HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVE SIÈCLE A NOS JOURS

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVe SIÈCLE A NOS JOURS

Ouvrage publié sous la direction de MM.

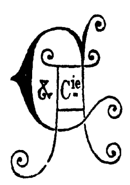
Ernest LAVISSE
Membre de l'Académie française,
Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Alfred RAMBAUD
Professeur d'histoire moderne et contemporaine
à la Faculté des lettres de Paris.

TOME PREMIER

Les Origines

395-1095



Armand Colin & Cie, Éditeurs
Paris, 5, rue de Mézières

LES ORIGINES

395-1095

AVERTISSEMENT

Le présent volume n'est que le tome premier d'un ouvrage qui justifiera, nous l'espérons, son titre d'Histoire générale : de la chute de l'Empire romain, il mènera le lecteur jusqu'au temps présent et il doit embrasser l'histoire de tous les peuples qui ont eu un rôle dans les grandes révolutions de l'humanité.

Les volumes qui suivront prochainement celui-ci auront pour sous-titres : **L'EUROPE FÉODALE ET LES CROISADES, LA GUERRE DE CENT ANS, LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME, LES GUERRES DE RELIGION, LE SIÈCLE DE LOUIS XIV, LE XVIIIe SIÈCLE, ETC.**

On y verra apparaître, à leur heure d'importance dans l'histoire générale, les peuples et les races de l'Asie septentrionale et méridionale, de l'Extrême-Orient, de l'Amérique et de l'Afrique.

Le lecteur peut dès maintenant se rendre compte du plan et de la méthode que nous avons suivis. Dans chaque volume nous avons confié chaque chapitre à celui de nos collaborateurs qui, par des études spéciales et des publications estimées, avait fait preuve de compétence pour les matières qui y sont traitées.

Cette publication offrira donc le double avantage de l'unité dans le plan et de la diversité des talents.

Il en sera de même dans tout le cours de l'ouvrage, aussi bien pour les périodes contemporaines : Révolution française, Empire napoléonien, Restauration, Révolutions de 1830, de

1848, de 1870, que pour les périodes dites du moyen âge et moderne.

Dans ce cadre qui ira toujours en s'élargissant, car la scène deviendra toujours plus vaste à mesure que les périodes traitées seront plus courtes, nous nous garderons de faire entrer uniquement ou principalement ce que notre respecté maître, M. Duruy, appelait l'histoire-bataille : des litanies de souverains, des séries de combats ou de traités. Nous entendons mettre au premier rang les faits qui intéressent, comme disait Voltaire, « les mœurs et l'esprit des nations ». On verra quelle place tiennent dans ce premier volume la civilisation romaine à son déclin, celle des Germains plus ou moins romanisés, celle des Byzantins, celle des Arabes et des peuples soumis à leur domination.

Il nous reste à justifier le sous-titre du présent volume : LES ORIGINES.

Nous le faisons commencer un peu avant cette date de 395, qui marque la séparation entre les Romains d'Occident et les Romains d'Orient : elle est généralement admise comme signifiant beaucoup dans l'histoire de l'humanité.

Assurément ce sous-titre se justifierait encore mieux si l'on était revenu sur l'histoire de Rome, de la Grèce et, en remontant toujours aux sources de la civilisation, sur celle de l'Orient. Mais, d'une part, l'Orient, la Grèce, Rome ont eu en France des historiens de premier ordre dont les ouvrages sont dans toutes les mains; d'autre part, il faut bien s'arrêter à quelque point, ἀνάγκη στῆναι, et nous avons voulu nous en tenir aux origines immédiates de ces nations européennes dont l'histoire a fini par devenir celle du globe tout entier.

Avant la première invasion gothique, ce qu'on appelait alors le monde, c'est-à-dire les pays qui s'étendent du golfe Persique à la mer d'Irlande et de la Scandinavie au Sahara, était partagé en deux fractions : le monde romain et le monde barbare.

L'irruption des Barbares par toutes les frontières de l'Em-

pire romain a eu pour conséquence les combinaisons ethnographiques et politiques d'où sont sorties les nations de l'Europe moderne et des régions directement en relations avec elles.

Ces combinaisons ont été variées à l'infini, et l'on arriverait à un total effrayant si l'on essayait de faire le compte des États barbares qui, du IVe au XIe siècle, de la Scandinavie au Sahara, se sont fondés, se sont dissous, ont annexé les voisins, ont été démembrés par eux. Dans les matières déjà en fermentation il y a eu l'intrusion perpétuelle de matériaux nouveaux et l'ancien monde n'a offert longtemps que l'aspect d'une cuve qui bouillonne.

A considérer tous ces peuples qui, pendant sept siècles, se ruent les uns sur les autres, les nouveaux venus refoulant et pressurant leurs devanciers, les premiers germes et les ferments de civilisation toujours étouffés par de plus récentes avalanches de barbarie et même de sauvagerie, à voir tant d'empires s'élever et s'écrouler, on croirait qu'il n'y eut là que les jeux de la force brutale et le conflit des forces aveugles de la nature. Aucune période de l'histoire n'est peut-être plus encombrée de faits, de noms, de dates, et ne paraît plus stérile et plus vide.

Et cependant, à aucune période de l'histoire on n'a pu voir plus nettement l'influence des idées sur la matière : ici, c'est le souvenir de l'empire romain, dont le moindre chef barbare est ébloui, hanté, obsédé, et dont, dans le règne le plus éphémère sur le domaine le plus restreint, il s'efforcera de faire renaître quelque chose; là, c'est l'idée de la chrétienté, universelle et œcuménique comme l'Empire, et pendant que tant de roitelets à noms teutoniques ou gothiques se disputent l'héritage temporel de Rome, dans la ville aux sept collines il y a un vieillard qui en transmet à d'autres vieillards l'héritage spirituel; enfin, dans d'autres régions qui semblaient soustraites pour toujours à toute influence gréco-latine, sur des races qui n'avaient pas subi la loi de la Rome ancienne et qui

rejetaient la foi de la Rome nouvelle, il y a une autre idée, une autre loi, une autre foi qui gouvernera les forces brutes.

Du VIIe siècle au XIe siècle le monde ancien a donc été dominé par des idées incarnées dans des hommes : l'idée romaine impériale, l'idée romaine papale, l'idée musulmane, qui réunit dans le même homme les deux suprématies temporelle et spirituelle, là-bas séparées, encore qu'elles tendent parfois à empiéter l'une sur l'autre ou à se confondre.

Au-dessus du monde se dressent : le Pape, héritier de Saint Pierre; l'Empereur, héritier d'Auguste; le Khalife, héritier de Mohammed.

En général il n'y a qu'un Pape à la fois; il y eut toujours au moins deux Empereurs; il finit par y avoir au moins trois Khalifes. C'est la papauté, la plus immatérielle des trois puissances, qui est la mieux obéie. Elle ne compte guère de rebelles qu'à Byzance; les deux autres en comptent tant que presque partout elles finissent par laisser la place à des rois, à des sultans, monnaie de l'Empereur ou du Khalife, un peu menue, mais de bon métal.

Sous l'action de ces idées, de ces personnages, de ces fantômes, la matière, peu à peu, s'organise. Aux royautés barbares, partageables, éphémères, succèdent des États plus solidement constitués. En Europe du moins, de l'amalgame et de la fermentation des éléments romains, celtes, ibères, germains, goths, slaves, finnois même, se dégagent des êtres nouveaux.

De proche en proche la matière en ébullition se prend, se fige, se cristallise, s'organise. De ces poussières de peuples que le sabot d'un cheval hun, avar, magyar, arabe, suffisait pour faire lever en tourbillons, se condensent de vraies nations.

A la fin du XIe siècle, il y a une France, où les couches successives d'envahis et d'envahisseurs se sont tassées en un

vivant métal, qui n'admettra plus d'élément étranger; il y a une Allemagne, ou, si l'on veut, des Allemagnes; une Italie où l'on a déjà peine à distinguer les sédiments latins, grecs, ostrogoths, lombards, francs; il y a des États scandinaves; il y a une Bohême, une Pologne, une Russie, et, par intermittence, une Serbie, une Bulgarie, une Grèce, encore que celle-ci ait peine à se dégager de ses provinces barbares. Les Iles Britanniques, après avoir vu les Celtes refoulés par les Anglo-Saxons, les Anglo-Saxons par les Danois, ont enfin reçu, avec les Normands, leur dernier ban de conquérants; il en est de même de la Pannonie, qui après avoir été l'hippodrome des cavaliers d'Asie, est devenue la Hongrie chrétienne; l'Espagne, tour à tour celto-ibérique, romaine, gothique, se trouve enfin saturée d'hommes et, après avoir subi l'intrusion des Arabes, tend déjà à les expulser. Ainsi l'Europe est debout tout entière avec les États qui dureront, les nations qui sont celles d'aujourd'hui et de demain.

Tous ces êtres nouveaux sont nés dans la période qui nous occupe : aucun d'eux, avant la « séparation des deux Empires », n'existait, du moins avec tous les traits de sa physionomie. Nous ne parlons pas seulement de la Russie, de la Pologne, de la Hongrie, et de tant d'autres nations, dont les éléments constitutifs étaient encore, en 395, dispersés à tous les coins du monde barbare; mais à la fin du XIe siècle, il existe une France qui est différente de la Gaule de César; une Espagne et une Italie qui n'ont guère que le nom de commun avec celles qui ont connu les Antonins; une Angleterre qui est radicalement autre chose que la Bretagne d'Agricola; une Allemagne que la Germanie de Tacite ne pouvait laisser pressentir.

Plus différentes encore de leur aspect romain, plus ressemblantes encore à l'aspect qu'elles présentent aujourd'hui sont l'Afrique du Nord, l'Égypte, la Syrie, la Perse.

Ainsi, dans tout l'ancien monde, il s'est fait du IVe au

XIe siècle un travail énorme, douloureux, prodigue de vies d'hommes et d'empires : il a cependant abouti à quelque chose de solide, puisque cela dure depuis huit siècles et que cela semble destiné à durer. Ce fut un travail si complet, si bien définitif, que depuis lors un seul peuple, par une sorte de hasard historique, a pu faire sa trouée en Europe, et que si dans cette même Europe des États ont pu encore se créer ou se démembrer, il n'est pas une seule nation nouvelle et aucune n'a péri comme nation.

Donc avec le présent volume se clôt la période des **ORIGINES** : *nous y voyons naître les nations européennes, se dresser en pied les personnages du grand drame historique : c'est sur le premier acte de la pièce,* **LES CROISADES**, *que s'ouvrira notre second volume.*

ALFRED RAMBAUD. — ERNEST LAVISSE.

CHAPITRE I

LE MONDE ROMAIN

jusqu'en 395

L'invasion des Barbares et le démembrement de l'Empire romain ont mis fin à la civilisation antique et inauguré la période dite du *moyen âge*, qui forme la transition entre l'âge ancien et l'âge moderne.

Cette période de l'histoire a été l'une des plus fécondes : c'est alors que se forment les nations de l'Europe nouvelle ; que s'élaborent des institutions dont l'antiquité n'avait aucune idée ; que se crée une civilisation très différente de la civilisation gréco-romaine, mais qui, à certains égards, ne lui est point inférieure.

Les débuts du moyen âge furent marqués par le mélange ou plutôt la confusion d'idées et d'usages romains avec des idées germaniques, par le désordre dans les mœurs et dans les lois. Au-dessus de ce chaos persistèrent deux influences : le souvenir de l'unité romaine, de l'Empire, et l'Église en qui fut d'abord l'unité du monde moderne.

L'histoire du moyen âge commençant par l'établissement de royautés germaniques sur terre romaine, il faut savoir d'abord ce qu'étaient la terre romaine avant l'établissement des Barbares, les Barbares avant leur établissement sur la terre romaine.

I. L'Empire romain jusqu'au IIIe siècle.

Le pouvoir impérial. — Toute la région que baigne la mer Méditerranée, l'Europe occidentale et méridionale jusqu'à la mer du Nord et au Danube, l'Afrique septentrionale jusqu'au désert, l'Asie occidentale jusqu'à l'Euphrate, obéissaient à l'empereur (*imperator*, *princeps*, *Cæsar*, *Augustus*). Il y était maître absolu, sa volonté faisait loi.

Fustel de Coulanges a fort bien montré comment ce pouvoir absolu des empereurs est une conséquence naturelle de l'organisation romaine. Le principe fondamental du droit public a été de tout temps à Rome la souveraineté absolue de l'État. Les institutions ont eu pour objet non la liberté, mais l'obéissance des hommes. Ces règles ont régné sur l'esprit romain aussi bien avant César qu'après lui. Même sous la république, le pouvoir suprême était exercé par quelques personnes à qui l'État déléguait sa puissance; entre leurs mains l'autorité était absolue, complète, sans limites; la *magistrature* n'était pas une fonction, elle était un pouvoir. On l'appelait d'un mot expressif : *imperium* (commandement).

Lorsqu'au lieu de plusieurs délégués il n'y en eut plus qu'un seul, l'empereur, concentrant en ses mains toute l'autorité, il se trouva maître absolu. Les circonstances historiques ayant détruit l'ancienne constitution romaine, des pouvoirs multiples et mutuellement pondérés furent remplacés par un pouvoir unique et sans limites. Quelques formes du passé avaient subsisté, respectées par Auguste, le fondateur du nouveau régime. L'empereur prince absolu, — voilà le fait, — a été comme l'héritier des anciennes magistratures, — voilà la forme. Ce respect de la forme créa une équivoque, aggrava les regrets des partisans du passé. Le plus grave inconvénient fut l'incertitude pour la transmission du pouvoir qu'on n'avait pas osé rendre *héréditaire* : de là une perpétuelle inquiétude de l'empereur. Dans la seconde période qui commence à la fin du IIIe siècle et à laquelle on applique le nom de Bas-Empire, les

formes vont s'effaçant, laissant paraître le fond : la monarchie absolue.

L'empereur a le pouvoir militaire; il est chef unique des armées, ce qui implique le pouvoir de faire des levées, de licencier les soldats, de nommer les chefs. Il a une autorité absolue sur les provinces, qui sont administrées par ses lieutenants, et s'il y a deux catégories de provinces, celles de César et celles du peuple [1], les premières administrées par les légats de César, les secondes par les proconsuls du sénat, cette distinction n'a guère d'importance dans la pratique, car l'empereur a droit de commander aux proconsuls sénatoriaux. Il a le pouvoir judiciaire; à Rome il rend la justice en personne; dans les provinces il délègue son droit; il juge en appel. Il a tout le pouvoir législatif : présidence des comices tant qu'ils subsistèrent; présidence du sénat; droit de proposer; droit d'empêcher. S'il ne peut faire de véritables lois qu'avec le concours du sénat, il a le droit, comme les anciens magistrats de la République, de faire des édits ayant force de loi pendant toute la durée de sa magistrature. Il a le droit de faire le cens, de dresser la liste des sénateurs et des chevaliers, ce qui implique le droit de composer le sénat à son gré. Enfin il a la pleine et libre disposition des finances publiques.

Tout l'État était donc confondu dans l'empereur; il avait en lui la Majesté (*Majestas*) du peuple romain, qu'avaient eue avant lui les consuls et les dictateurs, et à laquelle il ne pouvait être porté atteinte sans péril de mort. Il était le chef de la religion romaine, *pontifex maximus*, c'est-à-dire souverain pontife. Sa personne était sacrée : il était parfois adoré de son vivant comme un dieu; il recevait après sa mort le titre de *divus* et les honneurs de l'*apothéose*.

Quels sont les moyens et les agents dont dispose le gouvernement impérial? L'empereur a son prétoire (*prætorium*) comme l'avaient les généraux de la république. Il est gardé par plusieurs *cohortes* formées de soldats d'élite. L'empereur en délègue le commandement à des *préfets du prétoire* dont chacun

1. Autrement dit : provinces *impériales* et provinces *sénatoriales*.

a tous les pouvoirs de l'emploi. Ce préfet a le commandement des troupes cantonnées à Rome et en Italie; juridiction sur les soldats, juridiction criminelle en Italie, excepté à Rome et dans le rayon de cent milles autour, où la juridiction appartient au *préfet de Rome*. L'empereur a même délégué aux préfets du prétoire la connaissance des appels portés des décisions des gouverneurs. Voici un mode de procéder que nous retrouverons dans l'histoire des monarchies européennes : l'officier personnel du prince devient officier public.

De même que les magistrats de la république avaient autour d'eux un conseil de citoyens, l'empereur a son *conseil* (*consilium*). Au début, ce n'est pas une institution permanente; mais, à partir d'Hadrien, ce conseil est un rouage de l'État, ses membres sont des fonctionnaires. L'institution se consolidant et s'organisant, on distingue deux sortes de conseillers : *sénatoriaux* et *équestres*, avec des traitements divers. L'empereur préside; à son défaut, le préfet du prétoire.

Le procédé est toujours le même : le conseil personnel tend à devenir conseil d'État.

De même que les anciens magistrats avaient des bureaux, composés de leurs serviteurs personnels, qui géraient les affaires sous leur responsabilité, l'empereur a ses bureaux (*scrinia*) qui sont devenus permanents, officiels, publics. Peu à peu ils ont reçu une organisation complète : c'est la première centralisation que notre monde ait connue.

A l'origine, le personnel de ces bureaux était formé d'esclaves et d'affranchis du prince; d'où le pouvoir de tant de misérables sous les Césars. Sous les Antonins, quand le caractère public est tout à fait marqué, le personnel est pris dans l'ordre équestre.

Il ne reste plus à parler que des *comites Augusti* qui sont l'entourage habituel de l'empereur. De toutes les institutions c'est celle qui a le plus le caractère privé; ce sont les compagnons de l'empereur; mais naturellement il prend parmi eux des serviteurs publics, leur donne des missions. Ces *comites* sont l'origine des *comtes* de la période suivante.

En résumé, auprès de l'empereur apparaît déjà le gouver-

nement central, l'empire centralisé, lequel ne sera bien organisé que vers la fin du IIIe siècle.

Ce qui restait du sénat et des anciennes magistratures républicaines. — A côté de l'empereur il y a encore le sénat et les anciennes magistratures romaines, mais ce sont des ombres. Il n'y a dans le sénat qu'un classement de dignitaires. De toute la vie compliquée et forte des anciennes magistratures, il ne reste plus que ce qui peut être appliqué à une monarchie : un *cursus honorum*. En réalité, le sénat n'a pas de pouvoir effectif; il est à la discrétion des empereurs. Au Ier siècle, ceux-ci semblent avoir eu peur de cette forme qu'ils ont respectée; ils déciment le sénat, frappent surtout les membres des anciennes familles, redoutant le regret qui vit en elles de l'ancien pouvoir sénatorial. Au IIe siècle, quand les hommes des anciennes familles ont disparu, quand on s'est plié à l'obéissance, quand se succèdent des empereurs de familles provinciales qui respectent le nom du sénat et veulent se servir de son autorité morale, il redevient un moment un conseil écouté.

Pour conclure, il reste des formes anciennes : le caractère *viager*, *électif*, du pouvoir impérial; des ombres de magistratures, une ombre de sénat, une ombre qui traversera les siècles, qui hantera les esprits bizarres du moyen âge, que nous retrouverons autour de Charlemagne, qui se dressera entre Arnaud de Brescia et Frédéric Barberousse, une ombre dont se recommandera quelque jour le collège électoral du saint-empire romain germanique. La réalité du pouvoir et de l'action appartient à l'empereur, à sa chancellerie, à ses bureaux, à ses agents.

Les cités et les provinces. — Ce que nous avons étudié jusqu'à présent, c'est le pouvoir central. Quels étaient les agents de ce pouvoir central? Quel était le gouvernement local? Quels étaient les cadres de l'administration?

Le groupement des sujets de l'Empire romain s'est fait par *cités*. Ce groupement n'est pas factice. Dans une partie de l'Empire, dans la moitié orientale, il est antérieur à la conquête; c'est une conception gréco-latine. Ailleurs, la cité est le

nom nouveau du groupement ancien; ce qu'on appelait un *peuple* gaulois est devenu une *cité*. Une cité (*civitas*) est un ensemble d'hommes habitant un territoire qui a un centre urbain de gouvernement.

Nous reviendrons sur la constitution sociale de la cité; pour le moment, nous ne nous occupons que de son rôle dans l'organisme général du gouvernement. Les cités s'administrent elles-mêmes, élisent leurs magistrats, pourvoient à leurs dépenses, à leur culte, à leur police. Elles ont pour se gouverner elles-mêmes tous les droits, sauf l'autorité suprême (*imperium*) avec son droit de guerre et la justice. L'Empire qui les laisse vivre leur demande seulement l'impôt, les recrues pour le service militaire et la soumission à ses gouverneurs.

Entre les cités et lui, il existe une division intermédiaire : la *province*. — Les provinces sont des régions politiques créées dès le temps républicain : dans les pays conquis, Rome envoyait un magistrat qui était comme un souverain absolu tout le temps que durait sa charge. Ces régions, l'Empire en a accru le nombre, soit par des conquêtes, soit par des remaniements et subdivisions.

Il y a bien encore un régime particulier pour l'Italie, terre privilégiée, administrée de Rome directement, subdivisée en onze *régions* par Auguste; mais peu à peu se fait l'assimilation qu'achèvera le Bas-Empire.

La ville de Rome a aussi son gouvernement à part.

Les agents de l'empereur ont tous ce caractère commun qu'ils sont des délégués, non pas des fermiers; des délégués à temps et payés : ce qui implique qu'ils ne prendront pas racine et n'exploiteront pas le pays à outrance. Étroitement surveillés, ils ont pour rôle d'être les représentants de l'empereur en toutes choses : juges, chefs militaires, chefs politiques. Ils ont à côté d'eux des agents financiers : ceci n'indique pas qu'on soit arrivé à la division des pouvoirs, car de tout temps l'administration des finances a été confiée à des agents spéciaux. Chefs militaires, les gouverneurs de province commandent l'armée (dans les provinces impériales); chefs administratifs, ils contrôlent le gouvernement des cités; la justice est leur principale fonc-

tion. En tout et partout ils représentent l'empereur, chacun relevant de lui directement, sans hiérarchie intermédiaire.

Les provinciaux étaient bien protégés; d'autant plus qu'ils avaient une institution capable dans une certaine mesure d'empêcher les abus : l'*assemblée provinciale*. L'antiquité n'a pas complètement ignoré le système représentatif moderne; il suffit de citer les confédérations des cités comme celle de la Lycie décrite [1] par Strabon et conservées par les Romains; il y en avait d'analogues dans l'Asie Mineure; en Occident, César et Auguste convoquent les députés des provinces de la Gaule, de l'Espagne. Les assemblées orientales avaient surtout un caractère religieux; les assemblées espagnoles et gauloises, un caractère politique. En Gaule naquit, au temps d'Auguste, une institution ayant ce double caractère politique et religieux : l'assemblée annuelle des députés des soixante cités gauloises autour de l'autel de Rome et d'Auguste, érigé à Lyon.

Ces assemblées provinciales, qui fonctionnèrent jusqu'au ive siècle et qu'Honorius voulut restaurer en Gaule (édit de 418), envoyaient à l'empereur des députations chargées de lui porter les vœux ou les plaintes des provinces, d'accuser au besoin le gouverneur. Les assemblées provinciales sont seulement pour l'empereur un moyen de contrôle; elles ne peuvent empiéter sur son droit de légiférer, de fixer l'impôt, de faire la paix ou la guerre, sur aucun des attributs de la souveraineté. Il n'y a pas là de libertés *politiques*. Remarquons aussi que, ces assemblées disparues, les conciles nationaux de l'Église semblent s'être formés sur leur modèle.

L'étude de l'administration mène à la même conclusion que l'étude sur le pouvoir impérial. Ce pouvoir dispose d'une administration omnipotente qui laisse subsister une certaine indépendance municipale, quelques libertés provinciales, sans que celles-ci puissent gêner l'action de l'autocratie impériale. C'est précisément pour cela que cette autocratie a été un si puissant instrument d'unification.

1. Strabon, XIV, 3.

L'état social : esclaves, affranchis, colons. — Dans toutes les cités et provinces de l'Empire, il y a divers degrés sociaux, toujours les mêmes.

En bas, les *esclaves*, sans droits politiques et n'existant pas pour l'État; sans droits civils et n'ayant pas de famille reconnue; protégés pourtant par la législation impériale, surtout à partir d'Hadrien. Ils sont chargés dans la société de presque tout le travail matériel; ils forment quand ils sont nombreux un groupe appelé *familia urbana* ou *familia rustica*, selon qu'il s'agit de la maison ou d'une exploitation rurale. La *familia urbana* comprend des esclaves chargés du service domestique personnel et des esclaves ouvriers (moulin, boulangerie, filature, tissage, cordonnerie, vêtements, menuiserie, charpenterie) pour les besoins de la maison et du dehors, car l'excédent des produits est vendu; le maître est chef d'industrie faisant travailler pour lui, ou louant au dehors ses ouvriers. Cette concurrence servile au travail libre fait tomber le travail manuel dans la condition servile. La *familia rustica* est composée de laboureurs, de bergers, de bûcherons, de chasseurs, de pêcheurs et d'ouvriers agricoles (forgerons, foulons, etc.), le tout sous le commandement de l'intendant (*villicus, præpositus*). Cette classe des esclaves est très nombreuse et tend à s'accroître sans cesse. Dès les premiers siècles de l'Empire, les hommes libres tendent à disparaître, surtout dans les campagnes; les grandes exploitations rurales (*villa*) dévorent les petits champs.

Au-dessus des esclaves sont les *affranchis* (*liberti*), qui sont sortis de l'esclavage, soit par un acte public devant le magistrat, soit par une cérémonie dans un temple ou dans une église, soit par un testament : trois modes d'affranchissement qui persisteront pendant le moyen âge. L'affranchi n'est pas assimilé à l'homme né libre (*libertus non ingenuus*). Il doit à son patron respect et obéissance, sous peine de perdre sa liberté. Il lui doit une part de son travail, tantôt au gré du maître, tantôt suivant une convention : ce qui fait ressembler beaucoup sa condition à celle du *vilain* du moyen âge. Il ne peut se marier sans autorisation : c'est que le patron était l'héritier de son affranchi en tout ou en partie. La législation impériale adoucit le sort de

l'affranchi; d'autre part, bien qu'aucun texte de ce temps ne rende plus héréditaire la condition d'affranchi, elle dut persister d'autant plus que la vie de l'affranchi était alors plus facile et plus assurée que celle du simple homme libre.

L'affranchi est un libre incomplet : de même le *colon*, qui est une sorte de fermier héréditaire. La classe des colons n'aura toute son importance sociale qu'aux derniers temps de l'Empire.

Les classes urbaines : plèbe et noblesse. — Dans les villes, le peuple des hommes libres ne se compose pas de gens égaux entre eux. Au premier échelon nous trouvons la *plèbe* (*plebs*), les hommes qui ne sont pas propriétaires ou le sont à peine. On les appelle inférieurs (*inferiores vel plebeii*) par opposition à la classe aisée (*potiores id est possessores*). Les inférieurs font les petits métiers, comme les affranchis; ils sont aussi avocats, huissiers, scribes. Ouvriers, ils sont réunis en *corporations* (*collegia*). Un grand nombre de corporations ont été organisées par les empereurs. Parmi la classe supérieure (*possessores*), les plus fortunés ont le privilège de pouvoir entrer dans l'ordre des *décurions* (*ordo decurionum*), qui est le sénat de la cité, et d'être éligibles aux magistratures.

Voyons comment les distinctions sociales agissent sur l'organisation politique de la cité.

Les pouvoirs publics se composent des comices, du sénat, des magistrats. Les *comices* où votent les citoyens libres ont pour attribution principale l'élection annuelle des *magistrats* municipaux, *duumvirs* (*duumviri juri dicundo*), *édiles*, *questeurs*, celle des *pontifes* et des *augures* de la cité. Le *sénat*, formé ordinairement de cent membres, délibère et décide sur toutes les affaires communales importantes. Les *magistrats*, chefs administratifs, président les comices, jugent, gèrent les finances sous l'autorité du sénat, commandent à la milice. Ils font les opérations du cens, dressent tous les cinq ans la liste des décurions (*album decurionum*), comblent les vacances créées par la mort ou les condamnations, en inscrivant ceux qui ont géré une magistrature dans l'intervalle de cinq ans écoulé depuis le dernier recensement, choisissant ensuite parmi les citoyens de plus de vingt-

cinq ans qui ne sont ni affranchis ni infâmes et possèdent un cens de 100 000 sesterces [1]. Les magistrats étaient pris forcément parmi les plus riches parce que les fonctions n'étaient pas rétribuées, parce qu'on encourait une responsabilité financière, enfin parce qu'il fallait faire des distributions aux pauvres et donner des fêtes. Aussi formaient-ils une catégorie supérieure (*primates*, *primarii*). Ainsi un conseil recruté dans une classe par les magistrats, des magistrats désignés dans une classe par l'élection des comices, voilà le gouvernement de la cité. La hiérarchie sociale fait une hiérarchie politique.

L'esclave ne sort pas de son groupe (*familia*); mais le plébéien peut s'élever au rang de décurion, aux magistratures de la cité, et quiconque a parcouru les magistratures de la cité peut arriver aux honneurs d'Empire, si sa fortune lui permet d'être classé dans l'*ordre équestre* et dans l'*ordre sénatorial*. Est chevalier (*eques*) quiconque possède une fortune d'au moins 400 000 sesterces et n'a pas de note d'infamie. Est membre de la classe sénatoriale (*ordo senatorius*) quiconque possède au moins un million de sesterces, est de naissance libre et honorable, dont un ancêtre a eu une magistrature (*honos*) ou les insignes de celle-ci donnés par l'empereur. Ici encore les distinctions sociales sont un classement de fonctions politiques. Les citoyens de l'ordre équestre ont la carrière équestre : dans l'armée elle ouvre la préfecture d'une cohorte, d'une aile de cavalerie, etc.; elle mène aux plus hautes fonctions financières (*procuratores Augusti*), administratives et militaires, préfecture d'Égypte, préfecture du prétoire. A l'ordre sénatorial sont réservées les anciennes magistratures et les fonctions impériales supérieures (légat d'une légion, légat d'Auguste *pro prætore*, préfet de la Ville).

Ainsi donc dans tout l'Empire vivent des hommes qui, les esclaves mis en dehors, sont divisés en classes sociales par la fortune. Le cadre essentiel, l'unité de division est la cité; nombre d'hommes ne dépassent pas ce cadre; il y a là tout un gouvernement local. Mais les classes équestre et séna-

1. Un sesterce équivaut à environ 20 centimes de notre monnaie.

toriale sont répandues dans tout l'Empire; elles sont employées dans le conseil et dans l'administration, au sénat de Rome, dans les hautes fonctions.

Comment l'Empire était accepté. — Sur la façon dont l'Empire fut accepté par les populations il n'y a aucun doute. A Rome se produisit l'opposition de quelques hommes, défenseurs de vieilles formes qui allaient s'effaçant tous les jours. Il y eut réprobation des mauvais empereurs, non pas opposition à l'Empire. Il n'est pas vrai que les populations aient été tenues dans l'obéissance par la terreur et par la force militaire, qu'on ait eu d'un côté une tourbe civile désarmée, de l'autre des prétoriens, instruments de despotisme. Les cités avaient leurs milices armées. Il n'y avait de garnison qu'à Rome, et trente légions aux frontières ne pouvaient suffire à contraindre cent millions d'hommes. S'il y avait parfois esprit de rébellion et d'indocilité, c'était dans les légions.

L'Empire fut dans la première période (les trois premiers siècles) un gouvernement supportable. Il ne se mêlait pas de tout, il n'avait pas d'agents partout. La vie dans les cités, avant les grands troubles et l'effroyable oppression financière de la fin, a été tranquille et heureuse. Les honneurs de la cité sont recherchés; l'attachement à la cité est prouvé par mille témoignages, par des dons fréquents et considérables pour les édifices et monuments publics. La prospérité est attestée par la richesse et par la splendeur de ces monuments.

Le gouverneur de province n'est plus, comme au temps de la république, un souverain exploitant le pays pour son compte: c'est un fonctionnaire surveillé par l'empereur, contrôlé par les conseils provinciaux. Pendant que l'esclave travaille, que la plèbe est confinée dans ses métiers, il y a un mouvement ascensionnel dans toute la classe supérieure de la société. Tout le monde, petits ou grands, ressent les bienfaits de *la paix romaine*. Une même culture est partout répandue, une éducation romaine, une façon romaine de concevoir le monde.

De là ces mots : « père de la patrie », « conservateur du genre humain », etc., qui se retrouvent dans les inscriptions dédiées aux empereurs. De là cette liste d'éloges sur un

monument dédié à Tibère (*Saluti perpetuæ augustæ libertatique publicæ populi romani, Providentiæ Tiberii Cæsaris Augusti, nati ad æternitatem romani nominis*). Voilà pourquoi on se dévoue aux empereurs comme autrefois à la cité; voilà pourquoi se développe partout le culte des empereurs et cette adoration étrange qui paraît aujourd'hui si monstrueuse; voilà pourquoi il y a un autel d'Auguste au confluent de la Saône et du Rhône, et des temples semblables dans toutes les parties de l'Empire; voilà pourquoi ce culte a pénétré jusque dans les sanctuaires des familles. Cela s'explique par l'état psychologique des populations et l'habitude de la superstition appliquée à tout; mais c'est Rome même et sa fortune et la paix romaine qui sont adorées dans la personne des empereurs. C'est ainsi qu'eux-mêmes comprennent ce culte : ils ne s'imaginent nullement être des dieux personnels.

Dans cette unité romaine, qui excite une adoration religieuse, ont disparu les différences nationales. Il y a des différences sociales, il n'y a plus de différences de peuples. Il y a un pays gaulois, sans doute, mais confondu avec les autres pays dans l'unité romaine. Toutes les vieilles distinctions que Rome avait créées s'effacent à leur tour. Le droit de cité romaine qui à l'origine n'appartenait qu'aux Romains de Rome, nés de pères libres ou affranchis, a été donné successivement à des individus, puis à des villes et à des nations entières. Tout cela s'est fait sur une large échelle, dès l'époque républicaine, au Iᵉʳ siècle avant J.-C. Sous l'Empire cela continue, jusqu'à ce que Caracalla, au début du IIIᵉ siècle, accorde le droit de cité à tous les hommes libres de l'Empire.

De même disparaissent les distinctions administratives. Sous la république, Rome avait ce privilège que ses magistrats municipaux fussent en même temps les chefs de l'État. L'Empire fait d'elle un district administratif gouverné par un préfet. De même le régime de l'Italie se rapproche de celui des provinces; sous la république elle était gouvernée de Rome; depuis le IIIᵉ siècle elle est soumise à la juridiction d'un préfet du prétoire, qui commence à cent milles de Rome. Septime Sévère y a campé une légion sur le mont Albain. Ainsi se prépare l'assimilation de

Rome et de l'Italie aux provinces. Pour celles-ci la distinction en provinces *sénatoriales* et *impériales* disparaîtra dans la seconde période de l'Empire.

De tous les côtés on tend vers l'unité par l'uniformité. On est parti de l'exclusion étroite pour arriver à la compréhension large; de la *gens*, pour arriver à la cité; de la distinction du patriciat et de la plèbe, pour arriver à la fusion de ces deux classes; de la distinction du Latium et de l'Italie, de la distinction de l'Italie et des provinces, pour arriver à l'assimilation.

Évolution de l'esprit romain : législation et philosophie. — Naturellement l'esprit romain a suivi la marche et le progrès des institutions. Cet esprit se manifeste dans la législation et la philosophie.

Le pouvoir législatif réside dans l'empereur; mais ses édits, décrets et rescrits n'ont force de loi que pendant toute sa vie; ils n'ont force éternelle que quand le sénat les a ratifiés de son vivant ou après sa mort. En fait, à de rares exceptions près, la volonté du prince faisait loi perpétuelle. Il faut déjà que nous notions la formule célèbre : *Quidquid principi placuit legis habet vigorem*. Cette formule nous la retrouverons en plein moyen âge; et quand les légistes du XIIe siècle l'auront exhumée, le régime féodal sera bien près de sa fin. Seulement la formule romaine ajoutait « parce que le peuple lui délègue son autorité » (*utpote quum lege regia populus ei et in eum suum imperium et potestatem conferat*), marquant l'origine de l'Empire, qui ne fut jamais monarchie de droit divin. Les légistes du moyen âge, pour qui le roi est délégué de Dieu, n'ajoutent rien. Ils diront simplement : « Si veut le roi, si veut la loi ».

Les empereurs ont fait un magnifique usage de leur pouvoir législatif, même les pires; car les passions ou les vices des souverains n'ont aucun intérêt à entraver l'œuvre de la raison travaillant sur cette matière dans l'intérêt général de l'humanité. Les jurisconsultes impériaux ont donné la protection de la loi aux faibles, dédaignés par les législations primitives : à l'enfant, en défendant l'avortement et l'exposition; au fils, à l'épouse, à la mère, tenus jadis presque à l'état de servilité. Dans l'ordre administratif, ils ont fait du collège et de la cité des personnes

civiles, et imposé aux gouverneurs de province le devoir de protéger les petits. Dans l'ordre judiciaire, ils ont introduit ce principe de droit pénal qui protège contre les préjugés le fils du criminel, le bâtard, même l'enfant né de l'inceste; ils ont interdit l'accusation contre l'absent (rescrit de Trajan); ils ont admis qu'il vaut mieux laisser échapper un coupable que de condamner un innocent: ils ont restreint l'usage de la torture. Dans l'ordre financier, il est visible qu'ils auraient voulu rendre l'impôt proportionnel à la fortune. Dans l'ordre politique ils ont élargi la cité romaine au point d'y faire entrer le monde entier.

La philosophie a suivi la même voie. Elle a ruiné le polythéisme avec son culte multiple et local à la fois, local dans la famille et dans la cité. Elle est arrivée à la conception de l'Être unique. En cet Être elle a vu, comme Sénèque, l'unité de la famille humaine et l'égalité de ses membres.

Législation et philosophie nous montrent également l'esprit romain s'élevant à la conception de l'humanité, lui dont les idées étaient si étroites à l'origine.

On voit comment l'Empire avec toutes ses institutions, en même temps qu'il a été un gouvernement, a été aussi une façon de concevoir le monde, qui s'est fortement imprégnée dans les cerveaux, si fortement qu'elle a survécu à ce monde.

II. La crise de l'Empire au IIIe siècle.

Premiers symptômes de décadence. — Si remarquable que paraisse cette organisation, il y avait dans le gouvernement et dans la société des vices mortels : le gouvernement allait au despotisme administratif et à l'oppression fiscale; la société allait à l'immobilité des castes et à l'oppression de la liberté individuelle. Telles furent les causes qui, dans la seconde période, amenèrent l'affaiblissement et la dissolution de l'empire.

C'est dans la société que s'annoncent les changements les plus graves. Le nombre des non libres croît sans cesse; les esclaves paraissent la majorité de la population. Le système

social que nous avons exposé n'était bon que si le mouvement et le progrès de bas en haut, possibles en théorie, se réalisaient dans la pratique. Or les conditions économiques générales de la société rendaient très difficile ce progrès continu. Le Romain n'estimait que la richesse foncière; il réputait servile l'industrie, dédaignait le petit commerce, prisait peu même le grand commerce, interdit à l'ordre sénatorial. Une loi de Tibère obligeait les capitalistes à placer en fonds de terre les deux tiers au moins de leur fortune. Trajan voulut que ceux qui aspiraient aux dignités eussent un tiers de leur fortune placé en biens fonds situés en Italie, le reste pouvant être placé dans les provinces. La richesse foncière n'avait point le contrepoids de la richesse mobilière; il circulait alors vingt fois moins de métaux précieux qu'aujourd'hui; on s'enrichissait peu par le commerce, encore moins par l'industrie, qui était en grande partie aux mains des propriétaires d'esclaves, lesquels étaient les propriétaires de terres. Les riches s'enrichissaient toujours, pendant que les autres toujours s'appauvrissaient; au-dessous d'une aristocratie qui s'immobilisait, les classes moyennes demeuraient stagnantes et s'épuisaient.

Les grands désordres du III[e] siècle portèrent un coup mortel à l'ancienne organisation de l'Empire. Cette dispute pour le pouvoir impérial qui a duré un demi-siècle, les armées élisant chacune un empereur, les empereurs se faisant la guerre, vingt empereurs en même temps; les ravages partout; l'Occident bouleversé, ruiné; toute industrie arrêtée; le mouvement ascensionnel, si difficile en temps normal, empêché; l'écrasement des petits, spécialement des petits propriétaires, complété. De cette crise le gouvernement sortit transformé; la société aussi, dans le sens que nous indiquions tout à l'heure.

Transformation dans l'état social. — Passons en revue les différentes classes sociales, en commençant par les classes serviles, où nous rangerons tous ceux qui dépendent de quelqu'un.

Les *esclaves* d'abord. Le christianisme continue l'œuvre de la législation impériale. Constantin enlève au maître le droit de mort, défend de séparer l'esclave de sa femme et de ses enfants.

Il semble d'ailleurs que, surtout en Occident, l'esclavage urbain (*familia urbana*) perde de son importance. Dans la campagne l'usage s'est introduit d'inscrire les esclaves (*servi rustici*) sur les registres du cens, en sorte qu'ils sont attachés à la terre pour n'être vendus qu'avec elle. Ceci devient au IVe siècle la loi. Ils sont serfs de la glèbe, non du maître.

Les *affranchis*, parmi lesquels il y a toujours des degrés (citoyens romains, citoyens latins, *dedititii*), paraissent moins nombreux, au moins en Occident.

Le nombre des *colons* grossit sans cesse : affranchis, anciens fermiers à bail perpétuel, petits propriétaires devenus fermiers, barbares prisonniers donnés à un propriétaire comme colons perpétuels, recrutent cette classe qu'il faut considérer comme servile. Les colons sont libres en principe (*ingenui*); ils cultivent un sol qui ne leur appartient pas, ne peuvent en disposer, paient une redevance (*tributum*) au propriétaire; tout cela est d'un fermier; mais ils ne peuvent quitter le sol, sont vendus avec lui, ce qui les assimile aux esclaves. Les enfants héritent de leur père, ne peuvent sortir de sa condition. Un colon ou son fils veut-il échapper, le maître peut le ramener; car il a un maître (*dominus*), la loi emploie ce mot. Les colons sont *les hommes* de ce maître, qui a sur eux sinon un droit de justice, du moins un droit de correction. C'est lui qui les livre au recrutement militaire. Le colon doit à son maître tout ce que le *vilain* du moyen âge devra à son seigneur : des redevances en argent et en nature (*obsequia*), des corvées (*operæ*), déterminées déjà par la coutume du domaine (*consuetudo prædii*). S'il se marie hors du domaine il paie une espèce de droit de formariage (*commodum nuptiarum*). Cette classe s'accroît constamment; en vain le *Code Théodosien* essaie d'empêcher les violences des grands propriétaires, les ventes simulées, etc.

Donc toute une population servile ou demi-servile se fixe sur le sol. Ces hommes sont ou répartis dans des cases (*casarii*) ou groupés dans une *villa* sous un intendant. Les uns sont les vrais *serfs* de la glèbe; les autres deviendront les *vilains*.

Dans la population libre, la *plèbe* des indépendants non propriétaires tend à disparaître; il en reste probablement dans

quelques régions de l'Empire; la loi n'en parle pas. Presque tous habitent les villes où ils sont mendiants, voleurs ou petits artisans. Au-dessus sont les ouvriers (*collegiati*), que l'État a fixés dans leurs corporations comme les serfs sur la glèbe. Les plus importants sont les négociants et les artistes. C'est le fond de la population des villes; elle n'a aucun rôle dans le gouvernement, ne nomme plus les magistrats municipaux. En revanche, depuis que le christianisme a pénétré dans cette classe urbaine, elle a son rôle dans l'élection des évêques et dans les querelles religieuses.

Au-dessus de la plèbe sont les *curiales*. Les curiales, c'est l'ancien sénat municipal (*ordo decurionum*) agrandi. Sont curiales tous ceux qui possèdent 25 arpents de terre. Dans leurs rangs sont pris les dignitaires (*principales*) qui ont géré, qui gèrent les magistratures. Curiales simples et « principaux » forment le conseil de la cité, les premiers debout, les autres assis. Les « principaux » administrent. Mais, d'une part, le gouvernement de la cité, même le gouvernement intérieur n'est plus libre; d'autre part, la cité est accablée par des impôts énormes dont la classe des curiales est responsable. C'est pour cela que les lois ont élargi le cadre des décurions qui cessent d'être un sénat et qui deviennent une classe, la classe sur laquelle pèse tout l'Empire, à laquelle tout le monde veut échapper, en s'abaissant ou en s'élevant, mais à laquelle on est rivé par la loi.

Au-dessus des curiales, confinés dans la cité, la grande classe sénatoriale, répandue dans tout l'Empire. Elle est le produit de la fusion des anciennes classes équestre et sénatoriale, la première disparaissant au temps de Constantin. Elle se compose de tous ceux dont un ancêtre a géré une haute magistrature ou certaines charges du palais, ou obtenu de l'empereur le titre sénatorial. Entre les sénateurs il y a des différences de rang : *illustres*, *clarissimi*, *spectabiles*. Voici la noblesse sénatoriale que nous retrouverons encore au VIe siècle. Ses membres exercent les hautes fonctions déléguées par le pouvoir impérial et arrivent aux honneurs d'Église. Ils ont les grands domaines. C'est avec eux que partageront les conqué-

rants barbares. Ils sont les maîtres d'une foule d'hommes. Chose à remarquer, ils ne sont plus soldats.

En somme il reste quatre classes : servile, plébéienne, curiale, sénatoriale. Les classes intermédiaires, qui étaient des échelons, disparaissent. Affranchis ou petits propriétaires sont tombés dans le colonat ou classés dans la curie; l'ordre équestre n'existe plus. Perpétuellement diminuent les moyens de s'élever : la richesse décroît; on ne peut s'élever dans l'armée, qui devient la chose des barbares. De plus, le gouvernement a peur de tout progrès et de tout mouvement : il empêche le passage de la classe curiale à la classe sénatoriale. Ces classes fermées deviennent des castes avec des impôts différents, une juridiction différente. L'immobilité produit en haut l'amollissement, en bas l'écrasement.

Aggravation du régime fiscal. — De lourdes charges pèsent sur cette société. Le gouvernement lui demande de l'argent, des hommes, des services. Les impôts sont multiples :

1° L'impôt foncier (*tributum*), perçu sur le sol qui a été cadastré d'après des règles excellentes, suivies encore aujourd'hui [1]. Le *tributum* est fixé par l'empereur à chaque cens (tous les quinze ans au IVe siècle); cette période est celle de l'*indiction*.

2° L'impôt personnel (*capitatio*) pour ceux qui ne paient ni l'impôt foncier, ni l'impôt mis sur les industries : artisans, ouvriers, colons, femmes, enfants, esclaves. La plèbe urbaine en est souvent exemptée. C'est le maître ou le chef de la famille qui paie la capitation. Les curiales et les sénateurs n'y sont pas soumis; mais chacun d'eux, selon sa fortune, fait un présent qui est converti en impôt (*aurum oblaticium, coronarium*).

3° Le *chrysargyre*, impôt d'industrie, séparé depuis Constantin de la capitation, levé tous les cinq ans sur les industriels, comme une sorte de patente.

4° Les impôts sur les successions et les affranchissements par testament (*vicesima hereditatum* et *libertatis*), sur les ventes (*vectigal rerum venalium*).

1. Voir Ulpien, au *Digeste*, I, 15, 4.

5° Les impôts indirects : douanes (*portoria*); péages sur les routes, sur les ponts, dans les ports (*telonea*); le monopole du sel.

6° Les prestations en nature : fournitures de vivres, vêtements, fourrages pour l'armée; de vivres et ustensiles pour les fonctionnaires; logement des soldats et envoyés de l'empereur; corvées pour la construction et l'entretien des routes et des ponts; corvées de chevaux et de voitures pour les transports militaires.

Tout cela, à la volonté de l'empereur, à la discrétion de ses agents. Il est impossible de déterminer la quotité ni le rendement de l'impôt : en tout cas il faut tenir compte des exactions des fonctionnaires. Notons que l'État n'avait à entretenir ni les routes, ni les ponts, ni les temples, ni le clergé, ni les écoles; qu'il n'avait les frais ni de répartition, ni de perception de l'impôt. Alors même que ce budget eût été supportable en temps ordinaire, il faut ajouter qu'il y eut au IIIe et au IVe siècle des calamités tout à fait extraordinaires. On s'explique l'écrasement du contribuable.

L'armée a perdu tout caractère national. — L'Empire demande en outre le service militaire. Son armée ne ressemble guère à l'ancienne armée romaine. Le temps est loin où tout citoyen demeurait au service tant qu'il avait la force d'être soldat.

Depuis les guerres civiles où périt la république, il s'était formé une armée permanente, distincte de la nation. Auguste avait cherché à rattacher l'armée au reste de la société en imposant le service militaire à tous les fonctionnaires : pour être sénateur il fallait avoir été cinq ans *tribun* dans une légion, où l'on reviendra ensuite comme chef de légion, chef d'armée, avant d'être gouverneur de province.

Le recrutement était médiocre. Il se faisait par voie d'enrôlement volontaire avec l'appât d'une forte solde et de grands avantages à la libération, après vingt ans de service. On donnait alors une terre avec quelques esclaves, de l'argent, le titre de citoyen romain. On était obligé de pratiquer aussi un recrutement assez irrégulier fait par des officiers spéciaux (*delectatores*)

et très arbitrairement, ce qui rendait fort odieux ce procédé. Aussi voit-on les empereurs admettre le remplacement, enrôler de plus en plus des esclaves, préalablement affranchis; surtout des affranchis, colons et clients, qu'ils forcent le maître à donner pour le service militaire. Ce devint le mode habituel de recrutement. Au IV[e] siècle on demande à chaque propriétaire un certain nombre de conscrits (*præbitio tironum*) proportionnel à la valeur des terres. Le service militaire devient une sorte d'impôt foncier; il s'attache à la terre, il en est une charge [1]. Là où une propriété ne suffit pas, plusieurs petits propriétaires se réunissent pour fournir un étranger ou un serviteur. Comme ces conscrits étaient de très mauvais soldats, on remplaça bientôt la levée par un impôt (*aurum tironicum*). On cherche ailleurs des recrues. Depuis longtemps déjà on avait appelé des étrangers. On s'était payé de mauvaises raisons; on avait invoqué comme prétexte la nécessité de diminuer la force agressive des barbares en leur opposant des corps combattant comme eux. Bientôt l'armée romaine a perdu tout caractère national. Avec Commode commence le *cursus honorum* incomplet, où il n'est pas fait mention de charges militaires, parce qu'il y a eu exemption de ces charges. Caracalla multiplie ces dispenses. Galien en fait une règle. On arrive à la séparation des fonctions militaires et civiles, ce qui entraîne une double conséquence : affaiblissement du sénat qui même sous l'Empire était resté une grande école d'administration; décadence du corps des officiers: il n'y a plus que des officiers de fortune. L'armée n'a plus de patriotisme; elle est avide d'argent; elle fait des révolutions pour avoir le cadeau (*donativum*) par lequel l'empereur payait sa bienvenue. Elle a toujours des chefs prêts à se révolter. De là l'avènement de Maximien à l'Empire et celui des « Trente tyrans ». Force au service de tout ambitieux, l'armée est faible en face des Barbares. Dans la réorganisation de l'Empire par Constantin la légion est réduite à 1500 hommes. Les garnisons qu'on met à l'intérieur affaiblissent l'armée; sur les frontières les troupes sont en grande partie composées de Barbares. Cela

1. *Code Théodosien*, VIII, 13, 7.

fait comprendre que leur résistance à l'invasion n'ait pu être bien efficace.

Outre l'impôt et le service militaire, le gouvernement impérial impose encore des services : aux clarissimes les fonctions d'Empire; aux curiales les fonctions municipales; d'autres obligations aux corporations. Il ne demande rien aux classes serviles, mais il les atteint indirectement. En échange de tout cela, il donne la paix et la justice. La rançon paraît singulièrement lourde; car cette rançon, c'est l'exploitation du monde.

Transformation dans le pouvoir impérial. — La crise du III[e] siècle a produit des conséquences pour les pouvoirs supérieurs de l'État. A la période du Haut-Empire succède celle du Bas-Empire. Désormais il est presque inutile de faire mention du sénat. Il y a bien encore un sénat distinct de l'ordre sénatorial, où il se recrute, et qui semble ne se composer que de consulaires. Il n'a plus de compétence, sauf en ce qui concerne les jeux, l'élection des consuls suppléants (*suffecti*), des préteurs et des questeurs, lesquels ont perdu leurs anciennes attributions. Consulté quelquefois par l'empereur sur la décision d'affaires judiciaires, jugeant par délégation les crimes de *majesté* commis par les hauts personnages, recevant communication des lois nouvelles sous forme de discours de l'empereur, il n'a plus aucun rôle effectif. Le consulat, honorifique, est un prétexte à cérémonies. De même les préteurs, les questeurs donnent des jeux. Tout cela nous pouvons le négliger pour arriver de suite à l'empereur.

Il est ce que la force des choses voulait qu'il devînt : absolu, sans restriction. Les vieilles formes ont disparu pour laisser paraître le maître; les titres des vieilles magistratures se sont effacés. Le maître (ce mot, *dominus*, est aussi employé que celui d'*imperator*) est une sorte de dieu personnel (*præsens et corporalis deus*), vêtu de pourpre, couronné du diadème, représenté avec l'auréole. Son palais, sa chambre, son trésor sont qualifiés de *sacrés*. Une grande partie de ces attributs divins persiste après le christianisme. L'empereur, chose singulière, n'est pas unique. Depuis Dioclétien, il y a presque constamment deux empereurs : l'un à Rome ou à Milan; l'autre à Nicée, puis à

Constantinople. En 395 il se fait un partage en Orient et Occident, mais sans démembrement. Il y a la *partie d'Orient* et la *partie d'Occident*, comme disent les textes officiels[1] : mais il n'y a pourtant qu'un Empire, régi par les mêmes lois, les actes législatifs étant communs. Les constitutions portent le nom des deux empereurs qui sont un seul maître en deux personnes, à qui l'on dit : « Vous, Votre Majesté », parce que l'on parle toujours aux deux en même temps. Lorsqu'il n'y aura plus d'empereur particulier à l'Occident, il n'y aura dans le monde aucun changement; on reviendra seulement à l'unité de la personne impériale. Si cette dignité impériale n'est pas absolument héréditaire, si le sénat est encore censé être consulté, en fait l'empereur désigne son successeur dans sa famille : son fils ou ses fils. L'héritier présomptif est *César*, l'empereur étant *Auguste*. Il y a bien quelques usurpations de chefs d'armée, mais ce sont des exceptions. L'usage de juger les empereurs après leur mort, de valider ou de casser leurs actes, a disparu.

L'empereur a tout le pouvoir législatif. Il a absorbé en lui ce qui en restait au sénat, héritier du peuple. Le pouvoir législatif de l'empereur au temps du Haut-Empire était semblable à celui des anciens magistrats, faisant des décrets valables pour la durée de leur magistrature, n'ayant force de loi qu'après approbation du sénat à leur mort. L'empereur est maintenant la loi vivante (*lex animata in terris*); il fait des lois (*leges*) avec le seul consentement de son collègue. Il est la source de toute juridiction et de toute justice. Il se réserve de juger toutes les causes qui l'intéressent. Il a tout le pouvoir administratif, nomme et révoque tous les agents. Il a tout le pouvoir financier. L'impôt arrive dans deux trésors : *ærarium sacrum*, alimenté par les impôts directs, indirects, d'enregistrement, etc.; *ærarium privatum*, alimenté par les revenus des domaines de l'État et de l'empereur; mais il est impossible de voir à quoi correspond cette distinction dans la pratique; entre les besoins de l'État et ses besoins privés, l'empereur ne distingue pas. Il a tout le pouvoir militaire. En un mot, il a tout, il est tout.

1. Voir sur tout ceci la *Notitia dignitatum*.

C'est la force des choses qui avait amené cette transformation du pouvoir impérial. Il est devenu en *droit* ce qu'il était déjà en *fait*. Il faut tenir compte de cette circonstance qu'au IIIe siècle le pouvoir appartint à des empereurs orientaux ou vivant en Orient. L'Empire, dépouillé de son caractère de monarchie *élective* et *déléguée*, prend les airs d'une royauté asiatique. Héréditaire et sacré comme les anciennes monarchies orientales, il a de plus qu'elles une organisation qui assure une action régulière sur les sujets. C'est le pouvoir le plus fortement organisé que le monde ait connu. Mais en même temps l'Empire a pris cet autre caractère des monarchies orientales : souvent l'empereur est un personnage insignifiant, tout occupé à des cérémonies, laissant gouverner les fonctionnaires qui l'entourent, des favoris, des eunuques, des femmes.

L'entourage de l'empereur : sa maison militaire et sa maison civile. — Chaque empereur a sa maison militaire : plus de prétoriens depuis Constantin, et le préfet du prétoire est devenu un simple agent de justice.

La maison militaire se compose : d'une garde du palais, divisée en plusieurs corps appelés *scolæ* et qui est sous les ordres du *maître des offices* (*magister officiorum*); d'une garde du corps (*domestici* et *protectores equites* et *pedestres*), qui a remplacé les anciens prétoriens, sous les ordres du *comte des domestiques*.

Il a son conseil, appelé depuis Dioclétien *consistoire* (*consistorium sacrum*), composé des quatre grands chefs des services civils [1] de conseillers, des chefs des divers bureaux, du préfet du prétoire, chef de la justice. Ce conseil a les plus vastes attributions; il assiste l'empereur dans tous les actes du gouvernement. Les procès-verbaux sont rédigés dans les affaires non judiciaires par des secrétaires d'État (*notarii*), sous les ordres d'un *primicerius notariorum*.

L'empereur a une maison civile, qu'on peut regarder comme divisée en deux services : service du palais; service privé du souverain.

1. Voir ci-dessous, p. 26.

Pour le service du palais nous trouvons une série de corps dont chacun a un chef :

1° *Agentes in rebus*, courriers de gouvernement, parmi lesquels sont les inspecteurs de police (*curiosi*);

2° Pour le palais en voyage : *mensores* (maréchaux des logis); *stratores* (écuyers, sous un *comes stabuli*); *lampadarii*; *decani* (ces derniers faisant des saisies au nom de l'empereur);

3° *Officium admissionum* : huissiers introducteurs (*invitatores*) ou audienciers (*cancellarii*), sous un *magister admissionum*;

4° Les bureaux (*scrinia*), chargés de la correspondance de l'empereur.

Tous ces employés sont sous les ordres du maître des offices. Il a la police et la justice du palais, et, par les bureaux, intervient dans l'administration générale; mais chacun des bureaux et services a un *magister* ou chef.

Pour le service privé de l'empereur, nous trouvons des employés aussi nombreux, dont la plupart sont des eunuques :

Cubicularii, sous les ordres du *primicerius sacri cubiculi*; *ministeriales dominici*, gens de service, pages, architectes, sous les ordres du *castrensis sacri palatii*; employés du vestiaire sous les ordres d'un comte, *comes sacræ vestis*; *comes donorum*, intendant des maisons de résidence; *silentiarii* et *ostiarii* (huissiers). Ce personnel est sous les ordres du *préposé à la chambre sacrée* (*præpositus sacri cubiculi*).

Tout cela est organisé régulièrement pour un service permanent. Ce monde de fonctionnaires, passant leur vie dans le palais, gouverne le palais et l'Empire.

La sacro-sainte hiérarchie. — Tout fonctionnaire reçoit directement de l'empereur sa nomination (*codicillus dignitatis*), avec une instruction sur ses fonctions. Il est inscrit sur un registre du personnel. Nommé pour un an, il est indéfiniment renouvelable. Il a un salaire en argent, bien réglé à partir du v° siècle. Il est pris dans les classes hautes de la société, à divers degrés de la hiérarchie selon la nature de sa fonction; car il y a une hiérarchie de titres correspondant au rang social. En tête sont les *illustres*, les chefs des sept branches de l'administration (préfets du prétoire et de la Ville, maîtres de la milice, préposé

à la chambre sacrée, maître des offices, questeur du palais sacré, comte des largesses sacrées, comte des affaires privées) et les comtes et ducs de la garde. Ensuite viennent les *spectabiles* : officiers qui ne sont pas chefs de service (*primicerius sacri cubiculi*, *primicerius notariorum*, *magistri scriniorum*), chefs de la chancellerie, gouverneurs des grandes provinces, vicaires, comtes et ducs. Puis les *clarissimi* : sénateurs sans fonctions, gouverneurs de province. Enfin les titres inférieurs de *perfectissimi* et *egregii* étaient donnés à des fonctionnaires plus modestes. Le rang acquis par ces fonctions se conserve après qu'on est sorti de charge et passe dans la famille : de là cette formation de classes sociales de fonctionnaires. Toute cette hiérarchie participe au caractère sacré de l'empereur qu'elle sert : elle est dite *sacro-sainte*.

Les fonctionnaires sont en service régulier (*in cuta positi*) ou extraordinaire (*vacantes*). Quand ils ont quitté le service, ils sont honoraires (*honorarii*). Il y a de plus des titres honorifiques spéciaux : 1° *patrice* (*patricius*), dignité personnelle accordée depuis Constantin à ceux qui ont rempli de grandes fonctions; c'est une dignité très haute, sans attribution directe; 2° *comte* (*comes*), titre donné comme distinction à des fonctionnaires civils et militaire, il y a trois ordres de comtes depuis Constantin. Patrices et comtes joueront un grand rôle au ve siècle.

Les fonctionnaires impériaux reçoivent leurs délégations selon des règles nouvelles : : 1° ils ne sont pas les délégués de tout le pouvoir impérial; 2° ils n'exercent pas ce pouvoir complet (*imperium*) délégué pour une région déterminée; ils ont des pouvoirs d'une certaine nature : militaire, judiciaire, financière. Il y a sept ordres de fonctionnaires entièrement distincts : administration et justice, finances divisées en deux ordres (*sacræ largitiones*, *res privatæ*), armée, législation, service du palais, service privé de l'empereur. — 3° Le fonctionnaire n'est plus directement en communication avec l'empereur; il faut passer pour chaque service par une hiérarchie qui aboutit à un chef de service, lequel est en rapport avec le souverain.

Voici comment se groupent les services :

Les préfets de la Ville et du prétoire (*præfecti Urbi*, *præfecti*

prætorio) sont comme des ministres de l'intérieur administrant chacun une partie de l'Empire; ils dirigent l'administration et la justice. Il y a un préfet de la Ville pour chaque capitale (Rome, Constantinople) et deux préfets du prétoire dans chaque Empire. Ce sont les préfets du prétoire de Gaule, Italie, Illyrie, Orient. Au-dessous de chacun est une hiérarchie à ses ordres : les *vicaires* et leurs subordonnés, qui sont les gouverneurs.

Le préfet du prétoire surveille les gouverneurs, leur transmet les ordres du pouvoir central, reçoit les appels de leurs jugements, dirige les services d'intérêt général comme les postes. Le gouverneur, agent essentiel, rend la justice dans le chef-lieu de la province (*metropolis*); c'est sa principale affaire; il transmet aux cités les ordres du pouvoir; il doit les visiter; sa surveillance et son autorité pèse chaque jour plus lourdement sur ce qui leur reste de liberté.

Pour l'administration des provinces, les cadres se sont compliqués en se perfectionnant. Le principal est toujours la *cité*, mais ses curiales sont devenus des agents financiers, des percepteurs de l'empereur. En Gaule, entre le Rhin et les Pyrénées, il y a 120 cités, beaucoup plus qu'au temps de Strabon, car il s'est fondé des villes nouvelles.

Au-dessus de ces cités, plus nombreuses et plus petites, est la *province*; elle aussi est plus petite. Dans chaque province est un agent de l'empereur, le *président* (*præses*), chargé de lever les impôts et de rendre la justice. Quelquefois ce gouverneur porte les titres anciens de *proconsul*, *consulaire*, *correcteur*. Il y a au IVe siècle 108 provinces (au lieu de 47), auxquelles il faut ajouter les 12 régions italiennes. La Gaule, qui n'avait que six provinces, en compte maintenant 17. Au-dessus des provinces sont les *diocèses* ou *vicariats*, division nouvelle. Il y a 14 *vicaires*, dont chacun est le chef hiérarchique des présidents et le subordonné du préfet du prétoire.

Les quatre chefs des services civils sont :

1° Le *maître des offices*, qui est aussi le chef de l'armée;

2° Le *quæstor sacri palatii*, qui prépare les lois et joue, dans une certaine mesure, le rôle d'un ministre de l'intérieur;

3° Le *comte des largesses sacrées* (*comes sacrarum largitionum*)

administre le premier trésor (*ærarium sacrum*), dirige les manufactures impériales, les mines, les monnaies. Il a sous ses ordres un *comte* par diocèse; un *rationalis* par province (quelquefois pour deux ou trois provinces); pour les ateliers impériaux, des *préposés* (*procuratores* ou *præpositi*), chefs de ces corporations héréditaires; pour les mines, des *comtes des mines*, chefs des mineurs d'État, percevant les redevances payées par les concessionnaires; pour les monnaies, des *procurateurs*. De plus, pour la surveillance de la caisse, des hommes spéciaux (*præpositi thesaurorum*).

4° Le *comte du domaine privé* (*comes rerum privatarum*) commande à des intendants généraux (*rationales rerum privatarum*) dans les provinces, qui ont au-dessous d'eux des préposés, puis des intendants spéciaux (des troupeaux, des étables, etc.).

Les *maîtres de la milice* sont au nombre de huit, dont cinq en Orient, trois en Occident. Ils ont l'administration et le commandement de l'armée (la garde non comprise). L'armée est divisée : en *légions*, dont chacune est commandée par un préfet (*præfectus legionis*); en *vexillationes* (cavalerie), commandées aussi par des préfets (*præfecti alarum*); en troupes auxiliaires. Elle est répartie en provinces militaires, dans chacune desquelles le maître de la milice a sous lui, des ducs ou comtes (*duces* ou *comites rei militaris*). Les provinces frontières ont une organisation particulière : le *duc de la frontière* (*dux limitis*) ou le *comte de la frontière* (*comes limitis*) a sous ses ordres les préfets des camps et les préposés aux détachements militaires. Ces ducs et ces comtes des frontières deviendront les marquis et les margraves du moyen âge.

Tels sont les cadres. Ajoutons pour donner une idée complète de l'importance de ce monde administratif que, de même que chacun des grands officiers a ses bureaux, chacun des fonctionnaires a les siens. L'employé de bureau s'appelle *officialis*. L'officialité est une carrière, où il y a un avancement réglé.

Cette administration, organisée d'après le double principe de la séparation des pouvoirs et de la hiérarchie, servira de modèle aux administrations monarchiques de l'avenir : en particulier à l'administration française.

Elle est dangereuse, parce qu'elle est parfaite, atteignant tout ce qui peut être atteint; parce que plus elle rend facile l'exécution de la volonté du prince, plus elle pèse sur la liberté du sujet; parce qu'elle crée cette redoutable tyrannie des habitudes qui s'appelle la routine; parce qu'elle ne laisse subsister qu'une seule initiative, celle du prince, et qu'elle endort cette initiative. Dangereuse partout, mais là surtout où elle n'a, comme dans l'Empire romain, aucun contrepoids; où le sujet n'a de recours sérieux, contre un fonctionnaire, irresponsable à son égard, que l'appel à un autre personnage également irresponsable.

Ruine de l'empire par le régime fiscal. — Il reste à montrer que cette administration a écrasé la société romaine.

La cité en a été abîmée. Il fallut qu'en 364 Valentinien instituât le *défenseur* (*defensor civitatis*), chargé de protéger les habitants de la commune contre l'insolence et les vexations des gouverneurs et des percepteurs d'impôts. Précaution impuissante, parce que le mal tenait au système général de l'Empire et qu'une société qui ne pouvait plus s'enrichir ne pouvait porter le poids d'une fiscalité terrible.

C'est la fiscalité qui a ruiné l'Empire romain, la fiscalité pesant sur le *possesseur*, alors que le nombre des possesseurs est diminué par le privilège. Longue est la liste de ces privilégiés qui échappent à l'impôt : la milice du palais, les sénateurs, les professeurs de grammaire et d'éloquence, les artisans qui exercent des professions mécaniques pour les besoins et les plaisirs du peuple, l'Église, l'armée entière. Ceux qui exploitent l'Empire au nom de l'empereur, c'est-à-dire les castes supérieures, les plus riches, sont privilégiés. Tout le fardeau retombe sur le possesseur. Un édit d'Honorius de 417 est bien topique. Il s'agit des champs abandonnés. Il faut rechercher les anciens propriétaires; si on ne peut les trouver ni leurs héritiers, on offrira la terre au voisin ou à un étranger de bonne volonté. Personne n'accepte; ces terres restent au fisc. Qu'en résulte-t-il? Dépouillé de son champ par les exactions ou le répudiant pour se soustraire à une charge trop lourde, le propriétaire se rend chez le riche et devient son colon, c'est-à-dire son sujet et presque son esclave.

C'étaient les curiales, c'est-à-dire les principaux propriétaires, qui étaient chargés de la répartition de l'impôt. Il n'est pas impossible qu'ils se soient efforcés de se décharger sur les pauvres : le fait se retrouve dans l'histoire de toutes les administrations municipales, par exemple en France, au temps de Colbert. En tout cas, ils sont accusés partout; la haine sociale naît de ces accusations. Mais les curiales étaient plus malheureux encore que méchants, plus opprimés qu'oppresseurs, car ils étaient responsables de l'impôt. La classe des curiales tend donc à disparaître. Une partie s'élève aux honneurs d'Empire et entre dans la classe sénatoriale, qui était exempte de l'impôt municipal. Les empereurs s'efforcent d'empêcher, de retarder au moins ce mouvement ascensionnel. Mais les curiales sont si malheureux qu'ils sortent de la curie par tous les moyens. Ils en sont expulsés par les usurpations des riches qui enlèvent au curiale sa raison d'être, la propriété. Le plus grave est que beaucoup abandonnent volontairement leur propriété devenue une charge odieuse. Sans doute il y a de l'exagération dans les déclamations des polémistes chrétiens comme Salvien ou Lactance, mais les maux dont ils se plaignent sont attestés aussi par Ammien Marcellin, par les textes de lois. La condition du colon ne semble point enviable; cependant, il faut que la loi interdise au propriétaire libre d'y descendre. Elle lui interdit même le refuge dans l'esclavage! On sent que la société se désorganise, et le gouvernement fait les plus grands efforts pour retenir chacun à sa place, le curiale dans la curie, le colon dans le colonat, l'ouvrier dans sa corporation, bref pour rendre les professions héréditaires.

Le gouvernement sent bien qu'il y a là un danger politique pour lui. Les particuliers cherchent auprès d'autres particuliers la protection qu'ils ne trouvent plus dans les pouvoirs publics. Une série de lois frappent ceux qui briguent et ceux qui accordent le *patronage* (*patrocinium*). Vains efforts; on recherche le patronage non seulement d'un propriétaire voisin, mais des officiers impériaux. Dans le *Code Théodosien* (XI, 24, 1), il est question de la multitude des colons qui sont entrés dans le patronage de divers dignitaires (maîtres de la milice, comtes,

proconsuls, vicaires, ducs, etc.). Ce ne sont pas seulement des personnes, ce sont des bourgs entiers qui cherchent un maître, lequel s'interposera entre eux et l'empereur. Ce maître, ce seigneur, c'est souvent l'officier impérial, qui, le patronage constitué, exerce sur ses hommes à la fois l'autorité publique et une autorité privée, comme fera le comte du moyen âge : si bien qu'on voit comment l'Empire allait à la féodalité même sans l'invasion. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets : la protection publique ayant manqué, on a cherché, au détriment de la liberté personnelle, la protection privée.

En résumé, l'appauvrissement commencé par la crise du IIIe siècle, l'accroissement de dépenses qui résulta au IVe de l'organisation d'une cour somptueuse [1], d'une administration compliquée et de la multiplication des privilèges, rendirent écrasant le poids des impôts pour la classe moyenne, celle des petits propriétaires, qui le supportait presque entièrement. Sous ce poids elle s'affaissa. On peut dire qu'elle disparut. Ammien Marcellin raconte que Valentinien ayant ordonné, pour obtenir une plus prompte rentrée des impôts, de faire mourir trois curiales dans plusieurs villes, le préfet du prétoire Florentius répondit : « Que faire s'il ne s'en trouve pas trois dans chacune? » La lecture des *Novelles* de Majorien n'est pas moins concluante. Il fait un tableau épouvantable des misères causées par les exactions et dit que les villes ne peuvent plus avoir de curiales, les propriétaires terrifiés abandonnant leurs terres. On ne peut mieux marquer l'enchaînement de cause à effet entre la mauvaise administration financière et la disparition de la classe moyenne. Or, par cette disparition il ne restait plus que des privilégiés et des classes serviles.

Il n'y avait plus nulle part de vie politique dans l'Empire. La facilité à obéir au souverain, quel qu'il soit, prouve contre l'état moral de la société romaine. Cette faiblesse de caractère du sujet romain fera la force des rois barbares, souvent bien médiocres.

La décadence est générale. Elle se marque aussi dans l'ordre

1. Et même de deux ou plusieurs cours.

intellectuel. Nulle vigueur dans les œuvres littéraires de cette époque. Il n'y a plus de vie que dans la religion : mais précisément la religion qui vient de triompher est incompatible avec l'Empire.

III. Le christianisme et l'Empire romain.

Pourquoi le christianisme a été persécuté. — Longtemps ignoré dans l'Empire, accidentellement persécuté par Néron après l'incendie de Rome, le christianisme fut légalement poursuivi, en vertu d'une règle politique arrêtée, à partir de Trajan. Cela était dans l'ordre naturel des choses. Toute doctrine nouvelle est tenue de faire la preuve de sa supériorité sur les doctrines qu'elle prétend remplacer. Une société organisée a le droit de se défendre contre toute doctrine qui l'attaque. Or le christianisme attaquait la société romaine dans ses fondements.

« Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu », avait prononcé Jésus. Parole révolutionnaire au premier chef, car la société romaine ne connaissait pas cette séparation entre l'État et l'Église ; et depuis lors jamais César et Dieu n'ont pu s'entendre sur le partage. Les chrétiens sont aux yeux de Pline en révolte contre les lois de l'Empire, parce qu'ils refusent obéissance au proconsul quand celui-ci leur commande de sacrifier, qu'ils n'offrent pas le vin et l'encens à l'image impériale, qu'ils tiennent des assemblées secrètes (*ecclesiæ*). Or toutes les assemblées secrètes, depuis les origines de l'Empire, sont formellement interdites par les lois.

Les chrétiens ne s'arrêtent pas là. Ils font à César la part très petite. L'apologiste Tertullien montre à merveille, sans qu'il s'en doute, les causes des rigueurs contre lesquelles il s'élève. On voit par ses écrits qu'il n'y a plus de place dans la société ancienne pour les chrétiens. Défense d'assister aux spectacles, pompe d'idolâtrie, œuvre du démon. Défense de rien fabriquer ou vendre qui puisse servir aux idoles : le sculpteur se fera

menuisier. Défense de tenir une école : il faudrait expliquer la généalogie des faux dieux. Défense de remplir aucune charge : il y faudrait commettre des actes d'idolâtrie. Défense d'être soldat, car les enseignes sont consacrées par des rites païens. Or s'il y eut toujours des soldats chrétiens, les magistratures furent désertées de bonne heure, surtout les charges municipales.

L'abstention fut une des causes de la dissolution de la curie et de celle de l'Empire. Il y a incompatibilité entre la foi du chrétien et la vie du citoyen. L'*Apocalypse* déjà conseillait l'abstention. Elle fait plus : elle maudit Rome et annonce qu'elle sera brûlée. Ces menaces se retrouvent dans Tertullien, qui répète les prédictions de la Sibylle sur le choc des astres et l'embrasement de la terre. Il assure qu'il rira bien quand il verra brûler ces puissants, leurs courtisans, leurs magistrats persécuteurs, leur Jupiter; il sera enchanté quand l'acteur tragique poussera de vrais cris dans sa propre détresse, que le cocher du cirque paraîtra sur un char de feu, rougi des flammes éternelles! Comment Rome aurait-elle été indulgente pour ceux qui lui exprimaient de tels sentiments?

Les chrétiens ne respectaient pas davantage l'organisation sociale : « Les premiers seront les derniers et les derniers seront les premiers ». Et ces lettres de saint Jacques où il est parlé des riches qui hurlent dans l'enfer parce que le salaire volé à l'artisan crie contre eux et qu'ils se sont engraissés comme des victimes pour le sacrifice! Quoi d'étonnant si dans un dialogue attribué à Lucien on traite les chrétiens en démocrates-socialistes?

Triomphe du christianisme. — Une lutte à mort devait avoir lieu entre le christianisme et l'Empire.

Au commencement du IVe siècle, le christianisme est devenu le plus fort. L'édit de 313 fait du christianisme une religion tolérée. Il n'en reste pas là; il devient religion d'État. Constantin préside le concile de Nicée qui condamne les hérétiques. En 324, il exprime le vœu que tous ses sujets se fassent chrétiens; il disserte contre le paganisme. On commence la démolition des temples.

La vieille antipathie va-t-elle céder? Non. Il y a un grand danger à ce que l'empereur soit ainsi dans l'Église, lui qui a été souverain pontife de la religion païenne, qui a été un dieu, lui qui aspire, devenu chrétien, à être l'*évêque des choses du dehors* et qui parfois se proclame « empereur et docteur, roi et prêtre ». Qu'adviendra-t-il s'il est hérétique? Cela se voit dès le temps des fils de Constantin. Constance, resté seul maître de l'Empire, est arien; il exile les évêques orthodoxes; le pape Libère cède; le concile de Rimini signe un formulaire arien que l'empereur veut imposer au monde. Pourtant Constance est chrétien zélé; en Orient il détruit les temples en masse. Voilà donc un empereur théologien qui persécute à la fois païens et chrétiens. Mieux valait pour l'Église un païen comme Julien l'Apostat. Théodose fut l'empereur selon le cœur de l'Église, acceptant la pénitence imposée par saint Ambroise, interdisant absolument le culte des dieux, même dans l'intimité la plus secrète de la vie privée; mais son fils Arcadius, qui règne en Orient, persécute saint Jean Chrysostome, à l'instigation de l'impératrice Eudoxie, qui est arienne. L'Église, craignant toujours de trouver un ennemi dans son protecteur, ne voyait plus qu'un ennemi dans ce protecteur depuis qu'elle était établie solidement, depuis que, les païens n'étant plus à redouter, son zèle se tournait contre les hérétiques. C'est pourquoi elle n'eut jamais d'affection pour l'empereur.

De plus, après la conversion des empereurs, une foule de faux fidèles avaient, par politique, suivi leur exemple. Constantin n'a-t-il pas dit à Nicée qu'il faut gagner des amis à la vérité, les pauvres par de l'argent, les riches par des honneurs? Cette foule qui passe des autels des dieux aux tables chrétiennes, est formée d'adorateurs de la pourpre, comme dit le païen Themistius dans le discours à Jovien. Au temps de Julien il y eut beaucoup d'apostats. Le christianisme répugne aux païens philosophes. Ils raillent cet inconnu mort sur la croix, ces inconnus devenus personnages sacrés. Quand Liberius fait fermer les églises des chrétiens, il dit que le grand air leur fera du bien. Quand Julien les dépouille, il dit que l'ex-

cellente loi des chrétiens promettant aux pauvres le royaume des cieux, il faut leur en aplanir le chemin. Quand il défend aux chrétiens d'enseigner les langues anciennes, il dit que leur affaire est de commenter Mathieu et Luc. Tel est l'orgueil de la Sagesse antique. Ces plaisanteries devaient allumer des haines terribles.

Il semblait que l'Église fût impuissante déjà à triompher de cette résistance des derniers païens, des philosophes, des sénateurs, qui au temps de Théodose encore réclamaient la restitution à la curie de l'autel de la Victoire, de cette foule romaine qui attribuait les désastres à la négligence où étaient tombés les poulets sacrés. Sans compter que l'Église porte mal sa fortune, que la superstition, l'immoralité ont passé dans son sein. Elle a crû en richesse, décru en vertu (*divitiis major, virtutibus minor*), s'accordent à dire saint Jean Chrysostome, saint Hilaire, saint Jérôme.

Les écrivains, comme Salvien, les grands personnages, comme saint Augustin et saint Jérôme, se désintéressent des destinées de l'Empire. Il y a dans la *Cité de Dieu*, dans le *De gubernatione Dei*, des appels aux Barbares.

Ainsi entre la religion nouvelle, dès qu'elle parut, et l'Empire il y avait incompatibilité absolue. Elle s'est traduite, d'une part, par le refus d'obéissance et de service, de l'autre, par la persécution. Après la réconciliation, l'antipathie a persisté parce que l'Église est asservie à l'Empire et que la société chrétienne s'y corrompt. Après avoir contribué à la désorganisation de l'Empire quand elle était persécutée, l'Église n'a pas employé sa force à le défendre quand elle était triomphante. C'est en ne le défendant pas surtout qu'elle a contribué à sa ruine.

Organisation de l'Église chrétienne. — L'Église déjà était organisée. La distinction entre laïques et clercs s'y était faite de bonne heure, et de plus en plus marquée.

Elle avait sa hiérarchie. De même que les apôtres ont continué l'apostolat de Jésus-Christ, les évêques, institués par les apôtres, les continuent, non plus dans le monde entier, mais dans une circonscription déterminée, qui est la cité (*civitas*), au chef-lieu de laquelle l'évêque réside. Au-dessus de l'évêque il y

a le *métropolitain* dont les attributions sont fixées par le concile de Nicée : le métropolitain réside au chef-lieu de la province. La conformité des deux provinces ecclésiastique et civile est marquée au concile d'Antioche (341). L'Église adopte les cadres administratifs de l'Empire. Elle les conserve si bien qu'ils subsisteront jusqu'à la Révolution française.

L'évêque dans sa cité a son conseil de prêtres, ou *chapitre*. Le métropolitain a son conseil d'évêques, ou *synode*, fréquemment réuni et délibérant sur les choses de foi et de discipline. Au-dessus, les *patriarcats*, églises directement fondées par les apôtres, considérées comme les meilleures gardiennes de la religion : Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Rome. Rome seule pour l'Occident, ce qui est très important. La primauté de l'église de Rome s'annonce déjà, l'évêque de Rome étant le successeur de saint Pierre. Il n'a point de prééminence marquée sur les patriarches; mais il n'a pas de rival dans l'Empire d'Occident.

L'unité de l'Église apparaît dans les conciles œcuméniques. L'Église s'est servi de l'universalité de l'Empire pour la propagation de sa foi; de ses cadres pour son organisation. Mais tandis que la société civile est immobilisée, dans l'Église nous trouvons l'élection, la délibération, la liberté, la vie : bref tout ce qui manque à l'Empire. Aussi survivra-t-elle. Dans l'invasion, l'évêque seul persistera dans la cité évacuée par les fonctionnaires. Les Barbares auront affaire à lui. C'est l'Église qui gardera la langue de Rome, ou du moins ce qu'elle a pu en garder; la civilisation romaine, ou du moins ce qu'elle a voulu en maintenir. Elle conservera l'idée de l'universalité, de l'*œcuménicité*, de ce qui fut l'unité romaine et la paix romaine. Seule puissance debout, qui ne s'entendra pas avec elle périra.

IV. Revue des provinces de l'Empire.

L'Empire d'Occident comprenait les préfectures du prétoire des Gaules et d'Italie, subdivisées en 6 diocèses et 58 provinces, dont un proconsulat relevant directement de l'empereur.

L'Empire d'Orient comprenait les préfectures du prétoire d'Illyrie et d'Orient subdivisées en 7 diocèses et 42 provinces, dont un proconsulat.

I

La préfecture du prétoire des **Gaules** comprenait les diocèses d'*Espagne*, des *Gaules*, de *Bretagne*.

Le diocèse d'**Espagne** formait les sept provinces suivantes :

La *Bétique* s'étendait entre la Guadiana et la mer, sur le bassin du Guadalquivir et sur la côte voisine de la Méditerranée : elle correspond à l'Andalousie. Très bien cultivée et fertile, c'était un pays riche, avec des cités importantes : Gadès (Cadix), Cordoba (Cordoue), Hispalis (Séville).

La *Lusitanie* s'étendait entre le Douro et la Guadiana. Colonisée plus récemment et moins peuplée que la Bétique, elle avait pour villes principales Pax Julia (Beja), Scalabis (Santarem), Olisippo (Lisbonne), Emerita Augusta (Merida).

La *Gallæcie* s'étendait entre le Douro et le golfe de Gascogne. Elle avait pour villes principales Bracara (Braga), Lucus Augusti (Lugo). Cette région, la plus tard conquise et colonisée de l'Espagne, comprenait de nombreuses tribus montagnardes presque indépendantes.

La *Tarraconaise* comprenait le bassin de l'Èbre, le haut bassin du Douro, la côte entre les Pyrénées et la mer. Les principales villes étaient Tarragone, Barcelone, Cæsaraugusta (Saragosse), Clunia, aujourd'hui ruinée, Ségovie.

La *Carthaginoise* comprenait le haut bassin du Tage, région de l'Espagne centrale avec Tolède, et la province actuelle de Valence. Sa capitale, Carthagène, était le grand marché fondé par les Phéniciens; elle conserva son importance jusqu'à la fin du VIe siècle.

La province des *Iles Baléares*.

La *Mauritanie Tingitane* correspondait au Maroc actuel,

allant jusqu'à la Malouia à l'est. Elle tirait son nom de sa capitale, Tingis (Tanger).

La Bétique, la Lusitanie, la Gallæcie étaient administrées par un *consulaire*; les quatre autres provinces par un *président*.

Le diocèse des **Gaules** ou des sept provinces, ainsi nommé parce qu'on avait réuni le diocèse des sept provinces méridionales à celui qu'administrait directement au IVe siècle le préfet du prétoire (Gaule septentrionale), comprenait 17 provinces et 117 cités :

La *Novempopulanie*, entre la Garonne et les Pyrénées, avec les cités de Elusa (Eauze), Augusta Ausciorum (Auch), Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand de Comminges), Oppidum Vasatum (Bazas), etc.

L'*Aquitaine première* s'étendait sur le plateau central entre Garonne et Loire avec les cités des Cadurci (Cahors), des Albigenses (Albi), des Arvernes (Auvergne), des Lémovices (Limoges), des Bituriges (Bourges).

L'*Aquitaine deuxième* s'étendait à l'ouest de la précédente sur les cités d'Aginnum (Agen), Burdigala (Bordeaux), Petrocorii (Périgueux), Santones (Saintes), Pictavi (Poitiers).

La *Narbonnaise première* allait de la Garonne au Rhône, avec Toulouse, Narbonne, Nemausus (Nîmes), Viviers.

La *Narbonnaise deuxième* comprenait les bassins de l'Argens et de la moyenne Durance, avec Aquæ Sextiæ (Aix), Forum Julii (Fréjus), Apta Julia (Apt), Segustero (Sisteron).

La *Viennoise* formait une bande à l'est du Rhône, avec Marseille, Arles, Orange, Dea Vocontiorum (Die), Vienne, Gratianopolis (Grenoble) et Genève.

Les *Alpes maritimes* comprenaient Nice, Digne, Ebrodunum (Embrun).

Les *Alpes Pennines et Grées* comprenaient le Valais et la Savoie orientale avec la Tarantaise.

La *Lyonnaise première* comprenait les cités de Lugdunum (Lyon), Forum Segusianorum (Feurs), Augustodunum (Autun), c'est-à-dire le pays entre Loire et Saône jusqu'à Alésia au nord, en y joignant la Bresse.

La *Lyonnaise deuxième* correspondait à la Normandie : les cités extrêmes étaient Rotomagus (Rouen) et Abrincatui (Avranches).

La *Lyonnaise troisième* comprenait au sud de la précédente les provinces d'Armorique, Anjou, Maine, Touraine, avec les cités de Cæsarodunum (Tours), Juliomagus (Angers), Nantes, etc.

La *Lyonnaise quatrième* ou *Sénonaise* s'étendait entre Loire et Seine sur les cités de Genabum (Orléans), Autricum Carnutum (Chartres), Agedincum (Sens), Augustobona Tricassum (Troyes), Meldi (Meaux), Lutetia Parisiorum (Paris).

La *Grande Séquanaise* (*Maxima Sequanorum*) comprenait les deux versants du Jura, s'étendant de la Saône à l'ouest, presque jusqu'au Rhin à l'est, et au lac de Genève au sud; les principales villes étaient Vesontio (Besançon), Aventicum (Avenches), Augusta Rauracorum (Augst). L'Alsace méridionale en faisait partie.

La *Belgique première* comprenait essentiellement le bassin de la Moselle, entre les Vosges et l'Argonne, avec Tullum (Toul), Mediomatrici (Metz), Verodunum (Verdun) et Augusta Trevirorum (Trèves).

La *Belgique première* était limitée à l'est par la Meuse, et une ligne tirée jusqu'à l'Escaut inférieur; elle renfermait les bassins de la Marne, de l'Oise, de la Somme, de l'Escaut, avec Reims, Soissons, Senlis, Amiens, Beauvais, etc. [1].

La *Germanie première*, réduite à la rive gauche du Rhin, allait d'Argentoratum (Strasbourg) à Mogontiacum (Mayence).

La *Germanie deuxième* comprenait le bassin inférieur de la Meuse et les bouches du Rhin, avec les cités de Tongres, Colonia Agrippina (Cologne), Noviomagus (Nimègue), Lugdunum Batavorum (Leyde), Trajectum (Utrecht).

La Viennoise, la Lyonnaise première, la Grande Séquanaise, la Belgique première, les deux Germanies, étaient administrées par un *consulaire*; les autres provinces par un *président*.

Le diocèse de **Bretagne** se subdivisait en cinq provinces dont on sait mal la situation : *Valentia*, *Maxima Cæsariensis*,

1. Durocortorum Remorum, Noviodunum Suessionum, Augustomagus Silvanectum, Samarobriva Ambianorum, Cæsaromagus Bellovacorum.

administrées par des *consulaires*, *Britannia prima*, *Britannia secunda*, *Flavia Cæsariensis*, administrées par des *présidents*. On admet que la *Valentia* était la province comprise entre les murs d'Adrien (de la Tyne au golfe de Solway) et d'Antonin (du Forth à la Clyde), dévastée par les Pictes et les Scots, réorganisée au temps de Valentinien et de Valens. On peut présumer que les quatre autres provinces avaient à peu près les limites suivantes : de la Tyne à l'Humber; de l'Humber à la Tamise et à la Severn; de la Tamise à la mer; de la Severn à la mer. Il n'y avait pas dans la Grande-Bretagne de villes aussi importantes que l'étaient en Gaule Arles, Lyon ou Trèves. Cependant on en trouvait un bon nombre : Camelodunum (Colchester), Durovernum (Canterbury), Venta Icenorum (Norwich), Aquæ Solis (Bath), Lindum (Lincoln). Les deux centres les plus importants étaient au sud Londinium (Londres) et au nord Eboracum (York). Cette île était enrichie par la culture du blé, qui y prospérait à ce point qu'elle jouait presque au nord le rôle de la Sicile au sud. Les Romains n'ont jamais pu assujettir la *Calédonie* (Écosse) et ne paraissent pas avoir mis le pied dans l'*Hibernie* (Irlande).

II

La préfecture du prétoire d'**Italie** comprenait les diocèses d'*Italie*, de *Rome*, d'*Afrique*.

Le diocèse d'**Italie** formait quinze provinces, dont sept représentaient l'ancien diocèse de Pannonie et huit celui d'Italie (Italie du nord et Rhétie) :

La *Rhétie première* comprenait le haute vallée du Rhin, de l'Inn et de l'Adige, avec la ville de Curia (Coire).

La *Rhétie deuxième* comprenait le haut bassin du Danube et ceux de ses affluents le Lech et l'Isar, avec les villes d'Augusta Vindelicorum (Augsbourg) et Regina Castra (Ratisbonne).

Le *Norique riverain* s'étendait le long du Danube, de l'Inn aux portes de Vienne, avec les cités de Juvavum (Salzbourg) et Laureacum (Lorch).

Le *Norique méditerranéen* ou *intérieur* comprenait les hautes vallées alpestres de la Salza, de l'Enns, de la Muhr, de la Drave, avec les villes de Virunum et Amona, qui ont disparu.

La *Pannonie première* et la *Pannonie seconde* se partageaient la région qui s'étend au pied des Alpes, jusqu'à la zone riveraine du Danube entre ce fleuve au nord, la Drave au sud. Dans la première était Vindobona (Vienne), dans la seconde Carnuntum (ruinée, à l'est de Vienne).

La *Valérie riveraine* s'allongeait le long du Danube jusqu'à la Save; elle renfermait la ville d'Aquincum (Bude).

La *Savie* comprenait le bassin de la Save, avec les importantes cités de Siscia (Sisek) et Sirmium (Mitrovitza).

La *Dalmatie* comprenait la Dalmatie actuelle, mais s'avançait bien plus profondément dans l'intérieur; les villes principales étaient Salone et Narona.

La *Vénétie et Istrie* s'étendait jusqu'à l'Adda avec Aquilée, Vérone, Trente, Bergame.

La *Ligurie* comprenait la moitié occidentale du bassin du Pô, au nord et au sud du fleuve, avec Milan et Turin.

Les *Alpes Cottiennes* correspondaient au Piémont occidental, avec Segusio (Suse) et Brigantium (Briançon).

L'*Emilie* était au sud du Pô; le long de la chaussée à laquelle elle avait emprunté son nom, s'échelonnaient Plaisance, Parme, Reggio, Modène, Bologne.

La *Flaminie et Picenum annonaire* était l'ancien territoire ombrien et gaulois, plus la région du Picenum qui s'étendait au pied de l'Apennin, près de la mer, avec les cités de Ravenne, Ariminum (Rimini), etc.

La Valérie riveraine était administrée par un *duc*; la Savie par un *correcteur;* la Vénétie et Istrie, la Ligurie, l'Émilie, la Flaminie et Picenum, la Pannonie seconde, par un *consulaire*; toutes les autres provinces par un *président*.

Le diocèse de **Rome** comprenait dix provinces :

La *Tuscie et Ombrie* s'étendait entre l'Apennin, le Tibre et la mer; le chef-lieu était Volsinies (Bolsena).

La *Flaminie et Picenum suburbicaire* comprenait la zone

montagneuse de ces deux provinces, région de l'Apennin central.

La *Valérie* en avait été détachée; elle correspondait à l'ancienne Sabine, un peu accrue; Tibur (Tivoli) et Fidène en faisaient partie.

La *Campanie* était formée de l'ancienne Campanie, accrue de presque tout le Latium et de la haute vallée du Vulturne: le chef-lieu était Capoue.

Le *Samnium* avait conservé à peu près ses anciennes limites autour de Bovianum (Bojano); on en avait détaché au sud le pays des Hirpins donné à la province suivante, mais il avait gagné celui des Frentans, par lequel il touche à l'Adriatique.

L'*Apulie et Calabre* dépassait les limites de la riche plaine de l'Adriatique; à l'est, le Bradano la séparait de la Lucanie: au nord-est, elle touchait à la Campanie et comprenait Bénévent.

La *Lucanie et Bruttium* renfermait les montagnes du sud-ouest de la péninsule: son chef-lieu était Rhegium (Reggio).

Les îles de *Sicile*, de *Sardaigne* et de *Corse* formaient les trois dernières provinces du diocèse de Rome.

La Valérie, le Samnium, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, étaient administrées par un *président*; l'Apulie et Calabre, la Lucanie et Bruttium par un *correcteur*; toutes les autres provinces par un *président*.

Le diocèse d'**Afrique** comprenait cinq provinces :

La *Byzacène* correspondait à peu près à la Tunisie centrale et meridionale, avec Hadrumète (Sousse), Suffetula, Thelepte, Capsa, etc.

La *Numidie* correspondait à notre province de Constantine, avec Constantine, Hippone (Bône), etc.

La *Mauritanie Sitifienne* et la *Mauritanie Césarienne* étaient ainsi nommées de leurs capitales Sitifis (Sétif) et Cæsaræa (Cherchell).

La *Tripolitaine*.

Les deux premières provinces étaient administrées par un *consulaire*, les trois autres par un *président*.

La province d'*Afrique* (Tunisie septentrionale), avec l'opulente Carthage, formerait une sixième province; mais elle relevait directement de l'empereur, et non pas du vicariat d'Afrique. Elle était administrée par un *proconsul*.

III

La préfecture du prétoire d'**Illyrie** comprenait douze provinces :

L'*Achaïe*, l'ancienne Grèce, était administrée par un proconsul; les onze autres se répartissaient entre les diocèses de *Dacie* et de *Macédoine*.

Le diocèse de **Dacie** était situé au sud du Danube, ce nom ayant été appliqué à une partie de la Mésie après l'évacuation de la véritable Dacie [1], et comprenait cinq provinces :

La *Mésie première* correspondait à peu près à la Serbie actuelle; elle renfermait la forte place de Singidunum (Belgrade) au confluent de la Save et du Danube, Margus (sur la Morava), Viminacium (Branitchévo).

La *Dardanie* était au sud de la précédente province, au cœur de la péninsule balkanique, dans la région des sources de la Morava, de la Drina, du Vardar, avec les villes de Pristina (Prischtina), Ulpiana (Lipljan), Scupi (Uskub).

La *Prévalitane* s'étendait à l'ouest de la Dardanie, jusqu'à l'Adriatique, autour de Scodra (Scutari).

La *Dacie méditerranéenne* correspondait au sud-ouest de notre Bulgarie, avec les cités importantes de Naissus (Nissa) et Sardique (Sofia).

La *Dacie riveraine* était au nord de la précédente, le long du Danube; parmi ses villes était Ratiaria.

La dernière de ces provinces avait à sa tête un *duc*, l'avant-dernière un *consulaire*, les autres un *président*.

1. Transylvanie, Moldavie, Valachie, Bessarabie, Bukovine, Hongrie orientale : c'est le pays occupé aujourd'hui par la race *roumaine*, qui descend en partie des anciens colons de Trajan et qui parle une langue en majeure partie dérivée du latin.

Le diocèse de **Macédoine** était formé de six provinces :

La *Macédoine* proprement dite comprenait la moitié méridionale de l'ancien royaume d'Alexandre, avec Thessalonique (Salonique), Philippes.

La *Macédoine salutaire* en avait été détachée au nord.

La *Thessalie*, l'*Epire nouveau* ou septentrional, l'*Epire ancien* ou méridional. Les villes principales de ces trois provinces étaient respectivement Larisse, Dyrrachium (Durazzo), Nicopolis (Prévésa).

La *Crète*.

La Macédoine propre et la Crète étaient administrées par un *consulaire*, les autres par un *président*.

IV

La préfecture du prétoire d'**Orient** était la plus vaste et la plus riche de l'Empire; elle était subdivisée en cinq diocèses : *Thrace*, *Asie*, *Pont*, *Orient*, *Egypte*. De plus, le proconsulat d'*Asie*, l'ancienne Ionie, relevait directement de l'empereur et on y rattachait les provinces des *Iles* (Cyclades, Lesbos, Chios. Samos, Rhodes), administrée par un *président*, et d'*Hellespont*, administrée par un *consulaire*.

Le diocèse de **Thrace** comprenait six provinces :

La *Mésie deuxième*, entre le Danube et les Balkans (Bulgarie orientale), avec Nicopolis (Nikopoli) et Marcianopolis (Péréïaslaf).

La *Scythie*, à peu près représentée par la Dobroudja.

La *Thrace* répondait au bassin supérieur de la Maritza; sa ville centrale était Philippopolis.

L'*Hæmimont* se trouvait à l'est, vers la mer Noire; son chef-lieu était Hadrianopolis (Andrinople).

La province du *Rhodope* s'étendait autour de la montagne de ce nom jusqu'à la mer Égée.

L'*Europe* comprenait les environs de Constantinople, la rive européenne de l'Hellespont.

La Thrace et l'Europe obéissaient à un consulaire, les autres à un président.

Le diocèse d'**Asie** comprenait huit provinces, situées à l'ouest et au sud-ouest de l'Asie Mineure :

La *Lydie* et la *Pamphylie* avaient des gouverneurs *consulaires*; la *Carie*, la *Lycie*, la *Pisidie*, la *Lycaonie*, la *Phrygie pacifiée* ou occidentale, la *Phrygie salutaire* ou orientale obéissaient à des *présidents*.

Le diocèse de **Pont** comprenait onze provinces :

La *Bithynie* (avec Nicomédie et Nicée) et la *Galatie* proprement dite étaient administrées par des *consulaires*; la *Paphlagonie* par un *correcteur*; les autres par des *présidents*. C'étaient : l'*Honoriade*, formée entre la Bithynie et la Paphlagonie, avec six cités enlevées à ces provinces; l'*Hélénopont*, moitié occidentale du Pont, avec Sinope et Amasia; le *Pont Polémoniaque* ou oriental, avec Trapezus (Trébizonde) ; la *Galatie salutaire*; la *Cappadoce première* ou septentrionale, avec Césarée (Kaisarieh); la *Cappadoce seconde* ou méridionale, avec Tyane (Kara-Hissar); l'*Arménie première*, avec Sébaste (Sivas); l'*Arménie seconde*, au sud, avec Mélitène (Malatia). Ces deux Arménies étaient séparées par l'Euphrate de la Grande Arménie, pays vassal, non organisé en province.

Le diocèse d'**Orient** est l'ancienne Syrie, accrue de la Cilicie, des pays du moyen Euphrate et de la Palestine. Nous y trouvons quinze provinces :

L'*Isaurie*.

La *Cilicie première* ou occidentale, avec Tarse.

La *Cilicie seconde*.

La province de l'*Euphrate* (*Augusta Euphratensis*) était située à droite de ce fleuve; elle comprenait l'ancienne Commagène avec Hiérapolis.

Dans la boucle de l'Euphrate était l'*Osroene*, avec Carrhes, Edesse, etc.

Plus à l'est, la *Mésopotamie*, avec Nisibis.

Au nord, la *Sophène*, formant une satrapie qui n'avait pas rang de province.

La *Syrie première* renfermait la grande ville d'Antioche.

A l'est, la *Syrie seconde*, avec Apamée (Famieh).

La *Phénicie*.

L'île de *Chypre* renfermait d'opulentes cités commerciales.

La *Phénicie du Liban* comprenait les cités de l'intérieur, Damas, Émèse, Palmyre.

La *Palestine première* renfermait Césarée et Jérusalem.

La *Palestine seconde* s'appelait encore Palestine salutaire ou Arabie du Liban; elle comprenait la région à l'est du Jourdain, avec la ville (depuis ruinée) de Bostra.

L'*Arabie* s'étendait plus au sud; elle avait pour capitale Petra.

L'Isaurie était administrée par un *comte* militaire, l'Arabie par un *duc*; la Bithynie, la Galatie propre, la Cilicie première, la Syrie première, la Phénicie, la Palestine première, par un *consulaire*; les autres provinces par un *président*.

Le diocèse d'**Égypte** avait à sa tête un préfet (*præfectus augustalis*), conformément à la tradition romaine impériale. De ses six provinces, l'Augustamnique avait à sa tête un *correcteur*, les autres des *présidents*.

L'*Egypte* proprement dite représentait la partie occidentale de la Basse Égypte et du Delta, avec Alexandrie. L'*Augustamnique* formait la moitié occidentale avec Péluse. L'*Arcadie* correspondait à la Moyenne Égypte, avec Memphis, Arsinoé; la *Thébaïde* à la Haute Égypte, depuis Hermopolis jusqu'à Philæ. La *Libye supérieure* était l'ancienne Cyrénaïque. La *Libye inférieure* était la province comprise entre celle-ci et l'Egypte, avec la ville de Parætonium et l'oasis d'Ammon.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — L'Empire romain aux IVe et Ve siècles nous est surtout connu par des documents officiels : le **Codex Theodosianus** (éd. **Haenel**, 1842, 4e édit. 1882) est un recueil des lois, des décrets et des lettres officielles des Empereurs jusqu'à Ve siècle ; — la **Notitia dignitatum** (*et administrationum Orientis et Occidentis*) est une sorte d'almanach de l'Empire qui donne les titres de tous les hauts fonctionnaires impériaux au commencement du Ve siècle (éditée par **Boecking**, 2 vol., 1839-53 ; rééd. par **Seeck**, 1877).

Ammien Marcellin (*Rerum gestarum libri III*), l'historien le plus détaillé, le plus intelligent et le plus impartial du IVe siècle, fournit des traits caractéristiques sur l'état de la société.

Les écrivains ecclésiastiques sont réunis dans la collection de l'abbé **Migne**, sous le titre de *Patrologie*. 221 vol., 1844-57.

Livres. — On trouvera une bibliographie dans : **P. Viollet**, *Histoire des institutions politiques de la France*, t. I, 1890.

Willems, *le Droit public romain*, 4e éd., 1888, donne un tableau complet de l'organisation sociale et politique de l'Empire au point de vue juridique. — **E. Herzog**, *Geschichte und System der römischen Staatsverfassung*, 2 v., 1887-91, est l'ouvrage le plus récent sur la constitution de l'Empire. — **Fustel de Coulanges**, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, 2e édit., t. I, 1887, expose et discute avec une extrême précision les caractères du régime romain en Gaule. Dans les *Recherches sur quelques problèmes d'histoires*, 1885, du même auteur se trouve une excellente étude sur le colonat.

On peut consulter pour certaines questions spéciales les ouvrages suivants : **Guiraud**, *les Assemblées provinciales de l'Empire romain*, 1887; — **René Cagnat**, *De municipalibus et provincialibus militiis in imperio romano*, 1880; — **Beurlier**, *Essai sur le culte des empereurs romains*, 1870; — **E. Desjardins**, *Géographie de la Gaule romaine*, 1876-85; — **Jullian**, *la Transformation politique de l'Italie sous les empereurs romains*, 1883; — **Wallon**, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*; — **H. Lemonnier**, *Condition privée des affranchis*, 1887; — **Am. Thierry**, *Récits de l'histoire romaine au* Ve *siècle*, quatre séries.

Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, **Rambaud**, *Histoire de la civilisation française*, t. I, 1888, donnent un tableau de l'organisation romaine en Gaule.

L'histoire du IVe siècle est racontée dans **Duruy**, *Histoire des Romains*, t. VIII; — **Herm. Schiller**, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, t. II, 1887; — **H. Richter**, *Das westrœmische Reich unter den Kaisern Gratian und Valentinian*, 1864.

Pour l'histoire des derniers temps du paganisme : **Beugnot**, *la Destruction du paganisme*, 2 v., 1830, ouvrage estimable en son temps, aujourd'hui arriéré; — **G. Boissier**, *la Fin du paganisme*, 1890, d'une lecture intéressante et agréable; — **V. Schultze**, *Geschichte der Untergangs des griechisch-römischen Heidenthums*, 1892; on peut consulter aussi Aubé, *les Chrétiens dans l'Empire romain*; — **De Broglie**, *l'Église et l'Empire romain au* IVe *siècle*, 1856-1859.

Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 1877, donne les renseignements sur l'organisation de l'Église.

CHAPITRE II

LE MONDE BARBARE. — L'INVASION LE ROYAUME OSTROGOTH D'ITALIE

(376-526)

I. Le monde barbare. — Les Germains.

Tableau général du monde barbare au IVe siècle. — Rome affectait de croire que son maître était « le maître du monde », que son Empire comprenait toute « la terre habitée », *œkouméné*. Il lui fallait bien se rendre compte cependant qu'à l'est du Rhin, au nord du Danube, à l'est de l'Euphrate et du Tigre, dans les déserts de l'Arabie et de l'Afrique, au delà des murs d'Hadrien et de Septime-Sévère et de la mer d'Hibernie, il y avait des peuples qui ne reconnaissaient pas ses lois. Alors, comme autrefois les Grecs, elle donnait à ces hommes qui ne parlaient pas sa langue le nom commun de *Barbares*.

Immense était ce monde des Barbares : d'abord les Celtes de Calédonie et d'Hibernie; en Afrique, ces peuplades maures, numides, libyennes, qui, errant hors des frontières de l'Empire ou cantonnées sur les hauteurs du Rif et du Djurdjura, n'étaient romaines que de nom; puis les tribus éthiopiennes, qui commençaient aux cataractes du Nil; puis les Sarrasins de l'Arabie et de la Mésopotamie; puis, sur l'autre rive du Tigre,

les Perses, adorateurs du feu. Mais de tous ces peuples ne venaient pour le moment que des résistances ou des dangers locaux, car l'heure de la race arabe n'était pas encore venue.

Plus redoutable était ce monde barbare qui venait battre les frontières romaines du Rhin et du Danube. L'ethnographie moderne y distingue cinq grandes races :

La race *germanique* peut se diviser en deux branches : la *teutonique* et la *gothique*.

1° La race *teutonique*, qui était la mieux connue des Romains, que Tacite, au IIe siècle, avait décrite, que le commerce ou la guerre mettaient en relations continues avec l'Empire, avait été depuis le IIe siècle profondément modifiée dans ses organisations sociales et dans la distribution géographique de ses peuplades. Contenue à l'ouest et au sud par la ligne de fer des retranchements romains, elle subissait du côté de l'est la poussée d'autres races. Si jamais elle avait été vraiment attachée au sol, il semblait qu'alors elle s'en arrachât et que, sous l'action de courants et contre-courants mal connus des Romains, ses nations ne cessassent de se déplacer, de se dissoudre et se réorganiser sous d'autres formes, avec d'autres éléments et sous d'autres noms.

Sur la rive droite du Rhin, de ses bouches jusqu'au Main, dans le pays où Tacite n'avait vu que des Sicambres, des Bructères, des Chamaves, des Tenctères, des Cattes [1], il y a un amalgame ou une confédération de peuples qu'on appelait d'un nom nouveau : les *Franks*.

Entre la mer du Nord, le Rhin et l'Elbe, principalement dans le bassin du Weser, les anciens Angrivares, Chauques, Frisons, Chérusques, se sont confédérés sous le nom nouveau de *Saxons*.

A ceux-ci paraissent se rattacher, au nord, les *Angles* [2] et, au sud, les *Thuringiens*.

Dans l'angle formé par le Rhin et le Danube, les anciens peuples, mêlés d'émigrants de toutes langues (*dissoni*) et de toutes nations (*all mann*), s'est formée la confédération ou nation des

1. Le nom des Cattes s'est conservé, aux mêmes lieux, dans celui des Hessois.
2. Dans le Slesvig-Holstein d'aujourd'hui. Voir, ci-dessous, le chapitre III.

Alamans, auxquels se sont mêlés encore, pour leur donner un nouveau nom, les *Suèves* ou *Souabes* (en allemand *Schwaben* [1]).

On s'est demandé si ces noms nouveaux ne correspondaient pas aux anciens noms de Tacite, qui divisait les Germains ou *Istævons, Ingævons, Hermions* : ceux-ci, respectivement, seraient devenus les Francs, les Saxons, les Alamans-Souabes. Ce sont de pures conjectures.

Sur la trace des Suèves, on voit déjà cheminer les *Burgondes*, qui tendent à se rapprocher du Rhin, et sur la trace de ceux-ci les *Langobards* (« gens à longue barbe ») ou *Lombards*, qui apparaissent sur le moyen Danube. Plus près de la Baltique, les *Turcilinges*, les *Rugiens*, les *Scires* [2], les *Hirrs* ou *Hérules*, tatoués de bleu.

En revanche, le nom des deux peuples apparentés aux Suèves, celui des *Quades* (Moravie) et des *Marcomans* (Bohême), si célèbres dans les guerres de Trajan, successeurs en ces régions des Boïes gaulois et remplacés par d'autres immigrants, tend à disparaître. Peut-être, confondus avec les Suèves, avaient-ils accentué leur marche vers l'ouest.

2° La race *gothique* ou *scandinave* était agitée de mouvements semblables à ceux de la race teutonique. Il semble qu'elle dispute aux races finnoises les deux péninsules danoise et suédoise-norvégienne, avec les îles de la Baltique, pays où tant de noms géographiques conservent le souvenir des Goths : *Gothie*, *Ostrogothie*, *Westrogothie*, île de *Gothland*. En même temps elle se répand dans les plaines de l'Europe orientale : nous voyons les *Wisigoths* ou Goths de l'Ouest, sous la famille des Baltes (dont le nom est resté à la mer Baltique), et les *Ostrogoths* ou Goths de l'Est, sous la dynastie des Amales, occuper les steppes de la Russie actuelle. En arrière-garde, ils ont les *Gépides* ou « traînards ». Aux Wisigoths semblent se rattacher plus particulièrement les *Taïfales*; à la race gothique tout entière, les *Jutes*, du Jutland, et les *Vandales*, peut-être mêlés de Vendes, et qui, au IIe siècle, occupent les rivages de la mer Baltique.

1. Rapprocher de ce nom le mot *Schwebende*, les errants, les nomades.
2. Les Scires et les Rugiens sont rangés quelquefois parmi les tribus gothiques. Au reste, la distinction entre Teutons et Goths n'est pas toujours facile.

3° La grande race qui porta ensuite le nom de *slave* n'apparaît alors que sous le nom de *vende* parce que les Romains ne paraissent avoir connu que les Vendes ou Slaves de la Baltique [1]. Sur cette race slave toutes les invasions germaniques gothiques et celles des nomades de race ouralo-altaïque ont dû passer, l'opprimant ou la dispersant, ne réussissant pas à l'arracher du sol. Elle s'étendait de la Vistule au Don, lançant peut-être des avant-coureurs dans la direction de l'Elbe et du Danube, auxiliaire d'autres invasions et ne révélant pas encore son nom, qui ne retentira dans l'histoire que du VIIe siècle au Xe siècle.

On rattache quelquefois aux Slaves des peuples essentiellement nomades qu'on appelait alors *sarmatiques*, comme les *Iazyges*, qui, au IIe siècle, sont cantonnés entre le moyen Danube et la Theiss, les *Alains*, les *Roxolans*, campés près des rivages de la mer Noire, et peut-être mêlés d'éléments finnois.

4° Tout aussi obscure et inconnue était encore la race *lithuanienne*, également de souche indo-européenne. Elle devait être déjà cantonnée dans les régions qui s'étendent de la Vistule jusqu'au delà du Niémen, occupant des pays trop pauvres pour ne pas être dédaignés par les nouveaux envahisseurs, cachée dans ses marais et ses forêts, n'ayant pas encore d'histoire et n'ayant pas encore révélé son nom.

5° La race *ouralo-altaïque*, branches *finnoise* et *turque*, répandue dans le nord de la Scandinavie, dans la Finlande et presque toute la Russie actuelle, dépassait à l'est l'Oural et, dans les profondeurs de l'Asie septentrionale, s'étendait jusqu'à l'Altaï : de là son nom d'ouralo-altaïque. Elle est étrangère à la race *aryenne* ou indo-européenne ; ses nombreux dialectes n'ont rien de commun avec ceux que parlaient Romains et Grecs, Germains et Goths, Lithuaniens et Slaves, qui tous sont des Aryens. Parmi ses peuplades, beaucoup étaient depuis longtemps établies sur le sol européen ; elles y étaient fixées peut-être dès le temps de cette Scythie que décrivait Hérodote au Ve siècle avant J.-C.

Il est probable qu'aux jours de la décadence de l'Empire, il y

1. Tacite plaçait déjà les *Venedi* sur la Baltique et le nom de *Vindobona* (Vienne) semble indiquer aussi la présence des Vendes sur le Danube moyen.

avait déjà des *Lapons* au nord de la Scandinavie et de la Finlande; des *Samoyèdes* sur les rivages de l'océan Glacial; des *Tchoudes* dans la Finlande, aux embouchures du Niémen, de la Düna, de la Néva; des *Mériens*, des *Mouromiens*, des *Votiaks*, des *Permiens*, des *Mordves*, des *Tchérémisses*, des *Tchouvaches*, des *Bulgares*, des *Méchtchéraks*, des *Bachkyrs*, dans les régions relativement fertiles du bassin du Volga; des *Erzes* ou *Zyrianes*, dans celui de la Petchora; des *Ougriens*, des *Ostiaks*, des *Vogouls*, sur le versant est de l'Oural. Fixés au sol, agriculteurs en même temps que pasteurs, ils n'avaient pas alors plus d'histoire qu'aujourd'hui. Les écrivains romains ne nous citent guère, parmi eux, que les *Æstyens* (les Tchoudes ou Finnois de l'Esthonie). Tous ces peuples laissèrent passer sur eux les invasions sans y prendre jamais qu'une faible part.

Il n'en était pas de même d'autres peuples ouralo-altaïques, qui, mêlés parfois de sang jaune, pasteurs et non agriculteurs, avant tout nomades et cavaliers, sans cesse agités par la fièvre de l'émigration et de l'aventure, commencèrent dès le IVe siècle de notre ère à processionner d'Asie en Europe, apportant dans le monde gréco-romain un type d'hommes inconnu et la terreur de quelque nouveau *fléau de Dieu*. En tête apparaîtront les *Huns*; plus tard, à leur heure, viendront les *Avars*, les *Khazars*, les *Magyars* ou *Hongrois*, frères des Ougriens, les *Petchénègues*, les *Ouzes*, les *Polovtsi*, les *Tatars*, les *Mongols*, les *Turks* Seljoukides ou Ottomans.

De toutes ces races, une seulement prendra sur les destinées du monde, dès le IVe siècle, une influence *générale* et *durable*; elle sera la première à briser les barrières de l'Empire romain; elle créera le mélange de sang, d'idées et d'institutions dont naîtront l'Europe nouvelle et les nations de l'Europe nouvelle. Ce sont les Germains dans les deux divisions de leur race, l'occidentale et l'orientale, la *teutonique* et la *gothique*.

Les Germains. — Les Germains apparaissaient aux Romains comme des hommes d'une autre race avec leur grand corps, leur peau blanche, leurs joues roses, leur blonde chevelure, leurs yeux bleus. Les dames romaines les ont admirés, ont porté des perruques blondes; les anges furent en général

figurés blonds. Ces barbares étaient des gens virils, ayant un vif sentiment de la liberté. Orgueilleux, intelligents, sachant parler, généreux, ils furent en somme jugés favorablement par l'antiquité classique. Il y a des ombres au tableau : ils étaient ivrognes, sujets à de subits accès de colère; leur courage indéniable avait de grands élans, des alternatives de bravade et de faiblesse.

Cultivateurs ou pâtres, ils traînent avec eux leur bétail; ils ont le mariage monogame [1], la famille avec ses serviteurs, un commencement de société. Ils bâtissent des maisons, ont réglé le partage de la terre et des prairies. Ils ressemblent fort aux Grecs d'Homère.

Toutefois le contraste est grand avec les peuples classiques. La Grèce était bien placée pour recevoir l'éducation des civilisations plus vieilles qu'elle, asiatique ou égyptienne; l'Italie pour recevoir celle de la Grèce; il faudra que les Germains sortent en masse de chez eux pour se précipiter dans la civilisation antique.

La civilisation antique est sortie des relations des peuples méditerranéens entre eux. La Grèce fut instruite par l'Orient, Rome par la Grèce, la Gaule et l'Espagne par Rome. La Germanie a vécu isolée dans un pays tout différent, incliné vers des mers inconnues, sans villes. Pas de villes! ce fut la grandeur et la faiblesse de la Germanie jusqu'au xe siècle.

Au nord, les Germains vivent dans des fermes séparées; presque partout ailleurs, dans des villages; leur grande ressource est le bétail. Le libre propriétaire du sol compte seul dans le peuple, mais sa propriété est étroitement rattachée à la communauté. Celle-ci possède le terroir; maison, jardin, troupeau, forment la propriété personnelle; du reste on fait deux parties, dont l'une est divisée en lots, l'autre reste commune. Il y a pour cela des lois, non écrites; d'autres règlent l'assolement. Il est impossible de savoir si ces lots, qui primitivement durent être égaux, étaient attribués en pleine propriété ou bien si, au bout d'un certain temps, il y avait une mutation entre les divers proprié-

1. Cependant les chefs se donnent le luxe de plusieurs femmes : Arioviste, au dire de César, en avait deux; Dagobert, Charlemagne, seront polygames.

taires du même village; si le régime était pleinement celui du communisme agraire. Le régime a pu varier selon les peuples.

Le lien est étroit entre l'individu et la communauté. Le Germain fait paître son troupeau avec ceux de ses pareils; il cultive selon les règles; il a sa place au tribunal, à l'assemblée, à l'armée, en tant que propriétaire; il élit son chef. C'est une démocratie primitive.

Le progrès sur place est impossible; il ne faut pas que le troupeau grossisse trop, que le nombre des propriétaires copartageants s'accroisse. Il faut donc, si la population augmente, reculer la frontière : guerroyer contre ses voisins ou émigrer. Une guerre malheureuse, une famine amènent aussi l'émigration.

L'organisation politique n'est pas très développée. L'élément primordial, c'est la communauté du village (*gemeinde*); au-dessus est le canton (*gau*); au-dessus, le peuple (*volk*). Quand vient le danger, on tend à la royauté.

Supérieure à la foule des hommes libres nous trouvons une noblesse, qui est considérée comme étant d'origine sacrée. Pour les courses de guerre, on forme des associations personnelles guidées par un chef. Le devoir envers ce chef est très supérieur au devoir national. Ce phénomène rend compte des troubles, des révoltes perpétuelles, bref, de la vie du moyen âge. Le dévouement au seigneur choisi est absolu. Le Germain est orgueilleux, mais en même temps servile. En temps de guerre, même en temps de paix, le service du chef (*princeps*) est organisé.

Chez ces Germains il y a beaucoup de sève; leur hardiesse à la guerre est inouïe; ils admirent par-dessus tout la force physique, qui permet de franchir d'un saut une rangée de six chevaux, de tuer un homme d'un coup de poing.

Résumons les traits principaux : esprit démocratique, étroite liaison à la communauté, respect de la noblesse, peu d'attache à l'État, étroite attache au chef choisi. Ce peuple organisé pour la vie locale est incapable de supporter les plus simples formes de l'État.

L'ancienne religion germanique est une poésie de la nature personnifiée : on cherche à savoir ce que disent le cri du coucou,

le lièvre qui coupe les chemins. Dans le ciel plane un aigle géant dont les ailes secouent la tempête; la montagne est habitée par les dieux et les géants. Les dieux ont taillé le monde dans un géant. Ils sont les ancêtres du peuple. D'ordinaire ces images gigantesques des forces de la nature mènent à l'anthropomorphisme; la fantaisie fait les dieux de plus en plus hommes, avec une destinée, une histoire et des vices. César constatait chez eux le culte du Soleil et de la Lune : ce sont la déesse *Sunna* et son frère le dieu *Mani*[1]. Il cite un autre dieu, qu'il appelle Vulcain, et qui doit être *Wodan*, dieu du ciel. Il dit qu'ils n'en connaissaient pas d'autres : mais nous savons qu'ils adoraient *Zio*, représenté sous la forme d'une épée, dieu de la guerre; *Donar*, armé d'un marteau, dieu du tonnerre; *Ertha*, déesse de la terre; *Freya*, déesse de la fécondité et de l'amour[2]. Chez les Goths et les Scandinaves, Wodan devient *Odin*; Zio, *Tyr*; Donar, *Thor*; Freya, *Frigga*. Le sacerdoce est plus développé chez les tribus gothiques que chez les teutoniques : celles-ci n'avaient pas de prêtres, mais quelquefois des prêtresses ou prophétesses, comme la Velléda. Au contraire, en Scandinavie, il y avait à Upsal, un collège de douze prêtres; les Burgondes obéissaient à la fois à un roi et à un grand prêtre. Les Teutons ne semblent pas avoir connu l'écriture : les Goths et les Scandinaves avaient une écriture sacrée, les *runes*. Les uns et les autres avaient des chants, où ils célébraient les exploits des héros.

Le peuple émigre avec ses dieux; il en rencontre d'autres. Vainqueur, il croit les siens plus forts; vaincu, il doute d'eux. La victoire même a pour conséquence la corruption, des changements d'habitude; la religion s'altère. Ce ne sont plus les mêmes sources, les mêmes bois, les mêmes oiseaux, les mêmes herbes. L'époque des semailles, de la récolte, a changé. Tout ce que le Germain émigré perd, tout ce qu'il gagne l'éloigne de ses dieux.

1. En allemand le nom du Soleil, *die Sonne*, est resté féminin, tandis que celui de la Lune, *der Mond*, est masculin.

2. Les noms de quelques-uns de ces dieux sont conservés dans les jours de la semaine allemande : *Sunntag*, dimanche, jour du Soleil; *Montag*, lundi, jour de la Lune; *Donnerstag*, jeudi, jour de Donar; *Freytag*, vendredi, jour de Freya. En anglais, mardi, *Tuesday*, est le jour de Tyr ou Zio; mercredi, *Wesdnesday*, est le jour de Wodan.

L'émigré accepta aisément le christianisme qui, au contraire, ne se répandit que très lentement dans la vieille terre de Germanie.

Relations de Rome avec la Germanie. — Rome entra en relation avec les Germains de l'ouest, dès la fin de la période républicaine. Le premier contact eut lieu en 113 avant J.-C., lors de l'invasion des Teutons et des Cimbres. Les causes des grandes migrations qui mirent aux prises les Barbares avec les Romains furent le développement excessif de leur population sur certains points, le régime agraire qui limitait l'extension de chaque communauté, l'habitude du compagnonnage et des excursions sous un chef, enfin l'attraction de la civilisation et de la terre romaines.

Les Barbares de 113 s'étaient mis en mouvement avec leurs femmes, leurs enfants, dans des chariots couverts, avec leurs bêtes de somme et leurs chiens, errant pendant des années parmi les peuples étrangers, s'arrêtant pour camper l'hiver, poursuivant leur marche en été. Ils demandaient des terres pour s'y établir. Par trois fois, simplement, naïvement, ils adressèrent leur requête aux Romains. Ce n'étaient pas des pillards, mais un peuple en quête d'une patrie nouvelle. Il fallut un Marius pour les exterminer. A cette époque, les Germains se déplaçaient certainement vers l'ouest; ils envahissaient la Gaule; au nord, les Belges étaient en partie germanisés; quand César entra en Gaule, il y trouva les Suèves d'Arioviste établis au nord-ouest du Jura chez les Séquanes, à qui ils avaient pris des terres et imposé tribut. Il les refoula au delà du Rhin. Il traversa même ce fleuve pour assurer sa frontière et consacrer son succès. Depuis ce moment la lutte fut perpétuelle entre les Romains et les Germains. Elle se poursuivit pendant cinq cents ans. Rome ne réussit pas à soumettre la Germanie : Auguste abandonna l'entreprise après la destruction des légions de Varus. Rome fortifia sa frontière portée au Rhin et au Danube, et même, dans l'angle formé par le Rhin moyen et le Danube, occupa une vaste région, les *Champs décumates*, protégée par une ligne de fortifications (*limes romanus*).

Par l'action de l'épée et de l'or, elle prévalut durant des

siècles, divisant et matant les barbares, détruisant ce superflu de force germanique qui eût émigré. Toutefois si le passage du Rhin fut bien défendu, à partir de Marc-Aurèle les Germains firent des progrès dans les pays du Danube. Au III[e] siècle, Rome a cessé d'être redoutée. Au IV[e], les Germains la considèrent comme leur proie. L'invasion fut préparée par une lente infiltration. Pas un canton, pas une famille presque, qui n'ait envoyé en terre romaine un aventurier ou un soldat. A la fin, des comtes, des ducs, des patrices même sont pris parmi les Barbares. Ceux-ci pénètrent à la cour et s'y romanisent.

L'invasion des Barbares fut donc un des faits les mieux préparés de l'histoire. Peu à peu l'Empire avait été entamé, avait ramené en arrière ses limites. Au IV[e] siècle, ces limites furent franchies, mais lentement d'abord et comme à l'amiable.

Les Germains se sont graduellement rapprochés de la civilisation. Ils commerçaient avec les Romains dans les camps retranchés (*castra stativa*). Ils sont d'abord entrés dans l'Empire individuellement ou par petits groupes, soit volontairement, soit amenés comme prisonniers, presque tous dans la condition de tributaires, de colons, de laboureurs; d'autres étaient domestiques. En Orient, les maçons, les portefaix, les porteurs d'eau sont des Goths. Beaucoup enfin étaient soldats dans l'armée romaine, dès le temps de César. Ces soldats germains forment au IV[e] siècle des corps spéciaux; ce sont ou bien des fédérés (*fœderati*), qui servent en vertu d'un contrat et qu'on ne peut conduire en dehors d'une région déterminée; ou bien des lètes (*læti*), qui servent sans conditions, groupés en colonies agricoles, qui forment de véritables garnisons, sous la surveillance de l'autorité romaine. Ainsi s'établirent : près de Poitiers, des Taïfales, dont Tiffauges a conservé le nom; près de Bayeux, des Saxons, qui gardèrent leur langue jusqu'au XI[e] siècle [1]. A la fin du IV[e] siècle, lorsque des circonstances extérieures ont amené une poussée de peuples plus forte que jamais sur les frontières, le caractère de l'invasion n'a pas été pour cela

1. Le nom des Sarmates s'est conservé dans des localités de France, comme Sermoize ou Sermaize; peut-être celui des Vandales, dans plusieurs Vandœuvre : celui des Alamans dans nos Allemanches, Allemagne, Auménancourt, etc.

modifié. Il y eut des bandes destructrices, mais les armées de peuples commandées par des rois se sont présentées pour servir, et ces rois ont servi l'Empire, même après que l'empereur a disparu de l'Occident.

Les Germains n'ont donc pas été de propos délibéré les destructeurs de l'Empire; ils n'ont pas eu de haine de race, ne se sont jamais attribué de mission. C'est là une idée venue des auteurs ecclésiastiques et reprise par l'orgueil allemand. On pourrait mettre en épigraphe d'une histoire des invasions les paroles que Florus prête aux Cimbres : ils demandaient que « le peuple de Mars » leur donnât une certaine quantité de terres, comme salaire, et s'engageaient à mettre à son service leurs bras et leurs armes [1].

Avoir des terres; s'il en a, en obtenir de meilleures; avoir du soleil, de l'or, du vin, des olives, des épices : le pauvre Germain convoiteux veut avoir tout cela; avant de prendre, il demande. Son vœu est d'être reçu dans l'Empire. Ils le dirent à Marc-Aurèle [2]; la guerre contre Rome n'est pour eux qu'un pis aller.

Dans bien des cas l'empereur accepte le concours des Barbares. On les établit sur les frontières pour les défendre : les Francs sur le Rhin sont *bénéficiaires* de l'Empire; le *bénéfice* [3] existait en effet déjà. Lampride dit qu' « Alexandre-Sévère distribua le terrain conquis sur l'ennemi aux ducs et aux soldats des frontières, à condition que leurs héritiers seraient soldats comme eux ». De même des terres furent distribuées aux Ripuaires, qui s'engagèrent à les défendre. Après les grandes guerres soutenues par Marc-Aurèle, les Quades fournirent à l'armée romaine 8000 cavaliers. Des colonies barbares furent disséminées en Dacie, en Mésie, en Pannonie, en Italie. On les gratifiait de faveurs diverses : exemptions de tribut, temporaires ou perpétuelles; subsides; même droit de cité. C'était la continuation de la vieille politique romaine : absorption

1. Florus, *Ep.*, III, 3 : *ut Martius populus aliquid sibi terræ daret, quasi stipendium; cæterum, ut vellet, manibus atque armis suis uteretur.*
2. *Nisi reciperentur, bellum indicentibus* (Julius Capitolinus).
3. Voir ci-dessous, chapitres III, VII et VIII.

graduelle des peuples vaincus. La souveraineté de Rome n'est pas contestée par les Barbares. Elle se les incorpore comme elle s'est incorporé successivement le Latium, l'Italie, la Gaule. Les Barbares sont auxiliaires, puis légionnaires, enfin dignitaires de l'Empire (comme Stilicon). Seulement Rome n'a plus la même force qu'autrefois; elle s'est assimilé les Gaulois, elle ne put s'assimiler les Germains. Un choc inattendu, venu d'Asie, bouleversa tout. Les Barbares entrèrent par grandes masses; on put encore, avec l'aide de ceux qui avaient fait un pacte avec l'empereur, écraser les autres, les vrais destructeurs, mais ce fut tout. Plus l'Empire faiblissait, plus nombreux entraient les Germains : si bien que, tout en subissant l'influence de Rome, ils ont gardé leur individualité que les Gaulois avaient perdue. Dans les dernières années du ve siècle, les Barbares morcellent le territoire; leurs petits cercles, distincts et séparés, finissent par se rejoindre. La force centrale diminuant toujours, l'Empire se trouva démembré, non détruit. Isolée, l'invasion des barbares paraît une catastrophe; replacée dans l'ensemble des faits, elle n'est qu'une conclusion.

II. — L'invasion.

Les Huns et les Goths. — L'invasion des Barbares, commencée à la fin du IVe siècle, finit par l'établissement d'un certain nombre de royaumes barbares sur le sol de l'Empire romain et par la chute de l'empire d'Occident. On peut lui assigner comme dates extrêmes 376, date de l'entrée pacifique des Goths dans l'empire, et 526, date de la mort de Théodoric, le plus illustre des fondateurs de royautés barbares.

Épuisés par leur lutte séculaire contre l'Empire, divisés par la politique romaine, les Germains eussent difficilement porté un coup décisif à ceux qu'ils considéraient à peine comme des adversaires. Ils furent poussés contre les Romains par un mouvement venu du fond de l'Asie. Ils entrèrent dans l'Empire, presque autant comme fugitifs que comme envahisseurs, parce qu'ils reculaient devant les Huns.

Les Huns étaient un peuple appartenant à la race ouralo-altaïque [1]. Ils avaient fait partie d'un empire dont le grand Khan avait quasi asservi les Chinois. Cet empire tomba en dissolution, et sous la dynastie chinoise des Han, au Ier et au IIe siècle, passa presque tout entier sous la domination chinoise. Les Huns se tournèrent vers l'Occident. Les uns s'arrêtèrent dans les vallées de l'Yaxarte et de l'Oxus : ce sont les Huns blancs, qui renoncèrent à la vie nomade. Les autres allèrent jusqu'au Volga et pendant longtemps vécurent en pêcheurs, pasteurs et brigands dans les steppes, le long de ce fleuve énorme, descendant en hiver vers l'embouchure, remontant en été jusqu'à la Kama. Au IVe siècle, ils paraissent avoir reçu du nord et de l'est de l'Asie une poussée. Ils tombent alors sur les Alains, qui vivaient de la vie nomade, entre le Don et le Volga, adorant l'épée nue plantée en terre, scalpant le vaincu. Les Alains furent battus; une partie s'enfuit dans le Caucase, où sont encore leurs descendants; d'autres au bord de la Baltique, où ils se joindront plus tard aux migrations germaniques; le reste fut incorporé aux Huns, qui atteignirent ainsi le Don.

Ils se trouvèrent en face des Goths. Ceux-ci avaient fondé un vaste empire, à liens très lâches bien entendu, comme les monarchies barbares. Hermanaric (de la famille des Amales), roi des Ostrogoths, s'était subordonné les rois des Wisigoths (de la famille des Baltes). Il exerçait une sorte de suzeraineté sur les Iazyges, les Vandales, les Gépides, établis en partie dans l'ancienne Dacie; sur les Hérules, sur les Scires, les Vendes et les Æstyens des bords de la Baltique; sur les Alains et les Roxolans des steppes du midi.

Le christianisme chez les Goths : l'arianisme. — Les Goths, ainsi superposés à un chaos de peuples germains, sarmates, slaves, finnois, avaient déjà subi, à distance, les influences civilisatrices de l'Empire. L'un d'eux, Ulphilas (Wulfilas ou Wœlfen, « le petit loup »), né vers 311, avait

1. Ils étaient peut-être mêlés d'éléments mongols, ou de race jaune; comme fond ethnographique, ils différaient peu des Hongrois-Magyars, qui plus tard les revendiquèrent pour leurs parents. Klaproth et beaucoup d'autres en font de purs Finnois.

traduit pour eux la Bible, et comme leur langue était trop pauvre, il avait emprunté des mots à la langue grecque, de même qu'avec l'alphabet grec il compléta l'alphabet gothique. Le seul livre de la Bible qu'il ne traduisit pas, ce fut *les Rois*, craignant, dit-on, d'exciter encore leur ardeur belliqueuse. Il leur prêcha le christianisme et, en 341, se fit sacrer à Constantinople leur évêque. Mais, en même temps que le christianisme, il leur apportait l'hérésie arienne, alors en faveur à la cour impériale. Il leur inocula ainsi le virus dont devaient périr tous les États qu'ils fondèrent plus tard en Occident.

C'est un fait très remarquable que les peuples barbares aient été presque tous à l'arianisme et qu'ils y aient persévéré si longtemps. Or l'arianisme n'allait à rien moins qu'à nier la divinité de la religion en niant la divinité du Christ. Le fond de la doctrine d'Arius, c'est que le Père seul est incréé (ἀγέννητος), que c'est là le caractère de l'être divin, la condition de l'unité divine; le Fils ne peut être incréé comme le Père (συναγέννητος); son essence est hors de lui; elle procède de celle du Père; elle n'est pas cette essence; il est une créature (ποίημα), mais la première, manifestée avant toute autre. Il y a eu un temps où il n'existait pas. Il aurait pu, absolument parlant, prendre part au mal; mais il a fait un tel usage de la liberté et de la grâce qu'il s'est de plus en plus divinisé et que Dieu l'a honoré des noms de Fils de Dieu et de λόγος, mais sans qu'il devienne pour cela l'égal de son Père, sans être éternel, comme lui, puisque Dieu n'a pas été éternellement Père et ne l'est devenu que dans le temps. Cette doctrine plus simple, plus rationnelle, plus intelligible que la théologie catholique avec ses mystères, fut aussi plus accessible aux Barbares, qui l'adoptèrent. Du coup ils vécurent en dehors de la hiérarchie ecclésiastique du catholicisme. Chez eux le clergé chrétien, à peine distinct du reste de la nation, n'avait ni grands biens, ni grandes dignités : de telle sorte que la vie laïque, comme on dirait aujourd'hui, était chez eux le principal, au lieu que chez les Romains c'était la vie ecclésiastique. De là un désaccord très profond.

Première invasion des Goths dans l'Empire d'Orient. — Le roi Hermanaric venait d'échapper blessé à une révolte

des Roxolans, quand survint l'attaque des Huns. Désespérant de la victoire, il s'acheva lui-même d'un coup d'épée. Withimer, son successeur, livra bataille ; il fut tué, les Ostrogoths complètement défaits. Quelques fidèles emportèrent son fils encore enfant jusqu'aux bords du Dniester, où les Wisigoths avaient leur camp, entouré de chariots. Athanaric et ses deux frères Fridigern et Ablavius y commandaient. Athanaric voulait combattre; mais les Huns ayant passé le Dniester la nuit, il dut se réfugier entre le Pruth et le Danube, où il se fortifia. Fridigern et Ablavius demandèrent asile à l'Empire.

Valens régnait alors en Orient, son neveu Gratien en Occident. Valens reçut à Antioche l'ambassade des Goths suppliants, implorant secours contre la faim et contre les Huns, demandant une place dans l'Empire, promettant la soumission et le service aux frontières. Valens consentit, les Goths étant ariens comme lui. Il leur imposa de sévères conditions : entre autres, celle de déposer leurs armes. Ils éludèrent cet article en payant les officiers romains chargés de surveiller le passage, et, au nombre de deux cent mille hommes armés, avec leurs femmes et leurs enfants, passèrent en Mésie (376). Opprimés et exploités par les fonctionnaires romains, ils ne tardèrent pas à se révolter. A Marcianopolis, en 377, ils battirent Lupicinus; à Andrinople, en 378, Valens périt en les combattant. Les Goths exterminèrent les deux tiers de l'armée romaine, arrivèrent jusqu'aux portes de Constantinople. Du bas Danube aux Alpes Juliennes, ils ravagèrent si bien le pays qu'ils n'y laissèrent subsister, dit un Père de l'Église, que le ciel et la terre.

Gratien appela au trône d'Orient Théodose, le dernier des vrais empereurs romains. Les Goths se débandaient d'eux-mêmes; morcelés en petits groupes, ce n'étaient plus que des bandes de brigands, s'affaiblissant par leurs propres ravages. Théodose négocia avec les chefs. Il gagna Athanaric, qui avait fini par passer aussi le Danube, l'attira à Constantinople, dont le luxe éblouit les Barbares, et lui fit après sa mort de splendides funérailles (381). Les Ostrogoths qui avaient rejoint Fridigern continuant leurs ravages sur le bas Danube, il les extermina. Ainsi finit la guerre des Goths. Théodose établit ce

qui restait sur les deux rives du Bosphore et de l'Hellespont, en Phrygie, en Lydie, en Thrace. Ils vécurent sous leurs princes, gardant leurs coutumes, dans la condition de fédérés (*fœderati*). Ils avaient ce qu'ils demandaient : des terres.

Séparation des deux Empires. — Après une double intervention en Occident, Théodose, vengeur de Gratien et de Valentinien II, vainqueur des usurpateurs Maxime (388) et Eugène soutenu par le Franc Arbogast (394), règne quatre mois sur tout l'Empire, Occident et Orient réunis. Il meurt après l'avoir partagé de nouveau entre ses fils Arcadius, qui a dix-neuf ans, Honorius, qui en a onze (395). C'est à cette date qu'on est convenu d'arrêter l'histoire romaine et de commencer l'histoire du moyen âge.

Arcadius avait une sorte de premier ministre dans la personne de Rufin, un Aquitain qui avait gagné par sa piété la faveur de Théodose. Auprès d'Honorius, était Stilicon, un Vandale, soldat et homme d'État. Ces deux hommes devinrent rivaux. Rufin provoqua une révolte des Wisigoths, afin d'avoir une occasion de rappeler les troupes d'Orient, qui, depuis la guerre contre Eugène et Arbogast, séjournaient en Occident. Stilicon renvoya les troupes, après s'être entendu avec Gaïnas, le chef des Goths auxiliaires. Celui-ci, arrivé sous Constantinople, tua Rufin sous les yeux d'Arcadius (novembre 395). Mais les Wisigoths étaient en mouvement.

La seconde invasion : les Wisigoths; Alaric. — Alaric, leur chef, traverse la Macédoine, la Thessalie, passe les Thermopyles, entre en Béotie, en Attique, tuant les hommes, emmenant les femmes et le bétail, brûlant les villages, épargnant les villes quand elles se rachètent, comme Athènes. Il pénètre dans le Péloponèse, y exerce les mêmes ravages, pille Corinthe, Argos, Sparte. Nulle résistance. Alors, d'Occident, Stilicon vient débarquer avec une armée sur les bords du golfe de Corinthe. En Élide, il bloque Alaric au mont Pholoë, fait couler le Pénée dans les fossés dont il a enveloppé l'armée des Wisigoths et attend la capitulation. Alaric s'échappe pendant que son ennemi est à Olympie. Il regagne l'Épire; et, conclusion très inattendue, Arcadius, furieux de se

voir ainsi défendu par Stilicon, nomme Alaric maître de la milice de l'Illyrie occidentale : c'est-à-dire qu'il l'installe, avec délégation de l'autorité impériale, dans une province d'où il peut également menacer les deux Empires, où il peut appeler les Goths disséminés et puiser légalement dans les arsenaux de l'Empire (397). Quant à Stilicon, qui avait espéré devenir régent des deux Empires, il est déclaré ennemi public, ses biens sont confisqués. L'eunuque Eutrope règne, par Eudoxie.

De retour en Occident, Stilicon, après avoir réprimé en Afrique un usurpateur, croit assurer à jamais son crédit en faisant épouser à Honorius sa fille Marie (398). Il y eut alors, ce qui était bien rare, quatre années de tranquillité. C'est le temps qu'il fallait à Alaric pour préparer la conquête de l'Italie. Tous les Goths l'y poussaient. En 402, il passe les Alpes Juliennes, envahit l'Istrie, la Vénétie, menace Milan, d'où s'enfuit l'empereur, qu'il poursuit et investit dans Asti. Stilicon est allé en Gaule; il en a ramené les légions, qu'il remplace par des troupes rappelées de Bretagne. Il débloque Asti, attaque Alaric le jour de Pâques, à Pollentia, le bat complètement, le coupe du chemin de Rome, le refoule vers le nord, traite avec lui, le fait espionner, l'empêche de prendre Vérone, le rejette en Illyrie et vient triompher à Rome. On y vit alors le combat de gladiateurs où fut massacré le moine Télémaque, qui était descendu dans l'arène pour s'opposer à ce jeu sanglant. Le martyr eut gain de cause, car ce fut le dernier combat de gladiateurs (403). Honorius s'organise dans Ravenne un asile sûr, d'où il ne sortira plus (404).

Invasion de Radagaise en Italie. — En l'année 405 on apprit qu'une terrible invasion s'approchait. Autour d'un chef de guerre du nom de Radagast ou Radagaise s'étaient groupés des Vandales, des Burgondes, des Suèves, des Germains de toute nation, poussés soit par quelque mouvement des Huns, soit tout simplement par l'amour du pillage. Jusqu'alors on n'avait subi que le contre-coup de l'invasion, jetant dans l'Empire un peuple vassal qui s'est révolté. Les vrais destructeurs arrivent avec le féroce Radagaise. Les Romains sont terrifiés. Les hordes barbares passent entre Ravenne, où est l'empereur,

et Asti, où est Stilicon. Elles assiègent Florence. Stilicon, avec une armée d'esclaves et de Barbares, cerne les pillards sur les rochers de Fésule. Radagaise, obligé de se rendre, est décapité. Stilicon prend une partie des Barbares à sa solde, en vend une foule d'autres comme esclaves.

La grande invasion : Alaric en Occident; sac de Rome. — L'Italie était délivrée, mais le 31 décembre 406 une nouvelle cohue de Barbares passe le Rhin. Elle culbute les Francs qui gardent le fleuve et se répand dans la Gaule. Cette malheureuse contrée est dévastée deux années durant. Mayence, Worms, Spire, Strasbourg sont détruits; Arras, Thérouanne, Amiens, Tournai, Reims, voient successivement les Barbares; puis toutes les cités jusqu'aux Pyrénées. Aucune résistance; aucun secours ne vient d'Italie. Un usurpateur arrivé de l'île de Bretagne, Constantin, essaie de profiter de l'anarchie (407). Honorius le reconnaît comme empereur. Un autre, Maxime, est proclamé en Espagne; il y appelle les Barbares. Il n'y avait plus de Gaule romaine. L'Italie était devenue frontière.

En Italie, Stilicon venait de disparaître. Il paraît avoir eu de grands projets : sauver l'Empire par les Barbares? rétablir l'unité? Arcadius était mort laissant pour successeur un enfant de huit ans, Théodose II (408). Stilicon négociait avec Alaric, auquel il payait depuis longtemps une sorte de tribut; il l'avait fait nommer préfet de toute l'Illyrie, dont la moitié était à conquérir sur l'Empire d'Orient. Stilicon voulait-il porter au trône son fils Eucher, comme on l'en accusa? obtenir la régence des deux Empires? On ne sait. Il avait traité avec Alaric; les hommes d'État d'Honorius trouvèrent la chose honteuse. Lampridius déclara qu'on entrait en servitude; Olympius parla de l'honneur de Rome; tous représentèrent à Honorius qu'il avait vingt-cinq ans, qu'il était le maître, ou du moins qu'il fallait le devenir. On fait un complot; on assassine les principaux chefs goths et Stilicon lui-même (408); on exclut les ariens des fonctions publiques; on déclare à Alaric que le traité conclu ne serait pas exécuté.

C'était une folie : le roi des Wisigoths reparut en Italie. Dédaignant Ravenne, il marcha sur Rome. La cité impériale

était encore prospère; une nombreuse population s'y pressait autour de 1700 palais; d'immenses richesses y étaient entassées. Ses murs, même défendus par des esclaves et des affranchis, suffirent pour arrêter les Barbares. Alaric se contenta d'investir la ville. On pria, on fit des sortilèges. Vint la famine, on mangea des cadavres. On attendait une armée de secours, mais il n'y en avait plus. On députa vers Alaric, voulant l'effrayer de la masse des Romains; il répondit : « Plus l'herbe est serrée, mieux la faux y mord. » Il demanda du poivre, de l'argent, de l'or. Pour payer cette rançon on fondit des statues, entre autres celle du Courage. Alaric se retira, pour un temps. Il alla en Toscane et engagea des négociations avec Honorius. Il voulait être maître de la milice : refus. Il demanda la Dalmatie, le Norique et la Vénétie : refus. Le Norique seul : refus. La cour de Ravenne ne veut pas s'abaisser à traiter avec des Barbares. Alaric retourne sur Rome (409). Il vient y créer un empereur et force le sénat à décorer de ce titre le préfet de la ville, Attale, auquel il demande le titre de maître de la milice. Attale le lui confère et nomme chef des gardes du palais Ataulf, beau-frère d'Alaric. Après quoi le roi goth et son empereur se rendent devant Ravenne. Le chef goth Sarus, ennemi personnel d'Alaric et d'Ataulf, défend la ville et y retient l'empereur qui voulait partir pour Constantinople. Alaric demande alors à Attale la permission d'aller exercer sés fonctions de maître de la milice en Afrique. Attale refuse. Alaric mécontent le dégrade et envoie les insignes impériaux à Honorius en signe de réconciliation. Honorius ne voulant pas se réconcilier, Alaric marche une troisième fois sur Rome. Des esclaves lui ouvrent une porte, le 24 août 410. Le pillage dura six jours, pendant lesquels on n'épargna que les églises et le trésor des apôtres, qui, au milieu de scènes horribles, fut porté, au chant des psaumes, au Vatican. Alaric passa ensuite en Campanie, pilla Capoue et Nola. Ce fut une vraie orgie; les barbares s'étendaient sous les platanes et pendant de longues heures se faisaient verser du falerne dans des coupes d'or par les fils et les filles des sénateurs romains.

On suppose qu'Alaric voulait passer en Afrique après avoir

visité la Sicile. Il mourut avant d'avoir passé le détroit de Messine. Il avait trente-quatre ans. Pour l'enterrer on détourna le cours du Busento; on descendit le cercueil et le trésor du roi dans le lit desséché; on y ramena l'eau; puis on égorgea les prisonniers qui avaient fait le travail.

Ataulf et Wallia rois des Wisigoths. — Ce terrible Barbare avait été malgré lui un ennemi de l'Empire. Ce fut de propos délibéré qu'Ataulf, son successeur, en fut le serviteur.

Paul Orose a raconté une conversation que ce roi aurait tenue à Narbonne. Ataulf avait d'abord voulu changer la face du monde, effacer le nom de Rome, et, comme César, fonder un empire qui aurait été celui des Goths; mais l'expérience lui ayant montré que les Goths étaient incapables de supporter le joug des lois et d'une discipline, il a mis sa gloire à faire servir leur épée à la restauration de l'Empire. En effet Honorius se décida à traiter avec le successeur d'Alaric. Ataulf reçut le titre de maître de la milice et fut envoyé au delà des Alpes pour combattre les Barbares de Gaule et d'Espagne (412).

Après deux années de pillage l'invasion s'était écoulée (409). Seuls les Burgondes étaient restés en Gaule. Le reste des Barbares avait passé en Espagne : Suèves en Galice, Alains en Lusitanie, Vandales en Andalousie.

Ataulf s'empara de tout le pays entre le Rhône, la Garonne et les Pyrénées. Il avait emmené avec lui Placidie, la fille de Théodose, prisonnière depuis le siège de Rome, traitée avec de grands égards par les Goths. Il était amoureux d'elle, et Placidie consentit, en 414, à l'épouser. Le mariage fut célébré à Narbonne. Ataulf se revêtit de l'habit romain; le premier rang appartenait à Placidie assise sur un lit impérial; cinquante beaux jeunes hommes esclaves lui apportèrent cinquante bassins remplis d'or et de pierreries; Attale entonna l'épithalame. Ainsi un roi goth, venu de la Scythie, épousait à Narbonne Placidie, son esclave, fille de Théodose et sœur d'Honorius, et lui donnait en présent de noces les dépouilles de Rome. A ces fêtes dansait et chantait un Romain que les Barbares faisaient histrion comme ils l'avaient fait empereur. A cette époque, quelques usurpateurs s'élevèrent et disparurent vite. Ataulf en abattit deux autres,

Jovien et son frère Sébastien. Son mariage brouilla de nouveau les choses. Constance, vaillant général, devenu le premier personnage de la cour de Ravenne, aurait voulu épouser la fille de Théodose. Après le mariage, il provoqua une rupture entre Honorius et Ataulf, qui refit Attale empereur. Constance vint assiéger celui-ci dans Narbonne. Le pauvre Attale fut saisi au moment où il fuyait vers l'Espagne ; on le conduisit à Ravenne, où on le promena en triomphe pour se moquer de lui. Puis on l'envoya aux îles Lipari, où on le laissa achever sa vie avec une petite pension.

Ataulf meurt assassiné en Espagne. Wallia, qui lui succède, veut aller piller l'Afrique; mais Constance le force à rentrer au service de l'Empire. Les textes parlent d'ailleurs du roi wisigoth comme d'un humble serviteur de Rome. Wallia rendit Placidie, qui épousa Constance. Il se donna carrière en Espagne. Pendant trois ans, il fit une guerre acharnée aux Vandales, aux Alains, qu'il extermina, aux Suèves, qu'il rejeta dans les montagnes du nord-ouest. En récompense il reçut l'Aquitaine avec Toulouse pour capitale (419). Déjà les Burgondes s'organisaient sur le sol romain; occupant les deux revers du Jura, ils s'étendaient peu à peu sur toute la vallée du Rhône jusqu'à la Durance; les Francs ont dépassé l'Escaut; les Alamans atteignent les Vosges. Burgondes et Wisigoths avaient été régulièrement casés. Constance procédait avec ordre au démembrement de l'Empire et sauvait les apparences. Il paraissait continuer la grande politique romaine. En même temps il occupait les points stratégiques des Alpes et du Rhône pour empêcher les communications entre les Barbares. Il essayait même des institutions nouvelles, réunissait à Arles les députés de la Gaule romaine pour discuter les impôts. Il était trop tard. Constance mourut en 421, Honorius en 423. Le fils de Théodose avait vu sous son long principat, de 395 à 423, une de ces tempêtes comme il y en a peu dans les annales du monde. Il la vit sans y rien comprendre, conservant le langage et les illusions d'un maître du monde. Il avait auprès de lui un homme capable de retarder la chute de l'Empire : il le fait assassiner. Il négocie avec Alaric en maître dédaigneux. Si

quelques reflets d'une pâle gloire éclairent ce règne, c'est à Stilicon et à Constance qu'il le doit.

Le successeur d'Honorius était son neveu Théodose II, qui régnait déjà à Constantinople. Gouverné par sa sœur Pulchérie, ce jeune prince était très doux, ne voulant pas de condamnation à mort, calligraphiant, chantant matines, disputant contre les hérétiques, pendant qu'Eudoxie mettait la Bible en vers. Cet Empire vécut ainsi de longues années. Les catastrophes se limitaient à l'Occident. Quand mourut Honorius, Placidie et son fils Valentinien étaient à Constantinople. Théodose II envoya celui-ci à Ravenne pour régner en Occident sous le nom de Valentinien III. Placidie eut sa tutelle. Les deux principaux personnages furent Aétius et Boniface. Aétius, fils d'un comte d'Afrique, ayant été otage chez les Huns et les Wisigoths, connaissait bien le monde barbare. Boniface était comte et administrait l'Afrique.

Les Vandales en Afrique. — Jaloux de Boniface, Aétius pour le perdre mène une double intrigue : il le fait calomnier auprès de Placidie et avertir d'autre part qu'il est perdu. Désespéré, Boniface appelle les Vandales et leur roi Genséric. Aussitôt ces auxiliaires se font conquérants : les indigènes, les hérétiques sont avec eux. Malgré la défense d'Hippone, où est saint Augustin, l'Afrique est perdue (431). Boniface passe en Europe, bat Aétius, mais est tué (432). Genséric poursuit la conquête. En 439, il prend Carthage. Dès lors, tirant parti de la situation, il se fait une flotte et attaque les îles. C'est un curieux personnage que ce Genséric. Il semble faire exception au milieu des Barbares. C'est un révolté; il s'est établi par la force. Mais, une fois vainqueur, il veut à plusieurs reprises entrer dans la communauté de l'Empire. Procope [1] cite un traité de 435 qui cède à Genséric les deux Mauritanies; en 442, en 453, en 476, nouveaux traités qui consacrent les acquisitions faites. Réfléchissant sur les vicissitudes des choses humaines et pensant que ses forces n'étaient pas comparables à celles des Romains, Genséric s'oblige à payer un tribut à Valentinien III

1. *De bello vandalico*, livre I.

et lui donne en otage son fils Huneric. En même temps il prenait ses précautions, et, pour se mettre en garde contre les deux Empires, il entrait en relation avec les Huns.

Aétius et Attila. — Aétius, qui avait été banni en 431, revint en 432 avec une armée; il fut le bienvenu. Il reprit le rôle de Stilicon et de Constance. Il déploya une grande activité. Il rappela aux Burgondes leur condition de fédérés, les châtia quand ils se soulevèrent. Les Francs ayant passé la Somme, il les refoula au nord. Sa politique était de maintenir ces peuples séparément dans la vassalité romaine et de les coaliser sous les ordres de Rome contre de nouveaux ennemis.

Les Huns ne s'étaient pas arrêtés au Dniester; ils avaient avancé jusqu'au Danube; mais on ne les avait pas vus comme ennemis dans l'Empire parce qu'ils étaient divisés et que, par fractions, ils entraient au service des Romains ou des rois barbares. L'union vint avec Rona ou Rugilas, qui mit sa capitale en Pannonie et, de là, négociant avec Ravenne et Constantinople, menaça les deux Empires. Théodose II lui conféra les dignités romaines et lui paya un tribut de 350 livres. Rona mourut en 435. Ses deux neveux Bléda et Attila, fils de Moundzouk, lui succédèrent. Attila se débarrassa de Bléda par un assassinat (445).

La plus curieuse partie de l'histoire d'Attila n'est pas celle que l'on raconte. C'est dans la formation de son empire qu'il a déployé le plus de force et d'habileté; car, après avoir groupé autour de lui toutes les tribus hunniques, il s'est attaché par les liens d'un service personnel tous les peuples germains ou autres, du Volga au Rhin. Outre les Ostrogoths et les Gépides, il a des Thuringiens, des Hérules, des Rugiens à son service. C'est avec les Huns et ses vassaux d'Occident que, franchissant le Caucase par les défilés de Bakou, il va ravager les provinces asiatiques de l'Empire d'Orient; faire la guerre en Arménie, en Syrie, sur l'Euphrate et le Tigre, où il menace les Perses. A partir de 441, il se tourne contre l'Europe et l'Empire d'Orient. Les lignes du Danube sont forcées; l'évêque de Margus livre sa ville. L'invasion hunnique, détruisant tout sur son passage, se déchaîne sur la Thrace et la Macédoine et

arrive jusqu'à quelques milles de Constantinople. Il fallut traiter, payer une forte contribution de guerre, 6000 pièces d'or, s'engager à un tribut de 2100 pièces d'or, rendre les Huns captifs, payer la rançon des prisonniers romains (443). Chaque année Attila énonce de nouvelles prétentions. Théodose II n'a pas un moment de repos : à chaque instant des attaques et des ambassades. En 447, Attila ravage de nouveau la Thrace : il faut lui céder la rive droite du Danube, de Singidunum à Naissus. A propos de l'exécution de ce traité, il faut de nouvelles ambassades. On envoyait à Attila les hommes les plus éloquents, par exemple le rhéteur Priscus : nous avons le récit de son ambassade et c'est surtout par Priscus que nous connaissons Attila.

Il ne faut pas s'imaginer que ce fût une bête sauvage : il a fait une impression de terreur, qui a trompé. Les contemporains nous ont laissé un portrait de lui : ils parlent de sa poitrine large, de sa tête énorme, presque imberbe, de ses petits yeux ardents, de son nez écrasé, de son teint basané, de sa couronne de fer rouillée. Ils lui prêtent des mots : « Je suis le fléau de Dieu, le marteau de l'univers » ; « où mon cheval a passé, l'herbe ne repousse pas ». Priscus fait bien voir ce qu'est cette barbarie. Il a vu en Pannonie (près de la ville moderne de Tokai) le village royal. Au milieu, le palais en bois, entouré de petits bâtiments en bois pour les femmes et les serviteurs : toutes les maisons sont en bois et chaume ; c'est encore le camp barbare ; les bains seuls sont en pierre, bâtis par un architecte romain. Dans cette capitale on déploie un grand luxe, tout comme à Constantinople et à Ravenne, luxe qui provient du pillage. Dans les maisons des grands et des femmes d'Attila on voit les plus beaux tapis, de la vaisselle d'or et d'argent, des perles jusque sur les harnais et les souliers. En revanche, le roi mange dans de la vaisselle de bois et il est habillé comme un pâtre royal. Les siens le vénèrent plus encore qu'ils ne le craignent. Les femmes et les jeunes filles le saluent par des cantiques. Quand il est là, point d'orgie ; il permet pourtant qu'on rie, mais veut qu'on chante la gloire des ancêtres. Ses femmes l'entourent, puis ses enfants, les plus grands placés suivant l'âge,

les petits sur ses genoux. En temps de paix, il rend la justice et reçoit des ambassadeurs. C'est un justicier sévère, mais point inexorable aux suppliants. Avec les ambassadeurs il est très prudent, très méfiant, mais très scrupuleux observateur du droit des gens. Il n'a commis aucune violence contre les personnes, même quand l'eunuque Chrysaphius de Constantinople tenta de le faire assasiner; il s'est contenté d'envoyer à Constantinople deux ambassadeurs qui, parlant à Théodose II, l'appelèrent « vil esclave ».

Avec Attila est donc porté à la perfection cet empire asiatique, rappelant un peu l'empire mongol du XIIIe siècle, si différent d'un empire européen, composé de tribus hunniques comme centre, flanqué de peuples vaincus, tenus par leurs otages, par la terreur, par la part au butin; un empire qui ressemble à une grande association de brigands. Le gouvernement est très simple; les groupes vivent selon la coutume; en cas de conflit, le chef suprême juge; ce chef donne les ordres pour les expéditions. Cet empire est fondé sur la force brutale : point d'autre Dieu qu'une épée qu'un prêtre a trouvée dans le gazon; point d'autre politique que la ruse. Tout cela très primitif et par conséquent peu solide.

Après avoir hésité entre l'Orient et l'Occident, c'est contre l'Occident qu'Attila se dirige : soit parce que Marcien, choisi par Pulchérie en 450 pour succéder à Théodose II, sait se rendre redoutable au roi des Huns, auquel il refuse de l'or et promet du fer; soit parce qu'il veut aller châtier les Wisigoths qu'ils considérait comme des rebelles; soit parce que Genséric, qui craignait avec raison Aétius, l'a décidé à se tourner vers la Gaule. Il trouva un curieux prétexte. Valentinien III avait une sœur du nom d'Honoria. On avait résolu, afin d'éviter une compétition possible à l'Empire, qu'elle ne se marierait pas; en dédommagement, on lui avait donné le titre d'*Augusta*. Or Honoria voulait absolument se marier : elle épouse son chambellan Eugène, et l'empereur la relègue dans un monastère à Constantinople. De là elle envoie par un fidèle eunuque son anneau à Attila, lui disant qu'elle est sa fiancée et sera son épouse. Sur cette nouvelle on la rappelle à Ravenne; on lui fait

épouser un officier sans importance, puis on l'enferme. Attila la réclame et avec elle sa dot.

Attila franchit le Rhin à la tête d'une armée formidable ; on a parlé de six cent mille guerriers. La Belgique fut ravagée ; mais Orléans arrêta les Barbares, et Aétius accourut à la tête d'une armée formée de Wisigoths, de Francs et de Burgondes. Les Huns se retirèrent et subirent une grande défaite dans les Champs Catalauniques (451). Dans la joie du succès on évalua leurs pertes à des chiffres fantastiques. En 452, Attila descendit en Italie ; Aquilée fut ruinée ; presque toutes les villes de la vallée du Pô furent détruites ; des fugitifs allèrent fonder Venise dans les lagunes. Aétius ne crut pas pouvoir risquer une bataille. Une ambassade, où se trouvaient le pape Léon et le sénateur Aviénus, vint trouver Attila. Elle le décida à la retraite, par ses prières et ses présents. D'ailleurs il voyait la peste dans son armée et savait les armements de Marcien. Il menaçait de revenir chercher Honoria. A son retour il mourut en Pannonie (453).

Aussitôt son empire se démembra. A la bataille livrée en 454 auprès de la Netad en Pannonie, et où périt Ella, fils d'Attila, les peuples germaniques et slaves, parmi eux les Ostrogoths et les Gépides, regagnèrent leur indépendance. Il y eut alors comme une nouvelle répartition de peuples : en Dacie, les Gépides ; en Pannonie, les Ostrogoths ; à l'est de ceux-ci, au nord de la région alpestre, les Hérules, les Rugiens, les Scires, les Turcilinges ; au nord-ouest, les Lombards en Moravie et Silésie. Quant aux Huns, chassés du Danube, ils échouèrent dans une expédition contre l'Empire d'Orient. Ce qui restait d'eux alla se perdre dans la vallée du Volga, parmi les Bulgares, les Avars, les Khazars.

Anarchie dans l'Empire. — L'Empire n'était pas sauvé : c'était pour eux qu'avaient vaincu les Francs, les Burgondes, les Wisigoths. Il faut ajouter que, depuis les premières années du ve siècle, l'île de Bretagne est abandonnée à elle-même : en 449, les premiers Saxons ont débarqué à Thanet. D'ailleurs l'Empire semble se livrer. Aétius est assassiné par Valentinien III (454). L'anarchie est complète ; les Barbares de Dalmatie se déclarent indépendants ; Égidius en Gaule prend

des Francs à sa solde. A Rome ce n'est qu'intrigues et désordres. Valentinien III déshonore la femme du sénateur Maxime, qui le fait massacrer. Le meurtrier, non content d'occuper le trône, force Eudoxie, la veuve de Valentinien, à l'épouser. Eudoxie appelle Genséric en Italie. La flotte vandale arrive devant Ostie. La populace romaine égorge Maxime; le pape Léon est député auprès de Genséric. Le roi lui promet de ne pas mettre le feu à la ville et de ne pas tuer; mais pendant quatorze jours il pille en Vandale. Les dépouilles de Rome sont rapportées à Carthage (455). Pendant vingt ans encore, Genséric sera le maître de la Méditerranée, fera trembler les Romains, brûlant ou dispersant les flottes envoyées contre lui et survivant à l'Empire d'Occident, car il ne mourra qu'en 477.

En Italie, l'Empire d'Occident s'affaissa par sa propre impuissance. Le Suève Ricimer, maître de la milice, accepta comme empereur le rhéteur Avitus, que son disciple Théodoric II, roi des Wisigoths, avait fait proclamer à Arles. Avitus ne régna pas longtemps: il abdiqua et demanda un évêché. Son successeur, Majorien (457), fit de vains efforts pour rétablir la discipline, pour combattre les Alamans et les Vandales. Ricimer avertit Genséric, et fit assassiner Majorien (461). Il proclama Sévère III. La cour orientale lui ayant envoyé à la place Anthémius, il l'accepta et lui fit épouser sa fille : alliance peu heureuse, car Anthémius tomba sous les coups de son beau-père, et leur querelle amena un nouveau pillage de Rome. Genséric fit alors un empereur, Olybrius. Ricimer étant mort, Olybrius disparaît. Puis on proclame successivement Glycérius, Julius Nepos, envoyé d'Orient; Oreste, l'ancien secrétaire d'Attila, Oreste fait empereur son propre fils Romulus Augustule, enfant de six ans. Les mercenaires veulent partager l'Italie comme d'autres Barbares ont fait en Gaule. Ils demandent un tiers des terres. Oreste, qui refuse, est battu et tué, Romulus est confiné dans une villa. Il n'y a plus d'empereur à Rome.

Odoacre. — Odoacre, chef des mercenaires, renvoie les insignes impériaux à Constantinople (476) et demande à l'empereur d'Orient Zénon le droit d'administrer l'Italie et le titre de patrice. L'Empire subsistait donc : Constantinople était capitale

et Zénon se croyait si bien le maître de l'Italie que bientôt il y enverra Théodoric.

L'opinion que l'Empire dure encore, n'est point particulière aux empereurs; c'est aussi celle des Barbares. Clovis sera très honoré quand il recevra les insignes de patrice, et parmi ses successeurs il en est qui traiteront encore les empereurs en souverains. Au milieu du IVe siècle, Jornandès constate que Rome, qui avait conquis le monde, le possède encore *idéalement* [1]. La loi romaine subsiste; le souvenir des institutions politiques reste vivant; le personnel romain lui-même est toujours là. A Toulouse, Ravenne, Lyon, Vienne, Genève, à Paris, les rois barbares deviendront forcément à demi romains. Il nous reste maintenant à voir quelles furent les destinées des principaux royaumes fondés par les Barbares dans l'Empire.

Celui d'Odoacre dura peu malgré les talents de son fondateur. Odoacre, Rugien d'origine [2], était venu en Italie avec une de ces troupes qui s'y rendaient pour prendre du service. C'était un beau géant à grandes moustaches. Il entra en 474 dans la garde palatine et prit bientôt sur ses camarades, les mercenaires germains, l'influence qui, lors de leur révolte, assura sa fortune. Devenu roi, il donna aux mercenaires un tiers des terres; mais il respecta les lois impériales, le sénat, et confia, sans y rien changer, l'administration aux fonctionnaires romains. Arien, il ne persécuta pas les catholiques. C'est par le sénat qu'Odoacre fit demander à Zénon de lui confier le gouvernement de l'Italie avec le titre de patrice. Zénon, qui recevait en même temps les ambassadeurs de Népos, le dernier empereur régulier, répondit au sénat en lui rappelant que, tant que Népos vivra, il sera souverain légitime; c'est à lui qu'il faut demander pour Odoacre le titre de patrice. Dans la lettre que Zénon écrit à celui-ci pour lui signifier ses volontés, il loue la façon dont Odoacre a gouverné, en respectant les lois romaines et dans cette même lettre il le traite de patrice. Toute la politique byzantine est dans cette

1. *Vis enim cognoscere quomodo respublica cœpit et tenuit, totumque pene mundum subegit, ut hactenus vel imaginarie tenet.*

2. On fait de lui aussi un Hérule ou un Scire. Son père aurait été Edécon, roi d'une tribu scire, garde du corps ou même secrétaire d'Attila.

correspondance : pour personne un refus, avec personne un engagement. Odoacre n'est point reconnu; Théodoric ne le sera pas non plus. Beaucoup plus tard, les empereurs allemands, qui solliciteront à leur tour, ne le seront pas davantage. Mais toujours cette reconnaissance sera sollicitée comme elle l'est par Odoacre. Le titre de patrice, que souhaitait celui-ci, ne confère pas d'autorité définie. Ce qui fait cette dignité supérieure aux autres, c'est qu'elle est viagère; aucune attribution spéciale, mais des insignes superbes. Singulière dignité qu'Odoacre avait sans l'avoir! si bien que lui-même ne sait pas à quoi s'en tenir sur son autorité. Il n'est pas roi d'Italie, mais roi tout court; roi des Barbares, mais non pas d'un peuple barbare; roi d'une armée composée d'éléments différents et qui est devenue par son établissement sur les terres italiennes une sorte de peuple nouveau. Il fut, sous la suzeraineté de Constantinople, une sorte de protecteur militaire de l'Italie. Pour la défendre, il soumit la Dalmatie et attaqua les Rugiens, qui s'étaient étendus sur la Drave et la Save, menaçant la frontière. Il détruisit leur empire avec l'aide des peuples voisins, Hérules, Scires, Turcilinges (487). Ce fut précisément cette victoire qui fut une des occasions de sa perte. Frédéric, fils du roi des Rugiens Feletheus, emmené en captivité par Odoacre, se sauva chez les Ostrogoths et demanda à Théodoric, son parent, de le venger.

III. — Le royaume ostrogoth d'Italie.

Théodoric roi des Ostrogoths. — La conquête hunnique avait eu pour résultat de diviser les Ostrogoths en deux groupes : l'un vassal des Huns, l'autre réfugié au sud du Danube et incorporé à l'Empire. Ces derniers, les Ostrogoths transdanubiens, étaient commandés par trois frères de la race des Amales, Walamir, Théodemir et Widemir, quand ils se révoltèrent contre les Huns et les rejetèrent dans les plaines de l'Est. Ils s'établirent alors dans la Pannonie. Théodemir eut de sa concubine Eliena un fils, Théodoric. Les Ostrogoths avaient

repris les hostilités contre l'Empire. Ces Germains, toujours en mouvement depuis si longtemps, ne savaient plus demeurer en repos, ni s'arranger pour vivre dans un établissement fixe. Laborieux, ils ne l'avaient jamais été. Ils ravageaient l'Illyrie pour se faire payer un tribut. On traita, et Théodoric, fils de Théodemir, fut envoyé comme otage à la cour de Constantinople ; il n'avait alors que sept ans. Il retourna auprès de son père à l'âge de dix-huit ans, et lui succéda vers 475. Il se mêla aux intrigues romaines et fit prévaloir Zénon sur un autre prétendant à l'Empire. Après des querelles intestines, il finit par rester seul roi et commander à tous les Ostrogoths (481). Il fut d'autant plus exigeant vis-à-vis de Zénon, qui tantôt le combla d'honneurs et tantôt le combattit. Finalement Théodoric, cédant à la prière des réfugiés rugiens, demande à Zénon l'autorisation de conquérir l'Italie. Elle lui fut accordée avec empressement.

Le peuple des Ostrogoths se réunit à Nova sur le Danube (au nord de Nicopolis), capitale du royaume de Théodoric. On reprit le chariot des migrations anciennes et, à l'automne de 488, on se mit en route. Des Rugiens et de nombreux aventuriers grossirent l'armée des envahisseurs. Elle passa sur le corps des Gépides, qui refusaient le passage du côté de Sirmium, et campa l'hiver dans cette région. En 489, on repartit par la grande route romaine de la vallée de la Save qui d'Æmona mène en Italie, et l'on y arriva à l'automne. Odoacre fut vaincu sur l'Isonzo et perdit une grande bataille à Vérone. Cette rencontre décisive a laissé un grand souvenir dans les légendes et valut probablement à Théodoric son surnom (Dietrich de Bern, c'est-à-dire de Vérone). Il ne poursuivit pas Odoacre, mais s'établit dans la haute Italie, avec le concours des évêques. Très hostiles à l'arien Odoacre, qui malgré sa tolérance s'était aliéné l'Église, ceux-ci favorisaient son adversaire, bien qu'il fût arien et Barbare comme lui. Odoacre reprit Milan, mais fut battu sur l'Adda et dut se réfugier derrière les murailles de Ravenne (490). Ses mercenaires furent massacrés dans toute l'Italie. Le blocus de Ravenne dura longtemps. De plus en plus resserré, Odoacre entra en négociations (février 493).

Une paix fut conclue qui laissait les deux rivaux chacun à la tête de ses hommes en Italie. Ce partage, ou plutôt cette coexistence de deux princes dans le même pays, ne pouvait durer. Théodoric poignarda Odoacre dans un festin, et se trouva seul maître de l'Italie.

Caractères de la royauté italienne de Théodoric. — Il fut immédiatement aux prises avec les mêmes difficultés; il ne put ni obtenir de Constantinople les titres pour fonder un gouvernement régulier et jugé définitif par ses sujets romains, ni s'entendre avec l'Église, seule puissance restée debout. Cette situation ne lui est pas particulière; dans toute l'Europe occidentale, les choses se sont passées de même. Des rois germains essaient de gouverner sur un territoire déterminé, subdivision de l'ancien Empire. Le pays où cette tentative a réussi prit une grande place : c'est la Gaule franque. L'Italie, où cette tentative échoua à trois reprises, est demeurée pendant longtemps une simple « expression géographique ». Telles sont les causes lointaines qui dominent l'histoire ultérieure.

Bien que Théodoric ait échoué, il n'en est pas moins très intéressant d'étudier cette tentative faite par un roi germanique pour régner sur une partie de l'ancien Empire romain. Il importe d'abord de déterminer le caractère même de l'autorité de Théodoric : qu'est-il comme roi des Ostrogoths? en vertu de quel droit gouverne-t-il l'Italie? comment a-t-il gouverné les Goths et les Romains?

Comme roi des Goths, Théodoric a tous les caractères d'un roi germanique. Il est remarquable que, dès le temps de Tacite, les Goths apparaissent comme un peuple monarchique. Il ne s'agit point ici de royautés imposées par les nécessités de la lutte contre Rome ou par des vainqueurs : il s'agit de la vieille royauté nationale germanique. Cette royauté est héréditaire, mais l'hérédité est limitée par l'élection, même en dehors de la famille royale. Les rois tendant naturellement à faire prévaloir l'hérédité, une sorte de transaction se fait : le roi mourant désigne son successeur. Quand Théodemir sentit approcher sa fin, il appela les Goths et, avec leur assentiment, désigna Théodoric pour lui succéder. Théodoric mourant fera autrement : il

convoquera les grands et leur ordonnera d'obéir à un enfant de dix ans, son petit-fils Athalaric; mais Théodoric mourant n'est plus le même qu'en Pannonie. D'ailleurs on verra les conséquences fâcheuses pour sa famille de cette dérogation aux coutumes germaniques.

Au roi élu le peuple jure fidélité; le roi à son tour jure d'observer la justice (*justitiam et æquabilem clementiam custodire*). La formule est vague, mais il n'y avait pas de constitution écrite; c'était la coutume qui déterminait les limites de l'autorité royale. Le peuple goth est bien le peuple germanique décrit par Tacite; il est armée, et c'est comme armée (*exercitus*) qu'il vit militairement et politiquement. On a bien vu que le peuple goth est une armée toujours en marche, de la Baltique au Danube ou en Italie. Quiconque est libre porte les armes; quiconque porte les armes est exempt de toutes charges serviles. Il y a une sorte de hiérarchie sociale. Au-dessus des hommes libres est une noblesse qui entoure le roi, donne la première son avis sur toutes choses; on ne requiert qu'ensuite le consentement des autres, disséminés dans toute l'Italie.

A côté des Goths, qu'il gouverne en vertu de son droit royal germanique, Théodoric a depuis 493 des sujets italiens, bien plus nombreux que les Goths. En quelle qualité les a-t-il gouvernés? On a vu qu'il est parti pour l'Italie avec l'agrément de Zénon, mais sans qu'aucune convention précise ait été arrêtée entre eux. Que Zénon ou Théodoric ait eu l'initiative de la proposition, il reste évident, après la lecture de Jornandès, de Malchus, de l'Anonyme de Valois, de Procope, qu'on ne s'est point entendu sur ce point : Théodoric vainqueur régnera-t-il comme lieutenant, comme vassal ou comme allié de l'empereur? Cela permettra plus tard à Bélisaire de dire aux envoyés des Goths que Zénon n'a point envoyé Théodoric pour remplacer simplement Odoacre; en attendant, cela permet à Théodoric de se regarder comme maître de l'Italie après la victoire; mais il y mettra une grande prudence. Dès l'année 490, quand Odoacre est enfermé dans Ravenne, Théodoric obtient du sénat l'envoi d'une ambassade, conduite par le consul Faustus, afin de demander pour lui l'habit royal (*vestem regiam*) à l'empe-

reur. Il voulait évidemment, quand le combat était encore indécis, gagner l'opinion des provinciaux par cette sorte d'investiture que l'empereur lui aurait donnée : l'empereur ne la donna pas. Zénon étant mort en 491, Anastase ne se hâta pas plus que son prédécesseur. Alors, dit l'Anonyme de Valois, les Goths confirmèrent à Théodoric le titre royal sans attendre le décret du nouvel empereur. Le sens de cet acte n'est pas une confirmation de Théodoric comme roi des Ostrogoths : il l'est déjà, et l'avènement d'un nouvel empereur n'y change rien; il faut comprendre que les Goths reconnaissent Théodoric comme roi d'Italie et l'autorisent à prendre le costume royal.

Il continue à négocier la reconnaissance du nouvel État par l'Empire. Il n'obtint jamais rien de précis. En 498, le patricien Festus, envoyé à Constantinople, parvint à faire remettre à Théodoric les insignes impériaux jadis renvoyés par Odoacre. Théodoric ne devint pas empereur pour cela; ses rapports avec l'empereur, par conséquent avec la population romaine, n'en sont pas mieux établis. Théodoric dépense toute son habileté à éviter de gros embarras. Il lui fallait vivre en paix avec Constantinople, et en même temps il tenait, pour les Goths et pour lui-même, à rester le chef indépendant d'un nouvel État. Il prodigue à l'empereur les titres les plus éclatants; il lui demande la confirmation des conseils nommés par lui. Sur les monnaies figure seul le nom de l'empereur; sur les monuments il est placé avant celui de Théodoric. Celui-ci ne refuse pas à la cour impériale ces petites satisfactions, les marques d'honneurs, la préséance même sur le sol italien. Ce sont là des concessions de forme. Il ne cède rien sur l'essentiel. Il lutte de finesse avec les Byzantins. La première lettre du livre I des *Variarum* est un chef-d'œuvre de Cassiodore parlant au nom de Théodoric. Le ton y est aussi respectueux que possible, mais pas un mot ne laisse soupçonner une dépendance effective du roi d'Italie.

Gouvernement de Théodoric. — Nous avons dit que les mercenaires d'Odoacre avaient pris le tiers des terres; les Goths firent de même. Il y a ici une question très controversée que nous retrouverons à propos des Burgondes, des Wisigoths et

des Francs : s'agit-il réellement du tiers de toutes les terres ou seulement des terres domaniales? La première hypothèse paraît avoir les textes pour elle. En Italie, où il y avait tant de terres vacantes, la mesure a pu passer presque inaperçue. On sait d'ailleurs qu'elle a été exécutée avec beaucoup de prudence et de modération. Des magistrats d'origine romaine furent chargés de l'opération; il ressort d'une lettre de Théodoric qu'il y eut positivement un partage et que ce partage ne fut pas une occasion de troubles.

Dans son gouvernement, Théodoric, comme Odoacre, a respecté complètement les lois et les institutions romaines. Toutes les fonctions établies par Constantin dans l'Empire romain sont maintenues. Les charges de la cour conservent les mêmes noms et les mêmes attributions; le sénat, ses honneurs et son impuissance. Les administrateurs de province ont les mêmes titres et les mêmes fonctions. De même les lois ont été conservées. Nous avons ici un monument législatif, l'*Édit de Théodoric* : rien de nouveau; ce document est purement romain. La conclusion des travaux critiques les plus autorisés, c'est qu'il n'y avait nullement un droit pour les Goths et un droit pour les Romains : il y avait un seul droit pour les uns et les autres, qui était le romain. Sans doute il y avait des atténuations, toutefois moins importantes qu'on ne l'a cru. Théodoric a institué pour chaque province un « comte des Goths », et Cassiodore nous a laissé la formule de cet emploi, le seul qui soit nouveau. Encore ce comte des Goths peut-il être un Romain.

Pour les finances on n'a pas non plus innové. Théodoric a son domaine, comme l'empereur. Les sources du revenu public sont les mêmes que sous l'Empire. Le prince fixe le chiffre de l'impôt; le préfet du prétoire le publie; les curiales le répartissent et le perçoivent. Les Goths payent comme les Romains, qui, n'ayant pas été vaincus, ne peuvent être traités en vaincus. C'est donc le système romain, mais moins oppressif parce que le gouvernement de Théodoric écoute et même recherche toutes les plaintes et parce que la prospérité de l'Italie, enfin tranquille, rend l'impôt moins lourd. Des remises sont accordées en cas de calamités locales. Surtout les curiales

sont activement protégés. Un édit du roi Athalaric est très curieux à ce point de vue. Sous la phraséologie on y trouve un programme de gouvernement qui a été celui de Cassiodore et de Théodoric. Ce qui est dit des curiales du VI[e] siècle concorde à merveille avec ce que l'on sait des curiales des derniers temps de l'Empire. Le mal y est très bien défini; vient ensuite le dispositif édictant certaines peines contre ceux qui oppriment les curiales, leur demandent plus qu'ils ne doivent ou exigent quoi que ce soit sans avoir qualité pour cela. En revanche, les curiales sont invités à bien faire leur devoir. Il n'y a pas de texte où l'on puisse mieux voir le caractère singulier de ce gouvernement qui est tout romain. On n'a pas songé à trouver un remède au mal en modifiant le système de l'impôt; les curiales sont toujours attachés à la curie; et, malgré les efforts de Cassiodore, il y a toujours des curiales persécutés.

Pour l'armée on pourrait croire au premier abord que le système n'est plus celui des dernières années de l'Empire; qu'ici du moins il y a quelque chose de nouveau, de germanique. Il n'en est rien. Si Théodoric a commandé ses armées en personne avant la conquête de l'Italie, il les a fait commander ensuite par des généraux, absolument comme Honorius. Parmi ces généraux il y en a de purement Romains, comme Liberius et Cyprianus. Ibbas, qui alla en Gaule combattre les Francs, n'est pas un Goth. Théodoric a une garde personnelle de tous points semblable à celle des successeurs de Constantin, composée de cavaliers et de fantassins qui sont qualifiés de domestiques (*domestici*). Il y a sous Théodoric comme sous Constantin des officiers préposés spécialement aux provinces frontières et portant le titre déjà usité sous Constantin; tel était le duc des deux Rhéties. Les troupes de Théodoric en campagne sont entretenues et soldées selon le système romain. On pourrait poursuivre en détail la preuve de ce fait que l'armée de Théodoric est entrée exactement dans les conditions où ont vécu les précédentes armées barbares des empereurs.

S'il ne se trouve guère de Romains dans ses rangs, si les Goths paraissent seuls chargés des devoirs militaires, ce n'est

pas du tout par le fait d'une volonté arrêtée, d'une loi : depuis fort longtemps, on le sait, les Romains, les Italiens, fuyaient le service militaire; Théodoric, qui n'a rien innové, ne les y a pas contraints. Devenu par le fait successeur des empereurs, il se sert d'une armée barbare, comme ils faisaient. Seulement cette armée, c'est la sienne, celle du peuple dont il était roi avant d'entrer en Italie.

Pour la marine on continue les traditions de la marine impériale, ou plutôt on les reprend : Ravenne redevient une des plus importantes stations de la flotte reconstituée.

La seule nouveauté c'est l'ordre qui règne maintenant en Italie plusieurs années de suite. De là des indices de prospérité renaissante. Des travaux sont entrepris pour le desséchement des marais de Spolète et des Marais Pontins. La faveur revenait donc aux travaux agricoles, sans que pourtant l'Italie suffît encore à se nourrir; il faut toujours demander du blé à la Sicile, en faire venir d'Espagne, interdire toute exportation, et même, sous un des successeurs de Théodoric, fixer un maximum du prix des grains. Il y a aussi comme une sorte de renaissance commerciale : ce n'est pas le grand commerce, bien entendu, du temps de la prospérité romaine; mais sur les routes bien entretenues circulent librement les services de *Catabulenses*, sortes de postes pour les transports, qui dataient du temps de l'Empire. La reprise du cabotage favorisait aussi le commerce intérieur. La foire qui se tenait à Consilinum en Bruttium (elle s'ouvrait le jour de la naissance de saint Cyprien) paraît avoir été très fréquentée. En certains points se réveillait ainsi la vie ancienne.

Voici où l'on reconnaîtra une administration vraiment romaine. Il y avait à Rome une sorte d'Université légalement établie depuis Valentinien III. Les Goths la conservent; Théodoric et ses successeurs la protègent. Quand le roi Athalaric a été informé qu'on voudrait réduire les traitements des professeurs de cette école, il trouve qu'il faudrait plutôt les augmenter. Le gouvernement s'occupe même de la fréquentation régulière des écoles, comme on le voit par une lettre d'Athalaric adressée au gouverneur du Bruttium pour forcer les Bruttiens notables

à la résidence dans les villes; autrement les enfants ne pourront s'instruire.

On pense bien que ce gouvernement n'a pu faire que la langue cessât de se corrompre, le goût de se gâter, que les sciences devinssent moins superficielles. Les littératures et les langues ont leurs destinées comme les peuples; la littérature et la langue romaines avaient accompli la leur. Pourtant les Goths désapprennent la langue gothique. Théodoric parle latin, ou du moins le comprend. Sa famille reçoit une éducation toute romaine, tandis que c'est merveille qu'un Romain apprenne le goth comme font les fils du patricien Cyprianus : ce dont Athalaric loue fort leur père.

Théodoric protège les arts autant que les lettres. Il y a quelques magistrats préposés au soin des bâtiments. Ses épîtres prouvent que le roi a contribué de ses deniers à l'entretien ou à la construction de monuments publics. Citons celle à Symmaque : le roi le loue pour les bâtiments qu'il a déjà fait élever; il le charge de la restauration du théâtre de Pompée. Les aqueducs, les égouts, notamment ceux de Rome, sont soigneusement entretenus. Ravenne est l'objet d'une sollicitude particulière; pardessus tout, le palais de Théodoric. Le goût n'est pas plus sûr qu'en littérature : il suffit de voir ce qu'admire Cassiodore pour en être convaincu; en sculpture, en architecture comme en littérature, c'est la recherche, le précieux, le bizarre.

Mais n'est-ce pas avoir obtenu beaucoup d'un Barbare qu'il s'intéressât à ces choses? Théodoric fait mieux : quand il vient à Rome en l'an 500 pour la première fois, reçu par Symmaque, le pape, et, dans la curie, par Boëce, il ne se contente pas d'accorder des remises d'impôt, de faire au peuple des distributions de blé : il promet de suivre l'exemple des anciens princes et donne des jeux dans le cirque. Il n'autorise pas les combats de gladiateurs, à jamais condamnés; il réprouve même les combats contre les bêtes, quoiqu'il cède au goût populaire. Il paye les pantomimes publics, choisis après concours par le peuple. Ces comédiens sont soumis à la surveillance d'une sorte d'inspecteur royal. Théodoric payait les jeux du cirque, appointait les meilleurs cochers. S'il favorisait la gaieté, il

réprimait sévèrement les désordres qui se produisaient fréquemment quand on se divisait en partis hostiles désignés par les couleurs de tel ou tel cocher, ou qu'on se battait à propos d'un mime.

Rien ne manque à la démonstration de cette opinion que Théodoric a régné en Romain, non en Germain. Administration romaine, finances romaines, lettres romaines, arts romains, mœurs romaines, vices romains, rien n'y manque. Si bien qu'on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il est impossible qu'un Goth ait connu et compris tout ce qui a été écrit en son nom. Il a été élevé à Constantinople, mais il n'en est pas moins resté Barbare; il ne sait pas lire. C'est un chef de guerre. Il l'a montré dans sa jeunesse et surtout dans sa lutte contre Odoacre. Puis il a disparu dans son palais de Ravenne. Il est probable qu'il était intelligent et qu'il a laissé faire : c'est tout ce qu'on peut dire. Mais cet homme qui avait la force eut des ministres qui pensaient et qui parlaient pour lui : Cassiodore surtout. Par l'effet d'un accident, le pouvoir fut exercé par un lettré, un érudit, un philosophe chrétien, qui eut toute une politique, laquelle consistait à garder le passé, à le restaurer, en mettant à son service des Barbares qui par eux-mêmes n'avaient nulle idée d'avenir.

Politique de Théodoric à l'extérieur. — Théodoric eut une politique extérieure dont nous allons passer en revue les principales manifestations.

Son royaume, où il portait le titre vague de maître (*dominus rerum*) qui convenait très bien à sa situation équivoque, comprenait toute l'ancienne préfecture d'Italie (à l'exception de la Pannonie orientale, des îles de Sardaigne et de Corse occupées par les Vandales) et une partie de l'ancienne préfecture d'Illyrie : le diocèse de Dacie.

Les principaux peuples du monde barbare étaient alors, en allant de l'est à l'ouest : au nord du Danube, les Gépides établis à peu près entre le Gran, le Danube et le Séreth; dans la région de la Moravie et de la haute Silésie, les Hérules, mélangés de Rugiens, de Scires et de Turcilinges; ensuite les Lombards qui, dans les premières années du règne de Théo-

doric, s'affranchissent du tribut qu'ils payaient aux Hérules et exterminent ce peuple. Au nord des provinces de Norique et de Rhétie, les Thuringiens s'étendaient de l'Allemagne centrale au Danube et se heurtaient aux frontières de Théodoric vers Passau et Ratisbonne. Dans la Suisse septentrionale et sur les deux rives du Rhin jusqu'à l'embouchure de la Lahn, les Alamans. En Savoie et dans le bassin du Rhône (sauf la bande méridionale), les Burgondes. Entre le Rhin, la Moselle et la Loire, les Francs. Au sud de la Loire, les Wisigoths, maîtres de presque toute l'Espagne. En Afrique, les Vandales, maîtres de la Méditerranée.

Avec tous les rois barbares Théodoric a des relations. En 491, il rappelle aux Vandales l'antique parenté qui les unit aux Goths et traite avec le roi Gundamund. Les Vandales renoncèrent à leurs incursions en Sicile.

Avec le roi des Hérules, les rapports sont curieux. Théodoric l'adopte pour son fils. En sa qualité de père, il lui envoie des armes, à la façon germanique.

Avec le roi des Burgondes, il est une première fois en relations en 494, à propos d'une invasion que Gondebaud a faite en Ligurie pendant que Théodoric combattait Odoacre. Il avait quasi dépeuplé le pays. Théodoric lui envoie une ambassade qui est très bien reçue.

C'est avec les Francs que les rapports sont les plus intéressants. Les Francs étaient en plein progrès, et Théodoric inquiet usa de grandes précautions avec Clovis. Quand celui-ci, uni aux Francs Ripuaires qui avaient encore leur roi, bat les Alamans (496) qui perdent leur indépendance, quand les Francs commencent, à la suite de cette victoire, la conquête de la Germanie transrhénane, Théodoric donne asile aux Alamans en Rhétie (dans les Grisons) et les emploie ainsi à la défense de ses frontières. Les Francs poursuivant les vaincus jusque dans son royaume, c'est avec beaucoup de précautions que Théodoric leur conseille de s'arrêter. Clovis porte ses efforts sur un autre point : il commence la guerre contre les Wisigoths. Ici se voient mieux que partout ailleurs les efforts de la diplomatie de Théodoric. Il cherche à empêcher la guerre entre Clovis, son

beau-frère, et Alaric, son gendre. Il intéresse à la paix les rois des Burgondes, des Hérules, des Thuringiens. La guerre éclata pourtant; Alaric fut vaincu et tué, et les Wisigoths auraient été rejetés au delà des Pyrénées et peut-être poursuivis en Espagne, si Théodoric n'eût appelé ses Goths aux armes. Tuteur de son petit-fils Amalaric, il sauva pour les Wisigoths la Narbonaise (Languedoc), prit pour lui la Provence, assurant la communication entre les deux royaumes dont il a désormais le gouvernement.

Enfin on verra dans l'histoire des Burgondes que lorsque ceux-ci, déjà vaincus par Clovis, sont attaqués par ses fils, Théodoric se mêle à la guerre et prend sa part du royaume burgonde démembré.

Telle est l'histoire de la politique de Théodoric. Ici encore il suit autant qu'il peut le faire la politique de l'ancien Empire : c'est, avec la différence des temps, celle de Stilicon et d'Aétius. Il ne peut point parler en maître, commander aux Wisigoths, aux Francs. Il n'est pas l'empereur; mais, roi germain établi en Italie à la place de l'empereur, il se considère comme l'aîné, le protecteur, le juge des rois barbares. Il pratique la politique germanique, qui est celle de tous les peuples primitifs, des alliances personnelles, des mariages. En Mésie il avait eu d'une concubine deux filles : l'une, Thendicodo ou Thendichusa, épouse Alaric, roi des Wisigoths; l'autre, Ostrogotha, Sigismond, roi des Burgondes. Théodoric épouse Audifléda, fille de Childéric et sœur de Clovis. Il marie sa sœur Amalafréda au roi des Vandales Thrasimund. Sa nièce Amalaberga épouse le roi thuringien Hermanfried. Il est évident qu'il y a là tout un système, à la fois germanique et romain. Par ces alliances, par sa puissance, par sa richesse, et parce qu'il régnait sur Rome, Théodoric est respecté du monde barbare. Il reçoit des ambassades et des présents non seulement de ses voisins et alliés, Burgondes, Vandales, mais des peuples lointains comme les Æstyens, venus de l'embouchure de la Düna. Il profite de l'occasion pour enseigner aux ambassadeurs quelle est l'origine de l'ambre qu'ils lui ont apporté en présent.

Il ne faut pourtant pas être dupe de ces brillantes appa-

rences. Théodoric, là où il s'est trouvé en présence d'une force réelle, n'a rien su empêcher. Les Francs ont grandi malgré lui, et, de son vivant, commencé à devenir les premiers parmi les Barbares. Il y a beaucoup de décor (*apparatus*) dans ces relations extérieures, comme il y a beaucoup de déclamation dans les œuvres de Cassiodore.

La suprématie des Goths n'était pas solide; le gouvernement de Théodoric, même en Italie, ne l'était pas non plus. Il avait beau se romaniser, ne rien innover, essayer de se faire pardonner son intrusion, il n'en était pas moins arien et Barbare, exposé par là aux plus grandes difficultés.

Politique religieuse de Théodoric. — Arien, il était tolérant comme un philosophe. Tolérant envers les juifs : ce qu'attestent ses nombreuses interventions en leur faveur pour protéger leurs synagogues. Il les plaint, il est vrai, de se fermer les portes du ciel. Du moins il leur assure le repos temporel. Il déclare qu'il ne peut commander en matière religieuse, car il est impossible de faire croire par force [1].

Il est respectueux envers l'Église catholique, et les témoignages de Cassiodore montrent combien fut équitable son gouvernement en ces matières. Il protège les biens des diverses églises et leur donne des privilèges et immunités, sans pourtant reconnaître comme un droit absolu l'exemption d'impôt. D'autre part, il n'hésite pas à protéger contre l'Église ceux de ses sujets qui ont besoin de cette protection : elle se manifeste à propos de curiales que l'évêque de Sarsina a maltraités; à propos d'une maison usurpée par un clerc de Pola (Istrie); d'un héritage usurpé par un évêque; d'une maison dont une église avait dépouillé une synagogue. Dans tous ces cas, Théodoric se réserve le jugement; il n'est pas question d'une juridiction des tribunaux ecclésiastiques ou de l'évêque de Rome.

Par contre, Théodoric se tient soigneusement à l'écart de toute immixtion dans les affaires intérieures de l'Église et dans les querelles de dogme. Ces querelles étaient nombreuses et l'Église fort occupée avec les hérésies arienne, pélagienne, nes-

1. *Religionem imperare non possumus, quia nemo cogitur ut credat invitus* (*Var.*, II, 27).

torienne, eutychéenne. Constantinople était un foyer théologique toujours en activité. La querelle des patriarches de Constantinople et de Rome se mêlait à ces débats. L'édit d'union (*Hénoticon*) de Zénon était soutenu par le premier, qui eût voulu qu'on l'imposât au second. Théodoric ne soufflait mot; mais il fut bientôt entraîné à intervenir. Il avait vécu en paix, depuis son arrivée en Italie, avec les évêques de Rome, Gélase (492-496) et Anastase II (496-498). A la mort de celui-ci, il y eut un schisme. Le sénateur Festus, pendant son ambassade à Constantinople, avait fait espérer à l'empereur Anastase que le pape Anastase souscrirait à l'Hénoticon. Ce pape étant mort quand il revint à Rome, Festus voulut faire arriver au siège pontifical Laurentius, qu'il savait favorable à la conciliation. Symmaque, un strict orthodoxe, ayant été élu, Festus fit procéder à une nouvelle élection en faveur de Laurentius. Les deux papes furent sacrés le même jour dans deux basiliques différentes, et la guerre civile se déchaîna dans Rome. Il fallut bien en référer à Théodoric, auprès duquel se rendirent les deux évêques. Il se prononça pour Symmaque, qui avait obtenu le plus grand nombre de suffrages. La querelle recommença : des accusations furent portées contre le pape. Théodoric commit d'abord un délégué (*visitator*); puis, à la demande du pape et du clergé, et en spécifiant bien qu'ils l'en avaient prié, il convoqua un concile (502). Il y eut une série de conciles avec des interruptions causées par des désordres, des recours à Théodoric. Le roi rétablit l'ordre et, bien que sollicité par le pape et les évêques, refusa de se prononcer. Enfin Symmaque fut absous.

Cette histoire montre combien fut prudente et correcte la conduite de Théodoric. Il aurait pu prononcer le jugement qu'on lui demandait; il ne l'a pas voulu. Il n'a même pas protesté contre une décision du concile qui déclare nulle et de nulle valeur la prétention d'Odoacre « qu'aucun évêque de Rome ne pourra être élu sans l'assentiment du roi ». La conduite de Théodoric envers l'Église n'est pas seulement prudente; elle est vraiment généreuse.

Les catholiques, sujets du roi goth, ne lui en surent qu'un

gré fort médiocre. A Constantinople, l'empereur Anastase avait eu pour successeur un officier de fortune, Justin. Celui-ci et son neveu Justinien, qui devait lui succéder, entreprirent de s'appuyer sur les catholiques orthodoxes et négocièrent avec Rome une formelle réconciliation. Le pape Hormizdas (514-523) avait succédé à Symmaque. D'accord avec lui, Justin et Justinien s'en prennent aux hérétiques; on commence par les Eutychéens et les Nestoriens, on finit par les Ariens. A partir de 523, on se mit à leur enlever leurs églises, à les convertir de force. Théodoric se sentit atteint directement; il était parmi les princes le principal représentant de l'arianisme; il avait à craindre que cette agitation religieuse n'atteignît l'Italie et n'y troublât cet accord entre les deux peuples que tous ses efforts s'appliquaient à maintenir. Il est probable qu'il y eut en Italie des symptômes d'émotion religieuse, que Théodoric s'irrita et eut de violents pourparlers avec les Romains. Il manda le pape Jean (élu en 523) et l'envoya avec trois sénateurs et le patrice Agapet à Constantinople, pour obtenir de l'empereur qu'il cessât de persécuter. Le pape avait refusé cette mission jusqu'à ce qu'il fût menacé de mort.

Pendant cette légation se passa un grave événement. On a déjà prononcé le nom de Boëce. Anicius Manlius Torquatus Severinus Boethius est un des grands personnages de l'Italie au temps de Théodoric. Sa noblesse, un premier mariage avec la fille du patricien Festus, son érudition, son éloquence, la grande dignité de sa vie, lui font une place éminente. Sénateur, il porte la parole au nom du sénat, lors de la visite de Théodoric. En 510, il est consul. Il avait épousé en secondes noces Rusticiana, fille du patricien Symmaque. Cette famille des Symmaque est aussi très considérable. Dans les derniers temps de l'Empire romain, elle avait tenu pour l'Empire et pour le paganisme. Un Symmaque (350-420), consul en 391, écrivain fécond, avait essayé de défendre l'autel de la Victoire, condamné par Valentinien II et saint Ambroise. C'est un païen de la transition, un sceptique, qui nomme encore Jupiter par habitude, mais se contente le plus souvent de mots vagues, dieux, puissances célestes, etc., qui demande seulement la tolérance. C'est

un aristocrate romain des derniers jours, dédaignant le dieu de la Judée. Son descendant, Symmaque, le beau-père de Boëce, qui était chrétien, n'était certes pas fanatique. Esprit cultivé, fort épris des grands souvenirs de Rome, il aimait à bâtir et nous l'avons vu employé par Théodoric. Dans ce milieu vivait Boëce, avec des hommes occupés des lettres, des arts, et, par accident, de la politique. Boëce est le premier parmi eux; il sait tout ce qu'on peut savoir de son temps : toute la science, toute la sagesse antiques. C'est un penseur, bien supérieur à Cassiodore par ses écrits, mais non pas un politique comme lui. C'est un Romain plus fier : il a loué Théodoric quand le roi vint à Rome, mais il se vante d'avoir protégé les Romains contre des abus d'officiers goths. Demeuré indépendant, il fut aisément impliqué dans une accusation de trahison.

Vers le moment du départ du pape Jean, le référendaire Cyprien dénonça au roi une correspondance criminelle entre le consulaire Albinus et l'empereur Justin. Boëce, informé du danger de son ami, se rendit à Vérone auprès de Théodoric pour défendre Albinus. Cela le perdit. Cyprien produisit des témoins qui montrèrent des lettres de Boëce, fausses au dire de celui-ci. Le roi refuse d'entendre Boëce, le fit condamner à mort et le retint en prison. C'est là que le philosophe écrivit son livre *de Consolatione*. En 524 ou en 525, on le fit périr d'un horrible supplice. Symmaque fut aussi mis à mort. Le pape Jean, jeté en prison à son retour de Constantinople, y mourut (526).

Il est clair que ces trois hommes ont été soupçonnés par Théodoric d'entretenir des relations avec l'Empire d'Orient. Le réveil de la question religieuse avait été une occasion naturelle pour les Romains de conspirer contre le Barbare arien. Il avait été aussi une occasion pour les Byzantins de renouer leurs intrigues. Peut-être y eut-il de l'affectation dans l'enthousiasme et le respect qu'on montra au pape Jean quand il vint à Constantinople. La ville, empereur et patriarche en tête, était allée au-devant de lui à douze milles. Tout le monde, empereur compris, s'agenouilla devant lui. Le pape, à cheval, reprit sa marche, entra par la Porte Dorée, guérit quelques malheureux,

un aveugle. Pendant son séjour, il fut traité en souverain, et pour mieux marquer qu'on le regardait comme le chef de l'Église universelle, Justin se fit couronner une seconde fois par lui. Si Théodoric avait l'esprit tourné au soupçon, les nouvelles qu'il recevait de Constantinople durent l'exaspérer.

Néanmoins la cruauté de Théodoric à l'égard de Boëce et de Symmaque contraste si vivement avec la conduite de tout son règne qu'on a de la peine à se l'expliquer. Nous sommes disposés à admettre que Théodoric a laissé gouverner sous son nom. Cassiodore n'a pas seulement tenu la plume : il a inspiré les lettres qu'il écrivait, inspiré tout le gouvernement; de là cette administration si honnête, si philosophique, mais si romaine. Voilà comment Théodoric, oubliant qu'il était Goth, creusa un abîme entre sa famille et son peuple. Il n'a pas voulu, il a seulement compris ce qu'on lui faisait faire. Il s'est abandonné; il a suivi le chemin tout frayé qu'on lui montrait, et quand les obstacles se sont présentés, le Barbare qui avait poignardé Odoacre s'est retrouvé pour frapper Symmaque et Boëce.

Peu importe, en apparence, à l'histoire générale la valeur propre de Théodoric. Cela importe pourtant. Nous étudions des essais de fondations de royaumes barbares : or il n'y a pas eu d'essai proprement dit si, sous les apparences d'un secrétaire, Cassiodore a été le roi.

Rien ne prouve que les Romains fussent prêts à se révolter, mais il est évident qu'ils n'avaient pas d'attachement pour ce roi goth et arien. Sans doute ils n'auraient jamais par la force chassé les Ostrogoths, pas plus qu'ils n'ont chassé Odoacre, mais ils saisirent l'occasion de changer de maîtres. Ce sont les Ostrogoths eux-mêmes qui leur fournirent l'occasion cherchée. L'œuvre de Théodoric, mort en 526, périt par les siens qui ne l'avaient pas comprise. Ils ont supporté sous lui le régime romain, non sous ses successeurs. Leur rébellion a permis à Constantinople d'intervenir. On trouvera ailleurs le récit de la destruction du royaume des Ostrogoths.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — La bibliographie détaillée est donnée dans **Waitz,** *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 1882; — **G. Monod,** *Bibliographie de l'histoire de France*, 1888.

Les Germains ne nous sont connus que par les descriptions et les récits des écrivains latins. Le plus ancien document en langue germanique, la Bible gothique d'**Ulfilas,** est de la fin du IVe siècle; les peuples germaniques n'ont eu aucune littérature originale jusqu'au moyen âge.

Sur les Germains jusqu'au ve siècle tous nos renseignements sont dans **César,** *de Bello Gallico*; — **Tacite,** *Germanie* et *Annales*; — **Ammien Marcellin,** *Rerum gestarum libri III.*

Sur les Barbares qui ont envahi l'empire d'Orient le principal auteur est l'historien byzantin **Procope.**

L'invasion est racontée par les écrivains ecclésiastiques : saint Jérôme; les *Chroniques* de Marcellin (379 à 534), d'Idace (379 à 468), de Prosper (379 à 455); Paul Orose, *Historiarum libri III.* Tous sont réunis dans la *Patrologie* de **Migne.**

Les **Monumenta Germaniæ historica** (collection commencée en 1823, en cours de publication) contiennent tous les écrivains latins relatifs à l'histoire des peuples germaniques; le Goth **Jordanis** [1], *de Getarum origine et rebus gestis*, raconte l'histoire des Wisigoths. Sur les royaumes des Ostrogoths le principal document est **Cassiodore,** *Opera*, 1879.

On trouve quelques renseignements sur l'invasion dans les œuvres des écrivains ecclésiastiques, Sidoine Apollinaire, Ennodius, et surtout **Eugippius,** *Vie de saint Séverin.*

Livres. — Bibliographie dans Waitz et Monod.

Sur les Germains avant l'invasion, **G. Waitz,** *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. I, 3e édit., 1880, exposé complet des institutions germaniques; — **Ozanam,** *Études germaniques*, t. I, 1845 (un peu déclamatoire); — **Zeller,** *Histoire d'Allemagne*, 1873, t. I. Il n'existe pas en français d'étude d'ensemble sur la Germanie avant l'invasion. On peut consulter cependant : **A. Geffroy,** *Rome et les Barbares*, 1874 (étude sur l'impression produite sur les Romains par le monde germanique); — **Littré,** *Études sur les Barbares et le moyen âge*, 1867-1874 (considérations générales sur la différence entre les deux états de civilisation).

Il n'existe pas en français d'histoire d'ensemble satisfaisante de l'invasion. — **Fustel de Coulanges,** *l'Invasion germanique*, 2e éd., 1886 (dans la série intitulée *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*), expose et discute les caractères et les conséquences de l'invasion, mais en Gaule seulement. — **Am. Thierry,** *Récits de l'Histoire romaine au* ve *siècle*, 1860, raconte quelques-uns des épisodes les plus célèbres de l'invasion. — Une histoire à peu près complète de l'invasion est donnée par **Wietersheim,** *Geschichte der Völkerwanderung*, 4 vol., 1859-64, 2e éd., 1880. — L'état de nos connaissances est exposé par **Dahn,** *Die Kœnige der Germanen*, 6 vol., 1861-71, et *Urgeschichte der germanischen und romanichen Völker*, 3 vol., 1881-89 (dans la collection **Oncken**), ouvrage écrit pour le public cultivé. On y trouve aussi l'histoire du royaume ostrogoth d'Italie.

Sur les rapports des Barbares avec l'Empire d'Orient, **Bury,** *History of the fall of the roman Empire*, 2 v., 1889. — Sur Attila, **Am. Thierry,** *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, 2 vol., 1864 (ouvrage d'une critique insuffisante).

1. Appelé à tort Jornandès.

CHAPITRE III

LES ROYAUMES BARBARES DE LA GAULE
BURGONDES. — WISIGOTHS. — FRANCS
LA ROYAUTÉ MÉROVINGIENNE

(413-638)

I. — La Gaule et l'invasion.

Des royaumes barbares fondés sur le sol de l'Empire romain, celui des Francs eut la meilleure fortune. Ses chefs finirent par réunir sous leur autorité la plus grande partie de l'Europe occidentale et par rétablir à leur profit l'empire d'Occident. Nous exposerons dans ce chapitre quel était l'état de la Gaule à l'arrivée des Francs; comment ceux-ci prévalurent sur les deux autres royaumes barbares des Wisigoths et des Burgondes, de quelle manière, devenus le premier des peuples germaniques, ils organisèrent leur empire.

État de la Gaule. — On peut se représenter la Gaule d'après ce que nous avons dit de l'Empire en général. Elle en était, avant l'invasion, une des parties les plus florissantes. La préfecture des Gaules (Gaule, Espagne, Grande-Bretagne) était une des deux grandes divisions de l'Empire d'Occident. La capitale, d'abord placée à Trèves, avait été transportée à Arles. Le vicariat des Gaules, qui comprenait la Gaule proprement

dite, se subdivisait en dix-sept provinces que nous avons énumérées [1]. Les *sept provinces* du sud [2] avaient une sorte d'existence à part, formaient comme une association particulière dans l'ensemble. Nous avons dit ce qu'étaient un préfet du prétoire, un vicaire, un gouverneur de province, une cité.

Dans la cité, une magistrature nouvelle a pris la prépondérance : le *defensor civitatis* a le pouvoir administratif et judiciaire, mais son nom vient de ce qu'il est protecteur; il défend les propriétaires contre le fisc; les rôles de l'impôt ne sont valables qu'approuvés par lui; il a toujours accès auprès de l'empereur. On a longtemps enseigné que le défenseur était toujours l'évêque ; aucun texte ne le prouve, et la chose est impossible, le défenseur étant nommé à temps. En tout cas l'évêque est devenu par la loi et par la force des choses le premier personnage de la cité; il a part à l'autorité judiciaire, surveille et dénonce les juges ordinaires, participe à l'administration et à l'emploi des fonds du municipe, à la perception de l'impôt, à l'inspection des travaux et des édifices publics. La force des choses fit plus que les lois; dans les rapports avec les Barbares, les évêques apparaissent partout comme les chefs de la cité.

La seule classe sociale qui ait encore une importance politique est la noblesse. En Gaule, elle était nombreuse, car les Gaulois, à qui ne manquaient ni les richesses, ni les talents, ni l'ambition, s'élevèrent plus vite que les autres provinciaux aux magistratures et aux honneurs. Dans les écrits du ve et du vi^{e} siècle, il est souvent question de sénateurs, qui ne sont autres que les nobles. Ces sénateurs ont adopté les mœurs de l'ancienne noblesse romaine; ils ont dans leurs maisons les statues de leurs ancêtres; dans les jours solennels, on les range dans l'*atrium*. Sidoine Apollinaire fait connaître à merveille les mœurs et les habitants de cette classe à laquelle il appartenait. C'est une aristocratie foncière, puisque toute grande fortune était territoriale. Les sénateurs, grands propriétaires, ont plusieurs villas dont chacune est une grande ferme avec champs,

1. Voir, ci-dessus, le chapitre premier, section IV.
2. Alpes Maritimes, seconde Narbonnaise, Viennoise, première Narbonnaise, Novempopulanie, les deux Aquitaines.

prés, vignes, bois. A la ferme est attachée (*instrumentum fundi*) une troupe d'esclaves ou de serfs commandée par le préposé (*villicus*, *præpositus*); une partie du domaine est affermée aux colons dont chacun cultive sa parcelle, payant au maître une redevance fixe. En été, le maître va de villa en villa, ou plutôt de château en château, car on commence à se fortifier; la demeure est somptueuse; le propriétaire s'occupe de ses champs, chasse, visite ses voisins ou fait de la littérature. Cette aristocratie va se trouver en relations avec les rois barbares. C'est elle qui, l'Empire tombé, commande avec les évêques à la population gallo-romaine. Comment ne pas compter avec des hommes comme cet Ecdicius, assez riche pour nourrir 4000 pauvres pendant une famine, assez puissant pour lever une troupe de cavaliers sur ses terres et faire la guerre aux Wisigoths?

Il n'est pas indifférent de savoir quelle était la valeur intellectuelle et morale de cette société.

La civilisation gallo-romaine. — Les Gaulois étaient devenus rapidement Romains; le druidisme avait été remplacé avec une facilité extraordinaire par le culte des dieux latins; l'esprit batailleur avait disparu. La Gaule emprunte à Rome ses usages, ses goûts. Les écoles romaines où l'on enseigne la poésie, la rhétorique, les mathématiques, abondent, et ce sont les Gaulois qui les fondent, qui les dirigent; la Gaule a ses écrivains, ses avocats, ses poètes, ses architectes, ses sculpteurs. Au ve et au vi^e^ siècle le niveau intellectuel n'est pas très élevé, mais la Gaule ne le cède à nulle partie de l'Empire. Sans doute Sidoine Apollinaire se plaint que la barbarie envahisse le nord de la Gaule, mais au sud se conservent les lettres latines. Dans le cercle des amis de Sidoine, nous trouvons plusieurs écrivains chrétiens : Domnulus, Claudianus, Rusticus Elpidius, Faustus, abbé de Lérins, évêque de Riez, Léon, secrétaire d'Euric, le roi wisigoth. Les théologiens, très nombreux, discutent sur la question de la grâce, la personne du Christ. Il n'y a pas d'historien gaulois à la fin du ve siècle; quelques grammairiens, simples commentateurs, comme Consentius. Citons encore les poètes, qui chantent la gloire du christianisme : Sedulius, Paulin

de Périgueux, Paulin de Bordeaux, Avitus, évêque de Vienne, etc. En somme, l'Église seule est grande; elle n'a plus d'écrivains comme saint Jérôme et saint Augustin, plus de grands combattants pour la foi, car elle est victorieuse; mais elle dirige son activité contre les hérétiques. Tout ce qu'il y a d'énergie intellectuelle et morale est tourné vers la religion. Il n'y a plus trace de génie littéraire ni scientifique. Depuis le premier siècle de l'ère chrétienne, l'esprit humain ne s'est pas renouvelé. On n'a pas plus étudié l'humanité que la nature. Rien d'original. On trouve seulement un certain nombre d'hommes cultivant le droit, la philosophie, la rhétorique, la grammaire, la poésie. En plusieurs villes, il y a des écoles de droit, surtout à Arles. On trouve des philosophes comme Claudianus Mamertus, maître de Sidoine Apollinaire; il enseignait la philosophie spiritualiste banale. On voit surtout des grammairiens et des rhéteurs. Il y avait longtemps qu'on cultivait en Gaule la grammaire et la rhétorique; cela avait commencé par Marseille; et Strabon décerne aux Gaulois un brevet d'aptitude pour la rhétorique. Au IVe siècle, Ausone cite pour Bordeaux trente professeurs célèbres de rhétorique, beaucoup de grammairiens. La grammaire, c'est l'analyse, l'interprétation d'ouvrages célèbres aussi bien que l'étude des formes du langage. La rhétorique consiste en exercices variés, destinés à donner au discours, par la forme et les accessoires, une importance très grande, sans souci du fonds lui-même. On ne pense pas plus en Gaule qu'ailleurs; on n'est plus préoccupé que de la forme. On torture cette pauvre forme, n'employant qu'à son corps défendant les mots simples, ordinaires; les enchevêtrant dans des tours inattendus, calculés pour causer la surprise. La poésie ne vaut pas mieux que la grammaire ou la rhétorique; elle est encombrée de mythologie fanée. On n'imagine pas à quels artifices recourait la médiocre imagination des poètes du temps pour trouver du nouveau. Sidoine Apollinaire veut décrire la villa de Léontius, qui est aux bords de la Dordogne. Il raconte que Bacchus, ayant soumis l'Inde, retournait en Grèce; en route, il rencontre Apollon auquel il dit qu'il se rend à Thèbes; Apollon lui conseille de le suivre aux bords de la Garonne, où il va lui-même, et lui décrit la

villa de Léontius qui n'existe pas encore, mais qu'il voit de son œil prophétique.

Tous, philosophes, poètes, rhéteurs, manifestent le mal dont souffre cette société qui, l'Église exceptée, n'a plus d'énergie, qui ne sait plus à quoi s'intéresser, où tous les caractères s'effacent; cette société embarrassée dans de vieux souvenirs, dont les principaux membres jouent au sénateur ancien, comme tel poète au Virgile, tel rhéteur au Cicéron. Elle ne paraît pas avoir été plus corrompue que d'autres; elle a des habitudes de vie opulente, mais présente des tableaux attrayants de vie de famille. Les déclamations de Salvien, l'ennemi des riches, sont suspectes. Une seule chose est sûre : les caractères ne sont pas plus virils que les esprits. Les gens subissent tout, les pires empereurs, les premiers usurpateurs venus, les rois barbares. Ils s'en rendent bien compte. Ce qui a disparu, c'est la force. La force est chez les Barbares, mais court le risque de s'énerver vite, car les Barbares ont peu d'idées et trouvent commode d'entrer dans les cadres tracés avant eux.

Résumons ce que nous savons de la société gallo-romaine; effaçons les derniers vestiges de l'administration impériale : il reste la cité (*civitas*) avec son évêque. Il reste une société organisée qui a ses chefs dans les grandes familles. Il reste des écoles de rhéteurs, des écoles de droit. Tout cela vit encore; tout cela sait quelque chose; tout cela représente; tout cela est en possession. Nous verrons quelle place les envahisseurs germaniques se sont faite dans cette société, qui, tout bien considéré, valait mieux qu'eux.

A la fin du v[e] siècle le territoire de la Gaule, presque entièrement soustrait à la domination romaine, était partagé entre trois peuples principaux : les Burgondes, les Wisigoths, les Francs.

II. — Le royaume burgonde.

Origine des Burgondes. — Les Burgondes sont placés, aux temps de Pline et de Ptolémée, dans la Germanie du nord-est, entre l'Oder et la Vistule; c'est de là qu'ils auraient colonisé

l'île de Bornholm (Borgundarholms) et sans doute aussi quelques districts norvégiens.

Au milieu du IIIe siècle, ils quittent cette place, probablement chassés par les Gépides. En 277, nous les trouvons sur le Rhin où les combat Probus et où ils s'établissent à côté des Alamans. Burgondes et Alamans vont alors se trouver en relations pour longtemps. Ils se touchent au même point de la frontière de l'Empire romain, sur le haut Main; ensemble ils font la poussée sur cette frontière, puis ils s'attaquent les uns les autres. Il y a là une grande obscurité. Il paraît certain toutefois qu'à la fin du IIIe siècle les Alamans ont forcé la frontière fortifiée (*limes romanus*) qui coupait le Main, qu'ils se sont étendus entre cette rivière et le lac de Constance, dans la région où leurs descendants sont encore. Ce sont eux alors qui défendent la frontière contre les Burgondes, lesquels sont maîtres du haut Main et s'étendent des contreforts de Spessart et du Rhœn jusqu'au Kocher, affluent du Neckar.

Pas plus que les Wisigoths, les Burgondes n'ont été les ennemis des Romains. Vers 370, ils ont combattu avec eux contre un roi des Alamans, sans en tirer grand profit. Saint Jérôme et Orose nous apprennent qu'ils prirent part à la grande invasion de 406, mais ils retournèrent dans leurs cantonnements du Main. Ils s'associent en 411 à la fortune de l'usurpateur Jovinus, passent le Rhin et occupent une partie de la rive gauche de ce fleuve. Là, Constance, vainqueur de Jovinus, consolide leur installation (413).

Les Burgondes dans la Gaule. — Tel fut le premier établissement des Burgondes en Gaule. Ils étaient fixés dans la province de Germanie supérieure, autour de Worms, où les place la tradition des *Niebelungen*. Ils ont le caractère de fédérés ou d'auxiliaires. Constance applique avec eux la même politique qu'avec les Wisigoths. Les Burgondes, pour avoir été des fédérés moins remuants que les Goths, n'en ont pas moins cherché à prendre plus qu'on ne leur avait donné; ils envahissent la Belgique; en 435, ils sont battus par Avitus. Bientôt après, les hostilités reprennent et une sanglante bataille a lieu, où périt Gondicaire, roi des Burgondes, sous les coups de Huns

qui servaient comme auxiliaires dans l'armée romaine. 20 000 Burgondes seraient restés sur le champ de bataille. Ceux qui avaient survécu à ce désastre de 436 furent transférés en 443 dans la *Sabaudia* (Savoie), c'est-à-dire dans la région alpestre comprise entre le lac Léman, le Rhône et la haute Durance. Aétius songeait peut-être à les opposer aux Wisigoths. En 451, ils le suivirent contre Attila; la grande victoire à laquelle ils eurent part laissa dans leurs traditions un profond souvenir; il en est parlé dans leurs lois. Bientôt après ils s'agrandirent (457), appelés dans la province de Première Lyonnaise par les provinciaux désireux de se soustraire à l'impôt. Voilà un nouveau mode d'établissement : il se fait sans l'agrément de l'Empire, cependant sans violence; les sénateurs de la province, les propriétaires cherchent des protecteurs. Sidoine appelle les Burgondes « patrons de sept pieds de haut » (*septipedes patroni*). Les Romains veulent être protégés par les Burgondes non seulement contre la fiscalité impériale, mais aussi contre d'autres Barbares qui ne les valaient pas, comme les Francs et les Alamans, lesquels menaçaient le nord de la Première Lyonnaise, le pays de Langres. Un moment les Burgondes perdirent Lyon que Majorien reprit; mais ils y rentrèrent après la mort de cet empereur. On sait que dès lors les relations furent presque impossibles entre Rome et la Gaule. L'extension des Burgondes continua donc facilement. Dès 463, il semble que la ville d'Arles fut comprise dans les provinces occupées par eux, car leur roi Gondeuch prend parti pour l'archevêque d'Arles contre celui de Vienne qui lui dispute la suprématie sur l'évêché de Die; il en réfère au pape. Déjà la puissance des Burgondes est assez considérable pour qu'on propose de partager la Gaule entre eux et les Wisigoths. En 475, les Burgondes sont maîtres de la vallée du Rhône jusqu'à la Méditerranée. Il est vrai que les Wisigoths leur enlevèrent la Provence en 480; mais, après la mort d'Euric (484), les Burgondes la reprirent et la gardèrent jusqu'en 500. En même temps ils s'étendaient au nord. Là ils se heurtèrent aux Alamans. Ceux-ci s'étaient de bonne heure soustraits à toute relation avec Rome. C'est par la conquête qu'ils avaient occupé

l'Alsace et le haut bassin du Rhin : ce qui explique que toute trace romaine ait disparu de ce pays, devenu purement germanique. Les Burgondes ont défendu contre les Alamans la partie occidentale de la province de la Grande Séquanaise, celle qui va jusqu'à l'Aar. Après 476, ils en devinrent les maîtres par la force des choses. A ce moment, ils ont atteint leur maximum d'extension et dominent à peu près tout le bassin du Rhône. Il faut noter que les Burgondes sont restés des *fédérés* dociles; ils aident l'Arvernie à se défendre contre les Wisigoths; leurs rois prennent le titre de maîtres de la milice. Ils se sont étendus sans conquêtes, sans violences, couvrant de leur patronage des provinces d'où l'autorité romaine se retirait et où leur roi demeurait un officier de l'Empire. On verra que cette fidélité dura jusqu'au dernier roi burgonde.

Gondebaud (474-516). — Après 474, les Burgondes sont gouvernés par quatre rois : Gondebaud, Godegisèle, Chilpéric, Gondemar. Le premier est le principal personnage. Il a fait périr Gondemar et Chilpéric; Godegisèle lui fut subordonné.

Avant d'être roi, Gondebaud a été en Italie; affublé par Olybrius du titre de patrice, il a fait proclamer empereur Glycérius (qui a régné un an); tout comme Théodoric le Wisigoth a contribué à faire empereur Avitus. Gondebaud est le législateur des Burgondes. A lui remonte cette loi qui de son nom s'est appelée *loi Gombette*. Rédigée vers 488 ou 490, elle fut plusieurs fois retouchée, en dernier lieu par le roi Sigismond (518-524); elle reçut plus tard quelques additions, par exemple au temps de Charlemagne. Elle dispose que les Romains seront jugés selon la loi romaine; elle s'applique aux Burgondes dans les difficultés entre Romains et Burgondes. C'est en grande partie un tarif[1] de dommages et d'amendes, rédigé sans nul ordre. Gondebaud fit rédiger une loi romaine des Burgondes (*lex romana Burgundionum*) d'après les sources romaines.

Rapports entre Burgondes et Romains. — Sidoine parle des bons rapports qu'ils eurent avec les provinciaux; dans les *Niebelungen* apparaît la bonté des Burgondes.

1. Voir ci-dessous, p. 142, pour les tarifs et le *Wergeld*.

Les Burgondes étaient de bonnes gens, très grands, au crâne vaste et fort. Leurs descendants qui habitent le pays de Vaud, les montagnes du Jura, sont très grands, tandis que leurs voisins des Alpes françaises (d'origine romaine) sont petits. Les longs cheveux frottés de beurre rance, le gros appétit, l'haleine empestée d'ail, les barbares chansons des Burgondes déplaisaient à Sidoine; mais, après avoir chanté, ils demandaient bonnement à l'hôte romain ce qu'il pensait de leur ramage. Ils étaient charpentiers, menuisiers; aujourd'hui encore, dans la Suisse occidentale, les paysans travaillent le bois, ont leur établi. Ils semblent avoir été les moins méchants parmi les Barbares : Orose constate qu'ils vivent avec calme et douceur, traitant les Gaulois non comme des sujets, mais comme des frères en Christ.

Ils ont subi à un très haut degré l'influence romaine. Gondebaud est un savant, d'après Avitus; il a un rhéteur, Héraclius, sorte de panégyriste à la façon de la cour romaine. A la cour burgonde sont bien reçus les Romains qui viennent chercher fortune, comme ce Syagrius dont parle Sidoine, qui avait appris la langue burgonde et la parlait si bien qu'en l'écoutant les Barbares se surveillaient pour ne pas faire de fautes; tel Laurentius, envoyé à Byzance, qui y resta et arriva aux honneurs; tel l'évêque Avitus qui fut fort employé comme chancelier, surtout pour la correspondance avec Constantinople. Il y a en effet des relations régulières avec l'Empire d'Orient. Les prédécesseurs de Gondebaud ont été maîtres de la milice; lui-même l'a été, puis patrice. Lorsque Sigismond, fils de Gondebaud, est devenu roi, il demande à changer son titre de comte contre celui de patrice; il sollicite cela comme un avancement. C'est en signe de ces relations et de cette fidélité maintes fois attestée que les Burgondes gardent l'ère consulaire; sur 61 textes datés, un seul porte l'année du règne. L'ère post-consulaire enfin, qui ne dure à Rome que jusqu'en 565, se prolonge en Burgondie jusqu'en 628. Sur les monnaies de Lyon, il y en a qui ne portent que l'effigie impériale; plus tard, au revers, le monogramme royal. L'influence de Rome se montre, avons-nous dit, dans la législation. L'autorisation

des mariages entre les deux peuples y est spécifiée; le droit testamentaire n'est nullement germanique; le *wergeld* est le même pour un Romain que pour un Barbare; *Barbare*, car les Burgondes ont adopté le mot pour se désigner eux-mêmes dans leurs lois.

Aussi ce pays burgonde est-il un de ceux où vécut le plus longtemps la culture romaine. Au plus beau temps du royaume, Viventiolus tient une école de rhéteurs à Lyon. A la fin du VIe siècle, l'école d'Agaunum (Saint-Maurice en Valais) est toujours prospère. Au VIe siècle vit en Bourgogne le chroniqueur Marius d'Avenche; au VIIe, Frédégaire. Au temps du second royaume de Bourgogne, la fille de Rodolphe sera réputée savante quand elle arrivera à la cour d'Otto Ier. La loi des Burgondes est plus claire et mieux écrite que celles des autres Barbares, et quand on compare, au moyen âge, les documents de la Suisse alamanique avec ceux de la Suisse burgonde, on reconnaît dans ceux-ci des traces de culture romaine.

Il n'y avait donc entre les Burgondes et les Romains aucune cause d'antipathie; les vaincus avaient pris les vainqueurs, si tant est seulement qu'il y ait eu des vainqueurs et des vaincus.

Les Burgondes et l'Église. — La question religieuse fut la ruine du royaume des Burgondes. Le clergé gallo-romain était très puissant. A la fin du Ve siècle il y a 25 évêques, pris dans les grandes familles sénatoriales. Le plus considérable est Avitus, métropolitain de Vienne depuis 490, un des grands témoins de cette histoire que nous étudions, un témoin pour les Burgondes, comme Sidoine pour les Wisigoths, Cassiodore pour les Ostrogoths, Grégoire de Tours pour les Francs Il se nomme Alcimius Ecdimius Avitus. Son père et plusieurs de ses ancêtres ont été évêques à Vienne, après avoir rempli des offices politiques. Il avait un frère évêque de Valence. Il est probable qu'il a été élevé à Valence, où une école de rhétorique était tenue par Sabaudus, que loue Sidoine Apollinaire. Il paraît avoir eu de grands avantages physiques. Entre tous ces évêques qui paraissent très puissants, qui ont de grands biens, font de grandes charités pendant les famines, paient la rançon des prisonniers, fondent ou ornent des églises, envoient des sub-

sides au pape, il est le plus puissant assurément. Un de ses prédécesseurs, dans un conflit qui éclata entre son siège et celui d'Arles et qui dura pendant tout le ve siècle, se servait d'une armée, comme faisait d'ailleurs son rival. L'activité personnelle d'Avitus était très grande et, pour ne pas parler de ses autres œuvres, ses lettres, malheureusement difficiles à comprendre, sont très précieuses pour éclairer au fond les sentiments des chefs de l'Église. Avitus n'est pas tolérant. Il veut abolir l'hérésie arienne. Quelles pouvaient être les relations d'un pareil évêque, ou de tout autre évêque pensant ainsi, avec un roi arien? Les Burgondes, de bonne heure convertis au christianisme, ce qui contribue peut-être à expliquer la débonnaireté de leur caractère, sont ariens comme tous les Barbares qui ont subi au milieu du vi^{e} siècle l'influence des empereurs ariens. Notez que le roi des Burgondes, quoique arien, exerce sur l'Église catholique les attributions de la puissance royale. Il faut son autorisation aux évêques pour se réunir en concile; cette autorisation apparaît à la fin du ve siècle; jusque-là les évêques se réunissent sans qu'il soit question d'une autorisation royale. Il y a des conciles de Gaule sous la présidence de l'évêque d'Arles, des conciles provinciaux; mais après la fin du ve siècle les conciles se font non plus pour toute la Gaule, non plus par provinces ecclésiastiques, mais par royaumes. Plusieurs conciles burgondes portent mention de l'autorisation royale. De même le roi (on y reviendra plus tard) a une part dans l'institution des évêques, si bien que ce roi arien, qui a un clergé arien, prend part au gouvernement de l'Église catholique. Comment cela était-il supporté par un évêque comme Avitus? Il reconnaît l'autorité des rois; le Maître a ordonné l'obéissance aux puissances terrestres; d'autre part il est en relations amicales personnelles avec Gondebaud, qui est très tolérant. Mais à peine Clovis, roi des Francs, a-t-il été baptisé catholique, Avitus, cet ami et conseiller de Gondebaud, précepteur de son fils, écrit au nouveau chrétien une lettre étonnante. Ce document est un des plus importants de l'histoire que nous écrivons : il fait prévoir dans le roi des Francs le « fils aîné de l'Église », et bien plus encore, l'empereur chrétien, Charle-

magne. Tels étaient les sentiments nourris par le clergé gallo-romain, au moment où le royaume des Burgondes va être attaqué par Clovis. Voilà pourquoi ce royaume succomba.

III. — Le royaume wisigoth en Gaule et en Espagne.

L'établissement des Wisigoths. — Les Wisigoths occupaient le sud-ouest de la Gaule, comme les Burgondes le sud-est. Nous avons dit comment ils avaient été établis en Aquitaine par Constance. Ils s'étendaient sur la Seconde Aquitaine (cités de Bordeaux, Agen, Périgueux, Angoulême, Saintes, Poitiers), une partie de la Novempopulanie (au sud de la Garonne) et de la Première Narbonnaise avec Toulouse, mais sans Narbonne. Ils étaient dans une région toute romaine; depuis la fin du IVe siècle la préfecture des Gaules a été reportée de Trèves à Arles; d'Arles sont gouvernées les *sept provinces*; nous avons indiqué les étapes des Wisigoths à travers les steppes de la Russie actuelle, les terres de l'Empire d'Orient, puis l'Italie, la Gaule et l'Espagne.

Dans ce milieu très romain, une des plus belles contrées de l'Empire, ont été établis les Wisigoths, ses serviteurs, en récompense des services passés et sous condition de services à venir. Ces services, ils les rendent. Wallia mort en 419, Théodoric Ier lui succède. En 422 le maître de la milice, Castinus, va combattre les Vandales au sud de l'Espagne, en Bétique. Il est vrai que Théodoric n'est pas toujours un fédéré docile : il a des velléités d'agrandissement à chaque désordre de l'Empire. Et il y a beaucoup de désordres : nous avons vu comment les intrigues de palais achèvent la désorganisation de l'Empire d'Occident; c'est sur ce fond que se déroule l'histoire des Barbares en Gaule; par là s'explique qu'ils soient devenus indépendants. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des luttes soutenues par Rome contre tous les peuples barbares (sans exception) établis en Gaule. Le roi des Wisigoths, Théodoric Ier

(419-451), fait des tentatives répétées pour mettre la main sur Narbonne et sur Arles. En 425, il assiège Arles; en 430, nouveau siège; puis il attaque Narbonne; chaque fois Aétius le repousse. En 439, Théodoric reparaît devant Narbonne; le comte romain Litorius le poursuit jusqu'à Toulouse, mais il est battu et fait prisonnier. Il y a dans ces guerres des Wisigoths, comme dans celles des Ostrogoths, un manque de force et de suite qui s'explique par la mauvaise organisation militaire des Barbares et par la force de résistance que gardait l'Empire. Les villes gauloises se défendaient vaillamment d'elles-mêmes. C'est pourquoi, bien que sa victoire sur Litorius paraisse avoir été importante, elle ne servit de rien à Théodoric. Une ambassade d'Avitus, préfet du prétoire, suffit à le calmer. Avitus était un Gallo-Romain d'Arvernie, fidèle serviteur de l'Empire, qui depuis longtemps avait fait à Toulouse la connaissance de Théodoric; vaillant soldat, avec quelque façon de bravoure gauloise, payant volontiers de sa personne. C'est comme préfet des Gaules qu'il traita avec Théodoric et obtint qu'il renonçât à ses prétentions.

Les Wisigoths sont depuis près de vingt ans dans la Gaule méridionale; il y a longtemps qu'ils n'avaient fait une si longue résidence. Si l'on en croit Salvien, les Romains étaient fort contents de leurs hôtes (*hospites*). Par cela même qu'ils duraient, les Wisigoths acquéraient des titres à la possession définitive et réelle du sol. Aétius ne songe pas à les déposséder; c'est précisément pour les contenir et tirer le meilleur parti possible de cet état irrémédiable qu'il oppose Barbares à Barbares, établissant des Alains à Valence, les Burgondes en Savoie. Il lui fallut certes beaucoup d'habileté pour réunir leurs forces contre les Huns. Ce fut Avitus qui décida Théodoric à venir, autant, semble-t-il, comme allié que comme serviteur de l'Empire. C'est que, par la force des choses, des distinctions se faisaient entre les différents peuples barbares et que le degré d'indépendance variait avec la force. Théodoric fut tué dans la bataille où l'on défit les Huns; son fils Thorismond fut élevé sur le pavois et proclamé roi à sa place. Il voulait venger son père en forçant les Huns dans leur camp. Aétius l'en dissuada,

craignant, affirme Jornandès, que l'extermination des Huns ne fît des Goths les maîtres de l'Empire.

De retour à Toulouse, Thorismond recommença les tentatives de son père sur Arles; il l'assiégea, mais s'arrêta devant les représentations du préfet du prétoire Ferréol. Il fut assassiné quand il rentra chez lui (453).

Théodoric II (453-466). — Son frère Théodoric II le remplaça. Peu après, on apprit qu'Aétius avait été égorgé par Valentinien II, Valentinien II par Maxime, et que Genséric s'apprêtait à porter la guerre à Rome. Ce fut en Gaule un moment de désordre général, chaque peuple sortant de son cantonnement, et les Saxons commençant à piller les côtes. Dans ces conjonctures, Maxime s'adresse à Avitus, qui vivait retiré dans sa villa, et le nomme maître de la milice. Avitus vint trouver Théodoric II qui, s'il faut en croire Sidoine, le remercia de lui avoir fait donner par son père une éducation romaine. Cette bonne entente fut bientôt scellée par une entreprise faite en commun. Au moment où Avitus était chez Théodoric, on savait la prise de Rome par Genséric et la mort de l'empereur Maxime. Théodoric propose à Avitus de prendre l'empire pour lui et c'est dans une assemblée des Gaules qu'Avitus est proclamé. Elle fut tenue à Ugernum (Beaucaire). La Gaule ne s'insurge pas contre l'Empire; Théodoric pas davantage : on fait un empereur, et très solennellement; après quoi on le fait reconnaître par Marcien, qui régnait à Constantinople, et par le sénat romain. Avitus part pour l'Italie, où on l'acceptait, avec son gendre Sidoine, qui rédige son panégyrique. A Rome il est sans force réelle, ne pouvant compter sur Ricimer qui commande les milices barbares; mais en Gaule on le respecte et on lui obéit. C'est à son instigation que Théodoric II va faire la guerre en Espagne aux Suèves, qui, depuis le départ des Vandales, s'étendent de la Galice vers la Lusitanie et la Bétique : guerre de dévastation sauvage qui dure deux ans. Cependant Avitus, trahi par Ricimer, proscrit par le sénat, est mort sur la route des Gaules. Ceux qui l'avaient élevé n'ont pas réussi à faire un nouvel empereur. Un Gaulois, Pæonius, s'est contenté d'usurper les fonctions de préfet du prétoire. Théodoric II l'ap-

puie ; mais Majorien, élu à Rome, arrive avec une armée où toute la Barbarie est représentée. La Gaule gagnée s'empresse autour de lui et Sidoine fait son panégyrique [1]. Majorien passe en Espagne ; à son retour en Gaule il célèbre de nouvelles fêtes ; quand il rentre en Italie, il est assassiné, probablement par ordre de Ricimer (461).

C'est à partir de cette date que la Gaule commence vraiment à être détachée de l'Empire. Ægidius, resté en Gaule avec la qualité de maître de la milice que lui avait donnée Majorien, fonde une sorte d'État romain singulier, indépendant de fait. Théodoric II recommence l'éternelle attaque de la Narbonnaise ; on lui livre Narbonne ; il est battu par Ægidius devant Arles ; il fait sans grand succès diverses expéditions en Espagne. Il est assassiné en 466 ou 467 par Euric, un de ses frères, le véritable fondateur de la puissance gothique en Gaule.

Euric (466-483). — Il est plus entreprenant que ses prédécesseurs et les circonstances sont plus favorables. Léon, empereur d'Orient, venait d'envoyer pour régner à Rome Anthémius. Tel était le désir de la Gaule de rester romaine que l'avènement d'un empereur légitime y fut accueilli avec joie. Sidoine va porter à Anthémius les félicitations de ses compatriotes, lui lit un nouveau panégyrique et revient avec le titre de préfet ; un de ses amis, Arvande, est préfet des Gaules ; le fils d'Avitus, son beau-frère, est maître de la milice. Arvande trahit bientôt ; il se tourne vers Euric et conspire avec lui. Il lui conseille par lettre (468) d'attaquer un corps de Bretons, cantonnés sur la Loire, qui avaient été mis récemment dans le Berry, afin de défendre la Loire contre les Wisigoths. En même temps Seronat, gouverneur de l'Arvernie, conspirait également avec Euric. Les Gallo-Romains firent ce qu'ils purent pour se soustraire au roi wisigoth. Une ambassade alla devant le sénat de Rome l'accuser, comme autrefois les gouverneurs : cela se fit selon les formes antiques et ressemble fort à une parodie. Arvande et Seronat furent condamnés. Pendant ce temps Euric marche sur le Berry (469), dont il s'empare après

1. *Carm.*, V, v. 571.

la défaite des Bretons cantonnés à Déols. Il s'étend le long de la Loire, car on le trouve en 470 aux prises avec des milices romaines et barbares près d'Angers. Successivement le Limousin, le Rouergue sont conquis; il s'en prend à l'Arvernie qui se défend vaillamment (471). C'est Ecdicius qui commande les Arvernes, secondé par l'évêque Sidoine, chez qui le patriotisme romain s'unit à la ferveur catholique et à la haine de l'hérétique. Malgré les incursions et les ravages sans résultat des Wisigoths, qui avaient échoué devant Clermont, les Arvernes résistaient bien, lorsque l'empereur Nepos les livra aux barbares (474). Euric prit donc possession de la province, qui fut administrée en son nom par le duc Victorius. L'année suivante Nepos était chassé de Rome et, après le court règne de Romulus Augustule, Odoacre commençait en Italie son principat. Plus d'empereur à Rome; mais la Gaule sait qu'il y a toujours un empereur et elle députe à Constantinople pour demander à Zénon, qui n'en peut mais, de rétablir Nepos. C'est la dernière démarche politique que la Gaule ait faite pour maintenir le lien qui l'attachait à l'Empire depuis cinq siècles.

Euric pousse alors ses conquêtes. Il détenait plusieurs parties de l'Espagne; il la soumit tout entière, sauf les vallées des Pyrénées occidentales, où se maintint encore un siècle un petit royaume suève. En 480, Euric, passant enfin le Rhône, prenait possession du pays entre la Durance et la mer. Et alors, pendant que les rois burgondes demeurent dans leur médiocrité, que les rois francs sont encore des sauvages cantonnés dans le nord, que Théodoric l'Ostrogoth grandit sur le bas Danube, qu'Odoacre continue son gouvernement sans racines en Italie, Euric est le premier personnage du monde barbare.

Il n'a pas été seulement un conquérant; il a été un législateur. Il a cherché, comme ont fait tous les rois barbares, un *modus vivendi* avec les Romains. C'est là surtout ce qui doit nous intéresser : c'est là ce qui nous explique pourquoi ont été si courtes les destinées d'un royaume qu'Euric laisse si florissant en 483 à son fils Alaric II.

Le droit dans le royaume wisigoth. — Chez les Wisigoths le trait caractéristique est la législation.

Il y a pour les Romains et pour les Goths des droits séparés. Le droit romain est consigné dans la *Lex romana Wisigothorum*, que l'on appela au XVI[e] siècle *Bréviaire d'Alaric*. Voici en quelques mots l'histoire de ce document. Le roi Alaric, voulant éclaircir toutes les obscurités de la loi romaine, a fait appel aux lumières de prêtres et de nobles; il a aussi convoqué des savants, lesquels, après examen, ont réuni le tout en un livre. La commission a travaillé sous la présidence du comte Gojaricus; le travail s'est fait à Aire, en Gascogne, en 506. Le roi a requis l'assentiment des évêques et d'élus des provinces; puis il a fait déposer l'exemplaire original dans le trésor royal. Des copies certifiées par le référendaire Anianus ont été distribuées. Ce document est très curieux parce que la comparaison que l'on en peut faire avec les originaux, surtout avec le *Code Théodosien*, montre ce qui a dû être retiré comme inutile ou ne s'appropriant pas aux circonstances nouvelles. Les dispositions relatives aux dignités, aux privilèges, aux honneurs ont à peu près disparu, de même celles relatives aux finances[1]. Le *Bréviaire d'Alaric*, conservé et propagé par beaucoup de manuscrits, a fourni des emprunts à plusieurs lois barbares, aux édits mérovingiens, aux capitulaires, aux canons des conciles. Il a contribué grandement à assurer la perpétuité du droit romain jusqu'à la renaissance du XII[e] siècle.

Le droit des Wisigoths a été rédigé sous Euric. Ce travail fut refait et complété en Espagne par Leovigild (569-585) et définitivement sous Reccared (585-601). C'était une compilation de droit en 350 chapitres[2]. Mais le travail législatif continua en Espagne : à la compilation de Reccared on ajouta des lois postérieures; en 642, sous Chindeswind, un code fut de nouveau composé en 12 livres et 570 articles et confirmé par le fils de ce roi, Receswind (649-672). Les rois suivants augmentèrent la collection, qui fut enfin revue et publiée sous le roi Ægica, au seizième concile de Tolède (693). Ce qu'il y a de remarquable dans ce nouveau code, c'est qu'il n'est plus un droit personnel :

1. Le X[e] livre du *Code Théodosien* (*de Re tributaria*) n'a fourni que 10 constitutions au lieu de 170.
2. Dont nous connaissons seulement 55, retrouvés par Kunst en 1839.

il s'agit d'un droit territorial commun aux Romains et aux Goths et formé par la fusion des deux droits. Ceci est la preuve et le symbole d'une union qui s'est faite par l'effet du temps, de la longue cohabitation; elle a été rendue possible dès la fin du VIe siècle par la conversion du roi Reccared au catholicisme.

Rapports entre Wisigoths et Romains. — Sans doute, dans les éléments du mélange, le romain ne l'emporte pas de beaucoup; néanmoins la distinction longtemps maintenue des deux peuples et des deux droits suffit à prouver que les Wisigoths ont essayé un autre *modus vivendi* que les Ostrogoths; ils ont gardé leur individualité nationale avec bien plus de soin. Pourquoi? Ils semblent d'abord avoir été beaucoup plus nombreux; dans le partage ils furent moins disséminés; c'est un fait ici que les Barbares prirent les deux tiers des terres [1]. D'autre part, si romaine que fût la Gaule méridionale, elle l'était moins que l'Italie. L'Italie était le lieu du pouvoir central. Il y avait là sénat, consuls, préfet du prétoire, tous les vieux cadres. Puis la Gaule romaine était plus éloignée de Constantinople, moins dépendante en fait, sinon en droit. Théodoric l'Ostrogoth ne se croyait peut-être pas libre, lui qui faisait confirmer les consuls, de rien changer à l'état des choses; au contraire les rois wisigoths n'ont pas de ces scrupules; ils ont respecté la cité et la province, mais le préfet du prétoire a disparu.

Voilà sans doute deux des causes qui expliquent le maintien de la séparation entre Wisigoths et Romains. Il y a donc à l'origine deux populations séparées, vivant sous un même chef, le roi, et obéissant aux mêmes officiers. Ces rois paraissent beaucoup moins romanisés que ceux des Ostrogoths. Sidoine Apollinaire nous a décrit la cour et la façon de vivre de Théodoric II et d'Euric. Ils sont restés très germains. Les deux peuples juxtaposés ne se sont pas aimés; les Goths ont commis jusqu'au partage des terres de grandes violences; ils en ont commis même après, et il y en a des preuves dans la loi qui essaie de les en empêcher. Même ceux qui jouent un rôle considérable

1. Bien que la loi ancienne semble favoriser le partage en lots individuels, il est certain que bien des lots furent communs à plusieurs partageants, très probablement parents.

dans l'État ne sont que difficilement pénétrés par la culture romaine. A la fin du VIe siècle, en 590, le premier officier de la cour de Reccared, Gussin, et quatre autres grands ne peuvent signer leur nom. Les Romains les traitent toujours en Barbares : « C'est un Goth, disait-on, *mais* il est intelligent. » Cependant à cette date les Goths s'étaient humanisés; on ne les voyait plus sans doute, comme au commencement du VIe siècle, au temps de saint Césaire d'Arles, ravager un territoire par leurs chasses. Les moines de son monastère se plaignirent à lui que les comtes et les soldats goths vinssent sans relâche chasser les sangliers sur leurs terres, s'établissant chez les paysans de l'abbaye, se faisant donner à manger et à boire, employant les colons au service de leurs chasses. « Ils nous ruinent », disaient les moines. De faire partir ces chasseurs, on y pouvait d'autant moins songer que saint Césaire n'était pas bien en cour; le saint se mit donc en prières et demanda l'éloignement des sangliers, qui s'enfuirent. Cette légende a gardé, comme les lois, le souvenir de violences qui durent se reproduire souvent.

Les sentiments des Romains pour ces Barbares nous sont bien connus, en particulier par Sidoine; ils les méprisaient et les détestaient. Beaucoup ont dû se tenir à l'écart, formant un parti de dédaigneux comme en Italie; mais il est certain aussi que beaucoup ont cherché fortune auprès des Barbares, quelques-uns malhonnêtement. Pas plus que chez les Ostrogoths, il n'y avait d'opposition sérieuse ni de résistance. Sidoine a fait sa partie de dés avec Théodoric; exilé à Livia, en Catalogne, pour la part qu'il avait prise à la défense de l'Arvernie, il obtient son rappel et attend deux mois à Bordeaux une audience d'Euric. Celui-ci a pour secrétaire Léon le Juriste. Ce gouvernement des Wisigoths n'a rien d'odieux; ils n'ont pas même eu l'idée de traiter les Romains en vaincus; à la rédaction du code romain ont participé les élus des provinces et les évêques; la cité romaine a persisté avec son administration. S'il y a eu juxtaposition et non tentative de fusion, l'élément qui l'emportait à la longue était l'élément romain : par exemple, la loi des Wisigoths diffère des autres lois barbares en ce point

important qu'elle n'admettait pas la *composition*[1] et punissait de mort le meurtrier. On voit par les lois des Wisigoths qu'ils cultivaient la vigne, l'olivier, le figuier, les arbres résineux, qu'ils travaillaient les métaux précieux; ils avaient donc beaucoup appris. La preuve qu'ils se civilisaient, c'est que Théodoric l'Ostrogoth, au moment où va éclater la guerre de 507, leur reproche cette civilisation. Il n'y avait donc rien dans l'état d'esprit des Romains ni dans la conduite des Wisigoths qui pût empêcher le succès d'une tentative de fusion entre les deux éléments; rien si ce n'est que les Wisigoths étaient ariens.

Les Wisigoths et l'Église. — Là est le point principal de cette histoire, et pour la seconde fois on verra qu'il n'était pas permis aux Barbares de bâtir sans l'agrément de l'Église.

Non seulement les évêques sont les principaux représentants de la culture intellectuelle, mais ils ont une grande importance politique. Nous avons dit les pouvoirs de l'évêque; ajoutez qu'il est pris souvent dans les grandes familles romaines sénatoriales, où l'on héritait des offices de commandement, que l'ambition ne pouvant plus se satisfaire par les dignités d'Empire allait aux dignités d'Église; ajoutez que l'élection de l'évêque, où prenait part la communauté des fidèles, était la grande affaire de la cité. Voilà les éléments de force de l'Église; en elle la vie intellectuelle, et par elle l'éducation morale; en elle la force sociale, résultant de la haute situation des chefs et de l'accord des grands et des petits sur le terrain commun de la foi. Les temps approchent où, tout vestige de la culture antique s'étant effacé, toute la vie sera dans la foi. Déjà la patrie romaine, où les Gaulois ont si longtemps vécu, ayant disparu, ils se sont réfugiés dans une sorte de patrie ecclésiastique, la cité étant la patrie étroite, l'Église catholique la grande patrie. Cette patrie sous les Wisigoths comme sous les Burgondes ariens est bien à eux; Wisigoths et Burgondes ariens sont en dehors. Les évêques qui vivent cantonnés dans chacun des royaumes barbares dépassent les frontières de ces royaumes; ils sont en relation les uns avec les autres et avec leur chef

1. Voir ci-dessous, p. 142, pour la *composition* et le *wergeld*.

romain; ils continuent par l'Église la patrie commune; ils ont des vues d'ensemble, une politique qui tend à la reconstitution de l'unité et qui en fait de redoutables adversaires des rois ariens. On peut dire que ce sont eux qui ont détruit ces royaumes.

Ce désaccord, on a vu les effets qu'il a produits chez les Ostrogoths. Il a été plus violent chez les Wisigoths, parce que ceux-ci ont été des persécuteurs, au moins à partir du règne d'Euric. Euric était un arien très convaincu. Au moment où les Wisigoths commençaient la conquête de l'Arvernie, Sidoine écrit : « Je tremble qu'il n'en veuille encore plus aux lois chrétiennes qu'aux murailles romaines : telle est la haine que dans le fond du cœur il porte au nom catholique que l'on est embarrassé de dire s'il est le chef de sa nation ou celui de sa secte. » En effet les églises de la Gaule wisigothique étaient durement opprimées. Euric avait une véritable politique ecclésiastique : les évêques morts, il ne les remplaçait pas.

Cette politique, si elle n'était pas dangereuse au temps où les Wisigoths n'avaient d'autres voisins que les Burgondes, ariens comme eux, le devint lorsque commença à grandir la fortune des Francs et que ceux-ci se firent catholiques. Grégoire de Tours parle de ces évêques de Tours, Volusianus et Vérus, exilés comme suspects d'intelligence avec les Francs; de ce Quintianus, évêque de Rodez, qu'on accuse de souhaiter la domination des Francs, qu'on veut tuer, qui s'enfuit et qui est secouru et soutenu par les évêques de Clermont et de Lyon. Il n'y a pas de doute qu'il y a eu une sorte de conspiration contre Alaric II, bien que celui-ci n'ait pas été un persécuteur, qu'il ait publié le *Bréviaire* avec le concours des évêques, à la veille de la guerre, qu'il ait accordé en 506 aux prélats de son royaume le droit de réunion. Le récit même de la guerre montrera qu'il y eut là une sorte de guerre religieuse avec des complicités intérieures.

IV. — Le royaume franc.

Origine des Francs. — L'histoire des Francs est beaucoup moins simple que celle des Wisigoths et des Burgondes, parce qu'il s'agit de plusieurs peuples et qui n'agissent pas ensemble.

Sur l'origine même de l'appellation, toute sorte d'incertitudes. Portent la dénomination de *Francs* : les Chamaves, les Attuariens, les Ampsivariens, les Cattes, les Bructères, les Tenctères, les Sicambres. Vopiscus, dans la *Vie d'Aurélien*, est le premier qui prononce ce nom. Ce nom vient-il de l'arme, *framea franca*? ou le nom de l'arme lui vient-il du peuple? *Franc* veut-il dire libre? Pourquoi et comment ce nom s'est-il étendu sur les peuples qui habitent la rive gauche du Rhin, depuis le confluent avec le Main jusqu'à l'embouchure? Ce sont des questions presque insolubles. Rien ne montre qu'un lien de parenté unisse les diverses tribus franques. Les anciens écrivains ont voulu dissiper toutes ces obscurités; ils ont cédé à l'universel besoin de voir clair. Ils ont demandé à la légende ce que l'histoire leur refusait. Pour Grégoire de Tours, les Francs sont un vrai peuple; il les fait venir, sans dire comment, de la Pannonie sur le Rhin. Cela ne suffit pas aux *Gesta Francorum* : les Francs ce sont les Troyens vaincus que Priam et Anténor ont conduits par mer aux embouchures du Danube. Alliés de Valentinien contre les Alains, ils reçoivent de lui le nom de Francs avec une exemption de tribut pour dix ans. Quand on veut les faire payer de nouveau, ils se révoltent; battus, ils émigrent et viennent sur le Rhin. Ils choisissent un roi unique, Pharamond; après lui, Clodion, Mérovée, etc. Voilà qui est fait, et il ne reste plus qu'à entrer dans le courant de l'histoire. Pour nous, il faut nous en tenir à l'incertitude et à l'ignorance. Nous constatons seulement qu'au IIIe siècle, alors que la Germanie prend l'offensive contre Rome, le nom de Francs est commun à tous les peuples qui habitent la rive droite du Rhin, depuis le Main jusqu'à la mer.

Depuis, le nom de Francs revient sans cesse. Il est impos-

sible de suivre ici le détail de leur histoire; nous marquerons seulement quelques faits dont la connaissance est nécessaire. A la fin du IIIe siècle, nous trouvons des Francs sur la rive gauche du Rhin jusqu'au pays des Nerviens [1] et d'autres, au même instant, vers 290, dans l'île des Bataves [2] aux embouchures du Rhin. Voilà le point d'attache du groupe des Francs *Ripuaires* et de celui des Francs *Saliens* [3].

Leurs guerres contre Rome. — Constance Chlore a combattu les Francs (292) et probablement traité avec eux, aux termes où l'on traitait d'ordinaire avec les Barbares; il les a cantonnés sur le Rhin inférieur, entre Rhin et Meuse. Nouvelles guerres sous Constantin et ses fils; ces guerres paraissent avoir été sanglantes, et les panégyriques d'Eumène feraient croire qu'elles ont été très cruelles. Beaucoup de Francs ont été vendus; d'autres jetés aux bêtes. En l'an 355, de Strasbourg à la mer, se produit un grand mouvement des peuples en avant : Alamans et Francs. Julien arrive en Gaule à la fin de cette année. En 356, il délivre Autun que des Francs assiègent; il attaque les Alamans, puis les Francs du Rhin; il entre à Cologne, où il ne restait qu'une tour; dans toutes ces villes romaines de la frontière il trouve les fortifications détruites. Il quitte Cologne après avoir traité avec les Francs. En 358, il les attaque sur un autre point, en Toxandrie [4]; il s'agit des Francs Saliens. Vainqueur, il leur laisse leur territoire : ces peuples ne demandaient qu'à faire partie de l'Empire, à y recevoir des terres. Les guerres continuent sous les successeurs de Julien; là jouent un grand rôle, autour de Cologne et dans la Seconde Germanie, les chefs ou rois Genobaud, Marcomir, Sunno et Arbogast. Après la mort de Théodose, Stilicon paraît sur le Rhin; ses rapports avec les Francs montrent qu'ils sont décidément les gardiens de la frontière; il fait un voyage pacifique. En apaisant les dissensions, fréquentes chez les Barbares, il détruit l'autorité de Marcomir et de Sunno. Il y eut certaine-

1. Hainaut.
2. Ile de Betaw, entre le Wahal et le Lech.
3. C'est-à-dire ceux de la rive du Rhin et ceux de la Sala ou Yssel.
4. Le pays de Tournai.

ment des traités conclus et renouvelés : les Ripuaires ont la garde du Rhin. En 400, on rappelle les troupes romaines pour combattre Alaric. En 406, les bandes de la grande invasion durent, pour entrer en Gaule, culbuter les Francs.

L'établissement des Francs en Gaule. — Il y eut alors progression des Francs sur toute la ligne, des Ripuaires et des Saliens. Toute la Seconde Germanie est au pouvoir des Ripuaires (Cologne, vallée inférieure et moyenne de la Meuse, Ardenne) ; une partie de la Seconde Belgique est au pouvoir des Saliens (Brabant, Flandre) [1].

Nous sommes parvenus à l'époque où les Burgondes et les Wisigoths s'établissaient aussi en Gaule. L'histoire des Francs est obscure parce qu'elle se passe sur une frontière lointaine et d'une grande étendue ; parce que les Francs ne sont pas un seul peuple marchant en une troupe comme les Wisigoths et les Burgondes. C'est un amalgame de plusieurs peuples qui finissent par se distinguer en deux groupes principaux : Saliens et Ripuaires. Encore y a-t-il chez ces Saliens et ces Ripuaires des unités distinctes, et Clovis ne sera roi que d'une tribu des Saliens. Autre différence, très importante pour l'avenir : les Wisigoths, le jour où ils sont entrés dans l'Empire, se sont détachés de la masse barbare ; ils sont venus former dans cet océan de l'Empire une sorte d'île mouvante. Ils ont fini par s'arrêter. Leurs rois, à Toulouse, sont enveloppés de toutes parts par la civilisation romaine. Les Burgondes vont se détacher du Rhin, passer dans les vallées de la Saône et du Rhône ; eux aussi, ils seront enveloppés. Les Francs restent au contraire en contact avec la Germanie, dont ils sont l'avant-garde. Il y a là une grande force pour l'avenir, une garantie contre l'influence funeste de la civilisation sur des Barbares et aussi une garantie de recrutement indéfini. Ce n'est pas à dire que les Francs soient d'une autre nature, plus fiers, plus indépendants. Leur histoire, avec ces différences que je viens de noter, est, au fond, essentiellement la même que celle des Burgondes, des Wisigoths et des autres peuples germaniques. Ils ont fourni à l'Em-

1. La Notice (*Notitia*) ne connaît plus la Seconde Germanie ; elle donne comme postes romains extrêmes au nord Tongres et Arras.

pire des esclaves; des cultivateurs qui ont repeuplé des cantons déserts; des soldats, individuellement ou par groupes distincts dans les armées. On en trouve partout : dans toute la Gaule, en Espagne, à Rome, à Constantinople, en Égypte, en Thébaïde, en Mésopotamie. Leurs chefs s'élèvent aux honneurs d'Empire et jouent un grand rôle : tels Mellobaud, comte des domestiques (*comes domesticorum*) de Gratien; Richomer, qui lui succède et devient maître de la milice et consul; Bauto, consul en 385; Arbogast, qui régna sous le nom de Valentinien II. Il fit un empereur, Eugène (392), renversé par Théodose au bout de deux ans. Aux frontières, les Francs se sont fédérés (*fœderati*); ils ont, comme dit le prologue de la loi salique, « porté le dur joug des Romains ».

A mesure que s'affaiblit l'Empire, ils avancent : les Ripuaires vers l'ouest, les Saliens vers le sud. Dans les deux directions Aétius les combattit; en 428, ceux de l'est; en 431, ceux du nord. Clodion établi à Dispargum (Duisbourg? entre Bruxelles et Louvain) a occupé Tournai, puis Cambrai, et s'est étendu jusqu'à la Somme. Aétius l'a vaincu auprès du *vicus Helenæ* (Hesdin le Vieux), l'a contraint d'obéir à l'Empire et de le servir. Les Francs ont pris part à la campagne contre Attila. Que ce fût leur condition de servir l'Empire, cela résulte de l'histoire légendaire de Childéric.

Childéric. — Grégoire de Tours raconte que la luxure de Childéric le fit chasser par les Francs; il se retira auprès du roi de Thuringe Bisinus, qui avait pour femme Basine; il avait laissé derrière lui un ami sûr avec lequel il partagea une pièce d'or; quand l'ami lui enverrait sa moitié, ce serait le signal du retour. Les Francs auraient pris alors pour roi Égidius, maître de la milice. Huit ans après, l'ami qui avait travaillé à apaiser les Francs envoya le signe du retour : Childéric fut restauré et peu après Basine le rejoignit, lui disant qu'elle le suivait parce qu'il était le plus vaillant qu'elle connût. De leur union naquit Clovis. D'autres textes (*Historia epitomata*) sont plus explicites encore; l'ami de Childéric s'appelle Wiomadus; c'est lui qu'Égidius a choisi pour vice-roi des Francs. Wiomadus, pour rendre odieux le maître romain, lui conseille

d'imposer les Francs d'un sou d'or par tête, puis de trois sous d'or; comme ils le préfèrent encore à Childéric, il lui persuade d'en massacrer un grand nombre et arrive ainsi à faire rappeler le roi exilé. Ces textes sont intéressants à parcourir pour qui veut étudier la formation d'une légende et le travail poétique populaire. Il peut se faire qu'il n'y ait pas là le moindre fondement historique. Cette légende a une grande ressemblance avec des contes très répandus en pays germanique et qui se rattachent au mythe d'Odin [1].

Évidemment il est impossible que des Germains aient pris un roi romain; on peut seulement admettre que Childéric ayant été exilé, Égidius leur ait donné un autre roi. En effet, il avait autorité sur eux comme maître de la milice; et après lui son fils Syagrius. Il semble qu'en 463 Childéric ait servi sous ses ordres à Orléans. Quand Égidius est mort, les Barbares sont plus libres. Cependant nous retrouvons Childéric, sous les ordres d'un comte Paul, combattant les Wisigoths et les Saxons de la région d'Angers : il remplit son devoir de fédéré. Dans son tombeau retrouvé à Tournai, tout est romain. Son anneau porte : *Childerici regis*. On peut ajouter que ces campagnes entre Seine et Loire, pour le compte des Romains, ont montré le chemin à son fils.

Premières conquêtes de Clovis. — Clovis a succédé à son père en 481. Il n'est qu'un des rois saliens. Grégoire nomme à côté de lui Ragnacaire à Cambrai; deux frères de celui-ci, Richard et Rignomir; Chararic, qui régnait on ne sait où. Il y en avait d'autres encore. Clovis n'a sur eux nulle supériorité.

Syagrius, fils d'Égidius, qu'à défaut d'autre titre Grégoire de Tours appelle roi des Romains, domine entre Seine et Loire. Il touche aux Saliens sur la Somme, aux Ripuaires sur la Moselle, dont il semble posséder le cours supérieur avec Toul et Verdun; il a Auxerre, mais non pas Langres. Son domaine

1. Il n'est pas impossible cependant que Childéric ait été chassé, qu'il se soit réfugié chez Bisinus; l'invraisemblance commence avec le rôle d'Égidius. Childéric paraît avoir régné de 457 à 481; or Égidius est mort en 464 : il n'y a que sept ans pour placer cette histoire. Égidius est en lutte perpétuelle avec les Wisigoths; on le voit par Idace; or jamais Idace ne dit qu'il commandât aux Francs dans le nord de la Gaule.

ne va pas jusqu'à la Loire : il y a de ce côté des cités indépendantes; à l'ouest, les cités armoricaines et les Celtes de Bretagne, sous leurs princes, ne reconnaissent pas Syagrius.

En 486, Syagrius est attaqué par Clovis, aidé de Ragnacaire, qui a bien voulu le suivre, tandis que les autres se sont abstenus. Le combat eut lieu près de Soissons. Syagrius vaincu se réfugie à Toulouse; il est livré enchaîné par Alaric II, à qui Clovis l'a demandé avec menaces. Clovis le fait tuer en secret. C'est le vieux droit païen de tuer le vaincu, pratiqué par Rome, puis par les Barbares. La domination franque, portée à la Seine après la victoire sur Syagrius, s'étendit jusqu'à la Loire par une série de combats. Il y eut substitution de Clovis à Syagrius plutôt qu'occupation; le plus grand nombre des Francs est certainement retourné vers le nord; il est possible que Soissons soit devenue la capitale; là se fit le partage du butin. L'histoire du vase de Soissons montre la modestie de l'autorité de ce roi germanique et son désir de plaire à un évêque. Cinq ans plus tard, la dixième année de son règne, Clovis attaqua et subjugua les Thuringiens [1].

Peu de temps après, en 493 probablement, eut lieu le mariage de Clovis, avec Clotilde, fille de Chilpéric, et nièce catholique d'un roi arien, le Burgonde Gondebaud. L'importance de ce mariage est évidente et l'on peut supposer qu'il a été suggéré par quelque évêque, par saint Remi. Dès lors, sans désemparer, l'œuvre de la conversion est commencée. Quel état religieux pouvons-nous prêter à Clovis? Sans aucun doute il était très tolérant; la vieille religion naturaliste des Germains ne peut être une religion de propagande, même dans la période où elle a fini par personnifier certaines forces et créer des personnes divines comme Odin. Autre chose est l'esprit de propagande dans une religion comme celle du Christ. Il y a, pour tous ceux qui croient à la divinité de cette religion, une cause du Christ à défendre et à faire triompher. Il a donné son sang; qu'on donne le sien pour lui, ou que pour lui on verse le sang des autres, cela est tout simple. La vieille religion germanique n'est ni

1. Il ne peut s'agir ici des Thuringiens de la Germanie centrale; on ne sait où placer ceux que subjugua Clovis.

propagandiste, ni intolérante. Depuis longtemps ces Barbares vivent avec des chrétiens; une sœur de Clovis, Lantechilde, est arienne; Audoflède aussi, la femme de Théodoric; une troisième, Alboflède, est païenne. Les prédécesseurs de Clovis, serviteurs de l'Empire, ont été en relations avec des évêques. D'une part, point de réprobation *a priori*; de l'autre, des habitudes prises. La résistance de Clovis n'a aucun caractère de violence : il raisonne son affaire, peut-on dire. Il laisse sa femme baptiser leur premier fils; l'enfant meurt dans la semaine; il le lui reproche, mais consent au baptême du second, Clodomir; celui-ci tombe malade, mais survit. On en était là. L'Église ne nie pas toute réalité des dieux adorés par les païens; elle les tient pour des esprits déchus, vaincus après révolte. Clovis ne nie pas non plus l'existence du dieu de Clotilde : il trouve seulement le sien plus puissant. Rien ne l'autorise à croire qu'il se trompe, et, dans le cas de ses deux enfants, il n'a pas à se louer de ce dieu étranger.

Dans la quinzième année de son règne, survint une guerre avec les Alamans. Nous en ignorons les causes. Les Alamans occupaient le pays entre le Main et les Alpes; au sud-est, ils allaient au Lech, cette future frontière des Bavarois; à l'ouest ils avaient franchi le Rhin, conquis l'Alsace. Ils étaient en contact et en lutte avec les Ripuaires. Le Rhin moyen serait-il alaman ou franc? C'était une question douteuse. Y eut-il un mouvement des Alamans, un appel de Sigebert de Cologne à Clovis? Nous ne savons; il est seulement établi que les Alamans ont été vaincus dans une grande bataille (à Tolbiac?) [1]. La victoire eut pour conséquence, au dire de Grégoire, la soumission du peuple alamanique tout entier. Cela est confirmé par la lettre de Théodoric priant Clovis d'épargner les restes de ce peuple, réfugiés sur son territoire. Clovis s'est ici encore substitué au roi des vaincus. Il devient le chef de ce peuple dont les

1. Grégoire dit plus loin que Sigebert le Ripuaire, combattant les Alamans à Tolbiac, y a été blessé au genou; les historiens ont appelé Tolbiac la bataille gagnée par Clovis (496); c'est une assertion sans preuves, car Sigebert a souvent combattu les Alamans. La *Vie de saint Vaast* dit au contraire que la bataille fut livrée sur les bords du Rhin et que Clovis revint à Reims par Toul : ce qui placerait le champ de bataille vers l'Alsace, bien au sud de Tolbiac. Tolbiac est aujourd'hui Zulpich, près de Cologne.

cantons vont jusqu'aux sources du Rhin. Une partie de l'ancien territoire alaman, entre Main et Neckar, paraît de bonne heure complètement francisé; le dialecte y est franc; le droit y est franc; le pays s'appelle *Franconie* [1]; le reste sera l'Alamanie. Cette conquête est un événement historique considérable. C'est depuis longtemps le premier mouvement d'occident en orient, le premier refoulement des envahisseurs. Dans l'histoire de Clovis et des Mérovingiens, trop souvent on ne voit que la Gaule; il faudrait voir aussi la Germanie, se souvenir que les premiers rois d'Allemagne seront élus sur cette « terre rouge de Franconie » qui naît au temps de Clovis.

Conversion de Clovis au catholicisme. — Pendant la bataille contre les Alamans, il avait vu plier les siens et s'écria, dit Grégoire de Tours : « Jésus-Christ, j'invoque avec dévotion ton glorieux appui. Si tu m'accordes de vaincre ces ennemis,... je croirai en toi et serai baptisé en ton nom. J'ai invoqué mes dieux, mais j'éprouve qu'ils ne sont pas près de me secourir... C'est toi que j'invoque maintenant et c'est en toi que je veux croire. » Après la victoire, Clovis exécuta loyalement le marché qu'il avait proposé au dieu de Clotilde. Il raconta son vœu à son épouse, dit sa volonté de le remplir. Elle prévint Remi. Les choses se passèrent avec beaucoup de prudence et de mystère jusqu'à l'heure où l'assentiment des Francs fut certain. Trois mille se firent baptiser avec leur roi. C'est ce baptême catholique qui permit la fusion entre Germains et Romains que n'ont obtenue ni les Wisigoths, ni les Ostrogoths, ni les Burgondes; qui rendit possibles les mariages entre les deux peuples, lesquels autrement ne se produisaient que par exception; qui a facilité les victoires de Clovis sur les hérétiques, Burgondes et Wisigoths; qui a lié étroitement la royauté mérovingienne à l'épiscopat, préparé l'alliance des Carolingiens avec Rome, assuré l'action franque et romaine dans la Germanie païenne, donné à la monarchie carolingienne son caractère ecclésiastique, amené l'établissement du saint-empire romain, clef de voûte de tout le moyen âge. Les conséquences de ce fait sont

1. *Pays des Francs*, avec Francfurth ou Francfort, *gué des Francs*.

rigoureusement certaines. Ce qui est extraordinaire, c'est que cela ait été vu par des hommes du temps. Nous ne pouvons pas être assurés que Grégoire de Tours, appelant Clovis « nouveau Constantin », se soit douté qu'il ait dit très exactement la vérité. Mais on ne peut se méprendre sur la portée des déclarations d'Anastase et d'Avitus. Ils annoncent l'avenir avec une précision étonnante. L'Église, dont le chef est à Rome comme autrefois l'empereur, représentée dans les provinces par ses primats, métropolitains, évêques, comme l'Empire jadis par ses préfets, vicaires et présidents, englobant dans son unité de foi les populations englobées dans l'unité de l'Empire, sentant sa mission universelle, comme l'Empire, ayant pris en un mot toutes les vieilles formes pour y mettre ses idées, voulait un chef unique temporel : en Clovis elle reconnaissait Constantin et pressentait Charlemagne.

Guerres de Clovis contre les Burgondes et les Wisigoths. — Désormais la fortune de Clovis est assurée et il poursuit le cours de ses succès. Il eut d'abord affaire aux Burgondes. Il profita de la mésintelligence des deux rois Gondebaud et Godegisèle. Ce dernier trahit son frère sur le champ de bataille et détermina la victoire de Clovis aux bords de l'Ouche (500). Gondebaud, poursuivi jusqu'à Avignon, se reconnut tributaire de Clovis. Au bout de quelque temps il reprit les armes, assiégea Godegisèle dans Vienne et le fit périr; il livra ses mercenaires francs à Alaric II, roi des Wisigoths. Une nouvelle guerre n'eut pas grand résultat. Nous avons vu que Théodoric l'Ostrogoth en profita pour occuper la Provence.

Après avoir réduit les Burgondes à une sorte de vassalité, Clovis attaqua les Wisigoths. Cette guerre eut le caractère d'une guerre religieuse. On sait les sympathies des évêques catholiques pour les Francs[1] : celui de Tours est exilé, puis mis à mort; celui de Rodez est chassé pour ce motif; quand éclatent les hostilités, celui de Lescar, Galactorius, leva, dit-on, un corps d'armée pour aller joindre les Francs; il fut tué à Mimizan. L'attitude de Clovis n'est pas moins caractéristique.

1. Voir ci-dessus, p. 113.

Grégoire de Tours lui fait dire : « Je supporte avec peine que ces ariens occupent une partie des Gaules; marchons avec l'aide de Dieu, et après les avoir vaincus, réduisons le pays en notre pouvoir. » Une lettre de Clovis aux évêques montre qu'il a fait proclamer une paix pour les serviteurs de l'Église, les vierges consacrées à Dieu, les veuves, les clercs, fils de clercs, etc. Le commentaire de cette lettre est le respect de Clovis pour saint Martin de Tours : défense de rien prendre sur son territoire, sauf l'eau et l'herbe. La rencontre eut lieu à Vouillé, non loin de Poitiers. Les Wisigoths furent vaincus, Alaric II périt (507).

Clovis hiverna à Bordeaux, prit possession des trésors du roi wisigoth à Toulouse et s'empara d'Angoulême qui avait résisté. Son fils Théodoric soumit l'Arvernie et les pays jusqu'aux frontières des Burgondes. Partout le clergé et le peuple accueillaient avec faveur les Francs. Toutefois le comte Ibbas, à la tête des Ostrogoths, défit à Arles le fils de Clovis malgré l'aide des Burgondes (508); il conserva aux Goths les rivages de la Méditerranée, la Provence et la Narbonnaise, qui devait garder le nom de Gothie. Le bâtard Gésalic qui avait voulu succéder à Alaric mourut deux ans après, et le jeune fils d'Alaric, Amalaric, petit-fils de Théodoric, régna sous la tutelle de celui-ci. Les Wisigoths étaient presque refoulés en Espagne et Clovis avait étendu la domination des Francs de la Somme aux Pyrénées. Ses succès furent consacrés par une démarche de l'empereur Anastase qui lui envoya le titre de consul. Le roi des Francs se revêtit de la pourpre et de la chlamyde.

Les derniers épisodes de son histoire sont moins glorieux. Ce sont les meurtres par lesquels il se débarrassa des petits rois francs de manière à rester le seul chef de la nation entière. Il fit tuer Sigebert de Cologne par son fils, puis assassiner ce dernier, et fut alors reconnu roi par les Ripuaires. Il déposséda Chararic, le fit tondre ainsi que son fils, puis mettre à mort pour plus de sûreté. Il marcha contre Ragnacaire, roi de Cambrai, le fit prisonnier et le tua de sa main ainsi que son frère Richard. Puis il fit périr un autre frère, Rigomer, qui était au Mans. Grégoire de Tours ajoute qu'outre ces meurtres il en

commit d'autres, même sur ses parents. Il se peut que ces récits aient été exagérés et soient, pour une part, légendaires. Mais ils n'ont rien d'étonnant et personne à coup sûr n'a reproché ses crimes à Clovis ; les Francs les ont mis en chanson ; et Grégoire de Tours après le récit du meurtre de Sigebert ajoute naïvement : « Chaque jour Dieu faisait ainsi tomber les ennemis de Clovis sous sa main et augmentait son royaume, parce qu'il marchait avec un cœur droit devant le Seigneur et faisait ce qui était agréable à ses yeux. »

Clovis, qui avait fixé sa résidence à Paris, y présida un concile (511) et mourut bientôt après, dans la quarante-sixième année de son âge. Il fut enterré dans l'église des Saints-Apôtres qu'il y avait fait bâtir.

Les fils de Clovis. — Ses quatre fils : Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire (ces trois derniers fils de Clotilde), se partagèrent son royaume. Thierry l'aîné eut les pays germaniques de l'Est, la région ripuaire et alamanique, la portion orientale du royaume de Syagrius (Champagne) et la moitié orientale de l'Aquitaine (Clermont, Cahors, Rodez, Albi). Le royaume des Burgondes, non encore détruit, s'interposait donc entre les deux parties du royaume de Thierry et celui-ci confinait à la fois, au delà du Rhin, aux Germains, en deçà, aux Burgondes, aux Wisigoths et aux Ostrogoths. Clodomir eut l'Aquitaine orientale (Orléans, Tours, Poitiers, Bordeaux); Childebert, le pays entre Seine et Loire (Paris, Chartres, le Mans, etc.) ; Clotaire, le pays entre la Seine, l'Oise et le Rhin inférieur avec l'ancienne terre salienne.

Sur ces partages on a fait plusieurs théories. On a supposé un partage du pays sans celui de l'autorité royale, ou bien un partage des biens et revenus ; mais la vérité est qu'il y eut partage tout à la fois du territoire et de l'autorité royale. Les partages entre fils de rois, conséquence du droit héréditaire de toute une famille, se retrouvent ailleurs que chez les Francs. Pour être devenu roi de toute la Gaule, Clovis n'a pas eu l'idée d'une magistrature suprême, la royauté une et indivise, s'exerçant sur un État un et indivis, la *Francie*. Clovis n'aurait pas compris cette Francie; il ne la voyait pas; elle n'existait pas

plus dans les idées des hommes que dans la réalité. Cette faculté que nous avons de voir dans notre esprit la carte d'un pays avec ses frontières, de mettre dans ce cadre une vie nationale, vient de ce que nous savons l'histoire et la géographie, choses inconnues aux Mérovingiens. Clovis savait d'où il était parti, et que parti de là il avait conquis le royaume de Syagrius, l'Armorique ou pays entre Seine et Loire, qu'il avait annexé le pays ripuaire et conquis le pays alamanique, conquis le pays des Wisigoths, et que sur tout cela il était roi. Il ne concevait certainement pas plus que ses fils que cela ferait une unité.

Le seul fait clair, qui sans doute n'est pas dû au hasard, c'est que les quatre capitales : Reims, Orléans, Paris, Soissons, sont dans l'ancienne terre de Syagrius. Remarquons en outre que les pays de l'Est forment un groupe compact qui durera. Dans l'histoire obscure de ces partages il faut avant tout suivre la formation des régions historiques : la première bien apparente c'est ce royaume de Thierry, qu'on appellera plus tard l'*Austrasie*.

Les frères, après le partage, vécurent absolument indépendants les uns des autres. Pas d'idée commune générale, pas de pouvoir commun. Dans la famille royale la barbarie est encore très grande. En 531, pendant une expédition faite en commun contre la Thuringe, Thierry essaie d'attirer son frère Clotaire dans un guet-apens pour le faire assassiner; Clotaire aperçoit les pieds des hommes cachés derrière un rideau et fait entrer son escorte. Deux ans plus tard, afin de s'approprier l'héritage de Clodomir, Childebert et Clotaire égorgent ses fils, leurs neveux. Il est aussi question d'une tentative de Théodbert, fils de Thierry, et de Childebert pour faire tuer Clotaire. Quand Childebert et Clotaire restent seuls en présence, Childebert appuie la révolte de Chramn contre son père Clotaire (557). Il y a là des commencements de ces guerres civiles qui caractérisent la période suivante. A la fin du règne de Clotaire, une nouvelle révolte de Chramn exaspère le vieux roi, qui le poursuit jusqu'en Bretagne et fait brûler son fils dans une maison avec sa femme et ses enfants.

Mais ces querelles de famille ne passent pas encore au pre-

mier plan; les Francs n'épuisent pas leurs forces dans des luttes intestines; ils ont encore une grande énergie et achèvent la conquête et l'œuvre de Clovis. Les trois fils de Clotilde opèrent en Gaule contre les Burgondes et attaquent les Wisigoths en Espagne; Thierry et ses fils opèrent en Germanie, puis en Italie.

Les trois fils de Clotilde commencèrent en 523 la guerre de Burgondie. Gondebaud était mort en 516. Son fils Sigismond lui avait succédé; il était catholique, faible de caractère, se laissait conduire par Avitus; à côté de lui était son frère Gondomar. Ils furent battus, Sigismond fut livré à Clodomir et emmené à Orléans. La conquête n'était pas achevée. Gondomar, après le départ des rois francs, reprit possession du royaume des Burgondes. En 524, Clodomir fit une nouvelle expédition. Avant de partir il fit périr Sigismond et sa famille malgré les objurgations de l'abbé de Mici, qui lui dit : « Si tu fais périr Sigismond et ses enfants, il sera fait à toi et à tes enfants ce que tu leur auras fait. » Clodomir fut battu à Véséronce et périt. Gondomar reconquit tout son royaume. En 532 Clotaire et Childebert revinrent à la charge. Vainqueurs près d'Autun, qu'ils prirent après un siège, ils mirent fin au royaume des Burgondes (534). On ne sait ce que devint Gondomar.

Thierry avait refusé de prendre part à cette expédition. Les Francs qui l'entouraient en furent très irrités, et le menacèrent de le quitter. En dédommagement, il les conduisit au pillage de l'Arvernie. Grégoire de Tours nous a relaté ces brigandages; seuls quelques châteaux et Clermont résistèrent; une révolte provoqua une seconde guerre d'Auvergne. Les *Vies* de saints de cette époque montrent que la dévastation fut systématique et que l'Auvergne a été longue à s'en remettre. Thierry avait tenu parole aux siens.

Les Francs allèrent plus loin du côté du sud. Ils continuèrent à combattre les Wisigoths. En 531, Childebert fit une expédition pour venger sa sœur Clotilde, épouse d'Amalaric qui la maltraitait. Amalaric, battu près de Narbonne, fut tué par les siens à Barcelone. Childebert revint chargé de trésors mais sans avoir conquis la Septimanie wisigothique; le pays entre Garonne et Pyrénées sera encore longtemps disputé. En 542,

nouvelle expédition de Childebert et Clotaire; ils assiègent Saragosse, mais sont obligés de se replier sans avoir obtenu aucun résultat sérieux.

Guerres en Germanie et en Italie. — Les guerres faites par les Francs de l'Est eurent plus de retentissement. Ils firent d'abord la conquête de la Thuringe. Ce royaume de Thuringe, dont les limites précises sont matière à contestations sans fin, était situé sur les deux revers de la chaîne médiane de l'Allemagne. Au sud il atteignait le Danube à Ratisbonne; à l'est il avait pour limites la Saale, puis l'Elbe, sans aller jusqu'à l'embouchure qui était en pays saxon; le Harz y était compris. Au nord-ouest étaient les Saxons; à l'ouest les Ripuaires (Hesse actuelle); au sud-ouest les Alamans. En 516, Thierry commença l'attaque. Trois princes se partageaient le pays : Baderic, Hermanfried, Berthaire. Hermanfried fait périr Berthaire, puis s'adresse à Thierry, lui offrant de partager la part de Baderic. Thierry accepte; Baderic est tué. Mais Hermanfried refuse de tenir sa promesse, ce qui crée une vive inimitié entre les deux rois. En 531, Thierry, avec le concours de son frère Clotaire, se venge. Les rois francs battent les Thuringiens; Hermanfried s'échappe, mais aux bords de l'Unstrut un sanglant désastre est infligé à son peuple. Hermanfried se laissa attirer par les promesses de Thierry et vint chez lui; le roi franc le combla de présents et, un jour qu'ils se promenaient sur les remparts de Tolbiac, le jeta en bas. Il ne restait personne pour régner sur les Thuringiens. Les enfants de Berthaire avaient été emmenés en captivité par Clotaire, qui épousa sa fille Radegonde. Elle ne se plut jamais dans la compagnie du roi des Francs, et quand il eut fait périr ses frères, elle obtint l'autorisation de se retirer dans un monastère. Fortunat a raconté sa vie et chanté la fin tragique du royaume de Thuringe. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une soumission radicale des Thuringiens; ce n'était pas ainsi que l'on procédait; le royaume des Thuringiens est une agglomération de populations germaniques qui ne sont liées que parce qu'elles ont un chef commun; celui-ci disparu, c'est le vainqueur qui devient le chef.

Théodbert (538-548), fils de Thierry, paraissait homme à

pousser à fond les guerres contre les Germains. On entrevoit par Grégoire de Tours qu'il a été un personnage historique intéressant. Il s'est montré généreux, juste, faisant des libéralités aux églises. Ce qu'il y a de plus marquant dans son histoire, ce sont ses relations avec l'Italie et l'Orient. Elles ont commencé avec la lutte des Byzantins et des Ostrogoths en Italie et se sont continuées pendant toute cette lutte. A partir de 535, les Francs sont sollicités par Justinien et par les rois goths. Ils prennent ce qui leur est offert des deux côtés, et gagnent ainsi la Provence. Childebert, Clotaire et Théodbert ont marché jusque-là d'accord : la Provence a été partagée entre les deux premiers. Théodbert, pour ne pas paraître rompre le traité avec Justinien, a d'abord envoyé aux Goths comme auxiliaires des Burgondes et des Alamans, supposés agir pour leur compte. Puis il descend en Italie en 539. Il bat successivement les Goths et les Byzantins. Il est arrêté par la peste. Jusqu'à sa mort (548) il maintient ses généraux en Italie. Grégoire lui attribue de grandes conquêtes, et il ressort clairement des récits de Procope que les Francs ont occupé plusieurs années la province des Alpes Cottiennes, la Vénétie et des parties de la Ligurie. Il y a des épisodes curieux dans les relations de Théodbert avec Justinien. Par exemple, une lettre où Théodbert répond à Byzance qui lui a demandé en quoi consistait son empire. Il fait une énumération de peuples où figurent les Wisigoths (sans doute ceux de la Septimanie), les Saxons Euciens (sans doute aux embouchures du Rhin). Il dit que sa domination s'étend depuis le Danube et la Pannonie (ce qui comprendrait la Bavière) jusqu'à l'Océan. Il se donne comme un serviteur de l'Église, parle du chef des catholiques (*præfectus catholicorum*). Le même Théodbert a voulu punir Justinien d'avoir mis dans ses titres celui de *Francicus*. Au dire d'Agathias, il projetait de s'allier aux Gépides, aux Lombards et de marcher sur Byzance. Il est le premier des rois barbares qui ait mis son nom sur les monnaies. Il est le seul qui, avant Charlemagne, se soit titré « Auguste ». C'est encore un envahisseur de l'Est, qui a la plus grande réserve d'hommes, mais un envahisseur chrétien qui se préoccupe du chef des catholiques et qui vit entouré de

conseillers romains : comme ce Parthenius qui lui conseilla de lever un impôt sur les Francs.

Après lui, sous Théodbald, qui règne jusqu'en 555, les combats en Italie continuent, les Francs étant toujours sollicités par les Goths et les Byzantins, mais faisant toujours leurs propres affaires. Ce sont surtout les ducs alamans, Leutharis et Buccelin, qui agissent. Pendant deux ans ils dévastent l'Italie avec une armée de 75 000 hommes. Mais cette armée fond peu à peu; Leutharis meurt de la peste; Buccelin est vaincu et tué par Narsès à Casilinum, sur les bords du Vulturne. Il s'est fait là une énorme consommation d'hommes. Finalement les Francs ne gardent rien en Italie; il ne leur reste que l'acquisition de la Provence et la tradition des guerres lucratives dans la péninsule.

En 555, meurt Théodbald, dont Clotaire recueille la succession. Il a fait la guerre aux Thuringiens et, à deux reprises, aux Saxons; la seconde fois ses hommes livrent bataille malgré lui et se font battre (556). Déjà les Bavarois sont entamés. C'est à cette date qu'ils apparaissent dans l'histoire; on les aperçoit au milieu du VIe siècle établis entre le Lech, le Danube et les Alpes. On ne sait d'où vient leur nom [1]; mais ce n'est pas un peuple nouveau. Ils sont subordonnés aux Francs sous Théodbert, peut-être même sous Thierry; mais ils gardent leurs ducs. L'un d'eux, Garibald, épouse la veuve de Théodbald que l'Église n'a pas permis à Clotaire de prendre pour femme.

Depuis plusieurs siècles un grand mouvement s'est fait de l'est à l'ouest, la Germanie se déversant sur l'Empire. Clovis arrête le mouvement et en commence un autre en sens contraire. A la fin du règne de Clotaire on touche à l'Elbe et au Lech, c'est-à-dire à l'extrémité du monde germanique. De la Vistule à l'Elbe se sont avancés les Slaves, qui ont même passé l'Elbe, atteint la Saale et les sources du Main. Au sud plus de Goths, de Vandales, de Gépides, en Dacie et Pannonie; plus de Lombards à la fin du VIe siècle; mais des Avars jusqu'à l'Enns,

1. Peut-être des Boïes, peuple gaulois qui aurait donné son nom à la Boïovaria (Bavière) et au Boïohemum (Bohême), et qui aurait disparu dès le temps des premières migrations germaniques.

des Slaves dans les vallées orientales des Alpes. C'est le second ban de la barbarie. La tâche historique des Francs sera de le contenir, puis de lui transmettre la civilisation qu'ils auront reçue. Ils ne s'en doutent pas, mais l'Église s'en doute pour eux. Elle leur a fait détruire les royaumes barbares ariens, où il y avait vie séparée, nationale et religieuse. Elle les a poussés à la conquête. Il lui faut un peuple universel pour son œuvre universelle.

Les fils de Clotaire. — Clotaire s'était agrandi successivement par le partage de la Burgondie, celui du royaume de Clodomir, celui de la Provence, l'héritage de Théodbald. En 558 la mort de Childebert réunit entre ses mains tout le royaume des Francs. Après avoir comprimé la révolte de Chramne, peut-être appuyé par les Gallo-Romains d'Aquitaine, et avoir fait la première expédition des Francs contre les Bretons (560), il mourut (561).

Clotaire ayant laissé quatre fils, le partage se fit comme en 511, mais il ne fut pas complètement le même. Il y avait de nouveaux territoires à partager : la Burgondie et la Provence. Gontran (561-593) eut la résidence d'Orléans avec la Burgondie; Charibert (561-567), la résidence de Paris avec l'Aquitaine; Sigebert (561-575), Reims avec les pays germaniques et la Champagne; Chilpéric (561-584), Soissons et les pays de l'Ouest [1]. Les quatre royaumes se touchaient dans la partie centrale de la Gaule; les capitales étaient sur cette frontière.

La nouvelle période commence par un événement qui annonce ce qu'elle sera. Le plus jeune des quatre rois, Chilpéric, aussitôt après la mort de son père, met la main sur les trésors qui étaient à Braine (près de Soissons) et s'en sert pour gagner les principaux Francs. Après quoi il entre à Paris qu'il occupe. Voilà qui annonce les guerres civiles et les trahisons de ces principaux Francs, les *leudes* [2], qui passeront sans cesse d'un frère à l'autre, pour de l'argent, pour des terres, pour des

1. La Loire lui sert de limite au sud, au-dessous de Tours; sa frontière orientale est marquée par une ligne qui laisse à l'est Chartres et Étampes, coupe la Seine vers Mantes, englobe Soissons et Cambrai, mais non Laon, puis s'infléchit à l'est vers l'Ardenne et suit la Meuse jusqu'à son embouchure.
2. Peut-être de *leuten*, les gens : les gens du roi.

dignités. Chilpéric fut bientôt mis à la raison et le partage exécuté. La mort de Charibert, le roi de Paris et d'Aquitaine, amène un nouveau partage (567), Charibert ne laissant pas d'enfants [1]. Paris est indivis entre les trois frères : aucun n'y peut entrer sans la permission des deux autres. Singulier enchevêtrement dont la guerre devait sortir à coup sûr. Elle ne pouvait être évitée entre des frères acharnés les uns contre les autres par cupidité et parmi lesquels se trouvait cet étrange et sinistre personnage, Chilpéric.

De l'histoire de ces partages il faut retenir ceci : on voit se former trois royaumes : *Burgondie*, *Neustrie*, *Austrasie*. L'ancien royaume de Syagrius, flanqué du pays salien au nord, de l'Armorique au sud, et qui avait été coupé en deux aux partages de 511 et de 561, formera la *Neustrie*. Il est vrai que depuis Clotaire II la *Burgondie* n'aura plus de roi particulier, mais elle aura sa mairie du palais, et son union avec la Neustrie sera une union personnelle, pour ainsi dire. Au contraire, l'*Aquitaine* qui, dans les deux partages de 511 et de 561, a formé la partie principale d'un des quatre royaumes, devient un terrain à partage, dépendant des autres. Il est impossible que cela soit un effet du hasard. La Bourgogne, le pays des Saliens, celui des Ripuaires et de l'Est, étaient devenus des individualités historiques caractérisées; le reste, non. Quatre cents ans de domination romaine y avaient effacé tout caractère national politique. Les premiers ont un droit particulier, national : salien, ripuaire, burgonde; plus la force. Ces distinctions dans le droit civil et criminel persisteront. A ces individualités qui vivent, la population romaine n'avait à opposer que ce caractère commun de la soumission à un homme. L'extirpation du droit primitif a tué dans toutes les parties de l'Empire la vie indépendante. Ce n'est pas tout que d'avoir rédigé un code de la raison écrite, nuancé toutes les finesses du droit civil, s'être

1. La Provence est partagée entre Sigebert et Gontran : au premier, Avignon; au second, Arles; Marseille est indivise. L'Aquitaine est partagée entre les trois frères : Sigebert a l'Arvernie, le Vélay, le Gévaudan, le Rouergue, l'Albigeois, le Poitou, la Touraine; Chilpéric a le Berri (semble-t-il), le Limousin, le Quercy, Bordeaux; Gontran, le pays entre Rhône et Loire, le Vivarais, et, à l'ouest, Agen, Saintes, Angoulême, Périgueux.

inspiré du droit naturel et de la justice primordiale. Terrible a été l'influence romaine sur les pays où la domination de Rome a longtemps pesé, qui sont précisément ceux où elle s'est réveillée pour produire la Renaissance et les théories du despotisme. Les provinciaux romains sont un grand troupeau; ils n'ont pas la même langue, les mêmes mœurs, le même droit que les Germains. Ils restent à part : le Romain qui obéit à l'Ostrogoth, celui qui obéit au Wisigoth ou au Franc, c'est tout un. Théodoric a le même gouvernement pour les Romains de Provence et pour ceux de Naples; les Wisigoths ne distinguent pas entre le Romain en deçà ou au delà des Pyrénées, entre le Gallo-Romain et l'Hispano-Romain.

Tout cela était compris dans une unité que cela n'a pu défendre. Mais tout cela ne fait pas aux Barbares une opposition nationale. Tout cela n'a pas senti le mal dont on mourait. Une seule cause d'énergie, la foi. Mais quand il se trouva un Barbare qui eut la même foi, qui rencontra des complicités utiles dans ses luttes contre les autres barbares, il fallut subir le maître et alors tout espoir de former un État gallo-romain indépendant fut perdu. On entra dans un cadre germanique comme on était entré dans le cadre romain; on obéit comme avant. Seulement le cadre se brisa en morceaux parce que l'uniformité n'était pas chez les Germains. Il y eut le groupe salien qui s'annexa le royaume de Syagrius et l'Armorique où se produisit certainement une immigration franque; le groupe ripuaire et germanique; le groupe burgonde, car les Burgondes sont restés. Au contraire, d'Aquitaine les Wisigoths sont partis; les Francs y sont venus en petit nombre. L'Aquitaine fut une terre à partages, à expéditions de pillage, jusqu'au jour où l'anarchie franque lui donna une occasion d'acquérir une indépendance transitoire.

Guerres étrangères. — Les guerres au dehors continuèrent, mais aussi des invasions commencèrent. Sigebert, le roi de l'Est, gardien de la frontière, eut affaire aux Avars qui venaient des plaines du Pont-Euxin; la première fois, il les repoussa; la seconde, il fut battu, pris et obligé d'acheter leur retraite par des présents. De 569 à 575, le royaume des Burgondes essuya

cinq invasions lombardes et saxonnes. Les Lombards étaient en Italie depuis 568. En 569, des troupes de ces Barbares apparaissent; on leur fait un grand nombre de prisonniers. En 570 ou 571, le patrice burgonde Amatus essuie un désastre; ses pertes sont énormes; les Lombards retournent en Italie chargés de butin. En 572, le patrice Mummolus défait les Lombards dans une bataille où combattent les évêques de Gap et d'Embrun, Salone et Sagittaire. L'année ne s'est pas écoulée que les Saxons arrivent : ils étaient venus en Italie comme auxiliaires des Lombards. Mummolus en massacre des milliers près d'Estoublon en Provence; ils achètent la paix et rentrent en Italie. Puis, les Lombards ne voulant pas les y laisser vivre à part (*proprio jure*), ils reviennent avec leurs femmes et leurs enfants et obtiennent de Sigebert qu'il les réintègre dans leur patrie. En 574, les Lombards envahissent le Valais; on les extermine près de Bex. En 575, a lieu la plus redoutable de ces invasions. Trois armées sont détruites par Mummolus. On voit que les Burgondes, dirigés d'ailleurs par des Gallo-Romains, ont fait une énergique résistance.

Les Francs prennent alors l'offensive; ils interviennent en Italie où les appellent contre les Lombards le pape et l'empereur. L'empereur leur donne de l'argent; deux fois, les Austrasiens descendent en Italie. Ils paraissent avoir encore une fois volé l'argent impérial en s'arrangeant avec les Lombards (584-585). En 588, nouvelle expédition : l'armée est détruite. En 589, on fait la paix avec les Lombards. En 590, on revient à la charge, avec succès, mais pour traiter de nouveau. Ici encore les Francs ont combattu comme alliés de l'empereur et du pape; Childebert l'affirme en 588; ce qui n'empêche pas ses troupes de brûler les églises. Néanmoins le pape a les yeux tournés vers les Francs [1].

Guerres civiles : Chilpéric ; Frédégonde et Brunehaut. — Il nous faut maintenant parler de ces guerres civiles où se sont brisées les forces des Francs de l'Ouest et où la royauté mérovingienne a sombré.

1. Voir ci-dessous, fin du chapitre v.

On a vu les débuts de Chilpéric; il est resté tel qu'il s'est montré le premier jour. En 562, pendant que Sigebert est occupé avec les Avars, il envahit son royaume; quand Sigebert en a fini avec ces Barbares, il a vite fait d'enlever à son frère Soissons, sa capitale, qu'il lui rend généreusement. Il y eut alors quelques années de paix, et les deux frères cherchèrent femme dans la même famille. Grégoire dit que Sigebert avait honte des indignes alliances de ses frères, qui épousaient des filles de leurs serviteurs et les remplaçaient sans scrupule dès qu'ils en étaient las. Sigebert voulut épouser une fille de roi et demanda au roi des Wisigoths Athanagild sa fille Brunehaut. C'était une charmeuse qui arrivait du Midi et qui devait susciter des dévouements et des haines passionnés. Le mariage fut célébré en grande pompe. Chilpéric se piqua d'amour-propre et demanda Galswinthe, la sœur de Brunehaut. Mais il ne tarda pas à la sacrifier à une de ses concubines, Frédégonde, qui la fit étrangler. Brunehaut entreprit de venger sa sœur; la lutte commence entre l'esclave franque et la fille du roi des Wisigoths, lutte dramatique qui a laissé un souvenir profond. Nous ne savons rien sur la première guerre (567). La série des grandes discordes civiles commence en 573. Clovis, fils de Chilpéric, attaque Tours et Poitiers qui étaient à Sigebert; Mummolus, général de Gontran, allié de Sigebert, l'en chasse. Il est question de la résistance des gens de Poitiers : tout le monde en Gaule était armé. En 576, un autre fils de Chilpéric, Théodbert, recommence l'attaque et fait d'atroces ravages. Sigebert alors met en mouvement les tribus transrhénanes; la terreur se répand dans la Gaule. Gontran passe du côté de Chilpéric, puis revient à Sigebert et change encore deux ou trois fois de parti. Chilpéric demande la paix, l'obtient, et, de suite, la viole. Sigebert ramène ses Barbares qui dévastent tout. Il est partout vainqueur et se promène à travers la Neustrie. Il songe à y établir ses Germains. Les Francs de Chilpéric, qui était bloqué dans Tournai, offrent à Sigebert de le reconnaître pour roi; il accepte. A Vitry (entre Douai et Cambrai) on l'élève sur le pavois. A cet instant, deux émissaires de Frédégonde le poignardent.

Frédégonde avait sauvé son mari. Brunehaut était à Paris

avec son fils âgé de cinq ans. Le royaume d'Austrasie semblait acquis à Chilpéric; mais déjà les royaumes ne s'acquéraient plus si aisément. Il y avait, en Austrasie au moins, une aristocratie qui entendait se gouverner elle-même. A la nouvelle de la mort de Sigebert, Gondovald, un chef austrasien, enleva de Paris Childebert, fils de Sigebert, et le fit proclamer roi par les sujets de son père.

Brunehaut avait été reléguée à Rouen. C'est là que vint la trouver Mérovée, un des fils de Chilpéric que celui-ci avait envoyé à Poitiers avec une armée. Mérovée épousa Brunehaut, pour son plus grand malheur et celui de l'évêque de Rouen, Prétextat, qui avait béni cette union. Les nouveaux époux se réfugièrent dans la basilique de Saint-Martin à Tours. Chilpéric n'osa violer l'asile; il les en fit sortir, après avoir juré de respecter leur union, et se contenta de les séparer. Frédégonde, ayant perdu ses premiers-nés, fit tuer les autres fils de Chilpéric, Mérovée et Clovis. Elle fit tuer aussi l'évêque Prétextat. Deux guerres successives eurent lieu entre Chilpéric et Gontran (582 et 583). La seconde fois, Chilpéric eut le dessous; mais les chefs de l'aristocratie ecclésiastique et laïque intervinrent et on s'en remit à leur décision. Chilpéric venait de rentrer à Paris quand il apprit que Gontran et Childebert s'alliaient contre lui. Un fils venait de lui naître; il ordonna de l'élever secrètement. Il se mettait en défense contre son frère et son neveu quand il fut assassiné (584).

Vers cette époque survint un singulier épisode. Gondovald, un aventurier qui était probablement un fils naturel de Clotaire non reconnu par lui, avait séjourné en Italie et à Constantinople. Il fut poussé par Gontran Boson, un des plus grands leudes de l'Austrasie, et par Mummolus, le grand patrice de Burgondie, à venir en Gaule revendiquer un royaume. Après avoir échoué une première fois (582), Gondovald parut sur le point de réussir après la mort de Chilpéric. Il fut très bien accueilli dans la Gaule méridionale, fait roi à Brive-la-Gaillarde, et les cités aquitaines ne lui furent pas défavorables jusqu'au jour où, sérieusement poursuivi par une armée de Gontran, il fut abandonné de tous et périt (585).

Frédégonde, devenue veuve, avait député vers Gontran pour l'inviter à venir protéger son neveu âgé de quatre mois. Gontran prit au sérieux son rôle de tuteur du petit Clotaire II, qu'il défendit contre Childebert et ses grands. Il refusa de leur livrer Frédégonde, que Brunehaut évidemment faisait réclamer. Il y eut même des hostilités entre la Burgondie et l'Austrasie, jusqu'à ce que, menacés tous deux par Gondovald, Childebert et Gontran se fussent reconciliés. Cette démarche fut suivie de quelques années de paix. Gontran n'était que le tuteur nominal de Clotaire II; ce sont les grands qui sont les maîtres en Neustrie comme en Austrasie. Frédégonde n'est plus rien; elle est reléguée à Rueil, près de Rouen. Ces quelques années de paix furent remplies par les entreprises en Italie et des expéditions de Gontran contre les Wisigoths de Septimanie. Les Bretons et les Basques ou Gascons ravagent les territoires francs.

En Austrasie Brunehaut reparaît; à la mort de Wandelinus, qui avait été le tuteur de son fils, elle voulut reprendre cette tutelle. Brunehaut a l'instinct, peut-être même l'intelligence du gouvernement. Elle est la plus redoutable ennemie des grands. Contre elle se coalisent ceux de Neustrie et d'Austrasie. Ils complotent de tuer Childebert et de régner sous le nom de ses fils. Gontran avertit Childebert du complot. Tous deux eurent une entrevue sur leur frontière à Andelot, près de Chaumont (587), pour régler leurs différends.

En 593 meurt le roi Gontran. Childebert, fils de Brunehaut, lui succède en Bourgogne; le voilà très puissant prince. En 596 il meurt. Ses fils mineurs, Théodbert II (596-612) et Thierry II (596-613), régnèrent le premier en Austrasie (capitale Metz), le second en Burgondie (capitale Orléans). Ils ont pour tutrice Brunehaut. La guerre civile recommence. Frédégonde et Clotaire II attaquent les deux mineurs; Clotaire II est vainqueur à Latofao (Lafaux, entre Laon et Soissons). L'année suivante, Frédégonde meurt (597). Brunehaut est puissante alors; elle commande en Austrasie et en Bourgogne. Nous ne savons pas le détail de la lutte qu'elle a entreprise contre les grands. En 599, elle fit périr le duc Wintrio; l'année suivante, elle fut

chassée d'Austrasie et se réfugia en Bourgogne. Ses fils, probablement à son instigation, attaquent Clotaire II, qui, battu à Dormelles, dut céder à ses deux cousins la plus grande partie de son royaume. Théodbert II prend le pays entre Oise et Seine jusqu'à l'Océan; Thierry II, le pays entre Seine et Loire jusqu'à la frontière bretonne. En 602, on impose un duc aux Gascons. Brunehaut est maîtresse en Gaule et considérée comme telle à l'étranger; la correspondance du pape Grégoire le Grand est significative à cet égard [1]. Brunehaut continue sa lutte contre l'aristocratie, fait périr ses adversaires, s'attaque même à l'aristocratie ecclésiastique, déposant, faisant lapider un évêque. Elle maintient le fils de Frédégonde dans son humiliation (victoire d'Estampes, 604). Thierry, qui a donné asile à sa grand'mère, est naturellement le préféré; Théodbert échappe plus à son influence. Elle décide Thierry à l'attaquer; mais les leudes de celui-ci exigent la paix et tuent le maire du palais Protadius, auxiliaire de Brunehaut. Elle le vengea; mais la haine contre elle croissait sans cesse. En 610, Théodbert attaque à son tour son frère Thierry et le force à lui céder l'Alsace. Thierry s'allie alors à Clotaire II (611); il bat son frère à Toul, puis à Tolbiac, où se fait un effroyable carnage, le poursuit au delà du Rhin. On lui amène à Cologne Théodbert enchaîné. Le jeune fils du vaincu est broyé contre une pierre; le père est tondu, puis mis à mort (612). Brunehaut ne put achever sa victoire; une maladie emporta Thierry (613).

Brunehaut voulut faire roi son arrière-petit-fils Sigebert, fils aîné de Thierry II; mais une conspiration générale se forma contre elle. Arnulf et Pépin, leudes d'Austrasie, appellent Clotaire. Quand Sigebert et Clotaire se rencontrent sur l'Aisne, l'armée de Sigebert fait défection; trois fils de Thierry sont pris; deux égorgés, dont Sigebert; Clotaire sauve le troisième qu'il a tenu sur les fonts baptismaux; un quatrième s'enfuit. Clotaire se fait amener Brunehaut sur les bords de la Vingeanne où il campait; la vieille reine est attachée par les cheveux, un bras et un pied à la queue d'un cheval indompté, qui la met en pièces (613).

1. Voir ci-dessous, au chapitre v.

Clotaire II seul roi. — C'est la royauté à la romaine qui a été vaincue avec Brunehaut.

Clotaire II, seul maître du royaume des Francs, paraît avoir *sagement gouverné. C'était un prince doux, instruit, pieux. En 614, il promulgua le célèbre édit qui constatait l'affaiblissement croissant de la monarchie mérovingienne.* Il sera analysé plus loin. Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer les effets de la réunion sur une tête de tout le royaume des Francs. Chaque royaume a pris une sorte d'individualité : il y a séparation administrative. Chacun a son *maire du palais* : Warnachaire (nommé à vie) en Burgondie; Rado en Austrasie; Landeric en Neustrie. Certains faits prouvent la force locale de l'aristocratie. Clotaire a envoyé dans le pays d'outre-Jura un duc, Herpon, qui a voulu réprimer les abus. Il s'est formé contre Herpon une coalition où entrent un évêque, un duc, un comte; l'envoyé du roi est assassiné; le patrice Aletheus et l'évêque de Sion veulent ensuite faire périr Clotaire. Clotaire sut d'ailleurs réprimer les séditions. Là où le roi était bien présent et bien accompagné, il avait encore une grande force.

En 622, Clotaire délègue son fils Dagobert pour régner sur l'Austrasie; ses principaux conseillers sont Arnulf, évêque de Metz, et Pépin, maire du palais, les ancêtres des Carolingiens. Clotaire II n'eut pas à se louer d'avoir ainsi grandi son fils. En 625, Dagobert, mandé par lui pour un mariage, vient, avec ses leudes, à la villa de Clichy, près de Paris. Trois jours après les noces, une grave discussion s'élève entre le père et le fils, celui-ci réclamant tout ce qui avait autrefois appartenu au royaume d'Austrasie. On choisit parmi les grands douze arbitres, et Clotaire dut céder les parties de l'Aquitaine et de la Provence qu'avait autrefois possédées Sigebert.

Clotaire n'est guère plus maître en Burgondie. A la mort de Warnachaire (626), les grands, réunis à Troyes, prièrent le roi de ne pas lui donner de successeur. Voilà un des faits les plus intéressants de l'histoire de cette singulière institution des maires du palais. Ces maires font peur aux rois et, en même temps, aux leudes. Représentant de l'autorité royale en Burgondie, exerçant à titre viager la mairie, Warnachaire a été un

personnage fort incommode aux grands qui préfèrent « traiter avec le roi » (*cum rege transigere*). On entend bien ce que cela veut dire.

En réalité, Clotaire n'était absolument maître nulle part. En 627, à Clichy, où sont réunis les évêques et tous les grands de Neustrie et de Burgondie, la guerre éclate entre les deux partis, et les deux armées prennent position sous les yeux du roi qui a bien de la peine à rétablir l'ordre.

Dagobert (628-638). — Dagobert lui succède. C'est pour ce règne surtout qu'il importe de ne pas se fier aux apparences. Dagobert a de grands airs de puissance. Il est vrai qu'il a une politique extérieure. En Espagne, il soutient et fait réussir un prétendant, qui, du reste, achète chèrement son concours. Il est l'allié de l'empereur Héraclius. Il triomphe d'une révolte des Gascons (635). La même année, Judicael, duc des Bretons, vient à Clichy pour se déclarer, lui et son royaume, soumis au roi des Francs. Mais cela ne fera point que les Gascons et les Bretons deviennent des sujets dociles. Dagobert règne en maître sur une grande partie de l'Allemagne. Sur son ordre, sont massacrés en Bavière 9000 Bulgares, échappés d'une guerre avec les Avars, et qui étaient venus, en suppliants, demander un asile et des terres. Il commande aux Thuringiens, aux Alamans, aux Saxons, qu'il emploie à la guerre contre les Slaves.

Du vivant de Clotaire, il s'est passé dans le monde slave un fait assez extraordinaire. Un marchand franc, du nom de Samo, avait pris avec lui plusieurs marchands pour aller commercer chez les Slaves Vendes de l'Elbe. Ceux-ci étaient depuis longtemps en guerre avec le chef ou *khagan* (khan) des Avars qui les avait faits ses tributaires. Samo leur rendit de tels services dans ces guerres qu'il fut fait roi. Il régna trente-cinq ans sur les Slaves et fut constamment vainqueur des Avars. C'était un étrange personnage. Frédégaire raconte qu'il avait 12 femmes, 22 fils et 15 filles. Ce Franc, devenu roi des Slaves, fit la guerre au roi des Francs. Trois armées furent envoyées contre lui : une d'Austrasiens, une d'Alamans, une de Lombards (Bavarois sans doute). Les deux premières furent victorieuses, la troisième écrasée en Bohême, après une bataille de trois jours,

auprès de Wogatisburg (630). Samo soumit alors les Sorbes[1] et attaqua les Thuringiens. Dagobert réunit à Mayence une grande armée d'Austrasiens, renforcée de Neustriens et de Burgondes. Les Saxons députèrent auprès de lui, promettant que si l'on veut leur faire remise du tribut annuel de 500 vaches, ils se chargeraient de défendre la frontière. Ils n'y suffirent pas, et c'est seulement lorsqu'en 635 Dagobert eut donné son fils Sigebert pour roi aux Austrasiens que ceux-ci repoussèrent les Vendes. Le duc de Thuringe, Radulfe, nommé par Dagobert, les battit à plusieurs reprises. On voit par ces faits combien était vaste l'empire des Francs, qui s'étendait sur toute la Germanie, mais on voit aussi que le roi par lui-même n'a rien pu contre les Slaves. De plus, la fidélité de ses ducs germaniques n'était pas inébranlable.

Dagobert dans son gouvernement intérieur paraît être aussi un très haut seigneur. C'est un justicier sévère et, là où il est, tout-puissant. L'année de son avènement, il parcourt la Burgondie et la Neustrie, tenant son tribunal dans différentes villes et faisant justice à tous. Il quitte l'Austrasie, où il avait demeuré du vivant de son père, pour venir habiter Clichy. Il a préféré la compagnie des Neustriens ; Éga est son principal conseiller ; des deux principaux personnages de l'Austrasie, l'un, saint Arnulf, a renoncé aux grandeurs, en 627, pour aller vivre dans les Vosges ; l'autre, Pépin, est très effacé, et comme en disgrâce. Dagobert vivait en despote. Il était de mœurs très légères. Frédégaire raconte qu'il avait trois reines et plusieurs concubines ; qu'il a oublié la justice ; que sa cupidité s'est exercée sur les biens de l'Église et des leudes. Il n'y eut pas de révolte ouverte des grands sous son règne, mais de graves symptômes de décomposition.

Dagobert n'a pas régné toujours sur toute la Gaule. A son avènement, il a été obligé de dédommager son frère Charibert. Il avait d'abord voulu l'exclure tout à fait ; mais, ayant pris conseil de « gens sages », il lui céda une bonne partie de l'Aquitaine, avec Toulouse pour capitale. Charibert mourut en 630,

1. Autre fraction de la race slave. Voir ci-dessous, au chapitre XIV.

laissant un fils en bas âge qui ne lui survécut guère. L'Aquitaine se trouva ainsi réunie au Nord [1].

Un fait le plus grave, c'est que Dagobert fut obligé de constituer roi d'Austrasie son fils Sigebert.

Ajoutons que le gouvernement y fut exercé par l'évêque de Cologne et le duc Adalgisèle, gendre de Pépin et fils d'Arnulf. L'hérédité s'établit dans cette famille qui supplantera les Mérovingiens. Dagobert, il est vrai, prit ses précautions contre les Austrasiens; en 635, il fit venir les principaux membres de l'aristocratie laïque et ecclésiastique et les obligea à jurer qu'après sa mort ils laisseraient la Burgondie et la Neustrie à son fils Clovis. En 638, il mourut à Epinay.

V. — Institutions et mœurs des Francs.

Les Francs avant leur établissement dans la Gaule. — L'état social et politique des Francs avant la conquête de la Gaule est connu dans quelques-uns de ses traits par la loi salique, dont la première rédaction est antérieure à Clovis. Elle montre que le caractère primitif de la constitution germanique n'a pas été effacé. On y retrouve la communauté de famille, le village et la communauté villageoise, la propriété à la fois personnelle et collective, la *centenie* avec son chef, ses assemblées régulières, ses tribunaux où les juges sont les hommes libres. On y retrouve, comme dans les coutumes des autres Germains, la vindicte publique réduite à la plus simple expression; la plupart des crimes considérés non comme des délits publics, mais comme des offenses à des particuliers; le soin de poursuivre la vengeance d'un meurtre laissé aux parents de la victime; les offensés jouissant d'une sorte de droit de guerre privée contre l'offenseur, jusqu'à ce qu'ils lui aient fait subir la peine du talion; celui-ci gardant la faculté de *composer* avec

1. On avait introduit à cette date, sur la foi de la charte d'Alaon, laquelle a été démontrée fausse, l'histoire d'un Charibert, fils de Charibert, lequel aurait régné après lui et aurait été la souche des ducs d'Aquitaine que les Carolingiens trouveront plus tard devant eux. Cette histoire est imaginaire.

les offensés, c'est-à-dire de les désintéresser en leur payant le *wergeld*, « argent de l'homme » ou argent du sang; ne devant au roi qu'une amende appelée la *freda* ou « argent de la paix », parce qu'il a violé la paix du roi; ce *wergeld* soigneusement tarifé par la loi, qui exige tant de sous d'or pour le meurtre d'un évêque ou d'un serviteur du roi, tant pour celui d'un noble, tant pour celui d'une femme qui n'a pas eu tant d'enfants, et à peu près le triple pour celle qui est mère. On y retrouve les *ordalies*, épreuves judiciaires par le feu et par l'eau, et surtout l'épreuve par excellence, le vrai jugement de Dieu, le *duel judiciaire*. Tout cela est très original et contraste fortement avec le système pénal des Romains d'Occident et d'Orient.

D'autre part, la royauté, décidément devenue héréditaire, est plus forte que dans l'ancienne constitution germanique. Cela ne s'explique point par l'influence d'un milieu romain, car les Romains ne sont pas nombreux au nord-ouest de la Gaule, pays vite germanisé, où il resta peu de chrétiens; mais il y eut influence indirecte de Rome. Les Saliens servent l'Empire, reçoivent par l'intermédiaire de leurs rois des ordres impériaux que ceux-ci font exécuter, ce qui a dû naturellement donner à ces rois une autorité plus grande.

Ainsi choses romaines et choses germaniques, voilà ce qu'on rencontre au début; dans la suite aussi, mais avec quelque chose de plus, la transformation perpétuelle qui s'accomplit au gré des circonstances historiques, transformation qu'il faut suivre, sous peine de ne rien comprendre aux choses. On n'a vraiment pas le droit de dire : Voici des éléments germaniques, voici des éléments romains; mêlez et vous aurez la royauté mérovingienne.

Nous ne dirons rien de plus sur cet état des Francs avant la conquête : il est l'objet de controverses qui ne seront jamais finies; il faut tout de suite exposer les faits certains qui nous permettront de juger les conditions de l'établissement des Francs dans la Gaule et les caractères généraux du gouvernement mérovingien.

Caractères de leur établissement dans la Gaule. — Il n'y a pas eu partage des terres, ou du moins rien n'auto-

rise à croire qu'il y en ait eu. Il est certain pourtant qu'il y a eu des Francs propriétaires, même dans les villes : Théodbert essaie de soumettre les Francs à l'impôt foncier. Ces propriétés ne viennent pas toutes de la munificence royale. D'autre part, il y a des propriétaires romains, non seulement les grands propriétaires sénatoriaux, mais les petits propriétaires des villes. Comment les Francs sont-ils devenus propriétaires au milieu des Romains? C'est pour expliquer cela que l'on a supposé le partage; mais sans aucun texte, sans aucune indication. Le mode d'établissement des Francs diffère en toutes choses de celui des peuples qui se sont établis par la pure violence comme les Vandales en Afrique, lesquels se sont partagés à leur fantaisie provinces et territoires, et de celui des Wisigoths et Burgondes, qui par la condition d'hôtes (*hospitalitas*) sont venus au partage des terres. Donc, à part les violences individuelles, pas de spoliation, rien de systématique.

Les Romains ne sont pas réduits à une condition inférieure. Ils sont, malgré la différence du *wergeld* [1] marquée dans la loi salique, les égaux des Francs en toutes choses. Les relations des Saliens avec les Romains ont été, dès l'origine, pacifiques. Les Romains tiennent beaucoup plus de place dans les anciens textes de la loi salique que dans la loi des Ripuaires. Il est resté plus de Romains dans le pays salien que dans le pays ripuaire. Les Saliens de Childéric sont de vrais et bons serviteurs de l'Empire : comparez avec les attaques perpétuelles des Ripuaires sur les villes romaines. Quelle que soit la cause primordiale, voilà des faits certains : des familles romaines en possession de grandes fortunes; des Romains dans les grands emplois. Grégoire de Tours possède des biens considérables en Auvergne et en Bourgogne; Didier d'Auxerre est le plus riche propriétaire de son temps; il possède beaucoup de vaisselle d'argent; il a donné la liberté à 2000 serfs et leur a fait don des terres qu'ils cultivaient. Didier de Cahors a laissé à des églises et à des cloîtres 55 villas qui n'étaient qu'une partie de sa richesse foncière. Nous avons de pareilles preuves de la richesse

1. On payait deux fois plus pour le meurtre d'un Franc que pour celui d'un Romain de la même condition.

du duc Loup de Champagne, du patricien Abbon, qui dispose par son testament (en droit romain) de 140 domaines grands et petits, dans toutes les parties du royaume franc et même en Italie. On a de nombreux exemples de Romains revêtus de hauts emplois à la cour et dans l'administration, référendaires, comtes, ducs, maires du palais; toutes choses qui prouvent l'égalité avec les Francs.

Le pouvoir du roi et ses agents. — Comment s'exerçait sur cette population franco-romaine le gouvernement des Mérovingiens?

La royauté, telle qu'elle s'offre à nous avant que la décadence soit devenue évidente au VIIe siècle, s'est transformée dans le sens du despotisme. La transformation se montre dès le temps de Clovis. Il n'a pu se faire sans modifications de la constitution primitive que Clovis ait conquis la Gaule, qu'il ait établi à Paris sa capitale (*cathedra regni*), qu'il ait reçu à Tours les insignes du consulat et se soit habillé à la romaine comme un triomphateur; que les évêques aient salué en lui l'homme de Dieu, le nouveau Constantin. Les traces de l'ancienne liberté germanique sont bien faibles. Cette consultation du peuple au temps du baptême, en est une. Dans les temps qui suivent, nous trouvons des actes violents des guerriers : ils menacent Thierry de l'abandonner; ils se jettent sur Clotaire pour le forcer à combattre les Saxons. Mais au milieu de ces violences se produit cette autre violence, le despotisme des rois mérovingiens, la tyrannie d'un Chilpéric, chose nouvelle chez ces libres Francs, qui n'a presque rien à voir avec les précédents et qui est un produit des circonstances historiques.

A ce despotisme, un contrepoids énorme, celui de l'aristocratie; mais pas de contrôle régulier, pas d'assemblées. Ce n'est pas une assemblée que le tribunal du roi; le peuple n'y vient pas. La réunion de l'armée ne ressemble pas à l'assemblée armée d'autrefois. Pas une fois il n'est question des Champs de Mars, sauf pour le royaume d'Austrasie où ils sont régulièrement tenus.

La pièce essentielle du mécanisme gouvernemental c'est le « palais » (*palatium*), mot que l'on pourrait traduire, comme

pour le temps romain, par gouvernement central. Un monde vit dans ce palais. Nous sommes très mal renseignés sur les officiers qui font au roi, dans cette cour, un service à la fois personnel et politique. Les plus importants sont le *comte du palais*, qui siège au tribunal du roi; le *référendaire*, qu'on appellera plus tard *chancelier*, qui a la garde de l'anneau royal, prépare les chartes et qui est par conséquent un conseiller. Le principal est le *maire du palais*. A côté de ces officiers sont les *convives du roi* (*convivæ regis*), attachés au roi par le lien personnel d'une fidélité particulière. On voit au palais des exemples nombreux de jeunes gens de familles considérables, élevés là comme dans une école de fonctions publiques et de service personnel; puis une population flottante de comtes et d'évêques. Tout cela forme un grand conseil royal (*consistorium regis*), de composition vague, d'attributions vagues, assistant le roi dans tout son gouvernement [1].

Ce roi a des agents de gouvernement qui sont les évêques et les comtes. Le *comte* est le principal agent du pouvoir monarchique mérovingien; il a pour ressort le *canton* (*pagus*) qui n'équivaut pas exactement à la *cité* (*civitas*) ancienne, pour plusieurs raisons, dont l'une est que les rois ont multiplié ces agents judiciaires et fiscaux, l'autre que des cités ont été coupées en deux par les partages. On requiert du comte fidélité et énergie, qualités indispensables à celui à qui l'on confie le pouvoir judiciaire. Il devait maintenir la fidélité au souverain, régir Francs, Romains, Burgondes et autres avec justice, selon leur loi ou leur coutume, défendre les veuves et les orphelins, réprimer les voleurs et les malfaiteurs, recueillir l'impôt. De plus, il réunissait les troupes et combattait à leur tête, le comté étant aussi la circonscription militaire. Le roi nommait, déplaçait, destituait les comtes.

Il y avait, au temps mérovingien, des *duchés*, comprenant plusieurs comtés, et dont le chef, le *duc*, était superposé à plusieurs comtes; mais c'étaient en Gaule des divisions factices, n'ayant que le nom de commun avec ces duchés allemands, ter-

1. Comparer les titres de fonctions à ceux de l'Empire romain : voir ci-dessus, au chapitre I.

ritoires déterminés, habités par des peuples déterminés, ayant souverain commun et loi commune, bref toutes les conditions d'une vie nationale.

Les Francs et l'Église. — La confusion du temporel et du spirituel, commencée au temps romain, s'achève. Le roi nomme les évêques. Ce n'est pas qu'on ne trouve encore au temps mérovingien des exemples d'élections canoniques faites par le peuple et le clergé; mais l'élection n'était qu'un des actes de l'institution d'un évêque; il y avait aussi, sans parler du consentement du métropolitain, la confirmation du roi. C'était beaucoup que ce droit de confirmation entre les mains de princes pour lesquels l'Église avait tant d'indulgence. En même temps on aperçoit un vrai droit de nomination directe. Saint Remi ayant consacré prêtre un Claudius qui ne méritait pas cet honneur, les évêques ont réclamé; saint Remi répond qu'il a fait cela par ordre du roi. Saint Grégoire parle du dixième successeur de saint Martin qui a été double, deux évêques ayant été nommés à la fois par l'ordre de la reine Clotilde : elle voulait placer deux évêques de Bourgogne qui l'avaient suivie. Le plus souvent c'est à propos de la confirmation que s'exerce le droit royal : par exemple l'évêque Quintinius de Clermont étant mort, le roi n'accepte pas l'élu et désigne un autre évêque. Il y a beaucoup de cas semblables. L'Église répète les règles canoniques (concile d'Orléans, 544; concile de Paris, 563); mais, en fait, l'usage et l'abus de l'autorité royale persistent. En 562, un synode de Saintes, présidé par un métropolitain, a destitué un évêque nommé par Clotaire et mis à sa place Héraclius; lorsque ce dernier vint chercher la confirmation auprès de Charibert, le roi le fit jeter sur un chariot rempli d'épines et conduire en exil; puis il envoya des « hommes religieux » qui rétablirent l'évêque destitué; le métropolitain dut payer une forte amende et les autres évêques furent punis de même. Voilà bien le droit royal maintenu. Chilpéric en use à son aise; il fait évêques deux laïques. Ainsi fait le bon Gontran; ainsi font-ils tous. Peu importe qu'il y ait un semblant d'élection après cet acte royal. Soit en confirmant l'élu, ce qui est canonique, soit en lui substituant quelqu'un de leur choix, les rois mérovin-

giens ont un grand pouvoir dans les élections ecclésiastiques. De même s'exerce l'autorité royale dans les conciles; ils ne se réunissent qu'avec l'autorisation, par l'ordre du roi; leurs décisions sont confirmées par lui. Enfin le roi s'ingère de juger les évêques; il n'observe pas toujours les règles de la justice à leur égard. Lorsque Gontran a ordonné une enquête contre Théodose de Marseille et un autre évêque, Épiphane, on ne trouve rien; néanmoins il les met en prison; Épiphane y périt. Le plus souvent, le jugement est rendu en synode présidé par le roi, et la peine est assez douce, à moins qu'il n'y ait crime d'État. Pour toutes ces raisons, le pouvoir du roi est très grand sur l'Église.

A quoi emploie-t-il l'Église? Il se sert de sa force morale qui est très grande encore, de cette autorité politique dont les évêques ont commencé à jouir sous l'Empire et qui est devenue si grande à sa chute, que l'on voit s'exercer en de nombreuses circonstances, notamment dans l'histoire de Gondovald, qui s'adresse à l'évêque de Toulouse pour se faire ouvrir les portes de cette ville, et se voit fermer celles de Périgueux par son évêque. Il semble que les prélats aient part à la juridiction laïque. De très bonne heure ils sont consultés sur le choix du comte de leur diocèse. Ils sont employés aux ambassades et aux négociations; les conciles sont employés aux affaires publiques; Gontran convoque tous les évêques de son royaume pour les faire décider dans sa querelle avec Sigebert; il veut faire juger Brunehaut par un concile.

C'est ainsi que s'est établie cette confusion entre l'Église et l'État : par la force des choses, non par une idée préconçue. Il n'est pas exact de dire, comme on le fait, que, l'Église étant très puissante, le roi a voulu remédier aux inconvénients qui résulteraient de cette confusion en s'emparant des élections et en présidant les conciles. Quand l'empereur romain s'est fait chrétien, il n'a pas fait cette distinction entre le spirituel et le temporel qui était dans l'esprit des premiers chrétiens. Tout étant instrument de règne pour le prince, l'Église a été traitée en instrument de règne. Et l'Église a perdu aussi la notion de cette distinction; elle s'est laissé gouverner par les empereurs

et elle a pris sa part du gouvernement du monde. Comment les Barbares auraient-ils fait la distinction? Dans la machine où ils sont entrés, ils ont vu l'Église puissante, les évêques chefs véritables des Romains; ils se sont naturellement substitués aux empereurs et la confusion a duré, s'aggravant toujours. Dès ce temps mérovingien, quiconque est hors de l'Église est hors de l'État. L'homme excommunié sera chassé du palais et ses biens passeront à ses parents (décret de Childebert). Ceci ajoute un nouveau trait au caractère de la royauté mérovingienne, germanique, mais transformée, par sa substitution à l'Empire dans le gouvernement des Romains, en un pouvoir sans limites. Cependant, en cette période même que l'on vient d'exposer, des limitations de toute sorte se préparaient.

L'état social. — Dans la Gaule romaine la propriété a une importance énorme : le régime est celui de la grande propriété habitée par des non libres et par des esclaves. Il faudrait mettre en présence la société germanique primitive qui a ses degrés aussi, ses libres de pleine liberté, ses « lites » qui ressemblent aux colons et aux esclaves : si bien que les Francs n'ont apporté aucun principe nouveau et que la société gallo-franque demeure une société où la propriété a une grande importance, où elle règle la condition des personnes, où il y a un très grand nombre de degrés.

Au bas, les esclaves (*servi*) qui, dans la loi salique comme dans la loi romaine, sont rangés dans le matériel d'exploitation (*instrumentum fundi*), parmi les bêtes. Ils sont nombreux en Gaule parce que la vie y est luxueuse. Les uns vivent dans la famille (*pueri, familiares, famuli*), y remplissent les offices domestiques (*vassi*), parmi lesquels figure dans la loi des Alamans le sénéchal (*siniscalcus*) : si bien que nous trouvons dans les conditions serviles ces titres de grand avenir. Les autres sont établis sur les terres (*casati* ou *mansionarii*), très nombreux dans les grands domaines. Parmi eux, les serfs du roi (*servi fisci*) et de l'Église sont au premier rang. La loi des Bavarois met le serf du roi sur le même pied que l'homme libre; c'est un exemple de l'importance qu'a dans cette société la relation personnelle avec le roi.

De l'esclavage, devenant peu à peu le *servage*, on sort par l'affranchissement. Il y en a divers modes; il peut conférer l'ingénuité, mais aussi la condition d'affranchi (*libertus*), chargé de certains services et redevances, dont la situation ressemble fort à celle du lite germain et du colon romain. Il ne faut jamais oublier d'ailleurs que nous entrons dans le régime des contrats personnels, très variés, et qu'il faut renoncer à toute classification. Dans cette grande classe des non libres, la seule distinction nette est entre les serfs, assimilés aux choses, et les affranchis, lites ou colons. On peut ajouter que d'une manière générale l'affranchi est un esclave en marche vers la liberté, tandis que le lite est un homme libre en décadence.

A aucune époque le faible n'eut plus besoin de protection; ces temps sont défavorables à la liberté. La protection s'acquiert, et du même coup la liberté se perd, par la *recommandation*, c'est-à-dire par l'acte en vertu duquel un pauvre entre dans la tutelle (*mundoburdum*), se place sous la protection d'autrui, lui demandant selon la formule la nourriture, le vêtement, offrant un service d'ordre libre (*ingenuili ordine servitium*) : formule remarquable qui indique combien s'est obscurcie la notion de liberté. Ces recommandés sont les *amis*, les *vassaux* (ce mot désigne bientôt l'homme libre dépendant). On diminue encore sa liberté quand on ne peut payer ses dettes, quand on contracte une obligation envers l'Église par reconnaissance pour un saint.

Cette hiérarchie à tant de degrés s'est formée peu à peu, sans loi, par la vie elle-même. Les principes en sont dans la Germanie telle que Tacite la décrit, aussi bien que dans l'Empire romain, où les conditions dépendantes sont consacrées et réglées par la loi. Les circonstances historiques n'ont fait qu'étendre et fortifier cette manière d'être sociale. Bien entendu, si l'on voulait chercher à quelles races appartiennent ces hommes de conditions diverses on arriverait à cette conclusion qu'elle n'est pas déterminée par la race, et que Barbares et Romains se rencontrent dans les divers états de servage et de liberté.

On ne perdait pas sa liberté seulement par la recommandation; on en perdait aussi une quantité plus ou moins grande

(selon la date) en changeant la condition de sa terre ou bien en recevant une terre. L'Église avait coutume de donner des parties de ses immenses domaines à titre de *précaire*, c'est-à-dire de terre demandée par prière, parfois avec une redevance très légère (comme 5 livres de cire), toujours avec une redevance si petite qu'elle était une marque de propriété, mais n'équivalait pas du tout à la rente du bien cédé : de telle sorte que le mot de bénéfice (*beneficium*) est prononcé à ce sujet par la loi romaine. Il est devenu d'un usage général. L'Église a donné beaucoup de bénéfices de cette sorte. D'autre part, il est arrivé que des propriétaires libres, cherchant la protection pour leurs terres, ont donné à l'Église ces terres, pour les recevoir d'elle à titre de précaire et de bénéfice. En théorie, celui qui reçoit le précaire demeure en pleine possession de sa liberté individuelle ; le précaire est purement et simplement révocable. Mais ce n'est là qu'une théorie que la pratique a singulièrement modifiée. Des textes prouvent que le renouvellement quinquennal est obligatoire pour le précaire et le bénéfice ; mais il y a aussi des bénéfices viagers.

Il est clair que lorsqu'un propriétaire donne sa terre à l'Église pour la reprendre en bénéfice, l'usage s'établit de la lui laisser et de la laisser à ses héritiers, moyennant renouvellement. C'est un progrès au profit du bénéficiaire ; mais, d'autre part, et corrélativement, celui-ci a été soumis à des obligations qu'il n'avait pas à l'origine. Les documents sont rares avant le VIIe siècle, mais alors les mots *servitium* et *servire* apparaissent même pour celui qui ayant donné une terre la reprend en bénéfice.

Ce n'est pas l'Église seule qui a donné ainsi des bénéfices ; de grands propriétaires en ont donné, et ainsi s'établit entre celui qui donne et celui qui reçoit une terre un rapport analogue à celui qui existe entre l'homme qui donne et l'homme qui reçoit la protection.

Par là une confusion commence à s'établir entre la propriété et la liberté, deux choses distinctes au temps romain. Il y a encore dans les villes des libres qui ne sont pas propriétaires, mais il est infiniment probable que, dans les campagnes, si l'on excepte quelques parties du Midi, il n'a pas dû rester de libres

sans propriété, ni même de libres petits propriétaires. Déjà la garantie de la liberté est la possession de la terre libre, à la façon romaine ou germanique, de la *pleine* propriété (*plena in re potestas*). La terre commence à qualifier la personne; ce qui est une des lointaines origines de la féodalité.

On voit donc se former dans cette société gallo-franque, sous l'empire de ces causes qui agissent pour créer des degrés dans la liberté, des groupes d'affranchis autour du patron, de vassaux autour du protecteur, de bénéficiaires autour de l'Église et des grands propriétaires, les membres de ces groupes ayant envers les chefs des obligations autres que les obligations publiques et contrecarrant celles-ci.

Voici maintenant comment agit le roi. C'est un usage germanique des rois et des chefs (*principes*) de s'attacher certaines personnes et de former autour d'eux un entourage (*comitatus*). Celui-ci a été modifié profondément par la conquête et l'établissement. Il paraît être représenté par l'antrustionat (*trustis*). Le caractère principal est que l'antrustion vit avec le roi (*conviva regis*) ; des lites même peuvent être antrustions, et cette qualité donne à leur personne une valeur considérable (triple *wergeld*). Cette coutume des liens personnels se comprend très bien dans une époque primitive où le roi n'est pas une abstraction royale, mais une personnalité choisie par le peuple dans une famille qui descend des dieux. Voilà donc une première catégorie de personnes rattachées au roi par un lien privé.

A l'idée de la royauté s'attachait en Germanie celle de la protection des droits de tous. En Gaule, après la conversion, certaines catégories entrent dans la tutelle (*mundium*) du roi : ce sont les protégés de l'Église, jeunes filles, femmes, veuves, prêtres; mais il n'y a pas lieu d'en faire un groupe à part. Au contraire, il faut classer à part tous ceux qui s'attachent au roi, comme cela se faisait à des particuliers, par la recommandation.

En outre les rois ont donné des terres. Cette question est une des plus obscures et des plus controversées. Roth a démontré que ces dons du roi mérovingien ne peuvent en aucune façon être comparés à des bénéfices grevés d'obligations précises et révocables. Pas une fois le mot *bénéfice* n'apparaît

à ce sujet dans les historiens ou les documents authentiques du VIe siècle et du début du VIIe. Le bénéfice royal apparaît au temps carolingien, quand Charles Martel sécularise les biens d'Église, puis les donne, à charge de service militaire, à des fidèles. Les rois mérovingiens donnent sans aucune condition de reprise, de renouvellement : qu'il s'agisse de l'Église ou de particuliers, ils font un don inconditionnel (*munus*, *munificentia*, *largitas*). Cependant il faut remarquer que dans les formules était faite la distinction entre les biens qu'on tenait du roi et ceux dont on avait hérité [1]. On voit le fisc reprendre ses biens par exemple en cas de trahison. Il paraît impossible d'admettre que les rois n'aient pas cru imposer à ceux qu'ils gratifiaient de terres au moins une vague obligation de fidélité, de même qu'ils imposaient à l'Église l'obligation de prier pour eux. La preuve qu'une certaine incertitude pèse sur la nature et le caractère de ces donations, c'est que ceux qui en ont profité ont pris soin de s'en faire garantir par des actes renouvelés la tranquille possession. C'est ce qui nous autorise à faire une troisième catégorie des personnes rattachées au roi par des dons de terres.

En voici une quatrième : il ne faut pas croire que les rois aient considéré les offices comme des charges publiques, confiées par l'État, pour son service; non, les comtes et les ducs étaient rattachés au roi personnellement; ils avaient à cause de cela le triple *wergeld* comme les antrustions.

Donc on est rattaché au roi : par le lien personnel de la *trustis*; par la recommandation; par la terre qu'on a reçue de lui; par le service public. Les obligations les plus précises sont certainement celles des hommes de la première et de la quatrième catégorie. Il y a, au-dessus de tous ces groupes qui se sont formés dans la société, un groupe royal, lequel mènera à la dissolution de l'État, plus sûrement encore que tous les groupes particuliers. Comment s'appellent ces hommes dépendant de la personne du roi? Le mot *fidèle* n'a pas de signification précise; le mot *leude* semble s'appliquer à toutes ces conditions d'hommes rattachés directement au roi. Plus on va, plus l'usage en est

1. C'est l'origine de la future distinction entre le *fief* et l'*alleu*.

multiplié; au traité d'Andelot et dans l'édit de Clotaire, il semble désigner des personnes considérables; dans Frédégaire, il s'applique même à des pauvres. De plus, chaque pays a ses leudes.

Affaiblissement du pouvoir royal; progrès de l'aristocratie laïque et ecclésiastique. — Résumons : dans la société germanique comme dans la société romaine il y avait des degrés; nombre d'hommes dépendaient d'autres hommes par des relations privées. Dans l'État romain, du moins, il y avait une dépendance absolue de tous les hommes libres envers l'État; dans l'État germanique primitif, il y avait aussi des devoirs publics de tous les hommes libres. Mais déjà en Germanie le roi a son entourage (*comitatus*), et le service fait à sa personne semble primer le service fait à l'État. En Gaule, l'État est considéré comme un patrimoine partagé entre les ayants droit de la famille; le roi ne voit pas le lien public de sujet à roi, ou du moins il le comprend mal. Il ne comprend que l'obligation privée résultant d'un contrat conclu avec lui personnellement. Et tandis que se forment ces groupes privés de protecteurs et de protégés, il attache à lui par des liens personnels les principaux de la nation, toute cette classe flottante qu'on voit revêtue de titres sonores : *magnifici*, *illustres*, *magnificentissimi*, *seniores*, *potentes*, *magni*, en un mot l'aristocratie.

Tout ce qui reste de l'ancien ordre romain disparaît. L'impôt public a disparu au VII[e] siècle. La justice publique a été entravée. Le service militaire, auquel fournissaient ces contingents de Francs et de Gallo-Romains que l'on voit agir sous les fils de Clovis, est désorganisé sous les arrière-petits-fils. Tous les liens publics étant coupés, les liens personnels demeurent seuls, et l'importance de l'aristocratie grandit. Lorsque Sigebert a été assassiné, c'est un grand d'Austrasie qui enlève son fils enfant, Childebert, et qui le fait roi. Lorsque Gontran manifeste le désir de voir cet enfant et de le prendre comme héritier, l'enfant vient avec ses grands (*cum proceribus suis*), et, quand il a pris des engagements avec son oncle, ces grands les confirment. Dans une paix conclue en 584, entre Gontran et Chilpéric, on convient d'accepter ce que décideront les ecclésiastiques et les grands (*seniores populi*). Cette aristocratie ecclé-

siastique et laïque est si bien le gouvernement que, la même année, Childebert a eu une sédition dans son armée, sédition du petit peuple (*minor populus*) irrité contre les grands, demandant l'éloignement des prévaricateurs. Au même moment, l'épisode de Gondovald montre l'indiscipline de ces grands et leur puissance, qu'ils soient des Germains comme Gontran-Boson ou des Gallo-Romains comme le patrice Mummolus.

Les actes de 587 et 614. — Childebert et Gontran se virent à Andelot pour régler leurs différends (587). Le pacte fut conclu sous l'arbitrage des prêtres et des grands (*mediantibus sacerdotibus, proceribus*). Après des arrangements territoriaux, de famille, de domaine, deux dispositions très graves. L'une sur les biens venant des dons royaux a été interprétée à tort par Montesquieu comme créant l'hérédité [1] des bénéfices. Cela ne veut même pas dire que le caractère des dons royaux soit confirmé; il y a simplement de la part des détenteurs des biens royaux précaution prise contre les caprices des rois ou contre l'obligation où ils sont souvent réduits de reprendre aux uns pour donner aux autres afin de se faire des fidèles nouveaux. D'ailleurs l'équivoque subsistera sur la nature des dons royaux. Cette disposition prouve que les donations sont devenues fréquentes, qu'elles tiennent une grande place dans la société d'alors et qu'elles ont une importance politique croissante. L'autre disposition grave est celle qui interdit à chaque roi de débaucher les leudes de l'autre, de les adopter [2] s'ils viennent s'offrir; ce qui prouve encore que les leudes sont la principale force des rois et qu'ils se les disputent par des présents. Le pacte d'Andelot n'est donc pas, à proprement parler, un acte législatif; il constate l'état des choses et montre les rois forcés à se faire des fidèles par des dons, et perdant, à mesure qu'ils donnent, la possibilité d'en gagner. L'histoire de la seconde partie de la vie de Brunehaut est l'histoire de sa lutte contre l'aristocratie qui finit par la faire

1. *Similiter quidquid antefati reges aut fidelibus suis contulerunt aut adhuc conferre... voluerint stabiliter confirmatur.* — *Stabiliter* est vague et ne veut pas dire perpétuellement.

2. *Similiter convenit ut nullus alterius leudas nec sollicitet nec venientes excipiat.*

périr. Il est aisé de comprendre que cette victoire fut la victoire de l'aristocratie : aristocratie laïque et ecclésiastique, de leudes et d'évêques; considérable par les terres qu'elle possède, par les offices qu'elle remplit, comtés et évêchés; organisée sous ses chefs, les maires du palais, ou au besoin contre eux.

L'édit de 614, en beaucoup de points semblable à une constitution de Clotaire II, a été promulgué après une réunion tenue en concile avec les évêques et les grands [1]. Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a là, dans cet édit et dans cette constitution, une charte des Francs et des Romains.

La constitution commence par la profession du respect dû à la loi. A chacun sa loi.

La constitution et l'édit s'accordent pour défendre la condamnation sans jugement, même d'un serf. La constitution interdit au roi les ordonnances (*auctoritates*) contraires à la loi. Elle a des dispositions protectrices des propriétés. Si l'homme est mort intestat, ses parents doivent lui succéder selon l'ordre de la loi. On ne pourra marier les filles et les veuves malgré elles.

Tout cela est fort beau et il n'y a pas de dispositions plus remarquables dans la Grande Charte [2]. Les hommes de cette période violente ont conçu ces idées, tout simplement pour se protéger contre des actes qui se commettaient sous les rois mérovingiens, lesquels faisaient des mariages par force, attribuaient au fisc des biens et des héritages confisqués injustement, imposaient des revisions du cadastre nouvelles et injustes, faisaient mourir sans jugement. Le souci de l'intérêt personnel et quelque parcelle de charité chrétienne mise là par les évêques, voilà les facteurs.

Du reste cette aristocratie stipule naturellement pour elle-même. Dans l'édit est l'article fameux : « Que nul ne soit nommé juge (comte) dans une province à laquelle il est étranger [3]. »

1. *Cum pontificibus vel tam magnis viris optimatibus aut fidelibus nostris in synodali concilio.*
2. Sur la Grande Charte d'Angleterre, voir au tome II de cet ouvrage.
3. *Ut nullus judex de aliis provinciis,... in alia loca ordinetur, ut si aliquid mali perpetraverit, de suis propriis rebus exinde quod male abstulerit juxta legis ordinem debeat restituere.*

Cela veut dire qu'il faut que le comte soit pris parmi les propriétaires du comté. Y a-t-il eu intention de désarmer le pouvoir royal en l'obligeant à prendre le comte dans certaines catégories? Peut-être non; on a voulu se protéger contre l'étranger, simple agent de l'autorité royale, tyran qui n'a rien à perdre, comme le Leudaste de Grégoire de Tours.

L'édit confirme encore une fois les dons royaux, y compris ceux qui ont été faits par les prédécesseurs; ce qui n'est pas la reconnaissance absolue de l'hérédité, mais ce qui y mène, à force de confirmations dans la possession, comme la clause relative aux comtes mène à l'hérédité des offices.

L'Église a beaucoup stipulé pour elle : d'une part, le rétablissement des élections canoniques, pour le clergé et le peuple, et l'institution royale avec cette réserve que, si l'on nomme quelqu'un du palais, ce soit pour ses mérites personnels. Elle fait reconnaître ses privilèges de juridiction qui vont s'accroître toujours; elle fait respecter ses immunités [1].

Tout cela prouve que l'aristocratie a vaincu la royauté, qu'elle procède d'une façon très habile; qu'elle se fait maintenir dans ses privilèges; qu'elle met la main sur l'office de l'évêque et sur celui du comte; qu'elle détruit l'arbitraire royal. D'autre part, on l'a vue agir et être consultée par les rois dans toutes les grandes circonstances, multiplier ses assemblées. Elle forme un grand conseil de la nation; lorsque Clotaire fait rédiger à nouveau la loi des Alamans, l'opération se fait avec ses grands, c'est-à-dire 33 évêques, 34 ducs et 45 comtes, le reste du peuple étant assemblé. Il y aurait eu là le commencement d'une constitution libre si les effroyables violences du VIIe siècle avaient permis une vie normale. Nous pouvons du moins conclure que des forces sociales coalisées ont considérablement limité l'autorité royale et que le roi, obligé de donner toujours pour se faire des fidèles, ne pouvant reprendre ce qu'il a donné, est proche de la banqueroute.

L'état moral. — C'est un fait de première importance que tout soit en proie à la corruption et à la violence. Gallo-

1. *Ecclesiæ vel clericis nullam requirant agentes publici functionem qui avi, vel genitoris, vel germani nostri immunitatem meruerunt.*

Romains et Francs subissent une même cause de corruption : ils ont rompu avec les lois anciennes. Le Gallo-Romain n'a plus ses présidents, ses vicaires, son préfet, sa « loi vivante ». Dans tous les temps où il y a rupture avec les lois accoutumées reparaît l'homme à l'état de nature, un méchant animal. D'ailleurs les Gallo-Romains et les Francs ont agi les uns sur les autres pour se prêter mutuellement leurs vices. Les Francs sont devenus très riches en terres, en métaux précieux entassés dans les trésors des rois et des grands; ils ont été instruits à l'usage du luxe par les Gallo-Romains et par ces femmes dont la beauté les séduisait. Telle Dentérie, rencontrée par Théodbert en Arvernie, lui fait oublier et sa femme Wisigarde et la guerre de Thuringe et son père Thierry, dans le château de Languedoc où elle le retient. L'Église a été impuissante à sauver les mœurs. On trouve dans Grégoire nombre d'exemples de vertus chrétiennes, mais peu de vertus qui agissent. Les saints vivent dans la solitude. Bons prêtres, bons abbés, bons évêques sont très rares; énorme est la liste des avares, des parjures, des adultères, des débauchés, des brigands, des assassins de grand chemin, des bourreaux. C'est que les évêques ne sont plus les Gallo-Romains éclairés et instruits contemporains de la conquête. Ils se recrutent parmi les gens du VIe siècle corrompus et peu instruits. La décadence de l'esprit, commencée au temps des Antonins, a continué. Le faux éclat de la littérature païenne, devenue stérile et précieuse, s'est éteint. Il y a encore pour les prêtres des écoles épiscopales; on y apprend les fameux *sept arts libéraux*, d'après Martianus Capella, c'est-à-dire dans un manuel, avec des formules non comprises. L'Église n'a plus de supériorité intellectuelle; au vrai, elle n'enseigne que le dogme, le dogme de Nicée. La croyance en la Trinité, voilà l'affaire essentielle. L'enseignement moral est très défectueux. L'Église a pour les rois francs catholiques la dangereuse tendresse d'une mère pour un fils unique; elle leur a tout pardonné. Puis elle n'enseigne pas le bien pour le bien : elle commande le bien par la peur du mal ou par l'appétit de l'utile. D'une part, les diables; de l'autre, les saints, dont on vénère extraordinairement les sépulcres et les reliques; dont on emploie les reliques à se préserver de tous les maux, à se

protéger contre les conséquences de ses propres crimes, comme Chilpéric qui, violant le serment fait à ses frères, entre dans Paris, mais en se faisant précéder des reliques de beaucoup de saints. Les saints acceptent, en compensatiou de crimes commis, et comme une sorte de *wergeld*, la liberté d'un homme, ou bien des présents en argent et en terre. Ils promettent en outre la béatitude; car, comme il est dit dans un des sermons attribués à saint Éloi, ceux qui ont donné seront tranquilles devant le Juge éternel auquel ils diront : « Donne, Seigneur, puisque nous t'avons donné (*Da, Domine, quia dedimus*). »

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Bibliographie dans **Monod,** *Bibliographie de l'histoire de France*, et **P. Viollet,** *Histoire des institutions politiques de la France.*

Les documents sont rassemblés dans deux grands recueils :

1° **Recueil des Historiens des Gaules,** 2e édit., 1840-76, connu sous le nom de dom Bouquet. (Ce recueil, commencé en 1738 par les Bénédictins contient tous les textes historiques relatifs à l'histoire de France, disposés par règnes, de façon qu'un même auteur se trouve partagé en plusieurs fragments); — 2° **Monumenta Germaniæ historica,** t. I, 1826, en cours de publication. Divisé en cinq séries, *Scriptores*, *Leges*, *Diplomata*, *Epistolæ*, *Antiquitates*. La série *Scriptores* contient tous les écrivains qui peuvent servir à l'histoire des royaumes germaniques : l'édition primitive est in-folio et mal commode à manier; mais on a commencé une édition in-4° dans laquelle figurent les écrivains de la période la plus ancienne. Les textes sont mieux établis que dans la collection de dom Bouquet.) — La série *Leges*, 5 vol. in-fol., donne le texte des lois de tous les peuples barbares par ordre alphabétique. Quelques-unes de ces lois ont été réimprimées séparément en format in-8°.

Pour faciliter l'étude de l'histoire de France, **Guizot** a publié sous son nom la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France jusqu'au* XIIIe *siècle*, 31 vol. in-8°, 1823-35, qui est un recueil de traductions des principales histoires latines de cette période.

De ces documents les plus importants sont :

Grégoire de Tours, *Historia Francorum* (*Monumenta*, éd. in-4°, 1884; nouvelle édition dans le *Recueil de la Société des textes*). Traduction dans Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France.*

Grégoire, évêque de Tours, est notre seule source pour l'histoire des rois francs; son récit est très animé et d'une lecture très attachante. Pour la période où vivait l'auteur (2e moitié du VIe siècle), il est supérieur, par l'abondance des détails caractéristiques et des scènes pittoresques, à toutes les autres histoires du moyen âge. — Au point où s'arrête Grégoire, le récit est continué par un moine inconnu qui vivait dans le royaume de Burgondie; on est convenu de l'appeler **Frédégaire** (*Monumenta Germaniæ*, 1889, traduit dans **Guizot,** *Mémoires*). Son récit est beaucoup plus sec et moins instructif.

Un récit plus maigre encore, parallèle à celui de Frédégaire, est contenu dans les *Gesta regum Francorum*, œuvre d'un moine anonyme qui écrivait dans un couvent près de Paris, probablement à Saint-Denis.

On trouve aussi dans les *Vies des Saints* quelques renseignements instructifs pour l'histoire du temps, à condition d'examiner avec une critique rigoureuse ces récits qui ont été écrits pour édifier les lecteurs plutôt que pour conserver le souvenir exact des faits. Il existe plusieurs recueils de ces *Vies des Saints*. Le plus considérable est celui qu'ont entrepris les Bollandistes en 1643 et qui n'est pas encore terminé : **Acta Sanctorum**, 56 vol. in-fol. parus. Les vies y sont rangées dans l'ordre des calendriers, chaque saint au jour où on célèbre sa fête. Les *Vies* de saints les plus importantes pour cette période sont celles de saint Martin, saint Colomban, saint Léger, sainte Bathilde. Des extraits sont reproduits dans dom Bouquet.

Pour la connaissance de l'état social et de l'organisation des royaumes barbares et de l'Église, les renseignements se trouvent dans les actes publics, qu'on peut classer en 4 groupes : 1° les lois, c'est-à-dire les coutumes des peuples barbares rédigées sur l'ordre des rois. Ce sont les lois des Burgondes, des Wisigoths, des Francs Ripuaires, la loi salique (*Monumenta Germaniæ*); — 2° les actes officiels des rois. Ils sont réunis dans **Bréquigny** et **Pardessus**, *Diplomata, charta et instrumenta ætatis merovingicæ*, 2 vol. in-fol., 1841-49; — 3° les formulaires préparés pour servir de modèles aux actes (procès, ventes, contrats, nomination de fonctionnaires). Il y en a deux recueils; le plus ancien est **L. de Rozière**, *Recueil général des formules usitées dans l'Empire des Francs du* v° *au* x° *siècle*, 3 vol., 1859-71; le plus récent, **Zeumer**, *Formulæ merovingicæ et carolinæ ætatis* (dans les **Monumenta Germaniæ**, série *Leges*, t. V); — 4° les actes de l'autorité ecclésiastique, surtout des conciles. Il en existe 2 recueils : **Sirmond**, *Concilia antiqua Galliæ*, 3 vol. in-fol., 1629, pour la Gaule; — **Mansi**, *Conciliorum nova et amplissima collectio*, 31 vol. in-fol., 1759-93.

Livres. — Bibliographie dans **Monod**, *Bibliogr. de l'Hist. de France*.

Richter, *Annalen des fränkischen Reiches*, 1873, a recueilli et discuté, avec une critique irréprochable, tous les textes qui permettent de construire l'histoire de la Gaule mérovingienne. — **Jahn**, *Geschichte der Burgundionen*, 2 vol., 1874; — **Binding**, *Das Burgundisch-romanische Kœnigreich*, 1868, ont fait le même travail sur les Burgondes. — C'est dans ces ouvrages qu'on trouvera l'état de nos connaissances. — **Junghans**, *Histoire critique des règnes de Childéric et de Chlodovech*, 1857, trad. franç., 1879, discute les documents sur la fondation du royaume franc.

Parmi les histoires générales qui traitent cette période les plus exactes sont : **Bordier** et **Charton**, *Histoire de France*, nouv. édit., 1871, t. I; — **Dahn**, *Urgesch. der german. und roman. Væker* (coll. Oncken), t. II et III, 1883-88. — **H. Martin**, *Histoire de France*, 4° éd., 1855-60, donne un récit développé, mais insuffisamment critique. — **Michelet**, *Histoire de France*, t. I, n'est qu'un aperçu rapide, plein d'idées conjecturales; — **Aug. Thierry**, *Récits des temps mérovingiens*, 1840, ouvrage célèbre, est fait de morceaux de Grégoire de Tours habilement choisis et adaptés.

Pour les institutions et l'organisation sociale et politique on trouvera une bibliographie complète dans **Viollet**, *Histoire des institutions*. — Les deux principaux ouvrages d'ensemble sont : **Waitz**, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. II, 3° édit., 1882, tableau complet des institutions du royaume franc, ouvrage érudit, écrit dans une langue vague et pénible à lire. — **Fustel de Coulanges**, *la Monarchie franque*, 1889, *l'Alleu et le Domaine*

rural, 1889, dans la série intitulée *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, expose et discute toute l'organisation de la monarchie franque avec une critique très pénétrante et dans un style précis et clair. Quelques-unes des opinions de l'auteur ont donné lieu à de vives polémiques. La conception générale est parfois l'opposé de celle de Waitz et de presque tous les érudits allemands. — On peut consulter : **J. Tardif**, *Études sur les institutions politiques et administratives de la France*, t. I, 1882; — **P. Viollet**, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. I, 1890; — **Glasson**, *Histoire du droit et des institutions de la France*, t. II, 1888 (les erreurs y abondent; la lecture en est difficile); — **Guizot**, *Histoire de la civilisation en France*, 1828 (quoique très ancien, peut être encore lu avec intérêt); — **Rambaud**, *Histoire de la civilisation française*, t. I, 1886; — **Lehuërou**, *Histoire des institutions mérovingiennes*, 1842; ouvrage très consciencieux et remarquable en son temps, malgré quelques hypothèses risquées; — **Léotard**, *Essai sur la condition des barbares établis dans l'Empire romain*, 1873. — On trouvera aussi un exposé des institutions franques dans **Deloche**, *la Truste et l'Antrustion*, 1873; — **Fahlbeck**, *la Royauté et le Droit royal francs*, 1883 (se défier de la conjecture d'un royaume salien au ve siècle).

Pour les divisions territoriales, **A. Longnon**, *Géographie de la Gaule au* vi^e *siècle*, 1878, et *Atlas historique de la France* (cartes et texte), étude détaillée de tous les partages entre rois francs.

Pour l'histoire de l'Église, **Hauck**, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I et II, très bon exposé de la vie ecclésiastique dans l'empire franc; — **Lœning**, *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, 1878, tableau de l'organisation de l'Église en Gaule et Germanie depuis le temps de Constantin. — **Hefele**, *Histoire des conciles* (2e édition, 1885), trad. franç. de l'abbé Delarc.

CHAPITRE IV

L'EMPIRE ROMAIN D'ORIENT

(395-717)

I. — Causes de la durée de l'Empire d'Orient.

Séparation des deux Empires. — La mort de Théodose (17 janvier 395) marque d'une façon générale la fin de l'ancien monde romain. D'une part, le christianisme a vaincu : il est, de fait, religion d'État, tandis que l'ancien culte, dépouillé de son caractère officiel et politique, tombe au rang de religion proscrite. D'autre part, la division des deux Empires, plusieurs fois déjà pratiquée, devient définitive. Théoriquement ils ne forment encore qu'un seul tout (*commune imperium divisis tantum sedibus*) ; mais, en dépit de vaines formules, en dépit des efforts que tentera plus tard Justinien, l'unité matérielle de l'Empire est rompue et bientôt quelques-unes de ses plus riches provinces, occupées par des rois barbares, ne s'y rattacheront plus que par un lien fictif. Les deux Empires, dont la séparation s'achève à la fin du IVe siècle, ont dès l'abord une physionomie, des destinées fort diverses.

Pourquoi l'Empire d'Orient a survécu[1]. — Tandis que

1. On a discuté sur la date initiale qu'il convenait d'assigner à l'Empire byzantin : voir Krumbacher, *Gesch. der byzant. Litteratur*, p. 1 et suiv. Il suffit

l'Empire d'Occident, affaibli à l'intérieur, privé à la fois de chefs énergiques et d'un centre d'action réel, ne peut plus résister aux forces extérieures qui le menacent, et se démembre rapidement en royaumes germaniques, celui d'Orient, à travers bien des alternatives de grandeur et de décadence, se maintiendra jusqu'à la fin du moyen âge. Il luttera courageusement pour son existence, se développera par l'industrie et le commerce, et sera le théâtre d'une civilisation brillante dont l'influence se fera sentir au loin, jusque sur l'Europe latine. Ainsi se pose, dès le début de son histoire, une grave question : quelles causes ont assuré sa durée? Car c'est se payer de mots que répéter, avec quelques historiens superficiels, qu'atteint dès l'origine d'une décrépitude sénile, il n'a survécu que par une longue suite de hasards heureux.

On a souvent insisté, non sans raison, sur la situation géographique de l'Empire d'Orient. Il ne faudrait pas croire cependant que ni des fleuves, ni des chaînes de montagnes suffisent à garantir un État de la ruine. Dès le ve siècle, les barrières qu'opposaient aux envahisseurs le Danube et les Balkans ont été plus d'une fois forcées, et, dans la suite, elles n'ont pas arrêté la marche des tribus slaves et finnoises. L'Empire d'Orient eût disparu rapidement s'il n'avait eu d'autre protection que ses frontières naturelles. Ces considérations géographiques ne sont tout à fait justes que quand elles s'appliquent à la capitale même. La ville à laquelle Constantin donna son nom, et dont il voulut faire la nouvelle Rome chrétienne, est en effet admirablement placée pour servir de centre à un grand État. Bâtie aux confins de deux mondes où s'étendent les possessions de l'Empire, l'Europe et l'Asie, elle les unit et en tire les éléments de sa force et de sa richesse; éloignée des frontières, elle n'est point sans cesse exposée aux attaques par terre; abritée au fond d'une mer fermée, elle offre peu de prise aux attaques navales. De vastes et solides remparts fortifièrent ces avantages; aussi, plusieurs fois assiégée, n'a-t-elle été prise que quand la situation générale rendait d'avance toute résistance inutile. Au

ici de remarquer que l'Empire romain d'Orient s'est de plus en plus byzantinisé du ve au ixe siècle.

point de vue du commerce, Constantinople est l'entrepôt naturel entre l'Orient et l'Occident; les navires qui de toutes les contrées y arrivaient, au moyen âge, trouvaient place dans le port vaste et sûr de la Corne d'Or (*Chrysokéras*).

L'hellénisme. — La principale cause de la durée de l'Empire d'Orient, c'est que, malgré les vices de sa constitution et la fréquente insuffisance de ses chefs, il avait un principe d'unité et de vie. Bien que la civilisation romaine eût donné à toutes les provinces d'Occident une certaine uniformité d'aspect, les différences y étaient plus marquées qu'on ne le croit souvent. En Orient, au contraire, malgré la domination de Rome, l'hellénisme était resté vivace.

Il servait de lien entre de vastes et nombreux pays d'Europe et d'Asie ; il maintenait une communauté réelle de langue, d'idées, de mœurs, non seulement dans le monde officiel et les hautes classes, mais jusque dans les couches profondes de la population. Sous l'administration romaine, la civilisation grecque s'était développée avec un éclat nouveau, et tout récemment c'était d'abord par l'hellénisme que la religion chrétienne s'était répandue dans le monde antique. L'Empire, en Orient, fut conquis à son tour par son influence : s'il affecta de conserver l'étiquette romaine, si, jusqu'en plein moyen âge, ses chefs s'intitulèrent Empereurs des Romains, en réalité il fut grec dès ses premiers jours, et tira sa force de l'hellénisme, dont la foi *orthodoxe* devint la formule religieuse. L'Empire d'Orient fut désormais l'Empire grec ou l'Empire byzantin.

On se demandera par quels faits précis se traduisait cette influence de l'hellénisme sur le maintien de l'Empire. Sans doute, parmi les populations qui le composaient, la plupart n'étaient pas disposées aux résistances héroïques, mais du moins elles étaient attachées à l'Empire, qui personnifiait leurs croyances et leur civilisation, et, à défaut d'un patriotisme très vif, elles étaient animées d'un esprit de cohésion. Il serait injuste, du reste, de les juger d'après les témoignages des chroniqueurs qui décrivent la plèbe corrompue, fainéante et fanatique de Constantinople. Si cette lie de la capitale et de quelques grandes cités fait parler d'elle par ses agitations et ses désordres,

dans les campagnes et les villes vit et peine toute une classe de travailleurs, bien plus nombreuse, mais aussi plus calme, et qui par suite n'attire pas l'attention des écrivains. Son activité se traduit par des faits économiques : les champs sont fertiles; beaucoup d'industries sont prospères, et le commerce grec, pendant la première partie du moyen âge, n'a point de rivaux. Or cette classe saine et laborieuse a l'esprit hellénique et, dans les monuments de la littérature où on peut le mieux saisir sa pensée, le sentiment national tient une certaine place.

En outre, ceux qui ont dirigé les destinées de l'Empire grec n'ont pas adopté, en général, une conception étroite de l'hellénisme; ils ont estimé que cet Empire, au lieu de se restreindre à une race, devait chercher à s'assimiler tous les éléments qui s'offraient à lui. Byzance a voulu dominer, par l'autorité de ses traditions et la supériorité de sa civilisation, les peuples d'origine diverse qui remplissaient l'Orient et s'y heurtaient les uns aux autres, Slaves, Bulgares, Hongrois, Petchénègues, Khazars, Arméniens, Turcs, Arabes. Aussi souvent qu'elle l'a pu, elle s'est efforcée de les entraîner dans son mouvement et de remplacer par ces forces nouvelles celles qu'elle avait perdues. La race grecque s'affaiblissait, mais la civilisation grecque subsistait, et les empereurs travaillaient à helléniser les peuples grossiers qui la débordaient. Des étrangers, d'anciens ennemis, ont rempli les armées de Byzance, et ces fils d'adoption lui ont fourni des généraux, des administrateurs, des empereurs même. C'est dans ce sens qu'on a pu dire que l'Empire byzantin « était une création artificielle, gouvernant vingt nationalités différentes » (Rambaud).

Si les empereurs de Byzance n'ont pas toujours été de grands politiques ni de grands généraux, beaucoup ont eu une intelligence assez claire des intérêts de l'Empire. Tandis que les empereurs d'Occident, au moyen âge, sont obsédés par le rêve de la monarchie universelle, ceux d'Orient, s'ils formulent les mêmes prétentions par respect pour les fictions officielles, n'épuisent pas leurs forces à les réaliser. A l'exception de Justinien, ils savent que leur Empire est grec et ne se préoccupent guère de reconquérir l'Occident. Au service de cette politique,

ils emploient aussi des procédés grecs : si plus d'un parmi eux a été vaillant guerrier, tous cependant ont eu recours de préférence à la finesse, ou même à la fourberie. Dès le ve et le vi^e siècle, ils ont souvent eu l'art de déconcerter les Barbares par leur politique cauteleuse, tissue d'intrigues où s'embrouillent des esprits grossiers et impatients. L'ambassadeur byzantin Priscus montre Attila hésitant longtemps entre l'Orient et l'Occident et se précipitant enfin sur la Gaule, parce qu'il y trouvera une plus belle guerre. Si l'on ajoute que l'armée était, en général, bien exercée et bien commandée, qu'on y conservait des traditions de tactique. on s'étonnera moins que l'Empire, par la diplomatie et les armes, ait résisté si longtemps à de si nombreux ennemis.

A ces causes dont l'action s'est fait sentir d'une façon permanente, vinrent s'en joindre d'autres qui n'ont eu qu'une importance passagère. Après la chute de l'Empire d'Occident, qu'ils n'avaient point cherché à renverser de propos délibéré, les Barbares témoignèrent un respect superstitieux aux empereurs de Byzance qui s'en déclaraient les héritiers. Déjà, sous le règne de Théodose, à la fin du ive siècle, le roi goth Athanaric, attiré à Constantinople, disait : « Enfin je vois la splendeur de cette ville dont j'écoutais, incrédule, célébrer les merveilles », et il ajoutait : « Sans doute l'Empereur est un dieu terrestre, et celui qui lève la main contre lui se rend coupable de sa propre perte. » Plus tard, les rois barbares, maîtres des provinces d'Occident, s'inclinent devant lui. Après la chute de Romulus Augustule, Odoacre fait porter à l'empereur Zénon les insignes impériaux et sollicite de lui « la dignité de patrice et le droit de gouverner les populations italiennes ». Le sénat de Rome lui écrit qu'il doit être désormais le chef commun des deux Empires. Théodoric se déclare le sujet fidèle (*servus*) de l'empereur; Amalasunthe invoque son appui; forcés de le combattre, les rois ostrogoths implorent néanmoins la paix. Chez les Francs, Clovis reçoit avec joie les insignes de consul que lui envoie l'empereur Anastase. Les princes mérovingiens, les rois burgondes multiplient les témoignages de soumission. Plus tard, après la querelle des *iconoclastes* et le

transfert de la dignité impériale à Charlemagne, ce prestige des souverains de Constantinople s'affaiblit. Cependant on pourrait encore citer des preuves de sa survivance : c'est ainsi que le puissant Otto de Germanie demanda pour son fils la main d'une princesse byzantine.

En résumé, l'Empire a vécu, non point par un caprice de la fortune, mais parce qu'il renfermait en lui des raisons d'être sérieuses et parce qu'il ne rencontra point tout d'abord dans les envahisseurs des ennemis décidés à sa perte. Cette double situation se modifiera plus tard, mais lentement; l'Empire se défera par morceaux et ne succombera définitivement qu'après une longue série de défaites successives. Du IVe au VIIIe siècle, il traversera de terribles épreuves; c'est dans la période qui s'étend du VIIIe au XIe siècle que ses destinées seront le plus brillantes; au XIe siècle commencera la décadence définitive.

Géographie et administration. — La *Notitia dignitatum utriusque imperii* fait connaître les divisions territoriales de l'Empire d'Orient au commencement du Ve siècle. En Europe, il était borné au nord par le Danube. Au nord-ouest, il était séparé de l'Empire d'Occident par une ligne qui, partant des bouches du Cattaro, rejoignait la Drina et la Save. Il comprenait, en Asie, l'Asie Mineure et la Syrie; en Afrique, l'Égypte, la Libye supérieure et la Pentapole. Il se divisait en deux grandes préfectures du prétoire : celle d'Orient et celle d'Illyrie. Le préfet d'Orient, qui résidait à Constantinople, gouvernait cinq diocèses : Orient (possessions au delà du Taurus, avec l'Isaurie, la Cilicie et Chypre); Égypte; Asie (ancienne province d'Asie, royaume de Pergame, Pamphylie, Lycie, îles de la mer Égée); Pont (région du Pont-Euxin et Arménie romaine); Thrace (pays situés entre la Propontide et le bas Danube). Le préfet d'Illyrie, qui résidait à Salonique (par exception à Sirmium de 424 à 447), avait sous ses ordres deux diocèses : Dacie (pays du Danube), Macédoine (région du sud avec la Grèce, le Péloponèse, la Crète)[1]. Les préfets sont de véritables vice-rois, mais sans pouvoirs militaires. Les diocèses sont administrés par des vicaires;

1. Voir ci-dessus, au chapitre I, pour les détails de cette géographie politique dont on se contente ici de rappeler les grandes divisions.

celui d'Égypte est cependant gouverné par un *præfectus augustalis*, celui d'Orient par un comte. Ces diocèses se subdivisent à leur tour en provinces, avec des métropoles qu'administrent des gouverneurs [1]. La capitale, Constantinople, possède une organisation spéciale : à sa tête est le préfet de la Ville (*præfectus Urbi*), dont la juridiction s'étend même sur la banlieue. Il a sous ses ordres le *préfet des vigiles* (police et incendies), le *comte des aqueducs* (*comes formarum*, service des eaux) et les chefs de tous les services urbains, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il juge, il administre, il est en outre chargé d'assurer l'alimentation publique et les distributions de blé. Dans la capitale même, la cour, *sacrum palatium*, forme un domaine à part que dirige le *maître des offices* (*magister officiorum*), qui commande la petite armée des gardes du palais (*scolares*), gouverne une nuée de fonctionnaires et d'employés de tout genre. Il a même le service des postes (*cursus publicus*) et des fabriques d'armes. Le grand chambellan (*primicerius sacri cubiculi*) est spécialement attaché à la personne de l'empereur. Une minutieuse étiquette, introduite surtout depuis Dioclétien, et qui ne fera que se développer dans la suite, préside à tous les actes de l'empereur. L'administration centrale comprend le conseil de l'empereur (*consistorium principis*). Parmi ses membres, figurent les quatre hauts fonctionnaires, le maître des offices, le questeur du sacré palais, le comte des largesses sacrées, le comte du domaine privé, dont on a indiqué ailleurs les attributions [2]. Le sénat, qui se recrute dans la noblesse administrative, a des attributions plus importantes qu'on ne l'a cru souvent. Il reconnaît les empereurs, intervient dans les conflits politiques, s'occupe des affaires étrangères, des relations et des guerres avec les Barbares, même des questions religieuses. Il a de plus des attributions municipales, comme la caisse frumentaire, l'administration de l'Université de Constantinople, qui le mettent en rapport avec le préfet de la Ville.

Les titres honorifiques les plus importants sont ceux de patrices et de comtes (ceux-ci répartis en plusieurs classes). Le consulat,

1. Voir ci-dessus, chapitre I, les titres qu'ils portaient.
2. Voir, ci-dessus, le chapitre I.

la préture, la questure, le tribunat, subsistent, mais ne sont également que des magistratures honorifiques.

L'armée est commandée par cinq maîtres de la milice, *magistri militum*, deux pour la préfecture d'Orient, un pour celle d'Illyrie, deux à Constantinople auprès de l'empereur (de là leur nom de *magistri militum præsentales*). Au-dessous, sont les comtes militaires, *comites rei militaris*, et les ducs. Nous avons vu plus haut ce qu'étaient les *scolæ* ou gardes du palais, les *protectores* et *domestici* ou gardes du corps, les *légions*, les *vexillationes* ou *ailes* de cavalerie, les troupes auxiliaires. On a calculé que l'ensemble des troupes aurait dû théoriquement s'élever à 420 000 hommes, mais, dans la pratique, les effectifs devaient s'éloigner beaucoup de ce chiffre. Les Barbares, soit enrôlés, soit établis comme alliés (*fœderati*) dans certaines régions, contribuaient pour une large part à la défense de l'Empire. Quatre flottes, celles de la mer Noire avec Constantinople pour centre, de Carpathos (à mi-route entre Constantinople et Alexandrie), de Séleucie ou de Syrie, de l'Égypte, assuraient la défense des côtes et le transport des troupes. Une flottille spéciale était affectée au Danube.

II. — Les empereurs de la maison de Théodose et de la maison de Thrace.

Arcadius. — Si l'Empire ne succombe point, au ve siècle, il ne le doit pas à l'habileté des empereurs, dont l'intelligence est médiocre, l'autorité précaire. Arcadius (395-408), lâche et inepte, du reste à peine âgé de dix-sept ou dix-huit ans à son avènement, n'est qu'un prête-nom impérial dont dispose quiconque a la chance de s'en emparer. A la mort de son père, il trouve auprès de lui l'Aquitain Rufin, parvenu, grâce à ses intrigues, à la préfecture du prétoire; il le déteste, mais n'ose s'en débarrasser. Cependant, au moment de faire épouser sa fille à l'empereur, Rufin s'éloigne imprudemment. L'eunuque Eutrope prend sa place et marie Arcadius avec Eudoxie, la fille

du général franc Bauto (août 395). A son retour, Rufin, pour se venger, aurait, d'après une accusation d'ailleurs fort contestée, attiré lui-même les Barbares dans l'empire. On a vu plus haut l'invasion d'Alaric [1]. A Constantinople, Rufin avait été assassiné par le général goth Gaïnas, au moment où il allait se faire proclamer César par Arcadius (novembre 395). L'eunuque Eutrope gouverne. De naissance servile, ayant pratiqué les plus vils métiers, chassé par tous ses maîtres comme trop vieux et trop laid, il est entré au palais pour commencer à y être la risée des derniers esclaves, pour y finir en maître de l'Empire. Tandis qu'il amuse Arcadius par des festins, des jeux, des courses, il trafique de tout, soulève l'Afrique contre Stilicon, affame l'Italie. En 399, l'eunuque est proclamé consul. Une conspiration se forme au gynécée, dans laquelle l'impératrice Eudoxie a pour allié le patriarche de Constantinople, saint Jean Chrysostome. Eutrope est renversé (399). Le Goth Gaïnas hérite de son pouvoir. Enfin, après de nouveaux troubles, commence le règne d'Eudoxie, et l'Empire tombe en quenouille jusqu'à ce que sa mort (404) vienne enfin délivrer Arcadius de cette longue tutelle. Il meurt quatre ans après (408).

Théodose II. — Sous son fils, empereur à l'âge de sept ans, le palais, comme le dit avec enthousiasme l'historien ecclésiastique Socrate, devient un véritable monastère que dirige Pulchérie, la sœur et la tutrice de l'empereur. On y prie, on y jeûne, on y chante des hymnes, mais on y gouverne peu et mal. « Sous le règne de Pulchérie, écrit le païen Eunape, qu'on pourrait, il est vrai, soupçonner de partialité, les nations étaient mises en vente pour ceux qui désiraient acheter des préfectures; on se les disputait sur des tables publiques comme des marchandises au marché. » L'éducation puérile que donna Pulchérie à Théodose en fait, non pas un empereur, mais un fantôme de parade. « Elle lui apprit à avoir dans les cérémonies un maintien grave et digne d'un empereur; elle lui apprit aussi comment il devait porter son costume, s'asseoir et marcher, comprimer son rire, et, selon le temps et le lieu, se mon-

1. Voir, ci-dessus, au chapitre II.

trer tantôt doux, tantôt redoutable » (Sozomène). Cette éducation porta ses fruits. Incapable de régner, Théodose laisse agir soit Pulchérie, soit des favoris comme l'eunuque Chrysaphe. Il signe ce qu'on lui présente, abandonne même le soin de le marier à sa sœur, qui choisit Athénaïs, la fille d'un philosophe d'Athènes, plus tard disgraciée. Il partage son existence inutile entre l'église et le cirque, discute avec les évêques « comme un vieux prêtre », se mêle aux factions de l'Hippodrome. En outre, il est soupçonneux et cruel, il fait mettre à mort un de ses amis d'enfance, Paulin, qu'il accuse de relations coupables avec l'impératrice. Il disgracie le préfet Cyrus, qui avait étendu et embelli la ville, jaloux de l'avoir entendu acclamer au cirque. Pendant ce temps le désordre est partout. En Asie, les Isauriens sortent de leurs montagnes, s'emparent de Séleucie, ravagent la contrée environnante. De tous côtés, les frontières sont attaquées : les Perses se préparent à la guerre; les Sarrasins pillent dans leurs incursions les contrées orientales; les Vandales désolent les côtes; enfin la grande invasion des Huns semble menacer l'Empire d'une ruine définitive [1]. Déjà, avant 434, Théodose avait dû traiter avec le roi hun Rona et lui payer tribut. Attila réunit sous ses ordres toutes les forces des Huns et pendant sept ans dévaste et humilie l'Empire. Pour se débarrasser de lui, Théodose songe à l'assassiner. Il essaie de corrompre un des envoyés d'Attila, Édécon, qui, de retour, dévoile tout à son maître. Priscus, attaché à l'ambassade qui vers cette époque alla le trouver (448), a laissé une relation de son voyage. Il n'essaie point de cacher les humiliations que devaient endurer les envoyés de l'Empire : Attila leur ordonne tantôt de partir, tantôt de rester; il les oblige à de longs voyages à travers des contrées sauvages; s'il les invite à sa table, il les place après des Barbares. Puis il envoie des ambassadeurs huns reprocher à Théodose sa lâcheté et sa perfidie : « Théodose, lui disent-ils, s'est rendu indigne du rang de ses ancêtres, et, en consentant à payer un tribut, il est descendu à la condition d'esclave. Son devoir est donc de respecter celui que

1. Voir, ci-dessus, au chapitre II.

le mérite et la fortune ont placé au-dessus de lui, au lieu de conspirer, comme un esclave perfide, contre la vie de son maître. »

Marcien. — Marcien, que Pulchérie élève au trône à la mort de Théodose, parvient par sa fermeté à affranchir l'Orient des Huns, qui se détournent sur l'Occident. Ce sauveur de l'Empire, dont les contemporains célèbrent les vertus, est vieux, cassé par les infirmités. Il manque d'instruction. Du moins est-il modéré, désireux de rétablir l'ordre. Il rappelle les victimes des proscriptions de Théodose II. Il cherche à mettre fin aux dissensions de l'Église par le concile de Chalcédoine (451). Avec lui disparaît la maison théodosienne (457). Marcien ne s'y rattache d'ailleurs que par son mariage avec Pulchérie, qui lui avait fait jurer de respecter sa virginité.

Léon Ier le Thrace. — Comme aucune loi ne règle la transmission du pouvoir, les avènements ont un caractère tumultueux. La dignité impériale est à la merci des pires aventures. Un général alain tout-puissant, le patrice Aspar, la donne à son ancien intendant, le tribun thrace Léon, et gouverne sous son nom. Au bout de longues années de servitude, Léon s'affranchit par le meurtre d'Aspar (471). A l'extérieur, la situation de l'Empire n'est pas moins misérable. L'Italie demande un empereur à Léon, qui lui envoie Anthémius (467); mais Anthémius, lui aussi, est l'esclave d'un Barbare, le patrice Ricimer; quand il veut agir en maître, il succombe (juillet 472), sans que Léon l'ait défendu. Julius Nepos, mari de sa nièce, dont il veut faire ensuite un empereur d'Occident (474), est chassé par un autre chef barbare, le patrice Oreste. De Carthage, le Vandale Genséric lui dicte des ordres, ravage les côtes de l'Empire, et, en 468, lorsque Léon se décide à envoyer contre lui une flotte, son beau-frère Basiliscos fait traîtreusement échouer l'entreprise.

Zénon. — L'Empire tombe plus bas encore, lorsqu'à Léon [1] succède son gendre Zénon (février 474). Deux femmes intri-

1. Léon Ier avait laissé un petit-fils âgé de quatre ans, né de sa fille Ariadne et de son gendre Zénon. Mais cet enfant, proclamé sous le nom de Léon II, disparut bientôt pour faire place à son père.

gantes et corrompues, Vérine, belle-mère de Zénon, Zénonide, femme de Basiliscos, le gouvernent au gré de leurs caprices. Renversé par Basiliscos (janvier 475), Zénon s'enfuit dans la montagneuse Isaurie dont il est originaire, et ne parvient à rentrer à Constantinople qu'après plus d'un an et demi (476). Dans la suite, de nouvelles révoltes compromettent un pouvoir dont il n'use que pour donner libre cours à sa cruauté et aux plus grossières passions. Lorsqu'il veut intervenir dans les troubles religieux par l'*Hénoticon*[1] ou *Édit d'union*, il n'arrive qu'à les augmenter (482). Cependant, au nord, grandit la puissance des Ostrogoths. Nous avons vu la politique que Zénon a suivie à leur égard[2].

Anastase. — Après Zénon, c'est un obscur personnage, Anastase, investi au palais des modestes fonctions de *silentiaire* (huissier), que la faveur d'Ariadne, veuve de Zénon, élève à l'empire (août 491). Il vaut mieux que son prédécesseur : les bonnes intentions ne lui manquent pas ; il veut empêcher les exactions des fonctionnaires, il se préoccupe des classes inférieures. Mais les intrigues de palais, les troubles ne cessent pas. D'ailleurs, Anastase entend gouverner l'Église. Il déchaîne la guerre civile en voulant introduire une nouvelle formule, le *Trisagion*, dans la liturgie.

L'Église. — Pendant cette triste période, l'Église grecque, dont l'influence est si grande sur la politique, ne vaut guère mieux que l'État. Tandis que l'Église d'Occident, active et pratique, sert d'intermédiaire entre le monde ancien et les Barbares, celle d'Orient dépense son intelligence et ses forces dans de subtiles discussions sur le dogme et de misérables querelles. D'intrigants ambitieux, des anachorètes exaltés, des sophistes la remplissent et la gouvernent. Les meilleurs de ses chefs ne savent exercer aucune action utile. Sous Arcadius, saint Jean Chrysostome, arraché à la solitude où son imagination s'est exaltée par les longues méditations mystiques et les abstinences, devient patriarche de Constantinople sans dépouiller l'esprit monastique. Incapable de gouverner les hommes en comptant

1. Voir ci-dessus, chapitre II.
2. *Ibid.*

avec leur nature, il n'est admirable que par ses vertus morales et son éloquence. Les luttes qu'il entreprend contre la société qui l'entoure sont stériles, et la faction de l'impératrice Eudoxie, dont il a été l'allié contre Eutrope, se retourne contre lui et l'abat.

Après tant de conciles, tant d'écrits théologiques, les dangereux débats sur la nature du Christ n'ont pas pris fin. L'arianisme avait nié la nature divine du Christ; en réagissant contre lui, Nestorius, nommé patriarche de Constantinople en 428, considère comme distinctes la nature divine et la nature humaine et refuse à la Vierge le titre de mère de Dieu [1]. Toute l'Église d'Orient est troublée, et le patriarche d'Alexandrie, rival de celui de Constantinople, Cyrille, se met à la tête de l'opposition. Le concile d'Éphèse (431) ne peut rétablir la paix. Les deux partis en appellent à l'empereur qui veut connaître de l'affaire et qui, sans prendre de décision dogmatique bien nette, exile Nestorius. Bientôt après, le moine Eutychès, en combattant le nestorianisme, nie l'existence de la nature humaine après l'incarnation, pour ne plus admettre que la nature divine : c'est le *monophysitisme*. Flavien, patriarche de Constantinople, l'excommunie; mais l'Église, la cour, le peuple sont partagés. Le concile d'Éphèse, en 449, fut signalé par les scènes de violence qui lui ont valu le nom de « brigandage d'Éphèse ». Dirigés par le patriarche d'Alexandrie, Dioscore, les partisans d'Eutychès se jetèrent sur leurs adversaires. Assommé à coups de bâton par Dioscore et ses deux diacres, Flavien de Constantinople mourut trois jours après. Ici, comme dans l'affaire du nestorianisme, l'Église de Rome intervient pour rétablir l'ordre et fait reconnaître son autorité; au concile de Chalcédoine (451) convoqué par Marcien, ses légats occupent les places d'honneur, ses définitions dogmatiques sont adoptées [2].

L'Église d'Orient sent peser lourdement sur elle le pouvoir impérial. Les empereurs se considèrent comme investis d'une autorité religieuse, comme les héritiers chrétiens de ce grand pontificat que leurs prédécesseurs exerçaient sur le paga-

1. C'est le *nestorianisme*.
2. Voir, ci-dessous, le chapitre v.

nisme. Ils définissent les dogmes, jugent les débats. L'Église, du reste, les y encourage : c'est ainsi que, au synode de Constantinople, en 448, les évêques accueillent Théodose II, par cette acclamation : « Longue vie à l'empereur grand prêtre ! » De là de nouvelles causes de troubles : on a vu plus haut comment la politique religieuse de Zénon et d'Anastase avait déchaîné la guerre civile. Les querelles théologiques devenaient promptement des querelles politiques, et le pouvoir impérial, en prétendant gouverner l'Église, s'exposait lui-même aux plus terribles révoltes.

Le peuple des villes. — La populace qui remplit les grandes villes favorise cet état d'agitation constante. Désormais, attendant du gouvernement sa nourriture, les désordres, les émeutes sont une distraction pour elle. Que les arrivages de blé tardent, comme en 407, elle se soulève, incendie le palais du préfet du prétoire. En 431, les vivres manquant, l'empereur lui-même est assailli à coups de pierres. Elle saisit avec empressement toutes les occasions de troubles que lui fournissent les querelles religieuses. Lors de l'exil de saint Jean Chrysostome, l'émeute a pour conséquence la ruine de la grande église de Sainte-Sophie (404). Avant tout, la foule se passionne pour les jeux du cirque, y passe les journées et les nuits, et trouve matière à des séditions dans les rivalités des factions de cochers. On s'y bat, on s'y massacre. Le cirque a remplacé le forum : c'est là qu'on affiche les édits. Il en est à Alexandrie comme à Constantinople : Priscus y vit le peuple se rassembler au cirque et se soulever en réclamant ses distributions de blé, ses bains, ses théâtres. Le patriarche de cette ville, Cyrille, s'appuie sur cette lie quand il veut chasser les Juifs de la ville malgré le préfet du prétoire. Il appelle à la rescousse cinq cents moines de Nitrie; le préfet, poursuivi à travers les rues, est blessé; la célèbre philosophe païenne, Hypatie, l'honneur de l'école d'Alexandrie à son déclin, est massacrée, son corps mis en lambeaux (414-415). Ainsi, dans les grandes cités, centre de l'autorité, fermente sans cesse l'esprit de désordre et d'insurrection.

III. — *Les empereurs de la maison justinienne (518-610).*

Justin et Justinien : la nouvelle politique impériale. — Après la mort d'Anastase, les destinées et la politique de l'Empire changent d'aspect. Son successeur est un paysan d'Illyrie, de race slave. Venu à Constantinople en 498, il s'est enrôlé dans la garde impériale, il a échangé son nom barbare contre le nom latin de Justin; soldat de fortune, il avance grâce à son esprit pratique et à son caractère énergique. Lorsque l'armée et le peuple le proclamèrent empereur, il était comte des gardes et sénateur. On le vit aussitôt rompre avec les manies théologiques et s'efforcer de ramener le calme en maintenant l'orthodoxie. Tandis qu'il se rapprochait du pape Hormisdas, il déclarait par un édit que ceux qui n'accepteraient pas les doctrines du concile de Chalcédoine seraient exclus de l'Église, des charges publiques et de l'armée, et il ruinait les espérances des monophysites, ménagés, protégés même sous les règnes précédents. Bientôt après, en ordonnant la fermeture des églises ariennes, il ébranle la domination de Théodoric en Italie.

Justin mourut le 1er août 527. Il avait, quelques mois auparavant (1er avril), adopté son neveu Justinien, âgé de trente-cinq ans et associé, depuis plusieurs années déjà, au gouvernement. Ce Barbare, dont on connaît le nom slave, Oupravda [1], assoupli par l'éducation grecque, rusé, ambitieux, s'était emparé de l'esprit grossier de Justin. Devenu empereur, il allait poursuivre avec ténacité une politique qui ne manquait point de grandeur. Étranger par son origine à l'hellénisme, il ne voulut point s'y rallier exclusivement et rêva la reconstitution de l'Empire romain. Il tourna vers ce but toutes ses forces et put

1. *Oupravda* emporte également le sens de droit et de justice qui se retrouve dans *Justinianus*, le nom latin de cet empereur législateur. Les noms de son père et de sa mère, Istok et Véglénitsa (transformé en Vigilantia), sont également des noms slaves.

croire quelque temps qu'il avait réussi à l'atteindre. Plus tard, il est vrai, on s'aperçut que le succès était éphémère; l'ancien Empire ne pouvait être relevé. C'était bien assez pour l'empire d'Orient de défendre son existence et ses frontières menacées, sans chercher à s'étendre. Sous l'éclat trompeur de l'œuvre de Justinien, il est facile de saisir l'action des causes qui en précipitent la décadence. Le singulier mélange de grandeur et de faiblesse qui caractérise le règne se retrouve dans les ouvrages de l'écrivain qui en a fait l'histoire. Secrétaire de Bélisaire, Procope, dans ses ouvrages officiels, a prôné les conquêtes et les guerres entreprises par l'empereur; il a énuméré les forteresses, les travaux d'utilité publique, les monuments dont il a couvert l'Empire; mais, en même temps, il a composé dans l'ombre le virulent pamphlet où sont ignominieusement flétris tous ceux dont il avait été l'historiographe et le panégyriste.

Les portraits que les contemporains ont tracés du caractère de Justinien offrent des contrastes qui devaient en réalité s'y rencontrer. Dans son âme mal équilibrée, aux grandes pensées s'unissaient des sentiments mesquins, à une idée exagérée de la puissance impériale un esprit souvent faible et incertain. Avide de gloire et de conquêtes, il se défiait cependant des généraux auxquels il les devait, entravait leurs entreprises et souffrait impatiemment leurs victoires. Despote et jaloux de son pouvoir, il cédait aux influences de son entourage. Les difficultés imprévues abattaient soudainement son orgueil, et on le vit prêt à fuir devant l'émeute. Peu capable d'exercer avec mesure et avec tact l'autorité impériale, il aimait à s'occuper des moindres détails et à y dépenser sans utilité son activité inquiète.

Sur cette nature ainsi mêlée de bien et de mal s'exerçaient des influences souvent perverses. Peu de personnages historiques sont aussi difficiles à juger que l'impératrice Théodora. Est-elle née dans la lie de la populace du cirque, y a-t-elle traîné dans les plus infâmes débauches avant de devenir la femme de Justinien? Contre les accusations de Procope, on a pu invoquer tantôt le silence, tantôt le témoignage d'autres écrivains. Comme impératrice, Théodora sut montrer parfois une fière

énergie. Au début du règne, lorsque les adversaires de Justinien essayèrent de proclamer Hypatius, neveu d'Anastase, soulevèrent les factions du cirque et déchaînèrent la terrible sédition *Nika* (532), tout le monde tremblait au palais, et l'empereur se préparait à fuir sur un vaisseau. Ce fut Théodora qui arrêta la déroute : « Fuyez, dit-elle, pour moi, je m'en tiens à cette parole du poète : le trône est le plus beau tombeau pour un roi ». Habile, intelligente, mais despotique et dépourvue de sens moral, elle troubla l'Empire, protégeant les personnages les plus vils, s'ils savaient gagner sa faveur par une basse obéissance, poursuivant sans pitié les généraux et les fonctionnaires les meilleurs, s'ils ne pliaient pas à ses caprices. Elle voulut gouverner l'Église comme l'État, et fut l'inspiratrice de quelques-unes des plus mauvaises mesures du règne.

Les guerres de conquête : en Afrique, en Italie, en Espagne. — Justinien s'imposa pour tâche principale d'enlever aux Germains les provinces de l'ancien Empire où ils s'étaient établis. Ces guerres politiques eurent en même temps un caractère religieux : il chercha à s'allier aux Francs, qui étaient catholiques, mais il combattit les Vandales, les Ostrogoths et les Wisigoths, qui étaient ariens; ses expéditions furent comme des croisades destinées à arracher aux hérétiques des contrées où l'ancienne population était fidèle au symbole de Nicée.

Hilderic, devenu roi des Vandales en 523, avait mis un terme aux persécutions. Il avait favorisé les catholiques et s'était rapproché de Constantinople. Les Vandales le chassèrent, l'accusant de vouloir rétablir en Afrique la domination romaine (531). Gélimer, qu'ils élurent, représentait le parti arien et vandale, opposé à la politique de tolérance et de conciliation. Ce fut pour Justinien l'occasion d'intervenir. La plupart de ses conseillers l'en dissuadaient; un évêque le décida : « Écoutez ma vision! s'écria-t-il. Empereur, le ciel veut que vous n'abandonniez pas votre sainte entreprise pour la délivrance de l'Église d'Afrique. Le Dieu des batailles marchera devant vos drapeaux et il dispersera vos ennemis, qui sont ceux de son fils. » Le grand général du règne, Bélisaire, qui venait de sauver Jus-

tinien en noyant dans le sang la sédition Nika, fut chargé de l'expédition (juin 533). Au mois de septembre, l'armée débarquait près du promontoire de Caputvada, et, après le combat de Decimum, entrait à Carthage, le 15 septembre. Les populations catholiques accueillaient avec joie Bélisaire qui se présentait comme leur libérateur, rendant aux églises leurs privilèges et leurs biens, proscrivant l'arianisme et le donatisme. Bientôt après, Gélimer, de nouveau vaincu, forcé de fuir en Numidie, était bloqué sur le mont Papua et se décidait à se rendre [1]. Il fut conduit à Constantinople, il figura dans le cortège triomphal de Bélisaire, puis reçut un domaine en Galatie. Le royaume vandale, jadis si redoutable aux deux empires d'Orient et d'Occident, s'était effondré en quelques mois.

La lutte fut plus longue avec les Ostrogoths. L'Italie avait été heureuse sous le gouvernement de Théodoric; elle avait retrouvé le calme et une prospérité depuis longtemps disparue. Les catholiques ne pouvaient se plaindre : Théodoric cherchait à prévenir tout ce qui menaçait d'exciter les passions religieuses et, jusque vers 523, les dissentiments avaient été peu graves. A cette date, Justin promulgua un édit ordonnant que les églises des ariens, nombreux encore et puissants à Constantinople, fussent rendues au culte catholique. Bien que l'Italie ne fût pas nommée, Théodoric se sentit menacé. Le parti catholique italien se détournait de lui : il céda à la colère, fit exécuter des sénateurs accusés de correspondre avec Constantinople [2]. Une ambassade, dont le pape Jean I[er] faisait partie, avait été envoyée à Constantinople (526) pour le retrait des mesures contre les ariens. Justin affecta de combler le pape d'honneurs, mais, sur la question arienne, où le pape ne devait défendre qu'à contre-cœur les intérêts de Théodoric, il ne fit que des concessions partielles. Quand Jean I[er] revint à Ravenne, Théodoric furieux le fit jeter en prison avec les sénateurs qui l'avaient accompagné; il y mourut (mai 526), on le considéra comme un martyr. Ainsi, grâce à la politique impériale, les Ostrogoths avaient contre eux l'Église catho-

1. On croit que c'est le mont Édough.
2. Voir, ci-dessus, le chapitre II.

lique, toute-puissante en Italie. Ils étaient perdus avant même qu'aucune guerre fût engagée.

Après la mort de Théodoric (30 août 526), Amalasunthe, sa fille, chargée de la régence, chercha à s'entendre avec Justinien. Dans la guerre vandalique, elle permit aux troupes impériales de se ravitailler en Sicile. Mais contre cette princesse intelligente, instruite, de culture romaine, se forma une réaction ariano-gothique. Théodat, cousin d'Amalasunthe, qu'elle avait associé à la royauté, s'appuya sur ce parti pour la supprimer (535). Justinien intervint comme vengeur d'Amalasunthe. Bélisaire, accueilli en Sicile comme un libérateur (déjà la Sardaigne et la Corse avaient fait retour à l'Empire), prend par ruse Naples (fin de 536). Les Goths, qui accusent Théodat de trahison, le remplacent par un vaillant guerrier, Vitigès. Cependant, le 9 décembre, Bélisaire entrait à Rome. Vitigès fit appel aux Francs [1], leur abandonnant la Provence. Pendant un an, à partir de mars 537, il essaya vainement d'enlever Rome. Malheureusement pour Bélisaire, les généraux qu'il dirigeait obéissaient mal. La cour lui opposait l'eunuque Narsès, intelligent, courageux, mais intrigant. Les Goths reprirent Milan, le roi franc Théodebert franchissait les Alpes sous prétexte de les secourir (538). Obligé de lutter contre les Perses, que Vitigès avait eu l'habileté de pousser à une nouvelle guerre, Justinien songea à traiter avec le roi goth, alors assiégé dans Ravenne, et à lui laisser la région transpadane. Bélisaire écarta ce projet. Les Goths lui avaient secrètement proposé de le proclamer roi et de l'opposer à Justinien. Il fit semblant d'accepter, et, par cette perfidie, s'empara de Ravenne. Vitigès prisonnier figura à la rentrée triomphale de Bélisaire à Constantinople, au commencement de 540.

Les Goths toutefois luttèrent encore. En 542, Totila battait l'armée impériale; en 543, il reprenait Naples; en 546, il rentrait à Rome. Bélisaire, de nouveau envoyé contre lui, manquait de troupes, de ressources. En 549, il quittait l'Italie. Maître, semblait-il, de la péninsule, Totila reconquérait la

1. Voir ci-dessus, chapitre III.

Sicile, la Corse; il attaquait même les côtes de l'Empire, les îles Ioniennes, l'Épire. Une défaite navale près d'Ancône et l'arrivée de Narsès, en 552, comme général en chef, changent la situation; la bataille de Tagina (juin 552), où Totila succombe, achève la ruine des Goths. Son successeur Teïas, qui s'était fortifié au pied du Vésuve, meurt, lui aussi, les armes à la main (commencement de 553). Narsès triomphe sur les bords du Vulturne, à Casilinum (553), de la grande armée franque [1]. Quant aux débris des Goths, qui avaient pour chef Aligern, frère de Teïas, ils se décident à traiter et à livrer Cumes, où ils avaient entassé leurs trésors.

L'Italie était reconquise, mais elle était ruinée. Dans un discours que Procope prête à Totila s'adressant aux sénateurs de Rome, le roi goth leur reproche leur ingratitude et compare le calme et la prospérité dont ils jouissaient sous la domination gothique aux malheurs amenés par l'intervention de Justinien. Campagnes et villes avaient été ravagées. En dépit de la vérité et des plaintes de Totila, la passion religieuse tourna toutes les haines contre les Goths. Leur nom resta abhorré; on les rendit responsables des malheurs de l'Italie et, dix siècles après, l'ignorance populaire les considérait encore comme les destructeurs des monuments antiques.

Justinien s'occupa de réorganiser l'Italie par la Pragmatique-Sanction du 13 août 554, qui attribua aux évêques, chefs populaires et locaux, un rôle administratif important. La législation justinienne fut introduite en Italie. Les édits de Totila furent annulés, mais ceux de Théodoric, d'Amalasunthe, et même en partie ceux de Théodat, furent maintenus. Ravenne devint la capitale de l'Italie byzantine et la résidence d'un *exarque*, qui en fut comme le vice-roi.

A l'Afrique et à l'Italie Justinien put espérer qu'il ajouterait l'Espagne. Le roi wisigoth Theudis, dont les Ostrogoths avaient invoqué le secours, avait attaqué les Byzantins en Afrique et s'était emparé de Ceuta (544); mais battu ensuite, il n'avait pu conserver cette ville. Un de ses successeurs, Agila (549-554), vit

1. Voir ci-dessus, chapitre III.

se former contre lui un parti dont le chef, Athanagild, fit appel aux Byzantins. Justinien s'empressa d'intervenir; les troupes impériales, commandées par le patrice Liberius, furent bien accueillies par les populations catholiques. Elles occupèrent plusieurs ports de la côte du sud, battirent Agila près de Séville. Devenu roi en 554, Athanagild réussit à arrêter les progrès de ses anciens alliés, mais il ne put leur enlever les ports et les villes qu'ils avaient conquis sur la côte.

Les guerres défensives : Perses, Huns, Bulgares, Slaves. — Si ces conquêtes ont illustré le règne de Justinien, elles ont été chèrement payées. Pour les accomplir, il a dû trop souvent dégarnir les frontières de l'Empire et les abandonner aux attaques et aux invasions.

En Asie, le royaume sassanide, fondé au IIIe siècle, était l'ennemi naturel de l'Empire byzantin, en religion comme en politique. Fidèle aux doctrines de l'*Avesta*, au dogme d'un dieu bon et d'un dieu mauvais [1], au culte du feu, il préparait depuis longtemps déjà, par la conquête de l'Asie antérieure, la reconstitution de l'empire des Achéménides. Khosroès [2] Ier Anoushirouan, dont le règne fut plus long encore que celui de Justinien (531-579), compte parmi les plus habiles et les plus énergiques entre les monarques sassanides. Dès 533, Justinien, occupé par ses guerres d'Occident, ne peut le contenir qu'en achetant la paix à prix d'argent. En 540, sollicité par les Goths, Khosroès ravage la Syrie et s'empare d'Antioche. Bélisaire envoyé contre lui parvint, en 541, bien qu'avec une armée insuffisante, à empêcher une nouvelle invasion. Puis la cour le rappela, et de nouveaux échecs suivirent son départ. En 545, une trêve fut conclue pour cinq ans, à la condition que l'Empire payerait un tribut annuel à Khosroès; en 551, on signa une nouvelle trêve de neuf ans, toujours à prix d'argent. Cependant les hostilités reprirent dans la région du Caucase, où la Perse et l'Empire se disputaient la possession du Lazique. Un général grec, Bessas, parvint à enlever aux Perses la ville forte de Petra. Enfin, en 561, une paix de cinquante ans laissa le Lazique sous

1. Ormuzd et Ahriman.
2. Ou Kesra.

la dépendance de Justinien, mais en obligeant l'empereur au paiement annuel de 30 000 pièces d'or. Contre l'Empire Khosroès sut aussi exploiter les divisions du christianisme : il se fit le protecteur des Églises nestoriennes, nombreuses en Perse, et qui propageaient leurs doctrines jusque dans l'Inde et la Chine.

En Europe, la situation était plus grave encore. Pendant tout le règne, tandis que Bélisaire et Narsès remportaient des victoires en Afrique et en Italie, les provinces les plus voisines de Constantinople étaient ravagées, souvent sans résistance, par tous les peuples barbares qui se pressaient sur le Danube. En 534, les Slaves et les Bulgares [1] pénètrent dans l'Empire après avoir tué Chilbud [2], habile général, qui, pendant plusieurs années, avait défendu le passage du Danube. En 538, les Bulgares pillent la petite Scythie, la Mésie et battent les troupes envoyées contre eux. En 539-540, les Huns mettent tout à feu et à sang, depuis l'Adriatique jusqu'aux environs de Constantinople ; ils s'en retournent avec un riche butin et 120 000 prisonniers. Quelques-unes de leurs bandes passent l'Hellespont et ravagent les côtes d'Asie ; d'autres dévastent la Grèce jusqu'à Corinthe. En 547, les Slaves ravagent l'Illyrie jusqu'à Dyrrachium. L'épouvante était telle que les habitants abandonnaient les places fortes pour gagner les montagnes et les forêts, et que les commandants des troupes envoyées contre les Barbares les suivaient sans oser en approcher. En 549, dans une nouvelle invasion, ils poussent jusqu'à la mer Egée et ne sont enfin arrêtés qu'à une journée de Constantinople ; en 551, ils reviennent encore en Illyrie, et les généraux romains, trop faibles pour les attaquer, se contentent de les suivre et d'égorger les traînards. En 559 enfin, les Huns Koutourgour, alliés aux Slaves, arrivent sous les murs de Constantinople, et Bélisaire seul peut, cette fois encore, sauver l'Empire. Cette énumération, dans laquelle ne figurent que les principales invasions, suffit pour montrer qu'elles étaient un

1. Les Bulgares sont originairement de race ouralo-altaïque ; tels ils restèrent sur le Volga. Mais ceux du Danube commençaient déjà sans doute à se mêler aux Slaves.

2. Il était lui-même de race slave, ainsi que d'autres généraux de Justinien, comme Vségerd, Dobrogost, Svaruna. Les Slaves arrivent alors dans l'Empire au patriciat et aux plus hautes dignités et même, comme Justin et Justinien, à la couronne impériale. La race slave fait son avènement dans l'histoire.

des fléaux chroniques de l'Empire, et que les provinces d'Europe furent en quelque sorte mises en coupe réglée par les Barbares. Ces dangers, on les avait prévus. Lorsque Justinien voulut attaquer l'Afrique, on lui fit observer, assure Procope, qu'il ne pourrait s'y maintenir s'il ne possédait aussi la Sicile et que, dès lors, il compromettrait la défense de l'Empire d'Orient et de Constantinople. Que penser d'une politique qui dispersait en de lointaines conquêtes les troupes nécessaires à la sauvegarde de l'État? Ce n'était point seulement aux Perses, mais aux Gépides, aux Alains, à d'autres encore, qu'il fallait payer tribut ou donner des terres.

Lignes de défense de l'Empire d'Orient. — Pour protéger l'Empire, Justinien se préoccupa, il est vrai, d'élever une ligne presque continue de forteresses. Déjà Anastase, afin de défendre Constantinople, avait dressé, à 40 milles de l'enceinte, le *Long Mur*, qui s'étendait de la mer Noire à la mer de Marmara et fermait la presqu'île où se trouvait la capi tale. Comme le remarque Procope, il était difficile de placer assez de soldats sur un si long espace, et l'assaillant pouvait toujours trouver un point faible; il prétend, il est vrai, que Justinien remédia à cet inconvénient. Procope a décrit, dans son ouvrage sur *les Édifices*, les travaux qui furent exécutés aux frontières. Les provinces d'Europe se couvrirent de forteresses; celles qui existaient déjà furent réparées; beaucoup furent construites. Le grand nombre même de celles que Procope énumère donne à penser qu'il ne s'agissait pas, en général, d'ouvrages bien importants. Beaucoup n'étaient guère que des refuges en cas d'invasion pour les populations d'alentour. Justinien fortifia aussi l'entrée de la Grèce aux Thermopyles et releva les murs des principales villes. Du côté de la Crimée, une longue muraille protégea contre les peuples barbares du nord la colonie grecque et gothique établie dans ce pays. De ce point jusqu'à Trébizonde, que Justinien fortifia à nouveau, une autre série d'ouvrages défendaient les possessions byzantines. Au sud, la frontière était couverte du côté de la Perse par Theodosiopolis (Erzeroum), Martyropolis (Maiphererta), Amida (Diarbékir), Dara, Circesium (Carchemisch), etc. Plus au sud,

Palmyre devait protéger la Syrie contre les Sarrasins. A ces fortifications il faut ajouter un grand nombre de ponts, d'aqueducs, de routes, etc., si l'on veut se faire une idée de l'importance des travaux publics qui furent exécutés dans les provinces.

Mauvaise administration de l'armée. — Les Byzantins furent toujours habiles dans l'art des fortifications; mais des remparts ne pouvaient suffire à la sécurité de l'Empire. Les armées étaient, sous Justinien, mal composées et mal administrées. Elles se formaient surtout de Barbares qui, sans une vigoureuse discipline, devenaient dangereux. Tout ce qui concernait l'entretien des troupes était l'objet de scandaleuses déprédations. Lors de la guerre d'Afrique, quand on ouvrit les sacs qui contenaient le pain destiné aux soldats, on n'y trouva qu'une pâte moisie; Jean le Cappadocien, préfet du prétoire, ne l'avait fait cuire qu'à moitié afin d'en augmenter le poids et de prélever ainsi de honteux bénéfices. Il en résulta une épidémie qui, en quelques jours, enleva cinq cents hommes. Malgré les plaintes de Bélisaire, Jean le Cappadocien ne fut point puni. Alexandre le Logothète s'appropriait une partie de la solde des troupes et, par ses exactions, amenait de nombreuses désertions. Les meilleurs généraux étaient laissés sans ressources, et cette conduite explique la longue durée de la guerre d'Italie. En 545, Bélisaire écrit à l'empereur qu'il vient d'arriver en Italie « sans soldats, sans chevaux, sans armes, sans argent »; il n'a pu réunir en Thrace et en Illyrie qu'un petit nombre de soldats inexpérimentés; ceux qu'il a trouvés en Italie sont découragés; on ne les a pas payés; beaucoup sont passés à l'ennemi. La discipline est difficilement maintenue. Justinien lui-même, par ses défiances envers ses généraux, par les dissentiments qu'il provoquait entre eux, contribuait à aggraver le manque d'entente entre les chefs et l'insubordination des officiers. Bélisaire, malgré sa fidélité servile, a été sans cesse soupçonné, souvent rappelé, plus d'une fois disgracié. A la fin de sa vie encore, en 562, ses ennemis parviennent à l'impliquer dans un complot, l'empereur le dépouille de ses biens, le fait garder à vue dans sa maison. Ce n'est qu'au bout de sept mois qu'il peut se justifier et rentrer en grâce. A la fin du

règne, les armées étaient en pleine décadence. Agathias raconte que, tandis qu'elles auraient dû compter 645 000 hommes, il n'en restait plus que 150 000 dispersés de côté et d'autre, et que, dans la Thrace et les provinces voisines de Constantinople, les places fortes étaient abandonnées.

Législation. — C'est par sa législation surtout, que Justinien est célèbre auprès de la postérité. Aujourd'hui encore, les ouvrages exécutés sous ses ordres servent de base à l'étude du droit romain. Ce droit se composait, avant lui, d'une foule de documents d'origine et de date fort diverses, où les praticiens les plus experts avaient peine à se reconnaître. Il y avait eu des tentatives de coordination. Tertullien parle des efforts faits par les empereurs, « qui avaient porté la hache dans l'antique et sombre forêt des lois romaines ». Cependant une codification officielle était nécessaire. Justinien voulut simplifier l'étude du droit, déterminer ce que les étudiants devaient apprendre, ce que les juges devaient appliquer, en un mot reviser et résumer l'héritage juridique de l'ancienne Rome. L'œuvre était immense : comment fut-elle exécutée?

On avait déjà essayé de réunir et de classer les constitutions impériales : tel avait été le but du *Code Grégorien*, du *Code Hermogénien*, et, en dernier lieu, du *Code Théodosien*. Justinien voulut d'abord reprendre ce travail. Dès l'année 527, il confia à dix jurisconsultes la rédaction d'un code; parmi eux se trouvait celui qui devait être célèbre entre tous, Tribonien. Le travail fut commencé en février 528; or, au mois d'août 529, le *Code* était achevé, publié et déclaré obligatoire. En 530, Tribonien, aidé de seize collaborateurs, fut chargé de travailler à une compilation des écrits innombrables des anciens jurisconsultes; en trois ans, l'œuvre fut terminée; on l'appela *Digeste* ou *Pandectes*, termes qui en indiquent le caractère. Comme ce vaste recueil ne pouvait guère servir à des étudiants, Justinien ordonna, en 533, la rédaction d'un manuel en vue de l'enseignement, les *Institutes*, qui contiennent les principes et les définitions du droit. Tribonien y travailla avec deux de ses collaborateurs, Théophile et Dorothée, et le termina dans le courant de l'année même. Une *constitution*, publiée en même temps que le

Digeste, avait ordonné que le droit ne serait plus enseigné qu'à Rome, à Constantinople et à Béryte (Beyrout), ville phénicienne célèbre par ses écoles. Les études devaient durer cinq ans, et le programme de chaque année était fixé. Une seconde édition du Code, mise en harmonie avec le Digeste, augmentée des constitutions promulguées depuis 529, fut publiée en 534. Enfin les constitutions ultérieures de Justinien prirent le nom de *Novelles*.

L'œuvre législative de Justinien n'a pas été admirée sans réserves par les historiens du droit romain. « Si l'on considère les travaux de Justinien sous le rapport de l'utilité, dit Giraud, certainement ils rendirent de grands services, car, au milieu de ces révolutions du Bas-Empire, il n'y avait plus de règle d'action et la jurisprudence était un chaos. Considérée du côté scientifique, l'œuvre de Justinien présente un tout autre caractère, elle porte l'empreinte d'une décadence déplorable. Cette collection de centons tronqués, jetés çà et là sans ordre ni méthode, est une œuvre d'art pitoyable. Tribonien a porté une main barbare sur les admirables débris de la jurisprudence romaine; il a déchiré, mutilé le plus bel ouvrage de Rome, son droit civil; il a démoli Ulpien, Paul, Papinien, Gaïus, pour en approprier les débris aux besoins de l'Empire grec et les faire servir à la construction d'un édifice délabré; et peut-être lui devons-nous la perte des livres précieux de ces jurisconsultes, qui subsistaient encore entiers de son temps, mais qui tombèrent en mépris et en oubli après la promulgation des recueils de Justinien. » Tout justifie cette appréciation sévère. Tribonien, qui dirigeait ces travaux, ne fut qu'un courtisan avide, sans dignité et sans conscience. D'autre part, Justinien lui avait donné l'autorisation de modifier, dans la rédaction des Pandectes, les textes anciens qui ne seraient plus d'accord avec le droit nouveau, et la découverte d'œuvres ou de fragments d'œuvres authentiques des anciens jurisconsultes a démontré que Tribonien avait usé souvent de cette permission.

L'œuvre législative de Justinien n'eut qu'une autorité éphémère dans l'Empire pour lequel elle avait été faite. Elle avait le tort d'être rédigée dans une langue officielle, le latin, qui

n'était pas la langue usuelle; déjà Justinien dut publier en grec la plupart de ses Novelles, et ce fut en grec que le célèbre professeur Théophile, sous ce règne même, expliqua les Institutes. Ce discrédit ne fit que croître; enfin, au VIIIe et au IXe siècle, de nouveaux recueils, mieux en rapport avec la langue et le caractère des populations, se substituèrent à ceux de Justinien. Ce fut en Occident que ceux-ci firent fortune.

En résumé, ici encore, se retrouve cette imperfection qui est le caractère de tout le règne. La pensée est grande, l'exécution faible. En voulant reconstituer le territoire de l'ancien Empire romain, Justinien n'a abouti qu'à une œuvre fragile et peu durable; en voulant coordonner les richesses juridiques de l'ancienne Rome, il n'a abouti qu'à une œuvre en grande partie destructive de ce passé même.

Administration. — Gouvernée par Théodora, la cour de Justinien abonde en mauvais ministres. Le plus fameux de tous, Jean le Cappadocien, d'une origine obscure, s'est élevé au pouvoir par son habileté; il y apporte une intelligence vaste et déliée, mais ruine l'empire par ses exactions. Tribonien trafique des lois et vend la justice. Quand le peuple se soulève, en 532, il réclame leur chute. Justinien les éloigne, mais pour les rappeler bientôt. Jean le Cappadocien ne tomba que plus tard, pour s'être attiré la haine de Théodora (541). Ses successeurs ne valurent pas mieux : Jean Barsamès, ex-banquier syrien, exploita l'Empire sans scrupule.

La cupidité des fonctionnaires augmentait le poids toujours plus lourd des impôts. La rentrée en était difficile. Dans une Novelle de juin 545, Justinien recommande aux fonctionnaires la plus grande sévérité pour l'assurer. En vertu de l'*épibole*, on adjugeait aux propriétaires les champs laissés déserts ou stériles, pour les contraindre à payer l'impôt dont ces terres étaient frappées. Cette mesure, antérieure à Justinien [1], fut rigoureusement appliquée sous lui. Procope, dans son *Histoire secrète*, cite de nouveaux impôts créés par Justinien, et il était difficile qu'il en fût autrement. Il fallait subvenir aux frais des

1. Voir ci-dessus, chapitre I.

guerres, aux dépenses énormes qu'absorbaient les fortifications, les constructions d'églises, etc., au luxe inouï de la cour, aux dilapidations des fonctionnaires, aux tributs que l'Empire devait payer aux Perses et aux Barbares. Ravagées par les invasions, les provinces étaient souvent frappées de contributions de guerre par l'ennemi; quand les troupes impériales y revenaient, il fallait les loger et les nourrir. Le trésor impérial était parfois à sec, et on devait recourir aux pires moyens pour se procurer de l'argent. Justinien lui-même, paraît-il, vendait les charges, bien qu'une Novelle de 535 ordonnât aux fonctionnaires de jurer qu'ils n'avaient rien payé pour les obtenir.

Alors disparut le consulat, qui n'avait plus qu'un caractère honorifique; Justinien le condamna par une Novelle de juin 536, et, à partir de 542, il cessa de nommer des consuls. Le sénat subsista, bien qu'il eût pris part à la sédition Nika. Justinien l'associa même au *consistorium*, pour former le tribunal des appels présentés à l'empereur. Il y introduisit des membres nouveaux (537).

Dans l'organisation des provinces, Justinien commença une réforme qui devait être généralisée dans la suite. Contrairement à ce qui avait été fait au VIe siècle, il crut utile de réunir, au moins pour certaines circonscriptions difficiles à gouverner, les pouvoirs civil et militaire dans les mêmes mains. C'est ce qu'il fit pour la Pisidie, la Lycaonie, la Thrace, l'Hélénopont, la Paphlagonie, la Cappadoce.

Politique religieuse. — Pour Justinien, l'orthodoxie est un devoir d'État : de là des persécutions contre les païens, les hérétiques, les juifs. En 529, il ferme les écoles d'Athènes, et les philosophes qui y enseignaient vont demander un asile à Khosroès. En 530, une loi exclut les païens et les hérétiques du droit de témoigner en justice et de tous les autres actes juridiques; une autre loi les chasse de toutes les dignités civiles et militaires. Un édit, qu'on a attribué à l'année 531, menace de mort ceux qui, après avoir été baptisés, retomberaient dans l'erreur, et ceux qui seraient convaincus d'avoir accompli des cérémonies païennes. Les condamnations furent nombreuses, et de hauts fonctionnaires furent atteints. En 546, un évêque

chargé de rechercher les païens à Constantinople, en trouva beaucoup; investi d'une mission semblable en Asie, il se vanta d'en avoir converti 70 000. En 561, on en découvrit encore à Constantinople; on les promena mutilés à travers les rues; on brûla leurs livres et leurs idoles. Ces faits suffisent pour montrer que l'ancien culte avait la vie tenace.

Certaines persécutions amenèrent de terribles révoltes. Les Samaritains de Palestine, exaspérés, élurent un roi et massacrèrent les chrétiens. On dut envoyer une armée contre eux (530); s'il faut en croire Procope, 100 000 hommes périrent et le pays resta désert. En 556, les Juifs se soulevèrent à Césarée; en Phrygie, les *montanistes* s'enfermèrent dans leurs églises et y mirent le feu [1].

L'Église à son tour fut troublée par l'intervention de Justinien. Comme ses prédécesseurs, il était convaincu que son autorité s'étendait aux choses de la foi. Il passait de longues veilles à étudier avec les évêques les livres saints; il écrivait des ouvrages sur l'Incarnation et d'autres questions théologiques; il composait des instructions contre les hérétiques. Les monophysites, nombreux malgré la condamnation du concile de Chalcédoine, avaient gagné Théodora; par elle, ils exercèrent leur influence sur l'empereur. A Alexandrie, à Constantinople, il nomma patriarches des monophysites déguisés. Au pape Agapet, alors à Constantinople (535-536), qui combattait un de ces intrus, Anthime, patriarche de Constantinople, il disait : « Approuve ou je t'exile ». Agapet eut gain de cause; mais son successeur Silvère, qui avait ouvert Rome à Bélisaire, fut déposé et mourut en exil (537) pour avoir refusé à Théodora le rétablissement d'Anthime. Plus tard, en 544, Justinien, sans attaquer directement l'autorité du concile de Chalcédoine, et sous prétexte de réconcilier les partis adverses, voulut donner satisfaction aux monophysites. Le concile n'avait point con-

1. Le *Montanisme*, une des plus célèbres hérésies du premier âge chrétien, avait pris naissance en Phrygie au IIe siècle et y avait conservé des adhérents jusqu'au VIe siècle. Son nom lui venait du fondateur de la doctrine, Montanus, né au IIe siècle à Ardaban (Mysie). C'était un rigoriste, une manière de puritain : il condamnait les secondes noces, refusait l'absolution aux pécheurs endurcis, établissait de nouveaux jeûnes et trois carêmes.

damné trois Pères dont certains écrits étaient favorables aux opinions nestoriennes : Théodore de Mopsueste, Ibbas d'Édesse, Théodoret de Cyrrhus, que les monophysites considéraient comme hérétiques. Justinien proposa de les anathématiser (544) : ce fut la querelle des *Trois Chapitres* ou des *Trois Pères*. Sous la pression de l'empereur, les évêques d'Orient adhérèrent à l'édit, mais l'Église d'Occident protesta. Le pape Vigile fut mandé à Constantinople et emprisonné[1]. Un grand concile convoqué à Constantinople (mai 553) déclara rester fidèle aux décisions des conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, mais condamna les doctrines de Théodore de Mopsueste. Le pape Vigile, qui refusait d'adhérer à cet acte, fut condamné, mais on ajouta qu'on n'entendait point rompre par là avec le siège de Rome. L'Occident ne céda pas. Le nouveau pape, Pélage, qui se soumettait aux volontés de Justinien, fut mal accueilli à Rome. Dans toute l'Italie du nord on refusait d'admettre les décisions du concile de Constantinople. Ainsi se préparait la scission de l'Église latine et de l'Église grecque.

Commerce, industrie. — En dépit des guerres et des invasions, les relations commerciales de l'Empire byzantin avec l'Orient et l'Occident furent très développées. A l'époque antérieure, le commerce entre Rome et l'Extrême-Orient avait lieu par la mer Rouge d'une part, la Syrie de l'autre, et encore par l'Oxus, la mer Caspienne et la mer Noire. Après la fondation de Constantinople, la capitale nouvelle en devint le centre. Parmi les produits qu'on empruntait à l'Orient, les soies de la Chine, les épices et les aromates de l'Inde étaient surtout recherchés. Cependant, au ve siècle, les Romains avaient dû accepter les Persans comme intermédiaires, surtout pour la soie. L'île de Taprobane (Ceylan) servait d'entrepôt; les Chinois y apportaient leurs soies que les Persans transportaient ensuite vers le nord-ouest. En 410, un rescrit de Théodose indique trois villes, Nisibe, Callinique et Artaxata, où devait se faire le commerce avec la Perse; les marchands romains ne pouvaient pas s'aventurer plus loin.

1. Voir ci-dessous, chapitre v.

Les guerres avec la Perse étant fréquentes, les Occidentaux ne recevaient alors les produits de l'Orient que par l'Éthiopie[1]; aussi les relations entre Justinien et les rois éthiopiens sont-elles suivies. En 532, Justinien envoie une ambassade au roi d'Éthiopie pour l'engager à s'emparer du commerce de la soie; celui-ci accepta, mais les Éthiopiens ne parvinrent pas à déposséder les Persans du marché de Ceylan. Vers 552, deux moines, encouragés par Justinien, apportèrent de Chine, paraît-il, des graines de vers à soie. L'élève des vers à soie prit rapidement une grande importance. Les fabriques de tissus de soie, qui existaient déjà, eurent plus facilement et en plus grande abondance la matière première, d'autres furent créées : en Syrie, Tyr, Béryte; en Europe, Constantinople, Thèbes, Athènes, Corinthe, devinrent des centres actifs de cette industrie. De là les belles étoffes byzantines se répandirent en Occident.

De ce côté, les relations commerciales étaient aussi très étendues. Ce fait s'explique sans peine pour l'Italie, redevenue en partie byzantine, mais il en était de même pour la Gaule. Grégoire de Tours parle des vaisseaux qui y apportaient la soie, les épices, le vin de Gaza, etc. Il signale les Syriens établis à Bordeaux, à Orléans où ils formaient toute une colonie, à Paris où l'un d'eux devint évêque. Le papyrus arrivait d'Égypte par Marseille.

Procope cependant accuse Justinien, dans son *Histoire secrète*, d'avoir ruiné le commerce et l'industrie par ses mesures vexatoires. Les droits prélevés sur l'importation et l'exportation auraient été aggravés et perçus avec tant d'injustice que des négociants auraient brûlé leurs vaisseaux et renoncé au commerce; l'empereur se serait emparé du monopole de la soie, il l'aurait vendue à des prix excessifs et aurait ainsi ruiné ceux qui pratiquaient ce trafic. Il est difficile de déterminer avec

1. C'est à peu près l'Abyssinie actuelle; il ne faut pas confondre les Abyssins avec les Éthiopiens de l'antiquité qui paraissent avoir été des noirs. Le nom des Abyssins (*Habeschyn*) signifie « mélangés »; ils sont en effet mélangés d'Égyptiens (Coptes), d'Arabes et de nègres. Ils avaient reçu le christianisme par le Grec Frumentius vers 335, puis, toujours par les Grecs, ils avaient reçu et adopté l'hérésie eutychéenne.

précision quelle est la part de la vérité dans les accusations de Procope; on peut croire cependant que les dépenses excessives où s'engagea l'empereur durent plus d'une fois, ici encore, le pousser à des mesures fiscales dangereuses.

Les arts. — L'art byzantin, dont l'influence devait s'exercer au moyen âge même sur l'art occidental, prend définitivement, à cette époque, sa véritable physionomie. C'est alors que la coupole sur pendentifs, dont on retrouve les origines dans les arts de l'Orient et qui était passée de là dans l'Asie grecque, devient la forme caractéristique de l'architecture religieuse. Justinien a construit de nombreuses églises, mais il en est une, Sainte-Sophie, que ses dimensions et sa splendeur ont rendue célèbre entre toutes. L'ancienne église avait péri lors de la sédition Nika. Justinien voulut que la nouvelle dépassât tout ce qu'on racontait du temple de Salomon. Les matériaux les plus précieux y furent employés avec une incroyable profusion; des temples antiques furent dépouillés de leurs colonnes, et, pour subvenir aux dépenses, il fallut créer de nouveaux impôts. Les architectes, Anthémius de Tralles et Isidore de Milet, étaient originaires de ces pays d'Asie où la nouvelle architecture s'était formée. Ils développèrent hardiment au-dessus de l'édifice une vaste coupole de 31 mètres de diamètre, flanquée de deux demi-coupoles. La décoration ne fut pas moins magnifique. Sur les parois se déroulèrent de grandes mosaïques décoratives, que les Turcs ont malheureusement en grande partie détruites ou badigeonnées. Pour l'autel, le ciborium, on prodigua les marbres précieux, l'or, l'argent, les émaux, les pierreries. La dédicace eut lieu le 27 décembre 537. Justinien s'écria : « Gloire à Dieu qui m'a jugé digne d'accomplir un tel ouvrage! Salomon, je t'ai vaincu. » La capitale de l'Italie byzantine, Ravenne, a conservé un certain nombre d'églises qui remontent à cette époque. La plus curieuse peut-être est San-Vitale; là, parmi les mosaïques qui décorent le chœur, il s'en trouve deux représentant Justinien et Théodora, escortés de leur suite, qui offrent des présents à l'église : c'est une évocation saisissante de la cour de Byzance. Dans toutes les compositions de cette époque, l'art byzantin frappe par ses qualités de grandeur et de

symétrie, certains traits rappellent qu'il se rattache à l'art antique et que, sur les places de Constantinople, les artistes avaient sous les yeux les chefs-d'œuvre de la Grèce.

Lorsque Justinien mourut, le 11 novembre 565, quelques mois après Bélisaire, l'empire était agrandi, mais il était épuisé et ruiné. Son œuvre politique devait rapidement s'effondrer, parce qu'elle était contraire à la nature et aux destinées de l'hellénisme. Il ne faut point se laisser tromper par les apparences de gloire et de grandeur de ce long règne; et, parmi les contemporains, Procope n'a pas été le seul à en signaler les faiblesses et les misères.

Ruine de l'œuvre de Justinien. — Après Justinien, le pouvoir passa sans difficulté à son neveu Justin II. Le poète Corippus, dans son *De laudibus Justini Augusti minoris*, décrit l'accueil que fit le peuple au nouvel empereur, lorsqu'il parut pour la première fois au cirque; l'arène, pleine d'une foule qui criait : « Aie pitié de nous! » et qui demandait le remboursement des emprunts forcés que venait d'imposer Justinien; les femmes implorant la liberté de leurs maris et de leurs fils prisonniers. Justin exauça ces prières.

Cependant la situation devenait rapidement grave. Plein d'une généreuse, mais imprudente indignation, Justin refuse de payer les tributs accoutumés aux peuples barbares et il les tourne contre lui; d'autre part, au risque d'une nouvelle guerre, il ne veut pas tolérer que les Perses persécutent les chrétiens.

Au nord, se forme la coalition des Avars et des Lombards. Venue des steppes de la mer Caspienne, la puissante nation des Avars, de même race que les Huns, avait traité avec Justinien moyennant tribut. Justin leur supprima l'or impérial. Ce fut probablement à cette époque qu'ils s'établirent en Pannonie et commencèrent à y élever ce fameux *Ring* ou camp, d'où ils partaient pour leurs incursions et où ils revenaient entasser leur butin. Quant aux Lombards, ils étaient descendus de l'Oder vers le Danube et ils avaient vaincu les Hérules, alliés de l'Empire. Justinien les établit dans le Norique et crut trouver en eux de fidèles alliés. Justinien mort, leur alliance

avec l'Empire se rompt : ils se tournent vers les Avars et, tandis que ceux-ci battent les Romains, les Lombards ruinent la nation des Gépides (567). Puis, au commencement d'avril 568, ils envahissent l'Italie. Dès 572, ils sont maîtres de la vallée du Pô, et, de là, menacent les provinces du centre [1].

En Orient, l'Empire n'était pas heureux contre les Perses. Les Byzantins échouaient au siège de Nisibe. Khosroès envahissait la Syrie et s'emparait de la place importante de Dara. Justin, découragé, s'associa comme César le chef de ses gardes, Tibère Constantin (sept. 574), qui devint empereur en 578.

Animé d'excellentes intentions, désireux de faire cesser les exactions dont avait souffert le peuple, Tibère Constantin comprit, d'autre part, qu'il était chimérique et inutile de chercher à maintenir dans toutes ses parties l'œuvre de Justinien. Aussi, bien que l'Italie lui eût envoyé une ambassade et lui eût offert une forte somme pour le décider à une intervention, il se refusa de ce côté à toute expédition. Par contre il poussa vigoureusement la guerre contre les Perses, et les Grecs furent vainqueurs à la bataille de Constantina. Tibère récompensa Maurice, le général auquel il devait ce succès, en lui donnant sa fille et en le désignant comme empereur; il mourut au mois d'août 582.

Maurice. — Cette fois le pouvoir se trouvait entre les mains d'un homme énergique et intelligent. En Orient, les circonstances le favorisèrent. Hormisdas IV, le successeur de Khosroès Anoushirouan, était renversé par une révolution (590) ; son fils, Khosroès II Parouiz, implorait le secours de l'Empire; Maurice le rétablit, mais il lui fit sentir qu'il lui devait le trône et exigea la restitution des villes conquises par les Perses. En Italie, le pape Pélage demandait en vain contre les Lombards l'appui de l'exarque Longin, menacé lui-même dans Ravenne, dont l'ennemi avait occupé le port, Classis. Il s'adressa à l'empereur. Un nouvel exarque, Smaragde, fut envoyé en Italie, et Maurice, qui ne pouvait détacher de ce côté une armée nombreuse, chercha à se servir de l'alliance des Francs ; mais

1. Voir ci-dessous, chapitre v, le détail de leurs invasions et de leur établissement en Italie.

l'expédition combinée avec eux ne donna point les résultats qu'on en attendait. Au nord enfin, l'empereur voulut refouler les Avars et les Slaves; en 577, cent mille Slaves environ, divisés en plusieurs bandes, avaient ravagé la Thrace jusqu'au mur d'Anastase et, au sud, pénétré jusque dans la Grèce propre; de ce côté, la guerre fut mêlée de succès et de revers. Malheureusement, les mesures prises par Maurice pour rétablir la discipline dans les armées les tournèrent contre lui. D'après quelques chroniqueurs, il refusa de racheter au khan des Avars 12 000 prisonniers pour 6000 pièces d'or. Le peuple et les soldats furent indignés. La capitale même se souleva, tandis que l'armée proclamait un obscur centurion, Phocas. Maurice, avant d'être mis à mort, dut assister au massacre de ses cinq fils (novembre 602).

Phocas. — Le nouvel empereur est un soldat grossier, d'aspect repoussant, qui vit dans la débauche et l'ivresse, qui se plaît aux cruautés et aux supplices. La guerre recommence avec les Perses. Khosroès prétend venger Maurice. Les Perses gagnent en 604 une grande bataille qui leur livre l'Asie; vainqueurs au nord, dans la Persarménie, ils parcourent la Cappadoce, la Paphlagonie, et poussent jusqu'à Chalcédoine, en face de Constantinople (609). Avec les Avars, Phocas a signé une paix honteuse (604). En Espagne, les Grecs sont chassés de la Bétique. En Italie, les Lombards ont la main libre; à Rome même, Grégoire le Grand devient le véritable souverain de l'Italie centrale. Détesté pour ses cruautés et sa lâcheté, Phocas voit se lever contre lui l'exarque d'Afrique, Héraclius. Celui-ci, maître de sa province, appuyé par l'Égypte, envoie à Constantinople, à la tête d'une flotte, son fils, le jeune Héraclius, qui est couronné empereur, tandis qu'on égorge Phocas (octobre 610).

IV. — Les empereurs de la maison d'Héraclius (610-717).

Héraclius : la guerre contre les Perses; la conquête arabe. — A l'avènement d'Héraclius, la situation de l'Empire était terrible. Les Perses continuaient leurs conquêtes; en Syrie, ils s'emparaient d'Édesse, d'Apamée, et poussaient jusqu'à Antioche; dans une autre campagne, ils prenaient Damas, ravageaient la Palestine et enfin entraient à Jérusalem (juin 614). Le Saint-Sépulcre était souillé, la vraie croix tombait entre leurs mains. Dans les années qui suivent, l'Égypte est conquise, l'Afrique menacée. Vers le nord, Khosroès, maître d'Ancyre et de Chalcédoine, menace Constantinople (619-620). L'empereur, les magistrats de Constantinople font en vain les démarches les plus humbles afin d'obtenir la paix. Héraclius désespéré parle de se réfugier en Afrique, d'établir le gouvernement à Carthage; et, d'autre part, les Avars recommencent à inquiéter l'Empire.

Tout à coup Héraclius, jusque-là inactif et sans force, se réveille. L'énergique patriarche Sergius excite son courage, lui fait jurer de rester et de combattre. La religion agit sur cette âme mystique et ce tempérament nerveux, elle l'exalte. « Lieutenant de Dieu », selon l'expression de son panégyriste, Georges de Pisidie, il veut venger le Christ attaqué jusque dans sa tombe. Il négocie avec les Avars et parvient à les arrêter (620). Libre de ce côté, il organise une forte armée, l'exerce et se met à sa tête (avril 622). Il entre en Cappadoce, bat les Perses, et, après une première campagne de dix mois, rentre triomphant à Constantinople. Dans une seconde campagne (623), il parcourt l'Arménie et détruit à Tauris un temple célèbre du Soleil. Les années suivantes sont signalées par de nouvelles victoires. Enfin, en 626, Khosroès fait un énergique effort. Il dirige contre Constantinople un de ses généraux, Schahrbaraz, et travaille à entraîner contre l'Empire les Avars, les Bulgares, les Slaves. Le khan des Avars demande insolem-

ment que Constantinople lui soit livrée. L'empereur met sur pied trois armées : l'une doit défendre Constantinople contre les Avars; l'autre, campée à Chalcédoine, fera face à Schahrbaraz; lui-même, avec la troisième, s'en va porter la guerre en Perse. La population même de Constantinople, d'ordinaire lâche et fainéante, est enfiévrée, prête à se défendre. Après un siège d'un peu plus d'un mois (29 juin-9 août), les Avars se retirent. Ce fut alors peut-être que, pour les combattre, Héraclius fit appel aux *Croates*, qu'il établit en Dalmatie et qui se convertirent bientôt au christianisme, aux *Serbes*, qu'il établit dans la Mésie supérieure, la Dacie inférieure et la Dardanie. A partir de cette date, en effet, les Avars n'inquiètent plus l'Empire. Cependant Héraclius a traversé la mer Noire et débarqué à Trébizonde. Bientôt après la Perse est envahie. Une armée réunie à la hâte par Khosroès, est battue près de Ninive (décembre 626); le splendide palais de Dastagerd, au nord de Bagdad, résidence préférée du grand roi, est incendié. Pour achever la ruine de Khosroès, Schahrbaraz, menacé d'une disgrâce, se révolte, traite avec le patriarche et le fils de l'empereur; les soldats déclarent Khosroès déchu. Bientôt après, en Perse même, les grands se soulèvent. Khosroès est emprisonné dans son palais, et son fils Siroès, proclamé roi, le fait assassiner (février 628). La paix fut aussitôt conclue : les Perses abandonnaient toutes leurs conquêtes.

Le christianisme avait vaincu. Pour Héraclius, pour les soldats, pour le peuple, les images miraculeuses de la Vierge, portées en tête des armées, avaient assuré la victoire. Quand l'empereur revint, ce fut au chant des psaumes que les vainqueurs rentrèrent dans Constantinople (septembre 628). L'année suivante, il reportait à Jérusalem la vraie croix reconquise et la replaçait triomphalement dans l'église du Saint-Sépulcre.

Ainsi, pendant six ans, Héraclius avait été un héros, il avait sauvé le christianisme et l'Empire. Puis, alors qu'il est dans la vigueur de l'âge, que tout le favorise, son ardeur s'éteint et il retombe dans cette apathie où il avait traîné les premières années de son règne. Il semble que la fièvre religieuse dont il a quelque temps vécu ait épuisé ses forces; désormais le « lieutenant de

Dieu » n'est plus qu'un empereur fainéant. Telle est sa conduite lorsque la conquête arabe se déchaîne sur l'Empire[1]. On ne le voit plus, comme jadis, à la tête des armées. Après la bataille d'Aïznadin et la prise de Damas (juillet 634), il s'enfuit d'Antioche en s'écriant : « Adieu, Syrie, adieu pour la dernière fois ! » Il rentre à Constantinople, cette fois en vaincu, et son esprit faible et mystique croit voir dans ces revers la punition de son mariage prohibé avec sa nièce Martina. Bientôt, tandis que la bataille de Kadésiah marque la ruine de la monarchie sassanide, les Grecs sont de nouveau battus sur les bords de l'Yermouk (août 636), Omar entre à Jérusalem (avril 637), toute la Syrie est rapidement conquise. L'Égypte est envahie par Amrou ; les dissensions religieuses y favorisent la conquête : dans les campagnes surtout, les populations étaient monophysites ou jacobites ; persécutées par les orthodoxes, elles se soumirent facilement aux vainqueurs. Pour combattre Omar, les Grecs ont recours à de vaines tentatives d'assassinat.

Cet Empire qu'il ne savait plus défendre, Héraclius le troublait par de misérables querelles théologiques. Les patriarches de Constantinople et d'Alexandrie venaient d'imaginer le *monothélisme*, qui n'admettait en Jésus-Christ qu'une volonté en deux natures et qui était une concession aux monophysites. Comme ceux-ci étaient nombreux en Égypte, Syrie et Arménie, préoccupé du danger que leur hostilité faisait courir à l'Empire menacé par les Arabes, se figurant ramener ainsi la paix dans l'Église, Héraclius veut imposer le monothélisme et, en 638, formule la doctrine hétérodoxe dans un édit impérial, intitulé *Exposition de la foi* (l'*Ecthesis*). Il ne réussit qu'à s'aliéner l'Italie et le pape[2]. Il dut, en mourant, désavouer l'*Ecthesis*. Ce règne, quelque temps si brillant, se termina dans la honte et dans la ruine (février 641).

L'anarchie. — Depuis la mort d'Héraclius jusqu'à l'avènement de la maison isaurienne (717), l'Empire byzantin présente le spectacle de la plus lamentable anarchie. Le pouvoir impérial se maintient d'abord dans la famille d'Héraclius, mais au

1. Pour l'histoire de cette conquête, voir, ci-dessous, le chapitre IX.
2. Voir ci-dessous, chapitre V.

milieu d'intrigues qu'il serait aussi fastidieux qu'inutile de raconter ici. Les usurpations sont fréquentes : l'armée, la flotte, le peuple, les Barbares même, font et défont à leur guise les empereurs. C'est surtout sous le règne de Justinien II, que l'impuissance et l'instabilité du pouvoir s'accusent par les plus tragiques événements. Empereur à seize ans (septembre 685), il soulève contre lui l'aristocratie de Constantinople, le peuple, le patriarche Callinicos. En 695, on le renverse, on lui coupe le nez (d'où son surnom de *Rhinotmète*) et on l'exile en Chersonèse; le patrice Léontius est proclamé empereur.

Trois ans après, une flotte byzantine envoyée en Afrique se révolte, et à Léontius substitue son amiral Apsimare, qui prend le nom de Tibère (698). Justinien s'échappe alors de la Chersonèse et entraîne les Bulgares contre Constantinople. Il y rentre en 705; il triomphe au cirque, foulant de chaque pied le cou des deux ex-empereurs, tandis que la populace chante : « Tu marches sur l'aspic et le basilic; tu foules aux pieds le dragon et le lion ». En 711, les habitants de Cherson proclament Philippique Bardane, et Justinien est égorgé à Sinope. Deux ans après, c'est au tour de Philippique Bardane d'être assassiné (713). Son secrétaire lui succède sous le nom d'Anastase II, mais il disparaît bientôt pour faire place au candidat de la flotte, Théodose III (715).

Guerres contre les Lombards, les Bulgares, les Slaves, les Arabes. — Que devient l'Empire, pendant que ces empereurs éphémères se renversent et s'entre-tuent? En Italie, les Lombards enlèvent aux Grecs la côte de Ligurie et remportent, vers 638, sur les bords du Panaro, une grande victoire qui réduit l'exarchat à d'étroites limites. Au centre et au sud, s'étendent les duchés lombards de Spolète et de Bénévent, tandis que les exarques, impuissants à défendre les possessions byzantines, achèvent de détacher de l'Empire les populations, par leurs exactions et leurs violences, et les tournent vers les papes qu'ils persécutent[1]. Du côté du nord, si les Avars sont devenus moins redoutables, les Slaves et les Bulgares débordent sur l'Empire[2].

1. Voir ci-dessous, chapitre v, sur la situation de l'Italie byzantine et les progrès de la papauté.
2. Voir ci-dessous, chapitre xiv.

Héraclius s'est allié aux Bulgares contre les Avars; en 635, il a nommé patrice leur khan Kouvrat; mais les Bulgares sont devenus promptement dangereux. Vainqueurs des armées grecques, notamment de Constantin Pogonat (679), ils imposent leur domination aux tribus slaves que les empereurs avaient admises dans les provinces. Justinien II, pour ressaisir le pouvoir, s'allie à leur khan, Tervel, à qui il donne le titre de César. Ainsi se fonde cet immense empire bulgare qui fut si redoutable pendant quatre siècles. Même dans les pays d'Europe que conserve l'Empire, l'hellénisme recule devant l'élément slave. Salonique, la forteresse de l'hellénisme en Macédoine, doit se défendre, en 675 et 677, contre les Slaves et les Bulgares.

Mais, au VII[e] siècle, l'Empire ne compte point de plus dangereux ennemis que les Arabes [1]. Après la mort d'Héraclius leurs conquêtes continuent, ils enlèvent à l'Empire Chypre (647-648), Rhodes (653-654) et pénètrent en Afrique par la trahison d'un gouverneur grec. Les compétitions qui s'élevèrent ensuite au sujet du khalifat divisèrent les Arabes et par suite ralentirent quelque temps leurs progrès. Constant II, détesté à Constantinople, voulut s'établir en Italie, reprendre Rome comme capitale, et lutter à la fois contre les Lombards et les Arabes d'Afrique. Il partit en 661; il mourut assassiné en Sicile, sans avoir rien fait de sérieux (668). Sous Constantin Pogonat, Constantinople fut, pour la première fois, assiégée par les Arabes; pendant plusieurs années, de 669 à 675 (ces dates varient selon les sources), les attaques durèrent, mais sans succès. Elles prirent fin par la destruction d'une flotte arabe sur les côtes de Pamphylie (675), et le khalife de Damas consentit même à payer un tribut annuel à l'empereur. Malheureusement Justinien Rhinotmète, blessé que le tribut lui fût payé en pièces arabes et non en pièces à l'effigie impériale, rompit le traité et se fit battre à Césarée (692). Alors, tandis qu'ils achevaient la conquête de l'Afrique et entraient à Carthage en 697 (la ville fut détruite et Tunis s'éleva à côté), les Arabes en Asie s'emparèrent successivement de Tyane (707), d'Héraclée du Pont (708),

1. Pour plus de détails, voir, ci-dessous, le chapitre IX.

de Samosate et d'Amasia (712), d'Antioche de Pisidie (713); en 714, ils ravagèrent la Galatie; il semblait qu'ils n'eussent plus qu'à mettre la main sur Constantinople, lorsque l'avènement de Léon l'Isaurien sauva l'Empire (717).

Caractères de l'Empire byzantin au commencement du VIII[e] siècle. — Cette épouvantable anarchie à l'intérieur, ces défaites répétées à l'extérieur ne doivent pas cependant fermer les yeux sur les transformations qui s'accomplirent au VII[e] siècle, et qui expliquent comment l'Empire put se relever au siècle suivant, en dépit de nouvelles luttes intestines. Les conceptions cosmopolites de Justinien sont définitivement délaissées; si on n'abandonne pas les débris de ses conquêtes, du moins on ne se préoccupe guère de les défendre. Attaqués sur toutes leurs frontières, sentant l'empire menacé dans son existence même, Héraclius et ceux de ses successeurs qui essaient de lutter s'appuient sur l'hellénisme et organisent un État grec. Un historien contemporain de la Grèce, M. Paparrigopoulo, a bien marqué ce caractère du nouvel empire, plus restreint dans son étendue, mais d'une constitution plus vivace : « Déjà, depuis Maurice, toutes les lois, toutes les ordonnances, tous les actes publics n'étaient plus rédigés qu'en grec. Les divisions administratives changèrent leur nom de provinces en celui de *thèmes*; ce dernier nom fut aussi donné au corps d'armée de chaque province. Depuis Héraclius, les médailles, jusqu'alors entièrement latines, commencèrent à se réformer; on trouve dès lors des monnaies de cuivre portant cette inscription en grec : « Tu vaincras par ce signe ». Tous les termes militaires furent pris dans la langue du pays; les *longins* furent nommés *chiliarques*; les *comtes*, *stratèges*. De l'aveu de Constantin Porphyrogénète, les empereurs parlaient grec et perdaient l'usage du latin. Les souverains, à côté du titre romain d'*Imperator*, portent les titres grecs de *Basileus* (roi, ou plutôt grand-roi), *Despotès* (maître), *Autocratôr* (autocrate). L'empereur est aussi l'*Isapostolos* (semblable aux apôtres), docteur de la foi et convertisseur des Barbares. L'Église et les lettres revêtirent un

1. Ce fut Constantin Pogonat qui organisa la division militaire en *thèmes*, afin de mieux assurer la défense de l'Empire.

caractère de plus en plus national. » Dans cet empire affluent les étrangers de toute origine, mais, pour en devenir membres, il faut qu'ils y entrent par la porte de l'Église. Comme on l'a fort bien dit, « c'était non la race, mais la foi qui faisait le Romain de Byzance; de quelque peuple qu'on fût issu, il suffisait d'entrer dans le giron de l'Église pour entrer dans celui de l'État; le baptême orthodoxe conférait le droit de cité » (Rambaud).

BIBLIOGRAPHIE

Les sources de l'histoire byzantine sont réunies dans : **Scriptores historiæ Byzantinæ,** éd. du Louvre, 1645-1711, 38 vol. in-f°; Venise, 1727-1733, 23 vol. *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, sous la direction de **Niebuhr,** Bonn, 1828-78, 49 vol.; *Patrologia Græca* de **Migne,** 1857-66, 161 vol. — Pour la période antérieure à Justinien, les principales sources sont : le païen **Zosime** (ve s.), *Histoire nouvelle*; **Priscus, Malchus, Candidus,** etc., dont on n'a que des fragments; **Socrate,** et **Sozomène,** *Histoire ecclésiastique*. Pour Justinien et ses successeurs : **Procope,** *Guerres Persique, Vandalique, Gothique*; *Des édifices*; *Anecdotes* ou *Histoire secrète*; **Agathias,** *Du règne de Justinien* (552-558); Théophylacte **Simocatta,** *Histoire universelle* (582-602); les fragments de **Ménandre;** Jean **Malala** (viie s.), *Chronographie*; *Chronique pascale*; et un grand nombre de chroniques postérieures qui ont utilisé d'anciens documents. **Georges de Pisidie** a célébré les victoires du règne d'Héraclius dans trois poèmes historiques sur la guerre contre les Perses, le siège de Constantinople par les Avars et l'*Héracliade*. On trouvera des renseignements sur les historiens byzantins dans **Krumbacher,** *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 1890. Les études byzantines ont été mises en honneur au xviie s. par **Ducange,** *Historia byzantina*, 1680, suivie de *Constantinopolis christiana*.

Les plus importants ouvrages généraux sur l'histoire byzantine sont : **Gibbon,** *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* (1776-1789, en anglais), plusieurs fois traduite en français; **Le Beau,** *Histoire du Bas-Empire*, éd. Saint-Martin, 1829-1833, 21 vol., compilation encore utile; **Hopf,** *Gesch. des Griechenlands im Mittelalter*, dans l'*Enkyklopädie* de Ersch et Gruber, t. 85, 86; **Paparrigopoulo,** Ἱστορία τοῦ Ἑλληνίκου ἔθνους, 1887-88, t. III, IV, et *Histoire de la civilisation hellénique*, 1878; **Brunet de Presle** et **Blanchet,** *la Grèce depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours*, 1860; **Finlay,** *A history of Greece from its conquest by the Romans to the present times*, 1877; **Gfrörer,** *Byzantinische Geschichte*, 1872-1877, 3 vol.; **Hertzberg,** *Gesch. des Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens*, 5 vol.; 1876, et *Geschichte der Byzantiner*, 1883, dans l'*Allgemeine Gesch.* de Oncken, etc. Pour l'histoire religieuse, **Le Quien,** *Oriens Christianus*, 1740, 3 vol.; **Hefele,** *Hist. des Conciles*, trad. **Delarc.** Pour le commerce, **Heyd,** *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, trad. **Furcy-Raynaud,** 1885, 2 vol. Pour l'art, **Bayet,** *l'Art byzantin*, 1883. — Un certain nombre de monographies, d'articles, doivent être signalés : **Chastel,** *Histoire de la destruction du paganisme dans l'empire d'Orient*, 1850; **Guldenpenning,**

Geschichte des oströmischen Reiches unter den Kaisern Arcadius und Theodosius, 1885; **Am. Thierry**, *Trois ministres de Théodose, saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie*, 1872, *Nestorius et Eutychès*, 1878; **Gregorovius**, *Athénaïs*, et *Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter*, 1889; **Isambert**, *Histoire de l'empereur Justinien*, 1856; **Debidour**, *De Theodora*, 1877; *Théodora*, 1885; **H. Houssaye**, *l'Impératrice Théodora*, *Rev. des Deux Mondes*, 1885; **Dahn**, *Procopius von Cæsarea*, 1865; **Drapeyron**, *l'Empereur Héraclius et l'empire byzantin au VIIe s.*, 1869; Gasquet, *De l'autorité impériale en matière religieuse à Constantinople*, 1879, *l'Empire byzantin et la monarchie franque*, 1888; **Ch. Lécrivain**, *le Sénat romain depuis Dioclétien*; **A. Rambaud**, *l'Hippodrome à Constantinople*, *Rev. des Deux Mondes*, août 1871; *Empereurs et impératrices d'Orient*, *ibid.*, janvier, février 1891; **Duchesne**, *Vigile et Pélage*, *Rev. des quest. hist.*, 1884; **Calisse**, *Il governo dei Bizantini in Italia*, *Rivista Storica Italiana*, 1885; **Diehl**, *l'Administration byzantine en Italie*, 1889; **Couret**, *la Palestine sous les empereurs grecs*, 1869. Pour les rapports avec les Germains en Espagne, en Italie, en Afrique, voir notamment **Dahn**, *Die Könige der Germanen*, 1861-1871, 6 vol.

Cette bibliographie doit être complétée par celle du chapitre XIII.

CHAPITRE V

FORMATION DU POUVOIR PONTIFICAL L'ITALIE BYZANTINE, LOMBARDE, PAPALE LA PROPAGANDE CHEZ LES BARBARES

(395-756)

I. — Jusqu'à l'établissement des Lombards.

Rôle de la papauté dans l'histoire du monde. — La papauté a dominé le moyen âge, et l'a dirigé. Comme le christianisme était la civilisation même des peuples européens, le pape se croyait le droit et il eut souvent la force de gouverner le monde. La puissance effective des papes date de leur alliance avec les Carolingiens, au milieu du VIIIe siècle. Mais il faut remonter plus haut pour trouver les causes premières de la fortune de la papauté, celles qui lui assuraient la primauté dans le monde chrétien, dès le IVe siècle, avant l'invasion des Barbares.

Double origine de la papauté : la Rome des empereurs et la Rome de saint Pierre. — Le pape est le successeur de saint Pierre, le prince des apôtres; il réside à Rome, capitale du monde.

C'est un fait remarquable dans l'histoire du christianisme que cette religion n'ait pas eu pour centre et pour capitale la

ville sainte, Jérusalem, où avait prêché et où était mort le Messie. Rome, qui avait conquis et gouverné le monde méditerranéen, était par excellence, pour les peuples de l'Empire, le lieu du commandement. C'est de là qu'ils avaient coutume de recevoir des ordres. Lorsqu'il y eut côte à côte une hiérarchie laïque et une hiérarchie ecclésiastique, il parut naturel que celle-ci comme l'autre aboutît à Rome. Cette conception fut favorisée par les empereurs, à qui elle simplifiait le gouvernement de l'Église. L'Église l'accepta d'autant plus volontiers que l'Empire était considéré non seulement comme un organisme politique, mais comme une manière d'être du monde, nécessaire et supérieure aux accidents de l'histoire et à des revers passagers. Elle faisait la distinction entre la cité humaine, c'est-à-dire l'Empire, et la cité divine, c'est-à-dire elle-même; mais la Rome ancienne, persécutrice des martyrs, transmit son illustration à la Rome nouvelle, qui allait exercer sa primauté au nom de la religion. Lorsque la place de l'empereur resta vide, les monuments, le souvenir des vieilles institutions dont les noms subsistaient encore, les textes des poètes et des historiens, et enfin la fidèle mémoire des peuples sauvegardèrent le sentiment de la majesté de Rome, dont le pape parut le représentant.

Ce n'est pourtant pas dans ces souvenirs historiques un peu vagues qu'il puisa sa principale force. Il lui fallait un titre précis et il l'avait. Il était le successeur de saint Pierre, prince des apôtres. L'opinion d'après laquelle saint Pierre serait venu à Rome et y aurait subi le martyre n'a point un fondement historique assuré. Ce fut peut-être un hommage inconscient rendu à l'Empire par le christianisme naissant, qui voulut que le vicaire du Christ eût confessé sa foi dans la capitale. Mais, comme il arrive souvent en histoire, ce qui n'avait été qu'un effet devint cause, et cette légende, inspirée par la gloire de la cité impériale a plus fait pour la perpétuer, que le génie de ses hommes d'État, la puissance de ses institutions et la splendeur de ses monuments. C'est à elle que Rome doit d'être restée la « Ville éternelle ».

Toutes les paroles où le Christ donne à saint Pierre, la pré-

rogative sur les autres apôtres, l'évêque de Rome, successeur de Jésus, se les appliqua. On connaît le célèbre passage si souvent invoqué. Voici comment le rapportait Léon le Grand : « Quand le Seigneur demanda : Que disent les fils de l'homme? les disciples rapportèrent les opinions diverses, mais, comme ils cherchaient ce qu'eux-mêmes devaient croire, Pierre exprima par quelques mots la plénitude de la foi en disant : Tu es le Christ, fils du Dieu vivant. — Tu es bienheureux, répondit le Seigneur, car ce que tu viens de dire, ce n'est pas le sang ni la chair qui te l'a révélé, c'est mon père qui est au ciel. Et moi je te dis : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

De ces paroles, commentées à la manière d'un axiome par les théologiens, on peut tout tirer : la primauté du successeur de saint Pierre, et même son infaillibilité en matière de dogme. Léon le Grand n'hésite pas à conclure que « celui qui ne prend pas la confession de Pierre, se sépare du fondement de l'Église ». Saint Pierre était réputé résider à Rome, où l'on vénérait son tombeau. Il était comme l'évêque perpétuel de la ville éternelle.

Causes de la supériorité morale et spirituelle de la papauté. — L'autorité du pape sur l'Église s'établit surtout au temps des hérésies et des discussions sur le dogme. Quand, au IIIe siècle, l'organisation épiscopale fut achevée, on était disposé à regarder tous les évêques comme égaux entre eux. Saint Cyprien, évêque de Carthage (mort en 254), affirme énergiquement cette égalité et ne reconnaît à saint Pierre, parmi les apôtres, qu'une préséance honorifique. Il semble même d'abord que les Églises d'Orient dussent l'emporter sur celles de l'Occident. Il y avait une vie religieuse très active à Antioche et à Alexandrie, métropoles des grandes églises de Syrie et d'Égypte qui se disaient fondées par saint Pierre et saint Marc. Les grands conciles *œcuméniques*, où l'on entreprend de fixer le dogme, sont tous convoqués en Orient, par les évêques orientaux, sous l'influence des empereurs d'Orient. A Nicée (325), sur 318 assistants il y a 3 Occidentaux; à Cons-

tantinople (381), 1 sur 150; à Ephèse (431), 1 sur 68; à Chalcédoine (451), 3 sur 353; à Constantinople (553), 6 sur 168; à Constantinople (680), 5 sur 56. Et pourtant, ces discussions théologiques, auxquelles les Occidentaux prirent une part si petite, ont été très favorables à la papauté. Rome ne s'engagea pas à fond dans les subtilités qui multipliaient les hérésies. Là se manifeste la supériorité du génie romain, étroit, mais précis et pratique.

Le contraste est saisissant, entre l'esprit hellénique de l'Orient et l'esprit latin de l'Occident. C'est la différence de l'esprit philosophique, jamais satisfait, se dérobant aux solutions par des propositions nouvelles, et de l'esprit juridique qui accepte des principes une fois posés et en déduit les conséquences. Le pape est un théologien législateur, au lieu qu'un philosophe survit en tout théologien oriental. Le contraste se marque d'autant mieux, à partir du v[e] siècle, que l'Orient s'hellénise de plus en plus, car il ne reste de romain à Constantinople que le nom de Ῥωμαῖοι, transporté là comme une épave de l'histoire, et quelques titres qui font singulière figure sous leur vêtement grec. L'Occident, au contraire, oublie le grec. Léon le Grand n'est pas capable de comprendre le texte des actes du concile de Chalcédoine. Il demande à un de ses correspondants habituels, l'évêque de Cos, d'en faire « une traduction latine, sans termes ambigus, pleinement intelligible ». Il le prie une autre fois de traduire en grec une lettre où il a exposé la doctrine catholique. Grégoire le Grand avoue sans ambages qu'il ne sait pas le grec. C'est le cas de presque tous les papes, excepté, bien entendu, de ceux qui sont nés dans les pays helléniques. Or cette langue, que les Romains n'entendent plus, était seule capable d'exprimer et par conséquent de produire les nuances des discussions dogmatiques, les raffinements de la controverse. Seule elle pouvait, par divers procédés, rendre immédiatement saisissable la différence des opinions. Lorsque le patriarche Nestor enseigne que les deux natures sont demeurées distinctes dans le Christ et que le Verbe, pour avoir habité dans le corps d'un homme, ne s'est pas fait homme, il dit que Marie doit être appelée non pas

Θεοτόκος, c'est-à-dire mère de Dieu, mais seulement Χριστοτόκος, c'est-à-dire mère du Christ, et que l'enfant de Marie n'est point Θέος, Dieu, mais Θεοφόρος ou Θεοδόχος, qui porte Dieu, qui a reçu Dieu. Voilà toute une doctrine expliquée par le jeu des mots composés. La querelle de l'arianisme a porté sur quelques lettres : les orthodoxes veulent que le Fils soit de même substance que le Père, ὁμοούσιος; les ariens, qu'il soit de substance différente, ἑτερούσιος; les semi-ariens, qu'il soit de substance semblable, ὁμοιούσιος; les sages enfin, pour éviter tout conflit, se contentent de dire que le Christ est semblable à Dieu, ὅμοιος. Selon qu'on emploie le mot simple ou le mot double, que l'on ajoute ou que l'on supprime une lettre, on s'engage dans tel ou tel parti. Le latin était inhabile à ces subtilités. La différence entre les deux langues qui expriment deux génies opposés est telle, que les traductions sont périlleuses. Léon le Grand se plaint qu'une lettre de lui, traduite en grec, le fasse passer pour un partisan de Nestor dont il est l'adversaire décidé. Ne point savoir le grec, c'est donc être prémuni contre l'hérésie.

La supériorité intellectuelle est évidemment du côté de Constantinople. Léon le Grand a vécu au temps où commençait la décadence de l'esprit en Italie; après lui, elle s'est précipitée. Grégoire le Grand a encore des lumières, mais son horizon est circonscrit par les ténèbres toutes voisines, et la plupart des autres papes vivent dans la misère spirituelle. Il semble qu'ils aient été tous de braves gens, occupés de soins très simples. Dans cette Rome où ils vivent sous les yeux du peuple et du clergé qui les a élus, et sous la surveillance des magistrats impériaux, ils ne sont pas assez grands seigneurs pour avoir des vices. Ils font tous à peu près la même chose : ils sont bâtisseurs; même Sisinnius, pauvre prêtre goutteux qui a passé quelques semaines sur le siège de saint Pierre, a eu le temps de « faire fondre de la chaux ». Ils construisent ou réparent des églises, remplacent des poutres vieillies, dont leur biographe donne le nombre, font faire des pièces d'orfèvrerie, des images peintes, des mosaïques. Ils recherchent les reliques des martyrs et les transportent en grande pompe dans le sanctuaire qui leur est destiné; ils veillent sur les cimetières où dort la foule des

saints, y envoient le pain consacré, la burette et les cierges pour la célébration de la messe. S'il pleut trop longtemps ou que le Tibre déborde, ils conjurent les eaux par des processions. Ils contemplent avec terreur les éclipses pendant lesquelles la lune laisse voir « sa souffrance sur son visage sanglant ». Ils aiment les pauvres et font l'aumône. Ils distribuent les blés du grenier de saint Pierre, à bas prix ou gratuitement, et se font bien venir de leur clergé à qui ils laissent toujours quelque générosité par testament. Bien qu'il ne faille point, pour les juger, s'en rapporter toujours à leurs biographes, ceux-ci nous en donnent une impression générale. Justement parce que le *Liber pontificalis* signale avec force éloges les pontifes qui savent le grec, il nous montre que c'est là une exception. Exception encore si le pape est « éloquent » et capable d'instruire son clergé. D'ordinaire son mérite est de connaître les psaumes par cœur, avec leur interprétation mystique, et de les savoir chanter. Être un maître en l'art du chant, c'était un titre pour succéder à saint Pierre : les électeurs goûtaient et ils étaient capables de juger ce talent-là. On vivait dans la sainte simplicité, dans l'indigence d'esprit. Un pape, faute de se trouver un serviteur à son gré, est obligé de se faire son propre caissier. Un autre, envoyant à l'empereur une légation de quelques personnes, s'excuse de n'avoir pu trouver dans la ville des gens instruits. Si l'on voulait comparer l'activité intellectuelle de Constantinople à celle de Rome, le contraste serait aussi grand qu'entre le jour et la nuit. Mais Rome, réduite à cette pénurie, sait du moins ce qu'elle veut. Deux idées emplissaient les esprits de ses papes : ils croient à la primauté de l'apôtre Pierre et à la fixité de la foi. Nulle part la tradition n'a été aussi forte que dans la Rome pontificale, qui en remontrerait en ce point même à la Rome païenne des premiers siècles. Or la simplicité d'un esprit borné, mais constant et robuste, est une arme redoutable. C'est par elle que la papauté a vaincu.

Dès le IVe siècle, ces qualités et ces vertus lui assuraient l'avantage. Dans les querelles acharnées et troubles qui furent suscitées par l'arianisme, elle se tint au Symbole de Nicée. Cette attitude, au milieu des variations des autres, fit de

l'évêque de Rome le chef des orthodoxes. Les patriarches, les empereurs, dans leurs conflits, l'invoquaient. Il acquit ainsi une situation excellente ; on s'adressait à lui, non pas qu'on lui reconnût un pouvoir supérieur, mais parce qu'on lui savait une haute autorité morale qu'on voulait avoir de son côté. Le résultat était le même : le pape devenait le gardien privilégié de la *paix*.

Le concile de Nicée avait établi l'autorité des métropolitains, c'est-à-dire des évêques résidant au chef-lieu de la province, sur les évêques de cette province. En vertu de cette décision, les papes étaient légalement les supérieurs des évêques d'Italie. Parmi les métropolitains s'élevaient à un plus haut rang les patriarches ; en Orient il y en a plusieurs, tandis qu'en Occident l'évêque de Rome est le seul qui puisse prétendre à ce titre que, d'ailleurs, il n'a pas daigné porter : nouvelle supériorité. En 347, le concile de Sardique a décidé que de toute l'Eglise des appels peuvent être portés au pape, non pas, il est vrai, pour qu'il puisse en décider de son autorité personnelle, mais pour qu'il les soumette à une nouvelle procédure synodale. Les décisions de ce concile ne furent pas universellement acceptées, ni revêtues de l'approbation impériale ; mais depuis longtemps déjà des consultations et des demandes d'arbitrage étaient adressées à la cour de Rome. La tradition de la fondation de l'évêché par Pierre faisait plus que toutes les lois et tous les canons.

Au commencement du ve siècle, Innocent Ier (402-417) nomme l'archevêque de Thessalonique vicaire de Rome pour toute la province d'Illyrie, bien que cette province, qui comprenait la Grèce, la Macédoine et la Mésie, n'appartînt qu'en partie à l'empire d'Occident. Et il maintient sa prétention. Il reprend les décrets du concile de Sardique et revendique son droit d'être consulté sur toutes les affaires ecclésiastiques et celui de trancher les questions de dogme. Ces prétentions, Léon le Grand les fit admettre.

Léon le Grand. — Ce pontife, qui occupa 21 ans le saint-siège, est le premier des grands papes, et, sans contredit, le personnage le plus remarquable de l'Empire au milieu du

v[e] siècle. L'invasion avait déjà couvert une partie de l'Occident, et si, dans les villes de Gaule et d'Espagne, assiégées, abandonnées par les officiers de l'empire, les évêques sont apparus comme des chefs et des défenseurs, quel éclat n'eut point la conduite du pape Léon I[er], qui négocia en 451 la retraite d'Attila, et peu d'années après obtint de Genséric la promesse que Rome ne serait pas détruite! Il avait regardé en face les deux plus redoutables chefs des Barbares.

Dans toute l'Eglise, Léon I[er] fait prévaloir son autorité. En 444, l'évêque de Besançon Calidonius, accusé d'avoir épousé une veuve, fut déposé par un synode tenu à Arles sous la présidence d'Hilaire, archevêque métropolitain. Il en appela au pape. Léon évoqua l'affaire à Rome, réunit un concile, rétablit Calidonius et condamna Hilaire qui perdit son titre de métropolitain (445). Valentinien III, empereur en Occident, donne aux théories du pape l'appui de la loi. Il ordonne aux évêques « de tenir pour loi tout ce qu'a sanctionné, tout ce que sanctionnera le siège apostolique,... afin qu'il ne naisse aucun trouble, même léger, dans l'Eglise ». Le pape aura juridiction sur tous les évêques. Au cas où l'un d'eux refuserait de comparaître devant lui, le gouverneur l'y forcera. Il faut noter qu'en servant ainsi le pouvoir de l'évêque de Rome, l'empereur travaille pour lui-même : au milieu de ces provinces où campent les envahisseurs il conserve ainsi de l'autorité sur les évêques et les fidèles.

Léon I[er] obtint un succès encore plus éclatant dans la grande affaire religieuse du temps. On s'était heurté à l'un des problèmes les plus ardus de la théologie : concilier la *divinité* et l'*humanité* du Christ. Les Nestoriens, séparant le Dieu de l'homme, diminuaient la nature divine de Jésus; les Eutychéens, ou monophysites, par réaction, confondaient les deux natures, détruisant la nature humaine de Jésus [1]. Léon, dans un langage magnifique, accepte, proclame et, pour ainsi dire, définit le mystère qui fait le fond même de la religion chrétienne : « Les caractères de l'une et de l'autre nature, de l'une

1. Voir, ci-dessus, au chapitre IV.

et de l'autre substance demeurant entiers et se rencontrant dans une même personne, l'humilité a été acceptée par la majesté, l'infirmité par la force, la mortalité par l'éternité; pour payer la dette de notre humanité, la nature inviolable s'est unie à une nature capable de souffrir, afin que... le seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme-Dieu Jésus-Christ pût mourir d'un côté et, de l'autre, ne pût pas mourir. » Au concile d'Ephèse (449), réuni par l'empereur Théodose II, les Eutychéens eurent le dessus; Flavien, patriarche orthodoxe de Constantinople, succomba aux mauvais traitements; le pape ne céda point. Il rejeta les décisions du concile, tint un synode à Rome, et réclama de l'empereur un autre concile œcuménique.

Léon triomphe, après l'avènement de Marcien. Celui-ci réunit à Chalcédoine le nouveau concile et le fait présider par les légats du pape. Léon, invité par l'empereur, s'excuse de ne pas venir en personne. Il juge ne pouvoir quitter Rome; il suffira que deux évêques et deux prêtres le représentent au concile : « Je serai présent parmi vous dans la personne de mes vicaires. Votre Fraternité pensera que je suis là et que *je préside*. Au reste, je n'ai pas failli à la prédication de la foi catholique. Vous ne pouvez ignorer ce que je crois, moi qui suis fidèle à la tradition antique, ni douter de ce que je désire. Donc, mes très chers frères, rejetez loin de vous cette audace de disputer contre la foi. Ne permettez pas qu'on défende des opinions qu'il n'est pas permis d'avoir, puisque, m'appuyant sur l'autorité de l'Évangile, sur les déclarations des prophètes et sur la doctrine apostolique, j'ai déclaré en toute plénitude et en toute clarté la vraie doctrine. » Ceci est bien le langage d'un chef, d'un maître. Appuyé par l'autorité impériale, Léon dicte les sentences du concile. Les légats donnent lecture de sa lettre dogmatique, traduite en grec : c'est la foi des pères; c'est la foi des apôtres; Pierre a parlé par la bouche de Léon. Dès la cinquième séance, ils l'emportent, grâce aux commissaires impériaux. Ils font cette seule concession de déclarer que les deux natures sont unies sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation. Sur la plus grave question posée depuis l'adoption du sym-

bole de Nicée, le pape a tranché, sans accepter de discussion. Nous sommes bien près de l'infaillibilité en matière de dogme.

La lutte pour la primauté. — Dans sa huitième séance, le concile, en l'absence des légats de Rome, a confirmé une décision du concile de Constantinople en faveur de la capitale de l'Empire d'Orient (381) : il a déclaré que « le très saint-siège de la nouvelle Rome doit jouir des mêmes privilèges que celui de l'ancienne Rome », c'est-à-dire que le patriarche de Constantinople doit être l'égal du pape. Léon proteste, déclare nul ce canon des actes du concile et le casse, au nom de l'apôtre Pierre : « Les choses divines, écrit-il, ne se règlent pas d'après le même principe que les séculières. Il n'y aura point de construction stable hors de la pierre que le Seigneur lui-même a placée au fondement. » Ce n'est pas l'importance ou la richesse d'une ville qui rend son église digne d'un rang supérieur, c'est l'origine apostolique : « Que l'évêque de Constantinople se contente d'habiter une ville royale, mais qu'il ne s'imagine pas qu'il en fera jamais une ville apostolique. » Le contraste est bien marqué, d'un trait net, entre deux théories qui resteront inconciliables. L'empereur, cette fois, obligea le patriarche de Constantinople à céder.

En cette occasion, Léon le Grand intervenait autant en faveur des deux patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie, qu'on voulait placer au-dessous de Constantinople, que pour défendre la prérogative du siège de Rome. Malgré le succès qu'il obtint et l'importance de son rôle personnel, il ne faut pas oublier que du côté de l'Orient est encore le centre de gravité du christianisme. Les grandes églises d'Alexandrie et d'Antioche, celles de Jérusalem et de Constantinople peuvent bien reconnaître une préséance honorifique à Rome, la capitale ancienne de l'Empire et la résidence de Pierre; mais il n'est pas question qu'elles se subordonnent, et le pape a toujours soin de les traiter avec déférence.

La tradition faisait de saint Pierre le premier évêque d'Antioche et voulait qu'il eût envoyé son disciple saint Marc fonder l'église d'Alexandrie. Ces deux patriarcats se disaient donc, comme Rome, d'origine apostolique; leur titre était le même.

Aussi le pape a-t-il soin de les intéresser à sa querelle contre le patriarche de Constantinople, tout en rappelant doucement la primauté romaine. Voici en quels termes Léon I[er] écrit à ces évêques : « Il faut que nous soyons d'accord dans nos sentiments et dans nos actes. Puisque le bienheureux Pierre a reçu de Dieu le principat et que l'église de Rome garde fidèlement ce qu'il a établi, comment serait-il permis de croire que son saint disciple Marc, premier évêque d'Alexandrie, y ait formé une autre tradition et décrété d'autres règles? Assurément un même esprit, coulant de la même source, anime le maître et le disciple, et celui-ci ne peut transmettre que ce qu'il a reçu de celui-là. — « Il faut, écrit-il à l'évêque d'Antioche, que ta Dilection considère attentivement la grandeur de l'église au gouvernail de laquelle tu es assis par la volonté de Dieu. Souviens-toi de la doctrine que Pierre a fondée par la prédication dans le monde entier, mais en particulier à Antioche et à Rome où il a été investi d'un office spécial. » Il ajoute qu'à Rome Pierre a terminé sa carrière et trouvé le martyre : il domine « dans ce lieu de sa glorification ». Ainsi Léon rappelle leur haute origine à ses très chers frères d'Alexandrie et d'Antioche, tout en marquant sa prééminence.

La conduite que tiendra Grégoire le Grand, cent cinquante ans plus tard, est inspirée de cet exemple. Il refuse le titre d'évêque universel au patriarche de Constantinople, mais ne l'accepte pas non plus pour lui-même. Sa lettre à l'évêque d'Antioche sur la hiérarchie des patriarcats apostoliques est un chef-d'œuvre de finesse et de diplomatie : « Votre Sainteté m'a dit beaucoup de choses, qui m'ont été douces, sur la chaire de Pierre, prince des apôtres; elle a même ajouté qu'il y préside toujours en la personne de ses successeurs. J'ai volontiers écouté tout cela, car celui qui me parle ainsi du siège de Pierre occupe, lui aussi, le siège de Pierre, et moi qui n'aime point les honneurs qui ne s'adressent qu'à moi, je me suis réjoui, car vous vous donnez à vous-même, très cher frère, ce que vous m'attribuez. Bien qu'il y ait eu plusieurs apôtres, le seul siège du prince des apôtres a obtenu la primauté, ce siège d'un seul qui est établi en trois lieux, car Pierre a exalté (*sublimavit*)

le siège de Rome, où il a daigné se reposer et finir sa vie terrestre ; il a honoré (*decoravit*) le siège d'Alexandrie, où il a envoyé son disciple saint Marc l'évangéliste ; il a établi (*firmavit*) le siège d'Antioche, où il est demeuré sept ans. C'est donc sur un seul siège et sur le siège d'un seul que sont assis trois évêques de par la volonté divine. Aussi je prends pour moi tout le bien qui est dit de vous, et, si vous entendez dire quelque bien de moi, attribuez-le à vos mérites, car nous sommes une seule et même personne en l'apôtre Pierre. »

Il eût été difficile de déployer plus d'habileté pour s'assurer le concours des grandes églises d'Orient contre les prétentions de Constantinople ; et cela tout en sauvegardant par des nuances d'expression la dignité supérieure de l'évêché de Rome. Le pape avait intérêt à soutenir la thèse que les églises doivent leur prédominance à l'origine apostolique ; il était le seul qui fût véritablement menacé par le succès de la théorie opposée, laquelle mesurait l'importance de l'évêque à celle de la ville. Antioche et Alexandrie, capitales des vastes et populeuses régions de Syrie et d'Egypte, ne le cédaient guère à Rome ou à Constantinople pour la grandeur matérielle, et moins encore pour le nombre des évêchés et des fidèles soumis à leur pouvoir. Que celui-ci fût fondé sur l'origine apostolique ou sur l'importance politique de ces villes, elles n'avaient guère à perdre ou à gagner. Au contraire, l'évêque de Rome avait tout intérêt à invoquer contre Constantinople la prérogative apostolique : Rome était en décadence, Constantinople en progrès. Constantinople, il est vrai, n'avait été sanctifiée par aucun martyr, mais, chrétienne dès sa naissance, elle n'était pas souillée par les souvenirs du paganisme. La nouvelle capitale dépassa bientôt l'ancienne, en population, en richesse. Dévastée par Alaric et par Genséric, désertée par les empereurs, qui se réfugient à Ravenne, Rome cesse d'être capitale. Héritière des grandes cités grecques, Constantinople devient le foyer d'une civilisation nouvelle. C'est un atelier théologique d'une activité qui fait ressortir l'inertie intellectuelle de Rome. L'empereur y réside au milieu de sa cour où il est littéralement adoré, à la tête d'une administration qui maintient la prédominance de l'État

sur l'Église. Il est naturel qu'il veuille placer à la tête de la hiérarchie ecclésiastique le patriarche qu'il a sous la main, près de sa personne sacrée.

C'est pourquoi, malgré l'ascendant de Léon le Grand, la primauté qu'il revendiquait avec tant d'assurance n'a pas été reconnue constamment au siège de Rome. En Orient, elle n'est qu'honorifique et exercée seulement par intermittence, au gré des empereurs. En Occident, la situation est autre. Les Barbares ariens dominent dans toutes les provinces; la population romaine d'Italie, d'Espagne, de Gaule, n'en sent que plus vivement le besoin de se resserrer autour du chef du catholicisme. En 502, le synode des *Palmiers* déclare que l'évêque de Rome, qui est le supérieur, ne peut être jugé par les autres évêques qui sont ses inférieurs. En 526, l'abbé romain Denys le Petit publie une collection des canons, c'est-à-dire des lois ecclésiastiques votées par les conciles. Il y ajoute les *décrétales*, décisions personnelles des papes, qui acquièrent force de loi, comme jadis les décrets impériaux.

Ainsi, pendant que l'évêque de Rome établissait son autorité sur le souvenir sacré de l'apôtre Pierre, le souvenir profane de la grandeur impériale lui apportait son concours. Le successeur de Pierre apparaissait en même temps comme le successeur d'Auguste.

Empereurs et papes. — Pendant qu'il luttait avec les églises rivales pour se placer à la tête de la hiérarchie ecclésiastique, le pape demeurait humble envers l'empereur. Lorsque les empereurs avaient substitué la religion nouvelle à l'ancienne, ils avaient conservé l'autorité qu'ils avaient toujours exercée dans le domaine religieux, au temps du paganisme. Ils avaient abdiqué leur titre de souverain pontife, mais ils n'en restèrent pas moins les supérieurs des évêques comme des autres fonctionnaires. Les chrétiens n'y firent pas opposition. Ils savaient que toute puissance vient de Dieu : Jésus n'avait-il pas ordonné de rendre à César ce qui est à César? De plus l'Église eut sans cesse besoin de la puissance impériale. Elle s'en servit d'abord pour assurer sa victoire, comprimer la résistance des religions païennes et convertir en-

masse les sujets de l'Empire. Elle fit démolir les temples, interdire les sacrifices, même les rites du culte domestique, et, pour toutes ces mesures, elle eut recours au bras séculier.

Après que le paganisme a succombé, surgissent les hérésies. On n'en peut venir à bout par les armes spirituelles; il faut aux condamnations de l'Église la sanction des pénalités de la loi civile. Seul l'empereur peut faire prévaloir l'orthodoxie. Quand l'église d'Afrique est troublée par l'hérésie des Donatistes, Constantin cite les parties à son tribunal, et décide. Quand survient l'hérésie beaucoup plus grave d'Arius, il réunit le premier concile œcuménique, il le préside, il conduit les débats; les évêques lui indiquent une décision; il la transforme en loi; c'est lui qui imposera le symbole de Nicée. A côté des évêques, lesquels gèrent les affaires intérieures de la société chrétienne, il est l'*évêque du dehors* [1]. Les successeurs de Constantin n'agissent pas autrement. Constance déclare hardiment, au concile de Milan : « Ce que je veux est canon », appliquant aux matières de foi le principe posé par les légistes romains. Les empereurs convoquent les conciles : ils les président ou les font présider par leurs délégués; ils formulent le programme des délibérations; ils les dirigent et y interviennent; les décisions des assemblées ecclésiastiques ne deviennent obligatoires qu'après approbation impériale.

Une partie des codes rédigés à cette époque est consacrée à la discipline ecclésiastique. Les hérétiques, ceux qui désobéissent à l'autorité impériale en matière de foi, sont traqués avec la même énergie que des rebelles d'un autre ordre. Les conciles et les papes sont les premiers à demander que les prêtres déposés, les évêques schismatiques soient traités comme des insurgés par le pouvoir civil. L'empereur voit dans les évêques des officiers comme les autres. S'il ne les nomme pas, il confirme leur élection, qu'il s'agisse de ceux de Ravenne, de Rome ou de tout autre lieu. Il a le pouvoir de les destituer et il en use fréquemment. Il détermine et modifie les circonscriptions ecclésiastiques. Le droit de juridiction de l'empereur est aussi grand

1. Voir, ci-dessus, le chapitre I.

sur les personnes ecclésiastiques que sur les laïques. Il accorde des privilèges aux tribunaux ecclésiastiques, mais il garde le droit de juger en appel. Il peut citer les évêques à son tribunal. Bref il est, de l'aveu des pouvoirs religieux, et malgré quelques réclamations, un représentant de Dieu sur la terre, comme les chefs de l'Église. « Ce n'est pas l'État qui est dans l'Église, c'est l'Église qui est dans l'État ; au-dessus de l'empereur il n'y a que Dieu », dit Optat de Milève (Numidie).

Le pouvoir de l'empereur sur l'Église pouvait être aussi redoutable à l'Église qu'il lui était utile. L'empereur, lorsqu'il était hérétique, comme il arriva souvent, prétendait imposer l'hérésie. Heureusement la confusion du temporel et du spirituel n'était plus possible dans la société chrétienne. Jésus a ordonné de rendre à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu. De cette distinction résulte une révolution profonde. Si avant que l'Église soit entrée dans les cadres de l'Empire, elle n'a pas renoncé à ses idées essentielles. C'est surtout dans l'Église d'Occident que l'on résiste aux empiétements des empereurs sur le domaine spirituel. On sait comment saint Ambroise fit plier Théodose. Sa thèse, c'est : « L'empereur est dans l'Église, non au-dessus. » Le pape Gélase précise la distinction en une phrase célèbre adressée à l'empereur hérétique Anastase : « Deux pouvoirs gouvernent le monde, l'autorité pontificale et la puissance royale ; mais la première l'emporte sans conteste, puisque les prêtres doivent compte à Dieu des actions des empereurs. » Le pape Symmaque écrit à Anastase que le pontife est au moins l'égal sinon le supérieur de l'empereur, puisqu'il administre l'ordre divin. Le pape Agapet déclare à Justinien que c'est aux évêques, non à l'empereur, qu'il appartient de décider de la foi. Le christianisme maintient facilement la séparation du temporel et du spirituel, parce qu'il possède un clergé distinct de la masse des fidèles. L'empereur n'est pas souverain pontife ; il ne confère pas les sacrements ; il n'est même pas prêtre. Évêque du dehors, il reste profane. Il ne domine vraiment que sur la hiérarchie ecclésiastique, non sur le dogme. Fatalement l'autorité spirituelle se dégagera un jour de l'autorité temporelle, mais ce jour sera long à venir.

Le lien de subordination qui attachait Rome à l'Empire ne fut pas rompu quand l'Empire se fut écroulé en Occident et qu'il n'y eut plus d'empereur à Rome (476). L'idée de l'Empire survécut à la réalité. On ne pouvait concevoir autrement l'organisation du monde ; et cette puissante administration, qui avait fait régner pendant des siècles l'ordre et la paix, resta un idéal. On ne songeait même pas à se dégager de l'Empire. L'empereur qui résidait à Constantinople était réputé le souverain unique et universel. Les papes furent peut-être moins libres; ils furent, en tout cas, plus tracassés qu'au temps où il y avait un empereur en Italie. A la vérité, les Barbares, en occupant la Péninsule, protégeaient de fait les évêques de Rome contre les empereurs souvent hérétiques, mais cette demi-liberté était payée cher. Nous avons indiqué ailleurs combien devint difficile la situation des papes, entre Théodoric et les empereurs. Elle fut encore plus précaire au temps de la lutte entre les Ostrogoths et les Grecs. Ce fut une époque néfaste pour l'Italie. Les Romains subirent quatre sièges et furent décimés par la famine et les épidémies. Totila expulsa de Rome tous les habitants, et quand Bélisaire y fut rentré, pendant le troisième siège, on se nourrit avec le blé semé dans l'enceinte même, au milieu des ruines. Les aqueducs ont été coupés; les thermes, désormais inutiles, ne sont plus entretenus; les temples abandonnés s'écroulent. Dans cette ville qui avait encore, dit-on, un million d'habitants au temps d'Honorius, il ne s'en retrouva pas 50 000 après la défaite des Goths. Les vieilles familles ont péri dans ces guerres d'extermination où les Ostrogoths ont fini par égorger leurs otages. Les survivants ont émigré à Constantinople ; quelques-uns ont fui au nord des Alpes. Sans doute la Rome chrétienne et pontificale grandit au milieu de ces ruines; elle profitera, en fin de compte, de l'effondrement de la Rome païenne. Mais elle semble d'abord entraînée dans la catastrophe. La ruine matérielle de Rome semble diminuer l'importance des évêques de Rome. L'empereur leur fait sentir durement son pouvoir reconquis.

Au temps de Justinien et de Théodora, le saint-siège est compromis dans des querelles théologiques, où il risque un moment

de perdre la grande autorité qu'il tenait de sa constance dans l'orthodoxie. Le pape Silvère est enlevé de Rome par Bélisaire, déposé et déporté en Lycie, pour être demeuré fidèle à la foi. Son successeur, Vigile, mandé à Constantinople, y demeure dix ans, et y est fort maltraité. Il consent, dans une certaine mesure, à des concessions doctrinales qui lui sont demandées, mais alors les églises d'Afrique et du nord de l'Italie menacent de se séparer du siège de Rome, ou même s'en séparent pour un temps. Résister à l'empereur était dangereux; plus dangereuse encore était la soumission.

A ce moment du VIe siècle, la fortune de l'église de Rome hésitait encore. De nouveaux événements vont se produire en Italie, à travers lesquels elle cheminera péniblement. Il était aussi difficile de fonder la puissance de la Rome chrétienne que jadis celle de Rome païenne.

Tantæ molis erat romanam condere gentem.

II. — Établissement des Lombards en Italie.

L'Italie après la chute du royaume ostrogoth. — Justinien, après la défaite des Ostrogoths, voulut rétablir en Italie la vieille organisation romaine. Telle est l'intention qui apparaît dans sa Pragmatique-Sanction de 554.

Pour « rendre à Rome tous les privilèges de Rome », il essaya de reconstituer le sénat; vain effort, car dès la fin du VIe siècle ce fantôme aura disparu. Il rétablit le système administratif du début du Ve siècle, tel que nous l'avons exposé. Il faut seulement noter que l'Italie, qui reste une préfecture du prétoire, est réduite à la péninsule. La Dalmatie a été cédée avec l'Illyrie occidentale par Valentinien III à Théodose II. L'Afrique, reconquise sur les Vandales, forme une préfecture du prétoire à part, dont dépendent la Sardaigne et la Corse. La Sicile même est détachée et confiée à un préteur subordonné au questeur du palais sacré de Constantinople. Cette restauration de l'ancien ordre de choses fut bien accueillie par les popu-

lations, mais ce fut une courte accalmie, suivie d'une crise plus dure que les précédentes. En 568 arrivèrent les Lombards.

Ce qu'étaient les Lombards. — Ils sont le dernier grand peuple germanique qui se soit établi dans l'ancien Empire romain. Ils étaient venus des bords de l'Oder, où ils vivaient au IIe siècle, se déplaçant à la suite des envahisseurs, entrant à leur tour en relations avec l'Empire. Au temps de Tacite, ils n'avaient pas de rois; des chefs élus dans chaque canton rendaient la justice. La royauté naquit probablement du besoin de s'unir sous un chef, lors des migrations du Ve et du VIe siècle. Le roi était surtout un chef militaire; c'est à ce titre qu'il traite avec les Romains et entre plus ou moins à leur service. Au VIe siècle, les Lombards avaient remplacé les Goths dans l'ancienne Pannonie; ils avaient subjugué les Hérules et les Rugiens, qui se confondirent avec eux. Justinien les établit dans le Norique, et les employa largement à recruter ses armées. Eux-mêmes venaient, au dire de Procope, solliciter les bienfaits qui feraient d'eux des chiens de garde au lieu de loups ravisseurs. Cinq mille Lombards allèrent servir en Italie, avec leur roi Audoin, dans l'armée de Narsès. Mais ils étaient si peu dociles et si sauvages, pillant indistinctement amis et ennemis, ne respectant même pas les lieux saints, qu'il fallut les renvoyer en leur donnant de l'argent. Toutefois les rapports ne furent pas rompus entre eux et l'Empire. A la fin du règne de Justinien, les Lombards se prirent de querelle avec les Gépides, leurs voisins orientaux, qui avaient pour roi Cunimond. Le procès fut plaidé à Constantinople par des ambassadeurs des deux peuples. C'est avec le consentement de l'empereur que les Lombards, alliés aux Avares, détruisirent le royaume des Gépides (567). Ils le partagèrent avec leurs redoutables auxiliaires, parents et successeurs des Huns. Cette campagne avait été dirigée par le roi Alboin, fils d'Audoin. Il semble que cet Alboin, duquel nous savons fort peu de chose, ait été un homme exceptionnel : la tradition populaire en a conservé un souvenir presque aussi grand que de Théodoric, et son œuvre a plus duré. Une tradition veut qu'il ait été appelé en Italie par le patrice Narsès, injustement disgracié.

L'invasion des Lombards. — En avril 568 il se mit en marche avec tout son peuple, abandonnant aux Avars la Pannonie et le Norique. Les Lombards étaient renforcés de Barbares de toute race, Hérules, Rugiens, Gépides, Saxons, Alamans, Slaves, Bulgares. Ils passèrent les défilés des Alpes sans résistance, et descendirent dans le bassin de l'Adriatique.

Les habitants d'Aquilée, terrifiés, s'enfuirent dans l'île de Grado, au milieu des lagunes. *Forum Julii*[1] fut pris; les conquérants hivernèrent dans cette plaine fertile. Au printemps suivant ils reprirent leur marche : Gisulf, un parent du roi, fut chargé de la garde du Frioul, avec le titre de duc. Contournant les places fortes, les Lombards envahirent le bassin du Pô. Sauf dans quelques villes fortifiées, la résistance ne paraît pas avoir été grande. Les populations du nord de l'Italie ne songeaient pas à se défendre : elles étaient hostiles à Constantinople, qu'elles regardaient comme un foyer d'hérésies. L'évêque de Trévise, au début de l'invasion, était venu se placer sous la protection du roi. L'archevêque de Milan, le vicaire d'Italie, un grand nombre des habitants se retirèrent à Gênes (569). Alboin se fit couronner roi à Milan, la métropole du nord de la péninsule. Pavie, au confluent du Pô et du Tessin, l'arrêta et résista trois années; il la bloqua et s'avança vers le sud, jusqu'au milieu de l'Italie, vers Spolète. Puis il revint, afin d'achever la soumission du nord. Pavie se rendit (573) et devint la capitale du nouveau royaume. Peu de temps après, Alboin fut assassiné, à l'instigation de sa femme Rosamonde, fille du dernier roi des Gépides, et qu'il avait obligée, au milieu d'une orgie, à boire dans le crâne de son père.

Son successeur, Cleph, mourut au bout de dix-huit mois (575), peut-être aussi de mort violente, puis le trône resta vacant. Les Lombards croyaient pouvoir se passer de roi, n'ayant d'ailleurs aucun chef qui eût un prestige personnel approchant de celui d'Alboin.

Les différents ducs, lieutenants désignés par le roi pour administrer, leur vie durant, une fraction déterminée du peuple

1. Aujourd'hui Cittá de Friuli (Frioul).

et du territoire, se partagèrent le pouvoir. Il y en avait, affirme-t-on, trente-six, probablement un par cité ou évêché. Il est du moins certain, qu'après la fin du VIᵉ siècle, la correspondance est complète entre les duchés et ces anciennes circonscriptions (sauf pour les grands duchés de la frontière). Les envahisseurs n'étaient pas encore tout à fait fixés sur le sol; ils continuaient la conquête, se formant en bandes sous leurs ducs, se répandant à travers l'Italie, pillant et massacrant. Ils étaient toujours aussi sauvages, et beaucoup étaient demeurés païens. Alboin s'était converti à l'arianisme; ceux des Lombards qui avaient suivi son exemple n'étaient guère moins hostiles que les païens à l'Église. Un grand nombre de nobles romains furent égorgés par cupidité, les autres astreints à payer un tribut du tiers de leur revenu. Les calamités paraissent avoir été effroyables pour la population romaine. Partout on fuyait devant les Lombards : les gens de Padoue, de toute la Vénétie se réfugiaient dans les lagunes; ceux de l'Italie centrale s'entassaient à Rome; ceux de la Campanie dans les îles Pontiennes; ceux de la Lucanie, du Bruttium passaient en Sicile. Une foule de villes étaient désertes et le demeurèrent de longues années; beaucoup ne se relevèrent jamais. Les campagnes n'étaient guère plus épargnées; les habitants qui échappaient au massacre étaient réduits en esclavage, vendus sur les marchés de la Gaule. Dans les villes fortes qui résistaient, les survivants étaient décimés par la faim. L'anarchie des vainqueurs aggravait ces maux, nul pouvoir ne se constituait, consommant la conquête et établissant quelque ordre.

Cette situation se prolongea dix années. Elle finit par devenir dangereuse pour les Lombards eux-mêmes. Ils s'étaient brouillés avec leurs auxiliaires saxons, qu'ils voulaient soumettre à leurs droit, et ceux-ci avaient repassé les Alpes pour rentrer chez eux. Les bandes lombardes dépensaient leurs forces dans des entreprises sans suite, comme étaient leurs incursions en Gaule, et, derrière les places italiennes qu'elles avaient négligé de réduire méthodiquement, les Grecs organisaient la résistance, prêts à reprendre l'offensive. Dans le nord, ils occupaient encore presque toutes les villes de la Vénétie, toute

la côte ligurienne, Suse, une île du lac de Côme, tout le pays au sud du Pô, entre le Panaro, l'Apennin et la mer. Enfin, dans la presqu'île proprement dite, ni le premier choc de l'invasion, ni la grande expansion des Lombards en 575 n'avaient suffi à leur soumettre l'Italie centrale et méridionale; presque toutes les villes de la côte, facilement ravitaillées par les flottes byzantines, avaient échappé. Que leur force fût brisée par deux ou trois grandes défaites, et les Lombards pouvaient avoir le sort des Ostrogoths.

L'Italie ravagée par les Grecs, les Lombards, les Francs. — Les Grecs, fidèles à la vieille tactique impériale, appelèrent les Francs contre les Lombards. L'empereur Maurice avait promis à Childebert, roi d'Austrasie, 50 000 sous d'or. Devant le danger, les Lombards restaurèrent la royauté. Autharis, fils de Cleph, y fut élevé. C'était un vaillant soldat; il concentra toutes les forces de son peuple et lutta sans essuyer de revers décisif. Cinq fois (en 584, 585, 588, 589 et 590) les Austrasiens descendirent en Italie; un certain nombre de ducs lombards se soumirent à l'empereur[1]. Mais les Grecs et les Francs s'entendaient mal; les Francs étaient presque aussi dangereux que les Lombards; ils pillaient sans distinction alliés et ennemis; ils n'obéissaient pas et d'autre part s'irritaient de la méfiance qu'on leur témoignait. Après leur départ, Autharis reprit l'offensive. Il organisait et consolidait son royaume, gagnant ses sujets par la tolérance religieuse que lui inspirait sa femme Théodelinde, qui était catholique. Reprenant la politique qui avait quelque temps réussi aux Ostrogoths, il se faisait romain et prenait le nom de Flavius. Il perdit, au sud du Pô, Modène, Reggio, Plaisance, Padoue; au nord, il échoua dans son expédition contre l'Istrie, mais il conserva presque toutes les conquêtes faites jusque-là, et pénétra dans l'Italie méridionale jusqu'à Reggio. Quand il mourut, en 590, l'établissement des Lombards était assuré.

L'Italie partagée entre les Grecs et les Lombards. — Cependant les Lombards ne purent achever la conquête

1. Sur les guerres de cette époque entre Francs et Lombards, voir ci-dessus, chapitre III.

de la péninsule. Les côtes et les environs des grandes villes leur résistèrent victorieusement. Il s'opéra entre les territoires soumis aux envahisseurs et les territoires restés romains une sorte de division qui subsista, sauf modifications, pendant près de cent cinquante ans. Les effets s'en prolongèrent bien plus longtemps, car l'Italie ne retrouva son unité qu'après treize siècles. Il y a lieu d'indiquer avec quelque détail la géographie politique de l'Italie à ce moment, puisque c'est celui où les vieilles divisions, créées par l'administration romaine, furent remplacées par d'autres, dont les noms se retrouveront continuellement pendant le moyen âge.

Nous avons vu qu'après la réoccupation de l'Italie au temps de Justinien, cette préfecture du prétoire avait été réduite à la presqu'île. Le gouverneur porte le titre d'*exarque*; les circonscriptions prennent le nom de *duchés*, comme celles du royaume lombard. Au nord-est, l'*Istrie* maritime a échappé aux Lombards; elle forme un gouvernement auquel appartiennent Tergeste (Trieste) et Grado, la nouvelle Aquilée. De même les côtes de la Vénétie sont restées grecques; les villes fondées dans la lagune par les fugitifs des cités de l'intérieur acquièrent peu à peu de l'importance, jusqu'au jour où les principales se grouperont pour former Venise. Le chef-lieu était alors Héraclée, à l'embouchure de la Piave. Ces îles vénitiennes formèrent un *duché de Vénétie* d'abord sujet, plus tard seulement vassal de l'Empire. Les fortes places de Mantoue et de Padoue ne furent annexées par les Lombards qu'en 603; Opitergium (Oderzo) et Altinum qu'en 640. Sauf les parties que nous venons d'énumérer, les Lombards possédaient toute la province de Vénétie et Istrie. La région orientale formait le puissant duché lombard *de Frioul*, suzerain des Slaves du pays alpestre, défenseur de la frontière que menaçaient les Avars. Dans les autres cités résidaient des ducs lombards, à Trévise, Vérone, Trente, Bergame, etc. L'ancienne province de Ligurie était entièrement lombarde, à l'exception de la bande maritime comprise entre l'Apennin et le littoral, à laquelle les Grecs conservèrent le nom de *Ligurie*. La grande ville était Gênes. Cette zone leur fut enlevée en 640 par le

roi Rotharis qui en fit un duché lombard. Parmi les autres duchés lombards voisins, il faut mentionner celui de Turin.

Au sud du Pô, les Grecs s'étaient mieux défendus. Dans l'Emilie, ils ont définitivement perdu, vers 603, Crémone, Parme et Plaisance; mais toute la contrée à l'est du Panaro leur est restée, autour de Bologne; avec l'ancienne Flaminie, région de Ravenne et des bouches du Pô, c'est le district qui est immédiatement gouverné par l'exarque, et auquel on applique particulièrement le nom d'*Exarchat*. Contigu, au sud, était le *duché de Pentapole*, formé de débris de provinces, Picenum annonaire, Flaminie et Picenum suburbicaire. Il allait de l'Apennin à la mer Adriatique et s'étendait au nord jusqu'à la Marecchia, au sud jusqu'au Musone. On y distinguait deux groupes de cinq cités, toutes sièges d'un évêché : la *Pentapole maritime* avec Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, Ancône ; la *Pentapole annonaire*, avec Urbin, Fossombrone (Forum Sempronii), Jesi (Æsium), Cagli et Gubbio (Eugubium). L'ancienne province de Tuscie ou *Toscane* était à peu près entièrement aux mains des Lombards. De même la Valérie, l'ancienne Sabine. Il s'était établi, au cœur de l'Apennin, un duché lombard *de Spolète*, dont l'importance devint considérable. Agrandi aux dépens des provinces de Tuscie, Valérie et Picenum, il fut un véritable petit État, parfois presque autonome. Il ne communiquait guère avec la Lombardie proprement dite, en étant coupé par la route militaire de Ravenne à Rome. En effet, les Grecs avaient réussi, à la fin du VIe siècle, à reprendre Pérouse et les places ou châteaux qui jalonnaient leur route de Rome à Ravenne. Ils rétablirent ainsi les communications régulières entre les deux capitales de l'Italie.

Autour de Rome s'était formé un duché de Rome, accru des débris des provinces de Tuscie et Ombrie, de Valérie, de Campanie ; il allait de Civita-Vecchia (*Centumcellæ*) et Narni jusqu'au Liris. De la Campanie, les Grecs n'avaient gardé que la côte, entre Cumes et Salerne ; encore cette place fut-elle perdue au milieu du VIIe siècle. Ils avaient créé un *duché de Naples*, qui partageait la riche terre de Labour (*Laborinus pagus*) avec

le *duché de Bénévent*, maître de Capoue. Les ducs lombards de Bénévent occupaient le Samnium, la moitié de la Campanie, presque toute la Lucanie. Ils travaillaient à conquérir le sud de la péninsule, où les Grecs se maintinrent jusqu'à la fin du VIIe siècle dans la province d'Apulie et Calabre, et ne perdirent jamais le Bruttium. En 663, l'empereur Constant II ayant essayé de reconquérir l'Italie, après la défaite de ses troupes, le duc de Bénévent conquit l'Apulie et la Calabre avec les villes de Bari, Brindisi, Tarente, Otrante. Le nom de Calabre fut alors appliqué au Bruttium, dont les Lombards ne purent s'emparer. Le *duché grec de Calabre* ne dépassait pas, à la fin du VIIe siècle, la vallée du Crati.

Dès l'an 600, les provinces italiennes qui continuaient d'obéir à l'Empire, Istrie, exarchat et Pentapole, Apulie, Bruttium, Naples, Rome, Ligurie, étaient séparées les unes des autres. Elles ne communiquaient que par mer, et la route militaire de Ravenne à Rome était constamment menacée. Il est étonnant, dans ces conditions, que l'Empire, à qui l'invasion lombarde avait aisément enlevé la moitié de l'Italie, ait si longtemps maintenu sa domination sur ces contrées isolées les unes des autres. Ce n'est pas une des moindres preuves de la puissance de l'administration byzantine, dont la centralisation put conserver à ces territoires, éloignés les uns des autres et sans autre lien, une véritable unité.

Transformation des institutions romaines dans l'Italie byzantine. — Il est donc fort intéressant de connaître le système administratif qui a donné de telles preuves, d'autant plus que cette étude nous permettra de constater une des origines du régime féodal, auquel l'Italie byzantine arriva par la transformation des institutions politiques et sociales romaines.

Justinien avait conservé ou rétabli l'ancien système administratif, fondé sur la séparation des pouvoirs. Il avait préposé à l'Italie un préfet du prétoire commandant à deux vicaires, à des gouverneurs de provinces ayant l'administration et la juridiction civile. Au-dessous, les villes avec leurs magistratures municipales : les fonctions militaires étaient gérées par

des ducs ou maîtres de la milice dans les provinces, et par les tribuns dans les villes. Ce régime ne dura pas. Sous la pression des circonstances, l'administration civile fut subordonnée à l'administration militaire. L'exarque à Ravenne, les ducs dans les provinces, les tribuns dans les villes, prirent le pas sur toute la hiérarchie civile. Ils sont à la fois chefs militaires et administratifs, les fonctionnaires civils s'effaçant peu à peu et ne gardant que des attributions judiciaires.

Depuis longtemps, le régime municipal était en pleine décadence. Au VIIe siècle, on peut dire qu'il a disparu de la curie, ou conseil municipal; il n'est plus question des anciens magistrats : le *curateur* et le *défenseur* sont effacés par l'évêque et par le tribun, lieutenant de l'exarque, nommé par lui et qui représente à la fois l'autorité militaire et le pouvoir central au nom duquel il administre et juge. L'évêque se charge à leur place de protéger les faibles contre les vexations, de soutenir les pauvres, de veiller à l'approvisionnement de la ville et à l'entretien des édifices publics. A Rome, il n'est plus question du sénat après 603; le dernier sénatus-consulte est de 532. Le mot de sénat reparaîtra au VIIIe siècle, mais pour désigner autre chose, l'aristocratie romaine. Il y a encore un préfet de la Ville, sorte de préfet de police; c'est un petit personnage à côté du pape. Le *préfet de l'annone* continue à recevoir du blé de Sicile; mais c'est l'Église qui, plus que lui, nourrit les Romains. En fait le duc et l'évêque, à Rome comme ailleurs, se partagent le pouvoir. Le duc nomme les fonctionnaires civils et militaires de la province; il convoque les assemblées du peuple, par exemple pour élire l'évêque; il a la juridiction civile et criminelle, assied l'impôt, contrôle le pouvoir ecclésiastique. Rattachés à la hiérarchie byzantine, parfois patrices, au moins consuls, nommés par l'exarque, confirmés par l'empereur, souvent d'origine grecque, les ducs arrivaient à leurs fonctions par un avancement régulier. A partir du milieu du VIIe siècle, les plus importants, ceux de Rome, Naples, Venise, sont nommés directement par l'empereur. Ce sont donc, avec les bureaux où de nombreux employés les servent, les agents immédiats du pouvoir central. Le préfet d'Italie, qui

réside à Ravenne, réduit à l'administration financière, est un personnage important, mais subordonné à l'exarque. Il n'en est plus fait mention après la seconde moitié du VIIe siècle. L'exarque, gouverneur suprême de l'Italie, est un haut dignitaire, toujours décoré du titre de patrice, par lequel on le désigne souvent. Envoyé de Constantinople, fréquemment renouvelé, il habite à Ravenne le palais de Théodoric. Il a la délégation de toute l'autorité impériale. On lui rend de grands honneurs, particulièrement à Rome, quand il y vient. Il a sous ses ordres armée, diplomatie, administration, finances, travaux publics, affaires ecclésiastiques; il nomme et paie les fonctionnaires. Il surveille les élections épiscopales, même celle du pape. L'empereur garde le droit d'appel; une affaire peut toujours être portée à son tribunal; il envoie des *missi*, inspecteurs, soit pour traiter une question importante, soit pour faire une enquête, notamment sur l'administration financière. Enfin il y eut aussi de grandes enquêtes générales, comme celle de Léontius, poursuivie deux ans en Sicile et en Italie, au temps de Grégoire le Grand.

La féodalité dans l'Italie byzantine. — Tout vigilant et efficace que soit le contrôle exercé par le gouvernement impérial sur ses agents, un danger mine la puissance publique en Italie comme en Gaule : la confusion de l'autorité et de la propriété. Le régime de la propriété foncière était le même en Italie qu'en Gaule. La majeure partie du sol était aux mains de grands propriétaires; au premier rang, le fisc et l'Église. A côté des grands domaines, cultivés par des esclaves et des serfs ou colons, il y a encore des petites propriétés cultivées par des paysans libres, mais le nombre en décroît. Malgré les efforts des empereurs, qui ont soin de choisir le moins possible leurs fonctionnaires parmi les indigènes de la province, les grands propriétaires et les hauts personnages ecclésiastiques usurpent les terres des plus faibles, les confisquent sous un prétexte insignifiant, se les font léguer par testament, transforment en tribut régulier des cadeaux faits une fois. Spécialement pour échapper au fisc, beaucoup de paysans aliènent leur liberté au profit des grands propriétaires laïques et

ecclésiastiques. Dès la fin du VIe siècle, le propriétaire est maître chez lui; il a la juridiction sur ses paysans; l'autorité publique n'intervient chez lui qu'à sa réquisition. Il se trouve que, malgré les précautions prises, les fonctionnaires impériaux, surtout les plus haut placés dans la hiérarchie, exarque, préfet, maîtres de la milice, possèdent ou acquièrent de vastes domaines. L'empereur voit le péril et cherche à y parer; il interdit le patronage, accorde au paysan un droit sur la terre qu'il cultive, lui permet de la quitter. Vaines précautions : les fonctionnaires continuent à accaparer la propriété. D'autre part, les grands propriétaires fonciers, qui sont les chefs naturels de la milice, arrivent aux fonctions. Beaucoup de ducs sont des propriétaires de la province; dans leurs domaines ils sont donc souverains, par la confusion de la propriété et de l'autorité déléguée par l'empereur. Les nécessités de la défense contre les Lombards, la vanité des fonctionnaires qui tous aspirent au titre de duc, à l'imitation des gouverneurs lombards, concourent à multiplier les duchés. Le titre est, au VIIIe siècle, appliqué à des gouverneurs de ville ou à de simples officiers militaires. Le résultat de cet émiettement est que l'office se confond avec la propriété de celui qui en est investi; ajoutez que, dans bien des cas, le titre devient héréditaire. Ainsi se constitue une aristocratie foncière et militaire, constituée de fonctionnaires impériaux qui ont acquis des terres, et de grands propriétaires qui ont acquis des titres. Que les circonstances historiques achèvent de relâcher le lien qui l'unit à l'Empire, la féodalité paraîtra.

Les classes de la société sont les mêmes qu'au moment de l'invasion des Barbares. En bas, la plèbe, les pauvres, les artisans, ceux qui n'ont pas la terre, c'est la classe urbaine, qui se maintient mieux en Italie que dans le reste de l'Europe occidentale. Au-dessus, les propriétaires fonciers (*possessores*), classe moyenne qui gère les charges municipales. En haut l'ordre sénatorial, la noblesse d'Empire. Les plus riches des propriétaires fonciers se confondent avec l'ordre sénatorial pour former une classe nouvelle, la noblesse. La classe des propriétaires se transforme et devient une classe militaire,

l'armée (*exercitus*), qui figure régulièrement à côté du clergé et de la noblesse.

Puissance de l'Église dans l'Italie byzantine. — L'influence des grands seigneurs n'est balancée que par celle du clergé. Le pays est sans cesse ravagé, car pendant les cent cinquante ans que coexistèrent les duchés grecs et lombards, les provinciaux furent toujours exposés aux pillages et aux massacres. Le perpétuel besoin de protection qui profita à la noblesse laïque servit aussi au progrès de l'Église : quand la vie terrestre est si précaire et si triste, l'influence de la religion grandit; les hommes ont besoin de consolation, d'espérance en un monde meilleur. Dès le VIe siècle, le clergé était devenu la première classe sociale par son importance dans l'État et par ses privilèges. L'évêque a une grande action dans l'administration. Il nomme les magistrats municipaux avec les notables de la ville; il a fini par s'occuper de tout le service des travaux publics; il contrôle les finances; enfin il est, de par la loi, le protecteur des faibles, des pauvres, des esclaves; il surveille les gouverneurs, recueille les plaintes à leur sortie de charge; il a seul juridiction dans toute affaire civile où un clerc est partie.

Le chef de l'Église, le pape, centralise tous ces moyens d'action et, autant que l'exarque, il gouverne l'Italie byzantine. Nous verrons à combien d'objets s'appliquait l'activité de Grégoire le Grand; ce n'est pas un cas isolé : par ce que nous avons conservé de la correspondance des papes, nous pouvons juger qu'ils ont tous agi de même. A titre de propriétaires, ils concourent à la défense des provinces. On leur remet l'argent destiné à solder la milice. Par leur importance même ils sont les vrais maîtres de Rome. Les fonctionnaires civils subissent leur ascendant; les populations ont gardé le respect du nom romain, et le successeur de saint Pierre, chef religieux de l'Occident, leur paraît dans la capitale tenir la place de l'empereur. Dans les divers conflits du VIIe siècle, ce sentiment se manifeste, et l'on peut prévoir qu'un jour viendra où, l'Empire continuant de s'affaiblir, le pape sera facilement accepté comme souverain temporel de la plupart des provinces conservées par l'Empire

en Italie; mais alors il aura encore à compter avec les Lombards.

Les Lombards et l'Église : Théodelinde. — Les Lombards étaient ariens, mais n'étaient pas persécuteurs; le clergé arien n'avait chez eux nulle influence. Cette tolérance contribua beaucoup à affermir leur domination. Le mérite en revient pour une grande part à une femme qui tint dans l'histoire des Lombards un rôle éminent, Théodelinde, femme d'Autharis. Fille du duc de Bavière Garibald, elle était catholique fervente. Par son intelligence, elle conquit sur son peuple d'adoption une grande autorité, et c'est dans sa famille qu'on prit des rois jusqu'à la fin du VII[e] siècle. Après la mort d'Autharis, Théodelinde donna sa main et la couronne au duc de Turin, Agilulf. Ce prince, qui régna de 590 à 616, comprima sévèrement les ducs infidèles ou traîtres. Le royaume des Lombards prit alors son organisation définitive. Agilulf ménagea l'Église, lui rendant ses honneurs et une grande partie de ses biens. Théodelinde fit même baptiser catholique son fils Adaloald. Elle fit bâtir à Monza une basilique où fut conservée la célèbre couronne de fer des rois lombards; à l'intérieur du diadème d'or est un cercle de fer formé d'un des clous de la Sainte-Croix. Le moine missionnaire Colomban vint achever sa vie à Bobbio. Son couvent, richement doté par Agilulf et Adaloald, devint un centre de propagande catholique. Théodelinde était en correspondance avec Grégoire le Grand. Sur un point pourtant elle se montra intraitable. Depuis les troubles théologiques où s'était compromis le pape Vigile, le métropolitain d'Aquilée avait rompu la communion avec Rome. La plupart des évêques de la Haute-Italie reconnaissaient son autorité et résistaient à l'archevêque de Milan, soumis à Rome. Malgré la diplomatie du pape, Théodelinde refusa d'abandonner la cause de l'église d'Aquilée. Dans le reste du pays lombard, sur les évêques de Spolète, Chiusi (Clusium), Luna, l'autorité du pape s'exerçait; mais, au nord, tendait à se constituer une église autonome qui pouvait devenir une église nationale lombards.

Après la mort d'Agilulf, Théodelinde fut régente au nom de

son fils Adaloald (616-626). Plus tard celui-ci se laissa gagner par les Byzantins. Il suivit à ce point les avis de ses conseillers grecs, qu'il ne fut bientôt qu'un instrument entre leurs mains. L'aristocratie lombarde, contre laquelle il sévissait, se rebella; on l'accusait de s'être laissé ensorceler par un Grec. Il fut renversé; on mit à sa place Arioald, gendre de Théodelinde, dont la femme Gundeberge était aussi une zélée catholique.

Rotharis. — Arioald régna dix ans (626-636). On lui donna pour successeur le second mari de Gundeberge, Rotharis, duc de Brescia (636-652). Bien qu'il n'ait pas voulu personnellement abandonner l'arianisme, Rotharis se montra bien disposé pour l'Église catholique. Ce fut un souverain énergique; il releva le pouvoir royal et se fit obéir de tous ses sujets, même du puissant duc de Bénévent, Arégise, qui s'était converti au catholicisme et s'abstenait de prendre part aux hostilités entre les Lombards du nord et les Grecs. Rotharis reprit l'œuvre de conquête interrompue depuis Agilulf. Les milices ravennates et romaines furent vaincues sur le Panaro (638); le roi arracha aux Grecs toute la côte ligurienne entre la frontière franque et Luna (640). En Vénétie il prit Oderzo (Opitergium) et Altinum; ces conquêtes furent marquées par le pillage, l'incendie, le meurtre, la réduction en esclavage des vaincus, tout comme aux premiers jours de l'invasion : la férocité lombarde ne s'adoucit que lentement. Rotharis est surtout connu comme le premier législateur des Lombards. Son édit de 643 fut leur première loi écrite. Il en sera question tout à l'heure.

Les successeurs de Rotharis. — Après Rotharis et son fils Rodoald, qui fut tué en 653, Aribert, neveu de Théodelinde, reçut la couronne. Il était catholique; l'arianisme, n'ayant plus l'appui du roi, disparut. Les Lombards firent même preuve d'un grand zèle catholique. Bientôt, il est vrai, des guerres pour la succession royale les divisèrent. L'empereur grec, Constant II, voulut en profiter pour reconquérir l'Italie. Il débarqua à Tarente et soumit presque tout le duché de Bénévent dont il assiégea la capitale (663), mais il n'osa pousser la guerre à outrance et repartit. Quelques années plus tard, le duc Romuald de Bénévent prit l'offensive et s'empara

de l'Apulie et de la Calabre proprement dite, avec les villes de Brindisi et de Tarente.

Malgré l'état d'anarchie où était retombé le royaume après la mort de Rotharis et l'expédition impériale, il ne semble pas que la population romaine ait témoigné de haine nationale contre les Lombards. Entre les conquérants et les sujets, malgré les atrocités des premières années, l'accord est fait. Les Grecs ont encore des partisans, mais bien d'autres Italiens préfèrent être déchargés du poids des impôts levés dans l'Empire. Cependant l'anarchie se prolongea : compétitions pour la couronne, révoltes de vassaux contre les rois. Elles ne cessèrent qu'à l'avènement de Luitprand.

Luitprand. — Luitprand est le grand roi lombard (712-744). Il tient ici une place analogue à celle des fondateurs de la dynastie carolingienne en France. Après de longues années d'anarchie, il fait prévaloir l'autorité royale, oblige les ducs à l'obéissance, étend son royaume par des conquêtes, et cherche à s'entendre avec l'Église pour l'organisation d'un gouvernement régulier.

Au sortir de la crise qui durait depuis la mort de Rotharis, le royaume des Lombards est à son apogée. Il semble que ce peuple soit sur le point de consommer son œuvre, c'est-à-dire la conquête et l'organisation de l'Italie, et qu'une nation nouvelle, formée d'éléments germaniques et romains, va entrer sur la scène de l'histoire. Mais la politique des papes ruinera ce royaume, au moment où il sera tout près de l'achèvement. Avant d'aborder le récit de ces événements, qui mirent aux prises l'empereur, le pape, le roi des Lombards et le roi des Francs, il nous faut décrire sommairement l'état politique de l'Italie lombarde, et voir comment les derniers venus des envahisseurs germains ont pris racine sur le sol romain.

Le droit : état politique et social de l'Italie lombarde. — L'édit de Rotharis (643) et la législation de Luitprand (à partir de 713) nous fournissent à ce sujet d'abondants renseignements.

L'édit de Rotharis a été rédigé « avec délibération et consentement des grands, approbation de l'armée » (c'est-à-dire du

peuple). Bien que cela ait été contesté, il est vraisemblable que la loi lombarde s'appliquait dans son ensemble à tous les sujets du royaume, sans distinction d'origine. Les Lombards s'étaient grossis en absorbant les débris des nations du bassin central du Danube, Hérules, Gépides, gens du Norique, de la Pannonie. Le régime lombard dut être appliqué aux sujets romains, dont un très grand nombre au moins étaient réduits à une condition inférieure. Ce peuple composite des Lombards, dont l'unité nationale est moins marquée que celle d'autres peuples, et chez qui l'on voit des ducs alamans, bavarois, des gastalds bulgares, n'a aucune antipathie pour les mariages mixtes. Lorsque la différence religieuse s'est effacée, ces unions se multiplient à tel point, qu'à la fin du VIIe siècle la fusion paraît faite entre les envahisseurs et la population primitive.

Ceux-là ont imposé leur loi, mais abandonné leur langue pour adopter celle des vaincus. La civilisation est romaine. Les architectes de Lombardie, les ingénieurs, même les artistes et les grammairiens valent ceux de l'Italie byzantine. Pour la foi chrétienne, les Lombards ne le cèdent en rien aux Romains; un duc de Frioul se fait moine : un roi va l'imiter. Dans le costume et la toilette la distinction se marque encore, mais les usages romains finiront par prévaloir.

Pour l'organisation sociale, l'édit de Rotharis distingue : 1° les non libres ou *serfs*; 2° les demi-libres ou *aldions*, qui vivent sous la tutelle d'un patron, comme les femmes et les mineurs; ils correspondent aux *lites* des peuples francs; 3° les libres ou *arimans*, qui sont les soldats, l'armée chez les Germains n'étant pas distincte du peuple. Au-dessus sont les nobles, qui ne forment pas une classe héréditairement investie de droits spéciaux. C'est la relation personnelle avec le roi, très importante chez tous les peuples germains, qui confère les privilèges.

Le roi est élu, en principe du moins. Les lois sont faites par lui et les grands, adoptées par le peuple assemblé en armée, et promulguées au nom du roi. Celui-ci est juge suprême et gardien de la paix publique. Tous les ans, au mois de mars, il délibère avec les hauts fonctionnaires (*iudices*), en son palais de Pavie (Ticinum); seuls les ducs de Spolète et de Bénévent ne

viennent pas. Les ducs, chefs du peuple presque autant que délégués du roi, ne sont nettement héréditaires que dans les grands duchés de la frontière, Frioul, Spolète et Bénévent. Le duc, chef militaire, administrateur civil et juge, siège dans la ville centrale du duché, qui est une des cités du temps romain. L'évêque lui est subordonné, quoique ce soit aussi un personnage considérable; il ne prend point part au gouvernement général du royaume, comme chez les Francs. Auprès du duc, un officier royal, le *gastald*, représente les intérêts du roi et administre le domaine; il est investi de pouvoirs de justice et de police. L'importance des gastalds va croissant, surtout au temps de Luitprand; on les emploie comme inspecteurs (*missi*). L'autorité royale est de plus en plus forte : la centralisation commence; la cour royale, où toute affaire peut être portée en appel, en est le principal instrument. Ceci n'est tout à fait vrai que du nord du royaume, où l'on distingue trois régions : *Austrie*, à l'est; *Neustrie*, à l'ouest; *Tuscie* ou Toscane. Les duchés vassaux de Spolète et de Bénévent sont plus réfractaires à l'autorité royale.

Le pouvoir royal est servi par l'importance exceptionnelle que les villes ont gardée en Italie. La population urbaine y est prépondérante, même au VIIIe siècle, après tant de ravages et de ruines, tandis qu'en Gaule et en Germanie il n'y a presque que de la population rurale. Chaque district en Italie a pour centre une ville; le double sens du mot *cité* subsiste comme au temps romain. Le roi lui-même se tient dans une ville, à Pavie : là sont sa cour, son palais, son trésor. Notable différence avec les Mérovingiens : c'est derrière des remparts que s'abritent les Lombards contre l'ennemi extérieur. Cette population urbaine, à qui les rois assurent l'ordre public, est relativement docile au pouvoir central. C'est probablement grâce à elle que la royauté a pu prendre le dessus sur les ducs.

Tel était l'état général des choses en Italie, lorsque la papauté y provoqua une révolution dont les conséquences se sont prolongées jusqu'à nos jours. Les rois lombards ne prévirent pas le danger; ils furent victimes de la diplomatie pontificale. Les événements que nous allons exposer montrent d'une

manière saisissante l'infériorité de ces princes devant leurs prudents et habiles adversaires, les évêques de Rome. On pourrait affirmer qu'il ne tint qu'à Luitprand d'achever la conquête de l'Italie ; le principal obstacle y fut sa déférence pour le pape. Luitprand était un roi qui faisait bonne figure à côté du prince des Francs, Charles Martel, dont il était l'allié. Il était comme lui administrateur énergique, législateur, chef de guerre. Il était, de plus, bon catholique, ennemi acharné de la sorcellerie et de la magie, constructeur d'églises, protecteur zélé du clergé, à qui il prodiguait les donations. Plein de respect pour le pape, il ne demandait qu'à s'entendre avec lui. Il devait croire l'accord facile. Voyons comment et pourquoi il s'est trompé.

III. — La papauté et son gouvernement en Italie.

Les papes et l'invasion lombarde. — Pendant les premiers jours de la conquête lombarde, les évêques de Rome avaient assisté, impuissants, au désastre.

Jean III (561-574) s'était retiré hors de la ville, dans la petite église des saints Tiburce et Valérien, sur la voie Appienne, probablement pour ne pas paraître aux yeux des Lombards complice de Narsès, revenu de Naples à Rome en 571. Sous Benoît (575-579), les envahisseurs se répandirent partout; les conséquences furent le pillage des églises, le massacre des prêtres, la destruction des villes que la famine empêche de résister, l'extermination des peuples fauchés comme une moisson. Pélage II (579-590) fut élu tandis que les Barbares assiégeaient Rome ; il fallut, pour l'ordonner, se passer du consentement de l'empereur. Les fléaux naturels vinrent accroître la désolation de l'Italie. Après des pluies diluviennes, eurent lieu des inondations; les vallées du Pô et du Tibre furent ravagées; les greniers destinés à nourrir le peuple de Rome furent emportés; puis vint la peste, dont le pape lui-même mourut.

Grégoire le Grand : sa direction ecclésiastique et intellectuelle. — C'est dans ces circonstances que fut élu Grégoire le Grand (590-604).

C'était un Romain, de la vieille famille des *Anicii*, un des derniers représentants de la grande aristocratie. Fils du sénateur Gordien, très riche, il commença par les honneurs laïques; sénateur, il devint préfet de la Ville (574); ses talents politiques furent reconnus au cours de cette magistrature. Après la mort de son père, sa mère, éprise de la vie monastique, lui fit partager ses sentiments. Elle se retira dans un cloître. Grégoire aliéna ses biens et fonda sept monastères, le septième au mont Aventin, où il se retira pour jouir de la vie contemplative. On ne l'y laissa pas. Le pape vint l'y chercher, malgré sa répugnance. Pélage II le sacra diacre, et lui donna le soin des intérêts politiques de l'Église. Il l'envoya à Constantinople comme *apocrisiaire*, pour le représenter auprès de l'empereur. Grégoire y resta cinq années, maniant les affaires les plus délicates, tout en discutant théologie avec les Grecs. Il était très apprécié des empereurs Tibère et Maurice. Revenu à Rome, il fut élu pape; il refusa d'abord de quitter la vie monastique, mais fut forcé d'accepter par le peuple et par les grands.

Le nouveau pontife commença par organiser une grande procession, pour obtenir la cessation de la peste. Les clercs partirent de la basilique des saints Côme et Damien; les moines, de la basilique des saints Gervais et Protais; les religieuses, de la basilique des saints Marcellin et Pierre; les enfants, de la basilique des saints Jean et Paul; les hommes, de la basilique de saint Étienne; les veuves, de la basilique de sainte Euphémie; les femmes mariées, de la basilique de saint Clément. Les sept troupeaux de fidèles, dont chacun était conduit par les prêtres de l'un des sept quartiers ecclésiastiques de Rome (qui ont remplacé les quatorze quartiers de la Rome païenne), se dirigèrent, vêtus de noir, voilés et encapuchonnés, vers Sainte-Marie Majeure. La peste cessa. On avait vu, sur le mausolée d'Hadrien, l'archange Michel remettre dans le fourreau une épée de feu. Ces grandes pompes mélancoliques qui remplacent

les fêtes d'autrefois montrent comment la vieille ville impériale s'est transformée en ville ecclésiastique et pontificale.

Grégoire le Grand était, à sa façon, un poète et un artiste. Il avait une foi profonde, un peu triste, émue, dont il a communiqué l'émotion à la chrétienté. Il a substitué au chant ambrosien le chant dit *grégorien*, dérivé de la psalmodie judaïque,où toutes les notes sont chantées de même sans tenir compte du rythme ni du mètre. Cette modification eut jusque sur la poésie populaire une grande influence. Grégoire créa une école de chant qui servit de modèle pour tout l'Occident. Il composa un *Antiphonaire*, recueil des antiennes chantées pendant la messe. Il rédigea à nouveau le sacramentaire de l'église romaine. A cette époque aussi se généralisa l'usage du martyrologe dans le culte : chaque martyr étant vénéré au jour de sa passion pendant le sacrifice de la messe. Pour qui sait combien sont imposantes et émouvantes les pompes de l'église romaine catholique, combien leur effet est grand sur les esprits les plus cultivés, il est aisé de se rendre compte de l'influence qu'elles eurent sur les imaginations des hommes du moyen âge.

Grégoire le Grand est aussi un grand docteur, un Père de l'Église. Son *Pastoral* (*Regula Pastoralis*) a été le livre d'éducation professionnelle des ecclésiastiques du moyen âge. Ce manuel des directeurs de conscience servit de type aux clercs désireux d'instruire, de prêcher les fidèles, et de vivre selon l'esprit chrétien. Ses homélies, ses commentaires des livres saints, sur Job, sur Ezéchiel, furent dans toutes les bibliothèques, de même que ses lettres servirent de modèle à la correspondance épiscopale. On ne doutait pas que le secrétaire de Grégoire n'eût vu réellement, pendant que le pape lui dictait ses homélies sur Ezéchiel, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, lui parler à l'oreille. Le plus curieux de ses ouvrages est formé par les quatre livres de *Dialogues* qu'il écrivit en 593 et 594. C'est un recueil de miracles, de légendes en grande partie d'origine populaire ; il se termine par une série de visions sur la vie future, les supplices des damnés, la béatitude céleste et le purgatoire. Sans doute tous ces ouvrages sont très inférieurs à ceux des illustres devanciers de Grégoire, Jérôme et Augustin ;

ses hymnes, imitées de celles de saint Ambroise, sont loin de les valoir; ses écrits sur la Bible témoignent d'une bien moindre intelligence de la doctrine : ils sont remplis d'interprétations allégoriques. C'est que, depuis le ve siècle, la décadence s'est précipitée. Grégoire ne sait pas le grec; il n'a pas la culture classique de ses devanciers; il est peu bienveillant pour les auteurs profanes; il se vante de faire des barbarismes; la légende veut même qu'il ait brûlé la bibliothèque du Palatin et renversé les statues de l'époque païenne. Néanmoins Grégoire le Grand tient une plus grande place que saint Ambroise ou saint Augustin, même dans l'histoire ecclésiastique. Il n'échappe pas à la décadence universelle, mais il est l'homme le plus remarquable de son temps. Même dans l'ordre spéculatif, il a eu autant d'ascendant que les autres Pères de l'Église latine. Il fut de plus un homme d'action. Sa correspondance est un des plus étonnants témoignages de l'activité d'un homme. Toute son époque s'y retrouve, avec les graves problèmes qu'elle agitait confusément. A aucun le pape n'est demeuré étranger; partout son action s'est exercée et a marqué.

Chose curieuse, cet homme, qui a préparé tout l'avenir de la papauté, ne semble pas en avoir eu le pressentiment. Ce patricien, un des derniers survivants de l'aristocratie romaine, n'admet pas que Rome puisse décliner sans entraîner le monde. Rappelé malgré lui à la vie active, soutenu par le sentiment de son devoir, il a toute l'apparence d'un homme du passé, d'un passé qui achève de s'effacer. Il voit que l'Empire finit, et il attend la fin du monde. Il commente les prophéties qui indiquent les symptômes. Il se rappelle celle de saint Benoît : « Rome ne périra point par le glaive des Barbares, mais brisée par les tempêtes, les tourbillons, les tremblements de terre; elle s'affaissera lentement sur elle-même. » Dans les catastrophes de la guerre des Lombards, il reconnaît les signes de la colère divine. Ces exterminations et ces ravages sont accompagnés ou suivis de fléaux qui multiplient les victimes. En 591, sécheresse et famine; deux ans de suite les sauterelles dévorent les récoltes dans l'Italie du Nord; en 592, en 599, en 600, peste ou épidémies dans toute l'Italie; en 604, la gelée a détruit les

vignes et les moissons; famine. Grégoire constate ces calamités; il n'attend plus que les signes qui doivent apparaître dans les astres et la confusion de la mer et des fleuves; il est convaincu qu'ils ne peuvent tarder. Ses homélies prennent le ton d'oraisons funèbres. « Où est le peuple? s'écrie-t-il. Où est le sénat? Les os sont desséchés, les chairs sont consumées, tout le faste des dignités du siècle est éteint. Le sénat n'est plus, le peuple a péri. »

Gouvernement temporel de Grégoire le Grand. — Oui, la vieille Rome, la dominatrice du monde, périt. Mais dans ses ruines croissait lentement la Rome pontificale.

Grégoire a transformé en église le Panthéon. Les basiliques se construisent à mesure que les temples abandonnés tombent en ruines et s'écroulent d'eux-mêmes, quand on n'y va pas chercher des matériaux. La maison impériale du Palatin est vide; mais le palais des papes sera bientôt plus célèbre que le Palatin ne le fut jamais. Le tombeau de saint Pierre sera plus vénéré que ne le fut le Capitole. Les magistratures d'autrefois sont transférées à Constantinople ou réduites à rien; le préfet de la Ville est subordonné au pape. C'est l'Église qui nourrit le peuple romain, bien plus que le préfet de l'annone; c'est le pape qui répare les aqueducs pour que les Romains aient de l'eau potable. A la tête de chacun des sept nouveaux quartiers est un des sept diacres de l'église romaine; c'est autour des basiliques que se groupe le peuple. Il n'y a plus guère d'autre industrie que la construction et la décoration des églises, et tous les ouvriers se trouvent les clients du pape. Celui-ci dispose de grandes ressources, car le patrimoine de saint Pierre fait de lui le plus riche propriétaire d'Italie. D'innombrables dons et legs lui ont transmis une quantité de domaines en Italie, dans les îles, en Gaule, en Dalmatie, en Afrique, en Asie. Il n'est que simple propriétaire, soumis comme les autres aux lois de l'État, mais bénéficiant des privilèges du clergé, et sans rival pour l'étendue et le revenu de ses terres. Il profite de l'importance politique croissante des propriétaires et de l'évolution qui, dans toute l'Europe, fit d'eux des seigneurs féodaux. Mais ce n'est là qu'un avenir lointain. Pour le moment, contentons-nous de

signaler la grande influence que sa fortune donne au vicaire de saint Pierre. Bien que les conquêtes des Lombards l'aient un peu réduite, il n'en a pas moins des intendants dans les diverses provinces; ce sont des agents précieux, par lesquels il est informé de tout ce qui se fait.

« Battu sans cesse par le flot des affaires séculières », il est obligé de veiller au salut matériel des fidèles, autant qu'à leur salut spirituel. L'Italie et Rome étaient bien délaissées par le pouvoir central, dans cette effroyable crise de la fin du VIe siècle. Continuellement le pape est obligé de prendre l'initiative de mesures temporelles. Il ravitaille sa ville, écarte les Lombards, leur rachète des captifs, paie leur solde aux troupes. Il écrit aux chefs militaires, leur envoie des renforts, leur donne des conseils, même des ordres pour des mouvements stratégiques. Il nomme un tribun pour défendre la grande ville de Naples, qu'on a délaissée; il l'accrédite auprès des chefs de la garnison, et leur adresse une véritable proclamation pour les engager à obéir.

Il est en correspondance avec tous les hauts fonctionnaires d'Illyrie, d'Afrique, d'Italie. Les notaires et les sous-diacres pontificaux qui administrent le patrimoine de l'Église romaine dans les provinces renseignent fort exactement le pape sur les gouverneurs. Les évêques lui en réfèrent officiellement. La haute idée morale que le pontife se fait des devoirs du gouvernement, ses vertus, rendent son approbation ou son blâme fort graves. Il va de soi qu'il juge tout au nom de l'idéal chrétien, « défendre sur la terre la cause de Dieu », et que les devoirs du pouvoir temporel se résument pour lui dans le respect des droits de l'Église et la déférence à ses conseils. Lorsqu'on sait ainsi catégoriquement ce qui est bien et ce qui est mal, on est très fort. On ne doit s'arrêter devant aucune autorité; on parle au nom de principes éternels : « Mettre un frein aux violences des laïques, affirme Grégoire, ce n'est point aller contre la loi, c'est porter secours à la loi. » Dans ces convictions, le saint a puisé la force nécessaire pour faire face à tous les périls, se chargeant à la fois de tout ce qui intéresse la Ville, par cela seul que c'était utile, indispensable; se substituant aux fonc-

tionnaires civils et militaires, négociant même avec le roi des Lombards sans consulter l'exarque impérial. Son épitaphe le qualifie de « Consul de Dieu ». Par le rôle qu'il prit dans Rome, Grégoire le Grand est le premier fondateur du pouvoir temporel de la papauté.

Relations de Grégoire le Grand avec l'Empire. — Il est pourtant le fidèle sujet de l'Empire et son humble serviteur.

Il recommande aux populations l'obéissance et il en donne l'exemple. Il trouve doux le joug de l'Empire et s'honore de faire partie de cette « république universelle ». Sa correspondance atteste l'extraordinaire humilité avec laquelle il fait sa cour au maître. Il flatte l'impératrice, la prie de lui servir d'intermédiaire auprès de son mari. Maurice pourtant ne le traite guère bien; il paraît avoir été fort mécontent des perpétuelles réclamations du pape et de ses tentatives diplomatiques; il se moque de lui, le traite de sot (ce que Grégoire ne relève que bien doucement), et le rappelle à l'humilité chrétienne qui sied à un évêque. Il installe malgré lui l'évêque Maxime de Salone, soutient les prétentions des patriarches de Constantinople au titre d'œcuméniques. Grégoire cesse de lui écrire au sujet de la politique à partir de 595. Après 601 il n'a même plus d'apocrisiaire à la cour de Byzance. Lorsque l'aventurier Phocas a été proclamé empereur et qu'il a fait tuer Maurice et toute sa famille, Grégoire comble de flatteries le meurtrier d'un homme dont il avait déclaré « la vie nécessaire au monde ». Il attribue la révolution à la Providence qui, pour soulager le cœur des affligés, a élevé au souverain pouvoir un homme « dont la générosité répand dans le cœur de tous la joie de la grâce divine ». Il se réjouit que la bonté, la piété soient assises sur le trône impérial. Il veut qu'il y ait « fête dans les cieux, allégresse sur la terre ! » En même temps, il présente à la femme du parvenu, Léontia, ses félicitations : « Aucune langue, lui dit-il, ne pourrait exprimer, aucune âme imaginer la reconnaissance que nous devons à Dieu », et il invite « les voix des hommes à se réunir au chœur des anges pour remercier le Créateur. »

Un siècle plus tard, ce langage sera encore celui des papes.

Ils ne conçoivent pas d'autre cadre que celui de l'Empire. Leur esprit habite le passé.

Grégoire le Grand et les rois barbares. — Cependant Grégoire voit bien que le champ d'action de la papauté était l'Occident. Du côté de l'Orient, il maintient les droits du siège de saint Pierre. Nous avons dit son attitude à l'égard des autres patriarches et comment il refusa le titre d'évêque œcuménique à son rival de Constantinople. Avec une modestie qui fut d'une suprême habileté, il ne prit pour lui que celui de *servus servorum Dei*. Beaucoup plus intéressants sont les rapports de Grégoire le Grand avec les évêques d'Occident et avec les rois[1]. Ses lettres aux rois sont nombreuses, aux reines surtout. De tout temps, depuis Madeleine et Marthe, les femmes ont été les meilleures auxiliaires de l'Église. Auprès du roi arien des Lombards, le pape a pour intermédiaire la reine Théodelinde. Il écrit aux rois des Francs, à Childebert, fils de Sigebert, à ses fils. Ses lettres à Brunehaut ne tarissent pas en éloges sur cette princesse. Il l'entretient des plus graves affaires de l'Église, et lui demande de convoquer un concile pour réprimer la simonie et corriger les mauvaises mœurs des ecclésiastiques. Il recommande aux rois francs les moines qu'il envoie en Angleterre pour convertir les Anglo-Saxons. Chez ceux-ci, une reine encore, Berthe, fille de Charibert, roi de Paris, commence la conversion. En Espagne, Ingonthe, la fille de Brunehaut, a préparé la ruine de l'arianisme.

Les moines; la règle de saint Benoît. — Pour agir partout sur les peuples, Grégoire ne compte pas seulement sur les rois. Ce n'est même pas sur le clergé séculier qu'il s'appuie le plus, bien qu'il ait soin de maintenir la relation hiérarchique avec Rome, qu'il ne se soit guère fait de consécration épiscopale en Italie sans sa confirmation, qu'il ait distribué en Gaule et en Espagne le *pallium* aux métropolitains, devenus pour ainsi dire ses vicaires, et qu'il ait été en correspondance suivie avec plusieurs évêques. Ses véritables agents ce sont les moines.

Il y a eu des moines dès les premiers jours de l'Église,

1. Voir ci-dessus, p. 135.

c'est-à-dire des hommes qui ont cru ne pouvoir mettre en pratique l'enseignement du Christ qu'en renonçant au monde ; il y a eu des *ermites* et des *cénobites*, en Orient surtout, car l'Orient est, sous toutes les religions, fertile en ermites et cénobites. En Occident, tout autre fut la vie monastique. Saint Benoît, né à Nursie, en Ombrie, en 480, fondateur en 528 du monastère du mont Cassin, auteur de la règle monastique qui porte son nom, doit tenir dans l'histoire une plus grande place qu'un fondateur d'empire ; car il n'est pas seulement le chef et l'inspirateur direct de cette énorme légion de Bénédictins qui a donné à la chrétienté 24 papes, 200 cardinaux, 5600 archevêques ou évêques, 5000 saints, 15 700 écrivains ; toutes les règles monastiques des grands ordres procèdent de celle de saint Benoît. Règle admirable, qui adoucit les rigueurs de la vie ascétique et met à côté de la prière le travail sous toutes ses formes : le travail manuel, la culture de la terre ; le travail intellectuel, la culture de l'esprit, l'éducation de la jeunesse. Les moines bénédictins ont défriché une grande partie des terres demeurées ou redevenues incultes ; ils ont maintenu contre la barbarie croissante l'esprit chrétien, conservé la culture intellectuelle fort menacée ; ils ont propagé le christianisme et la civilisation dans les régions restées païennes. Au point de vue moral, la règle de saint Benoît généralise le principe de l'obéissance passive au supérieur, de l'abnégation de la volonté. Saint Benoît introduit l'obligation des vœux solennels et perpétuels, et d'un noviciat pour éprouver la volonté du récipiendaire. L'abbé est élu par ses frères et leur commande sans restriction, mais il doit les consulter dans les occasions importantes. Pour le détail de la vie, la règle est parfaitement raisonnable et douce. Son succès fut rapide. A la fin du VIe siècle, elle est adoptée presque partout. La force qu'en tira l'institution monastique apparut bientôt.

Il est remarquable que ce soit de la lointaine Irlande, que Rome n'a point connue, et qui restait bien à part de tout le mouvement politique et religieux, que soit parti le grand mouvement de la propagande chrétienne par les moines. A l'abri des invasions, l'Irlande a reçu de l'Europe la semence chrétienne qui

a fructifié là plus que partout ailleurs et elle a rendu avec usure à l'Europe ce qu'elle avait reçu. Le repos profond de ses villes cénobitiques de Bangor, de Clonfert, de Clonard, ne fut troublé que par la passion des pèlerinages et de la prédication. « Ils étaient venus, comme a dit Ozanam, chercher la paix dans la solitude, mais ils ne l'y trouvaient pas; ils se sentaient pressés d'en sortir, de répandre le feu sacré de la science qui les brûlait, d'évangéliser les infidèles et les chrétiens dégénérés. » Nous aurons occasion de parler de ces admirables missionnaires, dont le type est saint Colomban, qui, à la fin du VIe siècle, au temps de Grégoire, vint s'établir dans les Vosges, aux frontières de Bourgogne et d'Austrasie. C'était bien le désert, et on y menait la vie sauvage. L'homme n'y était pas moins dur à cultiver que la terre. Jusqu'à ce que la forêt fût défrichée et le sol fertilisé, on vécut de racines et de fruits sauvages. Une discipline terrible était imposée à ces moines; les novices qu'on recrutait dans le pays avaient besoin d'être enchaînés par une règle impitoyable. A chaque article, des coups de fouet : 200 coups de fouet en huit fois pour avoir parlé à une femme seule.

Ces moines d'Irlande étaient singulièrement indépendants. Ce sont des apôtres dont l'inspiration est venue du Saint-Esprit sans passer par Rome. Ils sont hardis contre les évêques, hardis contre les rois. Colomban a dit leur fait à Brunehaut et à Thierry. Ce n'est pas ainsi que faisait Grégoire, qui avait sa part du gouvernement du monde et qui devait compter avec le monde. Au reste, le moine irlandais n'a jamais voulu se soumettre absolument à l'autorité du pape, avec qui il était en désaccord sur certains points.

Les Bénédictins du continent étaient mieux disposés à se laisser conduire; contre les dangers de toute sorte, ils ont besoin de Rome. Ils ne sont point si fort engagés que les évêques dans les affaires du monde; ceux-ci sont les séculiers, ils sont les réguliers. Contre les évêques, qui s'efforcent de les subordonner tout à fait, ils cherchent un appui auprès du roi et du pape. Pendant le VIe siècle, les monastères se multiplient; les grands et les rois en fondent de toutes parts. Ils sont un lieu d'asile dans ces temps troublés, car on n'oserait guère

s'attaquer à tant de saints hommes à la fois. La vie monastique paraît à tous, même aux évêques, un idéal. Un concile de Tolède prévoit le cas où « des clercs désirant choisir une meilleure vie veulent embrasser la règle des moines ». Or la maison mère du mont Cassin était près de Rome, à portée de la main pontificale. En Italie, les moines sont employés à toutes les grandes affaires de l'Église. Il ne faut jamais oublier, quand on étudie l'histoire de Grégoire le Grand, que lui-même est un moine bénédictin. Il a réformé les couvents, contribué à les affranchir du pouvoir épiscopal, maintenu avec soin l'élection de l'abbé par les moines. Le synode de Latran (601) a consacré ces principes. La milice de la papauté est désormais toute prête. Il ne fallait pas moins, pour conserver et étendre sur tout l'Occident l'autorité de Saint-Pierre, car il n'était pas impossible que des églises nationales s'y formassent, qui n'auraient reconnu à Rome qu'une primauté honorifique, comme à Jérusalem.

IV. — La papauté et la propagande catholique. Espagne, îles Britanniques, Germanie.

Luttes contre les hérésies et les schismes. — Le premier danger était venu de l'arianisme, adopté d'abord par presque tous les Barbares, Ostrogoths, Wisigoths, Suèves, Vandales, Burgondes, Lombards. Mais ces églises ariennes, mal organisées, et qui n'ont produit aucun docteur ni aucun missionnaire, restent impuissantes. Les Hérules, les Ostrogoths, les Vandales sont vaincus en Italie et en Afrique par les Byzantins. En Gaule, les Francs catholiques expulsent ou soumettent les Wisigoths et les Burgondes ariens. Il ne reste plus alors d'hérétiques que les Lombards nouveau venus et les maîtres de l'Espagne, Wisigoths et Suèves, qui se convertissent à la fin du VIe siècle.

Un danger d'un autre ordre vient de ce que les évêques et le clergé de chaque pays tendent à se grouper conformément aux divisions politiques, et à former des églises nationales, s'ad-

ministrant elles-mêmes, se réunissant en conciles nationaux pour traiter les questions les plus importantes, reconnaissant à leur roi une situation analogue à celle que les empereurs avaient eue dans les églises d'Italie et qu'ils gardaient encore en Orient. Que le principal métropolitain de chaque pays, Gaule, Grande-Bretagne, réussît à prendre le dessus, à devenir un patriarche, et c'en était fait de la papauté. Ce danger fut conjuré grâce à la politique de la papauté et au concours des moines.

Dans l'Italie du Nord, le schisme d'Aquilée, qui ne se termina qu'en 698, semblait rendre très facile pour les Lombards la constitution d'une église nationale, qui eût singulièrement renforcé leur royaume. Mais ils ne comptaient pas plus sur le patriarche d'Aquilée que sur l'évêque de Rome. Ils étaient alors ariens!

L'action pontificale chez les Wisigoths et les Suèves d'Espagne. — L'autorité des papes fut de bonne heure considérable sur l'église d'Espagne; soumise aux Wisigoths ariens, celle-ci se tournait volontiers vers le chef de l'Église catholique, pour trouver un appui auprès de lui. Nulle part l'histoire religieuse n'est plus importante et ne se confond autant avec l'histoire politique que chez ces Wisigoths d'Espagne.

Les défaites que leur infligeaient les Francs ne leur servirent pas de leçon. Amalaric, devenu majeur, persécuta son épouse catholique Clotilde. Il périt dans la guerre qu'il provoqua ainsi avec les rois francs (531). A partir de ce moment, le centre de la puissance wisigothique est transféré en Espagne. Theudis (531-548), Théodegisèle (548-549) meurent assassinés. Agila (549-554) est menacé par une grande insurrection des catholiques. Athanagild, chef des insurgés, appelle les Byzantins. On put croire un moment que les Wisigoths allaient avoir en Espagne le sort des Ostrogoths en Italie. Justinien envoya une armée, qui occupa toute la côte méridionale[1], et Agila périt assassiné (554). On se rallia à Athanagild, qui resta maître de la plus grande partie de la péninsule et mourut en paix dans son palais de Tolède (567).

1. Voir ci-dessus, chapitre IV.

Cependant les Suèves, qui avaient été refoulés dans la Gallæcie, au nord-ouest de l'Espagne, venaient d'abandonner l'arianisme. Le principal mérite de cette conversion revenait aux moines missionnaires, qui fondèrent un grand nombre de couvents. En 563, un concile tenu à Braga, la capitale du royaume suève, consacra le succès des catholiques. Menacés par les Francs catholiques au nord-est, par les Suèves catholiques au nord-ouest, par les Byzantins au sud, lesquels s'entendaient mieux qu'eux avec leurs sujets catholiques, les Wisigoths étaient en grand péril. Les insurrections se multipliaient, dirigées soit par le clergé catholique, soit par les nobles indociles ou les grands propriétaires. Dans ces circonstances, arriva au pouvoir Leovigild, d'abord associé à Leova (567-572), puis seul roi (572-580). Huit années de guerres victorieuses restaurèrent le royaume des Wisigoths. Il dompta les nobles et rétablit l'ordre. Il fixa sa capitale à Tolède, au centre de l'Espagne. Il paraît avoir été d'abord bien disposé pour les catholiques. Sa première femme était une Romaine catholique de Séville, dont le frère, Léandre, devint archevêque de Séville; c'est d'elle qu'étaient nés ses deux fils; mais, quand elle mourut, Leovigild se remaria avec la veuve d'Athanagild, Godeswinthe, arienne décidée. Il devint alors un champion de l'arianisme. Vainqueur des Suèves, dont il incorpora le royaume à la monarchie wisigothique, il eut à combattre son fils Hermingild, que l'archevêque de Séville avait converti au catholicisme, et qui s'était révolté. Hermingild, vaincu, fut décapité. L'Église catholique l'honora comme un martyr. Plus tard, il sera béatifié, à la prière de Philippe II, qui n'aimait point pourtant que les fils se révoltassent contre leur père.

Conversion de Reccared au catholicisme. — Leovigild avait regardé l'arianisme comme la religion nationale des Wisigoths. Il est d'autant plus remarquable que son fils et successeur Reccared (586-601) ait, dès son avènement, adopté le catholicisme. Il est probable qu'il ne crut pas pouvoir renouveler une lutte qu'il avait fallu toute l'énergie de son père pour mener à bien. Il désira sans doute l'alliance du clergé contre l'aristocratie laïque, toujours indisciplinée. Par sa forte organisation,

ses traditions politiques, sa richesse, son ascendant moral, l'Église paraissait être l'appui naturel et suffisant de la royauté.

L'œuvre de la conversion du roi et du peuple fut conduite avec une réelle habileté; il y faut peut-être reconnaître la main de l'archevêque Léandre, l'ami de Grégoire le Grand, qui l'avait connu à Constantinople. On répandit le bruit que Leovigild, à son lit de mort, avait abjuré ses erreurs. Alors le roi fit le pas décisif : avec une grande partie de ses grands et même beaucoup de chefs du clergé arien, il se fit rebaptiser; puis il fut solennellement sacré, cérémonie que ses successeurs répéteront. Les livres ariens furent brûlés, les hérétiques exclus de tous les offices civils et militaires. Ils essayèrent de résister en Septimanie, avec l'appui du roi franc Gontran de Bourgogne. L'évêque arien de Mérida et la belle-mère du roi, Godeswinthe, dirigèrent deux autres soulèvements. Ils furent comprimés rapidement, et la sanglante défaite des Francs assura la tranquille possession de la Septimanie.

La correspondance de Reccared avec Grégoire le Grand est intéressante. Le ton en est fort amical, bien que le pape refuse de s'entremettre entre le roi goth et l'empereur. Ils échangent des cadeaux : le roi envoie des vêtements et objets précieux, le pape des reliques et le pallium pour le métropolitain de Séville. L'Église catholique d'Espagne était d'ailleurs en relations fréquentes avec Rome et fort déférente. C'est à un évêque de Braga que le pape Vigile aurait écrit en 538 une lettre célèbre dont l'authenticité a été contestée et où figurent ces mots : « Comme la sainte Église romaine possède la primatie de toutes les églises, c'est à elle que doivent être renvoyées, comme au chef de l'Église, tant les affaires importantes, le jugement et les plaintes des évêques, que les grandes questions en matière ecclésiastique. Car cette Église, qui est la première, en confiant ses fonctions aux autres églises, les a appelées au partage de ses travaux, non à la plénitude du pouvoir. » A aucune autre église le pape n'eût tenu ce langage. La lettre fût-elle fausse, le choix du destinataire reste significatif. En 603, deux évêques espagnols, dont celui de Malaga, ayant été déposés, en appellent au pape. Grégoire le Grand envoie un légat qui, sans

réunir de concile, en vertu de la seule autorité pontificale, annule la déposition, réintègre les deux évêques, et exclut des honneurs ecclésiastiques leurs adversaires. On voit combien était effective en Espagne la suprématie de l'évêque de Rome.

L'Espagne catholique tourne à la théocratie. — Au VIIe siècle, le clergé catholique d'Espagne n'a plus à lutter contre l'arianisme, et l'on voit s'organiser dans ce pays une sorte de gouvernement théocratique. La fusion des Goths et des Hispano-Romains marche rapidement. Les conciles, régulièrement convoqués à Tolède, se confondent avec l'assemblée du peuple. Les clercs ont la prépondérance intellectuelle et numérique. Dès le troisième concile de Tolède (589), où siégèrent 62 évêques, ce sont eux qui dirigent le gouvernement. L'aristocratie laïque résiste et recourt à la force. Le conflit éclate aussitôt après la mort de Reccared. Contre son pieux fils, le jeune Liva II, se lève le comte Witterich, ancien insurgé arien, qui le met à mort (603). Il est tué à son tour, et remplacé par une créature des évêques, Gunthimar (610), auquel succède leur élève Sisibut (612-620), auteur d'une *Vie de saint Didier*, d'une *Chronique des Goths*, catholique fanatique et persécuteur des Juifs. Les généraux de Sisibut, au premier rang Svintila, battent les montagnards du nord, Asturiens et Basques, et reprennent aux Byzantins la zone côtière. Svintila (620-631) achève l'expulsion des Byzantins et continue à guerroyer contre les Basques. Ce prince guerrier ne réunit pas de concile; aussi est-il détrôné et cloîtré par un protégé du clergé, Sisinand, qu'appuie une armée franque envoyée par Dagobert. Le quatrième concile de Tolède, dirigé par Isidore de Séville, frère et successeur de Léandre (633), consacre le triomphe de la politique épiscopale. Kintila (636-640) y demeure fidèle. On résume son règne en ces mots : « Il tint un grand nombre de synodes avec les évêques et fortifia le royaume par la foi. » Son fils Tulga fut détrôné par Kindasvinthe, qui l'enferma dans un couvent (642).

Le nouveau roi était âgé de soixante-dix-neuf ans. L'énergique vieillard essaya de parer aux dangers de la politique suivie depuis un demi-siècle. Le progrès incessant des grandes propriétés absorbait les propriétés libres, enlevant à l'État ses

défenseurs et ses ressources. La persécution des Juifs et des hérétiques affaiblissait le royaume en le divisant. Kindasvinthe constata la fusion des Goths et des Romains en supprimant le droit personnel. Il soumit tous ses sujets à la loi des Wisigoths, très latinisée d'ailleurs depuis deux siècles de vie commune. Il s'associa son fils Rekesvinthe, qui lui succéda (652-672). Celui-ci fit de nouvelles concessions à l'aristocratie laïque et ecclésiastique. Aussi quand Wamba, roi élu, voulut enrôler dans l'armée les non libres, revendiquant sur chaque domaine les neuf dixièmes des hommes pour le service militaire, n'exceptant même pas les serfs de l'Église, il fut renversé (680). Ervigh, fils d'un Grec, l'enferma dans un couvent et se fit oindre par le métropolitain de Tolède. Celui-ci fut alors le vrai roi. En 687, Ervigh abdique pour se faire moine. Egiza, qui règne jusqu'en 700, est l'instrument des prêtres. A ce moment l'Espagne est sous le régime théocratique. Les conciles font la loi ; le roi sanctionne toujours leurs décisions. Les évêques sont les principaux fonctionnaires, ayant contrôle sur tous les autres et une sorte de juridiction d'appel. Parmi les archevêques (un par province : Narbonne, Tarragone, Merida, Braga, Séville, Tolède qui a remplacé Carthagène), celui de Tolède exerce depuis le milieu du VIIe siècle une sorte de primatie due à sa présence dans la capitale. L'Espagne a sa grande église nationale.

L'ardeur religieuse y est grande, la vie monastique très développée. Un des traits les plus frappants est la première manifestation de ce fanatisme religieux qui semble inséparable du caractère historique des Espagnols. On persécute les Juifs : ceux-ci avaient à peu près la liberté de conscience sous la loi romaine; sous les rois ariens ils étaient très dévoués. Après la conversion des rois au catholicisme, ils sont exclus de tous les offices, ne peuvent avoir d'esclaves chrétiens; les relaps sont pourchassés; souvent on les baptise de force; on leur enlève leurs enfants pour les baptiser. Bientôt, ils sont soumis exclusivement à la juridiction ecclésiastique; on leur interdit de lire les livres défendus par l'Église, et de commercer.

Enfin le dix-septième concile de Tolède (694) décrète contre les Juifs des mesures atroces : confiscation des biens; réduc-

tion en esclavage au profit du fisc. Le roi les dispersera dans tout le royaume et les donnera à des chrétiens, de manière à ce qu'ils ne puissent continuer la vie de famille, se marier entre eux et faire souche. Leurs enfants seront enlevés dans la septième année et instruits dans la religion chrétienne. Les convertis sont relégués dans les défilés des Pyrénées. L'approche des Musulmans, qui eux étaient très tolérants, faisait de cette politique ecclésiastique une grande imprudence. Witiza (701-710) semble l'avoir compris et avoir tenté de parer au danger par une réforme sur laquelle nous sommes mal informés, mais que le métropolitain Sundrad de Tolède ne lui laissa pas achever. Peut-être Witiza voulut-il à la fois restaurer les droits de l'État et achever la constitution d'une église nationale autonome. On dit qu'il aurait interdit tout recours à Rome, rejeté la discipline romaine, autorisé le mariage des prêtres. Il était trop tard. Roderic (710-711) fut le dernier roi des Wisigoths d'Espagne, et ce pays fut perdu pour le christianisme comme pour la papauté.

Le christianisme chez les Celtes des îles Britanniques. — La papauté et le christianisme avaient fait au nord de l'Europe des conquêtes qui compensaient cette perte. C'est Grégoire le Grand qui, par l'évangélisation des Anglo-Saxons, a préparé la subordination à Rome de la vieille église bretonne, la conversion de la Germanie et l'exaltation de l'autorité du vicaire de saint Pierre en Occident.

La constitution d'une église nationale indépendante de Rome, qui fut peut-être empêchée en Espagne par l'invasion arabe, était dans l'archipel breton un fait accompli.

Le christianisme y était venu de Gaule, probablement à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe. Il s'y était propagé et nous trouvons au concile d'Arles de 314 des évêques de Londres, de York et de Lincoln. Au Ve siècle, les rapports avec Rome ne sont pas rares. Le pape Célestin envoie en Grande-Bretagne l'évêque Germain d'Auxerre combattre l'hérésie pélagienne, qui avait été bien accueillie dans l'île, Pélage étant un Breton (429). L'évangélisation continuait au nord de l'île; Nimian y prêcha les Pictes et bâtit à Galloway, en face de l'île de Man, la pre-

mière église de pierre. Bientôt on s'attaqua à l'Irlande, la lointaine Hibernie, où les Romains n'avaient pas pénétré. En 431, Palladius y débarqua; il fut nommé évêque d'Hibernie; bientôt il passa chez les Pictes, où il périt. L'apôtre des Irlandais fut saint Patrick [1].

Le trait saillant du christianisme irlandais fut, comme nous venons de le voir, la prédominance de la vie monastique. D'immenses couvents s'organisèrent dans l'île des Saints, colonies agricoles autant que religieuses, où vécurent des milliers d'hommes honorant Dieu et travaillant en commun, conformément à l'idéal chrétien. Il n'était pas question d'imposer des vœux perpétuels. Le mariage n'était pas interdit aux moines, non plus qu'aux prêtres. De nombreux copistes transcrivaient les ouvrages latins, dont beaucoup ont été sauvés par eux. On sait combien fut brillante cette culture irlandaise, dont le plus illustre représentant fut Scot Erigène. Pendant quelque temps les couvents d'Irlande furent le principal asile des hommes de lettres et de science dans l'Europe occidentale. La ferveur religieuse était grande et de nombreux missionnaires sortirent d'Irlande se dirigeant : Colomba vers l'Écosse [2], Brieuc vers l'Armorique, Colomban et Gall vers l'Helvétie, Kilian vers la Bavière, etc. [3].

L'église celtique de Bretagne et d'Irlande ressemblait fort à l'église chrétienne primitive. Les édifices consacrés au culte étaient en bois, sans autels, sans images, avec une croix dans le chœur. On baptisait les adultes, à ciel ouvert, au bord des rivières. Le culte se faisait en langue vulgaire, non en latin. On n'admettait que l'autorité de l'Écriture, rejetant celle des Pères et de la tradition romaine. Pour la date de Pâques, les Celtes s'en tenaient au jour de la pleine lune du printemps, non au dimanche suivant. Ils la calculaient, comme la vieille église romaine, sur le cycle de quatre-vingt-quatre ans, non sur celui de dix-neuf ans qu'on lui avait substitué au VIe siècle. Les prêtres vivaient simplement, sans règle pour le costume, portant tantôt

1. Voir ci-dessous, chapitre XII.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

le vêtement laïque, tantôt une robe blanche et la crosse. Ils dépensaient en aumônes les dons qu'on leur faisait. Ils portaient la tonsure en croissant. L'organisation ecclésiastique était peu développée; faible était la différence entre un évêque et un prêtre. Ils ne reconnaissaient pas la hiérarchie, ayant pour l'évêque de Rome des sentiments de respect, non d'obéissance. Le centre de la vie religieuse était dans ces villes monastiques de Clonard, d'Iona, des deux Bangor (Irlande et pays de Galles). Les abbés d'Iona ont une sorte de supériorité sur les évêques. Le caractère particulier de l'église celtique risque de se marquer de plus en plus, après que les Anglo-Saxons ont conquis la Grande-Bretagne et, en y ramenant le paganisme, l'ont isolée du reste de la chrétienté.

Les missions chrétiennes chez les Anglo-Saxons. — Lorsque les Bretons furent envahis et conquis par les Anglo-Saxons, ils ne firent pas de grands efforts pour convertir leurs vainqueurs, ne se souciant pas d'assurer à ceux-ci la vie éternelle. Les vainqueurs ne les écoutaient pas volontiers d'ailleurs : l'antipathie de races nuisait à la propagande chrétienne. Le grand mouvement de la conversion des Anglo-Saxons partit de Rome. L'honneur en revient à Grégoire le Grand.

Son biographe raconte que, passant au marché aux esclaves, alors qu'il était simple moine, il s'arrêta, frappé par la beauté de jeunes gens, dont la blonde chevelure encadrait un blanc visage. Il demanda d'où ils venaient, et ayant appris qu'ils étaient originaires de l'île de Bretagne et païens, il soupira, déplorant que des hommes au visage si clair fussent soumis au prince des ténèbres. Il voulut savoir le nom du peuple et quand il apprit que c'étaient des Angles : « Des anges, dit-il, c'est bien cela; ils ont visage d'anges et il faut qu'ils deviennent les compagnons des anges au ciel. » Il voulait aller les convertir lui-même. Retenu par les protestations du peuple romain, il resta; mais devenu pape il envoya aux Anglo-Saxons des missionnaires.

Il délégua à cet effet quarante moines de son monastère du mont Aventin, sous la conduite du prieur Augustin, le désignant d'avance comme évêque de l'Angleterre. Les missionnaires

partirent; en route, effrayés du danger de l'entreprise, ils songèrent à y renoncer; les exhortations de Grégoire les réconfortèrent. Ils se rendirent auprès des deux fils de Brunehaut, pour qui ils avaient des lettres du pape. Ils furent bien accueillis, on leur donna des interprètes qui parlaient la langue saxonne. Le roi de Kent, Ethelbert, venait d'épouser Berthe, fille du roi de Paris, Charibert. Celle-ci avait amené un chapelain et célébrait librement son culte. C'est dans ce royaume que débarquèrent les moines romains (596). Ils furent admis et obtinrent bientôt dans la capitale, Durovernum (Cantorbéry), une vieille église du temps romain. L'appareil du culte et des processions, l'austérité de la vie des missionnaires frappèrent l'imagination des barbares. Beaucoup se firent baptiser, et bientôt le roi Ethelbert, cédant probablement aux prières de sa femme, adopta la nouvelle religion. Augustin put aller à Arles se faire consacrer évêque, et le pape lui envoya une seconde troupe de missionnaires. Il y joignait des instructions qui témoignent d'une modération et d'une sagesse remarquables.

Il recommandait d'agir avec douceur et de ne point froisser les habitudes des païens : « On ne monte point par bonds au sommet d'une montagne, mais peu à peu, pas à pas. » Voici le passage le plus important de ces instructions : « En premier lieu il faut se garder de détruire les temples des idoles; il ne faut que détruire les idoles, puis faire de l'eau bénite, en arroser les temples, y construire des autels et y placer des reliques. Si ces temples sont bien bâtis, c'est une chose bonne et utile qu'ils passent du culte des démons au service du vrai Dieu; car tant que la nation verra subsister ses anciens lieux de prière, elle sera plus disposée à s'y rendre, par un penchant d'habitude, pour adorer le vrai Dieu. Secondement, on dit que les hommes de cette nation ont coutume d'immoler des bœufs en sacrifice; il faut que cet usage soit tourné pour eux en solennité chrétienne, et que, le jour de la dédicace des temples changés en églises, ainsi qu'aux fêtes des saints dont les reliques y seront placées, on leur laisse construire, comme par le passé, des cabanes de feuillage autour de ces mêmes églises, qu'ils s'y rassemblent, qu'ils y amènent

leurs animaux, qui alors seront tués par eux, non plus comme offrandes au diable, mais pour des banquets chrétiens, au nom et en l'honneur de Dieu, auquel ils rendront grâce après s'être rassasiés. C'est en réservant à ces hommes quelque chose pour la vie extérieure, que vous les conduirez plus aisément à goûter les joies intérieures. » Les nouveaux envoyés, Mellitus et Laurentius, apportaient à Augustin, avec les lettres du pape, le pallium, signe officiel du droit de commander aux évêques. En même temps, le pape donnait au pays que l'Église conquérait une organisation ecclésiastique, tout comme jadis l'empereur organisait les provinces qu'il s'annexait. Augustin devait ordonner douze évêques et fixer à Londres, quand cette ville aurait adopté le christianisme, le siège de son archevêché. Lorsqu'on aurait converti le nord de l'Angleterre, on y établirait à York un autre archevêché, avec douze évêchés suffragants (601).

Rivalité entre l'église bretonne et l'église anglo-latine. — L'établissement du premier évêché par Augustin eut pour résultat d'engager, entre la nouvelle église créée par Rome et la vieille église bretonne, une lutte singulière dont l'objet était de la plus haute importance. L'avenir de la papauté en dépendait.

Grégoire le Grand avait expressément subordonné à Augustin tous les évêques de la Grande-Bretagne, pour qu'il enseignât les ignorants, raffermît les faibles et corrigeât les mauvais. Il fit donc savoir aux évêques bretons, par l'entremise du roi Ethelbert, qu'il voulait conférer avec eux, à titre de légat du pape, sur les affaires de leur église. Les Bretons se rendirent au lieu de la conférence, sur les bords de la Severn, auprès d'un chêne qui conserva le nom de chêne d'Augustin. L'entente ne put se faire et on convint d'une nouvelle conférence. Sept évêques bretons y vinrent; le monastère de Bangor avait délégué ses plus illustres membres. Ils paraissent avoir été fort perplexes; professant un grand respect pour le vicaire de saint Pierre, ils désiraient éviter un schisme avec le reste de l'Église; mais, d'autre part, ne voulant pas abandonner leurs usages nationaux, ni reconnaître pour chef un évêque établi en

terre saxonne. A leur arrivée, Augustin, qui était assis, ne se leva pas. Blessés dans leur amour-propre, les Bretons ne lui firent aucune concession, bien qu'il eût réduit ses demandes à trois points : célébrer la Pâques à la même date que les autres catholiques; administrer le baptême selon le rite romain; contribuer à prêcher le christianisme aux païens anglo-saxons. Ils déclarèrent ne reconnaître d'autre primat de l'île de Bretagne que leur évêque de Caerléon. La rupture était complète.

Les missionnaires venus de Rome ne pouvaient pourtant guère se passer du concours des Bretons et des Scots chrétiens, et il leur fut impossible d'achever la conversion des Anglo-Saxons par leurs propres forces. Augustin put fonder après Cantorbéry deux autres évêchés, à Rochester et à Londres, chez les Saxons orientaux (Essex). On obtint du roi d'Estanglie qu'il partageât son adoration entre ses dieux païens et le Christ. Mais à la mort d'Ethelbert, en 616, une crise se produisit. Les habitants de Londres chassèrent leur évêque, qui se réfugia en Gaule. L'archevêque de Cantorbéry, Laurent, songeait à l'imiter, mais il tint bon, convertit le nouveau roi de Kent. Cantorbéry, à défaut de Londres, resta la métropole religieuse de l'Angleterre. En Estanglie, un prince réfugié en Gaule, et qui y avait été baptisé, devint roi et travailla avec ardeur à propager le christianisme. Mais les gens de Sussex, défendus par leurs forêts, ceux d'Essex et de Wessex n'abandonnaient pas encore le paganisme. Au nord, un premier succès fut suivi d'une crise analogue. Edwin, qui avait épousé Edelburge, la sœur chrétienne du roi de Kent, devint roi de Northumbrie. Sa femme avait emmené un prêtre nommé Paulin, consacré d'avance évêque par l'archevêque de Cantorbéry. Elle réussit à gagner son mari à la foi nouvelle. Edwin eut avec ses grands une délibération, dont Bède nous trace un tableau curieux. Le grand prêtre païen fut le premier à abandonner ses dieux et, nul n'osant, il frappa le premier coup sur le sanctuaire qu'il avait jusque-là desservi (627). Mais Edwin ayant été tué par le roi païen de Mercie, Penda, celui-ci devint le grand personnage de l'île, et le christianisme fut très compromis. L'évêque Paulin se retira au sud. L'œuvre de la conversion fut alors

reprise et menée à bonne fin par les missionnaires de race celtique venus de l'île d'Iona, lesquels avaient déjà amené au Christ les Pictes du nord de la Grande-Bretagne. Les simples vertus de ces moines eurent un succès rapide et complet. Partout où ils arrivaient, le peuple affluait. L'évêché fondé par eux à Lindisfarne (Holy island) fut le centre du mouvement. En quelques années, la conversion de la Northumbrie était achevée. Le roi de Mercie, Penda, qui maintenait résolument le paganisme, finit par succomber en combattant Oswin, roi de Northumbrie (655), et le triomphe du christianisme fut assuré. Les chefs de la Mercie, le roi d'Essex même l'adoptèrent, bien que la grande ville de Londres persévérât dans son opposition.

Ces conversions avaient été surtout l'œuvre des néophytes de l'église celtique, et il semblait que celle-ci dût l'emporter. Les évêques étaient consacrés par l'évêque de Lindisfarne, et étaient en relations avec l'abbé d'Iona. Ce n'était que dans la région méridionale, chez les Saxons du pays de Kent, en rapports journaliers avec la Gaule, que la soumission à Rome persistait. Le roi de Wessex, qui ne se convertit définitivement qu'assez tard, fut instruit par le Franc Angilbert, plus tard évêque de Paris. C'est le neveu de ce dernier qui, à partir de 670, administre régulièrement l'évêché de Wessex.

Vers la même époque, l'église romaine prenait enfin l'avantage : d'abord dans l'Essex, où Londres reçut un évêque consacré en Gaule (663); puis chez les Angles du nord. Ce ne fut pas sans peine. La haine entre chrétiens bretons et romains était si vive qu'ils se fuyaient comme des pestiférés. La tonsure romaine, affirmaient ceux-ci, avait été portée par saint Pierre à l'image de la couronne d'épines du Sauveur; la tonsure des Bretons était celle de Simon le Magicien, l'adversaire de saint Pierre. Les Bretons ne s'émouvaient point de ces anathèmes; ils refusaient aux catholiques le salut et le baiser de paix; jamais ils ne mangeaient avec eux; s'ils s'asseyaient à une table que leurs ennemis venaient de quitter, ils commençaient par jeter aux porcs les restes du repas et ils purifiaient avec le feu les vases et les ustensiles. A tout Romain qui voulait entrer en communication avec eux, ils imposaient une quaran-

taine de pénitence. Les catholiques l'emportèrent par le prestige du nom romain et par une politique mieux conduite auprès des rois.

L'instrument de leur victoire fut alors le roi Oswin de Northumbrie, qui avait défait le champion du paganisme. Il avait épousé une princesse de Kent, dévouée au catholicisme. Il arrivait que le roi célébrait ses pâques, à la date bretonne, tandis que la reine jeûnait, étant encore en carême. Le fils du roi fut convaincu par sa mère et protégea le moine Wilfrid, qui avait fait son éducation à Rome. On profita de la présence à la cour de l'évêque Angilbert, pour provoquer une discussion solennelle entre les chefs des deux partis ecclésiastiques. Elle eut lieu en présence du roi Oswin à Streaneshealch (Whitby), en 664. D'un côté plaidaient Angilbert et Wilfrid, de l'autre l'évêque de Lindisfarne, Colman; un Angle élevé par les Scots servait d'interprète.

La discussion portait sur la date de Pâques. Colman invoquait l'évangile selon saint Jean. Wilfrid s'en référa à l'autorité de saint Pierre et cita la parole célèbre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église ». — « Est-ce vrai, Colman, demande le roi, que ces paroles ont été dites à Pierre par le Seigneur? — C'est vrai, roi, répondit Colman. — Voyons, reprit le roi, êtes-vous d'accord pour reconnaître que ces paroles ont été dites à Pierre et que les clefs du royaume des cieux lui ont été remises par le Seigneur? — Ils répondirent : « Oui. » — Alors le roi conclut ainsi : « Et moi je vous dis que je ne veux pas me mettre en opposition avec celui qui est le portier du ciel. Je veux, au contraire, obéir en toutes choses à ce qui a été par lui établi, de peur que, lorsque je me présenterai aux portes du royaume des cieux, celui qui en tient les clefs ne me tourne le dos et qu'il n'y ait personne pour m'ouvrir. » A cela il n'y avait rien à répondre, et l'assemblée se prononça en faveur des catholiques.

Colman et ses fidèles quittèrent la Northumbrie et se retirèrent en Irlande, où l'on fonda pour les Angles le couvent de Mayo. Le roi de Mercie adhéra aux décisions prises à Streaneshealch. Il comprima un dernier effort des païens d'Essex.

Organisation de l'église anglo-latine. — Par un hasard, presque tous les évêchés se trouvèrent vacants à la même époque, et des envoyés de Rome purent procéder à l'organisation de la nouvelle province ecclésiastique.

Les cinq premiers archevêques de Cantorbéry avaient été des moines romains. Le pape Vitalian y nomma un moine grec de Tarse, Théodore, qu'accompagnait l'abbé Hadrien de Nisida (Campanie). Arrivés en 669, ils instituèrent des évêques pour chacun des royaumes, car le plan de Grégoire le Grand n'avait pu être exécuté. Il y eut ainsi à peu près un évêque par royaume, Kent, Essex, Wessex, Estanglie, Mercie, Northumbrie. Le petit royaume de Sussex allait être converti. Un premier concile national anglais fut tenu à Hartford (673). On décida la tenue régulière de synodes; l'autorité du métropolitain fut définie. Plus tard, quand le grand diocèse de Northumbrie fut morcelé, l'évêque d'York y prit un rang analogue à celui qu'avait dans l'Angleterre méridionale l'évêque de Cantorbéry (735).

Dans son diocèse bien délimité, l'évêque fut le chef du clergé. Nul ne pouvait faire fonction sacerdotale qui n'eût été autorisé par lui. Autour de lui, dans sa maison, il réunissait des clercs, des prêtres, des moines, des religieuses. Cette maison, appelée *monesterium* ou *minster*, était à la fois une retraite pour les missionnaires vieux et fatigués et une école pour les jeunes. Les hôtes y vivaient sous une sorte de règle monastique. Aux moines qui vivaient cloîtrés on impose de préférence la règle de saint Benoît. C'est à Théodore que l'on fait remonter l'institution des *paroisses*. Auparavant on ne connaissait que des missionnaires errants. Au pied de croix plantées dans les villages ou sur les terres des grands seigneurs, ils disaient la messe, prêchaient, administraient les sacrements. Désormais le village eut un prêtre attitré, que le seigneur prenait en outre pour son chapelain; aucun prêtre ne pouvait quitter sa paroisse, aucun moine son monastère. Chacun reçut sa place et connut exactement les devoirs de son office. Au libre laisser aller de l'église bretonne succéda une ordonnance rigoureuse.

L'activité de l'abbé Hadrien et de Théodore (688-690) se manifesta encore autrement. Il fallait enlever à l'adversaire breton sa dernière arme, qui était la science. Des écoles furent fondées où l'on enseigna le *trivium* et le *quadrivium*[1]. Les jeunes clercs apprirent le latin, même le grec. De beaux manuscrits y furent copiés en lettres d'or et enluminés. Le chant grégorien fut enseigné. Aux modestes chapelles bretonnes on put opposer de superbes églises de pierre, comparables à celles d'Italie. La culture romaine fit lever sur ce sol vierge des moissons inattendues. Les monastères de Lindisfarne, Wearmouth, Garrow, devinrent des foyers de sainteté et de science. Benoît Biscopo, fondateur de Wearmouth, alla cinq fois à Rome. De Gaule il ramena des artistes vitriers et des maçons pour construire « à la manière des Romains ». Les Anglo-Saxons étudièrent Tite-Live et Virgile autant que la Bible. A voir leurs petits tours de force d'écoliers, les *versiculi* où ils se proposaient des énigmes, les billets précieux qu'échangeaient évêques, abbés et religieuses, on les prendrait pour des élèves des rhéteurs de la décadence. Mais quelques esprits furent éclairés jusqu'au fond par la lumière antique : tel fut Bède (mort en 735 à l'âge de soixante-trois ans), qui après avoir étudié jusqu'à trente ans, composa une encyclopédie des connaissances du temps, théologie, géographie, chronologie, métrique, rhétorique; poète médiocre, mais prosateur de talent; historien surtout, capable, comme il l'a montré dans son *Histoire ecclésiastique des Anglais*, de comprendre et de faire comprendre la suite des événements, de s'élever au-dessus des choses pour les juger. Ces disciples de l'antiquité goûtent les plaisirs intellectuels. Ils en savent le prix, et bien que les grâces de quelques-uns soient vieillottes, il y a de la jeunesse dans la vivacité de cette joie qu'ils éprouvent à parler la langue antique.

Les Pictes du nord de l'île, les moines d'Iona subissent leur ascendant et rentrent dans la communauté catholique romaine dont ils acceptent au moins les pratiques extérieures essentielles. Les membres du clergé qui ont mené à bien cette

1. Les *sept arts libéraux*.

entreprise prennent dans la société anglo-saxonne une place égale à celle qu'ils tenaient dans les anciennes provinces de l'empire romain. Ils siègent dans le conseil des rois et y ont une grande influence. La lutte contre les Bretons, ennemis de Rome, et l'admiration des grands écrivains classiques ont engendré une sorte de passion pour Rome. Les pèlerins anglo-saxons y affluent. Évêques et abbés sont en commerce régulier avec le pape, lui demandant des conseils, des reliques et des manuscrits. Les rois sont enthousiastes de cette culture supérieure. Sigebert d'Estanglie s'est fait moine vers 650; Oswin, pendant sa dernière maladie, a fait vœu de se rendre au tombeau de saint Pierre, s'il guérissait. Le sanguinaire Kadwall de Wessex, l'exterminateur des gens de Sussex, va mourir dans un couvent romain (689). Seb d'Essex se fait moine en 694. La femme du roi d'Estanglie se retire comme religieuse au couvent d'Ely. Ethelred, roi de Mercie, se fait moine en 704. En 709, son successeur, Conrad de Mercie, et Offa d'Essex vont achever leur vie à Rome. Un siècle avait suffi pour que la Grande-Bretagne conquise par des prêtres devînt province pontificale romaine, comme il avait suffi d'un siècle pour que la Gaule, conquise par les légions, devînt une des plus romaines des provinces impériales.

Force qu'assure au pape l'église anglo-latine. — De cette colonie religieuse vont sortir des hommes dévoués au pape, qui établiront sa pleine autorité en Germanie et en Gaule.

Wilfrid, l'évêque de Northumbrie, le principal auteur du colloque de Streaneshealch, l'apôtre des païens de Sussex, le fondateur des écoles d'York (d'où sortira Alcuin), qui maintint avec la plus grande énergie l'autorité du pape sur l'église d'Angleterre, est aussi le premier des grands missionnaires anglo-saxons [1]. Ce qui caractérise le rôle des missionnaires anglo-saxons, c'est qu'ils se laissent conduire, qu'ils demandent à être conduits par le pape. Ils se rendent à Rome pour y chercher des instructions. Ils jurent de dénoncer et de combattre quiconque se montre rebelle à la tradition canonique romaine. La

1. Voir, ci-dessous, chapitre VI, les missions en Germanie.

formule est la même que celle du serment que prêtent les évêques suburbicaires, soumis à l'autorité immédiate du pape. Mais il n'y est plus question, naturellement, de l'empereur. Le pape, sujet de l'empereur en Italie, n'a pas à compter avec lui dans la Bretagne que les Romains ont évacuée au v[e] siècle, encore moins dans la Germanie qu'ils n'ont pu conquérir. Il y est, par droit de conquête spirituelle, un véritable souverain. Les églises d'Orient se regardent comme les égales de Rome; les vieilles églises d'Occident, églises d'Espagne et de Gaule, lui concèdent une primauté surtout honorifique, mais ce sont des églises sœurs peu disposées à se subordonner à une monarchie ecclésiastique effective. Les nouvelles églises d'Angleterre et de Germanie sont des églises filles, dociles à l'autorité des papes.

Autres faits qui préparent la suprématie du pape. — Or de grands événements vont déplacer le centre de gravité du christianisme. Les vieilles églises d'Orient, Jérusalem, Antioche, Alexandrie, tombent au pouvoir des Musulmans; de ce côté il ne subsiste que Constantinople, la rivale déclarée de Rome. Les Musulmans occupent aussi l'Afrique et l'Espagne. D'autre part les missionnaires anglo-saxons, d'accord avec les princes des Francs Carolingiens, rangent l'église de Gaule sous l'obédience effective de Rome. Le pouvoir impérial achève de s'écrouler en Italie, de telle sorte qu'au milieu du VIII[e] siècle, le pape, chef spirituel incontesté de la chrétienté d'Occident, indépendant de fait de l'Empire romain, profitera d'un conflit avec l'empereur pour rompre le lien de sujétion qu'il avait respecté jusque-là. Rarement une révolution historique fut plus longuement préparée. On en peut grouper les causes sous trois chefs : développement de l'autorité pontificale en Occident; émancipation du pape en Italie; ruine du christianisme en Asie et en Afrique. Nous avons exposé la première série de faits; nous exposerons ci-dessous les deux autres [1].

1. Voir les pages qui suivent et le chapitre IX.

V. — La papauté et le double péril byzantin et lombard.

Rapport des papes avec les empereurs du VIIe et du VIIIe siècle. — Le pape, devenu le premier personnage de l'Occident, demeurait le sujet de l'empereur romain d'Orient, du maître qui siégeait à Constantinople; et, malgré des dissentiments très vifs qui survinrent, il était le soutien du pouvoir impérial en Italie. Les empereurs ne se défiaient pas des papes, dont ils ne soupçonnaient pas la puissance croissante. Comment se seraient-ils défiés? Lorsque les Lombards, devenus catholiques, « courbent la tête avec respect devant les exhortations pontificales », l'empereur tire profit de cette victoire, puisque le pape, usant de la déférence des nouveaux fidèles, décide les Lombards à évacuer des villes qu'ils viennent d'enlever à l'empire. Le langage des papes aux empereurs est celui d'humbles serviteurs; ils leur prodiguent les épithètes *sacré* et *divin*. En revanche les empereurs multiplient les marques de déférence, les donations, augmentent les privilèges des clercs. Le *Liber pontificalis*, rédigé à la cour des papes, prouve la reconnaissance du clergé romain : les pires empereurs, un monstre comme Justinien II, sont loués sans restriction; leur mort est déplorée comme un malheur public. En fait l'empereur exerce son autorité sur l'évêque de Rome comme sur les autres évêques. Il conserve son droit de confirmer l'élection du pape; un délai de six mois, parfois de plus d'un an, s'écoule avant que celui-ci ait reçu la réponse de Constantinople; l'ordination ne peut être célébrée qu'au su de l'empereur et par son ordre; le pape doit payer un tribut pour l'obtenir, jusqu'à ce que le souverain en ait fait remise à Agathon. A partir de 685, l'empereur délègue à l'exarque ce droit de confirmation. Le pape n'y gagne rien, car le maître est plus près. A partir de ce moment, sur huit papes, un seul est Romain; les sept autres sont Orientaux.

Cependant, entre ces souverains bienveillants et ces papes

sujets obéissants, l'accord ne pouvait durer. Les causes de conflits que nous connaissons persistaient. Les empereurs laissaient souvent contester la primauté de l'église de Rome, et ils n'avaient pas renoncé à imposer à celle-ci leur autorité théologique. Si obéissant qu'il fût, le pape ne pouvait transiger ni sur l'un ni sur l'autre point.

Le péril byzantin. — Bien que Phocas eût nettement proclamé la supériorité de l'évêque de Rome sur celui de Constantinople, à qui Maurice, au contraire, accordait le titre d'œcuménique, le débat ne fut pas clos définitivement. Les prétentions des patriarches de Constantinople subsistèrent, et ils pouvaient en général compter sur l'appui de l'empereur. Mais l'empereur Constant II alla plus loin. Par un diplôme il détacha l'église de Ravenne de l'obédience de Rome et la déclara autocéphale, c'est-à-dire indépendante; l'évêque de Ravenne fut consacré non plus par le pape, mais par trois de ses suffragants, à Ravenne même; il tint son pallium de l'empereur et fut assimilé aux autres patriarches. Cette situation se prolongea pendant trente années.

Les querelles théologiques s'étaient ranimées. La condamnation solennelle des monophysites ne les avaient pas découragés. A présent, ils étaient monothélites, c'est-à-dire qu'ils n'admettaient dans le Christ qu'une seule volonté. Ils étaient très nombreux toujours en Égypte, en Syrie, en Arménie, et la fureur de leurs passions religieuses troublait l'empire, au moment où il avait besoin de s'unir pour résister aux Perses et aux Arabes. L'empereur Héraclius essaya de rétablir la paix, par une formule de conciliation aux termes de laquelle le Christ, un en deux natures, n'aurait qu'une seule volonté. Cette solution fut assez bien accueillie en Orient : seul le patriarche de Jérusalem protesta. Rome garda d'abord le silence. Héraclius encouragé publia en 638 une *Ecthesis* ou exposition de la foi, mais Rome intervint alors. En 646, le pape Théodore excommunia le patriarche de Constantinople, qui était monothélite. En 648, l'empereur Constant II, lassé de ces querelles d'autant plus funestes que l'Empire succombait aux attaques des Arabes, promulgua le *Type*, décret interdisant à ses sujets de

discuter sur la volonté unique ou double; il ordonnait seulement le silence. Il ne put l'obtenir. Le moine orthodoxe Maxime prêcha la désobéissance en Égypte, en Afrique, puis à Rome, où il s'entendit avec le pape nouvellement élu, Martin Ier, pour résister à l'empereur. Le synode de Latran (649) condamna l'*Ecthesis* et le *Type*. L'empereur refusa de reconnaître l'élection de Martin et donna l'ordre à l'exarque de se saisir du pape et de l'expédier à Constantinople. La tâche était difficile, car la classe militaire de Rome pouvait soutenir Martin Ier. L'exarque vint bien accompagné, se rendit au palais de Latran et lut au pape le décret de déposition. Puis il fit enlever le pontife par ses soldats (653). Martin fut traité comme un criminel, exposé à Constantinople et exilé à Cherson. Le moine Maxime eut la langue et la main droite coupées et fut exilé en Lazique. Le pape Martin mourut en exil; on lui avait élu un successeur de son vivant. Cette violence est le signe le plus manifeste de la suzeraineté impériale à Rome.

Cependant, la bonne entente fut un moment rétablie entre l'empereur et la papauté. Constantin IV Pogonat, voyant que les provinces monophysites étaient définitivement perdues, n'avait nul intérêt à continuer la politique de concessions qui lui aliénait les orthodoxes. Il donna satisfaction à ces derniers dans le sixième concile œcuménique réuni à Constantinople. Comme jadis Léon le Grand à Chalcédoine, ce fut ici le pape Agathon qui dicta la décision. Il convoqua à Rome les évêques occidentaux, leur fit rédiger un écrit où ils affirmaient s'en tenir aux décisions du synode de Latran. Puis il donna à ses légats une lettre d'après laquelle les pères de Constantinople fixèrent le dogme (680).

Violences de Justinien II. — Un nouveau conflit éclata bientôt. Le pape Sergius refusa d'accepter les canons du concile Quinisexte, qui étaient contraires à la discipline romaine, et il désavoua ses légats qui y avaient adhéré.

L'empereur Justinien II donna au protospathaire Zacharie l'ordre d'aller l'arrêter. Mais les milices de Ravenne et de la Pentapole accoururent pour défendre le pape. Elles entrèrent à Rome au son des trompettes. L'officier impérial dut se cacher

sous le lit du pape et fut expulsé (692). Peu après, Justinien II était renversé (695). Quand il eut été rétabli, il châtia cruellement les Ravennates; beaucoup périrent dans les supplices, l'archevêque fut aveuglé. Mais à Rome l'exarque fut mal reçu; il périt dans une nouvelle insurrection à Ravenne, et la chute définitive de Justinien II mit les Italiens à l'abri de sa vengeance (711). Son successeur, Philippicus, leur envoya la tête du tyran. Mais Philippicus était monothélite, et les Romains lui refusèrent l'obéissance; l'intervention du pape les calma, et bientôt l'orthodoxe Anastase II devint empereur.

De ces événements il ressortait que le pape était en mesure de résister à l'empereur et qu'il pouvait compter sur l'appui de l'Italie centrale, qui voyait en lui son véritable chef. Il eut bientôt occasion d'user de cette force dans la querelle des Iconoclastes, qui fut le prélude de la rupture entre Rome et Constantinople.

Nouveau conflit entre Rome et Constantinople. — A Constantinople régnait Léon III l'Isaurien, qui était un homme d'état et un capitaine de premier ordre; à Rome, Grégoire II, un pape digne de porter le nom du grand Grégoire I : ces deux personnages ne pouvaient pas ne pas entrer en conflit. L'occasion en fut petite; l'empereur, pour faire cesser la superstition à laquelle donnait lieu le culte des images, qui devenait une véritable idolâtrie, ordonna par un premier édit en 726 qu'elles fussent placées hors de la portée des fidèles, et, par un second, deux ans après, qu'elles fussent enlevées ou barbouillées. De grands troubles éclatèrent à Constantinople et en Italie. Le vieil esprit païen des pays helléniques et italiens protesta contre l'injure faite aux saintes images, et Léon, qui punit les résistances avec une grande énergie, passa pour un persécuteur aussi odieux que Néron. Grégoire II refusa de lui obéir et lui signifia par lettre sa désobéissance.

On put croire que la querelle des briseurs d'images (iconoclastes) allait amener dans le monde une grande révolution, et même deux révolutions, la rupture entre le pape et l'empereur, et la constitution d'un royaume d'Italie.

Grégoire II, dit le biographe du pontife, « arme contre l'em-

pereur, comme contre un ennemi ». Toute la péninsule est en mouvement; les armées de la Pentapole et de la Vénétie entrent en campagne; « partout en Italie, on élit des chefs ». Les Lombards profitent du désordre pour pousser leur fortune. Ils prennent parti pour le pape contre les iconoclastes. Ils s'unissent aux Romains, comme dit encore le biographe de Grégoire II, « comme à des frères par la chaîne de la foi, ne demandant qu'à subir une mort glorieuse en combattant pour le pontife ». Certainement le roi Luitprand se crut sur le point d'achever la conquête de l'Italie. Ses troupes entrèrent dans les villes de l'exarchat et de la Pentapole. Un moment, il crut tenir Rome. Il y serait entré, si le pape l'avait permis. Mais le pape ne pouvait souffrir auprès de lui un roi qui serait devenu un maître. Son intérêt, tout autant que la longue habitude et un reste de respect, lui défendait de rompre avec l'empereur. Quand Luitprand vint camper devant Rome, Grégoire alla au-devant de lui, et le roi, admonesté par le pontife, troublé par sa majesté, processionnellement mené au tombeau de saint Pierre, s'agenouilla, pria, et se dépouilla de ses vêtements pour les déposer devant le corps de l'apôtre. Puis il se retira. Ce jour-là, saint Pierre avait préservé la papauté de la fondation d'un royaume d'Italie. En même temps, le pape montre qu'il entend ne pas rompre avec l'Empire : Grégoire fait combattre par la milice romaine un usurpateur qui avait pris la pourpre aux environs de Rome.

Cependant, le conflit durait toujours entre Rome et Constantinople. Grégoire III, qui succède en 731 à Grégoire II, réunit un concile, qui excommunie « quiconque déposera, détruira, profanera et blasphémera les saintes images ». La guerre reprend de plus belle. Et, de nouveau, le pape louvoie de son mieux entre l'Empereur et les Lombards. Un moment, sa situation devient très dangereuse. Il s'est allié contre Luitprand aux ducs lombards de Spolète et de Bénévent, qui voulaient, comme lui, l'indépendance. Il se trouve en guerre ouverte avec le roi. Que faire? C'est alors qu'il imagina d'appeler contre ces Barbares d'autres Barbares.

Le péril lombard. — En Gaule, Charles Martel avait achevé de restaurer la puissance franque. Il disposait d'une

force considérable. Pourquoi ce conquérant de la Gaule et de la Germanie ne deviendrait-il pas le protecteur de saint Pierre? Le pape lui envoya entre autres présents les clés du tombeau des apôtres, comme pour l'en constituer le gardien et le défenseur (741). Nous ne savons au juste, d'ailleurs, ni ce qu'il demandait au duc des Francs, ni ce qu'il lui offrait, et Charles Martel, qui était l'allié de Luitprand, se contenta d'envoyer à Rome une ambassade et des cadeaux. Charles mourut peu de temps après, comme le pape Grégoire III. Mais l'idée d'un appel aux Francs ne sera plus oubliée. Exposés par leur politique à se faire prendre entre les Lombards et l'Empereur, les papes ont besoin d'un allié. Les Francs seuls sont capables de leur donner une alliance efficace.

Pendant huit années, le pape Zacharie, successeur de Grégoire III, parvient à contenir les Lombards, tantôt les combattant, tantôt les visitant, les bénissant et les cajolant. Il se fait rendre par Luitprand des villes du duché de Rome. Quand Luitprand menace Ravenne et l'exarchat, le pape se rend à Ravenne, et son voyage est une marche triomphale; partout les populations courent au-devant de lui, et se prosternent au chant des cantiques : Luitprand lâche prise. Quand Luitprand est mort (744), quand son neveu Hildebrand a été détrôné la même année, Ratchis, le duc de Frioul, qui devient roi, est un dévoué serviteur de la foi et du pontife, qui l'empêche de conquérir la Pentapole. Mais la scène change après que Ratchis s'est retiré dans un monastère et que son frère Astaulf lui a succédé (759).

Astaulf veut porter les derniers coups à la domination byzantine. En 751, il s'empare de Ravenne et menace Rome.

Ce que voulait « cet effronté », le *Liber pontificalis* le dit clairement. Il prétendait « imposer un tribut aux Romains et soumettre la ville à sa juridiction », c'est-à-dire se substituer à l'empereur dans la ville impériale, y établir sa souveraineté, achever l'unité de l'Italie, avec Rome capitale. Le moment était solennel pour la péninsule. Allait-elle, comme la Gaule, être unie sous un peuple germanique qui deviendrait l'instrument de ses destinées? s'appellerait-elle Lombardie, au temps où la

Gaule commençait à s'appeler France, et la Bretagne Angleterre? Les Lombards n'étaient pas incapables de jouer ce rôle d'ancêtres de peuple, et le pape, en empêchant ces Germains d'achever leur carrière, a été cause que l'Italie a jusqu'à nos jours attendu la qualité de nation.

Étienne II, qui succède à Zacharie en 752, essaye d'abord de fléchir par des ambassades, des cadeaux et des prières, Astaulf qui se montre inflexible dans sa résolution d'achever la conquête de la Péninsule. C'est qu'en effet l'établissement des Lombards était compromis tant que l'empereur, qui ne l'avait pas accepté, posséderait en Italie des provinces où leurs duchés ne seraient que des enclaves toujours menacées. Ils n'étaient pas ennemis de l'Église; si le pape leur avait laissé prendre Rome, ils eussent été fils dévots du Saint-Siège. Ils ne devaient pas comprendre le zèle que l'évêque de Rome mettait à défendre les droits de l'empereur iconoclaste. S'ils eussent pénétré son dessein, auraient-ils supporté avec une si longue patience qu'il surveillât chacun de leurs pas, protégeât de sa personne toute position attaquée et réclamât toute ville prise? Ils ne voyaient pas que le pape, qui met en avant les droits de la *Respublica*, c'est-à-dire de l'Empire, en arrivait peu à peu à l'idée de travailler pour lui-même. Les Lombards et le Saint-Siège sont compétiteurs à la possession de l'Italie, donc ennemis irréconciliables. Mais qui mettra ces barbares à la raison, maintenant que les prières, les caresses, la magie des cérémonies et des pompes ecclésiastiques ont perdu leur efficacité? De tous côtés le pape cherche du secours. Une fois encore, il s'adresse à l'empereur, qu'il supplie « d'arracher l'Italie aux morsures des fils d'iniquité »; mais quelle aide attendre de l'empereur? Le pape d'ailleurs ne se souciait pas de restaurer la domination impériale.

L'appel aux Francs. — Il fallait donc en revenir aux Francs. En grand secret, Étienne pria Pépin de l'envoyer querir par des ambassadeurs. Il savait que les Francs seuls étaient capables de lui donner une armée; il espérait qu'ils ne la lui refuseraient pas, s'il allait la demander lui-même; car un voyage du successeur de Pierre au delà des monts était une

démarche grande et inusitée. Sur ces entrefaites arriva de Constantinople un ambassadeur, le silentiaire Jean. Il apportait au pape, pour tout subside, l'ordre d'aller sommer à Pavie le roi Astaulf de restituer ses conquêtes. L'empereur, qui traitait ainsi le pape comme un sujet et le roi lombard comme un vassal, n'entendait plus rien à la politique de l'Occident. Étienne fit ses préparatifs, mais il était résolu à ne pas s'arrêter à Pavie. Le 14 octobre 753, une grande foule lui fit cortège hors la ville. Étienne recommanda ses brebis au bon pasteur Pierre. Avec lui marchaient des évêques et des prêtres romains, les chefs de la milice romaine, le silentiaire impérial et deux envoyés francs, arrivés au moment du départ. Astaulf refusa les restitutions demandées; on s'y attendait; les lettres impériales, les prières du pape furent écoutées avec indifférence. Les grands de Rome et le silentiaire retournèrent alors vers la Ville. Le 14 novembre, Étienne II, accompagné par ses clercs et protégé par les Francs, se remit en route. Il allait trouver Pépin et conclure avec lui une alliance décisive pour l'histoire de la papauté, de la monarchie franque, de l'Occident et de la chrétienté tout entière.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les écrivains ecclésiastiques latins et les *Lettres* des papes sont réunis dans **Migne,** *Patrologie*, série II, 221 vol., 1844-57; les actes officiels dans **Mansi,** *Conciliorum nova et amplissima collectio*, 31 v., 1759, et le *Corpus juris canonici*, édit. Friedberg, 1879. — Les *Lettres* des papes sont analysées dans **Jaffé,** *Gesta pontificum romanorum*, 2e éd., 2 vol., 1885-86. — Le **Liber pontificalis,** édité par l'abbé **Duchesne,** 1884, est une série de biographies des papes. L'*Introduction*, rédigée par l'abbé Duchesne, constitue un important ouvrage.

L'histoire des Lombards est racontée par **Paul Diacre,** *Historia Langobardorum* (dans les *Monum. German.*, édit. Mommsen). Paul Diacre, prêtre, de famille lombarde, vivait à la fin du VIIIe siècle; il a recueilli les légendes et les traditions de son peuple.

Pour les Wisigoths d'Espagne, nos documents sont les *Actes des Conciles* et **Isidore de Séville,** *Chronica seu Historia Gothorum.*

Sur la mission en Grande-Bretagne, les sources sont réunies dans la grande collection anglaise, **Rerum britannicarum medii ævi scriptores,** 1858.

Gildas, *Liber querulus de excidio Britanniæ*, raconte d'une façon vague et confuse l'invasion des Anglo-Saxons en Grande-Bretagne. — **Bède le Vénérable,** *Historia ecclesiatica gentis Anglorum*, donne un récit très animé de la mission en Angleterre et des luttes entre les églises. — Les saints de l'église d'Irlande sont connus surtout par les *Vies des Saints.*

Pour la mission en Germanie, nous n'avons de documents que sur l'œuvre

de saint Boniface; ses lettres sont réunies dans **Jaffé**, *Biblioth. rerum Germanic.*, t. III, *Monumenta Moguntina* et les recueils de conciles déjà indiqués, chap. IV. — Plus les *Vies des Saints.*

Livres. — On trouvera la bibliographie des ouvrages relatifs à la papauté dans **Kurtz**, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, 5 vol., 9e édit., 1885.

L'histoire des papes est exposée dans un grand nombre d'ouvrages d'ensemble. Parmi les histoires de l'Église, les plus considérables sont : **Gieseler**, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, 5 vol., 1824-57, encore utile à consulter à cause des textes très bien choisis qui garnissent les notes; — **Herzog**, *Abriss der Kirchengeschichte*, 3 v., 1876, bon manuel, œuvre d'un théologien protestant; — **Hergenrœther**, *Handbuch der Kirchengeschichte*, 2 vol., 1876, manuel catholique; — **Funk**, traduit en français par l'abbé Hemmer, sous le titre d'*Histoire de l'Église*, 1892.

Sur Grégoire Ier : **Pingaud**, *la Politique de saint Grégoire le Grand*, 1877; — **Dahn**, *Urgesch. der germanischen und romanischen Vœlker* (collection Oncken). — **E. Lavisse**, *l'Entrée en scène de la papauté* (*Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1886), donne un résumé clair et vivant du rôle de Grégoire Ier.

Sur la politique des papes aux VIIe et VIIIe siècles : **Baxman**, *Die Politik der Päpöste von Gregor I bis Gregor VII*, 2 v., 1868.

Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 3e éd., 8 vol., 1875, donne sous la forme moderne d'une histoire de la ville de Rome un tableau très exact et très vivant des papes et du clergé romain.

Sur les œuvres de saint Grégoire : **Ebert**, *Histoire de la littérature du moyen âge en Occident*, trad. de l'allem., 3 vol., 1883-89.

Sur l'organisation du culte : l'abbé **Duchesne**, *les Origines du culte chrétien*, 1890.

Sur les rapports des papes et des empereurs, l'exposé le plus clair et le plus exact est **Bury**, *History of the fall of the roman Empire*, 2 vol., 1889. — **Diehl**, *Étude sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, 1888, expose la situation des papes et le détail de leurs luttes avec le gouvernement impérial. — L'histoire des Lombards et des Wisigoths est racontée par **Dahn.**

Pour les rapports entre les papes et les Francs, voir la bibliographie du chapitre VI. — Pour les rapports entre les papes et l'Angleterre, la bibliographie du chapitre XII.

La bibliographie des ouvrages sur les missions en Angleterre est donnée dans le chapitre XIII. On la trouvera dans **Green**, *Histoire du peuple anglais*, dernière édit. 1888, trad. franç. 1889, qui raconte la conversion de la Grande-Bretagne avec beaucoup d'animation et de charme. La conversion de la Germanie est exposée en détail dans **Hauck**, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, 1890. (Cette histoire récente rend inutile l'ancienne histoire de l'Église d'Allemagne de **Rettberg.**) On trouvera un récit français dans **Zeller**, *Histoire d'Allemagne*, t. I et II; — **E. Lavisse**, *Études sur l'histoire d'Allemagne. Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1885, 15 déc. 1887. — **Montalembert**, *les Moines d'Occident*, 5 vol., 1860-74, a fait l'histoire générale de la mission; l'ouvrage est écrit avec beaucoup d'enthousiasme, mais très diffus et dénué de toute critique.

CHAPITRE VI

AVÈNEMENT DE LA MAISON CAROLINGIENNE

(638-768)

I. — La décadence mérovingienne.

Les successeurs de Dagobert. — Au VII[e] siècle, la décadence des Mérovingiens fut rapide. A la mort de Dagobert (638) on entre dans le chaos; après un demi-siècle de troubles (638-687), l'ancienne dynastie est définitivement éclipsée; sous le nom des *rois fainéants* règnent les chefs de la famille carolingienne qui, au milieu du VIII[e] siècle, prendront la couronne. Nous avons expliqué les principales causes de la ruine des Mérovingiens; il y faut ajouter la décadence physique d'une race de rois épuisés dès l'adolescence par la jouissance du pouvoir, et qui n'arrivent plus que rarement à l'âge d'homme.

A partir de 638, deux enfants règnent, les fils de Dagobert : Sigebert II en Austrasie; Clovis II en Neustrie et en Bourgogne. Clovis est placé sous la tutelle de sa mère Nanthilde. En Neustrie, Æga (mort en 640), puis Erchinoald sont *maires du palais*; ils ont gouverné selon les vœux de l'aristocratie. En Bourgogne, Nanthilde voulut établir un maire du palais; elle y parvint après une négociation prolongée avec les grands, laïques et ecclésiastiques; ils élurent Flaochat (641). L'année suivante, Nanthilde et Flaochat meurent.

En Austrasie, Pépin l'Ancien, qui s'est tenu ou qu'on a tenu dans l'ombre pendant le règne de Dagobert, reparaît et gouverne le royaume au nom de Sigebert. Il meurt en 639, laissant de grands regrets. Son fils Grimoald lui succède, mais après avoir eu à combattre un rival (642). L'hérédité s'établit.

En 656, Sigebert II meurt; alors Grimoald met la main sur Dagobert, fils du roi défunt, le fait tondre, l'envoie en Irlande et met à sa place son propre fils Childebert. Les Francs n'acceptèrent pas cette usurpation. Ils conduisirent à Paris, devant Clovis II, Grimoald, qui fut condamné à mort. Les Francs de l'est avaient-ils gardé leur fidélité à la dynastie mérovingienne? étaient-ils jaloux de Grimoald? irrités que celui-ci n'eût pas au moins appelé les grands à élire son fils, en un temps où l'aristocratie concourait à tous les actes politiques? On ne sait. En tout cas, l'antagonisme entre la Neustrie et l'Austrasie n'est pas marqué dans cette aventure. Clovis II fut alors roi de tous les Francs. C'était un vrai personnage de la décadence mérovingienne, ivrogne, vicieux, débauché. Il mourut cette année même (656).

Il laissait trois fils, trois enfants : Clotaire III, qui est seul roi jusqu'en 660, puis se réduit à la Neustrie et à la Bourgogne; Childéric II, qui en 660 règne en Austrasie; Thierry III. Leur tutrice était leur mère Bathilde, esclave franque achetée, qui avait été la servante d'Erchinoald avant de devenir reine, puis nonne, puis sainte. Erchinoald, ensuite Ebroïn sont maires du palais de Neustrie et Bourgogne, Wulfoald en Austrasie. En 664, Bathilde se retire au monastère de Chelles.

Ebroïn et saint Léger. — Ebroïn a été un maire du palais, élu par les grands. On ne sait pas bien ce qu'il a voulu. Il est exécré des écrivains de son temps, à cause de sa lutte contre saint Léger et les grands. Aussi fait-on de lui un champion de la monarchie et un héros de la Neustrie, considérée comme défendant le principe monarchique. Ceci n'est vrai qu'en très petite partie. Ebroïn a été un des violents les plus violents de ces temps de violences; il a agi, il s'est défendu, il a attaqué. Il est vraisemblable qu'il n'a travaillé que pour lui. Son histoire, il nous faut la chercher surtout chez les panégyristes de son

ennemi saint Léger, qui ne lui ménagent pas les accusations. La dureté qu'on lui reproche, la facilité à verser le sang sont certaines. Il a défendu son autorité à coups de hache, sans regarder s'ils tombaient sur des laïques ou sur des gens d'église. Il semble aussi qu'il a voulu mettre de l'ordre dans ce chaos qui se compliquait sans cesse. Il avait défendu aux gens de Bourgogne de venir au palais sans y être mandés. Son rôle est celui d'un maire du palais qui est le vrai roi, et lutte contre cette aristocratie que nous avons vue se former.

Il y a, dans cette histoire d'Ebroïn, une première crise en 670, lorsqu'à la mort de Clotaire III il fait roi, de son autorité, Thierry III, sans consulter les grands ni les convoquer pour l'exaltation du nouveau souverain. Ebroïn empêche une assemblée de grands qui voulaient se réunir auprès de Thierry. Alors ceux-ci se tournent vers Childéric II, qui régnait sur l'Austrasie. Tout à l'heure, au temps de l'usurpation de Grimoald, les grands d'Austrasie se sont réfugiés vers ceux de Neustrie; maintenant ceux de Neustrie se réfugient auprès du roi d'Austrasie. L'opposition de principes entre les deux régions est donc tout à fait fausse. Il n'y a dans cette histoire pas d'autre fait que la lutte de l'aristocratie contre toute autorité qui la gêne. L'aristocratie neustrienne et bourguignonne n'est pas moins *barbare* que l'autre; par le fer et le feu elle force les récalcitrants à suivre. Ebroïn, seul contre la révolte, se réfugie au pied des autels. C'était le grand refuge. Il est enfermé au monastère de Luxeuil, Thierry III à celui de Saint-Denis (670).

L'évêque d'Autun, saint Léger, avait conduit cette révolte. Les grands demandèrent au roi Childéric de décréter la séparation complète des trois royaumes de Neustrie, Bourgogne et Austrasie; les administrateurs de chacun ne pourraient passer dans l'autre. Peut-être même voulait-on établir pour la mairie du palais une sorte de roulement, permettant aux chefs de l'aristocratie de l'occuper tour à tour. Ce beau gouvernement ne dura que trois ans. Childéric lassé, semble-t-il, de la tutelle de saint Léger, l'envoya à Luxeuil rejoindre Ebroïn. L'abbé de Luxeuil réconcilia les deux ennemis et les fit communier ensemble.

Bientôt on apprit la mort de Childéric, assassiné par un Franc qu'il avait fait battre de verges (673). L'anarchie fut complète. Ebroïn et saint Léger, sortis ensemble de Luxeuil, ne furent pas longtemps d'accord. Ils commencèrent par jouer avec des personnages royaux : saint Léger tenant pour Thierry qu'il a renversé, Ebroïn pour Clovis contre Thierry qu'il a élevé. C'est Ebroïn qui finit par l'emporter; il bat Thierry avec une armée amenée d'Austrasie et formée évidemment de clients personnels; il fait tuer Leudesius, fils d'Erchinoald, maire du palais de Neustrie, prend sa place et, quand Thierry l'a reconnu, il rend Clovis à l'oubli. Le voilà redevenu maître de la Neustrie et de la Bourgogne. Il avait déjà commencé à se venger de saint Léger; l'ayant pris dans Autun, au temps où l'évêque tenait pour Thierry et lui pour Clovis, il lui avait fait crever les yeux et l'avait enfermé dans un monastère. Le martyre commençait. Deux ans après, Ebroïn mande devant lui saint Léger, qui l'invective; il fait déshabiller l'évêque, ordonne de le traîner sur des cailloux, lui fait couper la langue, taillader les joues et les lèvres et le renvoie à Fécamp ainsi mutilé. Deux ans après encore, il le fait condamner à mort par un synode, comme auteur de l'assassinat de Childéric II (678). Ebroïn ne ménagea pas davantage ses autres ennemis; quelques-uns s'enfuirent jusqu'en Gascogne; beaucoup virent leurs biens confisqués; c'est en effet en dépouillant les uns pour enrichir les autres qu'Ebroïn et les rois pouvaient encore se faire des partisans.

Subordination de la Neustrie à l'Austrasie. — Reste l'Austrasie. Ebroïn l'attaque bientôt. Le roi, Dagobert II, est tué dans la guerre. L'Austrasie était gouvernée par Martin et Pépin le Jeune, que nous appelons Pépin d'Héristal[1]. Martin et Pépin d'Héristal ne sont plus maires du palais; ils sont appelés ducs. Il faut remarquer le mot et le fait. Les rois étant morts, ces ducs Martin et Pépin dominent en Austrasie; cela veut dire que l'Austrasie se détache comme font la Saxe, la Thuringe, l'Alamanie, la Bavière. Il se forme un duché de plus, entre Rhin et Moselle. Mais les événements ne permirent pas

1. Ce dernier était fils d'Ansigisèle et par conséquent petit-fils d'Arnulf (par son père) et (par sa mère) de Pépin le Vieux, dit de Landen.

la constitution d'un duché d'Austrasie isolé du royaume des Francs. Pépin et Martin, ayant attaqué Ebroïn, furent vaincus près de Laon, à Latofao (680). Martin périt dans la retraite; mais Ebroïn fut assassiné en 681. Le duché austrasien n'a plus d'adversaire redoutable. Les maires du palais qui succèdent en Neustrie ne sont pas de la taille d'Ebroïn. L'un d'eux, Berthaire, fut défait à Testry par Pépin (687) et assassiné l'année suivante.

Dès lors, peu importe qui règne de nom; en fait, l'histoire des Carolingiens régnants a commencé. Pépin d'Héristal se fait nommer maire du palais, pour la Neustrie, par le roi Thierry III, laisse auprès de celui-ci un de ses fidèles, Norbert, et retourne dans son duché d'Austrasie. La série des rois fainéants a commencé : Thierry III, Clovis III, Childebert III, Dagobert III (711-715). A côté d'eux, après la mort de Norbert, Pépin d'Héristal a mis comme maire son fils Grimoald. Quand Grimoald est assassiné, son fils Theudoald est nommé, par le crédit de Pépin, maire du palais. Or il avait six ans. On voit ce que devenait la mairie neustrienne. Ainsi l'Austrasie n'a plus de roi de la maison mérovingienne; mais elle tient en tutelle le roi mérovingien de Neustrie et Bourgogne. Le duc austrasien gouverne la première directement, les deux autres successivement par un de ses fidèles, un de ses fils et son petit-fils, un maire du palais enfant auprès d'un roi enfant.

II. — Progrès de la maison carolingienne.

Les guerres de Pépin d'Héristal. — Pendant que se succèdent ces fantômes, Pépin refait l'empire des Francs.

C'est une nouvelle période franque qui recommence. La première période appartient aux Francs venus du pays salien : ils ont chassé de Gaule les Wisigoths; ils ont incorporé les Burgondes; ils ont fait un tout du peuple franc, en réunissant sous une même autorité les tribus saliennes et ripuaires; ils ont soumis les peuples germaniques, Alamans, Bavarois, Thurin-

giens, imposé un tribut aux Saxons, lutté contre les Orientaux établis (Slaves) ou envahisseurs (Avars); ils ont fait des guerres en Espagne; ils en ont fait de plus nombreuses en Italie; ils ont été en relations, confuses d'ailleurs, avec l'Empire d'Orient; ils ont été en relations, confuses aussi, avec les papes. C'est un premier essai de constitution de l'Europe occidentale. Ils y ont échoué pour les causes que nous avons indiquées ci-dessus [1]. Malgré tout, les Francs demeurent le grand peuple de l'Occident, parce que les Wisigoths sont confinés en Espagne où vont arriver les Arabes, parce que les Lombards n'ont pu achever la conquête de l'Italie. La Gaule eût été menacée de changer de maîtres s'il se fût présenté un peuple nouveau. Mais les Slaves, les Avars, les Magyars et tous les Orientaux étaient loin et se contentaient d'attaques aux frontières et d'incursions; le temps des invasions scandinaves n'était pas venu. Il se produisit dans le peuple franc une nouvelle force, dans cette région cis et transrhénane, plus germanique que gallo-romaine, où les hommes se renouvellent facilement par l'immigration. Ce duché austrasien allait-il devenir un être politique distinct, comme la Bavière et l'Alamanie? Il y a les conditions ethnographiques nécessaires, un peuple et une loi, la loi des Ripuaires. Mais les Austrasiens confinent à la Neustrie et à la Bourgogne, ils regardent vers ces pays; ils sont mêlés à leur histoire par les luttes qu'on a vues; et ces ducs des Francs, qui ont leur force propre en leur qualité de ducs, sont rattachés à cette histoire de la Gaule occidentale et méridionale par leur qualité de maires du palais. C'est pourquoi ils ne se sont pas détachés. Les Francs de l'ouest ayant échoué, ceux de l'est vont reprendre l'œuvre de la constitution de l'Occident.

Pépin fit des guerres victorieuses aux Frisons et à leur duc Ratbod, la principale en 689, et aux Alamans, de 709 à 712. Ce qui est important, ce n'est pas seulement que des peuples germaniques soient amenés ou réintégrés dans l'empire des Francs, c'est que les armées franques et les missionnaires chrétiens opèrent de concert [2].

1. Voir le chapitre III.
2. Voir ci-dessous, chapitre VI, pour les missions en Frise et Germanie.

Charles Martel et les rois mérovingiens. — A la mort de Pépin (714), la fortune des Austrasiens s'éclipsa un moment.

Les deux aînés de Pépin étaient déjà morts : Drogo, qu'il avait fait duc de Champagne, et Grimoald. Plectrude, leur mère, qui vivait encore, gardait en prison Charles, fils d'une autre femme, Alpaiva, et elle voulut exercer la tutelle sur son petit-fils Theudoald et sur le roi Dagobert III. Les grands de Neustrie se révoltèrent contre cette tutelle. Ils mirent en fuite Theudoald (715), élevèrent Raginfred à sa place, et poussèrent jusqu'à la Meuse. Charles s'échappa de prison. L'Austrasie était assaillie de tous les côtés à la fois. Les Frisons aidaient les Neustriens ; les Saxons passaient le Rhin, ravageant le pays jusqu'à la Meuse. Tous les éléments de désordre, que seuls les Austrasiens pouvaient contenir, se déchaînaient à la fois. Sur ces entrefaites mourut Dagobert III ; les Neustriens mirent à sa place un certain Chilpéric II. Charles fut battu près de Cologne par les Frisons (716). Les Neustriens arrivèrent aussi jusqu'à cette ville et, après avoir imposé à Plectrude la reconnaissance de Chilpéric II, se retirèrent. Alors Charles prend l'offensive. Il bat au retour l'armée neustrienne près d'Amblève (716). L'année suivante, après avoir en vain réclamé, comme disent les *Annales de Metz*, qu'on lui rendît le principat de son père (*paternum principatum*), il est vainqueur des Neustriens à Vinci, dans une des mêlées les plus sanglantes de ce temps. Il retourne en Austrasie chargé de butin, reprend à Plectrude les trésors de son père, et se donne pour roi Clotaire IV, un Mérovingien dont on ignore l'origine. Chilpéric II et Raginfred font, en 719, un dernier effort. Charles triomphe à Soissons. Ils traitent avec Charles, lequel, Clotaire IV étant mort, reconnaît volontiers pour roi Chilpéric II. Après quoi, il retourne dans son principat d'Austrasie.

Pour nous acquitter de suite avec les souverains nominaux, nous dirons que Chilpéric II aura pour successeur Thierry IV, qui régnera jusqu'à 737. Quand il mourra, Charles ne lui donnera pas de successeur. Il n'y aura plus de Mérovingiens jusqu'en 741.

Les guerres de Charles Martel. — L'histoire de Charles Martel est celle de Pépin d'Héristal, mais plus grande, sur un plus grand théâtre, avec de plus grands événements.

Dès 718, Charles Martel avait puni les Saxons de leur agression de 715, en ravageant leur pays jusqu'au Weser. Dès 719, il avait reconquis sur les Frisons la Frise occidentale. En 720, nouvelle guerre contre les Saxons; en 722, autre guerre au nord. En 725, première guerre contre les Bavarois, qui avaient, eux aussi, oublié la souveraineté des Francs; Charles en revient avec des trésors et des femmes. En 728, seconde guerre de Bavière. En 730, guerre contre l'Alamanie, qui est réduite à une étroite dépendance. En 733 et 734, guerre d'extermination en Frise : Charles Martel bat les Frisons, dont le duc Bobo est tué, démolit et brûle leurs temples païens, revient avec d'amples dépouilles. Ce succès est décisif : pendant un demi-siècle il n'y aura plus de guerre en Frise. En 738, nouvelle guerre de dévastation contre la Saxe.

Au midi et en Bourgogne, c'est l'invasion des Arabes [1] qui amène son intervention. Les Arabes avaient, à l'Occident, conquis le nord de l'Afrique, en 711 l'Espagne. En 720, ils avaient passé les Pyrénées, conquis Narbonne, assiégé Toulouse. Le duc Eudes les avait battus en 721 et chassés d'Aquitaine; mais ils s'étaient maintenus dans la Narbonnaise. En 725, nouvelle invasion : Carcassonne est prise, une partie de la Septimanie conquise, la Bourgogne pillée, Autun détruit. Eudes alors conclut la paix et se rapproche des Arabes; il donne sa fille à Othman, le général arabe qui commandait à la frontière. Évidemment, il voulait assurer son indépendance contre Charles. Celui-ci vient, en effet, et deux fois, en 731, ravage le pays au delà de la Loire. Eudes avait demandé secours à Othman; mais ce dernier, qui s'est révolté contre Abdérame, gouverneur de l'Espagne, est vaincu par lui. Abdérame entre en Gaule (732), bat Eudes près de Bordeaux, s'avance jusqu'à Poitiers, où il brûle l'église de Saint-Hilaire, veut marcher sur Tours, pour brûler l'église de Saint-Martin. Charles Martel est arrivé du

1. Sur les invasions arabes, voir, ci-dessous, au chapitre IX.

nord, à l'appel d'Eudes, avec une armée ramassée dans toutes les parties du royaume franc. La bataille se livra près de Poitiers (732). Nous ne savons rien de précis sur cette journée, ni ce qu'il faut croire du beau récit de l'évêque espagnol Isidore, qui décrit le combat des lourds cavaliers du nord et de la mobile cavalerie du midi. La nuit interrompit la bataille ; le lendemain les Arabes avaient décampé. Abdérame était tué. La légende s'est emparée de ces faits : 375 000 Arabes auraient péri. On a répété souvent que ç'avait été une victoire décisive du Christ sur Mahomet. Sans aller aussi loin, constatons que, ce jour-là, Charles a barré la route aux Arabes, qui ont trouvé leur « nec plus ultra ». C'est déjà beaucoup [1].

Il a mis le pied dans le midi; c'est une nouvelle conquête franque qui s'y annonce. En 733, il est en Bourgogne, donne la zone frontière et Lyon à ses leudes les plus fidèles. Partout il suit la même politique. En 735, à la nouvelle de la mort d'Eudes, après avoir consulté son aristocratie, il passe la Loire et subjugue le pays jusqu'à Blaye. Les fils d'Eudes s'étant révoltés, Charles laisse à l'un d'eux, Hunald, le duché d'Aquitaine, mais après lui avoir fait promettre fidélité à lui et à ses fils (736). La même année, il a reparu en Bourgogne, fait reconnaître aux grands de cette province son autorité, et établi des fonctionnaires à Arles. Il revient avec de grandes richesses. En 737, nouvelle expédition dans le midi; il reprend Avignon, qui a été livré aux Arabes par une faction bourguignonne, et pousse jusqu'à Narbonne. En 739, une nouvelle insurrection appelle Charles en Provence ; il dompte ses ennemis et reste en possession de tout le pays jusqu'à la mer. Il était si bien maître de tout le royaume des Francs, qu'en 741 il le partage entre ses fils. A Carloman échurent l'Austrasie, l'Alamanie, la Thuringe ; à Pépin la Neustrie, la Bourgogne, la Provence. S'il n'est pas fait mention de la Bavière et de l'Aquitaine, c'est qu'elles ont encore leurs ducs. Charles mourut cette même année à Kiersy.

Relations avec l'aristocratie ecclésiastique et laïque. — Les premiers Carolingiens, Pépin d'Héristal et Charles Martel,

1. Voir, ci-dessous, au chapitre IX.

se sont donné pour tâche de réunir au royaume des Francs les portions qui menaçaient de se détacher, de poursuivre la conquête. Ils ont été forcément conduits à briser ou du moins à essayer de briser les forces féodales en formation. Pour cela, il n'était besoin d'aucun programme, principe ou théorie : ayant la force, ils ont voulu avoir l'autorité. Quand Éginhard dit que Charles Martel écrasa par toute la France les tyrans qui revendiquaient la domination, il résume toute une partie, la moins connue, du principat de ce puissant maire du palais de Neustrie et d'Austrasie. Les plus redoutables de ces « tyrans » sont les ecclésiastiques. De puissantes familles se maintiennent en possession des évêchés. L'immunité en a fait des princes, sur leurs domaines, qui sont très vastes. L'évêque d'Auxerre a étendu son autorité sur une bonne partie de la Bourgogne. Ces évêques résistent parfois à Charles Martel; celui de Reims, Rigobert, au dire d'un document postérieur, lui a fermé ses portes. Charles le dépose (717), sans convocation préalable d'un synode, et le remplace par Milo, déjà évêque de Trèves, et qui se trouve détenir deux évêchés : autre violation des règles canoniques. En 732, à son retour de la campagne contre les Arabes, c'est l'évêque d'Orléans, Euchère, qu'il fait saisir par ses satellites et emmener à Cologne. Il dépose en foule évêque et abbés; il distribue aux siens évêchés et abbayes. Ceux-ci ne se font pas ecclésiastiques pour cela. Ils restent laïques, guerriers, chasseurs. Milo, évêque de Trèves et de Reims, n'est clerc que par la tonsure, comme dit le pape dans une lettre pleine de lamentations. Hugues, le neveu de Charles Martel, reçoit les évêchés de Paris, Rouen, Bayeux, les abbayes de Fontenelle, Jumièges. Ce fut un grand scandale; souvent Charles distribue aux siens les terres des églises dont il respectait les pasteurs. Bref, il traite la Gaule en pays conquis, et chaque fois qu'il y paraît, c'est en conquérant, dépossédant qui lui plaît pour mettre les fidèles à la place des dépossédés.

Pour l'histoire du développement du régime féodal, cela est intéressant. Les relations créées par la terre ont pris une importance de plus en plus grande. Le roi, les grands, les ecclésiastiques ou laïques, donnent ou reçoivent des terres.

Quand les terres de la couronne sont toutes données, il en faut bien trouver d'autres. C'est pourquoi l'on voit Ebroïn demander à des églises de donner des précaires à tel ou tel. Celui qui reçoit ces précaires demeure obligé à Ebroïn. Le bien n'en reste pas moins à l'Église. Ainsi a fait Charles Martel, mais plus largement. Il crée des comtes à lui : il faut leur donner des domaines; il n'en a plus; il prend ceux de l'Église, sans que pour cela il y ait eu formelle sécularisation. La propriété de l'Église persiste.

C'est précisément au temps de Charles Martel, et peut-être après cette large distribution de terres d'Église, que le régime bénéficiaire apparaît avec le caractère qu'il gardera plus tard. Le mot *bénéfice* (*beneficium*) est employé pour tous les dons de terres royales. Les vrais bénéfices royaux sont de ce temps. Par là se resserre le lien qui unit celui qui reçoit à celui qui donne. La vague condition de fidélité se précise. Cependant il n'est pas vrai que la principale obligation ait été le service militaire, que l'on n'ait plus servi, depuis Charles Martel, en qualité d'homme libre et en vertu d'une obligation publique, de telle sorte que l'armée au lieu d'être nationale fût complètement féodale, le chef convoquant ses vassaux, ceux-ci les leurs. Cela vint peu à peu, par la force des choses. Charles Martel avait bien autre chose à faire que de fonder des institutions nouvelles. Plus tard on organisera : ce sera l'affaire de Charlemagne[1]; quant à Charles Martel, il agit selon les besoins de chaque jour.

Conquérant à nouveau de la Gaule et de la Germanie, il a refait l'œuvre des Mérovingiens. La preuve qu'il s'agit bien d'un œuvre germanique, c'est que les vieilles assemblées reparaissent et précèdent les guerres. Or chaque année a sa guerre, quand elle n'en a pas plusieurs.

Relations avec Rome. — Charles est bien un barbare. Ce bâtard, qui n'a pas été élevé pour régner, est maudit de l'Église. Un frère de sa mère a tué saint Lambert, évêque de Liège. On a été jusqu'à dire que Charles Martel était païen. On a vu les

1. Voir, ci-dessous, aux chapitres VII et VIII.

lamentations de l'Église, où les évêques, assauvagis déjà, sont remplacés par des leudes encore plus sauvages, qui s'installent dans les maisons épiscopales avec leurs femmes, leurs soldats, leurs chiens. C'est une prise d'assaut. Voilà pourquoi Charles ne mourra point en odeur de sainteté. Quand on ouvrira son tombeau, il en sortira de la fumée ; grave avertissement pour ses fils, qui en tiendront compte.

Et pourtant il ne s'est pas contenté d'arrêter les Arabes ; il a été, lui aussi, le tout-puissant allié des missionnaires en Frise, en Germanie, le protecteur de saint Boniface, et, quand le pape Grégoire III est trop vivement pressé par les Lombards, il s'adresse à Charles. Cette démarche est capitale. De même que l'église des Gaules a élevé Clovis, l'église romaine a élevé les Carolingiens. Encore une fois l'activité désordonnée des Barbares va être conduite par l'Eglise, entrer dans ses cadres. Les Francs y ont gagné, la première fois, le royaume des Gaules. Ils y gagnent, cette fois, l'empire d'Occident.

III. — Missions chrétiennes en Gaule et Germanie.

Missions en Belgique et Batavie : saint Amand. — Les relations entre la papauté et les Austrasiens avaient été entretenues par le zèle des papes pour la conversion des païens. Nous avons vu comment Grégoire le Grand recommandait aux fils de Brunehaut les missionnaires qu'il envoyait dans l'île de Bretagne [1]. Tous les célèbres missionnaires de Germanie furent encouragés par Rome. Leurs efforts apparaissaient d'autant plus nécessaires que, même dans le royaume franc, au nord, une partie des populations étaient restées ou redevenues païennes.

C'est là que s'exerce l'activité d'un des premiers grands missionnaires, saint Amand. Né en Aquitaine, il se fait moine malgré ses parents; il se rend à Rome, puis revient en Gaule

1. Voir, ci-dessus, au chapitre v.

et évangélise les gens du bassin de l'Escaut, autour de Tournai, de Gand. Ces cantons étaient presque incultes, partagés entre les Francs Saliens et les Frisons. Les païens y adoraient des arbres et des idoles, dans des bois sacrés. Le saint met en œuvre les miracles, mais bien plus l'autorité du roi, qui oblige les infidèles à se faire chrétiens. Dagobert ordonne que celui qui refuserait le baptême y soit contraint. Saint Amand fonde le monastère d'Elnon, lequel prendra son nom et sera dans cette région un centre de propagande chrétienne, de civilisation et aussi de défrichement. On oblige saint Amand à accepter l'évêché de Maestricht. Il prêche alors, dans la vallée de la Meuse, non seulement les païens, mais les chrétiens, qui ne l'étaient que de nom. Il trouve une telle résistance chez les mauvais prêtres, qu'il abandonne son évêché (649). Vainement le pape Martin Ier, qui l'aimait fort et s'intéressait à ses travaux, lui écrit et l'exhorte à ne pas se décourager. Il veut aller convertir les Vascons, les Slaves. Il n'a pas grand succès et rentre en Aquitaine, où il fonde des couvents, mais est en butte à la jalousie des autres clercs, ne trouvant en somme de réel appui qu'auprès du pieux roi d'Austrasie, Sigebert II.

Les relations du pape Martin Ier avec saint Amand sont intéressantes, parce que le pape, qui reprenait la tradition de Grégoire le Grand, essaie dès lors de s'appuyer sur les Francs; il vient de lancer l'anathème contre les monothélites[1] et veut se montrer à l'empereur comme chef de l'église d'Occident. Il écrit à la fois à saint Amand, qui fera la commission à Sigebert II, roi d'Austrasie, à Clovis II, roi de Neustrie et Bourgogne, et aux évêques de Neustrie. Il leur envoie les actes de son concile et demande que des évêques du royaume franc viennent se joindre à la députation qu'il veut envoyer à l'empereur, pour lui transmettre, au nom de la chrétienté d'Occident, les décisions du concile et l'anathème lancé contre l'hérésie. Cette démarche très significative n'eut pas de suite. Elle reste isolée, au VIIe siècle; l'anarchie et l'impuissance des royaumes francs ne pouvaient inciter les papes à se tourner

1. Voir, ci-dessus, chapitres IV et V.

vers eux. Ce n'est qu'après le triomphe de la famille d'Arnulf que les relations reprendront entre les chefs austrasiens et l'église de Rome. Le premier acte est la lettre de Grégoire II pour recommander les prêtres qu'il envoie en Bavière (710). A partir de ce moment, les rapports sont fréquents.

Missions irlandaises en Gaule : saint Colomban, saint Gall. — Si des Gallo-Romains, comme saint Amand, ont travaillé à la conversion des infidèles, cependant les missionnaires les plus actifs vinrent des îles occidentales : de l'Irlande, puis de la Grande-Bretagne.

De l'Irlande, l'île des Saints, arriva Colomban, avec douze autres moines de Bangor. Il vint en France en 585, prêchant avec un succès prodigieux. Le roi Gontran l'engageait à se fixer chez lui. C'était un véritable moine des premiers temps, de l'époque ascétique; par son austérité il gagne l'admiration générale. La règle qu'il impose à ses disciples est dure; il veut une obéissance aveugle. Au bout de quelque temps, il se retire aux confins des royaumes de Bourgogne et d'Austrasie, dans les Vosges. C'était une sorte de désert. Il y fonde quatre couvents; le principal est Luxeuil. Les disciples affluent, malgré la sévérité de Colomban et son obstination à maintenir les particularités de l'église bretonne. En zélateur ardent, passionné pour le service du Seigneur, il prêche surtout la réforme des mœurs, se brouillant avec les grands, avec les évêques, avec les princes, « jetant de tous côtés le feu divin sans s'inquiéter de l'incendie ». Il se prend de querelle avec Brunehaut et avec son fils, le roi Childebert; il refuse de bénir ses bâtards, leur prédit la ruine. Le récit de cette lutte est curieux; il témoigne de la patience du jeune roi et de l'intransigeance du saint. Colomban finit par être expulsé; on l'embarque à Nantes, mais il se rend en Neustrie, chez Clotaire II, qui lui témoigne beaucoup de déférence et, malgré ses remontrances, cherche à le garder auprès de lui. Le saint passe en Austrasie, chez Théodebert II, qui l'accueille également bien. A la demande du roi, il se rend chez les païens d'Alamanie, à Bregenz. Il trouble les sacrifices à Odin : après la mort de Théodebert, il est chassé par le duc païen d'Alamanie. Il descend en Italie, fonde le

monastère de Bobbio, où il meurt entouré de la vénération universelle (615). Son disciple saint Gall s'était retiré au milieu des montagnes qui dominent le lac de Constance. Sa réputation de sainteté lui attire tant de compagnons, que son ermitage devient un couvent, qu'enrichirent des donations et qui fut un des plus célèbres du moyen âge.

Missions en Alamanie et Rhétie : saint Sigebert. — Un autre disciple de Colomban, Sigebert, alla fonder, près des sources du Rhin, l'abbaye de Disentis. Dans ces hautes vallées des Alpes, le christianisme avait conservé, depuis l'époque romaine, quelques fidèles. Coire était resté un évêché dépendant de Milan. Ceux de Windisch (Vindonissa) et d'Augsbourg furent probablement vacants longtemps, mais se relevèrent au VIIIe siècle. Les missionnaires trouvaient donc là un terrain mieux préparé, et firent des progrès plus rapides que dans l'Allemagne du nord. L'Alamanie et la Rhétie (Souabe et Grisons) furent ramenées à la foi chrétienne au VIIe siècle et au commencement du VIIIe. Le dernier de leurs grands apôtres est Firmin († 759), originaire de Meaux, qui exerça dans toute l'Alamanie. Ses deux principales fondations sont Hornbach, au nord des Vosges, et Reichenau, dans une île du lac de Constance (724). Ces communautés et plusieurs autres, qu'il organisa dans la vallée du Rhin, mirent en culture de vastes espaces et devinrent bientôt florissantes.

Missions en Bavière : saint Emmeran et saint Rupert. — La Bavière fut entamée, au milieu du VIIe siècle, par des moines de Luxeuil. Les ducs, qui étaient peut-être d'origine franque, certainement en rapports de famille avec les Lombards, déjà chrétiens, se montrèrent favorables à la religion de l'Europe civilisée. Saint Emmeran obtint, à Ratisbonne, la conversion générale des Bavarois ; saint Rupert acheva son œuvre. Venu de Worms, il parcourut la Bavière en tous sens, prêchant et baptisant le peuple, ordonnant des prêtres, dédiant des églises. En 696, à Ratisbonne, il baptisa le duc Théodo Ier. C'est lui qui, sur les ruines de la cité romaine de Juvavium, édifia la nouvelle ville de Salzbourg, future métropole religieuse du pays; il y institua une abbaye

dont les premiers religieux furent appelés de Worms; l'abbé avait le titre d'évêque. Vers cette époque, Corbinien (730), qui s'était préparé à la mission par quatorze années d'ascétisme, fit le voyage de Rome; le pape lui donna le pallium et l'envoya en Bavière; il y fonda l'église de Freisingen. Les monastères se multiplièrent autour des lacs et dans les vallées alpestres de la Bavière. En 716, le duc Théodo II se rendit à Rome, désireux d'acquérir, lui et son peuple, la pureté de la foi. Ce duc et ses successeurs, Theodebert, Hubert, Odilo, Tassilo, firent de grandes largesses aux églises et créèrent un grand nombre de couvents, autour desquels se formèrent des villes.

Missions en Thuringe : saint Kilian. — Plus au nord, dans la portion de la Thuringe conquise par les Francs aux v[e] et vi[e] siècles, le moine breton Kilian évangélisa les riverains du Main. C'est à ce martyr, victime d'un duc franc, que l'on fait remonter l'origine de l'église de Wurtzbourg.

Déjà, dans cette zone, les missionnaires rencontraient plus d'obstacles. Ils n'opéraient pas sur un sol anciennement romain, comme les vallées du Rhin et du Danube; les païens avaient conservé une foi religieuse plus vive. Aussi la conversion ne put-elle avancer que sous la protection des armes franques. Les Frisons et les Saxons ont été convertis par la force, après des guerres atroces, des massacres méthodiques. Les moines anglo-saxons, protégés par les conquérants austrasiens, apportèrent à cette œuvre un dévouement inépuisable. C'est dans la collaboration des princes francs et des moines envoyés par les papes que se multiplièrent les rapports entre Rome et la famille carolingienne, que s'ébaucha l'alliance qui eut sur les destinées des uns et des autres une décisive influence. Les chefs austrasiens, alors même qu'ils étaient peu accessibles personnellement aux idées religieuses, sentirent l'avantage qu'avait pour eux l'œuvre des missionnaires. En devenant chrétiens, les Germains adoucissaient leurs mœurs, se fixaient autour des centres de civilisation créés par les moines, subissaient l'ascendant de chefs ecclésiastiques sur qui on avait prise. De plus, les missionnaires exploraient ces territoires boisés et mal connus; ils pouvaient être pour une expédition d'excellents agents

d'information. Tant que la conversion d'un peuple n'était pas complète, le parti chrétien s'appuyait nécessairement sur la nation chrétienne voisine.

Missions anglo-saxonnes en Germanie : saint Willibrod et saint Boniface. — Au VIIe siècle, l'archevêque d'York et d'autres missionnaires essaient d'amener au christianisme les Frisons, race parente des Anglo-Saxons et qui commerçait avec eux. Les résultats furent médiocres, semble-t-il, jusqu'à la venue de Willibrod. Profitant des victoires de Pépin d'Héristal, de Charles Martel, et de l'affaiblissement des Frisons, il réussit à convertir toute la Frise méridionale. Il y fonda l'évêché de Frise, dont le pape Sergius l'investit à la prière de Pépin (690) et dont Utrecht fut le siège. Cependant il résida de préférence à Epternach, entre Meuse et Moselle. Il continua jusqu'à sa mort (739) de renverser les idoles et de combattre le paganisme.

Bien plus importante est l'histoire de la mission de saint Winfrid. Cet Anglo-Saxon, dont le nom ecclésiastique est Boniface, a été, par sa soumission envers le pape, par son zèle apostolique, par son esprit politique et organisateur, un des meilleurs artisans de la grandeur romaine. Il est en grande partie, bien qu'indirectement, le fondateur de l'empire franc carolingien. Il est né vers 672. Il se rendit en Frise comme missionnaire en 716. Le moment n'était pas bon : Ratbod était alors en guerre contre Charles Martel; il avait expulsé les serviteurs de Dieu, rétabli le culte des idoles là où il avait été proscrit après les victoires de Pépin d'Héristal. Boniface eut une entrevue avec Ratbod, mais tout le résultat de ce premier voyage fut d'étudier s'il trouverait un lieu ouvert à sa prédication. En 717, il retourne en Angleterre dans son couvent de Nutsell (comté de Southampton); en 718, il part pour Rome. Là il reçoit du pape la mission d'aller reconnaître la Germanie. Il traverse la Bavière et la Thuringe pour retourner en Frise.

Comme Ratbod était mort (719), et que les victoires de Charles Martel en imposaient aux Frisons, dont le prince Aldgis renonçait à la Frise méridionale, il se fit pendant trois ans le

collaborateur de l'archevêque Willibrod. Celui-ci lui offrit l'évêché de Frise, qu'il refusa. Il passa dans le pays des Cattes, c'est-à-dire dans la Hesse, où il établit des stations de moines et bâtit des églises. En 722, il se rend une seconde fois à Rome.

Là le pape Grégoire II le sacre évêque missionnaire, lui donne un écrit où étaient consignées les idées de Rome sur la constitution ecclésiastique, et lui ordonne de les enseigner. Boniface jura (nous avons son serment) obéissance absolue à l'église romaine; il jura, s'il connaissait des prélats (*antistites*) professant des doctrines contraires, de n'avoir aucune communion avec eux, de les ramener à l'obéissance et, s'il ne pouvait, de les dénoncer au pape son maître (*domino meo apostolico*). Boniface est donc l'apôtre de l'unité catholique dans la foi et dans la discipline. De la foi catholique il ne sépare pas l'obéissance au Saint-Siège, ce qui est bien l'idée des ecclésiastiques anglo-saxons. Dans une lettre écrite au pape Zacharie en 742, il unit les deux choses. Tous les auditeurs et disciples que Dieu lui donne dans sa légation, il ne cesse de les incliner à l'obéissance envers le siège apostolique. Quand, en 722, Boniface revint en Germanie, il emporta une lettre de recommandation du pape à Charles Martel : « Sachant que tu as en mainte occasion prouvé ton affection pour la religion, nous te recommandons Boniface, qui va évangéliser les peuples de race germanique et autres habitant à l'orient du Rhin. » Au printemps de 723, Boniface se présente à la cour de Charles, qui lui donne un acte par lequel il le prenait sous sa protection. Cette protection était indispensable au missionnaire. Dans une lettre à Daniel, évêque de Winchester, Boniface dit clairement que, sans le patronage du prince des Francs, il ne pourrait ni gouverner les fidèles de l'Église, ni protéger les prêtres et les clercs, les moines et les religieuses, ni surtout interdire les rites des païens et l'idolâtrie. C'est en Hesse qu'il se rendit d'abord; auprès de Fritzlar il jeta par terre le chêne d'Odin et en employa le bois à la construction d'une chapelle, autour de laquelle s'éleva bientôt un monastère. Il passa en Thuringe, où il créa trente paroisses, bientôt détruites par les Saxons, et

le monastère d'Ordruf, au sud de Gotha. Il sait que les Germains sont capables de comprendre la sainteté féminine. Il crée des couvents de femmes où les Germaines iront apprendre, auprès des religieuses, les vertus de leur sexe. Il établit Chunihild et Béralde, sa fille, en Thuringe, Chunidrat en Bavière, Thécla à Kitzingen (Franconie). La plus illustre de toutes, c'est la belle et savante Lioba, « grande par sa prudence, orthodoxe par sa foi, patiente dans son espérance, expansive dans sa charité », possédant l'Ancien et le Nouveau Testament, les Pères, les conciles, tout le droit canonique.

Organisation de l'église de Germanie. — Les progrès de la mission furent si rapides, qu'en 732 le pape Grégoire III envoyait le *pallium* à Boniface, l'élevait à la dignité archiépiscopale, ce qui ajoutait à son pouvoir de consacrer des prêtres et des diacres celui d'ordonner des évêques. On ignore quel siège fut attribué au nouvel archevêque.

En 738, Boniface fait un voyage à Rome pour conférer avec le pontife. Il y resta plus d'une année. Il s'agissait d'organiser l'église de Germanie. Dans ses précédents efforts, Boniface avait trouvé le clergé de la Bavière, de l'Alamanie, contrées chrétiennes depuis longtemps et converties par des moines irlandais ou francs, peu disposé à se soumettre à l'autorité du siège apostolique. Des hommes intelligents et énergiques, comme Virgile de Saltzbourg, résistaient; les instructions reçues en 722 n'avaient pu être appliquées. Mais depuis, le succès des missions de Boniface avait accru son autorité; il avait pour lui l'ascendant de son protecteur, le prince des Francs. Il emporta de Rome des lettres invitant les évêques de Bavière et d'Alamanie à se réunir deux fois par an en synode et à se soumettre à l'autorité du *vicaire du Saint-Siège*, Boniface. Le duc de Bavière, Hubert, venait de mourir, et son successeur Odilo, protégé de Charles Martel dont il épousa la fille, était très bien disposé.

Avec son concours, l'envoyé de Rome prévalut : l'église de Bavière fut organisée par lui. Il établit quatre évêchés, Ratisbonne, Saltzbourg, Freisingen, Passau. Le pape approuva et confirma. Sa lettre se termine par cette recommandation : « Ne

cesse pas de leur enseigner la sainte tradition catholique et apostolique de l'Église romaine. »

Boniface poursuit son œuvre. Il organise l'Austrasie orientale, la future Franconie. Il y fonde les évêchés de Wurtzbourg, pour la vallée du Main; Burabourg, au sud de Fritzlar, pour la Hesse; Erfurt, pour la Thuringe; Eichstadt, aux confins de la Bavière, pour les cantons au nord du Danube qu'on détachera bientôt du duché d'Odilo. A la tête de ces évêchés il place ses disciples, des hommes sûrs, l'un même remarquable, Willibald, qui a fait le pèlerinage de Terre-Sainte, vécu deux ans à Constantinople, dix au mont Cassin, où il a étudié la règle de saint Benoît. Carloman protège ces évêchés et les dote richement, leur donnant des terres, des privilèges, faisant bâtir des églises.

En 744, Sturm, un des disciples de Boniface, fonde l'abbaye de Fulda. Son maître l'avait chargé de chercher une retraite monastique dans les forêts entre le Main et le Weser. Il choisit d'abord Hersfeld, puis Fulda. Carloman lui fit don d'un carré de 4000 pieds de côté, invitant les grands du voisinage à imiter son exemple; en quelques mois le sol fut défriché, le monastère bâti. Sturm alla étudier au mont Cassin la règle de saint Benoît, et fut le premier abbé de ce monastère modèle. Le pape lui conféra le précieux privilège de ne relever que de lui (juin 753). C'est le premier monastère qui fut ainsi soustrait à l'autorité épiscopale. Dix ans après, on y comptait plus de quatre cents moines. Boniface en fit son séjour de prédilection et le choisit pour son lieu de sépulture. Fulda fut un des couvents les plus vénérables de la Germanie, un de ceux qui contribuèrent le plus à sa civilisation et à sa conversion.

Réorganisation des églises gallo-franques. — En 741, « grâce à l'aide de Dieu et à la suggestion de Boniface », dit Willibald, un concile se réunit pour l'Austrasie. Boniface écrit au pape Zacharie une lettre où il lui expose que Carloman, duc des Francs, l'a mandé et l'a prié de réunir un concile pour la moitié du royaume qui lui appartient. Il lui a promis de réformer l'Église qui, depuis longtemps déjà, depuis soixante ou soixante-dix ans, est en détresse (*calcata fuit et dis-*

sipata). Depuis quatre-vingts ans il n'y a pas eu de synode; les canons n'ont pas été observés, les églises et les monastères ont été dépouillés. Le concile fut tenu, on ne sait où. Il serait plus exact de dire l'assemblée, car ce fut une réunion des grands d'Austrasie, où les évêques siégèrent comme conseillers. On confirma les évêques nommés par Boniface; celui-ci fut reconnu comme archevêque envoyé de saint Pierre. On décide de tenir des synodes annuels; le prêtre sera soumis à l'évêque; les biens dont on a spolié les églises seront rendus; des peines sont décrétées contre la mauvaise conduite des clercs. On destitue ceux dont la conduite est trop immorale (*adulteros vel fornicatores*); on leur interdit de porter les armes, même de chasser. Des prescriptions sont édictées pour l'extirpation des coutumes païennes. En 743, second synode à Estinnes, dans le Hainaut. On revient sur l'affaire des biens de l'Église. Il était impossible de les restituer, et des mesures furent prises, très importantes pour l'histoire de la féodalité. On convint d'un moyen terme. Exemple mémorable de l'autorité que les rois s'arrogent sur les terres ecclésiastiques. Par ce sacrifice, qu'elle ne pouvait refuser, l'Église achève d'acquérir la bienveillance des puissants maires du palais.

En 744, à Soissons, se tient le premier concile neustrien; en même temps a lieu le troisième concile austrasien.

En 745, un concile général fut réuni pour tout le royaume des Francs. C'est ici que l'on voit bien le progrès de l'autorité pontificale, préparé par Boniface. On en juge par deux lettres très importantes du pape, l'une à Boniface, l'autre aux ecclésiastiques et laïques de l'empire franc. On voit par la première que le concile s'est réuni dans la région franque (*per Francorum provinciam*) sur l'ordre du pape (*juxta syllabarum nostrarum commonitionem*). Pépin et Carloman servent d'intermédiaires; ce sont eux, autorité laïque, qui « procurent » la réunion. Boniface préside, comme représentant le pape (*peragente nostra vice tua sanctitate*). Le pape trace au concile son programme : mesures contre les faux évêques, les schismatiques, tous ceux qui vivent dans l'inobservance des règles canoniques ou de la foi catholique et apostolique; dispositions à prendre

pour les biens de l'Église; le pape veut que tous les ans Boniface, agissant en son nom, réunisse un concile. Cologne est donné pour siège métropolitain à Boniface; son titre d'archevêque a maintenant une base territoriale, et son organisation de la hiérarchie ecclésiastique est complète. Mais dès l'année suivante, pour des motifs politiques, on transfère son siège métropolitain à Mayence, qui hérite ainsi de la préséance concédée jusqu'alors à Cologne. Boniface n'occupa guère lui-même le siège primatial, auquel on subordonnait non seulement les évêchés de Germanie, mais Cologne, Tongres, Worms, Spire, Utrecht; il s'adjoignit son disciple Lulle, qui administra l'archevêché, tandis que le maître poursuivait son œuvre de conversion des païens et de réforme ecclésiastique.

Ce n'était pas sans opposition qu'il établissait en Gaule la discipline romaine. Il dit, dans une de ses lettres au pape Zacharie, qu'il a été en butte à bien des injures et des persécutions. Parmi les faux prêtres dont il parle, deux lui sont particulièrement odieux : Aldebert, un Gaulois, et Clément, un Écossais. Le premier n'était qu'un rêveur et un charlatan, faisant, par voies et par chemins, des miracles, et groupant ainsi autour de lui des gens naïfs qui le prenaient pour un apôtre. Le second était plus dangereux. Boniface dit qu'il combat l'Église catholique, qu'il méprise les décisions des conciles, que tout en ayant un fils né dans l'adultère (c'est ainsi que Boniface désigne le mariage des prêtres), il croit cependant pouvoir être évêque. Ces deux révoltés sont plusieurs fois condamnés; même ils sont incarcérés; mais on les délivre et ils recommencent. Ils sont appelés devant le pape et condamnés en synode à Rome. Deux ans après, le pape se plaint encore de leur persistance dans le mal. Il ne sera pas toujours aisé de braver une autorité qui s'établit si fortement.

En 748, Boniface préside un des conciles annuels et fait jurer aux évêques une formule d'entière soumission au siège de Rome. « Nous avons déclaré et décrété que nous voulions garder jusqu'à la fin de notre vie la foi et l'unité catholiques, et la soumission envers l'Église romaine, saint Pierre et son vicaire; que nous rassemblerions tous les ans le synode; que

les métropolitains demanderaient le pallium au siège de Rome et que nous suivrions canoniquement tous les préceptes de Pierre, afin d'être comptés au nombre de ses brebis. Et nous avons tous consenti et souscrit cette profession, et nous l'avons envoyée au corps de saint Pierre, prince des apôtres; et le clergé et le pontife de Rome l'ont reçue avec joie..... Si quelque évêque ne peut corriger ou réformer quelque chose dans son diocèse, qu'il en propose la réforme dans le synode, devant l'archevêque et tous les assistants; car nous avons nous-mêmes promis avec serment à l'Église romaine que, si nous voyions les prêtres et les peuples s'écarter de la voie de Dieu, et si nous ne pouvions les corriger, nous en informerions fidèlement le siège apostolique et le vicaire de saint Pierre, pour faire accomplir ladite réforme. C'est ainsi que tous les évêques doivent rendre compte au métropolitain, et lui-même au pontife de Rome de ce qu'ils ne réussiront pas à réformer parmi les peuples. Et ainsi ils n'auront pas sur eux le sang des âmes perdues. »

Le régime de l'autorité pontificale, établi en Angleterre et en Germanie, pays neufs, était désormais accepté par la vieille église de Gaule. Elle était purifiée, disciplinée, commandée, et l'on sait quelle grande place elle tenait dans la Gaule.

Le fondateur de l'église de Germanie, le restaurateur des églises gallo-franques, était avant tout un apôtre. Il voulut finir en missionnaire; de propos délibéré il chercha le martyre. En 755, il se rendit en Frise, au bord de la Burda, et y fut entouré par les païens furieux. Il défendit à ceux qui l'accompagnaient de repousser la force par la force, et les païens, « par un meurtre bienfaisant, firent couler le sang de leurs corps sacrés ». Boniface fut enterré dans l'abbaye de Fulda.

IV. — La royauté dans la maison carolingienne.

Pépin et Carloman. — Dès que Charles Martel fut mort, son fils puîné, Griffo, qu'il avait eu de sa dernière femme, Sonchilde, réclama sa part dans l'héritage. Il s'empara de Laon, mais il fut battu, et Carloman l'interna à Neufchâteau, dans l'Ardenne. Pépin et Carloman restèrent seuls maîtres.

Le premier nous est personnellement peu connu : avant Charlemagne, en effet, il nous est difficile de saisir l'individualité des grands Carolingiens qui établirent la prépondérance des Francs. Les caractères essentiels sont les mêmes : ce sont avant tout des hommes de guerre, faisant campagne presque chaque année, chassant dans les moments de loisir; ils sont bien disposés pour l'Église, et témoignent d'une réelle habileté politique. Plus civilisé que son père Charles Martel, Pépin nous est décrit pieux, relativement clément, d'une intelligence moins large que celle de son fils Charlemagne, mais politique au moins aussi avisé. Le surnom sous lequel il est connu, le Bref, paraît n'être qu'une traduction de son nom même de Pépin. La légende qui nous le représente comme étant réellement de petite taille et abattant un lion pour mettre fin aux railleries de ses grands est d'invention postérieure. Pendant la première période de son principat, Pépin paraît d'ailleurs un peu moins important que son frère Carloman. Celui-ci est l'aîné; il commande aux Austrasiens, est en rapport direct avec saint Boniface. Les deux frères s'entendent fort bien ; ils occupent ces années à compléter l'œuvre de Charles Martel, conquête de l'Alamanie, subordination de l'Aquitaine et de la Bavière, et à réorganiser l'Église.

En 742, il y eut guerre contre les Aquitains, les Alamans, les Bavarois, les Slaves et les Saxons. Les deux frères marchèrent contre Hunald d'Aquitaine, dévastèrent le pays au sud de la Loire, échouèrent devant Bourges, mais ruinèrent Loches. De là ils revinrent en Alamanie et pénétrèrent jusqu'au Danube, se faisant remettre des présents et des otages.

Ils se décidèrent à se donner un roi, peut-être pour obtenir

plus facilement l'obéissance des ducs d'Alamanie, de Bavière, d'Aquitaine. Le trône, que Charles Martel avait laissé vacant depuis 737, fut donné à un dernier Mérovingien, d'origine inconnue, Childéric III. Les contemporains ne parlent pas de ce nouveau personnage qui n'eut même pas l'apparence du pouvoir. Dans le premier diplôme que nous ayons de lui, il a soin de dire que c'est Carloman, son maire du palais, qui l'a fait roi. On date, en Austrasie, aussi bien des années du majordomat de Carloman que de celles du roi. Ce sont les maires du palais qui convoquent les grandes assemblées, les conciles, correspondent en leur propre nom avec le pape, se déclarent commis par Dieu au gouvernement.

En 743, ils dirigent une nouvelle campagne contre les ducs Theudebald d'Alamanie et Odilo de Bavière. Ce dernier traite et restera fidèle aux Francs. Son allié, Hunald d'Aquitaine, avait mis la diversion à profit pour envahir la Neustrie et venir brûler Chartres. En 744, Carloman opère contre les Saxons; Pépin contre les Alamans. Hunald d'Aquitaine a traité et donné des otages. Mieux que ce pacte, des incidents intérieurs que nous entrevoyons obscurément, ont délivré les maires du palais de la guerre d'Aquitaine. Hunald, peut-être trahi par son frère Hatto qui s'appuyait sur le Poitou, le fait venir et lui crève les yeux. Pris de remords, il abdique, se fait tondre et se retire dans le couvent de Saint-Philibert de l'île de Ré. Son fils Waïfre lui succède. En 746, Carloman porte aux Alamans un coup terrible; il envahit leur pays avec une nombreuse armée, entre en conférence avec celle des Alamans et la fait prisonnière par trahison; puis, à Cannstatt, il fait massacrer par milliers ses ennemis, les partisans de Theudebald. Il ne put cependant jouir en paix du fruit de cette atrocité. Soit qu'il en ait eu l'esprit frappé, soit pour tout autre motif, il renonça à la vie séculière (747). Il remit le pouvoir à Pépin, lui recommanda ses jeunes fils dont l'aîné, Drogo, devait probablement à sa majorité hériter de la part de Carloman, et se rendit en Italie, à Rome, auprès du pape Zacharie. Il fonda sur le mont Soracte un couvent sous le vocable de saint Silvestre et, vers 750, se retira au mont Cassin.

Pépin, resté seul, relâche Griffo et lui donne plusieurs comtés. Aussitôt celui-ci reprend les armes. Il recrute des partisans, va en chercher en Saxe (747), d'où il est chassé. Il passe en Bavière, la patrie de sa mère; le duc Odilo venait de mourir. Griffo met la main sur sa veuve et son fils Tassilo, âgé de sept ans, et se rend maître du duché (748). Il s'allie avec le duc d'Alamanie Lantfrid. En 749, Pépin, marche contre eux, s'avance jusqu'à l'Inn, rétablit Tassilo en Bavière et fait prisonniers Lantfrid et Griffo. Il pardonne de nouveau à son frère et lui donne un duché en Neustrie. La même année, celui-ci s'enfuit en Aquitaine auprès de Waïfre, qui refuse de le livrer. Griffo voulut ensuite passer en Italie, auprès du roi des Lombards, Astaulf, cherchant partout des ennemis à son frère. Il fut attaqué en route, près de Saint-Jean-de-Maurienne, par deux comtes de Bourgogne; tous trois périrent dans la lutte (753). Lorsque Pépin eut achevé de dompter les Alamans et eut établi son protégé en Bavière, il se trouva chef d'une monarchie aussi puissante que l'avait été celle des plus grands rois mérovingiens.

L'ambassade au pape : Pépin se fait couronner roi; l'alliance avec Rome. — Il employa les trois années de calme qu'il eut alors, à consommer cette restauration en créant, au profit de sa famille, une légitimité nouvelle.

En 751, il jugea le moment venu. Il envoya au pape Zacharie l'évêque de Wurtzbourg et l'abbé de Saint-Denis lui demander s'il approuvait un régime où les rois n'avaient pas la puissance royale. Zacharie répondit qu'il valait mieux que celui-là fût appelé roi qui avait la puissance royale. Il est probable que les termes ici prêtés aux ambassadeurs et au pape ont été trouvés après coup : le fait de l'ambassade ne peut être contesté. Donc, en novembre, Pépin réunit à Soissons l'assemblée générale des grands et du peuple, et obtint leur consentement pour le coup d'État. Childéric III fut tondu et relégué au couvent de Saint-Bertin, son fils Théodoric à Saint-Wandrille. « Par le conseil et le consentement de tous les Francs, avec l'assentiment du Saint-Siège, par l'élection de toute la France, la consécration des évêques, la subordination des grands, Pépin fut

élevé au trône. » Il y eut donc élection; mais il y eut quelque chose de plus : saint Boniface oignit le nouveau roi. Cela était nouveau; c'était une réminiscence du sacre de Saül par Samuel.

On sait dans quelles circonstances le pape Étienne II entreprit ce mémorable voyage [1]. Après une dernière démarche qu'il tenta auprès du roi Astaulf, il se mit en route, escorté par les envoyés de Pépin. Celui-ci, qui l'attendait à Pontion, envoya au-devant de lui, à une distance de cent milles, son fils Charles, le futur Charlemagne, alors enfant de onze ans. Lui-même alla recevoir le pape à trois milles de la villa. Il descendit de cheval, se prosterna, prit la bride du cheval pontifical et marcha quelque temps ainsi, comme un écuyer. Le cortège entra dans la maison au chant des hymnes et des cantiques. Le pape et le roi se retirèrent dans l'oratoire : là Étienne s'agenouilla, avec l'appareil ecclésiastique des suppliants, les cheveux semés de cendres. Pépin « jura d'accomplir ses volontés ». C'est le 1er janvier 754 qu'il fit cette grave promesse.

Par ambassadeurs, il somma les Lombards de donner satisfaction au pape : Astaulf s'y refusa. La question fut portée devant l'assemblée des Francs et la guerre décidée. Avant le départ, qui eut lieu en juillet, le roi, la reine et leurs deux fils, Charles et Carloman, se rendirent à Saint-Denis, où Étienne avait passé l'hiver. Le pape donna l'onction sainte aux trois princes et mit un diadème sur le front de la reine. D'avance le pape donnait au roi le salaire de son intervention en sa faveur : « Ce qui n'a été fait pour aucun de vos ancêtres, lui écrit-il plus tard, a été fait pour vous... Par notre humilité, le Seigneur vous a sacré roi. » Le sacre, en effet, était une nouveauté chez les Francs. Aucun des Mérovingiens, pas même Clovis, ne l'avait reçu. Cette cérémonie mystique élevait le roi au-dessus du peuple, d'où il était sorti. Les Francs avaient élu Pépin, mais, le jour du sacre, le pape leur a interdit à jamais de se servir de leur droit d'élection : ni eux ni leur descendance ne pourraient prendre un roi dans une autre race, celle-ci ayant été

1. Voir ci-dessus, chapitre v.

élue par la divine Providence pour protéger le siège apostolique. Désormais les « reins » du roi et de ses fils sont sacrés. Dieu y a mis le pouvoir d'engendrer une race de princes que les hommes, jusqu'à la fin des temps, ne pourront renier sans être reniés par le Seigneur. Autrefois les guerriers portaient leur chef sur le bouclier, au bruit des armes et des acclamations ; à Saint-Denis, ce n'est pas un homme, c'est une dynastie qui a été élue au chant des cantiques. Le Seigneur a repris aux hommes le pouvoir de faire des rois. C'est Lui qui « les choisit dès le sein de leur mère ». La raison de régner, la source de l'autorité royale sera désormais la grâce de Dieu.

En échange de ce service, que bientôt il jugera infini, jusqu'à croire que Pépin a reçu de lui toute sa fortune, qu'en attend le pape? Il a conclu avec les Francs une alliance qui durera « jusqu'à la consommation des siècles ». Chacun y trouvera son profit. Le pape aura les Francs pour « auxiliaires et coopérateurs ». Ils contractent vis-à-vis de lui des obligations qui s'étendent à tout le service de Pierre et à « toutes ses utilités » : obligations vagues et par conséquent redoutables. Pour le moment, les papes ne demandent aux princes des Francs que leur épée. Ils vont s'en servir en Italie pour s'affranchir définitivement de l'empereur, se débarrasser des Lombards, se faire donner un pouvoir temporel.

Descente en Italie : le pape souverain temporel. — En juillet 754, l'armée franque passa les Alpes. La campagne fut courte : Astaulf, bloqué dans Pavie, promit les restitutions qu'on lui demanda. A la fin de décembre, les Francs avaient repassé les Alpes et le pape était rentré à Rome.

Les territoires de l'Exarchat et de la Pentapole devaient être « restitués » à l'Empire, à qui Astaulf les avait enlevés quelques années auparavant. Pépin, qui en disposait en conquérant, les donna au pape. Cette donation ou cette usurpation était-elle préméditée? Cela ne peut guère être contesté; depuis un demi-siècle Rome suivait une politique à peu près indépendante. La révolution qui substitue le pape à l'exarque « touchait plus aux formes théoriques qu'à l'état réel des choses; l'assemblée iconoclaste, tenue en 754 à Constantinople, précipita peut-être aussi par ses

décisions les résolutions d'Étienne II » (Diehl). On voit peu à peu le pape confondre l'Église romaine et l'État (*respublica*); il invoque les droits de la sainte Église de Dieu, de la République des Romains. A son retour de Gaule, il écrit sans ménagement : « Mon peuple de la république des Romains. »

Au début cependant, l'équivoque ne fut pas nettement dissipée vis-à-vis de l'empereur. La situation se précisa en 756.

Astaulf ne s'était pas résigné à sa défaite ; il reprit les armes et vint même assiéger Rome. De nouveau Étienne II implora le secours des Francs, s'adressant à la fois aux rois, aux évêques, aux grands, à tout le peuple. Enfin saint Pierre, *de sa propre main*, écrivit à la nation franque une lettre solennelle. Après avoir rappelé ses titres comme vicaire du Christ, l'apôtre déclare : « Selon la promesse qui nous a été faite par le Seigneur Dieu notre rédempteur, je vous prends entre toutes les nations, vous, peuple des Francs, pour mon peuple spécial. » Il s'entoure du cortège de toutes les Gloires et de toutes les Puissances d'en haut, Marie, mère de Dieu, les Trônes, les Dominations et toute l'armée de la milice céleste, des martyrs et confesseurs de Dieu. Il promet pour cette vie la prospérité, la victoire sur tous les ennemis, et pour l'autre l'éternelle béatitude. Comment résister à un tel appel? Le roi des Francs reparut en Italie dans l'été de 756. De nouveau il assiégea Pavie. De nouveau Astaulf promit ce qu'on demandait. Un commissaire franc procéda cette fois à l'exécution du traité. Les clés de vingt-deux villes furent remises entre les mains du pape. Des ambassadeurs byzantins étaient venus faire à Pépin de grandes promesses, afin qu'il remît sous la domination impériale les cités de l'Exarchat. Le roi franc répondit qu'il avait combattu non pour plaire à un homme, mais par amour du bienheureux Pierre et pour la rémission de ses péchés ; tous les trésors de la terre ne le décideraient pas à enlever à l'apôtre ce qu'il lui avait offert.

Voilà donc le pape souverain temporel. Les pays qui étaient remis à son autorité comprenaient : l'Exarchat, réduit par les conquêtes de Luitprand, qui avait reculé jusqu'au delà de Bologne la frontière lombarde; la Pentapole, également dimi-

nuée; et, sans doute, la plus grande partie du duché de Rome qui n'avait pas été comprise dans les conquêtes lombardes et les restitutions imposées en 754 et 756, mais où prévalait l'influence immédiate du pape. Étienne II, puis Paul Ier, son frère et successeur (757-767), sont aux prises avec les difficultés que leur crée ce pouvoir temporel. Tout d'abord, pour le conserver, il faut contenir l'empereur et les Lombards. Les Lombards, deux fois vaincus par Pépin, sont peu dangereux; Astaulf s'est tué à la chasse; son frère Ratchis a repris un moment le sceptre; puis on a élu roi Didier, duc de Toscane, candidat préféré du pape, presque son client. Du côté de l'Empire il y a plus à craindre; l'usurpation du pape a consommé la rupture; les patrimoines pontificaux situés en terre d'Empire, jusqu'à Naples et Gaëte, ont été confisqués. L'empereur négocie avec Pépin, qu'à plusieurs reprises il s'efforce de détacher du pape. Il cherche, d'autre part, à s'entendre avec le roi des Lombards, avec qui il conclut en 759 un traité formel, stipulant la restauration du pouvoir impérial, à Rome, à Ravenne, dans la Pentapole. Le conflit entre le pape et le roi des Lombards allait se renouveler, parce que le pape, non content de ses acquisitions, voulait s'agrandir. Il réclame Faenza, Imola, Ferrare; de l'Exarchat et de l'ancienne Pentapole, Ancône, Osimo; il songe même à annexer, ou du moins subordonner les duchés de Spolète et de Bénévent. Les ducs, vassaux infidèles, étaient disposés à s'entendre avec le pape contre leur roi, bien que, parfois, la bonne intelligence fût rompue. Pépin refuse de s'intéresser à ces querelles, même lorsque Didier fait prisonnier le duc de Spolète et chasse celui de Bénévent. Il couvre le pape de sa protection, mais n'attache nulle importance à « une dilatation » de l'État pontifical.

Chose plus grave, la situation du pape à Rome même n'est pas sûre. Ce chef spirituel, vieillard fréquemment changé, n'en impose qu'à distance. En ce temps où la force brutale domine les relations politiques, l'aristocratie de la campagne romaine ne respecte guère le pape. Dès les premières années du pouvoir temporel, apparaît l'antinomie qui en troubla l'exercice jusqu'au bout. Par eux-mêmes les papes ne peuvent se

faire longtemps obéir de leurs sujets; il leur faut un protecteur, un prince étranger; et celui-ci bien vite devient un maître, contre lequel ils se tournent.

« Sur tous les points de la campagne, on rencontre de petits tyrans féodaux, devenus de grands personnages au milieu de l'anarchie du VIIIe siècle, et qui désolent, par leurs excès, la cité et la région. L'un des types les plus achevés de ce genre de personnages est le duc Toto, un grand propriétaire de la ville de Népi, qui possédait également des domaines à Rome. D'abord, il essaie de faire assassiner le pape Paul Ier; puis, après la mort du pontife, il lève sur ses terres les paysans qui y sont établis, et, à la tête de ses vassaux et de ses hommes d'armes, il entre à Rome, installe par la force son frère, un laïque, sur le trône pontifical, et, pendant une année entière, occupe et terrorise la cité. Auprès de lui, d'autres grands seigneurs, qui ont, eux aussi, des domaines et des vassaux dans la campagne romaine, jouent un rôle semblable. C'est le tribun Gracilis, qui occupe Alatri et fait si lourdement peser son voisinage aux paysans du plat pays, qu'il faut finalement aller l'assiéger dans sa forteresse et le mettre à mort. C'est le duc Grégoire, également propriétaire dans la campagne romaine. C'est surtout le duc Gratiosus, avec ses fidèles milices de Tuscie et de Campanie, avec son cortège de vassaux, qui commit à Rome d'abominables cruautés et fut pendant quelque temps le véritable maître de la ville. A cette aristocratie laïque s'ajoutent les grands dignitaires de l'Église, qui ne le cèdent aux seigneurs séculiers ni en audace ni en violences. C'est le *primicier* Christophe et son fils le *secundicerius* Sergius, qui font et défont les papes à leur volonté, et n'hésitent pas, pour maintenir leur autorité, à soulever l'insurrection contre le pape Étienne III, à envahir en armes le palais de Latran pour s'assurer de la personne du souverain pontife. C'est le *cubiculaire* Paul Afiarta, plus tard chef de la maison militaire du pape, qui emprisonne ou exile à sa fantaisie tous ceux qui lui sont hostiles dans Rome, fait tuer sans jugement ses adversaires politiques, et prétend dominer le pape lui-même. A ses côtés, de grands seigneurs laïques, le duc Jean, frère du pape

Étienne III, le tribun Leonatius, propriétaire à Anagni, participent à ces violences qui troublèrent Rome pendant plusieurs mois [1]. »

Rome a été souillée par des crimes, le Saint-Siège envahi par un aventurier. Depuis que le pape est devenu prince temporel, la papauté tente les barons du voisinage, qui ressemblent fort à des brigands. Dans la ville, en cas de crise, nulle autorité reconnue ; des bandes d'écorcheurs font la loi. Quel piédestal pour le successeur de Pierre ! On comprend qu'il n'ait pu se passer du bras des Francs carolingiens. Des troubles de ce genre seront la cause directe de la restauration d'un Empire en Occident.

Tandis que la papauté se débat péniblement au milieu des difficultés que lui crée sa souveraineté temporelle, elle en fabrique les titres : ayant le fait, elle veut procurer le droit. Elle le tire de la prétendue donation que l'empereur Constantin aurait fait au pape Silvestre et dont voici le sens.

Quatre jours après son baptême, Constantin, « empereur de la terre, gouvernant le peuple universel répandu sur l'univers », a résolu de donner un privilège à l'église de la ville de Rome où « le principat des évêques et la tête de la religion chrétienne ont été établis par l'empereur du ciel ». Il concède au pape la puissance et les honneurs impériaux, son palais de Latran, son diadème, le bonnet phrygien, le superhuméral, la chlamyde de pourpre, la tunique écarlate et tous les vêtements impériaux, le sceptre impérial, tous les insignes et ornements, toute la pompe de la sublimité impériale. Il prend sur sa propre tête, pour la donner à Silvestre, sa couronne d'or pur et de pierres précieuses. Il veut que la cour pontificale ait des chambellans, des portiers, des gardes et tous les offices qui rehaussent la puissance impériale. Quant au clergé de la ville, il brillera de la même gloire que le « sénat amplissime » : les prêtres romains porteront sandale blanche, comme les sénateurs, et leurs chevaux couverture blanche. Le clergé des provinces sera paré des mêmes dignités que la milice des officiers

1. Diehl, *l'Administration byzantine dans l'Exarchat*, p. 345 et 346.

impériaux. Constantin ne se contente pas d'assurer au chef et aux membres de l'Église des honneurs égaux à ceux du chef et des membres de l'Empire. Il déclare que le siège du bienheureux Pierre « doit être élevé au-dessus du trône terrestre ». Pour témoigner sa révérence envers l'apôtre, il a tenu la bride du cheval de Silvestre et fait l'office d'écuyer pontifical. Dans le partage du pouvoir, il s'est réservé le moindre lot, car l'autorité spirituelle du pape s'étend sur tout l'univers, et l'empereur lui a cédé la moitié du monde temporel : « Nous lui avons donné, avec notre palais, la ville de Rome et les lieux et cités de l'Italie et de l'Occident. »

Les documents faux sont précieux. Ils nous apprennent, mieux que les faits, des intentions qui éclairent parfois toute l'histoire. Quel chemin l'Église a parcouru, de l'Évangile à la *Fausse Donation* !

Il est remarquable qu'au moment où il affichait de si hautes prétentions le pape ne pût même être maître à Rome. L'Empire auquel il prétend sur l'Italie et l'Occident, il ne pourra que le concéder au roi des Francs.

Pépin ne prévit guère cette haute destinée réservée à son fils. Après avoir mis le pape à l'abri des Lombards, lui avoir donné la moitié de l'Italie centrale, il pensait avoir assez fait. Il fut plutôt importuné des continuelles lettres du pape, et lui recommanda de vivre en bonne intelligence avec Didier.

Dernières campagnes de Pépin. — Pour lui, ayant accompli la réorganisation politique et ecclésiastique de son royaume, il revint à son métier de soldat et de conquérant.

Du côté de la Germanie, il était à peu près tranquille ; le jeune duc de Bavière, Tassilo, (né en 742) restait déférent envers le roi des Francs, son protecteur. Il ne reprendra son indépendance entière que plus tard, en 763. Jusque-là il continuera de paraître aux champs de mai et d'observer son serment de vassalité. Deux campagnes contre les Saxons (753 et 758) suffisent à les contenir. Pépin se tourna du côté du sud et entreprit d'achever la soumission de la Gaule. Les dix dernières années de sa vie furent consacrées à la conquête de l'Aquitaine. C'est un événement historique considérable, car il

n'y eût pas eu de France si le pays entre la Loire et les Pyrénées eût constitué une unité politique ; de même qu'il n'y eût pas eu d'Allemagne sans la conquête de la Saxe. Les deux séries de guerres acharnées par lesquelles les Francs conquirent, au nord et au sud, le pays saxon et le pays aquitain, sont d'importance capitale ; ces annexions donnent à l'empire carolingien sa prépondérance exceptionnelle et elles préparent la scission qui, des Francs orientaux fera les Allemands, des Francs occidentaux les Français.

Pépin prit l'Aquitaine à revers en achevant la soumission de la Gothie, entre les Cévennes et la mer. En 759, il prit Narbonne et fit dans une certaine mesure reconnaître sa supériorité par le duc arabe de Barcelone et Girone. C'est comme protecteur des Goths, autant que des églises opprimées par les Aquitains, qu'il adressa au duc Waïfre sa première sommation. Elle fut rejetée et le roi passa la Loire. Il vint jusqu'à Clermont-Ferrand. Waïfre promit satisfaction (759). Les Aquitains ressaisirent ensuite l'offensive, ravagèrent le pays autour de Chalon-sur-Saône et d'Autun. Pépin leva l'armée, remonta la vallée de la Loire, saccageant sur son passage les places de Bourbon, Chantelle, Clermont-Ferrand (760). Une troisième campagne, dirigée par Pépin et ses deux fils, aboutit à la conquête de Bourges, où les Francs mirent garnison. Puis on marcha sur Thouars, qui fut pris aussi (761). Waïfre, voyant que les Francs conservaient les places voisines de leur frontière et s'y installaient de manière à conquérir progressivement toute l'Aquitaine, prit une résolution désespérée. Il donna l'ordre de raser les remparts de ses villes et de ses châteaux, afin que nulle part l'ennemi ne pût s'établir solidement. Dans sa quatrième campagne, Pépin parvint donc aisément jusqu'à Limoges ; Waïfre vint lui livrer bataille à Issoudun ; mais ses Gascons ne purent tenir contre les Francs (763). Ceux-ci se retirèrent ensuite, peut-être à cause de la défection du duc de Bavière. Waïfre fit alors les plus grands efforts, attaquant les Francs à la fois vers Narbonne, en Bourgogne, en Touraine. Mais il fut abandonné par son oncle Remistan, un fils d'Eudes, qui fit hommage à Pépin. Après la cinquième campagne, toute l'Aqui-

taine septentrionale paraît domptée (765). En 766, les Francs arrivent jusqu'à Agen, sur la Garonne; ils mettent garnison à Angoulême et Périgueux. En mars 767, Pépin revient à la charge : parti de Narbonne, il prend Toulouse, conquiert l'Albigeois et le Gévaudan. Le duc d'Aquitaine était traqué jusque dans les forêts du Plateau central. Pépin va tenir son champ de mai à Bourges et poursuit son indomptable adversaire à travers les rochers et les cavernes du Cantal et du Rouergue. Waïfre résiste encore ; il est rejoint par Remistan, et la guerre se porte en Saintonge. Waïfre est vaincu : les Gascons eux-mêmes ont donné des otages. Il se cache quelque temps dans les forêts du Périgord et, le 2 juin 768, il est tué par un traître.

La conquête de l'Aquitaine était achevée. Le roi vient séjourner à Saintes avec la reine Bertrade. Il y tient une assemblée et promulgue le capitulaire d'Aquitaine, par lequel il réorganise le duché. Il mourut le 24 septembre 768, après avoir partagé son héritage entre ses deux fils. Charles, l'aîné (né en 742 probablement), eut l'Austrasie, la Neustrie, l'Aquitaine occidentale; Carloman (né en 751) eut la Bourgogne avec la Provence, la Gothie, l'Aquitaine orientale, l'Alamanie avec l'Alsace, la Thuringe et la Hesse. Charles fut couronné à Noyon, Carloman à Soissons. Les deux frères vivaient en mauvaise intelligence; mais dès 771 Carloman mourut, et Charles demeura seul roi des Francs.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Bibliographie dans **Waitz**, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*. — **Monod**, *Bibliographie de l'histoire de France*.

Les historiens sont réunis dans les deux collections **dom Bouquet** et **Monumenta Germaniæ.** Les plus importants sont : 1° les chroniqueurs anonymes appelés **Continuateurs de Frédégaire**, pour la période antérieure à Charlemagne (ces maigres notices sont la seule histoire que nous possédions des ducs d'Austrasie); 2° les **Annales Laurissenses** et **Éginhard,** *Vita Caroli*, biographie de Charlemagne par un de ses serviteurs (trad. dans **Guizot,** *Mémoires*) pour le règne de Charlemagne; 3° **Paul Diacre,** pour la conquête du royaume des Lombards. — L'histoire de Charlemagne par le **Moine de Saint-Gall,** devenue si populaire grâce au charme de naïveté de ses récits, n'est qu'un recueil des légendes qui couraient sur le compte de Charlemagne un demi-siècle après sa mort.

Pour les missions de Germanie, voir à la Bibliographie du chapitre V.

Livres. — Bibliographie dans **Waitz** et **Monod.**

On trouvera tous les faits classés à leur date et discutés dans les recueils suivants : **Richter,** *Annalen des fränkischen Reiches*, 1872, et *Annalen des fränkischen Reiches unter den Karolingen*, 1877, recueil critique de tous les faits connus rangés sous forme d'annales.

Jahrbücher des deutschen Reiches, collection de monographies composées sur le même principe que les Annales de Richter, mais avec plus de développement. Ils sont divisés en quatre sections : **Bonnell,** *Origines des Carolingiens*, 1866; — **Breysig**, *Charles Martel*, 1868 ; — **Hahn**, *Royaume franc de 741 à 752* (1863); — **Abel et Simson**, *Charlemagne*, 2 v., 1883, 2e éd. 1888.

Il n'existe encore en français, sur cette période, aucune histoire d'ensemble qui résume complètement les travaux des érudits allemands.

Outre les histoires générales déjà citées au chapitre III (**Bordier et Charton**, **H. Martin**), on peut consulter : **Digot,** *Histoire du royaume d'Austrasie*, 4 vol., 1863 ; — **Gérard**, *Histoire des Francs d'Austrasie*, 2 v., 1864 ; — **Warnkœnig et Gérard,** *Histoire des Carolingiens*, 2 v., 1862; — **Vétault**, *Histoire de Charlemagne*, 1876.

La formation de la Bretagne et de l'Aquitaine est étudiée dans deux bonnes monographies : **Loth**, *l'Émigration bretonne en Armorique*, 1884; — **Perroud**, *Des Origines du premier duché d'Aquitaine*, 1881.

CHAPITRE VII

L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE

(768-814)

I. — Guerres et conquêtes de Charlemagne.

Guerres en Aquitaine et Espagne. — Charlemagne continua les conquêtes de ses prédécesseurs dans toutes les directions. Durant les quarante-six années de son règne, on compte une soixantaine d'expéditions, dont la moitié dirigées par lui-même. On peut les répartir en trois groupes : Aquitaine, Italie, Germanie.

C'est du côté du sud-ouest, en Aquitaine, que Charlemagne eut le moins à faire : Pépin, son père, avait dompté la résistance, et, au delà des Pyrénées, les Francs rencontraient l'empire arabe des Omméïades de Cordoue, qu'ils ne pouvaient songer à détruire. Peu après la mort de Pépin, les Aquitains tentèrent un dernier soulèvement dont Hunald, probablement le père de Waïfre, sorti de son couvent de l'île de Ré, prit la direction. Quoique privé du secours de son frère, Charles les réprima facilement. Il vint fonder sur la Dordogne la forteresse de Fronsac, où il laissa une garnison. Depuis lors, les comtes francs administrèrent paisiblement l'ancien duché. Toutefois, en 778, Charlemagne jugea bon de l'ériger en royaume

(en y joignant la Gothie ou la Septimanie), et, en 780, il fit sacrer roi d'Aquitaine par le pape son fils Louis, âgé de trois ans. Sous son nom, Guillaume, duc de Toulouse et de la Marche de Septimanie, et saint Benoît d'Aniane, le réformateur des couvents d'Occident, administrèrent le royaume. Il est vraisemblable que Charlemagne fut porté à prendre ces mesures moins par le désir de donner satisfaction au besoin d'autonomie des Aquitains, que par celui de s'en remettre à des lieutenants disposant d'une portion déterminée des forces de son royaume du soin de combattre des ennemis très éloignés du centre et contre lesquels il pouvait difficilement mettre en mouvement tout l'appareil de ses forces. Charlemagne en avait déjà fait l'expérience dans sa grande expédition d'Espagne en 778. L'émir de Saragosse, Houseïn-al-Abdari, lui avait demandé secours contre le khalife de Cordoue, Abd-er-Rhaman; les gouverneurs musulmans du nord de l'Espagne étaient d'ailleurs perpétuellement en rébellion contre leurs souverains. Charlemagne traversa les Pyrénées par Saint-Jean-Pied-de-Port, prit Pampelune, joignit à Saragosse une autre armée franque qui avait passé par le Roussillon, et rétablit Al-Abdari. A son retour, les Vascons surprirent à Roncevaux son arrière-garde et l'exterminèrent; là tomba Roland, comte de la Marche de Bretagne. Le supplice de Loup, duc des Vascons, ne suffit pas à venger cet échec. Abd-er-Rhaman reconquit tout le pays au sud des Pyrénées; Houseïn-al-Abdari périt dans les supplices (781). On continua de guerroyer au pied des Pyrénées, sans grand succès. A partir de 791, Alphonse II le Chaste, roi des Asturies, prêta son concours à l'Aquitaine, avec laquelle il conclut une alliance formelle. Lorsqu'en 797 il eut pénétré jusqu'à Lisbonne, il envoya à Charlemagne des ambassadeurs pour lui faire hommage des trophées de sa victoire.

Les chrétiens n'eurent de vrais succès que dans les périodes d'anarchie qui accompagnaient d'ordinaire les changements de règne. Sitôt que le khalife était consolidé, il reprenait l'offensive. Ainsi fit Hescham, fils d'Abd-er-Rhaman; non content de ravager les Asturies, de reprendre Girone, il envoya ses troupes au nord des Pyrénées; le duc de Toulouse fut battu et

les Musulmans saccagèrent les faubourgs de Narbonne (793). Après la mort de Hescham, son fils Hakem (796-822), affaibli d'abord par des insurrections, ne put empêcher les chrétiens de revenir à la charge, avec l'alliance de son frère, des émirs de Barcelone, de Huesca. Les soldats de Louis d'Aquitaine prirent Lérida, restaurèrent Ausone (Vich), assiégèrent Barcelone, qui succomba à la famine au bout d'une année (801). Louis, qui était venu recevoir sa soumission, y établit un comte goth, Bera. Celui-ci sut défendre la conquête contre les retours agressifs des Musulmans. En 806, on leur enleva Pampelune, qui devait devenir le chef-lieu du futur royaume chrétien de Navarre. En 809, une nouvelle campagne acheva la soumission du pays jusqu'à l'Èbre; Tarragone fut prise, Tortose assiégée; on ne l'enleva que deux ans plus tard (811). Des pays conquis au nord de l'Èbre, de Pampelune à Barcelone, on forma la *marche d'Espagne*; ce fut comme l'amorce des futurs royaumes ibériques chrétiens. Par là, Charlemagne est un des fondateurs de l'Espagne nouvelle. L'évêché d'Urgel, à peu près vacant depuis la déposition de l'évêque hérésiarque Félix, condamné en 794, fut richement doté et reçut un nouveau titulaire. On favorisa l'immigration soit des gens de la Septimanie, soit des chrétiens fuyant la domination musulmane. Ainsi se forma la population catalane, intermédiaire entre Français et Espagnols.

Destruction du royaume des Lombards. — Didier, duc de Toscane, successeur du roi Astaulf, était monté sur le trône avec l'appui du pape et du parti franc (756). Une fois roi, il voulut l'être complètement. Il dépouilla les ducs de Spolète et de Bénévent, qui avaient fait hommage à Pépin, poursuivant le second jusqu'à Otrante. Il appela même les Grecs, toujours désireux de reprendre possession de l'Exarchat. Le pape Paul Ier, successeur d'Étienne II, et les Romains implorèrent le secours de Pépin, qui ne fit qu'écrire à Didier, étant absorbé par la guerre d'Aquitaine. Le dernier roi lombard paraît avoir été un homme capable; il sut, entre Rome, Byzance et les Francs, conserver son royaume pendant près de vingt ans. Il avait marié une de ses filles, Désirée, à Charlemagne

(malgré le pape), une autre à Tassilo, duc de Bavière, fiancé son fils à une sœur de Charlemagne. Chez les Francs il avait de nombreux partisans. Sa haute situation semblait à peu près garantie. Mais Charlemagne répudia Désirée, Carloman mourut. La femme et les deux fils de Carloman et ceux qui leur étaient dévoués se retirèrent auprès de Didier, à Pavie. Celui-ci eut l'imprudence de prendre leur parti, espérant diviser les Francs. Il demanda au pape de sacrer rois les fils de Carloman. A Étienne IV venait de succéder (fév. 772) Adrien, d'un caractère très résolu. Il refusa, fit périr le principal partisan de Didier à Rome. Le roi des Lombards ayant envahi le patrimoine de saint Pierre et dévasté la campagne romaine, Adrien appela Charlemagne. Ce dernier venait de commencer la guerre de Saxe; il voulut négocier d'abord, sommant Didier de restituer au saint-siège les domaines de saint Pierre, lui offrant même, dit-on, 14 000 sous d'or. Didier refusa.

L'assemblée ou champ de mai de 773 fut convoquée à Genève, et la guerre décidée. Deux armées entrèrent en Italie, l'une par le mont Joux (notre Grand Saint-Bernard), sous les ordres d'un oncle de Charlemagne, Bernard, fils naturel de Charles Martel; l'autre par le mont Cenis, sous les ordres de Charlemagne. Adalgise, fils de Didier, l'arrêta derrière les fortifications du val de Suse. Une division les tourna. Didier s'enferma dans Pavie avec Hunald d'Aquitaine; Adalgise se jeta dans Vérone, avec les fils de Carloman, et, après leur capture, s'enfuit à Constantinople. Le duc de Spolète et ses Lombards coupèrent leur longue chevelure et firent hommage au pape. Laissant le gros de son armée bloquer Pavie, Charlemagne alla faire ses pâques à Rome. Le pape Adrien l'accueillit solennellement et lui fit renouveler la donation de Pépin [1]. En juin 774, Pavie affamée se rendit, après la mort d'Hunald; Didier fut tondu : envoyé en France avec sa famille, il disparaît de l'histoire. Charlemagne se fit proclamer à sa place roi des Lombards; les grands et le peuple l'acclamèrent et lui prêtè-

1. Voir ci-dessus, chapitre VI.

rent serment. Quand il se fut éloigné, rappelé en Saxe par la guerre, les principaux ducs lombards se révoltèrent, après entente avec les Grecs. Rodgaud, duc de Frioul, Arégise, duc de Bénévent, Réginald, duc de Clusium, Hildebrand, duc de Spolète, étaient d'accord. Le duc de Frioul prit les armes le premier; mais le roi des Francs accourut : Trévise et Forum Julii furent pris, Rodgaud mis à mort, le duché de Frioul donné à un Franc (776). Le duc de Spolète se soumit. Arégise de Bénévent, protégé par la distance, resta peu à peu autonome. Des garnisons franques assuraient l'obéissance de l'Italie; les insurgés avaient été bannis, leurs biens confisqués et donnés à des fidèles et aux comtes ou juges francs installés à leur place.

L'annexion du royaume des Lombards, faisant de Charlemagne le maître de l'Italie, fut un des actes les plus importants de son règne. Non seulement elle changea la nature de ses rapports avec la papauté et prépara la restauration de l'Empire, mais elle mit le roi franc en contact avec de nouveaux adversaires, Sarrasins, Grecs, Lombards de Bénévent, et lui créa des embarras et des préoccupations dont il fut bientôt amené à se décharger en instituant une vice-royauté en Italie, comme il en instituait une en Aquitaine.

En 780, Charlemagne revint et acheva d'organiser la domination franque. Il amenait ses fils Pépin et Louis, qu'il fit sacrer par le pape rois des Lombards et des Aquitains. Pépin eut pour conseillers Angilbert et Adalard, cousin de Charlemagne, fils de Bernard, petit-fils de Charles Martel. Vingt comtes francs se partagèrent l'administration du pays; mais les Lombards continuèrent de figurer à côté des Francs dans les assemblées générales réunies chaque année à Pavie.

En 786, Charlemagne voulut achever la conquête en réduisant Arégise, gendre de Didier, duc de Bénévent. Il vint jusqu'à Capoue et l'obligea à payer tribut et à livrer son fils en otage. Arégise étant mort, ce fils, Grimoald, fut investi du duché de Bénévent, à la condition de mettre le nom du roi en tête de ses édits et sur ses monnaies, de démanteler Salerne et Acerenza, de faire raser le menton de ses Lombards. Il resta fidèle et

refusa d'aider son oncle Adalgise, fils de Didier, qui mourut alors, peut-être en le combattant. La légende a gardé le souvenir de la valeur de ce champion de l'indépendance lombarde.

Bientôt Grimoald cessa d'obéir; en 801, les Francs opèrent contre lui; Charlemagne médita même une grande expédition pour conquérir non seulement l'Italie méridionale, mais la Sicile. C'est le moment où l'élévation de Charlemagne à l'empire rendait plus difficiles les relations avec les Grecs. Nicéphore, qui avait détrôné Irène (802), désirait la paix. En 803, il semble avoir abandonné à Charlemagne, outre l'Italie centrale, l'Istrie et une partie de la Dalmatie, anciennes dépendances de l'Empire romain d'Occident. En 806, les ducs de Venise et de Zara font hommage à Charlemagne. Mais la Dalmatie est bientôt l'objet d'un conflit. Maîtres de la mer, les Grecs la conquièrent facilement. Les Vénitiens refusent de reconnaître Pépin, se déclarant sujets de l'empereur des Romains (d'Orient). Le roi Pépin vint les attaquer dans leurs lagunes. Les principales îles, Grado, Malamocco, Chioggia furent prises; mais les Vénitiens se retirèrent de Malamocco à Rialto, où les lourds vaisseaux lombards ne purent les atteindre (809). Venise resta donc indépendante sous la suzeraineté nominale de Byzance, et la Dalmatie ne put être réoccupée malgré une nouvelle tentative (810). Une entente eut lieu entre Charlemagne et Michel Ier, consacrant cette situation : Venise restait à l'empereur d'Orient, mais celui-ci reconnaissait à Charlemagne le titre d'empereur. Il acceptait si bien le fait accompli qu'il reprit les relations avec le pape (812).

Guerres contre les Saxons. — Les Saxons avaient gardé la vieille constitution germanique : la hiérarchie sociale comprenant les nobles, les libres, les *lites* (demi-libres), les non libres; les libres communautés sans roi ni clergé. Ils adoraient leurs dieux dans les bois, près de sources ou d'arbres sacrés. Ils brûlaient les morts. Pour la guerre, ils se réunissaient sous des ducs choisis dans les familles nobles. Ils formaient quatre tribus qui, en général, étaient divisées : Westphaliens, Ostphaliens, Angriens, Nordalbingiens. Il est aussi question d'une assemblée générale qui avait lieu à Marklo, sur le Weser.

Les Saxons étaient en état de guerre presque permanent avec les Francs, depuis l'époque mérovingienne. Le prosélytisme chrétien des Carolingiens avait encore aggravé la situation. La guerre fut autant religieuse que politique : de là la passion désespérée avec laquelle combattirent les Saxons. Leur défaite n'était pas douteuse, mais la lutte fut acharnée et longue. Comme on l'a fait remarquer, l'histoire des Saxons prouve, qu'abandonnés à eux-mêmes les Germains étaient peu capables de progrès. Il fallut, pour qu'une Allemagne fût possible, achever d'implanter par le fer et le feu la discipline et la civilisation que les Francs avaient reçues de la Rome ancienne et du christianisme. Cette œuvre, Charlemagne l'entreprit dès le début de son règne et la poursuivit pendant plus de trente années avec une incomparable énergie.

En 772, il partit d'Héristal et se dirigea vers les sources de la Lippe, dans ces forêts marécageuses où Arminius avait égorgé les légions de Varus. La forteresse d'Ehresburg fut enlevée d'assaut. Non loin s'élevait le sanctuaire national des Saxons, Irminsul. On passa trois jours à le raser. Les Saxons plièrent : leurs chefs prêtèrent serment de fidélité, promirent de ne pas entraver la propagande chrétienne. Charlemagne emmena des otages et laissa des garnisons.

Pendant qu'il combattait les Lombards, le vaillant duc westphalien Widukind, qui fut l'âme de la résistance, reprit les armes. Les garnisons franques furent chassées, Ehresburg repris, le pays ravagé jusqu'au Rhin; le sac du monastère hessois de Fritzlar vengea la destruction d'Irminsul (774). En 775, Charlemagne reparut chez les Westphaliens, les défit plusieurs fois et obtint les serments de fidélité des ducs des Angriens et des Ostphaliens; les garnisons franques furent réinstallées, notamment à Ehresburg et Sigiburg (sur la Ruhr). L'année suivante, le roi ayant été rappelé en Italie, Widukind reprend la lutte, chasse ou assiège les Francs (776). Charlemagne redouble ses efforts, fonde une nouvelle forteresse sur la Lippe. Pour convaincre les Saxons de sa supériorité, c'est chez eux, à Paderborn, au cœur du pays, qu'il convoque l'assemblée générale de son peuple, déployant toute sa puissance. De

plus, il concentrait ses forces à portée de tous les rebelles; en effet, de là il put achever la conquête du pays. Il recommencera sept fois la réunion de l'assemblée générale en terre saxonne, et si, les deux dernières fois, ce put être seulement pour attester le succès obtenu et l'accord des deux peuples franc et saxon, dans les autres cas il avait un intérêt direct à grouper toutes ses forces en terre saxonne. Dès 777, le résultat parut acquis : beaucoup de nobles et d'hommes libres se firent baptiser; la soumission parut complète. Mais, tandis qu'en 778 le gros des armées franques était occupé en Espagne avec le roi, Widukind, qui avait fui au nord de l'Elbe, revient. Il assemble tous les Saxons, jusque-là divisés, demande du secours aux Danois, expulse ou massacre les prêtres, pénètre jusqu'à Coblentz. Il dévaste la Hesse et la Thuringe, chasse les moines de Fulda (779). Charlemagne fait alors un effort décisif. Après avoir refoulé l'invasion saxonne par la victoire de Bocholt (779), il consacre tous ses efforts à la conquête de la Saxe.

Les Saxons ne pouvaient guère livrer de bataille rangée à la grande armée franque. Les contrées jusqu'au Weser furent bientôt domptées. Alors Charlemagne s'occupa de donner à sa conquête une organisation régulière. Le pays fut divisé en comtés, auxquels on préposa des Saxons fidèles ou des Francs. Six évêchés furent institués : Münster et Osnabrück pour les Westphaliens; Paderborn et Minden pour les Angriens; Verden et Brême pour les Ostphaliens. Les païens étaient baptisés de gré ou de force. En 782, fut tenue aux sources de la Lippe une grande assemblée pour constater la conquête. A peine Charlemagne et ses hommes étaient-ils rentrés en Austrasie que Widukind souleva la Saxe, profitant d'une guerre contre les Sorbes (Slaves entre la Saale et l'Elbe). L'armée envoyée contre lui fut trahie par ses auxiliaires saxons et taillée en pièces au mont Suntal, sur la rive droite du Weser. Cette fois Charlemagne ne se contenta pas de la fuite de Widukind et de l'humble soumission des Saxons. Il vint camper à Verden, sur l'Aller, se fit livrer les guerriers qui avaient fait défection, les jugea, en fit exécuter 4500. Il promulgua un édit interdisant sous peine de mort les pratiques religieuses du paganisme,

imposant le baptême, la stricte observance des lois de l'Église, le paiement de la dîme (782). A ces mesures sanguinaires répondit une insurrection générale dirigée par l'infatigable Widukind. La lutte fut terrible; après une première bataille indécise, près de Detmold, les Saxons essuyèrent sur la Haase un désastre sans remède (783). Deux années de dévastations méthodiques achevèrent de briser la résistance. Charles parcourut lui-même les rives de la Saale et de l'Elbe, emmenant par foules les hommes en âge de porter les armes. Son fils fit de même dans les cantons occidentaux (784). L'année suivante on opéra de même au nord de l'Elbe. Les prisonniers étaient déportés loin de leur patrie. Widukind lui-même comprit l'inutilité de la résistance. Il vint à Attigny, en Champagne, recevoir le baptême, en grande pompe, avec nombre de ses compagnons (785).

La grande guerre de Saxe était finie, mais la soumission n'était pas complète. L'obligation du service militaire, très lourde pour les lointaines expéditions contre les Arabes ou les Avars, provoqua des mécontentements. En 792, Saxons et Frisons refusèrent de partir. Tout le nord de la Saxe s'insurgea; les églises et les couvents furent livrés aux flammes, les évêques et les prêtres chassés. C'était à un moment très critique pour l'Empire [1]. Le conquérant transigea : entré en Saxe avec deux puissantes armées, il se hâta de traiter, faisant d'assez larges concessions.

Après son triomphe, manifesté à la grande assemblée de Francfort (794), il reprit la lutte, résolu à parachever son œuvre en Saxe. Les Saxons étaient d'ailleurs pris à revers par les Obotrites, Slaves protégés des Francs. Pendant trois années (795-798), les armées franques parcoururent le pays en tous sens; on transplanta jusqu'au tiers des habitants de certains cantons dans d'autres parties de la monarchie; les terres des rebelles étaient confisquées, distribuées aux fidèles, aux comtes, aux évêques, aux abbés. Puis Charlemagne passa l'Elbe et fit subir le même traitement aux Nordalbingiens. Après la vic-

1. Voir ci-dessous, p. 321.

toire de Suentana (799), dix mille familles furent transportées. Les Obotrites reçurent une partie du pays, les rives de la Baltique. En 803, dans sa villa de Saltz (sur la Saale franconienne), Charlemagne put proclamer la pacification complète.

Saxons et Francs ne forment pas encore un seul peuple; mais ils ont la même langue, la même foi, les mêmes institutions; leurs destinées resteront inséparables; ils formeront une même nation. L'annexion définitive de la Saxe et de la Bavière fait de Charlemagne le vrai fondateur de l'Allemagne.

Annexion de la Bavière. — L'annexion de la Bavière avait été plus préparée que celle de la Saxe par les prédécesseurs de Charlemagne. Le duc de Bavière avait toujours été considéré plus ou moins comme vassal des rois francs. Cependant la dépendance n'était que nominale. Il y avait là un véritable État, entre le Lech et l'Enns, avec sa dynastie nationale des Agilolfing, son organisation propre, son église et son archevêché de Saltzbourg, sa politique extérieure et ses relations régulières avec les Lombards. Le duc Tassilo, gendre de Didier, était un personnage considérable : on comptait en Bavière d'après les années du duc. Celui-ci n'amena de contingent ni pour les expéditions d'Italie, ni pour celles de Saxe. Il s'abstint de paraître aux assemblées générales du peuple franc, réunissant à part ses grands, ecclésiastiques et laïques, et son peuple, au milieu duquel il a l'allure d'un véritable souverain, rendant en son nom les décisions sur les affaires ecclésiastiques et laïques. Charlemagne temporisa pendant toute la durée de la grande guerre saxonne. Mais quand il l'eut terminée, il agit. En 787, Tassilo fut sommé de renouveler le serment de vassalité. Il n'osa refuser et vint à l'assemblée de Worms; là, suivant la formule, il donna son duché au roi, qui le lui rendit en fief; il fournit des otages, dont son propre fils. Cette précaution n'était pas inutile. Tassilo avait cédé pour gagner du temps; mais il négociait la formation d'une coalition, avec le duc lombard de Bénévent, avec les Avars, établis sur le moyen Danube. Sa femme Luitgarde, fille de Didier, le poussait à la lutte. Il semblait possible de soulever les Lombards d'Italie, d'obtenir le concours des Grecs, de rallumer la

guerre de Saxe. Mais l'Église était dévouée au roi franc, en Bavière comme ailleurs : une ambassade pontificale accompagne l'ambassade franque qui avait été sommer Tassilo de renouveler le serment de vassalité; l'évêque de Freisingen et l'archevêque de Saltzbourg étaient, en Bavière, à la tête d'un parti ecclésiastique qui se confondait avec le parti franc. Les intrigues de Tassilo furent donc prévenues. Convoqué à l'assemblée générale d'Ingelheim (788), il y fut accusé par quelques-uns de ses propres sujets de trahison, et mis en jugement pour son ancienne défection, quand il avait abandonné Pépin en Aquitaine. Condamné à mort sur ce chef, il fut tondu et se retira dans un cloître; son fils, sa femme et ses filles furent également cloîtrés. La Bavière fut annexée au royaume franc et un beau-frère de Charlemagne, Gérold, lui fut préposé. Quand il eut péri en combattant les Avars, le duché fut démembré en comtés. Le peuple bavarois prêta serment à Charlemagne, qui s'attacha directement par le lien de vassalité plusieurs des grands.

Guerres contre les Avars. — La coalition méditée par Tassilo était rompue par sa chute, mais la guerre contre les Avars ne fut que retardée. Ils avaient succédé aux Huns dans le bassin du Danube; ils avaient combattu Sigebert en Thuringe. Arrêtés à l'ouest par les Francs et les Bavarois, au sud par les Slaves, qu'Héraclius établit sur la Save (Serbes et Croates), ils s'installèrent dans la Hongrie actuelle. Sous leur *Khagan* et leurs chefs secondaires, ils faisaient de perpétuelles razzias et étaient la terreur de leurs voisins, surtout des Slaves qu'ils opprimaient durement. D'immenses richesses avaient été entassées dans leur *Ring*, camp central (près de la Theiss), protégé par une triple enceinte. Charlemagne entreprit une grande expédition : lui-même conduisit le long du Danube les Francs, les Saxons et les Frisons; son fils Pépin partait d'Italie avec une autre armée. On pénétra jusqu'au Raab, mais l'armée franque, décimée par une épidémie et affamée, dut battre en retraite. La guerre se prolongea durant plusieurs années et paraît avoir été la crise la plus redoutable du règne de Charlemagne. Les Arabes d'Espagne envahissaient la Septimanie;

la Saxe avait repris les armes; la Bavière n'était pas complètement résignée; Pépin le Bossu, bâtard et fils aîné de Charlemagne, se mettait à la tête d'une conspiration pour assassiner son père qui n'échappa que par hasard et sévit cruellement contre les complices (792); la querelle des Iconoclastes aigrissait les rapports avec l'Empire d'Orient, tandis que l'hérésie des *adoptianistes* [1] divisait l'église d'Occident. Charlemagne passa plusieurs années en Bavière, convoquant à Ratisbonne l'assemblée générale de ses sujets en 792 et 793, laissant ses lieutenants combattre les Avars, que son fils Pépin d'Italie et le duc de Frioul prenaient à revers en soumettant les Slaves des vallées alpestres (Styrie, Carinthie). La guerre fut acharnée; presque toute la noblesse et une grande partie du peuple avar y périrent. En 796, le Ring fut enlevé d'assaut par les soldats francs, et Pépin vint y camper. Les trésors accumulés par ces pillards passèrent aux mains des vainqueurs, si abondants qu'ils firent, dit-on, baisser la valeur des métaux précieux. Charlemagne en fit une large distribution aux grands, laïques et ecclésiastiques, à ses fidèles. La puissance des Avars était brisée; les uns se retirèrent au delà de la Theiss; les autres, sous un nouveau Khagan, jurèrent obéissance à Charlemagne. Ils étaient si affaiblis que, peu d'années après, ils durent invoquer sa protection contre leurs anciens vassaux.

Les Slaves et les Danois. — La plupart de ceux-ci, de race slave, passèrent sous la domination des Francs. De ce côté, comme au nord, les progrès des armes franques eurent pour résultat un progrès du christianisme, qui reconquit les Alpes orientales, les anciennes provinces de Norique et de Pannonie. L'immigration germanique commença de s'y épandre, inaugurant la marche vers l'Est (*Drang nach Osten*).

Sur toute la frontière de l'est, d'ailleurs, Charlemagne fit reconnaître sa primauté par les populations slaves. Les Sorbes,

1. L'adoptianisme était une hérésie mise en avant par Félix, évêque d'Urgel, et Elipand, archevêque de Tolède; ils enseignaient que Jésus-Christ, en tant qu'homme, n'est pas vrai fils de Dieu, mais a été adopté par lui. C'est une variante de l'hérésie nestorienne. Le concile de Francfort, tenu pendant l'assemblée générale de 794, condamna l'adoptianisme.

entre la Saale et l'Elbe, les Wiltzes, entre l'Elbe et l'Oder, y furent contraints à main armée. Les *margraves* de la frontière, disposant de troupes choisies, appuyés sur des forteresses, tinrent les ennemis en respect. Sous Charlemagne les margraviats ne sont pas constitués d'une manière permanente : ils changent avec leurs titulaires. Les principaux sont celui de *Frioul*, qui domine l'Istrie, surveille la Dalmatie et contient les Slaves de la Drave et de la Save; celui de la *Bavière orientale*, qui surveille les Avars, les Slaves de Moravie et de Bohême; celui de *Thuringe*, qui contient les Sorbes; celui de *Nordalbingie*, appuyé par les alliés obotrites et gardant la frontière septentrionale.

C'est là que se trouvèrent les adversaires les plus redoutables de la fin du règne, les Danois. Leur roi Godefroi (Goetfrik), qui régnait sur la presqu'île du Jutland et avait sa capitale à Slesvig, envahit le pays des Obotrites (808), peut-être pour y rétablir les Saxons. Avec le concours des Wiltzes, il dévasta le pays, tua un des chefs, détruisit le port de Bérich, dont il transféra les commerçants à Slesvig. Il se retira devant le jeune roi Charles, et coupa la péninsule par un retranchement tracé au nord de l'Eider. Deux ans après, un autre prince des Obotrites fut tué, une flotte danoise pilla la côte de Frise, et Godefroi menaça, dit-on, d'aller chercher Charlemagne dans Aix-la-Chapelle. L'empereur vint à sa rencontre jusqu'à Verden, où il assembla ses sujets. On y apprit l'assassinat du roi danois, dont le frère et successeur, qui avait des ennemis intérieurs, se hâta de traiter, cédant tout le territoire au sud de son retranchement. On l'organisa en *marche*, et au fort de Hobhuoki (Hambourg) s'ajouta celui d'Itzehoc (Essesburg).

II. — Gouvernement de Charlemagne.

L'Empire et les nationalités : ducs, margraves, comtes. — Il y a dans l'Empire les nationalités les plus diverses. Or chacune a son droit particulier, par lequel elle doit être régie. De là leur indépendance et leur force.

Charlemagne comprend le danger et s'efforce d'y parer. Les duchés ont disparu : ils menaçaient l'unité de l'Empire. Les ducs de Bénévent, de Bretagne, de Gascogne ne sont pas dans l'Empire proprement dit. Les autres ducs sont de simples généraux. Pour les margraves seuls [1], les comtes de la frontière, chargés de la défendre, une exception est faite à cette règle qu'il ne faut pas confier plus d'un comté à un homme. Les duchés d'Alamanie, d'Aquitaine, de Bavière, de Saxe ont été morcelés en comtés.

Comme au temps mérovingien, le comte est le principal personnage de l'administration royale. Charlemagne alla jusqu'à donner des comtés à des non libres [2]. Mais ce n'était que l'exception. La règle, prouvée par de nombreux exemples, c'est que les comtés sont confiés aux membres de puissantes familles qui y sont établies. Il semble que les offices de comte étaient donnés à vie. A la vérité on pouvait, pour mauvaise gestion ou infidélité, destituer un comte; on trouve dans le capitulaire de Saxe (ch. 24 et 28) des menaces très précises contre les comtes infidèles. Il y a des exemples de ces sortes de destitutions, par exemple celle du comte alaman Udalrich, beau-frère de Charlemagne. Mais le roi, qui s'appliquait autant que possible à conserver l'ordre existant, en se réservant de maintenir chacun dans son devoir, n'aimait point ces mesures de rigueur. Il recommandait à son fils de ne dépouiller personne de son « honneur » sans cause sérieuse. Et déjà, par la force des choses, l'hérédité existe; les fils de Guillaume, margrave de Toulouse, héritent des comtés de leur père.

Le comte a toutes les attributions du comte mérovingien. Au-dessous sont les centeniers (*centenarii*), avec lesquels il semble qu'on doive confondre les vicaires (*vicarii*). Les vicomtes (*vice-comites*), qu'on trouve surtout dans le Midi, semblent aussi n'être que des vicaires; ce sont les centeniers mérovingiens, avec cette différence que, bien qu'élus encore, ils sont

1. Les *margraves* (d'où le mot français *marquis*) gouvernent les *marches* de Bretagne, d'Espagne, de Frioul, de Pannonie, de Nordalbingie.

2. *Miracula sancti Benedicti*, D. Bouquet, V, p. 448. — Nous savons aussi, par le moine de Saint-Gall, qu'il se croyait le droit d'élever souvent à la dignité épiscopale des gens de très petite naissance.

considérés comme des officiers ordinaires de l'État. Donc peu de changement. Seulement, à tout moment, Charlemagne rappelle aux comtes leurs devoirs envers lui, l'obéissance à ses commandements, mais aussi leurs devoirs envers ceux qu'ils administrent : ils ne doivent pas opprimer les hommes libres, les astreindre à des travaux serviles à leur profit [1]; il ne faut rien prendre de ce qui appartient à l'État, sous peine d'être réputés infidèles [2]. Charlemagne met un grand soin à ne choisir que de bons officiers.

Dans un capitulaire de 825 se trouve un bel exposé des devoirs du comte et des officiers : qu'ils soient les vrais auxiliaires du roi et conservateurs du peuple; qu'aucun présent, que la crainte, la haine, l'amitié ne les fassent dévier du droit chemin. Un si rare personnage ne se rencontrait guère. Alcuin se plaint que l'empereur n'a pas tant d'auxiliaires que de destructeurs de la justice [3]. Après Charlemagne ces plaintes sont très nombreuses.

Rôle des évêques et des abbés comme fonctionnaires du prince. — Cependant il ne se fia pas uniquement à sa force personnelle. Il appela d'autres forces à son secours, dans l'œuvre qu'il avait entreprise de fonder un régime selon la volonté de Dieu et les besoins de son temps. Il a été impossible, en parlant de l'administration mérovingienne, de ne pas parler aussi des évêques; cela est impossible également en parlant de l'administration carolingienne. L'union est bien plus étroite, l'État bien plus chrétien qu'aux temps jadis. Charles est le restaurateur, le réorganisateur de l'Église. Dans le capitulaire de 779, il rétablit la hiérarchie en donnant, pour ainsi dire, la consécration légale à l'autorité des métropolitains. Il ordonne qu'il soit pourvu à toutes les vacances de sièges. De même que les prêtres, diacres, clercs doivent être soumis à l'autorité des évêques, les monastères doivent rentrer dans la règle. Le capitulaire ecclésiastique de 789 confirme et active cette réorganisation.

1. Capitulaire de 783.
2. Capitulaire de 803.
3. Lettre III : *Non tantos habet justitiæ adjutores quantos etiam subversores, nec tantos prædicatores quantos prædatores.*

On a vu combien de fois la règle canonique avait été violée pour les élections, au temps mérovingien. Sous Charlemagne, il est de principe que le roi nomme les évêques, si ce n'est peut-être en Italie. Après Dieu, il se considère comme leur supérieur. Ce n'était point en vertu d'un droit précis : la force des choses et le caractère de l'institution carolingienne voulaient qu'il en fût ainsi. Charlemagne palliait l'abus en ne faisant que de bons choix. C'est que les évêques faisaient partie intégrante de l'État. Ils sont, pour Charlemagne, les collaborateurs des comtes. Il s'inquiète de leurs rapports avec ceux-ci. Une des questions adressées aux *missi* est : Comment les comtes s'entendent-ils avec les évêques [1]? Il est ordonné aux uns et aux autres de se prêter un mutuel appui afin que chacun puisse bien remplir son office [2]. Tentative curieuse et qui montre bien les difficultés du gouvernement. La bonne volonté réciproque des comtes et des évêques était une nécessité absolue; or elle ne devait pas se rencontrer. Les comtes sont indociles; il y a mauvaise volonté du laïque contre l'ecclésiastique. Les *missi*, dans leurs lettres aux comtes, s'en plaignent; Charlemagne s'en plaint amèrement, dans une lettre circulaire. Il a appris qu'on n'accorde pas aux prêtres l'autorité qu'ils doivent avoir; il ordonne que nul de ses fidèles ne désobéisse à l'Église dans les choses qui regardent Dieu. Mais que signifient les termes de cette lettre? Quels étaient les droits et les devoirs réciproques? Nul ne le sait. Et Charlemagne s'inquiétait toujours. Dans un capitulaire de 811, il annonce qu'il veut interroger à ce sujet évêques et comtes. Après qu'il les aura interrogés séparément sur les causes de leur désaccord, on discutera dans quelle mesure l'évêque ou l'abbé doit s'immiscer dans les affaires séculières, le comte dans les affaires ecclésiastiques. La question est bien posée, mais on ne peut la résoudre; elle n'est pas encore complètement résolue aujourd'hui. Louis le Débonnaire trouvera une très mauvaise combinaison [3] : charger les évêques de lui dire comment les comtes rendent la justice,

1. Cap. Lang., 802, c. 5.
2. Capitulaire de 802.
3. Capitulaire d'Aix-la-Chapelle, 825.

et les comtes de dire comment les évêques s'acquittent de leurs fonctions religieuses. Il est à remarquer que ni Charlemagne ni Louis n'ont confié à un évêque les pouvoirs de comte, si ce n'est dans des circonstances tout à fait exceptionnelles et transitoires (en Rhétie par exemple). En Saxe seulement, les évêques ont des attributions politiques très marquées.

Elle est donc insaisissable en général cette participation des évêques à l'administration, et d'autant plus dangereuse. Il ne faut pas oublier que, comme évêques et comme seigneurs de pays couverts par l'immunité, ils ont, hors de l'administration royale, un pouvoir politique considérable; car l'Église a recouvré ses forces perdues et acquis de nouveaux biens.

Les monastères aussi ont réparé leurs pertes. On sait la condition de ceux qui ont été bâtis sur une largesse (*largitas*) royale, et la condition de ceux qui ont été bâtis sur une largesse seigneuriale : dans les premiers, les abbés sont à la nomination du roi; dans les seconds, à la nomination des évêques. Le roi, ici encore, rappelle fréquemment le droit du libre choix, sans s'y arrêter. Souvent même ce sont des laïques qui reçoivent en bénéfice un monastère. On distingue de ceux-ci les vrais abbés en les appelant « abbés légitimes ». Quand Louis le Débonnaire entreprit la réforme des monastères (817), il parla encore de la liberté des élections; elle n'en fut pas plus observée. Sous ses successeurs on voit encore des monastères donnés à des laïques, les moines ou nonnes ayant juste de quoi vivre. Entre évêques et abbés la querelle dure toujours.

Les missi dominici. — Jusqu'ici, sauf la suppression des duchés, rien de nouveau dans l'administration provinciale. Charlemagne a innové, par la très grande importance qu'il a donnée aux *missi dominici*.

Non pas que l'idée soit nouvelle : il y avait des *missi* du temps des Mérovingiens; sous les derniers, l'institution tombe en désuétude; elle est reprise par les premiers Carolingiens, Charles Martel, Pépin, plus encore sous Charlemagne. Donc deux périodes dans leur histoire. Jusqu'à son couronnement, Charlemagne les emploie aux usages les plus divers; c'est en 802, dans le capitulaire d'Aix-la-Chapelle, qu'il dresse comme un

bréviaire de tous leurs devoirs. Il n'y a peut-être pas de document plus important, plus capable de faire comprendre toute l'administration de Charlemagne. L'empereur veut expliquer à tous comment il va gouverner. C'est pourquoi il a choisi les plus prudents et les plus sages, parmi les grands et les pieux laïques, parmi les archevêques, les évêques, les vénérables abbés : il les a envoyés dans tout son royaume. L'énumération des devoirs des *missi* est longue. Ils doivent veiller à ce que tout se passe selon le commandement de Dieu, à ce que la justice règne partout, à ce qu'aucun tort ne soit fait aux églises, aux pauvres, aux orphelins, à tout le peuple, à ce que chacun demeure dans sa condition, à ce que les laïques et les ecclésiastiques vivent en paix. Partout où il y a plainte sur une injustice, ils doivent aviser avec le comte; si cela est impossible, en référer à l'empereur. Ils doivent recevoir le serment de fidélité qui est dû à l'empereur en tant qu'empereur, et avertir de l'importance de ce serment; voir si les évêques et les ecclésiastiques comprennent et pratiquent bien les usages de l'Église; comment vivent les abbés et les moines; comment sont observées les lois (*mundanæ leges*); s'informer au sujet des divorces et des unions illégitimes; veiller sur les bénéfices royaux et ecclésiastiques; empêcher l'oppression des hommes libres; veiller à ce qu'il soit obéi tout de suite au ban de guerre; veiller à ce qu'il y ait sur les côtes des flottilles de défense, etc., etc. Dans ce document on voit Charlemagne faisant défiler devant lui tous les abus possibles et s'efforçant de les empêcher, sans pouvoir arriver jamais à en détruire la cause.

En somme, les attributions des *missi* comprenaient tout ce qui était de l'attribution de l'État : surveillance de la justice; maintien des droits militaires de l'État; surveillance sur les biens et revenus royaux; surveillance du clergé; obligation de faire connaître la loi, etc.; obligation générale de bien faire, de tout « prévoir, ordonner et disposer conformément à la volonté de Dieu et à l'ordre de l'empereur. »

Pour l'action des *missi*, l'Empire fut divisé en circonscriptions (*missatica* ou *legationes*). Ces divisions étaient-elles permanentes? Elles n'ont pas été les mêmes sous Charlemagne,

sous Louis le Débonnaire, sous Charles le Chauve. Sous le second, ce sont, sauf exceptions, les divisions ecclésiastiques qui prévalent. Il y a plusieurs *missi* pour chaque circonscription : en général, un ecclésiastique et un laïque. Cette délégation n'était pas une fonction permanente; cependant elle pouvait être et elle était souvent confiée à la même personne. Il y avait une sorte de permanence, probablement, quand l'archevêque était *missus*; mais la règle était qu'autant que possible les *missi* fussent renouvelés chaque année, n'appartinssent pas à la province où ils exerçaient, fussent les simples représentants de l'empereur. Les instructions les plus précises leur traçaient leurs devoirs : ils devaient tenir un certain nombre d'assemblées (quatre) à des jours déterminés. Le point le plus important et le mieux connu, c'est, du moins au temps de Louis le Débonnaire, la présence dans ces assemblées de députés de la circonscription. Au temps de Charlemagne, nous connaissons une très curieuse assemblée pour l'Istrie.

Tout ce que Charlemagne attendait des *missi*, il l'a dit. Les déceptions ne lui ont pas manqué. Il n'y eut pas de résistance ouverte contre les *missi*, mais beaucoup de mauvais vouloir. Il était difficile de trouver des gens dignes de ces fonctions. Alcuin gémit à ce propos : « O douleur! il s'en trouve peu dont l'esprit repousse la cupidité. » Il nous faut venir à cette conclusion que Charlemagne n'a point pleinement réussi : les *missi* sont les vrais instruments de la politique carolingienne; ils sont envoyés pour maintenir l'accord entre l'État et l'Église, l'unité de l'Empire, et pour rendre l'action impériale partout présente; mais c'était précisément la nécessité de l'omniprésence de l'action impériale qui faisait la faiblesse de ce gouvernement.

La cour du prince. — Au-dessus de la hiérarchie des fonctionnaires se place la cour. Comme aux temps mérovingiens, elle est fort complexe, comprenant le conseil, le tribunal du roi, l'assemblée; séjour des *domestici*, serviteurs privés ou serviteurs politiques; école; rendez-vous des hommes importants de l'Empire. Elle a plus d'éclat, mais les officiers sont à peu près les mêmes. Il n'y a plus de *maire du palais*; le

sénéchal reparaît. Près de lui sont le *bouteiller*, le *connétable* (*comes stabuli*); au-dessus d'eux le *camérier* (*camerarius*), qui garde le trésor. Ces officiers reçoivent de hautes fonctions politiques, sont *missi*, ducs. Puis viennent le *magister ostiariorum*, qui est grand maître du palais, introducteur des audiences; le *mansionarius*, qui a soin des logis en voyages; les *venatores*, etc. A côté figurent les officiers politiques : le *comte du palais* (*comes palatii*), qui a un grand rôle dans l'exercice de la juridiction royale; les *notaires* ou *chanceliers*, qui ont pour chef un *protonotaire*, plus tard appelé archichancelier, ayant dans son office la rédaction et les sceaux; le *chapelain*, qu'on appelle aussi archiprêtre, et plus tard, archichapelain, qui commande au clergé de la cour, qui est naturellement consulté dans les affaires ecclésiastiques et sert d'intermédiaire entre le roi et les gens d'église. L'archichapelain finit par être archichancelier : en effet les archives étaient en partie dans la chapelle; le chancelier, quand il était ecclésiastique, était sous l'autorité de l'archichapelain.

Comme aux temps mérovingiens, la plupart de ces officiers de cour siègent dans le *Conseil du roi*; mais à côté d'eux on y trouve d'autres personnages laïques ou ecclésiastiques. Pourtant il tend à se créer une fonction de *conseiller*. Parmi ces conseillers, il semble qu'il y en ait qui vivent toujours à la cour (*consiliarii aulici*). D'autres y étaient appelés en certaines circonstances où le souverain voulait les consulter. Il y a eu certainement des conseillers spécialement choisis : Alcuin, Hincmar parlent de leurs devoirs comme de devoirs d'une fonction. Dans ce conseil on discutait sur toutes choses; des hommes s'y faisaient remarquer; Wala dut à cela son importance. Ce conseil est une grande institution monarchique; il a des secrétaires attachés à son service.

Il est à remarquer qu'il n'est plus question d'antrustions : la *trustis* a disparu. Il faut, d'autre part, noter la présence à la cour de *vassi* royaux; nous verrons plus loin ce que sont ces vassaux. Ce n'est pas tout encore : il y a aussi, d'après Hincmar, trois classes de personnes : *milites expediti*, sans service spécial, qui vivent des présents de l'empereur et des

invitations; *discipuli* ou officiers; vassaux des grands. La première classe (*capitanei ministeriales*) est évidemment le produit de la décomposition féodale. Parmi les *discipuli*, qui forment la seconde, il y a ceux qui font l'apprentissage des charges d'État ou des fonctions ecclésiastiques. Dans tout ce monde Charlemagne prenait une garde personnelle qui l'entourait, lui, ses fils, ses filles, les escortait en voyage. Ajoutez les marchands, parmi lesquels beaucoup de Juifs; des aventuriers de toute sorte, des femmes publiques, des mendiants. La liberté de mœurs est grande, dans cette cour où pullulent les courtisanes et même les *gadales*, du sexe masculin. Cependant c'est là que sont réunis les beaux esprits du temps; là que se préparent les lois pour la défense de la foi, pour le maintien de la justice et de la paix; là que l'on reçoit les ambassadeurs des pays lointains. — La grande importance de la cour montre celle du roi; l'État est en lui.

Les assemblées. — On le voit bien par les assemblées. Hincmar[1] dit que les deux divisions du gouvernement (*regni status*) sont le palais et les assemblées. Il y avait par an deux assemblées. A la première assistent tous les personnages politiques, pour décider des questions ou approuver la décision; à la seconde, les grands seulement, lesquels ne prennent que des décisions provisoires en attendant la grande assemblée. De ces deux sessions, la première se tient au printemps : c'est le *champ de mars* des anciens Germains, qui est devenu le *champ de mai*; le changement date de Pépin. Sous Charlemagne, elle se tient en juin, juillet, août. Elle a le caractère militaire; mais ses attributions sont variables. De même ses noms : synode, plaid[2], assemblée générale, etc. Selon l'occasion, c'est le caractère militaire ou le caractère ecclésiastique qui domine. Pour chaque année à peu près, mention est faite de la grande assemblée, rarement de la petite : ce qui ne veut pas dire qu'elle fût sans action.

Politiquement, l'assemblée générale du peuple joue un cer-

1. Et, avant Hincmar, Adalard.
2. *Placitum*.

tain rôle. Il semble bien que la présence y soit un service commandé, un devoir; il y a convocation, sans doute collective. Les hommes libres ont le droit d'y venir, donc le devoir : tout se passe comme dans la vieille Germanie. Mais le fond des choses a bien changé. Pour la délibération, les grands (*proceres, senatores regni*) forment une commission à part, laïques et ecclésiastiques, tantôt séparés, tantôt réunis. Ils délibèrent plus ou moins longtemps. L'empereur répond, quelquefois en personne, aux questions qui lui sont adressées. Il est évident que ceux qui restaient dehors (*extranei*) n'avaient aux délibérations qu'une part très médiocre. La consultation de ces inférieurs (*minores*) n'est pas obligatoire. L'assemblée conseillait-elle ou décidait-elle? cela était à la volonté de l'empereur. En somme, M. Guizot a bien résumé les choses : « Ce n'est pas la nation franque qui vient, dans ces assemblées, surveiller et diriger son gouvernement; c'est Charlemagne qui rassemble autour de lui des individus pour surveiller et diriger la nation. » Il y a un peu d'exagération dans cette assertion : les comtes sont les représentants de leur comté; les évêques de leur diocèse. Néanmoins la plus grande part appartient à l'empereur.

Législation : la loi ou coutume, les capitulaires. — Ces assemblées représentent, dans une certaine mesure, le pouvoir législatif de l'époque carolingienne. On a l'habitude de désigner sous le nom de *capitulaires* les produits de cette législation. Comme les actes législatifs présentaient presque toujours une série de dispositions particulières, énumérées par chapitres, le mot capitulaire est devenu l'expression technique désignant les divers actes législatifs des rois. Il y a une différence entre le *capitulaire* et la loi. La *loi*, c'est la *coutume*, née des rapports des hommes entre eux, consacrée par l'usage, croissant librement, se maintenant par le consentement. Au jour où l'on sent le besoin de rédiger la coutume, paraissent les législateurs. Lorsqu'ils ont fait leur travail de rédaction, le peuple l'approuve. La loi est donc la coutume, écrite après choix et délibération. Pour les cas non prévus dans la loi écrite, la coutume garde sa force et son autorité. La loi est *personnelle*, chaque peuple de l'empire carolingien ayant la sienne

qui le régit, sans être *territoriale*, puisqu'elle suit l'individu partout où il va[1]. La loi est perpétuelle : elle se transforme selon les besoins; elle ne disparaît pas. Le roi ne peut pas plus abroger la loi d'un peuple, qu'il ne peut supprimer sa langue. On procède par modifications successives, opérées avec l'assentiment populaire. Les *lois*, faites pour régler les rapports entre les membres libres du peuple, sont des recueils de procédures et de tarifs (Loi salique, par exemple). Le droit civil n'y est pas représenté par lui-même; il est seulement mêlé à la procédure. On n'en est point arrivé encore à l'abstraction qui permet de marquer les principales divisions du droit. La loi émane donc du peuple; elle est rédigée par ses chefs, par le roi ou le duc, mais reste, dans sa formation et ses transformations, œuvre du peuple.

Un des premiers soins de Charlemagne a été de faire recueillir et rédiger la coutume de chacun de ses peuples, quand elle ne l'avait pas déjà été.

Sensiblement autre est le capitulaire. On vient de voir que la loi est pour chaque peuple; mais chacun de ces peuples fait partie de l'Empire; pour l'Empire, il y a une vie politique, économique, ecclésiastique. L'Empire embrasse ces individualités isolées, qui d'ailleurs résistent et ne tarderont pas à se révolter. Les mesures générales appropriées au gouvernement et à l'administration de l'Empire sont des *capitulaires*. Les instructions données aux *missi* et aux agents de l'autorité royale portent le même titre. Tout cela c'est du droit public et administratif par rapport aux *lois*, qui sont le droit civil. Mais les *lois* ont été modifiées aussi sous les Carolingiens. Il ne se pouvait pas que la vie politique générale, la vie économique, surtout la vie religieuse, ne modifiassent pas la vie civile; d'où la nécessité de modifier les lois civiles générales, par correction ou addition; ces actes sont encore des capitulaires. Il y a donc

1. Capitulaire de 768. Chacun est jugé suivant sa *loi*. De là même une grande confusion, comme celle qu'Agobard signale en Bourgogne. Ce n'est pas seulement dans une région, dans une cité, mais dans la même maison que « souvent il arrive que, de cinq personnes qui sont ensemble, aucune n'a une loi commune. »

deux grandes divisions de capitulaires : *capitularia per se scribenda*; *capitularia legibus addita*.

Les *capitularia per se scribenda* sont la législation carolingienne proprement dite, ayant pour objet l'utilité publique ou royale; ici, nulle intervention de juges (*judices*) et de législateurs. Ils constituent le droit territorial; nulle distinction entre les populations, qui toutes doivent obéir; ils sont dictés d'en haut, un jour, après délibération, au lieu d'être formés par un travail séculaire. Ils n'ont point le caractère permanent de la loi. Nés de besoins généraux, ils disparaissent totalement quand la dislocation de l'Empire a fait cesser ces besoins généraux.

Au contraire, les *capitula legibus addenda* sont des chapitres à insérer dans les lois, par le procédé employé pour faire la loi. Le roi les formule; il les remet au comte qui les fait lire en réunion publique devant les échevins; après l'assentiment général, on les inscrit; puis le roi les promulgue et défend de les appeler autrement que loi.

En fait, existe-t-il une grande différence entre les deux procédés, quant à l'exercice du pouvoir royal ou impérial? Jadis, pour une modification à la loi, on eût consulté tous les hommes libres; maintenant on ne consulte plus que les échevins (*scabini*), sorte de magistrats, qui, par délégation impériale, remplacent la masse des hommes libres. Le pouvoir impérial se trouve accru, même pour la confection de la loi proprement dite, mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit égal au pouvoir impérial s'exerçant par la confection de capitulaires *per se scribenda* : tel capitulaire peut, selon la volonté du souverain, être présenté, retiré, renouvelé; il n'en est pas ainsi d'une loi. Charlemagne fait la guerre aux Saxons, les bat, les décime, les baptise de force; mais il rédige leur loi en présence de leurs délégués. Les rois reconnaissent leur impuissance à faire certains graves changements à la loi. La preuve que les lois avaient une autre force que les capitulaires, c'est que ceux-ci ont passé, tandis que les lois ont subsisté : elles sont retournées à l'état de coutumes non écrites. Jusqu'en plein moyen âge, leur nom a vécu. D'elles procèdent les vieilles cou-

tumes de France, modifiées par l'importation du droit romain.

Régime des terres et des personnes : 1° le bénéfice. — Il nous faut voir maintenant si le gouvernement carolingien s'exerce directement sur tous et, par conséquent, étudier les bénéfices, la vassalité, l'immunité.

A l'avènement de Charlemagne, le régime bénéficiaire est définitivement établi. Tous les modes de donation de la terre se sont fondus en un : le *bénéfice*[1]. Il y a bien encore nombre de différences de détail; il y a ce caractère commun, que le bénéficiaire reçoit une terre en usufruit. Celui qui donne est tantôt un établissement ecclésiastique, tantôt un laïque, tantôt le roi. Dans la formation de la propriété bénéficiaire, les terres d'église jouent le plus grand rôle. Nous avons parlé des *précaires*. On a vu que l'Église a donné une grande partie de son bien, non seulement à des non libres contre redevance et contre des services, mais à des hommes libres; à ceux-ci, le plus souvent, contre une légère redevance, en argent ou en services, laquelle était la marque de la propriété. Le mot *beneficium* a prévalu de très bonne heure.

Dans les bénéfices d'église, il faut distinguer ceux que donne le roi et ceux que donne l'Église. Un grand nombre de bénéfices continuaient en effet à être donnés par le roi sur terres ecclésiastiques. Dans le capitulaire de 779, il est question de ces terres données par l'Église sur demande du roi (*pro verbo regis*). Souvent aussi le roi donne directement. Dans l'un et l'autre cas, le bénéfice est en tout semblable à celui qui serait donné par le roi sur terre royale. Le capitulaire de 806 rapproche tous les fidèles qui ont des bénéfices royaux, qu'il s'agisse de terres ecclésiastiques ou d'autres. L'Église tenait à ce qu'il y eût une distinction faite entre les terres qu'elle avait données sur la demande du roi, et celles qu'elle avait données spontanément. C'est sans doute à l'occasion de ces dons faits par le roi avec les terres d'église, et en compensation, que le bénéfice a commencé à être soumis à des obligations réglées. Au temps de Pépin, une redevance a été fixée. Charlemagne a régularisé. Le

1. Voir ci-dessus, p. 284.

capitulaire de 779 stipule une redevance, avec un tant pour cent, sur les colons. Les plaintes des ecclésiastiques montrent bien que l'obligation n'était pas toujours remplie : la redevance même pouvait être donnée en fief; un capitulaire de Louis le Débonnaire l'interdit. A cette redevance se joignaient certaines obligations, par exemple celle de contribuer à la restauration des monuments religieux.

Quant aux bénéfices concédés librement par l'Église, ils étaient aussi frappés de redevances très variables et de services : le mot *servitium* est corrigé par l'épithète *honestum*. Il s'agit, par exemple, d'un service de courrier (*cavalcata*) ; en plus d'un cas se distingue une obligation militaire.

La condition du bénéficiaire ne change rien au bénéfice; si haut placé qu'il soit, il doit la redevance.

Voilà pour les bénéfices d'église. Les conditions sont identiques pour les bénéfices donnés par des laïques, qu'ils soient officiers du roi ou simples hommes libres, que le donateur donne son propre bien ou qu'il rétrocède un fief reçu de l'Église ou du roi. Il réserve des obligations envers lui.

Quand ce laïque est le roi, il faut savoir exactement ce qui se passe : les conséquences politiques sont graves. Les concessions de terres faites par les rois, et qui ont été d'abord de caractère indéterminé, sont devenues, sans doute par assimilation avec les bénéfices donnés sur terre d'église, de véritables bénéfices. Cela est l'innovation carolingienne. Il arrive, surtout après Louis le Débonnaire, que le bénéfice est converti en propriété, quelquefois pour la vie durant, quelquefois en droit héréditaire. Ce qui n'empêche pas que des conditions sont exprimées : condition de fidélité constante. D'autres fois, les mots usufruit et propriété sont confondus : ce qui indique la confusion des idées. Ce qui est propre au bénéfice royal, c'est qu'il ne paraît pas du tout passible d'une redevance en argent. Pourtant il a ses charges : le service militaire; l'obligation de tenir le bénéfice en état, de ne point le ruiner au profit de la propriété héréditaire; la défense de l'aliéner, qui fut souvent impuissante.

Mais ce n'est pas seulement la terre, que les rois donnent en

bénéfice : le droit de pêche, les droits forestiers, les péages et droits de douane; et, ce qui est beaucoup plus grave, les offices. Sous les successeurs de Charlemagne, les offices sont nommés parmi les bénéfices. On n'en est pas venu là de suite, mais voici la procédure : ce sont les bénéfices attachés aux charges qui ont été donnés d'abord, comme on donnait les bénéfices attachés aux abbayes, sans donner pour cela la dignité abbatiale. Mais la confusion devait se faire quand il s'agissait des comtés. On voit le mot *honor*, qui a désigné la charge, désigner à la fois les biens et les droits inféodés. Dans les documents du IXe siècle, la confusion est absolue. C'est là une des causes de la ruine des Carolingiens.

Après avoir dit qui donne les bénéfices, il faut dire qui les reçoit : tout le monde, depuis le serf jusqu'au roi, sans excepter les femmes. On pouvait recevoir des bénéfices de plusieurs mains : Charlemagne, dans le partage de 806, défend qu'on puisse recevoir des bénéfices de plus d'un de ses fils. Entre celui qui donne et celui qui reçoit le contrat est personnel; la mort de l'un ou de l'autre exige un renouvellement. Ce n'est pas toujours spécifié pour la mort du donateur, mais cela résulte des faits. Même pour les biens ecclésiastiques, l'évêque ou l'abbé n'était pas tenu par les actes de son prédécesseur. Les confirmations que l'on voit prouvent qu'on avait le droit de reprendre. Bien entendu, cette théorie est peu appliquée. Quant au bénéficiaire, il recevait pour sa vie durant. Parfois l'hérédité était formellement interdite, mais c'était l'exception; souvent elle était stipulée, surtout pour les bénéfices royaux. C'était même une sorte d'obligation légale, quand il s'agissait d'un bénéfice qui avait été un bien propre du bénéficiaire. Il est vraisemblable qu'on pouvait renoncer à un bénéfice. Il est certain qu'il ne pouvait être repris sans raison.

En somme, les relations créées par la terre, donnée ou reçue, vont se multipliant. Cette pratique du temps mérovingien dure encore au temps carolingien. L'Église donne des bénéfices de son propre gré, et crée ainsi des obligés envers elle; elle en donne sur la demande du roi (*pro verbo regis*), et crée ainsi des obligés envers elle et le roi; les laïques, quels qu'ils soient,

donnent des bénéfices et créent des obligés envers eux. Le roi donne des bénéfices, de sa chose ou de celle de l'Église, et crée ainsi des obligés envers lui. Tout le monde reçoit des bénéfices. Le régime est celui d'un contrat personnel, viager, renouvelable. Il en résulte des obligations précises. La conséquence est de créer dans l'État des groupes de personnes, groupes distincts de l'État, des obligations privées distinctes de l'obligation publique. On marche à l'anarchie, ou plutôt à la polyarchie.

2° **La recommandation et la vassalité.** — Nous retrouvons sous les Carolingiens une autre des causes de la décadence du pouvoir royal mérovingien : la coutume de la recommandation [1]. On ne se recommande pas seulement au roi : il y a une tutelle (*mundium*) des maires du palais. Charlemagne parle une fois du *mundium* de ses grands (*proceres*); il dit : « sous notre protection et défense et sous celle de nos grands ». Il y a le *mundium* du comte, par exemple, sur tel évêché ou tel monastère; celui d'un monastère, d'un évêché; celui d'un particulier.

Tout le monde se recommande. On trouve dans la tutelle du roi et dans celle des particuliers les conditions les plus diverses. Le recommandé s'appelle vassal (*vassus*), mot qui semble d'origine celtique et que nous avons vu déjà désigner des personnes de condition servile, même des esclaves, puis s'appliquer à des libres. Au temps carolingien, il s'applique encore à des personnes de condition servile; mais il s'applique aussi à des personnages considérables, les plus haut placés de l'Empire. Les vassaux sont extrêmement nombreux dans la société carolingienne; à chaque instant, la législation stipule pour eux. Il y a des vassaux établis sur des terres (*vassi casati*); d'autres attachés au service de la maison, à la personne. Le nombre des vassaux s'est accrû, au temps carolingien, par la coutume que celui qui reçoit un bénéfice entre dans la tutelle (*mundium*) de celui qui le donne. Sous les Mérovingiens, deux liens très différents étaient formés par l'octroi d'une terre ou l'octroi de la recommandation. Ce sont deux coutumes très différentes, qui concourent à former la féodalité. Elles la forme-

1. Voir ci-dessus, p. 151.

ront en se confondant. Sous les Carolingiens, la fusion n'est pas faite; mais il y a rapprochement. Ce semble être une règle sans exception que, s'il y a encore des vassaux qui ne sont pas bénéficiaires, il n'y a plus de bénéficiaires qui ne soient pas vassaux. Ceci dit, et la grande place de la vassalité marquée dans cette société, examinons en quoi elle consiste. Celui auquel le vassal se recommande devient son seigneur (*senior*). La recommandation se faisait par un acte symbolique (*per manus*); il y avait serment. Le contrat est personnel et peut être dissous d'un commun accord par les deux parties contractantes. Il finit avec la mort du seigneur ou avec celle du vassal. Hors du cas de consentement mutuel, il y avait des cas où le vassal pouvait quitter le seigneur; mais ces cas étaient rigoureusement prévus par la loi.

Le lien était donc très fort. Les obligations du seigneur étaient de nourrir, d'habiller, de protéger le vassal. C'est à lui qu'il appartient de venger son vassal offensé. C'est lui qui présente son vassal à la justice. Il a de plus, du fait de sa seigneurie (*senioratus*), une juridiction sur le vassal. Les obligations du vassal sont marquées par des textes nombreux. Il doit le service, d'une manière générale : service de courrier, service domestique. Son premier devoir est la fidélité; il doit être l'ennemi des ennemis du seigneur, suivre ce dernier partout.

Le gouvernement carolingien fait des concessions et des restrictions. Il reconnaît le droit de l'homme libre d'entrer en vassalité, mais prend des précautions afin d'empêcher que les obligations envers le roi et l'État tombent dans l'oubli. Ces précautions deviendront inutiles. Déjà le gouvernement carolingien a pratiqué une autre politique qui lui était imposée : il a employé la vassalité au service public; il l'y a confondue; il lui a, pour ainsi dire, fait des emprunts, mais qui lui coûteront cher. Le roi emploie à des services publics les vassaux des comtes et des évêques. Charlemagne a donné à la vassalité une importance très grande. Voulant réunir à l'Empire les parties qui tendaient à se détacher, il s'attache par le lien de la vassalité les ducs et les grands du pays. C'est ce qui est arrivé pour Tassilo, duc de Bavière. Des princes bretons, slaves, danois, ont

été vassaux de Charlemagne. Vassaux sont devenus les membres de la famille royale qui ont reçu des royaumes.

Il est aisé de comprendre que les officiers du roi, les plus grands, sont de plus en plus assimilés à des vassaux : ce qui est d'autant plus intelligible que les offices, d'autre part, étaient assimilés à des bénéfices et qu'il n'y avait plus de bénéficiaires qui ne fussent vassaux. Abbés, évêques sont vassaux, ces derniers malgré qu'ils en aient. Ils jurent d'être fidèles au roi comme un vassal à son seigneur. Cette formule, Charlemagne l'a mise dans le serment qu'il demande à ses sujets. Le caractère public de l'office s'efface. L'officier est bénéficiaire et vassal. Le lien qui le rattache au roi est un lien privé.

Ainsi, tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire est réduit à la condition vassalitique. Les vaincus sont des vassaux; leur situation n'est plus celle d'un peuple vaincu par un autre et soumis de ce fait à des obligations libellées en un traité. Les évêques deviennent des vassaux; leurs rapports avec le roi ne sont plus les rapports de l'Église avec l'État. Les comtes aussi deviennent des vassaux.

Or ces rapports de seigneur à vassal sont personnels; leur valeur dépend de la valeur de la personne, de sa puissance, de sa richesse. Il ne faut pas croire à une fidélité sentimentale. La force faisait tout. Là où Charlemagne a pu trouver un surcroît de puissance, ses successeurs ont trouvé la cause d'une incurable faiblesse. La raison est toujours la même : pour entretenir ces relations personnelles, il faut donner beaucoup, donner sous la forme de bénéfices, donner sous la forme d'immunités; et ainsi s'épuisent la richesse et la puissance des rois.

3° **L'immunité.** — L'immunité, dès l'origine, a été une exemption de charges et d'impôts, qui a conduit à l'abandon des droits de souveraineté, en vertu desquels étaient exigibles ces charges et ces impôts. L'immunité a été d'abord inhérente aux terres du roi. Elle a suivi ces terres lorsqu'il les a données; elle s'est, de bonne heure, étendue aux autres terres de ceux qui avaient reçu des terres royales, c'est-à-dire les bénéficiaires du roi. Comme tous les bénéficiaires royaux sont maintenant vassaux du roi, l'immunité semble une conséquence du patronage (*mundium*).

Les monastères surtout semblent avoir été pourvus de l'immunité, précisément parce qu'un grand nombre étaient considérés comme biens royaux. C'est pour avoir cette immunité qu'ils voulaient entrer dans le patronage du roi. L'immunité paraît bien être un privilège des monastères. L'Église en fait une théorie. Or on sait ce que contient la formule d'immunité : défense aux officiers publics d'entrer sur le territoire immunitaire, d'y rendre la justice, d'y prélever un impôt. Point de doute que cela ait contribué à porter le droit de justice et d'impôt à l'immunitaire ecclésiastique, et qu'il y ait là une des origines de la *seigneurie*. La violation de l'immunité est punie par une amende énorme (600 *solidi*). Ses effets s'étendent à tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, habitant les terres de l'Église ou les terres des laïques qui ont l'immunité.

Les rois voient bien le danger; ils sont impuissants à le conjurer. Charlemagne s'efforce de sauvegarder au moins les droits principaux de l'État : service militaire et corvées. L'immunité s'étend toujours. En de nombreux documents s'étale l'ample catalogue des exemptions de toute sorte. Louis le Débonnaire accorde à un monastère l'exemption des dons annuels, de tous les travaux publics. Même l'immunité s'étend aux obligations militaires. Le territoire de l'immunité se distingue du reste : c'est le territoire où s'exerce le pouvoir des *fidèles* du roi (*potestates fidelium*). Bon gré, mal gré, les hommes libres y sont compris. Les rois eux-mêmes ont reporté sur les églises les obligations des hommes libres envers l'État. Cela va très vite, sous les successeurs de Charlemagne. Et c'est ainsi que peu à peu gagnent les principautés ecclésiastiques, par exemple sur des villes entières.

Or comme beaucoup de laïques, vassaux du roi, avaient aussi obtenu l'immunité pour leurs terres, et que le nombre de ces immunitaires ne cesse de s'accroître, on voit s'implanter partout le régime *seigneurial*.

Le régime bénéficiaire, la vassalité concouraient déjà à diminuer le nombre des hommes libres. Voilà que l'immunité s'y ajoute. Elle fait tomber dans une sorte de dépendance les hommes libres habitant le territoire immunitaire et qui n'étaient

ni bénéficiaires, ni vassaux. Il faut ajouter ici que les officiers publics, comtes ou vicaires, usurpent sur la liberté des hommes libres ou sur leur propriété, et se font ainsi cette clientèle personnelle.

Nouvelle classification sociale. — Il y avait donc toute sorte de moyens de perdre sa liberté. On la perdait en recevant une terre, en entrant dans un patronage, tantôt parce qu'on y était « contraint par la faim », tantôt pour échapper au service public. On la perdait, même quand on voulait la garder, par un effet indirect de l'immunité. On la perdait parce qu'elle était usurpée par de plus forts.

Toutes ces causes agissaient au détriment des hommes libres, en même temps qu'au détriment du roi et de l'État. Non seulement on diminue sa liberté en devenant vassal ou bénéficiaire, mais on tombe dans le servage. Les rois s'efforcent de réagir, annulent ces contrats d'asservissement; mais ils sont obligés en certains cas d'en reconnaître la légalité. Le résultat, c'est la disparition des hommes libres.

L'homme libre disparaissant, il s'est constitué une hiérarchie partant du roi, hiérarchie encore confuse, car il n'y a pas de *noblesse* proprement dite. C'est la relation avec le roi, par le bénéfice ou l'office, qui donne le rang élevé. Mais la perpétuité des honneurs et des bénéfices dans la même famille constitue de plus en plus la noblesse. Officiers du roi, palatins ou autres, comtes, ducs, *missi*, qui sont des vassaux; bénéficiaires du roi, qui sont des vassaux; vassaux du roi sans bénéfices; évêques, abbés : voilà les grands personnages dont chacun a au-dessous de lui sa clientèle de bénéficiaires et de vassaux, et, bien entendu, la population servile de ses domaines, dont le caractère n'a pas changé. Ces vassaux et bénéficiaires qui ont l'immunité, ces officiers qui commencent à usurper sur leurs offices, sont en route pour devenir des chefs politiques dans leurs domaines (*potestates*).

Au-dessous de l'homme libre, au-dessous des vassaux dont les biens s'appellent bénéfices, se forme la classe nombreuse des tributaires (*censuales*, *censarii*, *tributarii*). Quelquefois, dans les polyptyques, la mention d'hommes libres est faite à propos de

ces hommes; le plus souvent elle disparaît. Il faut placer à part les ministériels (*ministeriales*), qui font le service dans la maison chez le roi et les grands ou qui administrent les biens. Ils sont souvent pourvus de bénéfices et s'élèvent ainsi. C'était aussi une condition, sinon un titre à faire partie d'une classe, que d'être un cavalier (*caballarius*), c'est-à-dire de posséder un cheval; il en résultait des obligations spéciales. D'autres différences étaient introduites par la différence dans la condition du maître : les gens des terres royales (*fiscalini*), ceux des terres d'église, sont supérieurs aux gens de condition semblable qui vivent sur d'autres terres. Ce sont des *lites* ou *colons* d'espèce plus relevée. L'affranchissement semble tombé en désuétude, sauf, dans certaines parties de l'Empire, l'affranchissement qui fait du serf un lite. D'ailleurs, la différence entre le lite et le serf est singulièrement atténuée. Le serf a toujours la même condition. Il est compté dans les immeubles ou dans les meubles, selon les cas. Sa vente est réglée par la loi. On lui ferme l'entrée dans l'Église, afin que les campagnes ne soient pas désertées. La loi stipule des peines sévères pour les crimes des serfs, reconnaît au maître le droit de les châtier, mais l'oblige à les nourrir dans les famines. Des précautions sont prises contre les conjurations de serfs. En somme, dans toute l'étendue de l'Empire carolingien, il y a, pour les institutions politiques et les classifications sociales, la plus grande variété. Un trait commun : l'importance de la terre et des relations créées par elle; car l'industrie et le commerce sont en pleine décadence. C'est une société de ruraux, et la condition de la terre emporte celle de l'homme. Tel est l'état social que nous avons vu peu à peu se former et qui caractérisera l'Europe du moyen âge.

Justice. — Nous avons étudié successivement l'appareil du gouvernement, les groupes interposés entre le roi et le peuple; il nous reste à voir comment s'exerce l'action du gouvernement par la justice, les finances, l'armée.

La vieille coutume qui voulait que la justice fût rendue par les hommes libres, que ceux-ci eussent à la fois le droit et le devoir de la rendre, était devenue impraticable. Les hommes libres avaient bien diminué; ils étaient souvent à la guerre. Ce

qui avait été jadis un honneur et un droit, était considéré désormais comme une charge. La guerre réclamait même souvent le comte (*judex*). Il a fallu trouver des mesures nouvelles.

Un capitulaire de 769 ordonne qu'on soit tenu de se rendre deux fois l'an à l'assemblée de justice du comté; s'il y a nécessité et ordre du roi, on s'y rendra plus de deux fois. Plus tard, on voit qu'il y a trois de ces assemblées générales (*placita generalia*), ce qui ne veut pas dire qu'on ne pût en tenir dans l'intervalle. Il y a toujours des assemblées de justice par *centenies* : il y a donc par centenie un tribunal; le comte le préside, ou, à son défaut, le vicaire ou centenier. Puisque les hommes libres ne sont appelés qu'aux assemblées générales, il a fallu instituer des juges pour siéger dans les autres : ce sont les échevins (*scabini*). Il est probable que l'origine de cette institution est assez lointaine; mais le nom n'apparaît qu'avec Charlemagne. Les échevins sont des hommes libres. Ils doivent être choisis par les *missi* dans le comté et leurs noms envoyés à l'empereur. Ils prêtent un serment : c'est une fonction qu'ils remplissent. Ils sont révocables avec le consentement du peuple. On n'a aucune idée de leur nombre : ils doivent être au moins sept; souvent ils sont douze. Ce sont eux qui jugent, après débat; le comte ou son représentant n'est pas juge : il leur demande leur décision. Les échevins n'excluent pas les hommes libres; ils siègent à part, dans un cercle. La participation des hommes libres est plus grande dans les parties de l'Empire où il est resté le plus d'hommes libres; en Frise, il n'y a pas d'échevins. L'organisation judiciaire comporte donc des assemblées de comté, de centenie, avec une sorte de hiérarchie de juridiction. La nomination des échevins par le roi, la surveillance des *missi*, prouvent le maintien de l'autorité royale. Mais il y a des tribunaux dans une situation exceptionnelle. En première ligne, les tribunaux d'église. Ils sont de deux espèces : en tant qu'ils jugent les clercs; en tant qu'ils jugent les hommes qui habitent sur le territoire de l'immunité. Sous Charlemagne, il est établi qu'en matière civile les procès entre clercs seront jugés par les évêques; pour ceux entre clercs et laïques, il y aura un tribunal mixte. En matière criminelle, Charlemagne revient aux idées du concile de Paris de

614 : pour toute poursuite contre un clerc, il faut l'action combinée du comte et de l'évêque. Les évêques sont justiciables devant le roi siégeant en synode; de plus, celui-ci juge les contestations entre les évêques, abbés, comtes. Enfin le tribunal du roi, par l'appel, est supérieur à celui des évêques, comme à celui des comtes. Ces droits de l'Église en matière judiciaire appartiennent à celle-ci en tant que corporation privilégiée, pourvue de juridiction sur ses membres. Mais les évêques et abbés tenaient par l'immunité des droits d'une espèce différente.

D'une immunité on est arrivé à un droit de juridiction. En vertu de l'immunité, le roi concédait à l'évêque ou à l'abbé la *freda* [1], c'est-à-dire les amendes judiciaires perçues sur leur territoire d'immunité. De là au jugement par l'Église des délits commis par ses sujets, il n'y a qu'un pas. Elle n'est pas cependant arrivée du premier coup à la constitution de tribunaux tout à fait indépendants. Les habitants du territoire d'immunité pouvaient être appelés par d'autres devant le tribunal du comte; ils y arrivaient avec l'avoué de l'Église. De plus, pour les cas graves réservés au tribunal du comte par la coutume, les justiciables de l'immunité devaient comparaître devant le comte.

Les tribunaux de l'immunité avaient la compétence des tribunaux de centenie. Ils étaient d'ailleurs surveillés par les *missi*. Mais c'est déjà beaucoup qu'il y ait des tribunaux particuliers, et il en faut examiner la nature. Ici fonctionne l'avoué (*advocatus*); il représente l'immunitaire hors de l'immunité; porte plainte, répond en son nom, mais aussi, dans l'immunité, il préside le tribunal. Charles veut que, pour les biens d'église, il y ait un avoué par comté, quand les biens de cette église sont répartis entre plusieurs; leur administrateur (*vice dominus*) se confond souvent avec l'avoué. Il semble que le droit de nommer ce dernier doive appartenir à l'Église; il n'en est pas complètement ainsi : Charlemagne le fait élire devant les comtes, même par les *missi*. Après Charlemagne, le droit de libre nomination des avoués est accordé par voie de privilège. Pour lui, ils sont comme des officiers inférieurs. Cette organisation ressemble à

1. Voir ci-dessus, p. 142.

l'organisation laïque; l'avoué de l'Église a ses échevins comme le centenier. Pour nous résumer, il y a un tribunal seigneurial de l'évêque ou de l'abbé, jugeant en vertu de l'immunité.

Bien que nous ayons moins de renseignements sur les immunités des laïques, nous en savons assez pour conclure que les choses se passaient chez eux comme chez les ecclésiastiques.

Au-dessus des tribunaux privés et publics est le roi. Son tribunal est au-dessus de tous les autres; du roi tiennent leur juridiction les comtes et les immunitaires. De plus, à sa cour, il juge directement. Sa compétence est universelle; à ce tribunal tout peut venir, sans nulle exclusion. Il fallait que la législation discernât les cas qui devaient être portés devant ce tribunal. Elle y a pourvu depuis Pépin. Voici les règles : se soumettre d'abord à son juge, ne pas s'en prendre directement au roi. Au contraire, le refus de justice explique l'appel devant le tribunal du roi. Il y a aussi appel, dans le cas où l'une des parties croit n'avoir pas été jugée selon sa loi; seulement, dans ce cas, si la condamnation est maintenue, elle doit être aggravée. Charlemagne semble avoir voulu donner au droit d'appel un caractère absolu; dans la pratique, il y eut des restrictions. Certaines affaires sont réservées au roi : la désobéissance au ban royal (*herisliz*), le refus du serment de fidélité. Louis le Débonnaire réclame les perturbateurs de la paix publique, les conspirateurs. D'autres fois, les affaires étaient portées au tribunal du roi, à cause de la qualité des personnes. En 812, Charlemagne ordonne que toutes les affaires des grands entre eux seront portées devant lui. On comprend qu'il ait voulu juger lui-même les comtes et officiers royaux. Pourtant il n'y a pas de privilège absolu : les justiciables dont il vient d'être parlé, portent souvent leurs affaires devant les tribunaux ordinaires; ceux-ci jugent les vassaux du roi. Une condition formellement privilégiée pour la justice n'existe pas encore sous Charlemagne; elle s'établira au IXe siècle.

L'auxiliaire du roi est le *palatin*. Il prépare les affaires, en juge un bon nombre, en réfère à l'empereur dans certains cas, veille à l'exécution des jugements, au départ des plaideurs dont l'affaire est terminée. Les juges qui entourent le roi à son tri-

bunal sont les grands présents à la cour, surtout les comtes et les vassaux. La foule du palais assiste aussi au tribunal. Ces juges sont appelés *scabini dominici*. Le roi prend part au jugement : tantôt il pose la question; tantôt il la fait poser par un autre; tantôt il donne son témoignage; d'autres fois, il confirme le jugement. Dans un cas où le roi est partie, il dirige le débat mais ne prend point part au jugement. L'assemblée générale des Francs s'érige aussi en tribunal, dans certains cas : là sont condamnés Tassilo de Bavière, Bernard d'Italie. Le roi a le droit de grâce : commutation ou grâce entière.

Les peines sont sévères : fréquemment on prononce la peine de mort, pendaison, décapitation, bûcher (pour les infâmes); elle est prononcée pour trahison, crime de majesté, désertion, vol ordinaire à la troisième récidive, vol dans une église, meurtre dans une église. En cas de meurtre ordinaire, Charlemagne et ses successeurs s'efforcent de substituer la *composition* légale [1] à la vengeance privée. La composition doit être offerte par le meurtrier, acceptée par les parents; la partie qui refuse est envoyée au roi; après accord, la paix est promise; le violateur aurait la main coupée. Louis le Débonnaire se réserve le droit de bannir quiconque tue sans raison sérieuse.

Les châtiments moindres sont la perte des yeux, de la main (faux témoignage, fausse monnaie, parjure, etc.), l'exil.

Dans le système judiciaire carolingien, tous les tribunaux publics ou immunitaires, laïques ou ecclésiastiques, sont inférieurs au tribunal royal. Le roi, souverain juge, nomme les comtes, les échevins, les avoués. Certainement la royauté est très armée encore; mais on voit bien quels dangers la menacent. L'immunité est reconnue : qu'arrivera-t-il quand les *missi* n'auront plus d'autorité et que les comtes n'obéiront plus?

Finances. — Ici nulle innovation. Les revenus sont les mêmes qu'à l'époque mérovingienne : prestations en nature, pour les voyages du roi ou des officiers royaux; douanes; revenu sur le sel; revenu sur le droit de battre monnaie que Charlemagne ne paraît pas avoir abandonné une seule fois,

1. Voir ci-dessus, p. 142.

mais que son fils laisse aux abbés de Corvey; revenus de justice, confiscation; butin, ce qui est beaucoup (le riche trésor des Lombards, celui des Avars, qui, de pauvres, a rendu les Francs riches, au dire d'Eginhard); tributs des vaincus; dons faits au roi, dons annuels (obligatoires et règles); dons dans les occasions spéciales (mariage, avènement, etc.). Parmi les revenus, l'essentiel demeurait le domaine royal. Il comprend tout ce qui n'a pas de maître; les forêts; les marchés; l'ancien domaine des rois lombards; celui des ducs bavarois; les terres prises en Saxe par confiscation; les terres confisquées en général; plus le propre domaine des Carolingiens. Enfin il faut presque compter les biens de l'Église parmi les biens royaux. Il est difficile de distinguer des biens royaux les biens des monastères, royaux aussi soit par fondation, soit par recommandation [1]. De même pour les évêchés, en théorie du moins.

Quant aux contributions publiques, transmises par l'Empire aux Mérovingiens, elles ont péri dans le désordre du VIIe et du VIIIe siècle, ou, du moins, il n'en reste que les fragments que l'on a indiqués [2]. Il y avait certes, au temps de Charlemagne, suffisante abondance des finances carolingiennes; mais il y avait aussi possibilité, même probabilité de pénurie. Les tributs des vaincus supposaient la continuité de la force; les conquêtes de trésors, la continuité de la conquête; les dons faits au roi, la continuité de la fidélité; les douanes, sur lesquelles veille Charlemagne, la continuité d'un gouvernement ordonné; les revenus du domaine, la continuité d'une administration vigilante; l'usage des biens de l'Église, la continuité de la docilité de l'Église. Tout cela disparaîtra dans le désordre du IXe siècle. Mais les troubles n'ont pas tout fait. Il y avait une raison primordiale pour que toutes les ressources fussent taries. Comme les Mérovingiens, les Carolingiens sont réduits à donner toujours, parce que le système de leur gouvernement, considéré dans son ensemble, repose sur des relations personnelles.

1. Voir ci-dessus, p. 151.
2. Voir ci-dessus, p. 153.

Service militaire. — A l'origine, il y avait, pour tout propriétaire, une sorte d'obligation de service militaire. Au temps de Charlemagne, l'obligation repose sur la liberté et sur la propriété. La liberté seule ne suffit pas; parmi les libres, Charlemagne distingue ceux qui doivent faire campagne [1]. D'un autre côté, le lite, le serf n'avaient que des devoirs irréguliers, dans des circonstances exceptionnelles, le long des côtes, en Saxe, où la condition des lites est supérieure. On verra d'ailleurs que les non libres figuraient à l'armée dans la suite de leur seigneur. C'est que le soldat s'équipait et s'entretenait lui-même, sans autre compensation que le butin de guerre et les réquisitions. L'habitant doit seulement : feu, eau, fourrage, bois; le guerrier ne peut requérir logement ni nourriture. On emportait des vivres pour trois mois, des armes et des vêtements pour six. Il devait, sur ce dernier point, y avoir des accommodements, car le service (en Saxe et en Italie, par exemple) durait souvent plus d'un an.

Le capitulaire de 813 règle l'armement : lance et bouclier, ou bien l'arc avec deux cordes et dix flèches. Le bâton n'était pas admis. Au cavalier, on donnait lance, bouclier, épée ou poignard, arc et flèches; casque et cuirasse (*galeæ, loricæ*) aux hommes que les comtes, évêques ou abbés préparent aux levées, à moins qu'il ne s'agisse des comtes et évêques eux-mêmes. Le propriétaire de douze manses [2] doit avoir la cuirasse (*brunea*). Il semble que le nombre des soldats lourdement armés dût être considérable.

Tout ce qu'on sait par les sources sur les combats du temps (et il est vrai qu'on en sait peu de chose), permet de dire qu'il y avait dans cette armée un grand nombre de cavaliers.

On était convoqué par le ban royal (*hostis bannitus*). Le roi détermine le lieu ou les lieux de réunion. Des messagers portent la nouvelle. Tous doivent être prêts à partir de suite. Le comte surveille l'opération dans son ensemble.

On pense bien qu'un tel service militaire a été une lourde

1. *Qui hostem facere debiti sunt* (capitulaire de 802).
2. La manse, environ un arpent.

charge. L'Empire est vaste; il a des guerres à toutes les frontières : au delà des Alpes, des Pyrénées, de l'Eider, sur le Danube. On ne saurait trop prendre garde aux conséquences de cet état de choses. L'homme libre, en partant, est tenté de disposer de son bien en faveur de l'Église : il le lui laisse pour le salut de son âme, s'il meurt. En son absence, il peut être dépouillé; cela devait arriver assez souvent. C'est pourquoi l'on veut se soustraire au service. Un des moyens qu'on emploie, c'est d'entrer dans l'Église. De plus la grande inégalité des propriétés faisait très injuste l'égalité des charges; non moins la différence des distances à parcourir. Les pauvres réclament, disant que les évêques, abbés ou leurs avoués, les comtes et centeniers, profitent de la levée pour les spolier, les ruinant en faisant servir chaque année celui qui refuse de leur donner son bien, laissant en repos celui qui cède. Les profonds changements survenus dans la société exigeaient que le service militaire fût réglé d'après ces changements. Charlemagne a fait beaucoup d'efforts pour remédier à l'abus. Il adoucit les peines portées contre celui qui n'obéit pas au ban. L'homme qui a une fortune mobilière d'une livre (d'argent) paye une amende d'un quart; celui qui en possède six en payera trois. L'amende est donc progressive, et, d'autre part, Charlemagne ne veut pas ruiner l'insoumis, afin de ne pas tarir la source d'où découle l'obligation militaire : la propriété. En 807, à l'occasion d'une famine qui a rendu le service encore plus lourd, on prend des dispositions nouvelles. C'est le commencement du service militaire, réglé en tenant compte de la grandeur de la propriété et de la distance à parcourir. Doivent s'armer tous ceux qui ont des bénéfices. Tous ceux qui possèdent au moins trois manses (arpents) doivent s'armer en personne. De deux hommes qui possèdent deux manses ou dont l'un en possède deux et l'autre un, l'un doit s'armer avec l'aide de l'autre. Trois propriétaires d'une manse, ou six d'une demi-manse chacun, doivent un soldat. A défaut de propriété foncière, on oblige à concourir la fortune mobilière. Ceci est une innovation; de même la restriction de l'obligation totale au propriétaire de trois manses; la règle germanique était que tout propriétaire

libre d'une manse doit le service. Autre innovation : l'intervention de l'argent; sans doute on pouvait déjà, en payant le *hériban*, rester chez soi; mais l'amende sera payée directement au roi. D'après cet acte de 807, celui qui partait comme représentant des groupes déterminés était dédommagé directement par ceux qui restaient. D'autres articles s'adressent à différents peuples en particulier; un Saxon sur six partira pour la guerre contre les Espagnols ou les Avars; un sur trois contre la Bohême; tous contre les Sorbes. Il faut entendre ici que le recrutement se fait parmi les hommes libres propriétaires, sans égard aux dispositions particulières ci-dessus indiquées, car les vieilles conditions de la vie germanique existent encore en Saxe. Chez les Frisons, sont convoqués tous ceux qui ont des bénéfices; les pauvres fourniront un homme sur sept. Il est impossible de conclure à un système général d'après ces capitulaires.

Une instruction aux *missi* donne d'autres renseignements. La terre bénéficiaire est assimilée aux autres. Les bénéficiaires royaux doivent tous partir. Les hommes des évêques et abbés, qui ont des bénéfices ou des terres en propre, en quantité requise, doivent partir comme les autres. L'État évite la déperdition de forces qui se serait produite pour lui par la transformation du propre[1] en bénéfice. Enfin les hommes (*homines casati*) des comtes, des évêques et des abbés doivent servir, dans une proportion déterminée, sous leurs maîtres. Ce n'est point encore la vassalité qui est la règle de l'organisation militaire. C'est toujours le roi qui commande, comme chef de peuple, et c'est toujours la propriété qui oblige; mais la transition se fait.

Il faut remarquer qu'on ne trouve pas dans les capitulaires militaires un seul texte de loi proprement dit; on n'y trouve que des prescriptions annuelles, valables pour telle campagne, pour tel pays. Les autorités locales appliquaient comme elles pouvaient, souvent comme elles voulaient. De là ces plaintes si nombreuses.

Sous les successeurs de Charlemagne, le régime est analogue, avec quelques adoucissements. On rappelle seulement, qu'en cas

1. *Proprium, allodium*, alleu.

de danger public, tous doivent s'armer sans exception (édits de 847 et 864).

On comprend, dans cette organisation, l'importance de l'hériban. On a vu quelles dispositions Charlemagne prit une fois pour réduire l'amende; elles ne furent probablement que transitoires; quand on eut allégé le service pour les propriétaires de moins de trois manses, l'hériban dut reprendre sa rigueur primitive. Charlemagne ordonne qu'il soit levé strictement, que nul comte ne soit assez présomptueux pour exempter qui que ce soit pour raison de parenté ou pour avoir reçu un cadeau. Si le coupable ne peut payer, un article de 810 ordonne qu'il soit en servage jusqu'à ce qu'il se soit acquitté. Les comtes, les *missi*, quelquefois un envoyé spécial (*heribannitor*) sont chargés des rentrées. Le comte perçoit un tiers de l'hériban. Mais tout cela n'a pas suffi. Les capitulaires des dernières années sont remplis de plaintes. Les difficultés proviennent de la lourdeur de ce service militaire. Elles expliquent à l'avance l'épuisement de la nation et ce dégoût des guerres qu'on verra au temps de l'invasion normande. Les peines étaient terribles. L'hériban peut ruiner d'un coup. En cas de refus de service lors d'une levée générale, la peine est la mort, d'après un capitulaire de Lothaire de 823. Pour la désertion, la mort. Naturellement le bénéficiaire royal désobéissant perdait son bénéfice. La vieillesse n'est pas une excuse complète; le fils doit remplacer le père; le tuteur, le mineur. L'infirme devait se faire remplacer; les malades, s'excuser par serment. On accorde quelques exemptions : aux hommes qui ont servi plusieurs années de suite; à certaines catégories, comme les louvetiers.

Quand il s'agit d'ecclésiastiques, il faut entrer dans des considérations particulières. C'est la loi d'Église, reconnue par l'État, que les prêtres ne peuvent porter les armes. Mais les rois ont fait leurs réserves. Charlemagne défend aux hommes libres d'entrer dans l'Église sans son consentement. Pépin, dans sa période de réconciliation avec l'Église (742 ou 744), avait exempté les abbés; mais, sous Charlemagne, évêques et abbés sont parfaitement astreints au service militaire. Ils vont à la guerre et la font; en tout cas, ils sont présents avec leurs

hommes. C'est par faveur seulement que l'évêque ou abbé obtient de se faire représenter. L'obligation de servir lui incombe comme propriétaire; Hincmar la reconnaît légitime. Quand les rois donnaient les biens de l'Église à des laïques, c'était afin d'assurer ce service. Les évêques, donnant des bénéfices, devaient avoir soin de les donner à qui pouvait faire le service à César.

Mais, évidemment, évêchés et monastères ont cherché à se procurer la dispense. On en a parlé à propos de l'immunité. Au temps mérovingien, ces dispenses existent déjà, mais très rares (pour Spire, Wissembourg, Murbach). Il y a deux exemples de confirmation par Charlemagne, un exemple de privilège donné pour la première fois. Ce n'était pas l'exemption totale, mais cela y menait. Louis le Débonnaire a tantôt soumis à des restrictions, tantôt formellement accordé la dispense du service. Dans le relevé des monastères royaux, fait en 817, il y en a qui ne doivent que des prières : ceux-ci sont au nombre de 45; les deux autres classes ensemble n'en comptent que 30. Les abbés prétendaient à l'exemption totale; les rois ne sont jamais allés jusque-là.

Voici maintenant qui doit attirer l'attention : l'antique constitution n'existe plus; l'armée n'est plus la réunion des hommes libres propriétaires; une grande partie de cette armée, le roi ne l'atteint plus directement. Il faut expliquer le changement intervenu. Assurément, le désir d'échapper au service militaire a décidé beaucoup de petits propriétaires à abandonner leur bien (*proprium*) à l'Église ou à de plus puissants qu'eux. Une fois rangé sous un seigneur (*senior*), entré dans son service particulier, on croyait, d'après l'idée ancienne, échapper au service public. C'est pour cela que Charlemagne a mis la main sur les terres d'église et fait peser le service militaire sur le bénéfice comme sur la propriété libre. Cependant, il ne pouvait ainsi, sans restriction, prendre pour l'armée tous les libres tombés dans une condition dépendante. C'eût été priver le seigneur de services qui lui étaient dus. L'État partage, pour ainsi dire, avec le seigneur. L'empereur lui-même dispense du service militaire des fidèles qu'il a réservés pour son ser-

vice [1]. Il permet au comte de garder, parmi ses hommes (*homines casati*), deux pour la protection de sa famille, deux pour son office (*pro ministerium ejus custodiendum*); mais les autres doivent partir. Un abbé ou un évêque n'en peut garder que deux. Ces dispenses sont répétées, étendues, par les successeurs de Charlemagne.

De plus, et c'est encore une reconnaissance des droits du seigneur, il est substitué au comte dans la surveillance des levées. C'est à lui que le roi s'adresse. C'est lui qui surveille l'armement de ses hommes, les conduit ou les fait conduire. Le comte n'intervient que si le seigneur manque à ses devoirs. Ces contingents seigneuriaux, spécialement ceux qui étaient fournis par les seigneuries ecclésiastiques, étaient fort nombreux.

Au temps de Charlemagne, tous ceux qui servent servent en vertu d'une obligation publique. La propriété libre, n'existant presque plus, ne peut plus être la base du recrutement; mais c'est l'ancienne propriété libre, que Charlemagne a poursuivie à travers ces transformations pour en faire la base de l'obligation militaire. On se trompe de date quand on croit que Charlemagne commande une armée de vassaux, lesquels amènent leurs vassaux avec eux. Ici encore nous retrouvons le double caractère de son gouvernement. Il maintient les droits de l'État, mais il reconnaît la force des choses en laissant s'interposer, entre l'armée et lui, les seigneurs.

Civilisation carolingienne : écoles, littérature, beaux-arts. — Un des titres éclatants de Charlemagne à l'admiration de la postérité, c'est la renaissance intellectuelle dont il fut l'instigateur. Il est très beau de trouver ce souci des choses de l'esprit, chez un homme qui n'avait reçu qu'une éducation gymnastique, n'avait pas appris le latin, ne sut lire qu'assez tard et jamais bien écrire.

Dans l'ordre politique, Charlemagne ne fit guère que continuer l'œuvre de ses prédécesseurs, conquêtes et alliance avec l'église romaine; il recueillit les fruits de leurs efforts. Pour l'administration intérieure et la législation, il ne fit preuve que

1. Capitulaire de 803.

de tact et d'habileté. Mais, dans l'ordre intellectuel, il fut vraiment novateur. Il eut, à un haut degré, le sentiment des nécessités supérieures de la civilisation, appréciant et propageant l'instruction à tous les degrés, s'entourant des hommes les plus éclairés de son époque : l'historien Paule Diacre et le grammairien Pierre de Pise, qu'il ramena d'Italie; Leidrade, qu'il appela de Bavière; Théodulf, poète d'origine gothique; Alcuin, qui vint d'Angleterre. Les efforts de Charlemagne aboutirent. Jusqu'au VIII[e] siècle, la décadence intellectuelle continue sans relâche; depuis, le progrès recommence. Pour l'histoire des idées, plus encore que pour celle des institutions, c'est bien là qu'il faut placer le commencement du moyen âge, après la fin de l'époque romaine barbare. La littérature profane disparue, la littérature chrétienne ne lui avait guère survécu. Quelques vies de saints, quelques annales d'une absolue sécheresse, voilà les seuls monuments de l'activité intellectuelle du VII[e] siècle et de la première moitié du VIII[e]. A partir de Charlemagne, l'aspect change. En Gaule, en Germanie, sont créés, avec le concours de l'Église, des foyers qui ne s'éteindront plus. Dans l'histoire de la civilisation occidentale, le règne de Charlemagne occupe une place essentielle. « Il est encore plus difficile ici que partout ailleurs de résumer les faits, de les présenter en forme de tableaux. Les actes de Charlemagne en faveur de la civilisation morale ne forment aucun ensemble, ne se manifestent sous aucune forme systématique; ce sont des actes isolés, épars : tantôt la fondation de certaines écoles, tantôt quelques mesures prises pour le perfectionnement des offices ecclésiastiques et le progrès de la science qui en dépend; ailleurs, des recommandations générales pour l'instruction des clercs et des laïques; le plus souvent, une protection empressée pour les hommes distingués, et un soin particulier de s'en entourer. Il n'y a là rien de systématique, rien qu'on puisse apprécier par le simple rapprochement des chiffres et des mots [1]. »

Le principal centre d'études fut, au temps de Charlemagne, l'école du palais, dirigée par Alcuin (785-804). Il était originaire

1. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, II, p. 141.

d'Angleterre, où les études étaient restées plus prospères qu'en Gaule, et s'était formé à la grande école d'York. Il en apporta l'enseignement à la cour carolingienne. Cet enseignement comprenait les sept arts libéraux, groupés en deux cycles, *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique), *quadrivium* (arithmétique, géométrie, musique, astronomie), plus la théologie, but suprême de toute instruction. C'est en 782 qu'Alcuin, sollicité par Charlemagne, vint le trouver avec quatre compagnons. De 782 à 796, il fut à la tête de cette école du palais qui suivait partout Charlemagne et à laquelle assistaient, outre le roi, ses fils, ses plus illustres conseillers, quelques femmes (Gisèle, sœur du roi, Gundrade, sœur d'Adalard, etc.). On avait formé une sorte d'académie, où chacun des beaux esprits du temps se décorait d'un surnom emprunté à l'histoire sacrée ou profane : Charlemagne s'appelait *David*, Alcuin *Flaccus*, Angilbert *Homère*, Frédégise *Nathaniel*, Amalaire *Symphrosius*, Gisèle *Lucie*, Gundrade *Eulalie*.

On peut juger de leurs conversations par les œuvres d'Alcuin et par la correspondance qu'il entretint avec Charlemagne, de 796 à 804, lorsqu'il eut pris sa retraite. Elle embrasse tous les sujets, car sur tous le royal élève consulte son maître : morale, théologie, histoire, chronologie, mais surtout grammaire et astronomie. Alcuin avait reçu l'abbaye de Saint-Martin de Tours, avec d'immenses domaines cultivés par plus de 20 000 colons ou serfs. Il y acheva ses ouvrages : commentaires sur l'Écriture sainte, traités de liturgie, de morale, de grammaire, vies de saints, poésies, etc. Il y continua son enseignement. Plusieurs des hommes les plus distingués d'alors furent ses élèves : entre autres, Éginhard, Angilbert, Raban Maure et Amalaire.

Éginhard (770-844) était un Austrasien très épris de culture classique, conseiller apprécié de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Après la mort du grand empereur, qui l'avait employé aussi bien pour diriger ses travaux d'architecture que pour négocier les préparatifs de sa succession impériale (806 et 813), il embrassa l'état ecclésiastique et reçut plusieurs abbayes, Fontenelle près de Rouen, Saint-Bavon de Gand, etc.

Il a écrit la *Vie de Charlemagne*, document inappréciable et livre passable imité de Suétone, et rédigé les Annales dites de Lorsch jusqu'en 826. Sa correspondance témoigne du découragement où tombèrent les compagnons de Charlemagne, sous le règne de son successeur.

Angilbert [1] est, comme Éginhard, un grand devenu lettré. Très apprécié pour ses talents poétiques, amateur de représentations scéniques, il fut l'amant de Berthe, fille de Charlemagne, dont il eut deux fils, Hartnid et Nithard. Chargé d'administrer l'Italie au nom de Pépin (783), il entra ensuite dans l'Église, devint chapelain de Charlemagne qui l'employa dans des négociations importantes et l'emmena à Rome en 800. Abbé de Saint-Riquier, il fit beaucoup pour son monastère, relevant les études, créant une bibliothèque. Il était en même temps préposé à la défense des côtes de Neustrie. Il fut l'historien de Louis le Débonnaire.

Amalaire, qui mourut en 837, fut, après Alcuin, le chef de l'école du palais; prêtre de Metz, il a écrit un grand traité des offices ecclésiastiques.

Raban Maur (776-856), de Mayence, est peut-être l'homme qui fit le plus pour l'instruction de la Germanie. Vingt-trois ans abbé de Fulda, puis neuf ans archevêque de Mayence, il eut sur les ecclésiastiques la plus heureuse influence; il a laissé un grand nombre d'ouvrages de tout genre, notamment des hymnes religieux.

Son disciple Walafrid Strabo (807-849), abbé de Reichenau, s'adonnait aussi à la poésie, pendant les intervalles de ses travaux théologiques, il a perfectionné le chant liturgique. Par l'impulsion donnée aux études dans son monastère, il rendit à l'Alamanie le service rendu à l'Allemagne du Nord par Raban Maure.

Pour compléter la liste des lettrés dont s'entourait Charlemagne, il faudrait citer encore ses cousins Adalard (753-826) et Wala (+ 836), abbés de Corbie; le Bourguignon Anségise (+ 838), abbé de Fontenelle, intendant des bâtiments de Char-

1. Mort en 814; d'origine neustrienne.

lemagne, envoyé en diverses missions, auteur du grand recueil des Capitulaires; l'Espagnol Agobard (779-840), archevêque de Lyon, un des théologiens les plus intelligents de l'époque, conseiller politique écouté; le Bavarois Leidrade (+ vers 826), l'un des *missi* principaux de Charlemagne, archevêque de Lyon; un autre *missus*, Théodulf, Goth né en Italie (+ 821), évêque d'Orléans, personnage d'une haute valeur morale, dont les poèmes donnent une idée de la société du VIIIe siècle.

De cette énumération il résulte que Charlemagne sut attirer à sa cour, de toutes les parties de son Empire, les hommes distingués, qu'il en forma d'autres auprès de lui, et que, non content de jouir de leur société, il utilisa leurs talents dans les plus importantes fonctions. A côté des simples lettrés qui s'élevèrent par leur savoir, figurent des grands seigneurs qui s'éprirent de science à l'égal du souverain. Comme la plupart de ces hommes étaient des ecclésiastiques ou le devinrent, ils organisèrent, dans leurs villes épiscopales ou dans leurs abbayes, des écoles qui répandirent l'instruction dans tout l'Empire.

Telle fut l'œuvre de Charlemagne, accomplie, comme tout ce qu'il fit, avec le concours de l'Église. Mais on se tromperait si l'on croyait qu'il s'est borné à grouper et à favoriser les lettrés de son temps. Il a eu la volonté d'instruire son peuple. Lorsqu'il envoyait Leidrade et Théodulf dans la Provence et la Septimanie, ce n'était pas seulement pour contrôler l'administration : il voulait aussi réformer les églises. Leidrade, dans son archevêché de Lyon, se vante d'avoir établi une psalmodie qui suit les rites du palais, des écoles de chantres, des écoles de lecteurs qui, « par la méditation des livres saints, s'assurent le fruit de l'intelligence des choses spirituelles ». Il a reconstruit ou réparé les principales églises de Lyon, un grand nombre de monastères du diocèse. Théodulf ordonne à ses prêtres de tenir des écoles, dans les bourgs et les campagnes, pour instruire les enfants des fidèles. Il leur rappelle le mot de Daniel : « Ceux qui auront été savants brilleront comme les feux du firmament; et ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice, luiront comme des étoiles dans toute l'éternité. » Il leur défend d'exiger un salaire.

Le roi a donné une attention particulière au chant et à la musique d'église; il s'est fait envoyer par le pape Adrien Ier deux Italiens, pour enseigner leur méthode aux Francs; ils fondèrent deux écoles, à Metz et à Soissons. L'usage de l'orgue, introduit en 757, se répandit si vite, qu'à dater de 826 on les fabriqua en France.

A l'instigation d'Alcuin, Charlemagne s'occupe de la revision et de la correction des manuscrits de l'Écriture sainte : c'est ce qui explique l'importance attachée à la grammaire et à l'orthographe. En 788, Charlemagne envoie aux évêques deux volumes de morceaux choisis tirés des Pères de l'Église : « ces lectures, pures de fautes, convenablement adaptées à chaque fête, suffiront pour toute l'année ». Le langage du roi est caractéristique : « Ayant à cœur que l'état de nos églises s'améliore de plus en plus, et voulant relever par un soin assidu la culture des lettres, qui a presque entièrement péri par l'inertie de nos ancêtres, nous excitons, par l'exemple même, à l'étude des arts libéraux, tous ceux que nous pouvons y attirer. » En 801, Alcuin envoie à Charlemagne une édition soigneusement corrigée des livres saints. L'année d'avant sa mort, l'empereur revisait les quatre évangiles, avec l'aide de Grecs et de Syriens.

La revision des manuscrits s'opérait aussi pour les auteurs profanes, et des copistes en multipliaient les exemplaires pour les bibliothèques et les écoles, chaque jour plus nombreuses. A Lyon, à Metz, à Aniane, à Saint-Martin de Tours, à Orléans, à Fleury-sur-Loire, à Ferrières, à Fontenelle, à Saint-Riquier, à Corbie, à Soissons, à Mayence, à Lorsch, à Fulda, à Reichenau, à Saint-Gall, il y eut des hommes occupés à copier ou à étudier la Bible, les Pères, les grands écrivains classiques. La conservation du précieux héritage intellectuel que nous a légué l'antiquité est assurée.

Charlemagne, malgré son respect pour la culture latine, n'oublia pas qu'il était un Germain. Il voulut donner aux douze mois, aux douze vents des noms allemands. Il fit rassembler et copier les chants germains qui célébraient la gloire des héros de sa race.

Enfin il fut, comme tous les grands conquérants et souverains

lettrés, un constructeur. Au moment de l'expédition contre les Avars, il entreprit de relier le Main au Danube par un canal. Il construisit son grand pont de Mayence, qu'un incendie détruisit. Il bâtit un grand nombre d'églises et plusieurs palais, surtout ceux d'Ingelheim et d'Aix-la-Chapelle. Il les décorait des dépouilles de l'Italie, tableaux, mosaïques, marbres précieux. Les colonnes, qu'on ne savait plus tailler, étaient empruntées aux monuments anciens. Le palais impérial de Ravenne en fournit une centaine à celui d'Ingelheim. Pour Aix-la-Chapelle, on en prit à Trèves, à Rome, à Ravenne; on alla chercher les grosses pierres de la chapelle à coupole, copiée de San-Vitale, dans les murailles de Verdun. On apporta même une statue équestre de Théodoric. En revanche, quand il s'agit d'en fabriquer une pareille pour Charlemagne, on fit un petit bronze qui serait à sa place sur une pendule[1]. Tous les édifices érigés par Charlemagne ont disparu; ils sont médiocrement à regretter, car, si la renaissance intellectuelle date de lui, la décadence artistique ne fut pas arrêtée.

III. — Rétablissement de l'Empire.

Idées et faits qui ont préparé la restauration de l'Empire en Occident. — Parmi les causes historiques de l'événement de l'an 800, il faut placer le souvenir de l'Empire romain, dont le Saint-Empire instauré en 800 n'est que la résurrection imaginaire; de l'Empire tel qu'il se présente à la fin de son existence, alors qu'il apparaît comme une patrie commune de toutes les nations.

Dans cet Empire universel, dans ses cadres, mais avec tous les moyens d'une existence indépendante, est entrée l'Église universelle, laquelle, confondant aussi dans son sein tous les peuples, ayant l'uniformité de doctrine et d'organisation, un corps de fidèles unis par les sacrements, corrobore le sentiment

1. Cette statuette, autrefois conservée à la cathédrale de Metz, est aujourd'hui en Angleterre.

de l'unité du peuple romain. Ni les chrétiens romains, ni les chrétiens barbares ne peuvent concevoir le monde sans l'Empire. Après viendra l'Antéchrist.

Peu à peu cependant, lorsque l'empereur a été relégué à Constantinople, l'idée de l'Empire s'efface chez les peuples occidentaux, avec le fait de l'unité : en Bretagne, en Espagne, en Afrique, en Gaule, des États indifférents ou ennemis. Mais cette idée est gardée par l'Église; elle est universelle et parle une langue universelle. Pendant que les peuples occidentaux oublient l'empereur, trop éloigné, le pape qui est leur chef religieux ne peut l'oublier, car il habite la capitale et il est en relations continues avec l'empereur.

Il est impossible de concevoir la restauration de l'an 800, si l'on suppose le pape résidant à Constantinople. A cause de cela, le Saint-Empire sera, par une de ses origines, ecclésiastique.

Il a, d'autre part, une origine germanique. De bonne heure, et au moment même où l'empereur se retirait à Constantinople, l'entente s'établissait entre l'Église et une des nations germaniques. La nation des Francs a été à la fois la plus unie à l'Église et la plus puissante. Dès qu'elle a été catholique, au milieu des peuples ariens et des peuples païens, elle a été, avec une précision extraordinaire, marquée pour sa tâche universelle, c'est-à-dire *catholique*, par les évêques comme Avitus et par les papes comme Grégoire le Grand. Les Francs ont gardé cette prédilection de l'Église, même après que les Wisigoths sont devenus catholiques, parce que les Wisigoths étaient trop loin de Rome; même après que les Lombards sont devenus catholiques, parce que les Lombards étaient trop près. A peine les Mérovingiens ont-ils tari les forces de la royauté, que l'Église se tourne vers les Carolingiens.

On peut très bien concevoir les Carolingiens agissant de leur côté, c'est-à-dire reconquérant la Gaule, la Germanie, luttant contre les Arabes, établissant leur suprématie en Occident; et l'Église, d'autre part, remettant la discipline dans les églises anciennes et fondant des églises nouvelles, sans qu'il y eût pour cela restauration de l'Empire; mais les papes, dont les relations avec les Francs sont intimes et fréquentes, depuis que

leurs missionnaires se rencontrent avec les soldats carolingiens, ne reçoivent de Constantinople que des offenses, sans la compensation de secours contre les Lombards. Ils appellent donc les Francs en Italie, à Rome, c'est-à-dire sur le terrain impérial. Ce fut la cause prochaine et immédiate du rétablissement de l'Empire.

Telles sont les causes. Voici les faits qui ont précédé et amené l'événement de l'an 800. En premier lieu, la réforme de l'Église, d'où sortira l'effective domination de Rome sur les églises de l'Occident, et qui remettra les choses en l'état où elles étaient au IVe siècle, lorsque l'Église, avec ses évêques, ses métropolitains, ses primats, son pape, reproduisait la hiérarchie impériale; en second lieu, l'institution des églises-filles de Bretagne et de Germanie, si bien que l'Occident se trouve réuni en une sorte d'empire ecclésiastique et que saint Pierre tient la place de César; en troisième lieu, l'appel du pape aux chefs des Francs contre les Lombards; en quatrième lieu, la coopération du pape dans la substitution des Carolingiens aux Mérovingiens. Elle se serait accomplie sans lui, certainement, mais la coopération du pape a fait de cet événement de l'histoire franque un fait d'histoire ecclésiastique, un épisode de l'histoire universelle.

Bien qu'il ne soit pas sûr que le pape Étienne II ait donné en son propre nom à Pépin le titre de patrice, bien qu'il soit possible qu'il l'ait donné au nom de l'empereur qui l'aurait chargé de négocier une alliance contre les Lombards, bien que ce titre de patrice soit très vague et qu'on ne sache si cette sorte de protection et d'autorité dont les rois francs vont être investis vient de ce titre ou de leur qualité de rois *sacrés*; bien que certaines relations avec l'Empire subsistent encore à Rome longtemps après le sacre, il est certain, qu'en fait, la papauté se détourne de Constantinople et se tourne vers le roi des Francs. L'Empire était en germe dans la révolution de 751.

Dans l'histoire de Pépin, puis dans celle de Charlemagne, il faut distinguer deux ordres de faits : les conquêtes des Francs, les relations avec les papes en Italie. Si les Francs n'avaient pas fait de conquêtes, il n'y aurait pas eu matière à

Empire; s'ils n'avaient pas été en relation avec les papes en Italie, le moyen même de la restauration de l'Empire aurait fait défaut. L'alliance fut intime et formelle entre le roi nouveau et ses successeurs, d'une part, le Saint-Siège de l'autre, les rois francs ayant promis que les amis du pape seraient leurs amis et ses ennemis leurs ennemis. La donation au Saint-Siège des villes de l'Exarchat, enlevées au roi des Lombards, fit apparaître une « république de saint Pierre et de la sainte Église de Dieu » : ce qui désigne non plus l'Empire, mais un État romain, impossible à définir, dont le pape serait le chef. De là une situation confuse, où le pape agit contre Constantinople, sans s'en être encore séparé, et se garde bien de régler ses rapports avec Pépin.

Pépin mort, et le royaume partagé entre ses deux fils, cette dualité, si elle avait persisté, aurait peut-être rendu impossible le rétablissement de l'Empire. Il est vrai que le pape considère les deux frères comme intimement unis l'un et l'autre à sa personne, et comme ayant collectivement les mêmes relations et les mêmes obligations que Pépin envers saint Pierre. Il leur écrit à tous les deux à la fois. Mais le désaccord entre eux met en péril la grande combinaison qui se prépare. Leur réconciliation causa une vive joie au pape, comme on le voit par une lettre qui nous apprend que les deux frères lui ont annoncé la bonne nouvelle et lui ont promis, en même temps, d'observer le pacte d'amour contracté par leur père. Le pape leur rappelle tout de suite qu'ils sont obligés à rendre à « la sainte Église de la République romaine » ce qui lui appartient, les menaçant du jugement de Dieu dans l'autre monde. Ce n'est pas seulement la dualité des royaumes francs qui met en péril la combinaison; c'est aussi ce singulier mariage que Charles contracte avec Désirée, fille de Didier, et qui émeut le pape très violemment. Ce sont donc des circonstances historiques de haute importance, que Charles ait promptement répudié Désirée, que Carloman soit mort, et que, ses fils s'étant réfugiés chez Didier, Charlemagne soit devenu l'irréconciliable ennemi de celui-ci.

Charlemagne a achevé l'unification de la Gaule, la conquête de la Germanie; il a détruit le duché de Bavière avec l'aide du

clergé bavarois et du pape. Détruire ce duché indépendant, à qui ne manque que le titre de royaume, c'était travailler à la constitution de l'Empire. On sait d'ailleurs que la plus grande conquête, celle de la Saxe, fut une œuvre chrétienne et ecclésiastique autant qu'un acte de conquête franque. La légende ne tarde pas à dire que Charles avait donné la Saxe à saint Pierre, cela dès le temps de Louis le Germanique, et Grégoire VII l'affirmera plus tard. Achever l'unification de la Gaule, de l'Allemagne, c'était achever l'œuvre commencée par les prédécesseurs; mais la conquête sur les Danois d'une partie de leur territoire; le premier succès des armes et de la politique franques contre les Slaves de l'Est; les victoires sur les Avars; l'annexion du royaume lombard; les relations de supériorité avec tous ceux qui, dans l'Occident, portent encore le titre de roi; avec ce roi des Goths, Alphonse, qui envoie à Charles les trophées de la victoire et dans ses lettres s'intitule l'homme de Charles; avec ces rois des Scots, qui le qualifiaient de maître (*dominus*); avec le roi anglo-saxon Egbert, qui vécut à sa cour : tout cela fait de Charlemagne un personnage comme on n'en avait pas vu dans le monde depuis la chute de l'Empire romain. Tous cela prépare l'événement de l'an 800; car pour faire l'Empire il fallait un empereur, et Charlemagne était l'homme. Ni ces conquêtes, ni le caractère ecclésiastique de cette royauté, ni l'idée de la mission chrétienne, que Charlemagne avait assurément et qu'on avait autour de lui, n'auraient suffi, si Charlemagne n'avait été, par suite de ses relations avec les Lombards, dans des rapports particuliers avec les papes. Ayant détruit le royaume des Lombards, il s'est substitué à leurs rois; il en prend formellement le titre (*rex Langobardorum*). Alcuin l'appelle roi d'Italie. C'est la prise de possession du terrain impérial. Il fallait aussi prendre possession de la ville impériale. Pendant la guerre contre Didier, Charles, venu à Rome, a été reçu par le pape « selon la manière usitée envers un exarque ou un patrice ». Le pontife et le roi sont descendus auprès du corps de saint Pierre, avec les chefs des Romains et des Francs, et là ils se sont unis par serment. C'est alors que Charles a renouvelé l'alliance d'amour (*fidei et caritatis inviolabile fœdus*);

qu'il a renouvelé la promesse de restitutions au Saint-Siège; c'est alors aussi qu'il se nomme patrice des Romains (*patricius Romanorum*) ; c'est alors que, sans lui donner des droits positifs sur Rome, le pape fait prier pour lui dans la ville et fait jurer fidélité à Charles comme à lui-même, dans les possessions qu'il a reçues. Il était impossible qu'un conflit ne naquît pas de cette situation très complexe, et que Charles, s'étant substitué aux Lombards, ne rencontrât pas tôt ou tard quelques-unes des difficultés qu'ils avaient eues avec le pontife. Il y eut en effet conflit véritable, bien qu'adouci et dissimulé dans la forme. Le conflit pour Spolète, que le pape s'est approprié avant même la défaite de Didier, et qu'après des négociations prolongées il a été obligé de restituer, amène une sorte de brouille qui dure près de deux années. Toute cette histoire met aux prises l'ambition du pontife, qui considère tout accroissement de territoire comme une « exaltation de la sainte Église », et la volonté du roi, qui est de ne céder que ce qui appartient légitimement, en y ajoutant quelques générosités. Le litige ne pouvait aller à l'extrême : le roi était trop puissant; le pape avait trop besoin de lui.

Léon III : le couronnement impérial. — Il y eut, sous le pontificat de Léon III, une combinaison de circonstances qui amenèrent l'éclosion de l'événement longtemps préparé.

Les relations de Léon III avec le roi des Francs sont, dès le début, caractéristiques. Le pape est très respectueux. Éginhard exagère peut-être en disant qu'il envoya à Charlemagne les clés du tombeau de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome, et demanda que le roi voulût bien envoyer à Rome quelqu'un qui reçût le serment de fidélité et de soumission du peuple. Mais la lettre de Charlemagne, par laquelle il annonce la mission d'Angilbert, ne laisse aucun doute sur le fait que le pape a fait profession d'obéissance. Charlemagne dit encore qu'il a chargé Angilbert de consolider à la fois le pouvoir du pape et son propre patriciat. Il pense évidemment que ce patriciat lui confère des droits sur Rome. Il est à remarquer que Léon III est le premier pape qui ait daté ses actes des années du règne de Charlemagne.

Le roi avait fait acte d'autorité à Rome, en y envoyant Angilbert, dans de telles conditions, après l'élection de Léon III. Ce dernier ne tarde pas à faire appel soit à l'autorité, soit à la puissance de Charlemagne. Menacé, maltraité par une révolution, réfugié chez le duc franc de Spolète, il va trouver Charlemagne en Saxe et le voit à Paderborn. De leur côté, les ennemis de Léon députent vers le roi des Francs. Charlemagne donne au pape, pour l'accompagner, des *missi*, deux archevêques, cinq évêques, trois comtes, qui viennent tenir un tribunal à Rome. A l'automne de 800, Charlemagne arrive dans la ville éternelle. Un concile y était réuni; il refuse de juger le vicaire du Christ, et celui-ci se justifie alors par serment devant le roi.

C'est peu de temps après, pendant la nuit de Noël, qui, d'après la chronologie du temps, commençait une nouvelle année et un nouveau siècle, qu'eut lieu la cérémonie du couronnement. La scène est décrite dans les principales *Annales* contemporaines. Charlemagne assistait à la messe dans la basilique de Saint-Pierre. Il priait agenouillé. Le pape lui mit la couronne sur la tête; le peuple l'acclama : « A Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire! » Le pape l'*adora* (selon l'ancien usage) par un baiser sur la bouche.

Il n'y a, sur le fait et sur la façon dont il s'est passé, aucun doute. Que ce fait fût l'achèvement naturel de toute la série des faits qui précèdent, cela est certain. Mais un passage de la *Vie de Charles*, d'Éginhard, a posé devant les historiens un problème à peu près insoluble. Il dit que Charlemagne fut très surpris et qu'il répétait souvent que, s'il avait su ce qui devait se passer, il ne serait pas allé à l'église ce jour-là. Nous sommes ainsi amenés à examiner comment le couronnement de Charlemagne fut préparé et quelles en devaient être les conséquences.

Comment a-t-il été préparé? Que le pape ait, comme l'affirme le diacre Jean, promis l'Empire à Charlemagne, quand il vint le trouver à Paderborn, cela est douteux; mais le témoignage des *Annales* ne permet pas de croire que la restauration de l'Empire ait été improvisée. Elles décrivent la marche suivie. Le pape

s'est entretenu avec les Pères du concile et le peuple chrétien; il s'est entendu avec les principaux Francs et a donné la couronne avec le consentement de ce » sénat », et probablement aussi celui du sénat des Romains. Charlemagne a certainement été consulté et consentant. On ne peut guère soutenir qu'il ait joué une comédie en feignant d'être surpris. Le texte d'Éginhard prouve seulement que Charlemagne fut mécontent d'être *ainsi* couronné; qu'il y eut improvisation, non de la restauration de l'Empire, mais du couronnement. Et le récit de la cérémonie le montre bien. Il n'y a pas eu de préparatifs visibles; pas de grande cérémonie, comme celles qui s'étaient faites pour le sacre royal de Pépin et de Charlemagne, comme celles qui se faisaient à Constantinople pour le couronnement de l'empereur. On n'a pas conduit processionnellement le pape à l'église, et dans l'église à l'autel. Tout porte à croire que le pape a surpris Charlemagne ce jour-là, précisément peut-être pour le couronner sans cérémonie, pour s'éviter à lui-même celles qui auraient témoigné de la trop grande subordination du pontife à l'empereur. Charlemagne put être mécontent aussi de ce que le pape lui ait mis la couronne sur la tête, alors qu'il aurait dû seulement le sacrer; plus tard il donnera la couronne à son fils, sans participation aucune du pape. Une autre opinion veut que Charlemagne ait craint le mécontentement des Grecs. Assurément, il devait se préoccuper de ses rapports avec Constantinople. Il était avec les Grecs en relations fréquentes et suivies. Il est permis de croire que Charlemagne ne désespérait pas d'être vraiment l'empereur unique, en Orient comme en Occident. Ce ne sont là que des hypothèses. En somme, la restauration de l'Empire en faveur de Charlemagne fut le résultat d'un accord entre le pape, les grands, ecclésiastiques et laïques, et le roi. L'accord fait sur le principe, le pape a pris l'initiative et la direction de la cérémonie, et c'est ainsi qu'il a mécontenté Charlemagne.

Les théories du temps sur le pouvoir de Charlemagne. — Quant aux raisons déterminantes de ce grave événement, nous les avons exposées : la principale est que Charlemagne était, de fait, empereur. Certainement, les consi-

dérations indiquées par les différentes annales étaient dans tous les esprits : il était juste que l'on reconnût empereur celui qui possédait l'empire, comme en 751 on avait reconnu roi celui qui possédait le royaume. De plus, il était maître de Rome, la capitale (*matrona imperii*), le lieu éternel de commandement. Enfin Charlemagne était le défenseur de la sainte Église.

Ces raisons, les contemporains les ont vues telles que nous les voyons; ils en ajoutent une autre qui paraît avoir été d'un grand poids pour eux, c'est que l'Empire était vacant. « Comme du côté des Grecs, disent les *Annales de Lorsch*, disparaissait le nom d'empereur et qu'ils avaient un empire féminin, il parut au pape Léon, à tous les saints Pères, que Charles devait être nommé empereur, attendu qu'il occupait Rome où toujours les Césars avaient coutume de demeurer... » La *Chronique de Moissac* parle longuement du crime commis par Irène, qui s'est emparée de son fils, qui lui a fait crever les yeux (797) et a pris possession du pouvoir [1], comme il est dit d'Athalie au *Livre des Rois*. Alcuin aussi parle de cette circonstance, dans une lettre de mai 799, où il développe une théorie très intéressante. Il y eut, dit-il, jusqu'ici dans le monde trois personnes supérieures : le pape (*apostolica sublimitas*), vicaire de saint Pierre; l'empereur (*imperialis dignitas*), pouvoir séculaire de la seconde Rome; le roi (*regalis dignitas*), qui est maintenant le plus puissant de ces trois personnages et celui dont toute la communauté chrétienne attend son salut. Cette lettre prouve qu'Alcuin concevait très bien Charlemagne non empereur, puisqu'il invente pour lui une troisième dignité, Charlemagne étant roi par excellence et unique, de même qu'unique et par excellence étaient ailleurs l'empereur et le pape. Cependant déjà on se préoccupait en Occident de la vacance de l'Empire; l'attentat d'Irène n'a pas produit à lui seul l'événement de l'an 800, mais il a permis qu'il se produisît, en enlevant tout scrupule au pape.

Qui a donné l'Empire et en vertu de quel droit? Admettons que l'Empire fût réellement considéré comme vacant; à qui apparte-

1. Voir ci-dessous, chapitre XIII.

nait-il de le donner? La *Chronique de Moissac* parle du sénat des Francs, des anciens parmi les Romains et du reste du peuple romain, qui ont été consultés. Les *Annales de Lorsch* parlent des Pères du concile et du reste du peuple chrétien, consultés par le pape. La *Vie de Léon III* met au premier plan le fidèle peuple de Rome. D'une part, il semble qu'il n'y ait eu qu'une simple consultation; d'autre part, le pape agit par lui-même et il est le premier et principal acteur dans la cérémonie. Et pourtant, l'empereur ne considère pas du tout qu'il doive sa couronne au pape. Cela ressort de toute cette histoire et du fait que Charlemagne a disposé seul et souverainement de la couronne, en faveur de son fils. Charlemagne n'a pas pris la couronne : il l'a reçue, mais comme lui revenant naturellement. Le pape agit là, pour ainsi dire, comme instrument de la Providence. Le peuple (quel qu'il soit) n'élit pas; il acclame après. Cette indétermination permettra plus tard la coexistence de trois théories : les empereurs considérant la couronne comme conquise par leurs prédécesseurs; la municipalité romaine considérant l'Empire comme une délégation du sénat et du peuple romains (*S. P. Q. R.*); les papes soutenant que Léon a fait l'Empire, en vertu de son pouvoir de vicaire de Dieu. En réalité, il n'y eut ni conquête, ni élection, ni droit du pape. On n'a pas créé une légalité, on n'a agi en vertu d'aucun droit. Le résultat naturel et la conséquence forcée de toute une série d'actes ont été acceptés par tous, sans que personne se préoccupât des droits respectifs.

Cet acte sans précédent, sans fondement de droit, a-t-il établi un droit nouveau? Il y a ici plusieurs questions à examiner. L'Empire restauré est-il universel? Quel est le droit envers Constantinople? Sans nul doute, Charlemagne conçoit très nettement et admet deux Empires coexistants et égaux. Il songe à tout arranger par un mariage avec Irène; les grands de Constantinople auraient fait échouer ce projet. En tout cas, il négocie avec les Grecs pour obtenir la parité. Il leur écrit à maintes reprises, les qualifiant de frères; il obtient que leurs ambassadeurs viennent à Aix-la-Chapelle le saluer du nom de *Basileus*, le titre impérial grec. Dans une lettre à l'empereur Michel Ier, il parle de la paix entre l'Empire d'Orient et

celui d'Occident. Mais la situation n'était pas si nette que le prouveraient les actes et les paroles de Charlemagne. En Occident, lui et ses successeurs sont souvent regardés comme chefs suprêmes du monde (*caput totius urbis*). Et d'autre part, les Byzantins les regardent comme des usurpateurs. Ils écriront à Louis II en le qualifiant de « roi des Francs et des Lombards appelé par eux empereur ». Louis II s'en plaindra, expliquant son titre d'empereur des Romains. Ici donc encore, aucun droit précis : d'où conflit pour l'avenir.

Dans l'Empire même apparaissent une série de difficultés. Quelles relations ont été établies alors entre l'Empire et l'Église? On voit bien l'intimité, en théorie : l'identification entre les fidèles du Saint-Siège et ceux de Charlemagne est affirmée par les lettres du pape. L'obligation principale de l'empereur est de protéger l'Église. Mais cette obligation existait auparavant. Le pape a couronné l'empereur, mais il l'a ensuite *adoré*. Du chef ecclésiastique et du chef laïque, quel est le plus grand? L'avenir seul le dira. Ce sont les circonstances qui décideront, et la force. Il n'y a pas de doute qu'à ce moment l'Église est dans l'Empire, soit parce que Charlemagne est lui-même un personnage ecclésiastique, soit parce qu'il est le supérieur temporel du pape, en tant que prince. Il décide les affaires romaines comme celles du reste de l'Italie; dans son testament, il nomme Rome en tête de la liste des métropoles; les monnaies pontificales portent le nom de l'empereur. Mais ce ne sont là que des faits du règne de Charlemagne, et de graves conflits se préparent pour l'avenir. Une seule chose est claire, très grave d'ailleurs : Rome est à jamais séparée de l'Orient; or ceci est un des éléments du grand conflit religieux, le schisme des deux églises.

Une dernière question se pose, à propos de l'événement de l'an 800. A-t-il produit un droit nouveau de Charlemagne au gouvernement de ses sujets? Devenu empereur, s'est-il senti autre qu'il n'était auparavant? Quelques indices vagues le feraient supposer. La restauration de l'Empire en Occident n'est pas seulement la résurrection d'un nom, mais d'un office; les anciens Césars sont traités de prédécesseurs. Il y a des

faits plus précis : Charlemagne exige de ceux qui lui ont prêté serment comme roi de lui prêter un nouveau serment comme empéreur, et il les avertit que bien des choses sont comprises dans ce serment. D'autre part, il témoigne, en l'an 802, d'une activité législative singulière. Au mois d'octobre, il convoqua une grande assemblée; les évêques, les prêtres et les diacres relurent tous les canons et décrétales et en firent une collection; les abbés et moines se réunirent de leur côté et firent le même travail avec la règle de saint Benoît; enfin les ducs, les comtes et le reste du peuple se réunirent avec des législateurs, on relut toutes les lois, on les revisa et à chacun on remit la sienne. Cette tentative pour établir, dans l'ordre laïque, l'unité et la régularité déjà remises dans les choses ecclésiastiques, est curieuse. Charlemagne, remarquant que beaucoup de choses manquent aux lois de son peuple (aux deux lois des Francs), a voulu les compléter et concilier les contradictions; il n'a fait que peu d'additions. Il fit aussi rédiger les lois de tous les peuples qui étaient sous sa domination.

Mais on peut objecter que ce que Charlemagne fit après 800, il l'eût fait sans être empereur, uniquement parce que l'œuvre militaire était finie. L'œuvre législative se réduit à peu de chose; Éginhard lui-même le regrette. D'ailleurs, elle n'a rien de romain. Après le fameux préambule du capitulaire de 802, sur l'importance du serment, vient cette recommandation qui n'a rien de romain : « Que chacun s'efforce de se maintenir dans le service d'un saint, selon le précepte divin, car l'empereur ne peut consacrer à tous en particulier le soin qu'il faudrait. » Après quoi il prescrit pêle-mêle : de ne pas prendre la terre et les gens de César; de ne pas procurer la liberté aux hommes du fisc; de ne pas faire tort aux veuves, orphelins, étrangers, etc. Le couronnement comme empereur a donné à Charlemagne une plus haute idée de sa dignité, lui a fait éprouver peut-être un plus grand besoin d'unification; mais il n'a changé en rien son droit au gouvernement de ses sujets.

En résumé, les causes de l'événement de l'an 800 sont faciles à voir; les contemporains les ont vues comme nous les voyons; mais c'est la seule chose qui soit claire, avec le récit

même du fait du couronnement. Sur les sentiments provoqués dans l'esprit de Charlemagne par le couronnement, des conjectures. Sur la question de droit, très importante, puisque la réponse devait déterminer pour l'avenir celui de prendre ou de donner l'Empire, nous ne savons rien. Sur ces questions : Quel droit a été créé à l'égard de l'Empire de Constantinople? Quel droit à l'égard de l'Église? obscurité absolue. Quel droit nouveau à l'égard des sujets? quelque chose de vague. La restauration de l'Empire d'Occident en l'an 800 fut donc un fait bien préparé, mais entouré de toutes sortes d'équivoques qui préparent les conflits de l'avenir.

Questions relatives à la succession de Charlemagne. — Les difficultés nouvelles qui résultaient de la restauration de l'Empire apparurent nettement quand se posa la question de la succession de Charlemagne, d'autant que nul ne pouvait prévoir ce qui arriverait après la disparition de cette personnalité exceptionnelle. De ses concubines et de ses femmes, entre lesquelles il distinguait peu, il avait quinze enfants, énumérés par Éginhard. D'une concubine franque, Himiltrude, expulsée pour épouser Désirée, il avait eu Pépin le Bossu, tonsuré après le complot de 792. De sa femme Hildegarde, de la famille des anciens ducs d'Alamanie (morte en 783), étaient nés cinq fils, dont trois vécurent, Charles, Pépin, Louis, et trois filles, Rothrude, Berthe, Gisèle. De Fastrade, fille d'un comte franc (morte en 794), deux filles, Theodora et Hiltrude. De la Souabe Luitgarde (morte en 800) il n'eut pas d'enfants. En outre, quatre concubines lui donnèrent trois filles, Rothaïde, Rothilde, Adaltrude, et trois fils, Drogo, Hugue, Théodoric. Il y avait peu de différence entre les enfants légitimes et les illégitimes; tous vivaient ensemble à la cour. L'empereur adorait ses filles, il ne voulut pas les laisser marier, soit par égoïsme paternel, soit pour éviter de créer des rivaux à ses fils. Il ne considérait comme ses héritiers que les trois fils d'Hildegarde; c'est entre eux qu'il voulait partager ses vastes possessions. En 780, il avait préposé les deux cadets, Pépin et Louis, aux royaumes d'Italie et d'Aquitaine.

Le partage de sa succession entre ses trois fils, tel que

Charlemagne, âgé de soixante-quatre ans, le régla en 806, est un des actes importants de son règne. Il voulut évidemment les préserver des querelles et des guerres, si fréquentes au temps mérovingien et qui avaient failli se renouveler après la mort de Charles Martel et de Pépin. Il ne semble pas qu'il ait hésité, non plus que ses conseillers, à démembrer la grande monarchie qu'il avait régie ; seul Théodulf d'Orléans manifeste ses préférences pour un successeur unique. Il ne semble pas, qu'à l'assemblée générale de Thionville, aucun des grands ait proposé de déroger à l'usage constant des rois francs, le partage de leur royaume, comme du reste de leur héritage, entre leurs fils. D'autre part, dans le testament du 9 février 806, il n'est pas question de l'Empire. Peut-être Charlemagne considérait-il la dignité impériale comme dévolue à lui personnellement, sans examiner s'il la transmettrait à ses fils ; plus vraisemblablement, il ne jugeait pas qu'elle fût unie à la monarchie franque et qu'il pût être statué à ce sujet par une loi du peuple franc ; il est possible qu'il se réservât de le faire ultérieurement, d'accord avec l'Église. Les deux préoccupations principales manifestées dans le testament de 806 sont d'assurer la protection de l'Église de saint Pierre et la défense du royaume contre les ennemis extérieurs, par l'entente cordiale entre les trois frères. Il est d'autant plus nécessaire d'assurer une action commune dans ces deux cas essentiels, que, pour tout le reste, chacun des trois rois est autonome, seul maître chez lui. Il y aura trois royaumes distincts, dans chacun desquels le fils succédera à son père, avec le consentement de son peuple. Il faut enfin remarquer que, dans la division, presque nul compte n'est tenu des groupements nationaux, passés ou futurs. Le fils aîné, Charles, devait avoir la France (*Francia*), Austrasie et Neustrie, avec ses dépendances septentrionales, la Frise, la Saxe, la Thuringe, le Nordgau (c'est-à-dire Bavière au nord du Danube), la moitié septentrionale et occidentale de l'Alamanie, le nord de la Bourgogne (Langres, Besançon, Genève). Le second fils, Pépin, recevait l'Italie avec ses dépendances, Istrie et Slaves voisins, la Bavière et l'Alamanie au sud du Danube. Ce fleuve, puis une ligne tracée de sa source jusqu'au Rhin, vers

Schaffhouse, puis la vallée du Rhin (en lui laissant la Thurgovie et le pays de Coire) séparaient ce royaume de celui de Charles. Louis avait l'Aquitaine (moins Tours) avec ses dépendances de la Marche d'Espagne, la Bourgogne occidentale et méridionale (Nevers, Avallon, l'Auxois, Chalon, Mâcon, Lyon, la Savoie, la Maurienne, la Tarentaise, le val de Suse), enfin la Provence et la Septimanie. Louis par le val de Suse, Charles par le val d'Aoste communiquaient avec Pépin. Au cas où l'un des frères mourrait avant Charlemagne, le partage de son lot était prévu entre ses frères survivants. En cas de mort de Charles, on reviendrait au partage de 768. En cas de mort de Pépin, on diviserait l'Italie, Charles prenant Aoste, Verceil, Modène et les territoires à l'est de la route de Rome avec Spolète; Louis, les territoires de l'Orient avec la Toscane et la région au sud du Pô. En cas de mort de Louis, Pépin recevrait sa part de Bourgogne, la Provence, la Septimanie et son annexe d'Espagne; Charles, l'Aquitaine. La première hypothèse démembre totalement les pays de langue allemande, la seconde l'Italie, la troisième la France méridionale. Il est interdit à chacun des rois de recevoir les vassaux rebelles de l'autre; bien plus, un sujet d'un royaume ne pourra posséder dans un autre que des alleux ou des bénéfices concédés par un particulier, mais non des bénéfices royaux.

De toutes ces prescriptions, il ressort clairement que Charlemagne n'avait nul désir de perpétuer l'unité de sa monarchie. Il voulut seulement assurer l'action commune de ses fils en faveur de l'Église et contre les ennemis du dehors, éviter les guerres civiles qui avaient affaibli les Mérovingiens. Il s'inspirait des nécessités immédiates de la pratique bien plus que de théories générales.

Les circonstances lui imposèrent comme héritier unique un homme imbu d'idées générales, mais le moins capable de ses trois fils. Les deux aînés moururent avant leur père : Pépin, le 8 juillet 810; Charles, le 4 décembre 811. Le fils naturel de Pépin, Bernard, conserva l'Italie, avec le titre de roi, mais fut subordonné à son oncle Louis, à qui Charlemagne laissa tout le reste, avec le titre impérial. Il ne régla ainsi sa succession qu'après avoir hésité, semble-t-il.

En 813, cinq synodes provinciaux furent convoqués à Mayence (Austrasie), Reims (Neustrie), Tours (Aquitaine), Chalon-sur-Saône (Bourgogne), Arles (Gaule Narbonnaise, c'est-à-dire Provence et Septimanie). On y prit, sur l'organisation de l'Empire, des dispositions générales que ratifia l'assemblée générale réunie à Aix-la-Chapelle. Charlemagne mit alors sur la tête de son fils la couronne impériale (septembre 813). Quatre mois après, il mourait (28 janvier 814).

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — La bibliographie est donnée par **Waitz** et **Monod**. Voir aussi **Fustel de Coulanges**, *Histoire des institutions*, dernier volume. 1892.

Les documents sont réunis dans les mêmes recueils que pour les chapitres IV et VI. — Voir aussi la bibliographie du chapitre V.

Les historiens les plus importants sont **Eginhard**, les **Annales Laurissenses**, **Chronicon Moissiacence**. Le **Moine de Saint-Gall** ne donne guère que des anecdotes légendaires.

Sur l'organisation de l'Empire, tous les documents officiels sont réunis dans les **Capitularia regum francorum**; la meilleure édition est celle de Boretius, 2e édit. des **Monumenta Germaniæ**, *Leges*, t. I, 1881-83, in-4°. — **Hincmar**, *De ordine palatii*, publié par **Prou**, *École des hautes études*, 1885 (on le trouve aussi dans les œuvres d'Hincmar, *Patrologie*), petit traité rédigé un demi-siècle après la mort de Charlemagne, exposant les usages suivis à sa cour. — **Bœhmer**, *Regesta Karolorum*, rééd. par **Mühlbacher**, 1880-89, donne le catalogue des actes des Carolingiens de 752 à 918. — **Jaffé**, *Bibliotheca rerum germanicarum*. De ce recueil font partie les *Monumenta Carolina*, qui contiennent les *Lettres* d'Éginhard et le *Codex Carolinus*, correspondance des papes et des rois francs, les *Monumenta Alcuiniana*, écrits et lettres d'Alcuin, documents sur la renaissance des lettres. — **Dümmler**, *Poetæ latini ævi Carolini*, 2 vol., 1880-84 (dans les *Monum. German.*), recueil des poètes latins qui constituent la renaissance littéraire de Charlemagne.

Livres. — On trouvera la bibliographie dans **Waitz** et **Monod**, et plus récemment dans **Viollet**, *Histoire des institutions politiques*, t. I, 1890.

Pour le règne de Charlemagne, tous les faits connus sont réunis dans les **Jahrbücher des deutschen Reiches**, le *Charlemagne* de Abel et Simson, 2 vol., rééd. 1878. Il n'existe en français aucune histoire satisfaisante de Charlemagne. On trouvera un récit de son règne dans **Bordier** et **Charton**, *Histoire de France*, et dans **H. Martin**, *Histoire de France*, t. II.

Sur les institutions, les ouvrages les plus considérables sont **Waitz**, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, 3e éd., 1882, et **Fustel de Coulanges**, dans la série *Histoire des institutions politiques de la France*, le volume intitulé *les Transformations de la royauté carolingienne*, ouvrage posthume publié par **Jullian**, 1892. La théorie générale de Fustel est opposée à celle de Waitz et des érudits allemands. — **P. Viollet**, *Histoire des institutions poli-*

tiques et administratives de la France, t. I, 1890, donne un résumé clair et intéressant à lire des plus récents travaux. — On trouvera un résumé plus court dans **Rambaud**, *Histoire de la civilisation française*. — **Guizot**, *Histoire de la civilisation en France*, contient de bons chapitres sur le caractère du gouvernement de Charlemagne. — **Lehuërou**, *Histoire des institutions carolingiennes*, 1843; **Vétault**, *Histoire de Charlemagne*, 1874, sont aujourd'hui complètement arriérés.

Sur la vie à la cour carolingienne, **Hauréau**, *Charlemagne et sa cour*, 1868.

Sur les lettres et les écoles : **A. Ebert**, *Histoire de la littérature du moyen âge en Occident*, trad. de l'allemand, 3e éd., 1883-89, exposé très sûr des œuvres latines de cette période. — **J. B. Mullinger**, *The schools of Charles the Great, and the restoration of education in the IXe century*, 1877.

CHAPITRE VIII

DESTRUCTION DE L'EMPIRE CAROLINGIEN

(814-887)

I. — Louis le Débonnaire[1] et les premiers partages.

Causes de dissolution dans l'Empire. — Le royaume des Francs était devenu, sous la dynastie carolingienne, une monarchie universelle, royale d'abord, impériale ensuite, par-dessus tout chrétienne. C'était une monarchie singulière. Charlemagne, roi germain, a le commandement et la juridiction sur les hommes libres; roi et empereur sacré, il est supérieur à l'élection, il a une magistrature morale et religieuse; empereur romain, il a l'idée d'un pouvoir général, ordonnateur de la société, placé au-dessus des coutumes et lois spéciales à chaque nation.

Cette monarchie n'a guère survécu à son fondateur. Cinquante ans après l'empereur, elle n'existait plus. Les causes de la ruine furent nombreuses.

Nous avons déjà parlé de la formation des groupes qui s'interposent entre le roi et le peuple. Ces groupes, Charlemagne les a reconnus comme légitimes : cela ressort du capitulaire des Lombards (789). Il a évité le danger qui en résultait pour l'unité

1. Louis le Débonnaire s'appelle aussi Louis le Pieux.

de l'Empire, ou plutôt il l'a retardé par une énergique surveillance. Ses successeurs ne purent le faire, non seulement parce que ce furent des esprits faibles, mais parce que les institutions devinrent plus fortes. Un grand nombre d'hommes ne sont donc plus soumis directement au roi ni à ses officiers; ils sont soumis à des grands, ecclésiastiques ou laïques, envers lesquels ils ont des obligations. Ces grands deviennent ainsi, sans être officiers royaux, des personnages publics.

Sans doute l'Empire est divisé en comtés; mais les comtes eux-mêmes, ces agents du pouvoir public, sont dangereux pour ce pouvoir; le cumul des attributions militaires, judiciaires, administratives en fait de petits souverains. Les évêques, dans cette monarchie chrétienne, sont aussi les représentants de l'empereur; mais ils s'entendent mal avec les comtes, et ces dissensions affaiblissent l'organisation politique de l'Empire.

Ces groupes sont partout, dans l'Empire, sensiblement pareils; ils en seront les héritiers, puisqu'ils constituent la féodalité, qui passera par-dessus toutes les frontières. Mais, de l'Empire en général passons à ses diverses parties. Les nationalités qui y sont confondues ont persisté; un jour, elles réclameront contre l'unité. Elles ont gardé leurs lois particulières, leurs souvenirs, leur goût pour la vie distincte de la vie des voisins. On a pu leur ôter leurs ducs nationaux, éveiller dans les âmes et entretenir l'idée d'une commune patrie chrétienne; on n'a pas détruit le sentiment de la « patrie étroite ».

Il est curieux, par exemple, d'observer ce qui se passe en Allemagne. Les Germains étaient encore, en 395, à l'état de tribus. Avant Charlemagne, l'idée de la nationalité n'existe pas en Allemagne; elle n'existe pas encore de son vivant. Il est hors de doute qu'il a contribué à la créer, en réunissant toutes les tribus germaniques sous son sceptre. Dans cette union, elles ont puisé les sentiments d'une communauté d'intérêts. Elles se sont senties différentes par la langue, par le droit, par les mœurs, des autres parties de l'Empire. Ce qui est arrivé pour les Allemands est arrivé pour les Franco-Gallo-Romains, pour les Italiens. Déjà Alcuin appelle Charles, dans

une de ses lettres roi de Germanie, de Gaule et d'Italie. Ce long titre est de mauvais augure.

C'est par la communauté de la foi que Charlemagne a voulu maintenir l'unité de son État. Saxons, Gaulois, Italiens professent la même religion. Ils ont un même chef spirituel; il est naturel qu'ils aient un même chef temporel. C'est une idée très haute que de rattacher les hommes, en dépit des frontières, par le lien d'une foi commune; mais ce n'est point une idée pratique. L'État n'a pas la même mission que l'Église; celle-ci a la sienne qui lui est propre, absolue, immuable, dont elle entend ne jamais sacrifier une parcelle aux intérêts de l'État. On a vu comment elle est devenue indifférente, puis hostile à l'Empire romain; il en sera de même pour l'Empire carolingien. Le caractère ecclésiastique de cet Empire était assurément pour lui une cause de faiblesse.

Les causes profondes de la dissolution de l'Empire carolingien sont donc : le morcellement féodal commencé; la différence des nationalités; la confusion des rapports entre l'État et l'Église. Ajoutons la diminution par la guerre des forces de l'Austrasie, berceau des conquérants. Enfin les crises furent provoquées par la coutume germanique du partage entre les fils, qui rendit fatal le démembrement, mit aux prises des ambitions également armées, provoqua des conflits et une anarchie où s'accéléra la ruine de l'autorité royale et des forces matérielles de l'Empire.

Louis le Débonnaire. — L'héritier de Charlemagne était bien inférieur à son père par sa paresse, ou du moins sa lenteur au travail, son manque d'activité, de rapidité dans l'action. Son corps n'a pas gardé la vigueur paternelle; il lui faut de longs repos. Il est grand chasseur, mais soldat médiocre. Il a la peur du péché, qui est souvent pour un roi mauvaise conseillère, car ce sont deux choses très différentes que de faire son salut et de gouverner un grand royaume. Ce n'est pas un adultère, comme Charles; il est fidèle à l'impératrice Ermengarde; à sa mort, il voulut se faire moine.

Élève de saint Benoît d'Aniane, le réformateur des couvents, pieux comme un moine de ce temps-là, Louis commença par

des actes de fermeté. Pendant deux ans, il réforma l'Église et les monastères. Il réforma aussi la cour de Charlemagne et mit de l'ordre dans sa famille, qui était un peu dissolue. Il traita durement les concubines de son père, ses sœurs, que Charlemagne n'avait pas voulu marier, en cloîtra plusieurs, fit périr un de ses beaux-frères, chassa les femmes inutiles au service du palais. Peut-être faut-il lui savoir gré d'avoir diminué les rigueurs terribles du régime auquel la Saxe était soumise, en rendant aux Saxons, qui l'avaient perdu, le droit d'héritage et en les faisant les égaux des autres peuples de l'Empire. Mais on remarque avec inquiétude que Louis laisse le pape Étienne IV, élu en 816, à la mort de Léon III, se faire consacrer en toute hâte, sans attendre la confirmation impériale : ce que Charlemagne n'eût pas souffert. Louis avait reçu la couronne impériale des mains de son père en 813. Ce sacre paternel ne lui suffit point : en 816, il se fit couronner encore une fois, dans l'église de Reims, par le pape. Par trois fois, il se prosterna de tout son corps devant le pontife. L'empereur ne confirmait plus le pape; le pape couronnait encore l'empereur : l'équilibre était rompu.

Le partage de 817 et ses modifications. — Cependant Louis aimait l'autorité, aimait l'unité de l'Empire. On lui a reproché de l'avoir partagé entre ses fils, mais c'est ce qu'avait fait Charlemagne en 806, et Louis, en 817, se montrait bien plus soucieux que son père des droits de l'Empire.

Ce partage fut ordonné à Worms, devant les grands, ecclésiastiques et laïques, après qu'on eut jeûné trois jours et prié « pour le salut de tous, la tranquillité de l'Église, l'unité de l'Empire ». En vertu de la *charte de division*, comme on l'appela, Lothaire, l'aîné des fils, fut associé à l'Empire avec le gouvernement du Nord, pendant que Pépin avait l'Aquitaine, Louis la Bavière, et que Bernard, fils d'un bâtard de Charlemagne, gardait, en sous-ordre et comme vassal, l'Italie. Voici comment l'empereur réglait les rapports de ses fils et de son neveu avec Lothaire : tous les ans, ils se rendront auprès du frère aîné pour prendre conseil de lui; ils lui apporteront des présents; quant à lui, « à qui Dieu a donné une plus grande puissance »,

il leur donnera en échange son amour fraternel et de plus riches présents. Il les aidera, par ses fidèles et ses armées, contre les ennemis extérieurs. Ils ne feront pas la guerre sans son avis. — Ainsi est marquée l'unité de l'Empire contre l'extérieur. — Au dedans les rois sont vraiment rois. Ils ont la libre disposition des offices, des revenus, la justice souveraine. Pourtant, ici encore, le frère aîné (*senior frater*) a son droit de surveillance. S'il trouve qu'un de ses frères gouverne mal, qu'il n'a pas rempli ses devoirs envers les églises ou les pauvres, il l'avertira jusqu'à trois fois, secrètement, puis le fera comparaître devant un autre frère et l'avertira plus solennellement. Si ce dernier avertissement demeure sans effet, il décidera, d'accord avec son peuple[1]. Voilà certainement une tentative curieuse pour concilier l'unité de l'Empire avec l'usage germanique du partage. Il est très important de noter que la ratification pontificale fut, dans la suite, sollicitée pour cet acte.

Bernard d'Italie protesta contre ce partage; il se mit en révolte ouverte, se soumit, quand il vit qu'il n'était pas de force, fut jugé, condamné à mort, reçut remise de la peine capitale : on lui creva les yeux et il mourut des suites de l'opération (817).

C'est la première tentative contre l'unité de l'Empire. D'autres se produisent; elles sont également réprimées. Les Slaves sont rejetés au delà de l'Elbe, les Bretons dans leur péninsule, les Vascons, les Avars révoltés sont châtiés, la Septimanie est délivrée d'une invasion des Arabes d'Espagne, les côtes du sud sont protégées contre les Sarrasins, celles du nord et de l'ouest contre les Normands.

Faiblesses et fautes de l'empereur. — Mais la conscience de Louis n'est pas tranquille : il se repent des rigueurs de l'an 817; il se repent des péchés qu'il a commis; il est troublé par l'état de l'Empire; il veut confesser publiquement ses fautes et son trouble. Cette confession publique, suivie d'une pénitence indiquée par l'Église, est un acte d'une haute

1. *Communi omnium sententia de illo, quid agendum sit, decernatur, ut, quem salubris admonitio a nefandis actibus revocare non potuerit, imperialis potentia communisque omnium sententia coerceat.*

gravité; non seulement Louis le Débonnaire humiliait, en sa personne, l'autorité monarchique, mais il semblait convier ses sujets à discuter les ordres d'un pouvoir qui s'accusait lui-même. Par le capitulaire d'Attigny, il fait connaître à tous cet aveu de défaillance [1].

L'année suivante, Lothaire va se faire couronner empereur à Rome par le pape Pascal Ier (élu en 817). Comme pour accentuer encore la portée de cet acte, le pape fait ou laisse mettre à mort deux conseillers de Lothaire, chefs du parti franc à Rome.

De plus en plus, Louis se subordonne à l'Église; c'est à elle qu'il se confesse, qu'il demande des remèdes. Elle le dirige dans sa vie privée. Quand il eut perdu sa première femme, il voulut se faire moine, les évêques lui conseillèrent de se remarier. Ceux des grands qui craignaient que sa retraite ne mît l'Empire en péril rassemblèrent, en une espèce de concours de beauté, les filles nobles de toutes les parties de l'Empire [2] : la séduisante Judith, fille de Welf, comte de Bavière, eut la préférence (819), et Louis, semblable aux pieux rois d'Espagne si passionnés dans l'amour permis, aima Judith avec la faiblesse d'un vieux mari pour une jeune femme, comme il aima Charles, le fils qu'elle lui donna, de l'affection d'un vieux père pour un Benjamin. La crainte du péché, l'amour immodéré pour sa femme et son fils, toute sa façon d'être, qui n'était pas celle du commandement, privèrent la personne impériale du respect, de l'affection, de l'admiration qu'avait inspirés Charlemagne et qui étaient la plus solide raison d'être de l'Empire.

Son mariage fut la cause de grands malheurs. Ainsi, souvent dans l'histoire, des circonstances particulières viennent tout d'un coup s'ajouter aux causes générales pour en précipiter les effets. Judith voulut un royaume pour le fils, Charles, qui lui naquit bientôt (823). Elle eut une cour, où brilla trop Bernard de Septimanie. Elle eut contre elle l'aristocratie et l'Église, qui

1. *Confitemur nos in pluribus locis..... tam in vita quam in doctrina et ministerio negligentes exstitisse.*

2. *Undecumque adductas procerum filias*, dit l'Astronome. Ces concours de beauté pour les mariages d'empereur sont une coutume byzantine, qui s'est perpétuée dans la Russie du XVIe et du XVIIe siècle.

voulaient toutes deux l'unité de l'Empire, mais gouverné désormais à leur souhait. Parmi les opposants, figurait l'abbé Wala, de haute naissance, petit-fils de Charles Martel, conseiller très écouté des dernières années de Charlemagne. Louis l'avait banni, puis rappelé, et Wala était plus grand que jamais. Il joua son rôle dans quatre assemblées ecclésiastiques convoquées en 829 (à Paris, Mayence, Lyon, Toulouse) pour donner leur avis sur la situation où se trouvait l'Empire. De plus en plus Louis se faisait humble. Dans une lettre à son peuple (*quæ generaliter populo Dei est legenda*), en 828, il s'accuse encore d'avoir péché (*desidia et ignorantia*) et promet de se mieux conduire à l'avenir. Plus le pénitent se fait humble, plus l'Église parle haut. A l'assemblée de Worms (829), est porté devant l'empereur une sorte de manifeste très curieux. Il exprime l'opinion de l'Église sur le gouvernement du monde : « La sainte Église universelle forme un seul corps, dont le chef est le Christ, mais qui se divise en deux personnes illustres, la personne sacerdotale et la personne royale [1]. » Voici la conséquence : « Nous traiterons donc d'abord des ecclésiastiques, ensuite de la personne royale [2]. » Or il est remarquable qu'il est surtout question, dans la première partie, des droits de l'Église, et, dans la seconde, des devoirs de l'empereur envers l'Église. Le plus singulier est que l'Église qui, en cette circonstance, mêlait le spirituel et le temporel, rappelle à l'empereur le grand danger que l'on court à faire ces sortes de confusions.

Si débonnaire que fût Louis, il ne toléra pas le ton dont Wala lui présenta les doléances de l'Église ; il l'éloigna ainsi que ses partisans, et, de son autorité, il ordonna un nouveau partage où Charles reçut l'Alamanie (avec l'Alsace, la Rhétie, une partie de la Bourgogne). Ce fut le signal d'une étrange confusion : l'action de rancunes personnelles, l'ambition des rois, l'ambition des grands, ecclésiastiques et laïques, qui pourtant sont en désaccord, l'éveil des nationalités, tout cela se

1. *In duas eximias personas, sacerdotalem videlicet et regalem.*
2. *Cum hæc quippe ita se habeant, primum de sacerdotibus, deinde de regali persona dicendum esse statuimus.*

mêle dans les événements qui vont suivre. L'Empire croule de toutes parts; en même temps, des choses nouvelles, rien moins que les nationalités nouvelles, apparaissent.

Tous les fils de Louis, même Lothaire qui est lésé par ce partage, se révoltent. L'Église est avec Lothaire, qui était presque complètement associé à l'Empire [1].

Wala, nous dit son biographe, ne voulait pas laisser se démembrer l'Empire [2]. Tout le monde abandonna Louis. Il dut révoquer ce qu'il avait fait. Il paraît avoir été, à ce moment, confié à des moines chargés de le chapitrer. Il est certain que Lothaire a voulu le brusquer, mais qu'il a effrayé ses autres frères, que Wala, revenu auprès de Louis, a pris parti pour l'empereur vaincu et repentant. Une assemblée du peuple à Compiègne avait sanctionné les prétentions de Lothaire associé à l'exercice du pouvoir, et cloîtré Judith; une autre grande assemblée, réunie quelques mois après à Nimègue (octobre 830), rétablit Louis dans sa pleine autorité. L'assemblée d'Aix-la-Chapelle (février 831) acheva la défaite de Lothaire. Les principaux partisans de Lothaire furent emprisonnés, bannis, disgraciés; celui qu'ils avaient fait empereur les abandonna, ce qui devait l'affaiblir pour l'avenir. L'ordre était restauré, mais un grand mal était fait. Lothaire, relégué en Italie, a perdu la primauté sur ses frères; la transmission de l'autorité impériale en sera plus difficile.

Révoltes des fils de l'empereur. — L'exercice de cette autorité devenait impossible. Louis s'abusait sur son triomphe.

Judith la Bavaroise est revenue, toujours belle; son fils est plus aimé que jamais. On lui rend sa part en Alamanie. Louis de Bavière et Pépin protestent; ils sont vaincus. Louis dépose Pépin et donne l'Aquitaine à Charles. C'est une nouvelle guerre : Pépin emprisonné s'échappe; les Aquitains se soulèvent en sa faveur et l'empereur est forcé de se retirer au Mans (832). Ses adversaires reprennent courage. Cette fois la coalition est formidable. Agobard, archevêque de Lyon, proteste

1. Les monnaies portent les deux noms Louis et Lothaire.
2. *Monarchiam tum ire in partes non permisit.*

contre le démembrement de la monarchie. Il adjure le pape Grégoire IV de s'associer à Lothaire, de sauver l'Église et l'Empire. Lothaire passe les Alpes avec une armée où est le pape. Il appelle ses frères à lui. L'empereur réunit un synode à Worms; les évêques du Nord se prononcent pour lui. Le pape entre en correspondance avec eux et l'empereur. Et déjà se pose la grande question qui troublera tant le moyen âge. Le pape, qui a auprès de lui Agobard et Wala, réclame le retour au pacte de 817; il refuse aux évêques le droit de s'élever contre l'autorité pontificale et parle hardiment de la supériorité de l'Église sur l'État. Il fallut combattre. Le jour de la Saint-Jean de 833, entre Colmar et Bâle, à Rottfeld, les deux armées sont en présence. Louis veut négocier. Le pape se rend auprès de lui. Sa venue fait un effet extraordinaire sur les évêques, sur les Germains, sur les Saxons. Le soir de sa visite, toute l'armée, sauf quelques fidèles, passe dans le camp des rebelles [1]. Louis s'y rend à son tour. « Je ne veux pas qu'on meure pour moi », dit-il. Il vient demander grâce pour Judith et pour Charles.

La grâce fut chèrement achetée. Il avait fait la pénitence volontaire d'Attigny; il eut la pénitence involontaire de Saint-Médard de Soissons. Il s'entendit lire la liste de ses péchés; il s'entendit appeler auteur de scandale, perturbateur de la paix, violateur de serments. Puis il déposa son baudrier sur l'autel, se dépouilla des vêtements séculiers, revêtit le costume des pénitents et fut déclaré incapable de revenir désormais à la vie séculière [2]. On n'osa pas toutefois le tondre et l'obliger à se faire moine.

Les évêques avaient cru rétablir l'unité de l'Empire. Bientôt ils s'aperçurent de leur erreur. Ils avaient affaibli la dignité impériale et présidé à un nouveau partage tout au profit de Louis et de Pépin. Le pape repassa les monts fort attristé. Lothaire, empereur à la place de Louis, vit aussitôt ses frères Louis et Pépin se coaliser contre lui. Ceux-ci avaient fait

1. Cette trahison indigna le peuple, et le lieu en conserva, dit-on, le nom de Champ du mensonge (Lügenfeld).

2. *Habitum pœnitentis per impositionem manuum suscepit ut, post tantam talemque pœnitentiam, nemo ultra ad militiam sæcularem redeat.* (*Episcoporum de exauctoratione Ludovici imperatoris relatio*, *Leges*, I, p. 366.)

agrandir leur part à Colmar. Louis avait ajouté à la Bavière tout le reste de la Germanie (formant pour la première fois un groupe à part). Pépin avait l'Aquitaine, le pays entre Loire et Seine. Les événements de Soissons étaient, dans une certaine mesure, dirigés contre eux. Ils prirent donc les armes, délivrèrent leur père, qui recouvra encore une fois le pouvoir (834) et les insignes de ce pouvoir, quand les évêques l'eurent permis. Lothaire, quoique vigoureusement soutenu par ses partisans, n'osa pas livrer bataille à son père et se soumit. En février 835, à Metz, Louis se fit solennellement absoudre par les évêques et couronner de nouveau.

Il ne tarda pas à commettre de nouvelles fautes. Il décida de nouveaux partages, toujours pour faire une part à Charles; en 837, il lui donna la Belgique, le pays entre la Meuse, la Seine et l'Yonne.

Il voulut ensuite réduire son fils Louis à la Bavière, et Pépin à l'Aquitaine, leur reprenant les pays dont ils avaient agrandi leurs parts en 833. Il faisait couronner roi son fils préféré, Charles (Kiersy, septembre 838); Pépin mourut sur ces entrefaites (décembre 838), laissant deux fils en bas âge. L'empereur résolut alors de s'entendre avec Lothaire. Il attribua à Charles l'Aquitaine, la Septimanie, la Provence, la moitié de la Bourgogne, le pays jusqu'à la Meuse ; à Lothaire, tout le reste, sauf la Bavière laissée à Louis. Lothaire recouvrait la prééminence. L'Aquitaine résista, voulant garder son autonomie sous les fils de Pépin. Louis se souleva et toute la Germanie le reconnut comme souverain au printemps de 840. L'empereur mourut en allant le combattre. Ses derniers moments furent tristes. Pourtant il dit aux évêques qui l'entouraient, en parlant de Louis le Germanique : « Je lui pardonne, mais qu'il sache bien que je meurs par lui » (20 juin 840).

II. — Le démembrement de l'Empire en royaumes.

La bataille de Fontanet. — Trois ans après, tout était consommé. En vain Lothaire revendiqua la monarchie. Il a

pour lui l'Église, les Austrasiens des deux rives du Rhin, vrais fondateurs de l'Empire et ses derniers défenseurs, plus les Aquitains. L'indécision et la faiblesse de Lothaire assurèrent sa défaite. Il n'osa combattre séparément ni Louis le Germanique à Francfort, ni Charles à Orléans; tous deux se consolidèrent sur leur terrain et, en 841, ils opérèrent la jonction de leurs armées près de Châlons-sur-Marne. La bataille décisive eut lieu à Fontanet, près d'Auxerre [1], le 20 juin 841. Lothaire avait avec lui des Austrasiens, des Frisons, des Saxons, des Italiens; Pépin, fils de Pépin, lui avait amené des Aquitains; ce furent ses meilleurs soldats. Louis avait les Bavarois, les Alamans, des Saxons; Charles, des Neustriens et des gens d'Aquitaine et de Provence. Toutes les parties de l'Empire étaient représentées. A midi, Lothaire était vaincu ; on fit un effroyable massacre de ses soldats. Angilbert, qui assistait à la bataille, a bien vu les conséquences :

Et regnum unitum cecidit sorte triformi.
Induperator ibi prorsus jam nemo putatur.
Pro rege est regulus, pro regno fragmina regni.

Contre Lothaire, qui continuait la lutte et recrutait en Saxe et en Austrasie une autre armée, Charles et Louis renouvellent leur alliance. Ils se rencontrent à Strasbourg (février 842), pour prêter le fameux serment; Louis jure en langue romane, Charles en langue allemande. Les principaux de chaque armée jurent dans leur langue propre. Nous avons conservé ce document, qui est à la fois le plus vieux monument de deux langues et l'acte de naissance de deux nationalités, le signe certain de leur distinction. Les grands qui jurèrent représentaient le peuple, et par le serment ils s'engageaient à ne prêter aucun secours à celui des deux princes qui manquerait à sa foi. Voilà le signe de la nationalité consentie par les peuples.

L'Église elle-même abandonne la cause de l'Empire. Elle voit dans la bataille de Fontanet un jugement de Dieu. Lothaire céda, et les trois frères se virent à Mâcon, dans une île de la Saône (juin 842).

1. Aujourd'hui Fontenoy-en-Puisaye. Un obélisque y a été érigé (1860) en souvenir de la bataille.

Le traité de Verdun : Lotharingie, France, Germanie. — Après de longues négociations poursuivies à Metz, à Coblentz, à Verdun, et des discussions auxquelles la lassitude générale imposa un terme, fut conclu le traité de Verdun (août 843). Lothaire garda le titre d'empereur, mais sans aucune suzeraineté effective ou théorique. Il avait l'Italie et le pays compris entre le Rhin à l'est, le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut à l'ouest. Louis le Germanique avait les contrées à l'est de l'Aar et du Rhin; Charles ceux de l'ouest. Il faut noter toutefois que Lothaire conservait Uzès, Viviers, Lyon, à l'ouest du Rhône, le pays ripuaire et frison à l'est du Rhin jusqu'aux bouches du Weser; la ligne de démarcation avec le royaume de Charles lui laissait, entre Escaut et Meuse, la forêt Charbonnière, qu'il avait tenu à conserver; il est vrai qu'il avait cédé, dans la région de Mayence, Spire et Worms à son frère Louis, les vignobles de la rive gauche du Rhin. La part de Lothaire comprenait trop de peuples divers (Italiens, Provençaux, Bourguignons, Austrasiens, Frisons) pour former un ensemble homogène; au contraire, chacun de ses frères règne sur un domaine où va achever de se former une nation; à partir de 843, il y a une France et une Allemagne.

En 395, il y avait en Occident un grand empire où les nationalités étaient confondues comme les individus. Il y avait l'unité. — En 800, il y avait en Occident un grand empire, où les nationalités, groupées dans les cadres géographiques renouvelés par l'invasion, commençaient à se connaître; mais un chef unique, appuyé sur l'Église et sur une hiérarchie bien surveillée, commandait; il y avait donc une unité d'une autre espèce, mais il y avait encore une unité. — En 843, il y a trois royaumes qui vont se diviser et se subdiviser. L'Église, pour avoir voulu régir l'Empire, a aidé à sa ruine et elle a fini par accepter ce résultat. Dans chacun de ces royaumes, l'aristocratie coalisée va lutter contre la royauté; les subdivisions se subdiviseront à leur tour; nous entrerons ainsi dans l'état féodal.

Ce qui subsiste de l'unité de l'Empire. — Le partage de Verdun ne fut pas sur-le-champ regardé comme définitif; on y voyait plutôt une organisation provisoire destinée à ter-

miner la guerre civile. Le royaume des Francs subsiste encore; chacun des frères a reçu pour mission d'en gouverner spécialement une partie, mais chacun conserve un certain droit sur l'ensemble; tous trois sont rois des Francs, en général, et ils devront se concerter pour les cas qui intéressent tout l'Empire. On n'a pas encore oublié les conventions de 817. Mais la différence est grande. Lothaire doit à son aînesse et à son titre d'empereur une sorte de primauté, mais simplement honorifique; son pouvoir est de même nature et de même degré que celui de Louis le Germanique et de Charles le Chauve. Néanmoins les partisans de l'unité ne considèrent pas le traité de Verdun comme un démembrement de l'Empire créant trois États nouveaux; les sujets des trois frères non plus. Il ne faut pas oublier que beaucoup de grands, spécialement des grands austrasiens, enrichis par la conquête, possédaient des terres et des propriétés à la fois dans diverses parties de l'Empire, dans deux ou même dans les trois zones attribuées aux trois frères. Parmi ces grands il faut citer : le comte Adalard, beau-père de Charles le Chauve; la riche famille des Welfs, qui s'étendait sur l'Alamanie et la Bourgogne; Bernard de Septimanie, dans la Bourgogne et la Septimanie; le margrave Eberhard de Frioul, gendre de Louis le Débonnaire, apparenté au margrave Ernest de Bavière, lui-même parent du comte Adalard. Ces personnages devaient contribuer à maintenir l'unité, étant effectivement sujets de Lothaire aussi bien que de Louis ou de Charles, et ne regardant pas l'un comme leur chef à l'exclusion des deux autres. L'Église agit dans le même sens; elle n'avait pas cessé de défendre l'unité de l'Empire; elle avait, de plus, un intérêt immédiat et tangible à ne pas attacher trop d'importance au partage. Les limites adoptées à Verdun ne coïncidaient pas avec celles des circonscriptions ecclésiastiques, car plusieurs des archevêchés étaient partagés entre deux frères : Cologne, entre Lothaire et Louis; Reims et Lyon, entre Lothaire et Charles; même pour les autres (Mayence, Besançon), les frontières royales ne coïncidaient pas avec celles des diocèses.

On put donc se bercer encore de l'illusion que la monarchie

franque subsistait et pouvait rester ou se retrouver une, comme au temps de Charlemagne. Ce n'était qu'une apparence. Les causes qui avaient provoqué le partage continuaient à agir : en moins d'un demi-siècle, le démembrement fut achevé. Les princes carolingiens ne s'entendirent pas mieux pour l'administration commune de l'Empire, quand ils en possédèrent chacun un tiers, qu'ils n'avaient fait auparavant. L'aristocratie laïque avait beaucoup à gagner à ces luttes entre frères; les rois, ayant un besoin pressant de leurs services, les payaient en droits, en terres. Les Carolingiens s'affaiblissaient ainsi d'année en année, se dépouillaient de leur autorité, se ruinaient matériellement et moralement, tout comme les Mérovingiens. Loin de pouvoir prendre en main le gouvernement général de l'Empire, chacun d'eux n'était même plus le maître chez lui et passait son temps à y combattre les rebelles.

Les rois cherchèrent à se procurer, par des alliances avec les grandes familles aristocratiques, le point d'appui qui leur manquait de plus en plus. Sans les parents de sa mère Judith, Charles le Chauve se fût difficilement défendu contre ses frères; lui-même épousa la fille du comte Adalard, puis la sœur de Boso, le futur roi de Bourgogne cisjurane. Carloman, fils de Louis le Germanique, établi en Bavière, épouse la fille du margrave Ernest. Lothaire II épouse la sœur du redoutable abbé de Saint-Maurice, Hubert, maître des passages des Alpes. Ces unions répondirent assez mal aux désirs des rois; elles accrurent beaucoup l'influence des familles qui en étaient honorées; mais celles-ci n'en furent pas plus fidèles. Louis le Germanique dut sévir contre le margrave Ernest; Charles le Chauve vit son beau-père à la tête de toutes les intrigues dirigées contre lui, et finit par dépouiller de tous ses biens la famille de sa femme; Lothaire II, brouillé, par son divorce, avec l'abbé de Saint-Maurice, trouva en lui un adversaire implacable. Toutes ces parentés concourent à expliquer les soulèvements incessants des fils de rois contre leurs pères; trop souvent, les fils de rois servirent d'instruments à leurs parents maternels, qui s'insurgeaient en leur nom dès qu'ils entraient dans l'adolescence.

La coutume du partage entre les fils, et du partage anticipé,

promulgué du vivant même du père, réglé d'avance par lui, continua de produire dans chaque royaume ses funestes effets. Les fils de Louis le Débonnaire virent leurs fils répéter leur histoire, se coaliser contre leur père, puis se combattre les uns les autres, subdivisant chacune des trois parties de l'Empire et mettant partout l'anarchie. Cinquante ans après la mort de Charlemagne, son empire se trouve livré presque sans défense aux attaques des ennemis extérieurs : Normands, Danois, Slaves, Arabes.

Le signe le plus tangible de l'unité conservée de la monarchie franque était la convocation, à peu près annuelle, d'assemblées où les trois frères venaient délibérer en commun. Ces assemblées générales du peuple franc conservent le caractère qu'elles avaient sous Louis le Débonnaire; les princes délibèrent avec leurs principaux conseillers, puis annoncent les décisions au peuple. Ajoutons que chacun d'eux tenait dans son propre royaume des assemblées générales, spéciales à ce royaume, et que celles où se réunissaient les trois frères étaient moins fréquentes et moins importantes. Une action commune eût été désirable contre les rebelles et aussi contre les Normands, l'ennemi commun. Mais les rois, après avoir affirmé leur union fraternelle, après s'être engagés à protéger l'Église et les opprimés, se bornaient à promettre des secours réciproques qui ne venaient jamais. Ainsi fit-on en 844, au congrès de Thionville. Puis Charles et Lothaire se brouillèrent : Charles protégea Giselbert, séducteur d'une fille de l'empereur, et celui-ci soutint les adversaires de Charles en Aquitaine. La réconciliation ne fut qu'apparente au congrès de Mersen (février 847), où Lothaire, Louis et Charles garantissent réciproquement à leurs fils leur héritage. Elle se fit au congrès de Péronne (janvier 849). A l'autre congrès de Mersen (printemps 851), on affirme solennellement la concorde : on se livrera les violateurs de la paix qui fuiraient d'un royaume dans l'autre. Lothaire pardonne à Giselbert et cesse d'encourager les mécontents d'Aquitaine.

En 852, Lothaire et Charles opèrent ensemble contre les Normands de la Seine. Le troisième frère, Louis le Germa-

nique, que la défiance contre Lothaire avait contribué à maintenir d'accord avec Charles, se brouille alors avec celui-ci et accepte la couronne d'Aquitaine, que lui offrent les adversaires de Charles. Il envoya son second fils avec une armée pour la prendre; l'échec fut d'ailleurs complet et les deux frères se réconcilièrent.

Les partages de la Lotharingie. — Peu après, Lothaire mourut dans le couvent de Prüm, où il s'était fait transporter (29 septembre 855).

Il avait divisé son royaume entre ses trois fils : Louis, Lothaire, Charles. Louis avait été couronné roi d'Italie par le pape Serge, en 844, puis empereur par le pape Léon IV en 856; il garda donc l'Italie. Lothaire II eut la région du Nord, avec Aix-la-Chapelle pour capitale. Ce pays entre Escaut et Rhin, qui représentait (outre la Frise) la plus grande partie de l'ancienne Austrasie, garda son nom de *Lotharingie* : d'où *Lorraine*. Le troisième fils de Lothaire, Charles, était accepté par les grands du bassin du Rhône; ses frères le convoquèrent (à Orbe, sur le lac de Neufchâtel) à une réunion pour s'entendre; on faillit s'y battre et les grands de Charles furent obligés de le tirer des mains de son frère Lothaire II, qui voulait le faire tondre. Cependant on lui laissa la Provence et « le duché de Lyon », le sud de l'ancien royaume de Bourgogne (856).

L'empereur, Louis II, réside en Italie, plus sensible aux intrigues romaines qu'aux intérêts généraux de l'Empire, dont l'unité n'a plus de représentant autorisé.

Les fils de Lothaire vécurent peu et se montrèrent médiocrement capables. Charles ne sut pas maintenir son pouvoir royal en face d'une aristocratie puissante, qui acheva alors de s'emparer des droits et des biens de la couronne. En 863, Charles mourut et son royaume, sur lequel Charles le Chauve avait essayé de s'agrandir, fut partagé entre ses frères, Lothaire II et Louis II. Le premier eut les comtés à droite du Rhône; le second le pays entre le Rhône et les Alpes. Lothaire II, moins faible peut-être que son frère, se sentit très menacé entre ses deux oncles, Charles le Chauve et Louis le Germanique, qui convoitaient son royaume. Il s'engagea dans une querelle avec

l'Église : ce fut la grande affaire de sa vie. Il répudia sa femme Teutberge, pour donner la place à Waldrade qu'il aimait et dont il eut un fils. Le clergé et surtout le pape, l'énergique Nicolas Ier, s'élevèrent contre lui. Les évêques du royaume de Lothaire II, réunis à Metz sous la présidence des archevêques de Cologne et de Trèves, avaient sanctionné la répudiation de Teutberge. Quand le pape cassa leur arrêt et les cita à son tribunal, ils se montrèrent prêts à résister, car leurs prérogatives étaient en jeu. Lothaire II ne les soutint pas; son irrésolution, ses alternatives de repentir et de rechute, furent un triste spectacle.

Cependant ses oncles, n'étant plus contenus par la crainte ou par l'influence de Lothaire, se trouvèrent bientôt aux prises. Ils usèrent les vingt dernières années de leur règne en discordes et en guerres qui témoignent de leur égale impuissance. On avait renouvelé, au congrès de Mersen, l'affirmation de l'unité de l'Empire, et déclaré que les sujets d'un roi, s'ils étaient victimes d'une grave injustice, pourraient réclamer l'intercession d'un autre roi. Ce fut une cause de nouveaux troubles. Plusieurs grands du royaume de Charles le Chauve s'adressèrent ainsi à Louis le Germanique, lequel en profita pour envahir les États de son frère, tandis que Charles était occupé à combattre les Normands. Celui-ci marcha contre Louis, et les deux armées se rencontrèrent à Brienne. On négocia, et Louis réussit à débaucher l'armée de Charles le Chauve, qui se retira en Bourgogne (novembre 858). Louis le Germanique se fit prêter serment par les Francs occidentaux et s'allia à Lothaire II. Les évêques, quoique mécontents de Charles, se tinrent sur la réserve. Bientôt Charles le Chauve, aidé par les parents de sa mère Judith, rassembla une armée et expulsa facilement son frère. Dans les premiers jours de l'année 859, Lothaire II vient avec lui au concile de Metz, où l'Église travaille à imposer la paix aux deux frères. Ils se réconcilient à Coblentz (juin 860), et les chefs qui avaient appelé Louis sont remis en possession de leurs biens et dignités. En novembre 862, les trois rois sont réunis à Sablonnières (près de Toul). Il est à noter que jamais les deux rois des pays méridionaux ne

viennent à ces congrès, et qu'aucune assemblée générale de Francs ne réunit les cinq monarques carolingiens.

Également intéressés à empêcher la reconnaissance du divorce et du second mariage de leur neveu Lothaire II, afin d'écarter le fils de Waldrade et de se partager éventuellement la Lotharingie qui séparait leurs royaumes, Charles le Chauve et Louis le Germanique conclurent à Tousey, près de Toul (février 865), une alliance par laquelle ils garantissaient à leurs fils leur succession respective. En 868, ils la renouvellent à Metz. Lothaire II mourut au cours d'un voyage entrepris en Italie afin de faire lever l'excommunication et reconnaître son second mariage (Plaisance, 8 août 859). L'héritier légitime semblait être son frère, l'empereur Louis II, qui avait déjà partagé avec lui la part de Charles de Provence, récemment décédé. Mais Louis le Germanique et Charles le Chauve profitèrent de ce que leur neveu était absorbé par les affaires d'Italie, pour occuper l'héritage de Lothaire II, malgré les protestations du pape. Charles le Chauve paraît avoir d'abord voulu s'emparer du tout; mais il lui fut impossible de ne pas partager avec Louis le Germanique. La convention eut lieu à Mersen, près de Maestricht, dans une presqu'île de la Meuse (août 870). Des 65 comtés de Lothaire, 30 revinrent à Charles le Chauve, 31 à Louis le Germanique, 4 furent partagés. La ligne frontière suivit à peu près la Moselle et le cours inférieur de la Meuse. La limite entre les deux royaumes coïncidait presque avec celle des langues romane et allemande. L'empereur Louis II gardait le pays entre le Rhône et les Alpes.

Le pacte de Mersen ne fut pas plus définitif que les précédents, mais il marque un progrès dans le démembrement. Ni Charles le Chauve ni Louis le Germanique n'ont plus guère souci de l'unité de l'Empire; chacun semble exclusivement préoccupé d'agrandir son propre royaume. En 870, il est évident que l'unité de la monarchie carolingienne ne pourra être restaurée; les différents royaumes sont trop distincts pour que, même réunis sous un chef, ils puissent abdiquer leur individualité et former de nouveau un État unique. L'Église même dut renoncer à ce rêve. Il lui était plus facile d'essayer de

recueillir la succession de l'Empire et de donner au pape la direction politique de la chrétienté d'Occident.

III. — Le royaume de France depuis 843.

Étendue et limites. — Le royaume de Charles le Chauve correspond à la France; mais il allait plus loin au nord et au sud, et, d'autre part, il lui manquait toute la zone orientale de notre pays. Du côté de l'est, sa frontière était formée par l'Escaut, depuis l'embouchure à peu près jusqu'à la source, ensuite par une ligne irrégulière qui restait partout en deçà de la Meuse, la rejoignant seulement vers la source, à l'est de Langres. De là, cette ligne gagnait la Saône, qui marquait la frontière jusqu'au confluent du Doubs; le territoire de Chalon débordait à l'est de la Saône, mais le diocèse de Màcon restait à Lothaire, et une portion même du cours de la Loire était hors du royaume des Francs occidentaux. Depuis la latitude de Vienne, la frontière suivait sensiblement les Cévennes, puis une ligne tracée entre Uzès et Nîmes, de la montagne au delta du Rhône. Au sud des Pyrénées, la Marche d'Espagne, qui comprenait la moitié du territoire entre l'Èbre et les Pyrénées, avec Barcelone, dépendait de Charles le Chauve.

Dans ces limites assez étroites, le dernier fils de Louis le Débonnaire n'était nullement le maître; il y avait là de vastes régions presque autonomes, et de vigoureux ennemis : Bretagne, Septimanie, Aquitaine.

La Bretagne et ses rois. — La Bretagne, l'ancienne Armorique, redevenue celtique, se sentait en toutes choses distincte de la France, du pays de langue romane. Elle s'était repeuplée par une émigration venue récemment de l'île de Grande-Bretagne, ayant sa langue, ses lois, sa manière d'être religieuse et ecclésiastique, n'admettant ni les rites, ni la discipline, à peine la suprématie de l'Église romaine. Devant ce peuple homogène et vaillant, les Francs avaient plutôt reculé, depuis les temps mérovingiens. Ils occupaient Rennes, Nantes

et même parfois Vannes, mais les quatre comtés bretons (Léon, Cornouailles, Domnonée, Vannes) tenaient l'ouest et le nord de la presqu'île.

La résistance n'avait jamais été domptée complètement, même par Louis le Débonnaire, qui dirigea deux campagnes contre les Bretons. En 818, il établit la discipline romaine dans les églises et la règle de saint Benoît dans les couvents. En 822, il dut revenir et ravager le pays pendant quarante jours. Lambert, le puissant comte de la frontière, et le plus redoutable ennemi des Bretons, s'entendit avec eux, quand fut certaine la dissolution de l'Empire.

Dirigés par des rois nationaux habiles et braves, les Bretons firent de grands progrès. Le premier de ces rois fut Noménoé. Placé là par Louis le Débonnaire, il s'organisa, résista à l'empereur, s'appuya sur le clergé indigène qu'il favorisa, chassant les évêques francs, mais comblant de biens l'abbaye de Redon et l'évêché de Dol. Il refusa l'obéissance à Charles le Chauve; associé avec Lambert, il le battit à Ballon (22 novembre 845), le repoussa de nouveau, en 846, et conquit Rennes, Nantes, l'Anjou, le Maine, le Vendômois, pénétrant jusqu'à Chartres; « rien ne résistait à la furie bretonne. »

Quand Noménoé mourut (851), Érispoé lui succéda. Charles le Chauve l'attaqua avec une armée de cavaliers francs et de mercenaires saxons; après deux jours de lutte, au matin du troisième, le roi s'enfuit; son armée était détruite (22 août 851). Charles traita, cédant à Erispoé les comtés de Rennes, Nantes et Retz, lui reconnaissant le titre de roi; les évêques expulsés ne furent pas réinstallés dans les églises bretonnes. Le royaume d'Érispoé s'étendait jusqu'à la rivière de Maine, disent les chartes bretonnes. Il vainquit aussi les Normands. En 856, Louis, fils de Charles le Chauve, épouse sa fille. Peu après, Érispoé fut assassiné par Salomon, qui lui succéda, et maintint à peu près ses conquêtes. Salomon fut tué à son tour par les comtes de Vannes et de Rennes. Depuis lors, la Bretagne, divisée par une guerre intestine, cesse de s'agrandir et résiste péniblement aux Normands.

Duché de Septimanie et Marche d'Espagne. — La

Septimanie était presque aussi réfractaire à l'unité que la Bretagne. C'était la région des sept évêchés compris entre les Cévennes, la Méditerranée, le Rhône et les Pyrénées : Nîmes, Béziers, Maguelonne, Lodève, Agde, Carcassonne, Elne. Ce pays a vécu à part, dès le temps des Mérovingiens, car il n'a pas été conquis par les Francs et est demeuré aux Goths; aussi l'appelait-on souvent Gothie. Les Arabes s'y sont implantés et défendus contre Pépin, notamment dans la forte place de Narbonne. A ce pays frontière les victoires des Francs ont rattaché la Marche d'Espagne, avec Barcelone pour capitale.

Au IXe siècle, il eut un chef, Bernard de Septimanie, fils de Guillaume le Saint, duc de Toulouse, et l'un des personnages principaux de l'aristocratie carolingienne. Bernard, né en 790, comte dès 807, est duc de Septimanie et comte de Barcelone en 820. Au partage de 817, la Septimanie n'avait pas été donnée à Pépin avec l'Aquitaine. Après le second mariage de Louis le Débonnaire, Bernard s'attache au parti de Judith; on l'accusa d'être son amant, d'avoir fasciné l'empereur et l'impératrice par des sortilèges, d'avoir voulu assassiner les fils du premier lit.

En 830, il fut disgracié, son frère eut les yeux crevés. Il revint dans son duché, où il avait depuis longtemps cherché à se créer une situation autonome et où il luttait contre les grands. Il fut destitué en 832, quoiqu'il se fût purgé par serment des accusations qu'on lui imputait, à la diète de Thionville. Son frère Gaucelme, comte de Roussillon, fut destitué avec lui. Bernard se retira dans ses terres de Bourgogne, concourut, en 834, à la restauration de Louis le Débonnaire et rentra en grâce. Lothaire se vengea en faisant tuer son frère Gaucelme et noyer sa sœur. Bernard, redevenu duc de Septimanie, s'y maintint contre le duc de Toulouse et repoussa les Arabes. Lors de la grande guerre de 840, il s'abstint, ne voulant se rallier ni à Pépin II, ni à Charles le Chauve, sans leur faire payer son adhésion. Il essaya même de se rendre indépendant et data ses actes sans mentionner le roi régnant. Charles le Chauve, en 844, l'attira à une diète convoquée devant Toulouse et le fit périr. Ce meurtre fit du tort à Charles, que beaucoup prétendaient fils

de Bernard, et la chronique de Bardin reproduit un bruit populaire d'après lequel il l'aurait égorgé de sa main.

Le fils de Bernard, Guillaume, le vengea. Il massacra une armée royale au passage de l'Agout, tua ou prit un grand nombre de seigneurs francs : l'abbé Hugue, fils, l'abbé de Sainte-Agnès, petit-fils de Charlemagne, le porte-bannière étaient tués, les évêques de Poitiers, d'Amiens, prisonniers. Guillaume resta maître du comté de Barcelone et guerroya en Septimanie jusqu'en 850, où il périt à son tour assassiné.

La Septimanie ne fut pas pour cela soumise : l'Aquitaine la séparait des régions où Charles le Chauve était à peu près le maître. En 865, après une révolte du marquis Humfrid, le roi la divise, séparant du marquisat de Gothie, la Marche d'Espagne. Plus tard, Louis le Bégue portera le titre de roi des Gaules, d'Aquitaine et d'Espagne ou Septimanie; et dans une charte de 904, nous retrouvons la qualification de royaume de Septimanie.

Duché d'Aquitaine. — L'Aquitaine était, en Gaule, un pays romain par excellence. Clovis en chassa les Wisigoths sans que les Francs s'y établissent; elle garda son nom romain, alors que les autres provinces perdaient le leur; les rois mérovingiens se la partagèrent comme une terre d'exploitation. Dagobert en fit un moment un royaume, lequel ne dura guère, mais qui devint aussitôt un duché héréditaire, avec Toulouse pour capitale. Elle fut alors prospère, jusqu'au jour des invasions sarrasines. Elle se détachait du nord, quand Charles Martel, en la délivrant des Arabes, commença à la mettre sous le joug des Francs. Pour assurer la conquête il fallut à Pépin, à Charlemagne des efforts aussi grands, des guerres aussi terribles qu'en Saxe. Rapidement on reconstitua un vice-royaume d'Aquitaine, pour Louis le Débonnaire sous Charlemagne, pour Pépin sous Louis. Quand on le transféra à Charles le Chauve, les Aquitains résistèrent, soutenant Pépin II, qui les conduisit à Fontanet. Après la défaite, Pépin fut abandonné par son oncle Lothaire. Le traité de Verdun attribua l'Aquitaine à Charles le Chauve.

On comprenait alors sous ce nom les bassins de la Loire et de la Garonne, entre la Loire au nord, les Cévennes à l'est, les

Pyrénées au sud. L'Aquitaine allait jusqu'aux sources de la Seine (comtat d'Auxois). Mais toute la partie nord-est, avec le Berry, en fut de bonne heure détachée. De même l'Orléanais, le Blésois, les districts du sud de la Loire inférieure, annexés à l'Anjou ou à la Bretagne. Il est vrai que plus tard on comprit dans l'Aquitaine du moyen âge l'ancienne Septimanie, passée aux mains des ducs de Toulouse, comme au temps de Charlemagne.

Quand Charles le Chauve voulut se mettre en possession de l'Aquitaine, il rencontra une vive résistance (844). Toulouse lui ferma ses portes; il l'assiégeait quand il fit décapiter Bernard de Septimanie. Cette violence tourna mal; la défaite de l'Agout l'affaiblit au point qu'il dut lever le siège de Toulouse. L'année suivante, il se décide à transiger avec Pépin. Par le traité de Fleury-sur-Loire (juin 845), il lui laisse l'Aquitaine, moins les comtés de Poitou, Saintonge et Angoumois. Ce partage est le point de départ de la division de l'Aquitaine entre les comtes de Poitiers et de Toulouse, qui plus tard s'en disputèrent le titre ducal. Pépin ne tint guère ses promesses de fidélité, d'autant que ses sujets mécontents, et spécialement les abbés et évêques, s'adressaient naturellement à son oncle. En 848, Charles le Chauve en profite pour faire couronner son fils Charles à Limoges, et cette fois il s'empare de Toulouse. En 850, les Aquitains rappellent Pépin, qui lutte, allié aux Sarrasins et aux Normands. Livré à Charles en 852, il est enfermé dans un monastère. Le fils de Charles le Chauve est alors reconnu roi d'Aquitaine. Les mécontents, que ne soutient plus Lothaire, s'adressent à Louis le Germanique; celui-ci s'empresse d'envoyer son fils Louis avec une armée (854); il n'a pas de succès. Pépin, échappé de nouveau, reprend la lutte avec ses auxiliaires païens, jusqu'à ce qu'il soit pris et enfermé dans un monastère pour n'en plus sortir. On voit que l'Aquitaine est livrée à l'anarchie, mais qu'elle veut vivre à part. Les troubles favorisent la formation de seigneuries puissantes.

Difficultés de Charles le Chauve avec sa famille. — Même dans la Neustrie, la seule région où il soit obéi, Charles le Chauve a beaucoup à faire pour maintenir l'ordre. Nous

avons vu ses grands appeler Louis le Germanique. Il eut aussi dans sa famille des querelles, probablement fomentées par l'ambition de ses vassaux.

Instruit par l'exemple de son père et de ses frères, il cherche à éviter les compétitions entre ses fils. Il en avait eu huit, dont quatre morts en bas âge. Des quatre autres, il en destina deux seulement à lui succéder : Charles en Aquitaine, Louis le Bègue en Neustrie. Les deux autres durent entrer dans les ordres, Clotaire fut abbé de Moutier-Saint-Jean; Carloman abbé de Saint-Médard. Charles mourut le 29 septembre 865; Lothaire l'année suivante. Louis le Bègue, né en 846, restait seul pour recueillir le royaume des Francs occidentaux; son père le fit couronner roi d'Aquitaine en 867. Mais Carloman, qui paraît avoir eu un caractère énergique et remuant, ne se résigna pas à rester prêtre. Il conspira contre son père (870). Dans une assemblée tenue à Attigny, il fut privé de ses abbayes et emprisonné. Le pape Adrien II intervint en sa faveur. Mis en liberté, Carloman rassembla une bande et pilla la Neustrie, puis le diocèse de Toul et la Bourgogne. Hincmar, archevêque de Reims, et le roi prirent alors des mesures rigoureuses : condamnation à mort des partisans de Carloman; confiscation des biens; excommunication. Le pape, mécontent de Charles depuis le partage de Mersen, fait au détriment de l'empereur Louis II, intervint de nouveau, offrant sa médiation et défendant aux évêques d'excommunier Carloman. Hincmar, en cette affaire, comme lors de l'appel porté au pape par l'évêque Hincmar de Laon, qu'il avait déposé (août 871), revendiqua contre le pape les droits des métropolitains et des conciles provinciaux. Le pape céda. Son successeur Jean VIII (872-882), qui comptait s'appuyer sur Charles le Chauve et lui destinait la couronne impériale, abandonna Carloman, qui, fait prisonnier et repoussé de l'Église par jugement des évêques (janvier 873), fut condamné à mort par jugement des laïques. Son père lui fit crever les yeux et l'interna à Corbie. Carloman s'échappa et se réfugia auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'abbaye d'Echternach où il mourut bientôt (874).

Charles le Chauve eut des difficultés analogues à l'occasion



de sa fille Judith; il l'avait solennellement mariée au vieux roi des Anglo-Saxons, Ethelwulf. Après la mort de son mari, elle épousa son beau-fils Ethelbert, mais fut expulsée par le peuple et le clergé. Revenue à la cour de son père, elle se fit enlever par Baudouin Bras de fer, le fondateur du comté féodal de Flandre; ils s'enfuirent chez Lothaire; malgré l'excommunication, Charles le Chauve ne put les dompter et finit par leur pardonner.

Afin d'éviter qu'en Aquitaine son fils Louis ne servît d'instrument aux mécontents, ainsi qu'il était arrivé pour Charles dès l'âge de quinze ans, et pour ce même Louis, qui s'était allié aux Bretons, il l'entoura de grands d'une fidélité éprouvée.

Ravages des Normands. — Les plus redoutables ennemis du royaume et les plus efficaces agents de sa décadence furent les Normands. Leurs ravages, s'ils ne mirent pas en péril l'existence même du royaume, eurent du moins pour résultat de le ruiner totalement. La majeure partie de la population périt massacrée ou affamée; les villes, les monastères furent pillés, incendiés; les agglomérations urbaines furent réduites à rien; d'immenses étendues de champs cessèrent d'être cultivées. Les Francs occidentaux, comme leurs frères de Lorraine, comme les Italiens et les Provençaux qu'attaquaient les Sarrasins, furent donc victimes de l'ennemi extérieur non moins que de l'évolution intérieure de leur société. La sécurité disparut.

Les Normands, qui pendant trois quarts de siècle dévastèrent l'Europe occidentale, étaient des Scandinaves. Habitant la région la plus septentrionale de l'Europe, ils se rattachaient à la grande famille germanique, particulièrement aux Goths. Dès l'origine, on y distingue trois groupes : Suédois (Suiones), Norvégiens, Danois. Ils ne prirent aucune part aux grandes invasions des IVe et Ve siècles, vivant isolés. Ils conservèrent le régime patriarcal et une organisation sociale analogue à celle des Germains de César et de Tacite. Ils étaient divisés en un grand nombre de cantons, commandés par des chefs héréditaires, ou des nobles (*iarls*). L'assemblée (*thing*), formée par tous les hommes libres, était l'autorité suprême en matière politique et

religieuse. Les rois qui commandaient à l'ensemble de chaque nation n'avaient pas grande puissance. Vivant dans un pays peu fertile, incapable de nourrir une population nombreuse, les Scandinaves étaient forcés d'émigrer dès que leur nombre augmentait. Ils étaient d'ailleurs belliqueux, entretenus dans les sentiments héroïques par la religion d'Odin, qui promettait aux braves tués en combattant les joies du Walhalla, et par les chants de leurs poètes (*skaldes*). Dans ce pays profondément découpé par les fiords (Norvège) ou formé en grande partie d'îles (Danemark), tout le monde était marin. Tous ceux qu'animait l'esprit d'aventures, les cadets exclus par l'aîné de la succession paternelle, les hommes libres à qui répugnaient le travail ou l'obéissance, les petits chefs ambitieux ou désireux de se soustraire au pouvoir royal, les bannis, s'embarquaient donc pour chercher fortune. Beaucoup faisaient le commerce, beaucoup se bornaient à piller les riverains des pays plus riches, Russie, Grande-Bretagne, Irlande, Frise, Neustrie, Aquitaine, Espagne[1]. Quand l'anarchie leur livra le royaume des Francs, ils s'organisèrent pour de grandes expéditions sous les « rois de la mer ». Leurs barques non pontées, qu'on manœuvrait à la voile et à la rame, étaient assez légères pour pénétrer dans les plus petites rivières. Groupés par flottilles de 100 à 300 navires, parfois plus, car un de leurs rois en réunit jusqu'à 3000, les Normands apparaissaient à l'improviste, remontaient le cours des fleuves, pillant et rançonnant les populations et les villes du bord, fuyant au besoin devant le danger. Leur qualité de païens et l'animosité qu'ils portaient aux églises et aux couvents, ménagés dans les autres guerres de ce temps, contribuaient à accroître la terreur. Enhardis par le succès, ils se fortifièrent dans des îles voisines de l'embouchure des fleuves, formant des stations permanentes où ils accumulaient leur butin, où ils hivernaient, se défendaient contre les armées qui venaient les assaillir. Ils ne craignaient pas de se lancer dans l'intérieur des terres, souvent à une grande distance de leurs barques, sur des

1. Voir ci-dessous, chapitre XII, pour l'histoire des Scandinaves dans les Iles Britanniques, et chapitre XIV, pour leur histoire en Russie. Ce sont eux qui paraissent avoir donné son nom à la *Russie*.

chevaux enlevés à l'ennemi. Ils étendirent ainsi l'aire de leurs dévastations.

Ils parurent le long des côtes de Frise dès le temps de Charlemagne, mais leurs grandes expéditions ne commencèrent qu'après la mort de Louis le Débonnaire. Leurs points d'attaque furent les embouchures des fleuves, de l'Elbe au Guadalquivir. Ils établirent leurs principaux centres d'opérations sur l'Escaut, la Seine et la Loire.

La Saxe, pauvre et belliqueuse, ne les attirait guère; ils ne s'y engagèrent que lorsque la civilisation carolingienne y eut multiplié villes et monastères. En 880, ils tuèrent le duc Bruno avec deux évêques et onze comtes; quatre ans après, les Saxons prirent leur revanche en Westphalie.

La Frise fut bien plus souvent livrée aux déprédations des Normands; toutes les villes de cette région : Durstede, Utrecht, Anvers, furent détruites à plusieurs reprises. L'aristocratie implantée par les Carolingiens disparut et les Frisons, ancêtres des Hollandais, restèrent à travers tout le moyen âge une démocratie. Leurs rois ne les défendirent guère : en 846, Lothaire assista impuissant au sac de Durstede. Dans cette région, la principale place d'armes des Normands fut l'île de Walcheren, aux bouches de l'Escaut et de la Meuse, où nous les trouvons dès la fin du règne de Louis le Débonnaire. Ce dernier avait accordé à un chef normand baptisé, Harold, un établissement en Frise. Harold appela des compagnons, et le pays entre la Meuse et l'Escaut fut ravagé presque sans interruption pendant cinquante années. Les principaux chefs furent, de ce côté, Rorik, Rollon, Godefroi.

Charles le Chauve concéda à Rorik le titre de duc de Frise. Rollon, après plusieurs victoires, se transporta sur la Seine. Godefroi, fils d'Harold et neveu de Rorik, chassé d'Estanglie par Alfred le Grand, alla jusqu'au Rhin. Vaincu à Thuin (880) sur la Sambre, par Louis le Jeune (de Germanie), il tua de sa main le fils de ce roi. Les Normands se fortifièrent à Nimègue, à Courtrai. En 881, ils avaient été battus à Saucourt en Vimeux, par Louis III de Neustrie. Aussitôt après, Godefroi ravagea la vallée de la Meuse, pillant et brûlant Tongres, Cologne, Bonn,

Mayence, Worms, Juliers, Trèves, Metz, Aix-la-Chapelle; la basilique de Charlemagne servit d'écurie aux chevaux des Normands. En 882, Charles le Gros vint les assiéger dans leur repaire d'Elsloo; il traita avec eux. Godefroi se fit baptiser et obtint le titre de duc de Frise; son frère Siegfried se rembarqua; 200 navires emportèrent le butin des hommes du Nord. Godefroi s'allie à Hugue, fils de Waldrade et de Lothaire II, dont il épouse la fille. Il réclame Coblentz, Andernach pour avoir des vignes. Le comte Henri de Franconie l'attira dans un guet-apens et l'assassina (mai 885). Son frère Siegfried dévasta la vallée de l'Oise, prit part au siège de Paris. En 889, près de Maëstricht, les Normands de l'Escaut écrasèrent une armée franque; l'archevêque de Mayence resta sur le champ de bataille. Ce fut leur dernier exploit. En 891, le roi Arnoul se mit à la tête des Francs orientaux et prit d'assaut le camp de Louvain, sur la Dyle. Siegfried était, dit-on, parmi les morts. La colonie normande de l'Escaut fut exterminée.

Celle de la Seine eut une fin plus heureuse. L'année de la bataille de Fontanet, elle fut établie dans l'île d'Oissel, près de Rouen, après la prise de cette ville. Presque chaque année, les annales nous signalent les exploits de ces bandes. Paris les vit en 845, en 857, en 861. Leur principal chef était Sydroc. En 858, Charles le Chauve et Lothaire II l'assiégeaient à Oissel, ainsi que le redoutable roi des Suédois Bjœrn Côte de fer. L'agression de Louis le Germanique les obligea à lever le siège. Une fois de plus on acheta le départ des envahisseurs. En 861, on se procure à grand prix l'assistance du roi de mer Weland, qui venait d'entrer dans la Somme. Moyennant 5000 livres d'argent, il promet de chasser les Normands de la Seine. Il va se faire la main en pillant Winchester, en Angleterre, puis assiège Oissel. Ses compatriotes le gagnent par une surenchère, et tous ensemble emportent leur butin dans leur pays. Un peu plus tard, les Normands s'installent à Saint-Denis, battent Robert le Fort à Melun; une fois de plus on lève l'impôt normand pour leur payer les 4000 livres qui les décident à se retirer. On essaie de régulariser la défense, tandis que les Barbares sont occupés en Angleterre. Ils reviennent, sous

Rollon, et s'emparent de Rouen. Charles le Chauve, occupé en Italie, achète la paix; on lève un tribut de 5000 livres d'argent sur la rive droite de la Seine, les gens de la rive gauche payant aux pirates de la Loire. En 882, les Normands chassent Hincmar de Reims, se fortifient à Amiens, occupent Laon, Soissons. Malgré deux victoires, Carloman leur paie 12 000 livres d'argent pour qu'ils s'en aillent.

En juillet 885, le roi de mer Siegfried, frère de Godefroi, remonta la Seine avec 700 bateaux, saccagea Pontoise et mit le siège devant Paris, réduit à l'île de la Cité. Ce siège, qui dura un an, fut un des grands faits militaires de l'époque. Le comte Eude, fils de Robert le Fort, Hugue l'abbé, l'évêque Gozlin dirigèrent la défense. Deux fois le comte Henri de Franconie amena des secours; Hugue l'abbé et Gozlin moururent; le comte Henri fut tué par les Normands. En octobre 886, arrive enfin l'empereur avec une nombreuse armée. Il campe à Montmartre. Au lieu de combattre, il promet aux Normands un tribut et leur donne, en attendant, la Bourgogne septentrionale à piller. Les bords de l'Yonne, de l'Oise furent dévastés. Les Normands de la Seine continuèrent ces exploits jusqu'au jour où ils s'établirent à demeure et fondèrent un puissant duché, appelé à de glorieuses destinées.

Les Normands de la Loire avaient pris pied, au temps de Louis le Débonnaire, dans l'île de Her (Noirmoutier). En 841, ils pillent Nantes, Amboise, Blois. En 843, ils font, sous Bjœrn Côte de fer et le sanguinaire Hasting, une de leurs plus terribles expéditions; l'évêque de Nantes est tué à l'autel, la ville brûlée, la population égorgée. Puis ils remontent la Gironde, prennent Bordeaux, menacent Toulouse; ils ne sont battus qu'à Tarbes. La même année, ils se fortifient sur la Loire, dans l'île de Bière, près de Saint-Florent. Pendant les années suivantes, la Loire, la Charente, la Garonne, l'Adour sont remontés plusieurs fois; Nantes, Tours, Blois, Orléans, Bourges, Poitiers, Saintes, Bordeaux, Périgueux, Bayonne, Bigorre, Oloron sont pillés. Quand les troubles d'Aquitaine eurent cessé, les Normands n'y parurent guère; après la ruine de leur allié Pépin, il n'en est plus question.

Le chef des Normands de la Loire qui a laissé le plus sinistre renom est Hasting. Après la grande razzia de 843, il entreprit en 844, toujours avec Bjœrn, de piller l'Espagne, très riche sous la domination arabe. Les Normands remontèrent le Guadalquivir jusqu'à Séville, y défirent l'émir Abd-er-Rhaman dans une bataille de trois jours, et mirent la ville à sac. Lisbonne, les côtes de Catalogne furent plusieurs fois pillées; mais la vigoureuse résistance des rois goths de Galice et des Arabes, qui avaient une marine, écarta les Normands. En 859, on retrouve Hasting sur les côtes d'Italie, où il pille Pise et Luna; on prétend qu'il alla jusqu'en Grèce. En tout cas, une tempête l'ayant jeté à l'embouchure du Rhône il remonta ce fleuve jusqu'à Valence; la force du courant l'empêcha d'aller plus loin. En 866, c'est Hasting qui, revenant de piller le Mans, cerné à Brissarthe par le comte de Poitiers Rainulf et Robert le Fort, les deux plus rudes adversaires des Normands, leur passa sur le corps. Débarrassé d'eux, il s'enfonça jusqu'à Clermont-Ferrand. Puis il se joignit aux grandes expéditions dirigées à partir de 867 contre l'Angleterre. Dans toute la région qu'arrose la Loire, il n'est peut-être pas un monastère qui n'ait vu les Normands; pour mettre du moins les reliques à l'abri, il fallait les emporter à Dijon. Le pays entre Loire et Seine devenait désert; à peine osait-on ensemencer.

Gouvernement de Charles le Chauve : progrès de l'anarchie. — La lutte sans cesse reprise contre les Aquitains et les Bretons, les effroyables ravages des Normands, l'ambition de Charles, occupé à des compétitions perpétuelles dont l'objet est la Lorraine, l'Italie, l'Empire, ont achevé de désemparer la royauté. Il est facile d'en suivre la décadence dans les actes officiels de Charles le Chauve; d'année en année croissent les concessions, les aveux d'impuissance.

En novembre 843, à l'assemblée de Coulaines, près du Mans, Charles ne fait que de vagues promesses; il promet aux églises de leur laisser tout ce qu'on leur a donné, d'y ajouter encore. Il déclare qu'il attend de tous qu'on lui rende l'honneur dû au roi, conforme à sa dignité. Il ne privera aucun de ses fidèles de l'honneur qu'il a mérité. Il charge tout le monde

de veiller avec attention à ce qu'il ne se laisse induire par personne à agir contre l'équité. Il va jusqu'à dire que si on lui arrache quelque concession de ce genre, ses fidèles devront l'avertir, avec les égards dus à sa majesté royale. Voilà la royauté en tutelle. Il menace ceux qui ne voudraient pas lui rendre l'hommage qui lui est dû, de ses évêques (*episcopalis auctoritas*) et de ses fidèles (*fidelium unanimitas*). Une royauté humiliée, doutant d'elle-même, une aristocratie toujours plus puissante, une Église qui passe au premier plan, voilà le tableau.

En décembre 844, à l'assemblée de Vern, les évêques cherchent à se soustraire au service militaire; ils voudraient pouvoir charger un fidèle du roi de commander leurs hommes. D'autre part, les églises se plaignent très vivement d'être mises au pillage; on rappelle que ceux qui ont donné ces biens ont racheté leurs âmes, que ceux qui les prennent perdent la leur; cela finit par des menaces. On sait que Charles le Chauve ne se faisait pas faute de distribuer les biens de l'Église. Mêmes doléances au synode de Beauvais (avril 845). Deux conciles tenus à Meaux et à Paris (846) décrètent plus impérieusement la restitution des biens de l'Église. Afin d'éviter que le roi ne soit contraint par la nécessité, on lui conseille de déléguer, dans chaque comté, des envoyés des deux ordres qui fassent une enquête sur les biens concédés depuis le temps de son grand-père; le roi reprendra tout ce qui aura été donné à tort ou usurpé, de manière à ne pas être avili par la pauvreté et à pouvoir faire face à l'entretien de sa maison et de son entourage. Cela revient à dire que la royauté est sur le point d'être ruinée, réduite à l'indigence. C'est la reconnaissance de cette nécessité pour le roi de donner toujours jusqu'à épuisement. L'Église, pour prévenir les spoliations dont elle est l'objet, engage le roi à reprendre ses biens aux laïques. Mais les laïques s'irritent contre les évêques. Dans une assemblée tenue à Épernay, en juin, les grands obtiennent du roi qu'il fasse sortir les évêques, et, délibérant alors avec lui, ils rejettent les canons qui leur déplaisent dans les actes du concile de Meaux.

En février 847, dans un de ces congrès tenus avec ses frères, Charles fait des déclarations très importantes; c'est ce qu'on appelle le capitulaire de Mersen. Il veut que tout homme libre choisisse un seigneur. Il défend aux hommes du seigneur de le quitter; il leur ordonne expressément de le suivre à la guerre. Ce texte, un des plus connus de l'histoire de la féodalité, n'est pas aussi nouveau qu'il en a l'air; déjà Charlemagne défend au vassal de quitter son seigneur. Mais Charles le Chauve place en regard les droits du roi sur ses fidèles et ceux de ces fidèles sur leurs hommes. Il semble que la juridiction seigneuriale existe déjà. Il semble que l'obligation militaire du vassal envers son seigneur existe aussi et que l'instrument de la guerre privée soit déjà trouvé. L'obligation envers l'État n'existe plus que pour « la défense de la patrie ». Voilà ce qui est grave et nouveau dans ce document.

En avril 853, le concile de Soissons obtient du prince que certains crimes, l'inceste par exemple, soient remis au jugement de l'Église. A la même date est rédigé un capitulaire pour les *missi*, un des documents où l'on voit le mieux le malheur des temps. Le roi, simple interprète de l'Église, qui a dicté, veut que les *missi*, accompagnés de l'évêque du diocèse, visitent les monastères, décrivent leur état moral et matériel, qu'ils sachent combien il y avait de chanoines ou de moines au temps de Charlemagne, combien aujourd'hui, particulièrement dans les lieux dévastés par les Normands. Le roi ordonne encore un relevé des biens de l'Église donnés en alleu, pour réparer le dommage autant qu'il le pourra.

En novembre 853, Charles a une entrevue avec Lothaire, à Valenciennes; son message (*adnuntiatio*) montre combien il est devenu difficile pour le roi de vivre : il examinera avec ses fidèles comment il doit faire pour vivre honorablement et sans indigence dans sa cour, ainsi que faisaient ses prédécesseurs. Il avertit ses comtes et ses autres fidèles de s'arranger de manière à pourvoir à leurs besoins sans opprimer leurs voisins ni les pauvres.

Le même mois, il tient à Servais (près de la Fère, dans le Laonnais) une assemblée générale. Il y promulgue des déci-

sions arrêtées en commun avec Lothaire, et les communique aux *missi* afin qu'ils les publient. Ici encore nous avons de nombreux témoignages du déplorable état du royaume. Il est question de vierges enlevées, de veuves opprimées, de prêtres flagellés, chassés des églises sans le consentement des évêques, d'immunités violées, de redevances refusées aux églises. Un article traite de ceux qui incendient, assassinent, attaquent les maisons. Plusieurs articles sont consacrés aux brigands : un brigand peut être tué impunément; celui qui le cache lui est assimilé; les *missi* se communiqueront les uns aux autres, et d'un royaume à l'autre, les noms des brigands mis au ban, afin que ceux-ci soient partout poursuivis. Il est question des malheureux qui ont été chassés de chez eux par les Bretons et les Normands; il ne faut pas qu'on les réduise en esclavage. L'article 2 est curieux : Charles le Chauve fait distribuer aux *missi* un exemplaire des capitulaires de son père et de son grand-père; il cherche à se rattacher à ces grands souvenirs. A la suite du capitulaire sont deux formules de serment, par lesquelles les hommes et les centeniers jurent qu'ils ne seront pas brigands et ne recéleront pas les brigands. Rien ne prouve mieux l'énorme extension prise par le brigandage.

Après l'assemblée d'Attigny (juin 854), nouveau capitulaire renouvelant les dispositions des précédents; mais aux malheureux chassés par les Normands et les Bretons, s'ajoutent les victimes des Aquitains. De plus, on dit que les brigands qui ne font pas de mal en ce moment ne doivent pas être punis. Enfin un nouvel effort est tenté pour rappeler aux hommes libres leurs devoirs envers le roi; on leur fait prêter un nouveau serment.

En juillet 856, Charles adresse un capitulaire aux Francs et aux Aquitains qui se sont séparés de lui; ils avaient appelé Louis le Germanique, qui ne vint pas, ayant été battu par les Slaves. Le ton de ce message est remarquable. Le roi promet justice aux fidèles qui ont à se plaindre, l'oubli des torts à ceux qui se justifieront, l'amnistie aux autres, pourvu qu'ils la demandent. Le roi et seigneur prie ses fidèles de chercher ensemble, de trouver, de définir, sans crainte de sa colère, ses

devoirs de roi et ce qu'il ne doit pas faire. Quand il sera prouvé qu'il a fait ce qu'il ne devait pas, il est prêt à l'amender avec l'aide de Dieu et le conseil de ses fidèles. Les fidèles, de leur côté, détermineront leurs devoirs vis-à-vis du roi. L'article 10 prévoit le cas où le roi transgressera ce pacte : alors les fidèles l'en avertiront avec respect; si c'est un fidèle qui manque au pacte, le roi le fera juger par ses pairs; s'il refuse, il sera exclu de la société des fidèles et exilé. Mais si le roi, après avoir violé le pacte, ne tient aucun compte des avertissements, alors les fidèles sont autorisés à lui résister. A l'article 11, les *missi* annoncent que Charles, pour fixer ce pacte définitif, a convoqué une assemblée de ses fidèles, afin que ce règlement soit conservé durant sa vie et durant la leur, qu'il le transmette à ses successeurs qui l'observeront vis-à-vis des leurs[1]. Si quelqu'un ne croit pas à la foi du seigneur Charles, les *missi* ajoutent la leur, celle des évêques et clercs. Si cela ne suffit pas encore, si les Francs et Aquitains demandent une autre garantie, on la leur donnera.

Le document est tout à fait instructif; la royauté aux abois cherche à ramener ses fidèles. L'hérédité est pleinement reconnue. La convocation était pour le mois d'août, à Verberie; les fidèles ne vinrent pas. Un certain nombre se réunirent à Bonneuil et adressèrent au roi ce qu'ils appellent un conseil. C'est une mise en demeure impérieuse d'exécuter toutes les promesses faites dans les conciles, les assemblées ou les messages. L'énumération de ces promesses est scrupuleusement faite; les fidèles engagent Charles à se les remettre en mémoire, à les relire souvent et attentivement. Ils lui signifient, qu'avec l'aide de Dieu, ils veilleront en commun à ce que ses promesses soient exécutées. Cela finit par les menaces que l'Esprit saint adresse aux méchants.

Les Aquitains et les Francs n'étant pas venus à Verberie, Charles leur adresse en octobre un capitulaire nouveau, où le ton est plus suppliant. Il les prie de se souvenir de Dieu, de

1. *Ut ista convenientia, quam teste Deo confirmabimus, inante diebus vitæ suæ et diebus vitæ nostræ conservetur, et ipse suis successoribus contra successores nostros et nos nostris successoribus suis successoribus conservandam in Dei nomine relinquamus.*

leur qualité de chrétiens, de ses bienfaits, de la fidélité qu'ils lui doivent, du péril du royaume; il les invite à compatir à l'Église, qui est la proie des païens. Il les convoque pour une autre assemblée, à Chartres, en novembre. Là dut se faire la réconciliation.

En 857, un capitulaire rédigé après l'assemblée de Kiersy est tout entier consacré au brigandage. Le roi est forcé de confesser son impuissance. La force matérielle a si bien disparu qu'il ne compte plus que sur la force morale. Il ordonne aux évêques, aux comtes, aux *missi* de tenir des assemblées générales dans leurs circonscriptions, d'y faire venir tout le monde sans exception. Là l'évêque lira les préceptes de l'Évangile, des Pères, des Prophètes, contre le brigandage; il exposera que c'est un péché énorme qui sera très sévèrement puni. Et afin qu'ils n'en ignorent, Charles a réuni les textes sur la matière, qui sont adjoints au capitulaire. Quant aux *missi* et aux comtes, ils liront les lois de Charles et de Louis, dont ils emportent les extraits principaux. Si la lecture ne suffit pas, le coupable est menacé de la sentence des évêques, des lois du royaume, de la vindicte des fidèles. S'il refuse de leur obéir, le roi lui enjoint de comparaître en sa présence. S'il ne vient pas, il sera exclu de la sainte Église sur la terre et au ciel. Il sera déclaré ennemi de l'Église et dévastateur du royaume, poursuivi jusqu'à ce qu'il soit chassé. On voit où en était tombé le gouvernement. Que dire de l'article 8, qui prévoit le cas où un comte ferait le brigandage dans son comté?

En mars 857, Charles et Lothaire II se rencontrent à Saint-Quentin; ils se promettent assistance réciproque contre les bandits. En mars 858, serments échangés à Kiersy entre le roi et ses fidèles. On y relève la formule « ainsi qu'un roi fidèle doit honorer ses fidèles ».

En juillet 860, édit de Kiersy contre ceux qui refusent la monnaie du roi, même bonne et de poids.

En juin 862, le concile de Pistes se livre à de longues doléances sur les malheurs et les hontes de la guerre normande; la cause, ce sont les péchés des Francs.

En 864, est promulgué l'édit de Pistes. Le roi se félicite que

depuis les prescriptions du dernier concile de Pistes, sinon tous ses fidèles, du moins la majeure partie, ont observé la paix qui leur était commandée. Il attribue à cela les succès sur les Normands. Il semble que tout aille mieux, que la royauté reprenne conscience de sa force. Nous voyons reparaître des dispositions depuis longtemps oubliées. Le roi ordonne au comte le recensement des hommes libres qui doivent le service militaire suivant la règle établie par Charlemagne. Il défend à ceux qui doivent le cens au roi de se donner à l'Église ou à tout autre, pour que l'État (*respublica*) n'y perde pas. L'État était bien oublié; on est étonné de le voir paraître. Mais dans le même capitulaire on voit que le travail de dissolution continue. Les hommes des comtés dévastés par les Normands déclarent qu'ils ne sont plus tenus à rien et que la justice ni le ban royal ne peut atteindre qui n'a ni feu ni lieu. Ils font les brigands dans les comtés voisins, puis reviennent tranquillement chez eux. Il est aussi question des traîtres qui vendent à bas prix armes et chevaux aux Normands. Des dispositions sont prises pour les réfugiés qui viennent des pays ravagés; c'est en les plaçant sous des seigneurs, que Charles espère sauver l'ordre public. Il n'y a plus d'autre moyen de gouvernement. Vient enfin le texte souvent cité par lequel est ordonnée la démolition des forteresses féodales : « Nous voulons et mandons expressément que quiconque a dans ces temps élevé châteaux, fortifications et haies sans notre consentement, les ait démolis aux kalendes d'août, attendu que les voisins et les gens d'alentour sont victimes de beaucoup de déprédations et d'ennuis. Si on refuse de les démolir, les comtes s'en chargeront. Si quelqu'un leur résistait, qu'ils nous le fassent savoir. Que les comtes qui négligeraient d'exécuter cet ordre sachent que, conformément au contenu de ce capitulaire et de ceux de nos prédécesseurs, nous chercherons et nous nommerons dans leurs comtés des comtes qui veuillent et puissent exécuter nos ordres. » Le ton de ce document ne ressemble pas au ton des précédents. Il y a eu un moment d'accalmie; on voit aussitôt que Charles le Chauve n'a rien oublié des traditions de ses pères. Mais il ne faut pas se faire illusion : ses ordres restèrent lettre morte.

Charles le Chauve avait trouvé en Robert le Fort et Rainulf, comte de Poitiers, deux serviteurs énergiques qui repoussent les Normands et les Bretons, font obéir le roi. Aussi peut-il retirer ses fiefs au comte Adalard et à sa puissante famille, faire juger et décapiter comme traître Guillaume, fils du comte d'Orléans. Ce renouveau de force dura peu. En 866, Robert et Rainulf tombent sous les coups des Normands.

D'un capitulaire de février 865, donné aux *missi*, il ressort que la guerre féodale est déjà parfaitement organisée. Les « infidèles »[1] se soutiennent les uns les autres; les fidèles doivent agir de même. Si l'un d'eux apprend qu'un autre est en danger, qu'il n'attende pas l'ordre royal, mais aille de lui-même au secours de l'autre fidèle. Si les infidèles se réunissent pour dévaster le royaume, les fidèles, évêques, abbés, comtes, vassaux d'un *missaticum* se réuniront; les *missi* commanderont et veilleront à ce que les abbés, abbesses, évêques envoient leurs hommes sous le commandement du gonfanon (*guntfanonarius*). Voilà bien l'armée féodale avec son chef. Si les forces d'une circonscription ne suffisent pas, renfort sera demandé à la voisine. S'il faut davantage, le roi l'enverra, par lui ou par ses fils.

Nous avons encore à citer, en 869, à propos de l'assemblée de Pistes, un texte qui montre bien l'existence de la juridiction seigneuriale : « Nous voulons que les vassaux des évêques, abbés et abbesses, des comtes et de nos vassaux s'adressent à leurs seigneurs pour la justice, comme leurs prédécesseurs faisaient auparavant auprès des prédécesseurs de ces seigneurs. »

Le capitulaire de Kiersy. — Le dernier et le plus célèbre des capitulaires de Charles le Chauve est celui de Kiersy (juillet 877).

Charles se disposait à partir pour une expédition en Italie; après avoir acheté la retraite des Normands, il réunit ses fidèles et prend des dispositions pour tout le temps que durera son absence. Il leur fait contracter une foule d'engagements. Questions et réponses sont topiques. Comment puis-je

1. C'est-à-dire ceux qui sont infidèles, indociles au roi.

être sûr de mon fils et de vous, pour tout le temps de mon absence? Comment pouvez-vous être sûrs de mon fils, mon fils sûr de vous, et avoir une confiance réciproque? Les grands répondent, en substance : « Vous pouvez être sûr de votre fils, parce que vous l'avez engendré et nourri. Vous pouvez être sûr de nous, parce que nous vous avons juré fidélité en tel et tel endroit et que vous nous faites un joli cadeau. Nous sommes sûrs de votre fils et ne lui demandons pas autre chose que ce que vous venez de nous donner. Il peut être sûr de nous, puisque nous avons juré de lui être fidèles. » Puis, Charles demande des garanties pour sa femme, pour ses filles. On les lui accorde. Vient ici le fameux texte qui constate l'hérédité des offices. S'il meurt un comte dont le fils soit avec le roi, le fils de Charles, d'accord avec les fidèles, confiera l'administration du comté aux parents du comte; ils y pourvoiront avec les officiers du comté et l'évêque, jusqu'à ce que le roi ait été prévenu et ait donné au fils les honneurs du père. Si le comte a un fils enfant, on agira de même. S'il ne laisse pas de fils, le fils de Charles le Chauve, d'accord avec les fidèles, chargera quelqu'un d'administrer le comté avec les officiers et l'évêque, jusqu'à ce que le roi ait statué. L'administrateur provisoire ne devra pas s'irriter si on donne le comté à un autre. La même règle s'appliquera aux vassaux. On ne peut dire que ce capitulaire fameux ne contienne pas quelque chose de nouveau, car, dans l'édit de Pistes, Charles le Chauve parlait de son droit de changer les comtes. Mais d'autre part, dans le message envoyé de Kiersy aux Francs et Aquitains, en 856, il est question des successeurs des vassaux, en regard des successeurs du roi. Il y a donc seulement ici la constatation du fait de l'hérédité, à l'occasion du départ pour l'Italie. Cette hérédité ne s'étend pas seulement aux comtes, mais aux vassaux pourvus de bénéfices. Et le roi ordonne aux comtes et vassaux de faire pour leurs hommes ce qu'il a fait pour eux. Évidemment il y avait eu un travail antérieur dans ce sens, et ici encore c'est la confirmation d'un fait. Les grands avaient désormais un texte législatif. Ils avaient raison de remercier le roi du cadeau, qui était la royauté même. Ce texte fameux est singulièrement

encadré. Charles recommande qu'on ne croie pas trop à sa mort, si le bruit venait à s'en répandre. Pour le cas où il viendrait à mourir, il règle les dispositions d'aumônes et partage sa bibliothèque. Puis, pêle-mêle, il ordonne qu'on réprime les guerres dès qu'elles se produiront; qu'on ne s'avise pas de se loger dans ses villes ou dans celles de sa femme; qu'on lui écrive, qu'on achève son château de Compiègne, qu'on entretienne les fortifications sur la Loire et la Seine. Il interdit la chasse à son fils dans un certain nombre de forêts. Le dernier article est celui-ci : « Notre forestier saura exactement combien de sangliers et de bêtes auront été chassés par notre fils dans chacune de nos forêts. » Après la rédaction de ce capitulaire, Charles le Chauve accorde à ses fidèles la permission de retourner chez eux, et, tranquille sur son fils, sa femme, ses filles, son gibier, il part pour l'expédition. Il n'en devait pas revenir.

État du royaume de France : la féodalité. — Nous venons d'analyser les principaux actes de Charles le Chauve. Il est facile de conclure. Dans ce royaume des Francs occidentaux, ouvert à tous les ennemis et souffrant de tous les maux, guerre étrangère, guerre civile, famines, épidémies, l'autorité royale est absolument impuissante. Ce royaume se dissout en *seigneuries* grandes et petites. Les causes de leur formation sont connues. Il y a des hommes de qui dépendent beaucoup d'autres hommes; des propriétaires qui ont des serfs et aussi des bénéficiaires; des puissants qui ont des vassaux obligés de les suivre à la guerre, soumis à leur justice; une église qui a de grands domaines, défendus par l'immunité contre l'autorité du roi. Il y a donc dans le royaume nombre de chefs de groupe. Le roi les favorise. Dans ces temps de troubles profonds, de guerres perpétuelles, le seigneur est véritablement le sauveur. Il a construit des châteaux que le roi ordonne en vain de démolir; et tous les jours, sans doute, apparaissent de nouveaux seigneurs; quiconque occupe un lieu fortifié, le premier brigand venu, peut devenir seigneur.

Le royaume est toujours divisé en comtés; les comtes sont toujours les officiers du roi, mais des officiers indociles; le roi

a le droit théorique de les déplacer, mais la règle est l'hérédité. L'autorité du roi sur les comtes est donc une autorité vaine. Il faut se représenter ce que sont ceux-ci dans leurs comtés : de grands propriétaires ayant des hommes à eux, vassaux ou bénéficiaires. Ils exercent tous les pouvoirs du roi, et il est certain qu'ils les exercent à leur profit. Encore se révoltent-ils.

Quelle est la conséquence de tout cela? l'anarchie. Il n'y a plus de gouvernement. Il y a encore de grandes assemblées, des *missi*; tout ce que nous en savons montre le progrès dans l'impuissance de l'autorité royale. Le roi en est réduit à gouverner par la persuasion. Il n'a pas perdu le souvenir de ce qu'était l'autorité au temps de Charlemagne, même de Louis. Mais, en réalité, il n'est plus le Roi, gouvernant de haut, en vertu de son droit héréditaire et de la consécration divine : il est un seigneur parmi des seigneurs, le premier. De même qu'un véritable pacte, portant obligation réciproque, relie aux chefs de groupes les hommes de ces groupes, de même un pacte, encore mal défini, mais qui tend à se préciser, unit le roi à ses fidèles; car il n'a vraiment plus de sujets, il a des *fidèles* et des *infidèles*. Il semble qu'il ne gouverne plus qu'avec le consentement des fidèles et selon ce consentement; s'il agit contre les droits des fidèles, l'insurrection est permise.

Il n'y a plus de force publique organisée; le roi en est réduit à supplier ses fidèles de se coaliser contre les infidèles; par lui-même, il ne peut rien, il est ruiné. Ainsi cette royauté devint une sorte de pouvoir vague, qui a perdu son ancien caractère, n'en a pas trouvé un nouveau, et qui est superposée au monde féodal en voie d'organisation.

IV. — Les royaumes de Germanie et d'Italie depuis 843.

Louis le Germanique et son royaume. — Louis le Germanique était, en apparence, le moins favorisé des trois copartageants de 843.

Son royaume était le plus pauvre. Cette Germanie, naguère barbare, n'avait presque pas de villes, sauf sur le Rhin et le Danube, seulement quelques grandes abbayes, comme Saint-Gall, Lorsch, Fulda, Corvei (la nouvelle Corbie), qui devaient conserver et propager la culture. Enfin il n'y avait pas plus de sentiment d'unité nationale entre Saxons et Bavarois qu'entre Provençaux et Frisons, Neustriens et Aquitains. Au fond, Louis le Germanique était le moins faible des trois successeurs de Louis le Débonnaire : c'est lui qui régnait sur le territoire le plus compact, le mieux préparé à servir de cadre à une nation; sauf la Rhétie, il ne renfermait que des pays de langue allemande. Plus récemment civilisés, les Bavarois, les Saxons, étaient moins usés que les Francs de Neustrie, les Lombards ou les Gallo-Romains. Il restait plus de propriétaires, d'hommes libres, habitués à combattre sous le roi. La base de l'organisation politique et sociale continua d'être formée par ce grand nombre de propriétaires libres; le développement de la féodalité se fit en Allemagne comme en France, mais beaucoup moins vite; la royauté continua de s'appuyer sur le peuple. Si l'unité nationale n'était pas achevée, l'organisation établie par les conquérants carolingiens était plus forte, moins contrariée par la multiplicité des petits groupes déjà constitués sur le sol. La nécessité de l'alliance entre l'Église et la royauté était plus manifeste, dans ce pays récemment conquis, et même d'anciens adversaires, comme les archevêques de Mayence, Otgar et Raban Maur, servirent les intérêts de Louis. Cette alliance fut très favorable à l'Église et au pouvoir royal. Le clergé put poursuivre l'instruction des Germains; les évêques, peu nombreux, régnant sur de vastes diocèses, ne se trouvèrent pas, contre les grands laïques, en conflit aussi marqué que dans le royaume des Francs occidentaux. Il y eut presque une église nationale. Les actes des trois conciles de Mayence sont significatifs. Dans le premier (octobre 847), on s'entend pour instruire le peuple dans la religion chrétienne, en lui parlant sa langue; pour protéger les hommes libres et éviter que les grands laïques ou ecclésiastiques les dépouillent de leur liberté. Le second (octobre 848) condamne l'hérétique Gottschalk. Le troisième a tout à fait le caractère de

concile national : non seulement on y voit les archevêques de Mayence et de Salzbourg avec leurs suffragants, mais des évêques dont la métropole ne dépendait pas de Louis, ceux de Münster et d'Osnabrück, suffragants de Cologne.

Louis le Germanique prit son principal point d'appui sur la Bavière; sa résidence préférée fut Ratisbonne. Toutefois il ménagea les Francs (vallée du Main, du Neckar au haut Weser), dévoués à la dynastie, et vint souvent à Francfort. Les Saxons, assez favorables à Lothaire, avaient été comprimés et cessèrent toute résistance. Les Alamans aussi. Les premières années du règne s'écoulèrent donc tranquillement.

Luttes contre les Slaves. — Les Saxons, au nord, contenaient les Danois et Normands. Sur la longue frontière de l'est, partout on avait affaire aux Slaves; mais ceux-ci ne formaient de groupe compact et redoutable qu'au nord de l'Elbe (Obotrites), en Bohême et en Moravie. Les Obotrites furent vaincus (844 et 862), les Bohêmes alternativement vaincus et vainqueurs; mais ni les uns ni les autres ne se rendirent dangereux. Les Moraves le devinrent sur la fin du règne de Louis le Germanique. Vers 855, leur chef Rostislav se souleva et rendit dévastations pour dévastations à ses ennemis. En 862, il profita de la révolte de Carloman contre son père, pour faire périr Pribina, chef des Slaves chrétiens de Pannonie (Slovènes), allié de l'Empire. Les Germains finirent par s'entendre avec son neveu Svatopluk ou Zwentibold, qui leur promit fidélité et leur livra Rostislav chargé de chaînes. Condamné à mort par le jugement des Francs, le chef des Moraves eut les yeux crevés (870). Mais, en lui substituant son neveu, on n'avait pas gagné au change. Carloman, le fils de Louis le Germanique, qui administrait la Marche orientale, l'accusa de trahison, puis le relâcha. Svatopluk extermina l'armée bavaroise, se fit rendre les otages moraves (871). L'année suivante, il vainquit de nouveau Carloman (872). Il fallut lui reconnaître la principauté des Moraves en échange d'un tribut. Quelques années après, Svatopluk reprit les armes, défit les Allemands sur le Raab et établit dans la Marche orientale[1] un de ses protégés (884). Il étendit son

1. Aujourd'hui la Haute et Basse-Autriche.

royaume jusqu'à la Vistule et soumit les Tchèques de Bohême.

Guerres civiles et partages. — Les ravages des Slaves et même des Normands n'intéressaient que les frontières de Louis le Germanique; mais son royaume fut troublé, comme les autres, par l'ambition des fils du roi.

A la diète de Ratisbonne d'avril 862, Louis le Germanique dépouilla de leurs charges le margrave Ernest de Bavière et tous ses parents. Ceux-ci, d'accord avec Adalard, négocièrent avec le roi des Francs occidentaux et poussèrent Carloman, gendre du margrave Ernest et préposé depuis cinq ans à la Marche orientale, à se soulever contre son père. Il changea les comtes de Carinthie et Pannonie; mais ses créatures passèrent au parti de son père, qui vint le relancer en Carinthie et le força à se soumettre (862). En 865, Louis le Germanique partagea ses États entre ses trois fils : l'aîné, Carloman, eut la Bavière avec la Carinthie et la suzeraineté sur les Slaves de Pannonie et Moravie; le second, Louis, dut commander aux Francs orientaux, aux Thuringiens, aux Saxons; le troisième, Charles le Gros, aux Alamans. Le père se réservait, sa vie durant, l'autorité et ne donnait pas à ses fils la couronne royale. Chose curieuse, c'est le second fils, Louis, qui fut mécontent de son lot; poussé par des parents du comte Adalard, il se souleva (866); la réconciliation eut bientôt lieu. Après l'agrandissement obtenu au congrès de Mersen (870), Louis le Germanique fit un nouveau partage, tout au bénéfice de Carloman; les deux autres frères se soulevèrent. Au bout d'un an, le père se décida à céder et partagea ses nouvelles acquisitions entre ses trois fils (diète de Forchheim, 872). En 873, Charles et Louis le Jeune complotèrent de se rendre maîtres de la personne de leur père, pour le forcer à abdiquer. Charles le Gros, faible d'esprit, fut pris de terreur avant l'exécution et son attitude révéla tout. Louis le Germanique pardonna; il abandonna à ses fils toute l'administration de leurs futurs royaumes, se réservant seulement la décision des affaires les plus graves.

Le royaume d'Italie : état politique, religieux et social. — La situation de l'Italie n'était pas meilleure que celle de la Gaule ou de la Germanie.

Dans l'Italie nouvelle, la royauté avait moins à craindre l'aristocratie laïque, dont un clergé riche et indépendant, des villes avec une bourgeoisie active contrebalançaient l'ascendant. Mais elle était aux prises avec des difficultés d'un autre ordre; le roi franc n'est, comme le roi lombard, vraiment maître que du bassin du Pô; dans la péninsule, il lui faut compter avec le pape, les ducs de Spolète et de Bénévent, les Byzantins, maîtres encore de la côte, les envahisseurs sarrasins, qui la leur disputent. Il use ses forces en efforts à peu près stériles pour implanter son autorité dans l'Italie méridionale. Les rapports qu'à titre d'empereur il a avec le pape sont une cause de faiblesse; quand la dignité impériale sera vacante, ceux qui convoitent ce grand titre viendront le demander à Rome, vieille capitale de l'Empire romain et résidence du pape, lequel prétend en disposer. Non seulement l'unité de l'Italie est moins préparée que celle de la France ou de l'Allemagne, mais l'Italie est déjà divisée entre le pouvoir laïque et le pouvoir ecclésiastique, sans l'accord desquels l'unité ne peut être établie. L'empereur Lothaire continue de résider au nord des Alpes, dans l'Austrasie, centre historique de la monarchie franque. Il charge son fils Louis du gouvernement de l'Italie, avec le titre de roi. La capitale était Pavie. La première difficulté était de conserver l'ascendant repris, en 823, par Lothaire lui-même sur Rome et la papauté. Il eût fallu s'appuyer sur les églises de Milan et de Ravenne. Mais, dès la première année, Louis se montra inférieur à sa tâche. Les Romains avaient élu et ordonné un pape, Serge, sans attendre le consentement de l'empereur. Celui-ci envoya une armée commandée par son fils et Drogo, évêque de Metz et bâtard de Charlemagne, pour faire valoir ses droits. Louis se laissa gagner par le pape, qui avait menacé de lui refuser l'entrée. Venu pour le déposer ou du moins pour le confirmer, c'est lui qui jugea nécessaire une confirmation de son pouvoir : il se fit oindre et couronner roi d'Italie. Drogo reçut le titre de vicaire général du pape en Gaule et Germanie; mais l'armée franque n'entra même pas dans Rome, et les archevêques de Reims et de Narbonne, déposés à cause de leur dévouement à Lothaire, ne furent pas rétablis (844). A partir de cette

époque, les papes se soustraient à la dépendance de l'empereur. C'est à eux que passe la prépotence. Léon IV, consacré sans l'assentiment impérial (847), couronne empereur Louis II, en 855. De plus en plus la couronne impériale se détache de la monarchie franque et se rattache à Rome.

Ravages des Sarrasins. — Les plus redoutables ennemis de l'Italie étaient les pirates sarrasins qui partaient des côtes septentrionales d'Afrique pour la ravager.

Ils achevaient de conquérir la Sicile où ils étaient débarqués en 827; Messine (831), Palerme (832) tombèrent; Syracuse résista jusqu'en 878. Quand les Byzantins eurent perdu la Sicile, leurs flottes ne mirent que peu d'obstacle aux pillages des corsaires musulmans. Ceux-ci s'attaquent à l'Italie méridionale; ils méditent même de s'emparer de la ville du « vieux Pierre ». Le chef-lieu de la chrétienté est directement menacé. Grégoire IV relève les fortifications d'Ostie, pour mettre Rome à l'abri d'un coup de main. En 847, ses faubourgs sont brûlés. Le pape Léon IV fit preuve de beaucoup d'énergie : il assista à la bataille d'Ostie, ou fut détruite par les Campaniens une flotte sarrasine (849). Il entoura de murs le faubourg du Vatican, sur la rive droite du Tibre, mettant Saint-Pierre à l'abri (848-852). Le quartier a gardé depuis le nom de cité Léonine.

Les riches cités maritimes de la Campanie, Salerne, Amalfi, Naples, Gaëte, revirent souvent l'ennemi. Elles avaient du reste autant à se défendre contre les ducs lombards de Bénévent et de Capoue, et ne pouvaient guère compter sur l'assistance de leurs suzerains les empereurs d'Orient. Les progrès des Sarrasins devinrent tels, qu'en 866, l'empereur Louis II ordonna une levée en masse, des Alpes au Vulturne : quiconque possédait en biens meubles la valeur de son *wergeld* dut venir à l'armée; les pauvres défendraient les côtes et les places de la frontière. Par ce grand effort il réduisit Capoue, Naples, Salerne, Bénévent. La Pouille (Apulie) fut enlevée aux Sarrasins, qu'on bloqua dans Bari. Le départ de la flotte grecque retarda la prise de cette forteresse des Sarrasins; elle ne succomba qu'en 871. Tous ces avantages furent bientôt perdus. Les ducs lombards appelèrent les Grecs, qui reprirent le dessus dans

l'Italie méridionale. Pour résister aux Francs, les villes de Campanie s'allièrent aux Sarrasins. Les neuf cents moines du Vulturne furent égorgés, le célèbre couvent du mont Cassin brûlé. En 875, on ne put ni moissonner ni ensemencer la campagne romaine.

Telle était la situation au moment de la mort de Louis II (12 août 875).

V. — Derniers essais d'empire carolingien.

Charles le Chauve empereur. — On comprend dès lors que le principal souci du pape Jean VIII (872-882), qui disposait en fait de la couronne impériale, ait été de chercher un protecteur. Il crut le trouver en Charles le Chauve. Celui-ci s'empressa de descendre en Italie. L'impératrice eût voulu transmettre l'empire à Louis le Germanique, et la guerre éclata entre les deux frères. Charles le Chauve gagna de vitesse ses neveux Carloman et Charles le Gros, chargés de l'arrêter, et, à Noël de 875, il se fit couronner empereur par le pape. Cette fois c'était bien le vicaire de saint Pierre qui donnait l'empire, réduit à un vain titre. Ensuite Charles le Chauve ceignit, à Pavie, la couronne de fer des rois lombards (février 876) et se fit prêter serment, par les grands et le clergé, comme roi d'Italie. Il y laissa comme administrateur Boso et rentra dans son royaume de France, que son frère Louis le Germanique et son neveu Louis le Jeune avaient envahi en son absence. Quoique Hincmar, l'archevêque de Reims, eût simplement recommandé l'abstention, Charles le Chauve ne rencontra pas de résistance; il put parader à son aise en manteau impérial, étalant les pompes du cérémonial romain. Le 28 août 876, Louis le Germanique mourut à Francfort. Charles le Chauve voulut reprendre au moins la rive gauche du Rhin, la Lotharingie; mais il fut défait par son neveu Louis le Jeune à Andernach. Menacés par leur oncle, les trois fils de Louis le Germanique s'entendirent. Chacun garde-

rait sa part; Louis et Charles le Gros se partageraient la Lotharingie; Carloman prendrait l'Italie. Il y avait un parti puissant, dirigé par le margrave de Frioul et les ducs de Toscane et de Spolète. Charles le Chauve régla les affaires de France à la diète de Kiersy [1] et revint en Italie, où le pape l'appelait contre les Sarrasins. Jean VIII et lui se virent à Ravenne, ils marchèrent contre le roi de Bavière. Mais ni Charles le Chauve ni Carloman n'osèrent combattre; tous deux se hâtèrent de repasser les Alpes; l'empereur mourut en traversant le Cenis (11 octobre 877).

Le désordre fut alors à son comble. Louis II le Bègue, fils de Charles le Chauve et déjà roi d'Aquitaine, eut grand'peine à se faire accepter comme roi des Francs occidentaux. Il avait eu le tort de faire une distribution de faveurs et de titres à des partisans dévoués; les autres grands se tinrent à l'écart, prêts à appeler Louis le Jeune. Conseillé par Hincmar et soutenu par le pape Jean VIII, Louis le Bègue put se faire couronner (8 décembre 877) et recueillir la succession de son père. Dès le printemps de 879 il mourut, laissant deux jeunes fils, Louis III et Carloman, dont on contestait la légitimité et qui eurent à lutter contre un parti mené par Conrad Welf, lequel appelait Louis le Jeune.

Cependant Carloman, roi de Bavière, n'avait pu obtenir du pape la couronne impériale. Atteint en Italie d'une maladie mortelle, frappé de paralysie, il ne fit plus que languir. Dès 879, son frère Louis le Jeune le dépouilla du gouvernement de ses états. Il s'éteignit en 880.

Charles le Gros seul roi et empereur. — Charles le Gros se fit couronner roi d'Italie.

Deux nouveaux prétendants surgirent à ce moment : c'étaient Hugue, le fils de Lothaire II et de Valdrade, qui s'efforça de reconquérir le royaume de son père, et Boso, beau-père de Charles le Chauve, protégé du pape qui avait songé à lui pour le royaume d'Italie et l'Empire.

Boso se fit couronner roi à Mantaille (entre Vienne et

1. Voir ci-dessus, p. 412.

Valence) avec le concours des archevêques d'Aix, Arles, Lyon, Vienne, Tarentaise, Besançon, des évêques de Marseille, Toulon, Riez, Apt, Valence, Grenoble, Vaison, Die, Gap, Orange, Avignon, Viviers, Uzès, Belley, Lausanne, Maurienne, Mâcon et Chalon. Il était donc maître de presque tout le bassin du Rhône. Les princes légitimes s'entendirent alors. Louis III et Carloman, qui venaient de se partager l'héritage paternel, le premier régnant sur la Neustrie, le second sur l'Aquitaine, Bourgogne et Septimanie (mars 880), eurent une entrevue, à Gondeville, avec Charles le Gros et les délégués de Louis le Jeune. Ensemble ils marchèrent contre Hugue, puis contre Boso (juillet 880). Mâcon fut pris et Vienne assiégée. Charles le Gros partit bientôt pour se faire couronner empereur à Rome (février 881). Carloman fut rappelé au nord par la mort de son frère Louis III (4 août 882); mais Richard, duc de Bourgogne et frère de Boso, acheva le siège; le 4 décembre 882, Vienne se rendit. Boso ne fut pas cependant terrassé; il se maintint dans son royaume, et rentra à Vienne avant sa mort, survenue le 11 janvier 887. Moins heureux, Hugue de Lorraine finit par succomber (mai 885). On lui creva les yeux et on l'enferma à Prüm. Louis le Jeune ne jouit pas de ce triomphe. Il était mort le 20 janvier 882. Charles le Gros, déjà empereur, roi d'Alamanie et d'Italie, recueillit le reste de la Germanie, Franconie, Saxe et Bavière. Le 6 décembre 884, la mort de Carloman de France (âgé de dix-huit ans) lui donna le reste de la monarchie franque. Le fils même de Boso se soumit en 887. Il ne restait plus de la famille carlovingienne que Charles le Simple, un fils posthume de Louis le Bègue, et Arnulf, un bâtard de Carloman de Bavière, duc de Carinthie. Charles le Gros, reconnu roi des Francs occidentaux à l'assemblée de Ponthion (juin 885), réunissait presque tout l'empire de Charlemagne.

Faible d'esprit et dépourvu de courage, il ne sut même pas le conserver jusqu'à sa mort. Il ne pouvait défendre ses sujets contre les Normands. Sa lâcheté vis-à-vis de ceux qui assiégeaient Paris (886), ses efforts pour assurer sa succession à son bâtard Bernard, décidèrent sa ruine. Arnulf de Carinthie se souleva et ne rencontra nulle résistance. Charles le Gros fut

déposé à la diète de Tribur (novembre 887) et mourut deux mois après (janvier 888). Le démembrement de la monarchie carolingienne fut consommé. Arnulf eut l'ancien royaume de Louis le Germanique. Les Francs occidentaux choisirent pour roi le comte Eude, fils de Robert le Fort, que finit par reconnaître Rainulf, comte de Poitiers, le principal seigneur d'Aquitaine. Louis l'Aveugle, fils de Boso, se trouva roi de Bourgogne cisjurane ou Provence (janvier 890). Rodolphe, chef de la famille rivale des Welfs, également alliée à celle des Carolingiens, se fit reconnaître roi de la Bourgogne transjurane (Franche-Comté et Suisse occidentale) avec Saint-Maurice pour capitale. Bérenger de Frioul et Gui de Spolète se disputèrent la couronne d'Italie. Le second se fit couronner empereur le 21 février 891.

Avant de suivre les destinées ultérieures des États fondés sur les ruines de l'Empire de Charlemagne, c'est-à-dire l'histoire de l'Europe chrétienne presque entière, il est nécessaire de revenir un peu sur le passé et de faire sa place à une race d'hommes dont le nom a été déjà prononcé dans cet ouvrage, et dont l'apparition a modifié profondément l'aspect d'une grande partie de l'ancien monde romain, influé sur le sort de plusieurs peuples chrétiens et favorisé indirectement les progrès de la papauté elle-même. Il nous faut parler des Arabes et de l'Islamisme.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — La bibliographie dans **Waitz** et **Monod.** — Mêmes recueils que pour les chapitres IV, VII, VIII. — Les historiens principaux sont **Thegan**, *Vita Sancti Ludovici*; — **L'Astronome**, *Sancti Ludovici imperatoris vita*, biographes de Louis le Débonnaire, tous deux trad. dans **Guizot**, *Mémoires*; — **Nithard**[1], *Historiæ*, qui raconte les guerres entre les fils de Louis le Débonnaire; — les **Annales de Saint-Bertin**, sur le règne de Charles le Chauve; — les **Annales de Saint-Vaast**; — **Regino**, *Chronique*, pour la région allemande.

Le recueil des **Capitulaires** (voir chap. VII) contient les actes des rois carolingiens; les capitulaires de Charles le Chauve sont particulièrement instructifs; ils montrent le désordre général et l'impuissance du roi. — On trouve des renseignements épars dans les biographies des personnages

1. Nithard est le premier historien du moyen âge qui soit un laïque.

de cette période, surtout dans **Paschase Radbert**, *Vie d'Adalard et de Wala, abbés de Corbie* (ces abbés ont joué un rôle politique comme conseillers des rois), et dans les œuvres des personnages ecclésiastiques, **Hincmar**, évêque de Reims (*Opera*, dans Migne, *Patrologie*), et **Servat Loup**, abbé de Ferrières, *Epistolæ*, éd. 1888.

Livres. — Bibliographie dans **Waitz** et **Monod.**

Tous les faits sont réunis et classés dans **Simson**, *Jahrbücher des Frankischen Reiches unter Ludwig dem Frommen*, 2 vol., 1870-74. — **Dümmler**, *Jahrbücher des ostfränkischen Reiches*, 2 vol., 1862-65, qui continuent, l'un de 814 à 840, pour tout l'Empire, l'autre de 840 à 918, mais pour l'Allemagne seulement, le travail de compilation et de critique fait pour les périodes précédentes. Le travail analogue n'a pas été fait en France pour le règne de Charles le Chauve. — En dehors des histoires générales (**Bordier**, **H. Martin**, **Michelet**), insuffisantes par cette période, il n'existe en français que des monographies : — **A. Himly**, *Wala et Louis le Débonnaire*, 1849; — **E. Bourgeois**, *le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise*, 1885, étude sur l'état de la société à la fin du règne de Charles le Chauve.

Sur Hincmar, **Von Noorden**, *Hincmar*, 1863; — **Schroers**, *Hinkmar*, 1884.

Pour l'histoire d'Allemagne, depuis 843, **Zeller**, *Histoire d'Allemagne*, t. II, 1873.

Sur les invasions des Normands, **Depping**, *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, 1844; — **Steenstrey**, *Introduction à l'histoire des Normands et de leurs invasions*, 1876, trad. du danois, 1881, fragment d'un ensemble de travaux en danois.

Les transformations de l'organisation sociale sont étudiées dans **Waitz** et **Fustel de Coulanges** (déjà cités aux chapitres VII et VIII). — Il existe trois monographies importantes sur les bénéfices et la vassalité : **P. Roth**, *Geschichte der Beneficialwesens*, 1850; — *Feudalität und Unterthanenverband*, 1863; — **Faugeron**, *les Bénéfices et la Vassalité au IXe siècle*, 1868.

Pour l'histoire de l'organisation ecclésiastique, outre **Lœning**, **Hauck**, **Funk**, **Hefele**, déjà mentionnés aux chapitres V et VI, on trouve des textes bien choisis dans un ouvrage qui peut être encore consulté malgré son âge : **Thomassin**, *la Discipline de l'Église*, 3 vol. in-fol., 1725.

LES DESCENDANTS DE LOUIS LE DÉBONNAIRE

Louis le Débonnaire.

- De sa femme Irmengarde
  - Lothaire épouse Irmengarde.
    - Louis II, empereur.
      - Irmengarde épouse Boso, roi de Provence.
        - Louis dit l'Aveugle, roi de Provence, puis d'Italie, et empereur.
    - Lothaire II épouse Mathilde.
      - Hugue, duc d'Alsace.
    - Charles, roi de Provence.
  - Pépin.
    - Pépin II.
    - Charles, archev. de Mayence.
  - Louis le Germanique.
    - Carloman, roi de Bavière.
      - Arnulf de Carinthie, roi de Germanie, puis empereur.
    - Louis le Jeune, roi des Francs orientaux.
    - Charles le Gros, roi d'Alamanie, puis empereur.
- De sa femme Judith
  - Charles le Chauve, roi des Francs occid., puis empereur, épouse Irmentrude, puis Richilde, sœur de Boso.
    - Louis II le Bègue, roi des Francs occidentaux.
      - De sa femme Ansgarde
        - Louis III et Carloman.
      - De sa femme Adélaïde
        - Charles le Simple.
  - Gisèle, femme d'Eberhard de Frioul.
    - Bérenger de Frioul.

Welf.

- *Judith*, femme de Louis le Débonnaire.
- *Emma*, femme de Louis le Germanique.

Conrad, beau-frère de Lothaire.

- Conrad, comte de Paris, comte du pays entre le Jura et les Alpes.
  - Rodolphe, roi de Haute-Bourgogne.
- Hugue l'abbé.

CHAPITRE IX

MOHAMMED[1] ET L'ISLAMISME

(622-750)

I. — L'Arabie et les Arabes.

L'Arabie. — La grande presqu'île d'Arabie est une région de nature désertique. Sur ses trois faces maritimes les contours sont accentués par des chaînes côtières à peu près continues, dont l'élévation moyenne ne dépasse guère 300 mètres, mais qui en quelques points, dans l'Oman par exemple, approchent de 2000. Vers le centre se dresse le plateau du Nedjd, où les parties culminantes, Djebel Tooueïk, Djebel Aga, atteignent à 1000 et 1500 mètres. Ce noyau de l'Arabie est entouré d'un cercle de déserts : au sud, le *Dahna*, ou grand désert rouge, qui recouvre de ses sables un quart environ de la péninsule, le sépare du littoral de la mer des Indes ; au nord, le *Hammad*, ou désert pierreux, l'isole de la Syrie et de la plaine de l'Euphrate ; à l'est et à l'ouest, il est découpé par les sinuosités des *Nefoud*, qu'il faut traverser pour gagner la mer Rouge ou le golfe Persique. Comme dans le Sahara et dans l'Iran, la rareté des pluies et l'extrême sécheresse sont les caractéristiques du

1. Forme arabe francisée par nous en *Mahomet*, *Mohammed* signifie *le Louable*.

climat. L'*Hadramaut* et surtout l'*Yémen* et l'*Oman*, soumis au régime des moussons, se trouvent par là dans des conditions relativement favorables : le sol y est plus fertile qu'ailleurs, les villes plus nombreuses, la population plus dense. Même dans les autres parties de l'Arabie, la stérilité est loin d'être absolue : à défaut de rivières permanentes, les *ouadi* y forment des dépressions où s'amassent les eaux superficielles ou souterraines; dans les *Nefoud*, les *fuldj*, sortes de bas-fonds en forme de fer à cheval, recueillent assez d'humidité pour alimenter des cultures. Les plateaux du Nedjd sont semés de villes et de villages, avec des oasis et des jardins irrigués au moyen de puits, les *Nefoud* possèdent une végétation herbacée ou arborescente qui fournit un aliment aux troupeaux.

Le climat et la nature du sol imposent à une grande partie de la population la vie pastorale et nomade. Sans l'interdire d'une manière absolue, ils rendent malaisé l'établissement de l'unité politique entre les diverses régions. L'Yémen a des rapports plus faciles avec l'Abyssinie, le Hedjaz avec la Syrie, l'Oman avec la Perse qu'avec les autres provinces arabes. Le Nedjd, plus à l'écart des influences étrangères, est cependant abordable du côté de la mer Rouge par le Hedjaz, vers le golfe Persique par le Haça, et communique par les routes de caravanes avec les plaines du bas Euphrate et du Tigre.

Origines des Arabes. — C'est par ces routes qu'étaient venues de la Babylonie les anciennes populations désignées sous le nom d'*Ariba*. Un de ces peuples, les *Adites*, était parvenu à un certain degré de civilisation et de puissance. Les légendes arabes les représentent comme des géants et leur attribuent les constructions mégalithiques qu'on trouve encore dans les diverses parties de la péninsule. Après avoir longtemps vécu sous la tente, ils s'étaient fixés au sol, avaient bâti des châteaux forts, exécuté des travaux d'irrigation : la célèbre digue de Mareb, dans l'Yémen, aurait été l'œuvre d'un de leurs rois, Lokman. Au temps du Prophète, les Adites, détruits ou absorbés, avaient depuis longtemps disparu; mais il subsistait, soit dans l'intérieur de l'Arabie, soit dans les déserts de Syrie, quelques débris d'une autre population ancienne, les *Amalica*.

également originaires de Chaldée et qu'on identifie avec les Amalécites de la Bible.

Antérieurement à la prédication de l'Islam, les tribus *arabes* existantes se divisaient elles-mêmes en deux groupes : les *Kahtanides* et les *Mâadites* ou descendants d'Ismaël et de Mâad. L'Yémen et le Hedjaz étaient les foyers de peuplement d'où ils s'étaient répandus sur toute la péninsule, les premiers se portant de préférence au sud, les autres vers le centre et le nord. Longtemps ils avaient parlé des langues différentes, mais l'arabe du Hedjaz prit le dessus sur l'arabe de l'Yémen, ou idiome himyarique, et l'emporta définitivement quand il fut devenu par les poètes la langue littéraire et par le Koran la langue sacrée. Les Kahtanides s'attribuaient une origine orientale et sémitique, mais les peuples ariba qui les avaient précédés dans l'Yémen, et des éléments éthiopiens ou kouschites avaient aussi contribué à la formation de leur race. Quant aux Mâadites, en faisant remonter leur filiation jusqu'à Ismaël, fils d'Abraham, ils se réclamaient de la tradition biblique : ce qui ne les empêchait pas de chercher à établir leur parenté avec les Kahtanides, longtemps considérés comme de race supérieure, par des mariages qu'Ismaël, puis Mâad, son descendant, auraient contractés avec des femmes de ce peuple. Des alliances de famille mélangèrent certainement les deux sangs; mais, chaque tribu conservant avec un soin extrême sa généalogie, Ismaélites et Kahtanides se pénétraient sans se confondre et demeuraient distincts.

L'Yémen : le royaume himyarite. — L'Yémen, l'*Arabie heureuse* des Grecs et des Romains, se prêtait mieux que tout le reste de la péninsule à la vie sédentaire. De bonne heure il s'y éleva des villes et il s'y constitua des États. La dynastie des *Himyarites* ou *Tobba* prétendait remonter par ses fondateurs, Himyar, Abdchams et Yarob, aux origines mêmes de la race kahtanide. Un siècle avant l'ère chrétienne, on les voit à la tête d'un important royaume dont la capitale est successivement à Mareb ou Saba, à Zhafar et à Sana, et qui comprend, outre l'Yémen propre, l'Hadramaut et le Mahra, tout le sud de la presqu'île. Ils exercent leur suzeraineté sur les tribus

du Hedjaz et du Nedjd, résistent à une expédition romaine, celle d'Ælius Gallus (24), et font des courses victorieuses en Afrique et en Asie. Vers l'an 125, cette puissance subit une éclipse, des troubles intérieurs se produisent; les fameuses digues de Mareb, dont l'entretien a été négligé, se rompent : c'est le *Seïl-el-Arim*, l'effusion des eaux; l'inondation dévaste le pays. Une partie des habitants, ne trouvant plus à vivre sur ce sol ravagé, se décident à l'émigration et vont fonder des colonies dans le Hedjaz, l'Irak et la Syrie. Cependant les Tobba se relèvent et redeviennent conquérants. Le judaïsme puis le christianisme pénètrent alors dans l'Yémen; ils entrent bientôt en lutte. Les persécutions exercées par le roi Dhou-Nouvas contre les chrétiens de Nedjran fournissent un prétexte d'agression au *négus* ou roi chrétien d'Abyssinie, que pousse l'empereur Justin. La bataille de Dhou-Djadan, en 525, détruit pour toujours le royaume himyarite. Les Abyssins ne conservent pas leur conquête, que les Perses, appelés par les mécontents, parviennent à leur enlever. Au temps du Prophète, des vice-rois persans gouvernaient l'Yémen, l'Hadramaut, le Mahra et l'Oman.

Arabes d'Irak et de Syrie. — De la Perse relevaient également les tribus arabes établies dans l'Irak, où des émigrés de l'Yémen avaient fondé le royaume de *Hira*. Les rois de Hira, alliés et vassaux des Sassanides, avaient bataillé contre les Arabes de Syrie, inféodés à l'Empire romain, et contre l'Empire lui-même. Cette dynastie, dite des *Nasr*, finit avec Noman II, qui avait encouru la disgrâce de Kesra ou Khosroès II Parouiz. Un satrape persan fut installé à Hira.

Inversement, c'est l'influence romaine et byzantine qui s'exerce sur les Arabes de Syrie, descendants des anciens Amalica, renforcés à diverses époques par des émigrations de l'Yémen et du Hedjaz. L'Empire avait besoin de leur concours, soit pour faire la guerre d'avant-garde contre leurs congénères de l'Euphrate, soit pour couvrir la Syrie menacée par les Parthes, puis par les Perses. Le célèbre Odénat appartenait à la famille des *Odheyna*, depuis longtemps investie du commandement de ces tribus auxiliaires. On sait comment lui-même et,

après sa mort, sa veuve Zénobie, la Zebba des chroniqueurs arabes, tinrent tête aux forces romaines en Orient. L'éphémère royaume de Palmyre détruit, l'investiture impériale passa à d'autres familles et se fixa dans celle des *Ghassanides*, qui devait la conserver pendant trois siècles. Les « phylarques » ghassanides, convertis au christianisme avec leurs sujets, prirent une part active aux guerres contre les Perses, du IVe au VIe siècle. L'un d'eux, Harith V, l'Aréthas de Procope, fut l'un des meilleurs lieutenants de Bélisaire dans les campagnes d'Asie.

Le Hedjaz : la Mecque. — Moins accessible que les établissements d'Irak et de Syrie, moins fait que l'Yémen pour exciter les convoitises, le Hedjaz avait pu échapper, sinon tout à fait aux influences, du moins aux dominations étrangères. Dans la partie nord, si rapprochée de la Palestine, il s'était produit une infiltration d'immigrants juifs, dont la masse principale, les grandes tribus des *Benou-Nadhir* et des *Koraïza*, était arrivée, dans le premier et le second siècle de l'ère chrétienne, fuyant les exterminations de la guerre romaine. Au IVe siècle, survinrent les tribus arabes des *Aus* et des *Khazradj*, originaires de l'Yémen, mais portées par des déplacements successifs de l'Yémen dans le Hedjaz du sud, du Hedjaz du sud dans la Syrie, et de la Syrie dans le Hedjaz du nord. Après des luttes acharnées, tribus juives et tribus arabes, tantôt dominantes, tantôt assujetties, se partageaient tant bien que mal les villes de Khaïbar et d'Yatreb et le pays environnant. Dans le Hedjaz du sud, où les *Moustariba*, descendants d'Adnan, vivaient côte à côte avec des tribus kahtanides, émigrées de l'Yémen, le sanctuaire de la Kaaba était devenu le centre d'un petit état religieux dont l'importance grandit surtout après la chute de l'hégémonie himyarite. L'intendance du temple, avec les profits matériels et l'influence qu'elle procurait, avait appartenu d'abord aux *Djorhomites*, puis aux *Khozaa*, les uns et les autres originaires de l'Yémen. Elle avait ensuite passé aux mains des *Koraïchites*, qui descendaient de Mâad, l'un des fils d'Adnan. Vers le milieu du Ve siècle, le Koraïchite Kassoï, « le rassembleur », groupa ses contribules jusqu'alors dispersés, fonda la ville de la Mecque, construisit le *Dar-en-nadoua*, chambre du conseil; institua l'étendard sacré,

lioua; leva la taxe pour l'entretien des pèlerins pauvres, *rifada*; créa les fonctions à la fois politiques et sacerdotales de la *sikaïa*, distribution des eaux, de la *hidjaba*, administration du temple. Ses successeurs, lors de la « guerre de l'Éléphant », repoussèrent une invasion des Abyssins, alors maîtres de l'Yémen (570). Depuis, les Koraïchites s'intitulaient *El Houms*, les héros.

Le Nedjd. — La plupart des tribus du Nedjd étaient issues de Mâad, comme les Koraïchites.

Très remuantes, toujours disposées à s'armer les unes contre les autres, elles ne surent qu'à de courts intervalles s'unir en un groupement puissant. Elles se trouvaient le plus souvent dans la dépendance des États arabes, mieux constitués, avec lesquels elles étaient en contact, tantôt du Hira, tantôt de l'Yémen. Mais leur soumission ne fut jamais complète, leurs fréquentes révoltes étaient parfois victorieuses. Celle qui éclata vers la fin du ve siècle aboutit à la formation d'un royaume indépendant sous Kolaïb-Ouaïl. Son arrogance, qui devait rester proverbiale, provoqua un soulèvement qui lui coûta la vie. Après la « guerre de Baçous », la domination yéménite fut restaurée pour quelque temps, puis renversée par le roi de Hira, Moundhir III, dont la suzeraineté fut un instant acceptée par toute l'Arabie centrale. Plus tard, l'influence persane pénétra par le Hira et par l'Yémen, mais les nomades du Nedjd demeurèrent en fait indépendants. Les *Benou-Temim* pillaient les caravanes que le vice-roi persan d'Yémen envoyait à son souverain; une autre tribu, les *Bakr*, après la chute du roi de Hira, Noman V, prenait son parti contre Khosroès Parouiz et battait complètement, à la journée de Dhou-Kar, en 611, un corps de cavalerie persane renforcé d'auxiliaires arabes.

II. — Les Arabes au VIIe siècle.

Les mœurs. — Une partie du peuple arabe était sédentaire, habitait des villes et des villages où elle se livrait soit à la culture, soit au commerce. Les Mecquois, par exemple, faisaient

le commerce de caravanes avec la Syrie. Mais le plus grand nombre, autant par goût que par nécessité, continuait de mener l'existence nomade et promenait dans les terres de parcours ses campements et ses troupeaux. Les mœurs offraient un bizarre mélange de cruauté sauvage et de magnifique générosité, de sensualité grossière et de délicatesse raffinée. On trouvait des hommes tels que ce Kaïs qui, voyant Mohammed couvrir de baisers une petite fille, lui demandait : « Qu'est-ce que cette brebis que tu flaires? — C'est mon enfant, répondit le Prophète. — Par Allah! reprit l'autre, j'en ai eu beaucoup de petites filles comme celle-ci, je les ai toutes enterrées vivantes, sans en flairer aucune. » Mais il se rencontrait aussi des caractères comme Hatim, qui, chargé de la garde des chameaux de son grand-père, les offrait en présent à des voyageurs inconnus, qui s'arrêtait devant un ennemi désarmé et lui donnait sa lance, qui, imploré par un captif et n'ayant pas d'argent pour le racheter, prenait sa place. Les Arabes s'adonnaient au jeu, à l'ivrognerie, à la débauche, à des pratiques barbares comme le meurtre des filles, qu'on enterrait vivantes. Par contre, la libéralité, la munificence envers les hôtes et les pauvres, la fidélité à la parole donnée, le dévouement pour les parents et les amis, l'intrépidité guerrière étaient comme les vertus natives de cette race énergique, orgueilleuse et passionnée. La solidarité familiale surtout était très forte; elle suppléait dans une certaine mesure à l'action protectrice qu'exercent les lois dans une société plus organisée. Grâce à elle, l'individu n'était pas isolé. Était-il victime de quelque violence, sa parenté, sa tribu prenaient fait et cause pour lui; l'agresseur, de son côté, étant soutenu par les siens, chaque tribu ayant des alliés qu'elle entraînait avec elle, une guerre générale pouvait sortir d'un meurtre, d'un incident fortuit, d'une querelle insignifiante. La « guerre de Dahis » qui, pendant quarante ans, mit aux prises les *Abs* et les *Dhobyan*, deux tribus congénères du Nedjd, avait eu pour origine une discussion sur les mérites comparés du cheval Dahis et de la jument Ghabra. Dès que le sang avait coulé, à moins qu'on ne s'entendît aussitôt sur la réparation, la série des représailles s'ouvrait. C'étaient alors, de part et

d'autre, des coups de main, des razzias de troupeaux, des surprises de campements, des pillages de caravanes, entremêlés de combats singuliers et de batailles rangées, rarement décisives, jusqu'au moment où les deux partis, lassés, en venaient enfin à un accommodement. On faisait le compte des dommages et des pertes respectives, on payait aux familles de ceux qui avaient été tués et qui étaient demeurés sans vengeance une indemnité qui consistait d'ordinaire en un certain nombre de chameaux; le prix du sang (*dia*) était proportionné à la valeur personnelle et surtout à l'illustration de la victime.

La trêve sacrée; les foires; les poètes. — Pendant quatre mois de l'année considérés comme sacrés, il était d'usage que les hostilités engagées fussent interrompues. Cette trêve, rarement violée, donnait un répit aux belligérants, rendait possibles les pèlerinages, les rencontres pacifiques, la tenue des foires et des marchés. Il y avait des foires annuelles à Hira et dans d'autres localités; mais la plus célèbre et la plus fréquentée de toutes était celle d'Okazh, entre Taïf et Nakhla, à trois journées de la Mecque. Elle s'ouvrait à la nouvelle lune du mois de Dhou-l-Kada, au commencement de la trêve, et durait vingt jours. On y venait de toutes les parties de l'Arabie, comme à un rendez-vous d'affaires et de plaisir; les parents, les amis, les hôtes s'y retrouvaient; on formait ou on renouait des alliances; parfois, malgré la trêve, on échangeait des défis et on entamait des querelles.

C'est là aussi que se produisaient les improvisateurs et les poètes devant un public qui se faisait une joie de les entendre et qui n'était nullement incapable de les apprécier. Il était rare qu'un Arabe bien né ne sût pas composer un discours, aiguiser une satire, aligner les vers d'une *kassida*; beaucoup étaient de fins connaisseurs, très sensibles à la pureté de la langue, à l'éclat d'une image, à l'harmonie d'une période, à la justesse ou à l'énergie d'une expression. Ce n'était pas peu de chose qu'un succès littéraire à Okazh : les pièces les plus admirées, reproduites en lettres d'or sur des tissus légers, étaient attachées aux voûtes de la Kaaba, parmi les *Moâllakat* ou poèmes suspendus. Le poète qui avait obtenu ce suprême

honneur, dont les vers étaient dans toutes les bouches et dans toutes les mémoires, devenait du coup un important personnage, admiré, recherché, choyé et redouté. Au plus fort de leur lutte contre Mohammed, les Koraïchites apprennent que le poète Acha va passer à l'Islam; vite ils lui offrent, pour l'en détourner, les plus riches présents, de peur que « par ses vers il n'enflamme contre eux les Arabes ». La satire était une arme dangereuse, mais les poètes en maniaient d'autres. C'étaient des hommes d'action, en qui il y avait du chevalier et du troubadour. Imroulkaïs, de la famille des princes de Kinda, banni par son père, mène longtemps l'insoucieuse existence d'un chef de bande. « Lorsqu'il rencontrait une citerne, une prairie, un endroit abondant en gibier, il s'y arrêtait et tuait chaque jour des chameaux pour nourrir les personnes de sa suite. Il allait chasser et, à son retour, il se mettait à manger et à boire du vin avec ses camarades pendant que ses musiciennes chantaient. Quand l'eau de la citerne était épuisée, il quittait la place et se transportait ailleurs. » (Caussin de Perceval.) Mais son père ayant été assassiné, il entreprend de le venger, s'attaque au roi de Hira, Moundhir III, qui a pris sous sa protection le meurtrier. Vaincu, traqué par ses ennemis, il va chercher des secours jusqu'à Constantinople et meurt en revenant à Ancyre. Antar, né d'une mère éthiopienne, esclave dans son enfance, se signale par son éclatante bravoure et mérite d'être affranchi et avoué par son père. Épris de sa cousine Abla, qu'on lui refuse, il la conquiert à force de prouesses. L'histoire de Mourakkich est une pure élégie : on n'a pas voulu lui accorder sa parente Esmah, qu'il aime, parce qu'il n'a ni réputation, ni fortune; il part pour tâcher de la mériter; quand il revient, on l'a mariée au loin. Il s'en va à sa recherche; épuisé par la maladie et le chagrin, il va toujours et meurt au moment même où il retrouve la bien-aimée.

Les *Moâllakat* que l'on a conservés sont des sortes de chants lyriques : le sujet en est quelquefois emprunté à un événement mémorable, mais, le plus souvent, il n'y est guère question que du poète lui-même ou de ce qui le touche de plus près : sa maîtresse, son cheval, ses chasses, ses festins, ses

combats, son illustre origine, ses libéralités, ses amours, ses vengeances; toute sa libre, insouciante et aventureuse existence. C'est le pur nomade dans toute la vigueur de son énergique personnalité, son dédain de tout ce qui lui paraît étroit et mesquin, sa magnanimité un peu théâtrale, ses passions ardentes, sa sensualité naïve, sa conception de la vie, qu'il rêve pleine de largesses, de plaisirs et de batailles, qu'il aime pour les joies qu'elle donne, qu'il est prêt à quitter sans plaintes inutiles : « La vie, dit Tarafa, est un trésor qui diminue chaque jour; ce que le temps amoindrit sans cesse doit bientôt finir par être anéanti. »

Cette brillante littérature exerça, sans la chercher, une influence qu'il est impossible de méconnaître. Elle fit prévaloir dans les diverses régions de l'Arabie le dialecte du Hedjaz, qu'employaient de préférence les poètes. Elle façonna la langue unique dont tous se servaient pour composer et réciter, que tous s'accoutumaient à entendre et à parler comme le pur idiome de leur race. Par elle se constituait un fonds commun de sentiments, d'idées, de souvenirs, de légendes et, les généalogies aidant, toutes les tribus se rattachant les unes aux autres par des parentés réelles ou imaginaires, les fractions éparses du peuple arabe commençaient vaguement à se sentir une nation.

Les croyances et le culte. — Vers l'unité tendaient aussi, dans leur mouvement confus, les idées et les croyances religieuses. Les Arabes, les *bédouins*[1] surtout, n'ont jamais été de complexion mystique. Crédules plutôt que croyants, leur religion consistait dans un mélange de naturalisme et de fétichisme assez grossier. Les uns adoraient les astres, les autres rendaient un culte à des divinités locales, que figuraient des statuettes ayant la forme humaine, ou même de simples pierres non taillées. Ces dieux appartenaient à l'espèce mal définie des êtres surhumains, avec les *djinn* ou génies, les *ghoul* ou ogres, les *déva* ou démons. On leur apportait des offrandes, on leur immolait des victimes, on les consultait dans les cas embarrassants. Pour interroger les oracles, le procédé le plus employé

1. Gens du désert ou de la campagne.

consistait à mêler dans un sac des flèches sans pointe portant diverses inscriptions, et à en tirer une au hasard. Le poète Imroulkaïs, partant pour aller venger son père, s'arrête pour consulter ainsi le dieu Dhou-l-Kholoça. Trois fois l'oracle rend une réponse négative. Irrité, il saisit les flèches, les brise et jetant les fragments à la face de l'idole : « Misérable, lui crie-t-il, si c'était ton père qui eût été tué, tu ne défendrais pas d'aller le venger! »

Chaque dieu avait son temple : celui de Dhou-l-Kholoça était à Tébâla dans l'Yémen; dans le Nedjd était celui de Rodha; dans l'Irak était celui de Dhou-l-Kabat; dans le Hedjaz ceux de Lat, à Taïf; d'Ozza, à Nakhla; de Monat, entre la Mecque et Yatreb; des gardiens et des ministres y résidaient pour recevoir les offrandes et célébrer les cérémonies d'un culte organisé. Mais rien ne pouvait rivaliser avec la Kaaba de la Mecque. Ce petit temple de forme cubique, bâti en murailles de pierres brutes qui montaient à peine à hauteur d'homme, n'avait eu d'abord qu'une importance toute locale. Mais ses gardiens avaient eu l'habileté de le transformer peu à peu en une sorte de sanctuaire national. Ils y avaient réussi par deux moyens : en réunissant dans son enceinte une multitude d'idoles de toute provenance, jusqu'à trois cent soixante, et en rattachant ses origines aux traditions juives, de plus en plus répandues en Arabie. C'était dans la vallée de la Mecque qu'Ismaël et sa mère Agar avaient été conduits par Abraham; pour eux avait jailli le puits Zemzem; Abraham et Ismaël avaient bâti ensemble la Kaaba, et l'ange Gabriel était venu leur apporter la *Pierre noire*, alors d'une blancheur éclatante, mais noircie depuis par les péchés de ceux qui la touchaient. La Kaaba en était arrivée ainsi à posséder une très vaste clientèle religieuse; c'était le seul temple où l'on vînt en pèlerinage de toute l'Arabie. Elle était à la fois, par une sorte de compromis entre les vieux cultes idolâtriques et les nouvelles croyances monothéistes, la maison de tous les dieux, le Panthéon des divinités régionales et le temple d'Allah-Taâla, le Dieu suprême, le Dieu d'Ismaël et d'Abraham, vers lequel une partie de l'Arabie commençait à se tourner.

Placée comme elle était, en contact avec la Palestine et la Syrie, ces foyers du judaïsme et du christianisme, il n'était pas possible que l'Arabie échappât complètement à l'influence des deux grandes religions monothéistes. Le judaïsme, apporté dans le Hedjaz par les *Nadhir*, les *Koraïza* et les autres tribus émigrées, s'était répandu de proche en proche, avait gagné l'Yémen, où il avait été quelque temps installé comme religion d'État, par les *Tobba*. Le christianisme, pénétrant à la fois au nord par la Syrie, au sud par l'Abyssinie, puissamment soutenu par l'action politique des négus et des empereurs, avait conquis les tribus frontières, sujettes des Ghassanides, une partie des Arabes de la Mésopotamie et de l'Irak et, dans l'Yémen, le pays de Nedjran. En ce temps d'extrême activité religieuse, où, dans le sein même du christianisme, les hétérodoxies pullulaient, il s'était aussi formé en Arabie des sectes particulières, dont la doctrine, faite d'emprunts aux croyances juives et chrétiennes, se donnait comme une restauration de la primitive religion des Arabes. Ces *hanyf* ou dissidents, ainsi appelés parce qu'ils s'écartaient des opinions communes, affirmaient l'existence d'un Dieu unique, le Dieu d'Abraham et d'Ismaël, qui avait suscité les prophètes et accompli ces miracles dont il est parlé dans les livres des juifs et des chrétiens. Ceux qui se rapprochaient le plus du christianisme admettaient la divinité du Christ, mais sous une forme modifiée, et sans accepter la Trinité. Plusieurs, Ouaraka, Othman, fils de Hououaïrith, Obeïdallah, finirent par se faire chrétiens. Ouaraka et un autre *hanyf*, Zaïd, fils d'Amar, peuvent être considérés comme les précurseurs immédiats de Mahomet et, dans une certaine mesure, comme ses maîtres.

III. — Mohammed : fondation de l'Islamisme.

La jeunesse de Mohammed. — Mohammed naquit à la Mecque, le 20 avril 571 de notre ère. Son père Abdallah, fils d'Abd-el-Mottalib, appartenait à la famille koraïchite des Hachem ; sa

mère Amina, fille de Ouahb, était également koraïchite. Les biographies musulmanes enregistrent les prodiges qui annoncent la venue au monde du futur prophète, les aventures merveilleuses qui, dès la tendre enfance, révèlent sa mission. Sa mère a vu en songe une lumière sortie de son sein, qui éclairait les palais de Bosra; la nuit même de sa naissance, quatorze tours du palais de Khosroès s'écroulent, et le *moubédan* ou grand juge des Perses rêve que des chameaux indomptés, traînant des chevaux arabes, passent le Tigre et se répandent à travers les campagnes. Chez sa nourrice, la bédouine Halima, l'enfant est un jour saisi par deux hommes vêtus de blanc qui l'étendent par terre et lui ouvrent la poitrine : ce sont des anges qui ont pris son cœur pour le laver dans la neige et le remplir de foi et de piété. A douze ans, dans un voyage en Syrie où il accompagne son oncle Abou-Taleb, le moine chrétien Bahyra reconnaît à des signes mystérieux et prédit ses glorieuses destinées. Si tant est que cette dernière anecdote soit authentique, l'horoscope ne paraît pas avoir fait grande impression sur la famille de Mohammed, fort peu disposée à voir en lui un personnage d'importance. Bien triste avait été son entrée dans la vie : avant de naître il avait perdu son père Abdallah, mort à Yatreb, au retour d'un voyage en Syrie; il n'avait que six ans quand sa mère Amina, femme d'une nature nerveuse et maladive, lui fut à son tour enlevée. Une maisonnette, une esclave noire, cinq chameaux et quelques brebis formaient tout l'héritage de l'orphelin. Son grand-père Abd-el-Mottalib le recueillit, mais il mourut deux ans après, le laissant à la tutelle de son oncle Abou-Taleb, homme au cœur généreux, mais si pauvre qu'il ne suffisait pas à élever ses propres enfants. Mohammed eut besoin d'un gagne-pain : il exerça le métier de berger, que les Mecquois laissaient ordinairement aux filles et aux esclaves. Plus tard il se consolait d'avoir passé par une condition aussi humble, en rappelant qu'elle avait été celle de Moïse et de David, et que c'était parmi les bergers que Dieu avait toujours choisi ses prophètes.

Il y avait alors à la Mecque une parente éloignée de Mohammed, appelée Khadidja. Restée veuve après un double mariage, elle

gérait elle-même ses biens qui étaient considérables. Comme tous les Mecquois riches, elle faisait le commerce des caravanes. Abou-Taleb conseilla à Mohammed d'entrer à son service et se charger de la négociation; au lieu du salaire habituel de deux jeunes chameaux, que Khadidja donnait pour un voyage, il obtint, à titre de parent, double paye pour son neveu. Devenu le facteur de Khadidja, Mohammed lui plut, moins peut-être par ses bons services que par la distinction de sa nature douce et rêveuse. Elle lui proposa de l'épouser. Il avait alors vingt-neuf ans et elle touchait à la quarantaine, mais il ne paraît pas que personne autour d'eux fût choqué de cette différence d'âge; par contre, le père de Khadidja, Khoouaïled, trouvait trop forte la disproportion des fortunes : il fallut surprendre son consentement après boire. Ce mariage fut dans la vie de Mohammed un événement décisif : sans parler de l'influence qu'exercèrent sur son développement moral l'esprit élevé et la noblesse d'âme de Khadidja, de l'énergie avec laquelle elle le soutint et le réconforta dans ses premières épreuves, il dut à la fortune qu'elle lui apportait une situation indépendante et une importance sociale que ses seuls mérites n'auraient pu lui valoir. On compte désormais avec le fils d'Abdallah; ses parents, devenus bientôt ses obligés, se serrent autour de lui; ses compatriotes rendent justice à la droiture de son caractère; on l'appelle *El Amin*, l'homme sûr : c'est à lui qu'on s'adresse quand on a un dépôt à placer, un litige à régler par arbitrage. Lors de la reconstruction de la Kaaba, en partie détruite par une inondation, les quatre tribus koraïchites qui se sont partagé le travail se disputent l'honneur de replacer la *Pierre noire*. Mohammed, pris pour juge, conseille de poser la pierre sur un manteau dont chacun des quatre partis soulèvera un coin; d'un commun accord on le désigne pour prendre la pierre dans ses mains et la mettre à la place qu'elle doit occuper.

Vocation de Mohammed. — Mohammed avait alors trente-cinq ans. C'était un homme de stature moyenne, solidement charpenté, avec de larges épaules, la poitrine bien développée, la tête forte, une figure ovale et légèrement colorée, encadrée d'une barbe épaisse et de cheveux noirs qui retombaient en boucles

sur ses épaules. Il avait le front large, le nez long et légèrement recourbé, la bouche grande, de belles dents un peu écartées, des yeux noirs et brillants, bien garnis de cils; entre ses sourcils allongés et fins se dessinait une veine que les émotions gonflaient. Sa physionomie était ouverte, bien qu'il ne regardât jamais en face. Il se tenait mal, un peu voûté; sa démarche était rapide mais lourde : il avait toujours l'air de gravir une montagne. Il prenait grand soin de sa personne, se lavait plusieurs fois par jour, se baignait souvent, parfumait sa barbe et ses cheveux. Simple dans ses goûts et ses habitudes, il s'occupait lui-même à traire ses brebis, s'asseyait sur le sol pour raccommoder ses habits et ses chaussures. D'abord facile, d'humeur patiente et douce, jamais il ne rompait le premier un entretien commencé; si quelqu'un lui prenait la main, il la laissait aussi longtemps que celui qui l'avait abordé ne retirait pas la sienne. Avec de remarquables qualités, des vertus auxquelles l'estime publique rendait hommage, il y avait chez lui un défaut d'équilibre moral qui tenait à sa santé. Il parlait peu et jamais sans nécessité; il ne pouvait supporter certaines odeurs; il était sujet à des faiblesses et à des abattements; lorsqu'il était malade, il avait des plaintes d'enfant et, selon le mot de sa femme Aïcha, il cornait comme un chameau. De bonne heure il avait ressenti des troubles nerveux qui, grandissant avec l'âge, donnèrent lieu à de véritables crises. Il éprouvait d'abord une sensation d'accablement; ses extrémités devenaient froides; il tremblait comme quelqu'un qui a la fièvre, et demandait qu'on le couvrît; alors ses oreilles tintaient fortement; ses yeux s'égaraient, puis restaient fixes; sa tête avait des mouvements convulsifs; de grosses gouttes de sueur, roulant sur son visage, annonçaient la fin de la crise : ou bien il tombait à terre comme un homme ivre, et les assistants lui jetaient de l'eau sur la figure. Ce sont là les symptômes d'une hystérie bien caractérisée. On sait que ces sortes d'affections prédisposent à l'exaltation mystique et à la manie des grandeurs.

Depuis que son mariage lui avait fait des loisirs, Mohammed, à l'exemple des *hanyf*, sous l'influence de certains d'entre eux et comme la plupart des esprits élevés, des cerveaux troublés

et des imaginations ardentes de ce temps, était obsédé par le problème religieux. Son âme inquiète ne se contentait plus du culte régnant et de son grossier naturalisme. Il cherchait un autre dieu que Hobbal et Ozza. Tous les ans, il faisait sur le mont Hira, près de la Mecque, une retraite d'un mois pour se livrer à la méditation, au jeûne et à la prière. Seul il errait parmi les sites sauvages de la triste montagne toujours brûlée par le soleil. Il avait alors des rêves, des cauchemars, des hallucinations; tout éveillé, il entendait des voix sortant des pierres et des collines. Il avait quarante ans lorsqu'eut lieu, vers l'an 611, l'apparition qui allait décider du reste de sa vie. Un être surnaturel se montra devant lui et l'appela par son nom en disant le mot : *Ikra* (lis!). Puis les visions se succédèrent. Il fut d'abord épouvanté; il se croyait possédé des démons; il avait peur de devenir fou, il eut des pensées de suicide. Khadidja s'efforça de le calmer. Elle alla consulter son cousin Ouaraka, le *hanyf*, « qui avait étudié les livres et avait beaucoup appris en écoutant les docteurs des Juifs et des Chrétiens ». — « Dieu saint! s'écria Ouaraka, c'est l'ange Gabriel, celui qui autrefois venait trouver Mouça[1], qui est apparu à ton mari, et sans doute il sera le prophète de notre nation! » Rassuré, encouragé, Mohammed se décida à croire que l'obsession dont il souffrait était de source divine et qu'il était choisi pour transmettre aux Arabes la révélation de la vraie foi. La *sourate* du Koran qui commence par les mots : *Lève-toi, toi qui es enveloppé de ton manteau*, et dans laquelle il est interpellé « d'avertir les hommes et de les appeler à Dieu », marque le moment où il est convaincu de sa mission et résolu à l'accomplir. Alors commence la composition du Koran, dont les *sourates* jaillissent une à une, au gré de l'inspiration, sous l'empire des circonstances, dans un enfantement parfois douloureux. Les entretiens de Ouaraka et de Zaïd, des esclaves chrétiens vivant à la Mecque, des rabbins juifs du Hedjaz, lui font connaître d'une manière indirecte l'Ancien et le Nouveau Testament, le mettent au fait des légendes et des traditions bibliques. Sa doctrine, qui n'est guère

1. Moïse.

au début que celle des *hanyf*, consiste dans l'*Islam* : c'est l'*abandon*, la soumission à la volonté du Dieu tout-puissant qui a suscité des prophètes et Mohammed après eux, qui doit distribuer, au sortir de la vie, les peines et les récompenses.

Premiers disciples et premières persécutions. — Ce fut dans son entourage qu'il trouva ses premiers disciples : Khadidja, qui avant lui-même avait cru en sa mission; le jeune Ali, fils de son oncle Abou-Taleb, qu'il avait recueilli pendant une famine; son affranchi Zaïd, fils de Haritha; quelques personnages de marque, comme son ami Abou-Bekr; Omar, Othman, mais surtout des jeunes gens, des étrangers, des femmes, des esclaves. La propagande se fit d'abord d'une façon timide, dans le secret de l'intimité. Mohammed ne s'attaquait pas ouvertement au culte des idoles; il continuait de faire ses dévotions à la Kaaba; il ne s'ouvrait qu'à des personnes sûres et déjà préparées par les entretiens de ses amis. Quand le moment lui sembla venu de parler plus haut, il essaya d'entraîner sa famille. Il réunit dans un grand repas tous ses proches, au nombre d'environ quarante, leur annonça qu'il leur apportait les biens de ce monde et de l'autre, et demanda qui d'entre eux voulait l'aider dans son œuvre et devenir son frère, son délégué, son vicaire. Seul le jeune Ali répondit à cet appel. Les autres restaient muets, et quand Mohammed en embrassant son cousin l'eut proclamé son lieutenant, à qui tous devraient obéissance, les convives éclatèrent de rire et dirent à Abou-Taleb : « Maintenant ce sera à toi d'obéir à ton fils ». Malgré ces railleries, l'esprit de famille était si puissant parmi les Arabes, que les Hachem, Abou-Taleb en tête, sans adhérer, pour la plupart, aux doctrines de Mahomet, le couvrirent de leur protection, quand sa prédication devenue publique et ses attaques contre le culte établi eurent ameuté la foule des Koraïchites. Vainement les chefs de l'aristocratie mecquoise allèrent demander à Abou-Taleb ou de fermer la bouche à son neveu, ou de l'abandonner à leur vengeance. Abou-Taleb se borna à informer Mohammed de leurs menaces, l'engageant doucement à ne pas attirer de grands malheurs sur lui et sur les siens. « Par Allah! s'écria l'ardent novateur, si l'on mettait

le soleil dans ma droite et la lune dans ma gauche, je ne renoncerais pas à mon œuvre. » Il s'en allait, les larmes aux yeux. Abou-Taleb le rappela : « Fils de mon frère, reviens et tiens tous les discours que tu voudras; par Dieu tout-puissant, rien ne me décidera jamais à te livrer. » N'osant user de violence et provoquer ainsi une lutte qui aurait pu être sanglante, les Koraïchites entamèrent contre Mohammed une guerre de railleries, de sarcasmes et d'insultes : ils le traitaient de fou, de charlatan, d'imposteur, le mettaient au défi de prouver sa mission par des miracles, l'accusaient de reproduire des fables anciennes, de se faire souffler par des étrangers pour dénigrer la religion nationale. Les plus animés lui jetaient de la boue et des pierres, lui crachaient au visage; une fois on faillit l'étrangler. L'énergique attitude de ses parents préservait seule sa vie. On n'osait pas davantage toucher à Abou-Bekr, à Omar, à Othman, à Ali; mais les pauvres gens, les esclaves qui n'avaient point de parenté puissante étaient moins épargnés : on les maltraitait, on les torturait; plusieurs furent mis à mort. Mohammed conseilla à ceux dont la situation devenait intolérable de se retirer en Abyssinie. Ils y furent bien accueillis et le roi refusa de les livrer aux Koraïchites. Il ne voyait en eux que les adeptes d'une secte chrétienne, et la *sourate* que Mohammed lui envoya, dans laquelle il est question de l'apparition du Saint-Esprit à la Vierge, sous la figure d'un beau jeune homme, n'était pas pour le détromper. Vers le même temps, à la Mecque, Mohammed acceptait une sorte de compromis. Il consentait à reconnaître, comme des puissances intermédiaires entre Dieu et l'homme, les divinités Lat, Ozza et Monat; les Koraïchites, de leur côté, se prosterneraient avec lui au nom d'Allah. Mais il rougit bientôt de sa faiblesse et rétracta ces concessions. Les hostilités recommencèrent. Le Prophète, ses adhérents, sa famille furent mis en interdit; les autres Koraïchites s'engageaient par un acte en règle à ne pas s'allier à eux par des mariages, à ne rien leur acheter ni leur vendre, à ne pas même leur parler. Cet acharnement, la mort de Khadidja, celle d'Abou-Taleb, qui malgré tout l'avait toujours soutenu et dont un redoublement de persécution lui fit sentir

plus cruellement la perte, décidèrent Mohammed à chercher au dehors le point d'appui que la Mecque se refusait à lui fournir. Depuis quelque temps, il profitait des pèlerinages pour prêcher les Arabes du dehors; sa réputation se répandait ainsi de tous côtés; mais aucune tribu ne se prononçait en sa faveur. Il essaya d'entraîner à son parti la ville de Taïf, située à trois journées de la Mecque, et y fit un voyage, accompagné de son affranchi Zaïd. Les chefs le reçurent avec des paroles de mépris, la populace le chassa à coups de pierres.

L'hégire. — Il réussit mieux auprès des habitants d'Yatreb. Les tribus arabes des Aus et des Khazradj, qui habitaient cette ville et ses environs, vivaient mêlées aux tribus juives; elles avaient adopté en partie leur religion, ou s'étaient tout au moins laissé pénétrer par leurs croyances et leurs espoirs messianiques. Elles étaient toutes disposées à voir dans Mohammed le Messie annoncé par les Juifs, mais un Messie arabe, une sorte de prophète des gentils, qui ne viendrait pas pour les Juifs seuls. Arabes ou Juifs, tous les gens d'Yatreb étaient mal vus de ceux de la Mecque et le leur rendaient. L'hostilité des Koraïchites était un titre à leur sympathie. Au pèlerinage de 621, six hommes de la tribu des Khazradj eurent une entrevue avec Mohammed dans la vallée de Mina : il exposa sa doctrine, récita les *sourates* déjà composées du Koran et emporta l'adhésion de ses auditeurs. Comme il parlait de se rendre avec eux dans leur ville, ils demandèrent qu'on leur laissât le temps de préparer le terrain, de propager les croyances qu'ils venaient d'accepter, de concilier les partis en lutte. Rendez-vous fut pris pour l'année suivante. Cette fois, soixante-dix hommes et deux femmes d'Yatreb se rencontrèrent avec Mohammed sur la colline d'Akaba. Le Prophète était accompagné de son oncle Abbas, qui leur demanda s'ils sauraient défendre celui qui allait se confier à eux. Ils répondirent affirmativement et, se tournant vers Mohammed, l'invitèrent à faire connaître ses conditions. Ils lui jurèrent de n'adorer que son Dieu, d'observer les préceptes de sa religion, de lui obéir, de le défendre, lui et ses compagnons, comme ils défendraient leurs femmes et leurs enfants. Lui, de son côté, promit d'être l'ami de leurs amis, de ne jamais les

abandonner, de vivre et de mourir avec eux. Chacun des assistants vint lui toucher la main et engager ainsi sa foi.

Alors commença l'émigration. Ils s'en allaient isolément ou par petits groupes, pour que leur départ ne fût pas empêché. Mohammed, Abou-Bekr et Ali restèrent les derniers. Les Koraïchites, qui avaient l'éveil, les surveillaient de près; ils ne doutaient pas qu'une fois à Yatreb Mohammed n'armât contre eux les Aus et les Khazradj. Un conseil fut tenu dans le Dar-en-Nadoua : on décida de le mettre à mort. Pour éviter d'attirer sur une seule maison la vengeance de ses parents, il fut convenu que onze hommes des principales familles prendraient part au meurtre. Informé de ce complot, Mohammed n'hésita plus à partir; depuis longtemps Abou-Bekr avait tout préparé : de l'argent, des chameaux, un guide. Le dévoué Ali, enveloppé du manteau vert du Prophète, s'étendit sur son lit, déjouant ainsi la vigilance de ses ennemis. Mohammed et Abou-Bekr sortirent de la ville, et pendant qu'on les cherchait sur la route d'Yatreb, s'abritèrent dans une caverne du mont Thour, situé au sud de la Mecque, dans la direction opposée. Au bout de trois jours, quand la poursuite se fut ralentie, ils en sortirent et gagnèrent sans encombre Yatreb, où Ali vint bientôt les rejoindre. La fuite ou *hégire* était accomplie : l'ère musulmane commençait (24 septembre 622).

A Yatreb, devenue Médine, la *Ville* par excellence, Mohammed s'occupa d'organiser le culte et du même coup le gouvernement. On construisit, avec des murs de pierres et de briques et des troncs de palmiers disposés en colonnes pour supporter le toit, une mosquée où les fidèles se réunissaient pour la prière. L'affranchi mulâtre Bilal, choisi à cause de sa voix retentissante, fut chargé de les appeler quand il était temps : il fut le premier *muezzin*. Tous les *croyants* [1] étaient astreints à prélever sur leurs biens une dîme, le *zekkat* ou part de Dieu, que le Prophète et ses représentants appliquaient au soulagement des pauvres ou aux besoins de l'État. Mohammed était absolument sûr des *Mohadjir*, ou émigrés mecquois qui s'étaient exilés pour

1. *Mosleміne*, musulmans.

lui. Le plus grand nombre des Médinois l'avaient accueilli avec enthousiasme : il les appela les *Ansâr* ou défenseurs. Pour prévenir les conflits, il établit entre les deux catégories de Musulmans une fraternité religieuse : tout Mohadjir devint le frère d'un Ansâr, et cette parenté d'adoption était si étroite qu'elle primait les liens du sang. Tout cela ne s'exécuta point sans faire murmurer quelques Aus et quelques Khazradj. Mais l'opposition la plus gênante était celle des Juifs. Mohammed les avait d'abord ménagés, comptant trouver en eux ses alliés naturels : n'était-il pas le continuateur de leurs prophètes, le Messie qu'ils attendaient? Mais les Juifs, à quelques exceptions près, refusaient de le reconnaître pour tel, discutaient, argumentaient contre lui, avec une insistance que rendait parfois embarrassante leur érudition théologique. L'irritation du Prophète devait avoir pour eux de terribles effets. Pour le moment, elle se traduisit par des changements qui annonçaient une complète rupture avec le judaïsme. Jusque-là les Musulmans avaient suivi les jeûnes des Juifs et prié comme eux la face tournée vers Jérusalem. Désormais ils eurent un jeûne à part, celui de Ramadhan, et la *Kibla*, le point vers lequel ils s'orientaient en priant, ne fut plus le temple de Jérusalem, mais la Kaaba de la Mecque.

Combat de Bedr. — Le caractère de Mohammed avait changé. Les persécutions, les humiliations, l'exil avaient altéré sa douceur native. Lui qui naguère prêchait la patience et la résignation, il n'a plus maintenant à la bouche que des paroles de colère et de vengeance : « Tuez les infidèles où vous les trouverez, faites-les prisonniers, assiégez-les, mettez-vous en embuscade contre eux! » Les infidèles, ce sont surtout les Mecquois qui n'ont pas voulu croire en lui. Dès la première année de l'hégire, il organise contre eux une guerre de course qui n'a pas d'abord grand succès. En janvier 624, il est informé du retour d'une caravane qu'il a vainement poursuivie quelques mois auparavant, lorsqu'elle se rendait en Syrie. Il décide de l'enlever et sort de Médine avec 314 hommes. Le chef de la caravane, Abou-Soféïan, averti, fait demander secours à la Mecque. Toute la population valide, un millier d'hommes, sort en toute hâte.

Cependant Abou-Soféïan, ayant réussi à éviter la rencontre de Mohammed, en prévint la petite armée koraïchite, qui s'était croisée avec lui. 300 hommes, jugeant la campagne terminée, rentrèrent à la Mecque; les autres s'avancèrent jusqu'au puits de Bedr, où ils trouvèrent les Musulmans. Après une courte hésitation, ils attaquèrent. Le Prophète promit à ses fidèles que tous ceux qui mourraient ce jour-là d'une blessure reçue en face iraient droit en paradis. « Quoi, s'écria un jeune homme qui se tenait près de lui en mangeant quelques dattes, il ne faut, pour entrer en paradis, que se faire tuer par ces gens-là? » Il jette ses dattes, tire son sabre, se lance dans la mêlée et succombe, mais non sans avoir renversé plusieurs ennemis. Cet élan fanatique était irrésistible; les Koraïchites furent culbutés. Le combat fut beaucoup plus sanglant que ne l'étaient d'ordinaire les rencontres entre Arabes; les Musulmans perdirent 14 hommes; 70 Koraïchites restèrent sur le terrain et parmi eux, entre autres personnages, Abou-Djahl, l'ennemi particulier du Prophète. Les prisonniers étaient également au nombre de 70; deux seulement furent mis à mort; les autres furent traités avec humanité, mis à rançon ou relâchés gratuitement.

Cette victoire fortifiait la position de Mohammed à Médine. Il en profita pour assouvir ses rancunes contre les Juifs. Plusieurs, qui s'étaient signalés par leur hostilité contre le Prophète, furent assassinés; ces meurtres restèrent impunis. Sous le premier prétexte, les *Kaïnoka*, qui habitaient un faubourg de Médine où ils faisaient le métier d'orfèvres et de forgerons, furent assaillis par les forces musulmanes. Ils résistèrent quinze jours, au bout desquels ils durent se rendre à discrétion. Grâce à l'intercession d'un chef khazradj, on leur fit grâce de la vie; mais on les expulsa de Médine et on prit leurs biens, que Mohammed distribua à ses hommes, après en avoir prélevé pour lui le cinquième. Un peu après, ce fut le tour d'une autre tribu juive, les *Nadhir*; à la suite d'une courte guerre, ils sortirent du territoire de Médine; leurs propriétés furent réparties entre les Mohadjir.

Combat d'Ohod; guerre du Fossé. — La guerre contre les Koraïchites continuait. Après quelques escarmouches, les

Mecquois, entraînant avec eux leurs confédérés les *Ahabich* et les *Kinana*, nomades des bords de la mer Rouge, formèrent une armée de 3000 hommes. Abou-Soféïan, qui la commandait, marcha sur Médine. Sa femme Hind et d'autres femmes koraïchites suivaient, en frappant sur des tambourins et en chantant des chants de guerre entrecoupés de cris de vengeance. Mohammed aurait voulu garder la défensive; mais le souvenir de Bedr exaltait ses hommes : il fallut les mener à l'ennemi. La rencontre eut lieu au pied du mont Ohod. Cette fois le Prophète ne se tint pas à l'écart, à prier et à trembler, comme dans la journée de Bedr : il prit part à l'action, que sa présence n'empêcha pas de tourner en défaite. Hamza, son oncle, « le lion de Dieu », fut tué; lui-même, blessé au visage, ne dut la vie qu'au dévouement de quelques intrépides qui le couvrirent de leurs corps. Les Koraïchites, maîtres du champ de bataille, mutilèrent les cadavres des Musulmans; mais ce fut tout le parti qu'ils tirèrent de leur victoire. Mohammed eut le temps de reprendre haleine, de raffermir la confiance ébranlée de ses fidèles et d'organiser chez les nomades une active propagande, qui coûta la vie à plusieurs de ses missionnaires.

Cependant les chefs des *Nadhir*, qu'il avait chassés du territoire de Médine, se chargèrent de réveiller l'ardeur des Koraïchites. Ils attirèrent à eux les *Ahabich*, les *Kinana*, plusieurs tribus du Nedjd, comme les *Solaïm* et les *Ghatafan*. Au commencement de l'année 627, 10 000 hommes marchèrent contre Médine. Pour l'Arabie, c'était une armée formidable, à laquelle se joignirent bientôt les *Koraïza*, la seule tribu juive qui jusque-là fût demeurée en paix avec les Musulmans. Mohammed, sur le conseil du Persan Selman, couvrit d'un mur et d'un retranchement la partie de la ville qui n'était pas close de murs. Cet obstacle imprévu arrêta net les assaillants. Ils essayèrent d'attirer les Musulmans à une action en rase campagne; mais le Prophète était parvenu à imposer à ses hommes une stricte discipline : ils ne bougèrent pas. Tout se borna à quelques combats singuliers, dans lesquels Ali déploya sa brillante valeur. Cependant les confédérés souffraient des intempéries : leurs montures et leurs bestiaux périssaient; la pluie

éteignait leurs feux; le vent déchirait leurs tentes et renversait leurs chaudières. Des émissaires de Mohammed, répandus dans leurs rangs, semaient le soupçon et la discorde. Les Koraïchites, Abou-Soféïan en tête, décampèrent les premiers; puis ce fut le tour des contingents du Nedjd. A peine dégagé, Mohammed tomba sur les Koraïza, les assiégea dans leurs *outoum* et, quand ils se furent rendus, massacra impitoyablement jusqu'au dernier homme. Les femmes et les enfants furent vendus comme esclaves, les biens des victimes partagés entre les vainqueurs.

Soumission de la Mecque. — La terreur, la persuasion, l'appât du butin, tout-puissant sur l'âme avide des bédouins, amenaient chaque jour de nouvelles recrues. L'Islamisme, de secte persécutée, passait au rang de religion militante et victorieuse. Pour faciliter les conversions, Mohammed affectait de se rattacher, sinon aux croyances, du moins aux rites de l'ancien culte. La sixième année de l'hégire, il annonça l'intention d'accomplir le pèlerinage de la Kaaba. Les Mecquois inquiets lui barrèrent d'abord la route; puis, comme il protestait de ses intentions pacifiques, ils conclurent avec lui une trêve, à la faveur de aquelle il put faire, l'année suivante, aux lieux saints *la visite de l'accomplissement*. Il arriva escorté de deux mille hommes, exécuta autour du temple les sept tournées processionnelles, immola des chameaux dans la vallée de Mina et repartit, après en avoir imposé à ses anciens compatriotes par le déploiement de sa puissance. Il venait d'enlever les châteaux forts des Juifs de Khaïbar; il envoyait des messages portant sommation de se convertir, non seulement aux chefs arabes, comme le roi chrétien du Yémama et le roi des Ghassanides, mais au vice-roi persan de l'Yémen, au gouverneur byzantin de l'Égypte, au roi d'Abyssinie, même aux souverains des deux grandes monarchies d'Orient, l'empereur grec et le roi de Perse. Khosroès Parouiz déchira sa lettre avec mépris; celle qui était envoyée à Héraclius ne lui parvint pas, ou il n'y prit pas garde. Mais le vice-roi d'Yémen, Badhan, se déclara musulman; le copte Djarih, qui s'était rendu à peu près indépendant en Égypte, demanda du temps pour se prononcer, mais envoya

une réponse flatteuse, accompagnée de présents. Un petit corps musulman, qui était venu tâter les frontières de la Syrie, fut écrasé; mais ce lointain échec eut peu de retentissement et ne porta aucune atteinte au prestige du Prophète. D'importantes tribus nomades, les *Solaïm*, les *Abs*, les *Dhobyan*, se joignaient à lui. Même les Koraïchites étaient ébranlés : quelques-uns des plus considérables, Othman, fils de Talha, qui avait la *hidjaba* ou garde des clefs du temple, Amr, le plus subtil des politiques mecquois, Khalid, l'excellent capitaine qui avait gagné la bataille d'Ohod, venaient à Médine apporter leur soumission. Mohammed jugea le moment arrivé de mettre la main sur la Mecque. Outre que son orgueil se délectait à l'idée de rentrer en maître dans la ville qu'il avait quittée en fugitif, il importait fort au succès de l'Islamisme de s'annexer la cité des pèlerinages, la métropole religieuse de l'Arabie. La trêve de dix ans, récemmeut conclue avec les Koraïchites, n'était pas pour le gêner beaucoup : précisément les *Benou-Bakr*, leurs clients, venaient d'attaquer les *Khozaa*, qu'il protégeait. Le prétexte était tout trouvé. Sans tenir compte des excuses et des satisfactions qu'offraient les Koraïchites, il fit ses préparatifs rapidement et dans le plus grand secret. Les Mecquois se demandaient encore quelles étaient ses intentions, qu'il était devant leur ville avec les Mohadjir, les Ansâr et les auxiliaires bédouins accourus au premier appel. Il avait 10 000 hommes ivres d'enthousiasme, de vengeance ou de convoitise. La résistance était impossible; les Koraïchites le comprirent, et leur chef le plus énergique, Abou-Soféïan lui-même, alla au camp de Mohammed négocier une capitulation. Il fut convenu que tous ceux qui se tiendraient enfermés dans leurs maisons ou dans la Kaaba seraient épargnés; quelques intraitables essayèrent seuls d'arrêter l'armée musulmane, qui en eut facilement raison. Monté sur sa chamelle, la tête couverte d'un turban noir, le Prophète se rendit à la Kaaba. Il en fit sept fois le tour, toucha respectueusement la *Pierre noire* du bâton recourbé qu'il tenait à la main et ordonna d'abattre les images et les idoles. Tous les Mecquois vinrent lui prêter le serment d'obéissance. Par un calcul de profonde politique ou par un réveil d'affection pour

la tribu dont il était sorti, il accorda une amnistie générale, dont dix personnes seulement étaient exceptées; encore finit-il par gracier six d'entre elles. On était au mois de Ramadhan de la huitième année de l'hégire (janvier 630).

Conversion de l'Arabie. — Les événements qui suivirent justifient l'importance que Mohammed attachait à la conquête de la Mecque. L'effet produit fut considérable. La neuvième année de l'hégire s'appelle dans l'histoire musulmane l'*année des ambassades*. Il en arrivait de partout, du Hedjaz, de l'Yémen, du Mahra, de l'Oman, du Nedjd; les idolâtres laissaient détruire leurs idoles; même des populations jusqu'alors chrétiennes acceptaient l'Islamisme. Cependant il y eut encore quelques résistances. Aux portes mêmes de la Mecque, la grande tribu des *Haouazin* ne céda qu'après avoir livré, à Honaïn, une furieuse bataille; les gens de Taïf, enfermés dans leur ville, se défendirent avec succès contre le Prophète en personne. Cependant, harcelés par les nomades, ils se décidèrent à offrir leur soumission, mais ils demandaient qu'on les dispensât de la prière et qu'on leur laissât pendant trois ans leur dieu Lat. Mohammed n'était pas éloigné de souscrire à ce singulier compromis; ce fut Omar qui l'en empêcha. Comme tant d'autres, les Taïfites cédaient à la force, comptant bien qu'ils pourraient un jour se délivrer du joug qu'il leur fallait subir. Le Prophète n'ignorait pas ces dispositions, qu'on ne prenait guère la peine de dissimuler. S'il avait pu se faire quelque illusion, les révoltes, les apostasies, succédant presque aussitôt aux conversions, vinrent lui rappeler la versatilité de ses compatriotes. Sans se laisser distraire par des incidents qu'il appréciait à leur valeur, Mohammed préparait une expédition contre la Syrie. Au moment où il mourut, l'armée était rassemblée, le chef désigné. On peut voir dans ces projets de conquête l'essor d'une ambition grandissante; ils révèlent aussi l'homme d'État perspicace qu'était devenu le contemplatif rêveur d'autrefois. Le nombre de ses partisans, infime tant qu'il ne s'annonçait que comme un apôtre pacifique, avait grandi du jour où il offrait, à qui voulait le suivre, la guerre, le pillage et la dépouille des infidèles. La masse des Arabes était bien éloignée de l'enthou-

siasme sincère des premiers croyants; il fallait, pour les attacher à la foi nouvelle, séduire leurs imaginations, flatter leurs instincts batailleurs et cupides. L'Islamisme ne pouvait vivre et se répandre qu'en sortant de l'Arabie les armes à la main; s'il s'y cantonnait, il était condamné à périr dans les guerres civiles et l'anarchie.

Mort de Mohammed. — Au mois de mars 632, Mohammed accomplit, au milieu d'un grand concours de peuple, le pèlerinage de la Mecque, son pèlerinage d'adieu. Puis il rentra à Médine, d'où il ne devait plus sortir. Ses forces déclinaient visiblement. Au mois de mai, il tomba malade et, sentant la mort prochaine, il s'y prépara avec sérénité. Ses derniers moments sont empreints d'une véritable grandeur : il parle et agit en chef d'État et en chef de religion, donnant ses instructions suprêmes à son général Ouçama, offrant réparation à tous ceux qui auraient souffert de sa part quelque injustice, recommandant à la sollicitude des Musulmans ses fidèles Ansâr et à Dieu tous les Musulmans. Le lundi 12 du mois de Rabi Ier (8 juin), il parut encore à la mosquée, le front enveloppé d'un bandeau, appuyé sur ses deux cousins, Ali et Fadhl. Il parla au peuple et prit part à la prière du matin. Il rentra ensuite dans la maison d'Aïcha, sa femme préférée, et s'étendit sur son lit. L'agonie commença : il avait auprès de lui un vase plein d'eau où il trempait sa main pour la porter à son front brûlant de fièvre. Ses dernières paroles furent des invocations et des prières : « Oh! mon Dieu, aide-moi à supporter l'angoisse de la mort... Mon Dieu, avec le compagnon d'en haut! » Puis sa tête s'appesantit et retomba sur le sein d'Aïcha. Elle le regarda : ses yeux étaient fixes, ses traits immobiles. Elle reposa doucement la tête sur un coussin, se mit à gémir et à se frapper le visage. Le Prophète était mort.

L'œuvre de Mohammed : le Koran. — Il ne mourait pas tout entier. La tâche à laquelle il avait voué sa vie était accomplie. L'Arabie, qu'il avait trouvée morcelée en tribus ennemies, dans l'anarchie sociale et morale et la confusion des croyances, formait maintenant un État théocratique, ayant sa loi et sa foi communes. L'œuvre politique faillit ne pas lui survivre

et ne dura qu'en se transformant; l'œuvre religieuse était plus solide : après de longs siècles écoulés, l'Islamisme vit toujours et rien ne fait supposer qu'il doive prochainement disparaître. Bien qu'il ait, lui aussi, subi des altérations, il cherche toujours dans le Koran, aujourd'hui comme alors, l'exposé de son dogme, les rites de son culte, les règles de sa morale, les principes de sa législation, et cette parole, l'une des dernières qu'ait dites le Prophète, est encore obéie : « Que le Koran vous serve toujours de guide. Faites ce qu'il vous prescrit ou vous permet. Évitez ce qu'il vous défend. »

Le mot *Koran* signifie *lecture*, *récitation*. Le livre qu'on appelle ainsi est l'ensemble des récitations sacrées de Mohammed, des paroles qu'il prononçait comme prophète inspiré et que lui dictait la révélation divine. Ses auditeurs les écrivaient sur des bandelettes de papier ou de parchemin, sur des feuilles de palmier, des pierres, des os, ou les recueillaient simplement dans leur mémoire, qui était exercée et sûre. Ce ne fut qu'après sa mort que ses compagnons Abou-Bekr et Omar chargèrent son ancien secrétaire, Zeïd-ibn-Tsabit, de rassembler pour leur usage les fragments dispersés du livre saint. D'autres manuscrits furent ensuite établis; mais ils donnaient souvent des versions différentes; le khalife Othman, après qu'on eut procédé à une rédaction définitive, ordonna de détruire toutes les variantes. Il n'y eut plus ainsi qu'un texte officiel, dont les copies furent répandues dans le monde musulman, et qui n'a plus été modifié depuis. Il se partage en 116 *sourates*, ou chapitres, subdivisées en versets, fort inégales en étendue et en importance : la plus longue contient 287 versets, la plus courte n'en a que 3. Elles ne sont rangées ni suivant les matières, ni d'après l'ordre chronologique : il semble que dans le classement on n'ait tenu compte que des dimensions, mettant la plus longue en tête pour finir par la plus courte. Chacune des *sourates* ne forme même pas un ensemble. Beaucoup contiennent des morceaux disparates, sans lien logique, sans rapport entre eux. Cette confusion rend assez pénible la lecture du Koran. C'est un défaut dont les musulmans sont peu frappés : pour eux le Koran, étant la parole même de Dieu, le Livre par excellence, est parfait de

tous points. Les orientalistes européens ne partagent pas tous cette admiration sans réserve; quelques-uns voient dans le Koran les traces d'une composition difficile, une prolixité fastidieuse, du mauvais goût, une langue pénible, incorrecte, chargée d'expressions étrangères; d'autres, par contre, vantent la majesté soutenue du ton, l'éclat des images, la richesse variée des descriptions, la pureté du style, et admettent volontiers les conversions instantanées produites par la seule lecture d'une *sourate*. Mohammed, qui ne savait ni lire ni écrire, n'était sans doute pas un littérateur aussi raffiné que les poètes de son temps; mais, à défaut de l'art consommé qui charme les délicats, il eut l'éloquence puissante, faite de grandes idées et de fortes passions, qui va au cœur des simples et qui entraîne les foules. Ceux qui acceptèrent volontairement l'Islam, et qui en furent les martyrs enthousiastes ou les fanatiques apôtres, n'étaient point séduits par des beautés littéraires. Le Koran fut pour eux le livre divin, parce qu'il répondait à leurs aspirations religieuses, parce qu'il fournissait à leurs âmes inquiètes des affirmations précises, qu'ils embrassaient comme des certitudes, parce qu'il leur donnait, pour gouverner leur vie, des règles positives, qu'ils n'avaient qu'à suivre pour assurer leur bonheur ici-bas et leur salut dans l'éternité.

Le dogme musulman, tel qu'il est exposé dans le *Koran* et dans la *Sounna* ou tradition qui le complète, est d'une extrême simplicité. L'unité et la toute-puissance de Dieu, la vie future avec les peines et les récompenses, la mission divine de Mohammed sont les articles de foi. Dieu, le créateur de tout être et de toute chose, « qui a élevé les cieux sans colonnes visibles,... qui a soumis le soleil et la lune,... qui a étendu la terre, qui y a mis les montagnes et les fleuves, qui y a mis des couples dans toutes les productions, qui ordonne à la nuit d'envelopper le jour,... est unique dans les cieux et sur la terre; il n'a pas été engendré et il n'a pas engendré; il n'a point de fils ni de compagnon. » Il existe bien des anges, dont le corps pur et subtil a été formé de feu; mais ils ne sont que les serviteurs dociles du Tout-Puissant. Satan ou Iblis, « le lapidé », fut d'abord un ange; depuis sa rébellion il est devenu le plus redou-

table des démons. Les démons, *déva*, *div*, *afrid*, les fées, *péri*, se confondent avec les génies, *djinn*, « créés, avant l'homme, de feu pur sans fumée », et qui sont partagés, comme les hommes, en croyants et infidèles.

Dieu communique avec les hommes par des révélations qu'apportent les prophètes et qui sont recueillies dans les livres sacrés : « Chaque nation a eu son prophète, à chaque époque son livre sacré. » Les plus grands des prophètes antérieurs à l'Islam sont Adam, Noé, Abraham, Moïse et Jésus. Le « fils de Marie », Jésus, est né d'une manière surnaturelle; il a fait des miracles, mais il n'était pas fils de Dieu; ce n'était qu'un homme inspiré. Quelques-uns des anciens livres subsistent : le Pentateuque, les Psaumes, les Évangiles, mais ils ont été altérés par la malignité et la mauvaise foi. D'ailleurs le Koran les annule tous : il est comme le dernier mot de Dieu. Mohammed, venu après tous les autres prophètes, est le Prophète par excellence; il n'y en aura plus d'autres après lui; la révélation qu'il apporte est la révélation définitive.

Tout n'est pas fini, pour l'homme, après la mort. Le jour du jugement viendra, où chacun devra rendre compte : « Dieu vous ressuscitera un jour, afin que le terme fixé d'avance soit accompli; vous retournerez ensuite à lui, et alors il vous redira ce que vous avez fait. » Les méchants, les impies et les infidèles seront précipités dans la *Géhenne*, où le feu ardent sera leur séjour. Aussitôt que le feu aura consumé leur peau, une peau nouvelle les recouvrira, afin de leur faire endurer de nouveaux supplices; ils seront abreuvés d'une eau bouillante qui déchirera leurs entrailles. Aux vrais croyants, aux justes s'ouvriront les portes du paradis, du jardin de délices arrosé par des eaux courantes, où ils n'éprouveront ni chaleur du soleil ni froid glacial, où, sous l'ombre des arbres, vêtus de soie et de brocart, n'entendant ni discours frivoles ni paroles de péché, assis près des vierges aux yeux noirs, ils se nourriront de fruits exquis et boiront dans des coupes d'argent des boissons savoureuses. Et les délices de ceux-ci seront éternelles, comme les peines de ceux-là.

Pour mériter les joies du paradis, l'homme a cinq devoirs à

remplir : croire aux dogmes essentiels de l'Islam, unité de Dieu, mission de Mohammed, peines et récompenses de la vie future; accomplir les pratiques essentielles du culte, prière, jeûne, pèlerinage; faire l'aumône [1]. La prière doit être dite cinq fois par jour, au lever de l'aurore après les ablutions, à midi, dans l'après-midi, au coucher du soleil et après la venue de la nuit. Le jeûne est prescrit pendant toute la durée du mois de Ramadhan, depuis le point du jour jusqu'à la nuit. Le pèlerinage de la Mecque comporte à peu près tout le cérémonial ancien : purifications, visites et jets de pierres dans la vallée de Mina, tournées processionnelles autour de la Kaaba. L'aumône, que le Prophète avait prêchée d'exemple, est recommandée avec une véritable effusion : « O croyants, faites l'aumône des meilleures choses que vous avez acquises, des fruits que vous avez fait sortir pour vous de la terre. Ne distribuez pas en largesses la partie la plus vile de vos biens... Vous n'atteindrez à la piété parfaite que lorsque vous aurez fait l'aumône de ce que vous chérissez le plus. Tout ce que vous aurez donné, Dieu le saura. »

La morale se rattache étroitement à la religion. Le Koran condamne l'avarice, le mensonge, l'orgueil, la méchanceté, le libertinage. Pour réprimer les vices favoris des Arabes, il interdit formellement le vin et les jeux de hasard, « ces abominations inventées par Satan ». Il recommande la modestie, la chasteté, la droiture, la patience, la résignation, l'humilité, le pardon des offenses, surtout la charité. Le vrai Musulman doit racheter les captifs, nourrir, dans les jours de disette, l'orphelin et le pauvre plongé dans le dénuement. Les croyants sont tous frères. Quant aux non-croyants, parmi lesquels Mohammed établit une distinction entre les gens des Écritures, juifs et chrétiens, et les païens idolâtres, le langage du Koran varie à leur égard suivant les circonstances. Tantôt il déclare que ceux qui suivent la religion juive et les chrétiens qui croient et qui auront fait le bien recevront une récompense, tantôt il interdit

1. La circoncision est obligatoire; mais elle existait chez les Arabes avant Mohammed; elle existait, elle existe encore chez des races qui ne sont pas musulmanes.

aux croyants de les prendre pour amis. Il prescrit quelquefois la tolérance : « Dis aux infidèles : Je n'adore point ce que vous adorez, vous n'adorez pas ce que j'adore. Vous avez votre religion et moi j'ai la mienne... N'écoute ni les infidèles, ni les hypocrites. Ne leur fais cependant pas de mal. » Ailleurs il recommande la lutte à outrance et même l'extermination : « Faites la guerre à ceux qui ne croient pas en Dieu ni au Jour dernier, qui ne regardent point comme défendu ce que Dieu et son apôtre ont défendu, et à ceux d'entre les hommes des Écritures qui ne professent pas la croyance de la vérité. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils paient le tribut, tous sans exception, et qu'ils soient humiliés. » — « Lorsque vous rencontrez des infidèles, eh bien! tuez-les au point d'en faire un grand carnage et serrez fort les entraves. » Le *djihad*, la guerre sainte, s'impose comme un devoir à tout bon musulman. Ceux qui combattent « dans le sentier de Dieu », qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, obtiendront les plus belles récompenses. « Ne dites pas que ceux qui sont tués dans la voie de Dieu sont des morts. Non, ils sont vivants; mais vous ne le comprenez pas. »

Lorsque Mohammed recommande envers les infidèles une attitude réservée mais conciliante, il en est à la période de prédication pacifique qui a précédé l'hégire; quand il parle des Juifs avec modération, c'est dans les premiers temps de son séjour à Yatreb, alors qu'il espérait enrôler les tribus juives parmi ses adhérents. Il prêche la guerre sainte après que la lutte s'est ouverte, au moment où il a besoin, pour ne pas succomber, d'avoir des soldats dévoués, et, plus tard encore, lorsque la conquête lui apparaît comme la plus sûre des propagandes. Il ne faut pas oublier que le Koran a été composé au jour le jour et comme sous la dictée des événements. Toutes les fois que Mohammed doit faire face à un péril nouveau, se tirer d'une situation difficile, dissiper des doutes, apaiser des scrupules, une révélation arrive qui le sort d'embarras. C'est ainsi qu'il absout les violences d'une politique souvent perfide et sanguinaire, qu'il couvre ses propres faiblesses et les incartades des siens. Sa femme bien-aimée Aïcha est accusée d'adultère, non sans de sérieuses présomptions : une révélation divine la justifie, et

introduit en même temps dans la législation une peine de quatre-vingts coups de fouet contre quiconque accusera une femme honnête sans pouvoir produire à l'appui quatre témoins. La loi nouvelle est aussitôt appliquée aux diffamateurs d'Aïcha, qui est ainsi absoute et vengée.

La législation koranique se ressent donc fortement des préoccupations personnelles de son auteur; en bien des parties elle est toute de circonstance. On ne peut nier cependant que, dans l'ordre civil comme dans l'ordre pénal, elle ait constitué pour les Arabes un réel progrès. Elle autorise la polygamie, mais en limitant à quatre, sauf pour le Prophète, le nombre des épouses légitimes; elle interdit les unions incestueuses, fréquentes alors en Arabie; elle relève la condition de la femme, qu'elle protège, enfant, contre l'infanticide, qu'elle autorise en cas de griefs légitimes à demander la rupture du mariage, à qui elle assure une dot et une part dans les successions. Elle est compatissante aux faibles, aux orphelins, aux esclaves. Bien qu'elle admette le principe du talion, les pénalités qu'elle édicte sont relativement modérées. Même pour le meurtre volontaire, elle autorise la composition si le plus proche parent de la victime, son vengeur naturel, veut bien s'en contenter. Elle professe le respect de la vie humaine : « Celui qui aura tué un homme, sans que celui-ci ait tué un homme ou semé le désordre dans le pays, sera regardé comme le meurtrier du genre humain; et celui qui aura rendu la vie à un homme sera regardé comme s'il avait rendu la vie à tout le genre humain. »

L'œuvre de Mohammed est dépourvue d'originalité. Aussi bien son auteur n'y prétendait-il pas, puisqu'il présentait sa religion comme un retour aux anciennes croyances de l'Arabie. L'Islamisme n'a rien inventé. Au judaïsme et au christianisme il a pris la notion d'un Dieu tout-puissant, le jugement dernier et, avec quelques adaptations appropriées au génie arabe, la description de l'enfer et du paradis. Allah et Iblis rappellent Ormuzd et Arhiman. Les anges et les démons, le ciel et l'enfer, reliés par un pont étroit que les justes seuls peuvent franchir, appartiennent aussi en propre au parsisme. Seulement, de ce côté, les emprunts n'ont pas été directs : les Juifs ont servi d'in-

termédiaires. Il n'était pas jusqu'au paganisme arabe qui ne se retrouvât en partie dans la religion qui se flattait de l'anéantir. Les idoles en vue avaient été impitoyablement détruites; mais les djinn, les div, les péri continuaient de flotter avec les anges entre l'homme et la divinité. Le sanctuaire de l'ancien culte était conservé; conservé aussi tout ce cérémonial symbolique des pèlerinages, dénaturé, il est vrai, par une interprétation qui le rattachait tant bien que mal aux traditions bibliques. On l'a observé avec raison, ce manque d'originalité fut une des grandes forces de l'Islamisme, une des causes de sa rapide expansion. Tout en apportant un trouble profond dans la vie des tribus arabes, il leur laissait la plus générale et la plus invétérée de leurs habitudes religieuses. Il apparut aux populations chrétiennes de l'Asie et de l'Afrique, dont l'orthodoxie avait connu déjà plus d'une défaillance, comme une de ces innombrables sectes qui naissaient à chaque instant dans la fermentation religieuse du monde oriental. Les Persans y reconnurent les parties essentielles de leur doctrine, de leur mythologie et de leur cosmogonie. Partout enfin, la religion de Mohammed devait séduire les masses illettrées, par l'extrême clarté de son dogme, par la simplicité de ses formes cultuelles, par le caractère pratique de sa morale, qui tenait compte dans une large mesure des passions et des faiblesses de l'humanité.

IV. — Les khalifes : formation de l'empire arabe.

La succession de Mohammed. — La mort du Prophète ouvrait une crise qui faillit tout emporter. Il n'était pas encore enseveli que déjà les Médinois délibéraient sur le choix d'un successeur, qu'ils prétendaient prendre dans leurs rangs. Ce ne fut pas sans peine qu'on les décida à accepter un Koraïchite. Abou-Bekr fut proclamé et, le lendemain, dans la mosquée, il reçut le serment des Mohadjir et des Ansâr. Il prit le titre de *khalife* (*khalifa raçoul Allah* : lieutenant de l'envoyé de Dieu). C'était le plus ancien et le plus dévoué des amis du Prophète,

l'unique compagnon de l'hégire, le prudent conseiller des jours d'épreuves.

Ce n'était pas trop de l'expérience d'un tel homme, au milieu de la tempête qui se déchaînait de toutes parts. L'immense majorité des Arabes, qui subissait l'Islam et ses lois comme une insupportable contrainte, avait accueilli avec une sensation de délivrance la mort de Mohammed : « S'il avait été réellement un prophète, il ne serait pas mort », disaient-ils. Chaque jour arrivaient à Médine, apportant l'annonce de nouvelles défections, les collecteurs musulmans chargés de percevoir le *zekkat*, qui s'étaient vus insultés, menacés, réduits à fuir. Des imitateurs ou des parodistes de Mohammed, Moseïlema, Toulaïa, entraînaient des partisans en foule; une prophétesse, Sedjah, arrivait de Mésopotamie pour faire à main armée une propagande mêlée de brigandage. Tout le Nedjd, le Mahra, l'Hadramaut, l'Oman étaient en pleine révolte; l'Yémen chancelait; dans le Hedjaz, les Bédouins, comme étonnés de leur longue obéissance, se mettaient en devoir de tomber sur Médine. Les Mohadjir et les Ansâr étaient dans la consternation.

Dans cette crise, Abou-Bekr montra un sang-froid, une décision, une fermeté remarquables. On l'engageait à conserver, pour la défense de Médine, l'armée que Mohammed avait destinée à l'expédition de Syrie. Il refusa de révoquer les ordres du Prophète. La fierté des Koraïchites se révoltait à l'idée de servir sous les ordres d'Ouçama, un tout jeune homme et, de plus, fils d'affranchi. Omar demanda en leur nom un autre chef : « Que dis-tu, fils de Khettab? s'écria le khalife en le saisissant par la barbe. Tu veux que je destitue un général nommé par le Prophète! » L'armée partit avec Ouçama à sa tête. Les tribus du Nedjd offraient leur soumission, pourvu qu'on les dispensât du *zekkat*. Abou-Bekr ne voulut entendre à aucun compromis : la loi de l'Islam était une; il fallait accepter tout ou rien. Il était, lui, décidé à faire la guerre à qui lui donnerait seulement une genouillère de chameau de moins qu'au Prophète. En même temps, il armait tout ce qu'il y avait de valide à Médine, battait les Bédouins qui le serraient de trop près. Il eut ainsi un répit qui lui permit de ramener les troupes d'Ouçama. Elles

revinrent chargées de butin, après une campagne de quarante jours sur les frontières de Syrie. Quand il les eut sous la main, avec les contingents des tribus fidèles, il prit l'offensive. Onze petits corps, formant un total de 8000 hommes bien équipés, auxquels devaient s'adjoindre les hésitants qu'on était sûr de rallier, furent lancés dans toutes les directions contre les rebelles. Les coups décisifs furent frappés par Khalid, auquel ses talents militaires avaient déjà valu, de la part de Mohammed, le surnom d'Épée de Dieu. Il défit d'abord Toulaïa; le prophète du Yemama, Moseïlema, opposa une vigoureuse résistance : un moment ses troupes eurent l'avantage et pénétrèrent dans le camp de Khalid; refoulées ensuite, elles furent forcées et massacrées avec leur chef, dans un verger où elles s'étaient retranchées et qui s'appela depuis *Hadikat-el-Mout*, le Clos de la Mort. La répression fut terrible. Abou-Bekr avait donné pour mot d'ordre à ses lieutenants d'exterminer les apostats, par le glaive et par le feu, sans pitié. Tout ce qui fut épargné trembla et se soumit. Quand finit la onzième année de l'hégire, l'Arabie entière faisait profession d'Islamisme et reconnaissait l'autorité du khalife.

État des empires perse et byzantin. — L'Arabie à peine domptée, Abou-Bekr attaqua à la fois ses deux voisins de l'est et de l'ouest : l'empire perse et l'empire byzantin. La disproportion des forces paraissait écrasante, entre la petite théocratie arabe et les deux puissants États qui, depuis trois siècles, ébranlaient de leurs chocs tout le monde oriental. Mais le Prophète n'avait-il pas dit : « Après moi, vous ferez la conquête de la Syrie et de la Perse »? Pour parler ainsi, Mohammed avait ses raisons, que connaissait Abou-Bekr. Dans l'audace de cette entreprise, le calcul politique avait sa part aussi bien que l'enthousiasme religieux. Le khalife était renseigné sur l'état intérieur des deux empires, surtout sur les dispositions des provinces attenantes à l'Arabie. Il avait vu à l'œuvre l'armée musulmane et savait ce qu'il en pouvait attendre.

Les Byzantins et les Sassanides s'étaient fait réciproquement beaucoup de mal. Victorieux sous Khosroès Ier, battus après lui, les Perses avaient repris le dessus avec Khosroès II et campé en

face de Constantinople. Mais Héraclius venait de pénétrer dans leur pays, de brûler leur capitale, de renverser partout les autels des mages [1]. La Perse était bouleversée par les troubles religieux et les révolutions de palais. Le *manichéisme* [2] y avait laissé des traces profondes; pendant le règne de Kobad avait paru Mazdak, qui prêchait l'indifférence du bien et du mal, l'égalité sociale, la communauté des femmes et des biens. Le règne de Khosroès Ier Anoushirouan s'était ouvert par une réaction qui avait coûté la vie à Mazdak et à 100 000 de ses partisans. A partir de Khosroès Ier, pas un souverain n'était mort paisiblement; les fils tuaient leur père pour se mettre à sa place. Après les défaites infligées par Héraclius, la confusion était devenue épouvantable. En quatre ans, neuf rois passaient sur le trône laissé vacant par le meurtre de Khosroès II. Il n'y avait plus de gouvernement, plus d'armée : les *satrapes*, les *merzahbans* et les *ispehbeds* dans les provinces, les seigneurs ou *dihgâns* dans leurs châteaux forts, s'érigeaient en potentats indépendants. L'empire tombait en morceaux.

Il y a plus d'ordre apparent dans l'Empire byzantin, depuis l'avènement d'Héraclius, mais l'épuisement est aussi complet. L'excessif développement de la vie monacale et des biens d'église soustrait les terres à l'impôt, les hommes à l'activité sociale et au service militaire. Pour repousser les Avars et les Perses, l'Église, dans un moment de péril suprême, a fourni les ressources; mais, le danger passé, elle prétend rentrer dans ses avances. Des impôts nouveaux sont inventés, les exigences de la fiscalité impériale redoublent d'âpreté. L'armée, qui a perdu 200 000 hommes dans la guerre de Perse, n'est pas renouvelée; les commandants des places frontières, les chefs auxiliaires ne touchent plus de solde. Le

1. Voir ci-dessus, chapitre IV.

2. Religion fondée par Manès, né à Caroub (Perse), vers 240. Il avait été fait esclave à sept ans; puis avait été affranchi et instruit par une riche veuve de Ctésiphon. Il enseigna la doctrine de deux dieux, le bon et le mauvais, et se donna pour le Paraclet ou le Saint-Esprit. Il fut emprisonné en Perse, puis proscrit dans l'Empire grec, et enfin écorché vif par ordre du roi de Perse Bahram (274). Le *manichéisme* a été l'origine d'hérésies dans la religion musulmane comme dans la religion chrétienne. Voir, au tome II de cet ouvrage, l'histoire des Albigeois.

patriarche Serge, qui a été l'inspirateur des résolutions viriles, réveille maintenant les disputes religieuses. Il n'arrive qu'à créer une secte de plus, les monothélites, qui s'ajoutent aux nestoriens, aux monophysites, aux jacobites. Tous ces dissidents prennent en haine le gouvernement qui les persécute au nom de l'orthodoxie; leur hostilité est de plus en plus dangereuse. En Égypte, presque tous les paysans coptes sont jacobites. C'est là surtout que les ressentiments religieux, le malaise économique, les antipathies nationales concourent à détacher de l'Empire la masse de la population.

L'armée arabe. — Ni les Perses ni les Byzantins ne sont en état de résister à l'armée arabe. Quand cette armée se met en marche, c'est pour la guerre sainte : les combattants qui succomberont sont sûrs d'aller droit en paradis. Beaucoup ne souhaitent pas autre chose que la mort des saints, comme ce Zaïd, qui refuse un commandement « parce que le devoir d'un général est de ménager sa personne et qu'il veut, lui, combattre et mourir martyr de la foi ». Les Koraïchites sceptiques, la masse des convertis par contrainte ont d'autres perspectives, d'ordre plus positif. On leur promet le pillage de l'Irak et de la Syrie, dont les campagnes fertiles, les cités opulentes excitent depuis longtemps les convoitises d'un peuple avide et pauvre. Avant d'engager une bataille, Khalid fait lire devant le front des troupes la sourate *El-Anfal*, dans laquelle le Prophète a réglé le partage du butin. Dans chaque corps d'armée il y a un secrétaire chargé de tenir les comptes et de faire les parts : sauf un cinquième prélevé pour l'État, toutes les prises sont distribuées aux soldats. Ces fanatiques et ces pillards ne sont pourtant pas des hordes confuses. Ils ont une organisation régulière, sont formés en divisions, subdivisions, compagnies, escouades de dix hommes. Les officiers, pris parmi les anciens Musulmans, sont des hommes de choix; leur expérience militaire, acquise en tant de batailles, est fortifiée de l'ascendant moral qui s'attache aux compagnons du Prophète; ils constituent des cadres d'une solidité à toute épreuve. Les généraux sortent pour la plupart de la noblesse koraïchite, comme Khalid, Amr, Moaouia, Ikrima, Sad; quelques-uns sont des fils d'af-

franchis ou des affranchis comme Ouçama, Ammar. A de rares exceptions près, ils se montrent à la hauteur de leur tâche, souvent rapaces et cruels, mais d'une bravoure éclatante, pleins d'entrain et d'audace. Ces anciens chefs de bandes se mettent très vite à la grande guerre. Ils improvisent une tactique, font bon usage de leurs rapides cavaliers, de leurs adroits archers, qui visent aux yeux de l'ennemi, aux yeux des éléphants. A Méhavend, les Perses sont fortement retranchés; une attaque directe serait périlleuse : on les attire en rase campagne par une retraite simulée, et tout à coup l'armée musulmane, par une formation instantanée, se présente en ligne de bataille. A Damas, les émirs emploient des machines de guerre dont ils ont appris le maniement. Ils ne dédaignent pas les moyens politiques, savent argumenter, négocier à propos, exploiter les mécontentements, provoquer les défections. La discipline est sévère, mais les généraux donnent l'exemple de l'obéissance. Ils sont surveillés, tenus en main. Sad, vainqueur des Perses, s'est fait bâtir à Koufa un magnifique palais où l'on a adapté la porte du palais royal de Ctésiphon; Omar envoie un messager qui met le feu à la porte et au palais. Le glorieux Khalid, jamais vaincu, en possession d'une immense popularité militaire, est privé de son commandement; il accepte de servir en sous-ordre; il déclare qu'il obéirait à un enfant si le khalife l'ordonnait. Le khalife ne permet pas qu'une autorité s'élève rivale de la sienne. Il ne tolère pas que les généraux agissent à leur fantaisie. Dans toutes les circonstances graves c'est à lui qu'on en réfère. Il conduit les opérations d'après un plan d'ensemble, combine les mouvements stratégiques, retient les ardeurs impatientes, règle la marche de l'invasion de façon à n'avancer qu'à pas sûrs. Ni Abou-Bekr, ni Omar ne se sont départis un instant de cette fermeté vigilante qui assure l'unité du commandement, de cette prudence qui n'entend pas livrer rien au hasard.

Les premières conquêtes. — Les premières campagnes furent rudes. En 634, les émirs arabes de Syrie, après quelques succès partiels, se trouvent arrêtés net sur les bords de l'Yermouk. Abou-Bekr appelle à leur aide Khalid, d'abord

dirigé vers l'Orient, où il a, d'un seul élan, conquis l'ancien royaume de Hira. Khalid traverse en droite ligne le désert de Syrie, se rabat sur Bosra, qu'il enlève, rejoint ses collègues à l'Yermouk et gagne une grande bataille. Damas est pris, puis Tibériade et Palmyre. Héraclius désespéré dit un suprême adieu à la Syrie. Il essaye cependant de se concerter avec les Perses pour une action combinée contre l'ennemi commun. Paralysés d'abord par une épouvantable anarchie, les Perses ont imposé une réconciliation aux deux chefs de parti, Firouzan et Roustem. Ralliés autour d'un roi national, Iezdedgerd, ils ont repris l'offensive et chassé un instant les Arabes de l'Irak. Mais un nouveau général, Sad, arrive avec des renforts : la grande armée perse, après une lutte de trois jours, est détruite à Kadésiah; Roustem est tué; le tablier de cuir, l'étendard national des Sassanides, reste aux mains des vainqueurs (636). Les Arabes franchissent le Tigre, prennent Ctésiphon et fondent, pour consolider leur conquête, les deux villes nouvelles de Koufa et de Bassora. Les Perses ne peuvent plus donner la main aux Grecs. Ceux-ci perdent encore Émèse, puis les villes du littoral. Jérusalem investie capitule : le khalife Omar vient en personne prendre possession de la ville sainte des juifs et des chrétiens, qui a été un moment la ville sainte de l'Islam. Les Grecs essayent encore un retour offensif, mais les troupes qu'ils ont tirées de la Mésopotamie sont rappelées en arrière par une contre-attaque, et le fils de l'empereur, le jeune Constantin, venu par mer, est contraint de s'en retourner par la même route. Les Arabes reprennent Antioche, qu'ils ont déjà conquise puis perdue. Ils entrent en Mésopotamie, s'emparent d'Édesse, de Dara, de Nisibe. Après la reddition de Césarée, toute la Syrie et la Mésopotamie leur appartiennent.

Conquête de l'Égypte. — Omar, khalife depuis 634, songe alors à s'arrêter. Tout au plus permet-il, à l'est, la conquête de l'Ahouaz, entre le Chatt-el-Arab et le Karoun. A l'ouest, il hésite à autoriser l'invasion de l'Egypte. Amr, déjà en marche avec une armée, reçoit l'ordre de ne pas aller plus loin s'il n'a pas atteint la frontière. Mais l'Égypte est devant lui avec ses 20 000 villes,

bourgs ou villages, ses grandes cités, son admirable plaine du Nil, ses Coptes jacobites prêts à l'insurrection. L'occasion est trop tentante. Amr n'ouvre les lettres du khalife qu'après avoir franchi la frontière. Péluse est prise. La ville de Misr, bâtie vers la pointe du Delta, est assiégée; des pourparlers s'engagent avec les Coptes qui la défendent. Amr rappelle l'antique parenté qui unit les Arabes et l'Égypte, par Agar, mère d'Ismaël et fille d'un roi de Misr; Mokaoukas, le chef des Jacobites, est tout disposé à une défection : « Les Grecs, dit-il, sont décidés à combattre, mais je ne veux avoir de commerce avec les Grecs ni dans ce monde, ni dans l'autre; je renie à jamais le tyran qui donne des lois à Byzance, son concile de Chalcédoine et les *Melkhites* (orthodoxes, impériaux) ses esclaves... » Il est convenu que les Coptes garderont le libre exercice de leur culte, reconnaîtront la souveraineté temporelle des khalifes et paieront un tribut modéré. Misr ouvre ses portes. Alexandrie, plus grecque qu'égyptienne, a une population melkhite qui résiste davantage. Elle tient quatorze mois; un peu plus tard, elle se révoltera à la première apparition d'une flotte impériale, mais ce soulèvement tout local sera promptement réprimé. L'Égypte préfère ses nouveaux maîtres aux anciens; ils ont la main plus légère. Les Arabes sont maintenant en Afrique : leurs avant-gardes courent en Nubie, en Cyrénaïque, dans le Fezzan; ils assiègent et pillent Tripoli; mais Omar interdit formellement d'aller au delà. Il ne veut pas que ses troupes s'aventurent dans les pays du Maghreb [1], « le lointain perfide ».

Conquête de la Perse. — Déjà il a été entraîné plus loin qu'il ne voulait, en Égypte et aussi en Perse. De ce côté l'ennemi, s'abritant dans les montagnes de l'ancienne Susiane, préparait un retour offensif contre l'Irak. Le khalife averti se décide à en finir et à pousser à fond la conquête de l'empire sassanide. L'armée musulmane s'ébranle, s'engage dans les monts du Louristan et écrase à Néhavend le vieux général Firouzan, « l'homme aux sourcils joints » (643). C'est la dernière grande bataille. Le malheureux roi Iezdedgerd, qui

1. *Maghreb*, c'est le pays du couchant : Tunisie, Algérie, Maroc.

d'ailleurs n'a pas paru une seule fois à la tête de ses troupes, s'enfuit de ville en ville, emportant avec lui le feu sacré, traînant à sa suite tout un attirail de harem : femmes, esclaves, palefreniers, cuisiniers. De tous côtés on l'abandonne; satrapes et seigneurs font leur paix séparée avec les Arabes. Iezdedgerd adresse un appel désespéré aux Turcs, aux Sogdiens (Boukharie), aux Chinois, puis il périt, massacré probablement par les siens, comme autrefois Darius. L'invasion musulmane se répand dans toutes les directions : elle pénètre en Arménie, avance jusqu'au Caucase et jusqu'à Derbent. Par le Khorassan, elle atteint l'Oxus; par le Kerman, le Mekran et le Séistan, elle touche au Sind. Elle est en contact avec les Khazars, avec les Turcs, avec l'Inde. L'Islamisme est installé à Hérat, à Merv, à Kandahar; le roi du Sind a été battu par les troupes arabes.

Les guerres civiles. — Omar est mort en 644. Dans les années qui suivent, les Arabes répriment des révoltes dans l'ancienne Perse, se montrent dans le Maghreb, font des courses maritimes dans la Méditerranée orientale; mais leur élan guerrier se ralentit, puis s'arrête : l'Islam semble avoir épuisé sa force d'expansion. C'est que le successeur d'Abou-Bekr et d'Omar ne sait pas, comme eux, maintenir l'union en imposant l'obéissance; avec l'avènement d'Othman s'est ouverte une ère d'agitations, de discordes et de guerres civiles.

Aucune loi ne réglait la transmission des pouvoirs. Le khalifat n'était pas héréditaire, ni, à vrai dire, électif. Abou-Bekr, nommé lui-même par les Mohadjir et les Ansâr, après une délibération orageuse, eut soin, quand il fut près de mourir, de désigner son successeur. Omar, blessé à mort par un Abyssin vindicatif, eut le temps d'arrêter ses dernières dispositions. Il nomma une sorte de conclave qui devait choisir le khalife parmi ses membres. Ali et Othman en faisaient partie. Ali, le cousin et le gendre du Prophète, son disciple dévoué et son intrépide lieutenant, était le candidat des purs Musulmans. Mais l'aristocratie koraïchite, qu'Abou-Bekr et Omar avaient tenue en respect, préférait Othman, débonnaire vieillard dont elle escomptait la faiblesse. Une subtile intrigue, conduite par Amr, fit triompher Othman. Son gouvernement déchaîna bientôt

une opposition formidable : les croyants lui reprochaient de renouveler, dans les cérémonies du pèlerinage, d'anciennes pratiques païennes, de réserver sa confiance aux Moaouia, aux Merouan, aux Oualid, aux Abdallah-ben-Sad, ennemis du Prophète ou fils de ses ennemis, de prodiguer les places et l'argent du Trésor à ses parents les Omméïades [1]. Les provinces se plaignaient de son indulgence pour les méfaits de ses favoris : « Omar avait le pied sur le cou de tous ses agents, tandis que tu leur lâches la bride », lui disait rudement Ali. Ali et ses amis, après quelques tentatives pour ramener à eux le khalife, rompirent complètement avec lui et nouèrent des intelligences avec les mécontents de l'Égypte et de l'Irak. Bientôt des rassemblements armés se portèrent sur Médine, annonçant l'intention de déposer ou de tuer le khalife. Le vieillard intimidé flottait d'un conseil à l'autre, faisait des concessions qu'il retirait ensuite. Cependant il refusa d'abdiquer. A la fin il n'osait plus sortir pour aller à la mosquée. On l'assiégea dans sa maison, on l'y força et on le massacra. Les habitants de Médine n'essayèrent pas de le défendre. Ali et les autres chefs de la noblesse religieuse s'étaient retirés à la campagne, pour n'avoir pas à prendre parti; un fils d'Abou-Bekr était parmi les meurtriers.

Ali fut proclamé. C'était un magnifique soldat, mais un médiocre politique. Il commença par révoquer tous les agents de son prédécesseur, et se créa ainsi autant d'ennemis. On l'accusait d'avoir trempé dans le meurtre d'Othman : il est certain qu'il n'avait rien fait pour l'empêcher et qu'il ne tenta rien pour le venger. Son élévation avait déçu, et sa raideur rebuta beaucoup de ceux qui avaient, d'accord avec lui, travaillé contre Othman. Ils allèrent à la Mecque se joindre à Aïcha, la veuve du Prophète, la « mère des croyants », qui, après avoir réclamé la déposition d'Othman, déclarait maintenant que c'était un devoir pour tous les musulmans de punir sa mort. Elle était ambitieuse et vindicative et ne pardonnait pas à Ali d'avoir autrefois suspecté sa vertu et conseillé sa répudiation. La Mecque s'insurgea. Les

1. Ou Ommyades, Ommïades, Omeyades; descendants d'Omméïa.

provinces firent mauvais accueil aux gouverneurs d'Ali; quelques-uns, menacés de mort, durent rebrousser chemin. La Syrie, où Moaouia, petit-neveu d'Othman, était tout-puissant, prit les armes en sa faveur.

Aïcha et ses alliés Talha et Zobéir, n'espérant pas pouvoir se maintenir à la Mecque, étaient allés soulever Bassora. Ali marcha contre eux; la veuve du Prophète eut beau faire conduire dans la mêlée le chameau qu'elle montait, la *journée du chameau* tourna contre son parti. Talha et Zobéir furent tués; elle-même dut solliciter son pardon. Mais la Syrie n'était pas aussi facile à réduire. Chaque jour, dans la mosquée de Damas, on montrait au peuple la chemise ensanglantée d'Othman; trente mille hommes avaient fait le serment de ne pas dormir dans un lit, de ne pas boire d'eau fraîche, de ne pas se laver le corps avant d'avoir vengé le vieux khalife. Chaque jour Moaouia se fortifiait davantage. Il était en état de se mesurer avec Ali quand celui-ci se décida à l'attaquer. Les deux armées se rencontrèrent à Çiffin, sur la rive droite de l'Euphrate. Avant d'en venir aux mains on négocia; puis il y eut des escarmouches coupées de trêves et de nouveaux pourparlers qui n'aboutirent pas. L'action générale s'engagea enfin; elle fut sanglante. Des deux côtés on se battait avec furie. « Ali parcourait tous les rangs, encourageant les soldats à combattre. Son sabre, par le grand nombre des coups qu'il avait frappés, était tordu, et la poignée adhérait à sa main. » Un moment, il se trouva tout près de son rival : « Pourquoi, lui cria-t-il, faire tuer tant d'hommes? Viens, combattons à nous deux, nous verrons pour qui Dieu décidera. » Moaouia ne répondit pas, et comme Amr le pressait d'accepter le défi, il lui reprocha de vouloir l'envoyer à la mort, nul n'étant jamais sorti vivant d'un combat singulier avec le fils d'Abou-Taleb. L'impétuosité d'Ali et de son lieutenant Malik semblaient décider la victoire, les Syriens fuyaient. Ce fut Amr qui sauva la situation. Par son conseil, les soldats de Moaouia fixent à leurs lances des copies du Koran et somment les gens de l'Irak d'obéir comme eux au livre divin. Les troupes d'Ali s'arrêtent, exigent qu'on écoute les propositions de l'ennemi. On convient que deux arbitres seront chargés de

trancher le différend. L'un de ces arbitres étant Amr, la sentence ne pouvait être douteuse. Ali ne l'accepta point et continua la guerre. Elle ne tourna pas à son avantage. Déjà, dans son propre parti, se formait une secte dissidente, qui lui reprochait de ne pas s'en être rapporté au jugement de Dieu et d'avoir accepté l'arbitrage. Ces *Kharédjites* ou « séparés » prirent les armes : il fallut les écraser à Nehreouan. Les gens de l'Irak se montraient de plus en plus tièdes; quand Ali demandait 60 000 soldats, il lui en venait 3000. L'Égypte était perdue, les généraux omméïades entraient à Médine. Le frère même d'Ali fit défection. Les kharédjites professaient maintenant qu'il ne faut pas d'*imam*[1] sur terre; la défaite avait surexcité leur fanatisme. Trois d'entre eux s'entendirent pour frapper à la fois Moaouia, Amr et Ali. Moaouia en fut quitte pour une blessure; Amr esquiva le péril grâce à une absence opportune, Ali fut atteint mortellement (661). Sa mort porta le dernier coup à une cause déjà compromise. Après lui, son fils aîné, Hassan, traita avec Moaouia; le second, Hoséïn, qui essayait de mettre à profit la mort du premier khalife omméïade pour soulever l'Irak, fut massacré à Kerbela près de Koufa (680).

Les Omméïades. — La défaite des Alides ne procura pas la pacification. Abdallah-ben-Zobéir, le fils de ce compagnon du Prophète qui avait été le rival d'Ali, se fit proclamer khalife en Arabie et fut maître quelque temps de l'Irak, de l'Égypte, même d'une partie de la Syrie. Il ne succomba qu'en 692, après de longues luttes au cours desquelles les villes saintes furent cruellement maltraitées. A Médine, presque toute la population fut massacrée; les cavaliers syriens entrèrent dans la mosquée et attachèrent leurs chevaux dans l'espace sacré, entre la chaire du Prophète et son tombeau. La Mecque subit deux sièges; la Kaaba fut battue en brèche par les machines de guerre et consumée par un incendie. Les compétitions personnelles n'entraient pas seules en jeu; les vieilles inimitiés de tribus, les haines traditionnelles des Yéménites et des Màadites se réveillaient, compliquées maintenant du conflit des sectes qui com-

1. Chef de la prière.

mençaient à partager l'Islam. Les Omméïades se maintinrent près d'un siècle au milieu de ces agitations qui ne s'apaisaient que pour renaître. Il y eut toutefois des accalmies assez prolongées pour que le gouvernement pût s'affermir et reprendre la politique de conquête qui avait été celle des premiers khalifes. Il en fut ainsi, notamment, sous le règne de Moaouia, après la mort d'Ali, et sous Abdel-Mélik et ses fils, après la défaite d'Abdallah-ben-Zobéir. Cette dernière période, qui va de 692 aux environs de 740, est la moins troublée et la plus brillante de l'histoire des Omméïades.

Nouvelles conquêtes. — A l'orient, les Arabes s'affermissent dans le Khorassan et dans les provinces adjacentes, autrefois soumises aux Sassanides. Ils s'étendirent le long de l'Oxus, puis le franchirent. Ils rencontrèrent alors une vigoureuse résistance de la part des Turcs. Pendant le règne de Oualid Ier (705-715), Hedjadj, le vainqueur d'Abdallah-ben-Zobéir, investi du gouvernement de toute l'ancienne Perse, dirige de ce côté son lieutenant Khotaïba, qui soumet le Kharezm (Khiva), la Sogdiane (Bokhara, Samarcande), le Ferghana (Khokand) et s'avance jusqu'à Kachgar où il prend le contact des Chinois. D'autres armées achèvent la conquête du Kaboul, battent le roi du Sind, Daher, s'emparent de la vallée de l'Indus, pénètrent dans le Pendjab et s'apprêtent à marcher vers le Gange, quand elles sont arrêtées par la mort de Hedjadj et de Oualid. Au nord, vers l'Arménie et le Caucase, les Arabes avaient affaire aux Khazars, qui prirent plus d'une fois l'offensive et furent refoulés non sans peine; une colonie militaire installée à Derbent eut mission de les tenir en respect. L'adversaire le plus sérieux était encore l'Empire grec, qui montrait une tout autre vitalité que la monarchie persane. Le champ de bataille habituel était l'Asie Mineure, que les Musulmans assaillaient par l'Arménie et l'Assyrie, mais où ils ne parvenaient pas à prendre pied. Avant son avènement au khalifat, Moaouia avait eu une marine qui sortit des ports de Syrie pour s'emparer des îles. En 672, il attaqua Constantinople, que l'empereur Constantin Pogonat défendit au moyen de feu grégeois. Sept années d'efforts infructueux se terminèrent par un complet désastre

pour la flotte et l'armée arabes. La même entreprise, renouvelée en 717-719, sous Soléïman et Omar II, eut le même insuccès. Pour prendre Constantinople il aurait fallu que les Arabes fussent d'abord maîtres de l'Asie Mineure. Faute de cette base d'opérations nécessaire, ils ne pouvaient compter que sur leur marine, qui n'était ni assez puissante ni assez exercée.

État de l'Afrique. — Les grandes conquêtes de ce temps furent l'Afrique et l'Espagne. L'Afrique, arrachée à l'Empire romain par les Vandales, avait été reprise par Justinien. Mais l'invasion barbare et les guerres religieuses avaient fait des ruines que la restauration byzantine fut impuissante à réparer. Le régime fiscal et ses rigueurs, la misère, les persécutions dirigées contre les ariens, les donatistes et les juifs déterminèrent une forte émigration. Procope estime que, pendant le règne de Justinien, l'Afrique perdit cinq millions d'habitants. Ce fut surtout la population romaine et assimilée qui diminua. L'élément *berbère* [1] reprit le dessus. Pendant la période d'un peu plus d'un siècle qui va de la défaite des Vandales aux premières incursions arabes (533-644), la domination grecque est à chaque instant ébranlée par les insurrections des indigènes, des troupes ou des gouverneurs. Dans la Maurétanie Césarienne, elle n'est installée que sur le littoral; dans la Tingitane, elle est cantonnée dans quelques postes; même dans les provinces orientales, elle n'occupe réellement que les villes et leurs banlieues. Les Berbères ont repris leur indépendance : les tribus des *Louata* dans l'est, des *Senhadja* dans l'ouest, des *Zenata* dans le sud, forment des petits royaumes ou des confédérations, tantôt tributaires, tantôt ennemis de l'Empire. Presque rien ne leur est resté de la civilisation romaine, à côté de laquelle ils ont vécu si longtemps. La plupart ont oublié ou rejeté le christianisme; il y a des tribus juives de religion et même d'origine; ce qui domine, ce sont les anciens cultes locaux, naturalistes ou fétichistes, qui ont persisté à travers les siècles avec un amal-

1. Nous entendons par *berbères* les races qui occupaient les pays avant la conquête romaine, sans distinguer entre Numides, Maures et Puniques. Plus tard elles ont absorbé totalement ce qui pouvait subsister des envahisseurs et colons romains, vandales et byzantins.

game de croyances ou de pratiques phéniciennes, romaines, chrétiennes et juives. L'Afrique ne constitue donc ni un État, ni un groupe de provinces homogènes. Les Arabes y auront à lutter bien moins contre les Grecs que contre les Berbères. Ceux-ci opposeront une résistance qui aurait pu devenir redoutable, s'ils avaient été réunis en corps de nation ou associés dans l'exaltation d'une foi commune. Mais le morcellement politique rendait fatale leur défaite, en même temps que leur état d'anarchie religieuse les préparait à une rapide conversion à l'Islamisme.

Conquête de l'Afrique. — Sous le khalifat d'Othman, les Arabes avaient eu raison en une seule bataille du patrice de Sufétula, Grégoire [1], révolté contre l'empereur et laissé à ses seules forces par l'exarque de Carthage; ils s'étaient ensuite retirés, en se bornant à lever sur le pays une forte contribution. Ils reparurent ensuite sous Moaouia. Cette fois Okba, qui les conduisait, fonda la place d'armes de Kérouan et s'enfonça dans le Sahara pour soumettre Ghadamès et les oasis du Fezzan (669). Dans une seconde expédition, en 682, il gagne les Ziban, les parcourt, puis, se lançant à l'aventure, traverse l'épée à la main tout le Maghreb et arrive jusqu'à l'Océan. Les Grecs, depuis la défaite d'une armée débarquée près de Sousse, semblaient avoir renoncé à tenir la campagne. Ils se maintenaient seulement dans les places, à Carthage, Lambèse, Tiaret, Tanger. Okba, après un échec devant Lambèse, renonça pour le moment à les attaquer, mais il croyait les Berbères complètement soumis et ne ménagea pas assez ce peuple vindicatif. Exaspérés par ses cruautés et son brutal fanatisme, ils le surprirent à Téhouda près de Biskra et le massacrèrent avec sa faible escorte (683). Koceïla, le chef de l'insurrection, entra à Kérouan. Les Arabes se replièrent sur la Cyrénaïque. Ils revinrent quelques années après, venger sur Koceïla le désastre d'Okba, sans pouvoir cependant conserver Kérouan. En 696, Hasan ben-Noman, envoyé par Abd-el-Mélik, battit les Grecs et s'empara facilement de Carthage. Mais il n'eut pas aussi bon

1. Dont le nom arabe, Djerdjer, est resté au Djurdjura.

marché des Berbères. A la puissance de Kocéïla avait succédé celle de la *Kahina* ou magicienne Damiah, reine des *Djeraoua* de l'Aurès [1]. Elle défit Hasan et le rejeta dans le désert de Barka. Il ne put reprendre l'offensive que cinq ans plus tard. Cette fois, la Kahina succomba. Ses fils, dont elle avait elle-même préparé la soumission, passèrent aux vainqueurs. Ce fut avec leur concours et celui des contingents berbères que Hasan, puis son successeur Mouça-ben-Nocéir purent achever la conquête. Les tribus des indigènes furent une à une vaincues et soumises. Les places où des garnisons grecques tenaient encore se rendirent. Tanger ouvrit ses portes. Seul le comte Julien ne put être forcé dans Ceuta. A cette exception près, en 708, toute l'Afrique du nord-ouest était aux Arabes. Des garnisons tenaient les points stratégiques, des missionnaires parcouraient les tribus pour propager l'Islamisme. C'était le moyen de rapprocher les conquérants et les masses indigènes, et de fonder quelque chose de plus durable qu'une simple occupation militaire, comme avait été celle des Vandales et des Byzantins.

État de l'Espagne. — De Tanger, les Arabes découvraient l'Espagne, ce pays « qui valait la Syrie pour la douceur du climat et la pureté de l'air, l'Yémen pour la richesse du sol, l'Inde pour les fleurs et les parfums,... l'Aden pour les ports et les beaux rivages ». Le royaume barbare qui s'y était fondé, à la suite des grandes invasions, était déjà en décadence. Les Wisigoths avaient fusionné avec l'ancienne aristocratie hispano-romaine, le clergé catholique [2]. Tous ensemble formaient une classe dominante qui détenait la propriété foncière, accaparait le pouvoir politique et pesait lourdement sur le reste de la population : habitants des villes depuis longtemps ruinés et comptés pour rien dans l'État, indigènes des campagnes soumis au servage et beaucoup plus maltraités depuis la chute de l'Empire romain, Juifs poussés à la révolte par d'intolérables vexations, par l'interdiction de leur culte, le rapt de leurs biens et de leur liberté. L'aristocratie comprimait à grand'peine les colères que

1. Elle était de religion juive, comme beaucoup des Berbères à cette époque.
2. Voir ci-dessus, chapitres III et V.

soulevaient contre elle son intolérance et sa dureté. L'énergie martiale des compagnons d'Alaric s'était amollie dans une longue paix; la dissolution des mœurs s'étendait au clergé; l'esprit politique ne s'était pas mieux conservé que l'esprit militaire; les rois n'avaient pas de pouvoir effectif : les conciles, où s'assemblaient les évêques et les grands, s'arrogeaient le droit de les nommer et de les déposer. Ce n'étaient que compétitions, intrigues, complots, attentats; les haines étaient assez violentes pour éclater en guerres civiles, les passions assez aveugles pour faire appel à l'étranger.

Conquête de l'Espagne — Bien qu'il commandât dans Ceuta au nom de l'empereur d'Orient, le comte Julien était en rapports aussi suivis avec l'Espagne qu'avec Constantinople. Mêlé aux querelles des Goths, il était l'ennemi déclaré du roi Rodéric, qui avait supplanté et mis à mort le roi Witiza [1]. Ceuta était l'asile des parents de Witiza, le rendez-vous des mécontents, le foyer des conspirations contre Rodéric.

Ce furent Julien et ses alliés espagnols qui suggérèrent aux chefs arabes l'invasion de la péninsule et qui leur fournirent les moyens de l'accomplir. Mouça-ben-Nocéir demanda des instructions au khalife, qui lui prescrivit d'agir avec prudence. Il envoya d'abord un détachement de 500 hommes, qui pilla les environs d'Algésiras (710). L'année suivante, une forte avant-garde de 7000 hommes passa le détroit sur quatre vaisseaux fournis par Julien; un renfort de 5000 hommes rejoignit bientôt. Le chef, Tarik [2], et la plupart des soldats étaient Berbères; à peine comptait-on 300 Arabes. Après quelques combats partiels, les Musulmans se trouvèrent en présence de Rodéric, qui arrivait avec toutes les forces qu'il avait pu ramasser. La bataille, qu'on appelle d'ordinaire bataille de Xérès, se livra en réalité, le 19 juillet 711, sur les bords du Ouad-Becca, petite rivière qui se jette près du cap Trafalgar. Les serfs qui composaient en partie l'armée des Goths n'avaient que des

1. D'après les légendes, le comte Julien aurait eu à venger sur Rodéric le déshonneur de sa fille.

2. Il aborda au pied du promontoire de Calpe, qui s'est appelé depuis Djebel Tarik (montagne de Tarik) : d'où le nom de Gibraltar.

frondes, des faux ou des bâtons, et manquaient totalement d'ardeur; tout le parti hostile à Rodéric faisait des vœux pour sa défaite. Les fils ou les parents de Witiza, qui commandaient les ailes, se retirèrent sans combattre; le centre, où était le roi, fut enfoncé; lui-même périt ou disparut dans la déroute. Tarik comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de sa victoire. Malgré les ordres de Mouça, il marcha droit sur Tolède, pendant que des détachements allaient occuper Cordoue, Archidona, Elvira. Il n'y eut pour ainsi dire pas de résistance. Les Juifs faisaient cause commune avec les Musulmans; les nobles wisigoths fuyaient ou passaient à l'ennemi; les serfs demeuraient spectateurs impassibles d'une révolution où ils n'avaient rien à perdre. Mouça s'empressa d'accourir, pour que la conquête ne s'achevât point sans lui. Il employa toute une année à compléter la soumission de l'Andalousie et des provinces voisines. Mérida, qui était alors une grande et populeuse cité, l'arrêta longtemps devant ses murs. Ce fut seulement après qu'elle eut capitulé qu'il se rendit à Tolède. Tarik venait respectueusement à sa rencontre; il l'accabla de reproches où perçait sa jalousie, le frappa du fouet qu'il tenait à la main et lui enleva son commandement. Un ordre formel de Oualid l'obligea à le lui rendre. Mouça, Tarik et le fils de Mouça, Abd-el-Aziz, poursuivirent ensemble la conquête. Elle était à peu près terminée quand le khalife rappela à la fois Tarik et Mouça. Tarik ne fut plus employé, Mouça fut disgracié. Abd-el-Aziz avait épousé la veuve de Rodéric, la belle Égilone; il ménageait les chrétiens et se faisait peu à peu une situation presque indépendante. Il fut assassiné par ordre de Soléïman, successeur de Oualid (715). Les progrès de l'invasion musulmane continuèrent cependant. Un courant continu amenait en Espagne des immigrants arabes ou berbères qui, trouvant les provinces du sud occupées, se portaient en avant, vers le nord et le nord-est. Déjà Mouça, après la prise de Saragosse, s'était avancé jusqu'aux Pyrénées. Ses successeurs les franchirent. Ils s'installèrent à Narbonne, qui fut comme la place d'armes d'où partaient les bandes lancées à travers la Gaule. L'émir Es-Samah fut tué, en 721, devant Toulouse; mais, après lui, la guerre offensive fut reprise. Abd-er-

Rahman[1] écrasa les Aquitains, enleva d'assaut Bordeaux et marcha vers la Loire. Les Francs l'arrêtèrent à Poitiers (732).

Ce qui contribua, bien plus que cette bataille, à préserver la Gaule de l'invasion musulmane, ce furent les insurrections des Berbères d'Afrique, et les guerres civiles qui, en Espagne même, mirent aux prises les immigrés berbères, les Arabes d'origine médinoise venus avec Mouça, et les Syriens envoyés en Afrique par le khalife Hicham et passés ensuite dans la péninsule. Ces discordes entre les conquérants permirent au petit royaume chrétien fondé par Pélage de s'organiser dans les montagnes du nord. Elles favorisèrent les attaques des ducs francs contre les postes avancés de la Gaule. Cependant les Musulmans envahirent encore la Provence, se maintinrent en Septimanie et ne purent être chassés de Narbonne qu'en 759.

L'empire arabe après les conquêtes. — L'empire arabe avait atteint les limites de sa rapide expansion. De l'Arabie et de la Syrie, qui en formaient comme la position centrale, il s'étendait au nord sur la Mésopotamie et l'Arménie, atteignant le Caucase, qu'il débordait même le long de la Caspienne; à l'est, avec tout l'Iran, il englobait le moyen Indus et la meilleure partie de la plaine touranienne[2] : Bokhara, Samarcande, Khiva; à l'ouest, il entourait l'Asie Mineure, tenait Chypre, se développait sur toute la longueur de l'Afrique du Nord jusqu'au Sahara et jusqu'à l'Océan, et occupait, sauf l'angle montagneux du nord-ouest, la totalité de la péninsule ibérique, avec les Baléares et la Septimanie pour annexes.

Organisation politique. — L'organisation de l'État musulman avait été ébauchée par Mohammed lui-même : elle se compliqua, sous ses successeurs, par le fait même de la conquête, et ne tarda pas, avec les Omméïades, à subir des altérations qui en changèrent profondément le caractère. Les premiers khalifes sont avant tout des chefs religieux, électifs ou peu s'en faut, dont la fonction principale semble être de présider au culte, qui édifient de leurs vertus les pieux habitants de Médine, reçoivent

1. Que nous appelons Abdérame. Voir ci-dessus, chapitre VI.
2. Le Turkestan. Les Iraniens (Persans, Afghans, etc.) donnent le nom de Touraniens aux races non iraniennes du nord.

les plaintes, écoutent les conseils, vivent en toute simplicité, comme autrefois le Prophète. Au temps d'Omar, le satrape persan Hormazdan, amené prisonnier à Médine, aperçoit un homme qui dort dans un coin, le visage tourné vers le mur, un fouet placé sous sa tête, et couvert d'une tunique rapiécée : on lui dit que c'est là le khalife. Les Omméïades mènent un autre train, dans leur palais de Damas. Bien que les règles de succession n'aient jamais été très nettement fixées, ce sont des monarques héréditaires formant dynastie. Quelques-uns sont d'étranges vicaires du Prophète : Yézid Ier aime le vin, la chasse, la danse, et n'en fait pas mystère ; Oualid II, franchement impie, s'exerce à tirer de l'arc en prenant le Koran pour cible. Omar II est une sorte de saint, mais il constitue une exception dans la famille. Les Moaouia, les Abd-el-Mélik, les Oualid Ier s'abstiennent, par prudence, de froisser les sentiments religieux des Musulmans ; au besoin ils savent s'en servir ; mais les intérêts de l'État les touchent plus que ceux de la foi ; ils gouvernent en politiques et non pas en apôtres. Les généraux d'armée et les gouverneurs de province changent de caractère comme les khalifes qu'ils représentent. Eux aussi ont été d'abord des chefs religieux, chargés de la direction spirituelle aussi bien que du commandement militaire. Ils deviennent de plus en plus des administrateurs et des soldats de profession, occupés beaucoup moins de religion que de guerre, de finances et d'affaires temporelles. L'étendue de leur commandement, l'importance des intérêts et des forces qu'ils ont entre les mains, la distance énorme qui les sépare de la capitale concourent à leur faire une situation personnelle considérable, dont quelques-uns abusent pour commettre des excès de pouvoir ou des concussions. Il est bien difficile aux Omméïades de les tenir en main comme faisait Omar Ier.

Musulmans et sujets. — Omar s'était étudié à maintenir une séparation complète entre les croyants et les infidèles. En dehors de l'Arabie il ne cherchait pas à faire des prosélytes. A condition de ne pas porter d'armes, de ne pas revêtir le costume réservé aux Musulmans, de leur marquer de la déférence, de ne se permettre aucun propos offensant contre la

religion du Prophète, les infidèles pouvaient conserver leurs usages, leurs lois, leur juridiction séparée, le libre exercice de leur culte. Ils gardaient même leurs terres, mais à titre d'usufruitiers; la propriété du pays conquis appartenait à l'État, auquel ils devaient payer, outre la capitation ou impôt personnel, le *kharadj*, véritable redevance pour la tenure qui leur était laissée. Le produit de ces impôts alimentait le trésor; un *divan* ou cour des comptes en réglait l'emploi. On y puisait pour donner des pensions aux veuves du Prophète, aux membres de sa famille et de l'aristocratie religieuse, pour servir une solde aux chefs militaires et aux troupes qui, en temps de guerre, recevaient, en plus, les quatre cinquièmes du butin. Dans ce système la population était partagée en deux classes bien distinctes : les *Moslim* [1] arabes, caste religieuse et guerrière, qui priaient et combattaient; les sujets *infidèles*, qui travaillaient et payaient. Tout fut bouleversé d'abord par les conversions que certains généraux musulmans imposèrent, qui souvent aussi furent volontaires et spontanées : elles devinrent bientôt si nombreuses qu'un gouverneur d'Égypte exprimait la crainte que, tous les chrétiens se faisant musulmans, le trésor ne perdît toutes les ressources qu'il tirait de cette province. En même temps, les Arabes s'installaient à demeure dans les pays conquis, s'emparaient d'une partie des terres, les faisaient cultiver pour leur compte ou les donnaient à ferme aux anciens possesseurs. Ainsi, d'une part, la classe dominante des Moslim n'était plus purement arabe, puisqu'elle se mêlait de convertir les étrangers, qu'elle s'ouvrait même aux esclaves, ces « affranchis de Dieu »; d'autre part, les Arabes ne formaient plus une masse homogène, une armée compacte et toujours mobilisée : ils devenaient, suivant la contrée où ils étaient fixés, Syriens, Persans, Africains, Espagnols. Ils laissaient les religions et superstitions indigènes réagir sur leur croyance. La conquête absorbait les conquérants.

Chute des Omméïades : avènement des Abbassides. — La légitimité des Omméïades avait toujours été contestée par

1. C'est le même mot que *Moslémine* ou Musulmans.

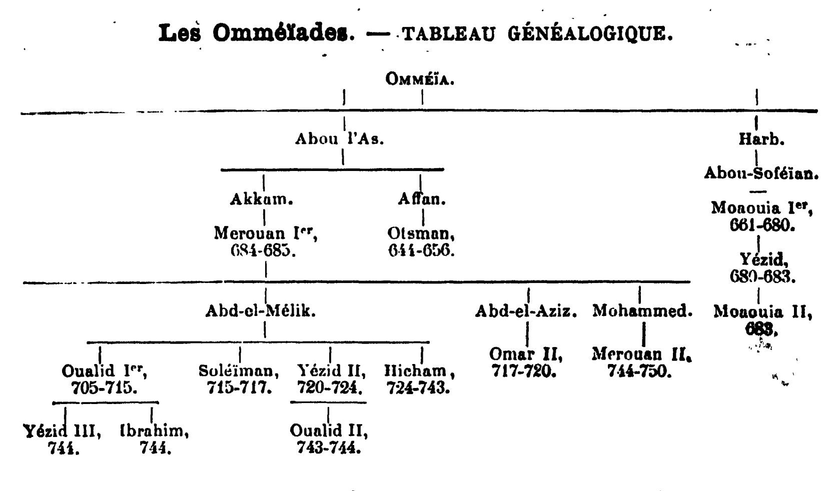
les sectes à la fois religieuses et politiques qui s'étaient formées de bonne heure dans les provinces orientales. Parmi ces opposants, les uns soutenaient que le khalifat ne pouvait être conféré que par l'élection; les autres, fortement imbus de la tradition persane de l'hérédité, estimaient qu'Ali, le gendre de Mohammed, avait été écarté du pouvoir par une usurpation, et s'attachaient à ses descendants comme aux seuls imams légitimes. La famille d'Ali n'était pas éteinte, mais ses représentants, partagés d'ailleurs en plusieurs branches rivales, manquaient de l'âpreté, de la persévérance, de l'activité nécessaires à des chefs de parti. Le plus souvent ils se contentaient, comme le fils d'Hoséïn, Zeïn-el-Abedin, d'édifier les purs musulmans par leurs vertus, ou bien, comme son cousin, Abou-Hachim-Abdallah, se ralliaient aux Omméïades et vivaient à la cour de Damas. Sous le khalife Hischam, l'Alide Zaïd tenta un soulèvement, mais les gens de Koufa l'abandonnèrent comme autrefois Hoséïn; il périt les armes à la main; ce fut aussi le sort de ses fils réfugiés dans le Khorassan. On accrocha au gibet les cadavres décapités de ces descendants du Prophète. Une autre famille prit alors la place des Alides, rallia autour d'elle leurs partisans et tous les mécontents : c'étaient les descendants d'Abbas, l'oncle du Prophète. Ils s'autorisaient d'une cession qui aurait été faite à leur profit par l'Alide Abou-Hachim; mais, outre que la cession elle-même était d'une authenticité douteuse, les titres d'Abou-Hachim, descendant d'Ali, mais non de Fatima, étaient primés par ceux de la branche d'Hoséïn. A défaut de droits bien établis, les Abbassides mirent au service de leur cause une opiniâtreté que rien ne rebutait. Ils surent, avec une remarquable adresse, préparer leur terrain et mettre à profit les circonstances. Une propagande savamment organisée s'étendit à tout l'empire ; leurs émissaires exploitaient toutes les causes locales de mécontentement, se bornant, sans rien préciser, à parler contre les Omméïades en faveur de la famille du prophète. Le khalife Hicham, qui soupçonnait ces menées sans en avoir la preuve, fit emprisonner l'Abbasside Mohammed-ben-Ali comme débiteur du trésor. Mais les partisans de celui-ci payèrent pour lui, et il fut remis en liberté.

A la mort d'Hicham (743), la dynastie omméïade est déjà très ébranlée. Un formidable soulèvement, provoqué aussi bien par les excitations des sectes dissidentes et de leurs missionnaires que par les exactions des gouverneurs, a éclaté parmi les Arabes d'Afrique et s'est étendu à l'Espagne. Kérouan a pu être sauvé par la sanglante victoire d'El-Asnam, mais le Maghreb occidental est toujours en pleine révolte et l'Espagne demeure troublée. En Orient, le Khorassan, depuis longtemps travaillé par l'ancien sellier Abou-Moslim, l'agent le plus actif des Abbassides, est mûr pour l'insurrection. Les discordes des Omméïades précipitèrent leur ruine : dans l'espace d'une année, trois khalifes, Oualid II, Yézid III, Ibrahim, se succèdent à Damas. Merouan II, neveu d'Abd-el-Mélik, montra des talents et de l'énergie, mais il usa ses forces à comprimer les révoltes qui éclatèrent jusqu'en Syrie. Abou-Moslim juge alors le moment venu; il s'empare de Merv, la capitale du Khorassan, fait abattre le drapeau vert des Omméïades et arbore partout les couleurs noires des Abbassides. L'imam Ibrahim, fils de Mohammed, tombé aux mains de Merouan, est mis à mort. On proclame à sa place son frère Abou-l-Abbas, qui méritera le sinistre nom d'Es-Saffah (le sanguinaire). Les insurgés se portent en avant. Merouan marche à leur rencontre. Complètement battu sur les bords du Zab, le khalife omméïade s'enfuit à travers la Mésopotamie et la Syrie; les habitants de Damas lui fermèrent leurs portes. Atteint sur les frontières du Delta, il fut massacré dans une église copte où il avait cherché un refuge (750). Les vainqueurs annonçaient qu'ils venaient venger Hoséïn le martyr, son petit-fils Zaïd et leur dernier imam Ibrahim. Ces haines de secte servirent les calculs d'une politique impitoyable qui voulait exterminer jusqu'au dernier rejeton de l'ancienne dynastie, et qui s'acharnait même sur les morts. On ouvrit les tombeaux des khalifes omméïades et l'on en retira leurs os pour les brûler. Soixante-dix princes, pour la plupart des vieillards ou des enfants, qu'on avait attirés par la promesse d'une amnistie, furent assommés à coups de barre de fer. On étendit ensuite des tapis dans la salle du carnage et l'on servit un festin sur les corps pantelants. La dynastie ne périt pourtant pas tout entière : un petit-fils du khalife Hicham,

Abd-er-Rahman, échappé au massacre, parvint à gagner l'Afrique, et passa de là en Espagne, où il allait bientôt relever brillamment la fortune de sa maison.

Nous reviendrons sur les destinées des divers États musulmans, qui se constituèrent sur les ruines du premier empire arabe. Comme l'empire carolingien, l'empire fondé par Mohammed et les premiers khalifes, après avoir embrassé de vastes régions dans l'ancien monde, a fini par semer celui-ci de ses débris. Il s'est dissous presque sous l'action des mêmes causes : guerres civiles pour le pouvoir, tendance des chefs subalternes à s'émanciper, réaction des nationalités et des races.

Les Omméïades. — TABLEAU GÉNÉALOGIQUE.



Ordre de succession des khalifes omméïades.

Moaouia	661-680	Oualid Ier	705-715	Oualid II	743-744
Yézid Ier	680-683	Soléïman	715-717	Yézid III	744
Moaouia II	683	Omar II	717-720	Ibrahim	744
Merouan Ier	684-685	Yézid II	720-724	Merouan II	744-750
Abd-el-Mélik	685-705	Hicham	724-743		

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — *Le Coran*, traduction **Kazimirski**, Paris, 1840; *le Coran analysé par Jules La Baume*, Paris, in-4; — **Salle**, *Introduction à la lecture du Coran*, traduit par Solvet, Alger; — **Tabari**, *Chronique*, traduction Zotenberg, Paris, 1867-1874, 4 vol. in-8; — **Ibn Khaldoun**, *Histoire des Berbères*, traduction de **Slane**, 1852-1856, 4 vol.; — **Aboulféda**, *Vie de Mahomet*, traduction Desvergers, 1837.

Livres. — **Palgrave**, *Voyage dans l'Arabie centrale*, traduction française, Paris, 1886, 2 vol. in-8; — Lady Anna **Blunt**, *Voyage en Arabie*, *Pèlerinage au Nedjed*, traduction française, 1883, Paris, in-8; — **d'Avril**, *l'Arabie contemporaine*, Paris, 1868, in-8; — **Noël Desvergers**, *l'Arabie* (*Univers pittoresque*), Paris, 1847, in-8; — Fulgence **Fresnel**, *Lettres sur l'histoire des Arabes*, Paris, 1836 et suiv., in-8; — **Sacy (de)**, *les Arabes avant Mahomet*, Paris, in-4; — **Caussin de Perceval**, *Essai sur l'histoire des Arabes*, Paris, 1847, 3 vol. in-8; — **Dozy**, *Essai sur l'histoire de l'islamisme*, traduit du hollandais, Leyde et Paris, 1879, in-8; — **Gilman**, *The Saracens*, Londres, 1888, in-12; — **Müller**, *Der Islam im Morgen und Abendland* (Collection Oncken), Berlin, 1885-1886, in-8; — **G. Weill**, *Mohammed der Prophet*, 1843, et *Geschichte der Khalifen*, Manheim, 1846-1862, 5 vol.; — **Sprenger**, *Life of Mohammed*; — *Das Leben und die Lehre des Mohammed*, Berlin, 1868, in-8; — *Discussion sur quelques points de la vie de Mahomet* (*Revue germanique*), traduit par Renan; — **Muir**, *The life of Mahomet*; — **Barthélemy Saint-Hilaire**, *Mahomet et le Coran*, Paris, 1865, in-8; — **Sédillot**, *Histoire des Arabes*, 2e édit., Paris, 1867, 2 vol. in-8; — **H. Fournel**, *les Berbères, essai sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*, 2 vol. in-4, 1873 et 1881; — **Amari**, *Storia dei Musulmani da Sicilia*, 3 vol., 1856; — **Rosseuw Saint-Hilaire**, *Histoire d'Espagne*, nouv. édit., 1846-1875.

CHAPITRE X

LE ROYAUME DE FRANCE

de 887 à 1108.

I. — Rivalité des Carolingiens et des Robertiens.

Origines de la maison robertienne. — Après la déposition de Charles le Gros, le comte Eude de Paris, de Blois et d'Orléans fut, en 888, choisi comme roi par l'aristocratie de la Neustrie, de la *Francia* proprement dite et de la Bourgogne. Il fut sacré à Compiègne par les mains de l'archevêque de Paris. Il avait des titres à cette dignité : d'abord, il était le plus puissant seigneur de la France occidentale, ayant hérité de ses aïeux de vastes domaines en Anjou, en Touraine, en Champagne et en Poitou, sans compter les pays dont il était comte; en second lieu, sa maturité d'esprit, sa justice, sa piété étaient appréciées, et il venait de défendre Paris assiégé par les Normands.

Eude était le fils aîné du célèbre Robert le Fort, fondateur de la maison robertienne. On ne sait point au juste si ce Robert le Fort descendait ou non lui-même d'un chef saxon, transporté en Gaule sous Charlemagne. Toujours est-il qu'il était, dans la seconde moitié du IXe siècle, l'un des plus grands propriétaires terriens du pays compris entre Seine et Loire, le cœur de la

France, et qu'il s'était acquis une immense popularité par ses luttes contre les envahisseurs normands. Il était mort glorieusement dans un combat contre les pirates, à Brissarthe (866). La popularité personnelle d'Eude, le héros du siège de Paris, se doublait donc de celle de son père, le héros du combat de Brissarthe.

La maison robertienne eut la bonne fortune d'avoir pour chefs, pendant cent cinquante ans, des hommes d'un mérite éminent : Eude, Robert Ier, Hugue le Grand, Hugue Capet. Les deux premiers ont été des soldats; ils ont continué la tradition glorieuse de Robert le Fort. Les deux autres ont été des politiques : leur diplomatie a jeté les assises d'une dynastie durable. — La lutte de ces quatre personnages contre les derniers Carolingiens, c'est presque toute l'histoire politique du xe siècle dans la France du Nord.

Eude. — Il semblait, en 888, après l'avènement d'Eude Ier à la dignité royale, que la couronne des Francs occidentaux était déjà transférée à jamais dans la maison robertienne. Eude avait la force; dans une entrevue avec le roi de Germanie, à Worms, il obtint la reconnaissance officielle du droit qu'il tirait de l'élection des grands, au prix d'un acte formel de subordination à l'égard de la royauté allemande, dépositaire de la majesté impériale. Cependant, malgré sa force, malgré son droit, malgré sa gloire, il fut obligé de désigner comme son successeur, à la veille de sa mort (1er janvier 898), non pas son frère Robert, mais Charles le Simple, fils posthume du Carolingien Louis le Bègue.

C'est qu'à cette date toute affection n'était pas encore morte, dans le cœur des Francs, pour la descendance de Charlemagne. La fidélité à la dynastie carolingienne resta immuable, pendant près d'un siècle, chez les puissants archevêques de Reims, qui ont été au xe siècle de véritables faiseurs de rois. Les revendications légitimistes des Carolingiens devaient servir d'ailleurs de prétexte commode à l'aristocratie, contrariée par Eude dans ses usurpations et impatiente de la domination que le roi robertien essaya de lui faire subir, tant en vue de rétablir l'ordre que pour fortifier le pouvoir royal à son profit.

Eude fut obligé de plier, parce qu'il avait soulevé contre lui les haines d'une aristocratie anarchique, et parce que le prestige du nom de Charlemagne auréolait encore d'un vif éclat la pâle figure de l'enfant posthume que l'attachement de l'archevêque de Reims à la vieille dynastie suscita contre lui.

La légende odonique. — Plus tard la légende défigura ces événements. Les hommes du xe siècle, désireux de concilier les principes du loyalisme et de la légitimité avec la haute idée qu'ils se faisaient du fils de Robert le Fort, se représentèrent Eude Ier comme ayant porté la couronne en qualité de tuteur ou de régent pendant la minorité du fils de Louis le Bègue, et comme s'étant empressé de la rendre à l'enfant royal lorsqu'il eut atteint l'âge de régner. — D'autre part, les provinces méridionales de la Gaule, notamment l'Aquitaine, revendiquèrent, au xe siècle, le premier roi robertien comme une sorte de héros local; on crut qu'il descendait des comtes de Limoges. La vérité est qu'il avait eu à vaincre la résistance des seigneurs aquitains à ses volontés, comme celle des seigneurs du Nord; mais peut-être avait-il eu la velléité de s'appuyer sur les premiers contre les seconds. Il laissa sûrement dans le Midi une profonde impression, et son effigie — le type odonique — substituée à celle des princes carolingiens, fut conservée sur les monnaies des villes de Toulouse, de Narbonne et de Maguelonne, jusqu'au xie siècle.

Robert. — Le frère d'Eude Ier, Robert, sut attendre. Il reprit, dans les rangs de l'aristocratie territoriale, la place éminente que lui assignaient ses domaines patrimoniaux. Charles le Simple augmenta même ses domaines des grandes abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Denis et de Morienval. Une charte l'appelle *trimarchio*, c'est-à-dire comte de trois marches; et il maria ses filles aux deux plus puissants seigneurs du Nord : Héribert de Vermandois, Raoul de Bourgogne. Quand Charles le Simple eut fatigué la patience de ses partisans (vingt ans suffirent amplement à changer les dispositions d'une féodalité turbulente à l'égard de ce prince médiocre), Robert, appuyé sur ses deux gendres, se retrouva l'homme désigné pour la dignité suprême. Il chassa de Laon le roi carolingien

qui s'enfuit en Lorraine, et se fit couronner à Sens par l'archevêque du lieu, le 22 juin 922. Robert allait ainsi recommencer le règne d'Eude, avec quelques chances de meilleur succès, quand il fut tué, en 923, à la bataille de Soissons, gagnée du reste par les siens sur une armée de Lorrains qu'avait recrutée à grand'peine Charles le Simple.

Hugue le Grand duc des Francs. — Hugue, fils de Robert, fut un tacticien de première force au jeu de la diplomatie, bien différent de ses ancêtres, les défenseurs infatigables des trois marches. Persuadé, à ce qu'il semble, de l'instabilité et de la vanité du titre royal, instruit du danger qu'il y avait cependant à l'usurper brutalement, capable d'apprécier l'excellence de la procédure cauteleuse qu'avaient employée jadis les maires du palais d'Austrasie pour éliminer en douceur les derniers Mérovingiens, il thésaurisa les dignités et les fiefs; il préféra l'exercice d'un pouvoir occulte aux responsabilités du titre royal. Aucun Robertien n'a plus contribué que lui à fonder la grandeur de sa maison : il a assuré par sa prudence, au moment critique, le salut de la récolte semée par ses ancêtres et qu'Hugue Capet devait moissonner.

A la mort du roi Robert, Hugue était encore trop jeune pour avoir une autorité personnelle. Son beau-frère Raoul fut élu roi : tant il est vrai que la dignité royale était encore, théoriquement et souvent en pratique, élective au xe siècle, suivant les vieux usages germaniques. C'est bien à tort que les chroniqueurs légitimistes ont avancé plus tard que Charles le Simple avait donné lui-même la couronne à Raoul, dont il était le parrain. Raoul régna en vertu de la désignation des grands, jusqu'en 936. Les quatorze années de son règne ne furent pas perdues pour la famille robertienne : il se laissa arracher en effet par Hugue le Grand la concession du comté du Maine et d'une partie de la Picardie.

A la mort du roi Raoul, Hugue, tout-puissant, s'effaça de bonne grâce. Il y avait un prétendant de race carolingienne, Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple et d'une princesse anglo-saxonne, qui avait été élevé dans l'île d'Angleterre. Ce prétendant était jeune, il avait quinze ans; Hugue le croyait

sans doute maniable : Louis lui devrait tout. Hugue le présenta donc aux suffrages des seigneurs francs, et, après l'élection, il le conduisit lui-même à Reims, pour y être oint et couronné par les mains de l'archevêque Artaud, fidèle, comme ses prédécesseurs, à la dynastie traditionnelle.

Hugue le Grand fut récompensé de sa modestie calculée par le titre de « duc des Francs », *dux Francorum*. Le nom de *Francia* était alors restreint à la partie de la Gaule située au nord de la Seine, le pays entre Seine et Loire ayant reçu désormais celui de *Neustria*. Or la maison robertienne, déjà maîtresse depuis près d'un siècle de la majeure partie de la *Neustria*, se trouva investie par le titre de *dux Francorum* attribué à son chef, non pas d'une nouvelle circonscription territoriale à limites fixes, mais de l'autorité militaire dans les divers pays de la *Francia*. Les Robertiens furent désormais ducs dans la *Francia*, comme les Agilolfing avaient été ducs en Bavière. Hugue devint, en droit, le second personnage du royaume. En fait, il était incontestablement le premier : comment comparer le suzerain de la Bourgogne, le suzerain des comtes de Champagne, de Blois, de Chartres, d'Anjou, de Sens, de Senlis, de Dreux, etc., le maître de la *Neustria*, le duc de la *Francia*, au Carolingien réduit à la possession de Laon et de ses environs?

Louis d'Outremer, cependant, n'était point le roi fainéant que le duc de la *Francia* avait rêvé de s'asservir. Il avait du courage et une haute idée de sa dignité. Il disposait, dans la province ecclésiastique de Reims, qui confinait à l'Austrasie, berceau de sa famille, de fidélités éprouvées. Enfin, il était le beau-frère du César allemand, Otto le Grand, qui avait ressuscité le Saint-Empire romain de Charlemagne au profit de la nation germanique. Il y eut des guerres sanglantes, directes et indirectes, entre Louis d'Outremer et celui qui avait été son grand électeur. Il fallut qu'Hugue, pour se maintenir, cultivât à son tour l'amitié des empereurs allemands.

Mais la race carolingienne était condamnée : la mort accidentelle de Louis d'Outremer, remplacé en 954 par un enfant, son fils Lothaire, rendit tout d'un coup à Hugue le Grand la plénitude de sa prépondérance, légèrement compromise. Il

survécut deux ans à Louis d'Outremer. A son fils Hugue Capet, « esprit froid, mesuré, plein d'astuce et de ressources, capable d'énergie et de souplesse », élevé à l'école paternelle, il laissait un héritage très vaste.

Hugue Capet. — Cet héritage, le nouveau duc se préoccupa immédiatement de l'augmenter encore : la Bourgogne en avait été démembrée, au profit de l'un de ses frères : il se fit conférer en échange par le roi Lothaire les droits de souveraineté sur le Poitou. Un des derniers projets d'Hugue le Grand avait été de s'agrandir du côté du midi : Hugue Capet dirigea contre divers seigneurs d'Aquitaine des expéditions qui aboutirent à son mariage, en 967, avec l'héritière Adélaïde de Poitou. En même temps, il appuyait les efforts des archevêques de Tours pour englober la Bretagne quasi indépendante dans la mouvance de leur siège métropolitain, afin d'étendre indirectement son pouvoir sur la péninsule.

Quand le roi Lothaire fut arrivé à l'âge d'homme, il parut qu'il valait son père par l'énergie désespérée avec laquelle il essaya de se débattre dans le filet du Robertien. Malheureusement, il oscilla toute sa vie entre deux politiques contradictoires, toutes les deux avantageuses, mais entre lesquelles il aurait fallu choisir. Appauvri, réduit à la possession de quelques châteaux dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne, Lothaire jetait, comme avaient déjà fait Louis d'Outremer et Charles le Simple, des regards de convoitise sur la fertile Lorraine. La reprendre aux rois allemands, c'était se reconstituer un domaine. Mais c'était aussi se brouiller mortellement avec les empereurs allemands, et l'amitié protectrice d'Otto Ier n'était-elle pas la meilleure sauvegarde des princes carolingiens des Francs occidentaux contre l'ambition de la famille robertienne? Or Lothaire se laissa entraîner tour à tour à braver, en envahissant la Lorraine, la dynastie des Ottonides et à rechercher son alliance. En 978, à propos de la Lorraine, il s'aliéna Otto II, qui vint exercer des représailles presque sous les murs de Paris. Lorsqu'il essaya de se réconcilier avec le gouvernement d'Otto III, il était trop tard : Hugue Capet, par l'intermédiaire du fameux Gerbert, qui avait été à la fois

son précepteur et celui du jeune empereur, l'avait devancé; il trouva la cour d'Allemagne entièrement gagnée à la cause de son rival. En même temps il perdait son principal appui : il se brouilla à demi, dès 977, avec l'archevêque de Reims Adalbéron qui, répudiant la fidélité proverbiale des titulaires de son siège à la maison de Charlemagne, passa au parti adverse. Vers 984, Gerbert écrivait déjà que « Lothaire n'était roi de France que de nom et que le roi de fait était Hugue ». — C'étaient l'amitié de l'Allemagne et le loyalisme du clergé qui avaient conservé, depuis soixante ans, aux descendants de Louis le Bègue une royauté précaire; quand ces deux choses leur manquèrent à la fois, il fut facile de prévoir leur disparition prochaine.

La mort de Lothaire, survenue en 986, et bientôt suivie de celle de son fils Louis V, âgé de vingt ans, marque le dénouement de la longue lutte qui avait rempli le xe siècle. « L'occasion tant attendue et préparée de si loin par la politique robertienne s'offrait enfin. Le Capétien était prêt; il la saisit. »

Telle fut la lente croissance souterraine de la dynastie capétienne, avant son apparition définitive à la lumière. Si l'on en connaît mal le détail, on saisit très bien la direction générale de son évolution.

II. — Les autres grandes maisons françaises.

La lutte inégale des Robertiens et des Carolingiens a eu pour théâtre la *Neustria* et la *Francia*; mais elle a affecté, à certaines époques, d'autres régions de l'ancienne Gaule. Ces régions, Aquitaine, Bretagne, Normandie, Flandre, etc., ont eu, au xe siècle, une vie locale très intense qu'il serait bien intéressant de connaître, car c'est alors que se sont élaborées les originalités provinciales, si énergiquement affirmées dès le siècle suivant dans les arts et les littératures locales. Le xe siècle est l'âge de la formation des grands fiefs, l'âge où les nationalités régionales ont pris conscience d'elles-mêmes. A la vérité, les

documents de ce temps sont bien rares et bien insuffisants : il faut les extraire de chansons épiques de très basse époque [1], dans lesquelles sont étrangement corrompus, ou d'annales extrêmement sèches.

Normandie. — Le chroniqueur Dudon de Saint-Quentin, qui a écrit, dans les premières années du XIe siècle, l'histoire des plus anciens ducs de Normandie, d'après les récits qui se conservaient dans la famille des Rollonides (il nous apprend lui-même qu'il a rédigé sous la dictée de son protecteur Raoul d'Ivri, frère du duc Richard Ier), rapporte à 886 la première apparition du chef normand Hrolf ou Rollon à l'embouchure de la Seine. Les Normands avaient déjà des établissements considérables dans la région neustrienne lorsque, en 911, eut lieu entre Rollon et Charles le Simple une entrevue, à Saint-Clair-sur-Epte, où furent conclues des conventions verbales. D'après Dudon, Charles le Simple aurait cédé aux hommes du Nord les terres sises entre l'Epte et la mer, *terram ab Epta fluviolo ad mare*. Guillaume de Jumièges est plus précis : *terram maritimam ab Epta fluviolo usque ad britannicos limites*, depuis le cours de l'Epte jusqu'aux frontières de Bretagne. Ce traité fut suivi de la conversion au christianisme de Rollon et de la plupart de ses compagnons. Mais les bandes normandes étaient organisées suivant un régime aristocratique; partout où elles se sont établies à demeure, au IXe et au Xe siècle, elles ont fait prévaloir ce régime. Rollon agit à Saint-Clair moins comme maître absolu des envahisseurs que comme leur représentant. Duc de Normandie, il ne prit jamais de décision sans le conseil de ses *jarls*. Immédiatement après son baptême, il partagea les terres concédées par le roi entre les chefs de son armée, en toute propriété, sous la seule condition de l'aider à la défense du pays. « Il partagea, dit Dudon, la terre au cordeau (*funiculo*) entre ses fidèles », probablement au moyen du tirage au sort. Un chroniqueur

1. Ajoutez que les chansons consacrées à célébrer des événements du Xe siècle ne nous sont pas toutes parvenues, même dans des rédactions remaniées. Ainsi ont été perdus les récits épiques dont Geoffroi Grisegonelle (comte d'Anjou) était devenu le héros dans l'ouest de la France, à l'occasion de la part qu'il avait prise à la guerre du roi Lothaire contre les Allemands, en 978.

nous fait savoir, au surplus, qu'il garda pour lui-même la part du lion.

La région maritime entre l'Epte et le Mont Saint-Michel se trouva donc, au commencement du xe siècle, reliée au duc de Normandie par un lien de vassalité assez lâche. Elle était peuplée, ou de Scandinaves exclusivement, comme dans le Cotentin et le Bessin, ou de Scandinaves et de Gallo-Francs assujettis. A la province ainsi modifiée Rollon et ses compagnons donnèrent des lois, des lois danoises, *jura paterna*. Ces lois sont malheureusement perdues, mais Dudon nous a conservé le souvenir de quelques-unes de leurs dispositions, qui sont tout à fait dans l'esprit des coutumes scandinaves, sévères protectrices de la propriété. Saxo Grammaticus raconte que le roi de Danemark Frode III le Pacifique suspendit un anneau d'or à un rocher de Norvège et que personne n'osa y toucher pendant tout son règne. Guillaume de Jumièges raconte la même chose de Rollon, qui aurait suspendu aux branches d'un chêne, sur le bord d'une route, au lieu dit de Roumare (*Rollonis mare*), des anneaux d'or qui y seraient restés pendant trois années.

Rollon mourut plein de jours, en 931. Après sa mort, les ducs de Normandie se sont trouvés en relations avec leurs voisins robertiens et carolingiens, d'une part; d'autre part, ils ont gardé des relations avec les rois du Nord, danois et norvégiens. Quelle a été l'influence de ces rapports sur la formation d'un État franco-normand?

Les Normands de Normandie gardèrent fidèlement le souvenir de leur origine. « Pendant longtemps, dit la *saga* de saint Olaf, les ducs de Rouen, issus de Gaungu-Hrolf [1], se souvinrent de leur parenté avec les chefs de la Norvège. » Durant la minorité de Richard Ier, Louis d'Outremer ayant essayé de mettre la main sur la Normandie, une ambassade fut envoyée par les Normands au roi de Danemark, Harold à la Dent bleue, *consanguineus et propinquus ducis Ricardi*. Les Danois de Danemark vinrent au secours de leur colonie, battirent Louis

1. Rollon le Marcheur.

d'Outremer et le firent prisonnier. En 966, le duc Richard envoya de nouveau chercher des auxiliaires en Danemark, contre son ennemi Thibaut de Chartres. Réciproquement, quand Swegen de Danemark entreprit de venger sur les Anglo-Saxons le massacre de la Saint-Brice, au commencement du xi° siècle, il vint à Rouen et signa avec le duc une convention stipulant que la paix régnerait à perpétuité entre les Danois et les Normands, que les Danois pourraient vendre librement leur butin en Normandie, et que les Danois blessés y trouveraient assistance « comme chez eux ».

Que la Normandie du x° siècle soit restée profondément scandinave, bien des faits concourent à l'établir. Si les colonisateurs de l'ancienne Neustrie n'avaient pas fait un usage prolongé du norois, de leur langue scandinave, dans leur nouvelle patrie, il serait bien malaisé d'expliquer la présence, dans le dialecte normand de nos jours, d'une foule de mots d'origine noroise.

Mais ce n'est pas seulement la langue qui se maintint : les instincts aristocratiques des Scandinaves restèrent vivaces; ils s'affirmèrent dans les célèbres révoltes de 932 et de 996. — En 932, Guillaume Longue Épée s'allia avec des princes français et obtint du roi Raoul la confirmation de la Bretagne; c'en fut assez pour émouvoir les Normands, encore païens, du Bessin et du Cotentin : ils craignirent que Guillaume, leur duc, ne devînt trop puissant, et, sur les conseils d'un *jarl* nommé Riulf, ils résolurent d'exiger de leur duc qu'il se dépouillât de tout le pays à l'ouest de la Risle; de la sorte, « *potentiores eo erimus fortuna, ille tantum nobis nomine* ». C'était justement l'ancienne maxime scandinave. Cette révolte de Riulf n'est autre chose qu'une lutte de l'ancienne aristocratie contre les premiers essais de monarchie ducale. En la réprimant, Guillaume fonda, pour ainsi dire, le duché une seconde fois. La seconde insurrection, celle de 996, a un tout autre caractère, encore plus instructif. Cette année-là, dit Guillaume de Jumièges, les paysans, *rustici unanimes*, résolurent de vivre à leur guise et de se donner des règles sur l'usage des forêts et des eaux dont, jusqu'alors, aucune loi ne les avait privés. Quelques

historiens voient dans ces *rustici* des Danois; c'étaient plutôt, pour la plupart, des Gallo-Francs, et leur révolte doit sans doute être considérée comme un indice de la tyrannie toute féodale que les seigneurs normands, à la fin du xe siècle, faisaient peser sur leurs sujets.

La province fut donc profondément normannisée. De bonne heure, cependant, des influences venues de France travaillèrent à franciser la Normandie scandinave, et ce sont les princes de la famille de Rollon qui en furent les plus efficaces propagateurs. Leur cour fut le foyer et le centre de l'imitation romano-française, qui devait un jour préparer les voies à la fusion du duché avec le domaine royal des Capétiens. Rollon et Guillaume Longue Épée furent constamment fidèles à Charles le Simple et au roi Raoul. Richard Sans Peur fut un allié très sûr des ducs de France, y compris Hugue Capet. Tous aspiraient évidemment à augmenter leur pouvoir sur leurs hommes, à ne plus régner à la manière précaire des chefs du Nord. Bien que la chronique française de Richer, en 996, traite encore dédaigneusement Richard Ier de chef des pirates (*Obiit Ricardus piratorum dux*), il est avéré que ce Richard fit de son mieux pour être un duc à la française, grand protecteur des églises, toujours favorable aux autorités monarchiques. Des successeurs immédiats de Richard Ier, l'un, Richard II le Bon (mort en 1027), fut un personnage tout à fait ecclésiastique; l'autre, Robert le Diable (mort en 1035), est resté le type légendaire du prince aventureux et magnifique. — « O France, s'écrie Dudon à la fin de son livre, tu étais accablée, gisante à terre... Voici venir à toi, du Danemark, une race nouvelle... Une alliance est conclue; paix entre elle et toi. Cette race portera jusqu'au ciel ton nom et ton empire. »

Bretagne. — Dès 843, les Normands avaient paru sur les côtes de Bretagne, et, à la fin du ixe siècle, ils avaient conquis les terres qui s'étendent entre la Loire et le Blavet. Le comte de Vannes, Alain, surnommé Alain le Grand à cause de ses victoires sur les pirates, assura, il est vrai, quinze ans de tranquillité à la province; mais en 907, après sa mort, les Normands reparurent, plus terribles que jamais. A Saint-Clair-

sur-Epte, Rollon ayant demandé, en même temps que des terres à coloniser, des terres à piller provisoirement, jusqu'à ce que les champs du nouveau duché de Normandie fussent remis en culture (*terram unde possit vivere, regnum unde conducat sibi cibum et vestitum*), Charles le Simple, s'il faut en croire Dudon, lui proposa la Flandre; mais Rollon refusa « parce qu'il y avait là trop de marais » (*præ paludum impeditione*). « Alors le roi lui conféra la Bretagne, qui était sur les confins du pays précédemment accordé. » Les ducs de Normandie acquirent donc à Saint-Clair-sur-Epte des droits vagues et provisoires, à faire valoir à la pointe de l'épée. Les Bretons, incapables, cette fois, de résister, se soumirent ou émigrèrent. Les pauvres subirent le joug de seigneurs normands : quelques-unes des plus illustres familles de la Haute-Bretagne descendent de ces seigneurs normands du xe siècle. Les chefs bretons et les moines s'en allèrent : quelques-uns retournèrent en Angleterre, d'où leurs pères étaient venus jadis. D'autres s'enfuirent en France, en Bourgogne, en Aquitaine, emportant avec eux leurs richesses et les reliques des saints. C'est pour cela que les reliques des saints bretons ne sont pas toutes conservées en Bretagne : le corps de saint Magloire fut alors transporté à Paris; celui de saint Guénolé à Montreuil-sur-Mer; celui de saint Samson à Orléans.

Les Normands furent les maîtres de la Bretagne pendant vingt-cinq ans; il semblait que la province ne dût plus être désormais qu'une annexe du duché voisin de Normandie. Mais cela n'arriva pas, grâce à l'énergie des Bretons. En 938, un petit-fils d'Alain le Grand, qui s'appelait aussi Alain, Alain à la Barbe torte, revint d'Angleterre en Armorique. Il chassa les étrangers, que le peuple breton et gallo-romain n'avait pas cessé de haïr, releva les églises abattues, restaura les cultures. Les exilés furent rappelés. Alain Barbe torte fut acclamé comme libérateur, à la fois par les Bretons et par les Gallo-Romains de la péninsule. Il fonda ainsi, sur les ruines des anciens royaumes bretons de Domnonée, Cornouailles et Bro-Waroch, un *duché de Bretagne* où l'antique rivalité des Bretons et des Gallo-Romains n'exista plus. Ce duché comprit,

outre la Bretagne bretonnante, toutes les conquêtes de Noménoé : Rennes, Nantes et le pays de Retz au delà de la Loire. Au régime celtique de la tribu succéda le régime du fief; il y eut désormais en Bretagne toute une hiérarchie de comtes et de seigneurs, de suzerains et de vassaux. La Bretagne, après l'expulsion des Normands , sous Alain Barbe torte (mort en 952) et ses successeurs, s'organisa en État féodal.

Flandre et Vermandois. — Les Normands s'établirent de bonne heure à poste fixe aux bouches de l'Escaut. Leurs invasions dévastatrices eurent, dans la région flamande comme dans toutes les autres, des conséquences très importantes. D'abord, elles favorisèrent la formation des agglomérations urbaines. Pour se défendre, on se mit à réparer les anciennes fortifications romaines; on en construisit de plus vastes. La communauté du danger fédéra les habitants, et, derrière les murailles relevées par leurs mains, les transforma en citoyens; elle retrempa leur énergie et leur donna le goût de l'union. En second lieu, les continuelles attaques des Normands permirent à la féodalité de s'organiser rapidement. Féodalité veut dire destruction du pouvoir central et hiérarchie; or les rois, s'étant montrés inhabiles à repousser les Normands, se trouvèrent déchus par là même; et, quant à la hiérarchie, elle s'établit naturellement, les seigneurs les moins puissants se recommandant aux plus forts pour la défense commune. Contre les envahisseurs, le plus riche des seigneurs fut le chef indiqué de tous les autres. Et c'est ainsi que se sont créées les grandes maisons féodales de France, dont les fondateurs, au ixe et au xe siècle, ont tous été des héros de la lutte nationale contre les Normands. Tel fut Robert le Fort en Neustrie; tel Alain de Bretagne; tel Baudouin Bras de fer, le premier des comtes de Flandre. Sous Charles le Chauve (dont il enleva et épousa la fille Judith), Baudouin Bras de fer créa une marche héréditaire de Flandre contre les Normands de l'Escaut, en même temps que Robert le Fort créait une marche contre les Normands de la Loire.

L'histoire de la marche de Flandre au xe siècle est des plus obscures et des plus sanglantes. Depuis l'avènement du premier

Robertien, la France du Nord a été déchirée par de continuelles guerres féodales. Les adversaires en présence s'allient, se brouillent, se raccommodent, se battent, se groupent, d'une année à l'autre, de vingt façons différentes; l'empereur germanique et le roi de France, carolingien ou robertien, sont appelés constamment au secours de l'un ou de l'autre des combattants : le comte de Flandre, le duc de Normandie, le comte de Ponthieu, le comte de Vermandois, les barons de Basse-Lorraine. Brochant sur le tout, les Barbares, dont les incursions meurtrières ne s'arrêtent point : les Normands d'abord; puis, quand le torrent scandinave est à sec, les Hongrois. L'Artois était généralement le terrain où tous ces ennemis vidaient leurs querelles; dans le courant du xe siècle, il fut saccagé plus de trente fois de fond en comble.

Rappelons brièvement quelques épisodes. Le comte de Flandre, Baudouin le Chauve, qui avait pris ce surnom, malgré sa florissante chevelure, pour rappeler qu'il descendait de Charles le Chauve, s'unit au roi de Germanie et à Herbert de Vermandois pour opposer le jeune Charles le Simple au roi Eude. Après l'avènement de Charles le Simple, comme le nouveau roi suivait en tout les conseils de l'archevêque de Reims, allié d'Herbert de Vermandois, le comte de Flandre, jaloux, se rapprocha de Robert, frère du défunt roi Eude, et fit assassiner l'archevêque. Voilà Charles le Simple isolé; il s'adressa aux Normands, et l'épée de Rollon, après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, tint les Flamands en respect. Baudouin le Chauve mourut en 918. — Ce fut une autre histoire sous son fils et successeur Arnulf. Lorsque Charles le Simple fut menacé par les Robertiens, alliés à Herbert II de Vermandois, Arnulf unit ses forces à celles des Allemands et des Lotharingiens qui soutenaient le malheureux fils de Louis le Bègue. — Sous Raoul, le Vermandois qui tient Charles le Simple enfermé dans un de ses donjons, et la Flandre sont d'accord; leur ennemi commun, cette fois, c'est le duc de Normandie qui s'avance jusqu'à Arras, tandis qu'un Normand nommé Sigfried enlève la sœur du comte Arnulf, se fixe à Guines, et y fonde un nouvel État féodal normand. — Nouvelles scènes sous Louis d'Outremer.

Cette fois, le comte de Flandre, toujours en bons termes avec le duc de France, avec le royal Carolingien et avec le Vermandois, dépouille l'héritier du comté de Montreuil de son héritage. Celui-ci s'adresse au duc de Normandie, Guillaume Longue Épée. Guillaume est vainqueur, mais en 943, pendant une entrevue, il est assassiné par les émissaires du comte de Flandre.

Prenons, au lieu de continuer cette fatigante énumération, un exemple : l'épisode célébré dans la belle chanson de geste qui est intitulée *Raoul de Cambrai*. Voici l'analyse de ce poème : — Le comte Raoul Taillefer, à qui le roi de France avait, en récompense de ses services, concédé le fief de Cambrai et donné sa sœur en mariage, est mort, laissant sa femme grosse d'un fils, qui sera Raoul de Cambrai, le héros de la chanson. Le roi, sur l'avis de ses barons, s'avise de donner le Cambrésis à un nommé Gibouin, au détriment de son neveu, l'héritier légitime. Devenu majeur, Raoul, excité par son oncle Guerri d'Arras, réclame hautement sa terre au roi. Celui-ci répond qu'il ne peut en dépouiller Gibouin qu'il en a investi : « Empereur, dit alors Raoul, la terre du père doit revenir au fils; je serais blâmé de tous si je subissais plus longtemps la honte de voir ma terre occupée par un autre. » Là-dessus, le roi promet à Raoul de lui accorder, en compensation, la première terre qui deviendra vacante. Quarante otages garantissent cette promesse. — Un an après, le comte Herbert de Vermandois vient à mourir. Raoul demande l'exécution de sa promesse au roi, qui hésite. Car le comte Herbert a laissé quatre fils, vaillants chevaliers; il serait injuste de déshériter quatre personnes pour l'avantage d'une seule. Le roi cède enfin, à charge pour Raoul de conquérir son nouveau fief. Celui-ci, malgré les conseils de son écuyer Bernier, entre sur les terres de Vermandois, brûle le monastère d'Origny, où la mère de Bernier périt. Querelle à ce sujet entre Raoul et Bernier, qui passe dans le camp des quatre frères de Vermandois. Combat. Raoul est tué par Bernier dans une mêlée. — Quelques années se passent. Gautier, neveu de Raoul, reprend la suite de ses affaires. Guerri d'Arras l'arme chevalier, et la guerre recommence. Elle

est indécise. Peu après, à la Pentecôte, le roi mande ses barons à sa cour. Guerri et Gautier, Bernier et son père se trouvent réunis à la table royale; une bataille s'engage entre eux. Le roi veut que les blessés soient soignés dans son palais, mais il a le tort de les mettre trop près les uns des autres, dans la même salle, et ils continuent à s'invectiver. Cependant, la veuve de Raoul, dame Aalais, arrive aussi à la cour du roi son frère. En apercevant Bernier, meurtrier de son mari, elle saisit un levier pour l'en assommer. Bernier saute du lit et implore à genoux le pardon de la dame qui, touchée, finit par l'accorder. La paix est rétablie, au grand désappointement du roi, contre qui Guerri se répand en plaintes amères, l'accusant d'avoir été, à cause de son Gibouin, l'auteur premier de la guerre. Le roi choisit ce moment pour dire qu'il disposera aussi de la terre de Vermandois, à la mort du possesseur actuel. Ledit possesseur proteste; la querelle s'envenime; les barons se jettent sur le roi, qui est blessé dans la lutte. Ils se retirent en mettant le feu à la cité de Paris, et chacun retourne en son pays, tandis que le roi mande ses hommes pour tirer vengeance de ceux qui l'ont insulté.

Cette histoire, pleine de détails qui peignent d'une manière très frappante les mœurs et les hommes du x[e] siècle, n'est point du tout imaginaire. « En 943, dit le chroniqueur Flodoard, mourut le comte Herbert de Vermandois. Ses fils l'ensevelirent à Saint-Quentin et, apprenant que Raoul, fils de Raoul de Gouy, venait pour attaquer les domaines de leur père, ils l'attaquèrent et le mirent à mort, ce qui affligea fort le roi Louis (Louis d'Outremer). » Ce Raoul, de Gouy en Cambrésis, le Raoul Taillefer de la chanson, était mort lui-même en 926, après avoir aidé le comte Arnulf de Flandre contre les Normands appelés par Charles le Simple. Ce Raoul de Gouy avait épousé réellement Aalais, l'une des nombreuses filles de Charles le Simple, sœur par conséquent de Louis d'Outremer. Guerri le Sor (le Blond) n'est pas non plus un être de raison : un Guerri, allié de Raoul, fils d'Aalais, était seigneur de Chimay, entre les deux Helpes. Il n'est pas jusqu'aux personnages épisodiques de la

chanson qui ne se retrouvent exactement dans l'histoire réelle. Il est donc avéré que le poème sur Raoul de Cambrai raconte, en somme, des événements qui se sont à peu près passés comme il les décrit. Et c'est là une conclusion qui a son prix, car *Raoul de Cambrai* devient aussitôt le tableau le plus vivant qu'on puisse désirer de la vie féodale aux frontières de Flandre, vers le milieu du xe siècle.

Au cours de ces guerres perpétuelles, la féodalité locale se fortifia. Si le comte de Flandre était indépendant du roi de France, le comte de Cambrai, ceux de Guines, de Saint-Pol, de Boulogne le devinrent également du comte de Flandre. Le morcellement s'accrut, la hiérarchie se relâcha : ce fut l'âge d'or des guerres privées. « Nous arrivâmes, dit le biographe de saint Ursmar, près de Stateseele, en un endroit où les discordes étaient si profondes qu'il n'y avait point de gens qui n'eussent à pleurer un père, un frère ou un fils. Les prêtres chargés des saintes reliques furent obligés de se dérober par la fuite à la fureur de ces hommes féroces. »

Lorraine. — La Lorraine, à la fin du ixe siècle, n'avait ni limite, ni nom particulier; elle était sans unité d'aucun genre, bilingue, à cheval sur les vallées divergentes de la Moselle et de la Meuse. Elle aurait pu s'appeler le pays des Francs, mais ce nom avait été usurpé à l'ouest par la *Francia* autour de Paris, en Allemagne par la *Franconie*. Elle en fut réduite à emprunter son nom à un accident dynastique : Lorraine, *Lotharingia*, ancien royaume de Lothaire. Avec ce nom factice et des limites vagues, l'ancienne Austrasie ou Lorraine fut constituée en duché (*ducatus*) quand la dissolution de l'Empire carolingien fut devenue définitive par la déposition de Charles le Gros, en 888. Après le « roi » Zwentibold, le comte Rainier des Ardennes fut « duc » ou « marquis » de Lorraine. Il eut pour successeur, vers 916, son fils aîné, Giselbert.

Ce *ducatus* eut, au xe siècle, un sort assez misérable. D'abord, il fut atrocement ravagé par les plus redoutables et les plus destructeurs des Barbares, les Hongrois. Ils y firent, de 897 à 936, six invasions successives. En second lieu, il oscilla douloureusement entre la France et la Ger-

manie [1]. Les ducs Rainier et Giselbert, aussi bien que les grands évêques de la Meuse et de la Moselle, semblèrent plutôt favorables aux prétentions des Carolingiens de France. Charles le Simple et Louis d'Outremer trouvèrent en Giselbert un allié solide contre les rois d'Allemagne. On put croire un moment que la Lorraine serait, de son propre gré, rattachée à la *Francia occidentalis*. Mais l'extrême faiblesse des successeurs de Charles le Simple, la grandeur des rois de Germanie de la dynastie saxonne en décidèrent autrement. En 939, Giselbert, qui venait d'appuyer une expédition de Louis d'Outremer en Alsace, fut tué par Otto Ier dans une bataille livrée entre Lorrains et Saxons sur les bords du Rhin. Cette date est décisive, car, à partir de la défaite de Giselbert, il y eut une saute de vent. Évêques et seigneurs s'orientèrent décidément du côté de l'Allemagne. Et Lothaire de France, s'il avait été sage, aurait renoncé à l'espoir de redorer son patrimoine par l'acquisition du duché.

Otto le Grand, vainqueur de Giselbert, conféra la dignité de duc en Lorraine à son frère Bruno, archevêque de Cologne, qui présida en quelque sorte à une dissolution méthodique du duché. La « période ducale » de l'histoire d'Allemagne n'a pas duré très longtemps. Le duché était, en somme, une forme réduite du royaume; il avait quelque unité, et le progrès du régime féodal était dans le sens du morcellement indéfini. Le *ducatus* de Giselbert fut partagé en deux par Bruno : Haute-Lorraine ou Lorraine mosellane, d'une part; Basse-Lorraine ou Brabant, de l'autre. Chacun de ces deux duchés s'est lui-même subdivisé par la suite : chacun d'eux a été disloqué par une vigoureuse végétation féodale. En Lorraine mosellane a toujours subsisté un *duché*, qui a gardé et perpétué le nom de Lorraine; mais les trois villes impériales de Toul, Metz et Verdun furent indépendantes de ce duché. En Basse-Lorraine, le titre ducal eut encore une moindre fortune. Les ducs du XIIIe siècle y avaient quantité d'égaux : évêques-princes de Liège, d'Utrecht, comtes de Luxembourg, comtes de Namur, de Hainaut, de

1. Voir au chapitre suivant.

Clèves, de Juliers, de Hollande, sans parler d'une foule énorme de petits seigneurs de la région de l'Eifel, qui prétendaient à l'*immédiateté* [1].

Rien de plus aride que cette histoire lorraine du xe siècle. Les Lorrains ne paraissent avoir gardé aucun souvenir précis ou légendaire des circonstances qui ont accompagné la lutte mémorable de Giselbert et d'Otto et la dissolution du duché. Nous avons bien un cycle de chansons de geste, intitulé *les Lorrains*, qui ne comprend pas moins de cinq grands poèmes : *Hervi*, *Garin*, *Girbert*, *Anséis* et *Yon*, mais ces poèmes sont tous consacrés à décrire les épisodes d'une lutte fabuleuse entre plusieurs générations de Lorrains et de Bordelais (!). On n'a pas réussi, jusqu'à présent, à trouver à cette immense composition, la plus historique d'allures de toutes les chansons qui nous ont été conservées, le moindre fondement dans l'histoire réelle. Peut-être fait-elle allusion à des événements dont la chronique ne nous a pas transmis le plus faible écho; peut-être est-elle aussi imaginaire que l'histoire des aventures de ce Mosellanus, prince troyen, cousin de Francion, fils d'Hector, qui aurait donné son nom à la Lorraine mosellane.

Champagne. — Nous avons une excellente chronique de l'église de Reims, rédigée au xe siècle avec beaucoup de critique, chose rare, par le chanoine Flodoard, archiviste de la cathédrale métropolitaine. Flodoard a exposé mieux que personne le rôle des archevêques dans la lutte séculaire des derniers Carolingiens contre les partisans syndiqués de la maison robertienne : de l'archevêque Foulque, qui fut assassiné en 900 par un fidèle de Robert; de l'archevêque Hérivée, qui délivra, en 920, Charles le Simple des mains du même Robert; de l'archevêque Artaud, le ministre de Louis d'Outremer, qui souffrit pour lui l'exil et la persécution. Les désordres causés par tant de guerres suscitèrent en Champagne une féodalité drue et serrée. L'évêque de Châlons devint comte de la ville, en 963; l'évêque Anségise essaya d'en faire autant à Troyes, en 965. « Tout est plein de violences, disait Hérivée au concile de

1. L'*immédiateté* consistait à ne dépendre que de l'empereur ou du roi, sans intermédiaire.

Trosly; on n'écoute plus que la voix de son ambition. Le fort opprime le faible, et les hommes ressemblent aux poissons qui s'avalent les uns les autres. »

Bourgogne. — Les Carolingiens du IXe siècle avaient créé des ducs dans la Bourgogne, en deçà de la Saône, pour les y représenter, combattre les Normands, les écumeurs de frontière, et les brigandages des grands. Le plus ancien duc ou marquis carolingien de Bourgogne qui soit mentionné l'est en 877 : il s'appelait Richard le Justicier, et il était comte d'Autun. Il est resté célèbre dans la tradition populaire comme vainqueur des Normands, comme frère de Boso, le fondateur du royaume de Provence, beau-frère de Rodolphe Ier, roi de la Transjurane, et père de ce Raoul qui fut élu et sacré roi de France après Charles le Simple. — Richard fut le fondateur d'une première maison ducale, bien qu'il n'ait jamais prétendu, ni lui ni ses descendants, avoir acquis la dignité ducale à titre héréditaire. Pendant plus d'un siècle, à partir de Richard le Justicier, les ducs de Bourgogne demandèrent une *nomination* nouvelle du roi à chaque génération.

Aquitaine et Languedoc. — Les provinces méridionales de l'ancienne Gaule, Aquitaine, Languedoc, vallée du Rhône, ne gardèrent point leur unité au moment de la dissolution de l'empire carolingien. Elles se réduisirent en une poussière de seigneuries indépendantes. — Quand le royaume d'Aquitaine fut aboli, en 877, il n'était plus qu'un nom. Il s'était émietté en comtés à peine reliés les uns aux autres par une hiérarchie nominale. Le titre de duc d'Aquitaine, qui persista, ne conférait au Xe siècle aucune autorité réelle sur les principautés de la Gascogne, de l'Auvergne, de la Marche, du Limousin, etc. Comme le titre même de roi de France, il n'acquit de valeur que quand il échut à de puissants propriétaires fonciers, capables de le faire respecter. Le roi Eude en investit d'abord Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, du Velay et du Berry. Il fut légué, en 928, par le neveu de ce Guillaume à Ebles, comte de Poitiers, qui en fut dépouillé par le roi Raoul au profit de Raymond Pons, comte de Toulouse. Puis Louis d'Outremer, en 951, le restitua à Guillaume *Tête d'étoupes*, héritier d'Ebles.

Tête d'étoupes, ainsi surnommé à cause de son abondante chevelure blonde, fonda la seconde maison ducale d'Aquitaine; des héritages avaient confondu dans sa maison les comtés d'Auvergne, de Poitou, du Limousin; il fut la tige de l'illustre lignée des Guilhem, dont le dixième eut pour unique héritière cette fameuse Éléonore, successivement mariée à la France et à l'Angleterre, à Louis VII et à Henri II. — La féodalité languedocienne fut aussi, à l'origine, une agglomération de petits princes indépendants, et aucun vestige de l'antique unité de la Septimanie ne fut conservé, même sous forme de titre honorifique. Mais une tendance se manifesta de bonne heure, comme en Aquitaine, à rattacher les seigneuries de médiocre étendue aux domaines de la plus puissante des maisons locales. Ce fut la maison des comtes de Toulouse que le hasard chargea d'opérer ainsi, par voie d'héritage et par la force, une sorte de centralisation monarchique. Le comte Eude de Toulouse, déjà maître d'un beau patrimoine héréditaire, acquit par mariage les comtés d'Albi et de Nîmes; à la mort de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine (918), il recueillit dans la succession vacante le marquisat de Gothie, grâce à la bienveillance de Charles le Simple, à la cause duquel il se montra toujours fort attaché. Cent ans se passèrent toutefois sans que la grandeur des comtes de Toulouse s'établît sur une base solide, tant à cause de partages malencontreux qu'à cause d'une rivalité opiniâtre avec la grande maison voisine des comtes de Barcelone. Les comtes de Toulouse n'eurent accompli leur œuvre historique — la réunion sous une même suzeraineté de tous les pays qui s'étendent des Alpes à la rivière de Gimone — qu'au début du XIIe siècle.

La vallée du Rhône. — La vallée du Rhône eut, pendant la lutte des derniers Carolingiens contre les Robertiens, des destinées tragiques. Elle fut envahie par les Hongrois, colonisée par les Maures ou Arabes, délivrée par des héros, comme l'évêque Isarn de Grenoble et Guillaume d'Orange, lequel a contribué, avec d'autres personnages historiques du nom de Guillaume, à constituer la grande figure légendaire du « Guillaume au court nez » des chansons de geste du moyen âge.

Mais, depuis le traité de Verdun, la vallée du Rhône n'appartenait plus au royaume de France : on trouvera ailleurs l'histoire des royaumes de Bourgogne et du royaume d'Arles. Qu'il suffise de dire ici que le royaume de Bourgogne *transjurane*, qui s'étendait dans la Suisse actuelle, fut fondé, suivant la tradition, par le comte Welf, beau-père de Charles le Chauve; et que le royaume de Bourgogne *cisjurane*, dont Vienne était la capitale, passa des mains de Boso et de son fils Louis l'Aveugle à un certain comte Hugue, de la race carolingienne. Cet Hugue, qui rêvait de se créer un royaume en Italie, abandonna, en 933 la plus grande partie de ses États du Rhône à Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane, afin d'avoir les mains libres de ce côté-ci des Alpes. Ainsi fut constitué, en 933, le nouveau royaume de Bourgogne ou royaume d'Arles (Franche-Comté, Savoie, Lyonnais, Dauphiné, Vivarais, Comtat, Provence, moitié occidentale de la Suisse), sur lequel régnèrent, au xe et au xie siècle, Conrad le Pacifique et Rodolphe III le Fainéant. A la mort de Rodolphe III, en 1032, le diadème des rois burgondes et la lance de saint Maurice, *palladium* du royaume de Bourgogne, devaient passer à Conrad II, roi de Germanie et empereur.

III. — Les quatre premiers Capétiens.

Carolingiens et Robertiens en 987. — Une coïncidence vraiment extraordinaire de circonstances favorables facilita, au dernier moment, le passage de la seconde dynastie à la troisième. La situation de la famille royale était déplorable. La veuve de Lothaire, la reine Emma, accusée de relations adultères avec l'évêque de Laon, se trouvait en mauvaise intelligence avec le dernier survivant de la race de Charlemagne, Charles, duc de Basse-Lorraine. Celui-ci, vassal d'Otto III, aussi Allemand que Français, était le seul qui pût revendiquer l'héritage laissé par son neveu, Louis V. Un pareil prétendant ne devait guère compter réunir sur son nom les suf-

frages des quelques seigneurs particulièrement dévoués à la dynastie légitime. En réalité, le parti carolingien n'avait plus de chef. Le seul personnage, intelligent et actif, qui aurait pu prolonger quelque temps la résistance et qui y réussit en effet un peu plus tard, était un bâtard de Lothaire, Arnoul, prêtre de Laon et chancelier sous les deux derniers rois. Mais Hugue Capet avait su, au moment opportun, le mettre dans ses intérêts, de même qu'il s'était concilié la reine Emma.

Le parti carolingien était absolument dénué de ressources matérielles, puisque le domaine royal ne se composait plus que de la cité de Laon et de quelques villes éparses dans les bassins de l'Oise et de l'Aisne. Il ne comptait plus au dehors aucun allié. L'empereur allemand, plusieurs fois combattu par les derniers descendants de Charlemagne, ne se croyait nullement intéressé à leur tendre la main dans cette suprême conjoncture. D'autre part, le clergé français avait, en majorité, abandonné une dynastie qui ne possédait plus ni force militaire pour secourir l'Église contre les violences féodales, ni domaines à distribuer aux évêchés et aux monastères. Il ne restait donc aux Carolingiens que le souvenir d'un passé glorieux et l'attachement du peuple à la famille de Charlemagne. Ce souvenir s'affaiblissait de plus en plus. Le sentiment de la légitimité n'avait pas empêché l'aristocratie d'enlever déjà trois fois la couronne aux petits-neveux du grand empereur, pour la donner à des familles féodales.

Hugue Capet, esprit froid, mesuré, réfléchi, plein de ressources et d'astuce, capable d'énergie et de souplesse, avait bien le caractère qu'il fallait à un fondateur de dynastie. Il disposait d'une puissance territoriale et militaire encore assez imposante, malgré les efforts des comtes placés sous son commandement, pour s'*immédiatiser* et conquérir l'indépendance. Son frère Henri était duc de Bourgogne; les ducs de Normandie et d'Aquitaine étaient ses beaux-frères; des liens de parenté lui rattachaient la maison de Vermandois. L'archevêque de Reims, Adalbéron, et Gerbert étaient gagnés à sa cause. La plupart des grandes abbayes et des plus influentes, enrichies par lui ou ses prédécesseurs, lui étaient toutes dévouées. Le peuple

même ne pouvait manquer d'être sympathique au descendant de Robert et d'Eude, ces héros de la guerre normande. Tout concourait à assurer l'élévation du personnage qui, en fait, se trouvait être le véritable représentant de la nation des Francs occidentaux.

Élection de Hugue Capet : caractère de la nouvelle monarchie. — Les évêques de France, dirigés par Adalbéron, engagèrent donc les seigneurs à se réunir pour choisir entre Charles de Lorraine et son redoutable concurrent. L'assemblée électorale se tint à Senlis. « Nous n'ignorons pas, dit l'archevêque de Reims, que Charles a des partisans : ils prétendent que le trône lui appartient par droit de naissance. Si l'on pose ainsi la question, nous répondrons que le trône ne s'acquiert pas par droit héréditaire; on ne doit y élever que celui qui se distingue non seulement par la noblesse de sa naissance, mais par la sagesse de son esprit. » Après avoir démontré que Charles de Lorraine s'était rendu indigne de la dignité royale, l'archevêque conclut en s'écriant : « Couronnez donc le duc : c'est le plus illustre de tous par ses exploits, sa noblesse, ses troupes. En lui, non seulement l'État, mais tous les intérêts particuliers trouveront un défenseur. » Élu par un vote unanime, Hugue Capet fut couronné « en qualité de roi des Gaulois, des Bretons, des Danois (Normands), des Aquitains, des Goths, des Espagnols et des Vascons ».

C'est ainsi que la royauté des Francs occidentaux, celle qui commandait aux pays placés entre la Meuse et l'Océan, fut transportée à une nouvelle dynastie. Bien des raisons expliquaient ce fait capital : l'irrésistible expansion de la féodalité, qui avait fait la puissance de la maison capétienne; les services que cette maison avait rendus en combattant les Normands ; la position centrale de son fief; mais surtout l'intime liaison de Hugue Capet avec les dignitaires influents de l'Église. La France achevait aussi par là de se séparer du corps germanique. Le royaume d'Occident arrivait à une indépendance nationale plus complète, par l'avènement d'une dynastie qui avait ses racines dans le sol.

Le pouvoir conféré au premier Capétien n'était pas d'ailleurs

une institution nouvelle : c'était l'ancienne royauté des Francs de l'Ouest, reposant avant tout sur l'adhésion des évêques et du clergé régulier, la monarchie romaine et ecclésiastique fondée par Clovis et renforcée par Charlemagne. Hugue Capet et ses successeurs, sacrés par l'Église, se sont considérés dès le début comme les héritiers légitimes des deux dynasties franques qui avaient précédé la leur, comme les continuateurs de leur politique et les exécuteurs de leurs décrets. Telle était la manière de voir du clergé, le véritable auteur des événements de 987, le patron et le soutien de cette nouvelle dynastie. Ainsi pensaient aussi les pauvres habitants des campagnes et des villes, pour qui le roi était toujours le souverain absolu, chargé par Dieu de distribuer la justice, tenu de protéger le faible contre la tyrannie du puissant. Mais le monde féodal, composé de tous les seigneurs, grands et petits, dont la concession bénéficiaire ou l'usurpation avait fait autant de souverains, concevait d'une façon toute différente la royauté créée à Senlis. Aux yeux des ducs et des comtes, ce roi, qu'ils avaient accepté de la main de l'archevêque de Reims, n'était que le suzerain élu et électif, un supérieur hiérarchique, placé comme les autres dans la société féodale et soumis à ses lois. En fait, il n'était que l'égal des plus puissants d'entre eux; et même cette égalité de force n'existera plus au milieu du XIe siècle. En droit, il ne pouvait exiger de ses vassaux que les services résultant de l'hommage et de la fidélité; il devait s'abstenir de troubler l'ordre de choses qui tendait invinciblement à s'établir, soit en s'opposant à la transmission héréditaire des fiefs, soit en s'immisçant dans les relations des feudataires avec leurs hommes, ce qui était attentatoire à la hiérarchie sociale.

Ces deux conceptions contraires, toutes deux légitimes et logiques, nous donnent la clef des événements politiques qui composent au moyen âge la trame de l'histoire de la troisième monarchie et l'explication des progrès immenses qu'elle a su réaliser. Le Capétien s'est approprié l'une et l'autre conception. Il a exploité l'absolutisme d'origine romaine et sacerdotale, que lui attribuait l'idée ecclésiastique et populaire, en même temps que la haute suzeraineté dont l'investissait la théorie féodale.

Il a tiré de ces deux situations, avec une énergie persévérante et une rigueur de déduction impitoyable, tout ce qu'elles pouvaient contenir d'avantageux pour le développement de son autorité morale, de son action politique, de sa puissance matérielle. Il est arrivé par là, en moins de trois siècles, à *recouvrer les droits de l'État* et à *reconstituer le domaine public*, c'est-à-dire à rétablir, à son profit, l'unité politique et territoriale que la féodalité avait brisée. Cette œuvre gigantesque ne s'est point accomplie sans traverses.

La transmission du pouvoir royal : la « famille » royale; les grands officiers. — Ce qui manquait surtout à la monarchie fondée en 987, c'était une constitution fixe pour la transmission du pouvoir royal. Elle était à la fois élective et héréditaire. Dès la première année du règne de son chef, la dynastie nouvelle marqua sa volonté bien arrêtée de se perpétuer par l'hérédité. Hugue Capet fit couronner son fils de son vivant : utile précaution, qui devint traditionnelle dans sa famille. Mais la cérémonie du sacre était toujours accompagnée d'une élection faite par les grands du royaume, et la féodalité ne manqua pas une seule occasion d'entraver le droit de succession. Les résistances et les rébellions éclataient à l'époque des avènements, et surtout pendant les minorités. Le principe d'hérédité finit cependant par prévaloir. La dynastie capétienne eut la chance singulière de ne jamais manquer d'héritier mâle et direct, pendant une période de plus de trois cents ans.

Les parents immédiats du prince participaient à l'autorité souveraine, dans une mesure que déterminaient leur proximité du trône et le degré de confiance que leur témoignait le chef de la maison. Deux personnes, parmi les membres de la famille royale, occupaient une situation privilégiée : la reine et l'héritier présomptif associé à la couronne. Tous deux en effet avaient reçu, par la cérémonie de l'onction et du couronnement, le caractère sacré qui s'attachait à la personne royale et la capacité morale nécessaire pour jouir des prérogatives inhérentes à la souveraineté.

La *famille royale*, dans l'acception la plus générale que les textes donnent à ce mot, comprenait, outre les parents du sou-

verain, les officiers de condition diverse qui constituaient la haute et la basse domesticité de sa maison. Dès leur avènement, les Capétiens apparaissent entourés des mêmes dignitaires et des mêmes serviteurs que les rois des deux dynasties précédentes. Les grands officiers, sénéchal, chancelier, bouteiller, connétable, chambrier, sont à la fois les serviteurs personnels du roi et les agents principaux de son administration centrale. Ils tiennent donc une place importante dans l'organisation de la monarchie. Ce qui rend leur histoire particulièrement intéressante, c'est que souvent ils ont occupé cette place malgré le roi et contre lui. Ils ont fait ombrage aux Capétiens, en se considérant comme investis féodalement de la propriété de leurs charges et en suivant constamment la tendance qui les portait à y maintenir leur famille par droit d'hérédité. Cette prétention rencontra, de la part de l'autorité royale, une résistance qui devint plus vive à mesure que celle-ci se sentait plus forte et mieux soutenue par l'opinion. La tactique suivie par les Capétiens du XIIe siècle à l'égard des grands offices fut toute simple : elle consista à en faire des fonctions purement honorifiques, ou même à les laisser vacantes, et à donner le pouvoir effectif, l'influence réelle, aux officiers inférieurs placés sous les ordres des grands dignitaires et qui, ne faisant point partie de la haute société féodale, ne pouvaient inquiéter la royauté.

L'autorité dans le palais appartint ainsi aux obscurs chambellans et aux humbles clercs de la chapelle, qui, n'existant que par le roi et attendant tout de sa bienveillance, ne pouvaient être que les exécuteurs dociles de ses volontés et les défenseurs toujours fidèles de ses intérêts.

Les palatins et les assemblées royales. — Les membres de la famille royale et les officiers de la couronne ne constituaient pas seuls l'entourage immédiat et régulier du souverain. Avec eux siégeaient au palais un certain nombre de laïques et de clercs, dépourvus souvent de titre officiel, qui aidaient à l'expédition des affaires courantes et formaient aussi le *conseil* ordinaire de la royauté. Ce conseil des *palatins*, dont l'importance s'accrut en raison même des progrès de l'autorité centrale, était un des rouages essentiels du gouvernement

capétien. La distinction entre ces conseillers permanents et les nobles, laïques ou ecclésiastiques, qui venaient, de temps à autre, assister le souverain et prendre leur part du pouvoir législatif, est difficile à établir au XIe siècle. Mais, dès le début du siècle suivant, se dessine un mouvement très accusé de concentration des pouvoirs entre les mains des palatins proprement dits. Les quatre premiers Capétiens sont moins maîtres de leur palais que leurs successeurs du XIIe siècle. Ils apparaissent entourés d'une brillante et nombreuse cour de vassaux à qui sont dévolus les grands et les petits offices de la maison royale, mais qui, pour cette raison, ne se montrent ni plus dociles ni plus obéissants dans leurs rapports avec le souverain. Avec les rois du XIIe siècle apparaît nettement la tendance qui caractérise tous les pouvoirs absolus : employer exclusivement des hommes de petite naissance, instruments obscurs, mais solides et maniables, d'un gouvernement qui se concentre et se fortifie.

Les assemblées solennelles de prélats et de hauts barons, qui se réunissaient autour du roi, lors des grandes fêtes religieuses et toutes les fois que l'autorité souveraine les convoquait, ne formaient pas, à vrai dire, un corps politique. Elles ne possédaient ni le droit d'initiative, ni le droit de suffrage régulier. Le roi les consultait, requérait leur approbation, mais la résolution définitive dépendait toujours de lui seul. Quand il craignait de n'être pas approuvé, il s'abstenait de consulter le corps féodal et ne s'adressait qu'à ses *curiales*[1]. Cette consultation limitée devint de plus en plus la règle. Une évolution pacifique, pour nous facile à suivre, enleva peu à peu aux assemblées royales non seulement les procès, le pouvoir judiciaire, mais encore la plus grande partie des affaires administratives et politiques. Tout le pouvoir réel fut aux palatins. L'assemblée des grands ne fit plus guère qu'enregistrer les résolutions du conseil royal et les fortifier d'une sanction qui, à la rigueur, n'était même pas indispensable.

Les hauts feudataires et le clergé. — Les premiers Capétiens ne trouvaient donc que pour une très faible part dans

1. A peu près synonyme de *palatins*.

la haute féodalité les appuis politiques et les ressources matérielles nécessaires au maintien comme au développement de leur monarchie. En réalité, les grands vassaux n'étaient pas plus étroitement attachés à la royauté par l'obligation du service militaire que par celle du service de cour et par l'hommage. Le roi ne pouvait guère recourir utilement, suivant le droit des fiefs, qu'à la clientèle immédiate des comtés dont il était le propriétaire. Encore fallut-il d'énergiques et persévérants efforts pour que les châtelains du domaine, réduits à l'obéissance, fussent par suite obligés d'observer strictement les lois qui régissaient la condition des vassaux. Les propriétaires des grands fiefs échappaient encore à peu près complètement à l'action du pouvoir central. Le vrai soutien, la vraie base de la monarchie nouvelle se trouvent dans la société ecclésiastique.

Les évêques et les abbés ne doivent pas être considérés seulement comme des vassaux immédiats de la couronne. Ils ont avec le souverain des attaches bien autrement sérieuses et solides que les liens féodaux. Ce sont les agents, les auxiliaires, les associés du roi dans la grande lutte soutenue au nom de l'idée de centralisation et d'unité contre les éléments d'indépendance et d'anarchie qui sont le fond même de la féodalité. Les prélats remplissent les assemblées solennelles ou restreintes sur lesquelles s'appuie le roi pour administrer et rendre la justice : ils en sont les membres les plus nombreux, les plus assidus et les plus actifs. C'est chez eux que la dynastie va chercher la plupart des auxiliaires intimes et les directeurs de son gouvernement intérieur comme de sa politique étrangère. L'Église fournit au roi l'argent dont il a besoin; elle lui procure même les ressources militaires que la féodalité lui refuse ou ne lui accorde qu'avec parcimonie et comme à regret. Le pouvoir des premiers Capétiens a pour fondement essentiel, non des relations précaires avec la féodalité qui est leur ennemie, mais leur autorité sur le clergé, qui les soutient à condition d'être soutenu par eux.

Le domaine royal. — Pendant la majeure partie du XIe siècle, la famille régnante se montra beaucoup plus soucieuse de retenir et d'exercer les prérogatives générales dont

avaient joui les Carolingiens que d'assurer son autorité réelle dans les limites du patrimoine héréditaire. Elle a laissé s'accomplir autour d'elle, jusque dans ses résultats extrêmes, l'œuvre de dissolution et d'usurpation qui était la conséquence même du triomphe de la féodalité. Non seulement Hugue Capet et ses successeurs n'ont pu conserver les propriétés et les palais royaux possédés par les derniers Carolingiens dans les pays éloignés de la France proprement dite, mais les domaines étendus que leur avaient légués leurs propres aïeux, les ducs de France, semblèrent se fondre entre leurs mains. Les libéralités faites aux monastères et les bénéfices accordés aux soldats diminuaient singulièrement le nombre de leurs propriétés directes. L'usurpation lente et silencieuse des officiers locaux acheva de les faire disparaître. On a cependant exagéré en montrant les premiers Capétiens réduits aux cinq villes de Paris, Étampes, Orléans, Senlis et Melun. Ils avaient des palais à Laon, à Soissons, à Auxerre, à Sens, des possessions en Picardie, en Champagne, en Bourgogne, en Berri et jusqu'en Auvergne; un port de mer à Montreuil en Ponthieu. Le duché de Bourgogne resta même pendant quelque temps sous leur domination directe. On a exagéré aussi l'inertie de ces premiers souverains. La nullité traditionnelle qu'on leur attribue tient en partie à l'ignorance même des historiens.

Hugue Capet (987-996). — Le règne du fondateur de la dynastie est mal connu; mais le peu qu'on en sait prouve que, dès son avènement, il fut reconnu par un grand nombre de seigneurs de la France méridionale et de la Bourgogne, et qu'il s'efforça, comme l'avaient fait les derniers Carolingiens, de rattacher au pouvoir central les parties du territoire national qui tendaient à s'y soustraire et à s'isoler. Ce qui le préoccupa surtout, ce fut de conserver sur l'archevêché de Reims un pouvoir continu, immédiat et incontesté. L'histoire de ses rapports avec l'église rémoise est le point central où vinrent aboutir tous les événements importants de son règne. Il sut arracher la France du nord-est aux derniers représentants de la famille carolingienne, en introduisant Gerbert à Reims, et repousser les prétentions de la papauté, derrière laquelle se trouvait

l'empire allemand. Sa politique, conforme à l'intérêt national, parvint à faire cesser l'espèce d'hégémonie exercée par la dynastie des Otto sur le royaume de Charles le Chauve, et à rendre encore plus complète une séparation que les différences de langage et de mœurs avaient déjà en grande partie effectuée.

Robert II (996-1031). — Une taille haute, le dos un peu voûté, un nez large et allongé, le regard doux, la bouche aimable et toujours prête « à donner le baiser de paix », des cheveux lisses et une barbe bien soignée, tel est, au physique, le portrait du roi Robert. Au moral, un esprit aimable, poli et enjoué, et un certain degré d'instruction. Les historiens n'ont vu en lui que le prince thaumaturge, moine et chantre d'église, faible pour tous et surtout pour sa femme, comme nous l'a dépeint Helgaud. Mais de récents travaux nous obligent à dire, avec Richer, qu'il excellait aussi dans les choses de la guerre et ne manquait pas d'activité. On a quelque peu calomnié un prince qui conquit le duché de Bourgogne, assiégea Bourges et Sens, mit tout en œuvre pour s'emparer de Meaux et de Troyes, alla deux fois à Rome, une fois dans le midi de la France, guerroya en Lorraine pour arracher ce duché à l'Allemagne, agrandit le domaine royal du comté de Sens, d'Autun, de Dijon, de Montreuil et de Dreux. La preuve que cette couronne capétienne conservait encore au dehors un certain prestige, c'est qu'en 1024 Robert aurait pu, s'il l'eût voulu, se faire nommer roi d'Italie par les seigneurs lombards, qui cherchaient un successeur à Ardouin et ne voulaient pas de l'Allemand Conrad II.

Henri Ier (1031-1060). — C'est peut-être sous le règne d'Henri Ier que le domaine et l'autorité des Capétiens furent réduits à leur minimum. La maison de Blois reprit le Sénonais; le duché de Bourgogne, que le nouveau roi dut céder à son frère Robert, échappait pour longtemps à la royauté. Et cependant Henri Ier était loin d'être un personnage méprisable. Les chroniques sont unanimes à rendre témoignage de son activité et de sa bravoure. Son règne ne fut qu'une série continue d'expéditions, de petits combats et de sièges où l'on vit l'infatigable Capétien se défendre comme il put contre les deux puis-

santes ligues féodales dont les possessions enserraient et étouffaient son étroit domaine : celle des comtes de Blois et celle des ducs de Normandie.

La grande affaire de la vie de Henri I[er] fut sa lutte contre les Normands. L'alliance établie depuis près d'un siècle entre les ducs de France et les successeurs de Rollon avait duré plus qu'on ne devait s'y attendre. La richesse et la prospérité du duché normand, sa population dense et belliqueuse, étaient autant d'objets de crainte pour la dynastie parisienne. Ce fief, aussi important qu'un royaume et plus indépendant que toute autre région vassale, fermait aux Capétiens l'entrée de leur propre rivière et les emprisonnait dans des provinces sans issue. Toutes ces causes réunies amenèrent, vers le milieu du XI[e] siècle, un revirement complet dans la conduite du roi à l'égard de la Normandie. Henri I[er] engagea résolument la lutte; malheureusement il avait affaire au futur conquérant de l'Angleterre. Guillaume le Bâtard lui infligea les deux sanglantes défaites de Mortemer (1054) et de Varaville (1058). Le roi de France dut s'avouer vaincu. Il n'en avait pas moins combattu avec une persévérance et un courage dont l'exemple ne sera pas perdu pour ses successeurs.

Philippe I[er] (1060-1108). — La plupart des historiens ont porté sur Philippe I[er] et son administration un jugement d'une extrême sévérité. On s'est accoutumé à ne voir en lui que le personnage glouton, débauché et paresseux, ravisseur de femmes et voleur de grand chemin, dont parlent les écrivains religieux et les lettres de Grégoire VII. Mais n'oublions pas que les chroniqueurs contemporains ont apprécié son caractère et ses actes sous l'empire des rancunes que nourrissait contre lui la société ecclésiastique, indignée de sa longue résistance aux anathèmes pontificaux et du despotisme irrévérencieux avec lequel il traitait le clergé national. L'inertie et la somnolence qu'on lui reproche pour les dernières années de son règne trouvent en partie leur excuse dans une obésité précoce et presque monstrueuse, maladie dont hérita Louis VI. Quoi qu'il en soit, l'histoire impartiale est obligée de constater que, pendant les trente-cinq années qui précédèrent

le xIIe siècle, Philippe se montra, comme homme politique et même comme chef d'armée, beaucoup plus actif que ne l'admet la tradition. Rappelons, entre autres faits, son expédition de Flandre en 1071, contre Robert le Frison; sa marche sur Corbie, en 1074; sa venue en Poitou, en 1076; la guerre qu'il alla faire cette même année en Bretagne, contre Guillaume le Conquérant[1]; ses luttes contre Étienne, comte de Blois, Hugue de Dammartin, Simon de Valois, Hugue du Puiset; ses combats fréquents dans le Vexin, contre les Normands.

Ce gros homme sensuel, à l'esprit railleur, à la parole mordante, était un prince intelligent, pratique et doué d'un certain sens politique. On l'a surtout accusé d'indolence parce qu'il ne prit point part à la première croisade : mais, à ne considérer que les intérêts véritables du pouvoir royal, il faudrait plutôt lui en savoir gré. Son opposition à la réforme propagée par les papes et adoptée par une partie de l'épiscopat français s'explique par l'idée assez juste que le triomphe des doctrines réformistes tendait fatalement à annihiler le pouvoir exercé par les royautés sur les seigneurs ecclésiastiques, pour y substituer l'omnipotence de la cour de Rome et des légats. D'autre part, le fils de Henri Ier, fidèle à la tradition paternelle, ne cessa, avec raison, de considérer la puissance normande comme sa plus redoutable ennemie. Il n'était point responsable du tort que porta à la dynastie capétienne la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume, puisque cette conquête eut lieu pendant sa minorité. Jusqu'à son dernier jour, il resta l'ennemi déclaré du nouvel État anglo-normand. Il donna à ses successeurs l'exemple de cette tactique, qui consistait à tenir séparée autant que possible la Normandie de l'Angleterre et à favoriser les querelles intestines dans la famille du Conquérant. Enfin il est le premier roi capétien qui, frappé de l'insuffisance des ressources matérielles dont disposait la royauté, ait recherché, de propos délibéré et par système, tous les moyens propres à les accroître. Grâce à lui, une partie du Vexin et du Vermandois, le Gâtinais, Bourges et Dun-le-Roi vinrent s'ajouter au domaine royal.

1. Voir ci-dessous, chapitre XII.

Le règne de Philippe I[er] tient donc, dans l'histoire des progrès de la royauté capétienne, une place moins insignifiante qu'on ne l'a cru généralement. Mais ce léger accroissement de territoire était encore loin de donner à l'autorité monarchique la force matérielle dont elle avait besoin pour accomplir sa tâche. Il s'en fallait que le roi fût le maître réel de toutes les parties de la région soumise à son pouvoir direct. Partout s'étaient élevées, dans les moindres recoins de l'Ile-de-France, des dominations illégitimes, des lignées de châtelains héréditaires, qu'il était impossible d'extirper, une fois qu'on les avait laissées croître. Le sol capétien s'était hérissé de donjons hostiles, entraves permanentes pour la sécurité et le commerce des grandes cités, fléaux intolérables pour les habitants des campagnes. Bref, le roi de France, malgré la dignité de son titre, en était arrivé à ne plus oser se mouvoir dans son étroit domaine. Celui à qui les plus puissants seigneurs devaient l'hommage lige ne pouvait sortir de Paris sans se heurter aux forteresses construites par de nobles brigands, terreur des clercs, des marchands et des laboureurs. Dénuée d'argent et de soldats, végétant sur son patrimoine amoindri, la royauté, qui avait conservé un certain prestige au dehors, dans les fiefs situés aux extrémités du territoire national comme dans les États étrangers, n'obtenait plus chez elle ni obéissance ni respect. La terre ennemie commençait à deux pas de sa capitale : la grosse tour de Montlhéry suffisait à faire vieillir de chagrin l'héritier des deux dynasties franques, le successeur de Charlemagne.

Pour faire rentrer la dynastie régnante dans ses propriétés et dans ses droits, libérer le pays capétien des tyrannies qui l'opprimaient et supprimer le brigandage, les négociations et la diplomatie ne suffisaient plus. La guerre s'imposait, et une guerre ardente, impitoyable, contre des ennemis aussi nombreux que redoutables par leur ténacité et leur perfidie; une guerre de hardis coups de main et de furieux assauts, telle qu'il la fallait, en un mot, pour réduire des adversaires solidement retranchés derrière les murailles de leurs donjons. Cette action militaire, continue et toute d'offensive, n'était plus le fait d'un roi comme Philippe I[er], envahi par l'obésité, affaibli par les excès.

L'heureuse étoile de la dynastie fit naître, au moment voulu, l'homme qui convenait merveilleusement à la situation. Il se trouva que le prince royal, le futur Louis le Gros était le plus énergique des soldats [1].

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les textes relatifs à l'histoire de la France, au xe et au xie siècle, ont été réunis dans la collection des *Historiens de France et des Gaules*, t. IX, X, XI et XII, mais beaucoup d'entre eux ont été améliorés et réimprimés à part dans des éditions critiques que nous ne pouvons énumérer ici.

Livres. — Parmi les ouvrages d'intérêt général relatifs à cette période, on consultera avec fruit : **De Kalckstein**, *la Lutte des Robertiens et des Carolingiens*, t. I et unique d'une *Histoire du royaume de France sous les premiers Capétiens* (en allemand), 1877; — **F. Lot**, *les Derniers Carolingiens, Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine* (954-991), fasc. 87 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 1891, ouvrage d'une érudition précise et sûre, mais où les théories générales et les portraits historiques sont sujets à caution; — **A. Luchaire**, *Histoire des Institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, 2 vol., 2e éd.. 1891; le même, *Manuel des Institutions françaises, période des Capétiens directs*, 1892; — **Pfister**, *Études sur le règne de Robert le Pieux* (996-1031), 1885; le même, *De Fulberti Carnotensis episcopi vita et operibus*, 1886; — **J. Havet**, Introduction aux *Lettres de Gerbert* (1889); — **Monod**, *Études sur l'histoire de Hugues Capet* (*Revue historique*, t. XXVIII).

Pour les rapports de la France capétienne avec l'Allemagne, voir les *Jahrbücher des deutschen Reichs*, sous les règnes d'Otto II (**Giesebrecht**), d'Otto III (**Wilmans**), d'Heinrich II (**Hirsch, Pabst et Breslau**), de Konrad II (**Breslau**), d'Heinrich III (**Steindorff**).

Pour les rapports avec la papauté, voir, outre les ouvrages généraux sur la papauté du xe et du xie siècle, notamment sur Grégoire VII, dont la bibliographie sera donnée ailleurs, les monographies suivantes : **Hoffmann**, *Das Verhältniss Gregorius VII zu Frankreich*, 1877; — **Wiedemann**, *Gregorius VII und Erzbischof Manassès I von Reims*, 1885; — **Bröcking**, *Die französische Politik Papst Leo's IX*, 1891.

Pour les rapports avec la Normandie et l'Angleterre : **Marion**, *De Normannorum ducum cum Capetianis pacta ruptaque societate*, 1892; — **Freemann**, *Norman Conquest*, 5 vol.

Les ouvrages relatifs aux provinces, et les biographies des personnages de la féodalité et de l'Église qui intéressent l'histoire générale, pendant cette période, sont fort nombreux. On se bornera à citer : **D'Arbois de Jubainville**, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, t. I; — **Vaissette**, *Histoire de Languedoc* (éd. Privat), t. III; — **E. Petit**, *Histoire des ducs de Bourgogne de la troisième race* (1887), t. I; — **De Salies**, *Histoire de Foulque Nerra*, 1874; — **Lex**, *Eudes II, comte de Blois*, 1892; — **De Certain**, *Arnoul, évêque d'Orléans* (dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XIV).

1. Voir la suite de cette histoire au tome II de cet ouvrage.

CHAPITRE XI

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

de 887 à 1056

I. — Fondation du royaume de Germanie

Les premiers rois de Germanie. — En novembre 887 à la diète de Tribur, où Charles le Gros avait été déposé, les Francs, les Saxons, les Thuringiens et quelques-uns des grands de la Bavière, de l'Alamanie ou Souabe, avaient proclamé roi Arnulf, bâtard de Carloman, neveu de l'empereur et investi par lui de la Carinthie et de la Pannonie. Les autres peuples de l'empire carolingien se donnèrent aussi des rois : Bérenger de Frioul fut couronné à Pavie, en janvier 888; à la même époque, Rodolphe devient roi de la Bourgogne transjurane, Eude roi de la France occidentale; plus au sud, Boso, dès 885, s'était fait couronner roi de Bourgogne cisjurane et de Provence, et, après un an et demi d'interrègne, son fils Louis l'Aveugle lui succédait (août 888).

De tous ces royaumes le plus puissant était celui de Germanie. Si son existence, en quelque sorte régulière, date de ce jour, Louis le Germanique lui avait préparé les voies. Dès 833 il avait pris le titre de « roi de la France orientale » et, depuis lors jusqu'à sa mort, en 875, il avait travaillé sans relâche à constituer un État solide. Il avait établi sa domination en

Bavière, défendu ses territoires contre les Normands, poursuivi la destruction du paganisme. A la fin de son règne, par le traité de Mersen (870), conclu à la suite de la disparition de la famille de Lothaire, il avait même pu réunir à la « France orientale » une partie des pays situés sur la rive gauche du Rhin. Un de ses contemporains, le moine de Saint-Gall, qui vante sa beauté, sa force, sa sagesse, sa dévotion, déclare qu'il était « roi et empereur de toute la Germanie, des Rhéties, de l'ancienne France [1], de la Saxe, de la Thuringe, du Norique, des Pannonies et de toutes les nations du septentrion ». Tel était l'héritage qui, après quelques partages et diverses vicissitudes, revenait à Arnulf.

De 888 à 919, cette famille à demi carolingienne essaie de se maintenir au pouvoir : période obscure et sur laquelle il est inutile d'insister longuement. Arnulf est actif, courageux, mais il ne peut guère compter sur les Saxons, et par suite manque des forces qui lui seraient nécessaires. Vainqueur, à l'ouest, des Normands, sur la Dyle, près de Louvain (novembre 891), il échoue, à l'est, contre le puissant État morave que gouverne Svatopluk (893). Battu, il fait appel aux Hongrois ou Magyars et déchaîne ainsi sur l'Europe chrétienne ces terribles invasions qui étendront leurs ravages non seulement en Allemagne, mais en Italie jusqu'à Rome, en France jusqu'à l'Aquitaine [2]. S'il parvient à obtenir que son fils Zwentibold soit nommé roi de Lorraine (895), son intervention est stérile en Italie, où il est appelé par le pape Formose (893). Deux compétiteurs s'y disputent la couronne : Bérenger de Frioul, qui s'appuie sur la « France orientale », Guido de Spolète sur la « France occidentale » et les Bourgognes ; Guido, vainqueur, s'est fait couronner empereur à Rome (891). En 894, Arnulf devient roi d'Italie ; en février 896, dans une seconde expédition, il est couronné empereur à Rome ; il défend le pape contre Lambert de Spolète, le fils de Guido ; mais, à peine repart-il pour la Germanie que ses ennemis triomphent aux dépens du pape assez imprudent pour compter sur cet allié lointain.

1. C'est-à-dire de la Franconie et des autres pays francs de la région rhénane.
2. Sur ces invasions, voir ci-dessous, chapitre XIV.

Après Arnulf, qui meurt en décembre 899, son fils, Louis l'Enfant, âgé de six ans, ne peut guère passer pour un roi que dans les chronologies. Appuyé par l'archevêque de Mayence, Hatto, l'homme de confiance d'Arnulf, et par le clergé, il est reconnu même par les Lorrains, qui détestent Zwentibold à cause de ses violences. Mais bientôt l'Allemagne s'abîme dans une épouvantable anarchie : « Tout est aux prises, écrit l'évêque de Constance, Salomon. L'évêque, le comte, le vassal, les frères contre les frères, les parents contre les parents, et les citoyens dans la même ville. Les grands, qui devraient assurer la paix, donnent l'exemple de la lutte; la loi est foulée aux pieds et le bas peuple murmure et se déchaîne. Jamais il n'a été si vrai de dire : « Malheur au pays dont un enfant est roi! » Les hommes libres aliènent leurs biens, leur liberté même, pour s'assurer la protection des puissants; les petits seigneurs se groupent autour des grands et deviennent leurs vassaux; ainsi s'établit la féodalité allemande. Le pouvoir central, royal, n'existe plus que de nom. Cependant l'Allemagne, ravagée à l'ouest par les Normands, attaquée sur les frontières de la Saxe par les Danois et les Vendes, sur celles de la Thuringe par les Moraves, est ouverte aux hordes des cavaliers magyars. En 906, ils poussent jusqu'à l'Elbe; en 907, ils envahissent victorieusement la Bavière; en 908, ils battent le margrave de Thuringe, Burchard; en 909, ils entrent en Souabe; en 910, ils culbutent une armée royale à Augsbourg, sur le Lech. Ainsi chaque année ils pénètrent plus avant jusqu'au cœur du pays, terrifiant l'Allemagne par leur aspect même et promenant partout l'incendie et la mort.

Les Duchés et les Marches. — Si l'Allemagne est à ce point troublée par les divisions intestines, si elle est sans force contre les attaques extérieures, c'est que l'unité lui manque. Les vieilles peuplades germaniques, réunies en quelques grands groupes, n'ont pas abandonné leurs institutions particulières, ni leurs rivalités. Sous le gouvernement de ducs héréditaires, elles forment dans le royaume autant d'États autonomes[1].

1. L'origine du pouvoir ducal en Allemagne, à la fin du IX siècle et au Xe, est une question controversée qui a été l'objet de nombreuses dissertations; en tout

Au sud-ouest, la *Bavière*, comprise entre le Lech et l'Enns, les Alpes et la Bohême, a été enlevée par Charlemagne à la famille des Agilolfing, à la suite des complots de Tassilo (788); mais elle conserve ses lois; elle a même formé un royaume sous un des fils de Louis le Germanique, Carloman. Au commencement du x[e] siècle, Arnulf, fils du margrave Liutpold, qui était mort dans la lutte contre les Hongrois, en 907, s'y établit en maître et y fonde une dynastie nouvelle.

Au sud-ouest, sur les deux rives du Rhin, depuis les Alpes jusqu'au delà de Strasbourg, s'étend l'*Alamanie* ou *Souabe*. Sous Louis l'Enfant, deux frères, Erchanger et Berthold, y portent le titre d'*envoyés royaux* ou *comtes palatins*, et luttent contre l'évêque de Constance, Salomon. Le margrave Burchard, maître du versant septentrional des Alpes, prend le titre de duc d'Alamanie, mais il périt dans les troubles (911). Sa femme et ses enfants sont dépouillés et chassés, et le comte Erchanger s'empare enfin de la dignité ducale.

La *Franconie*, qui se développe sur la rive droite du Rhin, dans les bassins du Neckar et du Main, est troublée par des guerres acharnées. La famille des Babenberg y doit son importance au comte Henri qui, sous Charles le Gros, s'est illustré dans les luttes contre les Normands. Aux fils de Henri, Adalbert, Henri et Adalhard, Arnulf a opposé une famille apparentée à la sienne, la famille *conradienne*, qu'il a comblée de biens et d'honneurs. En 902, commence la guerre entre les familles rivales, guerre sauvage, sans pitié, aussi terrible pour le pays qu'une invasion. Condamné par le tribunal du roi, qui confisque les biens de sa famille, Adalbert, le chef des Babenberg, résiste d'abord victorieusement même à l'armée royale; mais, en 906, il doit se rendre au roi et il est décapité devant son château de Theres, sur les bords du Main. La famille conradienne domine en Franconie, appuyée par la royauté et l'Église.

En Lotharingie ou *Lorraine*, au contraire, où on voudrait aussi lui assurer la prépondérance, elle se heurte à une oppo-

cas, il est certain que ce pouvoir se forme malgré le pouvoir royal et malgré l'Église.

sition dont le chef, Réginar ou Rainier, habile et intrigant, s'empare de la puissance ducale et rattache la Lorraine à la France occidentale (911).

Au nord, la *Saxe*, plus que tout autre pays de la Germanie, a gardé le sentiment de son ancienne indépendance. Là grandit la famille des Liudolfing; une tradition la fait remonter jusqu'à Bruno, chef des Angriens, qui, lors des guerres de Saxe, se soumit à Charlemagne en 777. Son successeur, Liudolf, vécut auprès de Louis le Germanique; un de ses fils épouse la nièce, une de ses filles le fils du roi. Après sa mort (866), ses fils combattent les Normands : l'un d'eux, Otto, d'après une tradition que rapporte l'historien saxon Widukind, mais qui n'est point certaine, aurait refusé la couronne, à la mort de Louis l'Enfant et aurait conseillé de la donner à Conrad de Franconie. Il étend son pouvoir sur la *Marche de Thuringe*, constituée contre les Sorbes, et dont les chefs ont déjà porté le nom de ducs des Thuringiens. Le fils d'Otto, Henri, épouse Mathilde, descendante du héros de la résistance saxonne, Widukind (909); dans la famille des Liudolfing le sang carolingien se mêle donc au plus pur sang national. Ses domaines nombreux assurent sa puissance. L'Église lui est dévouée : Liudolf travaille à répandre le christianisme; il fonde le grand monastère de Gandersheim, où cinq de ses filles deviennent nonnes. Ainsi la puissante famille se fraye la voie vers la royauté.

La Lorraine mise à part, il y a donc quatre duchés, les duchés primitifs de l'Allemagne : Bavière, Souabe, Franconie, Saxe, chacun avec son duc qui est un souverain.

Tous ces ducs administrent leurs territoires avec un pouvoir semblable à celui du roi; ils ont leur cour, leur armée, leurs assemblées. Les duchés se subdivisent[1] en *comtés*. Les comtés situés sur les frontières prennent le nom de *marches* ou *limites*; leurs chefs sont des *margraves*. A la fin du IXe siècle et au commencement du Xe, on trouvera la *marche de l'Est* où

1. Sur les limites précises des duchés et leurs subdivisions, voir Waitz, t. V, p. 156 et suiv.

de Pannonie (*Ostmark*), qui donnera naissance à l'*Autriche*, et la *marche de Carinthie*, toutes deux protégeant la Bavière; la *marche de Bohême*, contre les Tchèques; la *marche de Thuringe* ou de Sorabie, contre les Sorbes; la *marche de Danie*, contre les Danois; puis, sous Henri Ier, la *marche de Slesvig*, contre les Slaves du nord; au sud, la marche de *Rhétie* [1].

Il ne faudrait pas voir dans les duchés de simples expressions géographiques ou administratives. Entre les peuples qui les habitent les différences sont nombreuses : là sera toujours le véritable obstacle à l'unité allemande. La langue n'est pas la même, à ce point qu'on peut se demander si un Saxon et un Souabe se comprennent toujours. Le droit n'est pas le même non plus; chaque peuple a sa loi : loi Salique, loi des Alamans, loi des Bavarois, loi des Frisons, loi des Saxons. Pour ceux-ci il est même question du droit des Westphaliens, du droit des Angriens, du droit des Ostphaliens. Les Thuringiens, les Lorrains ont leurs coutumes; les Slaves du royaume germanique ont aussi les leurs. Tous en sont jaloux; longtemps, à leur avènement, les rois devront confirmer les lois des Saxons. Aux élections royales, chacun des quatre grands peuples, Saxons, Francs, Bavarois, Souabes, est représenté par des seigneurs qui parlent en son nom; quelquefois les Lorrains, les Thuringiens sont aussi mentionnés. D'ailleurs on dit le royaume (*regnum*) des Saxons, le royaume des Francs [2], des Bavarois, etc., et le roi lui-même emploie ces expressions.

Dans certaines régions, les institutions du passé, l'état social se maintiennent avec une persistance qui frappe les hommes du moyen âge eux-mêmes. Ainsi, au xe siècle, l'auteur de la *Vie* de saint Libuin écrit : « Dans les anciens temps, la nation des Saxons était partagée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en trois ordres : dans leur langue, ils sont appelés les *edeling*, les *friling*, les *lassi*; c'est-à-dire, en langue latine, les personnes nobles, ingénues, serviles. »

1. La Rhétie comprend les Grisons, le Tyrol, le Vorarlberg.
2. Franconie.

II. — La royauté dans la maison de Saxe.

Conrad de Franconie et les Saxons. — A la mort de Louis l'Enfant (911) s'arrête, en Allemagne, la succession carolingienne. Un Franc encore, Conrad, duc de Franconie, dont la famille était probablement alliée à celle d'Arnulf, devient roi avec le consentement des Saxons et des Souabes; mais il n'a aucune autorité et c'est en vain que, au synode d'Hohenaltheim (916), l'Église prodigue les menaces contre les seigneurs révoltés. Après avoir inutilement lutté contre le duc de Saxe Henri, le roi, au moment de mourir (décembre 918), aurait, selon l'historien saxon Widukind, ordonné à son frère Éberhard de porter à son adversaire les insignes royaux : « La fortune, lui dit-il, est passée du côté de Henri, la direction des affaires publiques appartient aux Saxons. Porte donc au duc la lance sacrée, les bracelets d'or, la chlamyde, le glaive et le diadème des anciens rois, fais la paix avec lui afin de l'avoir toujours pour allié. Est-il nécessaire en effet que le peuple franc avec toi succombe devant lui? Henri sera vraiment roi et empereur de beaucoup de peuples. » Si ce discours n'est pas authentique, du moins définit-il bien la situation de l'Allemagne à ce moment. La nonne Hrosvitha, dans son poème en l'honneur d'Otto Ier, célèbre aussi le jour « où le roi des rois, qui règne au ciel, ordonna que le noble royaume des Francs fût transféré à la glorieuse nation des Saxons ». Ainsi les Saxons triomphaient des Francs, mais les nouveaux rois, descendants de Widukind, l'adversaire obstiné de Charlemagne, allaient recueillir tout l'héritage des traditions carolingiennes : ils devaient à leur tour en accepter jusqu'aux illusions, et placer sur leur tête la couronne impériale.

La maison de Saxe a régné en Allemagne de 919 à 1024. Son histoire se divise en trois périodes : une période de constitution, sous Henri Ier (919-936); une période d'apogée, sous Otto Ier (936-973); une période de décadence, sous les successeurs de celui-ci.

Henri Ier; la lutte contre les Hongrois. — Henri, qu'on s'est habitué à appeler l'Oiseleur [1], rencontrait les mêmes difficultés intérieures et extérieures que ses prédécesseurs, mais il disposait de forces plus grandes. Reconnu roi à Fritzlar par les Saxons et les Francs, il avait chance de s'imposer aux autres tribus. C'était affaire de décision. Il se met aussitôt à l'œuvre, marche sur l'Alamanie dont le duc, Burchard, n'ose même pas résister (919). Il passe de là en Bavière, où le duc Arnulf, après avoir essayé de tenir dans Ratisbonne, est obligé de se soumettre (920 ou 921). Alors, maître de la situation, il se préoccupe de se fortifier à l'extérieur. Dans une entrevue à Bonn (921), il se lie par serment avec Charles le Simple; puis, profitant des troubles de la France occidentale, il intervient en Lorraine à partir de 923; le seigneur intrigant et habile qui dominait dans ce pays, Giselbert, lui prête serment et épouse sa fille Gerberge (928).

Du côté de l'est, le royaume germanique était toujours ouvert aux invasions. Les Hongrois venaient d'assiéger le monastère de Saint-Gall, près du lac de Constance. Le chroniqueur du couvent, Ekkekard, dépeint leur terrible tactique : ils arrivent par bandes isolées qui se cachent dans les forêts, fondent à l'improviste sur les villes, les monastères, les villages; « la fumée et le ciel rougi par la flamme des incendies signalent seuls leur présence ». Pour délivrer la Germanie de ce fléau il faut un énergique effort, il faut surtout décider les Allemands à lutter contre un ennemi qu'ils s'habituent à ne plus oser combattre. Afin de les y préparer, Henri, en 924, conclut une paix de neuf ans avec les Hongrois; puis il s'attache à réorganiser et à discipliner les forces de l'Allemagne. Dans la Saxe, encore à demi sauvage, dont les villages aux maisons éparses rappellent la Germanie de Tacite, il fonde des forts, des villes comme Quedlimbourg, Mersebourg. Dans les champs voisins des villes, « sur neuf paysans propriétaires et assujettis au service militaire, un fut astreint à habiter la

1. D'après une légende, qui se rencontre pour la première fois dans des annales du milieu du XIIe siècle, les envoyés qui lui apportaient les insignes royaux l'auraient trouvé occupé à préparer des pièges pour les oiseaux.

ville, afin d'y construire des habitations pour les huit autres, d'y recevoir et d'y emmagasiner le tiers de toutes les récoltes; les huit autres semaient, moissonnaient pour lui et serraient sa part des récoltes. Toutes les assemblées, tous les festins devaient avoir lieu dans les villes, qu'on travaillait à bâtir nuit et jour. Ainsi on apprenait pendant la paix ce qu'on aurait à faire contre l'ennemi, en cas de besoin. En dehors des villes, on n'élevait point de murs ou ils étaient sans importance. » (Widukind.) Tous les moyens paraissent bons : dans la banlieue de Mersebourg, Henri établit une foule de brigands, de voleurs, auxquels il fait grâce.

Tels sont les éléments de son armée. A mesure qu'elle se forme et se discipline, il l'exerce. Tantôt il marche contre les Slâves au delà de l'Elbe; tantôt il pénètre en Bohême et force le duc Venceslas à se reconnaître son vassal et à lui payer tribut. Enfin, en 933, quand les neuf ans de paix se sont écoulés, il déclare la guerre. Les Hongrois se jettent sur la Saxe, mais cette fois ils se heurtent à une résistance patiemment préparée et subissent deux grandes défaites qui, pour quelque temps, délivrent l'Allemagne. D'après l'Italien Liutprand, on place souvent à Mersebourg la bataille où Henri lui-même fut vainqueur; mais ce renseignement ne se retrouve pas dans les chroniqueurs allemands, mieux informés, et Widukind indique Riade sur l'Unstrut.

Trois ans après (juillet 936), Henri mourait, après avoir désigné son fils Otto comme son successeur. Vers la fin de sa vie, vainqueur des peuples qui menaçaient l'Allemagne, il aurait voulu, s'il faut en croire Widukind, partir pour Rome. Songeait-il à l'Empire, comme l'ont cru quelques historiens allemands? L'hypothèse est douteuse et, jusque-là du moins, jamais roi germain n'eut l'esprit plus net, plus pratique, moins accessible aux rêves de dominations lointaines et de couronnes dangereuses. Sage, avisé, il avait reconstitué l'Allemagne avec méthode, ne se hasardant pas dans des entreprises trop multiples, n'abordant que les unes après les autres les diverses parties de son œuvre, sachant attendre, même pendant de longues années, l'heure favorable à chacun de ses projets. Il faut

remarquer qu'il n'était arrivé à ce résultat qu'en laissant une très large part d'autonomie aux États dont elle se composait et qui formaient plutôt une sorte de confédération.

Otto Ier : les luttes intérieures. — Sous Otto Ier, la maison de Saxe atteint à l'apogée de sa gloire; sous lui aussi se prépare sa décadence. Ce règne, si long et si plein d'événements, se divise d'ailleurs en quelques parties bien déterminées : luttes à l'intérieur pour défendre la royauté; luttes sur les frontières pour défendre l'Allemagne; luttes en Italie pour rétablir l'Empire.

Le jeune roi est sacré à Aix-la-Chapelle, dans la basilique de Charlemagne : ainsi, dès le premier jour du règne, paraît se manifester le désir, qui de plus en plus y dominera, de se rattacher aux souvenirs carolingiens. L'historien Widukind, qui a longuement décrit la cérémonie du sacre, ne mentionne que la participation des Francs et des Saxons; ce sont eux qui, par leur union récente, constituent vraiment le nouveau royaume; les autres peuples ne sont représentés que par leurs ducs. Au lendemain du sacre, se manifestent les difficultés : discordes dans la famille saxonne, discordes avec les ducs à peu près indépendants, et ces deux causes de désorganisation s'unissent contre le jeune roi.

Henri Ier n'avait point observé le vieux principe germanique des partages, et cependant Otto avait deux frères également jaloux de son pouvoir : l'un, Tancmar, était son aîné, mais bâtard; l'autre, Henri, était plus jeune que lui; mais, né après l'avènement de son père à la royauté, il prétendait avoir plus de droits à la couronne qu'Otto qui était né avant. Henri avait des partisans, et la veuve de Henri Ier, Mathilde, si célèbre par sa piété et sa sagesse, était pour lui. En face du jeune roi, s'agitent les ducs de Bavière, de Franconie, de Lorraine; il les traite avec hauteur et achève de les irriter. Alors commence une lutte qui, à travers bien des épisodes, se prolonge jusqu'en 941. Tancmar est tué à Ehresbourg, dans une église (938). Henri s'allie contre son frère avec Eberhard de Franconie et Giselbert de Lorraine. Le roi est partout victorieux des rebelles : en Bavière, les fils d'Arnulf sont battus et

dépouillés de leur duché; Eberhard de Franconie et Giselbert de Lorraine sont attaqués à l'improviste près du Rhin : le premier est égorgé, le second, en fuyant, se noie dans le fleuve (939). Otto est maître de la Lorraine. Enfin une dernière tentative de Henri échoue : en 941, exploitant le mécontentement des soldats que fatiguaient des expéditions continuelles contre les Slaves, il veut profiter des fêtes de Pâques pour égorger le roi. Ce complot est déjoué. Aux fêtes de Noël, une réconciliation définitive a lieu, à Francfort, entre les deux frères, et bientôt après l'entente se rétablit aussi entre Otto et sa mère Mathilde.

Ainsi Otto triomphe, et dès lors il s'attache à abattre ces puissantes familles ducales, toujours avides d'indépendance, toujours prêtes à la révolte, qui ont grandi au commencement du xe siècle. Si les ducs, lors de son couronnement, lui ont promis fidélité et secours contre ses ennemis, il sait ce que valent de pareils serments. En Bavière, il établit un frère d'Arnulf, Berthold, qui lui est dévoué, et, plus tard, il donne le duché à son propre frère, Henri, désormais fidèle (947). Il marie sa fille Ida à Conrad, auquel il donne la Franconie, mais sans laisser se reconstituer l'ancien duché. Il marie une autre de ses filles, Liutgarde, à Conrad le Rouge, qu'il pourvoit de la Lorraine (944). Son fils Liudolf épouse (947) la fille unique du duc de Souabe, Hermann, et devient duc en 950. Otto confie l'administration de la Saxe à deux de ses fidèles, Hermann Billung et Gero. Ainsi la maison saxonne, par ses membres ou ses adhérents, se trouve à la tête de tous les États de l'Allemagne. L'administration intérieure d'Otto a le même caractère : point de lois, point de capitulaires nombreux émanant de lui; assisté de parents et d'amis, il gouverne son royaume comme un chef de famille. Cette politique, il l'étend même à l'extérieur, dans les États issus de l'empire carolingien. En France, les deux acharnés rivaux, le Carolingien Louis IV et le Robertien Hugue le Grand, sont tous deux ses beaux-frères et recherchent à l'envi son appui. Aussi le voit-on envahir la France, intervenir dans ses affaires. Il fait en faveur de Louis une grande expédition, s'empare de Reims, de Laon, qu'il restitue au roi de France, pousse jusqu'en Normandie (946).

En 948, un synode réuni à Ingelheim, et auquel assistaient les deux rois et un légat du pape, excommunie les ennemis du Carolingien de France. De même, Otto prend sous sa protection Conrad le Pacifique, le jeune roi d'Arles. Dès la première partie de son règne, il apparaît comme le roi des rois; en 949, lorsqu'il célèbre la Pâques à Aix-la-Chapelle, on voit autour de lui des ambassadeurs de Byzance, d'Italie, d'Angleterre : les temps de Charlemagne semblent revenus. La haute taille d'Otto, ses yeux étincelants, sa figure imposante et colorée, sa longue barbe, l'air d'autorité qui s'accuse jusque dans ses gestes, tout en lui frappe les contemporains et impose le respect.

Les luttes contre les Hongrois et les Slaves : nouvelles marches; nouveaux évêchés. — Cependant, vers l'est, Slaves et Hongrois, repoussés par Henri Ier, débordent de nouveau sur la Germanie. Les Hongrois avaient recommencé leurs ravages en 937. Repoussés par Otto, ils s'étaient jetés sur la France, ils avaient poussé jusqu'à l'Aquitaine et ils étaient revenus par l'Italie, pillant jusqu'à Bénévent et à la côte de Naples. En 944, les Bavarois leur infligèrent une grande défaite à Wels. Plus tard, le frère du roi, Henri, devenu duc de Bavière, lutta vaillamment contre eux; de 947 à 950, il les poursuivit jusqu'en Italie et s'empara d'Aquilée. La lutte qui éclate entre Otto, d'une part, son fils Liudolf et son gendre Conrad, de l'autre, les encourage à envahir encore l'Allemagne (954). Cette fois Otto lui-même remporte, sur les bords du Lech, à Augsbourg (10 août 955), une grande victoire qui fait pendant à celle que son père avait remportée vingt-deux ans plus tôt. Ce fut la fin des grandes invasions hongroises.

Contre les Slaves, sur les bords de l'Oder et de l'Elbe, la lutte est incessante et terrible. Au sud, Henri de Bavière, au nord, les margraves Gero et Hermann Billung conquièrent pas à pas le terrain, massacrant sans pitié, puis, dans le pays gagné, établissant des colons allemands. Parfois aussi le roi lui-même dirige une expédition : en 950, il pénètre en Bohême, force le roi Boleslav à reconnaître sa suzeraineté et place le pays sous la surveillance de la Bavière. En 955, les Slaves ayant essayé de profiter des invasions hongroises, il les bat

sur les bords de la Rechnitz. Contre cette race ennemie, il organise des *marches* nouvelles, destinées à la tenir en bride. Dans le nord de la Saxe, c'est Hermann Billung qui s'oppose aux Obotrites et notamment aux Vagriens; vers l'est du duché, Gero, suivant un auteur du xe siècle, est le « marquis des gens de l'Est ». Après eux, le pouvoir se fractionne et on trouve en Saxe jusqu'à six margraves, puis, à la fin du xe siècle, les marches saxonnes se ramènent à trois qui, suivant les époques, portent diverses appellations : *marche du Nord* (*Nordmark*); *marche de Lusace*; *marche de Thuringe* ou *de Misnie*. En Italie, Otto forme la *marche de Vérone et d'Aquilée*, qu'il donne à son frère Henri de Bavière. La *marche d'Autriche* est reconstituée. Cette organisation, qui se complétera dans la suite du xe siècle, aboutira à constituer comme un rempart ininterrompu de la Baltique à l'Adriatique.

Ainsi qu'au temps de Charlemagne, l'œuvre de conversion accompagne l'œuvre de conquête et doit en fortifier les résultats. En même temps qu'il fonde des marches, Otto fonde aussi des évêchés. Du côté du nord-ouest, Hambourg, autrefois le centre des missions chrétiennes dans ces régions, reprend son importance. « A cette époque, la Danie cismarine, que les habitants appellent Jutland, fut divisée en trois évêchés soumis à celui de Hambourg. Le pape Agapet accorda à Adalgag, archevêque de Hambourg, le droit d'ordonner les évêques en Danie et dans les autres pays du nord. Adalgag, le premier, établit donc des évêques en Danie : Horit pour l'évêché de *Sleswig*, Liadfag pour celui de *Ripen*, Reginbrod pour celui d'*Aarhus*. » (Adam de Brême.) Dans la région de l'Elbe et de l'Oder, Magdebourg est la capitale religieuse des pays conquis sur les Slaves : en 967, au synode de Ravenne, tenu par Otto et Jean XIII, une bulle pontificale en fit une métropole placée sur le même rang que Constantinople. L'archevêque de Magdebourg avait pour suffragants les évêques qui avaient été établis à *Oldenbourg* en Vagrie (946), *Havelberg* (946 ou 948), *Brandebourg*[1] (948); il pouvait fonder des évêchés où il lui paraîtrait utile et notamment à *Mersebourg, Zeitz, Meissen.*

1. *Branibor* des Slaves.

III. — L'Italie jusqu'au couronnement d'Otto Ier.

L'Italie dans la première moitié du xe siècle. — Tandis que l'Allemagne se réorganisait sous le gouvernement de la maison de Saxe, l'Italie était troublée du nord au sud par l'anarchie. Malgré les invasions et les révolutions qu'elle avait subies pendant plusieurs siècles, elle était toujours, au xe siècle, le pays le plus riche et le plus civilisé de l'Occident. Ni les Lombards, ni les Francs n'y avaient entièrement détruit les traditions de la culture et de l'activité antiques. C'était là que Charlemagne avait été chercher quelques-uns des écrivains et des maîtres les plus illustres de son temps, Paul Diacre, Pierre de Pise. Au xe siècle encore, et dans les rangs mêmes du clergé, l'évêque de Vérone, Ratherius, qui est un Germain, signale avec indignation cet esprit profane et presque païen, ce culte des œuvres antiques, cette urbanité mondaine qu'on retrouvera chez les Italiens de la Renaissance. A l'intérieur des villes, artisans et marchands continuent à former une classe nombreuse, active et influente. Les institutions féodales, que la conquête franque avait contribué à développer en Italie, n'y offrent tout à fait ni la même physionomie, ni la même force qu'en France ou en Germanie. D'eux-mêmes, les habitants des villes, pour se défendre contre les seigneurs, recouraient à leurs évêques et profitaient des immunités que ceux-ci obtenaient des princes, des empereurs. Partout les privilèges de ce genre se multiplient et s'étendent. « En 892, on donne à l'évêque de Modène, pour le relèvement de la ville ruinée, les revenus royaux, la propriété, les portes, les ponts, les rues, et l'autorisation d'élever des fortifications dans un rayon d'un mille autour de la ville. En 904, on fait à l'évêque de Bergame une donation analogue. En 916, l'évêque de Crémone reçoit tous les revenus et toute la juridiction dans la ville et dans un rayon de cinq milles. » (Giesebrecht.) Charles le Chauve déjà avait établi que les évêques, dans leurs diocèses, auraient le pouvoir

et rempliraient les fonctions des *missi* carolingiens (876). En favorisant par son alliance le développement de la puissance et de l'autonomie des évêques, la population prélude à la formation des grands municipes italiens.

Mais, si les éléments d'un avenir meilleur se révèlent déjà, le pays, au xe siècle, reste ouvert de tous côtés aux invasions. Après avoir attaqué l'Italie dès le commencement du ixe siècle, et, en 846, Rome même, les Sarrasins s'étaient établis vers 880 sur les bords du Garigliano et de là ravageaient toute la région centrale. « Les Sarrasins, dit le chroniqueur Benoît du mont Soracte, régnèrent pendant trente ans dans l'Empire romain; le pays fut réduit en désert. » Les grands et riches monastères de Subiaco, de Farfa, avaient été détruits. Le pape, Jean X, voulut délivrer enfin l'Italie méridionale, en formant une vaste ligue dans laquelle entrèrent Bérenger, proclamé empereur, les princes du midi, les populations du centre, l'empereur grec. En 916, le repaire du Garigliano fut forcé et détruit.

Chassés du midi, les Sarrasins, plus au nord, restaient maîtres d'un poste dangereux : Fraxinetum (la Garde-Frainet) sur le golfe de Saint-Tropez, où ils s'étaient établis vers 889. De là leurs bandes pouvaient s'élancer soit dans le bassin du Rhône, où les traces des établissements et des colonies de Sarrasins sont aujourd'hui encore nombreuses, soit dans le bassin du Pô. Les passages des Alpes étaient à eux : ils interceptaient les communications entre la France et l'Italie, et, au xe siècle, y arrêtaient les marchands et les pèlerins. A tous ces maux s'ajoutèrent les invasions hongroises : des villes entières furent ruinées; en 924, des habitants de Pavie 200 seulement survivent; la Toscane est pillée; Rome même est attaquée. Ce n'est que vers 942, après plusieurs combats aux environs de la ville, que les Hongrois disparaissent enfin du centre de l'Italie.

La dignité impériale. — A ce pays dévasté manquait un chef qui pût grouper et diriger les résistances. Malheureusement, les Italiens eux-mêmes n'en avaient pas conscience. Alors déjà, comme bien souvent dans la suite, ils se plaisent à opposer les uns aux autres des maîtres éphémères. Au

xe siècle, Liutprand, évêque de Crémone, qui connaît bien ses compatriotes et qui du reste a leurs défauts comme leurs qualités, écrit : « Les Italiens veulent toujours se servir de deux maîtres, afin de tenir en bride chacun d'eux par la peur de l'autre. » Cette maxime explique l'histoire confuse et tragique de la dignité impériale depuis l'époque où Arnulf de Germanie avait été couronné à Rome (896). Après le départ du roi germain, Lambert de Spolète avait repris le titre d'empereur et s'était fait reconnaître même du pape (898), mais il était mort aussitôt après. Les ennemis de son rival, Bérenger de Frioul, avaient alors fait appel au jeune Louis de Provence, fils et successeur de Boso, que Benoît IV couronna empereur à Rome (900). Cinq ans plus tard, Bérenger s'emparait de lui à Vérone, lui faisait crever les yeux et le renvoyait en Provence. En 915, Bérenger recevait à Rome, de Jean X, la couronne impériale; mais aussitôt une coalition de seigneurs se formait contre lui, sous la direction d'Adalbert, marquis d'Ivrée, et offrait le pouvoir à Rodolphe, roi de Bourgogne cisjurane. Bérenger trahi trahissait à son tour : il appelait les Hongrois en Italie (924); mais, la même année, il était assassiné à Vienne. Au bout de trois ans, Rodolphe de Bourgogne était lui aussi renversé. Ainsi cette dignité impériale si recherchée semblait être, pour tous ceux qui y atteignaient, une cause de ruine et de mort. Hugue de Provence, couronné roi à Pavie (926), parvint à conserver le pouvoir jusqu'en 946, bien qu'il fût fourbe et débauché, puis il fut chassé. Son fils et son successeur, Lothaire, mourut bientôt (950). Bérenger, marquis d'Ivrée, s'empara de la royauté. Il prétendit faire épouser à son fils Adalbert la veuve de Lothaire, Adélaïde, fille de Rodolphe de Bourgogne : ce fut pour échapper à cette union qu'Adélaïde réclama l'intervention du roi de Germanie.

La papauté, Rome et l'Église. — S'il n'y avait plus en Italie que des fantômes de rois et d'empereurs, à Rome la papauté subissait les plus terribles épreuves qu'elle ait jamais connues. Factions féodales, faction germanique, faction des ducs de Spolète se disputent Rome et le pouvoir pontifical.

L'autorité morale des papes sombre en même temps que leur autorité temporelle.

Déjà, en 897, se passe à Rome un drame barbare qui montre à quel degré de violence atteignent les haines. Formose, qui avait contribué à rattacher les Bulgares à l'Église latine, d'évêque de Porto était devenu pape, contrairement aux canons. Il avait été partisan d'Arnulf de Germanie. Il meurt en 896. L'année suivante, son successeur, Étienne VI, allié de Lambert de Spolète, fait arracher au tombeau les restes de Formose; en plein synode, on assied sur un trône ce squelette couvert des vêtements pontificaux, on instruit son procès, on l'insulte, on le condamne, puis, après l'avoir dépouillé de ses insignes, après lui avoir brisé les trois doigts qui servaient à bénir, on le jette au Tibre.

En quelques années, de 896 à 904, huit papes se succèdent au milieu des troubles et des luttes des factions. En 904, commence pour Rome la domination fameuse des Théodora et des Marozia. L'aristocratie féodale triomphe. Sergius III (904-911) est pape par l'appui de Théodora, dont la fille Marozia est, dit-on, sa maîtresse. Cependant, parmi ces papes, il s'en trouva à qui ne manquèrent ni le courage, ni les grands desseins. Jean X (914-928), s'il dut sa fortune à Théodora, eut l'ambition de gouverner. A ses côtés, Théophylacte, le mari de Théodora, le protège et commande avec lui sous le titre de « consul et sénateur des Romains ». On juge trop ces personnages d'après les invectives de Liutprand, l'évêque de Crémone, qui, partisan de l'intervention allemande, est intéressé à les présenter sous un jour défavorable. Encore est-il parfois contraint de reconnaître leur énergie : « Théodora, écrit-il, courtisane impudente, dirigeait virilement la cité. » A Jean X, à Théodora, à Théophylacte vint se joindre Albéric, d'origine assez incertaine, mais qui, par sa valeur, avait fait fortune et était devenu margrave de Camerino; il épousa Marozia, fille de Théodora, et par là entra dans le gouvernement de Rome.

Le pontificat de Jean X ne manque point de gloire. Si la papauté ne se préoccupe plus guère des intérêts spirituels, si elle ne peut plus dominer le monde chrétien, Jean X forme

et dirige la ligue qui aboutit à chasser les Sarrasins du midi de l'Italie. Plus tard, brouillé avec Albéric, il eut encore l'habileté de triompher, et Albéric succomba au moment où il venait d'appeler les Hongrois dans l'Italie centrale. Marozia, il est vrai, voulut venger son époux. Afin d'y arriver, elle se maria avec Guido, marquis de Toscane, et l'énergique Jean X, après avoir lutté pendant deux ans contre eux, eut enfin le dessous et mourut en prison. Trois ans plus tard, le fils même de Marozia devenait pape sous le nom de Jean XI (931). Quant à Marozia, elle contractait un troisième mariage avec Hugue, le nouveau roi d'Italie, ambitieux, perfide et dissolu, qui mécontenta les Romains par son arrogance; un des fils mêmes de Marozia, Albéric, frère du pape, les souleva contre Hugue, le força à fuir, et s'empara du pouvoir (932).

Ici se place une révolution intéressante. Albéric veut transformer Rome et l'État pontifical en une république aristocratique. Dorénavant, le pape n'aura plus que le pouvoir spirituel; le pouvoir temporel appartient à Albéric, qui prend le titre de *Princeps atque omnium Romanorum senator*. Le mot de sénateur n'implique pas ici l'existence d'un sénat, mais désigne le chef de l'État. Albéric était vraiment un homme de gouvernement, et les contemporains ne lui reprochent aucun des vices qu'ils signalent chez Hugue; s'ils l'attaquent, c'est parce qu'il tient la papauté en servitude. Ce fut pour elle un temps de décadence, mais non pour Rome, où Albéric rétablit l'ordre et qu'il défend. Attaqué par Hugue en 933 et 936, il oblige son adversaire à lui donner en mariage sa fille. D'autre part il entre en relations avec l'Empire d'Orient et cherche à s'assurer de ce côté une alliance. Il ne serait même pas juste de croire qu'il ait systématiquement travaillé à l'affaiblissement de l'Église : loin de là, il est en rapports avec le grand réformateur du monachisme au xe siècle, Odo de Cluny; il lui confie le soin de restaurer la discipline dans les couvents de Rome et des environs.

La tâche est lourde, il est vrai, tant l'Église, privée de toute unité de direction, adopte en Italie, comme dans tous les autres pays, les mœurs violentes de la société laïque. Ainsi le riche

monastère de Farfa, dans la Sabine, dont nous possédons l'histoire pendant cette époque, est devenu la proie de deux moines bandits, Campo et Hildebrand. Après avoir assassiné leur abbé, ils s'installent en seigneurs, ont femmes et enfants. Les moines agissent de même, vivent en dehors du monastère, n'y viennent que le dimanche pour la messe. Sans autorité en Italie, la papauté est méprisée au dehors; il semble que l'œuvre des Grégoire le Grand et des Nicolas Ier soit définitivement ruinée, et que l'Église catholique soit destinée à se diviser en églises nationales.

Cependant, tandis que partout l'anarchie se propage et le pouvoir se fractionne, bien des âmes sont invinciblement attachées au rêve de l'unité disparue. Au milieu des malheurs et des luttes du xe siècle, l'ancien Empire romain apparaît dans le passé lointain comme un âge fortuné où les consuls, les sénateurs, les empereurs dominaient sur le monde pacifié et heureux. Rome même, Rome dorée, « *aurea Roma* », dit-on, se présente aux imaginations comme une cité merveilleuse où tout évoquait l'idée de puissance et de richesse. Autour de son histoire se forment des légendes populaires où les souvenirs chrétiens se mêlent aux souvenirs païens. On les trouve naïvement contées dans les *Mirabilia urbis Romæ*, petits guides à l'usage des pieux voyageurs qui, de tous les pays chrétiens, affluent aux tombeaux des apôtres, descendent aux catacombes et, chemin faisant, promènent leurs regards étonnés sur les monuments antiques. « O noble Rome, chantent les pèlerins, maîtresse du monde, rouge du sang rouge des martyrs, blanche des lis candides des vierges, nous te bénissons. Puisses-tu vivre à travers les siècles! » Aux destinées de Rome on continue à attacher celles du monde : « Aussi longtemps que le Colysée sera debout, Rome vivra; quand le Colysée tombera, Rome tombera aussi; quand Rome tombera, le monde tombera. » Ainsi, même aux plus tristes jours, Rome est la Ville Éternelle, symbole de la durée et de l'unité; et c'est d'elle que la société divisée et malheureuse espère, contre toute vraisemblance, un ordre de choses meilleur.

Dans les esprits de ce temps, l'idée de l'Empire ne se sépare

point de l'idée de Rome. C'est là qu'ont régné les grands empereurs païens et chrétiens dont le moyen âge garde le souvenir, là que Charlemagne a été couronné. Or les hommes du xe siècle ne songent guère à la faiblesse de l'œuvre carolingienne, aux causes de sa durée éphémère; dès la fin du ixe siècle, la légende s'est emparée de Charlemagne et de son règne; c'est son successeur qu'on attend, qu'on réclame.

Intervention d'Otto en Italie. — Telle est la situation de l'Italie au milieu du xe siècle; telles sont aussi les idées, tels sont les sentiments qui serviront de base à l'œuvre chimérique du « Saint-Empire romain germanique ». Or, à ce moment, Otto reconstituait l'Allemagne; le bruit de sa gloire se répandait en Italie; tous ceux qui souffraient, tous ceux qui désiraient un autre ordre de choses tournaient vers lui les yeux, comme vers le seul qui fût capable de revendiquer l'héritage de Charlemagne et de rétablir la paix et l'unité.

En 951, Adélaïde, la veuve du roi Lothaire, qui refuse de se marier avec Adalbert, d'un château sur le lac de Garde où elle s'est réfugiée, fait appel au roi germain. Otto descend en Italie, épouse Adélaïde. Il force Bérenger et Adalbert à venir, l'année suivante, à l'assemblée d'Augsbourg se reconnaître ses vassaux, et à céder à Henri de Bavière les marches de Vérone et d'Aquilée, l'Istrie, le Frioul, le Trentin. D'après un chroniqueur (Flodoard), il voulut aussi aller à Rome et y envoya d'abord une ambassade; mais, sur le refus d'Albéric, il n'engagea pas la lutte avec le puissant patrice.

En 954, Albéric disparaissait. Inquiet sur les destinées de son œuvre, craignant de perpétuels conflits entre le principat qu'il avait établi et la papauté, il tenta d'unir les deux pouvoirs dans une même personne, et il fit jurer aux Romains d'élire pape, à la mort d'Agapet II, son fils Octavien. Mais il ne pouvait transmettre à cet enfant de seize ans son énergie et son habileté politique. Pape dès 955 sous le nom de Jean XII, Octavien se livre à tous les désordres et compromet l'œuvre paternelle, en même temps qu'il achève de déshonorer le pouvoir pontifical. D'après certains témoignages, menacé par Bérenger, il aurait lui-même fait appel à Otto et lui aurait

promis la couronne impériale; d'après d'autres, ce serait à son insu que les Romains et les Lombards se seraient adressés au roi de Germanie. De leur côté, les évêques du nord invoquaient Otto contre Bérenger, dont ils avaient à se plaindre, et des comtes se joignaient à eux; Walpert, archevêque de Milan, était au nombre de leurs envoyés. Ainsi, de toutes parts, on appelait Otto.

Il semblerait donc qu'Otto, au mois d'août 961, franchissait les Alpes pour se rendre à un vœu presque général. Couronné roi d'Italie à Pavie, sans avoir rencontré de résistance de la part de Bérenger, il se dirige aussitôt sur Rome. Avant d'y pénétrer, il jure au pape de respecter sa personne et ses droits. Jean XII, de son côté, lui avait juré de ne jamais accorder aucune aide à Bérenger ni à Adalbert. L'entrée à Rome, le 31 janvier 962, fut solennelle. Néanmoins, dans cette cité qui, pendant de longues années, venait de jouir de l'autonomie, Otto ne se sentait point en sécurité. Au moment d'être couronné, il disait à un de ses fidèles, Ansfried de Louvain : « Aujourd'hui, quand je m'agenouillerai devant la tombe de saint Pierre, veille à tenir ton épée levée au-dessus de ma tête, car je sais bien tout ce que mes prédécesseurs ont eu à souffrir des Romains. Le sage évite le mal par la prévoyance. Pour toi, tu auras le temps de prier tant que tu voudras quand nous retournerons à Monte-Mario [1]. » Ainsi le roi germain, « couronné empereur Auguste » et successeur de Charlemagne le 2 février 962, se souvenant du passé, entrevoyait déjà les difficultés et les dangers dont était entourée la dignité impériale; mais tel était le prestige de l'idée de l'Empire qu'elle triomphait de toutes les hésitations, de tous les raisonnements.

Les rapports du pape et de l'empereur furent réglés par un privilège en date du 13 février 962, conforme en partie au privilège de Louis le Débonnaire, de 817. L'authenticité de ce document, souvent discutée, a été récemment bien établie [2]. Otto confirmait les donations qui avaient attribué à saint Pierre et à son vicaire Rome et le duché de Rome, une partie de la

1. Colline aux environs de Rome, où campait l'armée allemande.
2. Sickel, *Das Privilegium Otto I für die römische Kirche*, 1883.

Sabine, de la Toscane, l'ancien exarchat de Ravenne, dans le midi certaines parties de la Campanie, avec restitution éventuelle de divers territoires de ces régions, comme Naples, Gaëte, Fundi, et de la Sicile « s'il en devenait maître avec l'aide de Dieu ». Il lui attribuait les revenus que la Toscane et le duché de Spolète payaient autrefois aux rois lombards. Par contre, les papes élus ne pourraient être consacrés qu'après avoir juré fidélité à l'empereur, en présence des *missi* impériaux. En réalité, par cet acte, la papauté devenait vassale de l'Empire.

A peine Otto avait-il quitté Rome pour soumettre le nord de l'Italie, que Jean XII se repentait de s'être donné un maître. Il conspirait avec Bérenger et Adalbert, il négociait avec l'empereur grec, il dépêchait même des envoyés aux Hongrois afin de les pousser à envahir l'Allemagne. Déjà commençait l'ère des difficultés. Otto revenait bientôt à Rome. Cette fois, il dut y pénétrer par la force (novembre 963), tandis que Jean XII, qui avait d'abord revêtu l'habit de guerre, s'enfuyait, et, selon l'expression de son biographe, « se cachait comme une bête sauvage dans les forêts et les montagnes ».

Ainsi, tantôt en appelant Otto, tantôt en luttant contre lui, Jean XII était arrivé à un même résultat : l'asservissement de la papauté au nouvel empire. Otto, en effet, commence par exiger des Romains le serment que désormais ils n'éliront point de pape sans son consentement. Quatre jours après son entrée, le 6 novembre, il convoque un synode à Saint-Pierre : là, on dresse contre Jean XII un acte d'accusation qui lui reproche ses débauches, ses parjures, ses sacrilèges, ses assassinats; il est déposé et remplacé par un Romain de noble naissance, mais laïque, qui prend le nom de Léon VIII. Quelques jours après, les Romains se soulèvent contre Otto; on se bat dans les rues, et la révolte n'est étouffée que dansle sang. Dès que l'empereur allemand a quitté Rome, Jean XII y rentre (février 964), en chasse Léon VIII, et, au synode qui l'a condamné, oppose un synode nouveau. Il meurt bientôt (mai 964), mais les Romains ne veulent toujours point du pape impérial; ils élisent contre lui Benoît V. Il fallut un

nouveau siège, de nouvelles luttes, un nouveau synode pour triompher de ces résistances et imposer Léon VIII (juin 964). Les Allemands dévastèrent les campagnes, les bourgs, les villes des environs de Rome. Quand Otto retourna en Germanie, au commencement de 965, emmenant prisonniers l'ex-roi Bérenger et l'ex-pape Benoît V, il laissait derrière lui des haines ardentes.

Cependant la répression avait été si cruelle que, l'année suivante, à la mort de Léon VIII (mars 965), les Romains n'osèrent pas d'abord se soulever et reconnurent les droits que s'était arrogés Otto. Mais le nouveau pape impérial, Jean XIII, quoiqu'il appartînt à l'aristocratie romaine, eut bientôt à lutter contre une conspiration de la noblesse et du peuple que dirigeait Pierre, préfet de la Ville. Dans le sud de l'Italie, le parti d'Adalbert, fils de Bérenger, reprenait des forces. Cette fois encore Otto rentra à Rome : douze chefs des régions ou capitaines du peuple eurent la tête tranchée ou les yeux crevés; le préfet de la Ville fut suspendu par les cheveux à la statue équestre de Marc-Aurèle, qui se dresse encore aujourd'hui sur la place du Capitole; puis on le promena sur un âne, à travers les rues, au milieu des huées; enfin on l'exila en Germanie (fin de 966). De concert avec Jean XIII, Otto tint de grands synodes à Rome et à Ravenne, au commencement de l'année suivante.

IV. — L'Empire dans la maison de Saxe.

Conséquences du rétablissement de l'Empire. — En résumé, comme au temps de Charlemagne, la papauté avait invoqué un roi étranger et lui avait conféré l'Empire; comme au IXe siècle encore, elle amenait par là son asservissement et celui de Rome, sans même parvenir à assurer sa sécurité contre les conspirations et les émeutes. Mais, tandis que les papes intelligents et actifs du IXe siècle avaient aussitôt lutté pour ressaisir l'indépendance et la suprématie, ceux du Xe, privés à

la fois de la force matérielle et de l'autorité morale, allaient subir pendant assez longtemps le joug qu'ils s'étaient imposé. Un chroniqueur de ce temps, qui a l'âme italienne, Benoît du mont Soracte, a déploré, dans une éloquente invective, l'abaissement de Rome courbée sous une domination étrangère : « Malheur à toi ! Rome, que tant de peuples ont opprimée et foulée aux pieds ! Maintenant le roi saxon t'a saisie, tes fils sont tombés sous le glaive, ta force a été réduite à rien. Ton or et ton argent ils l'emportent dans leurs bourses. » Ainsi devait sans cesse se manifester la lutte entre deux sentiments opposés, qui souvent coexistaient dans les mêmes âmes : le désir de l'unité impériale et l'amour de l'indépendance. Livrée à elle-même, cruellement divisée, l'Italie souhaite l'empereur, espérant retrouver par lui l'ordre et la paix ; quand l'empereur est là, quand il fait durement sentir le poids de son autorité et la force de son glaive, quand l'Allemand tue, pille et brûle, l'Italie déteste une domination presque toujours rude et cruelle, et parfois se soulève avec rage pour la rejeter.

Au milieu du xe siècle, le Saint-Empire romain germanique est donc fondé et triomphe. Singulier triomphe, cependant ! En Italie même, combien le pouvoir de l'empereur est précaire, intermittent, à la fois violent et faible ! Oublié et insulté parce qu'il ne peut s'exercer d'une manière constante et régulière, il se rappelle au respect par de sanglantes répressions ; mais, si alors les têtes se courbent devant lui, la haine croît plus ardente au fond des cœurs. D'autre part, en Allemagne, le rétablissement de l'Empire a pour conséquence d'affaiblir la royauté germanique et de la distraire de ses intérêts immédiats. De bonne heure les événements s'étaient chargés d'avertir Otto Ier. Dès sa première expédition en Italie, il avait vu se reformer en Allemagne de nouvelles coalitions. Son fils aîné, Liudolf, jaloux du crédit de son oncle Henri de Bavière, mécontent du mariage de son père avec Adélaïde, où il voit un danger pour ses droits, suscite une révolte dans laquelle entrent Conrad le Rouge, duc de Lorraine et gendre du roi, des seigneurs de Franconie, de Saxe, de Bavière. Ainsi semblent compromises l'œuvre à laquelle Otto a consacré toute la première

partie de son règne et la politique de famille qu'il a suivie. Ce n'est qu'après une guerre difficile qu'il réprime la révolte et dépouille Liudolf et Conrad de leurs duchés (953-954).

Politique extérieure d'Otto Ier. — Désireux de reprendre en toute occasion les traditions de Charlemagne, Otto voulut entrer en relations politiques avec le monde grec et le monde arabe. En 967, il avait imposé aux princes de Capoue et de Bénévent une suzeraineté illusoire, il avait fait couronner à Rome par le pape son fils Otto « César et Auguste », lorsque l'idée lui vint d'unir par un mariage l'Empire d'Occident et l'Empire d'Orient. Liutprand, évêque de Crémone, fut chargé d'aller demander à l'empereur Nicéphore Phocas la main de Théophano, fille de Romain II, petite-fille de Constantin VII. Liutprand a raconté son ambassade (juin-octobre 968) dans une relation qui est une des œuvres les plus vivantes et les plus pittoresques de ce temps. Nicéphore Phocas était brave, orgueilleux : les rodomontades de Liutprand ne le troublèrent pas; il y répondit en raillant la gloutonnerie et l'ivrognerie germaniques; il le fit asseoir à table au-dessous de l'envoyé des Bulgares. Le projet de mariage fut dédaigneusement accueilli. « C'est chose inouïe, répondirent les hauts fonctionnaires byzantins, qu'une princesse *porphyrogénète*[1] épouse un étranger. Cependant, puisque vous demandez une si grande faveur, vous l'obtiendrez, pourvu qu'en retour vous donniez ce qui convient, c'est-à-dire Ravenne et Rome avec tout ce qui en dépend. Si vous vous contentez de notre alliance sans mariage, que ton maître laisse Rome libre et qu'il replace dans leur ancienne servitude les princes de Capoue et de Bénévent, autrefois esclaves de notre Empire, maintenant rebelles. » Quand Otto veut enlever à Byzance ses possessions dans le sud de l'Italie, la Calabre et la Pouille, il n'y réussit pas (969-970). Cependant Nicéphore Phocas est assassiné (décembre 969), et son meurtrier, Jean Zimiscès, devenu empereur, ne fait point de difficultés pour remettre à une nouvelle ambassade, que dirige l'archevêque de Cologne, Gero, la belle et intelligente

1. Voir ci-dessous, chapitre XIII, l'explication de ce mot.

Théophano. Le mariage a lieu à Rome le 14 avril 972.

Le khalife de Cordoue, Abd-er-Rahman III, avait envoyé une ambassade à Otto, qui lui avait fait assez mauvais accueil. En 953, celui-ci en renvoya une que nous connaissons par la *Vie* même de celui qui en fut chargé, le moine Jean, du couvent lorrain de Gorze. Le khalife prit sa revanche, fit attendre Jean pendant trois ans. Ce ne fut qu'en 956 que les représentants du roi germain furent reçus. Encore durent-ils subir les observations désagréables du prince arabe, qui trouvait qu'Otto laissait trop d'indépendance à ses grands.

Les lettres au temps d'Otto Ier. — Ce n'est point seulement l'empire et la politique de Charlemagne, mais la civilisation carolingienne qu'Otto entend restaurer.

Ici son principal auxiliaire est son frère Brun, qu'il nomme archichancelier et archichapelain, et qui devient, en 953, archevêque de Cologne. La *Vie* de Brun, écrite par un de ses élèves, Ruotger, nous fait connaître ses goûts, son activité, son rôle. Brun suit Otto dans ses voyages et ses expéditions; mais il emporte ses livres, et, au milieu des plus graves occupations, il sait réserver des heures pour l'étude. Avec les envoyés de Byzance, avec les moines d'origine orientale qui se trouvent dans certains monastères, comme celui de Reichenau, il apprend le grec. Les moines d'Irlande et d'Angleterre, réfugiés dans les couvents allemands, sont renommés pour leur sagesse et leur science : Brun subit leur influence; un d'eux, l'évêque Israël, est parmi ses maîtres. De là l'esprit que Brun apporte dans la direction des affaires ecclésiastiques, pour lesquelles il est comme le ministre d'Otto. Le roi lui-même prêche d'exemple : il n'avait reçu que l'éducation d'un soldat; après la mort de sa première femme Édith (946), il se mit à apprendre à lire, mais ne parvint pas cependant à parler le latin; on devait lui traduire en allemand les lettres latines qui lui étaient adressées. Autour de lui nombre de ses parents cultivent les lettres, entrent dans le clergé : sa fille, Mathilde, devient abbesse de Quedlimbourg; sa nièce, Gerberge, abbesse de Gandersheim; un de ses fils, Wilhelm, archevêque de Mayence; son oncle, Robert, archevêque de

Trèves; un de ses cousins, Dietrich, évêque de Metz. D'ailleurs, dans la dernière partie du règne, la politique d'Otto est de s'appuyer sur l'église.

Comme Charlemagne, Otto cherche à réunir à sa cour des savants étrangers. C'est ainsi qu'il attire le grammairien Gunzo, diacre de Novare, Étienne de Pavie, qui retourna plus tard dans son pays. L'évêque de Crémone, Liutprand, qui paraît plusieurs fois auprès de lui, est un de ses serviteurs fidèles. Élevé à la cour du roi Hugue, à Pavie, il connaît et cite les classiques, Virgile, Horace, Ovide, Cicéron, etc. Plus tard, brouillé avec le roi Béranger, il se réfugie auprès d'Otto et c'est là qu'il compose son *Antapodosis*, dans laquelle il raconte les événements accomplis en Italie depuis 888. Otto victorieux le nomme évêque de Crémone, le charge de missions importantes, comme l'ambassade à Constantinople. Liutprand lui témoigne sa reconnaissance par les louanges extraordinaires dont il le comble dans ses ouvrages, l'*Historia Ottonis*, qui va de 960 à 964, et la *Legatio Constantinopolitana*. Liutprand a l'âme du courtisan italien : flatteur sans réserve envers ses maîtres, haineux jusqu'à l'emportement contre tous ceux dont il croit avoir à se plaindre, altérant la vérité sans scrupule, mais fin, délié, toujours intéressant par la passion et la verve, parfois bouffonne, qu'il met dans ses écrits. L'Allemand Ratherius, qui fut évêque de Vérone et de Liège, a été aussi au nombre des amis de Brun et des protégés de l'empereur. Dans ses *Præloquia*, dans sa *Phrenesis*, il a raconté les aventures de sa destinée agitée, et donné des renseignements curieux et vivants sur la société de l'Italie du nord au xe siècle.

C'est surtout dans les grands monastères que se concentre l'activité littéraire de ce temps. Tous ont leurs annales, qui figurent souvent parmi les principales sources historiques, comme les annales de Quedlimbourg, d'Hildesheim, de Saint-Gall, pour le xe siècle. Au monastère de Corvei, le moine Widukind écrit ses *Res Gestæ Saxonicæ*, dans lesquelles il reprend brièvement l'histoire de la Saxe depuis les origines, pour raconter ensuite les règnes de Henri et d'Otto. Son ouvrage est dédié à Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, fille de l'empereur; il est assez bien

composé, correctement écrit et intéressant, mais il laisse de côté bien des événements importants du règne d'Otto. Au monastère de Gandersheim, la nonne Hrotsvitha compose un poème sur Otto, *Carmen de gestis Oddonis I imperatoris*, terminé en 968, riche en renseignements, mais dont toute une partie, celle qui concerne les années de 953 à 962, est perdue. Une autre de ses œuvres célèbre l'histoire du monastère de Gandersheim jusqu'en 919. Enfin, dans un style imité de Térence, elle écrit des comédies dont les sujets sont empruntés aux légendes des saints et qui sont spécialement destinées à glorifier la virginité.

A côté de la culture latine, la langue allemande a sa place même dans les monastères. Déjà, au IXe siècle, elle a produit quelques œuvres de longue haleine, telles que l'*Heiland* (le Sauveur), épopée chrétienne, dont l'auteur donne aux récits de la vie du Christ les traits et la couleur des mœurs germaniques de son temps; l'*Harmonie des Évangiles*, d'Otfried. Au Xe siècle, on peut signaler une pièce, où les vers latins alternent avec les vers allemands, sur la réconciliation d'Otto et de son frère Henri, et bien des témoignages prouvent que la plupart des événements de l'époque servaient de matière à des chants populaires. Dans les couvents même les sujets nationaux ne sont point méprisés : Ekkekard compose au monastère de Saint-Gall son poème latin *Waltharius*, où il s'inspire des légendes germaniques.

Mort d'Otto Ier. — En 972, Otto revenait de sa dernière expédition en Italie, qui avait duré près de six ans (966-972). Il célébra la Pâques à Quedlimbourg et y tint une grande assemblée. Quelques jours après, le 7 mai 973, il mourait à Memleben. Par son activité, son courage, ses qualités personnelles, il avait dominé la société chrétienne d'Occident en même temps qu'il en avait reculé les limites vers l'est. Mais, malgré tout l'éclat qui semblait l'entourer, l'œuvre du fondateur du Saint-Empire romain germanique était peu solide. Derrière le décor impérial se développe la féodalité germanique, déjà trop forte et qui avait en tous endroits poussé de trop profondes racines pour qu'il fût possible de s'en rendre

maître et de la soumettre à l'action régulière d'un pouvoir central. Si l'on considère, en outre, avec quelle ténacité persistent d'un pays à un autre les différences de mœurs, d'intérêts, de coutumes, on comprendra combien il était difficile d'établir en Allemagne une unité réelle. Enfin, tandis qu'en France la royauté capétienne va bientôt diriger toutes ses forces vers la formation d'un État homogène, la dynastie saxonne éparpille les siennes. Elle est embarrassée du gouvernement de deux royaumes, l'Allemagne et l'Italie, que tout sépare; d'un côté comme de l'autre, elle se heurte à des oppositions d'esprit, d'institutions, qu'elle est impuissante à supprimer et qui usent son activité. L'historien allemand Giesebrecht observe que, si Otto fut puissant et étendit son influence sur l'Europe, ce ne fut point par ses lois, ni par une habile organisation politique, ni par de nombreux fonctionnaires, mais par ses victoires et sa valeur guerrière : « Des marches de l'Elbe, dit-il, il se transportait dans les Abruzzes, des bords du Rhin aux rives de l'Adriatique, infatigable, toujours armé, d'abord contre les Danois et les Slaves, plus tard contre les Grecs et les Lombards. Dans cet immense empire il n'y avait aucun comté, aucun évêché qui ne fût présent à ses yeux et sur lequel il ne veillât... Son gouvernement fut le plus personnel qu'on ait jamais vu. » Exalter ainsi Otto le Grand, c'est indiquer du même coup combien était précaire le nouveau pouvoir impérial.

Otto II : les luttes en Allemagne et en Italie. — Dès Otto II la décadence est manifeste et profonde. Cet empereur de dix-huit ans, qui gouverne avec les conseils des évêques, de sa mère Adélaïde, de sa femme Théophano, voit aussitôt se redresser contre lui toutes les ambitions et les convoitises que tenait en bride la terreur d'Otto le Grand. En Bavière, son cousin Henri le Querelleur se révolte et s'allie aux ducs de Bohême et de Pologne; en Lorraine, les descendants des anciens ducs s'agitent; au nord les Danois, à l'est les Slaves recommencent leurs invasions. Le jeune empereur doit céder sur quelques points pour agir vigoureusement contre son plus redoutable adversaire : chassé de Ratisbonne, dépouillé de la

Bavière, Henri le Querelleur se réfugie en Bohême (976), obtient l'appui de la Carinthie. Ces luttes remplissent les premières années du règne; elles se terminent, en 978, par la soumission et la punition des révoltés : Henri de Bavière et Henri de Carinthie sont condamnés au bannissement, tandis qu'au nord les Danois sont repoussés. Le roi de France Lothaire avait voulu profiter des embarras du nouveau règne pour reprendre la Lorraine; il pousse jusqu'à Aix-la-Chapelle, où se trouvait Otto, et manque s'en emparer (978). Contre le faible Carolingien la revanche est, à la vérité, facile; Otto, cette même année, ravage la France jusqu'à Paris et fait chanter à son armée l'*Alleluia* sur les hauteurs de Montmartre. En 980, à Margut-sur-Chiers, les deux rois concluent une paix d'après laquelle Lothaire, selon l'historien Richer, aurait renoncé à ses prétentions. A cette date Otto paraissait avoir triomphé de tous les obstacles qu'il avait d'abord rencontrés. L'Italie l'attira.

En 972, Otto Ier avait établi à Rome un pape dont la famille était originaire de Germanie, Benoît VI, et il avait écarté le candidat des Romains, Franco. Parmi les grandes familles de Rome dominait alors celle des Crescentius; après la mort d'Otto Ier, son chef soulève le peuple, Benoît VI est massacré et son rival devient pape sous le nom de Boniface VII (974). Il est vrai que cette révolte, que nous connaissons mal, se calme subitement : un mois après, Boniface VII s'enfuit de Rome à Constantinople; la faction germanique paraît reprendre le pouvoir et un nouveau pape, Benoît VII, est nommé; quand Otto II arrive en Italie (980), Rome est tranquille.

A cette époque, du côté du monde arabe se produisait un nouveau mouvement offensif. Les Fatimites d'Afrique s'étaient emparés successivement de l'Égypte, de la Syrie, de la Sicile, supplantant les autres dynasties et groupant ainsi contre le monde chrétien les forces musulmanes. En 976, l'émir de Sicile, Aboulkasem, sur l'ordre du khalife fatimite, avait envahi l'Italie méridionale, attaquant à la fois Latins et Grecs. D'après un chroniqueur contemporain, Otto II, épris de vains rêves, voulut à la fois repousser les Sarrasins et enlever l'Italie méridionale à l'Empire de Byzance, mais il se heurta à l'alliance des Grecs

et des Sarrasins. D'abord vainqueur des Sarrasins, sur les bords du Basiento, il se fit battre en les poursuivant et ne s'échappa qu'à grand'peine : il poussa son cheval à la mer, fut recueilli par un navire grec, mais ne reconquit que difficilement sa liberté (982). Il convoque une diète à Vérone, prépare une nouvelle expédition et tout à coup meurt à Rome (7 déc. 983). Il laissait l'Italie troublée, tandis qu'en Allemagne, les Slaves, « profitant, dit le chroniqueur Helmold, de ce qu'Otto II, puis son successeur, étaient occupés en Italie », débordaient sur les pays dont ils avaient été chassés et ruinaient les fondations d'Otto le Grand : les évêchés d'Havelberg, de Brandebourg sont détruits; Hambourg est incendié et pillé. Ce retour offensif du monde slave fut terrible.

La minorité d'Otto III. — Pour faire face à tant de dangers, un roi de trois ans, Otto III, le gouvernement d'une femme, Théophano, appuyé sur les grands archevêques allemands! Henri le Querelleur se soulève de nouveau, se fait même proclamer roi; il négocie avec le roi de France, Lothaire, qui, trouvant l'occasion bonne, cherche à mettre la main sur la Lorraine; il attire à son alliance des princes slaves, comme les ducs de Bohême, de Pologne. Otto III était perdu, sans l'appui des seigneurs de la Saxe, de la Franconie, sans l'énergique archevêque de Mayence, Willigis, qui désunit ses ennemis, lui gagne des alliés et, en France, suscite Hugue Capet et l'archevêque de Reims, Adalbéron, contre le roi Lothaire. Henri fut obligé de se soumettre à la grande assemblée de Rara (juin 984), mais on lui rendit la Bavière, qui lui avait été enlevée. Donc Otto garde le pouvoir, mais quel faible pouvoir! Si, sur les frontières, les margraves reprennent la lutte contre les Danois et les Slaves, à l'intérieur du pays le gouvernement des reines et des évêques doit laisser le champ presque entièrement libre aux ambitions ducales et seigneuriales. Il semble que, pour cette pâle royauté, ce soit assez de vivre au milieu de tant de dangers qui la menacent.

Ainsi, en 996, quand Otto III atteint à sa majorité, dépouillé de la réalité du pouvoir, il devait être porté à s'en consoler par des chimères. Tout l'y incline, d'ailleurs : son caractère, son

éducation, aussi bien que la situation où il se trouve; il se sent à l'étroit dans cette Allemagne où le rôle de la royauté est si restreint, et aussitôt ses rêves vont à l'Italie et à l'empire. Là se concentrera toute sa politique mystique et vaine.

En 984, après la mort d'Otto II, Boniface VII, élu, dix ans auparavant, contre le parti germanique, était revenu de Constantinople où il s'était réfugié. Devenu maître de Jean XIV, pape par la grâce d'Otto II, il l'avait enfermé et torturé par la faim au château Saint-Ange et enfin mis à mort. Les Crescentius sont de nouveau maîtres de Rome : le fils de celui qui avait dirigé la révolte de 974 se met à la tête des Romains et bientôt se débarrasse de Boniface VII (985). Sous le titre de *patrice*, il gouverne Rome; cependant il n'entre pas en lutte ouverte avec l'Allemagne. En 989, il accueille avec honneur la mère de l'empereur, Théophano, dont les deux frères règnent alors à Byzance. Quant au pape, il le tient en chartre privée, rend la justice en son nom, et, s'il n'est pas docile, le chasse de la ville. A un synode réuni à Reims en 995, des évêques français se plaignent que leurs envoyés et ceux d'Hugue Capet aient été fort mal reçus par Jean XV, parce qu'ils n'avaient pas apporté d'assez riches présents. Quatre ans auparavant, au synode de Saint-Basle, l'évêque Arnulf d'Orléans avait prononcé contre la papauté un réquisitoire violent. Après avoir rappelé les désordres et les troubles qui avaient signalé l'histoire de la papauté sous Otto Ier et Otto II : « Est-il juste, disait-il, que tous les prêtres de Dieu répandus dans le monde, considérés pour leur science et leurs mœurs, soient soumis à de tels monstres d'ignominie? » Il flétrissait l'ignorance des Romains; il allait jusqu'à signaler dans le pape pis que l'Antéchrist : « Quel est cet homme assis sur un trône élevé, revêtu d'habits éclatants d'or et de pourpre? S'il manque de charité, s'il n'est enflé que de science, c'est l'Antéchrist, assis dans le temple de Dieu et se montrant comme Dieu. S'il n'a pour soutien, pour piédestal, ni la charité, ni la science, il est dans le temple de Dieu comme une statue, comme une idole. » Il accusait enfin la papauté d'avoir démembré l'Église : « Depuis la chute de l'Empire, les églises d'Alexandrie, d'Antioche se

sont détachées d'elle, et, pour ne parler ni de l'Afrique ni de l'Asie, l'Europe même s'en sépare. Car l'église de Constantinople s'est soustraite à l'église romaine; les régions intérieures de l'Espagne ignorent ses jugements... Rome elle-même se sépare de Rome, depuis qu'elle n'a plus de souci ni de ses intérêts ni de ceux des autres. »

Otto III et Crescentius. — Telle est la situation, au moment où Otto III descend en Italie (996), rêvant de restaurer tout à la fois la papauté et l'Empire.

Après avoir été obligé de quitter Rome et de faire appel à Otto III, Jean XV vient de mourir. De Ravenne, Otto fait élire le nouveau pape, un Allemand, son cousin et chapelain, Bruno, qui prend le nom de Grégoire V. Il vient à Rome, se fait couronner empereur (21 mai 996), exile Crescentius, puis lui pardonne. Les deux Allemands, empereur et pape, triomphent, jugent, s'enivrent de leur gloire. Rome s'incline devant eux. Bientôt la situation change : à la fin de mai 996, l'empereur retourne en Germanie; au mois de septembre, Rome se soulève et Crescentius expulse Grégoire V; puis, tandis que celui-ci invoque Otto, il se rapproche de Byzance et au pape allemand oppose un pape grec, le Calabrais Jean Philagathos. Philagathos avait dû sa fortune à Théophano, qui l'avait fait évêque de Plaisance. Tout récemment il avait été chargé d'aller à Constantinople demander pour Otto III la main d'une princesse grecque; mais, au retour, il se laisse gagner par Crescentius et devient pape sous le nom de Jean XVI.

Il ne faut point se méprendre sur le caractère des révolutions qui s'accomplissent alors à Rome : elles sont le fait de l'aristocratie féodale. Rome est toute pleine de maisons fortifiées où vivent les barons de la ville; souvent même ils s'établissent dans les monuments antiques. Aux environs de la ville, et surtout sur les contreforts des Apennins, dominent leurs parents, leurs alliés, toujours prêts à descendre de leurs châteaux dans la plaine, à étendre la main sur les riches monastères, sur les possessions de l'Église. Là se recrute le parti des Crescentius, non chez le peuple qui n'y gagne rien. On le vit clairement lorsque, en février 998, Otto reparut devant Rome.

Point de défense organisée, point de résistance populaire. Les portes sont ouvertes, mais, dans le mausolée d'Hadrien, transformé depuis longtemps en forteresse, Crescentius s'est retranché avec ses fidèles. Quant au pape Jean XVI, ils ne s'embarrassent même point de le défendre; il est arrêté tandis qu'il fuit à travers la campagne; on lui coupe le nez, la langue, les oreilles, on lui crève les yeux. Quelques jours après, un synode réuni au Latran le dépose; il est promené sur un âne à travers les rues de Rome, au milieu des huées populaires, puis jeté en prison. Crescentius résista aux premiers assauts; mais, à la fin d'avril, les Allemands s'emparèrent du château Saint-Ange; il fut décapité, son cadavre pendu à une potence. Plusieurs versions circulèrent sur sa fin et quelques écrivains ont rapporté qu'Otto, après lui avoir promis la vie sauve, s'était parjuré. Douze chefs des régions de la ville subirent la même peine.

Otto III et Silvestre II : concorde du Sacerdoce et de l'Empire. — Ainsi l'alliance de l'Empire et de la papauté paraît cette fois encore triompher. A la mort de son cousin Grégoire V (février 999), c'est encore à un de ses fidèles qu'Otto confère la papauté. Gerbert, qui devient pape sous le nom de Silvestre II, est une des plus curieuses figures de ce temps. Presque Gascon, né à Aurillac, élevé en Espagne, il acquiert une science qui le fait soupçonner de sorcellerie par ses contemporains et assure sa fortune. Le pape Jean XIII le signale à Otto le Grand à cause de ses connaissances en mathématiques. Plus tard, écolâtre à Reims, il y enseigne avec éclat et compte des fils de princes parmi ses élèves. Puis il se jette dans la politique; il y apporte un merveilleux esprit d'aventure et d'intrigue, une âme dégagée de scrupules et une grande ambition de parvenir. Dans les relations compliquées entre la dynastie ottonide et les rois de France, dans les luttes entre les Carolingiens et Hugue Capet, il s'agite, négocie, passe d'un parti à l'autre. Il obtient, puis il perd l'archevêché de Reims, reçoit d'Otto III, en compensation, celui de Ravenne, pour arriver de là à la papauté [1].

1. Je crois juste d'indiquer le plaidoyer habile présenté en faveur de Gerbert par M. Havet, *Lettres de Gerbert*, 1889, Introd., p. xxxiv et suiv. Il ne saurait être mieux défendu, mais plus d'un argument peut être contesté. Quant à l'édition des *Lettres*, elle est de tous points remarquable.

Donc un singulier hasard associait à un jeune empereur illuminé et mystique un pape vieilli dans les intrigues. Entre eux le partage se fit naturellement : l'un s'occupe de réalités, tandis que l'autre poursuit des chimères. Silvestre II rappelle aux rois l'autorité pontificale; il excommunie Robert, le fils de son ancien protecteur Hugues Capet, qui s'obstine dans un mariage prohibé. Il veut aussi réformer l'épiscopat, en le soumettant à l'autorité plus ferme de Rome. Tout semble favoriser ses desseins. Les limites du monde chrétien sont reculées vers l'est. La Pologne, la Hongrie se convertissent au catholicisme; un ambassadeur d'Étienne, chef des Hongrois, vient demander au pape d'accorder à son maître la dignité royale [1].

Pendant ce temps Otto rêve; mais ses rêves intéressent l'histoire parce qu'on y retrouve la perpétuelle obsession des souvenirs du passé. En l'an 1000, il visite Aix-la-Chapelle, fait ouvrir le caveau funéraire de Charlemagne [2]; un chroniqueur contemporain voit dans cet acte une profanation dont il fut bientôt puni par la mort. Otto veut relever l'importance de l'ancienne résidence impériale, il désire y être enterré. Lui aussi croit qu'il va enfin réaliser l'idéal de la concorde du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et, dans cette entreprise chimérique, il apporte beaucoup de passion, mais aussi une puérilité naïve qui fait sourire. Sans se préoccuper des difficultés qui l'entourent, il s'amuse à établir une étrange constitution, ou plutôt une sorte de décor impérial, qui ne trompe que son imagination d'illuminé. Il ressuscite les vieilles formules IMP. AVG. COS. Il parle du S. P. Q. R. [3]. Sur des sceaux de plomb de son règne, à côté d'une figure de femme qui représente Rome, on lit : *Renovatio imperii romani*, « restauration de l'Empire romain ». Il organise une cour, dont il règle le cérémonial et les costumes en imitant ce qui se passe à Byzance. L'empereur aura dix couronnes : l'une,

1. On a souvent cité une lettre dans laquelle Silvestre II paraît prêcher la croisade, mais son authenticité est fort douteuse; si M. de Sybel la défend encore, *Gesch. des ersten Kreuzzugs*, p. 458, Riant l'a attaquée par des raisons très solides, *Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 31 et suiv. Il incline à y voir une pièce fabriquée un peu avant la première croisade.

2. D'après un témoignage légendaire, il le trouva assis sur le trône, couronne en tête, sceptre en main, pareil à un vivant.

3. *Senatus Populus Que Romanus.*

de fer, rappelle que Pompée, César, Auguste, Trajan ont soumis le monde; une autre, d'or et de gemmes, porte cette ambitieuse légende : *Roma caput mundi regit orbis frena rotundi*, « Rome, tête du monde, tient les rênes du gouvernement du globe ». Cortèges, triomphes, tout est soigneusement déterminé : « Personne, est-il dit, pas même l'empereur, ne peut monter au Capitole de Saturne sinon vêtu de blanc. Quand l'empereur veut monter au Capitole, il doit d'abord revêtir des vêtements blancs au vestiaire de Jules César, puis, entouré de musiciens, il gravit le Capitole doré, tandis qu'on l'acclame en langue hébraïque, en grec et en latin. Là, tous les assistants doivent le saluer trois fois en s'inclinant jusqu'au sol, puis, pour le salut de l'empereur, adresser leurs prières à Dieu qui l'a établi maître du monde. » L'empereur résidera à Rome, sur l'Aventin, entouré d'une cour nombreuse de fonctionnaires aux noms tantôt romains, tantôt byzantins (patrices, comtes de la milice impériale, comtes du palais, préfet de la flotte, protospathaires, protovestiaires), qu'un historien allemand de l'Empire ne peut se défendre de comparer à une mascarade. Plusieurs magistrats sont communs à l'empereur et au pape, et c'est par cette combinaison puérile qu'Otto songe sans doute à rapprocher les deux pouvoirs : tels sont, par exemple, le préfet de la Ville, qui a la juridiction générale sur le territoire romain et qui relève de l'empereur en même temps qu'il est l'avoué de l'église romaine; les sept juges palatins, dont une formule définit les attributions. Cependant Otto lui-même n'entendait pas faire au pape de trop larges concessions : dans un diplôme dont on a quelquefois contesté l'authenticité, mais sans raisons décisives, il allait jusqu'à affirmer que la donation de Constantin était un document apocryphe, inventé par un diacre de l'église romaine, et auquel il ne reconnaissait aucune valeur.

Otto III et le monde slave, magyar et lithuanien[1]. — La dévotion, qui le poussait parfois à s'enfermer dans les couvents et à y vivre en moine, tournait encore vers d'autres préoccupations l'esprit de l'empereur. De grands événements

1. Voir ci-dessous, chapitre XIV.

religieux venaient de s'accomplir dans les pays slaves et en Hongrie. Moytiech. fils du prince de Bohême Slavnik, élevé à Magdebourg, où il changea son nom contre celui de l'évêque Adalbert, qui l'avait confirmé, s'était fait prêtre dans le dessein de répandre le christianisme parmi les Slaves encore en grande partie païens. A la mort du premier évêque de Prague, Thietmar, il lui succéda (982). En Hongrie, il baptisa le fils de Geiza, le premier prince chrétien du pays; cet enfant devint le roi saint Étienne. Après plusieurs années d'efforts inutiles pour introduire en Bohême des mœurs plus chrétiennes, Adalbert, fatigué de l'épiscopat, partit en pèlerin pour Jérusalem (989), puis, renonçant à son voyage, entra comme moine dans le couvent des saints Boniface et Alexis, à Rome. Le duc de Bohême fit de nouveau appel à son zèle; Adalbert dut céder à contre-cœur. En 992, il revenait à Prague, abandonnait encore bientôt après l'épiscopat pour retourner à Rome; enfin il voulut évangéliser les peuplades barbares de la Poméranie et de la Pologne, les Borusses ou Prussiens [1]; il y mourut martyr (avril 997). Par sa beauté et son intelligence, par l'élévation de son âme et l'ardeur de sa foi, Adalbert avait inspiré autour de lui des sympathies dont les documents conservent la preuve. Otto l'avait connu; son imagination mystique lui voua un culte passionné; à Rome, il voulut élever une église en son honneur; en l'an 1000, il entreprit un pèlerinage à son tombeau, à Gnesen.

Du côté de ce monde slave et magyar, la politique de l'empereur fut singulièrement imprudente, et, sous prétexte de servir les intérêts de l'Église, il compromit ceux de l'Allemagne.

En Hongrie, Geiza avait pu obtenir pour son fils la main de Gisèle, fille du duc de Bavière, Henri, à condition de se convertir au christianisme avec son peuple. Silvestre II, d'accord avec Otto III, accorda au nouveau converti le titre de roi. Celui-ci offrit son royaume à saint Pierre et le pape le lui rendit à titre héréditaire, s'il faut en croire une bulle dont l'authenticité a été contestée. La formation de ce royaume

1. Ces Prussiens ou Borusses sont une des tribus de la famille lithuanienne.

vassal du Saint-Siège pouvait être une faute; Otto l'aggrava en n'exigeant pas que l'église hongroise fût rattachée à l'église allemande et en permettant qu'elle eût un métropolitain.

En Bohême, Boleslav II avait propagé le christianisme; les églises de ce pays relevaient de l'évêché de Ratisbonne. Si Boleslav II avait obtenu, en 975 ou 976, la fondation d'un évêché à Prague, il avait été établi que les évêques de Prague dépendraient des archevêques de Mayence.

En Pologne, l'évêché de Posen, fondé déjà sous Otto Ier, relevait de l'archevêché de Magdebourg. Le duc de Pologne, Boleslav Chrobry[1], avait enseveli les restes d'Adalbert à Gnesen, et il s'était attiré ainsi la faveur d'Otto III. Lorsque l'empereur, en l'an 1000, vint à Gnesen, magnifiquement accueilli, il fit de cette ville le siège d'un archevêché dont dépendaient les évêchés de Kolberg, de Cracovie et de Breslau. L'église polonaise fut donc affranchie de l'église allemande. Les chroniqueurs polonais prétendent même qu'Otto III aurait accordé à Boleslav Chrobry le titre de roi.

Ainsi l'empereur, sur les frontières de l'Allemagne, travaillait lui-même à constituer deux États que leur indépendance allait rendre plus redoutables.

Dernières années d'Otto III. — En l'an 1001, l'empereur revenait pour la troisième fois à Rome, décidé à ne plus quitter la capitale de cet Empire qu'il se flattait de réorganiser. Il s'établit dans son palais de l'Aventin. A peine y est-il que la réalité vient cruellement l'arracher à ses rêves. Les Romains s'insurgent contre lui et l'assiègent. Le pauvre jeune homme, trahi dans ses illusions, dans son amour pour Rome, aurait adressé aux Romains, du haut d'une tour, un discours que rapporte l'historien Thangmar : « Êtes-vous ceux que j'appelais mes Romains, ceux pour l'amour de qui j'ai abandonné ma patrie, mes proches? Par affection pour vous, j'ai exposé mes Saxons, mes Allemands, mon sang; je vous ai adoptés comme fils... Et vous, en retour, vous vous séparez de votre père, vous avez massacré mes fidèles, vous me chassez... »

1. Boleslav le Vaillant, appelé aussi Boleslav le Grand. En France, on écrit souvent Boleslas.

Si touchant était son désespoir, que les Romains en furent émus : ils saisirent les chefs de la révolte et les jetèrent à demi morts aux pieds de l'empereur [1]. Mais le rêve était fini ; rien désormais ne pouvait consoler cette âme blessée ; il quittait Rome, il errait çà et là en Italie et enfin mourait à Paterno, au pied du mont Soracte, le 23 janvier 1002. On l'ensevelit à Aix-la-Chapelle, selon son désir. L'année suivante [2], Silvestre II disparaissait à son tour. Pendant ce temps toute l'église allemande est troublée par les prétentions de l'archevêque d'Hildesheim au sujet du célèbre monastère de Gandersheim, et d'autre part la féodalité, que n'entrave aucune résistance énergique du pouvoir central, couvre l'Allemagne de ses châteaux et de ses seigneuries indépendantes, ruine toute sécurité par ses convoitises, ses violences, ses guerres privées. Les évêques et les abbés eux-mêmes, d'ordinaire les auxiliaires de la politique impériale, font chèrement payer leur alliance ; il faut leur faire des donations, des concessions d'immunités, qui les transforment en puissants princes temporels.

Henri II : sa politique, ses rapports avec la féodalité. — Otto III ne laissait point d'enfants : de là des troubles et des luttes. En Italie, Ardouin, marquis d'Ivrée, était couronné roi (février 1002). A Rome, le fils de Crescentius était nommé patrice et tenait le pape Jean XVIII sous sa dépendance. En Allemagne même, la situation ne paraît pas d'abord moins incertaine. Trois rivaux sont en présence : Henri, duc de Bavière, fils de Henri le Querelleur et qui descend d'Otto Ier ; Eckhard, margrave de Misnie, qui appartient à la Saxe ; Hermann, duc de Souabe. Chacun d'eux arme, mais, grâce au puissant archevêque de Mayence, Willigis, Henri est couronné (juin 1002). La Saxe le reconnaît, à l'assemblée de Mersebourg. Toutefois elle obtient le respect de ses lois et le maintien de son autonomie presque complète.

Maître du pouvoir, Henri II réagit contre les entreprises aventureuses et les rêves romanesques de ses prédécesseurs.

1. D'après une autre version, Otto n'aurait échappé qu'avec peine à l'émeute.
2. Au mois de mai.

Actif, d'esprit pratique, il s'occupe surtout de l'Allemagne : il veut la défendre, la réorganiser et enfin la gouverner. Sur la frontière de l'est, Otto III a laissé se fonder le royaume de Pologne, qui menace l'Allemagne, et dont le chef, le redoutable Boleslav Chrobry, vient même de se faire reconnaître duc de Bohême. Entre lui et Henri s'engage une lutte qui, coupée par de courtes paix, dure de 1003 à 1017. Henri n'est pas toujours heureux : en 1015, il tente une grande expédition, pousse jusqu'à l'Oder, mais au retour, surpris dans les forêts, il subit une terrible défaite. En 1017, quand il croit prendre sa revanche, il est encore battu et forcé de signer, en 1018, une paix « non pas honorable, mais telle qu'on la put faire alors », avoue Thietmar, évêque de Mersebourg, le plus important des chroniqueurs de cette époque. En Bourgogne, son oncle, le roi Rodolphe, que la féodalité a dépouillé de tout pouvoir, s'est reconnu son vassal et lui a transmis son royaume; mais, malgré deux expéditions dans la vallée de la Saône, Henri ne peut contraindre les seigneurs. En 1006 et 1007, il doit combattre une révolte de Baudouin, comte de Flandre. L'année suivante, la succession de l'archevêché de Trèves, qu'il ne veut pas accorder à son beau-frère Adalbéron, de la famille de Luxembourg, provoque la formation d'une ligue où entrent le comte Frédéric de Luxembourg, le duc Henri de Bavière, l'archevêque Dietrich de Metz; la lutte se prolonge jusqu'en 1017. Presque partout fermente l'esprit d'indépendance et de révolte. Du moins le roi combat. Sans doute il est obligé de faire des concessions à la féodalité; s'il ne reconnaît pas formellement l'hérédité des fiefs, dans la pratique il l'accepte. Lui-même, accordant un « bénéfice héréditaire », ajoute que c'est là « ce qu'on appelle vulgairement *Erblehen* » et atteste ainsi combien ce fait est fréquent. Ses efforts tendent à mettre un terme aux violences des seigneurs, à leurs guerres privées, qui troublent et ruinent le pays. Il va de province en province, proclamant la paix locale, *Landfrieden*, dans de grandes assemblées comme celles de Zurich (1005), de Mersebourg (1012), où tous « depuis le plus humble jusqu'au plus puissant jurent qu'ils maintiendront la paix, qu'ils ne seront point complices de brigandages ».

Son exemple est imité : ainsi Burchard, évêque de Worms, publie des lois de paix, afin, dit-il, de soumettre tous ses sujets, « riches et pauvres », à un droit commun. Contre les perturbateurs de la paix le roi est sévère; au besoin il dépouille même des margraves de leur charge. Ses efforts pour rétablir l'ordre et la sécurité concordent avec ceux qui se font en France, où la Paix ou la Trêve de Dieu préoccupe alors les esprits. A la fin de son règne, en 1023, Henri II a une entrevue avec Robert le Pieux, à Ivoy, sur le Chiers, et les deux rois s'y occupent « de la paix de la sainte Église de Dieu et des moyens de venir en aide à la chrétienté ».

Par contre, en Italie, Henri II n'apparaît guère et séjourne peu. Vainqueur d'Ardouin en 1004, il est attaqué par la population dans son palais de Pavie, le jour même de son couronnement comme roi d'Italie. A Rome, contre la faction des Crescentius, il soutient Benoît VIII, de la puissante famille de Tusculum. En février 1014, il est couronné empereur; un combat s'engage entre Romains et Allemands, sur le pont du Tibre. Henri ne s'attache point à rétablir l'ordre dans l'Italie centrale. En 1022, sur les instances du pape, il guerroie contre les Grecs du sud de l'Italie; ces courtes expéditions, sans résultats sérieux, ne tiennent dans l'ensemble du règne qu'une place secondaire.

Henri II et l'Église. — Henri II porte dans l'histoire le surnom de Saint; et de fait, c'est un roi d'église, si l'on entend par là non point qu'il accepte le gouvernement de l'Église, mais qu'il veut au contraire la gouverner et se servir d'elle. « Personne, dit un historien allemand contemporain, n'attaqua plus violemment les privilèges et les biens des églises que celui que le moyen âge appela le Saint et à qui, au monastère de Lorsch, on donnait le titre de Père des moines. »

Certes il est dévot, connaît les canons, s'occupe de liturgie et de discipline; mais, d'autre part, il est politique et, s'il se montre l'ami des évêques et des abbés, s'il en fait ses conseillers et ses collaborateurs, c'est aussi pour opposer à la féodalité laïque l'aristocratie ecclésiastique. Même ses fondations pieuses ont un caractère pratique. N'ayant point d'enfants, il choisit, dit-il,

le Christ comme héritier, et, en 1007, malgré l'opposition de l'évêque de Wurtzbourg, il obtient d'un synode la création de l'évêché de Bamberg, qu'il dote richement; mais s'il a choisi Bamberg, c'est « afin de détruire le paganisme des Slaves », et la culture allemande se répand bientôt avec plus de force dans ces régions. « Vicaire de Dieu », ainsi qu'il le dit lui-même, il supprime à son profit les élections épiscopales et accorde les évêchés à qui lui paraît capable de servir ses intérêts. C'est avec la même énergie qu'il poursuit la réforme monastique dans les couvents, où la discipline s'est singulièrement relâchée. Les monastères les plus riches et les plus puissants, Hersfeld, Reichenau, Fulde, Corvei en Saxe, Memleben doivent se soumettre : Henri abat les résistances en changeant les abbés, en confisquant partiellement les biens des couvents, que parfois il donne à des laïques. Pour cette tâche, son auxiliaire le plus actif est Godhard, abbé d'Altaïch en Bavière, qu'il place à Hersfeld. Pendant ce temps, en Lorraine, la réforme clunisienne s'étend, favorisée par les évêques de Verdun, de Cambrai, de Liège; grâce au comte Frédéric de Verdun, qui s'est fait moine, le couvent de Saint-Vannes, à Verdun, en devient le centre dans cette région; un de ses amis, Poppo, reçut de Henri II les grands monastères de Stavelot et de Saint-Maximin de Trèves. Quant à la légende d'après laquelle l'empereur, découragé du siècle, aurait voulu se faire moine, elle peut inspirer quelques doutes.

V. — Les premiers empereurs de la maison de Franconie.

Avènement de la maison de Franconie. — Avec Henri II s'éteint (1024) la maison de Saxe. Pendant un siècle elle a régné sur l'Allemagne, elle l'a sauvée des invasions, elle a travaillé à rapprocher les unes des autres les provinces qui la constituent. Mais son œuvre a été incomplète; les rois ne l'ont point poursuivie avec assez de continuité; l'eussent-ils fait, ils n'auraient pu triompher du développement de la féodalité

qui, favorisée par l'autonomie des duchés, arrivait à morceler ces duchés mêmes en une foule de seigneuries héréditaires. Entraînés au delà des monts, devenus empereurs, les princes saxons ont trop souvent oublié qu'ils étaient rois de Germanie; et, s'ils ont paru dominer la société chrétienne, leur puissance a été plus théorique que réelle.

A la maison de Saxe succéda la maison de Franconie. Le fondateur de la dynastie nouvelle, Conrad, descendait du mariage de Conrad le Rouge, un des plus vaillants guerriers d'Otto Ier, avec une des filles de l'empereur. Quant au nouveau roi, il avait lui-même épousé Gisèle, nièce de Rodolphe III de Bourgogne, qui descendait de Charlemagne. Ainsi la maison de Franconie se rattachait à celles qui avaient déjà régné en Germanie. Elle conserva le pouvoir de 1024 à 1125. Ce fut pendant cette période que s'engagea dans toute sa violence cette lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, que la constitution de la société du moyen âge rendait pour ainsi dire inévitable. Les règnes des deux premiers empereurs franconiens, Conrad II (1024-1039), Henri III (1039-1056), en forment comme l'introduction.

Politique de Conrad II : la petite féodalité. — Le biographe de Conrad II, son chapelain Wipo, a dressé en quelque sorte le procès-verbal de son élection, et ce texte fort important a été souvent invoqué depuis. L'élection eut lieu à Kamba, sur la rive droite du Rhin, en face d'Oppenheim (septembre 1024). Les hauts seigneurs, ceux que Wipo appelle « *vires ac viscera regni* », étaient présents; en outre une foule nombreuse de Saxons, de Souabes, de Franconiens, de Lorrains, était accourue. Conrad avait pour rival son cousin, qui portait comme lui le nom de Conrad, mais qui était plus jeune. Tous deux convinrent d'accepter le vote. « L'archevêque de Mayence, dont l'avis devait être demandé avant celui des autres, interrogé par le peuple, loua et choisit comme seigneur et roi Conrad l'aîné; sans hésiter, les autres archevêques et les autres membres du clergé suivirent cet avis; puis les seigneurs, par province, répétèrent la même formule d'élection, et le peuple acclama. »

A l'intérieur de l'Allemagne la politique de Conrad est très

facile à saisir. A son avènement, deux puissances dominent : les grands duchés et les grands évêchés. A la haute féodalité laïque, les empereurs de la maison de Saxe ont cherché à opposer la haute féodalité ecclésiastique; mais la protection de l'Église est devenue étouffante; Conrad voudrait, en s'appuyant sur la petite noblesse, tenir en échec ces deux féodalités qui l'enserrent et l'annulent. Tandis qu'il lutte pour empêcher que le principe d'hérédité ne s'applique aux grands duchés, il l'admet pour les petits fiefs. En outre, par une constitution fort importante, il établit que tous les petits seigneurs, tous les chevaliers, s'ils sont convoqués un an et six semaines à l'avance, lui devront le service militaire, même s'ils ne sont pas ses vassaux directs ; par là il tend à enlever aux ducs les fidèles qui font leur force. Cette même politique, il la suit en Italie, ainsi que le prouve une constitution de mai 1037 contre le puissant archevêque de Milan, Héribert, qui est devenu le véritable souverain du nord de la péninsule. Héribert s'appuie sur la haute noblesse, les *capitanei*; Conrad se fait le protecteur de la petite noblesse, les *valvassores*.

D'ailleurs Conrad a la main rude et se fait craindre. Il le montre lorsqu'il descend en Italie pour prendre, en 1026, la couronne royale à Pavie, en 1027 la couronne impériale à Rome. Dans cette dernière cérémonie paraissent à ses côtés le puissant roi du Nord, Canut le Grand, et le roi de Bourgogne, Rodolphe III. Selon la coutume, pendant le couronnement, une querelle s'engage entre Allemands et Romains; un grand nombre de ceux-ci sont massacrés.

Fidèle aux traditions politiques de Charlemagne et des Otto, le nouvel empereur pousse plus au sud; il va recevoir l'hommage des princes de Bénévent, de Salerne, de Capoue : il veut déjouer ainsi les projets de Basile II qui, vainqueur des Bulgares en Orient, avait songé à restaurer la domination byzantine dans le midi de l'Italie et en Sicile. Cependant la soumission de la péninsule à l'empereur allemand n'était qu'apparente : Conrad II put le voir lors d'une nouvelle expédition (1037-1038). L'archevêque de Milan, Héribert, lui tient tête; emprisonné, il s'échappe, voit les bourgeois se rallier à lui,

force l'empereur à lever le siège. A Parme, les Allemands, pour venger le massacre de quelques-uns des leurs, pillent la ville. Ces violences et ces cruautés ne faisaient qu'exaspérer la haine des Italiens contre l'étranger. D'ailleurs, partout dans les cités se manifestaient des tendances plus vives à l'indépendance : l'ère des grandes municipalités italiennes allait commencer.

En Allemagne, Conrad II est plus heureux. Son beau-fils, Ernest de Souabe, qui, pendant la première expédition d'Italie (1026-1027), avait cherché à soulever une partie de l'Allemagne, d'accord avec Conrad le Jeune, l'ancien rival de l'empereur, échoue et meurt misérablement (1030). Sur la frontière de l'est, le redoutable royaume de Pologne, fondé par Boleslav Chrobry, s'est affaibli par la discorde, et Mieczislav, après avoir lutté contre l'empereur, est obligé de traiter (1031). Si Conrad II échoue dans une guerre contre Étienne de Hongrie (1030), du côté de l'ouest l'Empire s'accroît d'un royaume tout entier : Rodolphe III, roi de Bourgogne, avait ordonné à son lit de mort que la couronne et la lance de saint Maurice fussent portées à l'empereur. Sacré au monastère de Peterlingen, près de Soleure (février 1033), Conrad II lutte contre Eude de Champagne, qui revendiquait la succession de Bourgogne, et le force à se soumettre. Ainsi l'Empire domine les vallées de la Saône et du Rhône : domination précaire, il est vrai, car jamais il ne put y triompher de l'indépendance des évêques, des seigneurs et des villes.

Henri III et l'Allemagne. — Conrad II léguait donc à son fils, déjà couronné roi de Germanie et roi de Bourgogne, des États agrandis (1039). Henri III avait été investi des duchés de Bavière, de Souabe; il y joignit la Carinthie : héritier d'une partie de ces anciens ducs qui avaient donné tant de mal à ses prédécesseurs, il tenait en échec la grande féodalité laïque. A l'intérieur, il triomphe de la révolte de Godefroi le Barbu, qui revendique la succession du duché de Lorraine; vaincu, fait prisonnier, Godefroi obtient cependant la Haute-Lorraine en 1046. Il se révolte de nouveau, l'année suivante, d'accord avec Baudouin de Flandre; en 1054, il épouse Béatrice, la

veuve du marquis de Toscane, Boniface, et, par cette alliance, il devient bien plus dangereux encore pour l'Empire. Sur les frontières, Henri III abat les projets du duc de Bohême, Brétislav, qui, voyant la Pologne ruinée par l'anarchie, avait rêvé à son tour de fonder un grand État slave; assiégé dans Prague, Brétislav dut implorer grâce et prêter hommage (1041). Plus loin au sud-est, en Hongrie, une réaction païenne contre l'œuvre de saint Étienne a porté au pouvoir Samuel Aba, qui attaque l'Allemagne. Après avoir battu celui-ci sur le Raab, en 1044, Henri II lui substitue Pierre, neveu de saint Étienne, qui était venu chercher un refuge auprès de lui et qui, en devenant roi, se reconnut son vassal. Pierre, il est vrai, fut bientôt renversé (1046); deux expéditions contre son successeur André, en 1051 et 1052, furent sans résultat; en 1054 seulement une paix fut signée. Ainsi ce n'est point sans peine que Henri III peut faire respecter son autorité, soit en Allemagne, soit au dehors.

Henri III et la papauté. — Comme Henri II, Henri III est un roi d'Église, et il l'est au même sens. Il voudrait ramener l'ordre dans cette société où domine la violence; il proclame la Trêve de Dieu aux assemblées de Constance et de Trèves (1043). Tandis que Conrad II, à la fin de son règne, avait réagi énergiquement contre l'influence des évêques, Henri III suit une autre politique : dès son avènement il fait grâce à l'archevêque de Milan, Héribert; il remet en liberté l'archevêque Burchard de Lyon, emprisonné sous le règne précédent. Sa femme, Agnès de Poitiers, fille de Guillaume Ier d'Aquitaine, l'incline encore du côté de l'Église et des réformes clunisiennes. En retour, il domine l'Église, il entend y être maître du pape et des évêques.

Depuis l'époque où la mort d'Otto III avait ruiné les projets de Silvestre II, la papauté, privée de toute force, était retombée sous le joug de l'aristocratie féodale romaine. En face de la famille des Crescentius, maîtresse d'abord du patriciat, s'était élevée la famille rivale des comtes de Tusculum qui, en 1012, s'était emparée du pouvoir. Un de ses membres devient pape, sous le nom de Benoît VIII, tandis que son frère gouverne

Rome avec le titre de « Sénateur des Romains ». La cité de saint Pierre n'est plus qu'un fief de Tusculum. Du reste, les comtes de Tusculum s'appuient sur l'Allemagne; ils se donnent comme les lieutenants de l'empereur à Rome, tout en y exerçant un pouvoir absolu. Benoît VIII pourtant n'était point sans mérite : il songeait même à réformer l'Église en favorisant les Clunisiens, mais cette papauté féodale manquait d'autorité morale. A la mort de Benoît VIII (1024), son frère, le Sénateur des Romains, jugeant plus simple de supprimer à Rome la division des pouvoirs, dépouille le costume laïque et se fait nommer pape sous le nom de Jean XIX. La papauté devient un bien de famille. Après Jean XIX, Benoît IX en hérite, à l'âge de douze ans, tandis que son frère Grégoire administre la ville comme consul ou patrice. Rome se transforme en une caverne de brigands, où l'on pille, où l'on assassine. Chassé par une révolution municipale qu'ont suscitée les *capitaines* ou chefs des régions, Benoît IX s'est fait reconduire à Rome par Conrad II (1038). Après de nouveaux troubles, l'anarchie est telle qu'un moment vint où Rome eut trois papes, Benoît IX, Silvestre III, Grégoire VI, et que le clergé romain, pour rétablir l'ordre, fit appel à Henri III (1046).

La démarche était dangereuse. Henri III fit payer cher son intervention : il confisqua la papauté. Dans le synode de Sutri (décembre 1046), il fit déposer les trois papes. Puis, arrivé à Rome, il se fit céder le droit d'élection et désigna un Allemand, Liudger, évêque de Bamberg, qui prit le nom de Clément II. Le jour de Noël, Clément II fut consacré pape et Henri III fut couronné empereur. Un des plus fougueux partisans de la réforme de l'Église, à cette époque, Pierre Damien, écrit : « L'empereur Henri fut nommé patrice des Romains, qui lui reconnurent dans les élections le droit de toujours ordonner le pape. »

Ainsi, à moins d'un siècle de distance, les mêmes faits semblaient se répéter. Au XIe siècle comme au Xe, la papauté, disputée par des factions seigneuriales, avait perdu son caractère ecclésiastique pour devenir un bien féodal; au XIe siècle comme au Xe, l'Empire se chargeait de ramener l'ordre, mais s'em-

parait de l'objet du litige et faisait de la papauté une chose allemande. Le principe de tous ces maux résidait en partie dans les usages qui réglaient la transmission du pouvoir pontifical : il devenait évident qu'il fallait soustraire les élections aux convoitises temporelles, les rendre plus ecclésiastiques. Par là seulement la papauté pourrait se redresser en face des pouvoirs dont elle venait de subir le joug : de l'Empire comme de la féodalité.

L'Église au XI[e] siècle : l'ordre de Cluny et le parti de la réforme. — La décadence de l'Église n'était pas moins profonde que celle de la papauté. Sur ce point les documents sont nombreux et éloquents. Pierre Damien, entre autres, trace dans ses écrits le tableau le plus sombre des désordres et des violences du clergé. Non seulement évêques et prêtres sont mariés publiquement, mais ce sont des débauches sans nom et dont le récit se refuse à l'analyse. Quant aux dignités ecclésiastiques, le pouvoir temporel les accapare et il en tient marché ouvert : c'est ce qu'on appelle la *simonie*[1]. En Allemagne, aux évêchés, aux abbayes sont attachés de vastes bénéfices royaux (*regalia*); les empereurs n'entendent les accorder qu'à leurs partisans, à ceux qu'ils ont choisis et qu'ils investissent; ils dominent dans l'Église, la mettent au pillage. Il n'y a plus d'élections épiscopales.

Ce n'est point du clergé séculier, trop engagé lui-même dans le monde féodal, que pouvait venir la réforme. Chaque fois que l'Église a couru de pareils dangers, la réaction s'est organisée au sein des ordres monastiques. Tel a été le rôle de l'ordre de saint Benoît au VII[e] siècle; tel sera celui des Franciscains au XIII[e]; tel fut au XI[e] celui des Clunisiens. Le monastère de Cluny avait été fondé, aux environs de Màcon, en 909, par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine. Il avait rapidement prospéré sous la direction d'abbés intelligents tels que Bernon, saint Odon, saint Maïeul, saint Odilon, saint Hugue. Bientôt, dans toute l'Europe, de nombreux monastères avaient adopté la règle de Cluny. Saint Odon déjà est le conseiller des papes

1. Ce mot vient de Simon le Magicien, l'ennemi de saint Pierre, et qui essaya d'acheter aux apôtres le secret de leurs miracles.

et des princes; il est chargé de réformer des couvents non pas seulement en France, mais à Rome même, comme celui de Saint-Paul hors les murs. Il les rattache à la maison mère, les fait administrer par des prieurs soumis à l'autorité de l'abbé de Cluny, et fait de Cluny comme le centre d'un vaste État dont les possessions sont éparses à travers tout le monde chrétien. Maïeul, en relations avec Otto I[er] et Otto II, refuse la papauté qu'ils lui proposent. Saint Odilon, par son autorité morale, domine sur la chrétienté : les papes, les empereurs, Otto III, Henri II, Conrad III, Henri III, les rois de France Hugue Capet et Robert le Pieux, saint Étienne de Hongrie, etc., le vénèrent, demandent ses conseils. Aux chapitres généraux de l'ordre, qui se tiennent à Cluny, se réunissent des prieurs, des moines des contrées les plus diverses. Sur les lettres, sur les arts l'influence des Clunisiens fut considérable; elle le fut plus encore sur le gouvernement général de l'Église. Les puissants abbés de Cluny, les prieurs qui leur servent de lieutenants, les évêques qui s'inspirent de leurs conseils ont déjà propagé l'institution de la Trêve de Dieu; maintenant c'est du côté de l'épiscopat confisqué par le pouvoir temporel, de la papauté déchue que se portent leurs pensées. Les empereurs avaient voulu affranchir la papauté de la tyrannie des barons romains; l'ordre de Cluny l'affranchira de la tyrannie impériale.

Déjà, tandis qu'en 1046 Henri III défait et fait des papes à Rome, dans la région voisine de Cluny on s'indigne contre le développement des usurpations impériales, et le débat s'engage sur la question même des investitures épiscopales. En cette année, Halinard, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, fut élu archevêque de Lyon; vassal de l'empereur, il dut aller à Spire auprès de Henri III; mais là il refusa le serment féodal de fidélité, disant que « l'Évangile et la règle de saint Benoît le lui défendaient ». Les évêques allemands étaient contre lui, mais les évêques lorrains étaient pour lui. Henri III céda et se contenta d'une promesse de fidélité.

Ainsi dans l'Église le terrain était prêt pour des tentatives de réformes et d'indépendance, lorsqu'apparut Hildebrand, plus tard Grégoire VII. Du vivant même de Henri III, comme on le

verra dans un autre chapitre [1], il prépara l'œuvre pour laquelle il devait lutter avec tant d'énergie. Sans doute l'empereur choisit encore des papes allemands : Brun, évêque de Toul, devient Léon IX (1048-1054); Gebhard, évêque d'Eichstadt, devint Victor II (1054-1056). Mais ces papes mêmes, Hildebrand, nommé archidiacre de l'église de Rome, les conquiert à ses idées. Le Sacerdoce s'arme pour la guerre contre l'Empire.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les sources de l'histoire d'Allemagne au moyen âge sont presque toutes réunies dans la grande publication de **Pertz**, *Monumenta Germaniæ historica*, qui, commencée en 1826, s'enrichit chaque année de nouveaux volumes in-f° et in-4°. Les principales sont : 1° pour la période antérieure à Henri Ier : *Annales Fuldenses*, Chronique de **Régino** (Pertz, *Scriptores*, t. I); 2° pour Henri Ier et Otto Ier : **Widukind**, *Res gestæ saxonicæ* (*ib.*, t. III); **Liutprand**, *Antapodosis*, *Historia Ottonis*, *Legatio Constantinopolitana* (*ib.*, t. III); **Hrotsvitha**, *Carmen de gestis Oddonis* (*ib.*, t. IV); *Vita Mathildis reginæ* (*ib.*, t. IV, X); **Ruotger**, *Vita Brunonis* (*ib.*, t. IV.) — Pour la fin de la maison de Saxe : **Thietmar**, de Mersebourg, *Chronicon* (*ib.*, t. III); **Gerbert**, édit. Olleris, Paris, 1867, *Lettres*, éd. Havet, 1889: **Thangmar**, *Vita Bernwardi episcopi Hildesheimensis* (Pertz, t. IV); *Vita Burchardi episcopi Wormatiensis* (*ib.*, t. IV); *Annales Quedlinburgenses*, *Hildesheimenses* (*ib.*, t. III). — Pour Conrad II et Henri III : **Wipo**, *Vita Chuonradi regis* (*ib.*, t. XI), et dans le même vol. quelques Vies d'évêques de cette époque; **Hermann** de Reichenau, *Chronicon* (*ib.*, t. V); quelques-unes des annales déjà citées et les *Annales Altahenses* (*ib.*, t. XX); **Raoul Glaber**, *Historiæ*, éd. Prou, Paris, 1886. — **Richter**, en collaboration avec **Kohl**, a composé un excellent recueil d'extraits des sources classés chronologiquement avec les analyses des travaux modernes, *Annalen des deutschen Reiches im Zeitalter der Ottonen und der Salier*, 1890. Pour l'histoire de l'Église et de la papauté, les principaux documents sont réunis dans : **Mansi**, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, 31 vol., 1759-98; **Migne**, *Patrologia latina*, 1844-55, 217 vol.; **Watterich**, *Vitæ romanorum pontificum ab æqualibus conscriptæ*, 1862, 2 vol.; **Jaffé**, *Regesta pontificum romanorum*, nouv. édit., 1885-88.

Livres. — Pour la critique des sources, **Wattenbach**, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 5e édit., 1885, 1886; — pour la bibliographie, **Waitz**, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 5e édit., 1883. — Parmi les récentes histoires générales de l'Allemagne au moyen âge, v. surtout : **Giesebrecht**, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, 5e édit., 1881, t. I, II; **Zeller**, *Histoire d'Allemagne*, 1876, t. II, III; *Histoire résumée de l'Allemagne et de l'empire germanique*, 1889; **Lamprecht**, *Deutsche Geschichte*, t. II, 1892. — Monographies importantes : **Waitz**, *Jahrbücher des deutschen Reiches unter König*

1. Voir au tome II de cet ouvrage.

Heinrich I, 1885; **Dœnniger**, *Otto I*; **Köpke** et **Dümmler**, *Kaiser Otto der Grosse*, 1876; Giesebrecht, *Otto II*; **Hirsch** et **Bresslau**, *Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich II*, 1862-1875; **Bresslau**, *Jahrbücher des deutschen Reiches unter Konrad II*, 1879-84; **Steindorf**, *Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich III*, 1874-81. — L'ouvrage le plus important pour les institutions est celui de **Waitz**, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. V, VI, VII, VIII, 1874-78; pour la littérature **Ebert**, *Histoire de la littérature du moyen âge en Occident*, trad. franç., t. III, 1889. — Pour l'histoire de l'Église au moyen âge, il faut consulter surtout **Hefele**, *Conciliengeschichte*, 2e édit., t. IV, 1885 (il a paru une traduct. franç. par l'abbé Delarc de la 1re édit.). — Sur l'histoire de la ville de Rome, **Gregorovius**, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 8 vol., 1875-82. — Pour le droit ecclésiastique, **Hinschius**, *Kirchenrecht*.

CHAPITRE XII

LES ILES BRITANNIQUES

de 395 à 1087

I. — Période celtique et romaine.

Gaëls et Bretons. — Les îles qui forment aujourd'hui le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, étaient, avant l'ère chrétienne, occupées par des peuplades de race celtique. Ces *Celtes* se divisaient en deux groupes, qui parlaient des dialectes différents. C'étaient d'abord les *Goidels* ou *Gaëls*, arrivés les premiers, et qui avaient supplanté dans l'île d'Albion une population d'origine *ibérique*. L'*erse* parlé en Irlande, le *manx* dans l'île de Man et le *gaélique* dans les Hautes-Terres d'Écosse procèdent des idiomes parlés par ce groupe. Puis vinrent les *Brythons* ou *Bretons*, qui donnèrent leur nom à la grande île, où ils se substituèrent à leurs frères gaéliques. Leur langue est parlée aujourd'hui par les Gallois de la Grande-Bretagne et par les Bretons de France; elle l'était encore, au siècle dernier, par les habitants de la Cornouailles anglaise. Plus tard des Gaulois s'établirent sur la côte orientale de la Grande-Bretagne et des Belges sur la côte méridionale. Ces derniers étaient aussi des Celtes, mais avec un mélange d'éléments germaniques.

Tous ces peuples étaient barbares. Ils n'avaient pas de villes.

En temps de guerre, ils se peignaient le visage pour terrifier leurs ennemis ; repoussés en rase campagne, ils s'abritaient derrière des remparts en terre garnis d'une grossière palissade. Comme les Gaulois, ils sacrifiaient à leurs dieux des victimes humaines. Ils avaient des *bardes* et des *druides*. Les premiers chantaient les exploits des héros; très honorés en Albion, ils s'effaçaient, en Irlande, devant les *devins* ou *voyants* (*filé*). Les druides seuls savaient lire l'écriture dite *ogamique* [1] et employer certains mètres poétiques ignorés du simple barde, qui n'avait besoin de rien apprendre : « son intelligence naturelle lui suffisait ». Les druides, dans les Iles Britanniques comme en Gaule, étaient à la fois magiciens, prêtres et professeurs; ils étaient juges des peuples et des rois, et étaient exempts de toutes charges. En Irlande, ils devaient servir à l'armée et n'avaient pas de fonctions judiciaires. Les doctrines qu'ils enseignaient n'étaient pas secrètes : la principale, celle de l'immortalité de l'âme, était répandue dans tout le peuple. Ils avaient un grand renom de sagesse. C'est en Bretagne en effet qu'allaient s'instruire les jeunes gens de Gaule et d'Irlande. Comme ceux du continent, les Celtes de ces îles étaient divisés en tribus composées de familles unies par le sang, et commandées par des guerriers qui portaient le nom de *rois*. Ils ne formaient pas un corps de nation : les rivalités des tribus, toujours armées les unes contre les autres, facilitèrent la soumission du pays aux Romains.

La conquête romaine. — Commencée par César (55-54 av. J.-C.), interrompue après lui pendant près d'un siècle, reprise sous l'empereur Claude (43 ap. J.-C.), la conquête de la Bretagne fut achevée sous Domitien par Agricola. L'île ne fut pas cependant occupée tout entière : les montagnards de *Calédonie* [2] déjouèrent les efforts d'Agricola aussi bien que de l'empereur Sévère, et les Romains durent se résigner à les contenir. Deux lignes de retranchements, munies de postes fortifiés, furent établies, l'une par Hadrien, du Solway à l'embou-

1. Du héros ou dieu Ogma ou Ogmé.
2. L'Ecosse actuelle, dont le nom vient des *Scots*, immigrés d'Irlande.

chure de la Tyne (119), l'autre par Sévère, de l'embouchure de la Clyde au Firth of Forth (208).

Au delà de ces murs, les Gaëls au corps peint (*Picti*, les Pictes) maintinrent leur sauvage indépendance; en deçà, le pays fut administré à la mode romaine.

Des routes traversèrent les forêts et les marécages, des villes s'élevèrent, des colonies de citoyens romains furent fondées. Le sol fut occupé par de riches propriétaires qui le firent exploiter par le système du *colonat* ou fermage servile usité dans l'Empire romain. Les querelles de tribu à tribu cessèrent, et l'ordre matériel fut maintenu. Néanmoins cette occupation resta superficielle : la langue celtique ne disparut pas devant l'usage du latin; il n'y eut pas de fusion intime entre les deux races. La Bretagne n'était rattachée à l'Empire que par un lien administratif assez lâche; c'était moins une province qu'un pays de protectorat. Les Romains l'abandonnèrent après les premiers revers que leur fit subir l'invasion germanique, et les Bretons les virent partir sans regret [1].

II. — Période anglo-saxonne.

Les invasions germaniques. — Les invasions germaniques dans l'île de Bretagne commencèrent au IVe siècle. Des bandes de *Saxons* s'y établirent en 365; elles n'en furent chassées que trois ans plus tard, par le père du grand Théodose. En 381, les légions de Bretagne proclamèrent empereur Maxime, gouverneur de la province, et l'entraînèrent en Italie contre Valentinien II. Sur leurs talons, les Scots d'Irlande et les Pictes de Calédonie envahirent et ravagèrent le plat pays; Stilicon les refoula dans leurs montagnes (400); mais l'invasion de la Gaule par d'autres Barbares le força bientôt de rappeler ses légions sur le continent. Elles ne devaient plus jamais reparaître dans la grande île. Le pays, livré à lui-même, retomba dans l'anarchie

1. Sur les divisions de la Bretagne romaine, voir ci-dessus, p. 38-39.

d'où les Romains l'avaient tiré à grand'peine. Il offrit une proie plus facile aux pillards du nord. Leurs ravages s'étendirent jusqu'à la Tamise. Un roi des Bretons du sud, un « usurpateur », Vortigern, appela contre eux des auxiliaires saxons. Ceux-ci, conduits par Hengist, abordèrent dans l'île de Tanet [1]. Quoique peu nombreux, ils aidèrent à repousser les envahisseurs calédoniens; puis, séduits sans doute par la richesse d'une contrée fertile et civilisée, ils prétendirent y rester. On leur coupa les vivres. Alors ils se révoltèrent. Ainsi, croit-on, commença, au temps où régnait l'empereur Marcien (450-455), une lutte qui se termina au bout d'un siècle par l'établissement définitif des tribus germaniques sur le littoral maritime de la Bretagne.

Ces tribus appartenaient à trois peuples principaux : les *Jutes*, dont le nom s'est perpétué dans le Jutland actuel, les *Angles*, qui paraissent avoir émigré en masse, et les *Saxons*, rameau détaché de la grande famille demeurée sur le continent. Elles avaient gardé les institutions et les mœurs belliqueuses de la pure Germanie. Elles rencontrèrent une résistance acharnée. D'ailleurs le détail de l'invasion ne saurait être donné avec certitude, tant les souvenirs écrits que nous en avons sont obscurs ou imprégnés de légendes. Les récits d'origine bretonne vantent les exploits d'Ambrosius Aurelius, chef romain, dont les parents avaient été massacrés par les envahisseurs, et qui résista victorieusement aux Saxons; ils parlent d'une grande défaite que les Bretons de l'ouest, ou Gallois, infligèrent aux Barbares à Mont-Badon (près de Bath?) et qui assura la tranquillité du pays durant une génération. Les récits d'origine saxonne ignorent ces revers; ils enregistrent au contraire les succès remportés par Hengist et son frère Horsa (455-473), par Aella et ses trois fils (477-491), par Cerdic et son fils Cymric, fondateurs du royaume de Wessex (519-527); enfin par Port et ses deux fils, qui s'établirent à Portsmouth. Plus tard, vers le xe siècle, la légende vint embellir et fausser cette histoire déjà peu sûre : elle raconta toute une vie de Vortigern, le

1. A l'embouchure de la Tamise.

mariage de sa fille, la belle Rowena, avec Hengist, la brouille du beau-père avec son gendre, les malheurs et la ruine de Vortigern.

Le roi Arthur. — Après Vortigern, ce fut, dit-on, le roi Arthur qui conduisit la résistance; mais, s'il a réellement existé, on ne saurait dire avec quelque certitude ni l'époque où il vécut, ni le pays où il accomplit ses exploits. L'histoire continue et constatée ne commence, à vrai dire, pour le pays des Angles ou *Angleterre*, qu'avec Ida, roi d'un long territoire situé au nord de l'Humber, en 547, et surtout après la conversion des envahisseurs au christianisme.

L'Heptarchie saxonne et les royaumes celtiques. — La situation politique de la Bretagne fut profondément modifiée par le fait de la conquête. Sept États germaniques s'organisèrent peu à peu dans le cours et surtout dans la seconde moitié du VIe siècle. Ce sont d'abord les royaumes angles : la *Northumbrie*, au nord de l'Humber; l'*Est-Anglie* ou *Anglie orientale*, entre le Wash et la Tamise; la *Mercie*, au centre; au sud-est, *Kent*; puis les trois royaumes saxons de l'Est (*Essex*), du Sud (*Sussex*) et de l'Ouest (*Wessex*). L'état de guerre perpétuel força les Germains à donner plus de pouvoirs à leurs chefs, qui prirent le titre et l'autorité de rois, mais continuèrent à être élus.

Ceux des Bretons qui restaient indépendants firent de même : dans les grandes presqu'îles de l'ouest, comme dans les régions montagneuses du nord, se formèrent des royaumes qui ont duré longtemps, et dont il reste encore aujourd'hui des traces. Au nord, c'étaient les *Scots* [1] d'Albanie, dont les incursions furent arrêtées seulement par une grande victoire remportée par Ethelfrid de Northumbrie près de Carlisle (603), et les *Pictes* de Calédonie, qui jouèrent le principal rôle dans les *Highlands* (hautes terres) d'Écosse jusqu'au IXe siècle; à l'ouest, entre la Clyde et le Solway, le royaume de *Stratclud* maintint son indépendance contre les Northumbriens et les Pictes. Les *Kymry*, Cambriens ou Gallois, bien que divisés en un grand nombre de petites principautés sans cesse en guerre les unes

1. Immigrés d'Irlande.

contre les autres, ne se laissèrent pas entamer. Au sud de la Severn, les *Domnonii* et les *Cornubii* défendirent pendant longtemps avec succès la péninsule de Cornouailles.

Le seul avantage positif que, pendant longtemps, les Anglo-Saxons réussirent à emporter sur leurs voisins celtiques, fut de les isoler les uns des autres. L'occupation par les Northumbriens de Chester, de Bangor, de l'île d'Anglesey, coupa les communications entre les Bretons de Stratclud et ceux du pays de Galles. De leur côté, les rois saxons s'emparèrent du pays au sud de la Severn et refoulèrent leurs ennemis derrière le Tamar. Ils n'allèrent pas plus loin. Un double sentiment soutint les Bretons dans leur longue résistance : la haine pour l'étranger, la foi dans l'avenir. Arthur, le héros chrétien qui avait, dit-on, porté la croix à la bataille de Bath, était le symbole même de leur indépendance; on croyait qu'il n'était pas mort, et qu'il secouerait un jour son sommeil séculaire pour reprendre la Bretagne aux Saxons. Les bardes entretinrent religieusement ces espérances orgueilleuses que l'avenir ne devait pas réaliser.

Le christianisme chez les Celtes. — Entre ces deux races ennemies, la différence de religion aigrissait encore les rancunes. Les Anglo-Saxons étaient païens, et les Bretons chrétiens. Nous ignorons à quelle époque le christianisme a été introduit en Bretagne ; c'est seulement au temps de la persécution de Dioclétien que nous en trouvons des traces en partie légendaires, avec saint Alban, le premier des martyrs bretons. L'histoire est courte et merveilleuse. Au moment où cette persécution sévissait, un clerc, Amphibalus, s'enfuit dans la maison d'un certain Albanus et le convertit. La retraite du clerc ayant été découverte, le prince envoya des soldats pour le saisir. A leur arrivée, Albanus se présenta devant eux, au lieu et place de son hôte, dont il avait revêtu la *caracalle*, et, devant le juge, il s'avoua hautement chrétien. Mis à la torture, son courage ne se démentit pas, et il fut condamné à mort. Comme on le menait au supplice, on arriva près d'une rivière au cours très rapide. Soudain le lit se dessécha, pour laisser libre le passage; en présence de ce miracle, un des bour-

reaux se jeta aux pieds du martyr et confessa le vrai Dieu à son tour. Puis on gravit la colline où le supplice devait avoir lieu; elle était revêtue des fleurs les plus variées : « c'était un lieu d'une rare beauté, digne d'être consacré par le sang d'un martyr ». Alban fut décapité avec le bourreau, que la grâce avait touché; mais le juge, frappé de leur sérénité devant la mort, ordonna de cesser les persécutions. Le martyre eut lieu le 10 des calendes de juillet, près de Verulamium, cité romaine bâtie sur les ruines d'un ancien fort de refuge breton. Dans le même temps, d'autres chrétiens furent martyrisés à Chester. De nombreuses légendes de même style, quelques rares noms d'évêques, des restes douteux de pauvres églises, telles sont les traces incertaines qui nous restent de ce christianisme primitif. Il était comme à fleur de terre : partout où les Anglo-Saxons s'établirent, il disparut. Il persista chez les Bretons indépendants, mais affaibli et énervé. C'est d'Irlande que partit l'attaque contre le paganisme triomphant.

Saint Patrick. — Là, le christianisme, importé au plus tard au IVe siècle, avait fait de rapides progrès. Le premier évêque d'Hibernie fut Palladius (431), qui fut martyrisé chez les Pictes. Saint Patrice ou Patrick, dont le nom abrégé en Paddy est devenu l'appellation populaire de toute la nation irlandaise et qui en est resté le patron, en fut l'apôtre. Il naquit au pays de Galles, de parents païens. Son père, sénateur de Boulogne, s'appelait Calpurnius et son aïeul Potitus. A seize ans, il fut enlevé par des pirates et conduit en Irlande avec un grand nombre de compagnons. C'est là qu'il connut la foi nouvelle. Puis il s'enfuit, visita la Gaule, l'Italie même, où, dit-on, le pape Célestin Ier l'ordonna prêtre. Il revint en Irlande (vers 432), apportant avec lui quelques ornements sacrés et surtout des livres. Pendant vingt-cinq ans, il parcourut le pays, évangélisant les chefs de tribu et le peuple, combattant la « fausse science » des druides, élevant des monastères (*bangor*) et des églises. Celle d'Armagh, la plus célèbre, devint la capitale religieuse de l'Irlande. Dans les monastères, il propagea l'étude des lettres latines, sacrées et même profanes; il en fit des foyers de lumière qui, pendant plus de trois siècles, jetèrent un vif éclat. Les savants et les

lettrés du continent, chassés par les invasions, s'y réfugièrent, et la culture classique s'y perpétua, tandis qu'elle s'obscurcissait de plus en plus dans les contrées subjuguées par les Barbares.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de la vénération que les Irlandais eurent toujours pour saint Patrick. Ses biographes lui attribuèrent un grand nombre de visions et de miracles. Il parlait souvent des tourments de l'enfer et des joies du paradis; mais il rencontrait beaucoup d'incrédules. Un jour il se mit en prières. Jésus alors lui apparut, le mena dans un endroit désert et, lui montrant une grotte obscure : « Tout homme, lui dit-il, qui, en état de pénitence et doué d'une foi sincère, entrera dans cette caverne et y restera un jour et une nuit, y sera purgé de tous ses péchés; il y verra les tourments infligés aux méchants et, s'il persévère dans l'amour de Dieu, les joies des bienheureux. » Aussitôt Patrick fit construire un oratoire près de la caverne, entoura celle-ci d'un mur, installa des chanoines réguliers et remit au prieur la clé de la caverne. Beaucoup de gens par la suite purent aller visiter ce *Purgatoire de saint Patrick*; leurs récits, maintes fois répétés et recopiés, arrivèrent jusqu'à Dante qui les a rendus immortels en les transformant dans sa *Divine Comédie*. Saint Patrick mourut vers 457.

Saint Colomba et Saint Colomban. — Un siècle plus tard, un Irlandais, Crimthan, reprit l'œuvre d'évangélisation. Né en 521 de la race royale des O'Neill, il fut l'élève de l'abbé Finman au monastère de Clonard. Persécuté par les gens de sa tribu, il se retira en 563 dans la petite île de Hii ou Iona, où il établit une communauté de moines sur des ruines païennes. Puis il passa en Calédonie et décida le roi des Pictes d'Inverness à recevoir le baptême. Le druídisme, qui disparaissait en Irlande au moment où il quitta sa patrie, était encore tout-puissant en Écosse. Un jour, nous raconte son biographe, un druide, pour l'empêcher de faire un voyage par mer, envoya un épais brouillard et un vent contraire. Saint Colomba, car on l'appelait ainsi, maintenant, à cause de sa douceur de colombe, entra dans la barque devant une troupe de druides accourus pour jouir de son humiliation, adressa une prière à Dieu

et partit sans effort dans la direction voulue, laissant les païens stupéfaits de l'empire que son Dieu lui donnait sur les éléments. Saint Colomba est le fondateur de l'église chrétienne d'Écosse. On lui attribue la création de nombreux monastères. Les plus célèbres sont ceux de Darron et de Derry (aujourd'hui Londonderry). Il était passionné pour les manuscrits sacrés et profanes.

Un de ses compatriotes et contemporains, saint Colomban, né en 540 au pays de Leinster, moine à Bangor d'Irlande, alla plus loin : il partit en 585 pour la France, et mourut à Bobbio, dans la Haute-Italie, après avoir prêché l'Évangile dans les vallées de la Saône, du Doubs et du Rhin[1]. C'était un lettré. Il écrivait le latin avec une pureté dont les plus instruits des Gallo-Romains étaient incapables.

Le christianisme chez les Anglo-Saxons : Augustin et Théodore. — Les Anglo-Saxons s'obstinaient à repousser toutes les tentatives d'apostolat faites par les moines irlandais. L'inimitié qu'ils nourrissaient contre les Celtes les rendait réfractaires. C'est Rome qui leur envoya les premières semences du christianisme.

La conquête chrétienne des royaumes de l'Heptarchie fut commencée par le grand pape Grégoire Ier. En 597, envoyés par lui[2], Augustin et ses compagnons abordèrent dans l'île de Thanet, là même où les Saxons avaient mis le pied pour la première fois, un siècle et demi auparavant. Augustin s'établit à Cantorbéry, qui fut dès lors le siège primatial d'Angleterre, et mourut en 604. Un de ses compagnons, Paulinus, jeta les fondements du grand évêché d'York (627), la métropole de l'Angleterre septentrionale. Rochester, Londres, Dunwich, Dorchester, Lindisfarne, Lichfield, devinrent successivement le siège d'évêchés soumis au primat. Cette œuvre ne s'accomplit pas sans obstacles. La victoire resta enfin à la Croix : vers 660, le christianisme était librement admis dans tous les royaumes anglo-saxons. C'est l'époque où le moine grec

1. Voir ci-dessus, chapitre VI.
2. Voir ci-dessus, chapitre V, p. 225 et suiv., sur la mission d'Augustin et l'organisation de l'Église dans les Iles Britanniques, ainsi que sur Bède et les écoles.

Théodore, sixième archevêque de Cantorbéry[1], organisa l'église anglo-saxonne. Il dédoubla la plupart des sièges épiscopaux primitifs, tout en respectant les divisions historiques des royaumes : dans l'Anglie orientale, les diocèses d'Elmham et de Dunwich rappelèrent la primitive indépendance de Norfolk et de Suffolk. La Northumbrie comprenait deux grandes parties : la *Deira* et la *Bernicia*, que séparait le Tees. York fut la capitale religieuse de la Deira; Lindisfarne et Hexham, de la Bernicia; en Mercie, les sièges de Worcester, de Hereford, de Leicester, correspondirent aux royaumes ou sous-royaumes des *Hwiccas*, de *Hecana*, de *Moyenne Anglie*; les diocèses de Sherborne et de Winchester conservèrent la division, à la fois naturelle et historique, formée en Wessex par la forêt de Selwood, comme celui de Selsey rappela l'ancien royaume de Sussex, un des sept de l'Heptarchie. Les sièges nouveaux relevèrent, comme les anciens, du primat résidant à Cantorbéry. L'érection de Lichfield en archevêché, à la prière du tout-puissant Offa de Mercie (717), fut éphémère; et si York garda le titre archiépiscopal avec trois évêchés suffragants, la primatie fut toujours exercée par les successeurs d'Augustin et de Théodore.

La conversion de l'Angleterre au catholicisme a été féconde en grands résultats. Elle a propagé le goût des lettres dans un pays barbare, l'amour de la vie contemplative dans une société en proie à la violence, donné à l'Angleterre de l'Heptarchie l'apparence au moins de l'unité nationale. S'il y avait plusieurs royaumes et plusieurs rois, il n'y eut qu'une seule Église, soumise au primat et rattachée à Rome. Les conciles nationaux ont été la première forme des parlements nationaux; les prêtres, seuls instruits, seuls représentants de la justice et de la morale, qu'ils prêchaient toujours des lèvres alors même qu'ils ne les avaient pas dans le cœur, tenaient déjà une grande place dans les assemblées publiques du pays. Ils y portèrent les habitudes de discipline que leur avait inculquées leur éducation cléricale. Peu à peu l'Angleterre

1. Voir ci-dessus, chapitre v.

entrait enfin dans la grande famille des nations civilisées.

Pendant ce temps, une évolution semblable se produisit au sein de la société laïque; seulement elle fut plus lente, et s'accomplit au milieu des guerres et des massacres. Trois causes principales la dirigèrent : 1° l'identité des institutions dans les royaumes; 2° la réduction des sept États saxons à trois seulement; 3° une double invasion : celle des Danois, qui ne laissa plus subsister que Wessex, et celle des Normands, qui créa l'unité anglaise par la brusque soumission de tous les Anglais au même despote.

Rapports entre les Anglo-Saxons et les Celtes. — Les institutions anglo-saxonnes ont conservé avec une étonnante pureté celles de la Germanie primitive. L'Angleterre, en effet, occupe une place à part dans l'histoire des invasions. Là les Barbares ne s'introduisirent pas par de lentes infiltrations, comme sur le continent, mais par une conquête longue et sanglante; les Bretons furent les seuls peuples de l'ancien empire d'Occident qui combattirent avec acharnement l'envahisseur et qui préférèrent émigrer plutôt que se soumettre. C'est un problème vivement discuté de savoir ce qu'est devenue la population bretonne dans les contrées occupées par les Barbares; mais, s'il est invraisemblable qu'elle ait été exterminée par eux, si l'anthropologie croit pouvoir affirmer son existence continue même à l'est et au sud, dans les pays entièrement conquis, si les linguistes et les jurisconsultes ont retrouvé dans la langue et les institutions de l'Angleterre des mots, des usages particuliers aux peuples celtiques, on peut affirmer que l'influence exercée par les vaincus sur les vainqueurs n'a pas laissé de traces appréciables. On peut en dire tout autant de l'influence romaine, qui n'avait jamais dominé que parmi la population urbaine et qui disparut avec les villes abandonnées par les fonctionnaires romains et ruinées par les invasions.

Les institutions anglo-saxonnes; les terres et les personnes. — Dans cette Germanie nouvelle, qu'ils fondèrent de l'autre côté du Détroit, les Barbares prirent la possession de la terre pour base de tout droit constitutionnel. Le sol fut partagé en lots de grandeur variable, depuis ceux d'une seule *hide*, suffi-

sants pour nourrir une famille, jusqu'à ceux des nobles, qui pouvaient couvrir tout un canton. Ces lots pouvaient se transmettre; le titre de propriété était constaté soit par le témoignage de la communauté, soit par un acte écrit (*bocland*). Quand, à l'occupation primitive, les lots eurent été distribués suivant le rang de chacun, une partie du sol resta indivise. C'était le bien commun de la tribu, de la nation (*folcland*); pour l'aliéner, il fallait le consentement de l'assemblée nationale. Si on le louait, le détenteur devait à l'État une rente ou des services, dont le propriétaire du *bocland* était exempt. Le *folcland* est une institution propre à l'Angleterre; il ne se retrouve, avec ses caractères spécifiques, chez aucun autre peuple germanique.

Sur ces terres vivaient plusieurs catégories de personnes. Les Anglo-Saxons eurent des esclaves en Angleterre comme ils en avaient en Germanie. C'étaient ou bien des esclaves de la race germanique, ou bien des Bretons faits prisonniers et vendus après une expédition heureuse. La présence de ces derniers n'a guère été constatée dans la partie orientale de l'île, tandis qu'ils se rencontrent de plus en plus nombreux à mesure qu'on s'avance vers l'ouest; c'est même à cela qu'on a cru pouvoir mesurer le degré d'extermination dont les indigènes ont été victimes. Tous étaient d'ailleurs également considérés comme des choses, non comme des personnes. Parmi les hommes libres, on distinguait le *ceorl*, possesseur d'une hide de terre, le noble (*thegn*), qui en avait au moins cinq, enfin le noble de race (*etheling*) ou de fonction (*ealdorman*).

Le lien politique de la famille, si fort en Germanie, s'était relâché en Angleterre. Sans doute, la famille percevait encore une part du *wergeld* pour le meurtre d'un de ses membres, fournissait les *co-jureurs* devant le tribunal, protégeait les mineurs; mais les affaires publiques se réglaient dans des associations tout artificielles. Le village (*township*) en était la forme la plus élémentaire. Il comprenait un certain nombre de maisons (*ham*) ou d'enclos fortifiés (*tun*), les terres lotisées, les prés communaux, les bois, marais, étangs et cours d'eau, où d'ordinaire les habitants exerçaient un droit d'usage illimité. Les affaires locales étaient réglées dans des réunions populaires

(*gemot*), qui devaient poursuivre les criminels, rechercher les biens dérobés, exécuter les décisions prises ou transmises par les agents royaux, élire des délégués chargés de représenter le village auprès des autorités supérieures. Cette organisation primitive était la même dans les villes, distinguées des simples villages par une plus forte enceinte (*burh*), mais sans trace apparente d'administration autonome.

Pouvoir des rois. — A la tête de l'État était un roi, réputé héréditaire, chef de l'armée et des fonctionnaires, juge d'appel en dernier ressort, gardien de la paix publique. Il avait de nombreux domaines comprenant, soit des terres dont il avait l'entière et libre disposition, soit des palais, des fermes, des villages, bourgs ou cités dont il possédait seulement l'usufruit. Les revenus de ces domaines était ses seules ressources permanentes; il y ajoutait une partie des amendes et autres fruits des cours de justice, les produits des naufrages, des trésors trouvés, des mines et salines; il avait le droit de gîte et de procuration. Sa personne, celle de sa famille et de ses serviteurs étaient protégées par un *wergeld* considérable. Il s'entourait de compagnons (*gesiths*), qui formaient sa garde et son conseil privé. Mais ses pouvoirs étaient très limités; car il n'avait ni armée permanente ni impôts réguliers; il n'avait pas de chancellerie, pas de sceau, pas d'administration hiérarchisée; enfin, pour les affaires importantes, il était obligé de prendre conseil de ses « sages » ou *witan*.

Les assemblées. — La réunion de ces witan (le *witenagemot*) ne ressemble à aucun degré à une assemblée populaire ni à une chambre de représentants du peuple. Elle comprenait, outre le roi, accompagné parfois de la reine et de son fils, les évêques, les principaux fonctionnaires, les compagnons du roi et les officiers de son palais; c'était donc la condition sociale de ces grands laïques et ecclésiastiques, ou le choix du roi, qui les désignait. Leur réunion n'avait rien de régulier; on ignore la manière dont ils délibéraient. Leur compétence était très étendue. Ils disposaient en un certain sens de la couronne, car ils s'arrogeaient le droit de renverser le roi et de désigner son successeur. Ils votaient les lois en matière ecclésiastique et

laïque; il fallait leur consentement pour que le roi pût aliéner les terres du *folcland*, ou établir un impôt extraordinaire; peut-être nommaient-ils les *ealdormen* et les évêques. Ils participaient à la déclaration de la guerre, à la direction de l'armée et de la flotte, à la conclusion de la paix. D'ailleurs la loi ne limitait pas plus leurs pouvoirs que la prérogative royale.

Prépondérance du royaume de Wessex. — On a dit que le titre de *Bretwalda* fut donné à ceux des rois de l'Heptarchie qui régnèrent, pendant un temps plus ou moins court, sur toute l'Angleterre. En réalité, on ne sait bien ni le sens originaire, ni la valeur historique de ce mot. Trois choses seulement sont certaines : la première, c'est que les royaumes de l'Heptarchie ont sans cesse combattu pour imposer chacun son hégémonie aux autres; la seconde, que cette hégémonie fut exercée d'abord par la Northumbrie avec Oswy (mort en 670), puis par la Mercie avec Offa (mort en 794), avant de passer à Wessex; la troisième, qu'à la fin du VIIIe siècle ces trois royaumes restèrent seuls. Les rois des moindres États disparurent en effet, soit que leur race ait été éteinte dans le sang, soit qu'ils aient passé à l'état de sous-rois ou de simples *ealdormen*.

Au commencement du IXe siècle, Wessex prit décidément la tête. Sa situation était éminemment favorable. Ses limites étaient les mieux protégées : au sud, il s'ouvrait largement sur la mer; au nord, une double rangée de collines boisées fermait les routes qui traversaient le fossé insuffisant de la Tamise supérieure et moyenne; ses flancs étaient garantis par les épaisses forêts de Selwood et d'Andredeslag. Ces défenses constituaient une sorte de forteresse naturelle, qui déjoua longtemps les efforts des envahisseurs. En outre, Wessex n'avait pas d'ennemis redoutables dans son voisinage immédiat; tandis qu'au nord les Pictes et les Scots, à l'est les Scandinaves, à l'ouest les Celtes de Galles, de Stratclud, d'Irlande, pouvaient sans cesse pénétrer dans la Northumbrie ou la Mercie, Wessex se trouvait hors du grand chemin des invasions bretonnes et danoises. Plus compact que ses deux rivaux, le royaume fondé par Cerdic paraît avoir en outre possédé une administration plus perfectionnée. Sous Ecbert déjà, il était divisé en circonscrip-

tions gouvernées par des *ealdormen* héréditaires : c'étaient les pays qui deviendront plus tard les comtés de Somerset, de Devon et de Dorset, à l'ouest de la forêt de Selwood; ceux de Wilts et de Hants, à l'est. L'avenir devait favoriser celui des trois grands royaumes qui était le mieux défendu par la nature, le plus éloigné des ennemis extérieurs et le mieux administré.

La grandeur de Wessex, ébauchée par Ini (688-725), commença réellement avec Ecbert. Chassé de son pays par des guerres intestines, Ecbert avait trouvé asile à la cour de Charlemagne; il en revint en 800, avec l'alliance du grand empereur. Des guerres heureuses agrandirent son royaume : appelé au secours du roi d'Anglie orientale contre les Merciens, il remporta sur ces derniers une victoire signalée à Ellendune (823), et soumit la Mercie (825); les rois de Kent et d'Essex, clients de la Mercie, devinrent alors ses clients; Sussex et l'Anglie orientale reconnurent sa supériorité; la Northumbrie lui paya tribut. D'autre part, il envahit le pays gallois, prit Chester et pénétra jusque dans l'île de Mona (Anglesey), autrefois le centre de la religion celtique pour toutes les Iles Britanniques. Les Celtes de Cornouailles se soulevèrent; il les repoussa et les soumit (835). Il mourut plein de gloire, en 836, et fut considéré comme le huitième *Bretwalda*. A ce même moment, l'arrivée des Danois arrêta les progrès des Saxons occidentaux; au lieu d'attaquer les autres, ils durent organiser chez eux la défensive.

III. — Période des invasions danoises.

Ravages exercés par les Danois. — Les immigrations des Scandinaves commencèrent peu de temps après que les immigrations germaniques eurent cessé pour toujours. Tandis que les uns allèrent prendre du service auprès de l'empereur de Constantinople, d'autres, les « Hommes du Nord », s'attaquèrent à l'empire franc dès le règne de Charlemagne; d'autres, les « Hommes de l'Est », s'établirent en Irlande (depuis 795); d'autres enfin, les Danois proprement dits, abordèrent en Angle-

terre, appelés par les Celtes de Cornouailles. D'abord ce furent de simples incursions. Les Danois aimaient la mer pour ses caprices et la guerre pour le butin. Sur leurs grandes barques non pontées, ils naviguaient à la voile ou à la rame. Tous marins à la mer, tous soldats sur terre, ils ravageaient les côtes et repartaient quand il n'y avait plus rien à prendre. C'était leur « moisson d'été », qu'ils allaient dévorer chez eux pendant l'hiver. Ils mettaient à leur tête des *viking*, ou rois de la mer, qui étaient des chefs de bande, non des conquérants. Le type légendaire de ces vikings est Ragnar Lodbrok, « le plus grand et le plus beau des guerriers », géant vêtu de peaux de bêtes avec le poil en dehors, qui, après mainte heureuse expédition en Angleterre, finit par se faire prendre, et, jeté dans un tonneau rempli de vipères, mourut en chantant son chant de guerre.

La seconde période de l'invasion commença lorsque, voulant mettre leur butin en sûreté dans le pays même qu'ils avaient ravagé, les Danois y fondèrent leurs premiers établissements. Ethelwulf (836-857), le fils et le successeur d'Ecbert, les battit à plusieurs reprises, mais sans les déloger de l'île Sheppey, tandis que les Normands s'emparaient de l'embouchure de la Seine et que les « Hommes de l'Est », après avoir fondé Dublin, occupaient les Feroe, les Shetlands, les Orcades et les Hébrides.

Ces succès amenaient sans cesse de nouvelles recrues aux vainqueurs, tandis que les Anglais, cernés de toutes parts, ne pouvaient remporter que de stériles avantages. La première année du règne d'Ethelred, un fils d'Ethelwulf (866), une grosse flotte, commandée par huit rois et vingt *jarls*[1], aborda sur la côte de l'Est-Anglie. Après avoir tiré leurs barques à terre et les avoir mises en sûreté derrière l'enceinte d'un camp, les Danois envahirent la Northumbrie, alors déchirée par la guerre civile. Une seule bataille, près d'York, les rendit maîtres du pays, qui fut dévasté. Les païens s'appliquèrent à détruire les églises. Les évêchés de Lindisfarne, de Lindsey, de Hexham, disparurent. Les célèbres monastères de Crowland, de Peterborough, d'Ely,

1. A peu près l'équivalent de *comtes*.

furent réduits en cendres, et les moines massacrés. La contrée qui avait produit les deux plus grands écrivains de la période anglo-saxonne, Bède et Alcuin, fut rendue à la barbarie. Bientôt ce fut le tour de l'Est-Anglie; le jeune roi Edmond fut pris par les Barbares et subit le martyre (20 novembre 870). L'année suivante, d'autres Danois, conduits par Guthrun, remontèrent la Tamise et s'établirent à Reading. Ethelred, écrasé près de Merton, mourut de ses blessures (mai 871).

La résistance à l'invasion danoise : exploits du roi Alfred. — Alfred, qui recueillit à vingt-deux ans le sanglant héritage de son père Ethelwulf et de ses trois frères, tués à l'ennemi, acheta la retraite des vainqueurs à prix d'argent. Les Danois allèrent alors saccager la Mercie qui fut, comme la Northumbrie et l'Anglie, réduite à l'humiliante condition de royaume tributaire.

Cependant Alfred avait mis ce répit à profit. Une flotte équipée rapidement vainquit le roi Ubba et lui enleva une enseigne merveilleuse que, dit-on, les trois filles de Lodbrok avaient faite en un seul jour : c'était un corbeau qui battait des ailes quand il partait pour la victoire. Mais, d'autre part, Guthrun revint en force vers le sud, prit Londres, envahit Wessex et vint hiverner sur le haut Avon. L'armée danoise, « l'Armée », comme l'appelle énergiquement la chronique saxonne, chassa les habitants devant elle : « Beaucoup s'enfuirent au delà de la mer; les autres se soumirent pour la plupart, sauf le roi Alfred. Avec une poignée d'hommes, il se retira au milieu des bois et des marais. Vers Pâques, il construisit un fort à Athelney; de là, avec une partie des hommes de Somerset, il sortit de temps en temps pour combattre l'Armée. Puis, dans la septième semaine après Pâques, il marcha vers la Pierre d'Ecbert, à l'est de Selwood. Là vinrent à lui tous les hommes de Somerset, tous ceux de Wiltshire, et cette partie des hommes de Hampshire qui étaient de ce côté de la mer; ils se réjouissaient de le revoir. Le jour suivant, il alla de cette station à Iglea (Ockley), et le jour d'après à Ethandun (Eddington). Là il combattit contre l'Armée tout entière. Il la mit en fuite et la poursuivit jusqu'à sa forteresse, qu'il tint bloquée pendant quatorze

jours. Alors l'Armée lui livra des otages, jura sur de nombreux serments de quitter son royaume et promit que son roi recevrait le baptême. Ils tinrent fidèlement parole. Environ trois semaines après, le roi Guthrun vint le trouver, avec une trentaine de guerriers choisis parmi les plus notables de l'Armée, à Aure, qui est près d'Athelney. Le roi fut son parrain au baptême, qui fut célébré à Wedmore. Guthrun resta douze jours avec lui et reçut de nombreux présents » (878). C'est en ces termes simples et précis que la chronique saxonne raconte un des épisodes les plus mémorables des guerres danoises et l'événement le plus glorieux du règne d'Alfred. La légende l'a défiguré en le poétisant.

La paix de Wedmore partagea l'Angleterre entre le roi des Danois et le roi de Wessex, par une ligne qui remontait la Tamise et son affluent, la Lea, rejoignait l'Ouse par Bedford, et gagnait enfin l'ancienne voie romaine appelée Watling-Street. L'Est-Anglie, Essex avec Londres, sa capitale ruinée, la Northumbrie tout entière, la moitié orientale de la Mercie composèrent le territoire danois, le *Danelagh*. Le reste appartint à Wessex, agrandi de Sussex, de Kent, de la Mercie occidentale.

Des trois grands États saxons, Wessex demeura donc seul, avec le prestige de la résistance victorieuse qu'il avait opposée à l'ennemi. L'idée de patrie était née au sein des communes; la force des choses et l'influence plus grande encore du sentiment national se réunirent ainsi pour hâter la formation de l'unité politique en Angleterre.

Institutions du roi Alfred. — Alfred ne fut pas grand seulement parce qu'il n'avait pas désespéré et qu'il avait été heureux, mais encore et surtout parce qu'avec une intelligence supérieure il entreprit de réparer les désastres de l'invasion et de fortifier son royaume contre les périls à venir. Sur le front opposé à l'ennemi, des forteresses furent construites. Londres, enlevé à Guthrun après un soulèvement bientôt réprimé (886), fut « rendu habitable » et repeuplé; toute la vallée de la Tamise fut alors occupée par les Saxons. La Mercie occupée servit de barrière entre les Danois et les Gallois, toujours prêts à s'associer contre l'ennemi commun. Pour l'armée, on organisa la

levée en masse; le pays fut divisé en districts militaires; chaque portion du sol cultivé comprenant cinq *hides* dut fournir un homme d'armes avec une solde et des vivres; chaque *burh* dut également un certain nombre de guerriers. Cette milice (*fyrd*) fut divisée en deux contingents : l'un pour le service actif, l'autre pour la défense des places fortes. C'était une armée vraiment nationale; elle protégea le pays sur terre, pendant qu'une flotte, concentrée dans des stations choisies, surveilla la mer. Le service militaire était une des trois obligations imposées à chaque propriétaire foncier. La *trinoda necessitas* comprenait encore l'obligation de contribuer à l'entretien des ponts et à la garde des fortifications. Alfred y tint fortement la main. Il rétablit l'ordre public, en faisant reconnaître la supériorité de la justice royale sur tous les autres tribunaux; l'ancienne *paix du peuple* disparut pour faire place à la *paix du roi*; toute violation de la loi fut punie comme une offense faite à la personne royale.

La civilisation anglo-saxonne sous le roi Alfred. — En même temps, les études furent remises en honneur. Alfred avait appris tard à lire, mais, s'il faut en croire un de ses biographes, il eut toujours depuis quelque livre avec lui. Comme Charlemagne, il établit une école dans son palais; il s'entoura de lettrés, comme Plegmund, archevêque de Cantorbéry, un des auteurs prétendus de la *Chronique saxonne*; il attira à sa cour les étrangers, comme le Gallois Asser, moine de Saint-David, qu'Alfred nomma évêque de Sherborne, comme le Français Grimbaud, moine de Saint-Bertin, et le Saxon Jean, moine de Corvei, qui furent mis l'un et l'autre à la tête des monastères nouvellement fondés de Winchester et d'Athelney. Il voulait, disait-il lui-même, « que tous les jeunes gens nés libres de son royaume, qui en avaient les moyens, fussent contraints à apprendre, jusqu'à ce qu'ils sussent lire dans la perfection l'écriture anglaise; qu'ensuite ceux qui se destinaient à l'enseignement et au service divin fussent instruits dans la langue latine ».

Alfred lui-même se fit auteur : non qu'il ait composé un seul ouvrage original; il n'a jamais fait que des traductions, où il

n'hésita pas, d'ailleurs, à faire entrer ses vues personnelles; mais il les rédigea dans sa langue maternelle : les cinq livres *de la Consolation tirée de la philosophie* par Boèce, l'*Histoire universelle* d'Orose, continuée par l'*Histoire ecclésiastique* de Bède, le *Manuel* du pape Grégoire le Grand pour la direction des âmes (*Cura* ou *Regula pastoralis*). Par là il a mérité d'être considéré comme le fondateur de la prose anglaise. Il fit aussi consigner par écrit, dans cette même langue, les lois des divers rois saxons; on pourrait donc dire qu'il a fait rédiger le premier code de lois nationales, comme sans doute il a provoqué, directement ou indirectement, cette compilation historique appelée par les uns la *Chronique anglo-saxonne*, par les autres les *Chroniques anglaises*. C'est en effet une œuvre officielle, rédigée à Winchester, la capitale du royaume; c'est aussi une œuvre nationale, car elle ne raconte que les faits intéressant l'histoire des rois anglo-saxons. Composée à l'aide de documents intérieurs, de brèves annales locales, elle mit fin à l'existence de ces annales particulières, et devint par là même une preuve matérielle du progrès accompli vers l'unité. Elle témoigne encore d'un autre fait : comme il est extrêmement rare qu'elle note des événements de l'histoire continentale, elle atteste l'isolement où vécut l'Angleterre pendant toute la période saxonne. Cette vénérable chronique, la première de l'Europe qui ait été écrite dans une langue moderne, est exclusivement anglaise, comme Alfred est un roi exclusivement anglais

Nouvelles luttes contre les Danois. — Alfred put à peine consacrer quinze années à ce bienfaisant travail de rénovation politique et intellectuelle. Après Wedmore, les Danois s'étaient jetés sur la France. La grave défaite subie à Saucourt, ainsi que la paix imposée à Guthrun en 886, arrêtèrent pour un temps les courses de pirates. Par malheur, les pays scandinaves étaient, à ce même moment, travaillés par des mouvements intérieurs qui devaient amener de nouvelles migrations et de nouveaux ravages. C'est à la fin du IXe siècle que se formèrent les royaumes de Danemark, de Suède et de Norvège. Cette concentration du pouvoir en quelques mains produisit un double effet : d'abord, les petits chefs indépendants, impatients du joug imposé

par l'usurpateur heureux de la couronne, se réfugièrent sur la mer et imprimèrent à la course un élan nouveau. Plus tard, les grands rois du Nord réussiront là où vont échouer ces chefs isolés, et emporteront les dernières résistances de l'Angleterre aux abois.

A partir de 893, Alfred eut à combattre les Danois nouveaux venus; ils durent se retirer, après trois ans de tentatives inutiles pour fonder des établissements fixes sur le territoire saxon. En même temps, les princes gallois qui, par haine des Anglais, étaient les alliés naturels des Danois, demandèrent la paix. Alfred put mourir tranquillement (28 octobre 901), laissant une mémoire qui, par un rare privilège, n'a jamais été discutée : pour les historiens modernes, comme pour les chroniqueurs du moyen âge, il a toujours été ALFRED LE GRAND.

Les successeurs du roi Alfred. — Ses successeurs furent dignes de lui, et, pendant un siècle, l'Angleterre eut cette bonne fortune d'avoir à sa tête des princes qui s'illustrèrent en la défendant.

Édouard l'Ancien enleva aux Jutes l'île de Wight, battit Owen, roi de Gwent, en Galles septentrionale, conquit toute la Mercie danoise, éleva partout de nouvelles forteresses, enfin repoussa une coalition formée des princes gallois, des Bretons de la Clyde, du roi des Scots, des Danois : si bien que les vaincus le reconnurent comme leur « père et seigneur ». Il mourut peu après (925).

Son fils, peut-être illégitime, Athelstan, lui succéda, non sans contestation. Il s'empara de la Northumbrie. Au début de son règne, il avait porté le simple titre de « roi des Anglo-Saxons »; il prit maintenant ceux de « monarque de toute la Bretagne », de « Basileus anglais, empereur des rois et nations habitant dans les limites de la Bretagne », etc. Aux grands *witenagemots* de son règne, parurent, en effet, des princes bretons, des jarls danois, des thegns de Northumbrie et d'Anglie. Son action se fit sentir même au dehors. Depuis que les hommes du Nord avaient arraché au faible Charles le Simple une partie de la Neustrie, l'Angleterre était sous la menace permanente des invasions normandes. Déjà Ethelwulf avait épousé Judith, fille de Charles

le Chauve. Athelstan renouvela l'alliance française en donnant une de ses sœurs en mariage à Charles le Simple, une autre à Hugue le Grand, tandis qu'une troisième épousa Otto le Grand, duc de Saxe, plus tard roi et empereur d'Allemagne. Après le renversement de Charles le Simple, Athelstan recueillit son neveu Louis, qu'il aida à reprendre la couronne carolingienne, en 936. Louis d'Outremer pouvait être un allié précieux pour la grande île que tant de peuples se disputaient.

L'année qui suivit cette restauration, Athelstan eut à combattre une coalition de Scots, de Bretons, de Danois northumbriens et irlandais. Il les rencontra non loin de la Tweed, à « Brunanburh ». Là fut livrée une des batailles les plus fameuses de l'histoire anglo-saxonne : « Le roi Athelstan, roi des comtes, celui qui donne l'anneau aux chevaliers, et Edmond, son frère, gagnèrent un durable renom à la pointe de leur épée. Là périrent maints guerriers, de dards lancés par-dessus les boucliers. Là tombèrent cinq rois que, sur le champ de bataille, les épées envoyèrent au sommeil éternel; et ils étaient jeunes; et sept des jarls d'Owen (de Cumberland), avec les Scots et les gens de la mer. Là, le prince des guerriers du Nord s'enfuit, avec une poignée d'hommes, vers la proue de son vaisseau. Là s'enfuit le chef aux cheveux blancs, le vieux Constantin (roi des Scots); et il n'eut pas lieu de se réjouir à la communion des épées, car ses compagnons furent tués et son fils resta sur le champ de carnage, déchiré de blessures. Les hommes du Nord partirent sur leurs barques clouées, pour chercher au delà de la mer profonde Dublin et l'Irlande, couverts de honte. Jamais le pays n'avait vu pareil massacre; jamais le tranchant du glaive n'avait abattu plus de guerriers, à ce que disent les vieux chroniqueurs, depuis que les Angles et les Saxons vinrent ici sur la large mer, puissants forgerons de la guerre, qui enlevèrent le pays aux Welches conquis. » Quatre ans après cette brillante victoire, Athelstan mourut (941), emportant les regrets de tout son peuple. Il avait perfectionné l'organisation de ses États, généralisé les associations pour le maintien de la paix (*frithgilds*), favorisé la réforme religieuse. A tous égards, il a mérité d'être appelé le premier roi d'Angleterre; les titres

dont il se décora dans ses diplômes n'étaient pas pure vanité.

Saint Dunstan et la réforme de l'Église. — La guerre contre les Danois fut l'œuvre glorieuse de la première moitié du xe siècle, continuée avec succès par Edmond (941-946) et par Edred (946-955), frères d'Athelstan et ses successeurs.

La réforme de l'Église fut entreprise sous les auspices de saint Dunstan, ministre de quatre rois pendant la seconde moitié du xe siècle.

S'il faut en croire ses biographes, Dunstan était de sang royal. Il naquit, on ne sait quand, dans le voisinage de Glastonbury, lieu autrefois célèbre et très fréquenté à cause de son monastère, où l'on conservait le corps de saint Patrick, l'apôtre des Irlandais. C'est là sans doute qu'il fut initié aux « sciences des philosophes ». Il apprit aussi la musique : « comme David », il sut pincer le psaltérion et la cithare, toucher l'orgue, frapper des cymbales. Mais à toutes ces études « séculières », il préféra « la science de la piété contenue dans les livres évangéliques et apostoliques. En outre, il se rendit habile à tout faire de ses mains, à peindre, à former des lettres, à ciseler l'or et l'argent, à fabriquer tout ce qu'il lui plaisait avec le fer et l'airain. » Son oncle, Adhelm, archevêque de Cantorbéry, le présenta au roi Athelstan, dont il ne quitta plus le palais. « Là, tantôt se levant pour prier Dieu, tantôt s'asseyant pour juger les causes des hommes, il se conduisit avec sagesse et circonspection. Quand il voyait le roi fatigué des soucis de l'État, il jouait du tympanon ou de la cithare, ou de tout autre instrument de musique, et réjouissait les cœurs du roi et des grands. » Cette faveur lui fit des envieux; il dut quitter la cour et se réfugia auprès d'Elfegh, évêque de Winchester, qui lui conseilla de se faire moine. Le jeune homme était mondain, ardent; il songeait à se marier; après une courte mais vive résistance, il céda et prit l'habit monastique. D'ailleurs il ne resta pas longtemps au cloître : Edmond, successeur d'Athelstan, l'appela auprès de lui, lui donna la première place parmi ses palatins, et, sans doute pour récompenser ses services, lui fit don du domaine royal de Glastonbury. Dunstan y construisit une église et y réunit une communauté de moines.

L'institution monastique était alors en pleine décadence : « Le nom même d'abbé était presque inconnu. Personne n'avait vu de couvents de moines; ceux qui voulaient vivre en cénobites partaient seuls ou avec quelques compagnons, et allaient vivre à l'étranger. » C'est ainsi qu'avait vécu saint Patrick, ainsi que vivaient encore, à cette époque, les moines irlandais : nulle règle, nulle discipline. Ou bien encore c'étaient des prêtres séculiers, mariés pour la plupart, qui habitaient les bâtiments des abbayes et des cathédrales. Leurs mœurs étaient mauvaises et leur instruction nulle. Après Alfred, les études avaient tellement dégénéré « qu'aucun prêtre anglais ne savait ni écrire une lettre en latin, ni la traduire du latin ». Cependant, sur le continent, la fondation de Cluny (910) avait commencé la réforme monastique; la règle de saint Benoît y avait été rétablie dans ce qu'elle avait à la fois de sévère et d'utile : obéir et se taire, travailler et prier, donner l'aumône aux pauvres et l'hospitalité aux étrangers. Le monastère de Fleury-sur-Loire adopta de bonne heure cette règle austère, et servit à son tour de modèle aux réformateurs anglais. Odon, évêque de Sherborne, refusa le siège de Cantorbéry parce qu'il n'était pas moine; Abbon de Fleury vint lui apporter lui-même l'habit monastique, et c'est alors seulement qu'Odon accepta. Oswald, neveu d'Odon, se fit moine à Fleury; rappelé par son oncle, il fut un zélé propagateur de la réforme, à Worcester et plus tard à York. Pour réformer le clergé séculier, on remplaça par des moines bénédictins les chanoines des cathédrales. Dunstan favorisa ce mouvement; mais il était avant tout un homme d'État; la réforme, à ses yeux, ne devait pas seulement corriger les mœurs du clergé, mais aussi préparer des fonctionnaires instruits et disciplinés pour l'administration royale.

Lorsqu'Edred monta sur le trône (946), Dunstan, son compagnon de jeunesse, devint son principal ministre. Il se proposa d'organiser l'unité politique de l'Angleterre, si péniblement élaborée depuis un demi-siècle : chaque État devait garder son autonomie, sous l'autorité suprême du roi de Wessex; ce plan chimérique et dangereux fut traversé par la mort d'Edred (955). A l'avènement d'Edwy, fils aîné d'Edmond, les nobles

saxons, qui regardaient les royaumes vassaux comme leur proie, s'emparèrent de l'esprit du jeune roi, qui chassa Dunstan de sa cour. Mais les Merciens et les Northumbriens se soulevèrent; ils prirent pour roi Edgar, frère d'Edwy, qui s'empressa de rappeler Dunstan. A la mort d'Edwy (959), Wessex reconnut Edgar. Dunstan fut nommé archevêque de Cantorbéry.

Saint Dunstan et le roi Edgar. — Edgar, jeune homme de seize ans à son avènement, régna d'abord sous la tutelle du primat. Il avait assez de valeur personnelle pour s'en affranchir bientôt; mais le roi et son ministre restèrent toujours unis. Leur œuvre, toute de paix et de réforme, fut si bien confondue qu'on ne saurait dire maintenant ce qu'il en faut attribuer au prince ou au prélat. Au point de vue ecclésiastique, il semble cependant que le roi ait été plus zélé que le ministre. Tandis qu'Edgar créait de nouveaux diocèses et fondait environ quarante abbayes, Dunstan conserva les chanoines à Londres, à Leicester, à Cantorbéry. Le vrai « père des moines » fut Ethelwold, le fondateur d'Abingdon. On ne peut douter néanmoins que Dunstan ait pris une part décisive aux résolutions du concile tenu en 964 à Winchester. L'élection des abbés et abbesses dut se faire conformément à la règle sacrée, avec le conseil et l'assentiment du roi; les évêques durent être élus, avec les mêmes garanties, par leur chapitre monastique, ou, s'il n'y avait que des chanoines séculiers, par toute autre communauté de moines; enfin, l'évêque, une fois ordonné, devait vivre avec ses moines sous une règle aussi étroite que l'abbé régulier. D'autres préceptes déterminèrent les rapports des évêques avec le roi, la reine, les grands; leurs voyages, leur cortège, les festins qu'ils étaient tenus de refuser, etc. C'était le triomphe du monachisme.

Dans l'ordre laïque, l'idée de Dunstan fut remise en vigueur : l'hégémonie de Wessex fut proclamée; mais la Mercie, la Northumbrie, furent gouvernées par des *ealdormen* tout-puissants. C'étaient comme les duchés nationaux de l'Allemagne, et Dunstan voulut peut-être imiter les fêtes par lesquelles Otto I[er] avait célébré la restauration à son profit de l'Empire romain, quand il fit couronner solennellement Edgar à Bath

(973). Edgar fut d'ailleurs un roi pacifique. Une flotte nombreuse surveilla les côtes; presque chaque année elle faisait le tour de l'île, emmenant parfois le roi, et l'on dit que, dans une de ces expéditions, il vainquit le roi de Dublin. La légende qui dépeint Edgar assis au gouvernail d'une barque remorquée sur la Dee par huit rois tributaires, n'est que l'embellissement d'un fait véritable; elle donne une idée juste du prestige de la royauté saxonne arrivée à son apogée.

Les rois Édouard et Ethelred. — Le « roi des Anglo-Saxons, maître des îles et des rois de la mer », emporta au tombeau la fortune de sa race (975). Il laissait deux fils de lits différents : Édouard et Ethelred. Le premier lui succéda, mais après une élection longtemps disputée, que Dunstan emporta enfin.

La minorité d'Édouard (il n'avait que treize ans) semblait promettre encore au prélat une longue influence; mais il avait des ennemis nombreux et, de plus, Édouard fut assassiné à l'instigation de sa belle-mère, après deux ans de règne (977); l'Église, qu'il avait servie, lui décerna l'épithèthe de martyr.

L'avènement d'Ethelred mit fin au ministère du grand prélat. Dunstan survécut encore dix ans à la perte de son pouvoir, tout entier au gouvernement spirituel de son diocèse et de sa province. Vieux, il revint aux occupations de sa jeunesse, à la musique, aux lettres, aux travaux de ses mains. On a dit de lui qu'il fut non le Grégoire VII, mais le Gerbert de son siècle. C'est le type le plus caractérisé du prélat anglo-saxon, dévoué sans doute à ses devoirs de prêtre, mais aussi serviteur empressé de la royauté. Esprit éclairé, ouvert à toutes les choses de l'esprit, réformateur modéré, il n'eut qu'une passion, celle du gouvernement; elle a rempli toute sa vie.

Recrudescence des invasions danoises. — Les invasions danoises reprirent au lendemain de la mort de Dunstan (988). Trois ans plus tard, Brithnorth, ealdorman d'Est-Anglie, fut vaincu et tué près de Maldon par une armée norvégienne. Elfric, ealdorman de Mercie, fit défection. Des pirates, venus sans doute d'Irlande, ravagèrent Cornouailles et Devon, puis Dorset et Hampshire (998), puis Kent (999); l'entrée de la Medway fut forcée et le siège mis devant Rochester.

A ces terribles envahisseurs Ethelred ne sut opposer qu'une diplomatie lâche et insuffisante; il imagina, tour à tour, d'acheter leur retraite à prix d'argent ou de les prendre à sa solde. Le *danegeld* [1] fut levé pour la première fois en 991; puis, sur le soupçon que ces mercenaires préparaient la mort du roi et de ses *witan*, il les fit tuer. C'est le massacre de la Saint-Brice (13 novembre 1002). Son mariage avec Emma, fille de Richard le Bon, duc de Normandie, fut, au contraire, un acte de politique prévoyante; mais l'alliance normande ne suffisait pas pour sauver l'Angleterre, gouvernée par des ealdormen peu sûrs, sous un roi qui n'était jamais prêt. On le vit bientôt. Swein ou Suénon « à la Barbe fourchue », roi de Danemark et conquérant de la Norvège, s'empara en 1003 d'Exeter et de Salisbury. En 1010, Cantorbéry fut mis à sac, et l'archevêque Elfeah égorgé après de longues souffrances. La retraite des pirates, achetée trois fois à prix d'argent, ne fit que les animer davantage. En 1013, Swein envahit la vallée de l'Humber; du coup tout l'ancien Danelagh fut reconquis. Puis Wessex fut envahi; Winchester, la capitale d'Alfred et d'Edgar, fut prise. Ethelred, après avoir croisé pendant quelque temps en vue des côtes, perdit courage, et se réfugia en Normandie avec sa femme et ses enfants.

Conquête de l'Angleterre par Canut [2]. — Quelques semaines après, Swein mourut subitement, à Gainsborough (févr. 1014). Les *witan* rappelèrent Ethelred, qui rentra dans Londres. Avec son fils Edmond Côte de fer, il marcha contre les Danois et les força de se rembarquer. Le jeune Canut, que l'Armée avait pris pour chef d'une voix unanime, fit à l'Angleterre de sanglants adieux : les otages que son père s'était fait livrer eurent les mains, les oreilles et le nez coupés et furent jetés à la côte près de Sandwich. Puis il cingla vers le Danemark, partagea l'héritage de Swein avec son frère aîné Harald, et, après avoir assuré par là sa base d'opérations, revint en Angleterre. La lutte, concentrée dans la vallée de la Tamise, fut poursuivie de part et d'autre avec acharnement.

1. « Argent pour les Danois. »
2. Plus exactement : Cnut.

Ethelred étant venu à mourir (1016), les *witan* de Londres élurent Edmond, les autres choisirent Canut. Après s'être mesurés inutilement dans plusieurs rencontres, les deux rois se partagèrent le pays comme au temps d'Alfred; il fut décidé qu'Edmond « serait le roi suprême, et qu'il aurait Wessex, Essex, Est-Anglie ; Canut aurait la Mercie et la Northumbrie ». Mais Edmond mourut assassiné, peu après (30 nov. 1016). Pendant son règne de sept mois, il avait livré cinq grandes batailles dont il avait gagné trois. Néanmoins, la terreur causée par les Danois était si grande et le sentiment national des Anglais si faible encore que, bien qu'Edmond laissât un frère et deux fils, Canut fut reconnu, d'un consentement unanime, roi de toute l'Angleterre (1017).

Canut commença par affermir sa domination par des meurtres politiques. Le frère d'Edmond fut mis à mort; ses deux fils, transportés en Norvège pour y subir le même sort, parvinrent à s'échapper, et trouvèrent asile auprès de saint Étienne, roi de Hongrie. Uhtred de Northumbrie, beau-père d'Edmond, fut invité aux fêtes du couronnement et assassiné dans le palais même du roi. En même temps, il fallait que Canut satisfît la flotte qui l'avait aidé à vaincre; pour cela, l'Angleterre dut payer un lourd *danegeld* (1018).

Gouvernement de Canut le Grand. — Mais Canut n'était cruel et avide que par nécessité : loin de tyranniser l'Angleterre, il en fut un des rois les plus glorieux et les plus bienfaisants. Il ne changea rien aux institutions saxonnes. A la mort d'Edmond, il prit la couronne à Londres, d'après les formes ordinaires. Dans un *witenagemot* tenu à Oxford, il renouvela les lois d'Edgar, qui ne faisaient aucune distinction entre les parties anglaises et danoises du royaume. L'organisation administrative ne fut pas modifiée : l'Angleterre, divisée en quatre *ealdormanats*, fut gouvernée par des chefs aussi bien anglais que scandinaves : à côté du Norvégien Éric (Northumbrie) et du Danois Turkhill (Est-Anglie), figurèrent Leofric en Mercie, et Godwine en Wessex. Ce dernier était de condition obscure; mais il était brave, éloquent, avisé, autant qu'actif et aimable. Son mariage avec la sœur d'un jarl, qui lui-même était beau-

frère de Canut, et ses grandes richesses firent bientôt de ce Saxon le premier personnage de l'Angleterre après le roi. Le *danegeld* fut maintenu, et Canut, après avoir renvoyé en Danemark la plupart de ses vaisseaux, entretint une garde permanente de quelques milliers d'hommes. Ce sont les *housecarls*, armés de la terrible hache danoise, qui disparaîtront seulement à la bataille de Hastings.

Ainsi appuyé et armé, Canut put donner à l'Angleterre une paix durable à l'intérieur et à l'extérieur. Justicier sévère et impartial, il parcourut souvent ses États, entouré de conseillers et de scribes, pour régler les différends sur les lieux mêmes. le protégea l'Église; il adopta les saints saxons : Dunstan, le roi Edmond d'Est-Anglie, Édouard le martyr, l'archevêque de Cantorbéry Elfeah, furent particulièrement honorés, et une église fut élevée sur le champ de bataille d'Assandun où Edmond avait été vaincu.

Au dehors son action fut également active et toute pacifique : il renouvela l'alliance de l'Angleterre avec la Normandie en épousant la veuve d'Ethelred, Emma, bien qu'elle eût le double de son âge; plus tard, il donna sa sœur Edith en mariage au duc Robert le Magnifique. En 1027, il fit un pèlerinage à Rome, où il répandit les présents et les aumônes. Il y négocia avec le pape, qui renonça aux sommes considérables qu'il tirait de chaque nouvel archevêque de Cantorbéry pour l'obtention du pallium; avec l'empereur Conrad II, qui rendit au Danemark les pays situés au nord de l'Eider; avec Rodolphe, roi de Bourgogne, qui promit le libre passage à travers ses États aux sujets du roi d'Angleterre, aux marchands, aux pèlerins allant à Rome. Dans une lettre à son peuple, où il annonçait ces heureux résultats, Canut disait « qu'il avait voué sa vie à rendre la justice à tous, à gouverner en roi pieux et juste »; il enjoignait à tous ses agents pendant son absence « de ne faire tort à personne, riche ou pauvre », menaçant ceux qui seraient en faute de son implacable sévérité.

De Rome, il se rendit dans ses États du Nord. La mort de son frère Harald, en 1018, lui avait donné le Danemark; il conquit la Norvège en 1028; on dit que la Suède reconnut sa

suprématie. En 1031, il envahit l'Écosse, et força le roi Malcolm II à devenir son vassal. Le nord de l'Europe sembla ne plus former qu'un seul État; l'Angleterre était à la tête de cette vaste agglomération de royaumes; c'est de Winchester que Canut les gouvernait tous. Il envoya des missionnaires et des ouvriers anglais, pour répandre chez les Scandinaves la religion et les métiers en honneur chez le peuple que les Scandinaves avaient vaincu. En Angleterre même, les Danois n'eurent que des offices inférieurs ou furent peu à peu remplacés par des Anglais. Si Canut était venu deux siècles plus tôt, l'Angleterre de l'Heptarchie eût pu devenir une province danoise, comme la Bretagne celto-romaine était devenue une province saxonne; mais Alfred avait donné au pays l'unité, Athelstan et Edgar la richesse et la puissance; il n'était plus possible d'anéantir l'œuvre du temps. Canut ne pouvait se maintenir qu'en régnant en souverain anglais; il le comprit dès le début, et ce fut là son génie.

Canut mourut à quarante ans (novembre 1035). Sa famille ne devait pas durer un siècle, son empire même pas dix ans. Il laissait deux fils : Harthacnut, qu'il avait eu d'Emma de Normandie, et qui lui succéda aussitôt en Danemark, et Harald « aux pieds de lièvre », qu'il avait eu d'Elgive de Northampton. Tous deux revendiquèrent la couronne anglaise et trouvèrent des partisans; personne d'ailleurs ne songeait aux enfants d'Ethelred; pas même leur mère Emma, qui se déclara formellement pour Harthacnut. Les *witan* assemblés à Oxford résolurent la difficulté en partageant le royaume. Harald eut le pays au nord de la Tamise; mais il mourut prématurément (1040), et Harthacnut resta seul roi. Il fut rapace, brutal et sanguinaire; il fit déterrer le cadavre de son frère, qui fut décapité et jeté dans un fossé. Il imposa un lourd *danegeld* qu'il fit lever par ses *housecarls*. Winchester, qui se souleva contre ces féroces collecteurs d'impôt, fut incendiée et toute la contrée mise à sac. Le seul acte politique de son règne fut de rappeler de Normandie son demi-frère Édouard, et de le désigner pour son héritier éventuel. Il mourut peu après, frappé soudainement au milieu des fêtes données pour le mariage de son porte-étendard, Tovi

l'Orgueilleux (1042). Édouard fut couronné sans contestation à Westminster (Pâques 1043).

Édouard le Confesseur. — Au milieu des chefs militaires danois et saxons qui avaient contribué à tenir sa famille en exil pendant vingt-cinq ans, ce dernier descendant de Cerdic faisait une étrange figure, avec ses allures monastiques, sa frêle santé, ses goûts normands. On l'a surnommé le Confesseur à cause de sa piété, mais il ne sut pas régner. La situation extérieure était cependant favorable : le Danemark et la Suède, séparés de l'Angleterre, avaient recommencé leur lutte déjà séculaire. Au nord, l'usurpation du trône d'Écosse par Macbeth, meurtrier de Duncan (1040), entrava pour un temps l'extension de l'Écosse vers le sud ; à l'occident, la victoire remportée par les Irlandais à Clontarf (1014) avait brisé la domination des « Hommes de l'Est » ; au sud enfin, la Normandie était dévouée à un roi qui n'écoutait que les Normands. Mais à l'intérieur le pouvoir était aux mains des *ealdormen* : Siward au nord de l'Humber, Leofric en Mercie, Godwine en Wessex. Ce dernier, dont, en dépit de ses trahisons trop certaines et peut-être de ses crimes, on a prétendu faire un grand patriote, était de tous le plus riche, le plus puissant, le plus ambitieux. Il sut faire donner à son fils aîné, Swein, un *ealdormanat* comprenant Hereford, Gloucester, Oxford, Berks et Somerset ; à son cadet, Harold, celui de l'Anglie orientale ; à son neveu Beorn, celui de l'Anglie moyenne. Sa fille Edith devint la femme du roi. Tostig, le plus jeune de ses enfants, épouse Judith de Flandre, opposant ainsi l'alliance flamande à la prépondérance des Normands.

Toutes ces mesures attestaient que Godwine se préparait à recueillir l'héritage d'Édouard, qui n'avait pas d'enfants. En vain un *witenagemot*, assemblé à Londres (21 décembre 1051), le mit-il hors la loi : exilé en Flandre, il y leva des troupes, réussit à forcer l'entrée de la Tamise, fut admis à se purger par serment devant le *witenagemot* complaisant, et reprit tout son pouvoir ; ses fils, moins Swein, qui venait de mourir, recouvrèrent leurs gouvernements. Les Normands furent persécutés à leur tour. Robert de Jumièges, que le roi venait d'installer

sur le siège primatial de Cantorbéry, fut remplacé par Stigand dont l'élévation parut à tous illégitime.

Le triomphe de Godwine était complet; mais il dura peu. Le comte mourut d'un coup d'apoplexie, à la table du roi, le 15 avril 1053. Il ne manquait pas de talent; mais il ne suffit pas qu'il ait été l'ennemi des Normands pour passer aux yeux de la postérité comme le défenseur de l'élément saxon contre l'envahissement des étrangers, et pour mériter d'être appelé « le père de la nation ».

Harold. — Son fils Harold lui succéda. Édouard, qui n'avait à lui reprocher aucune des perfidies si justement reprochées au défunt, put, avec moins de déshonneur, s'effacer derrière lui. Harold, de son côté, s'efforça de lui plaire en le servant avec exactitude et sans morgue; mais, comme son père, il voulut assurer son pouvoir en mettant les grands commandements aux mains de ses frères. Après la mort de Siward (1055), il donna la Northumbrie à Tostig, au détriment de Waltheof, fils du défunt; après celle de Leofric (1057), il donna l'Anglie orientale à son second frère Gurth; il établit le troisième, Leofwine, sur un vaste comté embrassant tout le sud-est du royaume. En 1058, les trois quarts du pays lui appartenaient, directement ou non. Il usa d'ailleurs habilement de sa toute-puissance. Il était séduisant; sa haute taille attirait les regards et son affabilité lui gagnait les cœurs; il fit preuve à la fois d'énergie et d'équité. En 1063, provoqué par les incursions des Gallois, il mena contre eux une foudroyante campagne qui le conduisit jusqu'à la mer d'Irlande; deux ans plus tard, les Northumbres s'étant soulevés contre Tostig, il n'hésita pas à retirer le comté à son frère, qui n'eut plus dès lors qu'un souci : celui de se venger.

Harold visait-il au trône? En 1057 il avait rappelé de Hongrie Édouard, fils d'Edmond Côte de fer; mais le futur héritier d'Édouard le Confesseur était mort en arrivant en Angleterre, laissant un fils en bas âge. De ce moment, Harold put concevoir de grandes espérances. Elles se réalisèrent à la mort d'Édouard le Confesseur (6 janvier 1066). « Il prit la couronne », dit simplement la *Chronique saxonne*, et fut sacré roi dans les mêmes

formes que son prédécesseur. » Personne en Angleterre ne pensa que ce fût une usurpation.

IV. — A la veille de la conquête normande.

Carte politique et ethnographique de la Grande-Bretagne. — Avant d'aborder ce règne si court, terminé d'une manière si tragique, il convient de jeter un regard en arrière sur le développement intérieur de l'Angleterre, et de se demander ce qu'avait produit la double invasion danoise.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le profond remaniement de la carte politique dans la grande île anglaise. Il n'y subsistait plus maintenant que trois États : Angleterre, Galles, Écosse. Le royaume d'Écosse, formé par la réunion des Pictes et des Scots sous un même prince, Kenneth Mac Alpine (843), cessa d'être un pur État celtique par l'annexion du Lothian (1018), qui était une contrée fertile, peuplée par la race germanique. Les rois écossais s'identifièrent peu à peu avec elle, et en vinrent à considérer les Celtes des hautes terres comme une race sujette. Malcolm III, qui monta sur le trône après la mort de l'usurpateur Macbeth (1057), compléta cette évolution en épousant Marguerite, petite-fille d'Edmond Côte de fer. Après la conquête normande, il donna asile à bon nombre de seigneurs anglais; d'autre part, des incursions réitérées en Angleterre lui permirent de ramener beaucoup de prisonniers de guerre qui furent réduits en servitude. Ces grands et ces humbles, plus civilisés que leurs hôtes ou que leurs maîtres, apportèrent à l'Écosse leur système de tenure, leur organisation paroissiale.

Le pays gallois avait obéi à la même tendance vers l'unité, et subi, quoique à un degré moindre, l'influence prédominante de l'Angleterre. Un moment, Gryffud soumit tout le pays à son autorité; c'était à l'époque de Godwine; mais les désastres que lui fit éprouver Harold étouffèrent cette royauté galloise au berceau. Au moins les Anglais n'avaient-ils plus que ces Gallois à craindre, car les Celtes de Stratclud étaient soumis à l'Écosse,

et ceux de Cornouailles, acculés au bout de leur presqu'île, pénétrés de tout côté par l'élément saxon, cessèrent de compter en face de l'Angleterre unifiée.

L'Angleterre enfin était une : comme Edgar et Canut, Harold régna sur tout le pays, du Tamar à la Tweed. Elle avait conservé ses institutions nationales, mais modifiées par deux siècles de dissensions intestines et de guerres extérieures.

Un premier fait est bien constaté : l'occupation danoise n'a exercé qu'une médiocre influence sur le développement des institutions anglaises. Il faut se rappeler tout d'abord qu'elle affecta seulement une partie de l'Angleterre, celle que le traité de Wedmore avait abandonnée à Guthrun. Dans cette contrée, elle a laissé des traces certaines dans la nomenclature géographique : les noms de lieu terminés en *by* caractérisent les localités danoises comme les terminaisons en *ham* et en *ton* les localités anglaises. Aller plus loin, c'est s'aventurer dans la voie des hypothèses; la division de certains comtés en *wapentakes*, en *trithings* et en *ridings* a été attribuée aux Danois, mais sans preuve. La division de l'Angleterre en *ealdormanats* par Canut ne fit que régulariser un état de choses antérieur. On l'a remarqué très justement : de même qu'en France les Normands adoptèrent la religion et les institutions des vaincus, de même, en Angleterre, les Danois se fondirent presque aussitôt dans la masse des Anglais.

Cependant, si les Danois n'ont rien changé à l'organisation saxonne, le fait même de leurs incursions, de leurs ravages, de leurs établissements, a contribué à modifier le régime social du pays. Ce qui était arrivé sur le continent se produisit en effet, sous l'empire de causes toutes semblables, en Angleterre.

État social. — La classe des petits propriétaires libres (*ceorls*) disparut peu à peu; ils durent se mettre, eux et leurs terres, sous la protection d'un homme plus puissant (*thegn* ou *thane*, *hlaford* ou *lord*). De même les terres dévastées par les Danois et réoccupées par les Anglais furent repeuplées surtout par les thanes, qui fournirent à leurs tenanciers les bestiaux et instruments de labour, mais à charge de redevances serviles. Ici, comme sur le continent, la *recommandation* créa des rela-

tions de dépendance qui, des personnes, passèrent au sol, pour lui imprimer un caractère indélébile. A la place de l'antique propriété, il y eut des terres non nobles placées dans la mouvance des terres nobles. Il n'était pas rare que le seigneur possédât, dans ces conditions, les terres d'un village tout entier : c'est ce que les Normands appelleront un *manoir*. On y distinguait les terres dont le seigneur se réservait la jouissance directe, ou domaine, et celles dont il laissait la jouissance à ses paysans. Au point de vue de l'exploitation, toutes ces terres se répartissaient en terres communales et arables ; les lots ne pouvaient pas être enclos et étaient cultivés en commun. La condition des personnes qui vivaient sur ces terres était très variée, depuis le *socman*, tenancier libre de sa personne, qu'on ne pouvait expulser de sa terre tant qu'il en acquittait les services, jusqu'au serf qui ne possédait pas la terre, ou qui vivait dans la domesticité du seigneur. Les cottiers (*cottarii*, *bordarii*) formaient une classe intermédiaire de paysans non libres. Les droits civils dont jouissaient les paysans variaient à l'infini, mais ils n'avaient aucun droit politique ; le lord était leur représentant naturel dans tous les actes de la vie politique.

D'autre part, la royauté eut sur la terre des droits nouveaux qui créèrent d'autres relations sociales. Tout d'abord, le roi finit par accaparer tout l'ancien *folcland*, qui devint *terra regis*. Ces terres, il les concéda à certaines personnes, à charge d'obligations honorables ; il eut des vassaux, qui le servirent à la cour et à l'armée, en vertu d'un contrat d'hommage, à côté des seigneurs qui le servaient à raison de leur serment de fidélité. Le nombre des premiers ne fit qu'augmenter, et les vassaux du roi constituèrent une aristocratie féodale semblable à celle du continent. D'autre part, le roi partagea ses droits de justice comme il partageait ses droits fonciers. C'est ainsi que s'opéra la fusion du droit de propriété avec le droit de justice. Quand Athelstan eut ordonné à tout homme non possesseur de terre de se choisir un seigneur, il accéléra le mouvement qui conduisait à l'établissement du système féodal comme régime social.

Enfin, dernier trait de cette féodalité anglaise : elle eut ses chefs héréditaires, presque aussi puissants que le roi. Ce sont

les *ealdormen* et les comtes (*earls*) déjà puissants, on l'a vu, sous Athelstan et sous Edgar, dangereux sous Ethelred et sous Édouard le Confesseur. Leurs rivalités ont favorisé la conquête danoise. La maison de Godwine, pendant la décadence saxonne, rappelle la maison de France pendant la décadence carolingienne; en un certain sens, l'avènement de Harold fut le triomphe de la féodalité, comme l'avait été celui de Hugue Capet. Mais il y eut entre les deux pays une différence fondamentale : en Angleterre, les rois les plus faibles furent toujours mieux armés que les souverains français des xe et xie siècles; l'anarchie féodale ne produisit pas une aussi complète désorganisation politique.

Le pouvoir royal. — Le pouvoir royal n'avait pas, en effet, cessé de croître. Athelstan, Edgar, Édouard le Confesseur, avaient régné sur toute l'Angleterre; pour les Danois soumis, les Merciens, les Northumbres, les Est-Angliens annexés, le roi de Wessex était devenu le maître suprême. Il était le protecteur de la paix; la loi, promulguée en son nom, obligeait tous ses sujets, les Anglo-Saxons ayant toujours ignoré le principe de la personnalité des lois. Il était à la tête de l'armée nationale et disposait des ressources importantes fournies par le *danegeld*. Son autorité, il est vrai, était limitée par les pouvoirs du Grand-Conseil (*witenagemot*); les sages ou *witan* avaient une part nécessaire dans la rédaction des lois, dans l'aliénation des terres du *folcland*, dans l'établissement des contributions extraordinaires, dans toutes les affaires militaires et diplomatiques, dans la nomination du roi. Mais ces *witan*, évêques, grands du royaume appelés ou subis par le roi, officiers de la maison royale, étaient peu nombreux; ils touchaient de trop près au roi pour exercer un contrôle vraiment indépendant; enfin ils ne représentaient à aucun degré la nation.

L'administration. — L'administration était dirigée au nom du roi par ses grands officiers. Sous Alfred, il y en avait quatre : le *trésorier*, le *connétable*, le *pannetier* et l'*échanson*; ces deux derniers perdirent bientôt toute importance. Éthelred leur adjoignit le *haut-bailli*, sorte de ministre d'État chargé du pouvoir exécutif et judiciaire. Cette charge fut exercée par God-

wine, qui en fit une véritable vice-royauté, puis par Harold. Elle garda le premier rang parmi les offices de la maison royale à l'époque normande, avec le titre nouveau de *justicier*. Enfin Canut, sur le modèle de la chancellerie allemande, organisa les clercs de sa chapelle en bureaux, pour l'expédition des actes royaux. Édouard les perfectionna sur le modèle de la Normandie; il mit à leur tête un *chancelier*. Les lettres royales furent rédigées d'après une teneur uniforme, et écrites avec des caractères latins; l'usage du sceau, inconnu des rois saxons, fut introduit. Il ne fallait qu'une main ferme pour mettre en mouvement cette machine gouvernementale déjà savante.

L'Angleterre était divisée en comtés (*shires*). Ces comtés n'étaient pas des divisions arbitraires; ils rappelaient, et quelques-uns rappellent encore aujourd'hui par leur nom même les anciens peuples ou royaumes de l'heptarchie. On a dit qu'ils avaient été établis par Alfred le Grand, mais rien ne le prouve. Il est probable qu'ils l'ont été peu à peu, en suivant la marche ascendante de l'unité anglaise. A leur tête on trouve, depuis le xe siècle, trois magistrats : l'évêque, l'*ealdorman* et le *shériff*. L'ealdorman, ordinairement désigné, au xie siècle, par le titre plus modeste de comte (*earl*), était élu ou héréditaire, mais, dans l'un et l'autre cas, approuvé par le roi et le conseil. Parfois il siégeait dans l'assemblée du comté avec le shériff et l'évêque, recevait le tiers des revenus de la justice (le tiers-denier), commandait les forces militaires du district. Le shériff était un agent du roi, nommé par lui, et chargé de faire exécuter les lois, d'administrer le domaine royal, de présider le tribunal du comté. Il recevait une part des revenus du comté et peut-être, en certains cas, des concessions de terre. Il réunissait deux fois l'an l'assemblée du comté, composée des seigneurs fonciers, des fonctionnaires publics, enfin du bailli et de quatre notables de chaque ville ou bourg. C'était une sorte de petit parlement local, où étaient expédiées les affaires locales, plaidés et jugés les procès du comté.

Les subdivisions du comté s'appelaient communément des centaines (*hundreds*), organisées seulement depuis Edgar. L'assemblée de la centaine se réunissait tous les mois; elle compre-

nait les seigneurs ou leurs lieutenants, le prêtre de chaque paroisse, le bailli et quatre notables de chaque *township* non inféodé. Elle avait une double compétence, judiciaire et financière : elle jugeait conformément au droit populaire et recueillait les produits des amendes et les revenus du domaine. La centaine servait encore à recruter la milice. Sous Edgar et sous Éthelred, trois centaines formèrent un *wapentake* chargé de fournir un vaisseau pour la flotte royale.

L'organisation des villages et des villes changea peu, du IXe au XIe siècle. Cependant, en ce qui concerne le village, deux faits sont à signaler : au point de vue religieux, il devint en beaucoup de cas une *paroisse*; au point de vue administratif, il constitua très souvent un *manoir*. Le seigneur jugeait ses paysans dans sa « cour coutumière », comme on dit plus tard; mais il n'était pas rare qu'il eût aussi le privilège de juger les causes des habitants non serfs du manoir; en ce cas il tenait une cour de centaine (*court-baron*). Quant aux villes, elles s'étaient développées très lentement. Celles de l'époque romaine avaient été saccagées par les envahisseurs, et l'on sait que les Germains n'étaient pas gens à réparer ces ruines. Peu à peu cependant des centres de population s'étaient formés, soit auprès des grandes abbayes et des lieux de pèlerinage les plus révérés, soit autour des marchés qu'avait créés le besoin des échanges. Les Danois contribuèrent à ce mouvement, en favorisant le commerce et en donnant des privilèges aux bourgeois. Les cinq grandes villes du *Danelagh*, Stamford, Derby, Leicester, Nottingham et Lincoln, tenaient d'eux quelques franchises municipales. Çà et là, on rencontre des *guildes* ou associations privées pour la défense d'intérêts commerciaux et autres; mais ces guildes n'ont eu qu'un rapport très indirect avec l'administration urbaine qui se développera plus tard.

La plupart des affaires étaient expédiées dans les cours de centaine et de comté; quant à une administration publique, il y en avait seulement une ébauche en ce qui concerne la police, les finances et l'armée.

La police. — En matière de police, l'institution la plus originale est celle des cautions pour la paix (*fritborhs*). Depuis le

VIII[e] siècle au moins, le seigneur était responsable des larcins commis par ses hommes ; puis cette garantie s'étendit à toutes les personnes habitant le même village. Sous Édouard le Confesseur, elle devint une véritable institution : dès l'âge de douze ans, tout homme dut jurer « qu'il ne voulait ni être larron, ni s'entendre avec les larrons ». Il faisait dès lors partie d'une dizaine (*decennia*) ; si un des dix commettait un délit, les neuf autres devaient présenter le coupable à la justice dans les délais légaux, sinon ils étaient solidairement responsables. Ceux qui étaient sous la dépendance d'un seigneur avaient leur seigneur pour caution ; mais ces seigneurs eux-mêmes ne faisaient pas partie des dizaines. Ce système de cautions collectives atteignait directement les nomades, les vagabonds, les étrangers même ; il révèle un état de société peu sûr, mais en même temps il fournissait au souverain un puissant moyen pour maintenir la police intérieure : Guillaume le Conquérant saura l'utiliser.

Les finances. — Le système financier de l'époque anglo-saxonne nous est mal connu. On peut se contenter de dire que, jusqu'au IX[e] siècle, le roi n'avait d'autre revenu régulier que celui de ses domaines. D'autre part on estime qu'il possédait environ 1400 manoirs dont les revenus, concentrés entre les mains des shériffs, devaient suffire pour alimenter son trésor en temps ordinaire. Le *danegeld* constitua le premier impôt d'État qu'ait payé l'Angleterre. Il servit soit pour faire partir les Danois envahisseurs, soit pour les faire rester, quand ils acceptaient de servir comme mercenaires. Édouard le Confesseur le supprima officiellement, en 1052, après qu'il eut renoncé à garder des vaisseaux danois à sa solde ; mais, en fait, il continua d'être levé jusqu'à la fin de son règne, et au delà. D'ailleurs la masse imposable de l'Angleterre devait être peu considérable, à une époque où l'industrie était encore dans l'enfance, où, dans les marchés, on n'échangeait que les produits strictement nécessaires à la vie, où le commerce extérieur n'existait pour ainsi dire pas.

L'armée. — L'armée, au XI[e] siècle, ne se composait plus guère que de propriétaires fonciers, libres et nobles, mais sans avoir encore perdu le caractère d'une armée nationale, dont la

levée était lente et préparait beaucoup de mécomptes. Le seul corps permanent était celui des *housecarls*, créé par Canut, conservé par Édouard et par Harold; mais il était peu nombreux. Après qu'Édouard eut licencié ses Danois mercenaires, la flotte anglaise ne fut plus en état de faire utilement la guerre. Sur terre comme sur mer, l'Angleterre était incapable d'opposer à l'envahisseur une sérieuse résistance.

La civilisation. — Comme l'administration, le tableau de l'état social témoigne de la médiocrité où s'agitait stérilement l'Angleterre anglo-saxonne. Elle était pauvre chez elle, et sans rapports suivis et féconds avec le dehors.

Malgré les progrès réalisés par la réforme du xe siècle, le clergé était peu cultivé. Si l'on veut faire exception pour saint Dunstan et un très petit nombre d'autres, il n'a donné aucun nom éclatant à la littérature sacrée; il n'a pris aucune part au progrès de la philosophie scolastique, car on ne saurait lui faire honneur de Jean Scot Érigène qui, comme son double surnom l'indique, était un Irlandais. Érigène est le plus brillant représentant de la science monastique d'Irlande, qu'anéantirent les invasions scandinaves. Quand on a nommé Bède et Alfred, on a cité les deux plus illustres auteurs qui écrivirent en prose latine et en prose anglaise. Quand on a cité le poème sur Beowulf, héros vaguement historique de la conquête anglo-saxonne au ve et au vie siècle, et les paraphrases versifiées du moine Cædmon sur les Saintes Écritures, on a indiqué ce qu'il y a de plus original en poésie. A défaut de mérite littéraire, au sens classique du mot, cette littérature a ce caractère, signalé déjà plus haut au sujet de la chronique anglo-saxonne : elle est vraiment nationale; les œuvres savantes mises à part, elle n'a pas subi l'influence de l'étranger. Il en est de même pour les arts. Au viie siècle, on l'a vu, dans la partie la plus civilisée de l'Angleterre, en Northumbrie, pour élever une église de pierre il fallut faire venir des ouvriers du continent. L'architecture anglo-saxonne est d'ailleurs toujours restée pauvre : les églises étaient petites, comme il convenait à un pays où la population n'était ni dense ni nombreuse, même dans les monastères; le peu qui nous en reste, avec son indi-

gence d'ornementation, témoigne à la fois des effroyables ravages causés par les invasions danoises et de la sécheresse d'imagination de ceux qui les construisirent. Dans la vie privée, le luxe était rare et barbare, le confort inconnu. Les maisons, bâties en pierres brutes et en terre battue, étaient basses, avec d'étroites ouvertures mal fermées; les étables n'avaient point de fenêtres; aussi des maladies, des épidémies fréquentes décimaient-elles les troupeaux, seule richesse du pays. Les hommes n'étaient guère mieux logés ni protégés. Dans son manoir, le *thegn* vivait avec sa famille et ses serviteurs ou vassaux. Ils se réunissaient dans une grande salle (*hall*), garnie d'un brasier au milieu; la fumée s'échappait par un trou béant dans la toiture; ils mangeaient ensemble à la même table, le seigneur et sa dame à l'un des bouts. Les fourchettes étaient inconnues; les verres se terminant en pointe par le bas, chaque convive devait tenir le sien à la main ou le vider d'un trait. Le soir, quand, après le repas et les bruyantes beuveries qui le suivaient, le seigneur s'était retiré chez lui, on enlevait la table et les tréteaux, et tout ce monde couchait dans la salle même, par terre ou sur des bancs, chacun ayant ses armes à son chevet, car les maraudeurs étaient audacieux, et il fallait se tenir sur le qui-vive! Si l'on compare la situation politique et sociale de l'Angleterre au milieu du XIe siècle avec celle des États continentaux, on constate combien ce pays était arriéré. On ne s'en étonnera pas, si l'on se rappelle les terribles invasions qu'il vient de subir. La vie nationale ne pouvait se développer régulièrement qu'à la faveur d'un long repos; mais c'est au moment où le pays commençait à peine de respirer librement qu'il fut accablé par la dernière et la plus décisive des invasions, celle des Français de Normandie. Or, il était mal organisé pour empêcher cette conquête; bien qu'il eût un roi national, un système d'administration national, il n'était habitué à traiter que les affaires locales, dans les assemblées locales des comtés et des centaines. L'élément particulariste était trop fort. Il l'était même au point de rendre les Anglais indifférents à l'origine de leurs princes : ils avaient subi Swein et Canut; ils venaient d'accepter le comte Harold; ils accueilleront avec une égale résignation le duc de Normandie.

V. — La conquête normande.

Guillaume de Normandie. — Guillaume, le futur conquérant de l'Angleterre, naquit à Falaise vers 1027; il était fils naturel du duc Robert le Magnifique et d'Arletta, fille du tanneur Fulbert. Il avait seulement sept ans quand son père mourut, à Nicée, au retour d'un pèlerinage aux lieux saints (1035). Mineur et bâtard, il fut cependant reconnu par les barons normands, et grandit sous leur tutelle; mais quand, à vingt ans, il prétendit régner par lui-même, une partie d'entre eux se souleva. A l'est de la Dive, dans la partie de la Neustrie concédée à Rollon par Charles le Simple, personne ne bougea; mais à l'ouest, dans le Bessin et le Cotentin, où les Danois avaient continué de s'établir longtemps après la conquête, la noblesse soulevée prétendit renverser Guillaume et mettre à sa place son cousin, Gui de Bourgogne. Le jeune duc fut sauvé par l'intervention du roi de France, et l'armée des rebelles écrasée à la bataille du Val-des-Dunes, près de Caen (1047). Les deux alliés ne restèrent pas longtemps d'accord; mais l'échec des Français, près de Mortemer (1054), leur déroute à Varaville (1058), la minorité de Philippe Ier, l'alliance avec Baudoin V, comte de Flandre, dont il avait épousé la fille (1053), permirent à Guillaume, non seulement de se maintenir dans son duché, mais d'attaquer à son tour. Sa première conquête fut celle du Maine (1063), la seconde fut celle de l'Angleterre.

Prétentions de Guillaume sur la couronne d'Angleterre. — Il est malaisé d'établir par des preuves certaines les droits que le duc de Normandie prétendait à l'héritage d'Édouard le Confesseur. On a dit qu'à un voyage en Angleterre, dont la date n'a pas été déterminée, il s'était reconnu vassal d'Édouard qui, de son côté, lui avait promis la couronne s'il mourait sans enfants. On a surtout conté la romanesque aventure de Harold qui, jeté par la tempête sur la côte de Ponthieu, fait prisonnier par le comte Gui et délivré par l'intervention de Guillaume, était devenu son hôte, son ami, son fidèle, avait consenti à épouser

une de ses filles, enfin avait juré de lui livrer la couronne d'Angleterre à la mort d'Édouard. Il serait difficile de dire ce qu'il y a de vrai dans ces récits pleins de contradictions; mais il fallait au moins les rappeler, parce que c'est le fondement juridique des droits de Guillaume le Conquérant.

Le conflit entre Harold et le duc de Normandie. — Aussitôt en effet que Harold eut été élu, conformément aux désirs d'Édouard mourant, Guillaume protesta. Il somma Harold de réaliser la promesse que lui avait faite le défunt roi, il lui rappela ses propres serments, et ne recevant aucune réponse, il eut recours au pape. Harold n'était pas seulement un usurpateur et un parjure; il avait encore été sacré illégalement : n'avait-il pas été couronné, en effet, par l'archevêque d'York, en présence de Stigand, l'archevêque intrus de Cantorbéry? Enfin Guillaume promit de soumettre le clergé anglais à l'autorité du Saint-Siège. Le pape Alexandre II, conseillé par Hildebrand, condamna Harold sans l'avoir entendu, bénit par avance l'expédition préparée par le duc de Normandie, comme si c'était une guerre sainte, et lui donna une bannière consacrée, avec un anneau contenant un cheveu de saint Pierre. Des ambassades furent envoyées à l'empereur d'Allemagne, au roi de Danemark, peut-être aussi au roi de France, pour les convaincre du bon droit de Guillaume. Le duc enfin réunit à Lillebonne ceux de ses vassaux qui consentirent à le suivre et une foule d'aventuriers venus de France, de Flandre et de Bretagne, d'Aquitaine et de Bourgogne, de Pouille et de Sicile, étrange horde de croisés, réunis pour la conquête et le pillage de l'Angleterre.

La bataille de Hastings. — Guillaume les concentra à l'embouchure de la Dive, mais, quand il mit à la voile, les vents contraires repoussèrent sa flotte sur la côte et il dut attendre à Saint-Valery-sur-Somme un temps plus favorable. De son côté, Harold prépara activement la résistance : avec ses deux frères, Gurth et Leofwine, il surveilla le littoral méridional; mais, comme les Normands n'arrivaient pas, la plupart de ses soldats, fatigués de leur inaction, le quittèrent pour aller faire la moisson. Au même moment, une invasion norvégienne, conduite par le roi Harald Hardrada, qui attendait aux Orcades une

occasion favorable pour une descente en Angleterre, débarquait à l'embouchure de l'Humber, guidé par le traître Tostig. Les deux beaux-frères du roi, Edwin et Morker, furent battus (20 septembre). York ouvrit ses portes et Harald y fut proclamé roi. A cette nouvelle, Harold, rassemblant les troupes disponibles, les conduisit en toute hâte à la rencontre de l'ennemi, qui fut entièrement défait près de Stamford-Bridge. Le roi de Norvège et Tostig restèrent parmi les morts (28 septembre). Le même jour, la flotte normande, poussée par un bon vent du sud, débarquait sans combat, près de Pevensey, les 50 000 hommes que Guillaume, plus habile que son adversaire, avait su retenir pendant quatre mois sous ses étendards. Harold, quoique blessé, marcha en toute hâte à sa rencontre. Son frère Gurth lui conseillait d'éviter le combat, de se replier lentement, en faisant le désert devant l'ennemi, jusqu'à Londres. Harold refusa de saccager les biens de ceux qui l'avaient pris pour roi. D'ailleurs il n'eût rien gagné à attendre. Edwin de Mercie et Morker de Northumbrie, plus jaloux de leur indépendance qu'effrayés de l'invasion normande, s'étaient décidés à ne pas quitter leurs États. Harold combla le vide creusé par leur défection, au moyen de troupes médiocres qui le perdirent. Il n'en vint pas moins s'établir sur la colline de Senlac, à quelque distance de Hastings. Comme Guillaume, il avait tous ses gens avec lui; le sort de l'Angleterre allait être l'enjeu d'une seule bataille.

Les Normands se préparèrent au combat par le jeûne, la prière et la communion; les Saxons, au contraire, passèrent la nuit à boire et à crier leurs chants de guerre. Le matin les vit d'ailleurs résolus à faire bravement leur devoir. Harold les rangea derrière de fortes palissades; au centre se tenaient les *housecarls*, protégés par le heaume et la cotte de mailles, armés de l'écu, de la javeline et de la hache danoise; à droite ou à gauche étaient les recrues mal armées qu'avaient fournies les comtés du sud. Tous étaient à pied et ne pouvaient combattre utilement que corps à corps. La force de l'armée normande, au contraire, consistait surtout en archers et en cavalerie. Il n'y avait pas seulement deux peuples en présence : c'étaient aussi deux tactiques, deux civilisations différentes, l'ancien régime

militaire de la Germanie en face de la chevalerie nouvelle. Tout d'abord la disposition des lieux donna l'avantage aux Saxons : la cavalerie normande, en gravissant la colline de Senlac, fut maltraitée par les javelines de l'ennemi et ne put forcer les palissades, que les Saxons défendaient la hache à la main. Guillaume fit alors donner les archers, dont les flèches, lancées en tir plongeant, firent de grands ravages dans les rangs pressés de l'ennemi. Harold lui-même fut blessé d'un trait dans l'œil. Enfin un stratagème attira une partie des Anglais hors de leurs retranchements. Guillaume saisit le moment : il fondit sur eux avec sa cavalerie, les mit en déroute et pénétra dans les retranchements dégarnis. Là s'engagea le combat suprême. Harold, ses deux frères, l'élite de leurs guerriers, se défendirent avec héroïsme. Accablés sous le nombre, ils périrent jusqu'au dernier. D'un coup la maison royale était anéantie et l'Angleterre livrée sans défense aux vainqueurs (14 octobre 1066). Comme l'événement le prouva, la bataille de Senlac fut une des plus décisives de l'histoire.

Guillaume roi d'Angleterre. — Guillaume resta pendant quelque temps encore immobile dans son camp. Il se croyait le roi légitime de l'Angleterre : sa victoire n'était-elle pas un jugement de Dieu en sa faveur? Il espérait la prompte soumission de ceux qu'il considérait comme des sujets rebelles. Les grands du royaume, assemblés à Londres, choisirent pour roi l'étheling Edgar, petit-neveu d'Édouard le Confesseur; mais ils ne l'appuyèrent pas sérieusement. Edwin et Morker ne parurent même pas à Londres; les évêques se montrèrent hésitants. Londres seule organisa résolument la résistance; mais que pouvait-elle, isolée? D'ailleurs Guillaume, s'ébranlant enfin, était entré, après avoir tout ravagé sur son passage, à Douvres, à Cantorbéry, à Southwark; il avait passé la Tamise à Wallingford. Edgar fut le premier à se soumettre; il alla trouver Guillaume à Berkhampstead, avec plusieurs évêques et grands du royaume; ils lui offrirent la couronne, et Londres ouvrit ses portes.

Enfin, le jour de Noël (25 décembre 1066), Guillaume fut couronné à Westminster, en présence d'une foule plus curieuse

qu'hostile. L'Église consacrait ainsi ses droits; aux yeux des Anglais mêmes il devenait le souverain légitime.

Extension de la conquête. — Dès le début du nouveau règne, l'Angleterre vit avec terreur quelles conséquences juridiques allaient découler de ces droits du duc de Normandie à la succession d'Édouard. Les Anglais qui lui avaient refusé leur concours avant Senlac furent déclarés traîtres, mais ils purent racheter leurs terres en devenant les hommes du roi. Les biens de ceux qui avaient porté les armes contre lui, et entre autres les riches domaines de la maison de Godwine, furent confisqués, en même temps que le roi, naturellement, occupait les terres du domaine royal. Cette vaste spoliation pouvait se justifier par le droit féodal; elle se fit méthodiquement, avec toutes les apparences extérieures d'une exacte justice. Guillaume ne se départit jamais de cette politique. Il eut encore à lutter contre ses sujets révoltés : il leur appliqua toujours la même loi, cruelle sans doute, mais égale pour tous. Il agit de même, en distribuant à ses fidèles les terres enlevées aux rebelles. Ses compagnons de victoire ne reçurent pas seuls des fiefs : ceux des Anglais qui, dès l'origine, s'étaient ralliés à sa cause, eurent aussi leur part. Ainsi le Conquérant affectait de ne connaître ni vainqueurs ni vaincus : il était le roi de tous, mais tous devaient obéir à la même justice, incarnée dans le roi.

Cette politique de génie était féconde surtout pour l'avenir. Dans le présent on ne pouvait voir que le fait brutal de la conquête. Une seule victoire avait donné le trône au duc de Normandie, mais son règne de vingt et un ans ne fut qu'une longue lutte contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. Heureusement pour lui, ces ennemis ne surent opérer de concert, et il put les réduire les uns après les autres. Il dut s'y reprendre au moins à trois fois.

Les résistances anglaises et les interventions danoises. — Une première insurrection éclata, en 1067, pendant une absence du Conquérant; elle fut promptement réprimée. Exeter dut se rendre, après un siège de huit jours, à une armée composée de seigneurs normands et de la milice des comtés

restés fidèles. Le roi se contenta de lui imposer une lourde contribution de guerre et d'élever un château fort pour la tenir en respect. Edwin et Morker avaient, eux aussi, pris les armes; le roi marcha contre eux, prit Nottingham, Leicester, York, Durham. Une flotte danoise débarqua à l'embouchure de l'Humber une armée que le Saxon Edgar, le dernier descendant vivant d'Edmond Côte de fer, rejoignit avec une poignée d'hommes; elle entra dans York, qui fut incendiée. Guillaume détacha les Danois de la coalition à prix d'argent, et, pour faire un exemple, ravagea les comtés du nord; pendant huit siècles, le vieux royaume de Northumbrie resta une des régions les plus pauvres de l'Angleterre. Une nouvelle coalition se forma en 1071. Edwin et Morker, amnistiés déjà deux fois, retrouvèrent des partisans dans le nord. Malcolm II, roi d'Écosse, envahit l'Angleterre. Dans la vaste région marécageuse qui s'étend autour de l'estuaire du Wash, sur une superficie de 3000 kilomètres carrés, et qu'on appelle encore aujourd'hui l'île d'Ely, la résistance fut organisée par les paysans, Danois d'origine pour la plupart, par des guerriers anglais ayant à leur tête un chef à demi légendaire, Hereward, par les moines mêmes d'Ely. Tout fut inutile. Edwin fut tué en fuyant; Morker fut pris et jeté en prison; l'île d'Ely, attaquée par tous les côtés à la fois, fut occupée (1071). Hereward s'échappa; plus tard il obtint son pardon, et paraît avoir fidèlement servi son vainqueur. Malcolm, poursuivi jusque dans ses États, fut obligé de livrer des otages et de se reconnaître le vassal du roi d'Angleterre (1072). Edgar, qu'il avait recueilli à sa cour et auquel il avait donné sa fille Marguerite, dut quitter l'Écosse et se retirer sur le continent. Il fit sa soumission plusieurs années après, et consentit à vivre des revenus fournis par le Conquérant. Une dernière conspiration, ourdie pendant une absence de Guillaume (1075), associa les comtes de Hereford et de Norfolk au puissant Waltheof, fils de Siward de Northumbrie; ils furent défaits. Une flotte danoise vint piller la cathédrale d'York et se retira sans aller plus loin. Waltheof, traduit devant le *witenagemot* de Westminster (1076, à la Pentecôte), fut condamné à mort, bien qu'il eût dénoncé à temps ses com-

plices. Ce fut la seule exécution capitale ordonnée par Guillaume pour crime politique : ce qui n'empêcha pas les Anglais de regarder Waltheof comme un martyr.

Dernières années de Guillaume le Conquérant. — Les dernières années de son règne ne lui apportèrent que des déboires. Après avoir réussi à s'emparer du Maine, il dut le céder à son fils Robert, à condition d'hommage au comte d'Anjou. Une attaque contre Dol (1076) fut repoussée par une armée de Bretons et de Français [1]. Le Capétien Philippe Ier, dont la minorité avait favorisé l'expédition de 1066, ne tarda pas à prendre une attitude hostile à l'égard de son trop puissant vassal. Il encouragea l'ambition naissante de Robert de Normandie, qui réclamait par avance sa part de l'héritage paternel, la Normandie et le Maine. « Je n'ai pas l'habitude de me déshabiller avant d'aller au lit », répondit Guillaume. Il marcha contre son fils, mais fut complètement défait près de Gerberoi. Il eut même, dans ce combat, la main percée par la lance de Robert et ne dut la vie qu'au dévouement d'un Anglais qui se fit tuer pour lui (1079). Son frère Eude, évêque de Bayeux et comte de Kent, ne lui créa pas moins de difficultés. L'évêque de Durham, Gaucher, ayant été assassiné dans une émeute, Eude profita d'une absence du roi, occupé en Normandie, pour tirer de ce meurtre une cruelle vengeance : le pays fut saccagé; des innocents furent tués; d'autres ne purent racheter leur vie qu'à très haut prix. Guillaume eût sans doute fermé les yeux sur ces sanglantes représailles, qu'il réprouvait; mais il apprit que son frère, trompé par un devin qui lui promettait la succession du pape Grégoire VII, se préparait à partir pour l'Italie à la tête d'un cortège presque militaire. Guillaume assembla sur-le-champ ses barons, exposa devant eux ses griefs contre son frère et l'arrêta de ses propres mains. Comme l'évêque invoquait les privilèges de son ordre : « Ce n'est pas le clerc ni l'évêque que j'arrête, s'écria Guillaume, c'est le comte de Kent, que j'avais mis à la tête de mon royaume! » Eude fut envoyé en Normandie et maintenu prisonnier, malgré les pro-

1. Voir ci-dessus, chapitre x.

testations de Grégoire VII. D'autre part, Guillaume eut la douleur de perdre son second fils, Richard, une de ses filles, qui mourut à la veille d'épouser le roi Alphonse de Castille, enfin sa femme Mathilde. Une invasion danoise, projetée en 1084, vint encore lui créer de gros embarras. Tant de soucis et de chagrins affaiblirent sa santé. Il était devenu obèse, et il était malade à Rouen, quand la guerre avec le roi de France recommença, cette fois à propos du Vexin. « Le roi d'Angleterre est en couches, dit un jour Philippe, il y aura bon nombre de cierges à ses relevailles! » — « Par la splendeur de Dieu, répliqua Guillaume, j'allumerai cent mille cierges aux frais de Philippe! » Il faillit tenir parole; il ne tarda pas à entrer dans Mantes, où il promena lui-même l'incendie de rue en rue. Un faux pas de son cheval le jeta violemment par terre : ce fut pour lui le coup de la mort. Il rendit l'âme au monastère de Saint-Gervais, près de Rouen (7 septembre 1087). Ses enfants n'étaient pas là; on dépouilla son cadavre. Un bon chevalier, Herlouin de Conteville, le fit ensevelir honorablement dans l'abbaye aux Hommes de Caen. Sa femme reposait non loin de là, dans l'abbaye aux Dames.

Organisation de la conquête. — Politique habile et heureux, le Conquérant fut aussi un puissant organisateur. En apparence, il ne changea rien à l'ancien état des choses. Il déclara qu'il gouvernerait d'après les règles d'Édouard le Confesseur, en ajoutant, il est vrai : « Avec les additions qu'il croirait nécessaires pour le bien du peuple anglais. » Il maintint le *witenagemot*, les agents royaux du comté, de la centaine et des villes. Il n'entreprit rien contre l'usage de la langue anglaise; il s'efforça de l'apprendre, au contraire, et il en sut sans doute assez pour comprendre les chartes en anglais qu'il accorda à ses sujets. La pompe extérieure dont il s'entoura ne différait pas de celle des rois saxons; comme eux, par exemple, il crut utile de porter sa couronne trois fois l'an, dans des réunions solennelles tenues à Londres, à Winchester et à Gloucester. Mais le caractère de son gouvernement était nouveau : il voulut régner en prince absolu. Les biens innombrables dont la spoliation de l'Angleterre l'avait rendu maître lui donnèrent une puissance

inconnue à ses prédécesseurs. Tout en favorisant l'extension en Angleterre du système de tenure employé en Normandie, il prit garde de laisser la féodalité normande devenir trop puissante. Les fiefs, les manoirs, qu'il prodigua, ne formèrent corps nulle part. En France, le *comte* était le chef d'un peuple, d'un État; en Angleterre, il n'eut plus qu'un vain titre, excepté sur les frontières les plus exposées, où il retint l'autorité des *ealdormen* disparus. Le véritable chef du comté fut le *sheriff*, nommé par le roi et essentiellement amovible.

Le régime de la propriété anglo-normande fut décrit dans le grand registre terrier ou cadastre général de l'Angleterre, appelé *Domesday book*. Après avoir pris l'avis de ses conseillers (Noël 1085), Guillaume chargea des agents de parcourir les comtés et de recueillir les dépositions des hommes des centaines sur les points suivants : Qui occupait la terre au temps du roi Édouard et qui maintenant? Quelle était sa valeur ancienne et présente? L'enquête dura sept mois, et fut dirigée avec une minutie extraordinaire : « Il n'y eut bientôt plus un yard de terre, plus un bœuf, une vache, un pourceau, qui ne fût noté sur leurs registres. » Tout le monde eut son compte ouvert, comme sur le grand-livre du Jugement dernier (*domesday*). C'était avant tout un redoutable instrument de fiscalité, et l'on comprend qu'en plusieurs endroits l'arrivée des commissaires ait excité des troubles; mais c'était aussi un moyen puissant pour préparer l'unité politique et sociale du royaume, la fusion des vainqueurs et des vaincus. Ce but, que se proposait Guillaume Ier, apparut clairement lorsqu'en août 1086 il assembla tous les possesseurs de terre dans la grande plaine de Salisbury. Ils furent tous requis de prêter serment au roi et de lui faire hommage. « Ce jour-là, a dit justement un historien moderne, l'Angleterre est devenue à jamais un royaume un et indivisible. »

La politique ecclésiastique de Guillaume eut un caractère analogue. Il avait besoin d'avoir des prélats dévoués, ne fût-ce que pour les opposer comme un contrepoids à la puissance des barons laïques. Stigand, l'archevêque intrus, fut déposé et remplacé par Lanfranc, abbé du Bec-Herlouin, en Normandie. L'Ita-

lien Lanfranc devait à son origine même le double avantage de n'être suspect dès l'abord ni aux Anglais ni aux Normands : Guillaume en fit son principal ministre. L'archevêque d'York, Elred, qui avait sacré Harold, puis Guillaume, avait été tué par les Danois en 1070 ; il fut remplacé par Thomas, chanoine de Bayeux, et son église soumise expressément à celle de Cantorbéry. C'était enlever à l'antique Northumbrie encore un lambeau de son indépendance. D'autre part, le clergé commença de constituer un ordre bien distinct : il eut sa juridiction propre, ses synodes, séparés des assemblées générales du royaume ; mais aussi Guillaume interdit de porter tout appel à Rome sans son autorisation. De fréquentes visites de légats rattachèrent étroitement l'église anglaise à Rome, mais aucun légat ne pouvait débarquer en Angleterre sans sa permission, et il se réserva d'approuver tout acte de législation ecclésiastique. Quant à la réforme morale du clergé, elle fut appliquée par Lanfranc dans toute sa rigueur : le mariage des prêtres fut prohibé ; les chanoines durent quitter leurs femmes et furent peu à peu, comme à l'époque de saint Dunstan, remplacés par des moines, de qui l'ancien abbé du Bec attendait plus d'obéissance. Guillaume approuvait cette conduite. Prince d'une dévotion sincère et rigide, il était résolu à vivre en bonne intelligence avec le pape. Il lui avait envoyé l'étendard de Harold, conquis sur le champ de bataille de Senlac ; plus tard il fit porter à Rome de riches présents ; il dota magnifiquement de nombreuses églises, en Angleterre et sur le continent. Mais aussi, jaloux de toute atteinte portée à son autorité, il voulut qu'aucun de ses serviteurs ne fût excommunié contre sa volonté royale. Il prétendit avoir le droit de choisir entre deux papes rivaux et de faire reconnaître son candidat en Angleterre. Lorsque Grégoire VII lui demanda l'hommage de la couronne conquise avec les bénédictions de l'Église, il s'y refusa. Lanfranc, sommé à cette occasion de se rendre à Rome, n'obéit point. Protecteur de l'église nationale, Guillaume devenait d'autant plus solidement le roi du peuple anglais.

Un autre résultat de la conquête fut de mettre fin à l'isolement politique de l'Angleterre. Les princes normands firent de

ce royaume insulaire une grande puissance continentale. Cependant les contemporains ne pouvaient deviner ces grandes conséquences; ils ne sentirent que le poids de l'occupation étrangère. Guillaume lui-même contribua au mécontentement général en organisant la « Nouvelle Forêt », c'est-à-dire qu'il se réserva l'usage exclusif, pour y chasser, d'un immense espace de plaines et de bois, dans le Hampshire. Les peines les plus sévères furent édictées contre les maraudeurs et les braconniers; la mort fut prononcée pour de simples délits forestiers. Le bruit des colères soulevées par cette injuste création parvint jusqu'au roi; il considéra la mort de son fils Richard, dans la Nouvelle Forêt, comme une vengeance divine et crut assurer le repos de l'âme de son enfant en rendant à un Anglais le champ dont il l'avait dépouillé.

L'irritation était si grande que beaucoup de Normands furent assassinés. Guillaume prit alors sous sa protection spéciale « ceux qu'il avait amenés avec lui ». Il déclara que s'attaquer à ces Normands c'était comme s'attaquer au roi même, et promulgua la loi dite d'*Anglaiserie* : le cadavre d'un homme assassiné était présumé celui d'un compagnon du roi, à moins qu'on ne pût prouver que la victime était un Anglais; si cette preuve ne pouvait être faite, le village ou la centaine où le cadavre avait été trouvé était frappé d'une lourde amende.

L'œuvre de Guillaume a été décisive pour les destinées de l'Angleterre; elle a fixé pour plusieurs siècles son régime politique et social. Elle a coûté cher au peuple, mais les Anglais mettent aujourd'hui ce conquérant étranger, non sans raison, au premier rang de leurs grands hommes d'État.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les documents imprimés relatifs à l'histoire d'Angleterre peuvent se diviser en trois groupes : 1° les chroniques; 2° les chartes; 3° les lois.

Les CHRONIQUES ont été recueillies dans cinq collections principales : 1° celle de **Twsyden et Selden** (*Scriptores decem*, 1652); 2° celle de **Fulman** (*Scriptores quinque*, 1684); 3° celle de **Gale** (t. I : *Scriptores quindecim*, 1691; t. II : *Scriptores quinque*, 1687); 4° celle des **Monumenta historica**

Britannica, interrompue après l'apparition du tome I et unique (1848); 5° celle des **Chronicles and Memorials**, publiée depuis 1858 sous la direction du maître des rôles; elle compte actuellement près de 300 volumes. Plusieurs sociétés savantes se sont en outre fondées pour la publication de textes historiques : la *R. Historical society*, la *Camden society*, la *Anglia christiana society*, sans compter les nombreuses sociétés locales pour l'histoire et l'archéologie. On trouvera l'énumération la plus claire et la plus complète de ces sources dans l'*Introduction à l'histoire d'Angleterre*, publiée par **Gardiner** et **Mullinger**.

Les CHARTES ont été réunies dans deux recueils essentiels : 1° pour la période anglo-saxonne, le *Codex diplomaticus ævi saxonici* de **Kemble**, auquel on peut adjoindre le *Cartularium saxonicum*, par **W. de Gray Birch**, qui est en cours de publication depuis 1883; 2° les *Acta, fœdera, conventiones*, etc., de **Th. Rymer**, dont il y a quatre éditions (la dernière, commencée en 1816, est restée inachevée) et un abrégé important dressé par **Th. D. Hardy** (*Syllabus, in english, of Rymer's fœdera*, 3 vol. in-8°).

Pour les LOIS, nous possédons trois recueils principaux : 1° pour la période anglo-saxonne, le volume publié par **B. Thorpe** sous le titre : *Ancient laws and institutes of England* (1844), auquel il faut joindre l'édition allemande de **R. Schmid** : *Die Gesetze der Angelsachsen* (1858, 2° édit., avec un important glossaire); 2° pour la période anglo-normande, les *Traités sur les coutumes anglo-normandes*, publiés par **Houard** (4 vol. in-4°, 1776); 3° les lois constitutionnelles de l'Angleterre, réunies dans un grand recueil composé par ordre du gouvernement et publié en 10 vol. in-fol., sous le titre de **Statutes of the realm** (1810).

Pour ce qui concerne la période anglo-saxonne proprement dite, on trouvera les principaux textes des historiens anciens et des chroniqueurs du moyen âge au tome I (et unique) des *Monumenta Britannica historica*, les chartes dans les recueils de Kemble et de W. de Gray Birch, les lois dans ceux de Thorpe et de Schmid. Il faut y joindre le Registre Terrier de l'Angleterre dressé par ordre du Conquérant et publié intégralement en 4 vol. (**Domesday book**), avec une savante introduction donnée postérieurement par sir **Henry Ellis** (2 vol. in-8°) et les reproductions de la **Tapisserie de Bayeux**, qu'on trouvera reproduite au trait et en couleur dans les *Vetusta Monumenta*, publiés par la Société des Antiquaires de Londres, et plus récemment en photographie par M. J. Comte.

Livres. — L'histoire d'Angleterre a été plusieurs fois traitée dans son ensemble : celles de **D. Hume**, du **Dr Henry**, de **J. Lingard**, toutes trois traduites en français, sont très dignes d'être lues. On a traduit aussi en français l'*Histoire abrégée du peuple anglais*, par **J. R. Green** (2 vol. in-8°), œuvre originale et distinguée qu'on préférera souvent aux histoires plus détaillées indiquées précédemment. Pour l'abondance et l'exactitude des faits particuliers, la meilleure histoire d'Angleterre est toujours celle qui a paru en allemand dans la collection **Heeren et Uckert** : *Geschichte von England*, par **Lappenberg** (t. I et II allant jusqu'à 1154), **R. Pauli** (t. III à V, de 1154 à 1509) et par **Brosch** (t. VI et VII, de 1509 à 1688). La meilleure histoire vraiment abrégée est celle que **S. R. Gardiner** vient de donner à l'usage des classes : *Student's history of England* (1891) avec un atlas.

Pour l'histoire des origines de l'Angleterre et de l'époque anglo-saxonne, voir en outre : **Elton**, *Origins of the english history* (1re édit.), la *Vie d'Alfred le Grand* par **R. Pauli**, traduite en anglais par B. Thorpe, les *Vikings* par **Keary**, enfin l'inappréciable *Histoire de la conquête normande* (*The norman conquest.*, 6 vol.), par **F. A. Freeman**, que l'on devra consulter

de préférence à l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, d'**Augustin Thierry.** L'histoire des institutions est admirablement exposée dans les ouvrages de **Rud. Gneist** (dont un, le *Self-government*, a été traduit en français) et de **W. Stubbs** (*Constitutional history of England*, 3 vol., plus un volume de textes choisis avec intelligence et publiés avec soin sous le titre de *Select Charters*). — Enfin on trouvera d'importants articles historiques et biographiques dans l'**Encyclopaedia britannica** (dont la 9e édition a été récemment achevée), dans le *Dictionary of national biography* qui est en cours de publication, et dans la *Grande Encyclopédie* française.

CHAPITRE XIII

L'EMPIRE BYZANTIN

du VIIIe au XIe siècle.

I. — Les empereurs de la maison isaurienne.

Avènement de la maison isaurienne. — Au commencement du VIIIe siècle, l'Empire grec semblait toucher à sa ruine [1] : en Europe, il était envahi par les Slaves, que souvent il avait lui-même appelés; il était attaqué par les Bulgares, bien plus dangereux encore que ne l'avaient été les Avars. En Asie et en Afrique, les Arabes, maîtres des plus belles et des plus riches provinces de l'ancien Empire, Syrie, Égypte, Afrique romaine, ravageaient l'Asie Mineure et apparaissaient victorieux en face de Constantinople [2]. Si l'Empire, renonçant à consacrer ses forces à la défense de l'Italie, s'était en quelque sorte replié sur lui-même et avait pris un caractère plus nettement grec, du moins fallait-il, pour exploiter cette chance de salut, qu'on vît à la tête de l'État des empereurs prêts à combattre l'ennemi à l'extérieur, à gouverner énergiquement à l'intérieur. Telle fut la tâche de la maison isaurienne, et son fondateur, Léon III, montra dès les premiers jours de son

1. Voir ci-dessus, chapitre IV.
2. Voir ci-dessus, chapitre IX.

règne qu'il était prêt à la remplir. Sorti des basses classes de la population, des expéditions difficiles dans la région du Caucase lui avaient permis, dès le règne de Justinien Rhinotmète, de faire connaître sa valeur. Nommé général des troupes d'Orient par Anastase, il lui était resté fidèle lors de la révolte de Théodose, et, mérite rare à cette époque, il était parvenu au trône sans trahison (mars 717). Les Arabes avaient profité de l'effroyable anarchie qui troublait l'Empire et paralysait la défense. A peine Léon était-il au pouvoir que le général arabe Maslama, qui avait réussi à s'établir en Thrace, bloquait Constantinople (août 717), tandis que le vizir Soléïman l'assiégeait par mer. L'attaque était bien conçue et bien conduite; Léon ne se découragea pas et força les Arabes à une retraite désastreuse. Cet éclatant succès le rendit populaire, même en Occident : placé aux avant-postes du monde chrétien vers l'Orient, le nouvel empereur devançait Charles Martel.

La querelle des iconoclastes : causes; caractères. — Sous Léon et ses successeurs, l'Empire devait être agité par de nouvelles luttes intérieures, plus terribles encore que celles qui avaient précédé. Commencée en 726, la querelle des *iconoclastes* ne prendra fin qu'en 842. Si l'on interroge sur les empereurs iconoclastes les chroniqueurs byzantins qui nous sont parvenus, il ne faudrait voir dans leur conduite que folie impie et sanguinaire : pour faire la guerre aux images sacrées, ils n'auraient reculé devant aucune violence. Mais les plus importants de ces écrivains, Théophane, Nicéphore, ont pris une part ardente à la lutte, et sont dans l'autre camp. A ne consulter que leurs récits, on s'étonne que d'aussi abominables tyrans aient pu exercer une telle influence; en y regardant de près, on s'aperçoit qu'ils n'étaient point isolés, qu'ils s'appuyaient sur un parti puissant, et que leurs projets politiques dépassaient de beaucoup la question des images. Les iconoclastes avaient eu leurs historiens, leurs panégyristes : malheureusement ces écrits ont été détruits après la défaite définitive du parti. Du moins on a découvert et publié de notre temps une partie des lois que promulguèrent en grec les empereurs du VIIIe siècle, l'*Ecloga Leonis et Constantini.* On

s'est trouvé en présence d'un code civil où tout atteste le travail d'esprits intelligents et généreux; on reconnaît que les empereurs iconoclastes, en dépit du nom qu'on s'est habitué à leur donner, ne se sont pas contentés de faire la guerre aux images : ils ont cherché à réorganiser la société et l'État, à leur donner plus d'indépendance et de virilité, à apporter un peu d'ordre dans l'incessante confusion des questions politiques et des questions religieuses, enfin à limiter les envahissements du monachisme, qui de plus en plus absorbait l'Église et dominait le monde byzantin. Leur entreprise a rencontré de notre temps d'ardents apologistes : peut-être ceux-ci ont-ils exagéré les mérites, dissimulé les violences; mais ce plaidoyer était nécessaire et permet de juger plus équitablement tout un siècle de l'histoire byzantine.

Qu'on se rappelle d'abord la situation de l'Empire d'Orient. L'Église y est toute-puissante, mais en même temps sans cesse divisée. Ses pouvoirs sont mal définis, par ce fait même qu'ils sont immenses : elle dirige les empereurs, assure ou ruine leur popularité, mais elle subit leur constante intervention; le patriarche peut renverser l'empereur, mais l'empereur choisit et dépose le patriarche. De là des défiances et des luttes continues : l'État trouble l'Église et l'Église trouble l'État.

Qu'on remarque aussi la cause ordinaire de ces conflits : c'est le dogme même, qui est perpétuellement remis en question. En Occident, le dogme est solidement établi, les hérésies sont rares et anormales, elles s'étendent peu; en Orient, elles sont la condition ordinaire de la vie religieuse. L'esprit grec, toujours subtil et curieux, passionné de discussions, ne peut s'arrêter à des solutions définitives; il s'agite avec autant de mobilité dans le domaine de la théologie qu'autrefois dans celui de la philosophie. A chaque instant apparaît quelque opinion nouvelle sur la nature du Christ : patriarches, évêques, empereurs, moines, peuple se jettent dans le débat avec passion; c'est en vain que l'église d'Occident proteste et que l'évêque de Rome s'efforce, par ses conseils ou ses anathèmes, de rappeler au respect des traditions ces ergoteurs acharnés.

En outre, ce n'est point aux évêques, à la partie la plus éclairée

du clergé, qu'appartient la véritable puissance, mais aux moines. Or ces moines d'Orient n'ont pas l'activité pratique de ceux d'Occident à la même époque; soustraits aux devoirs de la vie civile, ils accomplissent avec une ponctualité minutieuse d'interminables dévotions; mais, derrière les murailles de leurs innombrables couvents, leur esprit n'est occupé que de sophismes ou d'intrigues : ils sont des agents d'émeutes et dirigent la populace fanatique. Entre leurs mains, le christianisme s'est transformé : ils en ont fait une religion matérielle, fille du paganisme, qui ne parle à la foule que par ses formes extérieures, non par son esprit. Depuis le IVe siècle, ces tendances dangereuses n'ont fait que se développer : dans les chroniqueurs, les hagiographes, il n'est plus question que des saintes images et des reliques, de leur puissance, des miracles qu'elles accomplissent; si Héraclius est victorieux, si l'Empire est sauvé, c'est à la sainte image d'Édesse qu'on le doit.

Çà et là des esprits éclairés s'inquiètent de ce culte matériel et le blâment. A la fin du Ve siècle déjà, Xénaias, qui fut quelque temps évêque d'Hiérapolis, prêche aux environs d'Antioche la guerre aux images. En 660, aux environs de Samosate, un réformateur du nom de Constantin veut revenir aux formes primitives du christianisme; ses disciples, les *Pauliciens* (à cause de leur vénération particulière pour les écrits de Paul), repoussent les dogmes qui ne leur paraissent pas clairement énoncés dans l'Évangile, la hiérarchie ecclésiastique, les formes matérielles du culte. Leurs doctrines eurent du succès en Asie; elles se répandirent dans les provinces d'Europe, et la secte des Pauliciens se maintint pendant tout le moyen âge. Il y avait donc, chez certains esprits, une tendance hostile à l'organisation que le clergé et surtout le monachisme avaient, depuis trois ou quatre siècles, donnée au christianisme. Ce désir de réforme se manifestait surtout en Asie, où la civilisation était alors plus brillante, les esprits les plus cultivés. Ainsi qu'on l'a justement remarqué, les empereurs iconoclastes furent originaires d'Asie; ce furent surtout des évêques d'Asie qui les conseillèrent et les appuyèrent; les légions qui les soutinrent se recrutaient en grande partie en Asie. Si les images furent tout d'abord visées, c'est

qu'elles étaient un des moyens d'action du monachisme et comme l'expression la plus sensible de ce culte matériel et superstitieux qu'il propageait.

La querelle des iconoclastes se divise en trois périodes. Dans la première, qui correspond aux règnes de Léon III (717-741), de Constantin IV (741-775) et de Léon IV (775-780), les iconoclastes sont maîtres et mettent à exécution leurs projets. De 780 à 813, leurs adversaires ont l'avantage, surtout sous la régence, puis sous le règne de l'Athénienne Irène. Dans la troisième période, les iconoclastes reprennent le pouvoir, avec Léon l'Arménien (813-820); ils le conservent sous Michel II (820-829) et sous Théophile (829-842); enfin les images sont rétablies par Théodora, la veuve de Théophile.

Léon III et Constantin IV. — De tous les empereurs iconoclastes, Léon III et son fils Constantin IV furent les plus remarquables : ils entamèrent la lutte, réformèrent les institutions. Malgré les invectives des écrivains du parti adverse, tous deux apparaissent comme des empereurs intelligents, actifs, préoccupés de la prospérité de l'État, tels en un mot que l'Orient n'en avait pas vus depuis longtemps. Parvenu au pouvoir grâce à sa valeur, sauveur de Constantinople, Léon n'abandonna point la lutte contre les Arabes. Si, de 727 à 732, ils envahirent la Bithynie, la Cappadoce, la Paphlagonie, l'Arménie, en 740 une armée musulmane fut presque entièrement détruite, près d'Akroïnon en Phrygie, par l'empereur. Le courage ne manqua pas non plus à Constantin, qui succéda à son père en juin 741. Menacé, dès le début de son règne, par l'usurpation d'Artabasde, il triompha de cette insurrection et reconquit Constantinople, dont les rebelles s'étaient emparés (743). En 746, il reprit sur les Arabes des villes de la Comagène; en 748, une flotte musulmane qui avait voulu s'emparer de Chypre fut entièrement détruite; en 751-752, il reconquit Malatia et Erzeroum; en 756, le gouverneur arabe de la Syrie, qui avait envahi la Cappadoce avec 80 000 hommes, battit en retraite sur le seul bruit de l'arrivée de l'empereur. En Europe, en 757, il repoussa les Bulgares et franchit même le Danube. Si les années 759 et 760 furent signalées par des revers, en 763 une victoire écla-

tante fut remportée, près d'Anchiale. Les Bulgares, en 774, demandèrent la paix. Ces faits suffisent à montrer que les nouveaux empereurs furent de bons généraux et, à l'occasion, de vaillants soldats.

D'après les récits de quelques chroniqueurs, Léon, encore jeune, aurait promis à des Juifs qui lui avaient prédit l'empire, que, maître du pouvoir, il détruirait les images. Ce n'est là qu'une fable sans valeur : Léon était si loin d'écouter les Juifs que, quatre ans avant son premier édit contre les images, il leur avait enjoint de se faire baptiser. On a supposé (mais c'est une simple conjecture) que l'aversion des musulmans pour les images avait pu exercer en cette occasion une certaine influence. Précisément, en 723, le khalife Yézid II en avait ordonné la suppression dans les églises de ses États, et il est vrai que les partisans de l'iconoclasme étaient sensibles aux railleries des infidèles contre cette forme du culte chrétien. Ce qui est certain, c'est que l'évêque de Nacolie en Phrygie, Constantin, commença la lutte en condamnant les images dans un synode.

En 726, Léon fit paraître un édit dans lequel il déclarait que, le culte des images ayant donné naissance à une véritable idolâtrie, il voulait le supprimer. Il avait soin d'affirmer que l'empereur, chef de la religion comme de l'État, avait le droit de réformer de pareils abus. On ne voit pas que tout d'abord la résistance ait été bien vive dans l'Empire, sauf en Grèce et en Italie. Par ce premier édit, d'après un témoignage qui d'ailleurs n'est pas sûr, Léon s'était borné à décider que les images seraient suspendues plus haut dans les églises, afin qu'on ne pût pas les baiser et leur prodiguer des marques d'adoration trop matérielle. En 728, un second édit plus rigoureux les aurait supprimées absolument. Le culte des reliques, les prières adressées aux saints furent également prohibés. Le patriarche de Constantinople, Germain, protesta; traduit devant le sénat, il refusa de signer l'édit et renonça à la dignité patriarcale (730).

Une partie de l'épiscopat, les généraux, les hautes classes étaient, en général, favorables aux projets de Léon. C'était

chez les moines et dans le peuple que l'opposition était la plus forte, en Orient; aussi les écrivains parlent-ils de quelques émeutes populaires. Sur la porte du grand palais impérial se dressait une image sacrée du Christ qui était l'objet d'une vénération particulière. Léon voulut la faire enlever. Les femmes qui se trouvaient sur la place située en avant du palais s'ameutèrent, renversèrent l'officier impérial chargé d'exécuter cette mesure et jetèrent des pierres au patriarche Anastase, successeur de Germain. Il fallut dissiper l'émeute, ce qui amena la mort de quelques personnes, des arrestations, des exécutions. Des chroniqueurs, de beaucoup postérieurs, ont accusé Léon d'avoir fait mettre le feu à la bibliothèque publique de Constantinople, parce que les moines qui desservaient l'église qui y était annexée refusaient d'admettre ses doctrines. L'accusation est bien peu vraisemblable : Léon pouvait chasser les moines sans brûler l'édifice. D'ailleurs, il paraît certain que l'incendie même n'a pas eu lieu. Les ménologes grecs, les documents hagiographiques célèbrent les moines, les fidèles qui moururent victimes de la persécution; mais ces documents sont suspects : un parti opprimé se laisse toujours aller à multiplier et à exagérer ses doléances, et attribue facilement à l'oppresseur toutes les violences et toutes les cruautés. Des faits précis et d'un caractère historique donnent à penser que Léon n'était point si avide de sang. En 727, les habitants de la Grèce et des Cyclades se soulevèrent à l'occasion du premier édit contre les images, et nommèrent empereur un certain Cosmas. Deux chefs, Agallianos et Étienne, conduisirent une flotte qui, parvenue près de Constantinople, fut battue par la flotte impériale. L'occasion était belle pour Léon de donner cours à la cruauté dont l'accusent ses adversaires; il se contenta de l'exécution de Cosmas et d'Étienne, Agallianos étant mort dans le combat.

D'ailleurs, les ennemis de Léon ne sont pas toujours d'accord sur les excès qu'ils lui reprochent. Un de ses plus ardents adversaires, saint Jean Damascène, prétend que le patriarche Germain fut souffleté et exilé ainsi qu'un grand nombre d'évêques et de moines. Or les chroniqueurs Nicéphore et Théophane,

également favorables aux images, disent que Germain, après avoir renoncé au patriarcat, se retira dans sa maison paternelle et y passa le reste de ses jours. Les hagiographes écrivent encore que le khalife, excité par une fausse accusation de l'empereur, fit couper une main à saint Jean Damascène, le défenseur acharné des images en Orient, et que celui-ci la recouvra, grâce à l'intervention miraculeuse de la Vierge; or ni les chroniqueurs, ni saint Jean Damascène lui-même ne parlent de ce miracle. Ces exemples ne montrent-ils pas quelles légendes ont dû se former contre la mémoire des empereurs iconoclastes?

Les accusations sont plus nombreuses encore contre Constantin IV, à qui ses adversaires donnèrent le surnom injurieux de *Copronyme*[1]; peut-être sont-elles plus justifiées. Les résistances croissantes que rencontrait l'empereur augmentaient sa passion et le portaient à de véritables excès. Les moines surtout, qui dirigeaient l'opposition, furent victimes de leur résistance à l'empereur.

Le haut clergé était animé d'autres sentiments. En 754, Constantin convoqua tous les évêques d'Orient à un grand concile qui devait statuer définitivement sur la question; 338 évêques répondirent à cet appel. Il est trop aisé de dire, avec Lebeau, qu'ils étaient « esclaves de la faveur ou de la crainte »; on ne voit pas qu'ils aient voté en toute hâte ce que voulait Constantin. Le concile dura du 10 février au 8 août, ce qui suppose des délibérations sérieuses. Il proscrivit les images, mais il maintint l'invocation de la Vierge et des saints, contrairement, paraît-il, aux désirs de Constantin. Germain, l'ex-patriarche de Constantinople, Georges, métropolitain de Chypre, et Jean Damascène furent frappés d'anathème.

L'empereur prit encore d'autres mesures qui attestent son hostilité contre les moines. Plusieurs couvents de Constantinople furent fermés, notamment ceux des Dalmates, de Stu-

1. De κόπρος, fumier, et ὄνομα, nom. Des diverses explications de ce surnom, la plus connue est celle qui accuse Constantin d'avoir souillé les fonts baptismaux; mais la plus probable est celle qui attribue ce surnom au goût de Constantin pour les chevaux : on l'accusait de vivre à l'écurie. De là encore l'autre surnom qu'on lui donnait : καβαλλῖνος.

dium, de Callistrate, de Maximin; on les transforma en casernes, en édifices publics, et les gouverneurs des provinces reçurent ordre d'agir de même. Léon et Constantin estimaient sans doute que le nombre croissant des moines, l'importance de leurs propriétés menaçaient la société, à qui on enlevait des bras, des terres, de l'argent. A Constantinople et aux environs, Constantin établissait des Asiatiques qui appartenaient à la secte des Pauliciens et qui étaient favorables à ses idées.

Sans aller jusqu'à dire que Léon et Constantin ont voulu constituer un « État laïque », il est permis d'affirmer qu'ils songèrent à diminuer l'influence de l'Église sur la marche des affaires. Si nous possédions toutes leurs constitutions, on y rencontrerait sans doute l'expression de cette politique. Du moins, dans le code rural et le code civil qui furent promulgués sous Léon (*Ecloga*, en 740), on constate de sages efforts pour modifier la situation de la société orientale et la délivrer de quelques-uns des maux dont elle souffrait. La loi protège les communautés rurales. Il n'est plus question du *patronat*, souvent mentionné par la législation justinienne, qui obligeait nombre de petits propriétaires à payer, outre l'impôt au fisc, une redevance aux grands propriétaires dont ils recherchaient la protection. Le serf n'est plus attaché, semble-t-il, à la glèbe; le paysan libre qui s'enfuit n'est plus réintégré sur sa terre; il a la liberté d'aller et de venir. La constitution de la famille est fortifiée : le concubinat, qu'admettait la législation de Justinien, n'est plus toléré à côté du mariage; les droits de la mère sont admis, la puissance paternelle limitée, les cas de divorce restreints. Ces dispositions, plus conformes à l'esprit du christianisme, étaient à l'avantage de la société. On doit tenir compte de la sagesse de cette législation dans le jugement qu'on porte sur les empereurs iconoclastes; ce n'est pas à dire qu'on puisse approuver l'ensemble de leurs projets. Si même on fait abstraction des excès auxquels ils furent entraînés, on doit observer qu'ils retombaient fatalement dans les défauts qu'ils voulaient peut-être corriger. Tout en désirant, semble-t-il, empêcher la confusion constante de la religion et de l'État, ils s'arrogeaient, comme leurs prédécesseurs, le droit de gouverner l'Église. Deux

religions se trouvaient en présence : celle des empereurs et du parti qui entendait supprimer des formes considérées comme idolâtriques; celle du peuple qui, dans les provinces d'Europe surtout, s'attachait obstinément au culte des reliques et des images et, sous l'influence des moines, devenait de plus en plus hostile aux projets impériaux. Léon et Constantin eurent le tort de ne point tenir compte des traditions et des habitudes : le goût des arts appliqués à la religion, qui s'était transmis du paganisme au christianisme, faisait à ce point partie de l'esprit grec qu'il lui était impossible de concevoir un culte sans images; en attaquant trop brusquement les sentiments populaires, ils les exaspérèrent.

Cette politique dangereuse eut un autre résultat mémorable : elle sépara l'Occident de l'Orient. L'Italie catholique s'insurgea; ses milices battirent les soldats de l'exarque de Ravenne. Contre les empereurs iconoclastes en même temps que contre les Lombards, la papauté chercha un protecteur au delà des Alpes : elle fit de Pépin un roi, en attendant qu'elle fît de Charlemagne un empereur [1].

Les échecs de Léon et de Constantin, l'opposition toujours plus vive à laquelle ils s'étaient heurtés, semblent avoir découragé leur successeur. Constantin IV mourut en septembre 775. Si Léon IV ne désapprouva point les iconoclastes, il ne poursuivit pas aussi énergiquement la lutte. Sa femme, l'Athénienne Irène, était à la tête du parti adverse; se croyant sûre de la victoire, elle introduisit des images jusque dans le palais. Léon IV irrité fit fouetter et emprisonner plusieurs hauts fonctionnaires accusés d'avoir secondé Irène; elle-même fut exilée en février 780. Au mois de septembre, Léon IV mourait d'un charbon à la tête, après s'être orné d'une couronne qui avait été consacrée par l'empereur Maurice dans Sainte-Sophie.

La réaction : le concile de Nicée; Irène. — Alors éclata une réaction violente. Constantin V n'avait que dix ans; Irène régna sous son nom. A l'extérieur, son gouvernement ne fut pas heureux : après plusieurs défaites, elle dut

1. Voir ci-dessus, chapitre VI.

signer avec le khalife Haroun-al-Raschid une paix par laquelle l'Empire s'engageait à payer un tribut annuel de 70 000 pièces d'or (783). A l'intérieur, les iconoclastes furent dépouillés des grandes charges publiques. Tarasius, nommé patriarche de Constantinople, eut mission de convoquer un concile œcuménique dans la capitale. Ce qui se passa prouve bien que les idées de Léon et de Constantin comptaient de nombreux partisans. Beaucoup, parmi les évêques qui se trouvèrent réunis, condamnaient les images; il en était de même des soldats de la garde impériale qui, la veille de la première séance, s'ameutèrent en s'écriant : « Point d'images! Point de concile! Mort à quiconque osera porter atteinte au concile célébré par l'ordre de notre défunt empereur! » Le jour suivant, ils entrèrent dans la salle des séances et dispersèrent les évêques. Il fallut qu'Irène licenciât la garde impériale et convoquât le concile à Nicée (septembre, octobre 787). Cette fois elle atteignit son but : des évêques iconoclastes abjurèrent la cause qu'ils avaient soutenue; les images furent rétablies, mais on en défendit l'adoration. Les événements montrèrent cependant que l'autorité d'Irène n'était point aimée. On s'indignait de la sujétion où elle maintenait son fils, de la faveur qu'elle accordait à l'eunuque Staurace, qui avait assuré la tenue du concile de Nicée. En 790, les troupes se soulevèrent contre elle et la dépouillèrent du pouvoir. Rétablie par son fils (janvier 792), qui avait échoué dans deux expéditions contre les Bulgares et les Avars, elle vit se former contre elle de nouvelles émeutes, jusqu'au jour où cette femme intelligente, mais chez qui l'ambition semble avoir éteint tout autre sentiment, ressaisit la plénitude du pouvoir en faisant aveugler le malheureux Constantin (août 797). Son nouveau règne fut court, troublé par les factions. Elle fut détrônée par le grand-logothète Nicéphore, qui devint Nicéphore Ier (octobre 802).

Le nouvel empereur paraît avoir représenté un parti modéré qui, tout en répudiant les violences des iconoclastes, voulait maintenir leurs réformes politiques et civiles. Les biens de l'Église, qui jusqu'alors ne payaient que l'impôt foncier, furent par lui soumis aux mêmes charges que les autres propriétés;

quelques-uns furent confisqués. A diverses reprises il s'attaqua aux moines, qui voulaient reprendre leur ancienne influence, notamment quand il nomma patriarche Nicéphore, partisan des images, mais qui n'avait point pour lui le parti monastique. Ni ce règne, ni celui de ses successeurs Staurace (811) et Michel I[er] Rhangabé (811-813) n'ont une grande importance dans l'histoire de l'iconoclasme. Michel était favorable aux images : il se réconcilia avec Rome, mais on voit par des faits précis que le parti adverse ne renonçait pas à la lutte. L'empereur dut sévir contre les Pauliciens, dont les doctrines se propageaient; la Thrace et la Macédoine étaient pleines d'iconoclastes qui complotaient contre lui. A Constantinople même, ils s'agitaient : il fallut les chasser, agir par persuasion sur l'armée, qui leur était favorable. Ils allèrent jusqu'à organiser une émeute autour du tombeau de Constantin IV, affectant de croire qu'il en sortait pour sauver l'Empire contre une invasion bulgare (813).

Du côté de l'Occident, l'alliance des papes et des Francs se fortifiait encore aux dépens de l'Empire. Vainement l'orthodoxe Irène avait prodigué au pape Adrien les marques de déférence, vainement elle avait songé quelque temps à marier son fils Constantin à la fille de Charlemagne, Rothrude (781). En 800, à Rome, le pape Léon III couronnait Charlemagne empereur. Charlemagne, dit-on, afin de consolider sa situation nouvelle, aurait songé à épouser Irène. Les chroniqueurs francs, toutefois, ne parlent point de ce projet, et avant que l'ambassade franque qui avait été envoyée à Constantinople eût pu aboutir à aucun résultat, Irène était détrônée.

En 803, des négociations avec Nicéphore échouèrent également. Charlemagne prit alors une attitude hostile; il protégea Venise, les villes de Dalmatie qui se dérobaient à l'autorité de Constantinople. Venise s'étant ensuite retournée vers l'Orient, un des fils de Charlemagne, Pépin, la contraignit à la soumission; mais une flotte grecque l'empêcha de poursuivre ses succès (809-810). Enfin, en 812, la paix fut conclue avec Michel Rhangabé; la cour de Constantinople reconnaissait à Charlemagne le titre d'empereur, *Basileus*, et lui abandonnait la

Dalmatie intérieure; Venise, quoique rattachée à l'empire d'Orient, devait payer un tribut annuel au roi d'Italie. Arsafius et deux autres ambassadeurs grecs vinrent à Aix-la-Chapelle, où Charlemagne signa le traité. Amalhar, archevêque de Trèves, et l'abbé Pierre furent envoyés à Constantinople pour recevoir la copie signée par l'empereur grec. L'avènement d'un nouveau souverain à Constantinople amena encore des complications, et le traité ne fut définitivement confirmé que sous Louis le Débonnaire. Dans le sud de l'Italie, les ducs lombards de Bénévent, qui avaient plusieurs fois noué des intrigues avec la cour de Constantinople, durent se reconnaître tributaires de Charlemagne.

Dans la lettre qu'il écrivit à Michel Ier, Charlemagne employait les expressions d'Empire d'Occident et d'Empire d'Orient. Les Grecs n'acceptèrent jamais sans retour cette humiliation. Basile Ier, plus tard, contesta le titre impérial à Louis II, Nicéphore Phocas le contesta à Otto Ier. Quand la chancellerie impériale n'était point contrainte de se faire humble, elle appelait l'empereur d'Occident, non point *Basileus*, mais *Rex*.

Fin de la querelle des iconoclastes. — Avec Léon V l'Arménien (813-820), la lutte recommença en Orient. Le patriarche Nicéphore, qui refusa de céder, fut déposé; Théodore, abbé de Studium, le chef de la résistance aux iconoclastes, fut exilé; défense fut faite aux évêques partisans des images de se réunir entre eux, et un nouveau concile, convoqué en 816, adopta les décisions de celui de 754. Il serait sans intérêt d'entrer dans le détail d'événements dont le caractère général ne varie pas. Léon V est assassiné (820). Après lui, Michel II le Bègue cherche à suspendre la lutte. Son fils Théophile (829-842) la reprend. Cette fois, aucun ménagement ne fut gardé, et Théophile exaspéré décréta la fermeture de tous les couvents dans les centres habités (836). La persécution fut violente, mais, comme il arrive souvent, ces excès, ne triomphant point de la résistance, amenèrent une sorte de lassitude. A la mort de Théophile, sa femme Théodora, maîtresse du pouvoir, rétablit les images. Au commencement de 842, une grande fête marqua le terme de la lutte et la défaite des

iconoclastes; du mont Olympe, du mont Ida, du mont Athos, les moines accoururent à Constantinople; on célébra l'office dans Sainte-Sophie magnifiquement ornée, et un grand banquet réunit les évêques auprès de l'impératrice. La secte iconoclaste subsista encore après 842, ainsi qu'on le voit par les actes du huitième concile œcuménique de Constantinople (869-870), mais sans force et à l'état de persécutée.

Cependant l'œuvre des iconoclastes ne disparut pas entièrement. Leurs réformes civiles ne furent pas toutes supprimées; le parti monastique, bien que victorieux, ne reconquit pas d'abord une domination exclusive. Les secousses même qui avaient agité l'Empire contribuèrent dans une certaine mesure à y faire pénétrer une vie nouvelle, et l'époque qui suivit fut signalée par une véritable renaissance politique, militaire, littéraire, artistique.

II. — Les empereurs de la maison macédonienne.

La transmission du pouvoir tend à se régulariser. — Parmi les causes qui contribuèrent à fortifier, au IXe siècle, au Xe et au commencement du XIe siècle, la vitalité de l'Empire byzantin, il faut compter la transmission plus régulière du pouvoir impérial. Jusque-là, le principe d'hérédité, bien que consacré par de nombreux exemples, n'avait jamais pu s'établir d'une façon durable. La couronne avait été à la merci de toutes les aventures; personne n'était obligé de se croire écarté du pouvoir par sa naissance ou sa condition : n'y avait-on pas vu arriver des bouchers, des pâtres, des porchers? De là une perpétuelle éclosion d'ambitions romanesques et superstitieuses, qui donnaient beau jeu aux faiseurs d'horoscopes. On ne voit dans les chroniques que gens à qui des moines, des juifs, des diseuses de bonne aventure ont prédit l'empire; ni les lois, ni les supplices ne peuvent détruire cette manie. Léon VI, qui édicte la peine de mort contre les devins, compose lui-même un livre d'oracles. Tel, qui vivait obscur et tranquille, troublé

tout à coup par ces prédictions, ne rêve plus que du pouvoir et se jette dans les complots et les émeutes. On a calculé que, depuis le règne d'Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople en 1453, sur 107 personnages qui ont été empereurs ou associés à l'empire, 12 ont abdiqué de gré ou de force; 12 sont morts au couvent ou en prison; 3 sont morts de faim; 18 ont été mutilés, aveuglés; 20 ont été assassinés d'une façon ou de l'autre; 8 sont morts à la guerre ou de quelque accident; 34 seulement sont morts dans leur lit.

Au VIe siècle, on avait essayé le système de l'*association* ou de l'*adoption*, déjà mis en usage par les empereurs romains; au VIIIe siècle, le pouvoir s'était, pendant quatre règnes, transmis régulièrement dans la maison isaurienne; dans la première moitié du IXe siècle, la maison phrygienne, fondée par Michel II, avait compté trois empereurs. En septembre 867, Basile le Macédonien arriva au pouvoir par l'assassinat de Michel III, qui l'avait nommé César. Bien que, plus tard, les biographes officiels aient voulu faire descendre le fondateur de la maison macédonienne de Constantin le Grand et d'Alexandre le Grand, il était de basse origine et ne dut le trône qu'à son habileté et à son audace. Plus heureuse que toutes celles qui avaient précédé, la dynastie dont il fut l'auteur conserva le pouvoir de 867 à 1057, pendant 190 ans [1]. Ce n'est pas qu'elle en ait eu toujours la possession tranquille : les révoltes, les usurpations, les tragédies de palais, comme l'assassinat de Nicéphore Phocas par Jean Zimiscès (969), ne sont point rares. Néanmoins domine l'idée que le pouvoir est attaché à une famille déterminée et que, d'une façon ou de l'autre, par hérédité ou

1. La dynastie macédonienne comprend les règnes suivants : Basile Ier (867-886); Constantin VI et Léon VI (886-912), ses fils; Constantin VII Porphyrogénète (912-959), à qui furent associés son beau-père Romain Lécapène (920-944) et les trois fils de celui-ci; Romain II (959-963), fils de Constantin VII; Nicéphore Phocas (963-969), qui épousa Théophano, veuve de Romain II; Jean Zimiscès (969-975), qui épousa Théodora, sœur de Romain II; Basile II (975-1025), fils de Romain II; Constantin IX (975-1028); Romain Argyre (1028-1034), qui épousa Zoé, fille de Constantin IX; Michel IV le Paphlagonien (1034-1041), second mari de Zoé; Michel V le Calfat (1041-1042), adopté par Zoé; Constantin IX Monomaque (1042-1055), troisième mari de Zoé; Théodora (1055-1056), sœur de Zoé; Michel VI Stratiotique (1056-1057), désigné comme empereur par Théodora. Tous ces souverains se rattachaient donc à la dynastie macédonienne par filiation, adoption, tutelle ou mariage; presque tous succédèrent *légitimement*.

alliance, il ne doit pas en sortir. Les femmes même sont aptes à succéder, car ceux qu'elles épousent ou adoptent deviennent empereurs. Les premiers princes de la maison macédonienne ne se contentent pas, comme on l'avait fait auparavant, d'associer leur fils aîné à l'empire : ils y associent successivement tous leurs enfants, presque aussitôt après leur naissance. Un d'eux, Constantin Porphyrogénète, a écrit lui-même que, si Basile Ier avait adopté ce système, « c'était pour enfoncer dans l'empire des racines plus puissantes et plus nombreuses ». Ces associés ne partagent pas le pouvoir, comme à l'époque de Dioclétien; ils sont simplement désignés pour en hériter à la mort de l'empereur. Basile voulut aussi instituer comme une marque de naissance réservée aux enfants impériaux : le titre de *Porphyrogénète* attesta qu'ils étaient nés au Palais, dans la *chambre de porphyre*. Cependant, à côté de la tradition de l'hérédité, subsiste, dans une certaine mesure, celle de l'élection : le nouvel empereur est reconnu par le sénat et le peuple.

On vit le progrès de ces idées de légitimité, au IXe siècle, par l'histoire de Romain Lécapène, beau-père de Constantin VII, qui usurpa le pouvoir, se nomma empereur, nomma empereurs ses fils. Il n'osa pas supprimer l'héritier de la maison macédonienne ni lui retirer la dignité impériale; tous ses envahissements se heurtèrent à l'opposition populaire, et il tomba enfin du pouvoir. Lorsque Romain II meurt en laissant deux fils en bas âge, le général Nicéphore Phocas s'empare du gouvernement, mais il épouse la mère des deux enfants, Théophano, et se déclare leur tuteur. Plus tard, Jean Zimiscès assassine Nicéphore; mais, pour légitimer son pouvoir, il s'unit, lui aussi, à une princesse porphyrogénète, Théodora, et se garde bien de contester les droits des jeunes fils de Romain II qui, à sa mort, deviennent empereurs (975). Ces mêmes idées s'affirmèrent encore au siècle suivant par l'histoire de Zoé, fille de Constantin VIII. Quatre empereurs successivement, Romain Argyre, Michel le Paphlagonien, Michel le Calfat, Constantin Monomaque, tinrent d'elle leur légitimité par le mariage ou par l'adoption. Le peuple acceptait les maîtres que lui imposaient les caprices dévergondés de la vieille porphyrogénète, et, si un de

ces indignes empereurs essayait de se débarrasser de Zoé, une révolution éclatait en faveur de l'impératrice.

La maison macédonienne dut au mérite de quelques-uns de ses empereurs l'autorité dont elle jouit. Basile Ier, qui la fonda, fut célèbre par ses victoires sur les Arabes et par ses lois; Constantin VII s'illustra par son amour des lettres et des arts; Nicéphore Phocas lutta vaillamment contre les Arabes et leur enleva quelques-unes de leurs plus belles conquêtes; Jean Zimiscès, victorieux en Asie, refoula en Europe une invasion russe; Basile II détruisit l'empire bulgare. Ces victoires répétées rendaient la dynastie populaire : il semblait que le salut et la prospérité de l'Empire fussent attachés à ses destinées.

Luttes contre les invasions. — En Orient, si les efforts de Léon III et de Constantin IV avaient, au viiie siècle, contenu l'invasion, les dangers n'étaient pas moins incessants. Aussi la lutte n'est-elle pour ainsi dire jamais interrompue. Basile Ier enlève Samosate aux Arabes (873); après deux campagnes heureuses en Cappadoce et en Cilicie (877-878), il rentre triomphant à Constantinople. Les incursions des flottes arabes contre l'Eubée, le Péloponèse, les îles Ioniennes, sont repoussées par les amiraux Nasar et Nicétas (880-881). Le règne de Léon VI est marqué par des revers : si le général Nicéphore Phocas arrête une invasion en Cappadoce, dans la suite les Arabes s'emparent de Séleucie en Cilicie, de Lemnos. Une flotte partie de Tripoli menace Constantinople, puis se jette sur Salonique, pille la ville et se retire avec 22 000 prisonniers (904). Une flotte grecque est détruite par les Sarrasins, près de Samos (911). La situation se modifie sous les règnes de Romain Lécapène et de Constantin Porphyrogénète : tandis que le khalifat de Bagdad est ébranlé par les dissensions politiques et religieuses, l'Empire, quelque temps en paix avec les Bulgares, reprend l'avantage en Asie. D'habiles généraux dirigent les armées, tels que Jean Curcuas ou Gourgen, qui, en 22 ans (920-942), s'empara de plus de mille forteresses et reporta la lutte sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. La destruction de la flotte arabe à Lemnos (923), la prise de Théodosiopolis (Erzeroum) (928),

de Mélitène (934), de Dara, de Nisibis (942), d'Amida sur le Tigre (957), de Samosate sur l'Euphrate (958), signalent ces guerres acharnées dont il serait fastidieux de suivre ici les incidents. La Crète, où les Sarrasins d'Espagne s'étaient établis vers 824, était devenue le grand arsenal des flottes arabes, le grand marché pour les captifs et le butin. Six fois déjà l'Empire avait en vain essayé de la reconquérir. Sous Romain II, le plus brillant général de ce temps, Nicéphore Phocas, y parvient (961). Puis, passant en Asie, il prend, dit-on, soixante villes dans une seule campagne, conquiert Alep. Devenu empereur, en 964, il s'empare d'Adana, d'Anazarbe, de Mopsueste; en 965, de Tarse. Chypre est rattachée à l'Empire, et cette belle série de victoires est couronnée par la rentrée des Grecs dans Antioche (969). Pour surexciter les courages, Nicéphore eût voulu qu'on vénérât comme martyrs les soldats du Christ tombés en combattant l'Islam. L'Église s'y refusa. Les conquêtes continuèrent sous Jean Zimiscès. Après lui, Basile II achève de soumettre la Syrie, sauf Tyr et Damas (995). Alep échappe aux Grecs après son départ. Cependant la carte de l'Asie était transformée : l'Empire byzantin semblait à la veille d'atteindre les anciennes limites de l'Empire romain; ses flottes dominaient dans le bassin oriental de la Méditerranée, et le peuple de Constantinople s'habituait à voir défiler dans le cirque les prisonniers arabes, tandis que les chœurs célébraient la gloire divine et la défaite des Agarènes [1]. Cette situation se maintint jusqu'au jour où l'invasion turque, qui commença sous Constantin Monomaque, vint ruiner l'œuvre des empereurs du xe siècle.

En Europe, point d'ennemi plus terrible que les Bulgares [2]. Depuis le viie siècle, ces nomades, de race finnoise, n'ont pas cessé leur marche victorieuse vers le sud; ville par ville, ils dévorent l'Empire qui, en Thrace, en Macédoine, ne garde plus guère qu'une étroite bande de terrain le long de la côte; plus bas encore, ils s'étendent jusqu'à la Thessalie et possèdent Janina. L'empire bulgare pousse l'empire grec à la mer. En 811,

1. Nom que les Byzantins donnaient aux Arabes, comme descendants d'Agar, servante d'Abraham, et de son fils Ismaël.
2. Voir ci-dessous, chapitre xiv.

Krum, leur *Khan*, menace Constantinople, défait et tue Nicéphore I[er] et, de son crâne, fait une coupe où boivent après lui tous ses grands. Toutefois, au contact des Slaves qu'ils ont soumis, ces nouveaux venus de la barbarie se sont quelque peu civilisés. Dès le IX[e] siècle, sous le roi Boris, ils sont devenus chrétiens (864 ou 865). Les populations slaves subjuguées ont imposé aux vainqueurs jusqu'à leur langue, ont fait de ces Finnois des Slaves. Cette assimilation les rend plus redoutables encore pour l'Empire grec : ils créent un État; leur *tsar* modèle sur Constantinople sa cour de Preslav et son gouvernement. Au X[e] siècle, le *tsar* Siméon, qui avait été élevé à Constantinople et qui protégeait les lettres grecques, prend le titre de *Basileus* et obtient du pape la couronne impériale.

La Bulgarie était déjà bien forte lorsqu'en 889, à propos de questions de commerce, Léon VI engagea une nouvelle guerre. Après une première défaite, il fait appel aux Hongrois, qui envahissent l'empire bulgare. C'était s'exposer à de terribles représailles : dès 892, une armée grecque, commandée par Catacalon, était battue par les Bulgares. Au siècle suivant, la situation est critique : en 913, les Barbares campent sous les murs de Constantinople; en 914, ils s'emparent d'Andrinople; en 917, ils remportent la victoire d'Anchiale. Il semblait que les derniers jours de l'Empire fussent arrivés, lorsque Siméon, « le Charlemagne bulgare », apparut de nouveau devant la capitale (924). Mais un événement étrange s'accomplit : après une entrevue avec l'empereur Romain Lécapène, le tsar bulgare se retira, quoique sans signer la paix. Quelques années plus tard, le successeur de Siméon, Pierre, épousait la petite-fille de Romain Lécapène (927); il gardait en grande partie les conquêtes de Siméon, jusqu'au revers méridional du Rhodope et au cours du Strymon. Jusqu'à la fin du règne de Constantin Porphyrogénète, rien ne troubla les rapports pacifiques des deux empires. La guerre reprit dans la seconde moitié du siècle, quand Nicéphore Phocas refusa de payer tribut aux Bulgares et fit appel aux Russes; elle prit le caractère d'une lutte à mort, avec Basile II. Le tsar Samuel, qui avait établi sa capitale à Prespa, sur les bords du lac

d'Ochrida, avait envahi la Thessalie, la Grèce propre; il menaçait Salonique, même le Péloponèse. Une grande victoire est remportée en Thessalie, sur les bords du Sperchios, par le général Nicéphore Ouranos (996). Bientôt, Basile II se met lui-même à la tête des armées (999). Il pénètre dans l'empire bulgare, reprend Berrhée, Servia, Vodina (1001), Viddin (1002). Après quelques années de répit, il dirige une nouvelle expédition, force Samuel à la fuite, et lui renvoie 15 000 Bulgares prisonniers, auxquels il a fait crever les yeux, n'en épargnant qu'un sur cent qui doit reconduire ses compagnons (1014). La guerre prenait un caractère atroce. Samuel mourait de chagrin, deux jours après avoir reçu la nouvelle de ce désastre. Basile transplante des Bulgares, des Slaves, en Arménie; il établit en Bulgarie des colonies grecques, arméniennes. Enfin, en 1018, la Bulgarie découragée, troublée par l'anarchie, se soumet. Marie, veuve de Vladislav, le dernier roi, se retire à Constantinople avec ses enfants. Basile II parcourt les provinces reconquises; à Athènes, dans le Parthénon transformé en église de la Vierge, il rend grâce à la *Panaghia*[1]. Par ces victoires, où il conquit le surnom de *Bulgaroctone* (tueur de Bulgares), les possessions byzantines en Europe étaient doublées.

Contre les Bulgares, le souverain de Constantinople avait quelquefois appelé un autre peuple, appartenant comme eux à la race ouralo-altaïque : les Hongrois ou Magyars, qui s'étaient établis au nord du Danube, dans l'ancienne Dacie, à la fin du IXe siècle. Leurs tribus reconnaissaient en temps de guerre l'autorité d'un chef militaire suprême : ce pouvoir [illegible] se fixer, en se fortifiant, dans la maison d'Arpad. Capables de former des armées de 200 000 cavaliers, les Hongrois furent la terreur de l'Europe centrale. En Orient, ils firent trembler leurs voisins barbares et commencèrent par refouler les Bulgares au sud du Danube. Les empereurs virent d'abord des auxiliaires dans ces nouveaux venus; mais ils durent changer d'avis quand, perçant à travers la Bulgarie, les Hongrois s'abattirent sur les provinces byzantines. En 934, en 943,

1. *La Toute Sainte*, un des surnoms de la Vierge.

ils ravagèrent la Thrace, et il fallut acheter leur retraite. Quand ils eurent été vaincus en Allemagne, les empereurs de Byzance envoyèrent féliciter les empereurs germaniques et, se montrant moins commodes pour les Hongrois, ne leur donnèrent plus d'argent. En 958, 961, 962, les généraux grecs repoussèrent leurs incursions. D'ailleurs les invasions magyares, bien qu'assez nombreuses, n'ont été qu'un danger intermittent pour l'Empire.

Au nord du cours inférieur du Danube et jusqu au delà du Dniéper s'étendent les Petchénègues, de race turke. Ils y sont arrivés à la fin du IXe siècle des régions de l'Oural et du Volga; ce sont d'affreux Barbares, sans villes, vivant sous la tente en nomades. Le diplomatie byzantine est pourtant pleine de prévenances pour eux : elle tient à pouvoir les opposer aux Russes, aux Hongrois, aux Bulgares. Cependant les Petchénègues font plus d'une fois cause commune avec les envahisseurs de l'Empire : en 934, ils accompagnent les Russes contre Constantinople. En 1036, ils dévastent la Thrace et la Macédoine. Douze ans plus tard, les généraux grecs triomphent d'une formidable invasion. Les Petchénègues vaincus sont enrôlés dans l'armée impériale; mais ces dangereux auxiliaires se soulèvent, battent les troupes envoyées contre eux, et ce n'est qu'en 1053 qu'une trêve de trente ans est conclue. Ce peuple de pillards n'est pas destiné à fonder une domination durable : dès le XIIe siècle il n'en est plus question.

Les Khazars [1], au nord de la mer Noire, entre le Dniéper et le Volga, sont des voisins plus commodes. Établis là dès le VIe siècle, leur puissance est déjà en décadence au IXe et au Xe, et l'arrivée des Petchénègues a réduit leurs possessions. Ils ont des villes, des institutions régulières; ils ont subi l'influence de la civilisation byzantine; le christianisme, le judaïsme ont pénétré chez eux; aussi sont-ils presque toujours alliés fidèles des empereurs. Au VIIe siècle, Héraclius promet sa fille Eudoxie au *khagan* des Khazars, Ziébel, qu'il entraîne contre les Perses. Justinien Rhinotmète, chassé de Constantinople,

1. Egalement de race ouralo-altaïque, comme les Avars, les Magyars, les Bulgares du Volga et la plupart des Turcs.

s'allie à une de leurs princesses, Théodora. Au VIIIe siècle, Léon III fait épouser à son fils Constantin IV la fille d'un khagan : de là naquit Léon IV, qu'on surnomma *le Khazar*. L'Empire recrute chez eux des soldats; ce n'est qu'en 1016 qu'on les trouve en guerre avec Basile II; encore la lutte aboutit-elle aussitôt à la soumission de la Khazarie.

Au nord des Petchénègues et des Khazars, les *Russes* ou *Varègues*, vers le milieu du IXe siècle, sous le commandement de Rurik (862-879), se sont établis à Novgorod [1]. Au siècle suivant, ils s'avancent vers le sud, s'emparent de Kiev et dominent dans le bassin supérieur du Dniéper. C'est à Kiev que se réunissent leurs flottilles de barques étroites, faites d'un seul tronc d'arbre (*monoxyles*). S'ils vont piller les côtes byzantines, ils doivent, il est vrai, compter avec les Petchénègues, toujours prêts, au retour, à s'emparer du butin. Les Russes sont déjà en relations avec Constantinople, qu'ils appellent *Tsarigrad*; ils y envoient des ambassades dès le IXe siècle. En 865, une flotte russe l'attaque, mais sans succès. En 907, c'est le tour d'Oleg, qui impose un traité à Léon VI; en 941, celui d'Igor, qui conduit une formidable expédition. Battu, il revient trois ans après, et il faut acheter sa retraite.

En 956 ou 957, la veuve d'Igor, Olga, arrive à la cour de Constantin Porphyrogénète et se fait baptiser; mais, au retour dans son pays, il ne paraît pas que sa conversion ait exercé une grande influence sur ses compatriotes. Dix ans plus tard, l'empereur Nicéphore Phocas, en lutte contre la Bulgarie, fait imprudemment appel à un des successeurs d'Igor, Sviatoslav; mais, après avoir battu les Bulgares, les Russes ravagent l'Empire. Jean Zimiscès parvint enfin à les chasser, et conclut avec eux un traité dont le plus ancien des chroniqueurs russes, Nestor, a conservé le texte (971). Sous Basile II, Vladimir, un des fils de Sviatoslav, s'empare de la ville impériale de Cherson [2] (988), l'avant-garde de la civilisation byzantine au fond de la mer Noire, et il oblige l'empereur à lui donner sa sœur Anne

1. Voir chapitre XIV. — Comparer avec le Rorik de notre page 402.
2. En Crimée : sur l'emplacement de cette ville s'est bâtie la partie sud-ouest de Sébastopol. Ne pas confondre avec le Kherson d'aujourd'hui, qui est situé sur le Dniéper.

en mariage. En revanche, il se fait baptiser, et avec lui le christianisme et l'influence byzantine pénètrent définitivement chez les Russes. Cet événement, qui rapprochait la Russie de l'Empire, ne supprima pas à jamais les guerres. Sous Constantin Monomaque, en 1043, à la suite d'une querelle de marchands, une formidable expédition se dirige contre Constantinople, sous le commandement de Vladimir, fils de Iaroslav le Grand, mais aboutit à un complet désastre. L'anarchie qui, du XIe siècle au XIIIe, dévasta la Russie, assura de ce côté la sécurité de l'Empire.

Établissements des Slaves dans l'Empire. — Si l'Empire résiste, en Europe, aux invasions, il ne peut se défendre contre l'infiltration des éléments barbares. Lui-même, faisant de cette nécessité une politique, établit souvent sur ses terres ceux qu'il aime mieux avoir pour alliés que pour ennemis, s'ils acceptent de reconnaître sa souveraineté. Tel est le cas des Slaves, à qui l'Empire prétend imposer le service militaire, l'impôt, des chefs de son choix. Dès 659, on trouve des tribus slaves aux environs de Salonique. Un peu plus tard, on en rencontre en Thessalie, en Épire, en Attique, dans tout le Péloponèse : elles forment ce qu'on appelle des *Sclavinies*. Elles s'étendent de côté et d'autre, souvent dans des régions que les invasions précédentes ont à demi dépeuplées.

Ce sont là, pour les empereurs, des hôtes redoutables, jaloux de leur indépendance, toujours prêts à la révolte et sur lesquels on ne peut exercer qu'une souveraineté fictive. De 675 à 681, Salonique est assiégée sans relâche par les Slaves et les Bulgares. Constantin Pogonat, Justinien II travaillent à soumettre les Slaves de la Thrace et de la Macédoine. En 688, on en transplante 30 000 en Asie, où ils peuplent plusieurs régions. Plus tard Irène cherche à dompter ceux de la Grèce : Staurace parcourt la Thessalie, l'Hellade, le Péloponèse, pour les astreindre au tribut (789); mais, en 807, dans cette dernière région, ils sont de nouveau soulevés, assiègent Patras, d'accord avec les Sarrasins, et, selon les chroniqueurs, la ville n'est sauvée que grâce à l'intervention de saint André, comme Salonique n'a été gardée que par la protection de saint Démétrius. Dans la

suite les révoltes sont encore fréquentes dans le Péloponèse. En Thrace et en Macédoine, lors du grand développement de l'empire bulgare, les Slaves de ces pays devinrent ses sujets.

A la suite de ces invasions l'ethnographie des provinces d'Europe fut profondément altérée. Dans une phrase célèbre et souvent discutée, Constantin Porphyrogénète nous dit : « Tout le Péloponèse fut slavisé. » S'emparant de cette expression générale, quelques savants contemporains ont été jusqu'à prétendre que la race slave s'était entièrement substituée à la race grecque. Un historien grec contemporain, qui a réagi avec beaucoup de science et de vigueur contre ces exagérations, a pourtant dû reconnaître que les pertes de l'hellénisme furent graves. Dans les provinces du nord surtout, en Thrace, en Macédoine, « l'hellénisme fut relégué sur le littoral. Les nouveaux colons devinrent les maîtres de tous les pays du nord. Les villages, les bourgs, les forteresses, la plupart des villes même reçurent des dénominations slaves. Ces noms se multiplièrent tellement, avec le temps, qu'ils effacèrent presque les traces de l'ancienne prépondérance des Hellènes. » (Paparrigopoulo.) Les Slaves se rencontrent en Épire; en Thessalie, ils comptent deux grandes tribus, les *Véligostes* et les *Berzites*. En Attique, on en trouve aux portes mêmes d'Athènes, à Éleusis. Dans le Péloponèse, sont établies plusieurs de leurs tribus : les *Milinges* et les *Ézérites*, notamment. Toutefois, « dans les pays du sud, ils ne dominèrent jamais comme dans les provinces du nord de l'Empire ». (*Ib.*) Il y eut entre les anciennes populations et les immigrants slaves une sorte de partage dont les proportions varièrent selon les pays. En général les Slaves s'établissent dans les campagnes. Le littoral et les villes restent aux Grecs : Salonique, la seconde cité de l'Empire, qui, sans cesse assiégée, résiste toujours, Larisse, Thèbes, Athènes, Patras, Corinthe, Monembasie, Lacédémone restaient des centres helléniques florissants [1].

Sur tous ces peuples, les empereurs cherchèrent de bonne heure à exercer une influence religieuse conforme au rôle sacré

1. On trouvera un dénombrement détaillé des établissements slaves dans Rambaud, *Constantin Porphyrogénète*, p. 222 et suiv.

qu'ils s'attribuaient, en même temps qu'aux intérêts de l'Empire. Eux qui s'intitulaient « semblables aux apôtres, ἰσαπόστολοι », auraient manqué au mandat qu'ils avaient reçu de Dieu, s'ils n'avaient point travaillé à attirer au Christ les païens. Le Basileus organisa des missions; il s'efforça de convaincre par la foi ceux qu'il combattait par les armes. De bonne heure le christianisme pénétra chez les Slaves de Grèce. On verra dans un autre chapitre[1] comment, au ixe siècle, Cyrille et Méthode convertissent les Moraves, après avoir d'abord prêché aux Khazars. avec quel acharnement la papauté disputa à Constantinople la direction des nouvelles églises de Moravie, de Bohême et de Bulgarie. Quant aux Slaves établis dans l'Empire, lors de la séparation des églises d'Orient et d'Occident, ils restèrent fidèles à Byzance.

L'Italie byzantine : Sarrasins et Normands. — Au viiie siècle, la domination impériale, chassée du centre de l'Italie, s'était concentrée dans le sud, dans l'Apulie, la Calabre, la Pouille, la Sicile[2]. Par une heureuse contradiction, Léon III et Constantin IV n'y inquiétèrent point les partisans des images; aussi émigrèrent-ils en grand nombre d'Orient et ils fortifièrent en Italie l'élément grec. S'il faut admettre de récents calculs, 50 000 prêtres, moines ou laïques, vinrent alors y chercher un refuge et, en Calabre seulement, 200 monastères basiliens environ dateraient de cette époque. L'empereur rattachait au patriarche de Constantinople les évêchés de ce pays, et les couvents, devenus des centres de culture littéraire, propageaient autour d'eux la civilisation byzantine.

Les invasions sarrasines, qui déjà avaient commencé au viie et au viiie siècle, vinrent compromettre cette œuvre. Les îles Baléares avaient été enlevées dès la fin du viiie siècle; les Sarrasins attaquent l'Italie dès 813. Quelques années plus tard, le commandant des troupes en Sicile, Euphémios, y appelle les Aghlabites de Kérouan. Ils débarquent, en 827, à Mazara, et, par la prise de Palerme, ils deviennent maîtres de toute la moitié occidentale de l'île (832). Les empereurs cherchent à arrêter la

1. Voir ci-dessous, chapitre xiv.
2. Voir ci-dessus, chapitre v.

conquête. Basile le Macédonien remporte quelques succès, mais Syracuse succombe en 878, Taormine en 902. Les derniers efforts des chrétiens échouent. Au milieu du x[e] siècle, Rametta seule échappait encore aux Sarrasins. Nicéphore Phocas envoya pour la secourir et pour reconquérir la Sicile une grande expédition, commandée par les patrices Nicétas et Manuel. Ce fut un terrible désastre : l'armée fut détruite, Rametta dut se rendre (964-965). En 1038, eut lieu une nouvelle tentative : Georges Maniacès, qui s'était distingué dans les guerres de Syrie, put s'emparer de Syracuse et de quelques autres villes; mais il fut disgracié, et, après son départ, se succédèrent les revers. Messine, encore occupée par les Grecs, succomba, malgré l'énergique résistance du protospathaire Catacalon. Si la Sicile ne revint jamais à l'Empire, la civilisation byzantine y laissa des traces profondes qu'on retrouve, notamment, dans l'histoire des lettres et des arts, sous la domination arabe et sous la domination normande. Plus à l'ouest, la prise de Caralis, en 1002, livra la Sardaigne aux Arabes.

De la Sicile, les Sarrasins avaient de bonne heure gagné l'Italie méridionale; ils la pillaient, mais ils cherchaient aussi à s'y établir à poste fixe. En 839-840, ils se jettent sur la Calabre, s'emparent de Tarente, envahissent la Pouille, repoussent les Vénitiens, qui veulent les arrêter, et les poursuivent jusqu'au fond de l'Adriatique. Bari tombe entre leurs mains. En 846, ils poussent jusqu'à Rome et pillent, en dehors de la ville, les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Louis II essaie en vain d'unir contre le redoutable sultan de Bari les princes et les villes de l'Italie du sud; puis il se tourne vers Basile le Macédonien et s'allie avec lui. L'accord ne fut point long. Après la mort de Louis II, Basile entreprend une lutte énergique; le stratège Grégoire occupe Bari (876); après avoir détruit une flotte arabe sur les côtes de Grèce, l'amiral Nasar débarque en Calabre, remporte une nouvelle victoire au cap Stilo (880). Tarente est reprise. Nicéphore Phocas, nommé général en 885, achève de soumettre à l'Empire toute la Calabre et une partie de la Pouille.

Les empereurs victorieux se préoccupèrent de ramener la

prospérité dans le pays. Pour réparer les pertes de la population, ils y envoient de nombreuses colonies. Ainsi Basile établit en Calabre, après les avoir affranchis, 3000 esclaves que lui a légués une riche matrone du Péloponèse, Daniélis. Les luttes, il est vrai, ne sont pas encore terminées, et souvent les Sarrasins reparaissent : en 902, ils attaquent sans succès Cosenza; établis dans un camp fortifié sur le Garigliano, ils sèment partout la terreur, jusqu'au jour où une ligue dans laquelle entrent l'impératrice Zoé, le pape Jean X, Bérenger de Frioul, les princes et les villes du sud, détruit ce repaire de bandits (vers 918). De 919 à 927, ce sont de nouvelles attaques : Tarente est détruite. En 951 et années suivantes, une grande expédition arabe n'est repoussée qu'avec peine. Plus tard, Nicéphore Phocas, Basile II, doivent défendre contre les entreprises des empereurs allemands les possessions byzantines. Malgré tant de difficultés, la domination impériale, sans cesse battue en brèche, parvint à se maintenir. En Calabre surtout, l'influence de l'hellénisme s'exerça avec force : « La Calabre du xe siècle est complètement grecque de cœur, comme de langue et de mœurs. » (Fr. Lenormant.) Les recherches récentes sur l'histoire de ce pays tendent à mieux établir ce fait. Là, les révoltes sont rares, malgré les exactions des gouverneurs byzantins; au contraire, elles sont fréquentes dans la Pouille. L'Italie byzantine est administrée par un gouverneur général, le *catapan* ou *catépan*, établi à Bari.

A partir du commencement du xie siècle, ces pays du sud se remplissent d'aventuriers normands qui viennent y chercher fortune, s'engageant au service de qui les paie, mais toujours prêts à changer de camp. Dès 1017, alliés au Lombard Mélès, qui voulait affranchir de l'Empire le sud de l'Italie, ils battent les Grecs à Arénula et à Vaccaricia, et ne succombent qu'en 1019, près de Cannes, par la victoire du catapan Basile Bojoannès. Les trois fils de Tancrède de Hauteville, Guillaume Bras de fer, Guillaume et Humfroi, après avoir accompagné le catapan Georges Maniacès dans une expédition en Sicile, se brouillent avec lui au sujet du partage du butin. Ils se jettent dans la Pouille, toujours indocile aux Byzantins, appellent

leurs compatriotes épars dans le sud de l'Italie, et battent les Grecs à Venosa, à Cannes (1041) et à Monte-Peloso. La lutte ainsi engagée aboutit rapidement à la ruine de la domination grecque : dès 1071, Bari, la dernière possession byzantine, tombe aux mains des Normands; la Sicile est conquise par Roger; bientôt même Robert Guiscard, « par la grâce de Dieu et de saint Pierre, duc de Pouille et de Calabre », dirige une expédition contre Corfou et la côte grecque de l'Adriatique. Du moins les princes normands, dans le sud de l'Italie comme en Sicile, ne cherchèrent point d'abord à détruire l'hellénisme. Ils respectèrent les croyances et les usages des populations qu'ils avaient soumises. Leur but était même de devenir les maîtres de l'Empire, et Robert prenait fièrement les titres de « duc, roi, empereur ».

Les vassaux de l'Empire. — Si, sur toutes ses frontières, l'Empire cherche à maintenir ses possessions, à reconquérir les territoires perdus, il y est aidé par les États vassaux qu'une habile politique s'efforce de grouper autour de lui. Les princes et les États qui reconnaissent la souveraineté de l'empereur sont tenus envers lui à certaines obligations. Ils inscrivent son nom en tête des actes publics, lui paient un tribut ou lui fournissent des soldats, des vaisseaux; ils sont censés recevoir ses ordres. En revanche, Byzance leur assure sa protection. Les princes reçoivent, à leur avènement, l'investiture impériale; on leur attribue un titre, une fonction de cour. Ces conventions réciproques n'étaient pas toujours, il est vrai, scrupuleusement observées.

En Italie, les princes lombards de Capoue, de Salerne, sont d'ordinaire des alliés peu sûrs, sans cesse révoltés, plus disposés à conquérir qu'à protéger les possessions byzantines. Les villes commerçantes, qui ont des comptoirs dans l'Orient grec, qui y jouissent d'utiles privilèges, sont des clientes plus fidèles : telles les républiques de Naples, d'Amalfi, de Gaëte, mais surtout celle de Venise. Jusqu'à l'époque des croisades, les destinées de Venise sont attachées à celles de l'Empire. Elle lui fournit des troupes auxiliaires, surtout des flottes, qui l'aident à lutter contre les Sarrasins. Au VIIIe siècle déjà,

sommés par Pépin de se reconnaître sujets des Francs, les Vénitiens avaient répondu : « Nous voulons être les esclaves du Basileus des Romains, non les tiens. » Aussi Venise était-elle le grand entrepôt du commerce de l'Occident et de l'Orient. Avec les produits de l'Empire y pénétraient les mœurs byzantines : fiers de porter les titres honorifiques de consuls ou de protospathaires, les doges imitaient le costume, le cérémonial grec ; ils envoyaient leurs fils à Constantinople, et parfois obtenaient en mariage des princesses impériales. A Venise, la civilisation, les arts étaient tout imprégnés d'Orient.

Sur la côte opposée de l'Adriatique s'étendait la Dalmatie. Là s'élevaient des villes importantes et prospères, Raguse, Spalatro, Zara, où s'étaient conservées d'anciennes populations latines. Elles avaient constitué le *thème* de Dalmatie, puis, au VIIIe siècle, s'étaient affranchies ; mais, menacées par les Sarrasins du côté de la mer, par les Croates et les Serbes du côté de la terre, elles se rattachèrent bientôt à l'Empire. La Dalmatie ne figure pas cependant sur la liste des thèmes de Constantin Porphyrogénète. Basile II, plus tard, chargea Venise du protectorat des villes dalmates. A elle revenait la tâche de sauvegarder la navigation de l'Adriatique contre les pirates qui l'infestaient : Narentans, Croates, Sarrasins.

Si des côtes on passe à l'intérieur du pays, dans le triangle compris entre la Drave et le Danube au nord, l'Adriatique au sud-ouest, le Pinde à l'est, les Croates et les Serbes vivent dans une demi-indépendance. Ces deux peuples slaves se divisent en cantons qui ont leurs chefs particuliers, *joupan*, sous le commandement général d'un duc ou d'un roi. La Croatie est plus unie, le pouvoir y est plus stable, tandis que les révolutions et les troubles sont plus fréquents chez les Serbes. Les Croates sont redoutables : d'après Constantin Porphyrogénète, ils peuvent lever une armée de 100 000 fantassins et de 60 000 cavaliers ; ils ont une flotte. Établis dans l'Empire par Héraclius, Serbes et Croates sont vassaux de Byzance ; leurs chefs reçoivent de l'empereur les titres de patrices et de protospathaires. Aussi viennent-ils renforcer les armées grecques et sont-ils d'actifs auxiliaires dans les luttes contre la Bulgarie. Le con-

cours qu'ils prêtent à Byzance leur attire de terribles représailles : sous le règne de Léon VI, le tsar bulgare Siméon s'empare de la Serbie et détruit une partie de la population. Bientôt après, la Serbie se reforme sous la protection des empereurs et leur témoigne sa reconnaissance par sa fidélité. Ce ne fut qu'en 1040 qu'elle se souleva contre l'Empire.

Sur les rivages septentrionaux de la mer Noire, de l'embouchure du Danube au Caucase, avaient prospéré autrefois des colonies grecques puissantes et glorieuses : Olbia, Panticapée, Phanagorie, Tanaïs, etc. Ces postes avancés de la civilisation hellénique avaient succombé sous l'effort répété des invasions barbares qui venaient successivement battre leurs murs. Au xe siècle, une seule subsistait encore, Cherson en Crimée, isolée en pleine barbarie. Bien que Constantin Porphyrogénète parle du *thème* de Cherson, cette ville était plutôt vassale que sujette; ses habitants vivaient en république, ayant à leur tête un magistrat suprême, et le *stratège* qu'on leur envoyait de Constantinople n'avait guère auprès d'eux que le rôle d'un ambassadeur. Cherson, par sa position au milieu du monde barbare, par ses relations commerciales avec toutes ces peuplades, était précieuse pour l'Empire. Le prince russe Vladimir s'en empara en 988, mais ensuite la restitua.

En Asie, l'Empire byzantin compte aussi des vassaux : au nord, parmi les chefs des peuplades du Caucase; au sud, parmi les émirs arabes; mais les plus importants sont les rois et les princes d'Arménie. Placée entre l'empire byzantin d'une part, l'empire perse et plus tard l'empire arabe de l'autre, l'Arménie se trouvait fatalement mêlée à toutes leurs luttes. De là, entre elle et Byzance, des relations politiques et diplomatiques constantes. Les Pagratides étaient les plus puissants entre les princes arméniens; mais, dans la première moitié du ixe siècle, Sempad avait vu son pays envahi par les Arabes et était allé mourir dans un cachot de Bagdad (856). Son fils Aschod s'était soumis au khalife, qui le couronna roi; il acheta par un tribut l'indépendance relative de son pays. Avec Basile Ier, l'influence grecque pénétra de nouveau en Arménie, et Aschod dut demander à Byzance la confirmation de son pouvoir. Au xe siècle, les

empereurs soutiennent l'héritier des Pagratides, Aschod III (921-928); on lui donne des secours qui lui permettent de rétablir son autorité. Les empereurs s'efforçaient aussi de maintenir au rang de leurs vassaux les princes arméniens qui formaient, au-dessous du roi, une féodalité puissante. Ils agissaient de même en Ibérie ou Géorgie. A tous ces clients de Byzance on accordait des pensions, dont ils étaient fort avides, on prodiguait des titres : le roi d'Ibérie était *curopalate honoraire* du palais impérial; d'autres étaient *magistri*, patrices, protospathaires.

Pourtant il y avait, entre Byzance et l'Arménie, des causes graves de conflits, des dissentiments religieux. Les patriarches d'Arménie n'avaient point entièrement admis les décisions du concile de Chalcédoine (451). De là des querelles entre le rit grec et le rit arménien; elles amenaient des troubles politiques, des persécutions, même des guerres partielles. A la fin du xe siècle, Basile II chercha à diminuer l'indépendance de ces pays : les rois d'Arménie durent se reconnaître non plus vassaux, mais sujets. Enfin Constantin Monomaque (1042-1055) réunit l'Arménie à l'Empire. Ce fut une conquête malheureuse : indépendante, l'Arménie avait su résister aux invasions; devenue province impériale, obligée d'attendre le secours de Byzance, elle fut à leur merci. La lutte contre les Turcs contraignit l'Empire à en faire promptement l'expérience.

On voit quelle était l'utilité de ce système d'États vassaux : ils formaient, en avant des provinces impériales, comme une première ligne de défense, et, sur plusieurs points, ils amortissaient le choc de l'ennemi. Cette sage combinaison politique contribua au maintien de l'Empire; lorsqu'elle s'effondra, quand la situation de l'Arménie se modifia, quand Venise, la Serbie, prétendirent à une plus grande autonomie, une ère de décadence et de revers commença.

Relations avec l'Empire germanique et la papauté. — En Occident, l'Empire se heurtait à deux puissances qui dominaient tout le monde latin : la papauté, l'Empire germanique; l'une, affranchie de son autorité, pourvue de territoires à ses dépens, ne pouvait être à ses yeux qu'une rebelle;

l'autre, suscitée contre lui, ne pouvait être qu'une usurpatrice. Et cependant telle était leur influence qu'il fallait compter avec elles, tout en les détestant et en souhaitant leur perte. Ainsi s'explique, de ce côté, la politique de la cour de Byzance : si parfois, sous la contrainte des événements, elle parut céder, s'incliner devant les faits accomplis, négocier des alliances, jamais, au fond, elle n'oublia l'humiliation qui lui avait été infligée. Au IXe siècle, Basile Ier et l'empereur Louis II s'allient contre les Sarrasins, mais bientôt l'entente cesse. Une lettre de Louis II à Basile (871), conservée dans un chroniqueur italien, apprend que, cette fois encore, il s'agissait du titre de *Basileus* : « Que Votre Fraternité, écrit Louis, ne s'étonne point que nous prenions le titre d'empereur des Romains, non des Francs. Des Romains nous avons emprunté notre nom et notre dignité. Nous avons reçu le gouvernement de ce peuple et de cette ville, la mission de défendre et d'exalter cette mère de toutes les églises, qui a conféré à notre famille d'abord l'autorité royale, puis l'autorité impériale.... Par la rectitude de notre foi et notre orthodoxie nous avons mérité de recevoir le gouvernement de l'Empire romain; les Grecs ont cessé d'être empereurs des Romains par leurs mauvaises doctrines et leur esprit d'hérésie; ils ont abandonné non seulement la ville et le siège de l'Empire, mais la nation et la langue romaine même pour émigrer vers une autre ville, un autre pays, une autre nation. une autre langue. » Au siècle suivant, les démêlés ne sont pas moins vifs; nous avons vu l'insuccès de Liutprand, évêque de Crémone, envoyé à Constantinople par Otto Ier, en 968, pour demander la princesse Théophano [1]. Après la mort de Nicéphore Phocas, Théophano devint l'épouse du futur Otto II (972); mais ce mariage n'eut point pour conséquence de réconcilier les deux Empires. Otto II ne songeait qu'à enlever aux Grecs le sud de l'Italie. Plus tard, Henri II y tenta une autre expédition (1022), sans grand succès. Longtemps après, sous le règne de Henri VI, l'Empire germanique s'annexera l'Italie méridionale et la Sicile, devenues normandes, mais

1. Voir ci-dessus, chapitre XI.

jamais ne cessera l'hostilité entre les deux empires, les deux races. Elle éclatera dans toute son énergie à l'époque des croisades.

Avec la papauté les rapports, plus fréquents, ne sont pas moins difficiles. C'est en vain que les empereurs ont fait amende honorable et rétabli les images ; presque aussitôt s'engagent de nouveaux conflits, comme pour attester que l'union religieuse entre l'Orient et l'Occident est désormais impossible. Tandis que l'énergique Nicolas Ier (858-867) gouverne l'église latine, à Constantinople, Photius, intelligent, ambitieux, politique rusé autant que savant érudit, parvient à se substituer comme patriarche à Ignace, disgracié pour avoir refusé la communion au César Bardas (857). Si Photius réussit d'abord à corrompre les légats romains chargés d'une enquête sur son élection, Nicolas Ier prononça l'anathème contre lui au concile de Latran (863). L'empereur étant intervenu dans la querelle, le pape lui répond sans ménagements. Il rappelle ses nombreux prédécesseurs hérétiques ; il lui conteste le titre d'empereur des Romains. Michel III avait, paraît-il, traité la langue latine de barbare. « Cessez, lui écrit le pape de vous appeler empereur des Romains, puisque ces Romains ne sont pour vous que des Barbares. » Ailleurs il rejette les prétentions tant de fois soutenues par les évêques de Constantinople et, après avoir cité les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, il ajoute : « Quant aux évêques de Constantinople et de Jérusalem, on les appelle aussi patriarches, mais ils n'ont pas la même autorité. Aucun apôtre n'a institué l'église de Constantinople : le concile de Nicée n'en fait pas mention. C'est seulement parce qu'on nomme Constantinople la nouvelle Rome, et par un effet de la faveur des princes plus que de la raison, que l'évêque y a pris le titre de patriarche [1]. » La conversion des Bulgares, les missions de Cyrille et de Méthode avivèrent encore la lutte Nicolas Ier enleva à l'Orient la direction de cette propagande religieuse, car les Bulgares, ennemis des Grecs, se tournèrent naturellement vers Rome. Photius protesta avec violence, convoqua un

1. Comparer avec la théorie de Léon le Grand ; voir ci-dessus, chapitre v.

concile à Constantinople (867). Déjà étaient invoquées les dissidences entre l'Orient et l'Occident touchant la « procession » du Saint-Esprit [1] et certains points de discipline, comme le célibat des prêtres.

Lorsque Basile Ier s'empara du pouvoir, Ignace fut d'abord rétabli. Le nouvel empereur sacrifiait-il Photius au désir de se rapprocher de Rome, le punissait-il de lui avoir refusé la communion après le meurtre de Michel? Quoi qu'il en soit, la cour de Byzance fit amende honorable à Adrien II (867-872), le successeur de Nicolas Ier, et un nouveau concile, le huitième œcuménique, réuni à Constantinople, prononça l'anathème contre Photius et ses partisans (octobre 869-février 870). Immédiatement après cette assemblée, chargée de rétablir l'union, l'hostilité des deux églises éclata de nouveau. Les évêques d'Orient étaient blessés de l'intervention toute-puissante des légats du pape; Grecs et Latins se disputaient de nouveau la direction ecclésiastique des Bulgares. Leur roi, Boris, en 866, avait envoyé des ambassadeurs à Rome et s'était ainsi rattaché à l'église latine; Basile négocia bientôt avec les Bulgares pour substituer chez eux le clergé grec au clergé latin (870). Photius, rentré plus tard en grâce auprès de l'empereur, chercha également à se réconcilier avec le pape Jean VIII (872-882). Un nouveau concile (novembre 879-mars 880), réuni à Constantinople, le proclama patriarche; mais Photius, non content de cette victoire, ajouta aux actes le rejet du *Filioque* dans la formule du symbole et la reconnaissance de la primauté de l'église de Constantinople. La guerre recommença donc. Jean VIII prononça de nouveau l'anathème contre Photius, et Léon VI déposa le patriarche (886), qui mourut en 891.

Si l'entente parut momentanément rétablie, les défiances subsistaient. Au XIe siècle, s'engagea une lutte qui devait aboutir à une séparation définitive. Déjà, en 995, le patriarche Sisinnios avait renouvelé les attaques de Photius contre Rome. Son

1. L'église d'Espagne avait adopté, dès le Ve siècle, l'insertion de la formule *Filioque* dans le symbole de Nicée; l'église franque avait suivi cet exemple au VIIIe siècle.

successeur, Serge, avait rayé le nom du pape des diptyques de l'église de Constantinople. Au contraire, Basile II et le patriarche Eustathe négocièrent avec Rome, mais afin d'obtenir du pape Jean XIX « que l'église de Constantinople fût appelée œcuménique dans sa sphère (*in suo orbe*), de même que l'église de Rome était appelée œcuménique dans toute la chrétienté ». Enfin, en 1043, arriva au siège de Constantinople Michel Cérularius qui, déclarant la guerre, ferma les églises et les couvents latins de la capitale. Dans une lettre à Jean, évêque de Trani en Apulie, écrite d'accord avec Léon, archevêque d'Ochrida en Bulgarie, il énumérait tous ses griefs contre l'église latine : il lui reprochait l'usage du pain azyme pour l'Eucharistie, le jeûne du samedi pendant le carême, la permission de manger des animaux étouffés et non saignés. Il est vrai que l'empereur Constantin Monomaque et Cérularius entamèrent ensuite des négociations avec Léon IX, afin de rétablir la paix de l'Église; mais un des légats envoyés de Rome à Constantinople en 1054, le cardinal Humbert, eut le tort d'apporter dans les débats un ton agressif et sarcastique qui les blessa. Le patriarche usa de représailles et les rapports furent rompus. Le 16 juillet, les légats déposèrent sur l'autel de Sainte-Sophie une sentence d'excommunication contre Cérularius; quatre jours après, ils repartirent. Le patriarche riposta en excitant les esprits par des allégations, en partie fausses, contre l'église latine.

Dans ce conflit les torts avaient été réciproques; les conséquences en furent irréparables. Désormais le *schisme* était accompli et tous les efforts qui furent tentés dans la suite pour rétablir l'union échouèrent. Il ne faut point s'arrêter aux prétextes, en partie futiles, qui amenèrent cette séparation; derrière ces discussions se cachait un antagonisme profond d'esprit entre les églises grecque et latine. Il s'était manifesté de bonne heure et, de siècle en siècle, était devenu plus violent. L'Orient et l'Occident chrétiens, entre qui tant de causes de désunion existaient déjà, se considérèrent, à partir du XIe siècle, comme de mortels ennemis. On en vit bientôt la preuve lors des croisades, et ces expéditions, qui auraient pu assurer la

défense du monde chrétien contre le monde musulman, furent dirigées autant contre l'Empire grec que contre les infidèles. Les Latins affaiblirent et désorganisèrent la puissance qui aurait dû être leur alliée naturelle. Nulle cause n'eut une influence plus funeste sur les destinées de l'Empire byzantin, et la prise de Constantinople fut en partie la conséquence directe du schisme du XIe siècle.

III. — Organisation de l'Empire.

L'empereur et la cour. — Si, pendant toute cette période, l'Empire grec manifeste au dehors, souvent avec succès, son activité et sa force, au dedans il est régi par une administration savante et compliquée. Il n'est point facile de tracer un tableau de cette organisation. Peut-être des questions très importantes, telles que celle des impôts, ne seront-elles jamais bien connues. Toutefois le principe même du gouvernement, le rôle des principaux fonctionnaires, les règles de l'administration locale peuvent être assez nettement déterminés.

L'empereur est un monarque absolu, dont rien légalement ne limite le pouvoir. Il porte officiellement les titres d'*Autocrate*, *Basileus*, *Despotès*. Tout, dans sa vie, dans ses rapports avec l'humanité, est calculé pour fortifier cette idée de respect et d'admiration qui doit s'attacher à sa personne. Ce n'est point un simple mortel, mais un être saint dont les moindres mouvements, les moindres actes doivent avoir un caractère de majesté qui frappe les imaginations. Sa demeure est le Palais Sacré. Son existence est une continuelle et solennelle représentation, où les fonctionnaires, les grands, les *factions* du cirque, le peuple jouent le rôle de comparses. Le cérémonial détermine chaque détail de la mise en scène, quels vêtements l'empereur doit mettre selon les circonstances, comment il reçoit, comment il sort, quelles acclamations on doit pousser sur son passage; l'enthousiasme même est soumis à des for-

mules et le peuple ne peut exprimer sa joie que selon les règles. Est-on admis devant l'empereur, on doit se prosterner et baiser ses genoux. A des jours déterminés, il sort pour aller visiter telle ou telle église; dès la veille, les hérauts annoncent par la ville ce grand événement; on nettoie les rues, on les jonche de fleurs et de parfums. A l'heure dite, hauts dignitaires, fonctionnaires, gardes se réunissent au palais; les chambellans pénètrent dans le sanctuaire impérial; ils revêtent d'un éblouissant costume d'apparat la personne sacrée. Enfin le *Basileus* apparaît, précédé de l'immense cortège que forme sa cour défilant par ordre hiérarchique. Sur son passage retentit la litanie des souhaits officiels. Les jeux du cirque, dont la vogue se maintint jusqu'au XIIe siècle, se rattachent encore à l'étiquette impériale. L'hippodrome fait pour ainsi dire partie du palais, et l'empereur s'y rend sans sortir de chez lui. Les deux grandes *factions* des Verts et des Bleus sont des corporations officielles (*démoi*), ayant leurs biens, leurs revenus, figurant dans les cérémonies impériales. Leurs chefs, qui portent les noms de *démocrate*, *démarque*, sont des fonctionnaires. Les empereurs de la maison macédonienne, plus sages que ceux du VIe et du VIIe siècle, évitent d'affirmer pour l'une des factions une faveur qui transformerait l'autre en parti d'opposition et deviendrait une cause d'émeutes.

Il faut lire l'ouvrage de Constantin Porphyrogénète sur *Les Cérémonies de la cour*, pour comprendre à quel point était poussée cette manie d'étiquette fastueuse et puérile. On redoublait de luxe lorsqu'on voulait frapper les yeux et les esprits des ambassadeurs étrangers. Liutprand, dans son *Antapodosis*, a raconté la réception qui lui fut faite en 948, quand il fut envoyé à Constantinople par le roi Bérenger. Près du trône de l'empereur, deux lions dorés rugissent et remuent la queue; sur un arbre doré chantent des oiseaux dorés. De pareils prodiges devaient émerveiller des envoyés bulgares ou russes. Liutprand prétend qu'il ne s'y laissa point prendre. Quand il *adora* l'empereur, il le vit s'élever en l'air sur son trône, reparaître tout à coup avec d'autres vêtements, sans qu'on pût découvrir comment s'opéraient ces changements à vue. L'étiquette byzantine

aimait de pareils trucs, et le rôle des machinistes était grand dans ces féeries impériales.

C'était là, il faut le dire, le côté misérable et ridicule de la monarchie byzantine. Ce cérémonial monotone et coûteux n'a jamais prévenu une révolution, ni consolidé le pouvoir d'un empereur. S'il pouvait amuser les badauds ou étonner les Barbares, personne à Constantinople n'en était dupe. L'esprit populaire même était habitué à dépouiller l'idole officielle de tout ce vain éclat et à chercher ce que valait réellement le personnage impérial.

L'administration centrale : sénat; noblesse administrative. — A Constantinople, autour de l'empereur, se groupe toute une administration centrale subdivisée en nombreux services. Les dignitaires qui la composent sont classés d'après les règles d'une hiérarchie minutieuse : beaucoup ont à la fois des fonctions de cour et des fonctions de gouvernement[1].

Le *logothète du Drome ou de la Course*, d'abord préposé aux postes, est devenu le *grand-logothète*. Il dirige l'administration financière et l'administration civile; il a sous ses ordres toute une légion de *logothètes* d'ordre inférieur chargés des divers services : trésor privé de l'empereur, postes, etc. A ses fonctions de grand-trésorier il joint celles de grand-chancelier : il est chargé de la correspondance officielle, des *chrysobulles* (bulles à sceau d'or). Le *protovestiaire* est le grand-maître des cérémonies et l'administrateur du palais; il préside aux audiences publiques et privées; autrefois, ces attributions appartenaient au *curopalate*, dont la dignité subsista, mais ne fut qu'un titre honorifique. Le *grand-primicier* a l'office de grand-chambellan. A la tête de l'armée est placé le *grand-domestique*, ce mot de domestique ayant, dans la langue administrative de cette époque, le sens de chef, commandant, quand il s'applique à une fonction militaire. Après lui, le *protostrator*, grand-écuyer impérial, a en quelque sorte la lieutenance générale des armées. Le *grand-stratopédarque* dirige le service de l'intendance; le *connétable* commande les auxiliaires francs. Le *grand-drongaire de*

1. Comparer les titres et les fonctions à ceux décrits ci-dessus, chapitres I et IV.

la veille, chargé de la garde du camp en temps de guerre, assure la police du palais. La marine est sous les ordres du *mégaduc* ou *grand-duc* (cette dignité n'apparaît qu'après le xe siècle), après qui vient le *grand-drongaire de la flotte*. Au-dessous de ces grands personnages, qui forment le *consistoire* ou conseil de l'empereur, s'échelonne une multitude d'autres fonctionnaires rattachés également à la cour et qui remplissent le palais et les bureaux.

En sa qualité de juge suprême, l'empereur reçoit à son tribunal impérial, composé de hauts fonctionnaires, les appels des diverses juridictions. Il en a la présidence, qui revient en son absence à l'*éparque*, puis, après le milieu du xie siècle, au *drongaire de la veille*. Les suppliques qui lui sont adressées sont examinées d'abord par les douze *juges du velum* ou *de l'hippodrome*, investis aussi d'une juridiction particulière. L'administration judiciaire de Constantinople relève de l'*éparque*, auquel ici encore se substitue le drongaire de la veille; du *questeur*, dont les attributions s'effacent à partir du milieu du xie siècle. Au-dessous viennent les tribunaux des *préteurs*, du *parathalassite* (juridiction maritime), des *juges des régions*.

Le sénat subsiste. Il s'est maintenu jusqu'aux derniers jours de l'Empire, et, lors du siège de Constantinople, en 1453, ce fut encore au milieu du sénat que Constantin Dragasès reçut les ambassadeurs de Mohammed II. Les renseignements qu'on possède sur ce corps sont fort vagues; vraisemblablement il se recrutait dans les hautes classes de l'administration. Si Léon VI lui avait enlevé le pouvoir législatif, cependant les lois les plus importantes lui étaient encore soumises. En droit, il juge les crimes politiques, les conspirations, les causes des grands personnages, de ses membres. Parfois il délibère sur les négociations avec l'étranger et sur les guerres. Il intervient dans l'élection du patriarche et dans les affaires religieuses; il prend part aux élections impériales, ou tout au moins les confirme. Son crédit est assez grand pour qu'il puisse compromettre le pouvoir des empereurs auxquels il est hostile. Aussi un récent historien du sénat après Dioclétien a-t-il pu dire que « peut-être

il avait joué dans la réalité un rôle plus considérable que les textes ne le laissent entrevoir ». (Lécrivain.)

Au-dessous du sénat s'étend l'*ordre sénatorial*, qui se compose des principaux fonctionnaires en activité ou en retraite, de leurs descendants, de la noblesse provinciale, recrutée d'après les mêmes principes. Les membres de cette aristocratie administrative et héréditaire sont nombreux (beaucoup plus de dix mille, d'après un document) Ils jouissent de certains privilèges, ne relèvent que de la juridiction du sénat ou de l'empereur. Ils sont répartis du reste en diverses classes; car une hiérarchie, non moins minutieuse que l'étiquette impériale, pèse sur toute la société byzantine. Au-dessous de l'empereur on rencontre parfois le *césar*; le titre de *despotès* n'est accordé qu'à des membres de la famille impériale ou à des princes vassaux; ceux de *nobilissimes*, *sébastes*, *pansébastes*, *protosébastes*, etc., sont également réservés à la famille impériale ou à de très hauts personnages. Puis viennent les *patrices*, *protospathaires*, *spathaires*, *spatharocandidats*, *cubiculaires*, *spatharocubiculaires*, *comtes*, *proconsuls*, *consuls*, etc., titres honorifiques qui servent à classer les fonctionnaires. Les protospathaires, spathaires, spatharocandidats sont des gardes du corps honoraires de l'empereur : comme une sorte de « Légion d'honneur », selon la comparaison d'un savant contemporain.

L'administration provinciale : les thèmes. — L'Empire byzantin avait conservé d'abord le système de divisions qu'on trouve dans la *Notitia dignitatum*, au commencement du ve siècle : diocèses, provinces, cités [1]. Ces divisions avaient un caractère civil, car les empereurs du IVe siècle s'étaient attachés à séparer les pouvoirs civils et les pouvoirs militaires auparavant confondus. Cette organisation amenant des conflits entre les autorités civiles et militaires, Justinien la jugea mauvaise et commença, pour certaines provinces, à réunir dans les mêmes mains les attributions civiles, militaires, financières. Ses successeurs adoptèrent cette politique. Au VIIIe siècle, sous Constantin Pogonat, s'introduisit l'organisation de l'Empire

1. Voir ci-dessus, chapitres I et IV.

en *thèmes*, dont on trouve le tableau, moins net qu'on ne le désirerait, dans les écrits de Constantin Porphyrogénète

La division en *thèmes* a un caractère militaire, ce mot s'appliquant tout ensemble à la province et au corps de troupes qui la garde. Les thèmes sont gouvernés par des *stratèges*, à la fois généraux et gouverneurs, investis de pouvoirs considérables et qui correspondent directement avec l'empereur. Le nombre et les limites de ces circonscriptions ont varié selon les époques. Dans son livre *Des Thèmes*, Constantin Porphyrogénète en compte douze en Occident, dix-sept en Orient.

Ces thèmes se subdivisent en *turmæ*, qui se subdivisent elles-mêmes en *vexilla* ou *bandi*. Le *turmarque* est un fonctionnaire civil et militaire, subordonné au stratège. Pour quelques thèmes l'expression de stratège est remplacée par d'autres : comte de l'Opsikion, domestique des Optimates, *catépan* ou *catapan*. Certains pays, du reste, ont une organisation spéciale et ne forment pas de thèmes : la Bulgarie, conquise par Basile II, est administrée par des *ducs* ou *pronoètes*. On trouve aussi des ducs à Antioche, reprise en 969, à Édesse, c'est-à-dire dans des villes et territoires militaires de la frontière. Aussi a-t-on comparé ces ducs byzantins avec les margraves ou comtes des *marches* de l'Occident.

Les stratèges n'ont pas tous la même importance. Ils sont répartis en plusieurs classes que distingue le chiffre des traitements (le plus élevé paraît correspondre à 200 000 francs de notre monnaie). Certains n'en reçoivent même pas ou se paient sur les revenus de leur thème. La durée des fonctions n'est, semble-t-il, soumise à aucune autre règle que la volonté de l'empereur, qui nomme tantôt des stratèges en titre, tantôt de simples délégués.

A côté du stratège se groupe son état-major : le *domestique du thème* est comme son lieutenant; le *chartulaire du thème* remplit les fonctions d'intendant militaire et relève à la fois du stratège et du *logothète du militaire* à Constantinople; le *comte de la tente* surveille le service du quartier général; dans les thèmes maritimes on trouve un *drongaire de la flotte*. Puis viennent de nombreux fonctionnaires de second rang : les *tur-*

marques, les *drongaires* (qui commandent ordinairement à mille hommes), les *comtes*, les *centarques*, les *castrophylaques* ou *clisurarques* (commandants de places), etc. Dans l'ordre civil, les comtes des aqueducs, les inspecteurs des mines, les directeurs des manufactures impériales, les curateurs des palais et des domaines de l'empereur, les *commerciaires*, chargés de percevoir les impôts sur le commerce et l'agriculture, etc. En outre, dans chaque thème existe un fonctionnaire qui n'appartient pas aux premières classes de la noblesse administrative, mais dont les attributions sont fort étendues : c'est le *protonotaire du thème*. Indépendant, semble-t-il, du stratège, il relève du *chartulaire du sacellum*, grand-trésorier de l'empire ; il est chargé des finances, perçoit probablement la plupart des impôts, surveille les dépenses, fournit les vivres à l'armée. Souvent il a aussi le titre de *juge du thème* et, par suite, est investi du pouvoir judiciaire.

La féodalité dans l'Empire grec : grands propriétaires. — Le pouvoir central se heurte, dans les provinces, à l'influence prépondérante des grands propriétaires. En Orient comme en Occident, une puissante aristocratie terrienne se forme aux dépens de la classe des hommes libres et des petits propriétaires. Toutetois, dans l'Empire byzantin, quelques-uns des caractères essentiels de la féodalité latine lui manquent.

On appelait ces grands propriétaires *archontes*, *phylarques* (chefs de tribu), *dynates* (puissants). Quand les Francs s'établirent plus tard dans le Péloponèse, ils y reconnurent des seigneurs, des sires ; et cette oligarchie orientale, après avoir d'abord lutté contre les barons latins, s'entendit avec eux pour opprimer les petits propriétaires.

Ces *dynates* étendaient leurs domaines, tantôt en achetant les terres des petits cultivateurs, tantôt en les usurpant violemment. Souvent ceux-ci, pour obtenir leur patronat, se *recommandaient* à eux, devenaient simples usufruitiers. Les puissants arrivaient ainsi à posséder des cantons, même des provinces presque entières. Les fonctionnaires, les chefs militaires, que les *Novelles* comptent d'ailleurs parmi les *dynates*, faisaient parfois cause commune avec ces usurpateurs. Le pouvoir impé-

rial, inquiet, voulut protéger les petits propriétaires. Basile Ier, craignant qu'ils ne fussent effrayés par les frais des procès à soutenir avec les puissants, créa des revenus pour y subvenir en partie. Des *Novelles* de 922, renouvelées dans la suite, défendirent aux riches l'acquisition des biens des pauvres et des militaires dans des communes où ils n'avaient pas eux-mêmes des propriétés. Comme cette prohibition n'était pas observée, Constantin VII prit, en 947, des mesures très sévères. Il décida que les puissants, qui, depuis son avènement, avaient continué, malgré les lois, à acheter les biens de petits cultivateurs, en seraient expulsés sans indemnité. Nicéphore Phocas, Basile II s'occupent encore de lutter contre ces envahissements.

Parmi les puissants qui compromettaient ainsi l'existence de la petite propriété, il faut mettre au premier rang les églises et les monastères, ces derniers surtout, qui s'emparaient à la fois de la terre et du cultivateur. Au xe siècle, Romain Lécapène, dans une *Novelle* de 934, défend au paysan qui se fait moine de donner sa propriété au couvent. Nicéphore Phocas, reprenant les traditions des empereurs iconoclastes, publia deux *Novelles*, dont l'une prohibait la construction de nouveaux monastères, l'autre l'acquisition par les églises de nouveaux immeubles : « Les moines, dit-il, ne possèdent aucune des vertus évangéliques; ils ne songent sans cesse qu'à acquérir de nouveaux biens terrestres. » Ce langage frappe d'autant plus que Nicéphore était dévot : avant de devenir empereur il avait été l'ami de saint Athanase, qui contribua tant à fonder dans la péninsule de l'Athos cette étrange république monacale qui y a survécu à l'Empire. Jean Zimiscès prit des mesures analogues. Ces tentatives furent vaines. Basile II revint à l'ancien droit.

La diplomatie. — Pour négocier avec les ennemis de l'Empire et les diviser, pour retenir les vassaux dans l'obéissance, Byzance avait besoin d'une diplomatie avisée, dressée à tout observer. Elle se recrutait parmi les fonctionnaires de la cour, mais sans qu'il soit question, dans les documents, d'une organisation administrative spéciale, d'un corps diplomatique. Quand on envoyait des ambassadeurs à l'étranger, on leur demandait d'exposer la conduite qu'ils comptaient suivre, on

leur donnait des instructions. Dans son traité sur *l'Administration de l'Empire*, Constantin Porphyrogénète indique souvent comment les envoyés grecs doivent s'y prendre avec chaque peuple. Au reste nul scrupule : l'intrigue, le mensonge, la trahison sont armes légitimes. La diplomatie vénitienne dérive de la diplomatie byzantine, et c'est sur ce modèle que s'est formée toute la diplomatie italienne de la Renaissance.

Byzance était sans cesse visitée par des ambassadeurs venus de tous pays. On les accueillait avec beaucoup de courtoisie, mais encore plus de défiance, et, sous couleur d'hospitalité, on les soumettait à une véritable détention. Leurs allées, leurs venues, leurs relations étaient surveillées. On ne leur montrait que ce qui pouvait les éblouir, les convaincre de la puissance et de la richesse de l'Empire.

La politique extérieure de Byzance n'abandonnait en théorie aucune de ses anciennes prétentions. Pour elle, l'Empire romain existait toujours et avec les mêmes frontières. Au xe siècle, Constantin Porphyrogénète écrit encore que Rome, bien que gouvernée par le pape, relève de Constantinople et que l'empereur est maître de la Méditerranée jusqu'aux colonnes d'Hercule. Pour affirmer cette suprématie on avait recours à des artifices parfois puérils : on maintenait les noms des *thèmes* de Sicile et de Langobardie, auxquels ne correspondaient plus de possessions réelles; on faisait largesse des titres de dignités byzantines. L'histoire prouve cependant que ces fictions n'étaient pas sans valeur : en Occident, les rois germains avaient autrefois recherché ces titres honorifiques qui légitimaient leur autorité aux yeux des anciennes populations; en Orient, plus d'un prince slave, russe, arménien, turc, arabe, était flatté d'occuper un rang dans la hiérarchie impériale.

L'armée. — Les armées byzantines ont soutenu bien des guerres, remporté bien des victoires; on comprend que leur organisation ait préoccupé vivement les empereurs.

Ces armées ont un grave défaut : elles se composent en grande partie de mercenaires. Il ne faudrait pas croire qu'il n'y entrât que des soldats recrutés à l'étranger, mais l'impôt du sang ne

frappait pas toutes les parties de l'Empire; il n'y avait ni service obligatoire ni tirage au sort. On distinguait une classe civile et une classe militaire

Pour recruter la classe militaire, il avait fallu lui assurer des avantages : de là l'institution des fiefs militaires. L'État concédait des terres (*stratiôtica ktêmata*) à des bénéficiaires qui s'engageaient, en retour, à servir dans les armées. La plupart du temps, ces bénéficiaires n'étaient pas de race grecque : c'étaient des colons slaves, arabes, arméniens, mais sujets de l'empereur.

De nombreuses *Novelles* du xe siècle règlent la condition de ces terres, qu'on appelle souvent « terres impériales ». Elles avaient une valeur déterminée et pouvaient être retirées à ceux qui n'observaient pas fidèlement le contrat; elles étaient inscrites sur des registres particuliers, les *registres militaires* : dès lors elles devenaient inaliénables, et le fisc même ne pouvait les saisir. Elles se transmettaient par héritage, mais continuaient à être soumises à l'impôt du sang. De même, on ne pouvait les acquérir qu'à la condition de satisfaire aux obligations qui y étaient attachées. Il était interdit aux grands propriétaires, aux clercs, aux fonctionnaires, de les acheter. On ne connaît pas le nombre de ces fiefs d'une façon précise; certains *thèmes*, parmi les plus importants, devaient compter 4000 de ces tenanciers militaires, d'autres 2000 environ. Cette organisation présente des analogies avec le système féodal de l'Occident; les Latins en furent frappés, au xiiie siècle, et considérèrent ces tenanciers comme des nobles. Il y avait cependant, entre eux et les barons latins, cette différence essentielle qu'ils relevaient directement de l'empereur. On ne trouvait pas en Orient cette hiérarchie de suzerains et de vassaux qui enlevait à un roi de France une grande partie de son pouvoir et des forces militaires du royaume. Comme le remarque le plus savant historien du droit byzantin, Zachariæ de Lingenthal, « l'esprit oriental ne se prêtant pas à l'idée de la loi féodale, réciproque et héréditaire, l'institution du fief n'a pas pu prendre dans ces pays de racines profondes. »

L'institution des bénéfices militaires existait déjà dans l'an-

cien Empire. Les souverains byzantins reprirent de bonne heure cette tradition. Le *thème* Optimate, en Asie, tire son nom des soldats goths d'élite (*optati* ou *optimates*), qui y avaient reçu autrefois des bénéfices militaires. Justinien transporte des Bulgares comme tenanciers militaires dans l'Arménie et le Lazique (530). Constantin Pogonat répartit 25 000 Mardaïtes du Liban en diverses provinces. Justinien II transplante en Asie Mineure 30 000 Slaves (687). Théophile (829-842) établit 14 000 Turcs en Macédoine et 30 000 Perses en divers *thèmes*. Constantin Porphyrogénète, dans son livre *Des Cérémonies*, règle l'admission des prisonniers arabes comme colons militaires; quand ils auront reçu le baptême, on leur accordera des terres, une indemnité pour s'établir; on facilitera leur mariage avec des femmes du pays; mais ils s'engageront au service militaire.

Presque toutes les nationalités étaient donc représentées dans les armées byzantines; les empereurs ne s'en préoccupaient pas, et volontiers laissaient arriver les étrangers aux plus hautes charges militaires. Parmi les généraux illustres du IXe, du Xe, du XIe siècle, plus d'un n'était pas de sang grec. Il y avait surtout des Arméniens et des Slaves, et aussi des Turcs et des Arabes. Les empereurs s'attachaient à donner à ces armées la science militaire; ils se faisaient eux-mêmes instructeurs, rédigeaient des manuels de tactique : Maurice, Léon VI, Constantin VII, Nicéphore Phocas en ont composé. Les Byzantins avaient des engins perfectionnés, des secrets redoutés, tels que le feu grégeois. Ils étaient très réputés dans l'art d'attaquer et de défendre les places fortes; leur architecture militaire devait exercer plus tard de l'influence sur celle des Croisés. L'Empire eut de grands hommes de guerre, dont quelques-uns arrivèrent au trône. Dans certaines familles, les talents militaires étaient héréditaires : tels furent les Phocas, les Curcuas, les Doucas, les Bryenne, les Comnène, etc. Malheureusement, entre ces généraux, les rivalités étaient fréquentes et les empereurs ne les évitaient pas assez, afin de pouvoir les opposer les uns aux autres. Plus d'une défaite fut la conséquence de ces dissentiments. En outre, on avait grand'peine à maintenir la discipline, à empêcher les pilleries. Les empereurs devaient

s'assurer par des dons la fidélité souvent douteuse des soldats.

Les corps de troupes étaient répartis dans les *thèmes* sous le commandement des stratèges. Lorsqu'on réunissait toutes les forces de l'Orient ou toutes celles de l'Occident sous un seul chef, on l'appelait *domestique* ou *archégète* ou *stratilate* d'Orient, d'Occident. En dehors de ces armées, cantonnées dans les *thèmes*, la garde impériale, à Constantinople, formait un corps d'élite en quatre cohortes : les *excubiteurs*, les *hicanates*, les *numeri*, les *scholæ*. Elle comprenait aussi des étrangers de toute provenance (Perses, Khazars, Normands, Anglais, Hongrois, Sarrasins, etc.), divisés en trois *hétairies*, sous le commandement du *grand-hétériarque*. Certains corps avaient des chefs spéciaux: le *connétable* pour les Francs, l'*acolyte* pour les Varègues.

Ibn-Khordadbeh, au xe siècle, évalue à 120 000 hommes les forces byzantines. En général, les armées qu'on voit figurer dans les campagnes comptent de 30 000 à 45 000 hommes. Constantin Porphyrogénète a conservé les états détaillés de diverses expéditions. On voit qu'on n'appelait chaque fois que les troupes de certains *thèmes*. Ainsi, pour reprendre la Crète aux Arabes, en 902, Léon VI avait demandé des contingents aux stratèges des Cibyrrhéotes, de Samos, de la mer Égée. Ces troupes, auxquelles on joignit 700 Russes, s'élevaient à 28 300 soldats. On avait pris en outre, dans divers thèmes, 6037 cavaliers. Quant aux renseignements qu'on possède sur l'organisation de la marine militaire, ils ont été encore trop peu étudiés pour qu'on se permette aucune conclusion précise.

Les empereurs considéraient comme un de leurs plus sûrs moyens de défense le célèbre feu grégeois. Constantin VII, dans son livre sur *l'Administration de l'Empire*, expose longuement avec quel soin il faut en garder le secret. Si des peuples étrangers en font la demande, on leur répondra qu'un ange en a révélé la composition au premier empereur chrétien, saint Constantin, avec défense de la divulguer. Ce sont de ces façons d'éconduire poliment les gens où excellait la diplomatie byzantine. Dans un autre chapitre du même ouvrage l'empereur écrivain [1] raconte

1. La même version se trouve déjà dans Théophane, chroniqueur du ixe siècle. Il rapporte l'invention à la quatrième année de Constantin Pogonat.

qu'un certain Callinique, de la ville d'Hiérapolis, apprit, sous le règne de Constantin Pogonat, à préparer le feu grégeois. On le lançait avec des siphons attachés à la proue des navires ou dans des grenades en terre cuite. Les renseignements que quelques écrivains byzantins donnent sur la composition du feu grégeois, les recherches faites à ce sujet par les savants modernes ont prouvé qu'il s'agissait d'un mélange de salpêtre, de soufre, de charbon et de matières résineuses.

IV. — La civilisation byzantine.

Prospérité de l'Empire : le commerce. — Du milieu du IX[e] siècle au milieu du XI[e], l'Empire byzantin atteint, on l'a vu, à son plus haut degré de prospérité. Constantinople était alors, de l'aveu de tous, la première cité du monde. Depuis, la ville byzantine a malheureusement presque tout entière disparu : une partie de l'enceinte, quelques églises transformées en mosquées, comme Sainte-Sophie, subsistent seules. Pour se faire quelque idée de son étendue, du nombre des édifices répartis dans les quatorze régions dont elle se composait, il faut recourir aux textes. Du Cange, dans sa *Constantinopolis christiana* (XVII[e] siècle), a essayé de reconstituer la topographie de la ville, que de nouvelles recherches ont, sur certains points, complétée. On ne saurait entrer ici dans ces détails; mais il importe de faire observer que des institutions que nous croyons propres à nos villes modernes fonctionnaient déjà à Constantinople. Tel était par exemple le service de l'assistance publique, qui comprenait un grand nombre d'hospices, d'orphelinats, d'écoles, sous la direction du *grand-orphanotrophe*. Quand les étrangers arrivaient à Constantinople, les palais impériaux qui s'étendaient sur des quartiers entiers, les églises étincelantes de l'éclat des mosaïques, de l'or, de l'argent, les places et les rues décorées des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, les plongeaient dans une admiration naïve. Aucune analyse ne vaut leur témoignage direct. Le Juif

Benjamin de Tudèle, qui parcourut le monde au XII[e] siècle, écrit : « Les marchands viennent à Constantinople de tous côtés, de Babylone, de Sinéar, de la Médie, de la Perse, de tout le royaume d'Égypte, de la terre de Chanaan, du royaume de Russie, de la Hongrie, de la Patzinacie [1], de la Bulgarie, de la Lombardie et de l'Espagne. La ville est fort peuplée, à cause de la foule des marchands : en sorte qu'il n'y a point de cité au monde qui puisse lui être comparée, sauf Bagdad. » — « Il n'y a aucun temple dans l'univers où l'on trouve autant de richesses que dans celui-là », dit-il à propos de Sainte-Sophie. Et s'il mentionne les jeux de l'Hippodrome : « On ne voit point de tel spectacle dans tout le monde. » Lui, d'ordinaire d'une déplorable sécheresse, se laisse aller à un véritable dithyrambe lorsqu'il évoque le souvenir des richesses de Constantinople : « C'est au palais (il s'agit du palais impérial des Blachernes) qu'on apporte tous les ans les tributs de toute la Grèce. Les tours en sont remplies d'habits de soie, de pourpre et d'or. On ne voit nulle part ailleurs dans le monde de tels édifices ni de si grandes richesses. On dit même que le tribut de la seule ville de Constantinople monte à 20 000 florins d'or par jour, tant de ce qui provient des impôts sur les boutiques, sur les hôtelleries et sur les places des marchés, que de ceux que paient les marchands qui y abondent de tous côtés par terre et par mer. Les Grecs, habitants du pays, sont très riches en or et en pierreries ; ils vont habillés de vêtements de soie garnis de franges d'or et d'ouvrages de broderie ; à les voir dans cet équipage, montés sur leurs chevaux, on dirait que ce sont autant d'enfants de rois. Le pays est fort vaste, abondant en pain, en viande et en toutes sortes de denrées. Personne, dans toute la terre, ne les égale en richesse. »

Quand les Latins de la quatrième croisade arrivent devant Constantinople, leur étonnement se mêle de crainte : « Or pouvez savoir, dit Villehardouin, que moult esgardèrent Constantinople cil qui onques mais ne l'avaient vue. Ils ne pouvaient mie croire que si riche ville pust être en tout le monde,

1. Pays des Petchénègues.

quand ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont elle était close tout autour à la ronde, et ces riches palais et ces hautes églises, dont il y avait tant que nul ne le peut croire s'il ne le voit à l'œil, et la longueur et la largeur de la ville qui de toutes les autres était souveraine. »

Après Constantinople venait Salonique, où affluaient aussi les marchands de toutes les nations, surtout à l'époque de la fête de saint Démétrius, le patron de la ville. L'industrie y était développée; les lettres, les arts y étaient en honneur. Cité guerrière en même temps que commerçante, elle formait dans ces régions le centre de résistance aux Barbares. Plus au sud, les villes riches et industrieuses se multipliaient : Thèbes, Corinthe, Patras avaient des manufactures de soie et autres tissus. Athènes n'était pas alors obscure et à demi déserte, ainsi qu'on l'a quelquefois avancé. Ses écoles étaient célèbres. Sous le règne de Basile II, un roi de Géorgie y envoyait chaque année vingt jeunes gens de son royaume faire leurs études; quelques textes parlent même d'étudiants d'Angleterre, de Paris, qui viennent y compléter leur instruction.

Avec tous les peuples qui l'entourent l'Empire byzantin est en relations commerciales. De Damas, d'Alep, il reçoit les marchandises de l'Extrême-Orient. Lorsque les Grecs reprirent Antioche, un traité fut conclu avec le prince d'Alep (969 ou 970). La liberté de trafic pour les caravanes et les marchands grecs y est stipulée, et on y voit que, si Antioche recevait des articles d'Orient, qui de là passaient en Occident, en revanche des articles de l'industrie byzantine, notamment des étoffes, étaient exportés sur le territoire arabe. Au nord, Trébizonde avait beaucoup d'importance comme entrepôt du commerce du Levant : « Trébizonde, écrit au xe siècle le géographe arabe Istakhri, est la ville frontière des Grecs; nos marchands y vont tous : toutes les étoffes de fabrication grecque, tous les brocarts qui sont importés chez nous passent par Trébizonde. » Arze, qui fut détruite en 1049 par les Turcs Seldjoukides, était aussi un centre d'échanges important. Après sa ruine, les marchands émigrèrent à l'ancienne Théodosiopolis, qui devint Erzeroum (Arzen-Roum, *Arx Romanorum*). D'un autre côté,

les marchands grecs étaient en relations suivies avec Alexandrie. Au commencement du IXe siècle, Léon V avait interdit aux Grecs de se rendre en Égypte et en Syrie; mais une prohibition de ce genre ne pouvait être observée. Les marchandises orientales, épices de l'Inde, aromates, pierres précieuses, tissus de soie arabes, affluaient donc à Constantinople, à Salonique, à Cherson, pour se répandre de là dans l'Empire et chez les peuples voisins.

Vers le nord, les plus anciens chroniqueurs russes parlent d'une route de Constantinople à la Baltique, qui avait son point de départ sur la mer Noire, à l'embouchure du Dniéper, pour se terminer à l'embouchure de la Néva, après avoir passé par les grandes villes de Kiev et Novgorod. Elle était fréquentée moins par les marchands grecs que par les Scandinaves et les Russes. Les marchands russes arrivaient nombreux à Constantinople, mais ils y étaient fort surveillés; ils devaient habiter un quartier en dehors de la ville et on ne les y laissait point séjourner pendant l'hiver. Ils amenaient des fourrures, du miel, de la cire, des esclaves, et remportaient des étoffes de soie, des brocarts d'or et d'argent, du vin. En Allemagne, les produits byzantins ne parvenaient, semble-t-il, que par des intermédiaires : Venise, les Slaves, les Bulgares. Des marchands bulgares étaient établis à Constantinople. Pour satisfaire la jalousie des marchands grecs, on voulut les obliger à transporter leurs comptoirs à Salonique. Ce fut la cause de la guerre entre Léon VI et le tsar Siméon. En France, les articles byzantins, fort recherchés, arrivaient par l'intermédiaire des Italiens. Plusieurs villes italiennes faisaient un commerce actif avec l'Orient : Bari, Amalfi, Venise. Les Génois et les Pisans n'avaient pas encore, avant les croisades, de relations commerciales avec la Grèce.

On a reproché aux empereurs de n'avoir pas compris « l'avantage d'une large politique commerciale ». Ils ont adopté, en effet, certaines mesures restrictives. Les *commerciaires* ou douaniers byzantins ne laissaient pénétrer dans l'Empire les marchandises étrangères qu'après les avoir visitées, sondées minutieusement; la *bulle* de plomb qu'ils attachaient aux

ballots indiquait que les droits d'entrée avaient été payés. La sortie des produits grecs était également surveillée. Les tissus de luxe étaient le principal objet d'exportation en Occident; or les empereurs refusaient de laisser sortir les plus belles étoffes exécutées dans les manufactures impériales : ils les réservaient pour le palais, pour Sainte-Sophie ou pour les dons magnifiques qu'ils faisaient aux rois étrangers. On les a blâmés encore d'avoir trop abandonné le commerce à des étrangers, surtout à des Italiens, et d'avoir frappé les marchandises exportées de droits excessifs, qu'on évalue à 10 pour 100. Il ne faut pas oublier que ces droits, qui n'ont pas étouffé le commerce, fournissaient à l'Empire une grande partie des ressources qui lui étaient nécessaires. On n'a pas de renseignements précis sur l'ensemble des revenus de l'État byzantin; mais, d'après des données partielles, on a supposé que, vers l'époque de la quatrième croisade, ils devaient atteindre une somme qui équivaudrait à environ *trois milliards* aujourd'hui. Ce chiffre est élevé, mais, d'après Benjamin de Tudèle, Constantinople seule rapportait au Trésor une somme qui en représenterait près du sixième. On sait en outre que certains empereurs, grâce à une sage administration, laissèrent dans le trésor des sommes considérables. Ainsi, après Basile II, la réserve était de 220 millions, qui vaudraient environ un milliard aujourd'hui. Si ces empereurs, tout en satisfaisant aux dépenses ordinaires, réalisaient de pareilles économies, il faut bien admettre que les revenus de l'Empire étaient immenses.

Les lettres et les arts. — A la force militaire, à la richesse, l'Empire joint, dans une certaine mesure, la gloire des lettres. Il y eut à Byzance, du IXe au XIIe siècle, un mouvement de renaissance, qui ne produisit ni génies ni talents d'une grande originalité, mais qui du moins atteste le goût des choses de l'esprit et des recherches érudites. De cette époque datent la plupart des manuscrits qui nous ont conservé les œuvres de la littérature grecque.

Les études avaient langui en Orient, depuis que Justinien avait fermé les écoles d'Athènes et supprimé l'enseignement du droit, sauf à Constantinople et à Beyrouth. La grande université

de Constantinople, fondée en 425 par Théodose II, était devenue le seul centre important d'études; encore l'enseignement y avait-il été souvent négligé. La littérature avait pris, depuis Justinien, un caractère presque exclusivement monastique. Aussitôt après la querelle des iconoclastes s'accomplit une importante réforme. Le césar Bardas, frère de l'impératrice Théodora, réorganise avec beaucoup de soin l'école du palais de Magnaure. Bien qu'adversaire des iconoclastes, il n'hésite pas à mettre à la tête de l'école Léon, qui avait été archevêque de Salonique sous le règne précédent, et qui avait donné sa démission lors du rétablissement des images. On y enseignait la philosophie, la grammaire, la géométrie, l'astronomie Les professeurs furent choisis parmi les hommes les plus savants du temps; les étudiants étaient admis gratuitement aux cours. Ceux qui travaillaient étaient sûrs de la faveur impériale, et ce ne fut point là une protection passagère. Sous Constantin VII, les écoles de Constantinople sont en pleine prospérité; les maîtres figurent parmi les grands personnages de l'Empire; les documents officiels mentionnent le *Prince des rhéteurs* et le *Consul des philosophes*. Les étudiants peuvent espérer que leur savoir les fera arriver aux plus hautes fonctions. Un historien de Constantin VII nous le montre admettant des étudiants à sa table, causant avec eux, les encourageant; dans leurs rangs il choisit des fonctionnaires, des évêques. Si l'Université de Constantinople perd dans la suite de son éclat, elle se relève, au XIe siècle, sous Constantin Monomaque, grâce à un des savants les plus célèbres du moyen âge byzantin, Michel Psellos. Arrivé aux plus hautes charges par sa réputation de lettré, Psellos réorganise l'Université et y enseigne la philosophie, tandis que son ami Xiphilin y enseigne le droit. Il commente les philosophes et les poètes anciens. Des Arabes même viennent l'écouter. Son succès alarme l'Église et l'empereur; l'Université est fermée; Psellos se retire dans un couvent; mais son crédit reprend sous les règnes suivants.

Les empereurs eux-mêmes donnent l'exemple, et plusieurs comptent parmi les écrivains. Basile Ier, pourtant soldat de fortune, entreprend de remettre en honneur le droit de Jus-

tinien par deux manuels, le *Prochiron*, publié entre 870 et 879, l'*Épanagogé*, entre 879 et 886, qui ne fut pas officiellement promulguée. Son fils aîné, Constantin, écrit un traité de tactique. Son second fils, Léon VI, est poète, théologien, écrivain militaire; il continue l'œuvre juridique de son père et publie le vaste recueil des *Basiliques*, en 60 livres. Constantin VII Porphyrogénète dirige le mouvement littéraire de son temps; il écrit la *Vie de Basile*, le fondateur de la dynastie. Dans le livre des *Thèmes*, il trace, d'une façon fort défectueuse, il est vrai, la géographie politique de l'Empire. Son traité sur *l'Administration de l'Empire* est un manuel de diplomatie, composé pour son fils; il y passe en revue les peuples avec lesquels Byzance est en rapports; il y décrit leurs institutions, indique la politique qu'on doit suivre envers eux. Les derniers chapitres donnent quelques détails sur l'organisation intérieure. Dans son ouvrage sur les *Cérémonies de la cour de Byzance*, à côté du manuel de l'étiquette impériale, on trouve des documents de tout genre, des états de dépenses pour certaines expéditions. Ces traditions ne se perdent pas au XIe siècle; tandis que le césar Nicéphore Bryenne écrit une histoire de son temps, sa femme, la savante et ambitieuse Anne Comnène, célèbre dans son *Alexiade* le règne de son père Alexis Ier.

Cette littérature se distingue surtout par l'érudition. En présence du trésor de connaissances et d'ouvrages que leur a légué l'antiquité, les Grecs de Byzance éblouis perdent souvent le sentiment de leur personnalité. Ils ne songent plus guère qu'à se reconnaître au milieu de toutes ces richesses et à en dresser l'inventaire; ils forment d'immenses collections d'extraits, de notes, de résumés. Le plus illustre des savants byzantins, Photius, est un compilateur. Il semble avoir lu tout ce qu'a produit la littérature hellénique, païenne ou chrétienne, pour en composer sa *Bibliothèque* ou *Myriobiblos*, vaste recueil d'analyses et de morceaux choisis. Constantin Porphyrogénète et le groupe d'écrivains qui travaillent sous ses ordres sont des compilateurs acharnés. Constantin trouve que les ouvrages historiques sont si nombreux qu'on n'ose s'aventurer dans ce fatras « dont on s'épouvante rien qu'à en entendre parler ». Pour

« venir en aide à la science qui se noie », il rassemble tous ces ouvrages, en fait faire des extraits et des résumés en 53 *livres* : deux seront consacrés aux *Ambassades*, un aux *Conspirations*, un autre aux *Prises de villes*, un autre aux *Sentences*, etc. De cette immense collection il ne nous est parvenu qu'une faible partie. Un autre recueil, les *Géoponiques*, contient, en vingt livres, des extraits sur l'agriculture. D'autres sont relatifs à la morale, à l'art militaire, à la médecine, à l'art vétérinaire. Un des hauts fonctionnaires de Constantin VII, Syméon Métaphraste, compile une collection célèbre de *Vies de saints*. Il devance les Bollandistes, mais c'est un Bollandiste sans critique. Dans la seconde moitié du xe siècle et au commencement du xie, Suidas, l'auteur du *Lexique* si connu sous ce nom, est encore un compilateur. Bien des ouvrages anciens se sont perdus par la faute de ces étranges encyclopédies : quand on les eut sous la main, on cessa trop souvent de lire et de transcrire les originaux.

Si tel est l'esprit qui domine dans cette littérature, on aurait tort pourtant de n'en voir que ce côté. Les intelligences ne sont pas toujours servilement attachées à la tradition. Photius applique quelquefois dans ses sermons les doctrines de Platon au christianisme; il reconnaît même que l'esprit d'examen a le droit de s'exercer sur le texte de l'Écriture Sainte. Il se refuse à voir dans les tremblements de terre ou les ouragans des signes de la colère divine châtiant les hommes ou désapprouvant les événements contemporains. Dans un dialogue, *Philopatris* ou *l'Ami de la patrie*, qu'on a longtemps attribué à Lucien et qui est de la seconde moitié du xe siècle, les interlocuteurs, dont l'un défend des opinions païennes, discutent librement religion et politique. Cet écrit semble destiné à défendre les mesures de Nicéphore Phocas contre les moines. Les historiens et les chroniqueurs sont nombreux, pour cette période, et généralement plus exacts et plus intelligents que ceux de l'époque précédente. Les principaux sont : Théophane, dont la *Chronique* va jusqu'en 813 et a été prolongée par divers continuateurs jusqu'en 961 ; Georges Hamartolos, qui s'arrête en 842 ; Génésios, dont l'histoire va du règne de Léon V à celui de

Basile Ier inclusivement; Léon Diacre, qui raconte les événements de 959 à 975. Au XIe siècle, Jean Scylitzès, Michel Attaliote, Cédrénus. Certaines œuvres de Psellos donnent une idée vivante de la société du XIe siècle et sont écrites parfois avec verve. Enfin la poésie produit des épopées, inspirées des événements contemporains et qui sont comme les chansons de gestes de l'Orient. En Asie, les luttes contre les Arabes donnaient naissance à des récits héroïques et merveilleux, des *tragoudia* ou cantilènes, que parfois un auteur plus savant réunissait en un poème. Telle est l'épopée récemment découverte de Digénis Akritas, défenseur de l'Empire au Xe siècle, terreur des Sarrasins, mais faible à l'amour. Le héros de ce poème, où se mêlent les imaginations guerrières et gracieuses, a du reste existé, sous le nom de Panthérios. Bien des chansons populaires du moyen âge grec se sont transmises jusqu'à nous de génération en génération.

C'est encore une belle époque pour l'art byzantin. Les empereurs multiplient les édifices. Constantin VII n'est pas seulement un lettré, mais un artiste. Il peint, il dirige des sculpteurs, des orfèvres. A Constantinople, le grand palais impérial s'agrandit, s'étend sur tout un immense quartier. Les textes, d'après lesquels des savants modernes ont pu essayer d'en restituer le plan et l'aspect, confondent l'imagination par le luxe inouï dont ils donnent l'idée. L'architecture religieuse, toujours fidèle au système de la coupole, essaie de se renouveler en donnant aux églises des proportions plus élégantes, dont on peut encore juger par l'église de la *Théotokos* [1], à Constantinople, par celles des Saints-Apôtres, de Saint-Élie, de la Vierge, à Salonique. En peinture, si la plupart des belles mosaïques, des décorations murales de ce temps ont disparu, quelques manuscrits à miniatures, comme le Psautier du IXe ou du Xe siècle qui est conservé à notre Bibliothèque Nationale, attestent un effort curieux pour se dégager de l'influence monastique, et pour s'inspirer, même dans des sujets chrétiens, des compositions et du style de l'art antique. Si cette

1. « Mère de Dieu. »

tendance semble s'être bientôt affaiblie, cependant l'iconographie sacrée, telle qu'elle se constitue alors, se distingue par certaines qualités d'exécution et par des compositions remarquablement ordonnées. La grande sculpture est tombée en désuétude, mais les artistes byzantins fabriquent en grand nombre des coffrets, des diptyques en ivoire, dont nous retrouvons des spécimens dans les grands musées d'Europe, et qui charment par la finesse du travail, parfois par la beauté et l'élégance des figures. L'orfèvrerie produit de superbes pièces, en or, en argent, décorées d'émaux. Beaucoup, dérobées lors de la prise de Constantinople, ont enrichi les églises et, dans la suite, les musées de l'Occident. Pour ne citer qu'un exemple, Saint-Marc de Venise possède un trésor composé en grande partie d'œuvres byzantines : la plus belle est le grand retable connu sous le nom de *Pala d'Oro*, qu'ornent quatre-vingt-trois tableaux ou figures d'émail. On a déjà mentionné plus haut la vogue des tissus qui sortaient des manufactures grecques. Beaucoup étaient historiés et, par les ornements, les animaux fantastiques, les compositions qui s'y trouvaient, devenaient de véritables objets d'art : la dalmatique impériale conservée à Saint-Pierre de Rome offre plusieurs scènes religieuses, notamment un Triomphe du Christ, où figurent cinquante-quatre personnages.

Jusqu'au XIe siècle, l'art byzantin est, on peut le dire, le seul art chrétien véritablement original. Son influence s'exerce au loin. L'art russe se forme à son école, et, après la conversion de Vladimir, ses successeurs s'ingénient à donner à Kiev l'aspect de Constantinople, qu'il s'agisse de construire les églises ou de les décorer. L'art de la Géorgie et de l'Arménie a certains traits de famille avec l'art grec. Les ennemis même du nom chrétien et de l'Empire, les Arabes, sont ici tributaires de Byzance : les khalifes de Damas et de Cordoue lui empruntent des artistes. En Occident, il suffit aujourd'hui encore de visiter la Sicile, l'Italie du sud, Rome, Venise, etc., pour y rencontrer sans cesse les traces persistantes de l'influence byzantine. On les retrouve en France, où l'architecture romane a des relations avec l'architecture byzantine, où tout un groupe d'églises du

Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge, offrent le type de la coupole orientale.

En résumé, dans l'histoire de la civilisation au moyen âge avant le XI[e] siècle, Byzance a eu un rôle analogue à celui d'Athènes et de Rome dans l'antiquité, à celui de Paris dans les temps modernes. Elle a rayonné sur le monde entier; elle a été *la Ville* par excellence.

V. — Les premiers empereurs de la maison de Comnène.

Décadence de l'Empire dans la seconde moitié du XI[e] siècle. — Aux jours de puissance et d'éclat succédèrent promptement les jours de décadence. Cette maison macédonienne qui, malgré des révolutions partielles, malgré des règnes misérables, avait assuré à l'Empire une stabilité politique relative, disparaît définitivement en 1057. Alors commence une effroyable anarchie dont il serait fastidieux et inutile de faire ici l'histoire. De 1057 à 1081, cinq empereurs se succèdent : Isaac I[er] Comnène (1057-1059), Constantin Doucas (1059-1067), Romain IV Diogène (1068-1071), Michel VII (1071-1078), Nicéphore Botoniate (1078-1081). Au milieu de ces troubles, tout se désorganise, tandis que, par surcroît de malheur, les dangers extérieurs s'aggravent. La Serbie, qu'on veut maladroitement soumettre au système d'impôts byzantins, s'est soulevée, en 1040, sous la conduite d'Étienne Bogislav, et, dès 1043, a détruit une armée envoyée contre elle par Constantin Monomaque. La même année, les Russes, sous le commandement de Vladimir, font une grande expédition, infructueuse, il est vrai, contre Constantinople. Les Petchénègues ravagent l'Empire (1049-1052). En 1064-1065, un nouveau peuple barbare, turc, les Ouzes, au nombre de 600 000, s'il faut en croire un chroniqueur, franchissent le Danube, battent les Grecs, envahissent le pays jusqu'à Salonique. Cependant ils disparaissent bientôt, et il ne reste dans l'Empire que ceux qui, se

soumettant à l'empereur, reçoivent de lui des terres en Macédoine. En Asie surtout, l'Empire est compromis par l'apparition redoutable des Turcs Seldjoukides, hordes guerrières qui s'étaient réunies sous le commandement de Seldjouk, pour se jeter à la fois sur l'empire arabe et sur l'empire grec. Vers 1030, sous le commandement d'Arslan, fils de Seldjouk, ils franchissent l'Oxus, font la conquête du Khorassan. Ils s'étendent ensuite sur les provinces voisines de l'empire des Ghaznévides, puis envahissent l'Arménie, où ils se heurtent aux Byzantins (1048). En 1064, ils sont maîtres d'Ani. Fidèles aux traditions de courage des grands empereurs de la maison macédonienne, Romain Diogène veut lui-même défendre l'Asie Mineure. Dans trois campagnes il lutte avec quelque succès; mais les armées dont il dispose manquent de cohésion; en 1071, il est vaincu et fait prisonnier à Manzikert par Alp-Arslan, arrière-petit-fils de Seldjouk. Le vainqueur traita avec générosité l'empereur captif; il le remit en liberté moyennant une rançon et un tribut annuel; mais, quand Diogène rentra dans ses États, il y trouva un nouvel empereur. Il essaya vainement de ressaisir le pouvoir, dut se rendre, et eut les yeux crevés.

L'avènement des Comnène. — En 1081, une nouvelle dynastie s'établit avec Alexis Comnène, descendant d'une famille noble de Paphlagonie qui déjà, avec Isaac Ier Comnène, avait occupé le trône (1057-1059). Habile général, il avait, sous le règne précédent, lutté victorieusement contre Oursel de Bailleul qui, à la tête de chevaliers francs et normands, s'était détaché du service de l'Empire. Par son courage, son intelligence, il semblait destiné à rendre à l'État la sécurité et l'ordre. Sans doute, s'il avait été libre, il aurait tourné ses efforts contre les Turcs; mais, du côté de l'Occident, s'élevait contre lui un redoutable ennemi. Robert Guiscard, maître de l'Italie méridionale, songeait à s'étendre aux dépens de l'Empire, peut-être même à s'emparer de la dignité impériale. Sous le règne de Michel VII, il avait traité avec l'empereur, dont le fils, Constantin, devait épouser sa fille Hélène. Il prétendit se poser en vengeur de son allié et opposa à Alexis Comnène un imposteur qu'il faisait passer pour Michel VII. Exploitant

les prétentions de la papauté contre les Grecs, il se fit accorder par Grégoire VII l'investiture de ses futures conquêtes. Avec 30 000 hommes, il aborde sur la côte orientale de l'Adriatique, assiège Durazzo. Alexis, obligé de faire face à ce danger, traite avec les Turcs, et, d'autre part, cherche des alliés en Occident. Il excite contre Robert Guiscard son neveu Humphroi. Le Normand étant l'allié du pape, Alexis veut être celui de l'empereur d'Allemagne, et envoie à Henri IV 144 000 sous d'or, 100 pièces de soie. Il lui promet un fort subside s'il tente dans l'Italie du sud une expédition qui rappelle Robert Guiscard à la défense de ses États. Les Vénitiens, fidèles à leur politique traditionnelle, envoient contre les Normands occupés au siège de Durazzo une flotte commandée par le doge Domenico Selvo. En retour, ils obtiennent de nouveaux privilèges commerciaux à Constantinople, l'exemption de toute redevance sur leurs marchandises, la possession d'un quartier autonome à Péra. Alexis, qui a réuni 70 000 hommes, ne parvient pas à débloquer Durazzo; il est battu, la ville est prise (1082) et les Normands assiègent les places de l'Épire et de la Thessalie. L'empereur fait alors appel à tous les moyens : il ordonne, malgré les protestations du clergé, de fondre des objets d'or et d'argent appartenant aux églises; il a recours à des auxiliaires turcs que lui envoie Soliman. En 1083, les Normands assiégés dans Castoria, tandis que Robert Guiscard a dû retourner en Italie au secours du pape, sont obligés de se rendre. Robert Guiscard tenta une nouvelle expédition en 1084. Elle fut interrompue par sa mort (1085), et l'empereur rentra même en possession de Durazzo.

Délivré de ce côté, Alexis voit recommencer bientôt les entreprises des Petchénègues. Dès 1085, ils ravagent la Thrace. Battus, ils reviennent l'année suivante. En 1088, il conduit lui-même contre eux une expédition, mais il est complètement vaincu à Drister. Il ne se débarrasse d'eux, par la victoire de Lebounion (1091), qu'à l'aide d'autres Barbares, les Koumans. Bientôt ceux-ci l'attaquent à leur tour, mais sont battus à Taurokomon (1094).

Alors seulement, Alexis peut songer à reprendre la lutte contre

les Turcs. Depuis la mort de Romain Diogène, ils n'avaient point cessé d'étendre leurs conquêtes sur l'Asie byzantine. Malek-Shah (1072-1092), successeur d'Alp-Arslan, avait confié à un de ses cousins, Soliman, la direction de la guerre contre les Grecs, et lui avait permis de se constituer en Asie un véritable État, rattaché seulement par une sorte de vassalité à l'empire seldjoukide. En 1074, Michel VII, par un traité déshonorant, avait abandonné à Soliman toutes les provinces dont celui-ci était alors maître en Asie. Depuis, Soliman était intervenu dans les compétitions qui agitaient l'Empire. Il s'était enfin emparé de Cyzique et de Nicée (1081), dont il avait fait sa capitale. Les Turcs étaient désormais établis en face même de Constantinople. Si, dans la suite, Alexis avait pu reconquérir quelques villes, notamment Sinope, bientôt étaient survenus de nouveaux revers. L'émir Tzachas, beau-père de Kilidsch-Arslan, qui avait succédé en 1092 à Soliman, devenait maître de Clazomène, Phocée, Chios, Lesbos, Samos, Rhodes, Smyrne.

Telle était la situation au moment où Alexis était enfin libre du côté de l'Occident. Si grave qu'elle fût, certaines circonstances paraissaient cependant favorables à une politique offensive. Après la mort de Malek-Shah (1092), l'empire seldjoukide était divisé par des luttes intestines. Pour en profiter, Alexis voulut s'assurer l'alliance de l'Europe latine. Il se mit en relations avec Urbain II. En 1088, le pape, dans une entrevue avec Roger à Troïna, en Sicile, avait joué le rôle de médiateur entre le prince normand et l'empereur. En 1095, au concile convoqué à Plaisance par Urbain II, une ambassade byzantine vint demander au pape l'appui de la chrétienté latine contre les Turcs : l'auteur contemporain le mieux informé de ce qui se passa à cette assemblée, Bernold de Constance, l'affirme. Bientôt après, au concile de Clermont, Urbain II prêchait la croisade.

S'il fallait en croire un autre document, Alexis se serait abaissé à d'humiliantes démarches. Longtemps, en effet, on a considéré comme authentique une lettre de lui à Robert, comte de Flandre, dans laquelle, pour attirer les chevaliers francs à son secours, il n'aurait pas hésité à leur vanter

richesses de l'Empire et la beauté des femmes grecques. Quelle que soit l'origine de cette pièce, tout le monde est aujourd'hui d'accord pour n'y voir qu'une grossière invention. Alexis n'en était pas réduit à ces misérables sollicitations; il songeait, non point à ouvrir l'Empire à des hordes de pillards, mais à le reconstituer en profitant des circonstances.

Du reste, s'il est avéré qu'en 1094 il a cherché des alliés en Occident, par l'intermédiaire du pape, d'importants témoignages semblent prouver qu'il se repentit bientôt de cette démarche. Sa fille Anne, dans son *Alexiade*, le montre inquiet de l'arrivée des croisés; il connaît leur violence, leur inconstance, leur facilité à rompre les traités. Aussi rassemble-t-il des troupes, afin d'être prêt à les combattre. Ces craintes n'étaient point superflues. Les premières rencontres des Grecs et des croisés prouvèrent malheureusement qu'entre les deux parties du monde chrétien le divorce était définitif : tout les séparait, et, des deux côtés, les chroniqueurs attestent qu'entre Grecs et Latins il n'y avait place pour d'autre sentiment que la défiance et le mépris. Les croisades, à ce point de vue, n'eurent d'autre conséquence que d'introduire en Orient de nouveaux ennemis de l'Empire grec, de diviser et d'affaiblir les forces qu'il aurait dû consacrer à la lutte contre les Turcs, de précipiter sa décadence et sa ruine.

BIBLIOGRAPHIE

Voir, à la fin du chapitre IV, l'indication des collections de sources et des histoires générales de l'Empire byzantin. — Il faut consulter en outre pour cette période : **Schlosser**, *Geschichte der Bildersturmenden Kaiser*, 1812; — **Marx**, *Der Bilderstreit der byzantinischen Kaiser*, 1859; — **Hergenrœther**, *Photius Patriarch von Constantinopel*, 1867-69, 3 vol.; — **Rambaud**, *l'Empire grec au Xe s., Constantin Porphyrogénète*, 1870, le meilleur tableau de l'ethnographie et de l'organisation de l'Empire byzantin à cette époque; *Empereurs et impératrices d'Orient*, *Rev. des Deux Mondes*, [illegible] 15 fév. 1891; — **Tafel**, *Komnenen und Normannen*, 1852; — **Hirsch**, *Byzantinische Studien*, 1876; — **Fischer**, *Studien zur byzantinischen Gesch. des [illegible]hunderts*, 1884; — **Krause**, *Die Byzantiner des Mittelalters*, 1869 (avec méfiance); — **Schlumberger**, *Sigillographie de l'empire byzantin*, 1884, très utile pour la connaissance des institutions, et *Un empereur byzantin au Xe siècle, Nicéphore Phocas*, 1891.

Pour l'Église et les rapports avec la papauté : — **Hefele**, *Histoire des conciles*, trad. Delarc; — **Pichler**, *Gesch. der kirchlichen Trennung zwischen Orient und Occident*, 1864; — **Le Quien**, *Oriens Christianus*, [illegible]. — Pour les rapports avec l'Italie : **Armingaud**, *Venise et le Bas-Empire*, *Archives des missions scient.*, 2e série, t. IV; — **Amari**, *Storia dei musulmani in Sicilia*, t. I, II, 1854; — **Fr. Lenormant**, *La Grande Grèce*, 1881; *A travers l'Apulie et la Lucanie*, 1883; — **Delarc**, *Les Normands en Italie*, 1883. — Pour la littérature : **Krumbacher**, *Gesch. der byzantinischen Litteratur*, 1891. — Sur Psellos, voir un article de **Rambaud**, *Revue historique*, 1877. — Pour le droit : **Mortreuil**, *Histoire du droit byzantin*, 1843; — **Heimbach**, *Byzantinische Recht*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Grüber; — **Zachariæ von Lingenthal**, *Gesch. des griechisch römischen Rechts*, 1877. — Pour le commerce : **Heyd**, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, 1885, trad. fr. — Pour la géographie, **Krause**, *Geographie des Griechenlands während des Mittelalters*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Grüber; — **Kiepert**, *Carte de la Grèce au Xe s.*, 1883. — Sur la topographie et les monuments de Constantinople : **Ducange**, *Constantinopolis Christiana*, 1680; — **Banduri**, *Imperium orientale sive antiquitates Constantinopolitanæ*, 1711; — **Byzantios**, Κωνσταντινούπολις, 1869; — **Paspati**, Βυζαντιναὶ μελέται, 1878; — **Labarte**, *Le Palais impérial de Constantinople*, 1861. — Sur les lettres et les arts, voir les ouvrages cités au chapitre IV. — Rappelons que **Krumbacher** publie à Münich une *Revue byzantine*. — Les ouvrages relatifs aux rapports de Byzance avec les Slaves, les Bulgares, les Russes sont cités au chapitre suivant (chap. XIV).

CHAPITRE XIV

L'EUROPE ORIENTALE : SLAVES, LITHUANIENS, HONGROIS depuis les origines jusqu'à la fin du XIe siècle.

I. — *Les Slaves : invasion et établissement.*

Le rôle des Slaves dans l'histoire générale. — De toutes les races qui se partagent l'Europe, la plus nombreuse est celle des Slaves. Mais, comme le remarquait Herder, qui, au XVIIIe siècle, fut un des premiers à attirer l'attention sur eux, « ils tiennent plus de place sur la carte que dans l'histoire ». Leur civilisation et leurs destinées ont été dominées et comme déterminées par deux grands faits : 1° ils sont apparus beaucoup plus tard que les autres peuples européens : les Latins avaient déjà derrière eux un long passé de progrès et de gloire, les Germains et les Celtes subissaient déjà l'influence de la culture gréco-latine et du christianisme, que les Slaves en étaient encore à la période patriarcale ; 2° jetés à l'avant-garde de l'Europe, les Slaves ont été exposés, avant d'avoir réussi à constituer des États puissants, aux invasions asiatiques. Leur mission a été, en général, moins de faire avancer la civilisation que de la couvrir de leur corps et de la propager. Ils en ont été moins les collaborateurs que les pionniers.

Origines des Slaves. — Les Slaves appartiennent à la grande famille aryenne ou *indo-européenne*. C'est un fait désormais incontesté : certains groupes slaves, les Grands-Russes en particulier, se sont fortement mêlés d'éléments non aryens; mais cela ne saurait suffire, comme l'ont prétendu certains écrivains, pour les rattacher aux peuples ouralo-altaïques.

Dans quel ordre les divers groupes de peuples se sont-ils détachés de la souche aryenne commune? La question n'est pas résolue. Il est certain du moins que les Slaves se rattachent au rameau germano-letto-slave. Après que les Germains se furent séparés, les Lithuaniens [1] et les Slaves continuèrent à vivre réunis, *probablement jusqu'à l'époque des guerres Médiques*. Les Slaves, au moment où commence leur existence propre, occupaient, dans la plaine de l'Europe centrale, la région du Don, du Dniéper et de la Vistule, à peu près jusqu'au 55° degré de latitude, au nord, et jusqu'à la zone du hêtre, au sud. Ils avaient pour voisins, au nord et à l'est, des tribus finnoises; à l'ouest, les Letto-Lithuaniens et les Germains; au sud, les *Scythes*.

On a longtemps vu dans ces Scythes les anciens Slaves. Les Scythes représentés sur le célèbre vase d'argent trouvé à Nicopol et que possède le musée de l'Hermitage, à Saint-Pétersbourg, ont bien en effet le type aryen. Aujourd'hui cependant on admet, en général, que les rives de la mer Noire, ce grand chemin des invasions, n'ont été occupées que fort tard par les Slaves. Les Scythes, *qui antérieurement à l'an 1000 avant J.-C.*, s'établirent du Don au Danube et au Caucase, étaient d'origine iranienne [2]. Mais il n'est pas impossible que les *Sauromates* qui, d'après Hérodote, étaient établis au nord du lac Méotide [3] et à l'est du Tanaïs (Don), soient sortis de l'union des conquérants et des Cimmériens qui, avant l'invasion iranienne, occupaient ces contrées. Il y a, d'autre part, quelque vraisemblance à voir des Letto-Slaves dans les Cimmériens. Si les *Scythes royaux* d'Hérodote n'étaient pas des Slaves, les Slaves

1. Ou Lettes. D'où l'expression Letto-Lithuaniens.
2. L'Iran est la région intermédiaire entre l'Asie Mineure et l'Inde, et qui comprend à la fois la Perse et l'Afghanistan.
3. Aujourd'hui mer d'Azov.

auraient formé du moins une partie de la population de l'empire que l'on désignait sous le nom général d'empire *scythe* ou *sarmate* [1].

Les Slaves n'avaient pris possession des territoires où nous les montrent les plus anciennes recherches qu'à la fin de la période du bronze. Certains faits semblent prouver que, déjà à cette période, se préparait la division, qui s'est marquée toujours plus profonde depuis lors, entre les Slaves de l'Ouest et les Slaves de l'Est et du Sud.

Les Slaves et les Romains. — De très bonne heure, les Slaves s'avancèrent vers l'ouest, franchirent les Karpathes et occupèrent les rives du Danube moyen. Dans l'état actuel de la science, il serait très imprudent d'affirmer que les *Daces* aient été des Slaves, et il est probable que la question restera toujours insoluble. Mais il n'est pas douteux que des Slaves se trouvaient compris dans le vaste empire dace qui, à l'époque de Décébale, s'étendait de la Theiss au Dniester et du Danube aux Karpathes. Le vieux chroniqueur russe, Nestor († vers 1115), nous raconte que les *Vlaques* [2] « attaquèrent les Slaves sur les bords du Danube, s'établirent dans leur pays et les soumirent par la violence ». Il ne s'agit pas ici, comme on l'avait longtemps pensé, d'une attaque des Celtes, mais des légions de Trajan. Le nom du vainqueur de Décébale se retrouve dans les chants populaires des Petits-Russes, des Serbes et des Bulgares, et Trajan finit même par être admis dans le panthéon slave.

L'apparition des légions romaines dans les Karpathes produisit un grand mouvement parmi les Slaves et fut comme le premier signal de leur marche en avant. C'est l'époque où les Barbares du nord (*Barbari superiores*) commencent à remplacer, entre la Vistule et l'Oder les Germains, qui s'avançaient vers l'ouest et le sud, tandis que, vers le nord, ils chassent devant eux les *Tchoudes*, de race ouralo-altaïque, branche finnoise, peu

1. Ce que nous avons dit sur les origines des Slaves représente l'opinion moyenne actuellement la plus répandue. Mais bien des points restent encore singulièrement obscurs et, même sur les questions essentielles, l'union est loin d'être faite entre les historiens et entre les philologues.

2. Les *Vlaques* sont la même chose que les *Welches*, les Latins, les Romains. D'où le mot *Valaques*, pour désigner une fraction de la race roumaine.

nombreux et qui n'avaient pas dépassé un état inférieur de civilisation.

Vendes, Serbes, Antes, Slaves. — Les Germains donnaient alors aux Slaves le nom de *Vendes* (probablement : *die Weidenden*, les habitants de la grande prairie). C'est aussi de ce mot, *Vendes*, *Vénètes* ou *Vénèdes*, que se servent Tacite et Pline, qui nous fournissent les premiers renseignements un peu précis sur leurs établissements. Les Slaves se nommaient eux-mêmes *Serbes* : d'où l'on rapproche la forme *Spores*, assez fréquente chez les écrivains byzantins. Ce mot paraît avoir exprimé l'idée de *peuple*, *nation*. On a cru pendant longtemps que le nom d'*Antes* s'appliquait aussi à des peuples slaves; on admet plus volontiers aujourd'hui qu'il désigne des chefs d'origine asiatique qui avaient établi leur domination sur certaines tribus slaves des bords de la mer Noire. Les noms de Serbes et de Vendes sont encore usités de nos jours, mais ne désignent plus que des groupes particuliers. Dans leur sens primitif et général, ils ont été remplacés par le nom de *Slaves* (sous sa forme la plus ancienne : *Slovanes*, *Slovènes*, *Slovaques*), qui vers le IXe siècle commence à s'introduire dans son acception actuelle. On a fait tour à tour venir le mot *Slave* de *slovo*, parole, de *slava*, gloire; mais ces étymologies ne sont nullement certaines.

L'invasion : occupation de la péninsule des Balkans. — La grande poussée en avant des Slaves, vers le sud et le centre de l'Europe, commence dès la fin du second siècle après Jésus-Christ. C'est d'abord vers le sud et contre la péninsule des Balkans que se tournent surtout leurs efforts. L'opinion traditionnelle qui nous représente les Slaves comme un peuple pacifique, prenant possession, sans violence et sans bruit, de terres vacantes, est extrêmement exagérée : elle est absolument fausse en ce qui concerne l'occupation de la péninsule du sud-est de l'Europe. Pendant quatre siècles, leurs incursions et leurs ravages remplissent l'histoire de l'Empire byzantin [1].

Ils commencèrent à s'établir en grand nombre dans les pro-

1. Voir ci-dessus, chapitre XIII.

vinces romaines, beaucoup plus tôt qu'on ne le suppose ordinairement, et probablement dès le IIIe siècle. Ils y pénètrent d'abord comme colons, auxiliaires ou esclaves, avant d'y entrer comme conquérants. Dès le commencement du ve siècle, nous trouvons des noms slaves parmi les plus hauts fonctionnaires de l'Empire byzantin. Un certain nombre d'historiens contestent, contre l'opinion commune et sans raison bien probante, l'origine slave de Justin et de Justinien; mais il n'est pas douteux, du moins, que beaucoup des généraux de Justinien étaient Slaves [1].

La conquête proprement dite commença vers la fin du ve siècle, après le départ des Ostrogoths pour l'Italie. Depuis lors, pendant deux siècles, les Slaves continuèrent leurs incursions dans l'Empire. A plusieurs reprises, ils ravagèrent la péninsule presque entière, de l'Istrie et des bouches du Danube jusqu'à l'extrémité méridionale du Péloponèse. Le point de départ de leurs invasions était alors l'ancienne Dacie, c'est-à-dire la Transylvanie, la Moldavie et la Valachie actuelles. Depuis l'abandon de la province de Dacie par Aurélien, les colons romains avaient en grande partie disparu dans ces régions, et les plaines étaient tout entières entre les mains des Slaves. Vers le milieu du VIIe siècle, presque toute la péninsule des Balkans était couverte de leurs colonies. Ils occupaient alors de nombreuses provinces où leur langue a aujourd'hui complètement disparu. Ils s'y maintinrent longtemps. Non seulement la Thrace, la Macédoine, la Thessalie et l'Épire étaient en grande partie slaves; mais ils étaient fort nombreux dans la Grèce proprement dite. Dans la Béotie et l'Attique, beaucoup de noms géographiques rappellent encore leur séjour. Au xe siècle, l'empereur Constantin Porphyrogénète se plaignait que toute la Morée fût devenue slave et barbare. Les Slaves du Péloponèse y conservèrent une indépendance complète, de 587 à 815. On parlait encore slave sur le Taygète, au milieu du xve siècle. Les croisés francs et les Vénitiens eurent souvent affaire aux *Esclavons*. Les Maïnotes sont d'origine slave [2].

1. Voir ci-dessus, chapitres IV et XIII.
2. Les historiens allemands, pour des raisons qui ne sont pas toujours d'ordre

A plusieurs reprises, les nouveaux conquérants menacèrent Salonique et Constantinople. Montés sur leurs pirogues, analogues à celles qu'équipèrent plus tard les *Cosaques* de la mer Noire, ils parcouraient la mer Égée et la mer Ionienne, ravageaient les Cyclades, pillaient les côtes de l'Asie Mineure. Leurs courses les rendirent célèbres dans tout l'Orient, et un des plus anciens écrivains arabes parle « des Slaves aux cheveux fauves » comme d'un peuple bien connu de ses lecteurs.

Les Slaves dans le bassin moyen du Danube — Les Slaves, établis sur le grand chemin des invasions asiatiques, en subirent tous les contre-coups. C'est ainsi que, fuyant devant les Avars, qui s'étaient établis en Pannonie vers la fin du VIe siècle, ou combattant dans leurs rangs, ils s'avancèrent sur la rive droite du Danube. Après le départ des Lombards pour l'Italie, en 568, ils occupèrent le Norique *intérieur*, c'est-à-dire les régions qui forment aujourd'hui la Styrie, la Carinthie et la Carniole. Le bassin de la Drave supérieure, épouvantablement ravagé, fut changé en désert : il garde encore aujourd'hui le nom de *Pusterthal*. Ils remontèrent la Mur jusqu'à ses sources, et couvrirent de leurs colonies les contrées montagneuses qui s'étendent entre le Wiener-Wald et l'Enns. Un grand nombre de noms géographiques, celui de Semmering (monts des pins) entre autres, prouvent encore leur séjour dans ces régions. Leurs progrès vers l'ouest furent arrêtés, au commencement du VIIe siècle, par la tribu des Bavarois. Vers la fin du VIe siècle, d'autres tribus slaves avaient pénétré dans le Tyrol et occupé le Frioul et l'Istrie.

Les territoires de la Drave inférieure et de la Save furent parcourus de bonne heure par des Slaves venus du Nord ou du Danube inférieur. Ils ne furent réellement occupés que sous le règne de l'empereur Héraclius (610-641). A cette époque, les *Croates* et les *Serbes* s'établirent dans la Dalmatie et les contrées qui la bornent à l'ouest, sans que l'état actuel

purement scientifique, retardent l'arrivée des Slaves et diminuent l'importance de leurs établissements. J'ai cru devoir suivre l'opinion de MM. Drinov (*Occupation de la péninsule des Balkans par les Slaves*, en russe) et de M. Jiretchek (*Histoire de la Bulgarie*).

de la science permette d'établir leur origine et leur point de départ. Plus tard, les premiers occupèrent la Croatie depuis la Kalpa jusqu'au Verbas, le sud-est de l'Istrie et la Dalmatie septentrionale; les Serbes se fixèrent au sud et à l'est jusque vers Belgrade, Novi-Bazar et Durazzo. Les Romains ne conservèrent que quelques villes de la côte et les îles. Les habitants d'Épidaure et de Salone, villes qui avaient été détruites par les Slaves, fondèrent celle de Raguse ou Doubrovnik, si célèbre au moyen âge.

Les Slaves dans le bassin de l'Elbe. — Les progrès des Slaves, au nord, avaient été plus rapides et leur colonisation plus pacifique. Dès le IVe siècle, continuant leur marche vers l'ouest, ils avaient remplacé les Germains dans le bassin de l'Oder. Dans la seconde moitié du Ve siècle, ils poussaient leurs avant-postes jusqu'à la côte occidentale de la Baltique et à l'Elbe. Bientôt même, ils dépassaient le fleuve, occupaient les deux rives de la Saale, le Lunebourg, et quelques tribus s'aventuraient jusque dans la région du Rhin [1].

Le bassin supérieur de l'Elbe avait été peuplé d'abord par des Celtes, des Boïes, qui lui ont laissé son nom de Bohême. Ils y furent remplacés, vers l'an 12 avant J.-C., par les Marcomans, de race germanique, qui s'y maintinrent plus de quatre siècles. Quelques colonies slaves y pénétrèrent, semble-t-il, dès le IIIe siècle, mais les Slaves n'en prirent réellement possession que dans la seconde moitié du Ve siècle, lorsque les *Tchèques* y remplacèrent les Marcomans. Derrière eux, les *Moraves* se fixèrent dans le bassin de la Morava (March), dans la Basse-Autriche et sur le versant méridional des Karpathes. A l'est des Moraves, les ancêtres des *Ruthènes* de Galicie franchissaient alors les monts Tatra, et s'étendaient jusqu'à l'extrémité orientale de la Hongrie montagneuse, tandis qu'à l'ouest d'autres Slaves arrivaient jusqu'en Saxe, en Thuringe, en Franconie, en Bavière et même en Suisse.

Territoire occupé par les Slaves. — Vers la fin du VIIe siècle, la grande migration des Slaves vers l'ouest peut être

1. Voir ci-dessus, au chapitre III, l'histoire du Franc Samo, roi des Slaves de Bohême.

considérée comme terminée. Depuis lors ils n'ont guère fait que perdre du terrain de ce côté. Refoulés par les peuples germains, ils se sont retournés vers le nord et vers l'est. La colonisation de la Russie orientale et septentrionale a dédommagé la race, et elle reste le fait le plus considérable de son histoire. Au VII[e] siècle, ils étaient maîtres d'un immense territoire qui s'étendait de la Baltique et de l'Ilmen à la mer Egée et à la mer Noire; de l'Elbe, de la Saale et de l'Enns au Dniéper. Les contreforts des Alpes étaient peuplés de leurs colonies. Le bassin moyen et inférieur du Danube leur appartenait tout entier, sauf certains districts montagneux du Balkan et les prairies de la Theiss et du Danube moyen, au milieu desquelles erraient les Avars, destinés à une rapide disparition. L'Égée, l'Archipel, l'Adriatique, la mer Noire, la Baltique étaient sillonnés par leurs barques. La langue slave s'est tellement étendue, dit un chroniqueur, qu'on peut à peine s'en faire une idée [1].

Principaux groupes slaves; leur domaine actuel; statistique. — La dispersion des Slaves avait accentué les différences qui avaient déjà auparavant commencé à se produire entre les Slaves de l'Ouest, d'un côté, et ceux de l'Est et du Sud, de l'autre. De plus, chacun de ces deux grands groupes s'était subdivisé en un certain nombre de peuples et de tribus. D'une façon générale, la plupart de ces peuples ont conservé les territoires qu'ils occupaient alors, et la physionomie du monde slave se trouve ainsi fixée dès cette époque dans ses grandes lignes.

A la branche OCCIDENTALE se rattachaient les *Lèches* ou *Polonais*, les *Tchèques*, les *Polabes*, les *Moraves* et les *Slovaques* de la Haute-Hongrie.

C'est dans le bassin de l'Elbe que les Slaves ont subi les pertes les plus sensibles. L'usage s'est introduit de désigner sous le nom de POLABES les tribus qui occupaient le pays compris entre la Baltique au nord, l'Elbe et la Saale à l'ouest, la Bohême au sud, la Bober (affluent de l'Oder) et l'Oder, qui, à l'est, les

1. Helmhold, *Chronicon Slavorum* (Pertz, I, cap. I).

séparaient des Polonais. Leur territoire, qui comprenait une grande partie du royaume de Prusse actuel (1200 milles carrés), était partagé en nombreuses tribus, dont nous indiquerons les groupes principaux. Au sud-ouest, les *Sorabes* ou *Serbes* de l'Elbe occupaient tout le pays au nord de la Bohême, de la Saale à l'Elbe, c'est-à-dire la Haute-Lusace et la partie ouest du royaume actuel de Saxe. Il faut leur rattacher les *Miltchanes*, à l'est de l'Elbe, autour de Boudichin (Bautzen), et les *Luzitchanes*, dans la Basse-Lusace. Tous ces Serbes portaient aussi, surtout dans la partie ouest de leur territoire, le nom de *Vendes*, que leur donnaient les Allemands. Il ne faut pas les confondre avec les *Vendes* qui occupèrent le cours moyen et inférieur de l'Oder, ainsi que son affluent la Sprée. Les destinées parallèles et les malheurs communs de ces deux groupes de Slaves expliquent la confusion que l'histoire a établie entre eux, malgré les différences d'origine et de langue. Venaient ensuite, au nord-ouest, dans le Holstein et le Mecklembourg, les *Obotrites* ou *Bodritses*; à l'est et au sud de ceux-ci, les *Loutistes* ou *Viltzes* ou *Vélètes*; sur les rivages de la Baltique, au delà de l'Oder, les *Pomoranes* (Poméraniens). Ces diverses tribus ne sont plus représentées de nos jours que par 150 000 *Vendes* Lusaciens (100 000 en Prusse, 50 000 en Saxe) et quelque cent mille *Kachoubes*, dans la Prusse occidentale.

Le rameau TCHÈQUE, qui comprend les *Tchèques* de Bohême, les *Moraves* et les *Slovaques*, a perdu aussi beaucoup de terrain. Non seulement toutes ses colonies occidentales de la Thuringe, de la Franconie et de la Bavière, ont disparu, mais les montagnes qui entourent son pays et d'importantes fractions de son territoire, à l'ouest et au nord, ont été occupées par les Allemands. Les Slovaques ont été refoulés des plaines du Danube par les Magyars et se sont retirés dans les vallées des Karpathes. Les Tchèques et les Moraves — au nombre d'environ 5 millions — parlent aujourd'hui la même langue, le *tchèque*. Les Slovaques ont un dialecte particulier, que l'on désigne quelquefois sous le nom de *hongro-slovène*, mais qui est très voisin du tchèque; ils sont 2 500 000, particulièrement nombreux dans les comitats du nord-ouest de la Hongrie.

Les Lèches, dans le bassin de la Vistule et du Narew, avaient pour principales tribus les *Polianes*, dont le nom a fini par devenir celui du peuple tout entier (*Polonais*), les *Mazoviens*, les *Kujaviens*, les *Slézanes* ou Silésiens, etc. Au moyen âge, les Allemands ont coupé les Slaves de la Baltique par la destruction des Pomoranes, en même temps qu'ils prenaient possession des montagnes du sud et germanisaient la Silésie. Pressés aujourd'hui des deux côtés, les Polonais reculent, mais avec beaucoup de lenteur, devant l'immigration germanique dans le duché de Posen. Ils sont au nombre de 9 500 000, dont plus de 4 500 000 sont soumis à la Russie, un peu moins de 2 500 000 à la Prusse et à peu près autant à l'Autriche.

Au moment de l'invasion, les Slaves de l'Est et du Sud formaient deux groupes principaux : les Russes et les Slovènes ou Iougo-Slaves (Slaves du Sud). C'est à ces *Slovènes* que se rattachent les Slaves du Danube bulgarisés (*Bulgares*), les *Serbes*, les *Croates* et les *Slovènes* proprement dits.

Les Slaves de Carinthie, que les anciens chroniqueurs désignent toujours sous le nom de *Vendes*, et que l'on est habitué maintenant à appeler les *Slovènes*, perdirent de très bonne heure leur indépendance (viiie siècle), et une vaste partie du territoire qu'ils avaient occupé fut repris par les Allemands. Ils sont aujourd'hui 1 200 000 environ, répartis dans la Styrie (380 000), la Carinthie (85 000), la Carniole (environ 400 000) et le littoral illyrien (250 000). Leur langue est assez voisine du serbo-croate.

On appelait aussi *Slovènes* les Slaves qui, de la Dacie, s'étaient avancés dans la Hongrie méridionale et dans la presqu'île du Balkan. Ils étaient particulièrement nombreux dans le pays qui s'étend sur la rive gauche du Danube, de Pesth à la Drave, et sur la rive droite du fleuve, de la mer Noire à la Morava. Après qu'ils furent conquis et organisés par les *Bulgares*, peuple finnois dont le gros est resté sur le moyen Volga, ils ont reçu le nom de *Bulgares* (aujourd'hui ils sont environ 5 500 000).

Divisés par le christianisme, qui leur est venu ici de Rome et là de Byzance, les *Croates* et les *Serbes* du groupe méridional ne formaient à l'origine qu'un seul et même peuple; aujourd'hui

ils parlent la même langue, mais les Croates se servent de l'alphabet latin et les Serbes de l'alphabet cyrillique. Ils sont au nombre d'environ 7 millions, dont la moitié est en Autriche et l'autre est répartie entre le royaume de Serbie, la Tcherna-Gora (Montenegro, la *Montagne Noire*), et la Turquie (Bosnie, Croatie turque, Herzégovine, etc.).

Il est à noter que les Serbes et les Croates paraissent être venus du pays au nord des Karpathes, où les auteurs du xe siècle signalent encore une *Serbie Blanche* et une *Croatie Blanche*. A cette époque, de même que nous avons vu déjà trois *Serbies*, il y avait, outre ces deux *Croaties* du Nord et du Sud, des Croates établis en Bohême, Moravie, Carinthie, etc.

Les Russes actuels se divisent en *Russes-Blancs* (400 000), qui ont pour centre les gouvernements de Vitepsk, Mohilev et Minsk, d'où ils se sont répandus dans les provinces jadis lithuaniennes de Kovno, Grodno et Vilna; — en *Petits-Russes* (*Iougo-Russes*, *Ruthènes*, en tout 12 millions), dans les gouvernements de Kiev, Tchernigov, Poltava, Volhynie, Podolie, Russie Rouge ou Galicie orientale; — et *Grands-Russes* (plus de 40 millions). Vers le VIIIe siècle, les diverses tribus d'où s'est formé le peuple russe occupaient le territoire compris entre le 50e et le 60e degré de latitude nord. Leur frontière orientale était formée par une ligne qui partait de l'embouchure du Volkov, dans le Ladoga, coupait l'Oka un peu au-dessous de l'endroit où s'élève aujourd'hui Riazan, et de là rejoignait le Dniéper vers l'embouchure de l'Ugol. Leur frontière occidentale formait une série d'échelons, suivant le lac Péïpous, puis le Niémen, le Boug et les Karpathes. Ainsi les Slaves russes n'occupaient guère, à cette époque, que la cinquième partie de la Russie actuelle; presque tout le territoire peuplé aujourd'hui par les Grands-Russes appartenait alors à des tribus finnoises ou turques. Non seulement la Russie septentrionale, la Russie orientale, la Nouvelle-Russie, mais la Grande-Russie presque entière, qui s'est formée autour de l'ancienne *Moscovie*, doivent leur origine aux migrations de colons russes et, dans une proportion sans doute plus faible, à la russification de peuplades allogènes.

La différence entre les Grands et les Petits-Russes s'est mar-

quée de très bonne heure. Dès le début de l'histoire politique russe, les *Polianes* et leur capitale, Kiev, prennent une position prépondérante au milieu des tribus voisines et conservent une sorte d'hégémonie jusqu'au milieu du XIIe siècle. Le nom de *Russie* sert alors à désigner la confédération de principautés qui a pour centre principal Kiev et qui comprend la Volhynie et la Galicie, mais non le Nord, non la Russie-Blanche et Novogorod. La séparation des deux groupes, du Nord et du Sud, déjà sensible dès lors, sera rendue définitive, au point de vue ethnographique comme au point de vue politique, par la conquête tatare dans la Russie orientale et septentrionale, et par la longue domination lithuanienne et polonaise dans la Russie occidentale et méridionale. La langue petite-russienne est bien certainement un groupe linguistique indépendant. Grands et Petits-Russes ne forment malgré tout, cependant, qu'un seul et même peuple, ou plus exactement se rattachent à des ancêtres communs. Les influences de climat, de sol, de milieu, suffisent à expliquer les divergences actuelles. Les Russes de l'un et l'autre groupe, soumis à des destinées différentes, se sont développés dans un sens opposé, mais l'unité primitive a été voilée, et non complètement oubliée. Kiev reste le point central auquel se rattachent les deux peuples, même après leur séparation radicale; c'est à Kiev que la Grande-Russie doit sa religion et son église, son organisation politique, sa culture littéraire, ses traditions populaires.

Civilisation des anciens Slaves. — Les contrastes si frappants qui séparent aujourd'hui les Slaves de l'Est (Slaves russes) de ceux de l'Ouest (Slaves polonais) s'expliquent surtout par les conditions historiques de leur développement et par l'influence qu'ont exercée sur les premiers Byzance et la culture orientale, sur les seconds Rome et la civilisation occidentale. Au moment de la grande invasion, les diverses tribus slaves étaient encore très semblables entre elles.

Grands et forts, plutôt blonds, avec des cheveux aux reflets fauves, les Slaves étaient courageux, entreprenants, hospitaliers et prompts à la colère. Il s'était développé de bonne heure chez eux une certaine industrie, mais ils étaient et sont encore

aujourd'hui, avant tout, un peuple agricole. « La terre est mienne, disait le droit slave, partout où ont passé ma bêche, ma faux et ma charrue. » Doués d'un sens très vif pour toutes les poésies de la nature, durs à la souffrance et à la peine, établis sur un des sols les plus fertiles de l'Europe, ils étaient dès lors ces admirables colons que n'arrêtent ni les catastrophes ni les invasions, et qui ont fini par peupler les immenses plaines de la Russie orientale.

Leurs institutions étaient toutes démocratiques. « Ces peuples, nous dit Procope, un des plus anciens écrivains qui nous ait donné quelques renseignements sur leurs coutumes, ne sont pas soumis à un seul homme, mais depuis les temps les plus anciens vivent en démocratie. » — « Les Serbes et les Slaves, dit Maurice, sont des peuples libres, et ils ne supportent ni l'esclavage ni l'autorité royale. » — Toute leur organisation sociale était fondée sur les *communautés familiales*, dont les « zadrougy » des Iougo-Slaves et le *mir* (commune) des Russes nous donnent quelque idée.

Les Slaves aimaient à se construire, à quelque distance les unes des autres, des cabanes en bois qu'ils cachaient dans les forêts ou au milieu des marais. Ils n'avaient cependant ni propriété personnelle ni exploitation indépendante, mais restaient les simples membres d'une association dans laquelle ils étaient entrés par la naissance et dont ils ne pouvaient sortir qu'en renonçant à tout droit de possession sur le domaine commun. Il est probable que la direction générale de l'association avait d'abord appartenu au père; mais plus tard, le chef (*staroste*, ancien) était désigné par l'élection, ou au moins accepté par ses compagnons. Son pouvoir, fort étendu, s'exerçait ainsi en vertu d'une délégation, et, dans toutes les circonstances graves, la famille tout entière devait être consultée. La terre que cultivait la famille n'appartenait ni au *staroste*, qui n'en était que l'administrateur, ni même à l'ensemble des laboureurs qui l'exploitaient à un moment donné, mais à la famille même, à ses rejetons futurs comme à ses membres vivants. Une pareille conception de la propriété a pour conséquence naturelle l'égalité absolue de tous les travailleurs; le mot de *pauvre*

n'existe pas dans les anciens dialectes slaves : l'association nourrit ses vieillards, ses malades, et ne rejette que ceux qui refusent leur collaboration. Les femmes sont les égales des hommes et ont leur part d'influence comme leur part de labeur.

Si la propriété devenait trop étroite, un groupe se détachait et allait fonder une nouvelle famille qui s'organisait d'après les mêmes principes, et, tout en jouissant d'une autonomie complète, conservait avec la famille primitive les liens les plus étroits. Ces essaims — quelquefois aussi le groupement fortuit de plusieurs familles diverses — donnèrent naissance aux tribus (*plémia*, *rod*, *joupa*). Les tribus étaient administrées par un staroste suprême (*kniez*, *joupan*), choisi ordinairement dans la famille la plus puissante; ce *prince* ne pouvait prendre aucune résolution importante sans le conseil des chefs de famille, auquel seul appartenait la décision suprême. Ces assemblées se réunissaient au fort (*hrad*, *grod*), construit quelquefois au milieu des marais, le plus souvent sur une pointe de terre, au confluent de deux rivières ou de deux vallées. Autour de quelques-uns de ces *oppidums* ou châteaux se formèrent plus tard des villes; mais alors ils n'avaient pas, le plus souvent, de population permanente et servaient simplement de centres de réunion et de défense.

Les Slaves combattaient en général à pied, sans autre vêtement qu'un pantalon. Ils avaient pour armes défensives de petits boucliers, lourds et solides; pour armes offensives des marteaux, des haches, des massues, des flèches, que parfois ils trempaient dans un poison violent. Ils évitaient les batailles rangées, mais étaient fort habiles à préparer les embuscades, se dissimulaient dans les forêts ou se couchaient au fond des rivières, d'où ils respiraient doucement à l'aide de longs roseaux.

Religion. — Les Slaves n'avaient pas, comme les Celtes et beaucoup des Germains, de caste sacerdotale. Il s'en forma une, plus tard, chez les Polabes, les seuls qui aient résisté à la propagande chrétienne, et chez lesquels le paganisme national atteignit un réel développement. Dans les autres peuples, le chef de la famille et de la tribu était le représentant de l'association devant

les dieux comme devant les associations voisines. Le culte, à l'origine au moins, était des plus simples, se célébrait en plein air, sur les montagnes ou dans les forêts. Les Slaves se représentaient la nature comme gouvernée par des êtres supérieurs, hostiles ou favorables aux mortels, et qu'ils remerciaient ou apaisaient par des hommages et des sacrifices : au-dessus d'eux, un dieu suprême, *Svarog*, personnification du ciel, de la lumière et de l'air; il avait pour fils *Sluntsé* (le soleil) et *Ohen* (le feu). *Péroun*, le dieu du tonnerre, *Vèlès* ou *Voloss*, le dieu des troupeaux, *Stribog*, le dieu des vents et des tempêtes, qui plus tard prirent tant d'importance chez les Russes; *Svatovit* et *Radegast*, qui en eurent tant chez les Slaves de l'Elbe, ne paraissent pas avoir été adorés par les Slaves du Sud, et leur origine slave n'est même pas absolument certaine. Le principe féminin était représenté par une déesse qui s'appelle *Did-Lada* dans les chansons russes, et *Dodola* dans les chansons serbes. Les Slaves de l'Ouest semblent avoir admis une sorte de dualisme, adorant un dieu bon et un dieu mauvais, plus exactement un dieu blanc et un dieu noir : *Biéli-Bog* et *Tcherni-Bog*. Les forêts, les bois, les montagnes, les sources sont, dans la croyance slave, peuplés de nymphes et de fées (*roussalky*, *vily*, *samodivy*, etc.), qui reviennent sans cesse dans les chansons et les contes populaires. Il y a le *vodiany*, génie des eaux, le *liéchii*, génie des bois. Il y a aussi une sorte de dieu ou de roi de la mer. Chaque famille a ses dieux protecteurs; de là sortira plus tard le culte des saintes images (*icones*).

Le système cosmogonique des Slaves est des plus simples. Dieu a soulevé le sable de la mer et l'a entassé sur la surface des eaux pour en former notre terre; le continent flotte au milieu des eaux. L'homme est, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, sous la domination de divinités qui président à ses destinées; l'âme est distincte du corps; elle a son siège dans la poitrine et prouve son existence par la respiration. Elle est immortelle. Les mots de *ciel* et *paradis* sont les mêmes dans toutes les langues slaves, ce qui suppose que ces idées se sont développées chez eux avant l'époque de leur séparation; le mot d'*enfer*, au contraire, n'apparaît que beaucoup plus tard. Pour

faciliter la séparation de l'âme et du corps, les Slaves brûlaient souvent les cadavres. Quelquefois une des femmes du mort était brûlée en même temps que le corps de son mari.

Causes de la longue impuissance des Slaves. — Les Slaves avaient dû en partie leurs succès à la manière dont était constituée chez eux la famille. Là où auraient échoué des colons isolés, des communautés nombreuses et dont tous les membres étaient directement intéressés à la richesse du groupe, étaient admirablement armées pour le travail. Mais cette multitude de petites monades, dans lesquelles, suivant l'expression d'un historien contemporain, la race s'était cristallisée, ne constituait pas une nation. Le régime familial n'était pas moins exclusif de toute organisation politique que de toute liberté individuelle. Sans doute, il arrivait qu'en face d'un péril imminent diverses tribus se réunissaient sous un même chef; mais ces confédérations momentanées étaient toujours lâches et instables. La constitution des Slaves, excellente pour la prise de possession de terres abandonnées, était ainsi absolument insuffisante dès qu'il s'agissait de faire face à des attaques suivies. Ils ne le comprirent pas à temps; aucune race n'a eu autant de peine à s'élever à l'idée de nation; ils n'y sont arrivés le plus souvent que sous des influences étrangères[1]; souvent même le péril extérieur n'a pas réussi à triompher des résistances particularistes. « Les Slaves, dit un historien arabe, sont un peuple si puissant et si terrible que, s'ils n'étaient pas divisés en une multitude de tribus et de familles, personne au monde ne pourrait leur résister. » Leur esprit de division, leur tendance à l'émiettement, leur impuissance à se soumettre à une direction commune expliquent en partie que pendant longtemps ils n'aient joué dans le monde qu'un rôle secondaire et subordonné. L'extension prodigieuse de leur race au VIIe siècle permettait de supposer qu'ils exerceraient sur les événements une influence décisive; au contraire, ils eurent grand'peine à maintenir leur indépendance et perdirent rapidement une partie du terrain conquis.

1. Par exemple, les Slaves russes grâce aux Varègues (Scandinaves), les Slaves du Danube grâce aux Bulgares (Finnois), les Slaves de l'Elbe grâce peut-être au Franc Samo.

La faute en fut sans doute en partie aux hommes, mais aussi aux événements, et, en particulier, aux conditions géographiques particulières dans lesquelles ils se trouvaient placés. Situés à l'extrémité du monde aryen, les Slaves eurent pour rôle de défendre l'Europe contre de nouvelles invasions asiatiques, en même temps qu'ils étaient attaqués de front par leurs voisins de l'ouest. Ils furent exposés à ce double danger avant d'avoir pu profiter de la tradition romaine et de la civilisation occidentale, que l'Église, vers cette époque, communiquait aux Germains. Il y aurait, par conséquent, quelque injustice à voir dans leurs tâtonnements et leurs échecs la preuve d'une infériorité native de la race. Il est permis de demander aux écrivains allemands, qui affectent une pitié dédaigneuse pour l'incapacité politique des Slaves, si l'Empire germanique est l'œuvre exclusive du génie tudesque. Qui peut dire ce qu'il serait advenu de l'Allemagne si elle n'avait pas été couverte par les Slaves contre les invasions orientales?

II. — Les premiers États slaves : conversion au christianisme.

Les Slaves entre les Avars et les Francs. — Jusqu'à l'invasion des Magyars, c'est-à-dire jusque vers la fin du IXe siècle, les Slaves ne sont pas encore constitués en États distincts, et le souvenir de l'unité d'origine est plus fort que le sentiment national individuel des divers groupes; c'est ce qui explique les rapides progrès et l'étendue des empires formés par eux; mais la chute de ces États est d'ailleurs aussi prompte que les conquêtes sont faciles et, sans base solide, ils disparaissent sans laisser de traces.

Les Avars, établis dans le bassin du Danube, faisaient peser un joug cruel sur tous les peuples voisins. Les Slaves trouvèrent un protecteur et un chef dans Samo. D'origine franque, ou peut-être issu d'une de ces tribus slaves qui s'étaient avancées fort avant dans l'Ouest et avaient subi de bonne heure l'influence

germanique, il fut accepté pour roi par les Tchèques ou Bohêmes et régna heureusement de 623 à 668. Victorieux de Dagobert, il étendit sa domination jusqu'aux Karpathes et aux Alpes styriennes : la plupart des tribus entre l'Elbe et l'Oder reconnurent son autorité. Sa puissance ne lui survécut pas [1].

Charlemagne : soumission des Slovènes [2]. — La Germanie réorganisée prit bientôt l'offensive, et, réduites à leurs seules forces, les tribus slaves de l'Ouest ne résistèrent pas longtemps. Les Vendes ou Slovènes de Carinthie avaient accepté la suzeraineté des Bavarois, pour obtenir leur protection contre les Avars (vers le milieu du VIIIe siècle). Lorsque la Bavière perdit elle-même son indépendance, en 788, les Vendes passèrent avec elle sous la domination de l'empire franc. Les chefs indigènes, qu'ils avaient conservés d'abord, furent bientôt remplacés par des comtes francs; le christianisme pénétra dans le pays, et, presque en même temps, les colons germains La population était clairsemée; dans les coutumes de l'époque, les terres désertes ou, après une conquête, les domaines dont le propriétaire n'était pas confirmé dans ses droits par le vainqueur, appartenaient au roi. Ils furent distribués aux seigneurs, aux évêques, aux corporations ecclésiastiques, qui y appelèrent des Allemands. Ceux-ci s'établirent, vers cette époque, dans la plaine de Klagenfurt et sur la rive du Danube, depuis l'Enns et surtout l'Ips jusqu'au Wiener-Wald; puis, au delà du Wiener-Wald, ils occupèrent les contreforts au nord-est du Semmering, et poussèrent jusqu'à l'Œdenbourg et au Raab. Beaucoup de Slaves devinrent les serfs des nouveaux propriétaires. Dès 828, le mot de Slave (*sclavus*) est employé comme synonyme de serf.

L'empire de Moravie : Mojmir, Rostislav et Svatopluk. — L'empire de Charlemagne ne s'arrêtait pas au Danube, et il est probable que les Slaves établis sur les bords de la Morava (March), les Moraves, lui avaient payé tribut; mais la domination franque était toujours restée fort incertaine sur ces contrées lointaines et, après la mort de Charlemagne, elles reprirent toute leur indépendance. Le chef d'une des tribus moraves,

1. Voir ci-dessus, chapitre III.
2. Voir ci-dessus, chapitre VII.

Mojmir, imposa son autorité aux Slaves voisins. Il fut déposé par Louis le Germanique (846) et remplacé par son neveu Rostislav. Ce dernier ne se montra pas plus docile, et longtemps les attaques des Francs se brisèrent contre son pouvoir. Trahi par son neveu Svatopluk (870), Rostislav fut fait prisonnier; on lui creva les yeux et il fut enfermé dans un monastère. Mais Svatopluk avait hérité de son ambition, et il profita fort habilement des querelles qui affaiblissaient alors l'Allemagne. Il occupa toute la Pannonie, qu'il reçut en fief de Charles le Gros. C'est le moment de l'apogée de l'empire morave. Les Bohêmes, les Serbes de la Saale, les Silésiens, les tribus de la Galicie occidentale reconnaissaient l'autorité de Svatopluk; son pouvoir s'étendait sur la plus grande partie de la Hongrie orientale. De *Velehrad*, sa capitale (auj. Hraditchtié, Ungarisch-Hraditch), il commandait des sources du Dniester au Fichtel-Gebirge, de la Saale à la Theiss et au Danube. De tous les épisodes de leur histoire au moyen âge, aucun n'émeut peut-être autant encore le patriotisme des Slaves que la fondation de ce grand empire de Moravie, et, en effet, aucun n'aurait pu avoir d'aussi grandes destinées. C'est que Rostislav et Svatopluk n'étaient pas simplement des chefs d'aventure : ils voulaient fonder un État, et ils sentirent que, pour assurer l'indépendance des Slaves, il était nécessaire de les convertir au christianisme et de leur donner une église nationale.

Le christianisme : les missionnaires allemands. — L'introduction du christianisme dans le bassin moyen du Danube remonte aux temps apostoliques. D'après la légende, saint Paul aurait prêché en Illyrie, et son disciple saint Andronic aurait été le premier évêque de Pannonie. Après les invasions des Huns et des Avars, il fallut recommencer l'œuvre à peine ébauchée auparavant. Ici, comme partout, les missionnaires suivirent les guerriers francs, et une bulle du pape Eugène II (824) félicite les Moraves et leur prince de leur fidélité à la vraie religion. Vers la même époque, le christianisme commençait à pénétrer en Bohême.

La masse du peuple cependant demeurait fidèle aux anciennes croyances. Les prédicateurs ne savaient pas le slave,

et la loi nouvelle n'apparaissait que comme une sorte d'incantation magique, sans action sur les âmes. Bienfait douteux et qu'il fallait payer fort cher. Les missionnaires exigeaient les dîmes et les redevances avec une impitoyable rigueur. Dans les idées des chefs francs, accepter le rit latin, c'était reconnaître l'autorité impériale, et dès qu'une tribu se convertissait, ils y envoyaient des comtes qui rendaient la justice, levaient les impôts, surveillaient et menaçaient les souverains. Les prêtres mettaient la main sur les meilleures terres, appelaient des colons qui refoulaient peu à peu la population indigène. Les querelles des évêques, qui se disputaient les territoires nouvellement gagnés à la foi chrétienne, n'étaient pas faites non plus pour attirer beaucoup de prosélytes.

Que faire? S'ils repoussaient le christianisme, les Slaves non seulement se condamnaient à l'isolement et se privaient d'un admirable élément de civilisation et de progrès, mais ils s'exposaient à une guerre sans merci : l'Europe n'accorda, pour ainsi dire, droit de cité qu'à ceux qui embrassèrent sa foi. Et cependant pouvaient-ils, en acceptant la religion des Germains, préparer l'asservissement de leur pays et la ruine de leur race? Les chefs de l'empire morave s'adressèrent à l'Empire d'Orient, trop éloigné et trop affaibli pour que son intervention fût redoutable. En 862, Rostislav envoya une ambassade à Michel III : « De nombreux prédicateurs chrétiens, dirent ces ambassadeurs à Michel, sont arrivés chez nous d'Italie, d'Allemagne, de Grèce, nous apportant diverses doctrines. Mais nous autres, Slaves, nous sommes un peuple simple et nous n'avons personne pour nous enseigner où est la vérité. Désigne-nous donc, généreux monarque, un homme capable de nous parler suivant la raison, car c'est de vous que part la bonne loi pour se répandre dans le monde entier. » Michel accueillit leur demande : il invita Constantin et Méthode à aller répandre l'Évangile parmi eux.

Les missionnaires venus de Byzance : Cyrille et Méthode. — Les Slaves ont conservé pour la mémoire des *Apôtres slaves* un culte reconnaissant, et jamais culte ne fut plus mérité : c'est par eux qu'ils ont été introduits dans le cercle

des nations européennes et civilisées, à eux qu'ils doivent leur église, leur alphabet, leur littérature.

Constantin et Méthode étaient nés à Salonique. Les environs de la ville étaient peuplés de Slaves; à Salonique même, ils étaient fort nombreux, et il est très probable que Constantin et Méthode étaient eux-mêmes d'origine slave. Leur père, Léon, de haute naissance, riche, avait rempli des fonctions importantes. Constantin fut élevé à Constantinople, avec le jeune empereur Michel III, sous la direction de Photius, plus tard patriarche. Il fit de rapides progrès; mais, très modeste, il recherchait la solitude : on l'appelait le *philosophe*. Il se destinait à l'état ecclésiatique. Très savant, on l'envoya, à vingt-quatre ans, exposer et défendre la doctrine chrétienne devant le khalife Omar. Méthode était moins dédaigneux des choses terrestres et il fut gouverneur de la *Province slave* (probablement la Thessalie). Cependant, quelques années plus tard, il renonça à ses fonctions et se retira dans le couvent du mont Olympe; il y fut rejoint par Constantin, et depuis lors les deux frères ne se quittèrent plus. Ils revenaient d'une mission auprès du khan des Khazars, qu'ils avaient converti (861), quand Michel fit de nouveau appel à leur dévouement pour aller catéchiser les Moraves. Accueillis avec une extrême reconnaissance par Rostislav et la population tout entière, leurs succès excitèrent bientôt la jalousie des Allemands et des *trilingues* : l'inscription qui avait été placée sur la croix du Christ, disaient ceux-ci, était en hébreu, en grec et en latin, et c'est dans ces trois langues seulement qu'il est permis de célébrer le service divin. Dénoncés à plusieurs reprises au pape, ils furent plusieurs fois forcés d'aller se justifier à Rome. Dans le premier voyage, Constantin, épuisé par ses travaux incessants, tomba malade; il entra dans un couvent, prit le nom de Cyrille, sous lequel il a été canonisé, et mourut en 869, à l'âge de quarante-deux ans. Le pape reconnut les services de Méthode en relevant pour lui le grand évêché de Pannonie et de Sirmie, qui dépendit directement du Saint-Siège. Les dernières années de Méthode furent cependant attristées par de nouvelles luttes : cité devant un synode allemand pour avoir empiété sur les droits

de l'évêque de Salzbourg, il fut retenu en prison deux ans et demi. Les papes, malgré certaines hésitations, finirent toujours par se prononcer en sa faveur, et il resta jusqu'à sa mort (885) l'évêque des Slaves de Pannonie.

Après sa mort, Svatopluk, gagné par les Allemands, revint au rit latin, et les disciples de Méthode furent vendus à des Juifs marchands d'esclaves, jetés en prison ou expulsés. La grande église slave de Moravie n'eut ainsi qu'une existence éphémère.

L'influence de la prédication de Cyrille et de Méthode sur la destinée des Slaves n'en resta pas moins décisive. « Ils ont eu cette fortune singulière, écrit un historien russe contemporain, qu'après dix siècles écoulés ils n'appartiennent pas encore au passé; de nos jours encore leur nom est inséparable de toutes les questions qui intéressent et passionnent le monde slave tout entier. A ce point de vue, aucun des autres héros de la race ne saurait leur être comparé, et cela s'explique facilement : leur action a été *panslave*; on ne peut dire cela que d'eux seuls, et leurs travaux les rattachent à la fois aux Slaves du Sud, de l'Ouest et de l'Est [1]. » Sans doute, le christianisme avait commencé à pénétrer chez les Slaves avant leur arrivée, mais c'est grâce à eux seulement qu'il rallia les masses populaires et jeta dans le sol de profondes racines. L'église pannonienne et morave fut réellement fondée et constituée par eux. En Bohême, le principal chef de la nation, Borivoj, fut baptisé par Méthode. L'action directe de Méthode se fit sentir chez la tribu polonaise des Vislanes, et d'ailleurs la Pologne reçut le christianisme de la Bohême : ce fut la fille du Tchèque Boleslav Ier, Doubrovka, qui décida le chef des Polonais, Mieczislav, à se convertir (965). On a raconté longtemps que Boris [2], le premier roi chrétien des Bulgares, avait reçu le baptême à la suite de l'impression que produisit sur lui un tableau peint par Méthode et représentant le Jugement dernier; l'histoire a prouvé depuis que le peintre Méthode n'avait rien de commun avec l'apôtre. Nous savons, d'ailleurs, que la conversion de Boris ne fut pas déterminée par un coup de la grâce, mais fut longuement préparée et eut pour

1. Hilferding, *Cyrille et Méthode* (en russe), *Œuvres complètes*, I, p. 290.
2. Ou Bogoris.

motifs des raisons politiques, comme plus tard celles d'Étienne de Hongrie et de Vladimir de Russie. Mais la religion nouvelle fit peu de progrès dans le pays tant qu'elle ne fut prêchée que que par des Italiens ou des Grecs, et l'église de Bulgarie date en réalité de l'arrivée des disciples de Méthode, chassés de Moravie. Ils se répandirent dans toute la péninsule des Balkans, et les peuples qu'avait à peine entamés la propagande grecque accueillirent avec joie le christianisme, dès qu'on le leur présenta sous la forme slave. Les Russes restèrent païens encore un siècle, quoiqu'il y eût à la cour de Vladimir des missionnaires grecs et latins; mais chez eux aussi ce qui triompha, ce fut l'église nationale, telle que l'avaient constituée Méthode et Cyrille. Ils méritent bien ainsi le nom d'*Apôtres des Slaves*, aussi justement par exemple que saint Boniface a reçu le titre d'*Apôtre de la Germanie*, bien qu'il ait eu, lui aussi, des précurseurs.

Le programme de la race germanique était alors le même que de nos jours : c'était le *Drang nach Osten*, la conquête de l'Orient. Aujourd'hui elle écrit sur son drapeau : *culture*. Elle écrivait alors : *christianisme*. En convertissant les Slaves, Cyrille et Méthode enlevaient à leurs adversaires tout prétexte d'intervention, en même temps qu'ils ouvraient la voie à tous les progrès. Si l'on songe au sort des tribus qui ont persisté dans le paganisme, on reconnaîtra qu'il n'y a aucune exagération à prétendre qu'ils ont sauvé la race slave de l'oppression et peut-être de l'anéantissement.

Catholiques et orthodoxes se disputent la gloire de Cyrille et de Méthode. En réalité, il n'y avait encore alors qu'une seule église chrétienne, dont quelques différences de rites ne compromettaient point l'unité; les difficultés qui s'élevèrent entre Rome et Byzance, sous le patriarcat de Photius, ne se rapportaient qu'à des questions de hiérarchie d'une importance secondaire, et elles cessèrent après la déposition de Photius (886); les *Apôtres slaves* n'appartiennent exclusivement ni à l'église latine ni à l'église grecque, mais à l'église chrétienne tout entière.

Le slavon d'église : alphabets cyrillique et glagoli-

tique. — Cyrille est le véritable créateur de la langue et de la littérature slaves : il traduisit en slave les Saintes Écritures[1], et il se servit d'un alphabet particulier dont les signes rendaient avec beaucoup de précision tous les sons particuliers aux langues slaves.

Quel était l'alphabet qu'employait Cyrille? Celui d'où dérive directement l'alphabet russe actuel et que l'on désigne sous le nom de *cyrillique*? — ou bien l'alphabet, beaucoup plus compliqué, que l'on appelle *glagolitique*? De plus, cet alphabet, l'inventa-t-il de toutes pièces, ou ne fit-il que le perfectionner? En l'absence de documents précis, on en sera probablement toujours réduit aux hypothèses. La majorité des historiens slaves est disposée, aujourd'hui, à admettre que l'alphabet glagolitique (de *glagol*, son, mot), que l'on a fait longtemps remonter jusqu'à saint Jérôme, était celui dont se servait Cyrille; il serait sorti de l'écriture cursive grecque, telle qu'elle était usitée au IXe siècle. Un disciple de Méthode, saint Clément, le simplifia, et la forme nouvelle reçut à tort le nom de cyrillique. Le glagolite ne se conserva que chez les Dalmates, et on s'en sert encore pour les livres d'église dans quelques paroisses serbo-croates de la Dalmatie. Les glagoliticiens furent les seuls catholiques qui gardèrent le service divin slave, d'ailleurs profondément modifié; partout ailleurs les Slaves catholiques ont accepté l'alphabet et le service religieux latins; l'alphabet cyrillique et la liturgie slave sont la marque extérieure de l'orthodoxie.

Il est probable que Cyrille et Méthode employèrent pour leur traduction la langue qu'ils avaient parlée dans leur jeunesse, c'est-à-dire le *paléo-bulgare*. Les Slovènes de Carinthie se rattachaient d'ailleurs au même groupe linguistique que les Slaves de la péninsule, et ainsi s'explique que quelques philologues slaves, et non des moins illustres, voient dans le slavon d'église le *paléo-slovène*. Le slavon d'église s'est maintenu, très altéré, dans le service religieux orthodoxe; c'est le plus ancien dialecte

1. Il fut aidé dans son travail par Méthode et ses disciples. Nous ne connaissons pas la liste exacte des livres qui furent traduits par eux et nous ne possédons rien de la traduction primitive.

littéraire slave, mais non pas, comme on l'a cru longtemps, la langue mère dont seraient sortis les autres idiomes. Au début, en effet, la langue liturgique fut naturellement aussi la langue littéraire ; les formes du slavon d'église dominèrent longtemps dans les œuvres bulgares, serbes et russes, et cette influence est encore sensible aujourd'hui dans la littérature religieuse.

Séparation définitive des Slaves : Latins et Byzantins. — Jusqu'au commencement du xe siècle, les Slaves, déjà séparés en groupes divers et souvent ennemis, ne formaient encore cependant qu'un seul et même peuple. L'empire de Moravie, au cœur de leurs possessions, aurait pu devenir le centre auquel ils se seraient tous rattachés peu à peu. Ils auraient sans doute constitué des États indépendants; mais la communauté de foi, de civilisation et de langue aurait maintenu entre eux une certaine unité; les luttes intestines qui remplissent l'histoire des Slaves et qui, aujourd'hui encore, rendent obscures leurs destinées n'auraient pas pris le même caractère de violence irréconciliable. Ces espérances furent brutalement anéanties par l'invasion magyare.

Depuis lors, la scission qui avait depuis longtemps commencé entre les groupes de l'Ouest et de l'Est se marque toujours plus profondément, sous l'action de causes politiques et géographiques. Les Slaves de l'Ouest, Bohêmes, Polonais, Polabes, sont entraînés dans le grand courant de l'histoire de l'Europe au moyen âge; ils acceptent la doctrine, la hiérarchie et la langue de l'église romaine, et, sous la double action du catholicisme et de l'Allemagne, les institutions féodales, plus ou moins modifiées, pénètrent parmi eux. L'influence de Byzance n'est guère moins profonde sur les Slaves de l'Est et du Sud que celle de Rome sur ceux de l'Ouest. Non seulement ils reçoivent de Byzance leur foi et leur organisation ecclésiastique, mais ils subissent très profondément son influence littéraire, politique et morale.

Sous cette action divergente, les différences primitives s'accentuent rapidement.

La prédication de Cyrille et Méthode est le dernier épisode de

l'histoire *panslave*; depuis lors, l'histoire des divers États slaves commence. L'individualité de chaque groupe se marque, toujours plus précise; les dialectes se mêlent d'éléments étrangers et deviennent si profondément distincts, non seulement dans leur vocabulaire, mais dans leur syntaxe, que l'unité primitive ne se révèle plus qu'aux yeux du philologue. Dans la poésie populaire, les souvenirs historiques récents étouffent peu à peu les anciennes traditions. Les institutions communes, le pouvoir électif des *knèzes*, les assemblées populaires (*vétché*), l'organisation communale de la famille, la solidarité juridique des clans, l'égalité des membres de la famille et de la tribu, ne se maintiennent plus, parmi les Slaves de l'Ouest, qu'à l'état d'exception, et sont presque partout remplacés par les traditions féodales ou les imitations du droit étranger.

Et cependant, au milieu de leurs destinées si diverses et malgré l'abîme qu'ont creusé entre eux les événements, le sentiment de la communauté d'origine n'a jamais complètement disparu parmi les Slaves. Plus vive entre les groupes voisins, l'idée de la solidarité slave se maintint chez tous, au moins à l'état de vague souvenir et d'obscur pressentiment. Depuis Nestor jusqu'aux poètes et aux historiens tchèques et russes du XIXe siècle, la conscience nationale *panslave*, par une succession ininterrompue de revendications, protesta contre le morcellement et la division, jusqu'au jour où la renaissance slave contemporaine, s'appuyant sur la philologie et sur l'histoire, retrouva les titres de l'unité primitive.

III. — Voisins des Slaves : les Lithuaniens. Peuples ouralo-altaïques : les Magyars.

Les Lithuaniens. — Les Slaves touchaient, du côté de la Baltique, à des peuples de même origine et qui ne s'étaient séparés d'eux que fort tard : les Lithuaniens. Les Lithuaniens occupaient la plaine, coupée de lacs et de forêts, qui s'étend entre la Baltique, le cours inférieur de la Düna et les bouches

de la Vistule, comprenant ainsi presque tout le bassin du Niémen. Au nord-est, sur les deux rives de la Düna, les *Semigales* et les *Lettons*, les ancêtres des habitants de la Livonie méridionale, parlaient un dialecte bien différent des autres dialectes lithuaniens; ils n'arrivaient nulle part jusqu'à la mer, et semblent avoir été le groupe le plus pacifique. Très belliqueux, au contraire, étaient les *Prouss* ou *Prussiens*, sur les bords de la Baltique, entre la Vistule et le Pregel : établis sur les rivages où l'on trouvait l'ambre, ils entrèrent plus tôt en relation avec l'Europe occidentale et arrivèrent à une civilisation supérieure. Le centre des pays lithuaniens était occupé par les *Jmoudes*, sur le Niémen supérieur, les *Litves* ou *Lithuaniens* propres, entre le Niémen et le Vilia, et les *Iatvagues*, entre le Niémen et le Boug. Les Lithuaniens furent en contact, dès le premier jour, avec les Polonais et les Russes, et ils payèrent probablement tribut aux princes russes de Polotsk. Ils ne commencent à jouer un rôle historique important que vers le XIIIe siècle, au moment où s'ouvre, entre la Lithuanie et la Russie, cette guerre de frontières qui remplit plusieurs siècles et qui doit se terminer par la conquête de la première.

Les Finnois. — D'autres voisins des Slaves ont, à cette époque, une influence bien plus notable sur leur destinée : ce sont les Finnois. Les Finnois appartiennent à la race *ouralo-altaïque* [1].

Les Finnois occupaient, à l'origine, tout le nord de la Russie actuelle et une importante partie du bassin du Volga, lorsque les Slaves, se répandant presque sans combat des bords du Dniester vers le nord et le nord-est, s'enfoncèrent comme un coin entre leurs tribus et les séparèrent en trois masses distinctes [2]. Depuis lors, les Russes n'ont cessé de gagner du terrain sur eux : aujourd'hui, la plupart des tribus finnoises ont complètement disparu ou ont été absorbées dans la nationalité russe. Leur nombre diminue rapidement; cependant les Fin-

1. Voir ci-dessus, chapitre II.
2. Le groupe baltique : Finlandais, Livoniens, Esthoniens; — le groupe de l'Oural nord : Samoïèdes, Erzes ou Zyrianes, Permiens et, au delà de l'Oural, Iougriens, Votiaks, Vogouls; — le groupe du moyen Volga : Tchérémisses, Tchouvaches, etc.

nois comptent encore dans la Russie actuelle 5 à 6 millions de représentants. Les tribus méridionales, *Bashkyrs*, *Méchtchéraks*, *Tchérémisses* (gouvernement de Kazan), *Mordves* (entre le Volga et l'Oka), *Tchouvaches*, qui sont peut-être les descendants des anciens *Bulgares* du Volga, sont plus ou moins croisées de sang turc ou tatar. Les Finnois sont restés, au contraire, à peu près purs de tout mélange, dans la région de la Baltique : *Suomi* de Finlande, *Karéliens*, *Esthes* d'Esthonie, *Tchoudes* de Livonie. D'autres ont disparu totalement, absorbés par la colonisation russe : *Vesses*, *Mériens*, *Mouromiens*, *Tchoudes zavolotchiens* ou de la Dvina septentrionale. Du grand rameau *permien* il ne subsiste plus que les *Erzes* ou *Zyrianes* et quelques *Permiens*. Les Finnois, en général, n'ont eu dans l'histoire qu'un rôle peu retentissant; dominés partout par des maîtres étrangers, souples et malléables, ils ont reçu des nations les plus diverses leur culte et leur langue, et ils se sont réduits en une sorte de poussière de peuples. Les Finlandais seuls, parmi eux, ont une conscience nationale, une littérature, une histoire, une patrie [1]. Mais l'action des Finnois, assez peu visible, n'a pas été sans importance. Saint-Pétersbourg, Moscou, Souzdal, Vladimir, Riazan, Tver, toutes les capitales des *princes* russes se sont élevées sur une terre primitivement finnoise; les Finnois ont été refoulés par les nouveaux envahisseurs, mais tous n'ont pas disparu. Il y a eu comme « un courant touranien, comme des sources finnoises qui, se déversant depuis des siècles dans les veines du peuple russe, y augmentent sans cesse la proportion de sang ouralien » [2]. Les Finnois ne semblent pas doués de qualités créatrices supérieures, mais ils ont de remarquables aptitudes d'adaptation. Les Bulgares et les Russes doivent au mélange du sang finnois la résistance et la vitalité de leur race. L'influence des Finnois a agi surtout sur les Grands-Russes et a beaucoup contribué à créer le type moscovite, très différent du type petit-russien. Dans l'ancien paganisme des Russes, dans certaines de leurs

1. Les Finnois ont un goût inné pour la musique et la poésie. L'épopée finlandaise du *Kalévala* a été traduite en français par M. Léouzon-Leduc.
2. Anatole Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tsars*, t. I, p. 68.

hérésies d'aujourd'hui, dans leur épopée et leur poésie populaire, dans leur ornementation, on retrouve des traces non douteuses du génie finnois.

Peuplades ougriennes et turques : les Avars. — Séparés de la Baltique par les Lithuaniens et les Finnois, les Russes s'étaient éloignés des bords de la Caspienne et de la mer Noire, dont les rives étaient trop souvent balayées par le flot des invasions. Après la domination des Goths, ces régions furent occupées par des peuplades ougriennes ou turques [1], Huns, Bulgares, Avars, Khazars, Petchénègues, Polovtsi, Magyars, etc. De ces peuples, les uns, tels que les Khazars de la Caspienne ou les Bulgares du Volga, fondèrent des États qui eurent un moment de puissance et de gloire; les autres continuèrent leur existence incertaine et nomade jusqu'au jour où ils furent entraînés dans quelque tourbillon ou refoulés par les progrès de la Russie; d'autres enfin, après avoir séjourné quelque temps dans ces régions, continuèrent leur marche vers l'ouest, épouvantèrent l'Europe de leurs ravages et réussirent parfois à s'y établir. Les Bulgares soumirent ainsi à leur autorité les Slaves du Danube inférieur; les Avars fondèrent un éphémère empire dans la Pannonie, et, plus tard, les Magyars y créèrent un État qui subsiste encore.

Arrivés sur les bords de la mer d'Azov vers le milieu du VIe siècle, les Avars, après avoir ravagé à diverses reprises l'Empire grec, aidèrent les Lombards à vaincre leurs rivaux, les Gépides, et se fixèrent dans les contrées de Pannonie et de Dacie, que le départ des Lombards rendait vacantes. Sauvages et cruels, ils faisaient peser sur les vaincus une odieuse tyrannie, et le souvenir de ces géants (Avars, Obres) revient souvent dans les contes légendaires des Slaves. Toujours en course, ils enfermaient leur butin dans un *ring*, retranchement en forme de cercle, qu'entouraient des murs hauts et épais de vingt pieds, de pierres et d'argile, et que protégeaient des palissades. Ils eurent plus tard neuf *ring*, dont quelques-uns avaient plus de mille mètres de circonférence. Affaiblis par les divisions, amollis par

1. Les peuplades ougriennes ou turques ne sont d'ailleurs que des rameaux de la race ouralo-altaïque.

les richesses, incapables de maintenir dans l'obéissance les peuples qu'ils avaient soumis, ils inspiraient encore une crainte presque superstitieuse, et Charlemagne ne les attaqua qu'après de longs et sérieux préparatifs. En 795, leur principal *ring* fut enlevé, et Pépin acheva la conquête l'année suivante. Depuis 822, ils se perdent dans l'histoire, sans laisser de traces[1]. De là le dicton russe rapporté par Nestor : « Périr comme les Obres. »

Les Magyars : histoire primitive. — Les Hongrois ou Magyars furent plus habiles et plus heureux. Le nom de Hongrois, simple contraction de Hun-Ougrien, fut donné par les Slaves aux nomades qui, vers la fin du IXe siècle, envahirent les plaines de moyen Danube, et il fut adopté par les Allemands. Les nouveaux venus se nommaient eux-mêmes *Magyars*. Au moyen âge, on faisait venir ce mot de Magog, le fils de Japhet; les savants modernes n'ont pas eu de peine à démontrer l'inanité de cette explication, mais ils n'ont pas réussi à trouver le sens réel de Magyar. Les Hongrois avaient habité d'abord dans le voisinage de l'Ougrie ou Iougrie, nom sous lequel on désignait encore, au XVIe siècle, le pays à l'est du moyen Oural. Sur les rives du Don et du Dniéper, ils subirent l'influence des Khazars, auxquels ils durent leur organisation en confédération; ils formaient alors sept *hordes* ou tribus. Des Khazars, des Avars se joignirent à eux.

Attaqués par les Petchénègues, les Magyars s'enfuirent dans l'*Atelkusu* ou *Etel-Köz*, c'est-à-dire probablement sur le territoire que baignent le Pruth, le Sereth, le Dniester, le Boug et le Dniéper. Une nouvelle attaque des Petchénègues et une défaite que leur infligèrent les Bulgares du Danube les déterminèrent à s'avancer plus loin vers l'ouest. Furent-ils appelés par Arnulf[2], qui aurait sollicité leur alliance contre les Moraves? Les historiens allemands entassent les raisonnements pour démontrer l'innocence d'Arnulf, mais il n'est pas douteux qu'en 892 un corps hongrois, cerné par les Moraves, fut dégagé par le roi de Germanie, et c'est bien comme auxiliaires des Allemands que les hordes ougriennes semblent ainsi avoir

1. Voir ci-dessus, chapitre VII.
2. Voir ci-dessus, chapitre XI.

pénétré dans les plaines du Danube et de la Theiss. Dès les premiers jour de leur histoire, les Germains et les Magyars nous apparaissent unis dans une haine commune contre les Slaves, et cette alliance se renouvellera souvent.

C'est sans doute en 895 que les Magyars quittèrent la Valachie pour descendre dans les plaines qui ont pris depuis le nom de *Hongrie*. Ils avaient pour chef principal Arpad (889-907). Ils mirent trois mois à traverser les Karpathes, et on raconte qu'ils comptaient alors 216 000 hommes en état de porter les armes, ce qui supposerait une masse d'environ un million de têtes.

Au moment où ils prirent possession de leur demeure actuelle, les Magyars étaient un peuple féroce et nomade. Encore au milieu du XII[e] siècle, ils habitaient sous la tente en été, et n'avaient pour l'hiver que de misérables cabanes de roseaux. Leur principale richesse consistait dans leurs troupeaux de chevaux et de bœufs; ils mangeaient la viande à moitié crue, ce qui explique les légendes d'après lesquelles ils se seraient nourris de chair humaine et auraient bu le sang de leurs ennemis [1]. Petits, les yeux enfoncés, la tête rasée à l'exception de trois longues tresses qui flottaient sur leurs épaules, ils ne ressemblaient guère à la brillante et fière race, une des plus belles de l'Europe, qui est sortie du croisement de ces Finnois avec les Aryens [2]. La guerre était leur industrie, et leur discipline était admirable. Archers d'une prodigieuse habileté, montés sur des chevaux résistants et rapides, ils massacraient les vaincus, dévastaient les pays qu'ils traversaient avec une impitoyable barbarie, tuant les hommes, tuant les vieilles femmes, enlevant les jeunes.

Nous ne savons à peu près rien sur les événements qui marquèrent la prise de possession de la Hongrie par les Magyars. Les Slaves de ces régions, peu nombreux, affaiblis par les guerres antérieures et par leurs divisions intestines, étaient incapables de faire face à une si redoutable invasion. La Moravie disparut sans gloire vers 905. La population fut

1. Le mot *ogre* viendrait du mot *Ougrien, Hongrois.*
2. Germains, Slaves, Roumains et autres Latins.

exterminée, réduite en servage ou mise en fuite. Quand l'histoire fait de nouveau mention de la Moravie, plusieurs siècles après, elle n'est plus qu'une province de la Bohême.

Invasions hongroises. — Pendant un demi-siècle, les Magyars épouvantèrent l'Europe de leurs dévastations : l'Empire carolingien n'existait plus, l'Empire germanique n'existait pas encore, l'Italie et l'Allemagne étaient divisées et morcelées; dans cet intérim de tous les pouvoirs, la chrétienté tentait la cupidité de tous les coureurs d'aventures. A plusieurs reprises l'Italie fut envahie; des bandes magyares pénétrèrent en Provence, en Lorraine, en Champagne. On prétend que les habitants de quelques villages de la Lorraine ont ces Magyars pour ancêtres. L'Allemagne surtout fut effroyablement ravagée. En 907, elle avait subi une terrible défaite, dans laquelle « la race des Bavarois fut presque anéantie ». La domination des Allemands sur la Pannonie fut détruite pour toujours; leurs colonies à l'est du Wiener-Wald disparurent, et la *Marche orientale* fut abandonnée aux Magyars. Pendant un demi-siècle, la Germanie presque entière fut ravagée par ces Barbares. Arrêtés devant Mersebourg par Henri de Saxe (933), ils furent enfin écrasés par Otto Ier à la bataille du Lech (955). On a souvent exagéré les conséquences de la bataille de 955; ce qui est vrai, c'est que les Magyars avaient subi des pertes sensibles. L'Allemagne se réorganisait : ils auraient subi le sort des Huns et des Avars, s'ils n'avaient accepté le christianisme et fondé un véritable État. L'œuvre de transformation fut accomplie par Etienne Ier qui, bien plus qu'Arpad, doit être considéré comme le véritable introducteur des Magyars en Europe.

Conversion des Magyars — Quelques missionnaires étaient déjà venus de Byzance; ce fut cependant de l'Occident que les Hongrois reçurent le christianisme. Le zèle des prêtres chrétiens, qui ne voulaient pas abandonner à la perdition les milliers de prisonniers emmenés d'Allemagne, fut appuyé par l'ambitieux évêque de Passau, Pilgrim. Il espérait, en étendant de ce côté le territoire chrétien, justifier ses prétentions au titre d'archevêque. La conversion, préparée par le contact incessant des vainqueurs avec les populations chrétiennes, fut

singulièrement favorisée par le baptême du grand chef Geiza [1], dont la domination immédiate comprenait la Hongrie occidentale et qui résidait à Gran. Il avait épousé *la belle princesse*, fille d'un chef déjà chrétien. Le baptême ne le changea guère, mais il tourna sa cruauté contre ceux qui repoussaient la foi nouvelle. Comme par le passé, cependant, il sacrifiait lui-même aux anciennes idoles : il était assez riche, répondait-il aux reproches de son évêque, pour servir deux divinités. Des relations plus amicales avaient commencé à s'établir avec les princes allemands voisins. Geiza demande la main de Gisèle, sœur du duc de Bavière, Henri III, pour son fils Étienne (995-1038). Étienne écrasa à Vesprim une insurrection du parti national et païen, et établit solidement le christianisme. Il fonda des cloîtres, des évêchés; Gran fut le siège de l'archevêque métropolitain. D'ordinaire, les Allemands ne voyaient pas sans irritation l'institution d'églises nationales et indépendantes : Étienne sut habilement mettre à profit les tendances mystiques de l'empereur Otton III. En l'an 1000, le pape Sylvestre II, pour le récompenser de son dévouement à la foi catholique, lui envoya la couronne royale : le titre de *Majesté Apostolique*, que portent les rois de Hongrie, rappelle encore ces origines.

L'État hongrois; institutions de saint Étienne. — Étienne était pieux, mais il avait été surtout déterminé à accepter le christianisme par des considérations politiques. Il établit solidement l'autorité monarchique ou, plus exactement, il fit véritablement une monarchie de ce qui n'était auparavant qu'un haut commandement militaire. Il créa l'unité nationale, en soumettant le pays tout entier à des lois communes et à une administration semblable. Beaucoup des lois d'Étienne sont textuellement copiées des lois germaniques, mais d'autres aussi révèlent l'influence exercée sur les Hongrois par les Slaves au milieu desquels ils s'étaient établis. Le pays est divisé en comtés (*comitats*), dont le centre est le *château royal* et dont le chef est un comte, *ispan* (du mot slave *joupan*). Le roi, chef suprême de l'État et muni de pouvoirs très étendus, est

1. Voir ci-dessus, chapitre XI.

assisté d'un sénat ou assemblée royale, dont font partie les évêques et les principaux fonctionnaires. C'est sans doute aussi à cette époque que remonte l'institution du *comes palatinus* ou *nador* (du slave *na dvor*), chargé de rendre la justice à la place du roi. La population est divisée en *libres* et *non-libres*, mais de nouvelles divisions commencent à apparaître, et le caractère féodal des institutions hongroises se marque bientôt nettement. Les hauts fonctionnaires et les plus riches propriétaires formeront la haute noblesse, d'où sortiront plus tard les *magnats* et la *table des seigneurs*. Entre les libres et les non-libres, les *milites* (*servientes regales*, *milites castri*, *jobbagiones*) sont l'origine de la petite noblesse, très nombreuse, dont le rôle a été si considérable dans l'histoire du royaume. Vaillants, jaloux de leurs prérogatives, turbulents, les hobereaux magyars ont souvent troublé l'État par leurs révoltes, mais les libertés politiques et l'indépendance nationale n'ont pas eu de plus constants et de plus héroïques défenseurs.

La véritable patrie du Magyar, alors comme aujourd'hui, c'est l'*Alföld* (basse-terre); sur cette « plaine unie comme la mer, dit le grand poète Petœfi, je me sens chez moi ».

Dans cette zone de la Theiss et du Danube, une des plus fertiles du monde, où depuis tant de siècles les rivières déposent des couches profondes de terre végétale, mais que ravagent aussi leurs inondations ou que dessèchent parfois des étés impitoyables, les descendants d'Arpad forment aujourd'hui une masse compacte de 4 500 000 hommes, îlot finnois battu de tous côtés par les Slaves. Dans les montagnes de Transylvanie, 500 000 *Székély* ou *Széklers*, entourés par les Roumains, prétendent descendre des guerriers d'Attila, mais parlent depuis fort longtemps le magyar. C'est à l'époque d'Étienne que les Hongrois avaient commencé à pénétrer dans le pays « d'au delà la forêt », la *Transylvanie*, où fut établie la forteresse de Weissenbourg (Karlsbourg). Les Magyars, pendant la plus grande partie de leur histoire, traitèrent avec douceur les races étrangères, Slaves et Latins, qui partageaient avec eux le sol de la Hongrie, et leur politique généreuse et libérale fut une des causes de leurs progrès. Leur puissance n'a été contestée que

depuis que leur autorité est devenue tyrannique et leur patriotisme intolérant. « Faible et débile est le royaume, disait Étienne, qui n'a qu'une langue et des coutumes uniformes. » Les étrangers (*hospites*) jouirent de libertés étendues ; ils arrivèrent en foule, et les Allemands, en particulier, fondèrent de nombreuses colonies.

Après Étienne, la royauté eut à lutter contre diverses tentatives de réaction païenne, et fut affaiblie par des divisions intestines, mais, en somme, son œuvre ne fut pas sérieusement compromise : la Hongrie se développa dans la voie qu'il avait ouverte, et quand, en 1077, il trouva dans Ladislav le Saint un successeur digne de lui, une période de puissance et de progrès s'ouvrit pour l'État magyar.

IV. — Les États slaves du Xe au XIe siècle.

Caractères généraux de l'histoire des Slaves du Xe au XIe siècle. — Même après leur séparation définitive, l'unité primitive des Slaves se traduit par un certain parallélisme dans le développement de leur histoire. Le xe et le xie siècle sont ainsi marqués, chez eux, par la réunion des tribus primitives en États. Plusieurs de ces monarchies nouvelles atteignent bientôt une réelle puissance. L'ancienne communauté se marque aussi par les projets grandioses de quelques princes qui rassemblent sous leur domination au moins une partie des divers groupes slaves ; ces vastes empires, contraires à la géographie et à l'état général de la civilisation, ne survivent guère d'ailleurs à leurs fondateurs, et ces ambitions usent dans des luttes intestines les forces de la race et facilitent le succès des ennemis héréditaires. Dans l'intérieur même des divers États, le souvenir des institutions premières se traduit par des révoltes et des rivalités dont profitent les étrangers.

Pendant cette période, tous les Slaves subissent presque également l'influence de leurs voisins, mais ces influences n'ont pas partout les mêmes effets. En général, le développement

des Slaves de l'Ouest est moins rapide, à la fois parce que, soumis aux effets de l'influence germano-romaine, ils subissent une transformation plus radicale, et parce qu'ils sont en contact avec des peuples jeunes et encore en voie d'organisation. Les Slaves de l'Est atteignent de bonne heure un remarquable degré de développement matériel et intellectuel; mais l'action de la civilisation byzantine altère profondément le caractère de ces peuples, et les progrès momentanés sont chèrement achetés par une désorganisation politique et sociale qui prépare les désastres de l'époque suivante.

Seules, les tribus de seconde ligne se constituent en États indépendants, tandis que celles qui sont à l'extrême frontière épuisent leurs forces dans une lutte sans merci contre les peuples voisins, jusqu'au moment où elles succombent et disparaissent. Les Polabes, les Carinthiens et, dans une moindre mesure, les Croates et les Serbes, sont comme les postes avancés dont la résistance désespérée permet aux Polonais, aux Tchèques, aux Bulgares et aux Russes de poursuivre dans une sécurité relative leur travail et leur progrès.

Les Slaves de l'Elbe : causes de leur défaite. — Dans la lutte contre l'Allemagne, les Polabes ont été complètement exterminés, en dépit de leur longue et héroïque résistance. Deux causes expliquent leur désastre. D'abord, ils refusèrent d'accepter le christianisme — moins par leur faute que par celle des Allemands. La Germanie propre n'a pas produit un seul grand apôtre; elle n'a aucun nom qui mérite d'être cité à côté de ceux de Méthode, de Cyrille ou de Boniface. Les missionnaires allemands, avides, ignorants, songeaient moins à gagner les âmes qu'à asservir le pays pour l'exploiter. Chez les Slaves de l'Elbe, la religion et la nationalité se confondirent; chez eux seuls aussi, le paganisme slave prit un réel développement, eut des temples, un culte, un clergé, et inspira à ses adeptes un dévouement fanatique. Ainsi s'expliquent l'énergie et la durée de la lutte. Toute l'ardeur des dévots de Radegast et de Svatovit ne pouvait servir qu'à retarder la défaite et à en rendre les résultats plus terribles, en exaspérant les haines de races, qui devinrent irréconciliables. La lutte engagée ainsi entre le

paganisme et le christianisme, l'issue était fatale. La fidélité aux anciens dieux eut aussi pour conséquence un attachement passionné aux vieilles traditions, qui se traduisit par une sorte de stagnation sociale et politique; l'esprit de conservation, qui est un des traits de la race slave, arrêta tout progrès; le péril imminent ne triompha pas des résistances particularistes. Non seulement les groupes ne se fondirent pas dans une confédération permanente; mais, dans l'intérieur même des diverses tribus, les pouvoirs restèrent faibles et mal déterminés, et les institutions démocratiques et anarchiques énervèrent la défense. Enfin, dans leur lutte contre l'Allemagne, les Polabes ne trouvèrent à peu près aucun appui chez les Slaves voisins, et souvent même ils furent pris à revers par les Tchèques ou les Polonais, pendant qu'ils faisaient face aux Germains. Dans ces conditions, s'il y a lieu de s'étonner, c'est non pas qu'ils aient fini par être vaincus, mais qu'ils aient si longtemps balancé la fortune, et ils n'y auraient sans doute pas réussi sans les divisions qui, à diverses reprises, arrêtèrent les progrès des Allemands, et les lointaines ambitions qui détournèrent longtemps de la frontière orientale la pensée des empereurs germaniques.

Soumission des tribus de l'Elbe. — Charlemagne, vainqueur des Saxons, avait fondé sur la frontière nord-est de son empire cinq marches destinées à poursuivre la propagande chrétienne chez les Slaves de l'Est. Un moment arrêtée par les troubles qui remplirent le IXe siècle, la conquête germanique recommence sous Henri le Fondateur, qui établit sur la rive gauche de l'Elbe le margraviat de Misnie; l'archevêché de Magdebourg est créé, et de lui relèvent les évêchés de Merse-bourg, Meissen et Zeitz, qui inondent de leurs missionnaires les pays de la Saale, de la Mulde et de l'Elbe.

Les Serbes (entre la Saale et la Mulde) avaient été soumis sous Henri Ier, les Miltchanes et les Louzitchanes furent écrasés par Otto Ier, et depuis lors, malgré diverses tentatives de soulèvement, l'histoire de ces tribus slaves se confond avec celle de la Misnie, de la Saxe et de la Lusace. L'animosité des deux races était telle que le *Miroir de Saxe* défend de recevoir

le témoignage d'un Allemand contre un Slave et réciproquement. Malgré de nombreux retours offensifs de la Bohême et de la Pologne dans le bassin de l'Elbe, la race slave perdit rapidement du terrain dans ces régions, et, dans la plus grande partie du pays jadis habité par ces Serbes, quelques noms géographiques rappellent seuls leur ancienne domination.

Les Viltzes et les Obotrites maintinrent plus longtemps leur indépendance; mais divisés, menacés au nord par les Danois, débordés au sud par les Allemands, abandonnés par les Polonais convertis au christianisme, ils étaient, vers la fin du XI[e] siècle, dans la situation la plus périlleuse. Ils succombèrent lorsque, à l'avènement d'Albert l'Ours et de la dynastie ascanienne, en Lusace et Brandebourg, l'attaque germanique, longtemps languissante, reprit avec une nouvelle vigueur.

Les Polonais; conversion; Boleslav le Vaillant. — Quelques chefs polonais eurent le pressentiment du danger dont les succès des Allemands sur l'Elbe menaçaient la race slave tout entière; mais la plupart se désintéressèrent de ces luttes ou même s'unirent aux Germains contre leurs alliés naturels.

Toutes les recherches des historiens sur les premiers temps de l'histoire de la Pologne n'ont abouti à aucun résultat certain. Quelques-unes de ses plus anciennes légendes rappellent les légendes scandinaves, et certains écrivains en ont conclu que les Normands auraient été, en Pologne, comme les Varègues en Russie, les créateurs de l'État. D'après d'autres écrivains, une famille originaire de Croatie, qu'une tradition postérieure rattacha au légendaire Piast, aurait soumis les Slaves de la Vistule et de l'Oder. Leur nom de *Polonais*, qui a remplacé celui de *Lèches* dont se sert encore Nestor, rappelle la nature de leur pays (*polé*, le champ, la plaine).

Miéchko [1] est le premier chef polonais sur lequel nous ayons des renseignements précis. Mais il n'est pas douteux que le pays avait atteint déjà avant lui une certaine prospérité. C'était le moment où la Germanie, gouvernée par Otto et guidée par le margrave Gero, s'élançait à la conquête de l'Est

1. Ou Mieczislav I[er].

avec une impétuosité irrésistible. Miéchko, pour sauver son peuple de la ruine, accepta le christianisme. Il fut baptisé en 966 et fonda à Posen un évêché qui releva de Magdebourg. Son fils, Boleslav le Vaillant[1] (992-1025), est le véritable fondateur de la monarchie polonaise et peut-être le prince le plus remarquable qu'ait jamais eu la Pologne. La Croatie Blanche jusqu'aux Karpathes avec Cracovie, la Moravie, la Poméranie furent par lui conquises; les Slaves de l'Elbe sollicitèrent sa protection et les Tchèques acceptèrent un moment son autorité. L'empire morave de Svatopluk semblait renaître, et tous les Slaves occidentaux étaient réunis sous un même maître. Boleslav étendit même son autorité sur divers princes russes, donnant ainsi le signal de ces guerres entre Russes et Polonais qui furent si fatales à la Pologne et au monde slave tout entier.

L'église polonaise. — Les successeurs de Boleslav ne gardèrent pas ses conquêtes; il avait eu du moins l'honneur d'indiquer à la Pologne la voie dans laquelle elle pouvait trouver la prospérité et la gloire. L'indépendance du pays aurait été inattaquable, s'il fût resté maître, au sud, des montagnes, et au nord, des rives de la Baltique. Le grand résultat du règne de Boleslav, ce fut la création d'une église nationale. Exploitant habilement, comme Étienne de Hongrie, les rêves d'Otto III, il fonda à Gniezno[2] un archevêché dont relevèrent les évêchés de Cracovie, de Kolberg, de Breslau, et plus tard celui de Posen. Il ne crut pas acheter trop cher la protection de la papauté en payant le denier de saint Pierre; la tutelle de Rome était moins redoutable que celle de l'Empire germanique et, dans leurs conflits avec l'Allemagne, les Polonais trouvèrent dans les papes de sûrs et précieux alliés.

Cette union intime de la Pologne et de la cour pontificale est restée un des signes particuliers de l'histoire de ce peuple; les succès de la Réforme en Pologne ne furent que passagers et plus bruyants que réels; le catholicisme a exercé sur son développement et ses destinées une action tout aussi profonde que l'orthodoxie chez les Slaves de l'Est, et de nos jours

1. Ou Boleslav *Chrobry*.
2. Ou Gnesen.

encore, catholicisme et nationalité y sont demeurés synonymes.

Destinées de la Pologne. — Les Allemands avaient fini par s'inquiéter des progrès de Boleslav. Il brava toutes leurs attaques et lorsque, dans les dernières années de sa vie, il prit le titre de roi, il ne fit que traduire par un signe visible ce qui avait été le but de sa vie entière : la fondation d'une monarchie indépendante, assez forte pour braver l'invasion germanique et pour grouper autour d'elle les provinces slaves voisines, que leur isolement condamnait à la servitude. « L'histoire, dit un historien allemand contemporain, a donné à Boleslav le nom de Vaillant; c'est celui de Grand qu'il mériterait; avant lui, rien ne prouvait que les Slaves de la Vistule et de l'Oder ne fussent pas réservés au même sort que les Slaves de l'Elbe : lui seul les a préservés de la destruction, et, de nos jours encore, il arrête les Allemands dans leurs progrès vers l'Est. »

Les renseignements que nous avons sur les institutions politiques de la Pologne à l'époque de Boleslav sont à peu près nuls. Il est permis de dire cependant qu'en mettant nettement en opposition la Pologne et l'Allemagne, il a déterminé tout le développement constitutionnel futur du pays. Ce serait une erreur, en effet, de voir dans le rapide développement de la noblesse polonaise une preuve de l'influence des institutions germaniques; en réalité, le système féodal ne pénétra en Pologne que fort tard et n'y obtint pas grand succès. La noblesse fut nationale et *allodiale*, et ses progrès aboutirent au développement des assemblées, à l'organisation d'un régime parlementaire antérieur même à celui de l'Angleterre et qui n'a d'analogue en Europe que le régime hongrois.

Les neuf ans de règne du successeur de Boleslav, Miéchko ou Mieczislav II (1025-1034) furent désastreux. Après une période de troubles, Boleslav le Hardi (1058-1080) et ses successeurs relevèrent la monarchie; mais ni leurs succès ni leur habileté ne rendirent à la Pologne sa puissance perdue : elle avait laissé échapper l'occasion de s'établir solidement sur la Baltique; elle ne la retrouva plus.

Formation du royaume de Bohême. — Plus voisine des

l'Allemagne que la Pologne, la Bohême subit plus complètement l'influence germanique, jusqu'au moment où la proximité du péril réveilla chez elle le sentiment slave. Nulle part les deux races ennemies ne se sont disputé le terrain avec plus de passion et de persévérance. Rattachée d'abord à l'empire de Moravie, elle avait reçu le christianisme de Méthode; mais, après l'invasion hongroise, toutes les relations furent rompues avec Byzance, et le rite slave fut assez vite remplacé par le rite latin.

Les diverses tribus qui, d'après la légende, avaient été conduites par Tchekh dans le bassin de l'Elbe supérieur, n'avaient formé longtemps qu'une confédération assez lâche; la tribu des *Tchèques*, que favorisa la position géographique de son territoire, réussit peu à peu à établir sur les autres clans une sorte d'hégémonie. Ses chefs eurent longtemps à lutter contre des princes rivaux, et leur pouvoir fut souvent affaibli par les querelles que provoquait l'absence d'une loi précise de succession. Ils étaient en même temps engagés contre leurs voisins dans des guerres incessantes, tantôt vainqueurs, comme Boleslav II (967-999) qui étendit son royaume fort au delà des frontières de la Bohême, tantôt malheureux et obligés de payer tribut aux empereurs allemands, dont cependant la suzeraineté ne fut jamais nettement établie sur le pays. La haine contre l'Allemagne explique les résistances qui arrêtèrent longtemps les progrès du christianisme; il ne triompha réellement que sous Venceslav Ier (925-934) qui a été canonisé et qui est resté le patron du pays. Vratislav II prit le premier le titre de roi (1086). Moins prévoyant que Boleslav de Pologne, il avait demandé la couronne à l'empereur Henri IV. Trop souvent, dans la suite, ses successeurs compromirent l'avenir de leurs peuples par des complaisances imprudentes pour les Allemands.

Slaves du Sud et de l'Est. — Dans le rameau sud-oriental, comme dans le rameau occidental, un groupe disparaît, ce sont les Slovènes ou Vendes de Pannonie; comme les Tchèques, les Serbes et les Croates sont encore dans la période de formation, et leur histoire n'offre qu'un intérêt secondaire; les plus éloignés de l'Europe occidentale, les Bulgares et les

Russes, forment de puissants empires, aussi peu durables que le royaume de Boleslav de Pologne.

Les Slovènes de Pannonie. — Les Slovènes avaient été déjà trop affaiblis pour que le désastre des Bavarois, en 907, leur inspirât même la pensée de reprendre leur indépendance. La défense de l'Empire fut réorganisée de ce côté, après la victoire de 955, par Otto I[er] et Otto II. La Marche orientale (Ostmark, *provincia orientalis*) ou d'Autriche (Œsterreich, *plaga australis*) devint l'avant-poste de la Germanie, et les Babenberg y préparèrent la voie aux Habsbourg. Dès le règne d'Étienne I[er] de Hongrie, ils s'avançaient jusqu'à la Leitha et à la March. La Marche de Carinthie avait été aussi relevée, et la Styrie et la Carniole, qui en furent détachées plus tard, devinrent autant de foyers de germanisation [1]. Depuis Charlemagne, il n'y a plus, à proprement parler, d'histoire ni de peuple slovènes. Il avait été converti, au VIII[e] siècle, par les envoyés de l'évêque de Salzbourg, Virgile, qui a conservé le titre d'apôtre des *Khorutanes* [2], bien que d'ailleurs il ne soit jamais venu dans le pays. La littérature paléo-slovène compte parmi ses plus anciennes reliques trois fragments qui remontent peut-être au X[e] siècle, et que l'on connaît sous le nom de *Fragments de Frisinski.*

Le long sommeil littéraire des Slaves de Pannonie, un moment troublé par la Réforme, a continué jusqu'au commencement de ce siècle; réveillé par l'occupation française, le patriotisme slovène a rendu quelque vie à cette nation depuis longtemps oubliée, et la période contemporaine témoigne d'une activité très remarquable pour une population aussi peu nombreuse; ils ont fourni, entre autres, un des créateurs de la philologie slave, Kopitar.

Les Serbes et les Croates. — La fortune fut moins cruelle aux Serbes et aux Croates, dont cependant l'histoire est encore fort incertaine et troublée. Les Serbes, établis dans la Serbie propre (Rascie), la Tcherna Gora, l'Herzégovine et sur le littoral de l'Adriatique, étaient soumis à divers princes sur les-

1. Les Slovènes forment encore une importante partie de la population de la Carinthie (90 000 hab.), de la Carniole (400 000) et de la Styrie (380 000).
2. Ou Carinthiens.

quels le *grand-joupan* n'exerçait qu'une autorité fort précaire; il résidait à Rasa (Novi-Bazar), dans la Vieille-Serbie. Toute cette période de l'histoire serbe n'est qu'une longue suite de combats contre les Bulgares et les Byzantins, qui établissent tour à tour leur autorité sur ces régions. Au XIe siècle, le prince Michel reçut de Grégoire VII la couronne royale. La Serbie ne se développa réellement que sous la dynastie des Némania (1162 environ).

Les Croates, dans la Dalmatie, la Slavonie, la Croatie et la Hongrie occidentale, s'avançaient jusqu'à la Tsetyna et au Vrbas. Partagés en deux États (Croatie-Dalmatie et Croatie pannonienne), dont les princes furent souvent ennemis, ils furent tour à tour soumis aux Francs et aux Byzantins. Ils se rattachèrent un moment à l'église orientale, mais, dès la fin du IXe siècle, se soumirent au pape. Les Croates de Pannonie devinrent sujets des Hongrois; les Croates de Dalmatie eurent une histoire fort accidentée et furent mêlés à toutes les guerres de la péninsule. La Croatie atteignit l'apogée de sa puissance sous Zvonimir. Après lui, des troubles intérieurs amenèrent une rapide décadence. En 1102, les Croates acceptèrent pour roi Koloman de Hongrie. L'union avait été volontaire : elle garantissait l'égalité complète et l'autonomie des deux pays; depuis lors, l'histoire de la Croatie se confond avec celle de la Hongrie.

Les Bulgares. — Comme les Slaves de Russie, les Slaves de Mésie durent à des conquérants étrangers leur organisation politique; comme eux, ils reçurent le christianisme de Byzance et subirent l'influence de la civilisation grecque; comme en Russie enfin, un prince supérieur créa un grand empire, et son règne fut marqué par un remarquable essor de la civilisation : gloire éphémère à laquelle succède une longue anarchie.

Les Slaves du Danube inférieur avaient pour voisins à l'est, vers le milieu du VIe siècle, un peuple d'origine ouralo-altaïque, les Bulgares. A diverses reprises, ceux-ci ravagèrent les contrées danubiennes jusqu'au moment où, en 679, sous la conduite d'Asparuch, ils s'établirent à demeure en Mésie. Les tribus slaves, que leurs divisions avaient contraintes à subir la suzeraineté des Grecs, n'opposèrent pas une très vive résistance

aux conquérants qui les délivraient de maîtres détestés et qui, comme plus tard les Turcs, accueillaient volontiers dans leurs rangs les principaux chefs des vaincus. Les divers groupes slaves, désormais rassemblés dans un même royaume, prirent conscience de leur unité. Ils reçurent sans doute aussi des Bulgares leur organisation militaire, en même temps que leurs institutions politiques et sociales furent profondément modifiées.

La constitution des Bulgares était très aristocratique; lors de la conquête, la majorité des paysans avaient été réduits en servitude. Plus tard, l'influence byzantine contribua encore à accentuer le caractère à la fois oligarchique et despotique de l'État bulgare : ce qui explique et les rapides progrès de cet empire et sa prompte décadence. L'influence des Bulgares sur la race slave, au point de vue ethnographique, fut au contraire assez faible. Les vainqueurs s'étaient vite mêlés aux vaincus : ils acceptèrent leurs mœurs, leur langue, et finirent par être complètement absorbés par eux; leur idiome n'a exercé aucune action sur le slave; les différences que l'on remarque entre le bulgare actuel et les autres dialectes slaves s'expliquent uniquement par le contact avec les Thraces-Illyriens; il n'y a pas de mots finnois dans le vocabulaire des Slaves de la péninsule. Les Slaves prirent seulement le nom des conquérants : comme en France, le nom de l'État l'emporta sur celui de la race.

Conversion des Bulgares. — Dès la seconde partie du IXe siècle, deux princes bulgares, Krum et Omortag, remportèrent de brillantes victoires et menacèrent Constantinople. Par ces succès mêmes, la foi chrétienne commença à pénétrer dans le pays : il y avait beaucoup de chrétiens parmi les esclaves transportés en Mésie. Boris (852-888) reçut le baptême, et l'empereur Michel III lui servit de parrain (864 ou 865). Mais Boris n'entendait pas que sa conversion compromît l'indépendance de son peuple : il oscilla quelque temps entre Rome et Constantinople, offrant sa soumission à qui lui ferait les meilleures conditions. Il finit par se décider pour Byzance (870). C'est certainement aussi vers cette époque que furent introduits chez les Bulgares les livres et la liturgie slaves.

Le tsar Siméon : apogée du premier empire bulgare. — Le fils de Boris, Siméon (892-927), fut le premier *tsar* des Bulgares, et son règne marque l'apogée de leur grandeur. Les Grecs, vaincus dans une série de guerres, ne conservèrent plus que quelques points des côtes et, à diverses reprises, Constantinople faillit être enlevée. La péninsule des Balkans presque entière, une partie de la Hongrie et de la Valachie, étaient soumises à Siméon ; les Serbes reconnurent sa suzeraineté. Pour ne pas être inférieur à l'empereur grec, il prit le titre de César (*tsar*), et, pour affranchir ses sujets des exactions du clergé byzantin, il établit un patriarche à Preslav, sa capitale. Siméon s'entoura d'une cour brillante ; il s'efforça de faire pénétrer dans son peuple la civilisation ; élevé à Constantinople, on le nommait le *demi-Grec*, et ses flatteurs aimaient à le comparer à Ptolémée d'Égypte. La littérature bulgare eut alors son âge d'or, et son importance historique est considérable. « Il n'est pas une seule littérature occidentale qui, à une époque aussi reculée, présente un si énorme bagage d'œuvres bibliques, liturgiques, théologiques, empruntées aux Grecs [1]. » Ils traduisirent aussi ces récits héroïques et légendaires qui, au moyen âge, se répandirent dans toute l'Europe. Les premiers, les Bulgares firent du paléo-slave une langue vraiment littéraire, et leurs productions, répandues parmi tous les Slaves orthodoxes, contribuèrent à l'éveil des littératures nationales.

Causes de la décadence de la Bulgarie. — La grandeur de l'empire bulgare ne reposait que sur un homme. Siméon disparu, sa puissance ne lui survécut pas. L'unité nationale était encore mal affermie, et les *boïars*, qui gouvernaient de grands fiefs ou de petits États, devaient nécessairement aspirer à l'indépendance et affaiblir la résistance en face de l'étranger. Menacée par les Grecs, la Bulgarie eut en même temps à combattre les Magyars, les Petchénègues, les Polovtsi et les Russes. De plus, son élévation avait été trop rapide et son développement trop instantané. Comme le dit très justement Hilferding, « son premier éveil à la civilisation avait eu quelque chose de peu

1. Jagitch, *Archives pour la philologie slave*, II, 2.

sérieux, de fiévreux et de factice. Précocité maladive, c'est l'impression générale que produit l'histoire du peuple bulgare; c'est peut-être aussi son caractère distinctif. » L'influence de Byzance fut trop exclusive et trop forte; elle ne convenait pas à un peuple qui sortait à peine de l'enfance. Rapidement, l'autorité patriarcale dégénéra en despotisme; l'administration comme l'église furent calquées sur le modèle de Byzance; le peuple fut oublié, privé de tout droit politique, rejeté hors de l'État. La littérature, tout ecclésiastique et religieuse, n'eut aucun caractère national, et la population se trouva comme scindée en deux parties, qui n'eurent ni idées ni intérêts communs.

Les Bogomiles. — La scission se produisit même dans le domaine de la foi. En même temps que le christianisme, s'était répandue en Bulgarie une hérésie qui venait d'Asie et qui avait ses origines les plus lointaines dans le manichéisme [1]. Sous le règne du fils de Siméon, le tsar Pierre (927-968), le prêtre Jérémie ou Bogomil (l'ami de Dieu) renouvela la doctrine paulicienne. Les souvenirs de l'ancien paganisme slave qui, comme le manichéisme, enseignait l'existence de divinités bienveillantes et malfaisantes, l'austérité de Bogomil et de ses premiers disciples, l'attraction d'une doctrine facile à comprendre et qui apportait sur toutes les questions des solutions précises, les vices de l'organisation sociale et de l'église officielle, favorisèrent les progrès de l'hérésie. Dès le XIIe siècle, la secte manichéenne dominait dans des provinces entières : l'église orthodoxe, après avoir facilité le succès de la propagande bogomile par sa longue inertie, essaya de l'arrêter par de cruelles persécutions, qui laissèrent dans les âmes d'inexpiables rancunes, mais ne ramenèrent pas les dissidents. De Bulgarie, les doctrines dualistes envahirent non seulement les pays slaves et la péninsule des Balkans, mais l'Italie et la France méridionale; les Cathares et les Patarins se rattachent à elles, et les Albigeois étaient en relations fréquentes avec les Slaves du Sud. Dans diverses provinces de la péninsule, les doctrines bogo-

1. Voir ci-dessus, chapitre IX, p. 463, note.

miles furent longtemps propagées par une partie de la noblesse, par des rois et même des évêques : en Bosnie, elles restèrent dominantes en dépit de tous les efforts des papes et des rois de Hongrie.

La foi manichéenne, malgré ses rapides succès, était plus défavorable encore que l'orthodoxie byzantine à tout esprit de progrès et de perfectionnement. Cette sombre philosophie, qui représentait tous les êtres matériels comme une création de l'esprit du mal, et que l'on pourrait peut-être encore aujourd'hui reconnaître dans certaines sectes russes, entretint le peuple dans une sorte de torpeur attristée, tandis que les représentants de l'église officielle s'écartaient toujours plus de la vie active et s'enfonçaient dans un ascétisme contemplatif. De plus, à un moment où les questions religieuses dominaient toutes les autres, les Slaves, tiraillés déjà entre Rome et Byzance et condamnés à une lutte perpétuelle pour défendre contre les Grecs leur *autocéphalie* religieuse, furent séparés en deux partis irréconciliables, dont le premier s'appuya sur l'autorité temporelle et spirituelle et dont le second eut pour lui le nombre et le ténacité de ses adhérents. Plus peut-être encore que l'imitation servile de Byzance, les divisions religieuses rongèrent les Slaves du Sud et expliquent les faciles succès de leurs adversaires.

Chute du premier empire bulgare. — Moins d'un demi-siècle après la mort de Siméon, la Bulgarie du Danube, l'ancienne Mésie, était soumise aux Grecs (971). La partie occidentale, la Macédoine et l'Albanie, où s'était formée une Bulgarie occidentale, résista plus longtemps. L'empereur Basile II, le *Tueur de Bulgares*, continua pendant plus de trente ans une guerre impitoyable contre le tsar Samuel [1]. En 1018, la Bulgarie tout entière était domptée. Depuis Justinien, la puissance byzantine n'avait jamais été aussi grande; les princes croates et serbes reconnaissaient la suzeraineté de Basile II, et jusqu'en Syrmie gouvernaient des stratèges grecs.

Les Bulgares conservèrent du moins leur indépendance religieuse. Ochridra, qui avait été la capitale de la Bulgarie occi-

1. Voir ci-dessus, chapitre XIII.

dentale, resta le centre de leur église. Les maîtres nouveaux ne réussirent jamais à faire accepter leur joug aux vaincus; des révoltes partielles menacèrent leur autorité. Après un siècle et demi de servitude, en 1186, l'empire bulgare se relèvera.

La Russie : origines; les Varègues. — Les Slaves du Dniéper étaient arrivés de bonne heure à une civilisation assez avancée. Parmi les *gorodichtché*, c'est-à-dire les oppidums qui servaient de centre aux divers clans (*volost*, *pagost*), quelques-uns, tels que Polotsk, Smolensk, Novgorod surtout et Kiev, avaient pris une réelle importance. Les fouilles ont démontré que leurs habitants avaient une certaine industrie et qu'ils entretenaient un commerce assez actif. Ils souffraient d'ailleurs des mêmes vices que les autres Slaves; leurs divisions les laissaient à la merci de leurs ennemis : les Khazars en particulier, vers le sud, et les Lithuaniens au nord. Comme les Slaves de Mésie, ils durent leur organisation politique à une race étrangère.

D'où venaient les Varègues et dans quelles conditions se sont-ils établis en Russie? Peu de problèmes historiques ont donné lieu à des controverses plus animées. Quelques historiens veulent voir en eux des Slaves venus de la rive méridionale de la Baltique, des Novgorodiens exilés, ou des bandes d'aventuriers qui auraient renfermé une forte proportion de Slaves. Peut-être des considérations patriotiques jouent-elles un rôle un peu excessif dans ces conclusions. On admet en général que les Varègues venaient des environs du lac Mœlar, vers la côte orientale de la Suède. Ils seraient ainsi les proches parents de ces « rois de mer » qui, vers la même époque, pillaient l'Europe occidentale. Depuis les temps les plus reculés, une route commerciale très fréquentée conduisait de la Baltique à Constantinople par l'Ilmen, la Volchov et le Dniéper; elle était bien connue des coureurs d'aventures de la Scandinavie, et leurs expéditions, pacifiques ou militaires, les mirent souvent en relations avec les peuples de ces régions. Ils se nommaient eux-mêmes *Varinges*, c'est-à-dire liés à un chef par un serment de fidélité; les Grecs appelaient *Varangues* les Normands qui servaient dans leurs armées et, plus tard, tous les soldats auxiliaires; de là le nom de *Variagues*, *Varègues*, que donnèrent les Slaves aux nouveaux

venus. Les Finnois les appelaient *Rouss*, et *Rous*, en finnois, signifie encore aujourd'hui la Suède. Le nom du plus grand peuple slave est ainsi probablement un nom finnois, qui désignait à l'origine des pirates scandinaves.

Nestor nous raconte que les Tchoudes, les Slaves de Novgorod et divers autres peuples dirent à des chefs varègues : « Notre pays est grand et tout y est en abondance; mais l'ordre et la justice y manquent : venez en prendre possession et nous gouverner. » Les travaux récents confirment en général le récit du chroniqueur. Il n'y eut pas à proprement parler de conquête, au moins dans la région septentrionale, ou, dans tous les cas, la résistance fut si faible qu'elle ne laissa aucune rancune durable. Les nouveaux venus étaient peu nombreux; leur influence ethnographique a été à peu près nulle; l'ancienne population conserva ses terres, ses lois, ses mœurs; les assemblées communales persistèrent. Les chefs varègues défendirent le pays contre les envahisseurs étrangers, rendirent la justice et levèrent le tribut. Leur protection parut quelquefois lourde et, pendant près d'un siècle, ces chefs normands, menacés çà et là par des insurrections, s'appuyèrent surtout sur leurs compagnons, leur truste (*droujina*), qui se recrutait parmi les Scandinaves attirés par le bruit de leurs succès. Mais il est probable que, de très bonne heure, ces bandes se mêlèrent d'éléments indigènes; les princes apprirent le slave, adoptèrent la religion des Slaves, plus ou moins mêlée de superstitions scandinaves. Un siècle et demi plus tard, la fusion était complète.

D'après la chronologie officielle, c'est en 862 que Rourik et ses frères furent appelés par les Slaves, et l'on a fêté en 1862 le millième anniversaire de la fondation de l'État russe; mais, dans toute cette première période, les dates sont fort incertaines. Le domaine de Rourik s'étendait, à l'est, jusqu'au haut Volga, et au sud, jusqu'au dos de terrain qui sépare la Düna et le Dniéper. Il avait pour centre Novgorod. Vers le même temps, d'autres chefs varègues occupaient Kiev, qui avait été soumise par les Khazars. Le successeur de Rourik (+ 879), Oleg, qui, bien plus que lui, fut le véritable fondateur de l'empire russe, s'empara de Smolensk et de Kiev, et réunit sous son autorité presque toutes

les tribus slaves de ces régions et une partie des tribus finnoises.

Les Varègues et les Grecs. — Les Varègues étaient d'intrépides marins et des négociants fort avisés. La conquête des villes du Dniéper n'avait été pour eux qu'une étape vers Constantinople. Dès 907, Oleg paraissait devant le port de Byzance avec une flottille de 2000 barques, et, depuis lors, les expéditions continuent presque sans interruption. Le courage presque fabuleux des Varègues se brisa devant les murailles de Constantinople et la science supérieure des ingénieurs grecs. Cependant les Byzantins payèrent rançon et accordèrent aux envahisseurs des traités de commerce fort avantageux. Le danger augmenta pour les Grecs quand Sviatoslav (964-972), maître de la Bulgarie occidentale, songea à transporter sa capitale à Preslav. Dès la première heure, la géographie imposait aux chefs russes la politique que les plus graves revers n'ont jamais arrêtée qu'un moment : le Dniéper les attirait vers la mer Noire, et de là vers la Méditerranée. Comme les Polonais sous Boleslav le Vaillant, les Russes, dans le premier emportement de leur juvénile ambition, semblaient près de saisir le but qui depuis a toujours reculé devant eux, et de réunir sous leurs lois tous les Slaves orientaux, de la Baltique à l'Adriatique et à la mer Égée. Les Grecs étaient gouvernés alors par un empereur remarquable, Jean Zimiscès; il comprit le péril et concentra toutes ses forces dans un suprême effort. Sviatoslav fut vaincu, la Bulgarie soumise aux Byzantins, et les Russes éloignés pour longtemps du Danube. Les Grecs prirent une autre revanche en imposant aux Russes leur civilisation et leur foi.

Conversion des Russes : Vladimir. — Les relations militaires et commerciales avec Byzance avaient préparé le terrain : dès le milieu du xe siècle, il y avait une église chrétienne à Kiev; la veuve d'Oleg, Olga, qui gouverna pendant la minorité de son fils Sviatoslav, reçut le baptême vers 957. Elle ne put décider Sviatoslav à suivre son exemple; mais son petit-fils Vladimir (972-1015) fut le Clovis de la Russie.

Les premières années de son règne furent difficiles, troublées par des guerres dans lesquelles il semble permis de voir

comme une révolte de l'élément slave contre les étrangers. Novgorod et Kiev cependant lui restèrent fidèles et, grâce à leur dévouement, il triompha des tribus insurgées qui, même à ce moment, ne surent pas unir leurs colères dans un effort commun. Cruel, violent, débauché, — il avait, à côté de ses cinq femmes légitimes, huit cents concubines, — Vladimir était un politique perspicace et avisé.

Deux grands faits corollaires marquent son règne : il se sépara des Varègues pour s'appuyer de préférence sur les Slaves, et adopta le christianisme. Les liens qui avaient longtemps rattaché les conquérants scandinaves à leur patrie d'origine, avaient fini par se relâcher et se rompre; la *droujina* princière ne recevait plus de Suède de nouvelles recrues; pour que la famille de Rourik conservât son pouvoir, il fallait désormais qu'elle pût compter sur le dévouement des Slaves et pour cela qu'elle devînt clairement nationale. Vladimir s'appuya surtout sur les Polianes de Kiev; mais le christianisme avait fait parmi eux de nombreux prosélytes, tandis que Polotsk et les Varègues étaient restés païens. Pour créer entre lui et ses sujets un lien indissoluble, Vladimir chercha le baptême. Il était allé assiéger la ville de Cherson, raconte une chronique presque contemporaine et qui a sensiblement modifié ce que l'on savait des circonstances de cette conversion, quand les empereurs grecs, Basile II et Constantin VIII, menacés par un soulèvement en Cappadoce, implorèrent son appui. Vainqueurs grâce aux troupes qu'il leur envoya, ils n'osèrent pas lui refuser la main de leur sœur Anne, mais ils exigèrent qu'il abandonnât l'idolâtrie. Il fut baptisé en 989 ou 990 [1].

Iaroslav le Grand (1015-1054). — L'œuvre commencée par Vladimir fut continuée par son fils. Iaroslav soutint quelques guerres heureuses; ses succès militaires n'ont pourtant qu'une importance secondaire, et, s'il mérite le surnom qu'on lui donne souvent de Charlemagne russe, ce n'est point par ses conquêtes, mais par ses lois, sa piété, son culte des lettres, son goût pour les constructions. Sous ce règne, le christianisme, qui n'était

1. Voir ci-dessus, chapitre XIII.

guère encore que nominal, commence à pénétrer dans le peuple et à le transformer : grand élément de civilisation et aussi d'unité. L'opposition des diverses tribus s'efface; favorisée par l'appel des colons du nord dans les provinces méridionales, cimentée par les luttes héroïques et victorieuses soutenues contre le Petchénègue, qui ont laissé de si vivants souvenirs dans les épopées populaires et entouré d'une auréole de gloire la mémoire de Vladimir, l'unité russe trouve sa garantie et son symbole dans la nouvelle foi. La différence qui existait encore entre les Normands et les indigènes disparaît; la période varègue est terminée : l'histoire de Russie commence.

Influences byzantines sur la Russie. — La Russie avait reçu le christianisme de Byzance; ce fut sous son influence qu'elle grandit et se développa. « Elle devint une sorte de colonie de Byzance; ce fut ce qu'un de ses écrivains appelle le premier de ses servages intellectuels. Les métropolitains russes étaient Grecs; les *grands-princes* se plaisaient à épouser des princesses grecques et à visiter le Bosphore; les nombreuses écoles établies par Vladimir et Iaroslav furent fondées par des Grecs sur le modèle byzantin. Pendant plus de deux siècles, Constantinople et sa fille entretinrent des relations étroites par le commerce, la religion, les arts. Byzance imprima aux mœurs, au caractère, au goût des Russes une marque encore visible sous l'empreinte tatare qui la vint recouvrir[1]. » Les avantages de ces relations avec Byzance sont évidents : l'église russe fut purement nationale; la langue de la foi et du service divin était la langue populaire; et par là s'explique en partie que la religion se soit mêlée si intimement à la vie sociale tout entière. Byzance était restée le dernier asile de la culture gréco-latine, et la Russie dut à ses relations étroites avec elle une sorte d'avance sur le reste de l'Europe. Elle emprunta aux Grecs leur littérature, leur musique, leur architecture; Kiev et Novgorod eurent leur Sainte-Sophie; enrichie par le commerce, la Russie fut « l'émule de la couronne de Constantinople ».

Ces avantages furent chèrement payés; la Russie se trouva

1. Anatole Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tsars*, t. I, p. 231.

isolée du reste de l'Europe, séparée de ses voisins les Slaves polonais par des préjugés et des haines irréconciliables, abandonnée à ses seules forces contre les invasions asiatiques. La civilisation, importée du dehors et comme mûrie trop vite, garda quelque chose de superficiel et de factice; enfin, le type de société que Byzance offrit à son imitation était peu favorable aux besoins d'un peuple jeune et d'un État encore en voie de formation.

Influences européennes sur la Russie. — L'action de Byzance ne fut cependant dangereuse que parce qu'elle devint exclusive, à partir du moment où, d'une part le schisme des églises orientale et occidentale, d'autre part l'invasion mongole rompirent toute relation entre la Russie et les contrées de l'Ouest. Sous Iaroslav, si l'influence du clergé était déjà visible à côté de celle de la *droujina* et des anciens des communes, la constitution politique et sociale était encore en grande partie germanique. Le code publié par Iaroslav et connu sous le nom de *Rouskaïa Pravda* (*le droit russe*) rappelle sans cesse les coutumes scandinaves. Le *prince*, même à la mort de Iaroslav, ressemble bien plus à quelque chef franc qu'à un empereur romain. D'autre part, les divisions sociales commencent à s'établir : au-dessous de l'aristocratie des compagnons du roi, comprenant les *gridi*, les *mouges* (hommes, barons) et les *boïars* (seigneurs), le paysan a déjà perdu une partie de ses droits; il devient le *mougik* (l'homme de rien, *homunculus*). Les anciennes traditions démocratiques sont encore assez vivantes cependant pour que sa situation reste supportable et, dans les villes, les institutions libres se sont maintenues. Les relations avec l'Occident sont fréquentes et « l'on peut dire de la Russie du XIe siècle ce que l'on ne pourra plus dire de la Russie du XVIe, qu'elle était un État européen [1]. »

A la mort de Iaroslav (1054), la situation, sans être exempte de dangers, autorisait bien des espérances. Les destinées de la Russie dépendaient de la sagesse et de l'intelligence de ses chefs : la nation était formée, l'État constitué, les premiers germes de

1. Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 63.

civilisation répandus. Les successeurs de Iaroslav sauront-ils maintenir l'État et mettre à profit les rares vertus de la nation?

BIBLIOGRAPHIE

Il ne serait pas très difficile de remplir un volume en citant les ouvrages relatifs à cette première période de l'histoire des Slaves; on se contentera d'indiquer les travaux les plus importants, les plus récents ou les plus accessibles aux lecteurs français.

OUVRAGES GÉNÉRAUX ; ORIGINES. — **Chafarjik** (Schafarik), les *Antiquités slaves* (en tchèque, Prague, 1836; en allemand, Leipzig, 1843-44). Chafarjik est le véritable créateur de l'histoire primitive des Slaves. — **Krek**, *Einleitung in die Slavische Literatur-Geschichte* (Gratz, 1874), excellent avec de très nombreux renseignements bibliographiques. — **Geitler**, *Litauische Studien*, Prague, 1875. — **Bonnell**, *Beiträge zum Alterthumskunde Russland's*, t. I, *Herodot, seine Vorgänger und einige spätere Schriftsteller*, Petersb., 1882. Les publications des *Congrès archéologiques* et les *Travaux de la Commission archéologique* (en russe). — Les admirables travaux de **Miklosich**, entre autres, *Vergleichende Grammatik der Slavischen Sprachen* (Vienne, 1852-1875); **Jagitch**, *Archiv für slavische Philologie* (depuis 1875) ; — Encyclopédie tchèque, publiée sous la direction de **Rieger** (1859-1874); — **Pypine** et **Spassovitch**, *Histoire des littératures slaves* (en russe; le 1[er] volume, *Bulgares, Serbo-Croates, Ruthènes*, a été traduit en français, Leroux, 1881).

LES APÔTRES DES SLAVES. — **Ginzel**, *Gesch. der Slaven Apostel*, Vienne, 1861. **Leger**, *Cyrille et Méthode, Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme*. Paris, 1868. — **Leger**, *le Monde slave*, 1873. — **Drinov**, *Histoire de l'Église bulgare* (en russe). — Les sources principales sont *Die Pannonische Legende*, publiée par **Dümmler** dans les *Archiv. f. öster. Gesch.*, t. XIII; — la légende de saint Cyrille (*Denkschriften der kais. Akad. von Wien*, 1870; la légende italienne (*Acta SS. Mart.*, II). — Cf. aussi les *Fontes rerum bohemicarum* (Prague, t. I).

POLABES. — Les sources se trouvent dans **Pertz**, *Monumenta Germaniæ historica*; dans **Riedel**, *Codex diplomaticus Brandeburgensis*. — **E. Lavisse**, *la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne*, Paris, 1875; — **Zeller**. *Histoire d'Allemagne*, t. I, et *Histoire résumée de l'Allemagne* (1879). — **Brosien**, *Gesch. der Mark Brandenburg im Mittelalter*, Leipzig, 1887.

POLOGNE. — Le meilleur travail d'ensemble sur l'histoire de la Pologne est l'*Histoire* de **Szuiski** (en polonais), 4 vol., Lemberg, 1862-66. Le *Résumé* de l'*Histoire de la Pologne* de **Bobrzynski** (en pol., Vars., 1879) est très remarquable. — **Bielovski**, *Monumenta historica Poloniæ vetustissima*. — **Rœpel**, *Geschichte Polens*, 1840; l'œuvre est continuée avec beaucoup de soin et de talent par **Caro**, 1883. — **Zeissberg**, *Die polnische Geschichtschreibung im Mittelalter*, Leipzig, 1873. — **Meyer**, *Gesch. des Landes Posen*, 18[illegible]. — **Schiemann**, *Russland, Polen und Livland bis im XVII Jahrh.*, dans la collection **Oncken**, Berlin, 1885. — **Lelevel**, *Hist. de Pologne*, 2 vol., 1844 (encore intéressant sur l'influence des institutions). — **James Fletcher**, *The history of Poland*, in-8°, 1831. — **S. A. Durham**, *The history of Poland* (bon manuel), 1834.

BOHÊME ET MORAVIE. — On trouvera une bibliographie des ouvrages alle-

mands dans **Huber**, *Gesch. Œsterreich's.*, 1 vol., Gotha, 1885. — **Fontes rerum bohemicarum** (Prague, t. I, Fr., 1872-1885). — **Palacky**, *Histoire de Bohême* (en tchèque et en allemand). — **Dudik**, *Geschichte Mæhrens*, 1860. — **Tomek**, *Histoire du royaume de Bohême*; *Histoire de la monarchie autrichienne*; *Histoire de la ville de Prague* (en tchèque). — **Leger**, *Histoire de l'Autriche-Hongrie* (Paris, 1880); — **Leger**, *Études slaves*.

Slaves du Danube. — **J. Const. Jiretchek**, *Histoire de la Bulgarie* (en thèque, Prague, 1875; traduction allemande, 1876). — **Hilferding**, *Gesch. der Serben und Bulgaren*, Bautzen, 1856-64. — **Kállay**, *Hist. des Serbes* (en hongrois; traduction allemande de Schwickler, Leipzig et Vienne, 1878). — **Palaousof**, *le Siècle du tsar Siméon*, 1852 (en russe). — **Picot**, *Les Serbes de Hongrie*, Paris, 1873. — **Ubicini** et **Chopin**, *Provinces danubiennes* (*Univers Pittoresque*); *Les Serbes de Turquie* (Paris, 1863). — **Rambaud**, *l'Empire grec au Xe siècle*, 1870. — Le grand rénovateur de l'histoire serbe est **Ratchki**, dont les études ont été publiées dans les *Travaux de l'Académie iougo-slave*, en croate.

Russes. — **Nestor** (édité par **Leger**, Paris, 1880). — **Rambaud**, *Histoire de la Russie* (Paris, 1878), avec de nombreux renseignements bibliographiques, très longue liste d'ouvrages russes ou non russes; — Anatole **Leroy-Beaulieu**, *l'Empire des Tsars* (en particulier le 1er volume, Paris, 1881); — **Rambaud**, *la Russie épique* (Paris, 1876). — L'ouvrage cité plus haut de **Schiemann** — **Thomsen**, *der Ursprung des russischen Staates*, Gotha, 1879.

Magyars. — Les ouvrages à consulter sont indiqués dans l'excellente étude de **Sayous**, *les Origines et l'Époque païenne de l'histoire des Hongrois* (Paris, 1874). — **Endlicher**, *Monumenta Arpadiana* (Saint-Gall, 1840). — Leipzig, 1867. — **Fessler**, *Gesch. der Ungaren*, nouvelle édition par **Kleim**, **Mailath**, *Gesch. der Magyaren*, Vienne, 1840. — **Szalay**, *Gesch. Ungarns* (traduit du magyar en allemand), Pesth, 1866. — **Selig Cassel**, *Magyarische Alterthümer*, 1848.

CHAPITRE XV

LES EMPIRES ARABES. — LEUR CIVILISATION.

du VIII[e] au XII[e] siècle.

I. — Les empires arabes.

Les khalifats. — La révolution qui précipita les Omméïades au profit des Abbassides était l'œuvre d'un parti religieux qui, par la révolte ouverte ou la propagande sourde, avait travaillé pendant un siècle à la préparer. C'était aussi un mouvement national, une réaction de l'Orient, une revanche des Persans sur la conquête arabe. Les nouveaux khalifes n'allèrent pas prendre à Damas la place de leurs prédécesseurs : la Syrie montrait trop de regrets pour la dynastie déchue. Ils aimèrent mieux s'installer parmi les populations de l'Irak, dès longtemps gagnées à leur cause. Koufa et une petite ville voisine, Haschméïé, servirent d'abord de résidences. Vers 760, le second des Abbassides, Abou-Djafar-El-Mançour, fonda au bord du Tigre la ville nouvelle de *Bagdad*, dont il fit sa capitale. C'était s'écarter beaucoup des provinces d'Occident; elles méconnurent bientôt une autorité trop lointaine pour demeurer effective. L'Espagne et l'Afrique se détachèrent.

L'Espagne, simple dépendance du gouvernement d'Afrique, avait été négligée, abandonnée aux discordes et à la guerre civile. L'Omméïade Abdérame [1], venu en fugitif à travers

1. Abd-er-Rahman. — Voir ci-dessus, fin du chapitre IX.

l'Afrique, y trouva des partisans dans les colonies syriennes, qu'une tradition de fidélité attachait à sa famille. Il se rendit maître du pays, battit Ala-ibn-Moghir qu'on envoyait contre lui de Bagdad, et expédia à l'adresse du khalife, avec le diplôme qui nommait Ala gouverneur, sa tête conservée dans du sel et du camphre. Le royaume ainsi conquis resta à ses descendants, qui le gardèrent plus de trois siècles. Toutefois ce fut seulement en 929 que le plus grand d'entre eux, Abdérame III, osa reprendre le titre de khalife. Jusque-là les souverains de Cordoue se faisaient appeler émirs, sultans ou fils des khalifes. Indépendante en fait et ennemie des Abbassides, l'Espagne ne s'était pas tout à fait séparée de leur obédience.

L'Afrique passa par un demi-siècle d'anarchie, au milieu des compétitions des gouverneurs, des séditions de la milice arabe, des insurrections des Berbères hérétiques. Ceux-ci formèrent dans l'ouest les principautés de *Tiaret* et de *Sidjilmessa*, ou acclamèrent l'Alide Edris, qui se déclarait khalife et imam : son fils Edris II fonda, en 808, la ville de *Fez*. A partir de l'an 800, Ibrahim-ben-el-Aghlab et ses descendants, les *Aghlabites*, furent investis par les Abbassides du gouvernement héréditaire de l'Afrique. Ils eurent une armée, une marine, conquirent la Sicile, entamèrent l'Italie; mais l'ancienne Maurétanie ou Maghreb leur échappa toujours; ils y rencontraient l'influence rivale des Omméïades d'Espagne, et ils ne pouvaient réduire les petits royaumes de Fez, de Tiaret et de Sidjilmessa. Au commencement du xe siècle, les *Fatimites* font leur apparition; ils se donnaient pour les descendants d'Ali et de Fatima [1]; mais leur filiation n'était rien moins que prouvée, et l'un d'eux, Moezz, dans un élan de brutale franchise, disait en frappant sur son sabre : « Voilà ma généalogie. » Appuyés sur des tribus berbères, les *Ketama* et les *Senhadja*, ils renversèrent les Aghlabites et s'installèrent à leur place à Kérouan, mais comme khalifes et non plus comme vice-rois. Ils héritèrent de leur puissance dans la Méditerranée. A l'ouest, ils disputèrent le Maghreb aux Omméïades; à l'est, pendant que leurs alliés, les hérétiques

1. Fille du prophète.

Karmates, ravageaient l'Arabie et la Syrie, ils attaquèrent l'Égypte. En 969, ils finissent par s'en emparer : ils fondent alors la ville du *Caire* et y transportent leur capitale, qui a été d'abord à Kérouan, puis à Méhédia (Tunisie).

A cette date, les Abbassides trônent encore à Bagdad. Mais après les grands règnes d'Abou-l-Abbas (750-754), d'Abou-Djafar-El-Mançour (754-775), d'El-Mahdi (775-785), de Haroun-Al-Raschid (785-809), de Mamoun (813-833), de Moutacem (833-842), la décadence est vite arrivée. Neuf khalifes se succèdent jusqu'en 908; trois autres jusqu'en 940, époque où les *émirs-el-omra* [1] se subordonnent le khalife. De toutes parts surgissent des dynasties militaires ou indigènes qui détachent à leur profit des morceaux de l'empire. Le Khorassan, l'Afghanistan, la Perse, la Mésopotamie, l'Egypte, ont secoué le joug du souverain de Bagdad.

L'unité politique de l'empire arabe a cessé d'exister aussitôt après la chute des Omméïades de Damas. Mais au VIIIe et au IXe siècle, à part les Edrissites et quelques petits princes africains, tous les États musulmans reconnaissaient encore la suprématie des souverains de Bagdad; l'Espagne même ne contestait guère leur autorité religieuse. Il n'y avait qu'un khalife, dont la puissance temporelle avait reçu plus d'une atteinte, mais qui demeurait malgré tout le chef spirituel de l'islamisme. Au Xe siècle il n'en fut plus ainsi. Après les victoires du Fatimite Obéïdallah et l'exaltation d'Abdérame III, trois khalifes règnent concurremment à Bagdad, à Cordoue, en Afrique, puis au Caire et se partagent le monde musulman. Leurs forces sont alors très inégales.

Tandis que les Fatimites et les Omméïades font figure de chefs d'empire et de conquérants, les Abbassides fainéants sont le jouet de leurs mercenaires turcs et de leurs maires du palais, les *émirs-el-omra*. Ce sont eux cependant qui conservent dans leur obédience la plus vaste étendue de territoire et le plus grand nombre de fidèles, et c'est leur dynastie qui survivra aux deux autres.

1. Émirs des émirs.

Le khalifat de Bagdad. — La belle époque du khalifat de Bagdad est la fin du VIIIe et le commencement du IXe siècle. La dynastie abbasside s'est affermie; en Orient, au moins, il n'est plus question des Omméïades; les insurrections tentées par les Alides ont été réprimées. Au dehors, les seuls ennemis dont il faille tenir compte, les Khazars vers les frontières d'Arménie, les Grecs en Asie Mineure, sont contenus ou refoulés. L'impératrice Irène, puis son successeur Nicéphore Ier subissent des traités humiliants. Le khalifat comprend 28 provinces de l'Indus à l'Atlantique et du Caucase au Sahara. L'extrémité occidentale, Espagne et Maghreb, a fait sécession, mais tout le reste est soumis. Une organisation d'un mécanisme simple et d'un maniement facile relie toutes les parties de ce vaste corps. Les artisans et les marchands sont groupés en corporations dont les syndics exercent une juridiction. Les chrétiens ont leurs métropolitains et leurs évêques, chefs civils aussi bien que religieux; les Juifs ont leur *prince de la captivité*, qui réside à Bagdad. Dans les villes, le *cadi* rend la justice; le *mohtesib*, chargé de la surveillance des rues et des marchés, maintient l'ordre, punit les fraudes, tranche les contestations. Au-dessus de ces petites autorités locales, le gouverneur de province commande les troupes, garde les frontières, réprime les révoltes, fait rentrer l'impôt. S'il est très loin, comme les Aghlabites, il devient une manière de vice-roi inamovible et héréditaire, qui s'arrange comme il veut dans son commandement, pourvu que le tribut annuel soit versé avec ponctualité. Mais les autres ont leurs coudées moins franches : ils ont à compter avec les *divans* de Bagdad, qui contrôlent leurs actes, confectionnent les rôles d'impôts, nomment les receveurs et percepteurs. De Bagdad relèvent directement les *maîtres des postes*, préposés au service des courriers et des pigeons voyageurs, fonctionnaires importants qui ne se bornent pas à transmettre des dépêches, mais qui rédigent et envoient des rapports, tiennent le pouvoir central au courant de ce qui se passe, dénoncent au besoin les méfaits des gouverneurs. Si le cas est grave, le châtiment ne se fait pas attendre. Sous le règne de Haroun des troubles se sont produits dans le Khorassan, causés par les déprédations de

l'émir Ali. Le khalife est informé, mais le Khorassan est loin, Ali a des troupes, une révolte est à craindre. Un homme de confiance, Hartama, est chargé ostensiblement de lui conduire des renforts; il aborde Ali avec déférence, lui cède le pas pour entrer dans Merv, puis subitement lui signifie sa destitution. Ali est arrêté, ses biens séquestrés; tous les jours, couvert de chaînes, il assiste à l'audience que tient dans la mosquée son successeur, pour recevoir les plaintes élevées contre lui; les plaignants qui peuvent faire la preuve sont indemnisés à ses frais. Par de telles exécutions, le khalife fait sentir son autorité jusque dans les parties reculées de l'Empire; il se débarrasse d'agents infidèles ou dangereux; il rend son nom populaire. Le surnom de *Rachid*, le Juste, lui restera dans l'histoire.

Le trésor des Abbassides est alimenté par les mêmes impôts directs qu'ont établis le Prophète et les premiers khalifes : un impôt foncier, *zekkat*, payé par les propriétaires musulmans, *kharadj* par les non-musulmans; un impôt personnel, la *capitation* ou *djezieh*, dû par les sujets non-musulmans et dont la quotité varie suivant les ressources des contribuables, distribués d'ordinaire en trois classes. L'État possède, en plus, des revenus indirects provenant de son domaine : il perçoit des droits de douanes, exploite les mines, dispose des terres vagues ou incultes, recueille les biens en déshérence. Les impôts sont acquittés partie en argent, partie en nature : chaque province fournit ce qu'elle a de meilleur en produits agricoles ou en ouvrages fabriqués. Le montant des revenus varie entre 300 et 400 millions de *dirhems*, soit de 180 à 240 millions de notre monnaie (1 dirhem = 0 franc 60), ce qui, en tenant compte du pouvoir actuel de l'argent, représente une valeur 10 fois plus forte. C'est donc un budget d'à peu près deux milliards que les khalifes ont en mains, et, comme la plupart des frais d'administration ou d'entretien sont à la charge des pouvoirs locaux, ils peuvent appliquer ces sommes énormes à leur armée, à des travaux d'utilité ou de magnificence, à leurs dépenses de luxe et à leurs largesses impériales.

L'armée est permanente. Elle se recrute par enrôlement volontaire, reçoit une solde même en temps de paix. Pour en

faire partie, il faut être musulman, de condition libre, arrivé à l'âge d'homme, sain de corps et d'esprit, dressé aux exercices militaires. Elle est distribuée en divisions qui occupent les différentes provinces : les plus fortes sont aux frontières ou dans la capitale. L'armée de Bagdad compte jusqu'à 50 000 hommes. Au début, ces divisions régionales ont été formées avec les colonies militaires arabes, semées en tous sens après la conquête; mais peu à peu les éléments indigènes s'y sont introduits; ils finiront par dominer. Ces troupes se battent bien; elles ont presque toujours le dessus dans les guerres contre l'Empire grec; mais elles aiment le pillage plus que la bataille; elles sont avides, turbulentes, indisciplinées. Dans les provinces, les milices arabes reprennent de temps à autre les vieilles querelles de tribus; les indigènes s'attachent à l'émir qui les commande, surtout s'il est de leur race, et le suivent jusqu'à la rébellion. La garnison de Bagdad profite des changements de règne pour rançonner les khalifes : en 785, à la mort du khalife Mahdi, elle refuse le serment à son successeur à moins qu'on ne lui donne une gratification de deux années de solde. Après des pourparlers elle obtient la moitié de ce qu'elle exige. A la mort de Haroun, en 809, son fils aîné El-Amin paiera les deux années sans marchander. C'est le *donativum* romain. Les khalifes s'avisent alors d'enrôler des mercenaires étrangers, surtout des Turcs, peuplades besogneuses et belliqueuses qui fournissent des hommes à bas prix; sous Motacem, il y en a déjà sept mille dans la garde impériale et les principaux corps. Mais, avec le temps, ces mercenaires et leurs chefs deviendront plus arrogants et plus dangereux que l'ancienne armée arabe.

Des *divans* sont préposés aux diverses parties du gouvernement. L'un s'occupe de l'armée : recrutement, solde, approvisionnements; c'est le ministère de la guerre. Un second dresse les rôles de l'impôt et gère le domaine public; c'est le ministère des finances. Un autre nomme le personnel, un autre apure les comptes de recettes et ordonnance les dépenses, un autre libelle les décrets du khalife. Le personnel des *katibs* qui travaille dans ces bureaux est plus stable, moins exposé aux vicissitudes et aux révolutions du palais que celui des hauts fonctionnaires

ou des dignitaires de cour, qui approche de plus près le khalife : le directeur général des postes, le chef de la police, le *hadjib* ou grand-chambellan, le *vizir*.

Le khalife réside soit à Bagdad, soit à la campagne, dans les châteaux de plaisance qu'il s'est bâtis, à Samaoua, près de la capitale, à Raqqa aux environs de Mossoul. A Bagdad, le palais impérial avec les maisons où sont logés les bureaux, les casernes de la garde, les hôtels des grands personnages, forme, un peu à l'écart de la cité affairée et bruyante, une ville distincte, un Versailles oriental, où vit un peuple de fonctionnaires, de courtisans, de théologiens, de poètes, de chanteurs, d'eunuques, de solliciteurs. Tout ce monde est là pour le service de l'État et plus encore pour le service du maître, pour obéir à ses ordres, pour complaire à ses fantaisies, pour amuser ses loisirs, pour figurer dans ses fêtes. Les salles d'apparat sont décorées avec un luxe inouï : colonnes de marbre, revêtements de stuc et de faïence, bois précieux peints et sculptés, meubles incrustés de nacre, vases d'or, d'argent, de cristal, armes enrichies de pierreries, tapis moelleux aux mille nuances, tentures de soie aux broderies d'or. Sept mille eunuques blancs ou noirs, sept cents gardes d'appartement, habillés d'étoffes magnifiques, mettent parmi ces splendeurs une décoration vivante. Cent lions rugissent dans les ménageries. Au milieu d'une salle se dresse un arbre d'or et d'argent avec dix-huit branches chargées de feuilles et garnies d'oiseaux ; chaque feuille, chaque oiseau est un bijou fait de métal et de pierres précieuses [1]. L'arbre se balance comme les arbres des forêts au souffle du vent, les branches s'agitent, les feuilles tremblent, les oiseaux chantent. C'est là que le khalife donne ses audiences solennelles, qu'il reçoit les ambassadeurs étrangers, Byzantins, Francs, Chinois, tous également éblouis par ce déploiement de richesse et de puissance. Mais le palais a aussi, au fond des jardins, au milieu des ombrages, des fleurs et des eaux murmurantes, ses pavillons intimes et ses retraites parfumées, où le prince se repose de la fatigue de régner.

1. Voir ci-dessus, p. 662.

Parmi toutes ces magnificences, le khalife n'est plus le vicaire de l'envoyé de Dieu, le chef religieux du peuple arabe. Il ressemble bien moins aux premiers successeurs du Prophète qu'aux anciens maîtres du pays qu'il habite, les tout-puissants despotes de la Chaldée et de la vieille Perse, les monarques sassanides dont il a recueilli l'héritage et dont il continue la tradition. Aux yeux des Persans il est bien leur successeur, non seulement obéi comme prince, mais adoré comme Dieu. Des hommes du Khorassan, les Ravendiens viennent se prosterner devant Mançour en disant : « Voilà Dieu, il y a une partie de Dieu en lui! » Mançour se laisse faire d'abord et met quelque temps à s'apercevoir que de tels hommages ne sont pas conformes à l'orthodoxie musulmane. Il extermine alors sans pitié ses adorateurs. C'est un vigoureux homme d'État, mais il ne se pique pas de clémence. A l'apogée de cette dynastie abbasside, on voit des conquérants, de grands politiques; mais les meilleurs sont violents, perfides, sanguinaires. Haroun le Juste assassine, par mesure de précaution, tous les descendants d'Ali qu'il peut saisir, même ceux qu'il sait parfaitement inoffensifs, même ceux qui sont venus à sa cour sur la foi d'un sauf-conduit. Pendant son dernier voyage en Khorassan, malade, déjà mourant, on lui amène un certain Bechir qui a pris part à une révolte : « Il fait venir un boucher qui reçoit l'ordre d'amputer à Bechir successivement tous les os de son corps et de détacher toutes les phalanges de ses pieds et de ses mains; on le coupa ensuite, en présence de Haroun, en quatre morceaux. » Cette nature fantasque, cauteleuse et cruelle se révèle surtout dans la catastrophe des Barmécides. Les Barmécides étaient une famille d'origine persane, tout fraîchement convertie à l'islamisme et que les dévots musulmans voyaient d'assez mauvais œil. Mais ils avaient montré des talents supérieurs, rendu d'éclatants services. Le premier, Khalid, avait été le ministre d'Abou-l-Abbas et de Mançour, et c'est probablement à lui qu'il faut reporter le mérite de la réorganisation administrative opérée sous ce dernier khalife. A la génération suivante, Yahya, fils de Khalid, est le précepteur de Haroun, puis il exerce le vizirat, auquel sont associés ses fils Fadhl et Djafar, compagnons d'enfance du

khalife. Haroun leur témoigne la plus vive amitié et la plus affectueuse confiance, et il paraît bien qu'ils en étaient dignes. Leurs réelles capacités et plus encore leur générosité sans bornes leur avaient fait d'innombrables partisans. Les poètes chantaient leurs louanges : ils étaient « des astres brillants, de vastes océans, des torrents impétueux, des pluies bienfaisantes ». Haroun fut-il jaloux de ministres si populaires ou ému des accusations d'impiété qui s'élevaient contre eux? Longtemps il n'en témoigna rien. Il donna même à Djafar, son préféré, sa sœur Abbasa; seulement, par un caprice de despote, il leur interdit les rapports conjugaux. La défense fut enfreinte, un enfant naquit de leur union. Dès lors la perte des Barmécides fut résolue; elle fut préparée avec un véritable raffinement de perfidie. Le khalife les emmène avec lui à la Mecque, leur prodigue les marques de bienveillance et les gracieuses attentions. Au retour, il s'arrête près d'Anbar, recommande à Djafar de bien se divertir : « Vers l'heure de la prière du soir, un serviteur de Haroun apporta à Djafar, de la part du khalife, des sucreries, des fruits secs et des parfums. Vers l'heure de la prière du coucher, Haroun lui en envoya de nouveau, puis une troisième fois. Vers minuit, le khalife quitta la tente de ses femmes, il appela Mesrour l'eunuque et lui dit : « Va à cet ins-
« tant chercher Djafar, mène-le dans ta tente et coupe-lui la tête
« que tu m'apporteras. » — Le vieux Yahya mourut en prison, Fadhl et ses autres parents furent massacrés. Cette tragédie produisit une sensation profonde. Les Barmécides furent universellement regrettés : « Depuis que le monde vous a perdus, ô fils de Barmek, disait le poète Abou-Noouas, on a cessé de voir les routes couvertes de voyageurs au lever de l'aurore et au coucher de l'astre du jour. » Haroun lui-même avoua publiquement qu'il avait beaucoup perdu en sacrifiant de tels serviteurs.

Avant les Barmécides et après eux, bien d'autres ministres éprouvèrent le même sort. Au reste, les khalifes ne traitaient pas leur propre famille autrement que leurs favoris. El-Hadi, frère aîné et prédécesseur de Haroun, médite le meurtre de tous les Alides et de tous ses parents, compétiteurs possibles. Il essaye d'empoisonner sa mère Khaïzoran; celle-ci riposte en le faisant

étouffer par deux jeunes esclaves. Les fils de Haroun, El-Amin et Mamoun, se disputent l'empire; l'aîné, assiégé dans Bagdad, est tué, et l'assassin envoie sa tête à son frère. Motacem, khalife par le désistement de son neveu Abbas, le fait périr. Motaouakkel est massacré par les soldats turcs, sous les yeux et par l'ordre de son fils Mountasir. Toutes ces atrocités, meurtres, trahisons, parricides, sont racontées tranquillement par les historiens musulmans. Elles ne leur inspirent aucune indignation. En revanche, ils ne tarissent pas d'éloges sur la générosité et la grandeur d'âme des mêmes khalifes. Mahdi, dans son pèlerinage à la Mecque, dépense 500 000 dinars, 30 millions de dirhems; il donne 70 000 dirhems à un poète pour une seule pièce de vers. Haroun donne 100 000 dirhems à un chanteur. Charmé d'une fête de nuit que lui ont organisée sa femme Zobéïda et sa sœur Olajja, avec mille esclaves chanteuses, il fait répandre sur les artistes et l'assistance tout l'argent qui se trouve à ce moment dans le trésor. Ces extravagantes libéralités les mettent très haut dans l'opinion de leurs sujets et rachètent tous les crimes. Un seul Abbasside, Mahdi, paraît avoir été animé d'un piété sincère, pénétré de sa responsabilité morale; il se levait la nuit pour prier, fondait en larmes en lisant le Koran, pardonnait à ses ennemis au sortir de ces effusions. Chez tous les autres la religion n'est qu'affaire de pratique extérieure, prétexte à démonstrations bruyantes et à pèlerinages fastueux. Elle ne les empêche pas d'avoir à leur cour des infidèles, des hérétiques, des libres penseurs : tels les Barmécides; tel encore ce ministre de Motacem, Afchin, si peu musulman qu'il avouait n'avoir jamais été circoncis. Mamoun, le second fils de Haroun, persécute les orthodoxes; il est vrai qu'un peu plus tard Motaouakkel exerce une réaction sanglante dans laquelle les chrétiens et les juifs sont enveloppés avec les libres penseurs et les hérétiques. Orthodoxes ou hérétiques, croyants ou sceptiques, les khalifes de Bagdad mènent tous la même existence voluptueuse où la sensualité native de leur race se raffine et s'exagère dans l'énervement du plaisir continu. Les fêtes succèdent aux fêtes, et quand le khalife se délasse du souci des affaires et de la fatigue des sens, c'est

en buvant le vin à pleines coupes et en écoutant des musiciens et des chanteuses :

« Contre tout chagrin et toute colère, je te recommande
Trois coupes pleines, écumantes, et encore trois,
Et quatre de plus, ce qui fait dix... »

Ainsi chante, devant Haroun, le musicien Ibrahim. La chanson finie, le khalife se fait verser trois coupes l'une après l'autre, puis trois, se fait répéter la chanson, et en boit quatre encore pour compléter les dix. Puis le maître du monde s'endort dans le sommeil hébété de l'ivresse.

Le khalifat de Cordoue. — Même aux jours de sa plus grande puissance, le khalifat de Cordoue ne s'étendit jamais qu'à un territoire limité. En dehors de l'Espagne, il ne comprenait guère que les Baléares et une partie du Maghreb. En Espagne il était resserré par la croissance des États chrétiens : la petite principauté de Pélage, devenue le royaume de Léon, s'avançait au delà du Douro et, dès la fin du IXe siècle, organisait comme un poste avancé le comté de Castille. Vers les Pyrénées, les anciennes marches franques se transformaient en royaume de Navarre et en comté de Catalogne, qui pressaient entre eux la province d'Aragon, demeurée musulmane. Le reste de la péninsule ne fut réellement soumis à une autorité unique que dans le cours du Xe siècle. Pendant toute la période antérieure, les seigneurs arabes, investis des fonctions de *oualis* [1] ou de gouverneurs, sont autant de rois dans chaque province; à côté d'eux, retranchés dans les châteaux, fortifiés dans les villes, les chefs berbères et indigènes ne reconnaissent que pour la forme la souveraineté du sultan omméïade ou se mettent en insurrection ouverte. Un Omar-ibn-Hafçoun, cantonné dans les montagnes de Regio, entre Malaga et Ronda, bataille avec avantage contre les sultans Mohammed, Moundhir, Abdallah, et fonde en pleine Andalousie un royaume tout espagnol. En 912, à l'avènement d'Abdérame III, il était encore debout, bien qu'affaibli par les défiances qu'inspirait aux Espagnols musulmans sa conversion au christianisme. Après sa mort,

1. Ou *Vali*.

Abdérame III eut raison de ses fils et emporta l'inexpugnable forteresse de Babastro. Il détruisit ou soumit les autres principautés arabes, berbères ou espagnoles, enleva Séville aux Beni-Hadjadj, la Frontière supérieure, c'est-à-dire l'Aragon, aux Beni-Casi, réduisit Tolède, qui depuis quatre-vingts ans se gouvernait en république, et rassembla sous sa main toutes les forces de l'Espagne musulmane. Les États chrétiens du nord s'en aperçurent bientôt. Vaincus dans des luttes acharnées, affaiblis par leurs discordes, ils demandèrent l'un après l'autre la paix. On vit à Cordoue un roi de Léon, Sancho, qui venait, avec son oncle, le roi de Navarre, Garcia, et sa grand'mère, la reine douairière Tota, solliciter l'amitié du khalife et son appui contre un compétiteur. Abdérame n'eut garde de refuser : il entretenait avec soin ces divisions des princes chrétiens. Contre des adversaires plus redoutables, les Fatimites, qu'il rencontre en Maghreb et dans la Méditerranée, il trouve des alliés de toute sorte, depuis le chef berbère Abou-Yézid jusqu'au roi d'Italie, Hugue de Provence, et à l'empereur de Constantinople. Les ambassades italiennes, franques, grecques, allemandes se succèdent à Cordoue. Ce contemporain de Charles le Chauve pense et agit comme un souverain moderne; les préjugés de race et de religion ne le guident ni ne l'arrêtent; la raison d'État seule inspire sa politique. La puissance omméïade se maintient, telle qu'il l'a faite, sous son fils Hakam II, prince éclairé, humain, passionné pour les livres, ami des philosophes, des savants et des poètes. Elle se développa encore pendant le long règne de Hicham II, tant que gouverna le grand ministre Ibn-Abi-Amir, qui prit et méritait le surnom de *Mançour* (victorieux). Sorti des rangs de la petite noblesse arabe, il s'était préparé à la carrière administrative en suivant les cours de l'université de Cordoue; il débuta par les emplois les plus humbles; une ambition ardente, une force de volonté peu commune, ses talents, ses services, ses intrigues l'élevèrent aux premières fonctions de l'État. Après la mort de Hakam II, il écrase ses rivaux, dompte l'aristocratie arabe, assouplie déjà par la rude main d'Abdérame III, met en tutelle le khalife Hicham, et, sans oser prendre encore le titre de khalife, porte

celui de *sultan* (roi). Jamais l'empire de Cordoue n'avait été si fort. Il conduisit en personne cinquante expéditions contre les chrétiens, prit une multitude de villes, parmi lesquelles trois capitales, Léon, Pampelune, Barcelone, et Saint-Jacques de Compostelle, déjà révérée dans toute l'Europe latine. Galiciens, Navarrais, Catalans tremblaient devant lui; dans une de ses campagnes, un porte-étendard oublie son drapeau en vue d'une ville chrétienne; le drapeau abandonné flotta plusieurs jours sans que, de la ville, on osât venir voir si les musulmans étaient ou non partis.

Dans ses grandes lignes l'organisation de l'Espagne musulmane rappelle le khalifat de Bagdad. Il n'en saurait être autrement, puisque la législation religieuse, de laquelle découle tout le droit public et privé, est la même dans les deux États. Le khalife, chef suprême, délègue ses pouvoirs dans les provinces à des *émirs* ou *oualis*, qui réunissent le commandement et l'administration; les oualis ont à leur tour des lieutenants, les *vizirs*, et, au-dessous des vizirs, les *caïds*, chefs de cité ou de canton. La justice est rendue par les *cadis*, mais avec appel devant une sorte de magistrat régional, le *cadi des cadis* (*cadi-el-codhat*), et en dernière instance devant le prince lui-même. Comme en Orient, on perçoit le *zekkat*, le *kharadj*, la *capitation* ou *djezieh*. Le domaine, les mines, les douanes, fournissent aussi des revenus. Les khalifes établissent en outre un système de taxes indirectes, que les rois chrétiens copieront plus tard. Ce sont des impôts de consommation, naturellement très impopulaires et considérés comme illégitimes par beaucoup de musulmans rigoristes, qui ne reconnaissent aux princes que le droit de lever les impôts canoniques institués par le Koran. Sous Abdérame III, en dehors des redevances acquittées en nature, le revenu annuel est de 6 245 000 pièces d'or, ce qui représente à peu près 70 millions de notre monnaie et une valeur au moins décuple. Il double presque sous Hakam II. Abdérame fait trois parts de son budget : un tiers suffit aux dépenses courantes, un tiers est affecté aux bâtiments, un tiers est mis en réserve pour les besoins imprévus.

L'armée est formée des *djonds*. Ce sont des corps d'armée

permanents, distribués en régiments, compagnies, escouades, qui correspondent aux tribus avec leurs fractions et subdivisions. Les soldats des djonds sont des Arabes syriens qui, venus en Espagne après la conquête, lorsque les lots avaient déjà été attribués, n'ont pas reçu de terres. Il a fallu cependant leur assurer l'existence : en temps de paix, ils vivent d'une redevance d'un tiers, que leur donnent sur la récolte les cultivateurs chrétiens parmi lesquels ils sont cantonnés; ils sont dispensés de la dîme; en temps de guerre, ils ont les bénéfices du pillage et la solde. Chaque djond a deux chefs, qui font campagne à tour de rôle et reçoivent une solde de 200 pièces d'or; le chef emmène avec lui ses parents ou alliés et des volontaires. Les premiers touchent 10 pièces d'or, les autres 5. Les Arabes non Syriens, les *Baladis*, ne font pas partie de l'armée de première ligne : c'est une réserve qu'on n'appelle que dans les cas d'extrême besoin; alors seulement ils ont droit à une solde; en temps de paix ils ne sont pas dispensés de la dîme. Au xe siècle, ces institutions militaires avaient fait leur temps; les djonds laissaient à désirer pour la tenue, la solidité, surtout pour la discipline; ils ne connaissaient que leurs chefs héréditaires et se souciaient médiocrement des khalifes. Ceux-ci se mirent alors à recruter des indigènes, des Africains, des étrangers, dont ils composèrent leur garde impériale et leurs troupes de police (*chorta*). Des régiments entiers de la garde étaient formés de *Slaves*, captifs d'origine européenne, achetés pour cet emploi et parmi lesquels il y avait autant de Francs, d'Allemands, de Lombards, de Calabrais que de véritables Slaves. Ibn-Abi-Amir brisa les cadres traditionnels de l'armée arabe et répartit les soldats sans tenir compte de leur tribu. Il enrôla un grand nombre de Berbères et aussi des mercenaires chrétiens : Léonais, Castillans, Navarrais. Il les attirait par l'appât d'une haute paie, les laissait libres de pratiquer leur religion, les traitait bien de toute manière, ne négligeait aucun moyen de se les attacher. Mais toutes ses troupes, étrangères ou arabes, étaient soumises à une inflexible discipline. Un jour, dans une parade, il fit couper la tête à un homme qui avait tiré l'épée sans attendre le commandement. Quand il passait une

revue, l'ordre était parfait, le silence et l'immobilité absolus : « Même les chevaux, dit un auteur arabe, semblaient comprendre leur devoir; il était rare qu'on les entendît hennir. »

Ibn-Ali-Amir et en général les premiers ministres portaient en Espagne le titre de *hadjib*; celui de *vizir* désignait les simples ministres, parmi lesquels on distinguait encore les *vizirs en chef* (*dhou l'ouizarataïn*); puis venaient le préfet de Cordoue, le directeur des monnaies, le directeur des douanes, les commandants des troupes de police, les officiers de cour : maître de la garde robe, grand-fauconnier, majordomes, chambellans, la foule des *katibs* ou employés d'administration, l'innombrable personnel des serviteurs, eunuques, esclaves, affranchis. Il n'y avait point de séparation rigoureuse entre les emplois de cour et les fonctions administratives; les uns conduisaient aux autres, quand ils ne se trouvaient pas réunis dans les mêmes mains ou attachés au même titre. Ils n'étaient pas réservés aux seuls Arabes : les indigènes, les étrangers y avaient accès, selon qu'il plaisait au souverain. La cour d'Abdérame III est peuplée de Slaves, auxquels il donne les premiers postes civils et même des commandements militaires; les grands dignitaires du palais sont le plus souvent des eunuques et d'anciens esclaves. Des chrétiens, des Juifs peuvent devenir *katibs*, s'élever, s'ils font preuve de mérite, à des positions importantes. Sous Abdérame II on voit le chrétien Gomez chargé de missions de confiance; sous Abdérame III c'est un Juif, Hasdaï-ibn-Chabrout, qui est directeur des douanes; c'est lui que le khalife envoie en ambassade aux rois de Navarre et de Léon. Un évêque figure parmi les ambassadeurs envoyés à l'empereur Otto le Grand.

Chrétiens et Juifs n'étaient d'ailleurs pas maltraités systématiquement. L'inégalité de condition, établie lors de la conquête entre eux et les musulmans, tendait à s'atténuer plutôt qu'à s'accentuer davantage. La *capitation* et le *kharadj* étaient les seules marques réelles d'infériorité; à condition de s'abstenir des manifestations extérieures, telles que processions et sonneries des cloches, les uns et les autres pratiquaient leur culte en toute liberté. Il n'y avait guère de ville qui n'eût, à côté des

mosquées, ses églises et ses synagogues. Les chrétiens conservaient leur clergé, régulier et séculier; seulement les évêques étaient à la nomination des khalifes, héritiers des prérogatives autrefois exercées par les rois goths; dans la pratique ils se bornaient presque toujours à ratifier les choix faits par le clergé. Les passions fanatiques des classes populaires, entretenues par les *fakirs*, faisaient parfois explosion, mais le gouvernement s'efforçait plutôt de les contenir. La seule persécution qui se soit produite, pendant le règne d'Abdérame II, fut due aux imprudences de quelques exaltés qui souhaitaient le martyre et qui l'appelaient en insultant publiquement la religion dominante. Encore furent-ils blâmés par la majorité de leurs coreligionnaires, et solennellement désavoués dans un concile tenu sous la présidence du métropolitain de Séville, Reccaffred.

La religieuse allemande Hrosvitha, contemporaine des Otto, appelle Cordoue « la perle du monde ». Rien en effet dans tout l'Occident ne pouvait être comparé à cette ville de 500 000 habitants, avec ses 28 faubourgs, ses 113 000 maisons et ses 3000 mosquées, avec l'animation de ses quartiers populeux et, le long du Guadalquivir, les belles promenades plantées d'arbres et de fleurs, les jardins, les palais, les villas enfoncées dans la verdure. Au nord s'élevait Zahra, à laquelle la favorite d'Abdérame III avait donné son nom et que 10 000 ouvriers avaient bâtie en vingt-cinq ans. A l'est, sur le Guadalquivir, c'était encore une ville, Zahira, la création d'Ibn-Abi-Amir-el-Mançour. Il ne reste plus rien de Zahira ni de Zahra, rien que la description de ce palais d'Abdérame III, où vivaient 6340 femmes de toute classe dans le harem, 3350 pages ou eunuques slaves, 13 750 autres serviteurs. — 4300 colonnes de marbre précieux soutenaient l'édifice; les salles étaient pavées de marbre et de mosaïque, les murs revêtus de marbre avec des frises aux couleurs éclatantes, les plafonds peints en or et en azur, les poutres et les caissons en cèdre découpé et sculpté, les portes en fer ouvragé, en cuivre argenté ou doré, en ivoire et en ébène. Au milieu de la grande salle dite du Khalife, on voyait une fontaine de jaspe

avec un cygne d'or, d'un travail merveilleux, fait à Constantinople; au-dessus pendait du plafond une admirable perle, présent d'un empereur grec. Dans les jardins, parmi les massifs d'arbres fruitiers, les bosquets de lauriers et de myrthes, les parterres de fleurs, de frais ruisseaux courants ou les nappes tranquilles des pièces d'eau dans lesquelles se réfléchissaient les arbres et les changeants aspects du ciel; c'étaient des pavillons, des salles de bain avec des réservoirs en marbre, meublés de tapis et de tentures. Sur une hauteur, le pavillon du khalife dominait tout le panorama des jardins; des colonnes de marbre blanc à chapiteaux dorés en supportaient le faîte; on y entrait par huit portes aux arcs d'ivoire et d'ébène incrustés d'or et de pierres précieuses. Au milieu, dans un bassin de porphyre, une colonne de vif-argent s'élançait et retombait comme un jet d'eau; quand un rayon de soleil passait sur cette cascade brillante, un flamboiement emplissait la salle et les courtisans détournaient leurs regards éblouis.

Le khalifat du Caire. — La cour du Caire rivalise de splendeur avec celle de Cordoue. Le palais des souverains d'Égypte, tel qu'il est dépeint par Guillaume de Tyr d'après le récit d'ambassadeurs chrétiens, ressemble assez à celui d'Abdérame ou de Haroun : « Après avoir traversé un grand nombre de cours et de passages, les ambassadeurs rencontrèrent des portiques, pour les promenades d'agrément, qui étaient soutenus de colonnes en marbre, avaient des plafonds dorés, étaient ornés d'œuvres exquises et possédaient un carrelage bariolé, si bien que tout marquait la splendeur royale. Tout cela était si beau de matière et de travail que les deux envoyés ne pouvaient s'empêcher d'y porter le regard et que leurs yeux ne pouvaient se rassasier de contempler ces ouvrages, dont la perfection surpassait tout ce qu'ils avaient vu jusqu'alors. Il y avait des viviers en marbre remplis de l'eau la plus pure et des oiseaux de toute espèce qu'on ne connaît pas chez nous, de voix diverses, de formes et de couleurs étranges et surtout d'apparence merveilleuse pour nos compatriotes. De là, les eunuques les conduisirent dans d'autres chambres qui surpassaient les premières en beauté, autant que celles-ci l'emportaient sur celles

qu'ils avaient vues d'abord. Il y avait là une multitude admirable de différents quadrupèdes, tels que le pinceau capricieux du peintre, la licence du poète et l'âme perdue dans les rêves de la nuit peuvent seuls en créer, tels que les pays du Midi et de l'Orient en produisent, tels que l'Occident n'en voit jamais et n'en entend parler que rarement. » Et cette ambassade est du XIIe siècle, longtemps après que le khalife Mostancer s'était vu obligé de vendre à bas prix, pour contenter la rapacité de sa garde turque, la merveilleuse collection d'objets précieux amassée par ses ancêtres : les émeraudes, les rubis et les perles mesurés au boisseau, les 18 000 vases de cristal de roche, les 400 grandes cages d'or, les 6000 vases à fleurs en or, et les 50 000 pièces de damas enrichies d'or, et les 2000 tapis dont un seul avait coûté 22 000 dinars, et le turban constellé de pierreries qui en valait 130 000, et les paons, les gazelles, les coqs de grandeur naturelle en or, incrusté de perles et de rubis, et le palmier d'or dans sa caisse d'or, et le jardin dont le sol était d'argent doré, la terre d'ambre, les arbres d'argent, les fruits d'or et de pierreries, et la tente toute en velours et en satin broché, qui avait 64 coudées de haut, 500 coudées de tour, et dont les lourdes tentures faisaient la charge de cent chameaux!

C'était là l'épargne, la réserve des Fatimites, constituée dans les années prospères avec l'excédent de leurs revenus, avec l'impôt de l'Égypte qui rendait trois millions de dinars (valeur : 300 millions), avec le produit des monopoles, des douanes frappant les marchandises qui transitaient de la mer Rouge à la Méditerranée, avec les profits de la guerre de course et des coups de main en terre chrétienne, avec les tributs payés par la Syrie, l'Afrique et la Sicile.

En dehors de l'Égypte, l'empire fatimite comprit en effet l'*Ifrikia* [1], où avait été son berceau, les îles de la Méditerranée centrale, Sardaigne, Corse, Malte, Sicile, la Syrie et une partie de l'Arabie. Moezz, en quittant Méhédia pour venir prendre possession du Caire, avait installé comme gouverneur le chef berbère Bologguine-ibn-Ziri, dans la famille duquel cette vice-

1. Tunisie et Algérie.

royauté se perpétua. De même, la Sicile eut ses émirs héréditaires, les Beni-Kelb, qui résidaient à Palerme et qui guerroyaient sans cesse contre les empereurs allemands, les Grecs, les villes maritimes d'Italie, cherchant à prendre pied dans la péninsule. L'Afrique et la Sicile devinrent donc comme des principautés annexes, qui tendirent à s'isoler de plus en plus; l'action directe des successeurs de Moezz se restreignit à l'Égypte et aux pays immédiatement limitrophes.

Les khalifes d'Égypte gouvernent comme ceux de Bagdad et de Cordoue : c'est le même personnel d'administration, le même système d'impôts, la même politique de tolérance à l'égard des non-musulmans, excepté toutefois, sous Hakam, à l'égard des Juifs. L'armée, qui avait fait avec le général Djouher la conquête de l'Égypte, était composée de Berbères. Moezz et ses successeurs continuèrent d'en avoir à leur solde. On trouve encore des Berbères *Ketama* dans l'armée de Mostancer, près d'un siècle après Moezz. Les Fatimites eurent aussi des troupes nègres, des mercenaires turcs et plus rarement des Syriens ou des nomades arabes. On ne voit pas qu'ils aient demandé des soldats à l'Égypte.

Démembrement des khalifats. — La puissance fatimite est dans son plein à la fin du xe siècle, sous Moezz (935-975) et sous son fils El-Aziz (975-996). Le règne de Hakam (996-1021) fut une crise de tyrannie religieuse; il malmena ses sujets musulmans, frappant tantôt sur les orthodoxes, tantôt sur les ultra-*Chiites*[1]. Mais les chrétiens et les Juifs surtout eurent à souffrir de son intolérance : les lois qui leur imposaient un costume distinct furent remises en vigueur; on édifia sur le toit de leurs temples de petites mosquées d'où le muezzin annonçait la prière; plus tard on démolit tout simplement les églises et les synagogues. Tout à coup le khalife se convertit à de nouvelles croyances : il abolit presque toutes les pratiques du culte musulman, proclama qu'il était l'incarnation de la divinité. Seize mille habitants du Caire signèrent une déclaration par laquelle ils le reconnaissaient Dieu. Quand il disparut, en 1021,

1. Voir ci-dessous l'explication du mot *Chiite*.

probablement assassiné, il laissait la dynastie fortement ébranlée. La décadence apparaît pendant le règne de son petit-fils Mostancer (1036-1094). Les vizirs, les généraux turcs s'arrachent le pouvoir. Longtemps exercé par l'ancien cadi Yazouri, il passe aux mains de l'émir Nasr-ed-Daula, chef des mercenaires turcs, puis de l'Arménien Bedr-el-Gemali, déjà maître de la Syrie. Les meurtres, les tueries vont leur train; les guerres civiles amènent la famine à leur suite. La Sardaigne a été perdue en 1050; vers 1060, la Sicile est prise par les Normands. En Afrique, les princes berbères de la tribu des *Senhadja*, descendants de Bologguine-ibn-Ziri, règnent à Kérouan et à El-Cala [1] (Algérie). En 1049, celui de Kérouan, Moezz-ibn-Badis, massacre les Chiites et fait dire la prière au nom du khalife de Bagdad. C'était une rupture éclatante avec les Fatimites. Mostancer se vengea en lançant contre lui les tribus nomades des *Hilal* et des *Solaim*, d'abord cantonnées dans la Haute-Égypte. Cette invasion dévasta l'Ifrikia, mais sans la soumettre : les descendants de Moezz-ibn-Badis se maintinrent dans l'est, tandis que l'autre branche Senhadja, celle des *Hammadites*, se transportait d'El-Cala à Bougie. Ces royaumes, pressés entre les Arabes nomades et les *Almoravides* [2], qui viennent de s'emparer du Maghreb, ne sont pas destinés à une longue existence. Ils n'en sont pas moins séparés pour jamais du khalifat du Caire. Celui-ci perd également ses dépendances orientales : les émirs turcs ou turcomans forment en Syrie des principautés militaires. Bientôt vont venir les croisés. Réduits à la possession de l'Égypte, asservis par leurs vizirs et leurs généraux, les Fatimites languissent encore près d'un siècle, jusqu'à ce que le dernier, El-Adhed, soit déposé par Saladin (1171).

Le khalifat de Cordoue avait succombé plus tôt. Le grand ministre Ibn-Abi-Amir était mort en 1002, léguant à ses fils l'héritage en apparence durable de sa fortune et de son pouvoir. Sept années n'étaient pas écoulées que le dernier de ces fils, Abdérame-Sanchol, tombait victime d'une révolu-

1. El-Goléa.
2. Du mot *mrabet*, lié, dévoué : marabouts.

tion. Ce fut le début d'une crise formidable : Andalous, Slaves, Berbères se ruent les uns contre les autres; les princes chrétiens interviennent, se font livrer sans combat plus de 200 forteresses. En 1009, Zahira est pillée; en 1010, les Berbères saccagent Zahra; en 1013, Cordoue est prise d'assaut, ses habitants égorgés, ses palais livrés aux flammes. Les khalifes, le vieil Hicham II, tour à tour déposé et restauré, d'autres Omméïades, Mohamed-el-Mahdi, Soléïman, Abdérame IV, Abdérame V, les *Hammoudites*, descendants du grand Ali devenus Berbères, passent et disparaissent, emportés dans un tourbillon de guerres civiles, de révoltes et de massacres. Le dernier Omméïade, Hicham III, proclamé en 1029, voit, deux ans après, son ministre Hakam, parvenu énergique en qui il a mis sa confiance, assassiné dans une émeute. Lui-même, prisonnier des patriciens cordouans, est déposé par eux : il reçoit avec une morne résignation l'annonce de sa déchéance, et demande seulement un peu de pain pour ses enfants affamés. C'en est fait alors du khalifat de Cordoue : le morcellement est désormais accompli. Les *Hammoudites* règnent à Malaga; Grenade, Carmona, Badajoz, Alméria, Dénia, Valence, Tolède, Séville sont les capitales d'autant de petits royaumes; Cordoue se constitue en république aristocratique. Quelques-uns de ces fragments d'États en absorberont d'autres, mais sans pouvoir refaire l'unité disparue. Ainsi à Séville, la dynastie des *Abbadites* aura, sous Mothadid et son fils Motamed, son moment d'éphémère grandeur. Les musulmans d'Espagne, affaiblis par leurs dissensions, hors d'état de se soutenir contre les chrétiens du nord, seront réduits à implorer l'aide des Sahariens Almoravides, au visage voilé comme nos Touareg, qui ont déjà conquis le Maghreb. Cette nouvelle invasion berbère balaiera les royaumes et la brillante civilisation de l'Andalousie.

En Orient, le démembrement du khalifat de Bagdad a commencé dès le IXe siècle, quand les *Tahérites*, descendants d'un gouverneur rebelle, se sont découpé une principauté dans l'extrême Khorassan. Puis est venue une famille persane, les *Saffarides*, issus du chaudronnier (*saffar*) Leïs, qu'ont sup-

plantés à leur tour les *Samanides*, prétendus descendants de l'ancien roi Bahram-Tchoubine. Au cœur même de l'empire, les fils d'un pêcheur, les *Bouïdes*, s'emparent de la Perse propre et des provinces attenantes, et s'imposent aux khalifes comme émirs-el-omra. Dans l'ouest, l'Égypte passe des *Toulounides*, dynastie turque, à d'autres turcs, les *Ikchidites* et de ceux-ci aux *Fatimites*; la famille de l'émir Hoseïn-ibn-Hamdan, les *Hamdanides*, s'est emparée, vers 930, de la Mésopotamie; elle y ajoute bientôt une partie de la Syrie et gouverne près d'un siècle, avec Mossoul et Alep pour capitales.

Puis c'est le tour des hordes turques : une dynastie turque, les *Ghaznévides*, détruit à son profit les Samanides, s'agrandit aux dépens des Bouïdes, domine dans les provinces orientales, et commence avec Mahmoud la conquête de l'Inde. D'autres Turcs, les *Seldjoukides*, refoulent les Ghaznévides dans l'Inde. Leur chef Togroul-Beg, appelé par le khalife Kaïem, marche sur Bagdad. Le khalife l'y reçoit; dans une cérémonie solennelle il lui délègue son pouvoir temporel et le proclame sultan de l'Orient et de l'Occident. Désormais le khalife n'est plus rien qu'un chef religieux; l'ancien empire abbasside appartient à Togroul et à ses belliqueux successeurs. Cependant le khalifat aura encore un suprême réveil, vers le milieu du XIIe siècle, mais il retombera bientôt et pour toujours sous les coups des envahisseurs mongols. En 1258, le fils de Gengis-Khan, Houlagou, fera étrangler le dernier khalife de Bagdad.

Causes du démembrement. — Dans les trois empires arabes, l'action des mêmes forces destructives a déterminé le morcellement, puis la catastrophe finale. Tous les pouvoirs étaient réunis dans les mains du khalife : il fallait que celui-ci, pour suffire à sa tâche, fût lui-même un homme supérieur ou qu'il sût trouver des ministres capables de le bien servir sans chercher à le dominer. Les premiers Abbassides, les fondateurs de la dynastie fatimite, plusieurs Omméïades d'Espagne, entre autres Abdérame III, firent preuve d'un haute valeur. Mais la vie de cour et de harem, telle qu'on la menait à Cordoue et au Caire aussi bien qu'à Bagdad, était faite pour abâtardir les races les plus vigoureuses. Les dynasties dégéné-

rées ne furent bientôt représentées que par des princes insignifiants, sans génie et sans caractère; tant valait le souverain, tant valait le gouvernement. Les monarchies absolues offrent d'ordinaire l'avantage de la stabilité, mais dans les khalifats, bien que l'hérédité fût d'usage, aucune loi ne réglait l'ordre de succession. Quelques tentatives furent faites pour corriger ce défaut dont les politiques prévoyants sentaient la gravité. Les Abbassides désignent à l'avance l'héritier présomptif, auquel on prête serment en même temps qu'au prince régnant. En Espagne, Hakam II fait signer par les grands du royaume une sorte de pragmatique en faveur de son fils Hicham; des copies sont envoyées dans les provinces; on recueille les adhésions des notables et même des gens du peuple. Ni l'un ni l'autre moyen ne réussit. A Bagdad, Mançour n'a pas de repos qu'il n'ait évincé, au profit de son fils Mahdi, son cousin Isa, héritier présomptif. A Cordoue, Hakam II est à peine mort qu'une intrigue de palais s'organise pour mettresur le trône, à la place de Hicham, un autre Omméïade nommé Moghira; le vizir Moçhafi et Ibn-Abi-Amir font étrangler le prétendant, mais il est heureux pour Hicham que leur ambition ait trouvé son compte à soutenir ses droits. L'ordre de succession reste livré à tous les hasards. Pour tous ceux qui approchent du trône, la tentation est forte d'y monter s'ils sont princes, d'y mettre un souverain de leur choix, s'ils sont ministres, dignitaires ou chefs d'armée. De là les complots, les factions, les compétitions, les guerres civiles. Ébranlée par des secousses périodiques, l'autorité suprême s'affaiblit. L'État est bouleversé à chaque instant par les ambitions des ministres, les intrigues des eunuques, les coups de force des émirs.

L'aristocratie arabe, en faisant la conquête de l'Orient et de l'Occident, n'avait pas dépouillé sa nature indisciplinable; ses instincts anarchiques ne se prêtaient pas à l'établissement d'un gouvernement régulier. Force fut aux khalifes de prendre ailleurs leurs fonctionnaires et leurs soldats. Ils s'appuyèrent de préférence sur les Arabes et, même contre eux, sur les éléments indigènes : Persans, Berbères, Coptes, Espagnols. Mais cette politique avait ses périls : elle favorisait sans le savoir, dans les

pays conquis, le réveil de l'esprit national, hostile à l'unité et à l'existence même de l'empire. En Orient, les Abbassides ont dû leur trône à la réaction persane ; ils sont eux-mêmes plus Persans qu'Arabes. Mais quand le khalifat s'affaiblit, quand surgissent de tous côtés dans les provinces les généraux en révolte, les chefs de bandes improvisés rois, tous ces usurpateurs font appel au sentiment national, se donnent un air de légitimité en se rattachant aux traditions anciennes, aux souvenirs d'avant l'Islam. Les Samanides, qui sont des Tatars, se réclament de Bahram-Tchoubine, les Bouïdes se présentent aussi comme des descendants des Sassanides. De même en Afrique, où l'empire fatimite se fonde par les Berbères, comme celui de Bagdad par les Persans, mais où les vice-royautés font sécession sous des dynasties berbères. De même en Espagne, où les Omméïades, pris entre les États chrétiens du nord et l'insurrection de leurs sujets espagnols, renégats ou chrétiens, succomberaient dès le xe siècle sans le génie d'Abdérame III.

Ne pouvant compter ni sur les Arabes leurs compatriotes, ni sur les indigènes leurs sujets, les khalifes essayent alors de se constituer avec d'autres éléments une force militaire imposante et bien à eux. Ils enrôlent des mercenaires étrangers, arment des esclaves. Les Abbassides ont une garde turque ; les Fatimites ont des Berbères, des noirs, des Turcs ; les Omméïades d'Espagne, des Slaves, des Berbères, des Castillans. Mais là encore leurs calculs sont déçus, l'instrument de règne leur échappe ou se tourne contre eux. Travaillés par les intrigues, sollicités par les partis, saisis d'ambition et de convoitise, les mercenaires se jettent dans la mêlée, élèvent, renversent, tyrannisent, avilissent, massacrent les khalifes. A Bagdad, Motaouakkel est égorgé par les chefs de la milice turque, qui disposent de l'empire en faveur de son fils Mountasir, puis de son neveu Mostaïn, puis de son autre fils Motaz. Ce dernier ne pouvant satisfaire aux exigences des soldats, ils envahissent le palais, se saisissent du khalife, le maltraitent, le frappent, l'exposent tout nu aux ardeurs du soleil ; épouvanté, il abdique ; on le jette dans une prison et on l'y laisse mourir de faim et de soif. En Égypte, Mostancer n'est guère mieux traité par sa garde turque,

qui l'oblige à payer une solde exorbitante, ruine son trésor, pille les tombeaux de ses ancêtres, saccage la magnifique bibliothèque du Caire. L'émir Nasr-ed-Daula, révolté contre lui, le trouve dans son palais en ruine, assis sur une natte grossière, vêtu de haillons, servi par trois esclaves à demi nus : « Tu vois, lui dit-il, la position où tu m'as réduit ; prends encore ma pauvre natte, mes trois vieux esclaves et ces haillons qui me couvrent à peine. » L'Espagne du XI[e] siècle offre le même spectacle : le khalifat de Cordoue, comme les deux autres, s'abîme dans l'anarchie militaire.

Les sectes religieuses. — Les sectes et leurs querelles ont aussi contribué à la destruction des empires musulmans. Formé par un mouvement religieux, religieux dans son essence, l'État arabe se ressentait de toutes les crises qui agitaient l'Islamisme. Jamais, même dans la société chrétienne du moyen âge, l'histoire politique et l'histoire religieuse n'ont été liées aussi étroitement.

Trois grandes sectes apparaissent, dès ce premier siècle de l'ère musulmane : les Motazélites, les Kharédjites, les Chiites.

Les *Motazélites* sont les rationalistes de l'Islam : ils nient les attributs de Dieu, comme inconciliables avec l'unité divine. Ils proclament le libre arbitre humain ; ils admettent une sorte de purgatoire destiné aux croyants qui ont péché ; ils enseignent que les vérités nécessaires au salut peuvent être acquises avec les seules lumières de la raison ; ils repoussent la révélation, les miracles, professent que le Koran a été créé et n'est pas un Verbe divin existant de toute éternité. Persécutés sous le khalifat d'Abdel-Mélik, les Motazélites auront leur revanche sous Oualid III et, plus tard, sous les premiers Abbassides.

Beaucoup moins spéculative était la secte des *Kharédjites*. Elle s'était formée parmi ceux des partisans d'Ali qui lui reprochaient d'avoir, à Çiffin, accepté un arbitrage entre lui et Moaouia. Elle se grossit de tous les mécontents, de tous les musulmans rigides qui blâmaient l'ambition des compagnons du Prophète, de tous les indépendants qui n'acceptaient pas la domination des Koraïchites. Le Kharédjisme prend bientôt les allures d'une opposition démocratique ; il prêche l'égalité et la

fraternité : « Tous les musulmans sont frères... Ne nous demandez pas quelle est notre tribu ou notre conditon sociale : nous sommes tous enfants de l'Islam. » Ses adhérents, résignés d'abord aux mauvais traitements et aux supplices, finissent par perdre patience et prennent les armes contre les Omméïades. Les plus exaltés déclarent que tous les autres hommes sont des pécheurs et des infidèles, qu'il faut leur faire une guerre d'extermination s'ils refusent d'embrasser la croyance du peuple de Dieu. Cette insurrection ensanglanta près de vingt ans l'Irak ; étouffée en Asie, elle renaquit parmi les Berbères, s'étendit à l'Afrique et à l'Espagne et ne fut jamais complètement réprimée. Les royaumes africains qu'elle avait fondés ne furent détruits que par le mouvement chiite du xe siècle.

Les *Chiites* étaient les partisans d'Ali et de sa famille, mais fortement imbus de l'esprit persan, ils regardaient comme héréditaire le pouvoir spirituel et temporel. Mohammed l'avait transmis à Ali, son cousin et son gendre, Ali à ses enfants, petits-fils du Prophète ; c'était un droit divin qui consacrait l'*imam* chef de l'État et chef de la religion. Les modérés s'en tinrent à cette doctrine politique, mais les exaltés du parti, adaptant à l'Islam d'anciennes croyances persanes et hindoues, en arrivèrent à admettre que la divinité s'était incarnée en la personne d'Ali et de ses descendants. Pour eux l'imam ne fut plus seulement le roi-pontife : il fut le roi-dieu. On a vu la part prise par les Chiites à la révolution tout orientale qui déposséda les Omméïades au profit des Abbassides.

Les doctrines chiites ne triomphèrent pas tout à fait. Les Abbassides flottèrent longtemps entre les sectes, sans oser rompre ouvertement, ni avec les Chiites, auxquels ils devaient le trône, ni avec les orthodoxes, dont ils redoutaient l'influence. Ceux-ci, voyant de tous côtés surgir les hérésies, s'organisent pour la résistance et forment, aux viiie et ixe siècles, les quatre sectes, ou plutôt les quatre écoles, auxquelles les grands docteurs Abou-Hanifa, Malik, Ech-Chaféi et Ibn-Hanbal ont donné leurs noms. D'accord sur le dogme et la foi, elles ne diffèrent que sur des points de droit et sur des interprétations : les *Hanbalites* et les *Malékites*, plus stricts et plus intolérants, les

Chaféites et surtout les *Hanéfites*, inclinant de préférence vers les solutions modérées. En général, ils n'eurent pas à se louer de la bienveillance des khalifes : sous Mançour, le docteur Malik, ayant osé dire que le serment prêté aux Abbassides n'avait pas de valeur parce qu'il n'était pas libre, fut fouetté si rudement qu'il eut un bras démis; sous Motacem, Hanbal fut battu de verges pour avoir soutenu que le Koran n'a pas été créé. La cour de Bagdad n'était à vrai dire pas plus orthodoxe que chiite : on y rencontrait des hommes qui étaient à peine musulmans, des philosophes, des rationalistes, des représentants des religions persanes. Les libres penseurs les plus hardis, les *Zendiks*, ne voyaient en Mohammed qu'un habile homme et un sage législateur. Non contents de s'affranchir pour leur compte des prescriptions du culte, ils les tournaient en dérision. « Quand ils voyaient une assemblée de fidèles qui priaient, ils disaient : Voilà des chameaux à la file; de ceux qui se prosternaient ils disaient qu'ils montraient leur derrière à leur Dieu. A la Mecque, pendant les tournées processionnelles autour de la Kaaba, ils demandaient en riant aux pèlerins : Que cherchez-vous dans cette maison? Le jour du sacrifice des brebis, ils disaient : Quel est le crime de ces pauvres bêtes, pour qu'il faille verser leur sang? » (Tabari.) — C'était le temps où un théologien espagnol, de passage à Bagdad, s'indignait de voir des réunions où assistaient des hérétiques de toutes les sectes, des infidèles de toutes les églises et de toutes les écoles, chrétiens, juifs, zoroastriens, matérialistes, et où l'on discutait courtoisement, en laissant de côté l'autorité du Koran et du Prophète, pour s'en tenir aux seuls arguments d'ordre rationnel. Jamais la tolérance n'alla si loin en Occident : les libres penseurs et les philosophes, assez bien accueillis à la cour de Cordoue, avaient toujours à redouter la malveillance du clergé et le fanatisme populaire. Un instant, ils eurent le dessus dans les petits royaumes sortis du démembrement; mais la conquête almoravide, que le clergé musulman avait appelée, en haine des princes espagnols, taxés par lui d'impiété, fut suivie d'une violente réaction religieuse.

En Orient même, les orthodoxes redeviennent les maîtres avec Motaouakkel, qui persécute et les infidèles et les hérétiques. Désormais les khalifes abbassides, et après eux les Turcs, héritiers de leur pouvoir temporel, seront les champions d'une orthodoxie farouche. Avec les Motazélites et les Chiites, d'autres sectes subirent les rigueurs de cette réaction. La plus considérable était celle des *Çoufites* : une femme nommée Rabia, et après elle, le Persan Abou-Saïd-ben-Abi-l'Kaïr en avaient été les fondateurs. Le mysticisme des Çoufites tourna bientôt au panthéisme : « Quand les hommes s'imaginent adorer Dieu, c'est Dieu qui s'adore lui-même », disait Bestami, un de leurs docteurs. Ils pensaient que le monde, créé de toute éternité, est une émanation de Dieu, de qui tout part, à qui tout retourne pour s'anéantir en lui. Le but de la vie doit donc être l'union avec Dieu, à laquelle on arrive par une initiation graduelle. Il faut d'abord passer par la *loi*, c'est-à-dire par l'observation pure et simple de la religion musulmane. On entre ensuite dans la *voie*, où l'on apprend que le culte extérieur n'est qu'une apparence, où l'on se sanctifie par l'ascétisme, de manière à produire le *hal*, sorte d'extase de l'âme et des sens. Le troisième degré est la certitude. Le Çoufi a trouvé Dieu en lui-même, il sait qu'il fait partie de la divinité. Il pourra rester, en apparence, musulman, mais l'Islamisme n'est plus pour lui qu'une religion aussi vaine que les autres. Toléré quand il dissimulait ses vraies doctrines, persécuté quand il les découvrait, le Çoufisme, sans gagner les masses, resta la croyance d'une élite. Il inspira les effusions passionnées des grands poètes persans.

Le Chiisme avait survécu à l'abandon des Abbassides. Il conserva assez de vitalité pour installer, au xe siècle, une dynastie nouvelle, celle des Fatimites, pour enfanter d'autres sectes, dont quelques-unes eurent un grand rôle dans l'histoire, et pour perpétuer dans l'Islam un schisme qui dure encore. Il s'était partagé en *Ismaéliens* et *Duodécimains*. Djafar le Véridique, le sixième *imam* depuis Ali, avait déshérité son fils aîné Ismaël, coupable du péché d'ivresse, et transféré ses droits à son cadet Mousa. Les Duodécimains acceptaient cette sentence et reconnaissaient après Mousa cinq autres imams légitimes, issus de

lui; le dernier avait disparu dans une caverne, mais il devait reparaître, au jour fixé, pour faire triompher la vraie foi. Les Ismaéliens maintenaient les droits d'Ismaël : « Il n'est pas donné à Dieu de changer d'avis; l'imam désigné reste imam, quoi qu'il arrive. Tout ce que commande et fait l'imam est juste; donc Ismaël n'a pu pécher; donc ses droits subsistent dans leur entier. »

Les Ismaéliens trouvèrent un chef redoutable dans l'oculiste persan Abdallah-ibn-Maïmoun, qui transforma leur secte en une vaste association, englobant non plus seulement des Chiites, mais des hommes de toute nation et de toute croyance. Il professait la doctrine de l'imamat : l'imam existe toujours, tantôt visible, tantôt caché. Cachés depuis le temps d'Ismaël, les imams se révéleront quand ils jugeront l'heure venue. Les adeptes allaient vivre dans cette attente messianique, toujours en haleine, toujours dirigés par des mots d'ordre mystérieux. Grâce au système des *degrés* ou initiations successives, la propagande ismaélienne pouvait s'adresser partout; elle recrutait les purs Chiites et les infidèles, les croyants avec les philosophes. Les chefs en arrivaient à nier la valeur de la tradition, celle même des termes du Koran, à ne voir dans les pratiques religieuses que de purs symboles, à se jeter dans les libres spéculations de la philosophie la plus hardie. Mais la plupart ne dépassaient pas les degrés inférieurs, et, tout en restant des musulmans convaincus, suivaient avec une docilité fanatique les impulsions du grand-maître. Les menées des Ismaéliens déterminèrent, dès la fin du IXe siècle, le soulèvement des *Karmates*, sorte de Jacquerie des paysans nabatéens de l'Irak et du Bahrein, à laquelle se joignirent les Persans, les Juifs, les chrétiens de cette dernière province et les Bédouins du désert. Hamdan-Karmate, le promoteur de la révolte, enseignait que personne n'était plus tenu de prier ni de jeûner, que chacun pouvait librement piller et assassiner. Les Bédouins ne se le firent pas dire deux fois. Presque en même temps, en Afrique, des Ketama proclamaient imam et khalife le soi-disant Alide Obéïdallah, grand-maître des Ismaéliens et descendant probable d'Abdallah l'oculiste. On a vu comment la dynastie fatimite

fondée par lui s'installa en Afrique, puis en Égypte. Cependant les Karmates battaient toutes les armées envoyées contre eux, faisaient trembler l'Irak, l'Arabie, la Syrie. Les Fatimites, qui les désavouaient, étaient leurs alliés secrets. En 930, le Karmate Abou-Tahar surprit la Mecque, massacra les pèlerins, saccagea la ville sainte et enleva la *Pierre noire*, qu'il ne rendit que longtemps après, sur l'ordre du troisième khalife fatimite, Mançour. La puissance des Karmates ne déclina qu'à partir de 969, lorsque les Fatimites venus en Égypte eurent rompu avec ces voisins par trop compromettants.

De l'Ismaélisme sortit encore, au XIe siècle, la religion des *Druzes*, dont les fondateurs, Darazi et Hamza, avaient été les conseilleurs religieux du khalife Hakam. Les Druzes professent la croyance en l'unité de Dieu sans attributs; ils admettent que Dieu s'est révélé dans des incarnations successives. La dernière fois il s'est incarné dans le khalife Hakam, qui doit reparaître un jour parmi les hommes pour le triomphe de la vraie foi et le châtiment des impies. Les Druzes se séparent absolument des musulmans et les considèrent tous comme infidèles, même les Chiites dont ils sont issus.

Les Ismaéliens orientaux furent, vers le même temps, organisés en une sorte de congrégation, qui s'étendit sur la Syrie et une partie de la Perse, et qui devint, à l'époque des croisades, une des puissances les plus redoutées de l'Orient. Le *Cheïkh de la Montagne* ou *grand-maître* avait au-dessous de lui les trois grands *daïs* ou provinciaux, les simples *daïs* ou missionnaires, les *refiks* ou compagnons, les *laciks* ou adeptes. C'est parmi ces derniers qu'étaient choisis les terribles *fidâis*, dressés à l'obéissance passive, enivrés de haschich dans la résidence d'Alamout, où on leur faisait savourer par avance les délices promises du paradis. Ils en sortaient prêts à tous les sacrifices et ils allaient, sans pitié et sans peur, poignarder les ennemis du grand-maître, émirs musulmans ou princes chrétiens. L'ordre des *Assassins* (*Haschichin*, buveurs de haschich) ne disparut que dans l'invasion mongole, après la prise d'Alamout par Houlagou.

II. — *La civilisation arabe.*

Origines; centres; caractères. — Du VIIIe au XIIe siècle, l'ancien monde n'a connu que deux civilisations : celle des Byzantins et celle des Arabes, cette dernière animée d'une force d'expansion beaucoup plus grande, et répandue en Asie, en Europe, en Afrique, depuis la Chine jusqu'à l'Espagne.

La civilisation des Arabes est née de leur contact avec les civilisations orientales. Deux influences surtout sont manifestes : celle de la Perse et celle de l'hellénisme. La Perse, sous les Sassanides, avait eu comme une renaissance. Placée entre les trois grands empires, Byzance, la Chine et l'Inde, elle avait été, pendant quatre siècles, « le point d'échange de l'esprit humain ». Pendant qu'elle recevait des ambassades chinoises, qu'elle renouvelait aux sources hindoues sa littérature et sa pensée, elle recueillait les moines nestoriens, les platoniciens d'Athènes et d'Alexandrie, qui payaient son hospitalité en traduisant pour elle les ouvrages des philosophes et des savants grecs. Après les Séleucides de Syrie, les Ptolémées, les Parthes Arsacides, la dynastie de Sassan contribua, elle aussi, à la diffusion de la culture hellénique. Les Arabes la trouvèrent installée dans tous les pays qu'ils envahirent d'abord, la Syrie, l'Égypte, l'Irak; sur la frontière d'Asie Mineure, ils touchaient à l'Empire byzantin. A travers le néo-hellénisme ils entrevirent le génie grec, comme ils apercevaient à travers la Perse les civilisations lointaines de l'Inde et de la Chine, comme ils retrouvaient dans la Chaldée et l'Égypte les souvenirs, les monuments et les œuvres de la haute antiquité, émergeant encore de l'alluvion des siècles.

Lorsque l'empire arabe eut atteint son plein développement, et encore après qu'il se fut fractionné, la même religion fut professée, la même langue parlée, les mêmes lois obéies, de l'Indus aux Colonnes d'Hercule. Entre tant de peuples divers, une com-

munauté s'établit. Ils agissent les uns sur les autres par les échanges du commerce, la circulation des individus, les mouvements des armées et des nations, la propagation des croyances, des mœurs, des idées. Ils se heurtent, se mêlent, s'unissent, se pénètrent; chacun communique aux autres ce que lui fournissent ses traditions, son histoire, ses aptitudes naturelles. La civilisation à laquelle ont travaillé tant de collaborateurs différents n'est donc pas purement arabe; elle est aussi, suivant les modèles dont elle s'est inspirée et les milieux où elle a grandi, grecque, persane, syrienne, égyptienne, espagnole, hindoue. Mais s'il faut faire la part de tous, on ne peut nier que celle des Arabes ne soit la plus grande. Ils n'ont pas été seulement des intermédiaires portant aux populations ignorantes de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Europe latine les connaissances, les arts et les inventions de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Ils ont su mettre en œuvre les matériaux épars qu'ils ramassaient partout. De tant d'éléments divers, fondus en un amalgame homogène, ils ont fait sortir une création vivante qui porte la marque de leur génie. C'est par eux que cette civilisation musulmane du moyen âge, à laquelle tant d'autres ont mis la main, a cependant son unité et son caractère. L'imitation y est sensible, mais elle n'est point servile : l'autorité des maîtres anciens n'empêche pas les recherches scientifiques et les découvertes nouvelles, pas plus que le spectacle et l'étude des chefs-d'œuvre du passé n'empêchent la floraison d'un art qui a toute la fraîcheur de l'inspiration originale.

C'est en Orient que s'est formée cette civilisation. Ses premiers centres furent : Damas, la capitale des khalifes omméïades, la ville riante avec sa fraîche rivière aux sept bras, ses arbres toujours verts, ses jardins toujours en fleurs; puis Bagdad, « la cité des merveilles », où les Abbassides déployaient l'appareil éclatant de leur magnificence; puis le Caire, bâti par les Fatimites sur l'emplacement de l'ancienne Fostat, et qui eut bientôt ses palais, ses mosquées, ses écoles, ses bibliothèques et ses observatoires. La splendeur de Cordoue devance la fondation même du Caire, mais les Omméïades d'Espagne sont des

émigrés syriens qui regardent toujours du côté de l'Orient; il faut que leur capitale leur offre une image de Damas, et c'est de Bagdad qu'ils font venir les poètes, les artistes et les savants qui ornent leur cour. Cordoue devient à son tour une métropole. Des émigrés cordouans, après la révolte du Faubourg, sous Hakam Ier, vont peupler la ville de Fez, qu'élève alors Edris Ier et qui aura jusqu'à 500 000 habitants et 600 mosquées. Avec Fez rivalisent Kérouan, sous les Aghlabites et les princes Senhadja, puis, aux XIIe et XIIIe siècles, Tunis, Bougie, Tlemcen, sous les dynasties africaines des Hafsides, des Beni-Zian et des Mérinides. A ce groupe africain se rattache encore Palerme, colonie musulmane jetée en Sicile et qui restera longtemps après la conquête normande une capitale arabe gouvernée par des princes chrétiens. Fez et Tlemcen procèdent de Cordoue; Palerme, Tunis et Bougie, de Kérouan; mais Kérouan, dépendant presque toujours soit des Abbassides, soit des Fatimites, a subi constamment l'influence de Bagdad ou du Caire. Cette influence rayonne aussi sur les profondeurs du monde asiatique. Lorsque la décadence aura sonné pour Bagdad, la civilisation arabe s'épanouira encore à la cour des Ghaznévides et des Gourides, chez les empereurs mongols et tatars, à Delhi sous Kotb-ud-din, à Méraga sous Houlagou, à Samarcande sous Schah-Rokh et Ouloug-beg.

Agriculture. — La richesse des pays musulmans, dont les Occidentaux étaient éblouis, attestait la féconde activité d'une société laborieuse. Longtemps, les peuples de l'empire arabe furent les premiers agriculteurs, les meilleurs ouvriers, les plus hardis commerçants de l'ancien monde. L'agriculture, qu'ils avaient apprise à bonne école, en Babylonie, en Syrie et en Égypte, devint chez eux une véritable science, dont ils faisaient la théorie dans des traités méthodiques, qu'ils enrichissaient de leurs observations et de leurs expériences, qu'ils pratiquaient avec une habileté consommée. Les plus hauts personnages ne dédaignaient pas de mettre la main à ce travail de la terre, méprisé ailleurs comme besogne servile : « Celui qui plante, dit l'agronome Abou-Zakaria-el-Aouam, celui qui sème et qui fait produire à la terre des aliments propres à

l'homme et aux animaux, fait une aumône dont il lui sera tenu compte dans le ciel [1]. »

Les Arabes excellèrent surtout dans l'horticulture, l'acclimatement des plantes, l'hydrographie agricole. On sait combien la vue et le parfum des fleurs les charmaient; rien ne coûtait aux princes et aux particuliers riches pour avoir de beaux jardins : ils faisaient venir de très loin et à grands frais les plants, les graines, les ouvriers habiles capables de les faire réussir. C'est ainsi que le jasmin, le camélia rouge et blanc, les roses bleues et jaunes ont été introduits en Europe. Il ne fallut pas plus de soin et d'art pour importer des plantes utiles : le riz, venu de l'Inde par l'Égypte, la Sicile, l'Espagne; la canne à sucre, par l'Andalousie et l'Asie Mineure; le mûrier, naturalisé en Espagne et en Sicile; le safran, le chanvre, l'oranger, l'abricotier, le cédratier, le palmier, l'asperge, l'artichaut, le haricot.

Dans les pays secs et chauds comme ceux qui forment le pourtour de la Méditerranée, la richesse du sol dépend du bon emploi des eaux. Depuis des siècles, les habitants de l'Irak et de l'Égypte savaient aménager les eaux courantes, amener au jour les eaux souterraines, distribuer les unes et les autres dans des canaux d'irrigation. Tous les gouvernements réguliers qui s'étaient succédé avaient compris l'importance vitale des travaux hydrographiques. Les Arabes reprirent ces traditions et transportèrent partout où le climat et les conditions naturelles s'y prêtaient les procédés ingénieux dont ils avaient éprouvé la valeur. Les khalifes creusent des puits à leurs frais, construisent des aqueducs, proposent des primes aux inventeurs de sources. En Orient, Mançour jalonne de puits la route des pèlerins; la femme de Haroun, Zobéïda, dépense 1 700 000 dinars pour un aqueduc. Le premier soin du conquérant de l'Égypte, Amr, a été de réparer les digues et les canaux du Nil; les Toulounides, les Fatimites suivent son exemple. En Espagne, on établit des *norias* ou puits à auges

1. L'ouvrage où il parlait ainsi était un traité complet d'agriculture, divisé en 34 chapitres, où il était question de la connaissance des terres, des engrais, des irrigations, des labours, des semailles, des moissons, du bétail, des jardins, des arbres, de la greffe, des maladies des plantes.

mis en mouvement par des bêtes de somme, des barrages pour emmagasiner les eaux, des canaux (*acequias*) pour les répandre en tous sens, une « cour des eaux » pour régler les affaires d'arrosage et les contestations. Le chef-d'œuvre de l'hydrographie arabe était l'irrigation de la Huerta de Valence : à deux lieues en amont de son embouchure, la rivière Tuna était emprisonnée par un barrage; sept canaux pratiqués sur ses rives et subdivisés en autant de branches secondaires rayonnaient sur toute la plaine; des rigoles en siphon ou de petits aqueducs franchissaient les accidents de terrain. Chaque jour de la semaine, on ouvrait une des branches maîtresses : elle s'emplissait; puis les canaux secondaires, ouverts et refermés à heure fixe, donnaient à chaque coin de terre sa part de féconde humidité.

Industrie. — Comme les méthodes agricoles, les industries arabes sont presque toutes originaires d'Orient. Transplantées dans les divers pays de domination musulmane, elles tirent parti des ressources locales, s'adaptent aux besoins des populations; mais elles s'attachent de préférence à produire des articles de luxe, recherchés partout pour la richesse des matières, l'élégance et le fini de la main-d'œuvre. En Perse, en Espagne, en Sicile, en Afrique, les Arabes exploitent les mines et les carrières; ils savent tailler, polir et façonner les marbres, extraire et traiter les métaux. Depuis longtemps il existait des fabriques d'armes renommées dans l'Yémen et à Bassora; Damas se mit à faire des aciers trempés; Tolède forgea ses lames célèbres, ses pièces d'armure défensive, casques, cuirasses, cottes de mailles, véritable tissu d'acier, souple et solide, qui protégeait le guerrier sans l'écraser. Les belles armures étaient garnies de ciselures, les gardes des épées enrichies de pierres précieuses, les lames damasquinées, avec des incrustations d'argent et d'or. Les vases, aiguières, plateaux, tables, lampes, ustensiles divers, en argent, en cuivre, en bronze, sont également ciselés, damasquinés, revêtus de dessins dont une inépuisable fantaisie varie à l'infini les modèles. De simples pièces de serrurerie, serrures, clés, cadenas, sont de véritables objets d'art. Même soin, même perfection dans le travail du

bois, les sculptures, les découpures fines, les meubles en marqueterie rehaussés d'incrustations de nacre et d'ivoire. A l'imitation de la Perse, l'Espagne exécute des faïences et des poteries émaillées, des porcelaines dorées : le vase de l'Alhambra, haut de 1 mètre 35, couvert, sur un fond blanc jaunâtre, de dessins bleu et or qui représentent des arabesques, des inscriptions et des animaux fantastiques, donne une idée de ce qu'était la céramique hispano-arabe. Bagdad, l'Égypte, la Syrie avaient des verreries, qu'imita peut-être Venise; elles fabriquaient des perles fausses, des vases dorés et émaillés. Quant à l'orfèvrerie et à la joaillerie, un grand nombre de pièces exquises attestent la perfection où elles étaient parvenues. Les artistes musulmans savaient tailler les pierres fines, y graver des figures et des inscriptions; ils savaient travailler le cristal de roche, exécuter des ouvrages dans le genre de cette magnifique buire du xe siècle que possède le musée du Louvre. En Occident comme en Orient, on tissait la laine, le lin, le coton, le poil de chèvre et de chameau, la soie, l'or. Damas fabriquait des tapis, des velours, des soieries : soieries légères, soieries brochées, soieries à ramages et à personnages. Mossoul avait la spécialité des étoffes légères et donnait son nom à la mousseline. Dans le seul pays de Jaën en Espagne, Edrissi comptait, au xie siècle, 600 villes et villages vivant de l'industrie de la soie. Valence, Grenade, Alméria, Séville le disputaient à Damas pour la fabrication des soieries et des étoffes de brocart. Les Arabes n'avaient point de rivaux pour la teinturerie, pour la préparation et le travail des peaux, maroquinerie, cordonnerie, sellerie; la réputation des cuirs de Cordoue était universelle. La Perse, Bagdad, l'Espagne fabriquaient du sucre, des sirops, des vins secs, des conserves, des essences. L'industrie du papier est venue en Europe par les Arabes : dès les premiers siècles de l'hégire, des manufactures de papier de soie étaient en activité à Samarcande, proche voisine de l'empire chinois. Bagdad imita Samarcande; plus tard, à Xativa, en Espagne, on se mit à employer le chanvre et le lin.

Commerce. — L'empire arabe était assez vaste pour que le mouvement des échanges entre ses diverses parties pût ali-

menter un important commerce; par sa position géographique, il était l'intermédiaire obligé entre l'Extrême-Orient, le continent africain, l'Europe latine et grecque. La profession de marchand était considérée; nul ne pensait déchoir en se livrant au métier qu'avait fait le Prophète. Chaque ville avait son quartier marchand, le *bazar*, où se trouvaient les magasins et les entrepôts; on s'y réunissait pour traiter les affaires et pour fixer les cours. La puissance de la marine arabe, longtemps dominante dans la Méditerranée, la mer des Indes et la Caspienne, permettait d'employer pour les transports la voie maritime, la plus rapide et la moins coûteuse de toutes. Les caravanes effectuaient aussi de grands parcours, s'arrêtant à l'étape des villes pour acheter ou pour vendre, suivant les pistes qui tenaient lieu de routes et qui étaient réputées en état de bon entretien pourvu qu'elles eussent des puits et des caravansérails. Les ports fréquentés étaient : Siraf, à l'entrée du golfe Persique; Bassora, où l'on accédait par un canal; Aden, Alexandrie, Tanger, Cadix, Malaga, Carthagène, Barcelone. Les routes de caravanes rayonnaient autour de Bagdad dans les directions de Damas, de la Mecque, de Bassora, de Trébizonde, de Samarcande; autour du Caire, vers la Syrie, la mer Rouge, le haut Nil, et à l'ouest vers l'Ifrikia et le Maghreb. D'autres, partant de Tripoli, Kérouan et Fez, s'enfonçaient dans le Sahara pour atteindre les oasis et le Soudan. Par Socotora, Mélinde, Monbaça, Quiloa, Sofala, une ligne de comptoirs bordait la côte orientale d'Afrique. Le commerce arabe pénétrait ainsi de toutes parts le continent noir; il en tirait des esclaves, de l'ivoire, de la poudre d'or. Avec l'Inde, la communication était établie par les routes de terre de Samarcande et de Kaboul, et par les ports du golfe Persique et de la mer Rouge. Les navires arabes allaient chercher à Calicut et jusqu'à Sumatra les épices, les aromates, les bois de luxe, les perles, les pierres précieuses, les belles étoffes de soie. Ils les apportaient soit à Siraf ou à Bassora, d'où on les conduisait à Bagdad, soit à Aden, d'où on les transportait en Egypte et au Caire. Les mêmes ports voyaient arriver des jonques chinoises avec leur chargement de soies brutes et ouvrées, des porce-

laines, des laques, du thé. Mais la plus grande partie du commerce avec la Chine se faisait au moyen des caravanes, soit par Kaboul et le Kaschmir, soit par Samarcande et la Mongolie. Les produits de l'Extrême-Orient se répandaient sur l'Europe latine par les ports de la Syrie et surtout par Alexandrie, où venaient les prendre les navires de Barcelone, d'Amalfi, de Pise, de Venise, de Gênes. Jusqu'à la fin du moyen âge, la route préférée du grand commerce international fut celle qui empruntait la traversée de l'Egypte. On allait dans l'Empire byzantin par la route de Trébizonde et par la mer Noire; vers la plaine sarmate et les pays du Nord par la Caspienne et le Volga, que les marchands arabes remontaient jusqu'à Bolgary, la capitale des Bulgares du Volga. Là ils trouvaient des trafiquants khazars, bulgares, slaves, scandinaves, qui les approvisionnaient de fourrures, d'ambre, de miel, de cire, d'esclaves blanches. Les monnaies au coin des khalifes, avec lesquelles se payaient ces achats, se retrouvent sur toutes les côtes de la Baltique et jusque dans la Pologne et la Silésie.

Littérature. — Dans cette vie affairée de la société arabe, il y a pourtant place pour les choses de l'esprit. On se livre avec ardeur à l'étude, soit pour l'utilité immédiate qu'elle présente, soit pour les satisfactions purement intellectuelles. Des sociétés savantes, des cercles littéraires s'organisent; ils tiennent leurs séances dans les mosquées; on y donne lecture des ouvrages nouveaux; on y traite de toutes les questions, les plus hautes et les plus futiles. Un enseignement régulier est distribué dans les écoles, dans les *médressés* et les universités. Le médressé est un collège créé par un prince ou un particulier riche. Il comprend des chambres disposées autour d'une cour centrale, une bibliothèque et une chapelle; il a ses revenus constitués pour la rétribution des professeurs, l'entretien des élèves, l'hospitalité qu'il offre aux savants et aux lettrés en voyage. Les universités sont installées dans les mosquées, entretenues pareillement par des donations, des legs, des fondations pieuses. On y professe la grammaire, la rhétorique, l'histoire, surtout l'histoire religieuse, les mathématiques et

l'astronomie; l'enseignement le plus suivi est le *fikh*, théologie et droit, qui ouvre l'accès des emplois publics. Le programme des études est à peu près le même à Bagdad, à Cordoue et au Caire; les diverses universités s'empruntent des professeurs, échangent des élèves. Celle du Caire, établie aussitôt après la conquête fatimite dans la mosquée d'El-Azhar, où elle est encore, réunit jusqu'à 12 000 étudiants. Des bibliothèques se forment; de simples villes de province, comme Chiraz, en ont d'importantes, avec directeur, bibliothécaire, surveillant. Elles sont logées dans des salles voûtées, sur les côtés desquelles règnent des armoires de la hauteur d'un homme, avec les livres couchés sur des rayons; chaque branche de la littérature a son placard et son catalogue. La première bibliothèque du Caire, dispersée sous Mostancer, contenait 120 000 volumes. En Espagne, le khalife Hakam II en avait réuni 400 000, dont le seul catalogue emplissait quarante-quatre cahiers. Il avait la passion des livres; il entretenait à Bagdad, au Caire, à Alexandrie, à Damas des agents chargés de copier ou d'acheter pour lui, à quelque prix que ce fût, les ouvrages anciens et modernes. Son palais était rempli de copistes, de relieurs, d'enlumineurs. Il lisait ses livres, les annotait de sa main, comblait de présents les savants et les écrivains, qu'ils fussent ou non ses sujets, attirait les plus renommés dans son université de Cordoue, créait et entretenait partout des écoles. Nul parmi les souverains de la Renaissance ne s'est montré plus libéral et plus éclairé que ce prince arabe du xᵉ siècle.

La belle bibliothèque de Hakam fut en partie détruite par Ibn-Abi-Amir-el-Mançour qui, pour flatter le parti dévot, chargea une commission d'*ulémas* de jeter au feu tout ce qui leur paraîtrait suspect. Bien peu de livres en échappèrent. Le clergé musulman regardait avec défiance les recherches scientifiques et les libres spéculations de la pensée : elles ne pouvaient, croyait-il, produire autre chose que l'hérésie ou l'irréligion. Il ne put empêcher qu'il se formât, en dehors même des sectes hétérodoxes de l'Islam, de véritables écoles philosophiques. Les philosophes arabes se rattachent aux maîtres grecs, qu'ils connaissent d'abord par des versions syriaques ou persanes, qu'ils lisent

ensuite dans des traductions arabes. Ils ont pratiqué surtout Aristote et les néo-platoniciens de l'école alexandrine. Alkindi, Alfarabi, Avicenne, Ibn-Badja, Ibn-Tofaïl se rattachent tous à l'aristotélisme et au néo-platonisme alexandrin.

Ibn-Rochd ou Averroès (1126-1198), le plus célèbre et le plus grand de tous, écrit ses commentaires sur Aristote et des traités philosophiques, où il expose un système qui s'écarte sensiblement du péripatétisme. Il admet l'éternité de la matière, toujours vivante et toujours en mouvement. Dans l'homme il distingue un intellect passif et un intellect actif; ce dernier impersonnel, impérissable, unique pour l'humanité entière, se relie par une hiérarchie ascendante aux intellects supérieurs qui forment l'âme des planètes et qui montent jusqu'à Dieu. L'intellect passif doit tendre à s'unir à l'intellect actif, et cette première union une fois réalisée, chercher à atteindre les intelligibles, les intellects supérieurs auxquels on arrive par la science. Ibn-Rochd ne croit ni à la création, ni à la résurrection, ni à l'action providentielle; son Dieu ne connaît que les lois générales de l'univers; il s'occupe de l'espèce et non de l'individu. La morale des peines et des récompenses lui paraît de qualité inférieure : « Il faut compter parmi les fictions dangereuses, écrit-il, celles qui tendent à ne faire envisager la vertu que comme un moyen d'arriver au bonheur; dès lors la vertu n'est plus rien, puisqu'on ne s'abstient de la volupté que dans l'espoir d'en être dédommagé avec usure. Je connais des hommes parfaitement moraux qui rejettent toutes ces fictions et ne le cèdent point en vertu à ceux qui les admettent. » Ces doctrines audacieuses, recueillies par les écoles juives, propagées par des traductions hébraïques puis latines, se répandirent dans les universités chrétiennes. Dès le XIIIe siècle, une partie de l'Université de Paris les professe; elles se maintiendront en Italie jusqu'au XVIe siècle. Tout autre fut leur fortune dans le monde musulman. La scolastique arabe, le *Kalam*, s'était vouée à la polémique contre les philosophes; Gazzali avait composé sa *Destruction des philosophes*, où il prétendait renverser les systèmes les uns sur les autres, en opposant à leur diversité et à leur confusion l'unité et la certitude du dogme. Dans ce duel

inégal, où la théologie appelait à son aide le bras séculier et les passions populaires, la victoire ne fut pas longtemps incertaine. Ibn-Rochd lui-même eut à subir des persécutions. Après lui il n'y eut plus de philosophes arabes, mais seulement des théologiens.

A la théologie se rattache la jurisprudence, qui repose toute sur le Koran et sur la tradition. Les grandes autorités juridiques sont les fondateurs des sectes orthodoxes et les collecteurs de traditions, comme le pieux et savant Bokhari. L'étude du texte sacré, le besoin d'en fixer la lecture pour en établir le sens, ont fait naître la grammaire arabe; il y avait déjà une prosodie, il y eut aussi une rhétorique. Les philologues, les lexicographes, les scoliastes sont innombrables : on a trouvé trois cents traités de rhétorique dans la seule bibliothèque de l'Escurial.

Le premier en date des historiens fut le Persan Tabari, qui mourut en 922, après avoir mené jusqu'en 914 (302 de l'hégire) ses *Annales des Rois*. Après lui Maçoudi (+ 956) compose ses *Histoires du temps* et ses *Prairies d'or*. Le jacobite syrien Aboulfaradj, qui a écrit en syriaque et en arabe; Ibn-el-Atsir, que ses contemporains appelaient la gloire de la religion; Behaeddin, qui raconta la vie de Saladin après l'avoir connu et servi, appartiennent tous au XIIIe siècle. Dans le XIVe fleurissent le prince historien Aboulféda, le Berbère Ibn-Khaldoun, l'Égyptien Noouaïri, le Grenadin El-Kathib. Makrisi, l'historien des sultans mamelouks d'Égypte, est du XVe, et c'est seulement au XVIIe que Makkari compose ses dynasties musulmanes d'Espagne. La plupart de ces écrivains ne sont guère que des annalistes et des compilateurs : les idées générales, l'art de la composition, le sens critique leur font également défaut, même à Maçoudi, dont l'érudition était, pour son temps, universelle. On doit cependant reconnaître pour de véritables historiens Ibn-el-Atsir, qui a presque toujours travaillé d'après les sources, et surtout Ibn-Khaldoun qui, dans ses *Prolégomènes*, pose les règles de la critique historique et établit, avec l'ampleur de vues d'un Montesquieu, la théorie des formes diverses et du développement des sociétés humaines.

Les œuvres de pure imagination convenaient mieux au génie

arabe. Les conteurs, fabulistes, nouvellistes, romanciers abondent dans cette littérature. Le cadre préféré est la *Makama* (séance), récit assez court pour être donné en une fois, formant par lui-même un tout, rattaché cependant par un lien fragile à d'autres récits du même genre. Tel est le recueil des *Mille et une Nuits*, tel encore celui des *Séances* de Hariri, plus arabe de forme et de couleur, moins mêlé de réminiscences hindoues ou persanes. Hariri (1054-1121) suppose un personnage nommé Harits-ben-Hammam, et lui fait raconter devant une société littéraire, comme il en existait alors, ses aventures et celles de son ami Abou-Zéid-el-Saroudji. Ce dernier est vraiment le héros du livre. Chacune des cinquante *Makama* le trouve dans une situation différente : tour à tour prédicateur ambulant, avocat, mendiant, boiteux, aveugle, maître d'école, improvisateur, médecin, dévot, libertin, ce Panurge arabe essaie de tous les métiers, joue tous les rôles, fait partout des dupes, mais avec tant de malice et de belle humeur qu'on lui sait presque gré de ses joyeux méfaits. Cependant, comme il s'agit d'instruire en amusant, et qu'il faut, après « les plaisanteries capables de faire oublier au malheureux son chagrin, des exhortations propres à faire pleurer le pécheur », Hariri termine par une conversion cette Odyssée hasardeuse : le sacripant finira dans la peau d'un saint homme.

Tout Arabe cultivé était poète : le parfait chevalier, avec la générosité, la bravoure, la beauté du corps, la connaissance de l'équitation et des armes, devait posséder le talent poétique. Qui l'avait en partage était aimé des femmes, admiré et craint des hommes, recherché, choyé par les puissants et les princes. Un souverain arabe n'aurait pas cru sa félicité entière s'il n'avait eu auprès de lui des poètes pour lui dire en beau langage qu'il était riche, heureux, illustre et magnifique, pour improviser au milieu des fêtes les couplets joyeux qui en célébraient la splendeur ou le chant mélancolique qui en dénonçait le néant. Abou-Noouas, El-Motanebby, Abou-Temam, Abou-l-Ala vivent à la cour des khalifes ou des princes d'Orient. Le Cordouan Ahmed-ben-Mohammed-Abdourabbihy a pour éditeur le khalife Hakam II, qui prend soin lui-même de former le

recueil ou *divan* de ses œuvres. En Espagne, nombre de princes ou de grands personnages méritent qu'on les compte parmi les meilleurs poètes : ainsi l'Omméïade Abdérame V et son vizir Ibn-Hazm, le roi de Séville Motamed et son ministre Ibn-Ammar. Il est resté de Motamed des chansons d'amour dans lesquelles on retrouve, sous une forme plus raffinée, l'inspiration sensuelle des vieux poètes arabes; mais rien n'égale la mâle tristesse des élégies qu'il composa, lorsque, détrôné par les Almoravides, prisonnier dans une ville d'Afrique, il regrettait « de ne plus pouvoir répondre à l'appel de l'opprimé ou du pauvre, et pleurait sur la misère de ses filles, aux joues creuses, vêtues de haillons et marchant pieds nus dans la boue des rues. ».

Sciences. — Les Arabes prirent les sciences au point où les avaient laissées les derniers maîtres de l'école d'Alexandrie. On leur a fait honneur des chiffres dits *arabes* et de la numération décimale [1]. Toute leur géométrie repose sur les *Éléments*

1. Léonard de Pise paraît être le premier Européen qui ait employé le mot latin *zephirum*, qui vient de l'arabe *sifir* (vide, nul). Les Italiens en ont fait *zeuro* ou *zefiro*, dont nous avons fait *zéro*. Notre mot *chiffre* vient également de l'arabe *sifir*. Les Arabes eux-mêmes donnaient à ces chiffres le nom de *chiffres indiens*. Il est aujourd'hui reconnu que ces chiffres n'ont aucun rapport avec les lettres indiennes. Bien plus, une partie de ces caractères auraient été connus en Europe avant que les Arabes fussent un peuple civilisé. Ainsi l'Italien Boèce, ministre du roi ostrogoth Théodoric et décapité en 525, remplaçait déjà les chiffres romains par des caractères qu'il appelait *apices* et dont voici la série :

Des *apices* semblables se retrouvent dans l'*Abacus* de Bernelinus, élève du célèbre Gerbert et qui vivait au commencement du XI[e] siècle :

On remarque que, déjà dans Boèce, les *apices* 1, 7, 8, 9, sont presque nos chiffres d'aujourd'hui, que son 2 est un 2 retourné et que son 6 rappelle notre 6. Quelle a donc été la part des Arabes dans la propagation des chiffres dits arabes? Peut-être ont-ils complété cette série incomplète par quelques caractères nouveaux; peut-être ces chiffres étaient-ils peu connus avant eux et ont-ils eu l'honneur de les vulgariser en Europe. Il y a là des questions qui sont encore obscures aujourd'hui. La grande innovation apportée, au début du XIII[e] siècle, avec le système de numération attribué aux Arabes, c'est l'emploi du zéro : lui seul donne aux anciens *apices* une valeur dite *de position*; les zéros ajoutés à la droite d'un chiffre lui donnent la valeur d'une dizaine, d'une centaine, d'un millier, etc.; ils permettent d'exprimer les millions, les milliards et les quantités les plus prodigieuses. Voilà qui ne se trouve ni dans Boèce, ni dans Gerbert, ni dans Bernelinus. On croit que c'est Mohammed-ibn-Mousa, surnommé l'Alkha-

d'Euclide. Euclide et les autres mathématiciens grecs, Théodose, Apollonius, Hypsiclès, sont traduits dès le temps du khalife Mamoun. Mohammed-ibn-Mousa s'en inspire pour composer, en 820, son *Traité d'algèbre*, qui sera, jusqu'au XVI[e] siècle, le manuel de l'Europe; il contient les équations du second degré; mais d'autres mathématiciens arabes sont allés jusqu'au quatrième degré. Le même Ibn-Mousa et son disciple Tsabit-ben-Cora essayent les premiers l'application de l'algèbre à la géométrie. Les savants arabes du IX[e] et du X[e] siècle perfectionnent la trigonométrie sphérique et abordent la physique mathématique : Battany substitue aux cordes des arcs les demi-cordes des arcs doubles, c'est-à-dire les *sinus*; Aboul-Ouéfa emploie les tangentes, les cotangentes et les sécantes; Hassan-ben-Haïthem compose un ouvrage sur la vision directe, réfléchie et rompue et sur les miroirs ardents; Alhazen, un traité d'optique où il est question de la réfraction, du foyer des miroirs, du lieu apparent de l'image dans les miroirs courbes, de la grandeur apparente des objets.

Des observatoires sont installés à Bagdad, à Raqqa, à Damas, au Caire, à Samarcande, à Cordoue, à Fez. On y emploie l'astrolabe, le sextant, les miroirs en métal, le quart de cercle. L'intérêt passionné que les Arabes apportèrent à ces études n'était point l'effet de la pure curiosité scientifique. Ils croyaient fermement à l'influence des astres et de leurs conjonctures sur tous les événements humains. Lorsqu'ils fondaient une ville nouvelle, l'emplacement, l'instant même de la fondation étaient déterminés par des observations et des calculs astrologiques. Les Abbassides procédèrent ainsi pour Bagdad; les premières pierres du Caire ne furent posées qu'au moment où les astronomes annonçaient le passage au méridien de la planète Mars (El-Kaher en arabe) : d'où le nom d'El-Kahirat, la ville de Mars, la cité victorieuse. Mais tout en poursuivant ces chimères, les savants arabes exécutaient des travaux utiles

rismi, parce qu'il était né dans la province de Kharizm (Asie), qui, le premier, fit emploi de ce système. Aussi, par une corruption de son nom, la numération dite arabe s'appelait-elle au moyen âge l'*algorithmisme*, et ceux qui en faisaient usage les *algorithmistes*. (A. Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, t. I, p. 197-198.)

et faisaient d'importantes découvertes. Les astronomes de Bagdad, Battany (Abbategnius), Ferghani (Alfraganus), les fils de Mouça-ben-Chakir, les Beni-Amadgour, opèrent la revision de l'*Almageste* de Ptolémée, établissent des *Tables astronomiques* vérifiées, entreprennent de mesurer dans la plaine de Sennaar un degré du méridien, évaluent l'obliquité de l'écliptique, arrivent par des observations d'équinoxe à une appréciation à peu près exacte de la longueur de l'année. Abou-l-Ouéfa, au xe siècle, découvre la troisième inégalité lunaire, celle qui est connue sous le nom de variation et qu'a retrouvée, après lui, Tycho-Brahé. Lorsque Bagdad décline, les autres dynasties arabes ou orientales reprennent le patronage autrefois exercé par les Abbassides. Mahmoud le Ghaznévide a pour conseiller l'astronome Albirouni, qui publie des Tables de longitude et de latitude des principaux lieux du monde. Un Seldjoukide, Malek-Shah, ordonne des observations d'après lesquelles s'opère ensuite une réforme du calendrier. Le Mongol Houlagou élève, au xiiie siècle, l'observatoire de Méraga, et son frère Kublaï-Khan va porter en Chine l'astronomie arabe. En Égypte, l'école du Caire est florissante sous les Fatimites; le farouche Hakam encourage les travaux d'Ibn-Iounis, l'inventeur du pendule et du gnomon à trou, qui rédige en son honneur la grande *Table hakémite*. En Espagne, Arzachel (xie siècle) fait de nombreuses observations pour déterminer l'apogée du soleil et la valeur réelle de la précession des équinoxes.

Avec les astronomes et les mathématiciens, les voyageurs arabes font accomplir aux sciences géographiques de sérieux progrès. Dès le ixe siècle, le marchand Soléïman raconte son voyage en Chine. Maçoudi, l'auteur des *Prairies d'or*, décrit les provinces de l'empire musulman et les pays limitrophes. Mokadassy, Ibn-Haukal donnent une description complète des contrées qu'ils ont visitées. Albirouni publie des observations sur le Sindh et le nord de l'Hindoustan, qu'il a parcourus avec son maître le conquérant Mahmoud; Abou-l-Hassan, au xiiie siècle, longe toute la côte nord de l'Afrique et relève la position de quarante-quatre lieux entre le Maroc et l'Égypte. Ibn-Batouta part en 1325 de Tanger, sa patrie, visite l'Afrique du nord,

l'Égypte, la Palestine, la Mésopotamie, une partie de l'Arabie, la Russie méridionale, Constantinople. De là, par la Boukharie, le Khorassan et le Kandahar, il se rend dans l'Inde. Il accepte une mission pour l'empereur de la Chine, prend la route de mer, passe à Ceylan, Sumatra, Java et arrive à Pékin. Revenu de cet immense voyage, il se remet en route, parcourt l'Espagne et s'avance dans l'intérieur de l'Afrique jusqu'à Tombouctou. Les renseignements recueillis par ces infatigables voyageurs permettaient de rectifier en bien des points la géographie des anciens. Le *Rasm-el-Ardh* ou description de la terre, rédigé à Bagdad sous le khalife Mamoun, reproduit le système de Ptolémée, mais avec de notables changements pour les provinces centrales de l'empire musulman. Au XIe siècle, le *Kanoun* d'Albirouni donne des corrections du même genre pour la région orientale. Au XIIIe siècle, Abou-l-Hassan redresse les erreurs relatives à l'Occident et ramène à ses réelles proportions le littoral de l'Espagne et de l'Afriqne du nord. La longueur de la Méditerranée, évaluée par Ptolémée à 62°, est réduite à 54° d'abord, puis à 42°, c'est-à-dire à peu près à sa juste valeur. Des travaux d'ensemble, des traités méthodiques étaient composés : « J'ai décrit la terre en long et en large, dit dans sa préface Ibn-Haukal, et j'ai fait connaître les provinces musulmanes. Chaque région particulière est accompagnée d'une carte qui en offre la situation respective. J'indique les limites de chaque région, les villes et les cantons qui s'y trouvent, les rivières qui l'arrosent, les dépôts d'eau qui en modifient la surface, les ressources qu'elle présente, les impôts de diverse nature qu'elle paie, les routes qui la traversent, les distances qui la séparent des contrées voisines, le genre de commerce qui y réussit le mieux. » On a conservé le traité de géographie accompagné de cartes, écrit au XIIIe siècle par Edrissi, qui vivait à la cour demi-arabe du roi normand Roger II. L'Europe et l'Asie y sont figurées d'une manière presque exacte, le sud de l'Afrique est entièrement ignoré, mais le Nil et le Congo, qu'il appelle le Nil des noirs, sont représentés sortant des lacs équatoriaux.

Les naturalistes arabes ne furent guère que des commante-

teurs d'Aristote ou de simples descriptifs. Ils ont cependant enrichi la science, surtout la botanique, d'un bon nombre de notions nouvelles. Les médecins arabes reconnaissaient les Grecs pour leurs maîtres; ils lisaient dans des traductions Hippocrate, Galien, Paul d'Égine; mais toute leur science ne venait pas des livres et ne consistait pas en formules apprises. Ils avaient quelques éléments de la physiologie, de saines notions d'hygiène; ils étudiaient les maladies dans la clinique d'hôpital; ils créèrent la pharmacie. La plupart des préparations et médicaments encore en usage, comme sirops, loochs, pommades, onguents, casse, séné, rhubarbe, alcool, noix vomique, etc., ont été découverts par eux. Leur thérapeutique comporte des traitements employés ou retrouvés de nos jours, comme les sétons, les ventouses dans l'apoplexie, l'eau froide dans les fièvres continues. Leurs chirurgiens pratiquaient la lithotritie, l'opération de la cataracte par abaissement ou extraction du cristallin. Ils semblent avoir connu l'anesthésie : ils recommandent en effet, dans les opérations douloureuses, d'endormir le patient « jusqu'à perte de connaissance et de sentiment ». Rhazès de Reï (850-932), qui dirigea successivement les grands hôpitaux de Bagdad, de Reï et de Djondischabour, et qui a consigné dans son *Continent* et son *Mansoury* les résultats de ses longues études et de cinquante années d'observations, Avicenne (Abou-Ali-Hoseïn-ben-Sina), né en 980 dans les environs de Chiraz et dont le *Kanoun* a été, pendant six siècles, enseigné dans les universités de l'Europe comme le dernier mot de la science médicale, le chirurgien Albucasis (Abou-l-Kacem) de Cordoue, le Sévillan Aben-Zohar, qui fut le médecin de Motamed et de Youcef-ibn-Tâchefin, toutes ces gloires de la médecine arabe nous apparaissent sinon comme des théoriciens profonds, au moins comme des observateurs sagaces, des expérimentateurs ingénieux et de très habiles praticiens.

Rhazès et avant lui Djeber (VIII[e] siècle) ont été les précurseurs de la chimie moderne. Leurs travaux et ceux de tous les chimistes arabes avaient pour objet la découverte de l'élixir, qui devait donner la vie et la jeunesse, et celle de la pierre philosophale, qui changerait tous les métaux en or. Ces chimé-

riques recherches ne furent point en pure perte. Les savants arabes apprirent à exécuter des opérations fondamentales, comme la distillation, la sublimation, la cristallisation, la solution. Ils trouvèrent des corps inconnus ou des composés nouveaux : l'alcool, qu'ils obtenaient en distillant des matières sucrées ou féculentes fermentées; l'acide sulfurique, qu'ils tiraient du sulfate de fer par la distillation; l'acide nitrique, l'eau régale, la potasse, le sel ammoniac, le nitrate d'argent, le sublimé corrosif. Ils appliquaient leurs découvertes à la médecine, à l'industrie, à la guerre. Ils savaient faire le feu grégeois, dont ils avaient dérobé le secret aux Grecs; ils fabriquèrent, peut-être après les Chinois, mais certainement avant les Européens, la poudre à canon, que leurs armées employaient dès le XIIIe siècle.

Arts : architecture. — Le Koran interdit la représentation de la figure humaine. On sait que cette défense n'arrêta pas toujours les khalifes et n'empêcha pas qu'ils eussent dans leurs palais des portraits ou des statues. Cependant, ni en peinture ni en sculpture les Arabes n'ont rien laissé de remarquable. Mais, sans parler de leurs pierres taillées, de leurs médailles gravées, de leurs ivoires, de leurs émaux, de leur orfèvrerie, ce qui subsiste de leurs monuments suffit à témoigner de leurs aptitudes artistiques. Là comme partout ils furent d'abord des imitateurs; ils s'essayèrent à l'architecture en copiant les modèles qu'ils rencontrèrent les premiers, surtout les byzantins. Timides au début, ils s'enhardissent bientôt, modifient, innovent, inventent; et un art nouveau apparaît, indépendant et original. On ne saurait dire s'il a existé un style arabe antérieur au Prophète, car il ne reste guère de l'époque préislamique que des ruines à peu près informes. De l'hégire jusqu'au Xe siècle règne le style byzantin-arabe, qui est celui de la mosquée d'Omar à Jérusalem, de la grande mosquée de Damas, de la grande mosquée de Cordoue. L'influence byzantine est manifeste; elle apparaît dans les dômes surbaissés, les chapiteaux à feuillages, les ornements dorés, mais déjà les artistes musulmans ont imaginé l'ogive, les arabesques, les pendentifs. Au Xe siècle, le style arabe pur est constitué. Sa période de

fécondité ne s'arrête guère qu'au début des temps modernes, quand s'épanouit déjà la Renaissance. Il a couvert de ses monuments l'Égypte, l'Espagne, la Sicile, l'Afrique barbaresque. Il est, au contraire, peu représenté dans les pays d'Orient, où la persistance des influences hindoue et persane enfante des œuvres quelquefois admirables, mais presque toujours composites.

Les monuments arabes sont de deux sortes : mosquées et palais. La mosquée est d'habitude un édifice de forme rectangulaire, dont les bâtiments enveloppent une cour intérieure : au milieu, la fontaine avec bassin destinée aux ablutions; tout autour, des galeries à arcades sur lesquelles s'ouvrent les salles. La plus grande, où le culte se célèbre, est une haute nef voûtée, soutenue et partagée par des colonnades. Vers le centre, à côté de la chaire à prêcher (*minbar*), s'enfonce, en forme de niche, le *mihrab* ou sanctuaire, orienté vers la Mecque et qu'on regarde en priant. Un dôme, accompagné parfois de coupoles plus petites, couronne l'édifice. Aux angles se dressent des tours, les minarets, du haut desquels le *muezzin* appelle les croyants à la prière. Certaines mosquées sont extrêmement vastes : la mosquée de Hassan, au Caire, a 140 mètres de long sur 75 de large; sa grande coupole a 55 mètres; le plus haut de ses minarets monte à 86 mètres. Vus du dehors, les palais présentent des façades presque nues, avec de rares ouvertures ou de massives murailles garnies de tours crénelées. Mais, à l'intérieur, c'est une succession de galeries à arcades, de salles somptueusement décorées, de cours à ciel ouvert, où l'eau des fontaines jaillit dans des bassins de marbre.

L'architecture arabe est caractérisée par la variété des formes et l'extrême richesse de l'ornementation. La coupole, surbaissée en Afrique ou Syrie, comme dans les monuments byzantins, s'élance au sommet et se rétrécit à la base en Egypte, prend en Perse la forme bulbeuse. Le minaret est conique en Perse, carré en Espagne et en Afrique, de figure différente à chaque étage dans les mosquées égyptiennes, tantôt à surface nue, tantôt revêtu de faïences peintes ou de sculptures en relief, ici effilé en pointe, là découpé en merlons.

Les colonnes sont de toute sorte : lisses, cannelées, rondes, torses, à fût libre, à demi engagées dans la muraille ou agglomérées en piliers : elles s'unissent pour supporter des arcades allongées en ogive par la rupture de l'arc au sommet, ou découpées en fer à cheval par la rupture de l'arc à la base. L'ogive et l'arc outrepassé se retrouvent dans les portes et les fenêtres, dont l'élégante ouverture s'enlève sur un encadrement rectangulaire. A la jonction des murs, sous les voûtes circulaires qui viennent s'y appuyer, les angles disparaissent, masqués par des niches en encorbellement qui s'accumulent en ruches d'abeilles ou pendent en stalactites. Pas une surface intérieure n'apparaît nue. Les plafonds sont à caissons sculptés, peints et dorés ; sur les murailles, entre les baies des portes et des fenêtres et les panneaux de bois fouillés comme des dentelles, courent des arabesques dont le dessin reproduit des guirlandes de feuillage, des figures géométriques entrelacées, des inscriptions commémoratives ou des versets du Koran. Elles sont sculptées dans le bois, ciselées dans la pierre ou appliquées en fines moulures de plâtre. Plus bas brillent les revêtements de faïences vernissées, le sol est pavé de marbre ou de mosaïque. Les marbres polychromes, les mosaïques, les tons clairs des faïences, les peintures des arabesques, les ors des plafonds où se joue la lumière, baignent dans une harmonie de couleur et détachent en plein relief la fantaisie des lignes et la riche variété des contours.

Malgré la fragilité des matériaux le plus fréquemment employés : bois, brique, plâtre, il subsiste un assez grand nombre de mosquées de la belle époque. Au Caire, les vieilles mosquées d'Amr et de Touloun sont fort dégradées ; celle d'El-Azhar a subi des remaniements qui en ont altéré le caractère primitif ; mais on peut encore admirer le pur style arabe dans celle de Kalaoum (XIII[e] siècle), dans celle de Hassan (XIV[e]), dans celle de Kaït-Bey (XV[e]). Jérusalem a la mosquée d'Omar, aux parois revêtues de marbre et de superbes faïences émaillées ; la mosquée El-Aksa, avec ses vitraux et sa chaire en bois sculpté, enrichie d'incrustations d'ivoire et de nacre. L'Afrique possède les mosquées de Kérouan, d'Alger, de Sidi-bou-Médine

près de Tlemcen, de Fez, de Tanger. En Espagne, la grande mosquée de Cordoue, convertie en cathédrale chrétienne, mutilée par des dégradations barbares, a conservé cependant avec sa forêt de colonnes multicolores, ses arcades superposées et son délicieux *mihrab*, quelque chose de son ancienne beauté. La gracieuse tour de la Giralda, à Séville, était le minaret d'une mosquée disparue.

Les palais sont plus rares. Il ne reste guère que ceux de la Sicile, la Ziza et la Cuba [1], près de Palerme, monuments du x[e] siècle, d'un style un peu sévère dans sa sobre élégance, et ceux de l'Espagne, l'Alcazar de Séville et l'Alhambra de Grenade. L'Alcazar, adopté comme résidence par les rois chrétiens, a pu ainsi éviter la destruction et n'a pas été trop maltraité par les restaurations. Certaines parties, la Cour des Jeunes Filles, la Salle des Ambassadeurs sont des plus belles. Mais c'est à l'Alhambra surtout, derrière les épaisses murailles peintes en rouge qui dominent tout le paysage de Vega, dans la Cour des Lions, dans les Salles des Ambassadeurs, des Deux-Sœurs, des Abencérages, qu'on peut contempler dans ses créations les plus exquises et les plus achevées l'art hispano-arabe parvenu à son plein épanouissement.

BIBLIOGRAPHIE

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique*, traduction de Slane, 1852-1856, 4 vol. in-8; et *Histoire de l'Afrique sous les Aghlabites et de la Sicile sous les Musulmans*, traduction Desvergers, Paris, 1841, in-4. — **Dozy**, *Histoire des Musulmans d'Espagne*, Leyde, 1861, 4 vol. in-8; et *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne au moyen âge*, Leyde, 1860, 2 vol. in-8. — **Viardot**, *Histoire des Arabes et des Maures d'Espagne*, Paris, 1851, 2 vol. in-8. — **Coude**, *Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, traduction française, Paris, 1825, 3 vol. in-8. — **Stanley-Lane-Poole**, *The Moors in Spain*, Londres, 1889, 1 vol. in-12. — **Mercier**, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, Paris, 1889, 2 vol. in-8. — **Ed. Cat**, *Histoire de l'Algérie*, Alger, 1889, 1 vol. in-12. — **Amari**, *Storia dei Musulmani da Sicilia*, Firenze, 1854-1869, 4 vol. in-8. — **Marcel**, *Histoire de l'Égypte depuis la conquête des Arabes*, Paris, 1848, in-8. — **Quatremère**, *Mémoire sur l'histoire des Khalifes Fatimites*. — **J. Darmesteter**, *Coup d'œil sur l'histoire de la Perse*, Paris, 1885,

1. *Koubba*, en arabe.

in-12. — **Kremer**, *Culturgeschichte des Orients*, Wien, 1875-1877, 2 vol. in-8. — **Le Bon**, *la Civilisation des Arabes*, Paris, 1884, in-4. — **Renan**, *l'Islamisme et la science*, Paris, 1883, in-8; et *Averroès et l'Averroïsme*, Paris, 1867, 3e édit. — **Delambre**, *Histoire de l'astronomie au moyen âge*, Paris, 1819, in-4. — **Leclerc**, *Histoire de la médecine arabe*, Paris, 1876, 2 vol. in-8. — **Sédillot**, *Recherches pour servir à l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux*, Paris, 1837, in-4. — **Wœpke**, *Recherches sur l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux*, Paris, 1860, in-4. — **Wuestenfeld**, *Geschichte der Arabischen Aerzte und Naturforscher*, Göttingen, 1840, in-8, — **Bourgoin**, *Précis de l'art arabe*, Paris, in-4. — **Batissier**, *Histoire de l'art monumental*, Paris, 1880, in-8. — **Ch. Blanc**, *Grammaire des arts du dessin*, Paris, 1867-1870, in-8. — **Prisse d'Avesnes**, *l'Art arabe d'après les monuments du Caire*, Paris, 1878, 3 vol. in-fol. — **Girault de Prangey**. *Essai sur l'architecture des Arabes et des Maures en Espagne et en Sicile*, Paris, 1842, in-4. — **Jones**, *l'Alhambra*, Londres, 1830, 2 vol. in-fol. — **Théophile Gautier**, *Voyage en Espagne*, Paris, in-12. — **Rafael Contreras**, *Los monumentos arabes de Granada, Sevilla y Cordoba*, etc., 3e édit., Madrid, 1885. — Voir aussi la bibliographie du chapitre IX.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. **BAYET**, correspondant de l'Institut, recteur de l'académie de Lille.

BÉMONT (Charles), docteur ès lettres, maître de conférences à l'École des Hautes Études.

BERTHELOT (André), agrégé d'histoire et de géographie, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à l'École des Hautes Études.

DENIS (Ernest), professeur à la faculté des lettres de Bordeaux.

LANGLOIS (Ch.-V.), chargé de cours à la faculté des lettres de Paris.

LAVISSE (Ernest), membre de l'Académie française, professeur à la faculté des lettres de Paris.

LUCHAIRE (Achille), professeur à la faculté des lettres de Paris.

WAHL (Maurice), agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée Condorcet.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LE MONDE ROMAIN

jusqu'en 395

Par M. A. Berthelot.

I. — L'Empire romain jusqu'au IIIe siècle.

II. — La crise de l'Empire au IIIe siècle.

CHAPITRE IV

L'EMPIRE ROMAIN D'ORIENT

395-717

Par M. C. Bayet.

CHAPITRE V

FORMATION DU POUVOIR PONTIFICAL
L'ITALIE BYZANTINE, LOMBARDE, PAPALE
LA PROPAGANDE CHEZ LES BARBARES

395-756

Par M. Ernest Lavisse.

CHAPITRE VI

AVÈNEMENT DE LA MAISON CAROLINGIENNE

638-768

Par M. A. BERTHELOT.

CHAPITRE VII

L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE

768-814

Par M. A. BERTHELOT.

CHAPITRE VIII

DESTRUCTION DE L'EMPIRE CAROLINGIEN

814-887

Par M. A. Berthelot.

CHAPITRE IX

MOHAMMED ET L'ISLAMISME

622-750

Par M. M. WAHL.

I. — L'Arabie et les Arabes.

II. — Les Arabes au VII[e] siècle.

III. — Mohammed : fondation de l'islamisme.

IV. — Les Khalifes : formation de l'empire arabe.

CHAPITRE X

LE ROYAUME DE FRANCE

887-1108

Par MM. LANGLOIS et LUCHAIRE.

I. — Rivalité des Carolingiens et des Robertiens.

II. — Les autres grandes maisons françaises.

III. — Les quatre premiers Capétiens.

CHAPITRE XI

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

887-1056

Par M. C. Bayet.

CHAPITRE XII

LES ILES BRITANNIQUES

395-1087

Par M. Charles Bémont.

CHAPITRE XIV

L'EUROPE ORIENTALE : SLAVES, LITHUANIENS, HONGROIS

Depuis les origines jusqu'à la fin du XI[e] siècle.

Par M. E. Denis.

CHAPITRE XV

LES EMPIRES ARABES. — LEUR CIVILISATION

Du VIII[e] au XII[e] siècle.

Par M. M. WAHL.

I. — Les empires arabes.

II. — La civilisation arabe.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.